This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

CONTEMPORAINE

TREIZIÈME ANNÉE

2e SÉRIE. — TOME QUARANTE-DEUXIÈME

LXXVIIme DE LA COLLECTION

NEW YORK PUBLIC LIBRARY

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE CONTEMPORAINE

1, RUE DU PONT-DE-LODI, 1

1864

Les auteurs et les éditeurs se réservent tous droits de traduction et de reproduction.

Digitized by Google

ASTOR LIBRARY
DEC 18
NEW-YORK

Digitized by Google

LES

DETTES D'HONNEUR

SIXIÈME PARTIE[1]

XXIX

Il y a presque toujours, dans les grandes figures historiques qui dominent l'humanité par la charité et le dévouement, un instant de défaillance affreux, horrible, pendant lequel elles doutent de tout, d'elles-mêmes, de la sainteté de leur tâche, de l'utilité de leurs efforts, de la justice des hommes et de celle de Dieu. Un découragement amer les inonde, et elles se réfugient dans la mort comme dans un repos, une suprême espérance. Cette consolation dernière, qui jette sur les belles âmes une si auguste sérénité aux approches de la mort, Mme Guérin ne l'avait même pas. Elle se sentait frappée au cœur, accablée de lassitude, sans forces pour vivre, et ne s'accordait pas le droit de mourir.

« Un peu d'aide, mon Dieu ! murmura-t-elle après le départ de Victor, en joignant les mains avec une ferveur désolée. Encore quelques mois, quelques jours ! J'ai des devoirs à remplir. Je veux reconstituer la fortune d'Henriette. Je veux empêcher mes fils de se rendre coupables envers moi, envers leur sœur. Ils ne sont qu'égarés. Ma voix les ramènera au bien, les préservera d'une tache ineffaçable. »

[1] Voir 2e série, t. XL, p. 625 (livr. du 31 août 1864); t. XLI, p. 68 (livr. du 15 septembre); t. XLI, p. 68 (liv. du 30 septembre); t. XLI, p. 518 (livr. du 15 octobre); t. XLI, p. 603 (livr. du 31 octobre).

Digitized by Google

Les illusions subsistaient encore. Puis la vérité les dissipait sous ses traits de feu.

« Mon Dieu, reprit la malheureuse mère avec des accents désespérés, ne me frappez pas si rudement. C'est trop dur, trop cruel ! Mes enfants ! mes pauvres enfants !.... »

Elle eut peur. Sa vie, sa raison, vacillaient, craquaient, se tordaient, menaçaient de se rompre comme un arbre que la tourmente secoue et va briser.

« Pas encore ! pas encore ! » cria-t-elle en se cramponnant des deux mains à ses draps comme pour se retenir à la vie.

Henriette était accourue et essayait de calmer sa mère par ses caresses. Sophie vint aussi. Noémie, épouvantée par cette crise, s'imagina que Mme Guérin était près de sa fin et s'agenouilla au pied du lit pour réciter des prières. Le vieux monsieur qui se trouvait présent, et qui se nommait M. Loreau, fut fort effrayé de l'état de la malade et regretta d'être venu. Il ne pouvait cependant s'en aller, car on aurait peut-être besoin de lui dans cet instant critique. Il ne pouvait non plus considérer plus longtemps sans danger pour sa propre santé cette scène qui l'affectait si péniblement. Une idée subite le tira d'embarras. Il appela Sophie et lui dit tout bas :

« Mme Guérin est au plus mal. Qui aurait prévu cela ? Il faut absolument prévenir ses fils. Je m'en charge. Ne me remerciez pas. Restez, restez. Soignez bien Mme Guérin. »

Il s'esquiva et se rendit rue Joubert. Il rencontra sous la porte cochère Victor et Julie qui allaient chez le colonel.

« Ah ! dit-il en leur serrant les mains ; du courage ! Votre mère est au plus mal. J'aurais voulu passer la nuit à lui prodiguer mes soins. C'est dans ces circonstances que l'amitié se prouve. Je suis venu vous prévenir. Vous savez que je vous suis tout dévoué. »

Les époux se regardèrent. M. Loreau s'était muni d'une dose d'affliction telle, que Victor et Julie eurent peine à se mettre à l'unisson.

« Du courage ! continua M. Loreau. Je cours chez votre frère. Non, non, ne me remerciez pas. C'est la moindre des choses. Disposez de moi en toute occasion. »

Il s'éloigna et courut chez Léon. Ne l'ayant pas trouvé, il respira plus librement. Sa grande tristesse se relâcha un peu devant les domestiques auxquels il parla.

« Ah ! dit-il en reprenant enfin sa tranquillité d'âme quand sa mission fut finie ; quelles secousses ! quelle soirée ! N'oublions pas demain d'envoyer chercher des nouvelles. J'irai peut-être moi-même, mais je ne monterai pas, car ce serait indiscret. »

Digitized by Google

Les époux restèrent un instant dans l'indécision sous la porte cochère.

« Quelle contrariété ! » dit enfin Julie.

Victor, dont la physionomie avec conservé l'expression communiquée par M. Loreau, gardait le silence.

« Est-ce que tu crois cela ? demanda-t-il tout à coup.

— Quoi ? répondit Julie, qui réfléchissait de son côté.

— Que maman soit très malade ?

— Comment veux-tu que je le sache ?

— Je l'ai quittée il n'y a pas longtemps et elle se portait bien. Elle m'a retenu à causer pendant une heure. Tu sais comment elle est : son imagination travaille toujours. Elle aura alarmé Loreau, qui est, je le reconnais, un excellent homme, mais.....

— Mais il ne sait pas très bien ce qu'il dit.

— C'est vrai. Sa tête déménage un peu.

— D'ailleurs, continua Julie, comment veux-tu que j'aille chez ta mère dans une toilette pareille ?

— Une toilette écrasante ! répliqua Victor en souriant et en contemplant sa femme.

— Oh ! bien simple !

— Allons, Julie, dit Victor avec un air d'aimable clairvoyance, avoue que tu n'es pas fâchée d'éclipser les dames de Lirac.

— Je n'y tiens pas. C'est trop facile. Si je me suis un peu parée ce soir, c'est à cause de mon père. Il aime cela. »

Julie étouffa un soupir. Elle hésitait encore.

« Victor, dit-elle d'un ton pénétré, tu sais combien j'aime ta mère. Aucun sacrifice ne me coûtera pour lui prouver mon affection. C'est une mère aussi pour moi, Victor. Veux-tu que nous allions la voir !

— Il faudrait d'abord changer.....

— De tout. Sans cela je ne balancerais pas. Je dirais : prenons une voiture et allons-y une minute.

— Julie, dit Victor avec sensibilité, tu me connais. Tu n'ignores pas que, si je supposais maman en danger, je ne la quitterais pas d'une seconde. Mais, franchement, je n'en crois rien. Loreau exagère. Comment peux-tu penser que, ayant causé tranquillement avec moi pendant une heure.....

— Partons vite alors pour chez mon père, dit Julie. Il est déjà tard. »

Digitized by Google

XXX

Un quart d'heure après, Victor et Julie firent leur entrée dans le salon du colonel où, conformément à l'officieux rapport de M. Paulin, se trouvaient Mme de Lirac et sa fille Hortense. Ces deux charmantes femmes se ressemblaient beaucoup de visage et de tournure. En regardant Hortense, on pouvait dire de sa mère : voilà comment elle était il y a vingt-cinq ans. En regardant Mme de Lirac, on pouvait prophétiser avec certitude : voilà comment cette jeune personne sera un jour. Mme de Lirac avait perdu depuis longtemps un mari qu'elle adorait et s'était, depuis lors, consacrée exclusivement à l'éducation de sa fille. Un accord intime, inaltérable, régnait entre elles. Ayant une fortune plus que suffisante, Mme de Lirac s'étudiait à donner à sa fille une existence douce, calme, embellie par toutes les distractions que les arts et la richesse offrent à une jeune personne. La mère en profitait presque autant que son enfant; elle semblait rajeunie pour recommencer la vie avec Hortense, et une sorte de règle, d'innocence monacale, réapprise chez l'une, innée chez l'autre, répandait autour de ces deux femmes un parfum de quiétude, doux et apaisant comme la senteur des violettes qui charme et arrête un instant le voyageur sur la lisière d'un bois. Hortense était jolie. Elle avait une de ces beautés flamandes qui réjouissent les yeux sans trop soulever le désir. Sa joue en fleur annonçait un sang riche plutôt que véhément. Toute sa personne avait des délicatesses exquises de détail en même temps qu'une grande harmonie d'ensemble. Cette harmonie même ne paraissait pas pouvoir être dérangée en rien. L'imagination ne rêvait jamais, auprès d'Hortense, de voir les limpides regards de cette jeune fille se modifier, s'assombrir de douleur ou étinceler de passion. Ses abondants cheveux noirs étaient toujours arrangés avec tant de symétrie, tant de rectitude, qu'on aurait craint d'y toucher. Très simple dans ses goûts, Mlle de Lirac passait son temps à s'occuper de musique, de dessin, de tous ces arts charmants qui bercent et alanguissent l'âme lorsqu'on s'arrête à leur superficie, lorsqu'ils occupent seulement la main, la vue, l'oreille. Elle lisait aussi, le soir, en compagnie de sa mère, mais avec choix, avec discernement, en femme qui, de la terre ne veut connaître que les parcs bien sablés, en n'admettant jamais que ces ouvrages inoffensifs et sains qui sont à l'esprit ce que le laitage est au corps. Jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans, Hortense avait toujours refusé de se marier. Etait-ce la faute

Digitized by Google

des prétendants? Non. Mais la jeune fille était si heureuse auprès de sa mère! Pourquoi changer sa destinée? Pourquoi courir des hasards périlleux lorsque le bonheur était là, près d'elle, en elle, connu, mesuré d'avance, abrité des orages? Ame timorée et que le manque de souffrances, d'épreuves, avait rendue inhabile pour les hautes luttes de la vie, Hortense aimait la riante uniformité de ses jours, la tranquillité de ses nuits sereines. Elle frémissait d'épouvante en voyant dans sa pensée les blancs rideaux de son lit virginal écartés par la main insoucieuse d'un époux ou les exigeantes caresses d'un enfant. Cependant, Mme de Lirac pressait sa fille de se marier. Je ne vivrai pas toujours, disait la mère; il te faut un rang, une position. Cette dernière idée surtout frappa la jeune fille. Elle regrettait de ne pas être veuve. Elle aurait voulu être dame, mais sans acheter trop cher ce titre. Les assiduités du colonel, éclatant pendant ces irrésolutions, encouragèrent Hortense à se décider. Le nom du colonel Rochambeau lui plaisait. Elle savait qu'il n'était ni descendant ni parent de l'illustre général tué à la bataille de Leipsick, mais n'importe. Le nom était le même. Les natures angéliques ont de ces adorables faiblesses. En homme adroit, le colonel avait dit plusieurs fois qu'il comprenait très bien qu'Hortense ne voulût jamais se séparer de sa mère. Pleine d'enfantines frayeurs en songeant à un amour jeune et absorbant, Hortense se figurait qu'elle rencontrerait seulement chez le colonel une affection paternelle. Elle le préférait à cause de son âge, tandis qu'il croyait très sincèrement être aimé malgré son âge et se promettait de le faire oublier. Grâce à ces illusions mutuelles, si nécessaires à un mariage, celui-ci s'acheminait doucement vers une conclusion prochaine. Les neiges qui couvraient la tête du colonel Rochambeau semblaient des garanties suffisantes de tranquillité. Par un charmant rappel de couleurs, cette neige s'unissait de ton à la double mèche cotonneuse et immaculée qui flambait aux oreilles du prétendant, comme un certificat permanent et rassurant, comme le signe de pacification, le drapeau blanc d'un parlementaire.

Julie et Victor arrivèrent pendant que le colonel et Mlle de Lirac jouaient un duo pour piano et violon. Dans ses loisirs de garnison, M. Rochambeau avait acquis un très joli talent sur ce dernier instrument. Il s'arrêta court en voyant sa fille.

« Te voilà! » dit-il, un peu surpris.

Puis, s'adressant à Victor :

« Comment va votre mère? »

Mme et Mlle de Lirac se levèrent et s'empressèrent aussi de demander des nouvelles.

« Nous avons envoyé aujourd'hui.....

Digitized by Google

— Je le sais, madame, répondit Julie. Ma mère vous est bien reconnaissante. Elle va mieux. Mon mari a causé ce soir avec elle pendant plus d'une heure et l'a laissée fort tranquille.

— Je ne t'attendais guère aujourd'hui, dit le colonel.

— Vraiment! Moi, mon père, je t'attends toujours. Vous faisiez de la musique. Continuez donc.

— C'est bien notre intention. Asseyez-vous donc, Victor. Vous êtes là comme quelqu'un qui ne sait sur quel pied danser.

— C'est bien naturel, dit Mme de Lirac avec obligeance. Quel âge a madame votre mère? »

Le colonel reprit son violon. Mais il n'osait plus, en jouant, regarder Mlle Hortense. Julie se mit à causer. Son père se tourna vers elle plusieurs fois pour réclamer le silence. Elle n'y fit pas attention. Bientôt, se levant spontanément :

« Ah! mademoiselle, dit-elle, vous allez beaucoup trop vite. Ceci est un andante. »

Le colonel fit un geste de dépit, mais Mlle de Lirac répondit doucement :

« Vous avez raison, madame. »

Julie se tint debout près du piano et battit la mesure. Quelques instants après, elle s'écria :

« Pressez, pressez le mouvement. Vous ne voyez donc pas que vous en êtes à l'allegro? Permettez, mademoiselle. Je vais vous montrer comment ce passage doit être exécuté. »

Et elle détacha quelques traits rapides.

« C'est peut-être un peu difficile pour vous, reprit-elle; vous devriez l'étudier.

— Veuillez prendre ma place, répliqua Mlle de Lirac avec politesse, mais non sans un peu d'impatience; je profiterai de vos leçons. »

Julie préluda brillamment, reprit le morceau et l'enleva comme une bourrasque. Le colonel s'essuya le front.

« Tu vas bien, dit-il, mais tu sautes la moitié des notes.

— Eh bien, recommençons. »

Un peu mortifiée, Mme de Lirac essaya de se donner une contenance, de se venger peut-être, en entamant une conversation avec Victor. Il lui fit de la main un geste grave, faisant comprendre ainsi qu'il fallait écouter religieusement cette musique admirable, si bien interprétée par sa femme.

Dès que les foudroyants accords de la fin eurent retenti, Julie, dominée par le feu sacré, saisit au hasard un autre cahier.

« Encore ce duo, mon père, dit-elle; il est si beau!

Digitized by Google

— Julie, dit tout bas le colonel, cède la place à Mlle de Lirac et offre-lui..... »

Mais Julie jouait déjà et n'entendait pas. Craignant, s'il insistait, d'éveiller encore davantage la susceptibilité des dames de Lirac, le colonel reprit son violon avec résignation. Bientôt il ne put s'empêcher de sourire en remarquant l'animation de sa fille, ses constants efforts pour maintenir Hortense dans l'ombre où elle l'avait reléguée.

« Elle est jalouse comme une tigresse, » pensa-t-il.

Et cette idée ne lui fut pas absolument désagréable.

Les gens qui ont beaucoup aimé le plaisir en croyant aimer les femmes éprouvent souvent des sentiments pareils à ceux du colonel. Arrivant peu à peu, par une longue pratique, à n'être plus sensibles qu'aux manifestations extérieures, ils ressemblent au vieux prêtre qui ne prononce plus ses prières que des lèvres ; ils ne sont plus accessibles qu'aux points saillants dont leur ferveur fatiguée a besoin pour ne pas s'assoupir. Les efforts de Julie pour retenir son père dans le célibat ne lui déplaisaient pas positivement. Ils concordaient avec les secrets conseils d'une expérience tantôt écoutée, tantôt importune. Ils entouraient le colonel de cette agitation si chère aux vieillards, parce qu'elle leur conserve un rôle. Julie, avec ses craintes, sa surveillance, ses ruses, ses tracasseries, ses petites colères, remplaçait presque une maîtresse, dont la jalousie perpétuelle est la plus délicieuse des flatteries. Le colonel, grâce à sa fille, se trouvait reporté à son beau temps, au temps où le matériel de l'amour surabondait auprès de lui par les lettres, les visites cachées, les rendez-vous, les serments brisés, les plaintes, les consolations, le bruissement des robes de soie, les larmes taries, les accusations repoussées tout haut, acceptées tout bas d'être un franc libertin. Grâce à sa fille, le colonel, recevant sournoisement les dames de Lirac et surpris en flagrant délit par Julie, se croyait en bonne fortune. Il accordait donc à la jeune femme toute l'indulgence qu'on a d'ordinaire pour les jalousies dont on est l'objet, mais, en même temps, il n'était pas disposé à céder à la pression morale de sa fille, car il se supposait aimé d'Hortense.

Un peu froissées, Mme et Mlle de Lirac ne tardèrent pas à se retirer.

« Vous partez déjà ! dit Julie. Ah ! c'est mal, madame. Vous me faites craindre d'être arrivée mal à propos.

— Ah ! madame, répliqua Mme de Lirac, nous avons eu, ma fille et moi, le plus grand plaisir à vous voir. Mais nous ne comptions pas rester longtemps. Je suis un peu souffrante. »

Dès qu'elles furent dans l'escalier, Hortense dit à sa mère :

« Ah ! maman, quelle femme désagréable !

Digitized by Google

— C'est vrai, mon enfant; mais le colonel.....

— Des ennuis avant le mariage! Que serait-ce après?

— Tout a une fin. Une fois que tu seras la femme du colonel.....

— Mais, maman, si tu le trouves si bien, épouse-le. »

Mme de Lirac se mit à rire. Au fond, elle ne détestait pas trop la répulsion d'Hortense à ajouter d'autres affections à celle qu'elle portait à sa mère. Ces deux charmantes femmes, habituées à ne prendre de la vie et des sentiments que ce qui ne pouvait faire de mal, rentrèrent chez elles sans se préoccuper davantage de leur mésaventure.

Demeurée seule avec son père et son mari, Julie se renferma un instant dans un silence et une attitude tragiques.

« Victor, dit-elle tout à coup, ta mère est plus malade; va savoir de ses nouvelles.

— Plus malade!.... dit le colonel.

— Oui, mon père. Tu as l'air de ne pas me croire. M. Loreau est venu nous prévenir au moment où nous sortions. Demande à Victor.

— C'est vrai, affirma celui-ci.

— Allez donc, Victor, dit le colonel. Vous voyez bien que votre femme veut m'adresser des remontrances. »

Victor se retira. Julie, un peu décontenancée par ces derniers mots, resta un instant sans oser entamer la discussion.

« Eh bien, ma fille, dit le colonel sans paraître le moins du monde troublé ou embarrassé; qu'en penses-tu? Se marier à mon âge, c'est peut-être une folie.

— Il est donc vrai, mon père?.... s'écria la jeune femme avec un geste désespéré.

— Cela te contrarie, hein? Allons, calme-toi, jalouse. Je vois que tu vas te trouver mal.

— Moi, mon père! Pourquoi donc? Tu es libre.

— Je le sais. Cependant, j'hésite. Hortense, je ne l'ignore pas.....

— Ah! tu l'appelles Hortense tout court, interrompit Julie en se pinçant les lèvres. La tutoies-tu?

— Pas encore. Hortense m'offre toutes les garanties désirables. Elle est posée, sédentaire, d'humeur égale. Elle aime peu le monde; ce goût lui viendra peut-être. Ne faudra-t-il pas la conduire au bal, au spectacle? C'est là ce que je redoute. Il y a généralement, Julie, une balance dans la vie des femmes. Plus elles sont tranquilles étant jeunes filles, plus elles deviennent insatiables après; elles n'attendent souvent que le mariage pour s'émanciper. J'en causais dernièrement avec un de mes amis; il me disait, à ce sujet, des choses bien justes; il me faisait même une comparaison parfaitement sensée : une jeune

Digitized by Google

fille ressemble à un aveugle; tant qu'elle n'y voit pas clair, sa curiosité n'est pas éveillée; elle se complaît même dans cette ignorance calme que lui procure sa cécité; mais à peine un mari a-t-il arraché le bandeau qui couvrait ses yeux, elle veut tout voir, tout connaître. C'est malheureusement très vrai, et là est le danger. Les hommes les plus sagaces, les plus expérimentés ne sont pas capables de discerner, chez les femmes, si l'eau qui dort ne deviendra pas un torrent fougueux. J'ai soixante ans. Ne me trahis pas; les dames de Lirac croient que je n'en ai que cinquante-sept. Je connais les femmes, c'est bien quelque chose; mais cette science ne remplace pas la jeunesse. J'aurai beau prouver mon amour à Hortense par tous les moyens possibles..... Décidément, Julie, tu vas te trouver mal.

— Je suis calme, très calme, répliqua Julie en se roidissant.

— Tu sais, ma fille, que ta grand'mère, en mourant, m'a laissé la jouissance d'une somme qu'elle te destinait d'abord, mais qu'elle n'a pas voulu, toutes réflexions faites, mettre encore entre tes mains à cause des hasards du commerce de ton mari. Ce n'est pas cela qui t'inquiète, j'espère. Nous prendrons des arrangements.

— Ah! qui songe à cela, mon père? »

Cette promesse, cette certitude était autant de gagné. Mais Julie réfléchit bien vite que les arrangements les plus avantageux ne compenseraient pas un héritage pur et simple. Elle ne pouvait d'ailleurs se faire à l'idée qu'une jeune femme trônerait chez son père, lutterait avec elle, dans la famille, de beauté, d'influence et d'esprit. Très agitée, très surexcitée dans tout le système nerveux, Julie se sentait à chaque instant sur le point de s'évanouir. Mais le colonel, en annonçant d'avance cette catastrophe, la faisait chaque fois avorter. Désarmée, réduite à l'inaction, la jeune femme bouillait intérieurement et s'étonnait d'écouter de sang-froid d'aussi étonnantes confidences.

« Ah! Julie, continua le colonel, je suis fort en peine. Le mariage, à mon âge, amène des résultats très problématiques. Une chose me rassure : Hortense m'aime.

— Elle te l'a dit.

— Elle me l'a dit..... ou laissé comprendre, ce qui revient au même. Tu as l'air d'en être surprise.

— Nullement.

— Tu dois être flattée. Ton père est aimé. Ah! ma fille, c'est une détermination bien grave que je vais prendre. J'en causais hier avec un de mes amis. Sais-tu ce qu'il m'a conseillé? « Mariez-vous, vous ferez bien; ne vous mariez pas, vous ferez mieux. » Me voilà bien avancé! Les amis sont tous les mêmes. Aussi, j'ai résolu de ne plus

Digitized by Google

consulter que moi. Il m'a raconté un fait qui donne beaucoup à penser. Le général de Lurieu..... le connais-tu? Je crois t'en avoir parlé. Le général de Lurieu a épousé l'année dernière, à l'âge de soixante-sept ans, une jeune personne de seize ans, charmante. Six mois après, il était mort. Quelle leçon, Julie! Il est vrai que j'ai à peine soixante ans. D'ailleurs, quand on aime, on ne calcule plus rien. On est dominé, entraîné, emporté. La mort n'est plus redoutable, même à la fleur de l'âge, si l'on arrive à elle par un chemin semé de roses. Je dis cela; c'est une manière de parler.....

— Oui, certes, dit Julie entrevoyant enfin un point vulnérable. Que te manque-t-il? N'es-tu pas heureux? As-tu besoin de te marier? Victor et moi, ainsi que notre fils Edgard, nous ne te donnons que de la satisfaction.

— C'est vrai, ma fille.

— Tu es officier de la Légion d'honneur, colonel; si tu veux que nous habitions avec toi, nous y habiterons.

— Oh! non, Julie, je craindrais de vous gêner.

— Comme tu voudras. Tu es dans la plus agréable des situations. Si tu veux voir ta famille, tu la vois; si tu ne veux pas la voir, tu ne la vois pas. Quand tu désires donner un dîner, nous sommes là, nous ne refusons jamais. Suis-je exigeante envers toi? Non. J'excuse même bien des petites choses; je ferme les yeux. Il y a quelque temps, je me suis croisée sur ton escalier avec une femme qui sortait de chez toi. Ce n'était pas une femme de notre monde. Son chapeau seul était un indice qui t'accusait.

— Quand donc, Julie! Je ne me rappelle plus..... Etait-elle brune ou blonde? Ce n'est toujours pas depuis que je suis amoureux de Mlle de Lirac?

— Une autre fois, au spectacle, je t'ai aperçu dans une baignoire, en compagnie de..... Une autre fois, au bois de Boulogne..... Ah! mon père, je n'en finirais pas si je te racontais tout ce que je sais sur ton compte. T'en ai-je parlé? T'ai-je adressé des reproches? Jamais. Je te laisse toute ta liberté.

— C'est vrai, Julie. Cependant, disons tout, ma fille, tu es cause que j'ai renvoyé Flavie. Je ne la regrette pas, puisque Hortense m'aime; mais tu es cause que j'ai renvoyé Flavie.

— Une péronnelle qui s'avisait de faire les honneurs de ton salon quand j'y étais! Ah! crois-moi, mon père, tu es le plus heureux des hommes. Et quand on pense que tu vas t'embarrasser d'une petite mijaurée.....

— Ah! prends garde, mon enfant; respecte ta future belle-mère.

— Ma belle-mère! Une femme moins âgée que moi! Ma belle-mère!

Digitized by Google

— Voilà ce que je craignais. Du reste, cette scène était inévitable. Autant qu'elle ait lieu aujourd'hui. Il est bien fâcheux que tu ne sois pas désintéressée dans la question; tu m'aurais donné un bon conseil. Bah! Hortense m'aime. Je crois que je ferai la folie de me marier. »

Julie suffoquait. Elle était venue pour livrer un assaut décisif, et son père, sans avoir l'air de se soucier en aucune façon de ces préparatifs de guerre, défendait les approches de sa résolution en montrant clairement à sa fille qu'elle n'y pouvait rien. Julie voyait le moment où son père, si elle insistait davantage, allait lui annoncer qu'il se marierait dans un mois. Elle remit son chapeau et partit.

« Attends un peu, dit le colonel; je vais t'envoyer chercher une voiture.

— Non, dit-elle. Le grand air me fera du bien. »

Elle rentra chez elle toute bouleversé. En voyant surgir une puissance rivale redoutable, elle subissait les tortures d'un roi forcé d'abdiquer. Julie ne serait plus la première dans le salon de son père. Quelle déchéance! Aux réunions de famille, une jeune femme tiendrait le sceptre, recevrait la couronne, régnerait par le souverain pouvoir du rang et de la beauté. Fille d'un colonel, Julie redeviendrait tout simplement la femme d'un commerçant, et ce dernier titre ne comporterait plus la préséance. Quelle chute! Et les intérêts d'argent! ils périclitaient aussi. Julie souffrait comme si on eût promené une épingle sur sa peau en lui labourant les chairs. La nature a parfois de ces équilibres vengeurs. Ceux dont le cœur est cuirassé, inaccessible, ressentent plus vivement les blessures de l'amour-propre, de la vanité, de la cupidité lésée. Cela établit une compensation et ferait presque croire à une sorte de justice distributive.

« Eh bien? » dit Victor en voyant sa femme.

Elle se jeta sur un fauteuil en tordant l'une dans l'autre ses mains crispées.

« Parle-moi vite, reprit Victor. Je ne suis pas allé chez ma mère. J'ai parfaitement compris, quand tu m'as dit d'y passer, que tu voulais seulement m'éloigner. Je t'attends avec une impatience.....

— Ah! laisse-moi, répondit-elle; je t'en supplie, laisse-moi.

— Tu peux bien me dire.....

— Laisse-moi. Ah! j'en mourrai.

— Julie! »

Mais la jeune femme était dans l'impossibilité de parler, d'entendre. Son évanouissement, si longtemps ajourné, si vaillamment combattu, triompha enfin. Elle ouvrit les bras, les laissa retomber, ses dents s'entrechoquèrent un instant, ses yeux se fermèrent, la blancheur et l'immobilité du marbre passèrent sur son visage.

Digitized by Google

« Ah ! mon Dieu ! cria Victor en pâlissant. Julie ! Ma femme ! »

Il dégrafa la robe de sa femme, lui fit aspirer des sels, la rappela peu à peu à la vie. Elle fut assez longtemps à se remettre. Pendant que Victor lui prodiguait ses soins, il ne remarqua point, ni elle non plus, Léon Guérin qui, arrivé depuis quelques minutes, restait appuyé contre la porte d'entrée, la main sur les yeux, dans l'attitude d'une absorbante douleur. En rentrant chez lui vers onze heures, Léon avait appris qu'on était venu le chercher parce que sa mère était plus malade. Il se mit immédiatement en route. En passant devant chez Victor, il y entra dans l'espoir d'avoir plus vite des nouvelles. Quand il vit la contenance désolée de son frère, de sa belle-sœur, il comprit qu'un événement terrible avait eu lieu. Frappé au cœur, les yeux pleins de larmes, il s'arrêta à la porte du salon, n'ayant pas la force d'avancer ni d'interroger. Bientôt, pourtant, il voulut sortir de cette incertitude poignante. Il se rapprocha de Victor et de Julie.

« Ma mère est morte ? dit-il d'une voix étouffée par les pleurs.

— Ah ! c'est Léon, dit Victor.

— Ma mère est morte ? répéta Léon avec une émotion profonde.

— Eh ! non, répondit Julie. Mais mon père se marie.

— Ah ! ce n'est que cela ! dit Léon en se remettant de sa frayeur.

— Comment ! ce n'est que cela ! s'écria Julie en se levant. Ah ! Léon, j'avais toujours espéré trouver en vous les sentiments d'un ami, d'un frère.

— Et vous ne vous êtes pas trompée, » répondit Léon en souriant et en respirant plus librement.

L'occasion était belle pour parler de la petite ferme en Picardie. Julie ne la laissa point échapper. Elle déclara que si tout lui manquait à la fois, si les malheurs s'amoncelaient ainsi sur sa tête elle deviendrait fermière, elle se retirerait à la campagne, au milieu des poules, des lapins. Léon connaissait cette histoire. Néanmoins, il l'écouta poliment ; Victor aussi. Quand elle fut finie :

« Léon est de bon conseil, dit-il à sa femme. Raconte-lui tout. »

Léon écouta de nouveau, réfléchit quelques instants et dit :

« Où est la gouvernante du colonel ?

— Flavie ?

— Oui.

— A Dieppe, dans une famille anglaise.

— Où est Paulin ?

— A Paris. Il a dîné aujourd'hui avec nous.

— Que Paulin aille immédiatement chercher Flavie et la ramène.

— Ah ! tu vois, Julie, s'écria Victor. Je t'ai toujours dit que tu avais eu tort de faire renvoyer Flavie.

Digitized by Google

— Mais, M. Paulin consentira-t-il?

— Entendons-nous. Je vous conseille de faire un sacrifice. Donnez mille francs à Paulin.

— Mille francs!

— Courtoisement, et sans avoir l'air de vouloir rétribuer son intervention et rembourser ses frais de voyage. Prétextez qu'il est nécessaire d'offrir, pour la décider à revenir, quelques menus bijoux à Flavie et priez-le de les acheter. Il saura ce qu'il a à faire. Je vous garantis qu'il vous la ramènera morte ou vive. Vous feriez bien, Julie, d'écrire quelques mots à Flavie. Elle en serait flattée.

— J'écrirai.

— Qu'elle arrive chez le colonel inopinément. Qu'elle lui dise tout simplement qu'elle revient demeurer avec lui. Ce sera un coup de théâtre. Le colonel doit aimer cela. Il n'en a plus souvent, le pauvre homme.

— Ah! Léon! Mon père!

— Excellent homme. Je l'aime beaucoup.

— Julie, dit Victor, j'avais déjà pensé à ce que propose Léon. Je suis bien aise qu'il soit de mon avis relativement au rappel de Flavie. J'y songeais depuis longtemps et j'allais t'en parler quand mon frère est arrivé.

— C'est un expédient bien pénible pour moi, dit Julie d'un air de dignité. Me retrouver encore en présence de cette fille..... »

Mais Léon n'avait guère le temps d'écouter ces doléances.

« A propos, dit-il, ma femme est toujours chez ma mère?

— Probablement, dit Victor. Elle a dîné avec Henriette.

— Je vais aller la chercher. Au revoir. »

Il serra la main de son frère, de sa belle-sœur, et se rendit rue de la Pépinière.

XXXI

Quand Léon Guérin arriva rue de la Pépinière, il était près de minuit, le gaz de l'escalier était déjà éteint. Léon sonna doucement pour ne déranger personne. Mais Sophie et Henriette, depuis quelques jours, ne prenaient plus de repos, étaient continuellement sur pieds. Sophie ouvrit immédiatement la porte. Léon se dirigea vivement vers la chambre de la malade. Encore tout ému de la secousse qu'il venait d'éprouver, il avait besoin de voir sa mère, de l'embrasser, de s'assurer par ses yeux qu'elle était bien vivante. Près de Mme Guérin se trouvaient Henriette et Noémie.

Digitized by Google

« Ah ! c'est Léon ! dit celle-ci avec un mouvement de joie.

— Léon ! répéta Mme Guérin en ouvrant les yeux et en sortant du demi-sommeil où elle était plongée.

— Je suis venu chercher Noémie, dit-il pour ne pas alarmer sa mère par cette visite à une heure inaccoutumée.

— Vraiment ! s'écria la jeune femme. Et nous reviendrons à pied, en nous promenant ? Ah ! Léon, que tu es bon ! »

Léon n'écoutait pas. Il regardait Mme Guérin. Il lui parlait du ton le plus affectueux, le plus caressant. Elle essaya de secouer la prostration qui l'accablait. Le cœur ulcéré encore de la tentative infructueuse faite le jour même près de l'aîné de ses fils, elle aurait voulu adoucir l'amertume de cet échec par la conviction que Léon, lui du moins, ne renierait pas ses dettes envers sa mère. Mais Mme Guérin, en ce moment, ressemblait à ces passagers déjà embarqués pour un lointain voyage. Ils saluent encore du cœur et de la voix les parents et les amis qui, de la rive, les regardent s'éloigner. Ils sourient en pleurant devant tous ces témoignages de tendresse. Mais ils ne peuvent plus échanger que des vœux, des gestes d'adieu, car la distance s'augmente de minute en minute, l'éternelle séparation est commencée. Ce fut, pendant quelques instants, une grande consolation pour Mme Guérin de voir un de ses fils si empressé, si charmant, si tendre.

« Des forces ! murmura-t-elle. Des forces ! Ah ! Dieu m'en donnera-t-il ? »

Puis attirant son fils près d'elle :

« Léon, reprit-elle, il faudra que nous causions. Tu sais ?.... L'autre jour.....

Elle s'interrompit. Elle était trop affaiblie pour continuer. Léon, d'ailleurs, à ces premiers mots, avait jeté sur elle un coup d'œil clair, froid. Elle comprit tout ce que ce coup d'œil renfermait de résistance.

« Plus tard ! ajouta-t-elle tout bas. Plus tard !

Elle sentait qu'une nouvelle lutte, quoique moins importante que la première, la briserait tout à fait. Léon reprit bientôt son ton d'amabilité caressante, et sa mère se laissa aller au charme de le voir, de l'entendre. Sa fibre filiale avait vibré fortement parce qu'il avait cru un instant sa mère morte, et la réaction de cette appréhension terrible le faisait parler maintenant avec beaucoup de grâce, d'enjouement et de confiance en l'avenir. Après l'appréhension, après la réaction, Léon songea instinctivement à rétablir son équilibre moral.

« Allons, Noémie, dit-il, ma mère a besoin de repos. Partons. »

A peine fut-elle dans la rue, la jeune femme fit éclater un enthou-

Digitized by Google

siasme qui ne s'était contenu jusqu'alors que pour s'accroître en silence de toutes les impressions produites par les discours de Léon.

« Ah ! dit-elle, tu as pensé à venir me chercher !

— Je voulais voir ma mère. Qu'est-il donc arrivé ? Qui a envoyé chez moi cet imbécile de Loreau ?

— Je ne sais pas. Ah ! Léon, comme tu aimes ta mère ! Tu es aussi bon fils que bon mari. Veux-tu que je m'établisse chez Mme Guérin jusqu'à sa fin ? Je prierai. J'ai bien prié déjà. C'est une sainte. Dieu l'appelle. Elle va rejoindre Aglaé, ta sœur. Ma mère s'est ainsi réunie à son fils ; et moi, pauvre exilée.....

— Oh ! assez ! s'écria Léon en s'arrêtant tout court. Tu vas finir, je l'espère. Il me semble que je marche depuis une heure entre une double haie de tombeaux. »

Noémie resta immobile et toute frissonnante. Elle ne comprenait pas très bien les paroles de Léon, mais son accent un peu plus rude que d'habitude l'épouvanta. Elle leva vers son mari ses grands yeux bleus et les baissa presqu'aussitôt. Un flot de larmes les inondait.

« Ah ! dit Léon impatienté, voilà que tu pleures à présent. Je suis fâché de ne pas avoir pris une voiture.

— Je ne pleure plus, je ne pleurerai plus ! Laisse-moi reprendre ton bras. Je suis si fière de toi, Léon ! Je voudrais que ma bonne mère.....

— Encore ! Viens, Noémie ; ce n'est pas le moment de causer d'elle. »

Il offrit son bras à sa femme et l'emmena. Elle était si légère, si diaphane, si semblable à une ombre inoffensive et vaporeuse, que Léon ne put s'empêcher de la traiter avec bonté comme de coutume.

« Mon enfant, dit-il avec douceur, tu parles toujours de Dieu, de morts, de mourants, de saintes, de saints ; ce n'est pas amusant, ce n'est pas drôle. Souviens-toi de ce qu'a dit l'Ecriture : la plus belle parure des femmes est une gaieté douce.

— Une gaieté douce ! répéta machinalement Noémie. »

Léon vit bien qu'elle ne comprenait pas, que ses remontrances étaient perdues.

« Noémie, reprit-il en souriant, as-tu commencé les bas de laine pour notre fils ?

— Oui. Ah ! tu y penses aussi. Je n'ai pas pu travailler beaucoup à cause de ma belle-sœur Julie. Mais sois tranquille. Notre cher fils aura des bas. J'ai de la laine. J'ai acheté dix livres de laine. »

La gaieté douce était obtenue. Léon la fit durer jusque chez lui, et se retira dans sa chambre, un peu fatigué.

Digitized by Google

Mme Guérin écouta pendant quelques instants dans sa pensée, l'écho qui répétait encore les propos affectueux de son fils. Mais bientôt cet écho diminua, s'effaça comme un vain bruit. La réalité étreignit plus violemment Mme Guérin, lui fit entendre ses voix menaçantes, qui acquéraient un plus solennel retentissement au milieu de la solitude et du silence. La malheureuse mère eut peur. Elle sentait l'appui crouler sous sa volonté, la terre manquer sous ses pieds.

« Je n'aurai pas le temps ! Je n'aurai pas le temps ! » dit-elle d'un air égaré.

Sa raison se troublait, se rompait par une tension trop forte.

« Je veux me lever, dit Mme Guérin ; j'ai à écrire. »

Henriette et Sophie s'y opposèrent doucement. Mais la malade, surexcitée par la fièvre, se leva pâle comme un fantôme et se dirigea en chancelant vers le salon. Elle prit du papier, une plume.

« Oui, c'est cela, dit-elle en se parlant à elle-même..... C'est mon testament que je veux faire. Mon testament ! »

Sophie et Henriette se reculèrent, dominées, arrêtées par ce mot.

Mme Guérin parut réfléchir, traça quelques lettres, puis s'interrompant avec un geste navrant :

« Ah ! dit-elle, Dieu m'abandonne. Je n'y vois plus. Je sais ce que je dois écrire. Pour l'exprimer les mots me fuient.

— Demain, dit Sophie en se rapprochant.

— Demain ! toujours demain ! »

Elle déchira le papier avec des mouvements fébriles. Puis une idée subite sembla la frapper. Elle rassembla tous les morceaux épars, y inscrivit rapidement quelques mots, puis toucha un à un les meubles, la pendule, les bronzes, les tableaux, sans donner aucune explication, sans se laisser distraire dans l'accomplissement de cette besogne mystérieuse. Elle était en proie à une de ces crises où la raison et le délire se combattent, où les actions participent autant de l'une que de l'autre.

« Sophie, ajouta-t-elle, apportez-moi le linge, tout le linge.

— Ah ! madame, répliqua la servante en retenant ses larmes, ne songez qu'à vous, à votre santé.

— Ma mère, ma bonne mère ! » dit Henriette en lui prenant les mains.

Ce contact sembla la calmer. Avec la docilité d'un enfant, elle se laissa reconduire dans sa chambre. Puis, revenant à son idée, elle ordonna à la servante de placer sur son lit tout le linge de la maison.

« Pourquoi faire ? » demanda Sophie étonnée.

Voulant toutefois contenter ce qu'elle regardait comme un caprice

Digitized by Google

de malade, elle ouvrit une armoire et en retira quelques chemises, quelques serviettes. Mme Guérin prit près d'elle sur une pelote une aiguille à laquelle pendait un brin de fil rouge, et de ses pauvres vieilles mains qui tremblaient de fièvre, se mit à tracer sur une serviette un H à la place de l'E qui, avec le G, formait la marque primitive du linge.

Penchées vers la malade, Henriette et Sophie regardaient son travail avec étonnement. Bientôt elles en saisirent la signification, elles comprirent le sens mystérieux et terrible caché dans cette occupation qui semblait d'abord purement machinale et créée par un caprice. Elles échangèrent un regard rapide. Une exclamation à peine articulée glissa sur leurs lèvres. Henriette fut envahie par une tristesse profonde en voyant sa mère, dans l'expectative d'une fin prochaine, réduite à défendre ainsi les intérêts de sa fille avec une énergie instinctive et désespérée. Epouvantée, tremblant de laisser voir à sa mère qu'elle devinait ses intentions, Henriette se réfugia au salon. Elle tomba à genoux, comme pour effacer par un flot de prières le sillon de feu qui venait d'éclairer une vérité horrible.

« Ah ! je le disais bien, madame, s'écria Sophie. Vos fils vous ont fait du chagrin.

— Oui..... ils se conduisent mal, mes fils. »

Mme Guérin ne paraissait plus avoir l'entière possession d'elle-même. Ses doigts poussaient l'aiguille avec une application soutenue, une opiniâtreté fébrile. Ses pensées, sans qu'elle eût la force de les retenir, s'échappaient en mots entrecoupés.

« J'ai tant aimé mes fils ! reprit-elle. Mon cœur s'est-il donc usé à les chérir ? Ils s'éloignent avec indifférence quand je le verse à leurs pieds ; ils ne m'écoutent plus. S'ils me répondent, c'est pour me prouver qu'ils ont raison d'agir ainsi. Victor m'a prouvé que tout ce que je lui ai prêté est perdu. Les intérêts qu'il me payait..... c'étaient des secours. Mon fils me faisait l'aumône ! Je patientais.... j'attendais. Victor n'est pas très heureux dans son commerce, me disais-je, ne le tourmentons pas. J'ai pris sur mon capital, déjà si réduit. Et à présent, je n'ai plus rien. Je suis ruinée. Henriette est ruinée. Au moins, ce linge..... Sophie, vous êtes là ? Ecoutez-moi, Sophie. Vous m'avez toujours été dévouée, soyez dévouée à Henriette. Vous ferez respecter ses droits. Les meubles, l'argenterie, les bijoux, le linge, tout ce qui est ici est à elle, tout lui appartient.

— Ah ! madame, vous vivrez ! vous vivrez !

— Je ne crois pas. Dieu est juste, Sophie. Il me montre mes torts ; il me donne pour consolation celle de mes enfants dont j'espérais le moins. Dieu me montre mes torts pour que je puisse lui en deman-

Digitized by Google

der pardon, pour que je puisse les réparer. N'ai-je pas méconnu Henriette? Je ne lui voyais pas toutes les qualités brillantes qu'avait Aglaé.....

— Pas toutes les qualités, madame? Elle en a plus que n'en ont Victor, Léon, leurs femmes et leur enfant réunis.

— Un cœur d'or, Sophie.

— Le vôtre, madame. Ah! c'est bien votre enfant, votre seule enfant.

— Les mères s'occupent de préférence, Sophie, de ceux qui crient, qui demandent, qui importunent. Elles accourent là où éclatent les besoins, où menacent les périls, où sollicitent les exigences.

— C'est vrai, madame. Vos fils vous ont pris vos efforts, votre argent.

— Je leur aurais donné mon sang. Et mon Henriette, ma pieuse fille, n'a jamais rien réclamé.

— Rien, madame; rien qu'une part de vos douleurs.

— Et ce serait là son seul héritage? Je vais mieux. Je vais bien. Dieu m'accordera de la force. Je veux faire mon testament.

— Ah! madame, vous avez essayé tout à l'heure.....

— Et je n'ai pas pu!.... soyez tranquille. Je suis plus calme. Allons, Sophie, aidez-moi à remplir ce dernier devoir. »

Mme Guérin se fit apporter tout ce qui lui était nécessaire, et, soutenue cette fois par une énergique volonté, elle écrivit son testament. Elle le scella et le fit enfermer dans une armoire où elle mettait ses papiers importants.

« J'ai un espoir, reprit-elle. Mes fils me refusent satisfaction parce qu'ils me supposent riche. On est ainsi, Sophie. On dépense beaucoup soi-même et on s'imagine que les autres peuvent facilement faire des économies. Mais quand je serai morte, quand Victor et Léon verront leur sœur n'avoir pour toute fortune que des créances sacrées, ils s'acquitteront. Leurs dettes deviendront des dettes d'honneur. Ils ne les renieront pas. Mes fils sont d'honnêtes gens.... d'honnêtes gens! »

Elle les défendait encore, comme par habitude, elle les défendait sans pouvoir conserver assez d'illusions pour les absoudre devant sa propre conscience. Elle fit venir Henriette auprès d'elle, et sa pensée put enfin franchir les préoccupations terrestres, tandis que ses yeux contemplaient ce jeune et sympathique visage.

« Elle seule me reste de tous ceux que j'ai aimés, murmura Mme Guérin. Elle..... et Dieu. »

On devinait chez Henriette une tendresse si inaltérable, un dévouement si pur, si absolu, que sa présence seule suffisait à combler le vide immense qui s'était fait autour de sa mère. Depuis plusieurs

Digitized by Google

jours déjà, elle avait remarqué la complète différence qui existait entre sa fille et ses autres enfants. Leurs visites, leurs soins, leur ponctualité même, commençaient à lui peser comme un tissu formé d'une trame grossière et qui étouffe les palpitations du cœur. Victor, Léon, Julie, Noémie, le colonel, les amis, les connaissances, pratiquaient ces façons d'agir, employaient ces formules convenues, convenables, au travers desquelles Mme Guérin lisait, comme dans un livre trop tardivement ouvert, la sécheresse, la banalité, l'indifférence, la lassitude. Tant que l'on est soi-même un des rouages actifs de cette vaste et compliquée machine qui se nomme la société, il est bien difficile et bien rare de posséder la double faculté, la dualité d'action et d'observation grâce à laquelle on discerne exactement les défauts des rouages voisins. Plus un acteur est grand et infatigable, plus il montre de propension à accepter les plus lourdes tâches, et plus il témoigne d'indulgence pour l'infériorité de ce qui l'entoure. Mais les approches de la mort dégagent l'âme, la transportent sur des hauteurs inaccessibles auparavant, d'où elle peut enfin comprendre et juger. Heureux ceux qu'ont bénis les derniers regards des mourants! Malheur à ceux dont ces regards se sont détournés, en refusant ainsi la sainte et douce étreinte des adieux, la fusion momentanée, la communion suprême de deux âmes dont l'une emporte l'autre, pour la purifier, dans les régions où règnent seuls l'amour et la vérité, où brillent les premiers rayonnements de la vie éternelle!

XXXII

Un personnage à peine entrevu de ce récit va reparaître. C'est la jeune femme qui, dans l'intervalle d'une valse à un quadrille, était venue un soir, rue de la Pépinière, dans la maison voisine de celle habitée par Mme Guérin, faire à Albert de Mazeray une trop courte visite. Cette jeune femme occupait avec son mari, le marquis de Néverlet, un petit hôtel du faubourg Saint-Honoré. Le marquis de Néverlet avait rempli divers postes dans la diplomatie, un premier mariage en Amérique avait triplé sa fortune, déjà importante, puis il était devenu veuf, avait abandonné la carrière politique, s'était fixé en France et y avait épousé une Française. Agé de cinquante ans, le marquis ne paraissait pas en avoir plus de quarante-cinq. Il était grand, mince, distingué de manières, spirituel, froid, un peu blasé. La fréquentation du monde l'avait rendu un peu sceptique. Trop faible de volonté et d'intelligence pour y conquérir une

Digitized by Google

première place, trop borné de cœur pour trouver quelque chose d'utile à y faire, il consacrait toutes ses facultés à absorber le plus possible de jouissances parmi celles que procurent la richesse, la santé et un beau nom. Cette ambition est légitime sans doute ; mais elle a, comme toutes les autres, ses déceptions. Le marquis, observateur autant que philosophe, avait été témoin, l'été précédent, d'un fait qui l'avait frappé. Ayant conduit son fils, âgé de sept ans, à sa maison de campagne de Saint-Germain, il lui avait permis, sur sa demande, de cueillir des roses. L'enfant en prit cinq ou six d'abord, avec de grandes marques de plaisir, en les dégarnissant de leurs épines, en les respirant plusieurs fois, en les groupant en bouquet dans sa main. Puis, comme le jardin était abondamment pourvu, il continua sa moisson. Il cueillit des roses par douzaines, par brassées. Il les entassa pêle-mêle sur sa poitrine en les enlaçant de ses bras trop petits pour les contenir toutes. Au fur et à mesure qu'il en détachait de nouvelles, les anciennes s'échappaient, tombaient, jonchaient le sol. Ses doigts s'ensanglantaient, la colère empourprait son visage.

« J'en veux beaucoup ! j'en veux beaucoup ! » répétait l'enfant.

Mais bientôt, voyant qu'il ne pouvait les atteindre, les embrasser, les emporter toutes, il jeta sa charge et foula aux pieds ces fleurs dont la possession devenait une source de fatigues. La sagesse parle souvent par les actes des enfants. Le marquis comprit cette leçon ; mais il sentit en même temps et avec un vif sentiment d'amertume, combien il y avait de similitude entre son fils et lui. Quels regrets, en effet, pour un homme dont l'ardeur et l'imagination sont sans bornes, lorsqu'il est forcé de reconnaître que la possession a des limites ! Hélas ! ce n'étaient pas les roses qui manquaient dans l'existence du marquis de Néverlet, c'était la possibilité de les cueillir toutes.

La marquise n'aimait peut-être point follement son mari, mais elle ne le détestait pas. Il lui plaisait comme compagnie habituelle et elle l'estimait. Une grande fierté de caractère, un juste orgueil de naissance, une sérénité de déesse, un mépris raisonné pour les hommages et les aventures, avaient pendant longtemps amassé goutte à goutte, sur les sommets de la vie de cette femme, un lac pur environné de calme et où se réfléchissaient seulement les splendeurs étoilées du ciel. Mais, trop plein sans doute, et pesant sur ses digues d'un surcroît d'efforts journellement augmentés, ce lac les avait enfin rompues et s'échappait maintenant en torrent indompté. Le marquis ne s'était pas exactement rendu compte de ce changement.

Un matin, peu de jours après sa visite rue de la Pépinière, et

Digitized by Google

dans ce même mois d'avril, la marquise déjeunait, seule avec son mari. Le repas touchait à sa fin.

« Voulez-vous du thé? dit la marquise.

— Du thé? Non. Oui. Cela m'est égal.

— Vous vous levez. Etes-vous si pressé?

— Oui. J'ai un rendez-vous pour une heure. Et vous? Sortirez-vous?

— Peut-être. Ai-je aussi un rendez-vous? Je crois que oui.

— Pour une heure?

— Oui.

— C'est de la sympathie.

— De la sympathie négative.

— Voilà un mot bien fort. Très fort, Christine. On ne s'ennuie jamais auprès de vous.

— Cependant vous partez.

— Désirez-vous que je reste?

— Ah! monsieur, que notre vie est triste!

— Bon! vous êtes fâchée que je m'en aille. Versez-moi du thé, je vous prie.

— Ne vous faites pas attendre, marquis; c'est dangereux.

— Le savez-vous par expérience?

— D'ailleurs, qu'ai-je à vous dire? reprit la marquise qu'une pensée sérieuse et triste semblait dominer. Si j'avais à ouvrir mon cœur, ce n'est pas devant vous que je le ferais. Nos deux existences paraissent n'en faire qu'une. Aux yeux du monde, elles sont indissolublement liées. Elles s'élèvent au-dessus du niveau ordinaire comme une montagne. Mais cette montagne est coupée, séparée en deux parties qui s'observent, froides et silencieuses, sans jamais pouvoir se rapprocher.

— Magnifique comparaison. Voulez-vous m'en faire cadeau? Quand j'irai dans le monde je la donnerai comme étant de moi. Elle est applicable à bien des choses. En politique.....

— Je n'ai pas de mari, interrompit la marquise.

— Des plaintes!

— Je ne me plains pas. Je constate un fait. Pourquoi me plaindrais-je? Nos deux familles ont souhaité notre union.

— Laissez-moi l'initiative de ce désir, Christine. Vous savez combien je vous aime.

— C'est convenu, marquis; vous m'aimez beaucoup. Moi-même, je ne vous ai pas accompagné à l'autel sans un secret frémissement de joie. Jeune et inexpérimentée, je fus épouse, je fus mère sans être amante. Quand vous m'avez proposé, le lendemain de notre mariage, de conserver notre liberté réciproque, je n'ai pas même dai-

Digitized by Google

gné remarquer tout ce que cette offre renfermait d'indifférence. Je trouvais cette manière de vivre digne, aristocratique, royale. Le bruit de vos conquêtes arrivait jusqu'à moi sans m'importuner. Je serai franche : elles m'amusaient. J'ai passé des années entières à me dire : je suis marquise, j'ai deux cent mille livres de rente. Je me répétais ces mots-là tous les matins, tous les soirs.....

— Et pas à midi? C'est dommage. C'eût été vos trois repas.

— Les trois repas de ma vanité. Je m'en suis contentée jusqu'au jour.....

— Ah ! prenez garde. Vous allez me faire des confidences. »

La marquise n'ajouta rien. Elle jeta sur son mari un regard froid, plein d'amertume et de reproches. Il se sentit un peu troublé dans la quiétude de sa vie habituelle.

« Souffrez-vous? reprit-il d'un air d'intérêt et en abandonnant pour un instant son ton léger et railleur. Vous changez, Christine, vous devenez préoccupée, capricieuse, mélancolique. Vous vous ennuyez peut-être. Je ne suis pas un médecin spécial pour les maladies de femmes, mais vous n'ignorez point combien je vous suis dévoué. Voulez-vous voyager? Est-ce votre esprit qui s'endort ou votre cœur qui s'éveille? Dans ce dernier cas, de l'opium! Beaucoup d'opium ! Je ne sais pas trop, par exemple, comment cela s'administre. Est-ce cette science qui vous inquiète? Si l'instant n'était point mal choisi, je vous dirais..... Ah ! marquise, confiez-vous à moi..... C'est un ami qui vous parle. Soyez prudente. Cette liberté réciproque que vous venez de me reprocher, je n'y porte jamais atteinte. Vous êtes libre, mais..... »

La jeune femme l'interrompit avec véhémence.

« Et si j'usais de cette liberté? s'écria-t-elle. Si je vous donnais un rival là, sous vos yeux, dans votre salon? Je suis capable de tout.

— Vous vous calomniez, Christine. Vous ne me forceriez pas à avoir la mort d'un homme sur la conscience.

— Ah ! vous le tueriez ! Vous êtes jaloux !

— Nullement. Vous me mettez en face d'un danger imaginaire ; je vous dis comment j'en sortirais s'il existait. Ne jouons pas avec ces mots-là, mon enfant. C'est inutile..... et de mauvais goût.

— D'autant mieux que vous avez un rendez-vous. Que je ne vous retienne pas, monsieur. »

Un domestique entra et remit deux lettres, une au marquis, l'autre à sa femme.

« Joseph, dit M. de Néverlet en rappelant le valet de chambre qui s'éloignait, vous êtes bien distrait ou bien maladroit. Cette lettre est pour madame la marquise.

Digitized by Google

— Et celle-ci est pour vous, monsieur, ajouta la jeune femme en regardant la suscription. »

Le domestique balbutia quelques excuses et se retira.

« Des pattes de mouche ! reprit Christine en présentant à son mari la missive qui lui était destinée.

— Quelque artiste sans doute. Vous savez, madame, que je protége les arts. »

Il rendit la lettre adressée à sa femme. Elle y jeta les yeux et pâlit. Elle avait reconnu l'écriture d'Albert de Mazeray. Ce trouble n'échappa point au marquis de Néverlet.

« Madame, dit-il gravement et en dissimulant son émotion, nous parlions tout à l'heure de jalousie, de sentiments exaltés et romanesques. L'occasion de nous donner une rare preuve de confiance nous est offerte. Vous plairait-il, c'est un pur caprice, de continuer la méprise de ce valet, de lire, vous ma correspondance, moi la vôtre ?

— Vous ne tenez donc pas à vos trophées ? répliqua la marquise en se pinçant les lèvres.

— Si fait. Autant qu'un horticulteur tient à ses tulipes. Mais on peut faire des échanges. »

La marquise hésita. Un frisson mortel fit trembler ses membres. Puis, soit mépris du péril, soit impossibilité de l'éviter, elle prit un parti décisif.

« Lisez, » dit-elle en s'efforçant de paraître calme et en donnant à son mari la lettre d'Albert.

Cette initiative et cet air délibéré imposèrent au marquis.

« Je vais peut-être faire une sottise, pensa-t-il. Ma femme ne me livrerait pas ce papier s'il était réellement compromettant. L'ouvrir s'il est insignifiant, c'est me rendre ridicule, c'est me causer un tort irréparable. Allons ! Je veux voir ! Je veux savoir ! »

Il fit un mouvement pour décacheter la lettre et hésita encore.

« Savez-vous, Christine, dit-il comme pour se donner le temps de la réflexion, que notre vie est réellement assez triste ? Ce qui manque aux heureux, aux privilégiés de ce monde.....

— Vous ne lisez pas ? dit la marquise en recouvrant peu à peu son sang-froid.

— Quelle impatience ! Si vous tenez à connaître ce que renferme cette lettre ?....

— Je l'aurais lue, au lieu de vous la donner.

— Qu'est ce que je disais ? Je crois que j'allais faire un sermon. Ce qui nous manque, madame, je vais vous l'apprendre, au risque de vous paraître horriblement vulgaire : c'est l'appétit ; l'appétit physique, l'appétit moral. Nous les heureux, nous les riches, nous

Digitized by Google

sommes, dès le berceau, atteints d'une satiété qui enlève sa saveur au bonheur même. N'avez-vous jamais porté envie à ces pauvres gens qui mangent leur pain noir de si bon cœur? N'avez-vous jamais jeté un regard ému sur ces familles laborieuses où grandissent sept ou huit enfants, un regard indulgent sur ces amoureux pleins d'insouciance qui s'embarquent sur un océan de passion sans craindre les naufrages, sans voir les défauts l'un de l'autre, sans prévoir l'avenir, sans redouter le froid, la faim, la lassitude? Nous, nous analysons, nous critiquons, nous avons peur. Notre esprit devient si exigeant, nos sens deviennent si difficiles à satisfaire, que nous arrivons à nier les choses les plus pures, les plus consolantes, l'amitié, l'amour, la fidélité, la vertu.

— Pour un homme qui a un rendez-vous, vous parlez beaucoup, monsieur le marquis.

— C'est que j'hésite, madame, à ouvrir cette lettre.

— Pourquoi? Pas de scrupules. Je vous ai autorisé.

— Eh bien, madame..... je vais la lire. »

Il déchira l'enveloppe. Par un mouvement rapide, la marquise s'empara de l'autre lettre, la décacheta et la jetant tout ouverte à son mari :

« Voyez vous-même, dit-elle vivement. Cela sent le musc et je déteste les parfums. »

Dans cette froide et périlleuse lutte où sa vie se jouait, Mme de Néverlet s'efforçait d'écarter le danger sans laisser croire qu'il existât. Elle avait espéré, d'abord, que le marquis ne la laisserait pas prendre connaissance d'un message qui le concernait. Mais il se montrait fort indifférent à ce sujet, comptant sans doute sur l'indulgence habituelle de sa femme, dans le cas même où elle viendrait à savoir qu'il eût fait une nouvelle conquête. La marquise s'était dit ensuite que par discrétion, par réserve, par observance des conventions dictées par lui-même, le marquis ne descendrait jamais jusqu'à une scène de jalousie et de soupçons. Mais il avait eu l'art de tourner cette scène en plaisanterie. La jeune femme éprouva un vif sentiment d'effroi en voyant la plaisanterie devenir sérieuse, tragique. Elle ne reculait pas devant cette dernière alternative. Elle était prête à redresser fièrement la tête devant son mari, à n'accepter ni reproches, ni accusation, ni condamnation. Mais avant d'être réduite à des aveux, avant d'en revendiquer hautement la responsabilité, la marquise, sans prier, sans s'abaisser, faisait tout ce qui dépendait d'elle pour éviter une explication. Quand elle vit son mari décacheter la lettre d'Albert, elle se crut perdue. Elle lui présenta l'autre lettre par suite de cet instinct naturel et irréfléchi grâce auquel on cherche à gagner du temps avant l'explosion d'une catas-

Digitized by Google

trophe. Machinalement, le marquis regarda la lettre ainsi placée devant lui. Elle était datée de Bruxelles et cela parut le surprendre vivement, car il savait déjà, par les caractères, quelle personne la lui envoyait.

« Permettez, marquise, dit-il. Il s'agit d'une affaire importante. »

Il se retira à l'écart et lut ce qui suit :

« Bruxelles, 28 avril.

» Monsieur le marquis,

» Vos démarches en ma faveur, votre sollicitude pour mon avenir, tant de preuves d'intérêt me sont si sensibles que je suis dans l'impossibilité de peindre ce qui se passe dans mon cœur. Veuillez, monsieur le marquis, être vous-même son interprète et croire que je vous suis dévouée par la plus éternelle gratitude. Je ne puis mieux vous la prouver qu'en vous témoignant combien je sais que vous prenez part à tout ce qui me touche, et en vous annonçant mon mariage. »

« Son mariage ! murmura le marquis. Une artiste ne se marie pas ; elle appartient au public. Et à Bruxelles ! C'est une banqueroute. »

Il froissa le papier avec colère et reprit sa lecture :

« Celui que j'épouse en légitime mariage, monsieur le marquis, ne vous est pas totalement inconnu et il est à croire que vous avez pu apprécier ses qualités. C'est ce jeune homme que vous avez vu chez moi et que j'ai eu l'honneur de vous présenter comme étant mon frère. J'espère qu'il me rendra heureuse. Nous parlons souvent de vous, monsieur le marquis, et je n'ai pas voulu que cette époque solennelle de mon existence s'écoulât sans la participation de vos vœux, jointe, en ce qui me concerne, au souvenir de votre bienveillance.

» Agréez, monsieur le marquis, l'expression de ma considération la plus distinguée.

» ZOÉ RIVET,
» Artiste dramatique.

Le marquis serra la lettre dans sa poche et regarda à sa montre.

« Voilà un fâcheux contre-temps qui m'arrive, ma chère Christine, dit-il d'une voix tranquille et en réfléchissant. Je suis obligé de partir immédiatement pour Bruxelles.

— Vraiment !

— Un de mes amis m'écrit qu'il va se battre et me demande

Digitized by Google

d'être son témoin. Je vous recommande le silence. Ces sortes d'affaires l'exigent.

— Et vous serez absent?

— Le moins longtemps possible.

— Et ma lettre? Vous ne la lisez pas? »

Le marquis la prit sur la table où elle était restée et la remettant à sa femme en s'inclinant avec la politesse la plus marquée :

« Vous ne me ferez pas l'affront d'insister, dit-il. Vous êtes de celles que le soupçon n'atteint pas, ma chère Christine. »

Il l'embrassa au front et sortit.

Dès qu'elle fut seule, la marquise, accablée par une fatigue lourde, se laissa tomber sur un fauteuil.

« Ah! murmura-t-elle, je préférerais lui avoir tout avoué. Que c'est lâche de tromper! »

Elle demeura longtemps absorbée dans ses pensées, puis elle ouvrit d'une main distraite la lettre d'Albert, déjà à moitié décachetée. Voici ce qu'elle contenait :

« Venez, madame. Je suis triste, je souffre. J'éprouve un de ces ennuis pesants sous lesquels il semble que l'âme va étouffer. Pourquoi? Je n'en sais rien. Il y a des jours de deuil. Les plus insupportables sont peut-être ceux qui sont sans causes. Je ne sais que faire, que devenir. Vous, qui êtes ma lumière, je ne puis pas même vous invoquer quand tout est sombre autour de moi. Vous n'êtes pas libre. C'est notre châtiment, Christine. Amour qui se change en supplice! Amour nourri de craintes, d'attente, d'espérances déçues! Je souhaite par moments qu'il nous prenne tous les deux par la main pour nous conduire à un abîme. Je m'y précipiterais sans regrets. Aimer et ne pouvoir l'avouer, aimer et ne pas avoir pour cortége la sécurité, le loisir, la possession pleine et entière, la famille qui vous bénit, le monde qui vous approuve, aimer et avoir peur, aimer et se cacher, c'est une torture épouvantable, c'est s'éclairer à un soleil qui vous brûle et vous consume. Est-ce pour cela que je suis triste? Oui, et pour autre chose encore. Il y a eu dans la maison voisine de le mienne un enterrement. Peu m'importe, n'est-ce pas? Vous vous trompez. Je la voyais quelquefois à son balcon, celle qui a quitté ce monde, et sa vue me faisait du bien. Je pensais à ma mère sitôt perdue. C'est triste, la mort. Elle laisse une fille, cette dame, une fille qui habitait avec elle. Cette fille est jeune. Elle a voulu accompagner sa mère une dernière fois. Une dernière fois Christine! Et puis, plus rien; une séparation éternelle. Je l'ai regardée, cette enfant; quand je l'ai perdue de vue, il m'a semblé que mon cœur me quittait pour

Digitized by Google

la suivre. Elle marchait, donnant le bras à une servante. Elle marchait, elle ne pleurait pas. Non, elle ne pleurait pas. Mais on eût dit que toute sa personne allait se dissoudre au moindre souffle, comme déjà foudroyée. Et nous parlons de nos douleurs ! Avons-nous seulement l'âme assez grande pour en loger une ? La douleur est comme ces flammes sous lesquelles s'ouvrent et craquent les édifices. Elle détruit tous les éléments vils et y puise des forces pour s'élancer vers le ciel. Spectacle effrayant et magnifique ! Quand on l'a vu une fois, on ne saurait l'oublier. Elle marchait vaillamment, simplement, au bras d'une servante, et je me disais que sous ses pas il faudrait jeter toutes les consolations, toutes les tendresses, tous les dévouements de ce monde, pour adoucir la route et l'abréger. Au lieu de cela, la foule, l'indifférence, la curiosité, les larmes menteuses et bruyantes ! Ah ! marquise, c'est une triste comédie qu'un enterrement, une comédie où tous les acteurs laissent tomber leurs masques dès les premières scènes. Mais, quand la douleur s'y montre..... »

La marquise, impatientée, interrompit sa lecture et écrivit ceci :

« Mon cher Albert,

» Puisque vous êtes si enthousiaste de cette petite orpheline, épousez-la.

» C'est un conseil d'amie. »

Elle mit l'adresse et envoya immédiatement sa lettre. A peine fut-elle partie, la marquise changea d'idée et courut chez Albert.

XXXIII

La veille au matin, en apprenant la fatale nouvelle, Julie avait envoyé chercher son père. Le colonel Rochambeau, un peu contrarié, se leva pourtant, et n'essaya pas de se soustraire à ce désir.

« Est-ce que ma fille s'est trouvée mal ? demanda-t-il au messager.

— Pas encore, monsieur.

— Elle m'attend ?

— Oui, monsieur. Elle est bien triste.

— Dites-lui que j'arrive. »

Digitized by Google

Dès qu'elle l'aperçut, Julie se jeta dans ses bras en sanglottant.

« Elle était si bonne ! dit-elle.

— Nous sommes tous mortels, répliqua le colonel avec émotion.

— Ah ! mon père, que je te remercie d'être venu !

— Ne m'as-tu pas envoyé chercher ?

— Oui.

— J'accours. Quand la mort frappe, il faut se rapprocher et serrer les rangs. Trouve-toi mal, ma fille, cela te fera du bien. Ne te gêne pas. Victor, votre femme va se trouver mal.

— Non, mon père. J'aurai de la force pour supporter ce coup affreux.

— A-t-elle beaucoup souffert ? Voyons, Victor, consolez votre femme. Elle aimait tant votre excellente mère.

— Laisse Victor. Il est tout paralysé.

— C'est l'abrutissement de la douleur, ma chère amie. Cela n'a rien d'étonnant. Allons, Victor, eh ! Victor, vous savez ce que vous avez à faire ?

— Oui, colonel. Mon devoir est de pleurer ma bonne mère.

— Sans doute. C'est ce que je me disais quand j'ai perdu la mienne. Mais les larmes n'ont jamais ressuscité personne. Il ne faut pas s'y abandonner outre mesure. Après avoir contemplé pendant deux heures ma pauvre mère qui ne bougeait plus, j'ai senti la nécessité de m'arracher à ce spectacle. Je me suis mis à faire des courses. La cérémonie est pour demain ?

— Je ne sais pas.

— Vous ne savez rien de rien.

— Ah ! colonel, s'écria Victor avec sensibilité, pensez-vous que je puisse retourner dans cette maison où ma mère a vécu, où elle est à présent froide, inanimée, sans regard pour me voir, sans sourire pour me témoigner son affection ? Ce n'est pas possible. La vue de ce visage froid et glacé me tuerait.

— Vous feriez bien de faire des courses ; cela vous distrairait. Qui est près d'elle ?

— Henriette.

— Vous l'y avez laissée ?

— Mon père, dit Julie, j'ai fait offrir à ma belle-sœur de venir chez moi. Elle a refusé. Elle a répondu qu'elle resterait près de sa mère jusqu'au dernier moment.

— Julie, dit Victor, un peu d'indulgence pour ma sœur.

— Pourquoi de l'indulgence ? demanda le colonel. Henriette est sensible à sa façon et vous à la vôtre. Je comprends très bien que votre cœur soit trop vivement affecté en présence de votre mère qui

Digitized by Google

n'existe plus. J'ai passé par ces cruelles épreuves. Mais vous ne devez pas blâmer votre sœur.....

— Je ne la blâme pas. Je constate seulement sa froideur, son insensibilité.

— Non, ce n'est pas précisément cela. C'est du sentiment dans un autre genre.

— Du sentiment à effet, dit Julie. De l'ostentation.

— Non. Elle est gentille, Henriette. Elle deviendra, je crois, très jolie. C'est une de ces jeunes personnes qui se forment lentement. En revanche, leur beauté dure davantage. A l'armée, pour en revenir à ce que nous disions, on voit souvent des cantinières, des sœurs de charité, passer les nuits auprès des morts avant qu'on les ensevelisse. Ce sont de très braves femmes.

— Des cantinières !

— Cela n'empêche pas. J'aimerais assez, moi, si je venais à mourir, être veillé ainsi par mes proches, avec des bougies allumées autour de moi. C'est plus gai. Notez bien, mes enfants, que je ne réclame pas, que je ne vous impose pas cette corvée. Je connais trop votre cœur. Vous payerez quelqu'un pour cela, voilà tout. Qu'as-tu donc, Julie ? Tu vas te trouver mal.

— Ah ! mon père, tu parles de ta mort prochaine.

— Pas prochaine. Je n'ai pas dit qu'elle fût prochaine. Ne confondons pas. Je vous réitère ma question, Victor, savez-vous ce que vous avez à faire?

— Mais, mon père, dit Julie, il ne peut aller à son magasin, ce ne serait pas convenable.

— D'ailleurs, ajouta Victor, je n'en aurais pas la force.

— Avez-vous un Code ?

— Un code ? Non.

— Je m'en doutais. Je vous en ai apporté un.

— Ah ! colonel, je n'ai pas besoin de Code pour pleurer ma mère. Je connais mes devoirs. Ils sont inscrits dans mon cœur.

— Et vous n'avez pas de Code ?

— Non.

— Mon père a raison, dit Julie. Tu devrais en avoir un.

— Les Français sont étonnants, reprit le colonel ; ils ont des lois et ils ne les connaissent pas. Sachez bien, mes enfants, que, dans toutes les circonstances un peu importantes de la vie, il faut consulter, étudier, méditer son Code, sans cela, on ne fait que des sottises. Si vous acquérez une propriété, par exemple, il est nécessaire d'apprendre les droits et les obligations du vendeur et de l'acheteur. Le Code vous les donne tout au long. Si vous vous mariez, il faut savoir sous quel régime vous ferez dresser le contrat. Quand je t'ai

Digitized by Google

mariée, Julie, j'ai eu la précaution de le faire sous le régime dotal. Victor peut dépenser, dilapider, faire de mauvaises spéculations; cela ne te regarde pas, tu n'es pas exposée.....

— Ah! merci, mon père! s'écria la jeune femme.

— Si vous vous battez en duel, vous ouvrez votre Code, et il vous montre immédiatement la peine que vous encourez. Tout, mes enfants, même nos plaisirs, la chasse, la pêche, l'amour tout est régi par le Code. Et quand je vois un grand gaillard comme Victor avouer qu'il n'en a pas.....

— Ah! pas l'amour, mon père! Le Code n'a rien à voir dans l'amour.

— Tu crois cela? Avise-toi de faire une infidélité à Victor. Attends, je vais te dire au juste combien d'années de prison cela te coûtera.

— Ah! mon bon père, il y aurait des circonstances atténuantes.

— C'est juste. On t'en tiendrait compte.

— Ne vous gênez pas, dit Victor. Tapez, tapez sur moi.

— La bête est dure. C'est pour rire, mon brave. Nous plaisantons.

— Agréablement.

— Et nous le pouvons, ajouta Julie. Tu sais, mon Victor, si je te suis fidèle. Ce n'est pas à cause de toi. Non. C'est par respect pour moi-même.

— Cela me rappelle, reprit le colonel, une aventure arrivée à Brélou, le baron de Brélou, alors qu'il était lieutenant.

— Une aventure d'amour! raconte, mon père. Ah! que je suis contente que tu sois venu.

— Brélou, le beau Brélou, comme nous disions, s'était épris, à Lisieux, d'une jeune fille de quinze ans et demi, ravissante. Notez bien : quinze ans et demi. Il se souciait peu du Code, lui. A peine s'il étudiait sa théorie. J'aurais voulu que tu visses cette petite. Un ange! Une vraie pomme d'apis en sucre! Une femme à se brûler la cervelle pour elle! Brélou m'en parle. J'étais capitaine. Méfiez-vous, lui dis-je. Détournement de mineure. Articles 354, 355 et 356 du Code pénal. Cinq ou dix ans de travaux forcés. Je connaissais déjà mon code. Brélou m'envoie promener poliment; j'étais son supérieur. Mais comme cette affaire ne regardait pas le service, je le laisse faire. Il enlève la demoiselle. Ce que j'avais prédit n'a pas manqué. Plainte, poursuite, toute une histoire. Il s'en est tiré; mais à quel prix? En épousant l'ange, la poupée en sucre. Il a fallu constituer une dot, la dot réglementaire, faire une pension aux parents, qui étaient des ouvriers tisseurs. La première année, les choses ont bien marché. Brélou était tout feu et tout flammes. Mais, un beau

Digitized by Google

jour, sa femme l'a planté là. Et depuis ce temps, sais-tu à quoi se réduit sa conversation ? Il ne sait dire que ceci : « Ah ! si j'avais connu l'article 355 ! » Regrets tardifs ! On ignore, généralement, combien la lecture du Code est utile. Au moins, Victor, vous êtes-vous conformé aux prescriptions contenues dans les articles 77 et 78 du Code civil ?

— Quelles prescriptions ?

— La déclaration du décès.

— A la mairie. On n'a pas besoin d'étudier le Code pour savoir cela. Léon s'en est probablement chargé.

— Il faut être deux.

— Ah !

— Vous êtes donc ignare comme un âne, mon pauvre Victor ?

— Ah ! colonel, vous abusez de l'état où je suis.

— Calmez-vous, mon brave. Je sais que vous n'êtes pas méchant. Je vous aime tel que vous êtes.

— Tu ferais bien, Victor, dit Julie, de voir Léon.

— Pourquoi ne vient-il pas?

— Il pleure aussi, probablement, dit le colonel sans avoir l'intention de faire une épigramme.

— Et les lettres de faire part ! s'écria Julie.

— Et tant d'autres choses ! continua le colonel. Votre mère a peut-être fait un testament olographe, conformément à l'article 969 du Code civil.

— Un testament !

— Je n'ignore pas que votre part d'héritage a été déjà faite, par avancement d'hoirie, conformément à l'article..... je ne me rappelle plus. Et, au fait, je ne suis pas un notaire, moi ! Malgré cela, Mme Guérin vous laisse peut-être quelque chose. Elle avait peut-être des économies.

— C'est possible. Elle était à même d'en faire. Pendant bien des années, elle a vécu, elle et ses quatre enfants, nous étions quatre, avec une rente viagère de 1,800 fr.

— Je ne suis plus surpris, alors, si vous mangez et buvez tant quand je vous invite à dîner. Vous comblez l'arriéré.

— Ah ! colonel !

— Que vous êtes bête ! Ne voyez-vous pas que je plaisante ? Je serais le premier à me fâcher si vous ne faisiez pas honneur à mes dîners.

— L'époque dont je parle, reprit Victor, est antérieure à celle où nous avons enfin joui de la fortune qui devait nous revenir.

— Et à laquelle vous ne vous attendiez pas, franchement.

Digitized by Google

Sans une tante et une cousine qui ont eu le bon esprit de trépasser.....

— J'aurais pu épouser ma cousine, répliqua Victor avec aplomb.

— Tu l'aimais ? demanda vivement Julie.

— Non, Julie, non, je n'ai jamais aimé que toi.

— O mon Victor !

— Julie !

— Si vous continuez, je m'en vais, dit le colonel. Vous vous ferez vos mamours quand je ne serai pas là. Je n'aime pas à tenir la chandelle.

— Bien que, d'après mes comptes, dit Victor, ma mère me doive quelques petites sommes, je n'ai pas de grandes prétentions sur ce qu'elle laisse. Vous connaissez mon cœur. J'aurais seulement désiré, je l'avoue, que ma mère léguât un souvenir à Edgard, ne fût-ce qu'une vingtaine de mille francs. Mon fils adorait sa grand'mère, et il serait bien juste.....

— Mme Guérin adorait également son petit-fils, interrompit le colonel. Il est bien probable.....

— C'est certain ! c'est certain ! s'écria Julie. Je voudrais déjà connaître le testament.

— Y en a-t-il un ? demanda le colonel.

— Je n'en sais rien, répondit Victor.

— Je ne sais pas..... je ne sais rien..... Vous êtes impatientant, mon pauvre Victor. Lisez votre Code, encore une fois, et vous saurez ce que vous avez à faire. Le Code est le seul ami qui ne vous trompe jamais; c'est le véritable guide pour toutes les circonstances de la vie, c'est la Bible moderne. D'abord, permettez-moi de vous le dire, vous auriez dû sonder les intentions de Mme Guérin. Vous n'auriez pas dû la quitter d'un seul instant depuis qu'elle était dangereusement malade. La loi, il est vrai, ne reconnaît pas les legs faits à un confesseur, à un médecin. Elle n'est pas bête, la loi. Mais il est d'autres suggestions dont il faut se défier.

— Vous auriez donc voulu que, sensible comme je le suis, j'assistasse.....

— Eh ! je suis sensible aussi, moi. Cependant, dès que ma mère a été en danger, je n'ai plus laissé approcher personne.

— Je m'en suis aperçue, dit Julie.

— Dans ton intérêt, ma fille. Après moi.....

— Et si tu te maries !....

— Je n'aurai peut-être pas d'enfants.

— Qui sait? Pendant sept ou huit ans encore.....

— Tu crois ! Flatteuse ! Il ne s'agit pas de cela. Mme Guérin avait des titres, des valeurs. A la disposition de qui cela est-il ? A la dispo-

Digitized by Google

sition d'Henriette, d'une servante. Je ne les soupçonne pas. La loi ne soupçonne personne, mais elle se défie de tout le monde. Si vous étiez volé, vous n'auriez que ce que vous méritez. Dès le moment où il a été impossible à Mme Guérin de bouger, vous deviez vous informer si les papiers importants étaient en sûreté. Dès qu'elle a eu les yeux fermés, vous deviez immédiatement, ayant les qualités exigées par l'article 909 du Code civil, requérir l'apposition des scellés. Le juge de paix de votre arrondissement ou un de ses suppléants aurait tout de suite procédé à cette formalité, conformément à l'article 912.

— Ah ! mon père, quel bonheur que tu sois venu !

— Mais maintenant, dit Victor, il n'est plus temps.

— Vous supposez donc qu'Henriette a déjà mis la main sur le trésor ?

— Je ne dis pas cela. Henriette a bien des défauts, mais.....

— Peut-être que sur le premier moment elle n'aura pas pensé à faire sa pelote.

— Vas-y vite, Victor, dit Julie, ne perds pas une minute.

— Votre mère avait-elle sa fortune en actions, en valeurs au porteur ?

— Je ne sais pas trop.

— Toujours la même réponse.

— Je vais être franc avec vous, colonel. Cette malheureuse affaire des soixante mille francs, puis des quinze mille francs prêtés par ma mère avait jeté un peu de froid entre nous.

— Vraiment ! Sans qu'il y ait de votre faute, j'espère ? J'aime qu'un fils respecte sa mère, de même qu'une fille doit respecter son père. C'est une garantie.

— Ah ! colonel, vous savez si je suis, si j'ai toujours été bon fils. Mais ma mère a eu peine à comprendre que ses fonds fussent perdus. J'ai eu beau lui dire que votre avis..... Ah ! si j'avais connu le Code ! S'explique-t-il à ce sujet ?

— On l'aurait fait s'expliquer. Il s'explique toujours quand on l'interroge.

— Quel malheur que je n'aie pas pu le citer à ma mère ! Cela lui aurait épargné un chagrin, et, peut-être, une injustice à mon égard. Quoi qu'il en soit, je suis bien sûr qu'elle aura laissé un souvenir à son petit-fils. Elle l'aimait tant.

— Eh bien, alors, faites ce qui est nécessaire. Allez prendre Léon. Que dans une heure les scellés soient apposés. Il y a urgence. Votre sœur n'a pas atteint sa majorité. Cette mesure est donc indispensable. Elle est même préservative de ses intérêts. Henriette aura be-

Digitized by Google

soin d'un tuteur. Est-ce que Paulin n'est pas à Paris ? On ne le voit plus.

— Il est à Dieppe, répondit Victor étourdiment.

— A Dieppe ! C'est là qu'habite cette bonne Flavie.

— Tu penses toujours à elle ! dit Julie en souriant. Mais M. Paulin n'est pas à Dieppe. Il est en Angleterre. Peut-être aura-t-il passé par Dieppe.

— C'est vrai, je me trompe, ajouta Victor, voyant que sa femme le regardait d'un air significatif. Paulin est en Angleterre.

— Va-t'en vite, Victor, reprit Julie ; et n'oublie pas ce que mon père t'a dit.

— Ah ! s'écria-t-il d'un ton hésitant et larmoyant, j'aimerais presque autant ne me mêler de rien, rester tranquille à pleurer ma bonne mère. Dans son idée, elle m'a donné ce qui devait me revenir. Si je n'ai pas de prétentions à élever, je ne vois pourquoi je m'embarrasserais.....

— Vous me faites de la peine, mon pauvre Victor. Qu'avez-vous à craindre ? Rien. Si votre mère lègue un souvenir à Edgard, vous le sauvegardez. Sinon.....

— Mais êtes-vous sûr que je ne me compromets pas? demanda Victor, qui pensa confusément à ses dettes envers sa mère.

— Connaissez-vous les articles 773 et suivants du Code civil ? répliqua le colonel avec impatience.

— Non.

— Etudiez-les. Vous verrez qu'il est loisible à chacun d'accepter une succession sous bénéfice d'inventaire. Si Mme Guérin vous laisse quelque chose, vous acceptez ; si elle ne laisse que des charges, vous refusez. Est-ce assez clair ? La sagesse des lois a tout prévu. Si je venais à mourir.....

— Ah ! mon père.....

— Tais-toi donc. C'est pour rire. Si je venais à mourir avec de la fortune, Julie se présenterait. Je serais son père ; elle hériterait. Si je meurs avec des dettes, elle tire sa révérence aux créanciers. Je ne suis plus son père, elle ne me connaît pas. La loi est là.

— Mais c'est admirable ! s'écria Julie. Je veux lire le Code. C'est bien plus amusant que les romans. Au moins on apprend à se tirer d'affaire. On a tous les avantages qui résultent d'une famille sans en avoir les inconvénients. C'est merveilleux. Va, mon Victor. Tu es rassuré, je pense. Va faire apposer les scellés chez ta bonne mère. »

Digitized by Google

XXXIV

Victor trouva Léon seul. Ils prirent une voiture et allèrent rue d'Anjou. Léon gardait le silence. Par moments, il détournait la tête pour essuyer une larme. Victor ne savait trop que dire. Il baissa les yeux et se renferma dans une attitude morne. Puis il tira le Code que le colonel lui avait donné et se mit à le feuilleter.

« Il y a une table des matières, murmura-t-il ; c'est bien commode. »

Les deux frères arrivèrent à la mairie et firent enregistrer, au bureau des décès, celui de leur mère. L'employé réclama vingt francs.

« Vous faites payer ! dit Victor étonné. Si j'avais su je ne vous aurais pas prévenu.

— C'est un droit d'inscription, monsieur.

— Il n'est pas mentionné dans le Code. Léon, donne dix francs. »

Léon sortit un louis de sa poche et solda. Puis il se disposa à s'éloigner.

« Ne me quitte pas, dit Victor vivement. Nous avons encore beaucoup de choses à faire.

— Oui..... les pompes funèbres..... l'église..... charge-toi de cela.

— Mais.....

— Tu n'auras rien à débourser. On ne paye pas comptant.

— Et les lettres de faire part, et..... »

Léon prit dans son portefeuille un billet de deux cents francs et le remit à son frère.

« Tu en auras plus qu'il n'en faut, » dit-il.

Victor serra le billet.

« Il y a une chose à laquelle tu ne penses pas, reprit-il, c'est l'apposition des scellés.

— Tu veux faire apposer les scellés ?

— Conformément à l'article 909 du Code civil. Nous allons requérir le juge de paix ou un de ses suppléants.

— A quoi bon ? »

Léon secoua ses pensées tristes pour ne s'occuper que de la proposition de son frère.

« Victor, lui dit-il, tu es dans le même cas que moi, tu n'as rien à prétendre sur l'héritage de notre mère. Et même, en dehors de ta part légitime, ma mère t'a plusieurs fois aidé. Je ne sais rien de

Digitized by Google

précis à ce sujet. Notre pauvre mère était trop bonne pour ébruiter le bien qu'elle faisait à ses enfants et s'en prévaloir. Toi, quand elle venait à ton secours, tu ne t'en vantais pas. Ce qu'elle a fait est bien fait. Il ne nous convient pas, surtout aujourd'hui, d'examiner et de critiquer. La fortune que ma mère laisse est à Henriette. Elle entrera tout naturellement en possession.

— Mais l'apposition des scellés est une mesure préservatrice des intérêts d'Henriette.

— Qui donc les menace? Est-ce toi?

— Ma mère lègue sans doute un souvenir à Edgard.

— Qu'appelles-tu un souvenir? Je compte moi-même en demander un. Si Henriette ne tient pas aux tableaux du salon.....

— Ah! si tu prends les tableaux, je prendrai la pendule Louis XIV, et les candélabres.

— Au revoir.

— Tu t'en vas. Et ta femme? Comment se porte-t-elle? Je ne l'ai pas vue ce matin chez toi.

— Elle est près d'Henriette.

— Ah! quelle bonne idée! Sa présence empêchera peut-être, avant l'apposition des scellés.....

— Je n'ai pas voulu que ma sœur restât seule dans de pareils moments, interrompit Léon. J'irai moi-même dîner avec elle et Noémie.

— Rue de la Pépinière!

— Oui. Pauvre mère! Ce sera le dernier repas auquel elle présidera. Quelle leçon que la mort! Comme elle nous enseigne à jouir de la vie! Je veux voir ma mère, je veux passer quelques heures auprès d'elle, comme autrefois. Il me semble que ce que j'ai de meilleur en moi s'en va, meurt, et que je ne pourrai le retenir qu'en priant celle à qui je le dois de me le conserver. Je ne fais que penser à elle. Je la vois encore, telle qu'elle était à Quatre-Vents, nous entourant tous les quatre de sa sollicitude incessante. Nous avons dû lui causer bien des chagrins, bien des tourments. Elle nous pardonnait toujours. Sa bonté était inépuisable. Et elle est morte! Ah! c'est seulement maintenant que je sens quelle perte nous avons faite!

— Et tu auras le courage de manger dans l'appartement où.....

— Est-ce que tu ne manges plus, toi?

— Peu. Et j'ai bien soin de ne pas songer.....

— Tu m'as donné ta vie, ton lait, tes soins, ta fortune, reprit Léon. J'irai une dernière fois, ma bonne mère, m'asseoir à ta table. Tu n'as pas créé un lâche. Tu m'as appris à vivre, tu m'apprendras

Digitized by Google

à mourir. Je regarderai la mort en face, et quand elle viendra frapper à ma porte, elle me trouvera prêt.

— Viens donc chez le juge de paix, dit Victor en cherchant à entraîner son frère. Tiens, c'est là. S'il y avait loin à aller, je comprendrais ton hésitation. Mais nous n'avons qu'une porte à ouvrir. Rappelle-toi qu'Henriette est mineure, en vertu de l'art. 388 du Code civil. Veux-tu lire l'article? « Le mineur est l'individu de l'un et de l'autre sexe qui n'a point encore l'âge de vingt et un ans accomplis. » C'est clair. Il n'y a pas moyen de s'y tromper. Henriette est mineure; il lui faudra un tuteur. Par conséquent, dans son intérêt..... »

Ils étaient sous le péristyle de la mairie. Léon dit à son frère :

« Crois-moi, Victor, renonce à ton idée. Elle est inutile. Elle est offensante pour la mémoire de notre mère, pour Henriette, et principalement pour toi. Ecoute-moi donc. Qui vas-tu trouver chez notre mère? Une morte et des femmes en pleurs. C'est sacré, cela. Toute profanation est un crime, une honte. Oseras-tu introduire des gens de justice entre un cadavre, un prêtre et des femmes à genoux?

— Des phrases! Tu fais le sensible!

— On ne perd pas sa mère tous les jours. Je t'en prie, ne fais pas cela.

— Mais le colonel.....

— Le colonel te l'a conseillé?

— Oui.

— Que ne le disais-tu tout de suite? Je m'étonnais effectivement que cette initiative fût de toi. Tu es bête, mais tu ne commettrais pas de petites infamies pareilles sans y être poussé.

— Léon!

— Je te laisse à tes inspirations, ou plutôt aux inspirations du colonel. Tu aurais dû m'avertir qu'il était derrière toi. Je n'aurais pas insisté. Obéis, mon cher, obéis. Ton pain est là.

— Mon pain! On n'a que cela à me dire! C'est ridicule, à la fin. Léon! Il s'en va. Qu'il fasse comme il voudra. J'ai qualité pour agir. Je comprends son obstination; il a l'air d'être étouffé par les grands sentiments parce qu'il n'a rien à espérer. Il n'a pas de fils, lui, pas de fils auquel on puisse léguer un souvenir. »

XXXV

Quelquefois, dans une excursion de campagne, le pied glisse sur un rocher humide. On tombe, on roule, puis la chute devient plus

Digitized by Google

rapide. On n'a plus le temps de penser, de se reconnaître. On sent vaguement sa tête heurtée contre la pierre, ses membres déchirés et rompus. On n'a qu'une perception trouble du précipice, de l'abîme. On jette un cri désespéré dans le silence et l'on s'imagine que l'on va mourir. Puis, tout à coup, on s'aperçoit qu'on n'est pas mort, que le sol est solide et résiste, qu'on est sauvé par cela même qu'on a roulé jusqu'au fond de l'abîme. Et alors, la nature le veut ainsi, le premier sentiment éprouvé est une instinctive réaction de vitalité et d'énergie. La douleur est semblable à ces précipices. On y tombe en fermant les yeux pour ne les rouvrir jamais; on reprend des forces dès qu'on en touche le fond. Toute meurtrie de corps et d'âme par la mort de sa mère, Henriette n'entrevoyait plus sa situation présente que comme à travers un brouillard. Ce qui lui restait de lucidité dans le cœur se transformait en regrets, en hommages, montait comme un flot d'encens pur pour communiquer encore avec celle qu'elle avait perdue. Le lit d'agonie d'un père ou d'une mère est un autel sublime où resplendissent toutes les religions. Là, ces figures immobiles et glacées parlent un langage qui n'est plus celui de la terre, et donnent, du haut de l'immortalité, leurs derniers enseignements. Toute leur vie écoulée flotte au-dessus d'elles, comme des nuages qui défilent un à un et se fondent dans l'âme des enfants en exhortations et en exemples. Si le spectacle de la mort inspire parfois cette philosophie brutale, matérielle, qui conseille d'épuiser toutes les coupes du plaisir, puisque l'existence est si courte, il attire aussi, et avec plus de force, vers les horizons voilés où coulent les sources mystérieuses de la vie éternelle. L'éternité! la vérité! la lumière! Ce ne sont pas là les cris de l'orgueil humain. Ces mots divins s'échappent, comme un adieu plein de consolations et d'espérances, des lèvres inanimées et entr'ouvertes de ceux qu'on a aimés.

Dans la maison de la rue de la Pépinière, le silence n'était troublé que par les prières de Noémie. Ces prières retentissaient, monotones et continues, comme un glas funèbre, comme les invocations sépulcrales des trappistes arrachés au sommeil pour se prosterner devant Dieu. Tantôt sourdes et pressées, tantôt lentes et éclatantes, elles étaient plus effrayantes que la mort même; elles semblaient s'élever sur les ailes de la folie et planer avec elle comme des fantômes terrifiants. Prise de vertige, épouvantée, affolée, Henriette demanda plusieurs fois à sa belle-sœur de prier plus bas.

« Dieu ne m'entendrait point, » répliqua Noémie sans s'interrompre.

La jeune fille finit par s'accoutumer à cette psalmodie lugubre. Assise sur une chaise basse, anéantie, écrasée, elle s'abandonnait à

Digitized by Google

sa douleur en la rompant quelquefois par d'invincibles élans de tendresse et de foi religieuse. Sophie s'approchait par moments, et, sans rien dire, elle embrassait Henriette. Sophie était bien changée. En quelques jours, elle avait vieilli de dix ans. Ses cheveux, dont elle n'avait pas pris soin depuis la maladie de Mme Guérin, se séparaient sous son bonnet en mèches sèches. Ses lèvres étaient blanches, éraillées. Ses dents se déchaussaient comme si les gencives n'eussent plus eu de sang. Ses yeux étaient creusés; ses paupières rouges et enflammées. Elle allait et venait dans l'appartement comme un corps sans âme. Voulant se faire belle pour le lendemain, elle avait essayé de préparer des hardes. Mais sa vue s'obscurcissait à chaque instant, ses doigts semblaient paralysés. Elle avait coupé des cheveux de Mme Guérin. Elle se cachait dans un coin pour les presser sur ses lèvres. Puis elle venait embrasser Henriette. Puis elle s'arrêtait subitement, attentive, immobile, et écoutait longuement les prières de Noémie. Cette récitation paraissait lui faire plaisir.

On sonna. C'étaient Victor, le suppléant du juge de paix et un commis. Sophie regarda ces deux derniers avec étonnement. Victor leur montra la porte du salon en les priant d'entrer.

« Où allez-vous? dit Sophie. Des médecins, il n'y en a plus besoin. Vous n'êtes pas des prêtres? »

Le juge et le commis gardèrent le silence.

« Ces messieurs, dit Victor, vont procéder à l'apposition des scellés, en vertu de l'article.....

— Des hommes de loi! Des hommes de loi ici! Pourquoi faire?

— Peu vous importe, Sophie.

— Des hommes de loi! Vous n'entendez donc pas qu'on dit les prières des morts. Allez-vous-en, messieurs. Vous reviendrez.

— Nous sommes requis, dit le juge.....

— Par qui?

— Par monsieur. En sa qualité d'héritier.....

— Héritier! Victor, votre mère n'est pas encore refoidie.

— C'est la servante, messieurs, dit Victor. Excusez-la.

— Oui, je suis la servante, répliqua Sophie en barrant la porte, et vous ne passerez pas.

— Elle s'oppose à l'exécution de la loi, dit Victor. Elle a sans doute détourné quelque chose. »

Au bruit des voix, Noémie était accourue sur la pointe du pied. Elle revint vivement près d'Henriette et lui dit, d'un air à la fois charmé et effrayé de cet événement nouveau :

« Henriette! Les juges! Les juges! »

La jeune fille se leva et vint dans la salle à manger. Sophie, qui

Digitized by Google

défendait le terrain, s'écarta devant elle. Son jeune visage était tellement empreint de tristesse, de douceur et de dignité que la discussion s'apaisa immédiatement. Les juges s'inclinèrent. Le plus âgé et le plus élevé en grade, voyant qu'Henriette fixait sur lui ses regards voilés de pleurs comme pour interroger, lui dit :

« La loi, mademoiselle, impose des devoirs souvent cruels. Je regrette profondément d'avoir à vous troubler dans vos larmes. Ne saviez-vous pas que je devais venir?

— Non, monsieur.

— Ce n'est pas de votre assentiment que je suis appelé?

— Non, monsieur.

— Prends bien garde! Prends bien garde! murmura Noémie. Ce sont des juges.

— Je comprends alors votre étonnement, reprit le magistrat. Soyez sûre, mademoiselle, que je mettrai, dans l'accomplissement de mon mandat, toute la diligence compatible.....

— Monsieur, dit Henriette, de quoi est-il question?

— Vous auriez dû prévenir votre sœur, dit le juge en se tournant vers Victor.

— Croirais-tu, Henriette, dit Sophie, qu'on vient mettre les scellés?

— Les scellés! répéta Noémie en souriant d'une façon enfantine comme si elle se fût enorgueillie de sa science; je sais ce que c'est. On met des bandes de ruban en fil blanc, avec de grands cachets rouges. J'en ai vu chez un paysan qui avait tué sa femme. Mais on ne peut pas en mettre ici. Mme Guérin est encore là. On ne peut pas la mettre sous les scellés.

— On ne l'y mettra pas, répliqua Victor, que cette opposition confirmait dans ses intentions, mais embarrassait un peu. Ma bonne mère n'a rien à craindre.

— Monsieur, dit Henriette, vous êtes peut-être père et chrétien.

— Sans aucun doute, mademoiselle.

— Vous comprendrez qu'une fille ne doit songer qu'à Dieu quand elle vient de perdre sa mère.

— Je le comprends si bien, mademoiselle, que je me serais déjà retiré si cela ne dépendait que de moi.

— De qui cela dépend-il?

— De monsieur.

— Victor! »

Elle joignit les mains avec une expression suppliante.

« Mais, dit Victor, c'est dans ton intérêt.....

— Dans mon intérêt! Alors je refuse, je renonce. Que mes intérêts périssent et que ma mère soit respectée! »

Digitized by Google

Le juge se tourna vers Victor comme pour le questionner, et, en même temps, l'exhorter à surseoir. Victor baissa les yeux et songea à ce que dirait le colonel si son gendre revenait près de lui sans avoir rempli sa mission.

« Monsieur, dit-il, je serais désolé de vous avoir dérangé pour rien, et.....

—Vous requérez formellement mon ministère? interrompit le juge.

—Oui, monsieur. Ma sœur est mineure. J'ai des devoirs.....

—C'est bien. La mesure que vous exigez va être prise.

—Je n'ai pas le droit de l'empêcher? demanda Henriette avec fermeté.

—Non, mademoiselle; et votre frère a le droit de la faire accomplir immédiatement après le décès.

—Henriette, dit tout bas Noémie, ne résiste pas aux juges. Je t'en prie, ne résiste pas. Tu ne sais pas à quoi tu t'exposes. »

Cette jeune femme timorée trouvait parfois, dans son cœur doux et inoffensif, des délicatesses ingénues et touchantes. Elle se pencha vers sa belle-sœur et ajouta :

« Rassure-toi, Henriette; ta mère ne s'offensera pas. Je lui ai mis un mouchoir sur la figure. Elle ne verra rien de ce qu'on va faire. »

Les juges et Victor entrèrent dans la chambre. On ne peut pas dire que ces événements amusaient Noémie; mais ils l'arrachaient à son propre néant, la pauvre femme, et, par conséquent, la captivaient. Elle oublia même ses prières, et suivit avec une curiosité naïve ce spectacle inattendu. Dans le salon, l'une à côté de l'autre, Henriette et Sophie semblaient protester par leur attitude. On voit parfois, dans les campagnes, des paysans qui regardent brûler leur maison. Le feu les en a chassés. Ils sont là, à quelques pas, mornes, demi-nus, contemplant leur ruine sans se plaindre et sans maudire, accablés par un pouvoir trop fort, trop éloigné d'eux pour qu'ils puissent lui résister ou l'invoquer. Telles étaient Henriette et Sophie. Pour ces cœurs simples et fiers, la mémoire de Mme Guérin paraissait souillée, profanée. Et cependant, il fallait subir cette honte, cet abandon, ce déchirement de tout ce qu'il y a de saint et de sacré autour du lit d'une morte.

« Sophie! » cria soudain Victor d'une voix impérative.

Sophie s'avança machinalement, raide comme un automate.

« Pardon si j'ai recours à vous, dit le juge avec politesse. Votre présence nous est nécessaire. Veuillez ouvrir les armoires. »

Le commis y jeta les yeux et inscrivit une description sommaire

Digitized by Google

des effets qu'elles contenaient. Les papiers étaient renfermés dans une armoire à glace.

« Il n'y a pas de papiers importants autre part ? demanda le juge.

— Non, monsieur, répondit Sophie.

— La servante a raison, ajouta Victor. Ma mère serrait là ses valeurs.

— Alors n'approchez pas, monsieur, répliqua le juge, qui sembla saisir avec empressement cette occasion de dire quelque chose de désagréable à Victor. Où la défunte mettait-elle son argent ?

— Là, dit Sophie ; dans cette boîte du Japon. »

Le juge y trouva effectivement trois billets de banque de cent francs et quelques louis. Il fit mentionner la somme sur son procès-verbal et la remit à Sophie. Victor ne se permit aucune observation. Il se contenta de dire :

« Songez, Sophie, que vous êtes responsable.

— Existe-t-il un testament ? demanda le juge.

— Oui, monsieur. Il y en a un.

— Ah ! je le savais bien, s'écria Victor.

— Avez-vous connaissance de l'endroit où il est déposé ? reprit le juge.

— Oui, monsieur, le voilà.

— Voyons ! » dit Victor.

Le juge en prit possession et ajouta :

« Aux termes de la loi, ce testament reste entre mes mains.....

— Ne le perdez pas ! interrompit Victor.

— Il sera déposé, aux jour et heure que je désignerai ultérieurement, entre les mains de M. le président du tribunal de première instance de la Seine.

— Ne pourrait-on connaître, monsieur le juge de paix ?....

— Victor ! » s'écria Sophie en le saisissant par le bras et en l'entraînant vers le lit de Mme Guérin.

Puis elle s'arrêta, elle le lâcha.

« Une innocente vous a voilé la face, pauvre mère, reprit-elle, elle a bien fait. Ne regardez pas. N'écoutez pas.

— Il y a longtemps que vous êtes au service de Mme Guérin ? demanda le juge avec émotion.

— Vingt ans, monsieur. Et, sans mon Henriette, je voudrais bien être morte, pour ne pas voir ce que je vois aujourd'hui.

— Et ce que nous voyons malheureusement tous les jours, murmura le juge.

— Monsieur, dit Victor, conformément à l'article 914 du Code civil, je vous serai bien obligé de vouloir bien demander aux personnes présentes si elles n'ont rien détourné.

Digitized by Google

— Vous avez raison. Jurez que vous n'avez rien dérobé aux biens de la succession.

— Moi, monsieur ?

— Vous-même. Je vais recevoir votre déclaration et votre serment.

— Si c'est pour donner l'exemple, c'est différent, répliqua Victor. Mais il n'est pas question de moi. Il s'agit des personnes qui sont restées.....

— N'insultez pas d'honnêtes gens, interrompit le juge ; votre droit ne va pas jusques-là. »

Après avoir apposé les scellés sur l'armoire à glace seulement, il en constitua Sophie la gardienne.

« Et faites bien attention, Sophie, dit Victor. Vous savez les peines encourues par le bris de scellés ? La prison.

— La prison ! répéta Sophie. La prison !.... »

L'indignation et la colère lui coupèrent la parole.

Le juge de paix revint au salon et lut à haute voix son procès-verbal. Quand il arriva à l'article relatant que les assistants n'ont rien diverti ou détourné directement ni indirectement, Noémie tressaillit, fut saisie de remords, d'une terreur subite, fondit en larmes, balbutia et dit enfin plus clairement :

« Messieurs les juges, je m'accuse.

— Vous ! dit Victor avec étonnement. Parlez. Je savais bien qu'il y avait quelque chose. Que tous les coupables se nomment ! S'ils se taisent, nommez-les.

— Je ne veux pas qu'Henriette soit inquiétée, messieurs les juges. Je m'accuse. J'ai détourné..... non, pas détourné, mais enfin, on s'apercevra tôt ou tard qu'elle manque.

— Quoi ? demanda le juge avec douceur. Expliquez-vous, madame.

— Je rembourserai. Léon ne me grondera pas. Il est si bon ! Ce n'est pas surprenant, messieurs les juges, car il est le fils d'une sainte. Je ne veux pas qu'Henriette subisse la peine de ma faute. Je ne veux pas qu'elle aille en prison.

— En prison ! dit Victor. C'est donc bien grave ? Je m'en doutais.

— Il y a une heure..... Oui, on s'apercevrait qu'elle manque et j'aime mieux tout vous dire. J'ai cassé une carafe.

— Ce n'est que cela ! » dit Victor désappointé.

Le commis eut peine à maîtriser un mouvement d'hilarité. Le juge, voyant bien vite qu'on ne se moquait pas de lui, s'empressa de rassurer Noémie sur ce détournement sans importance et refusa,

Digitized by Google

malgré ses instances, d'en faire mention au procès-verbal. Puis, s'approchant d'Henriette, il s'inclina devant elle et lui dit :

« Ma tâche est terminée, mademoiselle. Jamais elle ne m'a paru plus pénible qu'aujourd'hui. Une seule chose a pu l'adoucir : c'est de reconnaître en vous des sentiments tels que tous les pères seraient heureux d'en rencontrer chez leurs filles. »

Victor le reconduisit jusqu'à la porte d'entrée, cherchant, sans le trouver, un compliment à lui adresser.

« Sortez d'ici ! sortez d'ici ! » dit Sophie en le poussant.

Il se vit au dehors et n'en fut pas précisément fâché, ayant encore quelques questions à faire au juge de paix, relativement à l'ouverture du testament. Il le rejoignit au bas de l'escalier et lui dit, pour entrer en matière :

« Je vous remercie beaucoup d'être venu, monsieur ; je suis plus tranquille à présent. »

Le juge ne répondit pas. Voulant s'attirer ses bonnes grâces, Victor ajouta :

« Connaissez-vous le colonel Rochambeau ?

— Non.

— Je suis son gendre.

— Je lui en fais mon compliment. »

Le juge salua et s'éloigna avec son commis.

HIPPOLYTE AUDEVAL.

(*La 7e partie à la prochaine livraison*).

Digitized by Google

LES

GÉNÉRATIONS SPONTANÉES

ET LES

CORPUSCULES ORGANISÉS DE L'ATMOSPHÈRE

HÉTÉROGÉNIE ET PANSPERMIE

Une couche de moisissures blanches apparaît rapidement sur l'encre qui séjourne au contact de l'air ; la farine humide se couvre d'une mousse verdâtre ; dans le jus de tous les fruits sucrés exposé à l'air se développe une végétation microscopique, la liqueur douceâtre éprouve une modification profonde et se transforme en une boisson spiritueuse ; de l'eau dans laquelle macère une poignée de foin se peuple d'infusoires, ils vont, viennent, tournent, se poursuivent, se dévorent et présentent à l'œil armé du microscope un spectacle aussi varié qu'attrayant.

Qu'un esprit superficiel ne rejette pas ces infiniment petits dans le domaine réservé de la science, et ne croie pas qu'ils n'intéressent qu'une vaine curiosité. — Il n'est pas un phénomène chimique qui touche de plus près à la vie de chaque jour que la fermentation parfois déterminée, toujours accompagnée par ces êtres microscopiques. — C'est elle que mettent en œuvre le boulanger, le brasseur et le vigneron ; sous son influence mystérieuse, la pâte de la farine lève, s'aère, et nous donne le pain ; l'infusion d'orge germée, le jus des raisins écrasés se peuplent de végétaux microscopiques et bientôt

Digitized by Google

les liquides se troublent, s'échauffent, bouillonnent ; des cuviers se dégagent des torrents de gaz carbonique, la bière et le vin prennent naissance. On serait tenté d'abord de bénir la force qui préside à ces métamorphoses, si tout à coup elle ne changeait d'aspect ; d'alliée elle devient ennemie et lance la mort sous une forme d'autant plus terrible qu'elle est insaisissable. — Des marais s'élèvent silencieusement des effluves morbides ; la fièvre, la peste, le choléra planent sur la cité ; les spores, les œufs de ces ferments microscopiques, germes des maladies mortelles, suspendus invisibles dans l'atmosphère, flottent d'un lieu à l'autre, puis, tout à coup, repliant leurs ailes, s'abattent sur leurs victimes; leur attaque est sûre, leur contact est mortel, leur sombre légion décime en quelques jours une population naguère joyeuse et florissante.

D'où viennent ces effluves morbides, ces germes, ces végétaux microscopiques, ces infusoires dont la science cherche à pénétrer les fonctions aussi bien que l'origine? Sont-ils engendrés par la matière dans laquelle on les voit apparaître ? Tout corps en décomposition peut-il produire ces êtres nouveaux, dont le rôle nous touche de si près, ou bien, comme les végétaux et les animaux dont nous pouvons suivre la filiation, proviennent-ils de parents semblables à eux? Tout être, suivant l'expression ancienne, vient-il d'un œuf, ou bien assistons-nous journellement à une sorte de création, et la matière peut-elle s'organiser sous nos yeux pour donner naissance à de nouveaux êtres vivants ?

Telle est la question qui s'agite aujourd'hui devant le monde savant et qui, toujours soulevée, jamais résolue, semble devoir périodiquement être remise en discussion. Elle est, en effet, difficile à éclaircir, les voiles dont elle s'entoure sont pénibles à soulever ; il faut, à celui qui espère clore cette vieille discussion, les longues études du naturaliste, la patience et la sagacité du micrographe, l'habileté expérimentale du chimiste, mais le but à atteindre est fait pour enflammer les courages d'une noble ambition, car au vainqueur reviendra une belle part de ces lauriers sans tache que font fleurir les découvertes scientifiques. Non-seulement l'étude des fermentations peut guider plusieurs de nos industries les plus importantes, perfectionner la fabrication des produits alimentaires les plus usuels, elle touche encore aux plus hautes spéculations auxquelles s'élève l'esprit humain. Son ambition, depuis l'antiquité la plus reculée, a toujours été d'imaginer un système du monde ; nous voulons savoir l'origine du globe que nous habitons ; nous voulons que le géologue nous décrive les bouleversements dont notre planète a été le théâtre ; sur ce globe, nous voyons apparaître la vie et nous cherchons à quelle source mystérieuse et féconde

Digitized by Google

elle a été puisée ; enfin à chacune des grandes révolutions qui successivement modifièrent la surface de la terre apparaissent de nouveaux êtres vivants qui posent devant nous le grand problème de l'origine des espèces.

La vie n'est-elle qu'une modification des forces physiques que nous voyons chaque jour fonctionner ici-bas? Animant d'abord les formes les plus simples, les organismes les plus élémentaires, dont les terrains anciens nous offrent les dépouilles, elle s'incarne plus tard dans des organismes plus complexes et plus parfaits. De même que nous voyons une peuplade d'abord groupée autour de quelques huttes, n'ayant pour se défendre contre les bêtes fauves que des silex grossièrement façonnés, devenir par la suite des temps une riche nation, qui couvre toute une contrée d'un réseau de chemins de fer, et qui lance ses navires d'un pôle à l'autre, de même, la force qui anime les êtres vivants eux-mêmes semble obéir à cette mystérieuse loi qui les pousse vers la perfection; il paraît être dans son essence même de passer des êtres les plus simples aux plus parfaits et d'arriver, par une sorte de développement régulier de la mousse et de l'infusoire, jusqu'au chêne et au mammifère. Pouvons-nous assister à quelques-unes des métamorphoses qu'exige l'audacieuse hypothèse que soutenait de Blainville? Pouvons-nous surtout saisir le passage de la matière minérale à la matière organisée? Les infusoires qui s'agitent sous la lentille du microscope sont-ils la première manifestation de la vie, une des premières étapes vers l'être plus complet, comme l'humble chenille est la première forme du brillant papillon?

Si la doctrine des générations spontanées est une réalité, si la matière est susceptible de s'organiser et de prendre vie, un grand pas est fait dans la compréhension des phénomènes généraux de l'univers; la matière brute se lie pour ainsi dire à l'être organisé, car, malgré les protestations des partisans actuels de l'hétérogénie, il est certain que les moisissures et les infusoires apparaissent dans des matières qui n'ont jamais vécu. Si, en outre, la transformation des espèces est possible, si le système de M. Darwin non plus retenu dans les sages limites où il l'enferme, trop timidement suivant quelques-uns, peut être considérablement étendu; si non-seulement comme tout porte à le croire, les espèces appartenant au même genre dérivent d'un type unique, tellement que, par exemple, les espèces chien, loup, renard et chacal, proviennent d'une souche commune aujourd'hui inconnue ; mais si les types eux-mêmes ont pu se perfectionner et s'élever peu à peu par une chaîne continue qui, commençant à l'infusoire, se terminerait au mammifère, de sorte que l'étincelle vitale, apparaissant d'abord dans l'être inférieur

Digitized by Google

par le jeu des forces physiques, se serait transmise d'espèce en espèce jusqu'à l'homme, l'apparition de celui-ci sur la terre n'est plus que la manifestation régulière d'une force continue : l'homme n'apparaît pas tout à coup sur la scène du monde, comme s'il sortait du dessous d'un théâtre ; il est le suprême effort de la nature perfectionnant son œuvre dans la suite des temps. La brillante théorie des générations spontanées, le système de transformation des espèces les unes dans les autres nous fournissent donc une première idée du système du monde, et puisque l'esprit s'efforçant de pénétrer l'origine des choses, peut, à la rigueur, dissiper une partie de l'obscurité qui l'accable et entrevoir une première lueur en admettant la génération spontanée, en proclamant la transformation des espèces, n'est-ce pas là une raison sérieuse en faveur de la réalité de ces deux idées, et ne peut-on tirer des avantages qu'elles présentent pour la compréhension du système du monde un argument en leur faveur ?

Rien ne serait plus fatal pour l'avancement des connaissances humaines qu'un pareil mode de raisonner.

Rien ne serait plus contraire à une saine méthode de philosopher que de conclure *à priori* et d'admettre certains faits physiques sous prétexte qu'ils sont nécessaires à l'édification de tout un système. La méthode expérimentale est tout autre : elle doit procéder du connu à l'inconnu et accepter les faits qu'elle découvre sans se préoccuper des conséquences; elle ne doit pas s'enquérir de ce qui adviendra si on démontre qu'il existe des générations spontanées ; elle ne doit pas savoir si ses essais seront favorables aux idées matérialistes, ou s'ils fourniront de nouveaux arguments contre les athées ; elle doit simplement expérimenter, imaginer une série d'interrogations directes à la nature et conclure d'après les réponses, sans parti pris comme sans faiblesse. C'est donc à tort, suivant nous, qu'on a voulu obscurcir une question d'histoire naturelle de toute une métaphysique ; d'autant plus à tort que le débat pendant aujourd'hui devant l'Académie et le public savant ne s'élève pas à la hauteur à laquelle il pourrait atteindre. Les partisans actuels de l'hétérogénie [1] ne cherchent pas à démontrer qu'une matière inerte peut s'organiser et vivre, mais ils pensent seulement qu'une matière ayant appartenu à un être vivant conserve après la dissolution de l'organisme qui la renfermait une certaine vie latente, qui peut apparaître

[1] Ἑτερόγονον (animal né de parents non semblables à lui); on désigne sous le nom d'*hétérogénie* l'opinion qui soutient que les êtres vivants ne proviennent pas tous d'une filiation directe; l'opinion contraire, la *panspermie* fait venir *tous* les êtres de *germes* provenant eux-mêmes de végétaux et d'animaux semblables à ceux qui en naîtront.

Digitized by Google

de nouveau sous une forme plus ou moins compliquée. Les conclusions auxquelles, sans doute, voudraient arriver les partisans de la génération spontanée ne sont donc pas en cause aujourd'hui ; ce n'est pas, nous le répétons, une création de la vie que les hétérogénistes prétendent observer, c'est seulement son passage d'une matière provenant d'un être vivant à un nouvel être complétement différent du précédent, qui s'organise sous l'influence de la force vitale dont les débris d'un être antérieur sont encore animés.

Circonscrite dans la physiologie, l'hétérogénie est cependant encore une magnifique étude. Il s'agit de savoir si la nature procède, pour la création des êtres, par deux méthodes différentes. Les grands animaux, tous ceux dont les fonctions nous sont bien connues, naissent de parents semblables à eux ; les végétaux d'une structure complexe se reproduisent encore de la même façon, et personne ne soupçonnera, en voyant apparaître au milieu des épis dorés du froment, les pétales du bleuet ou la rouge corolle du coquelicot, que bleuet et coquelicot ont apparu spontanément, mais tout le monde admettra qu'une graine apportée par le vent ou mêlée à la semence du froment lui-même a été le germe de ces deux plantes. Eh bien, pour les animaux ou les végétaux microscopiques, il n'en serait plus ainsi : ils pourraient naître sans parents, et la matière déjà animée d'une vie antérieure leur donnerait naissance.

Pour triompher, l'une des opinions doit démontrer que la nature, toujours simple dans ses procédés, n'a adopté qu'un seul mode de reproduction pour tous les êtres vivants ; pour vaincre, au contraire, l'autre suit l'organisation de la matière et saisit la vie dans son berceau, au moment où elle anime les plus humbles de ses créations. Devant cette tâche attrayante, les fatigues et les veilles disparaissent. L'œil fixé au microscope, le naturaliste observe les évolutions de ces petits êtres dont il doit saisir l'origine. Il y revient sans cesse, assistant à leur succession, espérant toujours percer quelques nouveaux mystères dans ce monde placé à la limite de nos moyens d'observation. Arrêté là sur le bord de l'abîme où s'agite l'infiniment petit, le chercheur éprouve toutes les jouissances et toutes les déceptions qui tour à tour enchantent et désespèrent aussi l'astronome lorsqu'il veut sonder les mystères de l'infiniment grand. Si puissant qu'il soit, le microscope nous abandonne bientôt : comme celle du télescope, sa puissance est limitée, et la goutte d'eau recèle des mystères aussi impénétrables que la profondeur des cieux. C'est cependant avec ces armes insuffisantes qu'il faut vaincre et triompher, à force de sagacité, des obscurités d'un sujet délicat, difficile, et sur lequel se séparent complétement des esprits éminents et convaincus.

Digitized by Google

M. Pouchet à Rouen, MM. Joly et Musset à Toulouse et à Bordeaux, soutiennent hardiment le drapeau de l'hétérogénie, et récemment, au milieu d'une jeunesse ardente et passionnée, M. Joly défendait sa cause avec une grande habileté de parole, dans l'amphithéâtre de l'Ecole de Médecine; à Paris, l'Académie des sciences presque toute entière, M. Milne Edwards, M. Flourens, combattent leurs adversaires par d'habiles raisonnements; M. Pasteur apporte à leur aide des expériences précises et rigoureuses; M. Lemaire d'ingénieuses investigations; tout récemment enfin, M. Coste, amenant la question sur le terrain de l'embryogénie qui lui est familier, attaque vivement le naturaliste de Rouen; la bataille est donc engagée sur toute la ligne; nous allons y conduire le lecteur.

I

A l'origine, l'esprit humain attribue un effet à la cause qui lui apparaît comme la plus immédiatement probable. Si chaque jour le soleil se lève à l'orient et se couche à l'ouest dans les nuages empourprés, c'est qu'il tourne autour de la terre; si l'aiguille aimantée se dirige vers le nord, c'est que le pôle recèle une grosse masse de fer qui l'attire; les anciens, les philosophes du moyen âge voient les animalcules accompagner toutes les putréfactions: ils en concluent que la putréfaction engendre ces animalcules, bientôt l'imagination s'en mêle, et au XVIIe siècle Van Helmont peut écrire: « L'eau de fontaine la plus pure, mise dans un vase imprégné de l'odeur des ferments, se moisit et engendre des vers. Les odeurs qui s'élèvent du fond des marais produisent des grenouilles, des sangsues, des herbes. Creusez un trou dans une brique, mettez-y de l'herbe de basilic pilée, appliquez une seconde brique sur la première, de façon que le trou soit parfaitement couvert, exposez les deux briques au soleil, et au bout de quelques jours, l'odeur du basilic, agissant comme ferment, changera l'herbe en véritables scorpions. » — Plus loin, Van Helmont indique le moyen de faire naître des souris; d'autres donnaient des procédés convenables pour faire produire des grenouilles au limon des marais ou des anguilles à l'eau des rivières.

De pareilles erreurs, des méprises aussi grossières devaient bientôt disparaître devant l'esprit d'examen qui s'empara de l'Europe au XVIIIe siècle; mais s'il était aisé de convaincre tout le monde qu'un paquet de linge sale n'engendre pas de souris, si Redi, en couvrant la viande avant sa putréfaction avec une gaze montra que, les mouches ne pouvant plus y aller déposer leurs œufs, les vers n'y

Digitized by Google

prenaient plus naissance, la doctrine des générations spontanées n'en resta pas moins dans la science. La découverte du microscope permit, en effet, de constater la présence dans les infusions d'êtres variés, animaux ou végétaux, dont il devenait d'autant plus difficile de suivre la filiation directe que les moyens d'observation devenaient plus insuffisants. La génération spontanée, qui ne pouvait se soutenir pour les animaux ou les végétaux faciles à observer, réfugiée dans l'apparition des êtres microscopiques, continua d'y régner en souveraine, et Buffon lui donna son appui. Il supposait que la matière des êtres organisés conserve après la mort un reste de vitalité, et que la vie réside dans les dernières molécules des tissus ; lorsque la mort arrive, ces molécules mises en liberté échappent au moule dont elles faisaient partie pour pénétrer dans un autre moule et former un autre corps vivant.

Buffon n'appuyait pas son opinion sur de simples hypothèses, mais bien sur des expériences dues surtout à un naturaliste anglais, au célèbre Needham.—Celles-ci toutefois ne tardèrent pas à être combattues par l'abbé Spallanzani, l'un des physiologistes les plus distingués dont puisse s'enorgueillir l'Université de Pavie; il est curieux de voir que les méthodes qui sont employées encore aujourd'hui dans ces délicates expériences de génération spontanée avaient été imaginées il y a déjà cent ans dans la première discussion qu'engagèrent Needham et Spallanzani.—A Needham soutenant que les petits êtres vivants des infusions naissent de la matière même de ces infusions, Spallanzani opposait l'existence dans l'air et dans l'infusion même de germes pouvant donner naissance aux infusoires ; aussi essayait-il de les détruire au moyen du feu. Dans des ballons, il introduisait de l'eau, de l'air, une matière susceptible de se putréfier, puis il fermait le ballon en soudant le verre à lui-même ; dans ces conditions la vie ne tardait pas à se manifester et des infusoires nombreux étaient bientôt décélés par l'étude microscopique ; mais après s'être assuré par cette expérience que l'infusion était convenable pour que des animaux pussent y vivre, Spallanzani chauffait ses ballons fermés de façon à déterminer la mort des germes qui pouvaient exister dans l'air, ou qui avaient pu être amenés dans l'eau par la matière putrescible elle-même ; dans ces nouvelles conditions, les infusions restaient stériles ; or, pour détruire toute trace de vie dans les infusions, Spallanzani avait été obligé de les chauffer à l'ébullition pendant trois quart d'heure ou une heure ; aussi Needham pouvait-il lui objecter « que de la façon dont il a traité et mis à la torture les infusions végétales, il est visible que non-seulement il a beaucoup affaibli ou peut-être totalement anéanti la *force végétative* des substances infusées, mais aussi qu'il a entièrement

Digitized by Google

corrompu par les exhalaisons et par l'ardeur du feu, la petite portion d'air qui restait encore dans les fioles. Il n'est pas étonnant par conséquent que ses infusions n'aient plus donné aucun signe de vie. »

Or, les expériences de Spallanzani sont de 1776. On connaissait alors la composition de l'air, mais on n'était pas armé d'appareils convenables pour l'analyser facilement, et les conclusions du physiologiste de Pavie n'étaient pas à l'abri de toute critique, car on pouvait très bien admettre que, pendant la longue ébullition qu'il faisait subir à une matière organique déjà en décomposition, celle-ci s'altérait, s'oxydait, et, transformant tout l'oxygène de l'air en acide carbonique, rendait l'atmosphère du ballon impropre à entretenir la vie. Pour Needham et les partisans de la génération spontanée, ce n'était pas parce qu'il avait tué les germes des infusoires que Spallanzani avait obtenu un résultat négatif, mais bien parce qu'il avait rendu l'atmosphère de ses ballons incapable d'entretenir la vie.

Les expériences de Gay-Lussac sur les comestibles conservés par le procédé Appert vinrent plus tard apporter leur appui à cette manière de voir, car Gay-Lussac, en étudiant les conserves, les trouva toujours dépourvues de gaz oxygène ; aussi, quand on voulut reprendre les expériences sur la génération spontanée, essaya-t-on de procéder dans des appareils où l'air pouvait se renouveler. M. le docteur Schwann paraît s'être le premier engagé dans cette voie ; en 1837, il construisit un appareil dans lequel les matières putrescibles, d'abord portées à l'ébullition afin de tuer les germes qu'elles peuvent renfermer, sont ensuite soumises à l'action d'un courant d'air préalablement élevé à la température de 300° ; les expériences de Schwann furent exécutées d'abord sur de l'extrait de viande ; elles furent très nettes, jamais il ne s'y produisit de fermentation ni de putréfaction ; l'air normal, préalablement calciné, est donc impropre à déterminer la production des infusoires. Toutefois, les expériences de Schwann sur la fermentation du sucre ne furent plus aussi précises et laissèrent quelques doutes sur l'origine de la fermentation, car l'air chauffé la provoqua encore. A la même époque, M. Schultze soumettait une infusion déjà calcinée à l'action de l'air lavé sur de l'acide sulfurique, et obtenait des résultats négatifs.

MM. Schultze et Schrœder firent sur ce même sujet plusieurs expériences intéressantes en 1854. Afin d'arrêter au passage les corpuscules flottants dans l'atmosphère et de les empêcher d'arriver jusque dans les infusions, ils filtraient l'air sur le coton avant de le faire pénétrer dans les appareils renfermant les matières putresci-

Digitized by Google

bles; celles-ci étaient au reste chauffées à l'ébullition, de façon à détruire les germes qui pouvaient y être contenus. Les expériences portèrent sur de la viande avec addition d'eau, sur du moût de bière, et leurs résultats furent complétement négatifs : la viande se conserva, le moût de bière n'entra pas en fermentation; mais on n'obtint plus les mêmes résultats avec du lait ou avec de la viande sans addition d'eau : le lait se cailla, la viande entra en putréfaction. Ainsi, l'air filtré sur du coton ne serait pas incapable de produire certaines décompositions, si celles-ci sont dues à la présence de quelques infusoires ou de végétaux microscopiques, on pourrait donc croire assister encore dans ces circonstances à des générations spontanées, s'il était permis d'être convaincu que le réseau formé par les fibres du coton est assez serré pour que toutes les spores et tous les germes y soient retenus malgré leur petitesse, qui fait échapper sans doute un grand nombre d'entre eux à tous nos moyens d'investigation. M. Schrœder, qui revint seul sur ce sujet en 1859, compare les résultats qu'il obtint dans ses expériences sur l'air filtré passant dans une liqueur fermentescible, avec ceux qu'on observe dans la cristallisation de quelques dissolutions sursaturées.

Quand on place dans une fiole une dissolution de sulfate de soude saturée à 33°, qu'on porte la liqueur à l'ébullition de façon à chasser tout l'air que renferme la fiole, qu'on la bouche enfin hermétiquement en soudant le verre sur lui-même, on peut laisser refroidir cette dissolution jusqu'à la température ordinaire, sans qu'aucun trouble s'y manifeste, sans que le sel cristallise ; vient-on à casser l'extrémité du tube scellé, immédiatement la cristallisation a lieu, les longues aiguilles du sel partent de la surface du liquide et pénètrent bientôt toute la masse. On peut préparer cette expérience exactement de la même manière qu'on dispose celles qu'on exécute sur les générations spontanées. Dans une fiole dont le bouchon porte deux tubes, l'un descendant jusqu'au fond du vase tandis que l'autre est beaucoup plus court et s'arrête dans le col de la fiole, on place une dissolution saturée de sulfate de soude ; on fait bouillir, puis on laisse refroidir lentement, sans agiter, le sel ne cristallise pas; la liqueur reste encore limpide si l'air qu'on fait passer dans le liquide est filtré sur du coton; mais la cristallisation a lieu immédiatement si l'air n'est plus filtré; il y a évidemment une analogie frappante entre cette curieuse expérience et celle qu'on exécute quand on fait pénétrer dans une liqueur fermentescible de l'air ordinaire, et qu'on voit s'y développer des mousses et des infusoires comme par une sorte de cristallisation organique, tandis que l'air filtré sur du coton la laisse inféconde, de la même façon qu'il traverse le sulfate de soude en dissolution sursaturée sans le faire cristalliser.

Digitized by Google

Ainsi, nous le répétons, de même que l'air filtré sur du coton passe au travers du moût de bière ou du bouillon de viande sans déterminer de putréfaction, de même cet air filtré passe dans du sulfate de soude sursaturé sans provoquer la cristallisation ; les deux effets sont identiques : sont-ils dus à la même cause? M. Schrœder ne paraissait pas éloigné de le croire, d'autant plus que l'air filtré sur du coton, qui provoque encore la putréfaction du lait ou celle de la viande, peut aussi déterminer quelques cristallisations différentes de celles du sulfate de soude. Est-ce à l'air lui-même qu'il faut attribuer ces effets curieux ; est-ce à un principe gazeux qui, par sa nature même, aurait échappé à l'action du coton ? Dans certains cas, une infusion de matière organique renfermant tous les matériaux nécessaires à l'organisation des êtres vivants va-t-elle produire ces êtres vivants par une sorte de cristallisation organique, comme la dissolution du sulfate de soude laisse cristalliser celui-ci? Existe-t-il des germes de grosseur différente, dont les uns, échappant à l'action du coton, viennent ensemencer le lait ou la viande d'êtres microscopiques, et déterminer son altération parce qu'ils y trouvent une alimentation convenable, tandis qu'ils meurent dans l'infusion de viande ou dans la bière, de même que, troublant l'équilibre très instable de certaines dissolutions, ils sont impuissants, au contraire, à déterminer aucun mouvement dans d'autres menstrues? C'étaient là des points sur lesquel planait encore l'indécision la plus complète. Les recherches de M. Schrœder n'avaient pas eu toutefois assez de retentissement pour faire remettre la question à l'ordre du jour, quand, en 1859, M. Pouchet, directeur du muséum de Rouen et correspondant de l'Académie des sciences, adressa à cette compagnie un mémoire sur la génération spontanée, où il assurait avoir obtenu des résultats nouveaux tout à fait propres à convaincre les plus incrédules. Du foin était chauffé dans une étuve jusqu'à la température de 110° pendant une demi-heure, puis introduit dans de l'air artificiel obtenu en mélangeant de l'oxygène pur avec de l'azote pur également, de l'eau distillée artificielle, préparé en combinant l'oxygène et l'hydrogène, était mêlée au foin de façon à produire une infusion ; ainsi, les précautions paraissaient bien prises contre les germes répandus dans l'atmosphère, puisque l'air et l'eau étaient obtenus directement avec leurs principes élémentaires, et que tous les germes contenus dans le foin avaient, dans l'opinion de M. Pouchet, été tués par la température de 110° auxquels ils avaient été exposés. Cependant, le liquide se peupla bientôt de nombreux infusoires qui, d'après le naturaliste de Rouen, ne provenaient pas de germes puisqu'il supposait tous ceux-ci complétement détruits. C'était donc là une preuve convaincante d'une génération sponta-

Digitized by Google

née..... L'Académie des sciences, toutefois, rejeta avec la plus grande énergie cette conclusion; pour elle, la température de 110° à laquelle le foin avait été soumis, était complétement insuffisante pour déterminer la mort des germes d'infusoires contenus dans le foin, et l'expérience de M. Pouchet prouvait seulement qu'à 110° on ne désorganise pas les germes, les spores qui sont déposés sur le foin; en répétant, en effet, cette expérience avec des grains de froment, il fut aisé de se convaincre qu'ils ne perdent pas leur faculté germinative lorsqu'ils sont exposés, dans une étuve sèche, à la température de 110°. Si cette expérience de M. Pouchet n'eut pas tout le résultat qu'il en espérait, et si elle fut insuffisante pour faire changer d'opinion les naturalistes, persuadés déjà qu'il n'existe pas de générations spontanées, elle eut du moins l'avantage de remettre en discussion une question des plus curieuses et des plus dignes d'attention.

II

Un chimiste habile, déjà connu par des recherches remarquables sur les formes cristallines de l'acide tartrique, qu'il avait liées de la façon la plus heureuse avec leurs propriétés optiques, M. Pasteur, engagé depuis plusieurs années dans des travaux sur les fermentations, qu'il attribue à des êtres vivants, végétaux et animaux, fut naturellement entraîné à compléter ses études en cherchant à découvrir l'origine des êtres organisés auxquels il attribue ces fermentations. Pour M. Pasteur, en effet, chaque fermentation est provoqué par un être organisé spécial; si le sucre se transforme en alcool, si celui-ci devient acide acétique, s'il se produit de l'acide lactique ou de l'acide butyrique dans un milieu fermentescible, c'est qu'un être organisé spécial préside à chacune de ces transformations; le rôle qu'attribue à ces petits êtres l'éminent chimiste de l'Ecole normale est des plus variés; tandis que la levûre de bière agirait sur le sucre en lui empruntant l'oxygène, déterminerait ainsi sa décomposition en s'emparant d'un de ses éléments, nécessaire à sa respiration; le ferment du vinaigre (*mycoderma aceti*) aurait pour mission de favoriser l'action de l'oxygène de l'air sur l'alcool. Il agirait donc à la manière du noir de platine qui, mis en contact avec l'alcool, le transforme en acide acétique..... L'avenir décidera si toutes les opinions émises sur ces sujets délicats par M. Pasteur sont d'accord avec la réalité. Quoi qu'il en soit, i l restait à élucider une question importante; il fallait trouver l'origine de ces ferments

Digitized by Google

divers, savoir si la levûre de bière, si le mycoderma aceti sont engendrés par les matières albuminoïdes elles-mêmes, ou si, au contraire, ils proviennent d'êtres antérieurs semblables à eux.

Une étude approfondie de la question[1] conduisit M. Pasteur à une conclusion très nette; pour lui, toutes les fermentations sont dues à des êtres microscopiques végétaux et animaux, qui sont amenés dans les liqueurs fermentescibles par l'air, et si on assiste parfois à des phénomènes qui font croire à des générations spontanées, c'est qu'on s'est mis incomplétement à l'abri de ces germes, de ces poussières subtiles, sources de toutes ces métamorphoses. Toute l'argumentation de M. Pasteur repose donc sur une étude très soignée de notre atmosphère; il s'agit d'y découvrir, d'y caractériser ces germes des végétaux ou des animalcules ferments. Pour y arriver, M. Pasteur, à l'aide d'un écoulement d'eau, appelle un courant d'air dans des tubes, où sont disposées des bourres de coton poudre; celui-ci, comme chacun sait, se dissout dans un mélange d'alcool et d'éther, et peut, par conséquent, disparaître dans ce liquide, abandonnant les corpuscules variés qui se sont arrêtés dans le réseau serré que formaient dans les tubes ses fibres entrelacées; le résidu que laisse le mélange d'alcool et d'éther placé sous la lentille du microscope est étudié avec soin; ces poussières renferment, outre les débris de toutes nos industries, des globules d'amidon, des particules minérales, et, enfin, des spores, des corpuscules arrondis, évidemment organisés. Les partisans de l'hétérogénie, M. Pouchet, M. Joly reconnaissent avec M. Pasteur que l'air renferme tous les corpuscules qu'ils y découvrent comme lui, mais le désaccord commence quand il s'agit d'apprécier le nombre des germes et des œufs; tandis que M. Pasteur pense en rencontrer assez pour expliquer tous les phénomènes dont il est témoin, M. Pouchet, au contraire, les regarde comme beaucoup trop rares pour exercer une action quelconque sur les faits observés. « Comme on rencontre fortuitement dans l'atmosphère, dit le naturaliste de Rouen, des semences voyageuses, des cadavres d'animalcules et même jusqu'à des microzoaires vivants, il faut bien conséquemment qu'il s'y trouve aussi, de place en place, des œufs et des spores. Mais, je le répète, le nombre de ceux-ci est tellement restreint, que leur rôle doit être regardé comme absolument nul dans les expériences d'hétérogénie, comme il l'est presque partout, où apparaissent des protoorganismes. »

De même que M. Pouchet ne représente pas seul les idées hétérogénistes, mais que MM. Joly et Musset, à Toulouse, M. Mantegazza,

[1] *Annales de Chimie et de Physique*, t. LXIV, p. 5. 1862.

Digitized by Google

en Italie, et plusieurs autres savants viennent se ranger sous cette bannière ; de même M. Pasteur trouve aussi soit dans l'Académie des sciences, soit au dehors, de puissants secours, et tout récemment M. le docteur Lemaire a présenté à l'Institut plusieurs mémoires intéressants sur l'étude micrographique de l'air atmosphérique ; condensant sur des surfaces refroidies la vapeur contenue dans l'air de diverses localités, M. Lemaire recueille le liquide qui s'écoule le long des vases de verre et qui renferme tous les corps solides de l'air entraînés par la vapeur ; l'examen microscopique y fait découvrir, après quelques jours, toute une nombreuse population d'infusoires variés. M. Lemaire arrive aux mêmes résultats lorsqu'il observe le liquide provenant de la vapeur d'eau condensée au-dessus d'un étang de la Sologne, lorsqu'il examine l'eau recueillie dans l'air du Jardin des Plantes, mais les animalcules ont été beaucoup plus rares dans l'air pris au-dessus de Romainville. « Ces recherches me paraissent prouver, ajoute le savant médecin, qu'en Sologne, où règnent les fièvres paludéennes, l'air contient une quantité considérable de microphytes et de microzoaires, tandis que celui de Romainville, pays très sain, n'offre qu'une minime proportion de ces petits êtres. » D'après M. Lemaire, l'air pourrait donc charrier les germes de tous ces animalcules que nous voyons se développer dans les infusions ; il y rencontre, comme M. Pasteur, des spores des corpuscules arrondis beaucoup évidemment organisés. Pour ces deux savants, comme pour un grand nombre d'esprits distingués, la question est jugée, ce sont ces germes flottants qui déterminent toutes les générations dites spontanées.

On peut même aller plus loin, et affirmer que, quand bien même l'examen microscopique ne nous offrirait qu'un nombre de germes très faible et nullement en rapport avec la quantité d'animalcules qui apparaissent dans les infusions, on ne serait pas encore en droit d'affirmer qu'il existe des générations spontanées. Notre microscope n'est pas un instrument parfait, il nous permet d'observer tout ce qui arrive à une certaine dimension, mais bien vite on atteint la limite de sa puissance, et on ne saurait affirmer que là où il ne nous montre rien, il n'existe rien en effet. Quelque intérêt que présente l'étude de l'atmosphère, puisque peut-être un jour, avec des instruments perfectionnés, elle permettra de saisir les effluves des maladies qui désolent certaines contrées, cependant elle laisse entre les affirmations de M. Pasteur et de M. Lemaire, les dénégations de M. Pouchet et de son école, l'esprit indécis ; et il faut chercher d'autres méthodes pour arriver à établir une opinion sur la génération spontanée.

Digitized by Google

III

Le problème est nettement posé, si les fermentations, les putréfactions sont dues à la présence d'êtres vivants apportés par l'air, si ces êtres vivants n'apparaissent jamais spontanément dans les liquides altérables tant que ceux-ci restent à l'abri des germes ; en détruisant ces derniers, en se mettant à l'abri de leur invasion, on devra pouvoir conserver indéfiniment intactes les substances faciles à putréfier, et les infusions seront toujours stériles.

La question à résoudre paraît donc assez simple; elle se complique toutefois par les résultats contradictoires auxquels on arrive. M. Pasteur, à la rigueur, à l'exactitude expérimentalee duquel ce travail convenait particulièrement, apporte sur ce sujet plusieurs expériences remplies d'intérêt. Quelques-unes sont la répétition de celles de Schwann et de Schrœder, d'autres, entièrement nouvelles, sont très convaincantes. De l'eau de levûre de bière, liquide très altérable obtenu en délayant dans l'eau la levûre et en filtrant, de l'eau de levûre, disons-nous, est mêlée à du sucre et placée dans un ballon, elle est portée à l'ébullition, de façon à tuer tous les êtres vivants qu'elle peut renfermer, la vapeur sort avec force, on éteint alors le feu et on laisse rentrer dans le ballon de l'air qui se calcine dans un tube de platine chauffé au rouge. Quand le ballon est refroidi, on le ferme en soudant le verre sur lui-même, puis on maintient ce ballon à une température de 25 ou 30° pendant plusieurs mois, sans y voir se manifester aucun être organisé. Les germes sont détruits par l'action de l'eau bouillante, par celle du feu; l'infusion reste stérile. M. Pasteur peut même faire pénétrer dans ses fioles renfermant de l'eau de levûre, de l'air non calciné et observer encore les mêmes résultats négatifs; il suffit pour cela de filtrer l'air sur du coton, comme le faisaient MM. Schultze et Schrœder. Mais il n'en sera plus ainsi, si l'on prend ce coton imprégné des petits germes flottant dans l'air, et que, par une manœuvre habile, on le fasse tomber dans l'infusion jusqu'alors stérile sans permettre à l'air ordinaire de pénétrer, car on ne tarde pas à voir de petites touffes de moisissures sortir du tube à poussières; après quelques jours, on étudie au microscope les matières organisées qui se sont produites, et on y découvre des mousses et des infusoires. Cette expérience est certainement des plus convaincantes; nous détruisons les germes par le feu, nous les arrêtons dans un tampon de coton, l'infusion est stérile; mais semons ces germes contenus dans

Digitized by Google

la petite carde, dans le liquide jusqu'alors inaltéré, et la fermentation a lieu. La nature de ces êtres vivants varie avec les essais; tantôt on rencontre une espèce et tantôt une autre, et bien que l'eau de levûre soit particulièrement propre à nourrir les globules qui déterminent la fermentation alcoolique, il est souvent arrivé qu'on n'a pu obtenir cette fermentation. Mais, dira-t-on, les fibres du coton elles-mêmes sont peut-être la cause déterminante de la naissance de ces moisissures et de ces infusoires; elles agissent comme un cristal de sulfate de soude, ou même une pointe de verre dont l'ébranlement suffisait à faire cristalliser tout le sel retenu jusqu'alors dans la dissolution sursaturée, elles déterminent la cristallisation organique comme ceux-ci, troublant l'équilibre d'une dissolution sursaturée, y faisaient apparaître les cristaux qu'elle renferme. M. Pasteur répond à cette objection en remplaçant les bourres de coton par des bourres de ce silicate soyeux qui résiste si bien à l'action du feu, l'amiante qu'il expose encore à l'action de l'air, mais qu'il calcine avant de le faire tomber dans le liquide jusqu'alors stérile. « J'ai répété, ajoute M. Pasteur, un grand nombre de fois ces expériences comparatives, et j'ai toujours été surpris de leur netteté, de leur constance parfaite. Il semblerait, en effet, que des expériences de cette délicatesse devaient offrir quelquefois des résultats contradictoires amenés par des causes d'erreur accidentelles; or, il ne m'est pas arrivé une seule fois de voir réussir les expériences à blanc, comme je n'ai jamais vu l'ensemencement des poussières ne pas fournir des productions organisées. »

On peut agir plus simplement encore. Un liquide fermentescible est placé dans un ballon dont le col est plusieurs fois recourbé sur lui-même, on porte le liquide à l'ébullition, puis on laisse refroidir. L'air pénètre dans le ballon et entraîne avec lui les germes qu'il renferme; mais ceux-ci, tombant dans le liquide encore chaud, périssent, et quand le ballon refroidi se trouve rempli d'air, il est à l'abri des poussières, car les petits mouvements qui peuvent se produire dans le fluide intérieur sont peu rapides, et l'air, arrivant dans le tube, rencontre les courbures mouillées et y abandonne les corpuscules qu'il transporte avec lui. Entre les mains de M. Pasteur, ces expériences réussissent toujours, et les résultats en sont tout à fait conformes aux prévisions émises par la théorie panspermiste.

Si ce sont des germes, dit-elle encore, qui déterminent l'apparition dans les liquides fermentescibles des êtres organisés qu'on y observe, il est bien probable que tous les ballons qui renfermeront des liquides déjà altérables dont on aura tué les germes par l'ébullition, et dont l'air aura été chassé par la vapeur ne présenteront pas de productions organisées quand on y laissera entrer l'air ordinaire,

Digitized by Google

car partout et toujours celui-ci ne doit pas renfermer de germes ; c'est encore ce qu'observe M. Pasteur. En 1860, il ouvre, après une grosse pluie, une série de quatre ballons privés d'air par l'ébullition ; après quelques jours, deux d'entre eux se couvrent de moisissures, les deux autres restent intacts pendant toute une année ; cette expérience est répétée plusieurs fois avec des résultats analogues ; dans un air non agité, les germes ont sans doute eu le temps de se déposer et les ballons doivent être plus souvent stériles ; c'est encore ce que l'observation vient confirmer ; le 14 août 1860, M. Pasteur ouvre dans les caves de l'Observatoire dix ballons contenant de l'eau de levûre de bière, et onze autres dans la cour de l'établissement ; tous les appareils sont refermés immédiatement après avoir reçu les uns l'air des caves, les autres l'air de la cour ; sur les dix premiers, un seul renferme une production végétale ; les onze autres, qui ont été ouverts dans la cour, ont tous fourni des infusoires ou des végétaux microscopiques.

Enfin il est probable que l'air des montagnes est plus pur que celui des villes, que les germes organisés y sont moins nombreux, et par conséquent que des ballons ouverts sur le sommet d'une haute montagne seront plus souvent stériles que ceux qui recevront l'air de la plaine. M. Pasteur, infatigable, emmène ses ballons d'abord au Jura, puis à Montanvert, près de la mer de glace, à 2,000 mètres d'élévation ; sur les vingt ballons ouverts sur le Jura cinq seulement sont altérés ; enfin, sur les vingt ballons qui ont reçu l'air de la mer de glace, un seul présente des productions organisées.

Toutes ces expériences sont ingénieuses, précises ; elles sont dues à un savant habile et minutieux ; elles entraîneraient la conviction si les hétérogénistes ne revenaient à la charge, et si les expériences qui donnent, entre les mains de M. Pasteur, des résultats si nets et si constants ne conduisaient entre les leurs à des conclusions opposées. M. Pouchet s'efforce de démontrer que les infusions bouillies, mises en contact avec de l'air calciné, ne sont pas toujours stériles ; il opère en plaçant de l'eau dans un ballon dont le col horizontal renferme un petit tube rempli d'une matière végétale ; ce petit tube est fermé par de la baudruche lutée avec de la gélatine ; l'eau du ballon est ensuite portée à l'ébullition ; quand celle-ci a été soutenue pendant quelque temps, on adapte au ballon une série de tubes : l'un renferme de la potasse caustique, un autre des cardes de coton, un troisième de l'*acide sulfurique concentré ;* M. Pouchet assure qu'il maintient encore l'ébullition pendant quelques instants après que les tubes sont fixés et que *la vapeur d'eau sort au travers de l'acide sulfurique.* Ceci est tout simplement impossible. La va-

Digitized by Google

peur d'eau arrivant au contact de l'acide sulfurique détone, et les appareils voleraient en éclats. M. Pouchet a probablement mal interprété son expérience ; s'il l'a faite dans les circonstances qu'il indique, il a dû faire bouillir l'eau de son ballon pendant une ou deux secondes; un peu de vapeur s'est produite, a été retenue par le tube à potasse ; il est sorti un peu d'air, qui, entraînant encore quelques parcelles de vapeur d'eau, a échauffé l'acide, qui a émis lui-même quelques vapeurs. Ainsi s'explique peut-être la figure que renferme le livre de M. Pouchet. Laissons donc de côté cette expérience si contestable et occupons-nous seulement des autres essais, où M. Pouchet a fait pénétrer dans son ballon de l'air chauffé au rouge et où il a encore obtenu des infusions fécondes.

Faut-il, dans ce cas, admettre l'opinion du naturaliste de Rouen, et croire à l'existence de générations spontanées? Il faudrait être certain que les spores ou les germes contenus dans la matière végétale placée dans le petit tube ont été tués par la vapeur qui a passé sur eux ; il faudrait être certain que la température qu'a subie cette matière organique, placée dans un tube fermé avec de la baudruche, a été suffisante pour que tous les germes contenus sans doute dans cette matière organique aient été tués ; toutes ces objections se présentent à l'esprit, beaucoup moins satisfait que si M. Pouchet eût fait bouillir sa matière végétale dans l'eau même où devaient apparaître les infusoires ou les mousses. Quand M. Pouchet prend cette précaution, ses infusions sont presque stériles, et ce n'est souvent qu'après cinq ou six mois d'attente que, dans un ballon fermé seulement avec un tube contenant de l'acide sulfurique, apparaît une moisissure [1].

Les hétérogénistes, aussi passionnés pour leur cause que M. Pasteur pour la sienne, imitent tous les essais de leur contradicteur ; M. Pasteur assure que l'air des Alpes est pur et ne renferme pas de germes, que les infusions y demeurent stériles ; MM. Pouchet, Joly et Musset gravissent la Maladetta, y ouvrent des ballons convenablement préparés et les rapportent encore remplis d'organismes variés. Non contents de répéter contradictoirement les expériences de M. Pasteur, les partisans de l'hétérogénie imaginent des essais nouveaux. Ce n'est pas de l'air, disent-ils, que viennent nos animalcules, en voici la preuve : dans un vase cylindrique on place un liquide facile à corrompre, une infusion de foin, le vase est recouvert d'une soucoupe renversée qui forme un toit protecteur, l'éprouvette cylindrique ainsi fermée est placée dans un vase largement ouvert qui renferme de l'eau distillée, afin que les germes y puissent tomber librement. Après

[1] *Nouvelles Expériences sur l'Hétérogénie* (*Appendice*), p. 222.

Digitized by Google

quelques jours, l'infusion pullule d'animalcules et de végétations diverses; l'eau distillée, au contraire, est vierge de toute vie, le microscope n'y fait découvrir ni spores ni œufs; mais, dira-t-on, cette eau distillée est impropre à la vie des animalcules ou des petits végétaux qui foisonnent dans l'infusion, M. Pouchet prend alors quelques-uns des êtres vivants qui pullulent dans l'infusion et les voit vivre dans l'eau distillée elle-même. Cette expérience est-elle sans réplique? Evidemment non, rien ne prouve que les germes n'étaient pas fixés sur le foin lui-même, qui les a peut-être apportés dans le liquide. Nous croyons d'autant plus que cette objection est sérieuse, que nous avons fait nous-même l'observation suivante : du foin est mis en digestion dans l'eau; après deux jours, de nombreux infusoires y apparaissent; le même foin est mis à bouillir avec de l'eau pendant une demi-heure, il est exposé à l'air comme le premier, et cependant dans le même temps, rien n'y apparaît; dans un cas, les germes ont pu se développer, dans l'autre, au contraire, ils ont été tués, et l'infusion reste stérile pendant plusieurs jours. Ainsi, l'expérience de M. Pouchet ne prouve pas du tout qu'il y ait eu génération spontanée; elle tend à prouver seulement que ce n'est pas l'air qui apporte toujours les germes dans l'infusion, mais souvent aussi qu'ils sont introduits avec la matière altérable elle-même. M. Pouchet démontre encore que les germes ne proviennent pas toujours de l'air ambiant en exposant une infusion à l'action d'un courant d'air rapide, tandis qu'une autre partie de la même liqueur reste dans l'air au repos, il voit les mêmes animalcules naître dans les deux infusions et en peut encore conclure que les germes flottant dans l'air n'ont eu aucune influence sur le peuplement des deux infusions. Si M. Pouchet et ses partisans n'apportaient que des expériences semblables, la lutte ne serait ni longue ni difficile; mais voici une autre épreuve bien autrement sérieuse. « Dans du moût de bière en ébullition depuis six heures, on plongea un flacon d'un litre de contenance, bouchant à l'émeri; et après avoir été rempli de bière sous le liquide bouillant, il fut bouché avant d'en sortir. Six semaines après, le liquide contenait une énorme quantité de levûre de bière. Comme aucune spore végétale ne peut résister à une telle température; comme la moindre parcelle d'air intérieur n'a pu avoir accès dans le flacon, il faut bien que la levûre se soit formée spontanément dans celui-ci, où rien n'a pu en introduire la semence. » Il faut donc ou qu'il y ait eu génération spontanée, ou bien que les globules de levûre, que les germes de ce petit végétal aient pu résister à la température de 100° à laquelle ils avaient été soumis pendant un temps assez prolongé. M. Pouchet repousse absolument cette dernière hypothèse; il assure que la levûre est une graine,

Digitized by Google

que par conséquent elle ne provient pas d'un germe plus petit qu'elle, et, par cela même, insaisissable, qu'aussitôt que de la levûre est en contact avec l'eau, elle se gonfle et devient alors parfaitement visible au microscope, que cette levûre n'existait pas dans le liquide au moment où il a été puisé dans la cuve du brasseur et que, par conséquent, elle a une origine spontanée.

« L'observation démontre, ajoute M. Pouchet[1], qu'il se forme dans la fermentation du cidre, comme dans celle de la bière, une très notable quantité de levûre ; 500 grammes de cidre nous en ont parfois offert 1 gramme ; 500 grammes de bière, 5 grammes dans des vases qu'on avait placés dans un seul décimètre cube d'air.

» Or, en opérant dans ces circonstances, il est évident, et c'est un point que nul observateur n'oserait contester, que la levure ne peut provenir que de trois sources du liquide, de l'air ou de la genèse spontanée.

« Du liquide ?.... mais c'est impossible ; car en employant du cidre ou de la bière filtrés à plusieurs reprises, ceux-ci ne peuvent contenir aucun grain de levûre ; et d'ailleurs, s'il en existait, on les reconnaîtrait facilement et parfaitement dans la liqueur translucide sur laquelle on opère. On ne les y voit, au contraire, apparaître qu'après plusieurs jours ; et alors, au premier indice de leur apparition, le liquide se trouble.

» De l'air ?... Mais si la levûre provenait de l'air, comme nécessairement celui-ci en posséderait une notable quantité, l'analyse chimique la signalerait facilement dans le décimètre cube de ce fluide employé dans l'expérience et elle reste muette à cet égard. Le microscope serait tout aussi puissant qu'elle, et il ne donne aucun indice de sa présence.

» Enfin, d'un autre côté, si cette levûre était en suspension dans l'air qui est en contact avec le liquide fermentescible, elle tomberait immédiatement dans celui-ci; et comme elle se gonfle aussitôt qu'elle se trouve plongée dans l'eau quelques heures ou même seulement quelques minutes après que l'expérience serait commencée, ses vésicules apparaîtraient on ne peut plus ostensiblement dans le cidre ou la bière. Et cependant, durant plusieurs jours, il n'en existe pas la moindre trace, ni à leur surface ni à aucune profondeur.

» Bien mieux même, si, afin de prouver l'absence absolue de levûre dans l'atmosphère, on met avec le cidre ou la bière en expérience dans l'air confiné, un verre contenant simplement de l'eau distillée ; si l'on examine cette eau au moment où le liquide fermentescible s'est troublé et rempli de levûre, on reconnaîtra qu'elle a

[1] *Nouvelles Expériences sur l'Hétérogénie*, p. 190. Paris, V. Masson. 1864.

Digitized by Google

conservé toute sa pureté et qu'elle ne contient point un seul grain de levûre. »

On comprendra toute l'importance qu'attache à ces expériences M. Pouchet, si l'on se rappelle que pour lui la levûre n'est pas un végétal complet, mais la semence, la graine d'une plante d'une teinte verdâtre, fort commune dans toutes les infusions, qu'on voit notamment apparaître sur la farine qui se moisit, sur la colle de pâte et qui est connue sous le nom de *penicillum glaucum*. Ainsi M. Pouchet nie absolument qu'un globule de levûre puisse immédiatement en engendrer un autre ; il faut, pour que les globules se multiplient, qu'ils soient engendrés spontanément ou que le *penicillum glaucum*, arrivé à tout son développement, ait porté fruit.

Ici, il faut le reconnaître avec bonne foi, on ne trouve guère d'objections solides à faire, l'esprit recule cependant devant l'énormité de la conclusion, et cherchant à s'échapper du cercle dans lequel l'enferme l'observation, il s'efforce de trouver une explication des phénomènes qu'établit M. Pouchet.

Est-il bien certain que l'ébullition ait tué tous les êtres vivants de l'infusion d'orge? ne peuvent-ils pas résister à l'action de l'eau bouillante? leur petitesse même ne leur permet-elle pas d'échapper à l'action destructrice d'une haute température?

Duhamel rapporte qu'il a pu faire germer des grains de froment après les avoir exposés à une température de 110° centigrades. Spallanzani observa aussi que la graine de trèfle résiste à la température de l'eau bouillante ; enfin, M. Pasteur a fait sur ce sujet plusieurs expériences précises ; il se procure d'abord des spores de moisissures, de mucédinées, et frottant délicatement un petit pinceau d'amianthe préalablement calcinée sur les petites têtes de la moisissure qu'il veut étudier, il place ensuite ce pinceau dans un tube de verre qu'il glisse dans un tube plus large, qui sera plongé dans un bain d'eau ordinaire, d'eau salée, ou d'huile, portés respectivement aux températures de 100°, de 108° et de 120° ; les spores résistent bien à ces températures élevées, mais il suffit d'une exposition d'assez courte durée à 130° pour enlever leur fécondité aux spores de ces mêmes mucédinées ; on remarquera que les poussières de l'air qui peuvent supporter une température de 120° sans cesser d'être fécondes deviennent stériles aussi à 130°, coïncidence qui, pour M. Pasteur, est une nouvelle preuve que les poussières fécondantes sont des spores de mucédinées.

Il faut remarquer toutefois que M. Pasteur a exposé ces spores à l'action d'une température sèche, qui peut ne pas agir de la même façon que l'eau bouillante ; il est vrai que M. Pasteur reconnaît que, dans certains cas, l'action de celle-ci est insuffisante pour se mettre

Digitized by Google

à l'abri de l'invasion des infusoires. « Le lait soumis à l'ébullition à 100° et abandonné au contact de l'air chauffé, se remplit, après quelques jours, de petits infusoires..... c'est que les germes des infusoires dont nous venons de parler peuvent résister à la température humide de 100°. » Mais on conçoit ici facilement une autre explication, si on voit des animalcules apparaître à 100° et ne plus se montrer quand on porte le liquide à une température plus élevée, la raison peut être, sans doute, qu'on tue à 120 ou 130° ce qui aurait resisté à 100; mais elle peut être aussi que la température élevée a modifié la nature du liquide lui-même et lui a enlevé ses propriétés fermentescibles; tout le monde sait, en effet, que la chair cuite résiste bien mieux à la décomposition que la chair restée à la température ordinaire.

M. Pouchet a senti, au reste, qu'il y avait là un point important à étudier, et un chapitre de l'ouvrage qu'il a publié récemment est consacré à l'examen de la résistance vitale des organismes inférieurs.

Son mode d'opérer est ingénieux. Un liquide rempli d'infusoires est successivement soumis par fractions à des températures variées, et on détermine à quel degré de chaleur périssent les êtres qu'il renferme; on voit tous les animaux périr quand on arrive à une température de 60°; pour quelques levûres, il faut s'élever jusqu'à 80° pour que les liquides deviennent stériles, enfin d'autres, au contraire, se développent dans des liquides qui ont subi six heures d'ébullition. « Cette extraordinaire différence ne signifie pas que certaines spores de levûre supportent, sans s'altérer, une température à laquelle les autres ne peuvent résister, mais tout simplement que les unes ne s'engendrent pas spontanément dans un liquide trop modifié chimiquement par l'action du calorique, tandis que les autres s'y développent normalement de toutes pièces. » M. Pouchet interprète l'expérience en faveur de son opinion; mais l'esprit conçoit cependant une autre hypothèse, et il ne me paraît pas plus difficile d'admettre que des spores résistent à 100°, que d'admettre que la levûre apparaît spontanément. — Remarquons de plus que la pratique ne compte pas sur cette production spontanée de levure, et que si le vigneron laisse la fermentation du raisin s'opérer d'elle-même, si le fabricant de cidre n'ajoute rien au jus des pommes qui, l'un et l'autre, n'ont pas été chauffés; le brasseur, au contraire, est obligé d'ajouter au moût, pour qu'il fermente, de la levûre provenant d'une opération précédente.

Si donc, la théorie de l'hétérogénie n'est pas ébranlée, elle n'est pas non plus triomphante, puisque les faits peuvent s'interpréter par l'une ou par l'autre hypothèse; ce qui est important à constater,

Digitized by Google

c'est que les observateurs sont presque d'accord, c'est une différence de quelques degrés qui les sépare; M. Pouchet admet que, pour détruire la levûre qui apparaît dans le jus de groseille, il faut élever la température jusqu'à 80°; M. Pasteur assure que le ferment lactique résiste jusqu'à 110°; mais ce qui divise complétement les deux adversaires, c'est l'interprétation; l'un croit que l'élévation de température des infusions a pour effet de modifier la composition de la menstrue et de la rendre ainsi stérile, tandis que l'autre pense qu'il faut chauffer parfois jusqu'à 130° pour désorganiser et tuer les germes, les spores que l'air ou la matière fermentescible ont amenés dans l'infusion.

IV

La question ne pouvait toutefois rester en suspens; il fallait évidemment tenter de nouveaux efforts pour la résoudre; M. Pasteur avait montré que l'air ordinaire n'est pas toujours propre à déterminer la naissance d'infusoires ou de végétaux; il affirmait qu'il est toujours possible de prélever en un lieu déterminé un volume notable, mais limité, d'air ordinaire, n'ayant subi aucune modification physique ou chimique et tout à fait impropre, néanmoins, à provoquer une altération dans une liqueur éminemment putrescible. MM. Pouchet et Joly affirmaient, de leur côté, que ce résultat était erroné. « Je leur ai porté le défi, ajoute M. Pasteur, d'en donner la preuve expérimentale. » Ce défi fut accepté par MM. Joly et Musset, dans les termes suivants : « Si un seul de nos matras demeure inaltéré, nous avouerons loyalement notre défaite. » M. Pouchet, de son côté, accepta également le défi. « J'atteste, disait-il, que sur quelque lieu du globe où je prendrai un décimètre cube d'air, dès que je mettrai celui-ci en contact avec une liqueur putrescible renfermée dans des matras hermétiquement clos, constamment ceux-ci se rempliront d'organismes vivants. » Le jugement revenait naturellement à l'Académie; malheureusement celle-ci nomma une commission dont presque tous les membres étaient déjà engagés dans la question et dont tous étaient ennemis de l'hétérogénie, à l'exception, toutefois, de M. Dumas, dont l'opinion était incertaine; sur les quatre autres membres, trois avaient déjà publié plusieurs travaux favorables à l'opinion de M. Pasteur, et si impartiaux qu'on les pût supposer, il était fâcheux qu'ils fussent membres d'une commission dans laquelle on pouvait craindre de les voir à la fois juges et parties. MM. Pouchet, Joly et Musset acceptèrent le jury devant lequel ils

Digitized by Google

devaient répéter leurs expériences ; mais en adressant à l'Académie leurs remerciements, ils ajoutaient : « Si nous avons eu l'illusion de croire que les membres de l'Académie, qui ont si souvent et si nettement formulé leur opinion contre l'hétérogénie, ne pouvaient et ne devaient point faire partie de la commission, nous n'en sommes pas moins convaincus que nous trouverons chez nos adversaires, devenus nos juges, la haute impartialité qui doit seule présider à ce débat scientifique. »

Le jury étant accepté par les hétérogénistes, on pouvait espérer voir bientôt les adversaires chercher en commun et découvrir pourquoi, en répétant les mêmes expériences, ils arrivaient cependant à des résultats contradictoires ; une première fois, l'Académie demanda aux naturalistes de Rouen et de Toulouse de vouloir bien fixer une époque pour commencer les recherches communes; après quelques hésitations, ces messieurs déclarèrent qu'ils ne pouvaient être sûrs de réussir en hiver, et qu'ils désiraient attendre jusqu'au 1er juin. Ce terme arrivé, les hétérogénistes étaient à Paris ; malheureusement on ne put s'entendre sur les expériences qu'il fallait exécuter; la commission demandait qu'on voulût bien répéter l'expérience capitale de M. Pasteur, et reconnaître la stérilité absolue d'une infusion chauffée et recevant seulement de l'air filtré ou même de l'air normal ; les hétérogénistes ne voulurent pas se soumettre à cette épreuve, et il faut bien reconnaître qu'ils évitaient le point principal du débat, car ils avaient assuré que si un seul de leurs ballons restait stérile ils s'avouaient vaincus. Ayant déserté le débat principal, et malheureusement la composition de la commission leur fournissait un prétexte, ils réussirent à porter la question sur un autre terrain et à faire à l'opinion publique un appel qui devait être entendu. La question de la génération spontanée présente une certaine hardiesse de pensée, faite pour enflammer un auditoire plus enthousiaste que réfléchi, les partisans de l'hétérogénie se posaient en victimes, l'Académie n'avait pas voulu les entendre, ou les condamnait sans les connaître, ils criaient à la persécution ; enfin, dans une leçon intéressante faite à la Sorbonne cet hiver, M. Pasteur, passionné pour la vérité, convaincu de l'exactitude de ses expériences, avait peut-être heurté quelques opinions ; aussi, quand M. Joly pénétra le 24 juin dans le grand amphithéâtre de la Faculté de médecine rempli jusqu'aux escaliers, fut-il accueilli par une triple salve de chaleureux applaudissements. Le professeur de Toulouse, habile à manier la parole, était plus propre à passionner l'auditoire qu'à l'éclairer, et, si nous sortîmes de cette leçon brillante très enchanté d'avoir entendu une parole facile, colorée, bien qu'un peu emphatique, nous partîmes plus charmé que convaincu.

Digitized by Google

Tous les savants parisiens n'étaient pas cependant systématique ment hostiles aux idées hétérogénistes, et si MM. Pouchet, Joly e Musset n'avaient pu s'entendre avec la commission académique pou imaginer une série d'expériences à faire en commun, M. Frémy eu le bon goût de les accueillir dans son laboratoire du Muséum et d répéter avec eux leurs principaux essais. M. Frémy a toujours pro fessé au reste une opinion analogue à celle des hétérogénistes; croit qu'une *matière hémiorganisée* comme la fibrine, l'albumine le gluten, etc., est encore douée de vie lorsqu'elle est séparée d corps vivant à laquelle elle appartenait, et qu'elle peut, dans le évolutions qu'elle fait avant de se réduire en ses éléments, donne naissance à des êtres organisés. Il était très intéressant de vo MM. Pouchet, Joly et Musset répéter au Muséum leurs principale expériences sous les yeux de M. Fremy, car aucun de ces messieur n'étant chimiste de profession, on pouvait toujours craindre qu'ils n fussent un peu malhabiles à manier tubes et cornues. Ces expérience que nous avons été assez heureux pour suivre nous-même sont d nature à jeter des doutes sérieux dans l'esprit le plus affermi dan les doctrines panspermistes.

Pour ne pas accabler le lecteur de détails, nous citerons seule ment une expérience capitale, dont nous avons eu sous les yeu les résultats; un ballon renferme de l'eau, de la viande et de haricots, il est porté à la température de 100° pendant une dem heure: la vapeur sort avec énergie d'un tube contourné; au mo ment de l'ébullition, on fait pénétrer une bourre de coton dans l'ex trémité du tube élargie pour la recevoir, et on laisse rentrer l'ai Cette expérience, faite à bien des reprises différentes par M. Pasteu sinon avec les mêmes matières fermentescibles, au moins avec l'eau de levûre, est toujours négative entre ses mains; cette fois c pendant elle donne des résultats complétement différents; l'infusio après quelques jours, est peuplée d'infusoires que nous avons v s'agiter sous le microscope.

Il est difficile ici de se faire une opinion; il est certain qu'on opéré avec toute la bonne foi imaginable, avec toute l'habileté n quise, et cependant on arrive à un résultat complétement opposé celui qu'avait annoncé M. Pasteur. Faut-il donc conclure que si l'e de levûre sucrée que M. Pasteur a employée dans la plupart de s essais est restée stérile, c'est qu'elle était par elle-même très p féconde, et qu'en opérant comme les hétérogénistes avec d'autr infusions on obtiendrait des résultats différents? A-t-on enfin négli quelques points importants? Peut-on croire que les matières solid qu'a employées M. Fremy sont un refuge pour les germes des inf soires qui ont échappé à l'action de l'eau bouillante dans ce mélan

Digitized by Google

complexe, tandis qu'ils eussent succombé dans une liqueur limpide?

Il est impossible aujourd'hui de faire sur ce sujet une réponse précise, et, de même qu'après avoir résumé les travaux relatifs à la micrographie atmosphérique nous laissions le lecteur en suspens, de même encore ici, les résultats des expériences sont tellement contradictoires, qu'il nous faut rester dans le doute. Les deux méthodes précédentes ayant été impuissantes, on pouvait craindre que le débat ne se terminât laissant la bataille indécise, quand M. Coste reprit le combat en le portant sur le terrain de l'embryogénie.

Pour M. Pouchet, la génération des microzoaires ciliés dont on peut suivre les mouvements rapides dans une infusion de foin, est pour ainsi dire le dernier effort de l'hétérogénie. D'abord, sur la surface du liquide qui renferme la matière fermentescible apparaît une couche de moisissures; c'est là la *couche proligère* qui doit engendrer les infusoires et notamment les kolpodes abondant dans les infusions de foin. Il fait, pour montrer l'importance de cette membrane, une expérience qu'il considère comme capitale. « Je prends, dit-il, un verre à expérience et je le remplis d'une macération filtrée, propre à engendrer de gros microzoaires ciliés. Je prends ensuite une cuvette en cristal, à fond très plat, et j'y verse une égale quantité de la même macération qui remplit le verre. Celui-ci est ensuite placé au milieu de la cuvette. Le tout est mis enfin sous une cloche plongeant dans l'eau pour modérer l'évaporation. Après quatre ou cinq jours, par une température de 20° en moyenne, le verre présente une membrane proligère épaisse et remplie de microzoaires ciliés. La cuvette, au contraire, n'offre qu'une membrane proligère à peine apparente, arachnoïde, et ne contient aucun microzoaire cilié. Si les œufs tombaient de l'atmosphère, comme le prétendent les panspermistes, il n'y aurait pas de raison au monde qui pût faire que dans la même portion d'air le verre en soit constamment rempli et la cuvette jamais. Celle-ci, même à cause de sa surface bien autrement étendue, devrait en récolter infiniment plus. Si dans le verre il y a des microzoaires ciliés, cela tient à ce que, dans l'étroite surface qu'offre le liquide, les cadavres des monadaires et les vibrionicus ont pu former une membrane proligère assez compacte pour devenir un stroma. Si, au contraire, dans la cuvette, il n'y en a jamais un seul, cela tient à ce que la surface du liquide étant énormément plus considérable, ces mêmes cadavres ne forment qu'une membrane excessivement mince, arachnoïde, et qui ne s'élève point à la puissance d'un stroma proligère. » Nous avons tenu à citer textuellement l'opinion de M. Pouchet sur l'importance de ce *stroma*, de cette couche de matières déjà altérées dans laquelle les kolpodes

Digitized by Google

doivent prendre naissance, car c'est sur cette opinion que roule toute sa discussion avec M. Coste. « Si la pellicule formée à la surface de l'eau dans laquelle on a fait macérer du foin, dit avec raison M. Coste, y est réellement la gangue génératrice des infusoires ciliés, ces infusoires ne doivent apparaître dans le liquide qu'après la formation de cette pellicule; or, j'en rencontre et en abondance au début même de l'expérience, c'est-à-dire trois jours avant la formation du prétendu stroma proligère. Ils ont donc une autre origine. » Cette origine, le savant professeur du Collége de France la découvre facilement dans le foin, qui renferme non pas les œufs de ces infusoires, mais ces infusoires eux-mêmes enkystés dans une sorte de cocon imperméable, dans lequel ils s'enferment quand l'eau dans laquelle ils vivent commence à s'évaporer. M. Coste décrit si nettement les phénomènes, que nous croyons utile de mettre sous les yeux du lecteur ses propres expressions. « Le kolpode est un infusoire cilié d'une assez grande taille, ayant la forme d'un rein ou d'un haricot, armé de cils vibratiles à toute sa surface..... Quand la pellicule, prétendue proligère, se forme dans le récipient où l'on expérimente, les kolpodes répandus dans le vase se dirigent vers la surface pour y assouvir leur faim sur les infusoires plus petits qui y fourmillent; puis, on en voit qui s'arrêtent tout à coup, se mettent à girer sur place, se courbent en boule et continuent cette giration jusqu'à ce qu'une sécrétion de leur corps se soit coagulée autour d'eux en une membrane enveloppante : ils s'enkystent, en un mot; alors ils deviennent complétement immobiles dans leur enveloppe comme un insecte dans un cocon. Bientôt ces kolpodes enkystés et immobiles se segmentent en deux, en quatre et quelquefois même en douze kolpodes plus petits, qui, une fois séparés et distincts, entrent en giration chacun pour leur compte dans leur commune enveloppe. Les mouvements auxquels ils se livrent finissent par user le kyste en un point quelconque, et dès qu'une fissure y est pratiquée, on les voit sortir de leur prison et se mêler à la population, dont ils accroissent le nombre..... Telle est l'explication du peuplement des infusions. »

Nous n'avons pas été assez heureux nous-même pour voir se produire exactement les faits qu'indique M. Coste; nous avons vu des infusoires apparus dans une infusion de foin girer quand l'eau s'est évaporée, nous les avons vus ensuite devenir immobiles; mais quand nous avons placé une goutte d'eau sur la lame de verre où se trouvaient les *kystes*, nous avons vu ceux-ci disparaître, tandis que de petits corpuscules qu'on apercevait nettement sur le corps des infusoires seuls résistaient; nous n'avons nullement l'intention de révoquer en doute les faits annoncés par M. Coste; nous sommes forcés

Digitized by Google

avouer seulement que nous avons essayé en vain de voir une revi-
scence qu'il annonce être très fréquente chez ces animaux micros-
piques.

M. Pouchet, dans les notes qu'il adressa à l'Académie en réponse
x observations de M. Coste, ne nie pas l'apparition des micro-
aires aux premiers moments où une matière végétale est mise
ns l'eau ; mais il affirme que ces infusoires sont très peu nom-
reux, très rares, et qu'ils n'ont aucune influence sur le véritable
euplement de l'infusion, qui a lieu plusieurs jours après. Au reste,
. Pouchet s'en rapporte aux expériences où il a obtenu un grand
ombre d'infusoires dans des macérations de foin préalablement
ouillies, et où, par conséquent, les kystes, les germes avaient dû
re détruits. Les observations de M. Coste, intéressantes pour l'his-
ire des infusoires, ne sont donc pas encore de nature à décider la
uestion ; toutefois, elles donnèrent lieu, à l'Académie des sciences,
uelques observations de M. Milne Edwards et de M. Chevreul, qui
diquent peut-être la voie dans laquelle se rencontrera la solution.
illustre chimiste du Muséum a constaté depuis longtemps que de
lbumine, du blanc d'œuf préalablement desséché, ne se cuit
avec une extrême lenteur, tandis qu'au contraire, il est facile-
ent coagulé quand il est à l'état normal. De ce fait observé depuis
ngtemps, M. Chevreul tire plusieurs conclusions importantes :
c'est qu'un animal dont les liquides sont coagulables par une
mpérature de 72 à 75°, exposé à l'état vivant à cette température,
rit indubitablement ; 2° c'est qu'un animal identique au premier,
ché lentement à une température insuffisante pour coaguler ses
ides et les désorganiser pourra, après la dessiccation, revenir à la
e ; telle est l'explication du fait que présentent les animaux cités.
comprend donc comment Doyère avait pu, il y a quelques an-
es, prouver que les tardigrades et les rotifères, préalablement
ssséchés, résistent aux effets d'une élévation de température qui
tue quand ils sont hydratés. Ainsi, nous rencontrons là le véri-
ble nœud de la discussion; le point essentiel qu'il s'agit d'éclairer
r de nombreuses observations est celui-ci : *Quelle est la résistance
tale des animalcules secs et enkystés, à quelle température peut-
être certain de tuer toutes les spores des levûres?*

Peut-être découvrira-t-on dans ces essais une explication de tous
faits observés, soit par M. Pouchet, soit par M. Fremy, soit par
. Pasteur, soit par M. Coste. Si l'ébullition ne tue pas à coup sûr
germes, les spores, les infusoires enkystés, on comprend très
n qu'on les rencontre dans des macérations de foin préalablement
ouillies ; les animalcules encore humides et qui peuvent se mou-
r presque aussitôt qu'ils sont plongés dans l'eau sont tués sans

Digitized by Google

doute, et les infusions sont d'abord stériles ; tout le monde peut le constater, comme nous l'avons fait nous-même. Mais les kystes, les germes résistant à l'ébullition, l'infusion peut se peupler quelques jours plus tard, quand ces kystes sont usés, que les spores ont germé. M. Pouchet, il est vrai, nie complétement la reviviscence des animaux chauffés à 100° ; mais les expériences de Doyère méritent confiance cependant, puisqu'elles ont été répétées par MM. Gavarret et Broca, et qu'une commission académique a constaté leur exactitude.

Ainsi, nous le répétons, là est pour nous le nœud du débat, et la question des générations spontanées doit être abordée par l'étude de *la résistance vitale des êtres vivants inférieurs.*

Nous avons mis, autant qu'il a été en nous de le faire, sous les yeux du lecteur, tous les éléments de cette grave question. Peut-on aujourd'hui se prononcer d'une façon absolue? Nous ne le pensons pas. Nous avons commencé sans parti pris, cherchant à nous faire une opinion à mesure que les faits se déroulaient devant nous ; au moment de finir, nous restons incertains, et, à notre avis, il faut attendre encore avant de clore le débat. Malgré le désir bien naturel qu'a l'esprit d'arriver à une conclusion précise et de trancher nettement dans un sens ou dans l'autre, nous sommes heureux de voir cette grande question encore indécise. Pour peu qu'on ait étudié la marche que suit l'esprit humain à la recherche de la vérité, on est frappé de le voir presque toujours avancer et acquérir des connaissances solides en poursuivant des chimères. Les alchimistes voulaient métamorphoser les métaux vulgaires en or ; ils cherchaient la poudre de projection, l'élixir de longue vie ; ils espéraient découvrir le secret de la santé et de la richesse ; ce brillant mirage soutenait leur courage, et quand, lassés, épuisés, de cette course qui dura cinq cents ans, ils s'arrêtèrent, haletants, ils avaient, chemin faisant, récolté tant d'observations, accumulé tant de faits, que Lavoisier n'eut qu'à toucher du bout de sa baguette ce pêle-mêle de richesses pour en faire sortir, toute rayonnante de force et de jeunesse, la chimie moderne.

Que les naturalistes n'éprouvent donc aucune impatience en voyant revenir cette immense inconnue qui préoccupera toujours les esprits élevés, l'origine de la vie sur la terre, qu'ils ne désespèrent pas d'arriver un jour à éclairer ce mystère, car l'espoir de résoudre le problème le plus élevé qui soit posé à l'humanité les soutiendra dans leurs recherches, et si un jour ils l'abandonnent, ce ne sera certainement pas sans avoir recueilli une ample moisson de faits nouveaux.

P.-P. DEHÉRAIN.

Digitized by Google

VIRGILE

POÈTE DIDACTIQUE ET MÉDECIN

I

Dans une dissertation sur les *Destinées de la poésie*, qui forme une sorte de préface à ses *Méditations poétiques*, M. de Lamartine affirme avec un accent de tristesse trop profond pour n'être pas sincère que le poète devra dire adieu désormais à la candeur comme à l'enthousiasme, et que la poésie de l'avenir ne sera plus « qu'une prière, un soupir sur un tombeau, ou de la raison versifiée. » Nous espérons que l'avenir démentira cette prophétie, et qu'il reconstituera pour l'éclosion des talents poétiques des conditions aussi heureuses qu'elles ont pu l'être dans le passé. Mais, si M. de Lamartine, à travers son découragement et sa mélancolie, a véritablement entrevu le caractère de la poésie de l'avenir, gardons-nous de désespérer de la grandeur de cet art, gardons-nous d'en déplorer d'avance la décadence irrémédiable. Déjà, dans le passé, les mêmes circonstances qui ont motivé l'arrêt de M. de Lamartine ont suscité un chantre immortel, dont le génie a su montrer combien de pareilles conditions pouvaient être fécondes pour le poète. Ce chantre, c'est Virgile. Il a paru lorsque la poésie avait perdu sa candeur et sa naïveté, lorsque les imaginations étaient dépouillées de leurs fraîches et innocentes illusions; il a chanté sur les ruines de la poésie confiante et enthousiaste et de la société républicaine. En même temps, il a fait mieux que mettre la raison en vers; il a eu le secret de rester un poète admirable en dogmatisant. Dans un ouvrage didactique,

Digitized by Google

tout nourri de prescriptions scientifiques, il a répandu comme à profusion les richesses de la poésie.

Puisqu'un homme comme M. de Lamartine a cru pouvoir déterminer le genre de poésie réservé à l'avenir, il ne sera pas sans intérêt d'étudier celui que ses œuvres et la trempe de son génie désignent dès à présent pour en être le modèle, comme il en a été le type le plus achevé. Nous considérerons ici Virgile comme poète didactique. C'est le privilége des grands écrivains, et peut-être principalement des grands poètes, de demeurer éternellement jeunes, comme Chénier et d'autres l'ont si bien dit d'Homère : ce qui revient à dire, si nous ne nous trompons, qu'ils sont pour les générations qui se succèdent une source inépuisable d'émotions littéraires, une mine toujours féconde de réflexions utiles, et la réalisation, toujours aussi vivante, du sentiment artistique dans sa plus pure et sa plus complète incarnation.

Ainsi en est-il de Virgile. Depuis que son siècle l'a acclamé comme le premier des poètes latins, depuis que l'amitié d'Auguste a rendu un profond hommage à cette royauté du génie qui ne pâlit pas devant l'éclat d'une couronne impériale, Virgile est resté ce qu'il sera toujours, non-seulement le régal le plus délicat de l'esprit, non-seulement le charme le plus exquis du cœur, mais l'instituteur le plus vrai et le plus éloquent à la fois de l'humanité, en d'autres termes, un poète de tous points accompli. Qu'on le remarque bien : à côté du talent, d'ailleurs très recommandable du versificateur, à côté des qualités éminentes de l'écrivain, à côté de la tendre sensibilité du poète, il y a, dans Virgile, les études sévères et les connaissances exactes du savant. Trop souvent, on sépare, dans une critique incomplète et certainement mal entendue, ce qu'embrasse, dans sa signification, l'idée de perfection. On se laisse charmer aux qualités de style du poète ; on subit, au milieu d'un enivrement préparé par la grâce du langage, l'influence de l'émotion littéraire que le poète éveille dans l'âme ; on est ravi et enthousiasmé de cet effet produit sur l'imagination et la sensibilité, et celui dont le prestige a opéré ces mouvements délicieux qui composent le sentiment du beau littéraire, on le proclame avec raison un grand écrivain, un poète de génie. Mais que penser de celui qui joint à cette puissance magique du sentiment et de l'expression les connaissances les plus sérieuses, les plus étendues et même les plus minutieuses sur la matière qui fait le sujet de son ouvrage ; de celui qui, sans renoncer à aucune des qualités du poète, transporte dans ses vers ou la raison du philosophe, ou le savoir de l'homme très profondément instruit ? Que penser enfin de celui qui peut fondre dans un langage harmonieux une science pleine de précision et un talent poétique incomparable ?

Digitized by Google

Mieux que tout autre, il réalise l'idéal de l'écrivain supérieur, il mérite le nom de poète accompli.

Ce nom a, de tout temps, appartenu à Virgile; ce que l'admiration spontanée des contemporains reconnut avec l'élan de l'enthousiasme, la critique réfléchie de la postérité l'a confirmé sans soulever une seule réclamation. Outre une incomparable beauté de langage, outre une sensibilité aussi tendre que vraie, outre une magnifique fécondité d'imagination, toutes qualités qui rayonnent, en quelque sorte, d'elles-mêmes, et qui frappent instantanément les yeux les moins attentifs, on a loué le poète de n'ignorer aucun détail des sujets qu'il mettait en œuvre. Ainsi, dans l'*Enéide*, on retrouve partout l'archéologue aussi ingénieux que savant, qui s'applique à sauver de l'oubli les traditions les plus anciennes de l'origine de sa patrie. Là aussi et ailleurs encore, on recueille des témoignages manifestes d'une culture profonde de la philosophie. Mais où éclate surtout la science du poète, c'est dans son œuvre de prédilection, dans les *Géorgiques*. Les enseignements utiles y sont semés avec une profusion exempte de désordre, et roulent sur tous les points essentiels ou même secondaires de la matière que le poète avait à traiter. Il n'est aucune partie importante de ce vaste sujet, *le travail de la terre*, qui n'ait reçu, en outre des préceptes généraux de l'art applicables à tous les détails, les développements indispensables d'une théorie non moins féconde, non moins aisée à réaliser qu'universelle dans ses principes. Les grandes divisions de l'agriculture, l'horticulture exceptée, qui peut d'ailleurs s'en isoler sans inconvénient, y tiennent leur place légitime. Si l'on veut faire la part des progrès inséparables du temps et des découvertes, on observera dans les quatre livres de préceptes que Virgile a légués à la postérité tant de vues justes ou ingénieuses, tant de sagesse prévoyante, une intelligence si approfondie de la matière, qu'on comprendra sans peine l'enthousiaste ferveur des Romains, ce peuple agriculteur autant que conquérant, pour l'homme de génie qui revêtit de formes ravissantes les préceptes d'un art sur lequel reposaient la grandeur et la prospérité de la patrie.

Virgile ne fut ni le créateur, ni le législateur de la poésie didactique. La Grèce l'avait connue, et Rome elle-même en possédait un chef-d'œuvre dans le poème *Sur la nature*. Ce genre littéraire remonte à la première époque de la civilisation grecque : il naquit avec Hésiode, sous le ciel de cette Béotie, qu'un proverbe menteur donnait comme déshéritée des dons de l'intelligence. Nous vénérons autant que personne l'antique figure d'Hésiode; nous nous inclinons respectueusement devant les conseils de cette expérience qui retentit à nos oreilles comme un écho de la voix des sept sages. Le poème

Digitized by Google

des *Œuvres et jours* respire une morale aussi pure que touchante. Les doctrines philosophiques de cette première époque de la littérature grecque, où la raison cherchait sa voie, sans rejeter les croyances religieuses, doctrines plus morales que métaphysiques, y sont exposées avec grandeur et conviction. Une concision pleine de nerf donne aux conseils du poète une tournure sentencieuse et je ne sais quel parfum exquis d'antiquité qui ne messied nullement au plus ancien des poètes grecs après Homère. En outre, on devine aisément, dans les prescriptions de la première partie de l'ouvrage, un amateur des champs, un esprit méditatif, que le besoin du calme conduisait souvent hors des villes, dans la solitude des campagnes, et que le travail paisible de leurs habitants intéressait assez pour qu'il y consacrât son attention, et qu'il les prît comme thème de ses réflexions. Sous ce rapport, le spectacle des occupations du laboureur n'a pas été sans profit pour son âme : il l'a élevée et échauffée, ou plutôt il l'a maintenue dans cette sphère sereine où la pensée du philosophe aimait à vivre avec Dieu et sa Providence. Mais d'abord le poème des *Œuvres et jours* manque d'unité. Les épisodes multipliés en rompent l'ordonnance ; ils n'ont guère même le lien, déjà si faible, d'un intérêt croissant. Le poète choisit, un peu au hasard, dans la foule de ses souvenirs, les histoires et les fables qu'il encadre dans son ouvrage. De plus, si la première partie a des droits évidents à passer pour une œuvre d'art, il n'en est pas de même de la dernière. Ici, la sécheresse des faits et l'étrangeté des idées étouffent le génie de l'auteur ; tout y est technique, tout y est monotone ; règles de civilité, préceptes de convenance, et, en dernier lieu, calendrier des jours fastes et néfastes pour l'agriculture principalement, tout y est dit brièvement, froidement, sans verve et presque sans talent. Enfin les tableaux de la nature, les descriptions des travaux des champs, les prescriptions relatives à la culture et, ailleurs, au commerce maritime, en trop petit nombre pour constituer une sorte de code semblable à celui de Virgile, tiennent plus du moraliste que du législateur de l'agriculture ; et, s'ils dénotent, comme nous l'avons dit, l'habitude de visiter la campagne, ils laissent douter que le poète en ait étudié pour elles-mêmes les occupations.

Hésiode est resté le principal et presque l'unique représentant de la poésie didactique en Grèce. Les écrivains de l'école d'Alexandrie, plus savants, mais moins poètes, ont laissé des ouvrages qu'on étudie avec utilité, mais qu'on ne lira jamais avec plaisir. L'imagination, le sentiment, l'inspiration leur manquent. Ils n'ont fait que rédiger en vers des manuels de science.

Dans la littérature latine, il nous faut arriver jusqu'à Lucrèce pour trouver un poète didactique, et un poète de génie, qui le cède,

Digitized by Google

à notre avis, à Virgile, mais qui l'emporterait sur tout autre. Désormais, la poésie didactique est en possession de ses lois et de son véritable caractère. Trop peu nourrie, dans Hésiode, d'enseigments scientifiques, et même un peu monotone sous sa forme sentencieuse, trop remplie de détails techniques, au contraire, et trop sèche, dans Aratus et Nicandre, elle rencontre, avec Lucrèce, cette heureuse combinaison d'une science précise et d'une émotion toujours présente. Lucrèce a été le véritable législateur de ce genre littéraire ; il n'en a pas formulé les règles, il a mieux fait, il les a consacrées par la pratique dans son ouvrage *Sur la nature;* il a senti ce que le poème didactique devait être pour plaire ; il a réalisé ce qu'il a senti, et peut-être nous a-t-il valu Virgile. C'est dire que Virgile est monté d'un degré plus haut que Lucrèce : le poème *Sur la nature* est un chef-d'œuvre ; le poème des *Géorgiques* est le chef-d'œuvre du genre.

Mais l'esprit humain ne se maintient jamais longtemps à une pareille hauteur. Après Virgile, la poésie didactique redevient ce qu'elle était chez les Alexandrins : Ovide est plus près d'Aratus que de Virgile ou même d'Hésiode. Son poème intitulé *Halieutiques* ne nous est pas parvenu, mais son *Art d'aimer*, faiblement corrigé par son antidote, *Remède d'amour*, brille par les mêmes qualités et pèche par les mêmes défauts que le génie même du poète, génie abondant, gracieux, élégant et ingénieux jusqu'à la miévrerie, mais sans profondeur, sans élévation marquée, et le plus souvent sans sensibilité vraie.

D'Ovide on descend ou plutôt on tombe à Columelle, auteur d'un traité assez complet sur l'agriculture, qui pourrait aisément rivaliser, soit par la minutie fatigante des détails, soit par l'absence de vues générales et importantes, avec les manuels pratiques et les guides innombrables d'arboriculteur ou de jardinier que notre époque voit éclore. Des douze livres de cet ouvrage, un seul, le dixième, est écrit en vers. Le pieux désir ou l'orgueilleuse prétention d'ajouter un chant aux *Géorgiques* de Virgile occasionna ce singulier mélange de prose et de vers. Virgile avait volontairement négligé l'art du jardinage, qui ne se rattachait pas immédiatement à son sujet, et, en s'excusant sur le défaut de loisir et d'espace de ne pas aborder cette matière, il semblait inviter quelqu'autre à se charger de ce soin. Columelle se rendit à cet appel, et, réservant à cette fin le dixième livre de son traité, il y introduisit bravement une disparate assez étrange dans une œuvre didactique. Heureux seulement s'il avait su sacrifier aux Muses et les intéresser au succès de son entreprise ! Mais l'âme de Virgile ne fit rien pour son continuateur, et ce poète d'occasion, qui s'est borné à transporter dans ses vers l'insuffisante

Digitized by Google

nudité de sa prose, a prouvé seulement qu'on pouvait être un excellent jardinier et un soporifique versificateur.

Oppien est un autre homme. A en croire Jules-César Scaliger, il figurerait même dignement à côté de l'immortel auteur des *Géorgiques*. Mais Dieu nous garde de nous en rapporter jamais au jugement des savants qui ne sont qu'érudits! Les *Halieutiques* et les *Cynégétiques* d'Oppien sont des œuvres très estimables, écrites en grec, qu'on lit avec intérêt, et qu'on peut louer honnêtement sans exagération. Ces poèmes renferment quelques tableaux dessinés à grands traits, et presque irréprochables dans les détails, des peintures animées et énergiques, qui pâlissent un peu, mais sans perdre leurs couleurs et sans s'éclipser, devant les peintures des *Géorgiques*. Plus bas encore, dans la liste des imitateurs de Virgile, apparaît Némésien, auteur de *Cynégétiques* et d'*Halieutiques* depuis longtemps perdus. En parler par tradition, ce serait sortir de notre dessein; contentons-nous de déclarer que les débris de ces traités montrent dans Némésien un poète plus sobre, mais beaucoup moins animé, moins rempli de verve, moins coloré qu'Oppien. Après Némésien, la littérature latine abandonne les sentiers de la poésie didactique, et s'enfonce bientôt après dans la barbarie.

Or, si nous reportons les regards en arrière, si nous recensons, dans ce nombre de poètes didactiques, les renommées que le temps a respectées, à peine en compterons-nous trois que leur époque n'ait pas surfaites, Hésiode, Lucrèce et Virgile. Indubitablement, ces trois hommes sont de grands poètes; un seul me paraît être un poète accompli.

A l'égard d'Hésiode, ce jugement, pensons-nous, ne souffrira pas de contestation. Le poète d'Ascra, si grand par la beauté morale de ses doctrines, si distingué par la noble utilité de ses enseignements, si ferme par la concision lumineuse de son langage, ne possède pas au même degré les qualités d'un esprit vaste et à longue portée; l'ensemble de son ouvrage trahit des inégalités de conception inconciliables avec l'idée d'un poète parfait.

Mais, si l'on s'accorde généralement au sujet d'Hésiode, nous sommes à peu près sûr de heurter, par l'opinion que nous formulons sur Lucrèce, des opinions tout opposées, et de provoquer, parmi les critiques, de vives contradictions. Devons-nous taire, cependant, que nous le tenons pour inférieur à Virgile, et que nous prisons beaucoup plus les *Géorgiques* que le poème *Sur la nature?* Et voici nos raisons : D'abord, Virgile est constamment dans le vrai, Lucrèce constamment ou presque constamment dans le faux. Cela n'est pas indifférent; car, ne nous lassons pas de le répéter, s'il est un ouvrage de l'esprit qui, de sa nature, doive être à la fois œuvre

Digitized by Google

de science et œuvre d'art, c'est évidemment le poème didactique. Là, plus qu'ailleurs, la raison s'adresse à la raison. En matière de poésie didactique on peut donc, on doit même apprécier les ouvrages d'après la vérité des doctrines, d'après l'élévation, la beauté des idées, la justesse du raisonnement.

Ecartons pour le moment la question d'art, et appliquons ce *criterium* à l'examen des *Géorgiques* et du poème *Sur la nature*. Dans les *Géorgiques*, tout est vrai, tout est pris dans la nature, c'est-à-dire dans la réalité. Sans nous porter garant de l'utilité effective des mesures conseillées par Virgile, sans presser le laboureur d'obéir scrupuleusement à ses prescriptions, encore moins de les préférer aux prescriptions consacrées depuis par l'expérience et par des progrès certains, nous affirmons seulement que l'enseignement donné dans les *Géorgiques*, que les accidents qu'on y signale, que les faits qu'on y raconte, sont fondés sur la raison, ou sur ce que le poète sait, sur ce qu'il a appris d'hommes dignes de foi. Son poème pouvait être proposé comme un cours éminemment instructif aux écoles d'agriculture, à Rome, si les Romains avaient eu la pensée d'en instituer ; les élèves y auraient amassé les connaissances indispensables à leur état ; ils y auraient puisé les règles de la science, telles qu'elles étaient acceptées à cette époque par les hommes du métier, telles qu'elles ont régné longtemps après, et telles qu'elles sont posées, en grande partie, même de nos jours.

Outre ces enseignements agricoles, le poème des *Géorgiques* contient des enseignements religieux et des enseignements moraux. La religion des *Géorgiques* est le paganisme populaire ; elle accepte les traditions mythologiques pour donner une forme poétique aux phénomènes de la nature. Sous ces figures convenues, on sent que l'âme du poète sympathise avec les croyances les plus saines et les plus hautes, celles de Dieu, de la vertu, de la dignité de l'homme, des devoirs du citoyen. Si la campagne lui est chère, c'est parce qu'elle respecte les dieux, qu'elle se plaît à les honorer, qu'elle entretient l'amour de la famille et l'amour de la patrie. Blâmerait-on Virgile d'avoir employé les symboles mythologiques, sous prétexte que ces moyens poétiques nuisent à la vérité des doctrines et viennent en aide à la superstition, à cette superstition contre laquelle a tonné Lucrèce ? Le cas ne peut être embarrassant que pour celui qui se préoccupe du blâme énergique infligé par Bossuet à toute poésie qui repose sur des inventions mythologiques. Pour nous, nous éprouverions une répugnance insurmontable à sacrifier les épisodes et les récits fabuleux des *Géorgiques*. Qui ne convient aujourd'hui que, pour l'immense majorité des Romains capables de lire et de comprendre les *Géorgiques*, ces fables étaient pleines d'inno-

Digitized by Google

cuité? Hochets d'enfants, mais hochets gracieux, qui tenaient toute leur valeur du savoir-faire du poète et de l'opportunité de la mise en œuvre. Nous renvoyons donc ces récits et ces fictions parmi les instruments divers de l'art antique, comme un attirail d'innocente fantaisie, qui n'altère point dans sa partie doctrinale l'ouvrage scientifique entrepris et effectué par Virgile.

Jusqu'à quel point même serions-nous admis à penser que l'attache à la vérité, et à la vérité pure de tout mélange, préoccupa le poète dans un ouvrage didactique, nous ne le déciderons pas. Mais on a lieu de s'étonner que, très affirmatif au sixième livre de l'*Enéide* sur la réalité des croyances panthéistiques et des dogmes pythagoriciens de la métempsycose, croyances et dogmes qu'il enseigne ouvertement par la bouche vénérable d'Anchise, il s'abstienne dans les *Géorgiques* d'énoncer, sur ce point, une opinion positive, et qu'il développe le même système philosophique, à l'occasion des abeilles, comme une opinion de valeur incertaine professée par une école. Etait-ce conscience instinctive ou jugement réfléchi du caractère essentiel à tout poème didactique? Cette loi absolue de l'art qui nous défend de placer la perfection littéraire dans la bizarre union d'une pensée fausse avec un langage magnifique, domine du commencement à la fin le poème des *Géorgiques*, et partout en sanctionne l'impérissable grandeur.

Lucrèce a méconnu cette loi : il a voué son génie à l'exposition et à l'apologie des erreurs les plus funestes, au triomphe de l'athéisme et du matérialisme. Il annonce sans ambages son intention de combattre et de détruire la religion, *relligio*, terme que des critiques trop bienveillants traduisent par celui de *superstition*. Le mot latin souffre, en effet, ces deux acceptions; mais Lucrèce ne sépare nulle part la religion de la superstition, et son opinion sur la divinité entraîne la négation de tout rapport de l'homme à Dieu. La religion a conseillé des crimes affreux, des actions impies; proscrivons-la, et remercions Epicure d'avoir méprisé les dieux, leur renommée et leur foudre, et d'avoir égalé l'homme à la divinité, c'est-à-dire d'avoir dégradé la divinité et de l'avoir abaissée jusqu'à l'homme.

> Quare relligio pedibus subjecta vicissim
> Obteritur; nos exæquat victoria cœlo.

Et cependant, par condescendance pour les préjugés populaires, Lucrèce admet des dieux; mais quels dieux! Les dieux d'Epicure, des dieux sans science, sans providence, sans justice, sans amour, sans activité. C'est là toute sa théodicée, théodicée si maigre, si

Digitized by Google

faible de raisonnement, si vide de doctrines précises, qu'il ne sait rien en tirer dans la suite de son poëme.

Sur la création du monde, telle que les anciens l'avaient entendue, c'est-à-dire comme une formation, une organisation d'un principe matériel préexistant, la doctrine de Lucrèce est encore hostile à l'intervention de la divinité. Tout sort des atomes, tout y rentre. Les atomes et le vide, voilà les éléments réels des êtres. Le mouvement leur est essentiel; il s'effectue en ligne droite, un peu obliquement, et occasionne leur rencontre, leur union et la configuration des corps. Les atomes sont dépourvus de sensibilité; mais ils font la sensibilité. De chaque corps émane une multitude innombrable de particules extrêmement ténues, qui se répandent de toutes parts, en gardant l'ordre de leur émission, se glissent à travers les organes, pénètrent jusqu'à l'âme et y constituent par elles-mêmes la connaissance. L'âme est une partie de l'homme, tout comme le pied ou la main; elle est une essence corporelle, très délicate et très mobile, composée d'atomes ronds, presque impondérable. La mort est la désunion des atomes de l'âme et leur séparation d'avec ceux du corps; l'âme sort du corps, comme une eau du vase qui la contient. L'accroissement de l'âme est proportionnel à l'accroissement du corps, et la vieillesse les frappe tous les deux. Sans le corps, l'âme n'a pas et ne peut avoir d'existence, parce qu'elle perd à la mort les organes, instruments de ses opérations. Pourquoi donc s'effrayer de la mort, qui anéantit le sentiment et la connaissance? Tout s'éteint en nous après la dernière agonie, et les honneurs rendus aux morts, les cérémonies funèbres sont des bagatelles indignes d'un homme sensé.

A ces prémisses toutes matérielles, Lucrèce a voulu rattacher de fort bons préceptes sur l'usage des biens de la terre, sur la beauté de la modération des désirs et sur l'excellence de la vie honnête. Mais le matérialisme a sa manière d'entendre l'honnêteté, la modération et le bon usage des plaisirs, manière qui n'est en définitive qu'un calcul d'égoïsme.

Les rapports de l'homme à Dieu sont, d'après Lucrèce, des rapports imaginaires, que la peur et l'ignorance ont transformés en devoirs sérieux. La vue des corps célestes et la majestueuse ordonnance de leurs mouvements ont conduit à l'idée que des causes secrètes président à cette régularité; l'imagination a mis des dieux là où les sens n'aperçoivent aucun être, et où l'intelligence, sagement dirigée, eût pu démêler la vertu native des éléments. Le tonnerre, les météores, les tremblements de terre ont servi à corroborer ces conceptions chimériques. Mais, en réalité, les dieux vivent isolés de toute espèce de commerce et de communication avec les hommes.

Digitized by Google

C'est l'industrie humaine qui a opéré les inventions merveilleuses attribuées à la divinité par les fables des poètes. La sagesse consiste non pas dans les sentiments de piété, dans les cérémonies religieuses et dans la croyance à la Providence divine, mais dans la tranquillité de l'esprit et du cœur, étayée sur l'indifférence en toute chose et sur la doctrine matérialiste de la naissance et de la mort.

Cette esquisse des principales idées philosophiques exposées dans les six livres du poëme *Sur la nature* n'est-elle pas une condamnation suffisante du dogmatisme de Lucrèce? Il serait puéril et superflu d'insister sur la fausseté aussi bien que sur les dangers de ce système : nous ne voulons qu'en calculer les fâcheux effets, au point de vue de l'excellence littéraire de l'œuvre du poète. Or, enseigner le matérialisme, l'enseigner même avec bonne foi, n'est-ce pas renoncer d'avance à la perfection? N'est-ce pas se condamner à ne briller que par le langage, et tout au plus par une certaine habileté à lier par un enchaînement rigoureux des conclusions légitimement erronées à des principes faux? Si nous aimons naturellement le vrai, si notre esprit est fait pour le comprendre et notre volonté pour le rechercher, que dire du poète qui, dans une série de tableaux, merveilleusement peints, je le veux, offense à chaque instant dans notre âme le goût inné de la vérité! Pouvons-nous vraiment accorder le titre de poète accompli, en entendant ce mot comme il doit être entendu, à l'homme, éloquent d'ailleurs, contre lequel protestent incessamment, non pas seulement nos préférences et nos sympathies, mais l'irrécusable témoignage de la conscience? Quand le génie porte une main téméraire sur les croyances invincibles qui vivent au cœur de l'homme, quand il leur déclare une guerre impie, il rencontre sa punition dans son insuccès; s'il contraint l'esprit à l'admirer dans ses procédés, il n'imprime pas à son ouvrage la majesté qui naît de la vérité. Ainsi en est-il de Lucrèce. Ou la vérité et le mensonge sont indifférents, ou le fond même des doctrines du poëme *Sur la nature* le constitue dans un état d'infériorité à l'égard d'un poëme de même espèce, composé avec autant de génie, et assis sur la base inébranlable du vrai. Pour en fournir des preuves décisives, sans sortir de l'œuvre même de Lucrèce, nous engageons le lecteur à remarquer l'évidente supériorité des passages, d'ailleurs assez nombreux, où le poète est d'accord avec la vérité, sur les passages où se développent ses erreurs; à comparer, par exemple, la description des misères de l'homme naissant, le récit du sacrifice d'Iphigénie, la narration de la peste d'Athènes, la peinture des effets de l'amour, moins les causes qu'il leur assigne, avec la description de l'essence et des mouvements des atomes, l'explication des sens, l'argumentation en faveur de la matérialité de

Digitized by Google

l'âme, la négation de la vie future et de la Providence, et ces froides réflexions sur les dieux, sur leur vie inoccupée et insouciante. Dans la peinture des misères de l'homme naissant, six vers suffisent au poète pour nous mettre sous les yeux le tableau le plus attendrissant, parce qu'il est conforme à la réalité des choses, et le plus achevé dans les détails, parce que Lucrèce s'est laissé guider cette fois par la nature. Dans le sacrifice d'Iphigénie, où de superstitieuses et sanguinaires croyances enflamment d'une généreuse indignation l'âme de Lucrèce, les expressions vives se pressent dans ses vers, parce que des idées heureuses et fortes lui sont suggérées par le sujet même ; son génie éclate presque à chaque mot. L'attention impie à parer la victime, le fer qu'on cache aux regards du père, ce père abdiquant son nom et ses sentiments de tendresse au profit du roi, la prière muette de la jeune fille, la ressemblance tout à coup évoquée de cette cérémonie barbare avec les fêtes de l'hymen, tout enfin est digne de Lucrèce, digne de Virgile. Au contraire, le poète tourne-t-il en dérision la justice divine et sa foudre vengeresse ? Son langage est aussi sec, aussi froid que ses ironiques pensées, malgré la recherche évidente de l'effet. L'athéisme, avec ses questions et ses doutes, est aussi peu capable de satisfaire la raison que d'élever les sentiments et le style, même dans le sujet le plus susceptible de recevoir les ornements de la poésie.

Quand on professe sur les dieux, sur l'âme et sur la religion des idées aussi basses, quand on rapetisse tout ce qui est esprit jusqu'à l'identifier avec la matière, on est mal venu d'appeler en soi l'inspiration divine ; on a mauvaise grâce à mettre ses chants sous la protection de quelque divinité. Aussi Lucrèce s'est-il, en général, abstenu d'employer l'invocation aux dieux, dont les poètes de l'antiquité faisaient un si fréquent usage. Une fois pourtant, au début de son poème, il a entonné en l'honneur de Vénus un hymne brillant de poésie ; ailleurs il s'est glorifié d'avoir été distingué des Muses et d'en avoir reçu une couronne pour avoir frayé aux mortels la route du vrai. Nous savons que ce sont là des allégories ingénieuses et de la mythologie inoffensive ; nous l'avons déjà dit à l'occasion de Virgile, et, pour tout autre que Lucrèce, nous n'aurions jamais eu l'idée d'arrêter sur ce point l'attention du lecteur. Ce qui se présente sous forme d'allégorie n'a de valeur, au point de vue de la science, que celle qu'aurait la vérité toute nue ; l'allégorie est un vêtement que l'imagination respecte, mais que la raison éloigne pour juger de ce qu'il enveloppe ; elle doit être rangée parmi les moyens dont le poète fait usage pour traduire sa pensée, et elle n'amoindrit ni n'accroît, en aucune façon, la vérité qu'elle habille. Les fictions de la mythologie ont une destination identique : voile obligé de cer-

Digitized by Google

taines croyances, elles symbolisent, sous une forme immédiatement accessible aux imaginations populaires, des forces, des instincts et des faits qui, par leur essence propre, eussent été des sources moins fécondes de poésie. Mais de quel droit Lucrèce a-t-il usé de symboles qu'il a lui-même ridiculisés? De quel droit a-t-il eu recours à des ornements poétiques qu'il a accusés de favoriser la superstition? La contradiction est formelle. Le poète a-t-il du moins éveillé par cette fraude poétique quelque émotion religieuse ou morale? Nullement; l'invocation à Vénus est aussi gracieuse qu'elle pouvait l'être; elle ne touche personne, parce qu'elle part d'un esprit soigneux de son langage et désireux de peindre une jolie figure, non d'un cœur accessible à l'impression des pensées célestes. Comparez cette invocation avec les prières semées çà et là dans les *Géorgiques :* quelle différence! Lorsque Virgile, après avoir raconté les signes funestes qui suivirent la mort de César, décrit les horreurs des guerres civiles, et que, succombant à sa tristesse, il lève les regards au ciel et s'écrie avec angoisse :

> Di patrii indigetes et Romule Vestaque mater,
> Quæ Tuscum Tiberim et romana palatia servas,
> Hunc saltem everso juvenem succurrere sæcio
> Ne prohibete!.....

On est ému de cet accent pieux; le patriotisme du citoyen a ravivé sa foi religieuse. Dans la terrible épizootie du troisième livre, telle est la promptitude et la violence du mal que la science humaine est désarmée contre les ravages du fléau; mais ce que ne peut l'homme, le ciel le fera peut-être.

> Di meliora piis erroremque hostibus illum!

Et le lecteur s'associe à cette prière soudaine et vive, qui s'élance du cœur du poète.

Supérieures au poème *Sur la nature* comme œuvre de science, les *Géorgiques* le surpassent encore comme œuvre d'art. Le monument élevé par Lucrèce atteste un génie de premier ordre; c'est un travail colossal, qui ouvre magnifiquement la grande ère de la poésie latine. La langue qu'il a polie, l'hexamètre dont il a régularisé les formes et fixé en partie les lois, la poésie qu'il a faite l'égale de la langue des Cicéron et des Salluste, le caractère tout romain dont il l'a imprégnée, en voilà plus qu'il n'en faut pour immortaliser et l'ouvrage et le poète. Convenons même que le style du poème *Sur la nature*, s'il ne l'emporte pas en énergie et en tournure pittoresque sur celui des *Géorgiques*, en est du moins l'égal sous ce double rapport. Loin de nous le dessein d'affaiblir la gloire de Lucrèce pour nous donner

Digitized by Google

le stérile mérite ou le plaisir puéril de faire mieux ressortir l'excellence de Virgile. C'est avec respect que nous hasardons la critique d'un tel poète ; c'est avec adoration de son génie que nous nous appesantissons sur les imperfections de son œuvre ; disons-le aussi, c'est pour rendre hommage à la vérité, et pour protester, dans la mesure de nos forces, contre certaines tendances de la critique contemporaine. A l'encontre de Quintilien, dont la droiture habituelle de jugement et le goût éclairé ont faibli au sujet de Lucrèce, qu'il nomme de pair dans le dixième livre de ses *Institutions* avec un Macer obscur et digne de demeurer tel, des écrivains, qui se sont passionnés pour Lucrèce, nous dirions même infatués et engoués, si l'infatuation venait d'un objet moins capable d'exciter l'enthousiasme, ces écrivains, après avoir épuisé le vocabulaire des éloges, ont conclu pour dernier trait à la supériorité de Lucrèce sur Virgile. Et voilà ce que nous n'admettrons jamais ; jamais nous n'accorderons que le poème *Sur la nature* surpasse les *Géorgiques*. Comme œuvre didactique, comme œuvre de science, nous croyons avoir démontré le contraire ; comme œuvre d'art, nous n'imiterons pas Quintilien, qui s'imagine louer dignement Lucrèce en le déclarant élégant ; nous l'associerons, si l'on veut, à Virgile, mais en réservant, en définitive, la palme à ce dernier. Car nous reprocherons à Lucrèce ce qu'il est impossible de reprocher à l'auteur des *Géorgiques*, des négligences étonnantes et en grand nombre, des vers sans grâce et sans harmonie, une diction souvent rugueuse, et, pour tout dire en un mot, un art imparfait. Tantôt l'harmonie du vers vient se briser contre un mot final de quatre ou cinq syllabes, sans que la phrase y gagne quelque chose de plus vif et de plus expressif. Ces fautes se comptent par centaines. Tantôt l'absence des césures fait ressembler le vers à une ligne de prose, surtout lorsque le tour de la phrase ou même la pensée de l'auteur n'a rien en soi de poétique. A chaque instant, le vers se traîne péniblement sur de lourds spondées, sans mélange de dactyles. Parfois le goût est aussi maltraité dans le choix des épithètes que dans la cadence du vers. Ailleurs trois ou quatre épithètes sont accolées sans liaison et sans ordre à un substantif exprimé ou sous-entendu. Répondra-t-on à ces critiques que Virgile estimait beaucoup le style de Lucrèce ? Cela est vrai ; il y a plus : Virgile copiait quelquefois et imitait souvent son devancier. Le *simulacra modis pallentia miris* de l'épisode final du premier livre des *Géorgiques* est emprunté textuellement d'un vers de Lucrèce. Mais quand Virgile imite Lucrèce, il perfectionne ce qu'il lui prend ; il élague les traits inutiles ou faibles, il fait bien ressortir la circonstance principale. Son pinceau laisse à deviner au lecteur ce que le pinceau de Lucrèce affaiblit en voulant trop représenter. Qu'à côté

Digitized by Google

des défauts de style et de goût de Lucrèce, il y ait des qualités saisissantes, de l'éclat, du coloris, de l'énergie, tout ce qu'on voudra : qui en doute ? Mais les refusera-t-on à Virgile ? Et dans ce dernier qu'on cherche les taches ; on cherchera vainement.

Une erreur de notre siècle, qu'on nous pardonnera de relever, parce que cela ne nous éloigne pas de notre but, c'est de plus estimer la force rude et sauvage que la force tempérée et comme voilée par la grâce. Cette erreur est l'exagération d'un bon principe. La littérature des deux siècles précédents a eu généralement quelque chose de factice et de peu naturel. Nous, nous avons bien compris la puissance et la beauté de la nature, et nous en avons fait la règle suprême de nos jugements. Or, par une rigueur excessive, nous proscrivons souvent l'intervention de l'art, sous prétexte que l'art énerve le talent ; nous croyons que l'élégance ôte quelque chose à la force, parce qu'elle en adoucit et en régularise les mouvements ; que la bienséance du style est incompatible avec le développement de la passion ; que le cri du cœur perd en expression, s'il ne retentit fortement aux oreilles. Ce n'est pas ici le lieu de réfuter cette doctrine erronée, qui, par conséquence nécessaire, mène à préférer le grossier au noble, la sensation au sentiment, l'image à l'idée ; car le grossier parle plus fortement aux yeux que le noble, la sensation est plus bruyante et plus saisissable que le sentiment, et l'image plus éclatante que l'idée. Ce préjugé de notre époque, qui souvent, à notre insu, vicie nos appréciations les plus sincèrement émises, entraîne, en ce qui regarde Virgile, son résultat ordinaire. Dans les *Géorgiques*, l'art se cache si bien que la réflexion a de la peine à nous en instruire ; le gracieux, le naturel, le fleuri s'y unissent à l'énergique et au véhément dans des proportions telles qu'aucune de ces qualités ne tranche assez vivement pour faire oublier ou négliger les autres. Il semble qu'au sein de ce mélange harmonieux, chacune d'elles s'est affaiblie, qu'elle produit moins d'effet, parce que l'effet total est plus complexe et plus étendu. L'esprit, frappé à la fois par tant de beautés diverses, ressent l'impression commune qu'elles exercent sur lui, et, dans cette attention à objet multiple, où l'analyse gâterait tout, il est moins fortement affecté de l'impression particulière que produirait une beauté isolée. Lucrèce, au contraire, ou, en général, un poète d'un goût moins chatouilleux que Virgile, d'un savoir-faire moins complet, d'une méthode moins savante, un poète moins artiste enfin, s'abandonne, sans préoccupation et presque sans souci des inégalités de son œuvre, à l'élan du sentiment qui le pousse ; il sera d'autant plus pénétrant qu'il sera moins étudié, d'autant plus animé qu'aucun calcul de l'art ne contraindra son essor ; il paraîtra d'autant plus fort et puissant, qu'il aura visé exclusivement à le paraître.

Digitized by Google

En sorte que, avec la même force, la même véhémence, la même chaleur, un poète étonnera moins de prime-abord, s'il orne son langage de ces attraits plus touchants et plus doux qu'énergiques, la grâce et l'harmonie. Il en est du poète comme du statuaire : les lignes fermement dessinées, les contours accusés avec force, les traits accentués saisissent aussitôt le regard ; l'expression que l'artiste communique à l'ensemble porte au comble cette première émotion, si c'est un homme de génie. Mais l'ouvrage, quelque beau qu'il soit, demande, pour être achevé, des soins de détail, des qualités complémentaires, pour effacer les inégalités et les disparates de travail, et pour l'élever jusqu'à cette perfection relative où l'homme peut s'avancer dans la poursuite de l'idéal. Le poëme *Sur la nature* est la statue dans le premier état ; les *Géorgiques*, voilà la statue achevée.

Pourquoi ne le dirions-nous pas? Le poëme *Sur la nature* est un des plus faibles traités qu'ait composés un homme de génie. Sous le rapport des doctrines, c'est un tissu d'inventions puériles et d'absurdités manifestes ; aujourd'hui surtout, cette philosophie susciterait peu de défenseurs. Comme œuvre didactique, le poëme a donc très peu de valeur, bien qu'il renferme la doctrine épicurienne à peu près au complet. C'est moins une œuvre didactique qu'une œuvre dramatique. Le poète s'y débat contre des dogmes qu'approuve son esprit et que repousse instinctivement son âme ; il nous donne, du commencement à la fin, le spectacle d'une intelligence élevée aux prises avec de déplorables principes ; c'est là toute la vie et toute la beauté du traité. L'épicurisme, accepté avec bonne foi, répugne encore à Lucrèce ; la conviction de l'esprit n'a pu étouffer les nobles aspirations du cœur, et de cette lutte secrète naît une sorte de tristesse poignante, qui se répand en sombres couleurs sur tout le poëme. Jusque dans les plus riants tableaux, l'angoisse perce encore ; cette nature, où tant de beaux génies ont aimé à se retremper et à reprendre des forces par la méditation des espérances qu'elle nous suggère et des consolations qu'elle nous verse déjà, Lucrèce la regarde avec chagrin et presque avec haine ; elle parle bien à son âme, car elle n'est muette pour personne ; mais de fausses opinions empêchent ce langage de monter jusqu'à l'esprit, et le poète, tour à tour séduit par la magnificence de la nature, et prévenu contre elle par des préjugés, tantôt la décrit, pour ainsi dire, avec amour, tantôt l'insulte avec colère et l'abaisse avec mépris, et il finit par la maudire, en se plongeant avec désespoir dans la négation du bien et du beau et dans la croyance du néant.

Combien plus vraie et combien plus persuasive en réalité est l'impression douce et sereine qui, des vers harmonieux des *Géorgiques*,

Digitized by Google

passe sans agitation pénible dans l'âme du lecteur! Lucrèce a vu la nature à travers les livres des philosophes de sa secte; Virgile oublie ses livres et ses études de cabinet pour contempler directement et de près la nature. Et ce n'est pas en vain qu'on se donne sans arrière-pensée à un semblable examen. On aperçoit les objets tels qu'ils sont réellement, et non tels que les font nos opinions. La philosophie de Virgile ne s'élance pas de prime-abord dans les régions vaporeuses de la métaphysique; elle n'interroge pas avec anxiété l'origine des êtres; elle ne soulève pas des problèmes obscurs; elle se déclare satisfaite de se bercer au sein des fleurs, de se reposer dans l'amour des fraîches vallées et des sources limpides; mais, par une récompense infaillible de ces modestes prétentions, elle goûte, dans l'asile qu'elle a préféré, les joies pures et les émotions naïves; elle s'y soustrait aux inquiétudes de la pensée, et elle y empreint sa poésie des plus riches couleurs. En même temps, elle y découvre ces secrets qu'elle n'aspirait pas à connaître; elle y sent ce Dieu que la philosophie de Lucrèce a nié, et ce n'est pas un dieu méchant, ce n'est pas le dieu des enfers, le dieu qui avait allumé la colère et l'indignation de Lucrèce, c'est le *Dieu de l'âge d'or*, le Dieu du laboureur. Avec ce Dieu clément et bon, la philosophie de Virgile trouve la vertu, la chasteté, l'esprit religieux, la justice et même la sympathie pour le pauvre, cette vertu nouvelle que le christianisme prêcha au monde, et que Virgile pressentit et ne craignit pas d'avouer, témoin le vers

..... Neque ille
Aut doluit miserans inopem.....

Dans ce vers, que tant de critiques et de traducteurs ont si mal interprété, qu'ils ont pris pour l'expression froide et méprisante d'une égoïste sensibilité, dont le plus bel effort serait de fuir la vue de l'indigent, pour s'épargner une émotion de peine et de dégoût, n'est-il pas plus naturel, plus conforme au sens littéral, en même temps qu'au dessein du poète, d'apercevoir un détail de l'éloge de la campagne, où les facilités qu'on a de gagner honnêtement sa vie ôtent l'occasion de s'apitoyer et de s'attendrir sur le dénûment d'autrui?

Ce genre d'émotions, cette sensibilité douce et paisible, qui distingue les *Géorgiques*, va nous aider à comprendre une autre cause de l'excellence de ce poëme et de son immense succès. Il est, pour les ouvrages de l'esprit comme pour les individus, des conditions sociales qui, suivant le cas, en secondent ou en entravent le succès. Si les circonstances font les hommes, elles font aussi les écrivains. Il faut être de son siècle; il faut le peindre dans ses écrits; il faut en

Digitized by Google

rendre les désirs, les tendances, l'esprit général, sous peine de n'exciter aucun intérêt et de n'être pas lu. Or, le poème des *Géorgiques* venait très bien à son heure pour être goûté des Romains. La liberté expirait; le pouvoir se concentrait entre les mains d'un homme dont le profond génie dissimulait à peine, sous des apparences mensongères, la nullité des corps politiques et des pouvoirs publics. Le champ de l'activité était donc fermé aux Romains, plus faits pour l'agriculture que pour le commerce, et l'agriculture exige des vertus et des goûts qui faisaient défaut aux hommes de ce temps. C'était l'époque des souvenirs et des regrets. Le cœur amolli se tournait vers le passé pour y trouver des distractions à une honteuse indolence. Or, les traditions faisaient reposer sur l'agriculture la grandeur de l'Etat. Quoique bâtie sur le Tibre, Rome avait pratiqué très peu le commerce; dans ses commencements, elle avait exclusivement vécu de la guerre et de son modeste territoire; en s'agrandissant, elle n'avait songé qu'à agrandir ses champs et ses moyens de subsistance. Plus tard, le commerce y avait apporté ses revenus sans y établir son domicile; Rome en avait joui sans l'exercer. La reconnaissance, non moins que l'intelligence des fortes qualités inspirées par l'agriculture, avait conservé à cette dernière le privilége d'illustrer et d'ennoblir. Aux plus beaux jours de la république, à la fin des guerres puniques et des guerres de Macédoine, les plus grands citoyens s'estimaient honorés de figurer dans les listes des tribus de la campagne. Sous Auguste, ces pensées occupaient l'esprit des Romains, que leur situation politique disposait très bien à rechercher et à comprendre les causes de leur abaissement. Chanter la terre et ses productions, c'était entrer directement en communion de pensées et d'émotions avec eux; c'était exprimer, sous une forme précise, la tristesse vague et les désirs sans énergie qui s'agitaient dans l'âme d'un peuple désolé d'avoir abandonné ce qui avait fait sa force, et incapable de le reprendre autrement que par l'imagination.

Ainsi, dans les *Géorgiques*, la littérature était encore, comme elle l'est toujours, l'expression de la société. Voilà pourquoi un illustre critique de notre temps a pu dire sans paradoxe que les *Géorgiques*, plutôt que l'*Enéide*, avaient été le poème épique de Rome. L'imagination, assombrie par la tristesse, augmentait indéfiniment le lointain de cet âge où l'agriculture avait été si fort en honneur; c'était l'âge d'or, comme l'a dit Virgile lui-même, qui s'est complu à représenter Saturne régnant alors sur le Latium :

> Hanc olim veteres vitam coluere Sabini;
> Hanc Remus et frater; sic fortis Etruria crevit,
> Scilicet et rerum facta est pulcherrima Roma,
> Septemque una sibi muro circumdedit arces.

Digitized by Google

Ante etiam sceptrum Dictæi regis, et ante
Impia quam cæsis gens est epulata juvencis,
Aureus hanc vitam in terris Saturnus agebat.

En outre, les *Géorgiques* avaient leur merveilleux dans les prodiges de prospérité et d'abondance que cet âge avait enfantés. L'art ingénieux du poète, en y entremêlant et rattachant des épisodes mythologiques conformes à l'esprit du sujet, semblait annoncer positivement l'intention de rapprocher, autant que possible, l'épopée du genre didactique, et de fondre dans le même ouvrage les caractères des deux sortes de compositions. De plus, les mille accidents de la nature, tels que le laboureur les aperçoit et les explique, renfermaient une source inépuisable de ce merveilleux, essentiel à l'épopée. L'épisode de la mort de César, l'épisode du berger Aristée, la description, plusieurs fois reprise, de l'âge d'or, les allusions incessantes de la mythologie, la personnification des forces du sol, enfin, et par-dessus tout peut-être, le ton religieux de l'ouvrage, les prières, les invocations aux dieux, que le poète ne se lasse pas de réitérer, appartiennent au genre épique plus qu'au genre didactique. Sauf le récit suivi d'un événement unique, le poète a mis dans les *Géorgiques* les qualités fondamentales de l'épopée ; il a écrit l'épopée de la nature. S'il s'était borné à dire finement et élégamment les beautés convenues de la campagne, s'il avait ressenti pour elle cet enthousiasme factice dont le XVIIIe siècle et Delille nous ont laissé des modèles agréablement ennuyeux, son œuvre eût été simplement didactique, malgré les procédés ordinaires et les formes artificielles de l'épopée. Mais il a communiqué à ses vers l'émotion recueillie par son âme dans le spectacle et l'amour de la nature ; il a animé son sujet par les sentiments qu'il lui a prêtés ; si l'inspiration n'est pas descendue immédiatement du ciel en lui, elle est du moins montée jusqu'à lui du sein de la nature. En veut-on des exemples : qu'on lise, dans l'épisode final du quatrième livre, la narration de la descente d'Orphée aux enfers ; l'*Enéide* n'a rien de supérieur. Où trouvera-t-on plus d'élévation que dans le passage suivant qui concerne les abeilles ?

Ergo ipsas quamvis angusti terminus ævi
Excipiat.....
At genus immortale manet, multosque per annos
Stat fortuna domus, et avi numerantur avorum.
Præterea regem non sic Ægyptus, et ingens
Lydia, nec populi Parthorum, aut Medus Hydaspes,
Observant.....
Ille operum custos; illum admirantur; et omnes
Circumstant fremitu denso, stipantque frequentes,
Et sæpe attollunt humeris, et corpora bello
Objectant, pulchramque petunt per vulnera mortem.

Digitized by Google

Est-ce d'un poème didactique ou d'un poème épique que sont tirés ces vers ?

Continuo, ventis surgentibus, aut freta ponti
Incipiunt agitata tumescere, et aridus altis
Montibus audiri fragor, aut resonantia longe
Littora misceri, et nemorum increbrescere murmur.

Et ce passage plus admirable encore ?

Ergo inter sese paribus concurrere telis
Romanas acies iterum videre Philippi ;
Nec fuit indignum superis bis sanguine nostro
Emathiam et latos Hæmi pinguescere campos.
Scilicet et tempus veniet quum finibus illis
Agricola, incurvo terram molitus aratro,
Exesa inveniet scabra rubigine pila,
Aut gravibus rastris galeas pulsabit inanes,
Grandiaque effossis mirabitur ossa sepulcris.

Les passages abondent où le même éclat se retrouve, et la majesté des *Géorgiques* ne le cède point à celle de l'*Enéide*.

Et quant à l'unité du poème, cette unité que les rhéteurs réclament comme un des éléments indispensables de l'épopée, elle n'est pas seulement dans l'unité du sujet traité par Virgile, elle réside plus encore dans l'intérêt continu de l'ouvrage, dans l'unité du sentiment qu'il excite et qu'il entretient en nous, dans l'unité de l'impression qu'il provoquait chez les Romains. Philosophie, éloquence, libertés politiques, émulation d'honneur et de gloire, patrie, mœurs publiques et mœurs privées, tout s'affaissait, tout disparaissait, après les orages des guerres civiles, pour faire place à l'homme devenu ou cru nécessaire. De là, pour les âmes encore énergiques et patriotiques, une émotion de regret sans espérance, un désenchantement amer, que les jouissances d'une situation paisible, au sortir d'une épouvantable anarchie, ne consolaient pas de la perte des libertés et des institutions nationales. Comme contraste à ces changements radicaux et brusques, le poète étale avec amour l'invariable régularité des lois de la nature, la magnificence toujours jeune de ses aspects, les joies variées dont elle est prodigue envers ceux qui ne vivent que pour elle. Ces images l'enivrent et le font s'écrier :

O fortunatos nimium, sua si bona norint,
Agricolas! quibus ipsa procul, etc.....

La paix des champs, la sérénité de leur ciel, l'innocence et la naïveté de leurs habitants, voilà l'asile ouvert, dans les *Géorgiques*, aux âmes fatiguées des tourmentes de la vie politique et des déceptions de la vie sociale. C'est à ces cœurs inquiets et brisés, qui

Digitized by Google

veulent recouvrer le calme, que Virgile montre la campagne avec son repos assuré contre le mensonge.

At secura quies et nescia fallere vita.

La tranquillité de l'âme était le premier besoin de cette époque, dont les institutions étaient renversées, les mœurs perverties, les croyances complétement ruinées. Obtenait-on cette tranquillité au prix même de certaines doctrines religieuses? Virgile, ce poète éminemment religieux, ne la jugeait pas trop chèrement achetée; lui-même nous l'apprend :

Felix qui potuit rerum cognoscere causas,
Atque metus omnes et inexorabile fatum
Subjecit pedibus, strepitumque Acherontis avari!

Est-ce bien à Lucrèce, comme tant de critiques l'ont avancé, que Virgile pensait en écrivant ces vers? Je ne sais; mais, en tout cas, le scepticisme absolu de Lucrèce répugnait à Virgile; car, à côté de cette heureuse science qui dissipe les craintes et les préjugés populaires, l'auteur des *Géorgiques* connaît et loue un bonheur plus vaste et plus pur. Après les vers que je viens de citer, il ajoute, pour en restreindre la portée :

Fortunatus et ille Deos qui novit agrestes,
Panaque, Silvanumque senem, nymphasque sorores!

Cette émotion sereine, née du spectacle de la vie champêtre, règne sans interruption dans les quatre livres des *Géorgiques*. Ce qu'elle avait de charme pour les Romains du siècle d'Auguste, nous sommes en état de le sentir mieux que personne, nous que le doute saisit au sortir de l'adolescence, pendant que les révolutions politiques achèvent d'éteindre le respect des institutions nationales et de tarir la source des sentiments du citoyen. Parmi les ressemblances nombreuses qu'on découvre entre les deux époques, il n'en est point de plus frappante que cette situation identique des esprits et des cœurs, où l'incertitude du présent se mêle au regret du passé et à des aspirations indécises vers un avenir idéal. Le résultat de cette agitation intérieure est le même chez les hommes des deux époques : pour apaiser leur inquiétude, ils se retournent vers la nature, vers l'amour des champs, vers la jouissance des biens les plus simples et les plus communs :

Rura mihi et rigui placeant in vallibus amnes;
Flumina amem silvasque inglorius. O ubi campi,
Sperchiusque, et virginibus bacchata Lacænis
Taygeta! O qui me gelidis in vallibus Hæmi
Sistat, et ingenti ramorum protegat umbra!

Digitized by Google

Entendez une voix moderne exhaler les mêmes souhaits dans une langue aussi émue et presque aussi harmonieuse :

> .....
> Mais la nature est là qui t'invite et qui t'aime ;
> Plonge-toi dans son sein qu'elle t'ouvre toujours ;
> Quand tout change pour toi, la nature est la même ;
> Et le même soleil se lève tous les jours.

Que de Romains se seraient reconnus dans ces vers ! Et qui de nous ne s'y reconnaît? Ils sont écrits sous l'inspiration de l'auteur des *Géorgiques*, pour des hommes éprouvés par les mêmes agitations et blessés des mêmes traits. C'est par des sentiments de cet ordre, c'est par de telles leçons morales, dispersées au milieu des tableaux les plus verdoyants, encadrées dans des peintures d'une fraîcheur incomparable, que Virgile rehausse et ennoblit les enseignements professionnels qui sont le but premier du poëme. L'esprit s'y instruit et le cœur s'y échauffe; aucun détail n'est aride, aucun terme ne semble technique, parce que l'auteur n'est pas seulement auteur, qu'il est homme, et qu'il s'adresse à l'homme tout entier. C'est là sa gloire et son caractère. C'est la réunion de ces deux choses, une science profonde, complète et une émotion intarissable, dirigées et servies par un goût exquis, qui assure à son ouvrage un triomphe éternel sur tous les poëmes didactiques.

II

On ne s'étonnera donc pas que les *Géorgiques* aient entouré le nom de Virgile, de son vivant même, d'une gloire que n'a pas accrue la publication posthume de l'*Enéide*. Nous n'exagérons rien en disant que ce poëme devint le Code de l'agriculteur. On oublia désormais le *Traité sur l'Agriculture* de Caton, et l'on cessa de remarquer ou l'on remarqua très peu l'ouvrage de Varron sur le même sujet. L'enthousiasme fut commun à la foule et aux savants. Ce fait est digne d'attention : pendant que le peuple se passionnait pour le génie de l'artiste, les hommes spéciaux donnaient leur suffrage à l'œuvre didactique du savant. Nous avons parlé du culte voué par Columelle à Virgile, qu'il ne cite qu'avec respect; Pline cite aussi Virgile comme une puissante autorité. Le poète paraît même avoir acquis auprès des hommes du métier, auprès de ceux qui ont écrit sur l'agriculture, plus de crédit que le campagnard Caton et que l'encyclopédiste Varron. Ce serait ici pour nous l'occasion d'un parallèle glorieux pour Virgile, si nous avions le droit de discuter

Digitized by Google

ces matières avec compétence. Nous louerions, pour être juste, la sagesse un peu routinière de Caton, cet homme des vieux temps, l'utilité de ses prescriptions, le caractère de prudence économique, et même, pour dire vrai, fortement parcimonieuse, de la conduite qu'il trace à l'agriculteur; à l'écrivain, nous donnerions aussi les éloges qu'il mérite, sobriété et fermeté de l'expression, qui se drape dans une tournure noblement sentencieuse, austère gravité de la pensée, qui semble craindre de s'affaiblir en voilant sa nudité; en deux mots, précision de l'idée et concision du style, voilà Caton l'Ancien; c'est par là qu'il est le représentant fidèle et dur d'une époque où la simplicité et la dureté des mœurs s'alliaient à la simplicité et à la dureté du langage, d'une époque où le décret d'expulsion des philosophes et des grammairiens grecs, confié à la rédaction de Caton, était formulé dans les termes énergiques et froidement absolus que chacun connaît, d'une époque enfin où la mission arrogante de Popilius enfermait les rois alliés dans un cercle plus difficile à rompre que des cercles de fer, et où sa conduite et son langage devaient arracher plus tard à un Romain dégénéré cette exclamation d'admiration et de regret : « Qu'elle est puissante, la grandeur de la pensée unie à la brièveté de l'expression ! »

Dans Varron, nous saluerions un autre homme et la manifestation d'une autre époque; à l'agriculteur pratique, au fermier expérimenté, qui s'adonne lui-même, et tout entier, à la culture de ses champs, parce qu'il en tire ses moyens de subsistance, succède l'amateur intelligent, qui raisonne d'un art en honneur dans sa patrie plus encore par ouï-dire que par application personnelle, l'érudit infatigable, qui traite l'agriculture comme une science illustrée par des écrivains supérieurs, et qui la fait contribuer, par la mise en ordre de ses souvenirs de cabinet plus que de ses souvenirs de laboureur, à l'ornement d'un esprit universel, à qui rien ne doit demeurer étranger; écrivain estimable d'ailleurs, qui n'a garde de viser à des qualités où son esprit ne saurait atteindre, qui, par une intelligence parfaite de sa mission d'encyclopédiste, met son style en harmonie avec les facultés de son esprit, moins brillantes que bien ordonnées, et qui, de la sorte, grâce à des habitudes de conception nette et réfléchie, imprime à son langage le caractère dominant de son intelligence, une exposition méthodique et lumineuse, une clarté instructive et élégante à la fois. Moins austère que Caton, moins érudit que Varron, Virgile les égale ou les surpasse, même par la vérité et la valeur des doctrines ou la justesse des préceptes. Il fait preuve, sinon d'une science plus pratique que celle de Caton, du moins d'une pratique plus éclairée. Sans viser à tenir la charrue avec plus d'adresse, ou à manier le

Digitized by Google

boyau avec plus de force, il enseigne aussi bien que Caton ce que doit être, ce que doit apprendre, ce que doit faire la main qui tient la charrue. Il embrasse d'un regard expérimenté les exigences innombrables d'un état de choses où la multiplicité des occupations rend indispensable un règlement précis, où la variété des travaux suppose des connaissances aussi variées, où les hasards sans nombre qu'enfantent des causes souvent éloignées, déconcertent sur mille points de détail l'habitude pratique de l'agriculteur vulgaire. D'autre part, il est aussi suivi dans son enseignement que Varron, à qui il a emprunté le plan général de son poëme ; il est aussi complet dans son système d'organisation de la ferme, plus précis et plus expressif dans ses préceptes ; peut-être même a-t-il plus d'initiative dans les procédés et dans les vues. Enfin, dans le domaine propre de l'économie agricole, il connaît aussi bien que ses deux prédécesseurs les besoins de la ferme ; aussi bien qu'eux, il sait apprécier le rôle propre, l'utilité respective de chaque espèce de bétail, les conditions d'élevage, d'entretien et d'emploi, dont notre siècle a poussé si loin l'étude, que nous en avons composé une science distincte ou, si l'on veut, la branche la plus importante de l'agriculture, et dont nous oublions peut-être que Virgile a droit d'être considéré comme l'un des plus judicieux fondateurs et promoteurs. Peut-être, aux yeux de ceux qui auraient été tentés de faire le parallèle de ces trois hommes, la forme poétique sous laquelle se traduisent les prescriptions et les conseils de Virgile a paru un élément d'infériorité : c'est à la fois une erreur et une injustice. C'est une erreur ; car non-seulement la prose de Caton et de Varron ne marque pas plus nettement les règles à suivre au cultivateur ; non-seulement elle n'a pas pu se prêter mieux à exposer une plus grande variété de renseignements et de détails ; mais le vers du poète, avec son allure libre et vive, a plus d'efficacité pour fixer l'attention sur le détail, pour mettre en relief les côtés importants, et pour inculquer fortement la règle en son ensemble. En outre, l'injustice est évidente si l'on considère dans son total l'œuvre de l'écrivain. S'il est indubitable qu'un traité quelconque ait pour loi suprême d'être avant tout un ouvrage utile au perfectionnement de l'esprit, et par conséquent un ouvrage fondé sur la vérité et la réalité des doctrines, il l'est aussi que ce perfectionnement intellectuel s'opère d'autant mieux que l'ouvrage émeut l'âme et plaît au goût, en même temps qu'il verse l'instruction à l'esprit, et nous croirons difficilement que, pour être une œuvre de science, un traité cesse fatalement d'être un monument d'art. A moins de compter Virgile parmi la foule des poètes incomplets, qui n'empruntent à la poésie que son vêtement extérieur, son enveloppe superficielle, afin d'en couvrir la fastidieuse

Digitized by Google

et stérile abondance de pensées banales, ce que démentirait au besoin la lecture de vingt vers pris au hasard dans les quatre livres des *Géorgiques*, on sentira que, entre les mains du poète, le rhythme du vers, la cadence et l'harmonie de la phrase poétique sont au service de la pensée comme des instruments pour la transmettre, et non comme des ornements destinés à devenir sa plus précieuse ou son unique parure. Encore ce rhythme du vers, cette phrase habilement cadencée, envisagés comme moyen d'expression, forment-ils un bagage insuffisant au poète, le bagage du versificateur.

Virgile agrandit ces moyens par les moyens propres au poète ; il en relève la frivole élégance par l'inspiration dont il les anime, par le sentiment dont il les pénètre, par l'émotion vive ou suave qui, de son âme tendre, coule dans ses vers, enfin, par le mouvement, la vie, la chaleur, ces qualités inséparables du nom de poète, et seules capables de distinguer le poète du versificateur. Sans cette heureuse alliance des effets mécaniques du langage avec les procédés intimes de l'inspiration poétique, l'auteur des *Géorgiques* soutiendrait mal son immense renommée, en dépit des mérites scientifiques et des connaissances profondes dont il a rempli son ouvrage. Nous aimons à le redire, si Virgile est un poète accompli, il le doit autant à l'exactitude sévère et à l'étendue de sa science qu'à son admirable talent poétique.

Or, ce n'est pas seulement dans l'exposition de l'art de l'agriculture que Virgile s'offre à nous à la fois comme savant et comme poète. Traite-t-il, soit à l'occasion de cet art, soit dans d'autres occasions, des questions relatives à d'autres sciences : c'est la même vérité, la même justesse d'observations, les mêmes connaissances précises. La profession de foi pythagoricienne que nous lisons au sixième livre de l'*Enéide* peut nous donner un aperçu de l'exactitude de ses connaissances philosophiques et de ce qu'il aurait été capable de faire dans un sujet du même ordre que celui du poème *Sur la nature*. Mais, sans sortir des *Géorgiques*, nous avons le moyen de mettre une seconde fois à l'épreuve le savoir du poète, et de nous assurer, contrairement à l'assertion de Bossuet, reproduite par un critique contemporain, que Virgile ne demande pas seulement à ses sujets la matière de beaux vers, mais qu'il a grandement à cœur l'exactitude et la vérité des doctrines. On nous pardonnera de nous résigner, s'il le faut, à multiplier les détails, afin de donner à cette démonstration une évidence pour ainsi dire invincible. Et nous croirons avoir servi la cause de la littérature en appelant le premier l'attention de la critique sur les mérites spéciaux d'un long passage des *Géorgiques*, où la sensibilité du poète, que nous aimerons à comparer avec la sensibilité de Lucrèce, son rival de gloire, s'épan-

Digitized by Google

che sans efforts au milieu des descriptions les plus minutieuses et les plus techniques.

Ce passage, c'est l'épisode final du troisième livre. Nulle part, l'heureux concours que nous avons signalé dans les *Géorgiques* d'une science précise et d'une poésie ravissante n'éclate plus vivement que dans cet épisode. Virgile médecin atteste par un admirable exposé des maladies des animaux les études sévères et fortes de Virgile agriculteur. Il fallait connaître à fond la campagne, les conditions d'être de la ferme, les animaux qu'on y nourrit ; il fallait avoir assisté curieusement aux soins qu'on leur répartit, aux maladies qui les attaquent, aux traitements qu'on y met en usage, pour décrire le tout avec une telle exactitude. De plus, il est difficile d'imaginer qu'outre la fidélité de la description, le poète ait montré tant de discernement dans le diagnostic des maladies, l'indication et l'emploi des remèdes, si l'on ne suppose une étude spéciale de la science médicale telle qu'elle existait à cette époque, qui était, il est vrai, celle de son enfance.

Cet épisode contraste, par les émotions pénibles qu'il cause, avec les émotions agréables qui naissent de la fin du livre précédent. Après avoir traité de l'élève et de l'entretien des animaux de la ferme, le poète propose les derniers conseils relatifs à leur hygiène sous une forme dramatique, sous forme de narration d'une de ces épizooties lamentables, qui, plus encore que la grêle et les intempéries, désolent les campagnes et ruinent l'agriculture. Il y est question de deux maladies, la gale et le charbon. Le poète n'a pas dessein de passer en revue toutes les maladies dont l'animal peut être atteint ; il s'attache seulement à celles qui sévissent, non sur des têtes isolées, mais sur des troupeaux entiers, à celles qui s'accompagnent de contagion et figurent parmi les maladies dites *épidémiques*.

La dénomination de gale, *scabies*, donnée par Virgile à la première de ces affections, est un terme générique et vague, qui désignait chez les anciens les états de la surface cutanée distingués par des éruptions à forme ulcéreuse ou vésiculeuse. Les reproches qu'on se croirait le droit d'élever contre l'emploi d'un terme aussi peu précis, bien que fondés en raison, rejailliraient de Virgile sur la médecine même de cette époque. L'art vétérinaire osait à peine bégayer alors quelques propositions ; il s'enfermait dans des théories générales qui, par des caractères indécis, empruntés à des considérations ordinairement accessoires, groupaient sous des classes beaucoup trop étendues les faits les plus divers. L'épithète de *honteux*, ou *infect*, *turpis*, qui marque expressément ce qui rend un objet répugnant à voir, est d'un excellent effet poétique, parce qu'elle

Digitized by Google

peint l'impression vive de dégoût et de tristesse que le spectacle d'un mal aussi hideux ne manque pas d'exciter, mais d'un sens trop vaste pour tenir lieu d'une dénomination propre.

Ces observations, qu'on est libre, si l'on veut, de prendre pour des critiques, nous les émettons spontanément nous-même, afin d'éviter la faute et le reproche d'une exagération résolûment élogieuse. Mais fera-t-on un crime à Virgile de ce que ses contemporains, aussi bien que ses prédécesseurs, ignoraient absolument? La gale vraie, celle qu'on nomme ainsi de nos jours et qu'on attribue au sarcopte, était confondue par les médecins de l'antiquité avec une foule d'autres éruptions ou, suivant le terme d'Hippocrate, avec les autres *exanthèmes* de la peau. Cette confusion a duré longtemps, et ce n'est même guère qu'au XIXe siècle que la distinction de la gale et des affections de même apparence a reçu des auteurs les plus accrédités, d'Alibert et de Biett par exemple, une consécration définitive.

Virgile indique, dans le nombre des causes assignées à cette affection, le cas d'une génération spontanée par le défaut de soins et la malpropreté. Cette opinion n'est pas démentie par les observations modernes, qui s'accordent à affirmer la spontanéité de la gale, et une spontanéité épidémique, par suite de la malpropreté. Aussi, parmi les remèdes multiples qu'il place en regard des causes, multiples aussi, du mal, et des formes diverses de l'affection appelée par lui *scabies*, il préconise une médication destinée évidemment à combattre la maladie née de cette malpropreté; ce sont les bains, qu'on administre aux brebis comme ablutions prolongées dans une source pure, « où, dit le poète, le bélier aime à baigner sa toison, et à se bercer en suivant à la nage le courant de l'eau. »

L'art vétérinaire, qui professe encore à notre époque, pour un grand nombre de circonstances, cette étiologie de la gale, professe aussi pour ces cas la même indication; le lavage des bêtes à laine est un précepte de rigueur, toutes les fois qu'on est dans l'obligation de remédier aux conséquences fâcheuses de la malpropreté. Ainsi rien de changé sur ce point aux prescriptions de Virgile, et sans doute aussi de la médecine vétérinaire de son temps.

Le poète a noté, comme une autre cause de la même affection spontanée, les pluies froides, les gelées blanches, qui s'infiltrent à travers la toison et pénètrent jusqu'au vif. Une circonstance remarquée par les vétérinaires de notre époque, et que Virgile avait bien saisie, puisqu'il ne parle des toisons coupées que postérieurement à la cause dont il s'agit ici, c'est que ces pluies et ce froid sont d'autant plus préjudiciables que les bêtes sont chargées d'une toison plus épaisse. Pour la guérison de la gale déclarée, il multiplie les re-

Digitized by Google

cettes et les médicaments ; il enregistre un grand nombre de substances âcres, caustiques ou narcotiques, dont l'antiquité avait expérimenté l'efficacité, et dont l'emploi est encore usuel : ce sont la fleur de soufre, l'oignon de scylle, les frictions mercurielles, l'hellébore, les onguents gras, le bitume noir, la térébenthine, etc. Dirigés contre la gale vraie, ces moyens en triompheront infailliblement, en détruisant l'immonde sarcopte dans le sillon de la vésicule où il se loge ; mais la variété des affections que les anciens comprenaient sous la dénomination de *scabies* nous force de douter que ces indications soient également utiles et puissantes pour remédier à toutes. Puisque les connaissances de Virgile sur la gale provenaient exclusivement de l'observation des causes occasionnelles et des symptômes apparents, puisqu'il ne soupçonnait pas le véritable auteur du mal, cette mite microscopique qui se glisse sous l'épiderme, le soulève en y déterminant par son travail un afflux de liqueur séreuse, et s'y tapit dans un sillon à côté de la vésicule, il devait ordonner la même médication pour tous les cas indistinctement où la surface cutanée présente un soulèvement de l'épiderme, sans autre altération préalable. Se serait-il aperçu que ce traitement exaspérait le mal? Cette conjecture n'a rien de hasardé, rien que de très probable, si l'on tient compte de la restriction formelle qui fait suite à ces premières indications. En effet, lorsque l'insuccès des médicaments plus haut indiqués est constaté par une aggravation du mal, lorsque l'inflammation gagne à l'intérieur et s'étend jusqu'aux tissus profonds, lorsque, suivant les expressions du poète, la maladie grandit et vit à couvert, on ne saurait mieux faire que d'inciser la plaie et de lui ouvrir une issue au dehors.

Il condamne donc, en cette circonstance, la médecine expectante du berger, qui, dans l'aveugle espoir d'une heureuse résolution du mal, lui donnerait le temps d'effectuer tous ses ravages. Le temps a sanctionné ces préceptes ; c'est encore là, de nos jours, le traitement par excellence de l'abcès phlegmoneux. Cet accord fait honneur à la clairvoyante sagesse ou à l'expérience raisonnée de Virgile, et concourt à démontrer que ses connaissances en cette partie n'avaient rien de superficiel. Ce n'est pas tout. Dans les éruptions accompagnées d'un état inflammatoire considérable, il conseille l'usage du remède antiphlogistique par excellence, l'usage de la saignée, et il indique la plante du pied comme le lieu le plus favorable pour cette opération. La médecine contemporaine ne désavouerait pas ce traitement. Enfin Virgile joint à cette thérapeutique curative ce qu'on pourrait appeler le traitement préservatif, la prophylaxie de ces affections de nature contagieuse : c'est le sacrifice de l'animal que certains symptômes, énumérés dans ce passage, rendent suspect : « Que

Digitized by Google

le fer coupe aussitôt le mal à sa racine, avant que l'affreuse contagion ne se soit répandue parmi la foule imprévoyante. Car l'orage n'éclate pas plus souvent sur la mer que ne surgissent des maladies diverses parmi les bestiaux; et ces maladies, loin d'attaquer les bêtes isolément, détruisent tout le troupeau, les petits, la mère, la race entière. » « On s'en assurera, poursuit-il, si l'on parcourt les Alpes aériennes et les villages fortifiés du Norique, ainsi que les fertiles campagnes de l'Iapidie qu'arrose le Timave, domaines maintenant, et depuis longtemps, désertés des pasteurs, solitudes immenses où règne le silence. »

Il importe peu que nous sachions si cette terrible épizootie, dont le poète rejette la date dans un lointain mystérieux et dont il assure que le pays ne s'est pas encore relevé de son temps, est une invention poétique, un simple cadre pour sa nosologie, ou si elle fut au contraire une triste réalité. Ce que nous pouvons avancer avec certitude, c'est que Virgile a décrit les scènes lugubres de son épisode, sinon en ayant la maladie sous les yeux, du moins avec les souvenirs présents et vivants de ses observations. Sans contredit, il a dû être témoin, peut-être bien des fois, de contagions meurtrières, qui désolaient des pays riches en troupeaux. Dans les temps actuels et dans notre pays, ces malheurs surviennent plus rarement, grâce au progrès de la science, au développement de la civilisation, qui popularise dans les campagnes les préceptes d'hygiène, unique ou presque unique sauvegarde du mal. Mais, dans l'antiquité, ou même à des époques plus voisines de la nôtre, l'ignorance de ces préceptes occasionnait les épizooties les plus étendues. Si Virgile a voulu en étudier par lui-même les phénomènes funèbres, il a rencontré maintes occasions d'y assister. Et qui douterait qu'il l'ait voulu, après la lecture de la description qu'il en a tracée? Le lieu de la scène n'est pas indifférent à la vraisemblance poétique; une dépopulation aussi effrayante demande un théâtre particulier, qui se proportionne par ses conditions aux idées que notre esprit conçoit de l'étendue de la mortalité. Les contrées planes et chaudes se prêtent assez difficilement à des images de ce genre : la végétation y languit, les arbres y sont clair-semés, les pâturages maigres, les troupeaux rares et petits. Aussi, Virgile a-t-il localisé dans une région montagneuse les débuts et l'essor de la contagion. Là, le nombre beaucoup plus grand des troupeaux, par conformité avec la quantité plus considérable des pâturages, avec la présence de vastes forêts, s'accommodait mieux à ses desseins de narrateur et de peintre. En même temps, la sensibilité du poète pouvait s'aider innocemment de l'importance, relativement énorme, des victimes du fléau. Du bon état du bétail dépend absolument l'avenir d'une ferme de mon-

Digitized by Google

tagne ; cet état n'intéresse pas au même degré la ferme de la plaine. Le choix d'une région montagneuse garantissait donc à Virgile des émotions et plus vives et plus faciles. D'un autre côté, sans embarras et sans détours pénibles, le poète a su enchaîner le plus étroitement possible l'épisode final à la contexture du troisième livre. Les préceptes sur la prophylaxie de la contagion lui ont ménagé la transition la plus heureuse et la plus naturelle, et, dans le récit qui vient à la suite, on n'aperçoit qu'une confirmation éclatante de ces préceptes. Ainsi, l'art, chez les grands écrivains, est toujours d'accord avec la nature

Cet accord, nous en possédons ici un exemple achevé. Virgile a rassemblé dans quelques vers, qui sont un modèle de vérité scientifique et d'élégance littéraire, les causes de l'épidémie : c'est d'abord l'infection miasmatique de l'air, ensuite une grande élévation de température, enfin l'usage des eaux corrompues et des pâturages viciés. Consultez les auteurs modernes : leur langage sera le même. Chabert, M. de Gasparin, M. Hurtrel d'Arboval, tous les hommes du métier, souscrivent sans réserve à la même étiologie. Les auteurs de médecine humaine, qui sont remontés à la source première du charbon communiqué, par contagion, de l'animal à l'homme, Boyer et M. Nélaton entre autres, ou qui, comme Fournier, ont constaté sa génération spontanée dans le corps humain, témoignent à l'envi de la réalité des mêmes causes. Avec une égale perspicacité d'observation, avec une égale fidélité de description, Virgile a noté la variété des symptômes et la multiplicité des caractères dont s'entourait la maladie, symptômes et caractères que les observateurs modernes ont réussi à retrouver et à classer :

Nec via mortis erat simplex, etc.....

Chabert est le premier qui ait distribué ces caractères sous trois chefs : charbon essentiel, charbon symptômatique et fièvre charbonneuse. Le poète latin apporte des faits bien positifs et bien définis, qui appartiennent à ces trois variétés ; mais ses descriptions conviennent surtout à la fièvre charbonneuse ; c'est la fièvre charbonneuse qui semble avoir donné le caractère dominant à l'épizootie ; le nombre moindre des cas de charbon essentiel et de charbon symptômatique s'est effacé devant ce type, incomparablement plus fréquent en cette circonstance. Or, outre ce principe général qui veut que chaque épidémie manifeste, dans l'immense majorité des cas, ce qu'on a coutume de nommer une constitution médicale, c'est-à-dire un groupe uniforme de caractères et de symptômes déterminatifs de la maladie régnante, on sait que la fièvre charbon-

Digitized by Google

neuse affecte spécialement les animaux, et qu'elle épargne le genre humain, ou du moins qu'elle a échappé jusqu'à ce jour aux observations entreprises pour la constater sur l'homme.

Dans l'épizootie de Virgile, la maladie se déclarait par une soif brûlante, la fièvre, des contractions dans les membres, des sueurs répétées, un affaiblissement extrême. L'évolution du mal s'effectuait avec une promptitude en quelque sorte foudroyante. L'animal, sorti de l'étable en apparence bien portant, était conduit aux pieds des autels pour être offert en sacrifice et apaiser la colère des dieux. « Pendant les apprêts de la cérémonie, il tombait tout à coup au milieu des prêtres occupés à le couronner de bandelettes, et mourait avant d'avoir été immolé. Si, aux premiers indices du funèbre événement, le sacrificateur avait eu le temps d'enfoncer son couteau dans la gorge de la victime, un peu de sang à peine teignait la lame, et quelques gouttes seulement d'une liqueur sanieuse souillaient la surface du sol. » D'autres fois, le terrible fléau saisissait le taureau au milieu du travail, pendant qu'il traînait avec son compagnon la lourde charrue ; « l'animal s'affaissait soudain, râlait en vomissant un sang mêlé d'écume, et expirait après quelques gémissements. » Tantôt c'est « dans les grasses prairies que succombent les jeunes taureaux ; » tantôt c'est « dans leurs étables, devant des crèches remplies de fourrages, qu'ils exhalent leur vie innocente. » Et quant au nombre des victimes, il fut si considérable que « dans ce temps-là, on chercha vainement deux génisses pareilles pour les fêtes de Junon, et que les chars furent traînés aux sanctuaires élevés par des buffles accouplés au hasard. Aussi, les laboureurs remuaient-ils péniblement la terre avec la houe, creusaient-ils des sillons avec les ongles pour y enfouir les grains, et s'attelaient-ils eux-mêmes au joug pour traîner avec effort sur le haut des montagnes leurs chariots gémissants. » Ainsi la race bovine paraît avoir fourni le contingent le plus élevé de la mortalité, si nous en jugeons du moins d'après l'insistance du poète à nous la montrer à plusieurs reprises exposée, sans défense comme sans merci, aux atteintes du fléau. C'est sur elle également que le mal paraît avoir sévi avec le plus de violence, puisque l'instant de la mort coïncidait presque avec le premier indice de la maladie. Aujourd'hui, entre l'invasion du mal ou plutôt sa première manifestation et le moment de la mort, il s'écoule, au dire des vétérinaires, un minimum de six heures. En conclurons-nous que les anciens, observateurs moins sagaces ou moins attentifs, ont méconnu les signes avant-coureurs de l'instant fatal ? Répéterons-nous plutôt avec la plupart des vétérinaires que les symptômes des affections charbonneuses ont diminué de violence avec les siècles, et que leur vivacité s'est émoussée progressivement par l'amélioration

Digitized by Google

des conditions matérielles et l'augmentation de soins ? Cette bénignité croissante des symptômes est un fait indubitable dans un certain nombre de maladies, et relève de plusieurs causes que nous nous abstiendrons d'énumérer.

En outre, Virgile mentionne la mortalité des loups, qui « ne rôdent plus la nuit autour des troupeaux, et n'épient pas l'occasion de pénétrer dans les bergeries, domptés qu'ils sont par un mal plus violent que la faim. » On admet aujourd'hui comme un fait prouvé, malgré l'avis contraire de M. Bourgeois d'Etampes, que le charbon se développe sur le loup, soit spontanément, soit par contagion.

Une autre espèce de mammifères qui fut sujette à l'épizootie, au rapport de Virgile, ce fut l'espèce canine, et l'affection charbonneuse, qui, comme l'enseigne M. Hurtrel d'Arboval, se traduit sous des formes différentes, selon l'espèce de l'animal, produisit dans le chien les symptômes ordinaires de la rage.

Dans le porc, le charbon, qui, considéré en général, diffère peu de celui des bêtes bovines, offrit, par la localisation du mal au cou, des particularités mentionnées par Virgile et confirmées depuis par l'expérience : l'inflammation gagnait les bronches, et provoquait la toux et l'essoufflement, en même temps que l'enflure de la gorge accroissait les tortures et les périls de l'asphyxie.

Comme l'espèce bovine, l'espèce chevaline paya un tribut considérable à l'épidémie. Si nous réunissons les symptômes du charbon observés par Virgile sur le cheval, nous voyons que la maladie commence par l'inappétence, le dégoût de l'eau, des trépignements fréquents ; les oreilles sont pendantes ; tout annonce la lassitude, la prostration des forces ; les sueurs apparaissent par intervalles, et sont froides, lorsque la terminaison doit être funeste. Sous l'influence du feu intérieur, la peau se tend, se dessèche, et donne au toucher la sensation du parchemin. Ces phénomènes de tension et de dureté de la peau dénotent certainement, dans la peinture de Virgile, la formation d'une escarre et le développement d'une gangrène de la surface cutanée. Dans une période plus avancée du mal, peut-être dans des cas d'une autre sorte, les yeux s'injectent de sang, la respiration est profonde, pénible, gémissante, les flancs s'agitent par suite de forts hoquets ; un sang noir coule des narines, la langue se tuméfie et acquiert assez de volume pour gêner la respiration, en même temps qu'elle devient rugueuse et se mortifie. Le dernier groupe de phénomènes, bien connu des vétérinaires contemporains et caractérisé principalement par les altérations locales de la langue et de ses annexes, porte dans la science le nom de *glossanthrax*, mot à mot, charbon de la langue.

Virgile nous apprend qu'on avait tenté de combattre les progrès

Digitized by Google

du charbon dans le cheval par les médicaments spiritueux, et que les résultats immédiats semblaient recommander ce traitement, puisqu'il avait paru prolonger quelque temps la vie des moribonds en ranimant leurs forces. Mais la recrudescence du mal, un moment surpris et arrêté, n'en était que plus terrible : le calme passager dont jouissait l'animal après avoir avalé le vin qu'on lui administrait faisait place à l'excitation la plus furieuse; malgré l'état de débilité antérieure, une fièvre ardente ravivait les forces, et les pauvres victimes, en proie à tous les égarements d'un délire qui s'augmentait aux approches de la mort, tournaient contre elles-mêmes leur fureur, et se déchiraient les membres à belles dents. Ce dernier trait est autre chose qu'une fiction poétique. On en pardonnerait sans contredit l'invention au poète s'il avait voulu compléter son tableau par une image d'un lugubre effet. Mais rien n'empêche d'en faire honneur à l'observateur exact, au médecin vérace et fidèle; car on lit dans le *Recueil de médecine vétérinaire* un cas analogue, très positif et très circonstancié, relaté par un vétérinaire et consigné dans le *cahier d'octobre* 1836.

Outre le bœuf, le cheval, le chien, le porc et le loup, Virgile nous représente comme soumis à la contagion la race ovine, le cerf, le daim, les oiseaux, les reptiles même, et jusqu'aux poissons. Sans nous arroger le droit de décider magistralement en cette matière, pourquoi répugnerions-nous à croire à la maladie charbonneuse des daims et des cerfs, quelle que soit la manière dont elle naisse, alors que la contagion se communique au loup, animal sauvage comme les daims et les cerfs? On convient que le charbon, sous ses formes diverses, s'attaque surtout aux herbivores : c'est une présomption de plus en faveur de Virgile, puisque le cerf et les daims sont des herbivores, et une présomption puissante, si l'on réfléchit au nombre infiniment plus grand de cerfs et de daims, à l'époque dont parle le poète, et par conséquent aux chances bien plus considérables de contagion.

Quant à la gent volatile, une distinction est nécessaire : il est avéré pour la science contemporaine que les oiseaux de basse-cour contractent l'affection charbonneuse, qu'ils la contractent épidémiquement et périssent en foule. Pourquoi, si les autres oiseaux sont soustraits à ces causes d'infection, et s'ils échappent conséquemment à la génération spontanée du charbon, nierait-on la possibilité, pour les uns, d'une production par le contact, et pour les autres, d'une production par les membranes muqueuses qui tapissent les voies de l'absorption stomacale? Nous nous appuierons à cet égard sur le témoignage de Thucydide, qui raconte que, dans la peste d'Athènes, les oiseaux mouraient pour

Digitized by Google

avoir goûté aux cadavres humains restés sans sépulture. Enfin cette opinion fût-elle dénuée de fondement, la véracité de Virgile n'en recevrait aucune atteinte, et le poète justifierait ici le médecin : car il n'est rien de plus propre à nous donner une forte idée de la fureur de l'épidémie que l'image de ces infortunés oiseaux, que le mal poursuit dans des régions en apparence inaccessibles au fléau, et que la vie abandonne soudain au milieu des nues, nonobstant la pureté présumée de l'air et l'éloignement des foyers empestés. La même excuse vaudra pour les reptiles et les poissons, les premiers, dit le poète, « vainement défendus par leurs retraites souterraines, » les autres, « ballottés comme des cadavres de naufragés, et rejetés sur le sable du rivage. »

Enfin pour achever d'un dernier coup de pinceau ce tableau magnifique, pour peindre d'un dernier trait la grandeur de l'épizootie, le poète montre la maladie s'acharnant sur les bêtes à laine et les moissonnant par troupes. Elle s'annonçait chez ces animaux par des bêlements plaintifs, et, du soir au matin, les étables s'emplissaient de corps morts. M. Hurtrel d'Arboval pense que, dans ce passage de son épisode qui regarde les bêtes à laine, Virgile avait en vue l'érésipèle gangréneux ou malin, *feu céleste*, *feu sacré* des anciens, et plus tard *feu saint Antoine*. Contre l'avis d'un vétérinaire si distingué, nous osons croire que les paroles du poète s'entendraient d'autant mieux de l'une des trois variétés de l'affection charbonneuse, que la maladie des bêtes à laine communiquait à l'homme, par le simple contact des dépouilles même lavées et purifiées, le charbon essentiel ou pustule maligne.

Ainsi, l'homme ne fut pas épargné, et, chose remarquable, qui garantirait au besoin l'exactitude de l'observateur, il fut attaqué de la pustule maligne, c'est-à-dire de celle des variétés du charbon qui se déclare le plus ordinairement, disons mieux presque toujours, dans l'espèce humaine. En effet, les cas où le virus charbonneux engendre la pustule maligne, sont hors de toute proportion avec ceux où il engendre le charbon proprement dit, et quant à la fièvre charbonneuse, elle est demeurée jusqu'à ce jour le triste privilége des animaux. Virgile raconte, avec son exactitude accoutumée, quelle était l'origine, quels étaient les symptômes et la terminaison de la maladie. Le contact des dépouilles des animaux suffisait à l'engendrer par la simple déposition du virus charbonneux sur l'épiderme. Bien plus, malgré les procédés dont on faisait usage pour modifier et altérer profondément les cuirs et les toisons, soit le lavage, soit l'action du feu, le danger subsistait toujours, et même semblait aussi grave, tant le virus était inhérent à ces dépouilles, tant sa violence était insurmontable ! Ce contact était suivi de la

Digitized by Google

formation d'une pustule, vésicule ou ampoule, avec tous les signes de l'inflammation ; une espèce de sueur fétide coulait sur les membres en exhalant une odeur infecte, et bientôt après le *feu sacré*, c'est-à-dire, à notre avis, l'inflammation, cause de la gangrène, désorganisait le membre attaqué. En confirmation de ces divers phénomènes, la médecine contemporaine enseigne que la pustule maligne dérive toujours d'un contact par la peau ; qu'elle débute par des phénomènes locaux, par une tumeur entourée bientôt de vésicules remplies d'une sérosité transparente ; qu'abandonnée à elle-même, ou soignée tardivement, elle entraîne presque constamment la gangrène et très souvent la mort. Sous le rapport de l'efficacité du virus charbonneux, elle enseigne aussi que les procédés de l'industrie, tannage des cuirs, lavage et cardage des laines, sont impuissants à l'anéantir ; enfin, convaincue de la sagesse du traitement préservatif mentionné par Virgile, elle prescrit la destruction immédiate et complète tant du corps de l'animal que des objets qui l'ont touché, litière, crèche, vêtements des pâtres, des équarrisseurs, ainsi que l'enfouissement du cadavre à une profondeur assez grande pour le soustraire aux insectes ailés, messagers si dangereux du principe virulent. C'est dire qu'elle n'a rien ou presque rien ajouté sur ce point aux idées émises par Virgile.

Indépendamment de la transmission par le contact, Virgile insinue que l'usage de la chair d'un animal mort du charbon développait dans l'homme la pustule maligne. Cette question divise encore les médecins. Les uns affirment, sur la foi de Morand et de Duhamel, la parfaite innocuité du principe virulent absorbé par les voies digestives ; d'autres, avec Enaux et Chaussier, professent l'opinion contraire ; et, quant au charbon proprement dit, on cite un grand nombre de faits qui militent invinciblement en faveur de la croyance de Virgile, de la transmission de la maladie par la muqueuse des voies digestives.

Outre ces réflexions sur cet épisode du troisième livre des *Géorgiques*, il nous resterait encore des considérations à proposer, des détails volontairement omis par nous à mettre en lumière ; mais, ou nous nous abusons étrangement, ou ce que nous en avons dit justifie ce que nous avions avancé du rare mérite de Virgile à réunir dans ses vers toute l'inspiration du poète et toute l'exactitude du savant, les plus riches ornements du langage et la plus sévère précision du médecin. De cette étude ressortira peut-être ce principe incontestable, à notre sens, que la poésie se nourrit autant de la vérité la plus scrupuleuse que des plus belles fleurs de l'imagination, et que le poème didactique en particulier doit être l'expression la plus haute et la plus complète de ces deux facultés de l'âme, la raison et

Digitized by Google

le sentiment. Peut-être aussi jugera-t-on maintenant comme nous, qu'à part tout au plus quelques traits, empruntés à des devanciers, Virgile a tiré la matière de cet épisode de son propre fonds, c'est-à-dire de ses connaissances acquises, de ses études antérieures de médecine. L'imitation la mieux conduite eût été incapable de rassembler tant et de si précieux renseignements, des peintures aussi palpitantes, des descriptions aussi fidèles, où rien d'important n'est passé sous silence, où tout est consigné, causes, symptômes, pronostic et traitement, où plus d'une fois on s'imaginerait lire une page arrachée d'un des manuels les mieux rédigés de l'art vétérinaire moderne. Un recueil de faits aussi circonstanciés est manifestement l'œuvre d'une observation personnelle ou d'une étude spéciale.

Et qui voudrait-on que Virgile eût imité? Homère? Les poètes grecs? Mais la maladie qu'Apollon, dans l'*Iliade*, envoie à l'armée grecque pour venger son prêtre offensé, les contagions peintes par les autres poètes ne sont qu'indiquées avec des épithètes vagues et banales, qualifications communes à tous les fléaux destructeurs. Au temps d'Homère, la médecine, bornée au rôle de la chirurgie, et là encore réduite à de grossiers procédés, ne sortait de ses moyens ordinaires, très simples et très peu nombreux, que pour recourir à l'intervention divine, à de superstitieuses cérémonies. Hippocrate n'avait pas encore débrouillé l'art de guérir, et, par des inductions appliquées aux faits connus, dressé le catalogue naissant et formulé la théorie générale des maladies les plus communes; d'Hippocrate seulement date la langue des sciences médicales. Virgile aurait-il emprunté sa description à Thucydide? Certes, Virgile a connu, Virgile a admiré le magnifique passage du deuxième livre de l'*Histoire du Péloponnèse*, où Thucydide raconte et dépeint avec une parfaite exactitude les ravages du mal dont il a été témoin et dont il a souffert lui-même. Tout, dans ce passage, respire et la sincérité du narrateur, et le patriotisme du citoyen, et l'exactitude du témoin. L'habituelle gravité de l'historien s'empreint en cet endroit d'une sombre couleur de tristesse, merveilleusement appropriée à ces douloureux renseignements. Mais si, comme nous n'en doutons pas, Virgile a connu cette narration, nous défions qu'on produise un seul vers où le poète ait répété l'historien. Il est question, dans l'épisode des *Géorgiques*, de maladies tout autres que dans le deuxième livre de l'*Histoire du Péloponèse;* l'erreur dont un poète ordinaire se serait peut-être rendu coupable, en transportant aux animaux l'épidémie d'Athènes, un poète comme Virgile, médecin et vétérinaire, était incapable de la commettre. Entre cette épidémie et l'épizootie du Norique, le seul caractère commun, nettement tranché, est celui

Digitized by Google

de la gangrène ; hors de là, tout diffère, et comment substituer l'animal à l'homme, si l'on pousse l'exactitude au point où l'a poussée Virgile, que nous avons vu noter avec soin les phénomènes divers, les formes particulières des maladies dans chaque espèce d'animaux ? Serait-ce Lucrèce que Virgile aurait imité ? Mais ceux-là seuls oseraient hasarder cette opinion, qui n'auraient pas lu la fin du sixième livre du poëme *Sur la nature*, et qui s'en laisseraient imposer par les éloges exagérés que les critiques décernent à la description de Lucrèce. Non que ce passage n'étincelle de beautés poétiques ; non qu'on n'y sente le génie et l'inspiration ordinaires de Lucrèce; mais, au moins, qu'on restreigne de pareils éloges à la mesure d'estime qu'a le droit de revendiquer une traduction parfaite. Etonnerions-nous par hasard quelqu'un de ces fervents critiques qui louent Lucrèce à outrance, en lui apprenant que cette description fameuse est copiée littéralement sur la narration de Thucydide? C'est possible ; mais ce n'en est pas moins la vérité.

Si l'épisode de Virgile était une traduction, une traduction de génie, comme l'épisode de Lucrèce, nous nous serions dispensé d'en étudier longuement et minutieusement les détails. La nature seule, l'observation des faits pathologiques, tel a été le modèle de Virgile; telle est la cause de la supériorité qu'il garde encore à ce sujet sur le beau récit de Lucrèce. Dans le peu de documents qui nous sont parvenus, antérieurement à Celse, sur l'art médical chez les Romains, cet épisode des *Géorgiques* eût mérité de tenir une place distinguée, et d'être remarqué des vétérinaires de notre époque. Que les descriptions des maladies y soient incomplètes, les déterminations pas assez précises, qu'il y ait des lacunes dans les tableaux des symptômes, dans l'énumération des causes, dans l'indication du traitement ; qui le niera ? Qui concevra la folle prétention d'assimiler Virgile aux vétérinaires de l'Ecole d'Alfort? Virgile est de son époque ; il en a souvent l'ignorance ; mais il n'en a pas les préjugés, les croyances superstitieuses, la ridicule confiance dans les sortiléges et les procédés magiques ; il a une science plus pure, plus méthodique, mieux coordonnée que la plupart de ses contemporains. Pour agir équitablement avec lui, c'est aux hommes de son pays, même aux plus illustres, aux plus autorisés, qu'il faut le comparer, au vieux Caton, par exemple, son devancier de quatre-vingts ans, qui se piquait de connaître la médecine, et qui nous a initiés à quelques-unes des merveilles de sa pharmaceutique. Pour avoir répudié ces recettes ineptes, pour avoir prémuni le berger contre une sotte confiance dans les rites magiques, Virgile était digne que la science médicale de son pays l'inscrivît au nombre de ses plus irréprochables promoteurs, et que la critique de nos jours accordât plus d'attention et de

Digitized by Google

louanges à l'exactitude descriptive, à la vérité doctrinale de l'épisode du troisième livre des *Géorgiques*.

Essayerons-nous maintenant de fouiller dans ses œuvres pour y découvrir, s'il est possible, les principes métaphysiques de sa médecine, la théorie fondamentale de ses opinions en cette science? Mais, sans dissimuler le vif intérêt d'une pareille étude, nous reculons devant la nécessité des interprétations hasardées, et, par là même, stériles, que nous commanderait le manque de déclarations explicites ; nous serions forcé de tourmenter quelques phrases pour y deviner des intentions et des sentiments, sans qu'une seule affirmation catégorique du poète défendît contre l'esprit de critique et de doute nos téméraires hypothèses. Résignons-nous donc à ignorer ce que nous ne pouvons connaître, et dirigeons vers d'autres parties du génie de Virgile ces investigations laborieuses, mais fécondes, qui nous dédommagent de nos efforts par le plaisir exquis d'assister au travail intellectuel d'un grand poète, et par l'oubli momentané de la distance qui sépare notre esprit du sien, alors que nous vivons dans sa familiarité et que nous comprenons mieux la raison de son excellence et le principe de son immortelle gloire.

Dans le nombre des qualités dominantes de son génie, la plus accessible à notre siècle, la mieux appréciée, c'est sa sensibilité. Elle remplit si bien l'âme du poète qu'elle en déborde à toute occasion, même au milieu des plus arides détails d'un enseignement scientifique. Dans l'épisode que nous venons d'examiner, elle se mêle à chaque description, elle anime chaque peinture, elle fait que le cœur aussi bien que l'esprit s'intéresse à cette exposition tout ensemble doctrinale et dramatique des maladies de l'animal. Elle ne met pas en œuvre des procédés savants ; elle se contente de façonner la nature à l'image du cœur de l'homme ; elle prête aux animaux nos passions et nos pensées ; elle les égale à nous par le sentiment, sinon par l'intelligence. Ici, c'est le coursier qu'enivre l'orgueil de la victoire, ou qu'abat l'humiliation de la défaite. Là, c'est le taureau vaincu dans un premier combat qui médite sa vengeance et la prépare dans les exercices auxquels il se livre pour accroître ses forces. Ailleurs, c'est encore le taureau dont l'œil éteint reflète les angoisses et l'atonie de son âme. L'animal est capable d'affliction et de joie. Voit-il tomber à côté de lui son compagnon de charrue : le poète nous le montre attristé non pas de la mort de son camarade, mais plus délicatement de la mort de son frère :

Mœrentem abjungens fraterna morte juvencum.

Aux yeux de Virgile, les animaux composent une société qui vit plus

Digitized by Google

par le sentiment que par l'intelligence. Dans cette société imaginée par Virgile, qui ne reconnaîtrait un certain type idéal de la société humaine? Affligé des erreurs et des fautes de ses contemporains, le poète se réfugie par la pensée dans une société imaginaire, dont l'animal, agissant uniquement sous l'impulsion de la nature ou de la raison souveraine qui dirige la nature, est, sous certains rapports, la réalisation vivante. C'est pourquoi l'animal, dans Virgile, est par plusieurs côtés supérieur à l'homme : il a la tempérance, il a le goût de la simplicité, vertus peu prisées dans un temps tristement fameux par ses orgies et son luxe, par ses dîners de Lucullus et par l'orgueil fastueux de ses nobles, que la manière de vivre d'Auguste, simple et modeste, étonnait sans convertir. On le voit, le procédé de Virgile est le même que celui de La Fontaine : sa sensibilité ne trouve pas à s'épancher sur des hommes corrompus, elle se retourne vers les animaux, comme vers des êtres plus près de la nature et par conséquent de la justice et de la vérité. La Fontaine doit beaucoup à Virgile. Dans les deux poètes, les animaux sont loin d'être parfaits ; ils commettent des fautes, ils se livrent à des passions qu'ils expient, ainsi que l'homme, par le déshonneur, par la souffrance, par la mort. On connaît la charmante fable où La Fontaine met aux prises deux taureaux, jusqu'alors voisins paisibles, ennemis acharnés du moment où l'amour et la jalousie les aiguillonnent ; cette lutte est longuement décrite dans les *Géorgiques*. L'épizootie du troisième livre a servi de modèle à quelques passages de la fable des *Animaux malades de la peste*. Mais La Fontaine incline toujours vers la critique de son temps ; il aime la nature, mais il l'aime surtout pour l'opposer à la société du XVIIe siècle ; il est censeur, parce qu'il est fabuliste. Dans Virgile, la critique est accidentelle et accessoire ; le poète aime pour elles la campagne et sa vie paisible ; il n'y cherche pas, il y trouve un contraste avec la vie sociale. Ce contraste lui plaît, moins par esprit de critique que par conscience des joies pures que l'âme goûte aux champs et qu'elle ignore au sein des villes. Il plaint plus encore qu'il ne blâme les malheureux habitants des villes, assaillis par mille soucis, tandis que La Fontaine les blâme plus qu'il ne les plaint, et ménage, en somme, fort peu, les habitants de la campagne. Virgile aime la nature, sous quelque aspect qu'elle lui apparaisse ; il aime les champs et ceux qui les habitent, hommes et animaux. La Fontaine réserve sa sympathie pour l'animal, et encore pour quelques espèces d'animaux, en se guidant dans ses préférences d'après les rapports d'analogie qu'il lui plaît d'établir entre eux et les caractères des hommes. Aussi, la sensibilité de Virgile est-elle tout à la fois plus expansive, plus pénétrante et plus générale. Elle est plus expansive, parce qu'elle

Digitized by Google

s'abandonne spontanément à l'expression d'un sentiment sincère, parce qu'elle ravit en même temps et la sympathie du cœur et l'approbation de l'esprit. Elle est plus pénétrante, parce qu'elle n'est retenue par aucun calcul de critique, parce qu'elle n'abrite aucun sentiment offensant derrière le voile de l'allégorie. Elle est plus générale, parce que l'amour uniforme du poète pour la vie champêtre n'est altéré, en ce qui concerne son objet, par aucune dissonance, parce qu'il n'est arrêté par aucune barrière, parce qu'il s'étend librement à tout ce que la campagne contient d'êtres et de choses.

Ces causes réunies nous expliquent pourquoi Virgile nous émeut plus vivement en parlant des animaux que Lucrèce en parlant des hommes. Les animaux de Virgile sont des hommes perfectionnés, ou, ce qui revient au même, des hommes ramenés à la simplicité de la nature; la société qu'ils composent a moins de lumières que la société romaine; mais qu'importent les lumières pour le bonheur de la vie? Les animaux ont des mœurs pures, des goûts modérés, des désirs réglés, une existence occupée et utile; en d'autres termes, les animaux participent des vertus de ces laboureurs qui seuls conservent les fortes qualités des anciens Romains. Voilà pourquoi Virgile maudit « la génération impie qui conçut l'idée de se nourrir des jeunes taureaux », cette classe d'êtres si voisine de l'homme des champs. Tandis qu'il donne des sentiments, j'allais dire des vertus morales aux animaux, Lucrèce n'aperçoit dans les hommes que des mouvements mécaniques, des fonctions animales, tout au plus des sensations grossières; le cœur y est aussi vide que l'esprit est étroit; toutes les émotions s'y réduisent à la jouissance, toutes les idées morales à la recherche du plaisir, Dans Virgile, la souffrance et la mort de l'animal attristent son frère; dans Lucrèce, la vue des souffrances d'autrui est un surcroît de jouissances pour celui qui en est témoin. L'égoïsme, le bonheur de l'égoïsme, voilà le refrain du poème *Sur la nature.*

Suave, mari magno turbantibus æquora ventis,
E terra magnum alterius spectare laborem.....

Au milieu de ce redoublement de plaisir causé par le spectacle des malheurs de son semblable, l'égoïste auteur du poème ne trouve pas une seule parole de sympathie pour le malheureux. Que nous sommes loin du poète comique Térence disant :

Humani nihil a me alienum puto!

Que nous sommes loin de Virgile mettant dans la bouche de Didon ce vers admirable :

Non ignara mali, miseris succurrere disco!

Digitized by Google

Dans la description de la peste d'Athènes, sujet analogue à celui de l'épisode des *Géorgiques*, examinez avec quelle sécheresse d'âme le poète raconte les tortures ressenties par les malheureux atteints du fléau : vous diriez un pathologiste notant sur son carnet la variété et la succession des symptômes. Un peu plus loin, son âme semble s'attendrir : va-t-elle déplorer tant de misères? Hélas ! ce n'est qu'une apparence. Le lecteur s'émeut, il est vrai, parce que la scène est empreinte de désolation ; mais le poète reste insensible et froid ; il n'a pas le droit de s'émouvoir : sa philosophie le lui défend. Et pourtant, le voilà qui entasse dans son récit les détails lamentables, qui décrit les hideux effets de l'égoïsme. Nous qui répudions le système de Lucrèce, nous sommes aussi péniblement impressionnés par la dureté, l'insensibilité du narrateur que par les détails de ces lugubres scènes. Lucrèce nous touche, non pas parce qu'il est touché lui-même, mais précisément parce qu'il n'est pas touché de ce qui amollirait le cœur le plus dur. Ici, comme dans vingt passages du poème, l'émotion jaillit de l'âme du lecteur, en dépit ou plutôt à cause des efforts du poète pour la réprimer et l'étouffer. Nous sommes émus par cette lutte d'un grand génie contre les aspirations et les mouvements de la nature. Son poème est mal intitulé poème *Sur la nature;* c'est un poème contre la nature, une leçon d'immoralité et d'ingratitude ; car c'est être ingrat envers la nature que de nier la légitimité des sentiments qui ont fourni à Lucrèce l'occasion de ses plus beaux vers, de ses vers les plus touchants. Quoi de plus émouvant que le récit du sacrifice d'Iphigénie, ou la description des souffrances du nouveau-né ? Pourquoi Lucrèce a-t-il fermé l'oreille à cette voix du sentiment naturel si puissante sur le cœur de l'homme ?

La nature, outragée par Lucrèce, a pris plaisir à retirer l'humanité de l'état violent auquel le poète l'avait condamnée ; elle l'a réhabilitée dans Virgile, et elle a réhabilité du même coup la sensibilité morale ; elle l'a fait avec tant de force et de plénitude que l'auteur des *Géorgiques* s'est senti assez riche de sentiment et d'affection pour embrasser les animaux dans la grandeur de sa sympathie. Attiré par les analogies qu'il découvrait entre eux et l'homme des champs, il a vu en eux presque des frères ; à l'aspect de leurs maux immérités, il a été sur le point de nier la Providence ou de l'offenser ; il disait d'eux avec amertume :

> Quid labor aut benefacta juvant? Quid vomere terras
> Invertisse graves? Atqui non massica Bacchi
> Munera, non illis epulæ nocuere repostæ :
> Frondibus et victu pascuntur simplicis herbæ :
> Pocula sunt fontes liquidi, atque exercita cursu
> Flumina ; nec somnos abrumpit cura salubres.

Digitized by Google

Et contre le danger de ces réflexions, il invoquait aussitôt les pensées religieuses, il reportait son attention sur les hommes, moins maltraités que les animaux.

Tempore non alio dicunt regionibus illis
Quæsitas ad sacra boves Junonis, et uris
Imparibus ductos alta ad donaria currus.
Ergo ægre rastris terram rimantur, et ipsis
Unguibus infodiunt fruges, montesque per altos
Contenta cervice trahunt stridentia plaustra.

Ces deux citations appartiennent à l'épisode dont nous avons analysé les doctrines médicales. Elles confirment nos remarques sur le talent merveilleux que possède Virgile d'unir une science pleine de précision aux ornements les plus gracieux de la poésie, et, en particulier, à une sensibilité exquise. Malgré le changement des idées et des mœurs, malgré les modifications introduites par le christianisme dans les caractères, cette sensibilité nous charme et nous captive. Si, pour notre siècle, elle manque un peu de profondeur et d'élévation, elle a la même vivacité, le même accent sincère, la même délicatesse que pour les Romains du siècle d'Auguste. Unie partout à des enseignements raisonnés et solides, elle est éminemment propre à diriger les premiers essais de cette poésie de l'avenir annoncée par M. de Lamartine. Ajoutez-y un peu de mélancolie rêveuse et idéale, ce sera la sensibilité de notre siècle, et elle redira de cette nature champêtre qu'elle a chantée jadis :

De lumière et d'ombrage elle t'entoure encore ;
Détache ton amour des faux biens que tu perds ;
Adore ici l'écho qu'adorait Pythagore ;
Prête avec lui l'oreille aux célestes concerts.

Suis le jour dans le ciel, suis l'ombre sur la terre ;
Dans les plaines de l'air vole avec l'aquilon ;
Avec le doux rayon de l'astre du mystère
Glisse à travers les bois dans l'ombre du vallon.

Dieu, pour le concevoir, a fait l'intelligence ;
Sous la nature enfin découvre son auteur :
Une voix à l'esprit parle dans son silence ;
Qui n'a pas entendu cette voix dans son cœur ?

J. Emile Combes.

Digitized by Google

LE

COMMERCE FRANÇAIS

DANS LE SOUDAN

LES TOUAREGS

Mission de Ghadamès. — Rapports officiels et documents à l'appui.
Alger 1863.

Au mois d'octobre 1862, une mission organisée par le gouverneur général de l'Algérie partait d'Alger pour Ghadamès afin d'y rencontrer officiellement plusieurs des chefs les plus influents des tribus Touâregs; et, le 14 janvier suivant, Son Exc. M. Rouher, alors ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, adressait une circulaire aux principales chambres de commerce de l'Empire pour leur faire connaître la conclusion d'une convention qui ouvre enfin la route du Soudan aux caravanes algériennes et françaises, en leur garantissant une complète sécurité. Cette communication fut accueillie avec une grande faveur ; d'un côté, certaines chambres de commerce avaient fondé de réelles espérances sur la mission confiée aux négociateurs de la convention, et, d'autre part, celles même de ces intelligentes assemblées qui ne pouvaient y trouver un intérêt immédiat et personnel furent les premières à reconnaître les immenses avantages que présentait, au point de vue

Digitized by Google

de la civilisation et de la science, l'ouverture de ces grandes routes du désert. Aussi les rapports et les documents officiels publiés dès le retour de la mission furent-ils lus avec le plus vif intérêt par tous ceux qui suivent attentivement les progrès du commerce et de la civilisation en Afrique. Ils contenaient, en effet, la solution d'un problème qui avait déjà sollicité bien des fois la curiosité et le courage de hardis explorateurs ; car ici, comme dans presque toutes les grandes découvertes modernes, la science a devancé la spéculation, et ses agents désintéressés ont été les premiers à déterminer les étapes qui devaient plus tard conduire l'industrie européenne jusqu'au cœur de l'Afrique. Les graves complications survenues pendant ces derniers temps dans nos possessions algériennes ajourneront peut-être la mise à exécution des entreprises qui devaient suivre la signature de la convention de Ghadamès ; mais ce retard n'enlève rien à l'importance de la solution obtenue par la mission, et, dans un avenir plus ou moins prochain, après l'apaisement des troubles qui ont éclaté au sein des tribus arabes, la question s'imposera de nouveau avec toute l'autorité qu'elle comporte.

I

L'Afrique doit devenir française, non pas pour donner satisfaction à de stériles désirs de conquête, non pas pour servir de déversoir au trop-plein de nos populations, mais pour fournir à l'activité humaine, à l'esprit de progrès, un champ plus vaste et moins épuisé que celui de la vieille Europe. Depuis trente-quatre ans, du jour où notre drapeau flotta sur le rivage d'Alger, nous n'avons cessé de cheminer vers le cœur du continent africain, en laissant sur la route d'innombrables martyrs, dont le dévouement et la mort sont la justification et la gloire de la France. Nous n'avons pas à nous occuper de la pensée qui présida à la première expédition d'Alger, mais on ne peut nier que ce fut un dessein providentiel qui l'inspira au gouvernement de la Restauration. Ce gouvernement comprit-il toute la grandeur future de la mission dont il se faisait l'instrument ? Nous pouvons en douter, mais il n'est pas permis à notre génération de méconnaître quel immense devoir est résulté pour nous du premier coup de feu tiré sur la plage d'Alger, en mai 1830. Le canon, en détruisant ce nid de pirates qui avaient insulté le pavillon français, a en même temps ouvert à la science, au commerce, à la civilisation cette terre d'Afrique où les Romains avaient déjà pénétré si avant,

Digitized by Google

mais qui s'était en quelque sorte refermée derrière eux pour devenir encore plus barbare qu'avant la domination romaine.

Personne n'ignore les noms des héroïques combattants qui ont illustré et payé de leur sang cette conquête plus civilisatrice encore que militaire, mais il est d'autres héroïsmes, d'autres courages non moins glorieux, non moins chers et utiles à notre pays, qui n'ont pas acquis la même popularité et dont on ne retrouve les noms que dans les annales de la science. Ce sont ces noms que nous voudrions voir aussi connus, aussi fréquemment répétés que ceux de nos braves généraux d'Afrique ; et, avant même de nous occuper des résultats de la mission officielle confiée à MM. Mircher, de Polignac, Vatonne, Hoffmann, et Bou-Derba, il nous paraît vraiment équitable de faire un pas en arrière et de mentionner leurs devanciers, qui souvent avec leurs propres ressources, quelquefois aidés de subventions insuffisantes, avaient réussi cependant à leur préparer les voies.

Déjà, en effet, de nombreux travaux ont indiqué les différentes routes par lesquelles, un jour, le commerce français atteindra paisiblement au centre de l'Afrique. Déjà, pour nous décrire ces contrées du Soudan, couvertes de la plus riche végétation, largement arrosées par d'immenses fleuves et par des lacs grands comme de véritables mers, des hommes d'une énergie que rien ne pouvait abattre ont, au prix de fatigues et de dangers innombrables, et souvent mortels, traversé des déserts et des sables longtemps considérés comme d'infranchissables barrières. Les limites imposées à ce travail ne nous permettent pas de faire, même en quelques lignes, l'histoire des hardis explorateurs de l'Afrique centrale ; la *Revue*, d'ailleurs, a déjà en partie satisfait à ce devoir. Et, sans remonter au delà du commencement de ce siècle, nous rappellerons seulement parmi les plus célèbres voyageurs étrangers, si tant est qu'un savant ait une autre patrie que le monde, les noms de Mungo Park, Belzoni, Denham, Clapperton, qui périt à Sokoto, des frères Lander, de Barth, de Richardson et Overwey, morts tous deux de fatigue et de misère, de Vogel, assassiné dans le Waday, du docteur Livingstone, d'Anderson, de Speke et Burton, et de ce malheureux M. de Beurmann, massacré l'année dernière dans la province de Mad. Notre pays d'ailleurs n'est pas en retard dans cette voie de conquête pacifique, et en tête des noms précédents, nous aurions pu placer celui de René Caillé, le plus curieux et le plus remarquable assurément de ces intrépides chercheurs.

D'autre part, en dehors de ces grandes expéditions, et en revenant aux époques les plus rapprochées, à celles qui précèdent et qui préparent véritablement la convention de Ghadamès, nous trouvons de nombreuses tentatives faites par des Français pour pénétrer

Digitized by Google

au sud de nos possessions africaines. C'est d'abord le voyage de M. Renaud, qui se proposait, en 1850, de se rendre à Tombouktou, par Ouargla, El-Goleah et le Touât et qui, arrêté en chemin par le cheick fanatique de Ngoussa, fut obligé de revenir sur ses pas. A la même époque, M. Berbrugger parcourait l'est et y recueillait de précieuses observations géographiques et archéologiques. En 1858, M. Renou visitait les oasis du M'zab ; enfin, M. le capitaine Bonnemain recevait la mission de visiter Ghadamès, et pouvait heureusement accomplir un intéressant et fructueux voyage.

Mais déjà nos rapports avec les habitants du désert devenaient plus intimes. L'augmentation du bien-être de nos tribus arabes, les travaux exécutés sur le territoire algérien, et surtout le percement des puits artésiens, dont le forage n'est pas impossible dans le Sahara lui-même, les frappaient de respect, sans leur inspirer, néanmoins, faut-il le dire, pour les Français, un plus grand degré de sympathie que ne l'exigeait leur intérêt. Cependant ils se rapprochaient de nous, et c'est là, comme le dit avec raison M. de Polignac, une nouvelle période fort distincte dans l'histoire de nos relations avec les populations sahariennes. En 1855, le cheick touareg Othman était venu à Alger, où il se vit l'objet des attentions les plus bienveillantes de la part du gouverneur général. Il revint deux ans plus tard à Ouargla, et s'engagea à conduire une caravane indigène jusqu'à Ghât [1]. Rejoints, près de cette ville, par El-Hadji-Ikhenouken, chef de la tribu des Touâregs Azghâr, les voyageurs reçurent partout le meilleur accueil et rentrèrent heureusement à Ouargla en 1858, rapportant des présents et des témoignages de sympathie des Touâregs et de leur chef pour la France. Au mois d'août de la même année, une seconde caravane partit pour Ghât accompagnée par M. Ismaël Bou-Derba, interprète au bureau arabe de Laghouât. Après trente-trois jours de marche, ils arrivèrent devant Ghât, où, malgré les tentatives de quelques fanatiques qui excitaient la population contre « le Français et son protecteur Targi [2], » El-Hadji-Ikhenouken parvint à faire pénétrer la caravane. M. Bou-Derba revint de ce voyage avec de précieuses observations et d'intéressantes études. Enfin, l'année suivante, un jeune homme de dix-huit ans, d'une forte et sérieuse instruction, M. Henri Duveyrier, sans autre secours que ses ressources personnelles, forma le dessein de parcourir l'oasis du Touât, et s'avança jusqu'à El-Goleah. Mais arrêté et retenu prisonnier pendant trois jours par les habitants de

[1] Barth et quelques autres voyageurs disent R'hat et non Ghat, R'hadamès et non Ghadamès. Le *ghaïn* arabe a un double son qui explique ces deux prononciations.

[2] Targi ou tarki est le singulier de touâreg en langue arabe; nous avons conservé ici l'orthographe que l'usage a déjà sanctionnée en France.

Digitized by Google

cette ville, il n'échappa à la mort qu'en rebroussant chemin. Cette courageuse tentative valut à M. Duveyrier l'appui de M. le général de Martimprey, qui obtint en sa faveur une subvention de l'Etat. Encouragé et soutenu par ce témoignage d'intérêt, le jeune savant entreprit de nouvelles excursions dans l'Est, et devint bientôt l'intermédiaire officiel entre le gouvernement d'Alger et les chefs touâregs Othman et Ikhenouken, sans que ce rôle politique lui fît cependant mettre de côté les travaux scientifiques, véritable objet de ses voyages, qui lui assignent déjà une des premières places parmi les explorateurs des terres d'Afrique [1].

La route était tracée, l'élan était donné ; tous les regards se tournaient vers le Sud. Les études préparatoires, les travaux de tous genres, les mémoires, les rapports affluaient de toutes parts. « Le Sahara se rapprochait et avec lui le Soudan, » pour nous servir d'une expression de M. le capitaine de Polignac.

Déjà l'on réunissait des capitaux, on organisait par la pensée de puissantes caravanes, et une active correspondance s'établissait entre le gouverneur général et les chefs Touâregs. Cependant, malgré tous les encouragements du gouvernement, malgré les données positives fournies par les explorateurs, malgré un vif désir de pénétrer dans le Sahara et le Soudan, malgré l'intuition du grand rôle que l'invasion pacifique de l'Afrique centrale doit un jour assigner à notre colonie algérienne, on hésitait, on n'osait rien entreprendre. Le peuple guerrier et pillard des Touâregs garde avec un soin jaloux ces vastes solitudes et les parcourt en maître, rançonnant les caravanes qui en franchissent le seuil sans avoir acquis le droit de libre passage. Il était indispensable d'assurer une entière sécurité aux commerçants qui voudraient aborder le désert; et cette sécurité était impossible tant qu'on n'aurait pas conclu une alliance avec les Touâregs. Déjà le cheick Othman était venu en France avec deux de ses parents, et, quoiqu'il n'eût aucun mandat de sa nation, du fait même de cette démarche, des discours du cheick, on pouvait conclure que ces peuples ne nous étaient plus hostiles, et accepteraient la convention qu'il devenait nécessaire de leur soumettre. Ces bonnes dispositions, déjà confirmées par plusieurs faits, n'avaient, du reste, rien qui dût étonner. Si de nombreuses entraves apportées par les tribus arabes aux tentatives de nos explorateurs, ont prouvé que les habitants des oasis redoutent nos entreprises, et craignent de nous voir envahir leurs solitudes, il n'en est pas ainsi

[1] Nous apprenons que M. Duveyrier, auquel cette étude emprunte de nombreux détails, se propose de publier très prochainement le récit de ses voyages en Afrique. C'est une bonne nouvelle pour tous les curieux d'un pays qui nous touche de si près et que nous connaissons si peu.

Digitized by Google

des Touâregs, convoyeurs du désert, qui s'occupent peu de savoir de quel pavillon se couvre le commerce dont ils escortent les caravanes. Ils appellent la concurrence au lieu de la redouter, car leurs bénéfices augmentent en même temps que le commerce se développe. Leurs sympathies sont donc tout acquises au drapeau qui abrite le plus grand nombre de caravanes. D'autre part, le fanatisme musulman est loin d'avoir autant d'empire sur les *voilés* que sur les tribus arabes. Ils sont beaucoup plus tolérants, et quelques auteurs prétendent même que leur nom de Touâregs, vient de ce qu'ils tiennent peu à leur religion (terek). Ce qui est certain, c'est que les Touâregs ont été jadis en grande partie chrétiens et, aujourd'hui encore, plusieurs de leurs usages, précieusement conservés, sembleraient indiquer que leur conversion à l'islamisme provient exclusivement de raisons politiques.

Dans un semblable état de choses, la solution de cette importante question ne pouvait plus longtemps se faire attendre et elle se trouvait entre les mains mêmes du gouvernement. Les explorations précédentes avaient démontré qu'aucun obstacle matériel, topographique ou climatérique, ne pouvait empêcher les caravanes de traverser le désert et d'atteindre au Soudan; elles constataient également qu'il y avait là de sérieux intérêts à suivre, une haute mission à remplir, un grand avenir à fonder. Restait la question de sécurité; une convention conclue avec les Touâregs pouvait la résoudre et donner pleine satisfaction à tous les désirs. Pénétré de cette conviction, M. le duc de Malakoff, gouverneur général de l'Algérie, forma une mission, composée de M. Mircher, chef d'escadron d'état-major, de M. le prince de Polignac, capitaine d'état-major, attaché au bureau politique des affaires arabes, de M. Vatonne, ingénieur des mines, du docteur Hoffmann et de M. Ismael Bou-Derba, interprète militaire, dont nous avons, quelques pages plus haut, mentionné le voyage à Ghât. Les instructions données au chef de la mission lui confiaient le soin, non-seulement de conclure une convention avec les Touâregs, mais encore d'apporter, par de nouvelles recherches et de nouvelles études, une sanction, en quelque sorte officielle, aux travaux des précédents explorateurs sur les voies de communication praticables, sur les débouchés possibles, sur le commerce, les échanges, sur les conditions politiques, sociales, géologiques et hygiéniques des contrées à franchir. C'est à toutes ces questions posées par le gouvernement d'Alger que le rapport de la mission de Ghadamès répond de la façon la plus rassurante. Mais avant d'aborder l'analyse de ces précieux documents, il nous paraît nécessaire de dire quels sont ces Touâregs, ces *voilés du désert*, si peu connus et déjà si populaires, quel est ce pays où le commerce français est

Digitized by Google

appelé à transporter les premiers éléments de la civilisation européenne[1].

II

Qu'on vienne d'Alger, du Maroc ou de la Tripolitaine, quand on est parvenu aux derniers versants méridionaux de l'Atlas, on se trouve en face des sables du Grand-Désert parcourus par les Touâregs Ahaggar, les Touâregs Azghâr et plus au sud encore les Touâregs Sorgou et Kiloui. C'est le Sahara; mais il ne faudrait pas se laisser surprendre en quelque sorte par ce mot, qui réveille dans l'imagination les souvenirs d'immenses plaines de sable chauffées par un implacable soleil, de cieux sans nuages, de simoun, de mirages décevants, d'écrasantes chaleurs, de souffrances surhumaines et d'épouvantables agonies. La nature est loin d'avoir fait le désert inaccessible : dans le Sahara, les étapes sont marquées par des sources et par des puits qu'entretiennent les caravanes, pratiquant ainsi le grand principe de la solidarité et se transmettant les unes aux autres le soin de protéger au bénéfice de tous, contre les dégradations du temps et de la tempête, ces précieux et trop rares centres d'approvisionnement. Des bouquets de verdure, des marais, des collines rompent souvent la monotonie de l'horizon, et de brusques changements de température, d'abondantes rosées pendant les nuits, parfois même des pluies torrentielles viennent surprendre le voyageur et l'exposer au danger plus triste encore et plus réel de la maladie.

L'Oasis du Touât, plusieurs villes, telles que Ouargla, El Goleah, Timimoun, Ghadamès, Insalah, offrent aux caravanes d'importants débouchés et des haltes, sinon agréables, du moins suffisantes pour réparer les forces. Après avoir franchi la région des dunes, et longé les rives d'un fleuve dont les eaux ne tarissent jamais, on s'élève peu à peu jusqu'au plateau du Djebel Ahaggar qui forme le point culminant du Sahara jusqu'au royaume de Haoussa et que couronnent les deux pics d'Ouatellen et de Hikena. M. Duveyrier assigne une altitude approximative de 2,000 mètres au sommet de ce massif, d'où descendent plusieurs sources, dont les eaux s'unissent, du côté du sud, au Niger et de là au golfe de Benin, et par le versant sep-

[1] La *Revue* a déjà publié sur les Touâregs et sur le Sahara des études que l'on peut utilement consulter. Voir *les Caravanes du grand désert*, par M. A. Bellemare, 2e série, t. III, p. 241 (n° du 31 mai 1858); *l'Exploration scientifique de l'Afrique centrale*, par M. Vivien de Saint-Martin, 1re série, t. XXI, p. 425 et 589 (nos des 15 et 30 sept. 1855).

Digitized by Google

tentrional au golfe de Gabès. A l'ouest, plusieurs vallées, lits d'anciens fleuves desséchés, se dirigent vers l'Oued Drâ, qui se jette dans l'Océan, en face des îles Canaries. Trois plateaux inférieurs, prolongement du Ahaggar, le Tassili des Azghâr, le Mouïdir et le Tassili des Ahaggar, s'étendent dans trois directions différentes et laissent tomber dans les vallées voisines plusieurs cours d'eau importants. Enfin, deux autres plateaux, moins considérables, celui de Tinghert, sur lequel s'élève la ville de Ghadamès et celui de Tademayt qui fournit ses eaux au Touat central et au Tidikelt, donnent au Sahara un aspect plus varié qu'on ne se l'imagine généralement; car le désert n'est couvert de sable que dans une partie relativement médiocre de son étendue. C'est en descendant les versants méridionaux du plateau de Ahaggar qu'on pénètre dans le Soudan ou pays des Nègres, ainsi séparé de l'Algérie par toute la largeur du Sahara.

Alors, le tableau change complétement d'aspect : le Soudan est une zone immense, présentant une surface de 800 lieues de profondeur sur 600 de largeur, où d'innombrables forêts offrent toutes sortes de variétés d'arbres, d'arbustes et de plantes, où poussent le blé, le riz, le séné, l'indigo, le coton, où l'or et l'argent abondent dans les entrailles de la terre, où le règne animal lui-même n'est ni moins riche ni moins curieux à étudier et conserve vivantes d'anciennes races d'êtres qui ont presque entièrement disparu du reste de la terre.

Mais revenons à ce peuple guerrier qui, jusqu'à présent, avait barré au commerce européen les chemins de ces immenses et riches contrées. Si le Sahara est occupé par de nombreuses peuplades arabes, les conquérants, les dominateurs du désert sont les Touâregs qui, divisés en plusieurs tribus principales, perçoivent non-seulement des droits assez élevés sur les caravanes du Sahara, mais aussi de véritables impôts annuels sur les habitants des oasis et même des villes. On a donné plusieurs étymologies du mot arabe de « Touâreg. » Pour les uns, il signifierait apostats, pour les autres, voleurs de nuit : dans les deux cas, l'étymologie est peu flatteuse, et l'on comprend qu'un nom semblable soit rejeté par ce peuple, qui en laisse l'usage aux Arabes et se désigne lui-même sous le nom d'Amocharch, au pluriel Imocharch. C'est tout au commencement de ce siècle que le nom de Touâreg a commencé à paraître sur nos cartes européennes. Il avait été rapporté par le voyageur Hornemann, qui l'avait entendu prononcer par les Arabes du Fezzan. Depuis ce temps, l'erreur s'est continuée, et il est fort à craindre pour les Imocharch que leurs réclamations ne puissent jamais prévaloir contre l'usage déjà établi.

Digitized by Google

Les Touâregs donc, puisqu'il ne faut pas les appeler par leur nom, appartiennent manifestement à la race Berbère. On sait que les peuples de cette race se sont fractionnés, dans le nord de l'Afrique, en groupes indépendants les uns des autres, dont les principaux sont : les Kabyles, les Zenatia, les Beni-M'zab et enfin les Touâregs. Aussi, retrouve-t-on de grandes analogies entre les dialectes de ces différentes peuplades, et M. le baron Aucapitaine, qui a fait une étude spéciale de la langue berbère, n'a pas manqué de noter que la connaissance du dialecte des Touâregs a été du plus grand secours pour déterminer les règles de la grammaire kabyle. L'isolement des *Voilés*, les dunes sablonneuses qui les entourent les ont protégés contre les innovations étrangères, et, parmi les tribus berbères, ce sont les Touâregs qui ont conservé plus particulièrement les caractères de la population originaire et surtout le dialecte le plus pur, « le Tamachert, » accompagné d'un système d'écriture complet. Quoi qu'il en soit, et pour ne pas insister d'avantage sur leur nom et leur origine, ces peuples se divisent actuellement en quatre groupes confédérés, à chacun desquels M. Duveyrier assigne en quelque sorte pour résidence propre un massif distinct de montagnes : les Azghâr sur les sommets du Tassili ; les Hoggar ou Ahaggar sur les montagnes du même nom ; les Kelouï dans l'Asben, et les Sorgou ou Aouelimmiden sur les plateaux peu élevés de l'Adghagh.

On compte chez tous ces Touâregs trois castes distinctes, les nobles, les serfs et les esclaves noirs. Il y a, en outre, la tribu des marabouts et une caste intermédiaire entre le noble et le serf, une sorte de bourgeoisie. Le noble ne se livre à aucun travail manuel ; monté sur son mehari (dromadaire bien supérieur par la rapidité de ses allures au chameau ordinaire), il parcourt le désert, surveille ses troupeaux, chasse, pille les caravanes ou s'en fait le protecteur, moyennant rétribution, et se bat contre les tribus ennemies ; l'été, il se tient dans la plaine, et l'hiver, il gagne les vallées abritées des montagnes. Fier, grave, silencieux, d'une haute stature, bien charpenté, vigoureux, le Touâreg a une haute opinion de sa valeur personnelle et mène la vie d'un seigneur féodal, vivant du produit de ses troupeaux, de quelques échanges, des dîmes perçues sur ses serfs, et du droit de passage (rhefer) payé par les caravanes qu'il s'engage à accompagner et à protéger dans le désert. Revêtu de plusieurs longues blouses bleues, serrées à la taille par une ceinture rouge, d'un pantalon fermé à la cheville comme l'ancien pantalon gaulois, la figure couverte jusqu'aux yeux par le voile en cotonnade bleue qui le protége contre l'action du soleil et des sables, voile qu'il ne quitte jamais, le Touâreg est armé d'un sabre droit, fort pesant et à deux tranchants, d'un poignard attaché sur l'avant-bras,

Digitized by Google

d'une lance fort longue et acérée, et d'un bouclier de peau d'antilope. Il est courageux, adroit et manie avec une grande vigueur et une dextérité peu commune le sabre, son arme favorite, qui, dit-il, ne trahit jamais son maître. Il est fidèle à sa parole; il se montre très peu fanatique et n'observe pas scrupuleusement les préceptes du Koran. Il faut excepter cependant la tribu des Tinylkoun, fraction des Azghâr établie dans le Fezzan, qui suit le rite maleki et se fait remarquer par l'austérité de ses mœurs religieuses. Nous avons déjà dit que les Berbères furent jadis chrétiens; nous ajouterons ce détail que, depuis leur conversion à l'Islamisme, ils auraient renié quatorze fois la religion nouvelle, si l'on en croit un historien arabe, expliquant ainsi leur nom de Touâregs (apostats). Ils ont d'ailleurs conservé plusieurs usages qui rappellent leur ancienne croyance ; c'est ainsi qu'ils ne pratiquent pas la polygamie, et que la femme Touâreg occupe dans la famille un rang supérieur même à celui de l'homme. Instruite, lisant et écrivant le berbère, et même l'arabe, dirigeant l'éducation des enfants, s'occupant de travaux à l'aiguille et surtout de musique, elle est plus que l'égale de son mari ; car, non-seulement elle dispose de sa fortune personnelle, mais c'est son rang qui assigne aux enfants leur rang dans la société, de telle sorte que le fils d'un serf et d'une femme noble est reconnu noble, tandis que le fils d'un noble et d'une esclave reste esclave. Le fils du chef ne succède pas à son père, c'est le fils aîné de la première sœur du chef qui prend sa place. Enfin, si les hommes sont voilés, les femmes ne le sont pas, ce qui établit encore une différence importante avec les autres peuples musulmans, chez lesquels l'usage contraire est devenu article de foi.

La caste intermédiaire dont nous avons parlé plus haut porte le même costume, les mêmes armes, jouit de la même liberté que la caste noble, et elle achète cette égalité au prix d'une faible redevance. Les serfs, divisés en tribus, sont, pour la plupart, blancs comme les nobles Touâregs ; ils se livrent aux travaux manuels, à la culture du sol. Ils deviennent ainsi facilement plus riches que leurs maîtres, car il leur est permis à eux-mêmes de posséder des esclaves. Ils ne peuvent être ni vendus sur le marché, ni séparés de leur famille ; mais ils sont transmis par voie d'héritage et donnés en dot. Ils fournissent à leur maître une assez faible redevance en nature, ou, s'ils se livrent au commerce, lui donnent une partie de leurs bénéfices. En somme, leur condition est fort douce ; exempts du service militaire et de la police du pays, ils travaillent et s'enrichissent. Leur humeur est plus gaie, plus communicative que celle des nobles. Cette inféodation provient de la conquête, mais aussi, et en plus grande partie, de la soumission volontaire des familles

Digitized by Google

qui venaient se placer, en aliénant leur liberté, sous la protection de tribus plus guerrières. Les esclaves sont des nègres achetés ou ramenés prisonniers après des expéditions et des razzias dont presque aucune partie du Soudan n'a été exempte et que les Touâregs renouvellent presque annuellement.

Enfin dans l'énumération des différentes classes composant le peuple Touâreg, nous avons parlé des marabouts. Cette caste privilégiée prétend tirer son origine du prophète lui-même, dont elle descendrait par les femmes de la famille impériale du Maroc. Malgré cette prétention, les marabouts ne montrent pas, en général, contre les chrétiens, l'hostilité si habituelle aux hommes à turban vert. Ils ont souvent employé en faveur des voyageurs européens leur influence toute-puissante, et nous avons vu comment l'un des plus vénérés d'entre eux, le cheick Sidi Othman, après son voyage en France, a été le véritable instigateur de la convention passée à Ghadamès. Les marabouts réunissent les attributions du prêtre, du magistrat et du professeur; ils occupent le premier rang dans la confédération touâreg, dont les différentes sections, divisées parfois dans les questions secondaires, n'oublient pas leur commune origine quand un même danger menace leurs droits de propriété sur le Sahara. Chaque tribu a son conseil des anciens dans lequel les nobles ne peuvent siéger qu'à l'âge de quarante ans, à côté du chef héréditaire et des marabouts, pour résoudre avec eux les questions d'administration intérieure et de politique extérieure. Du reste, si nous parlons des Touâregs comme d'un peuple et d'un peuple puissant, il ne faudrait cependant pas se faire illusion sur le chiffre de la population. Si l'on met de côté les serfs, les tributaires et les esclaves, les deux plus importantes tribus, celles des Ahaggar et des Azghar atteignent tout au plus le chiffre de 10,000 âmes, et les Azghar pourraient à peine mettre 500 hommes en campagne. En un mot, ce sont des conquérants, et ils ne forment qu'une très faible partie de la population répandue dans les immenses pays soumis à leur autorité.

Nous avons rassemblé les traits principaux qui peuvent faire connaître nos nouveaux alliés, les Touâregs; quand des relations plus intimes se seront établies d'une façon régulière, peut-être arrivera-t-on à mieux apprécier cette confédération berbère qui a survécu dans le désert à la conquête arabe. Il semble que les Touâregs ont gardé fort peu de traditions de leur passé, malgré leur langue et leur écriture spéciale. Mais pour ce qu'on en connaît, il est intéressant de remarquer quelle influence les idées chrétiennes ont conservé au sein de leurs tribus, et de voir la femme, au milieu du désert, occuper le rang que notre religion lui a assigné dans la

Digitized by Google

société et que l'islamisme lui refuse en grande partie. Il y a donc là une espèce de civilisation qui rapproche plus les Touâregs des chrétiens que des musulmans, leurs coréligionnaires. Ceci explique les sympathies dont ils nous ont déjà donné de nombreuses preuves ; ajoutons, comme nous l'avons déjà fait remarquer, que leur intérêt même les poussait à une alliance avec le gouvernement français. Nous les trouverons donc toujours avec nous contre les Arabes commerçants des oasis, et surtout ceux du Touât, que la concurrence toute-puissante de l'industrie européenne effraye et rend hostiles à toutes les entreprises dirigées vers l'intérieur de l'Afrique. Enfin, le maintien de cette alliance nous est garanti par la haine que les Touâregs portent aux Arabes, et dont nous trouvons la preuve dans leurs luttes continuelles contre les Chaamba.

L'entrée et le parcours du Sahara sont donc assurés à nos caravanes par la convention conclue avec les voilés du désert, et nous avons maintenant à examiner, en revenant à l'intéressant rapport de la mission de Ghadamès, quelles sont les différentes routes qui donnent accès dans le Soudan, quels sont les débouchés qui s'ouvrent à notre commerce.

III

D'après un travail préparatoire que publia en avril 1862 M. le capitaine de Polignac, dans les annales du service topographique de l'état-major général, il existe sept lignes de parcours pour les caravanes qui se rendent au Sahara et au Soudan.

1° Celle de Ghadamès à Kouka (Bornou) ou à Kano, par Ghât et le pays d'Aïr, route très sûre et déjà parcourue par le docteur Barth, Richardson et Overwey ;

2° Celle de Ghadamès à Insalah ; route très fréquentée ;

3° Celle d'Insalah à Tombouktou ou à Arouan ; souvent interrompue par les dissensions des Touâregs ;

4° Celle d'Insalah au pays d'Aïr, momentanément dangereuse à cause des troubles du Hoggar ;

5° Celle d'Insalah à Ghât, route sûre et fréquentée ;

6° Celle de Tombouktou à Tafilet, souvent coupée ;

7° Celle de Tripoli au Bornou, par Mourzouk et Bilma, route pénible mais sûre.

M. de Polignac mentionne enfin une dernière route qui passait par Ouargla et El-Biod et aboutissait directement au Haoussa. C'était la ligne des caravanes algériennes. En effet, ainsi que le fait remar-

Digitized by Google

quer le rapport de la mission de Ghadamès, la route naturelle de l'Algérie au Soudan traverserait l'archipel d'oasis du Touât, soit qu'on veuille aboutir à Tombouktou, soit qu'on se dirige sur Kano et sur les autres marchés du royaume de Haoussa; mais, cette route, abandonnée d'ailleurs depuis longues années, nous serait absolument impraticable aujourd'hui, à cause du fanatisme des populations du Touât; et Ouargla, séparée d'Alger par trente-deux jours de marche (environ 520 kilom.), a perdu la prospérité qui en faisait jadis une des principales villes de l'Afrique. Le courant commercial a dû se porter vers l'est, et c'est en suivant en quelque sorte ce courant que la mission française s'est rendue à Ghadamès, ville de la régence de Tripoli, pour entrer en négociations avec les Touâregs et étudier les pratiques commerciales des indigènes à leurs sources mêmes.

Parfaitement accueillie à Tripoli par le gouverneur ottoman Mahmoud pacha, la mission se mettait en route, le 4 octobre au matin, et parvenait, le 21 du même mois, à Ghadamès, but de son voyage. Le journal rédigé par M. Mircher contient d'intéressants détails sur les incidents de cette route, où les étapes sont généralement déterminées par les sources et les puits autour desquels les caravanes viennent se reposer. Nous aurions voulu reproduire les curieux renseignements donnés dans les rapports officiels sur les mœurs des diverses populations rencontrées en chemin par nos voyageurs, et citer les observations recueillies par eux sur le climat, la topographie et la géologie de ces contrées; tout au moins nous arrêterons-nous un instant avec la mission à Ghadamès, terme de son voyage, et l'un des centres les plus importants du commerce africain.

Ghadamès n'est pourtant qu'une petite ville, dont l'enceinte n'a pas plus de 6 kilomètres de tour et qui compte à peine 7,000 habitants en temps ordinaire. Située dans une oasis qu'alimentent plusieurs sources artésiennes, elle est partagée entre deux tribus arabes distinctes, qui vivent maintenant en paix, mais entre lesquelles a dû exister autrefois une rivalité violente, ainsi que l'attestent deux espèces de petites casbah, séparées à peine par 25 mètres de distance, et qui défendent l'entrée de chacune des deux parties de la ville. Il est plus que probable que cet antagonisme a été pour beaucoup dans la conquête récente de cette contrée, annexée il y a peu d'années à la Tripolitaine. Outre ces deux tribus des Beni-Oulid et des Beni-Ouarit, on compte à Ghadamès un grand nombre d'habitants nègres, connus sous le nom de « Atria »; ce sont les descendants des anciens esclaves affranchis et devenus artisans ou domestiques libres. Nous ne saurions accumuler ici les détails contenus

Digitized by Google

dans la « Notice sur Ghadamès, » publiée par la mission; nous y renvoyons les lecteurs qui voudraient avoir sous les yeux un tableau aussi pittoresque qu'exact d'une ville arabe[1]. Mais au moment du passage des caravanes, la ville change complétement d'aspect : l'animation la plus vive succède au calme habituel, une cohue affairée et joyeuse remplit les rues, les jardins et les marchés. Tout est en fête : car le commerce des caravanes est la vie de la ville entière; les Ghadamsiens vont à Tripoli chercher des marchandises européennes, et les transportent ensuite au Soudan. Il y a même à Tombouktou un quartier spécial où se trouvent les maisons des marchands de Ghadamès. On pouvait donc espérer, et le résultat l'a prouvé, que les habitants de cette ville verraient avec satisfaction la convention qui nous ouvre l'entrée du Sahara, car ils sont entrepositaires et ne peuvent que gagner à l'extension du commerce. Un fait important venait d'ailleurs à l'appui de cette conviction : depuis plusieurs années, des négociants anglais ont fondé à Ghadamès des comptoirs qui sont en pleine voie de prospérité, et jamais ils n'ont été inquiétés par les habitants. Aussi l'Angleterre entretient-elle un consul dans cette ville, et au commencement de 1862, le gouvernement impérial y a lui-même établi un agent consulaire indigène chargé de veiller aux intérêts du commerce français.

Après un séjour de cinq semaines à Ghadamès, la mission reprenait la route de l'Algérie et arrivait le 12 décembre à El-Oued, chef-lieu du Souf, et le 16 à Biskra. De notre côté, nous poursuivrons notre route vers le Soudan, et en nous servant des données également fournies par la mission, nous indiquerons brièvement les divers itinéraires des caravanes qui pénétreraient dans l'Afrique centrale.

De Ghadamès à Kano (royaume de Haoussa) on compte environ soixante-quinze journées de voyage, en passant par Ghât, où l'on peut arriver en quatorze jours, et par Tassaoua, ville assez considérable, gouvernée par un sultan électif, où l'on entre après soixante-huit jours de marche. Durant ce voyage, les caravanes rencontrent de nombreux puits et cours d'eau, de l'herbe pour les bêtes de somme, plusieurs villages où l'on peut se ravitailler en blé, sorgho et dattes, et même quelques villes moins importantes que Ghât et Tassaoua, telles que Bababourni, capitale du Damergou, Gazaoua et Katchna. Si l'on veut raccourcir ce voyage, on quitte la route ci-dessus indiquée, à Akaourou, le soixante-quatrième jour du départ de Ghadamès, et six jours plus tard l'on arrive à Kano, en passant

[1] Voir encore sur Ghadamès ou R'hadamès une notice de M. le baron H. Aucapitaine, 1re série, t. XXXI, p. 198.

Digitized by Google

par Sinder, l'une des principales villes du Bornou et Kasaoure qui dépend du Haoussa.

On se rend ensuite, en huit jours de marche, de Kano à Sokoto, ville six fois grande comme Ghadamès et capitale du royaume de Haoussa, en passant par Kaoura, Namoda, Zanfara, Mafara, Sansani, Issa et Ouarnou. Pendant cette seconde partie du voyage, on rencontre de grands cours d'eau et des rivières qui traversent les villes ci-dessus mentionnées ; nous sommes ici en plein pays des nègres, et l'itinéraire présente cette particularité que, dans un voyage de huit jours, on rencontre sept centres assez importants pour prendre le nom de villes, tandis que, dans le parcours précédent, qui dure soixante-quinze jours, à peine en compte-t-on six seulement. C'est que le Soudan est infiniment plus peuplé que le Sahara, que la région du Tell et que les côtes mêmes de l'Afrique.

D'autre part, on peut se rendre en soixante et onze jours de Ghadamès à Tombouktou par les confins méridionaux du Touât, en traversant Elbiod et l'Insalah, nom collectif d'un ensemble d'oasis qu'occupent les Oulad-El-Moktar et les Oulad-Ba-Hamou. Quoiqu'on rencontre un certain nombre de villages où il est possible de se ravitailler, cette route est pénible ; les puits et les sources sont beaucoup plus rares que sur la route de Ghadamès à Kano, et l'on doit mettre sept jours entiers à traverser la grande plaine aride et sablonneuse de Tanzerouft, où l'on ne trouve pas d'eau et dont le parcours est très redouté par les caravanes, qui s'y perdent même quelquefois.

Tels sont, en quelques mots, les itinéraires donnés par la mission de Ghadamès. Nous reviendrons plus tard sur quelques-uns des points d'arrêt les plus importants et surtout sur les villes principales du Soudan. « Il serait, d'ailleurs, intéressant de connaître à fond les diverses étapes de ces lignes ; mais, bien que beaucoup d'entre elles soient indiquées par les voyageurs européens ou indigènes, il sera longtemps encore nécessaire, pour se diriger sur ces routes, de s'en remettre entièrement aux Khebirs conducteurs de caravanes [1]. »

Nous indiquerons immédiatement les divers travaux qui, avec cet itinéraire, complètent les documents publiés par la mission. C'est d'abord une série de tableaux récapitulatifs des marchandises européennes et indigènes qui peuvent composer le chargement des caravanes à l'aller et au retour. Puis vient une notice sur l'état politique et social du pays des nègres due à M. le capitaine de Polignac, dont nous avons déjà cité les « recherches sur les explorations entreprises

[1] M. le capitaine de Polignac.

Digitized by Google

pour pénétrer dans le Soudan. » Cette notice est suivie d'études sur les terrains et sur les eaux des contrées traversées par la mission ; et ce travail, riche en renseignements minutieusement recueillis par M. Vatonne, ingénieur des mines, donne les plus intéressants détails sur la composition et les productions minérales du sol. Puis viennent les observations de M. le docteur Hoffman sur la climatologie, la flore et la pathologie du Sahara et du Soudan, avec une note sur les précautions hygiéniques à prendre pour traverser le désert. Nous ne pouvons qu'indiquer ces différents travaux, mais nous les recommandons à toute l'attention des voyageurs que la curiosité ou des intérêts commerciaux entraîneraient dans le Sahara, et vers les mystérieuses contrées de l'Afrique centrale. Nous pouvons seulement en conclure que, si ce voyage est très pénible, il est loin d'être aussi dangereux pour des caravanes bien équipées et bien conduites que ne le feraient penser les relations des voyageurs isolés qui ne l'ont accompli qu'à grand'peine. Le pays offre d'ailleurs plus de ressources qu'on ne se plaît à se l'imaginer, et les périls que présentent un climat chaud, un sol brûlé, des eaux rares et malsaines, de vives et brusques variations de température, peuvent être amoindris par les précautions hygiéniques que l'expérience recommande.

Une autre observation frappera tous ceux qui auront lu ces rapports. Il est évident que c'est seulement par la Tripolitaine qu'il nous est possible d'ouvrir aujourd'hui des relations actives avec le Soudan, et l'Angleterre, toujours en avant quand il s'agit de commerce, a depuis longtemps déjà établi un consul à Mourzouk, capitale du Fezzan ; en effet, si le Fezzan n'est rien par lui-même, il est le chemin le plus direct de Tripoli au royaume de Haoussa. Mais cette route algérienne du Touât, autrefois si fréquentée et qui nous est maintenant barrée par le fanatisme, se rouvrirait certainement bien vite à notre commerce au jour où de puissantes caravanes françaises, partant régulièrement d'Alger pour le Soudan, viendraient enrichir les tribus arabes établies à demeure sur leur passage.

Il nous reste à aborder la question commerciale et à examiner quels sont les éléments de commerce, les échanges qui s'offrent à nous dans le Sahara et le Soudan, pour mettre à profit les heureux résultats de la convention signée avec les Touâregs.

IV

Les rapports de la mission évaluent à environ 3 millions de francs la valeur des marchandises européennes qui passent chaque année

Digitized by Google

par Ghadamès, venant de Tripoli, et dont les deux tiers sont dirigés sur Kano et le reste sur Tombouktou. Mais, pour avoir une idée approximative de l'importation qui pénètre dans le Soudan, il y a lieu d'ajouter à ce chiffre le chargement des caravanes qui passent par Mourzouk pour se rendre au Haoussa, et de celles qui, partant du Maroc avec un nombre de chameaux que l'on peut évaluer annuellement à 1,300 ou 1,400, se dirigent vers Tombouktou. D'autre part, chaque année, une caravane de 3 ou 400 chameaux arrive encore de cette dernière ville, venant des oasis du Touat, et, bien qu'elle emporte au Soudan un certain nombre de produits indigènes, le chargement principal se compose de marchandises européennes achetées à Tripoli et au Maroc. Enfin, quand il s'agit du courant commercial dirigé vers le centre de l'Afrique, il ne faut pas omettre les caravanes de sel, composées quelquefois de 10,000 chameaux, et dont le monopole exclusif est entre les mains des Touâregs. Mais ce dernier article de commerce appartient en propre à l'intérieur de l'Afrique; presque tout le sel qui entre au Soudan vient des mines de Bilma et de Taodeni, et nous avons plus particulièrement à parler ici des marchandises européennes.

Nous avons dit que les rapports officiels présentaient un tableau curieux des principales marchandises européennes recherchées au Soudan. Ce tableau contient un assez grand nombre d'articles dont les prix d'achat à Tripoli, et de revente à Kano et à Tombouktou, sont indiqués avec toute l'exactitude possible pour des objets de commerce dont la valeur varie suivant les lieux et les besoins de consommation. On y remarque particulièrement diverses cotonnades, des mousselines, des draps grossiers et des étoffes de couleur voyante, des chechia ou calottes de drap rouge, des soies brutes ou travaillées, du corail, des verroteries, des aiguilles, du papier, des clous de girofle, du thé et du sucre. Plusieurs de ces articles ne se vendent pas à Tombouktou, mais seulement dans le Haoussa; les prix placés en regard des marchandises indiquent d'ailleurs celles qui sont plus ou moins recherchées, et, parmi les premières, il faut noter la mercerie et surtout les aiguilles, dont les nègres sont très avides. Barth, qui s'en était largement muni pour en faire des présents, leur a dû plusieurs fois un accueil favorable; et le surnom de « Prince des aiguilles, » que lui valurent ses cadeaux, indique assez quel prix y attachaient les indigènes. Il faut y joindre aussi les chechias qu'Orléans expédie déjà en assez grande quantité, les draps de fabrique anglaise ou française qui gagnent plus de 140 p. 0/0, l'imitation de corail, qui, achetée à Tunis 170 fr. environ le cantar, atteint à Kano le prix de 400 fr.; enfin le thé et le sucre, qui se revendent à Tombouktou avec un bénéfice considérable.

Digitized by Google

D'autre part, il est certain que nombre d'autres marchandises européennes trouveraient un écoulement rapide et avantageux au Soudan. La quincaillerie, la coutellerie ne figurent pas dans les tableaux indicatifs des objets d'importation, bien qu'elles soient très recherchées par les nègres, ainsi que certains produits pharmaceutiques d'un usage simple contre les piqûres d'animaux venimeux et les maladies des yeux, si fréquentes en Afrique. Mais la question est beaucoup moins encore dans les marchandises de l'importation au Soudan que dans les produits contre lesquels il serait possible de les échanger. On sait, en effet, que le commerce ne se fait absolument que par échange dans les pays nègres. Le cauri, oudâa des Arabes, espèce de petit coquillage qui se trouve en quantité dans la mer Rouge et à l'embouchure du Niger, est employé il est vrai comme une sorte de monnaie chez presque tous les peuples du Soudan, excepté ceux du Bornou. Mais outre que l'usage de ces coquilles, dont il faut plusieurs millions pour représenter une somme insignifiante, serait d'une difficulté inouïe dans les transactions du commerce, la valeur en change au caprice de chaque gouverneur de ville. Ainsi, nous voyons Barth déclarer qu'il faut à Kano 2,500 cauris pour faire 5 fr.; M. Mircher porte de 2,000 à 3,000 cauris, selon les temps et les lieux, la somme équivalente; et le général Daumas, attribuant au cauri la valeur d'un demi-centime environ, rapporte qu'à Katchna 2,500 cauris représentaient 12 fr. 15 c. Aussi, dans le commerce des caravanes, le cauri n'est qu'une sorte de valeur fictive, servant simplement à indiquer sur les livres de compte le prix des marchandises achetées par les indigènes, jusqu'au moment où elles seront payées par les articles de retour.

Il est donc indispensable que les caravanes puissent trouver dans le Soudan des matières d'échange en assez grande quantité pour se rembourser entièrement de leur pacotille d'arrivée, et, bien que le rapport entre dans de minutieux détails sur les produits de l'Afrique centrale qui peuvent être utilisés par notre industrie, il exprime la crainte « que ces denrées ne se présentent pas en quantité assez considérable pour donner naissance à un courant commercial sérieux. » Voici cependant quels sont les principaux de ces produits : l'indigo, qui, d'après une note de M. l'ingénieur Vatonne, est d'excellente qualité, l'ivoire, la poudre d'or qui vient des gîtes aurifères situés sur les bords du Niger, au sud de Tombouktou, les dépouilles d'autruche, les peaux de lions, de tigres, de chèvres et de buffles; enfin du séné, des gommes et autres matières médicinales et tinctoriales. Cette énumération même et les détails qui l'accompagnent dans le rapport, semblent indiquer que les craintes exprimées par M. Mircher sont au moins prématurées, et qu'il se passera longtemps en-

Digitized by Google

core avant que des transactions trop nombreuses aient dépouillé le Soudan de ses richesses.

D'autre part, les produits manufacturés par les nègres n'entrent pas dans le tableau donné par la mission. Ils ont cependant, pour le commerce européen lui-même, cet intérêt réel, qu'ils peuvent servir à payer en mains tierces les marchandises envoyées par nos négociants; divers de ces objets sont recherchés sur les confins de l'Algérie, du Maroc et de la Tripolitaine, et peuvent y être laissés par les caravanes de retour avec un bénéfice sérieux. Enfin, il est plus que probable que de nouvelles matières d'échange se produiront peu à peu, à mesure que les recherches de nos négociants explorateurs viendront remplacer la routine des anciens intermédiaires du commerce de l'Afrique centrale.

Quoi qu'il en soit pour l'avenir, les résultats actuels des transactions avec le Soudan seraient assez satisfaisants pour tenter le commerce européen, si l'on se reporte à deux exemples de spéculations communiqués aux membres de la mission par des négociants de Ghadamès. Dans l'un de ces exemples, qui s'applique à la route de Kano, déduction faite de tous les frais d'emballage, de transport, de droits de passage, etc., à l'aller et au retour, le marchand ghadamsien, El-Hadj-Achmed-Mecrouren, avait fait un bénéfice net de 36 p. 0/0. D'autre part, une opération avec Tombouktou rapportait encore davantage au second de ces négociants; tous frais payés, comme ci-dessus, pour le voyage, El-Hadj-Mohammed-Babani vendait sa cargaison à Tombouktou avec un bénéfice de 43 1/2 p. 0/0, sans compter la plus value des marchandises qu'il devait rapporter du Soudan au nord de l'Afrique. Ces exemples, puisés aux sources les plus authentiques, présentent un nouvel intérêt quand on les rapproche des documents que nous avions sur ce sujet.

Déjà, le général Daumas, dans un de ses intéressants ouvrages sur l'Algérie, avait, en 1848, tracé l'histoire et l'itinéraire d'une caravane de Châamba, partie de Metlili pour le Soudan. L'auteur, dans un tableau analogue à celui de la mission de Ghadamès, indiquait les marchandises d'aller et de retour, et présentait en regard les prix d'achat et les prix de vente; bien que les chiffres ne soient pas officiels et qu'on puisse craindre une certaine exagération en voyant le gain du négociant porté à plus de 100 p. 0/0, après tous les frais et les pertes inévitables d'un voyage de huit mois, ces tableaux peuvent être consultés en regard de ceux de la mission. On y voit figurer en effet, quoique avec des prix différents, presque toutes les marchandises d'importation indiquées précédemment; mais de plus, parmi les produits recherchés au Soudan, on y remarque le soufre, le safran, le musc, la pierre ponce, le poivre noir, le fer

Digitized by Google

et l'acier, divers parfums et essences, des objets manufacturés, tels que les chapeaux de paille, les peignes, les couteaux et ciseaux, et des vêtements et manteaux fabriqués par les Arabes. Quant aux objets exportés du Soudan par le retour des caravanes, et dont nous avons vu le rapport officiel regretter la rareté, on peut noter différentes marchandises destinées au nord de l'Afrique, des étoffes teintes en bleu employées dans tout le Sahara et le Maroc, des cotonnades fabriquées par les nègres, des pantoufles et sacs en cuir dont les Marocaines, les femmes du Sahara et les Mauresques d'Alger elles-mêmes font un grand usage, des tamis en jonc et des ouvrages en bois, tels que plats, coupes, cuillers, etc., très appréciés par les Arabes; enfin du hachih qui croît dans le royaume d'Ahir, du miel et, par-dessus tout du natron, dont les Américains faisaient un commerce important jusqu'au temps de la dernière guerre des Etats-Unis et qui se trouve en grande quantité sur les bords du lac Tchad.

Enfin il existe, sur cette question, un autre antécédent beaucoup plus curieux encore. Le sieur Brue, commissaire général de la Compagnie (française) des Indes en Afrique, pendant un séjour de vingt-quatre ans, soit au Sénegal soit à Tripoli, avait réuni de nombreuses et intéressantes observations sur le commerce de l'intérieur de l'Afrique. A cette époque (vers 1700), il partait également de Tripoli pour les villes du Soudan et particulièrement pour Tombouktou des caravanes annuelles de Maures. D'après les renseignements recueillis par Brue, voici quelle pouvait être alors la composition du chargement d'une caravane à destination de Tombouktou : draps et serges de couleurs vives, et surtout rouges (comme encore aujourd'hui) pour 20,000 écus ; glaces et verrotteries, 20,000 écus ; corail travaillé, 12,000 écus; papier, cuir, poteries, 12,000 écus. La valeur moyenne d'une cargaison se trouvait ainsi être de 62,000 écus. Mais il donne aussi la composition du chargement de retour : 3,000 quintaux de dattes dont la revente était à Tripoli très avantageuse, 1,200 quintaux de séné qui valait au retour 15 écus le quintal, c'est-à-dire trois fois ce qu'il vaut aujourd'hui, 15,000 écus de plumes d'autruche, 800 ou 1,000 esclaves, 1,000 marcs de poudre d'or. Et sur ces données, qu'il considère comme précises, Brue estime que le produit d'une cargaison de départ de 62,000 écus en rapporte au retour 179,000, ce qui représente près de 290 p. 0/0. Il est permis de douter de la justesse de cette appréciation, mais il y entre d'ailleurs, ainsi que dans l'exemple tiré du livre du général Daumas, un élément dont il est nécessaire de tenir compte. C'est le nègre, l'esclave acheté au Soudan à des prix insignifiants et revendu au Maroc, au Touât ou dans la Tripolitaine avec des bénéfices con-

Digitized by Google

sidérables, malgré les pertes du voyage. Il est bien entendu que les rapports de la mission de Ghadamès ne font pas entrer en ligne de compte une semblable « marchandise ; » mais on nous pardonnera de dire quelques mots de cette traite des noirs, encore pratiquée sur la plus grande échelle dans tous les royaumes du Soudan. Lorsqu'un des nombreux sultans ou gouverneurs qui se partagent cette contrée veut renouveler sa provision d'esclaves, soit pour son usage personnel, soit que l'arrivée d'une caravane venue de Maroc ou de Tripoli l'engage à se munir de monnaie humaine, soit enfin qu'il ait contracté des dettes, il réunit au son du tambour les soldats qui composent sa petite armée, et, sans autre préliminaire, il entre sur le territoire de ses voisins, pille et saccage des villages entiers et en ramène les habitants enchaînés par le cou, sans distinction d'âge ni de sexe. Parfois même, quand les créanciers sont trop pressés, il leur vend ses propres sujets ; mais cela est plus rare ; les sultans finiraient par épuiser leur propre fonds, et ils préfèrent de beaucoup faire des razzias sur les pays limitrophes. Barth assista à une de ces chasses à l'homme ordonnée par le sultan de Kouka ; et ce voyageur, qui assurément n'était pas sensible outre mesure, après avoir accompagné l'expédition pour explorer en partie le royaume de Kanem alors inconnu, en revint tout écœuré et nous a laissé un triste tableau de l'opération commerciale du sultan de Kouka.

Cependant, si les nations de l'Europe ont depuis plus d'un siècle renoncé à cet odieux trafic, il n'en est pas moins vrai qu'aujoud'hui encore il est, en quelque sorte, encouragé à l'intérieur de l'Afrique par des négociants appartenant à l'un des pays qui sont à la tête de la civilisation. Une grande partie des marchandises anglaises qui, partant de Gibraltar, parviennent à Tombouktou par Fez et Tafilaleh, sont payées au moyen d'esclaves ; les caravanes de retour vendent ces malheureux nègres au Maroc, et le prix en revient aux marchands anglais. Or, parmi les avantages qu'offre pour l'avenir la convention passée avec les Touâregs, l'un des plus importants, au point de vue de la civilisation, sera sans contredit de faire cesser peu à peu un si triste commerce. Nos caravanes parties d'Algérie refusant de recevoir en esclaves le payement de leur chargement, les gouverneurs et les sultans du pays nègre seront forcés de chercher d'autres éléments d'échange, et, comme dit M. Mircher, « si nos commerçants ont la fortune de découvrir un produit naturel d'un fructueux écoulement sur les marchés européens, ce sera désormais à l'exploitation de ce produit que les rois soudaniens et les grands propriétaires d'esclaves emploieront ceux-ci, au lieu de chercher à les vendre à vil prix ; et, alors, la race humaine de ces régions se sera élevée d'un degré sur l'échelle des rénovations sociales. »

Digitized by Google

Nous nous sommes efforcé de faire ressortir dans cette rapide étude l'importance de la convention qui a été passée avec les Touâregs et que l'avenir fera surtout apprécier. C'est à nos chambres de commerce qu'il appartient maintenant de suivre avec persévérance la voie que la science et l'initiative gouvernementale leur ont ouverte ; car en répondant, quand l'heure en sera venue, à l'appel qui leur a été adressé, elles n'engageront pas seulement les capitaux français dans de productives entreprises; elles feront acte de patriotisme. Il peut paraître étrange au premier abord que, dans le moment même où nos soldats luttent si courageusement contre de nouvelles tentatives de soulèvement, nous rappelions cette question essentiellement pacifique de l'introduction du commerce français dans le cœur de l'Afrique ; mais, nous en avons la conviction, lorsque nos armes auront dompté ces dernières révoltes de tribus égarées par les mauvais conseils du fanatisme, c'est la conquête commerciale du Sahara et du Soudan qui peut seule compléter l'œuvre de la conquête militaire et assurer l'avenir de notre colonie africaine.

EDMOND RINN.

Digitized by Google

INDUSTRIES PARISIENNES

LA PARFUMERIE

I

L'art de préparer les parfums sous leurs formes multiples a, de nos jours, acquis une importance considérable. Si l'on veut se faire une idée de son développement dans une des grandes capitales de l'Europe, à Paris ou à Londres, par exemple, il suffit de s'arrêter devant un de ces riches magasins, foyers d'effluves odorantes, où sont artistement étalés les nombreux produits dont la séduisante enveloppe renferme des arômes et des substances empruntés à presque tous les points du globe, et que l'industrie a élaborés et solidifiés pour ainsi dire. La fabrication de ces cosmétiques a exigé le concours d'une multitude de coopérateurs employés, les uns, à la culture et à la récolte des plantes odoriférantes, surtout dans la Provence, dans la Sicile, et dans certains comtés de l'Angleterre; les autres, à recueillir les baumes propres aux zones tropicales; ceux-ci, à poursuivre sur les plateaux de l'Asie centrale l'animal qui porte le musc; ceux-là, à chercher l'ambre gris sur les rivages de l'océan Indien; les autres, enfin, à mettre en œuvre ces produits naturels. Il a fallu, en outre, l'aide des industries accessoires qui fournissent l'axonge du Nord-Amérique; les huiles essentielles d'olive, d'amande; les alcools du midi, et enfin le secours d'un puissant outillage. Que l'on songe maintenant à l'énorme consommation des produits de la parfumerie, non-seulement en Europe, mais dans toutes les parties du monde, et l'on reconnaîtra que cette industrie, qui répond aux

Digitized by Google

prescriptions de l'hygiène comme aux raffinements du luxe, n'est pas moins digne de fixer l'attention des économistes que celle des gens du monde.

Les parfums exercent leur attrait aussi bien sur l'homme primitif que sur l'homme civilisé, et leur usage remonte aux temps les plus reculés. Ils furent d'abord principalement employés dans les cérémonies religieuses. Les nations antiques paraissent toutes avoir, par une sorte d'instinct, offert de l'encens à leurs dieux. Les spirales de fumée bleuâtre qui, en parfumant l'air, s'élèvent vers les cieux, ne semblent-elles pas, en effet, un emblème des prières que l'âme adresse à l'Eternel? En Egypte, dans les temples d'Isis et d'Osiris, des résines et des bois odorants étaient sans cesse consumés sur les autels de ces dieux. A Héliopolis, où l'on adorait le soleil, les prêtres brûlaient en son honneur des parfums différents trois fois le jour, au lever de l'astre, à son coucher, et lorsqu'il était au méridien. Dans les grandes cérémonies religieuses, le roi lui-même tenait d'une main l'encensoir, et de l'autre y jetait des pastilles ; c'est dans cette attitude que nous le montrent les bas-reliefs antiques. D'autres monuments du culte égyptien représentent le grand-prêtre versant des huiles et des essences sur les statues des dieux.

Du sanctuaire de la divinité, les aromates pénétrèrent dans la demeure des hommes. Les Egyptiens en firent un ample usage dans la vie privée, employant pour se parfumer un grand nombre d'essences, les unes préparées dans le pays même, les autres tirées d'Arabie. Et voyez comme le parfum allie à sa nature fugitive et impalpable une durée que pourraient lui envier les substances les plus résistantes! On a trouvé, au milieu des ruines voisines des pyramides, des jarres de porcelaine contenant des cosmétiques qui dataient de trois ou quatre mille ans. On conserve au château d'Alnwick, dans le Northumberland, un de ces vases qui, après avoir reçu de semblables préparations, est, dit-on, encore imprégné de leur parfum. En tous pays, les femmes excellent à mettre en relief le trait essentiel de leur beauté. Les Egyptiennes cherchaient à ajouter au charme de leur regard, à donner à leurs yeux plus d'éclat, en se brunissant les paupières à l'aide du *kohl*, préparation dans laquelle domine l'antimoine, et dont la mode s'est conservée en Orient. L'usage des aromates n'était pas, en Egypte, restreint aux vivants seuls; il s'en consommait aussi une grande quantité pour embaumer les morts. Cette coutume était générale, et suivie par les pauvres aussi bien que par les riches; seulement, la qualité des parfums employés variait suivant le rang et la fortune. Par l'énorme consommation qui était faite de ces substances, on peut juger du nombre des personnes employées à leur pré-

Digitized by Google

paration. On doit à ces précieux aromates la conservation des momies qui, en nous transmettant les souvenirs d'un autre âge, nous ont aussi révélé tant de détails curieux sur la vie d'un peuple depuis longtemps évanoui.

Le goût des Juifs pour les parfums n'était pas moins vif que celui des Egyptiens, auxquels sans doute ils l'avaient emprunté pendant leur séjour sur les bords du Nil. Ils en étaient si avides que Moïse se vit contraint de menacer des peines les plus sévères tout Israélite qui oserait employer pour son usage les aromates et les essences sacrées réservées au culte de Dieu. On trouve dans l'étrange et brûlant poëme du *Cantique des Cantiques*, une énumération des principaux aromates connus des Israélites; c'étaient « le nard, le safran, le cinnamome, l'encens, la myrrhe et l'aloès. » Ces substances figurent parmi les riches présents apportés à Salomon par la reine de Saba, et le plus grand honneur que l'on pût rendre alors à des hôtes de distinction était, comme on le pratique encore aujourd'hui en Orient, de les parfumer pendant les repas avec des eaux de senteur. Quand ils viennent adorer l'enfant divin dans la crèche, les rois mages lui apportent de l'encens et de la myrrhe. Plus tard, la pécheresse dont l'amour céleste a purifié le cœur, vient, au milieu d'un repas, répandre sur les pieds du Sauveur un vase plein d'une essence exquise, excitant ainsi le murmure de l'un des témoins, mais encouragée par ces mélancoliques paroles du Maître : « Cette femme vient de faire une bonne œuvre à mon égard, et, lorsqu'elle a répandu ce parfum sur mon corps, elle l'a fait pour m'ensevelir par avance. » Les Juifs, on le sait, embaumaient aussi leurs morts; mais cette coutume était moins répandue chez eux que chez les Egyptiens.

Les Perses, les Assyriens, les Mèdes, les Phéniciens faisaient tous également une ample consommation de parfums, tant pour les besoins du culte que pour des usages domestiques, comme l'attestent les débris des monuments antiques et le témoignage des historiens. Tyr et Babylone, les deux grands entrepôts du commerce à cette époque de l'histoire, recevaient des caravanes une quantité considérable d'aromates. Un peuple aussi délicat que les Grecs ne pouvait rester insensible au charme des parfums. Ils en firent usage dès les premiers temps de leur civilisation, et le vieil Homère, parmi les rudes scènes qu'il raconte, n'oublie pas ces recherches du luxe naissant. Dans les sacrifices, la fumée légère de l'encens se mêlait à la grasse vapeur des victimes consumées, et allait nourrir les immortels dans l'Olympe. Ces immortels eux-mêmes vivaient au milieu d'une atmosphère embaumée. Homère ne décrit aucune apparition des divinités païennes, sans parler de l'odeur d'ambroisie répandue dans

Digitized by Google

l'air qui les environne. Et dans l'Enéide, quand Vénus, sous les traits d'une jeune Carthaginoise, se montre à Enée sur la côte d'Afrique, elle laisse après elle ce parfum suave qui, joint à la grâce divine de sa démarche, trahit sa céleste origine.

Dans la vie privée, les Grecs finirent par employer les préparations odorantes avec une profusion qui excita le mécontentement des législateurs, et donna lieu à des lois somptuaires toujours éludées. Les railleries des poètes comiques n'eurent pas plus d'effet que les défenses des magistrats. En vain Lucien, dans un de ses dialogues, fit une amère satire du soin exagéré que les Athéniennes prenaient de leur toilette : « Des vieilles et des servantes, dit-il, rangées à la file comme dans une procession, leur apportent les instruments et les drogues qui doivent les rendre belles ; un bassin d'argent, une aiguière, un miroir, des fers à friser, des fards, des pots remplis d'opiats et d'onguents, pour nettoyer les dents, noircir les sourcils, teindre et parfumer les cheveux ; on croirait voir le laboratoire d'un pharmacien. » Les dames grecques laissèrent dire le censeur morose, et n'en continuèrent pas moins à faire grand usage de cosmétiques et de parfums. Les Athéniens enfermaient ces produits d'une industrie délicate dans des vases de terre ou d'albâtre, travaillés avec art, et sous cette enveloppe ils les débitaient aux riches cités de la Grèce, de l'Asie Mineure, de l'Italie méridionale, de la Sicile. Dans tout le monde hellénique, l'usage des préparations parfumées était aussi général que dans l'Orient, et il était mieux entendu au point de vue hygiénique. Si on en abusait dans les repas au point de s'inonder la tête, le visage, les mains, la poitrine d'huiles et d'eau de senteur, on corrigeait l'effet de ces aspersions et onctions multipliées par des bains fréquents, si bien que les journées de l'oisif Athénien se passaient presque tout entières dans la boutique du parfumeur et aux bains. Les cosmétiques, dont les hommes usaient largement, entraient pour beaucoup dans le soin que les femmes prenaient de leur beauté. Il serait facile de rassembler à ce sujet une foule de détails piquants, mais ils offriraient peu de choses particulières aux mœurs grecques. Certaines recherches de toilette se retrouvent à peu près les mêmes chez toutes les nations civilisées.

Les Romains qui, dans les premiers temps de la monarchie, n'avaient fait usage des parfums que pour les besoins du culte ou les cérémonies funèbres, apprirent plus tard des Grecs les secrets de la parfumerie. Dans les dernières années de la république, les habitudes de luxe, qui allaient toujours croissant, donnèrent à cet art une grande impulsion. Là encore, les lois somptuaires intervinrent, mais tout aussi inutilement qu'en Grèce. Les moralistes qui s'élevèrent contre ce débordement du luxe ne furent pas écoutés. Pline,

Digitized by Google

qui juge insensé et criminel l'emploi immodéré des parfums (*unguenta*), leur a consacré tout un livre de son *Histoire naturelle* (liv. XIII). Théophraste chez les Grecs en avait fait autant dans son *Histoire des plantes*, sans y mêler la mauvaise humeur et la déclamation comme l'auteur latin. On voit que pour celui-ci la parfumerie était un fléau politique. Il trouve qu'un proscrit a mérité la mort pour avoir fait usage de parfums qui le firent découvrir dans sa retraite (*quo dedecore tota absoluta proscriptio est*). Inutile colère : l'usage des préparations odorantes devenait chaque jour plus général. Rome comptait un très grand nombre de parfumeurs, presque tous d'origine grecque, et qui occupaient dans le Vélabre un quartier appelé *vicus Thurarius*. Les préparations qui sortaient de leurs officines variaient à l'infini. Les cosmétiques étaient soit solides, soit liquides avec une base d'huile, soit en poudre. Il y en avait de simples à un seul arome, tels que la rose, le safran, parfums favoris des Romains, la fleur de coignassier, de narcisse, l'amande amère, etc. Parmi les parfums composés, il s'en trouvait un dans lequel entraient le lis, l'huile de ben, le miel, le cinnamome, le safran et la myrrhe. Le plus précieux de tous, suivant Pline, était un cosmétique dans la composition duquel n'entraient pas moins de vingt-sept ingrédients, et qui était préparé spécialement pour les rois des Parthes ; aussi l'appelait-on le parfum royal.

Les Romains de la décadence se parfumaient non-seulement les cheveux, mais le corps tout entier et jusqu'à la plante des pieds. Les bains, les vêtements, les lits, les lambris étaient saturés d'essences odorantes. Néron avait pour les parfums une passion telle, que, dans ses salles de banquets, le plafond, figurant le ciel, était disposé de manière à embaumer l'air de toutes sortes d'aromes et de senteurs. Quand il faisait à un noble romain l'honneur de dîner à sa table, les parfums n'étaient pas l'article le moins coûteux de la fête. Comme la rose était sa fleur favorite, l'amphitryon qui tenait à flatter le goût de son hôte voluptueux devait pourvoir à ce que partout des fontaines d'eau de rose rafraîchissent l'air, que les coussins où l'on était assis fussent jonchés de feuilles de roses, que le cou et le front des convives fussent entourés de guirlandes de roses. L'essence de rose entrait même jusque dans certains mets ; un vin à la rose servait à faciliter la digestion.

Les dames romaines faisaient usage d'un grand nombre de cosmétiques inventés pour donner à leur teint plus d'éclat. Les uns se composaient de farine de pois et d'orge, d'œufs, de lis, de vin, de corne de cerf, de miel et de bulbe de narcisse ; d'autres, simplement de farine de froment ou de mie de pain trempée dans du lait. Les dames romaines employaient aussi la farine de fèves pour faire dis-

Digitized by Google

paraître les rides ; elles se servaient de vermillon pour les joues, de kohl d'Egypte pour les yeux, de pierre ponce calcinée pour se blanchir les dents. Un grand nombre de préparations étaient destinées à teindre les cheveux ; une des plus recherchées était celle qui donnait à la chevelure cette couleur blonde, rare sous le ciel du midi. On se servait, à cet effet, d'un savon de Gaule ou de Germanie, composé de cendres et de graisse de chèvre. C'est à l'occasion d'une teinture de ce genre que le savon est, pour la première fois, mentionné dans les auteurs anciens, ce qui semblerait faire revenir le mérite de cette utile découverte à la parfumerie. Les dames romaines avaient au service de leur beauté un arsenal dont nous pouvons nous figurer la richesse par les objets conservés dans nos musées. Le grave Sénèque leur reprochait de rester des journées entières entre leur peigne et leur miroir, et Tibulle lui-même ne peut s'empêcher de dire à sa maîtresse : « Pourquoi passer des heures à orner ta brillante chevelure, à en varier l'arrangement ? Et ce fard dont tu embellis tes joues, et ces ongles de rose que tu fais couper par la main d'une savante artiste ? N'es-tu point assez belle sans le secours de l'art ? » Les cosmétiques et les teintures employées dans la toilette n'étaient cependant pas sans danger. Plus d'une belle Romaine, pour en avoir fait un usage indiscret, se vit chauve et ridée au printemps de sa vie. Un si affligeant spectacle inspire à Ovide l'élégie :

Dicebam, medicare tuos desiste capillos.....

« Je te le disais bien, cesse de fatiguer ta chevelure par des soins inutiles. Tu ne la peindras plus, déjà tu n'as plus de cheveux. Cependant, si tu les eusses conservés qu'ils étaient longs et épais !.... Quoiqu'ils fussent flexibles comme le tendre duvet, hélas ! combien de fois ils furent mis à la torture ! Combien de fois ils subirent l'épreuve du fer et du feu pour être pliés en boucles arrondies ! C'est un crime, m'écriais-je, oui, c'est un crime de brûler ces cheveux qui s'arrangent d'eux-mêmes avec tant de grâce ! Elle est tombée, cette belle chevelure dont Apollon, dont Bacchus auraient voulu voir leur tête ornée ! Dans ta douleur, tu repousses le miroir. Ton malheur cependant n'est point l'effet des herbes enchantées d'une rivale, ou de l'eau puisée dans les sources d'Hœmonie par une perfide magicienne : c'est ta coupable main qui répandait le poison sur ta tête. »

L'invasion des barbares chassa de l'Occident ces raffinements délicats, qui trouvèrent un asile à Constantinople ; mais ils revinrent dès que le rude moyen âge commença à s'adoucir. Fils de la terre des parfums, les Arabes les aimèrent toujours avec passion ; ils intro-

Digitized by Google

duisirent en Espagne l'art de les préparer, et ils trouvèrent, pour les compositions odorantes, une base nouvelle, l'alcool. D'autres nations de l'Europe empruntèrent à l'Espagne ou directement à la Syrie et à l'Egypte, pendant les croisades, l'industrie dont ces deux derniers pays avaient été le berceau dans l'antiquité. L'usage des ablutions et des onctions parfumées tendit d'autant plus à se répandre, qu'on ne se servait pas de fourchettes, et que le linge de corps constituait un luxe fort rare.

En France, la communauté des parfumeurs, instituée dès 1190, avait reçu de Philippe-Auguste des statuts qui furent confirmés par le roi Jean, en 1357, et, plus tard encore, par Henri III, en 1582. Catherine de Médicis avait amené de son pays, sans rival, à cette époque, pour la préparation des parfums, un Florentin nommé René, très habile dans cet art, et qui aida à son perfectionnement en deçà des Alpes. Les règlements de la corporation des parfumeurs furent augmentés et renouvelés par des lettres patentes de Louis XIV, en mars 1650. D'après ces derniers statuts, pour devenir maître parfumeur, il fallait avoir servi quatre ans comme apprenti et trois ans comme compagnon, dispositions qui dénotent l'importance que la profession avait acquise. Avant que notre parfumerie n'eût subi l'influence italienne, ses préparations, très simples, se composaient presque exclusivement d'aromates qui étaient brûlés dans les appartements, de diverses huiles odorantes et d'eau de rose, qu'à table les grands offraient toujours à leurs convives. Les gants aromatisés ont formé longtemps une branche importante de la parfumerie, et, par suite, les membres de la communauté portaient le titre de maîtres *gantiers-parfumeurs*. Le premier de ces titres leur donnait le droit de faire et de vendre des gants, des mitaines de toutes sortes, ainsi que de préparer les peaux servant à cette fabrication ; le second leur conférait le privilége de parfumer les gants et de vendre toutes sortes de senteurs et de cosmétiques. Les aromes les plus recherchés pour les gants étaient la frangipane et l'essence de néroli. La première de ces odeurs avait été mise à la mode par le marquis Frangipani, général italien au service de Louis XIII. On tirait d'Espagne et d'Italie une grande partie des peaux parfumées qui servaient à faire les gants, les bourses, les aumônières. Cependant, les personnes riches et élégantes donnaient la préférence aux objets préparés dans ces pays mêmes. D'un prix élevé, ils furent longtemps fort en vogue ; mais la quantité trop considérable de musc, de civette ou d'ambre dont ils étaient chargés finit par en faire abandonner l'usage.

La mode préparait aux parfumeurs un ample dédommagement ; d'un coup de baguette elle mit en faveur les fards, la poudre et les mouches. L'usage des fards ou préparations colorées, appliquées sur

Digitized by Google

la peau, se retrouve dès les temps les plus anciens et chez les peuplades les plus barbares. Mais si les fards remontent à une haute antiquité, ils n'ont pas été moins bien accueillis dans les temps modernes. Apportés par les Italiens qui suivirent Catherine de Médicis, ils ne furent généralement adoptés en France que vers la fin du XVIIe siècle. Jusqu'alors, les acteurs et les actrices avaient été presque les seuls à s'en servir pour rehausser sur leur visage les couleurs naturelles affaiblies par l'éclat des lumières. La poudre date, s'il faut en croire le journal de l'Etoile, de 1590, et fut portée pour la première fois par trois religieuses qui se promenèrent, poudrées, dans Paris. Imaginé peut-être dans un esprit de mortification, pour ensevelir sous une couche de neige la fraîcheur et l'éclat de la jeunesse, ce cosmétique ne dut pas gagner d'abord beaucoup de partisans. Ce fut seulement, semblerait-il, quand l'emploi du fard eut donné au teint une extrême vivacité, que la coquetterie s'avisa, pour l'adoucir, d'avoir recours à la poudre. Bientôt après, on inventa les mouches, et cette triple mode se répandit presque partout en Europe. Elle régna en souveraine pendant le XVIIIe siècle, et ne fut détrônée que par la Révolution française. Le règne de Louis XV vit son complet épanouissement. La cour en vint au point de prescrire un parfum différent pour chaque jour de réception à Versailles. Non-seulement on parfumait la poudre, mais on la colorait quelquefois en rose, en gris, en lilas et même en bleu. Toutes ces poudres avaient l'amidon pour base. On a récemment essayé, sans beaucoup de succès, d'introduire la poudre d'or à l'usage des blondes ; cette pratique, du reste, n'est pas nouvelle, elle a été suivie par les élégants de l'antiquité. On sait combien, chez nous, la mode de la poudre fut tenace, même parmi les hommes. Quand il voulut abolir parmi ses troupes l'usage de la natte poudrée, Murat rencontra, dit-on, chez le soldat, une résistance obstinée ; il lui fallut, pour la vaincre, beaucoup de temps et de force de volonté. En Angleterre, les grands seigneurs abandonnèrent la poudre vers la fin du siècle dernier. Mais, comme elle venait d'être frappée d'un impôt, ils trouvèrent de bon goût de la faire porter à leurs gens; cet usage se conserve encore aujourd'hui. En 1776, lors du remaniement des métiers, la communauté des *gantiers-parfumeurs* fut réunie à celle des *boursiers-ceinturiers*, et elle se maintint ainsi jusqu'à sa complète suppression, en 1792.

Cette rapide esquisse de l'histoire de la parfumerie serait incomplète si nous ne jetions un coup d'œil sur les livres qui lui ont été consacrés. Ce qui frappe tout d'abord dans ces ouvrages du XVIe et même du XVIIe siècle, c'est la multitude de recettes merveilleuses qu'ils renferment et la foi imperturbable des auteurs dans leur efficacité souveraine. L'un d'eux, écrit en italien, a pour titre : *Secreti*

Digitized by Google

della signora Isabella Cortese, nel quali si contengono cose minerale, medicinale ed alchimiche, e molte dell'arte profumatoria appartenanti ad ogni gran signoria (*Secrets de la signora Isabella Cortese, contenant des observations sur la minéralogie, la médecine, l'alchimie, et d'autres en grand nombre sur l'art de la parfumerie à l'usage de toute grande dame*). Venise, 1574, in-12. On y trouve aussi d'excellentes formules pour parfumer les gants au musc et à l'ambre. Un autre livre, non moins curieux, est celui qui s'intitule : *Les Secrets du seigneur Alexis Piémontois*, et dont les premières éditions parurent vers le milieu du XVIIe siècle. Ecrit d'abord en latin et bientôt traduit en italien et en français, l'ouvrage du révérend père Alexis, car il était dans les ordres, forme un singulier mélange de recettes propres à la parfumerie, à la médecine et à la chimie. Dans son premier chapitre, intitulé *De la manière et secret pour conserver la jeunesse et retarder la vieillesse, maintenir la personne toujours en santé, en vigueur, comme en la plus belle fleur de son âge*, l'auteur commence par invoquer la protection divine. Il cite Ezéchias, qui fut rappelé des portes du trépas; Moïse, qui vécut plus de cent vingt ans. « Nous commencerons, dit-il, comme inspiré de Dieu et assuré de nous aider de la vertu des choses, ici-bas créées seulement pour notre besoin, par sa très clémente majesté. Je mettrai premièrement la manière de faire une liqueur miraculeuse, conservative et restaurative de la chaleur naturelle et de l'humeur radicale, deux choses en lesquelles consistent principalement la santé, la vigueur et la vie du corps humain. » Le second chapitre porte ce magnifique titre : *Pour dissoudre et réduire l'or en liqueur potable, laquelle conserve la jeunesse et la santé, et pour guérir toute maladie estimée incurable, en l'espace de sept jours au plus long.* Les deuxième, troisième et quatrième livres sont consacrés aux secrets qui touchent à la parfumerie. Le premier chapitre est intitulé : *Eau très bonne pour faire sembler le visage être à l'âge de vingt-cinq ans ;* le sixième : *Eau pour embellir la face et la faire paraître à l'âge de quinze ans.* Un autre a pour titre : *Poudre très excellente pour nettoyer les dents, les rendre fermes et blanches, et ne s'en peut trouver de meilleure, quand ce serait pour quelque grande princesse ou empérière.* Dans un curieux chapitre, le révérend Père Alexis traite d'un secret inestimable dont usaient, de son temps, les dames mauresques, pour empêcher que leurs filles n'eussent des villosités aux bras ou aux lèvres. « Quand l'enfant est née, dit l'auteur, on apprête incontinent une pièce d'or fin, soit un ducat, soit un anneau, et on le fait rougir au feu. Ensuite, avec une tenaille, on le porte sur le point que l'on veut préserver de toute excroissance velue ; puis on graisse avec de l'huile rosat ou de l'huile de violette. Après vingt-quatre heures on recommence l'opé-

Digitized by Google

ration, et par ainsi ne vient jamais de poil audit lieu. » Le révérend Alexis déclare qu'il a appris ce secret en Syrie, pendant l'année 1621, et qu'il le tenait d'une grande dame dont il avait guéri la fille. « J'ai souvent, ajoute-t-il, fait tomber le poil du front des jeunes dames par ce secret, et l'ont trouvé merveilleux ; mais il faut que l'or soit bien fin, lequel ne laisse venir aucun signe ou cicatrice, comme font les autres métaux. J'ai tenu ledit secret longtemps caché. Néanmoins, que plusieurs fois on m'ait voulu faire de grands dons, si ne l'ai-je point voulu divulguer, ni plusieurs autres, lesquels, toutefois, l'âge où je me trouve et la charité m'ont ému à communiquer en ce présent livre. »

Avant de quitter le révérend Alexis Piémontois, nous ne pouvons résister au désir de lui emprunter une recette tout à fait originale : « Les femmes âgées et ridées, étudiantes de se concilier grâce et beauté, devroient, dit-il, avoir en recommandation cette recette ; car, sur toutes choses, c'est elle qui étend le plus le cuir *corrugé* (ridé), et donne splendeur et fait beau et gracieux le teint de la dame. Et pour ce que c'est la gloire de l'homme que la femme, je veux, en la bonne grâce des dames, ordonner un *déalbatoire* qu'on peut à bon droit nommer enrichissement de beauté, auquel ne sont à comparer en rien les sucs et fards par ci-devant trouvés. Prenez fiente de petits lézards, os de sèche, tartre de vin blanc, rasure de corne de cerf, corail blanc, farine de riz, autant de l'un que de l'autre, et les battez longtemps en mortier ; puis les criblez subtilement ; et après, laissez-les tremper par une nuit en eau distillée d'égales parties d'amandes douces, de limaces de vigne ou de jardin, et de fleur de bouillon blanc. Cela fait, ajoutez-y le poids d'autant de miel blanc, et, derechef, incorporez le tout ensemble en mortier. Gardez précieusement ledit déalbatoire en un vaisseau d'argent ou de pur verre ; puis, le soir, illinez-vous-en visage et poitrine, et vous verrez miracle. »

Cette foi robuste en l'efficacité de ses recettes n'animait pas l'auteur seul ; elle se communiquait au public, tant le merveilleux a pour nous de charmes, et tant la nécessité de vieillir nous est odieuse. Les législateurs eux-mêmes ne semblent pas avoir été exempts de la crédulité commune. Nous en trouvons la preuve, plus d'un siècle après le révérend Alexis, dans un acte du Parlement anglais portant la date de 1770, et qui montre, du reste, qu'en fait de pièces artificielles, les corsetiers de nos jours n'ont pas tout inventé : « Si une femme, fille ou veuve, y est-il dit, de n'importe quel âge, rang ou profession, à l'aide de parfums, de peintures, de cosmétiques, de dents artificielles, de cheveux postiches, de rouge d'Espagne, de corsets, de paniers, de souliers à hauts talons, de fausses hanches,

Digitized by Google

exerce des *fascinations* et des *séductions* contre l'un des sujets de Sa Majesté pour l'amener au mariage, elle encourra les peines portées par la loi contre la sorcellerie et semblables manœuvres, et le mariage sera nul et non avenu. » On ne peut sans effroi se représenter les conséquences qu'aurait la remise en vigueur d'une pareille loi; mais on se rassure en songeant qu'elle a eu le même sort que les lois somptuaires des anciens; c'est-à-dire qu'elle n'a jamais été appliquée.

II

Après ce rapide examen du passé de la parfumerie, il nous reste à l'étudier dans son état actuel de grande industrie où l'ont amenée les perfectionnements des cinquante dernières années. L'honneur de cette transformation revient en grande partie à la France qui, depuis les Médicis, a presque toujours occupé le premier rang dans cette fabrication dont Paris est le centre principal. La parfumerie a pris, à partir de 1810, un développement remarquable. Sa production totale en France n'excédait pas alors 2 millions de francs, soit environ 1,500,000 fr. pour la consommation intérieure, et moins de 500,000 fr. pour l'exportation; elle dépasse aujourd'hui 40 millions. Le *Tableau du commerce* constate qu'en 1860 notre exportation de parfumerie s'élevait déjà à plus de 21 millions de francs, tandis que la consommation intérieure est évaluée à une somme presque aussi considérable. L'une des maisons parisiennes qui ont le plus contribué aux progrès de cette industrie atteint seule aujourd'hui un chiffre annuel de production presque égal à celui du pays tout entier il y a cinquante ans.

La nature semble avoir prédestiné la France à tenir la première place dans cette fabrication, en la dotant des plus riches produits floraux : violettes, orangers, roses, jasmins, tubéreuses, cassis, résédas, jonquilles, etc. A ces richesses s'ajoutent une foule de plantes aromatiques, telles que la menthe, le géranium, la lavande, l'aspic, le thym, le serpolet, le romarin, la marjolaine, l'absinthe, la sauge, les feuilles d'oranger. Dans les départements des Basses-Alpes et des Alpes-Maritimes, qui, pour la parfumerie, sont le véritable jardin de la France et même de l'Europe, la production de ces plantes, jointe aux essences, eaux distillées, huiles et pommades que l'on y fabrique, n'est pas évaluée à moins de 7 à 8 millions de francs par année. Grasse, Cannes et Nice sont les principaux centres de cette fabrication qui, pendant la saison des fleurs, occupe 10,000 per-

Digitized by Google

sonnes environ, réparties entre une centaine d'établissements. Là ne se bornent pas cependant les produits naturels qu'emploie le parfumeur. Il met à contribution toutes les contrées, tous les climats, tous les continents, et jusqu'à l'océan lui-même. L'Afrique septentrionale lui fournit l'amande amère ; l'Inde, la Chine, le Japon, lui envoient l'ambre gris ; la côte occidentale de l'Amérique du Sud, le baume de Tolu et la gomme de benjoin ; les îles Bahama, la cascarille ; l'archipel Indien, la civette ; la Syrie, les Etats-Unis et l'Etat de Honduras, le bois de cèdre ; le nord de l'Europe, la graine d'anis; la Turquie, l'essence de roses, etc.

Le perfectionnement de la parfumerie se manifeste surtout dans un produit hygiénique par excellence et d'une valeur commerciale des plus importantes : le savon de toilette. Ce produit, dont la consommation relative peut, suivant Liebig, servir à mesurer l'aisance et la civilisation d'un Etat, est devenu l'une des branches principales de la parfumerie parisienne, et l'un de ses plus beaux titres industriels, grâce à l'amélioration des procédés et à l'emploi des forces mécaniques. Dans cette transformation du travail se révèle la loi harmonique, d'après laquelle l'emploi des machines, en relevant l'homme d'un travail purement matériel, détermine dans les prix de revient une baisse qui accroît la consommation, étend par cela même la production et fait vivre un nombre d'ouvriers beaucoup plus considérable qu'auparavant. Au commencement de ce siècle, la parfumerie parisienne ne fabriquait pas ses savons. Elle les achetait soit à Marseille, soit à des savonniers de Paris, comme font encore aujourd'hui les parfumeurs anglais, dont l'œuvre se borne à raffiner en quelque sorte le savon auquel ils incorporent le parfum et la couleur. Afin de pouvoir mieux juger du progrès qu'a accompli cette fabrication, transportons-nous dans une grande usine de l'ancienne banlieue parisienne où, à côté de plusieurs outils de l'industrie primitive, conservés comme des jalons de l'espace parcouru, nous pourrons voir à l'œuvre les appareils les plus perfectionnés, et suivre le savon, depuis sa première élaboration jusqu'à son complet achèvement.

La salle où nous entrons d'abord renferme deux grandes chaudières, dans lesquelles s'opère la saponification, c'est-à-dire la combinaison de la soude avec un corps gras, et qui peuvent contenir ensemble jusqu'à 6,000 kilogrammes de savon. Ces chaudières sont cylindriques à leur partie supérieure et coniques à leur base, disposition nouvelle qui a permis d'obtenir une ébullition plus régulière et une saponification plus rapide. Toutes les graisses et les huiles sont préalablement décolorées et épurées, et, quant aux lessives nécessaires à la fabrication, elles se conservent dans des réser-

Digitized by Google

voirs en communication avec les chaudières. Autrefois, les lessives, appauvries par la saponification, devaient être prises, au moyen de baquets portatifs, au robinet de la chaudière, emportées dans les bacs, où elles étaient avivées et rendues caustiques; puis, l'ouvrier les reprenait au moyen du baquet pour les remettre dans la chaudière. Ce transport incommode, fatigant et dangereux d'un liquide alcalin, parfois presque bouillant, a été remplacé par un appareil nommé *monte-lessive*. L'ingénieux mécanisme se compose d'une citerne en fonte, hermétiquement close, et d'un tuyau qui plonge à la partie inférieure, et communique d'un côté avec la chaudière et de l'autre avec les bacs. Une pompe atmosphérique comprime l'air dans la citerne, et les lessives caustiques montent par les tuyaux dans la chaudière. Lorsqu'on veut aviver les lessives, on les amène, à l'aide d'une gouttière, dans un bac garni de chaux, où elles reprennent leur causticité, et de là elles retournent, clarifiées et ravivées, au réservoir, d'où les chassera, suivant les besoins, le même appareil.

Au sortir de la chaudière, le savon est coulé sous la forme d'un gros bloc, que l'on divise ensuite en tables ou briques. Mais, dans cet état, il n'est encore, pour le parfumeur, qu'une matière première qui doit subir de nombreuses opérations, jadis accomplies à bras d'hommes. Ces manipulations, longues et coûteuses, ont été supprimées depuis l'emploi d'appareils mécaniques, sortes d'organes puissants et infatigables, qui reçoivent la vie d'une machine à vapeur placée au centre du vaste établissement. Quand la matière première est débitée en briques, il faut, si l'on veut fabriquer des savons de toilette, commencer par les remettre en pâte. On se servait autrefois, pour cette opération, d'un instrument nommé *colombe*, espèce de banc muni d'une lame, sur laquelle l'ouvrier, assis à califourchon, passait et repassait péniblement une brique de savon jusqu'à ce qu'elle fût réduite en copeaux. Cet appareil grossier a été remplacé, depuis 1838, par le rabot rotatif, qui se compose de deux cônes en fonte, armés chacun de quatre lames d'acier disposées en biais, comme le fer d'un rabot à bois. Mû par la vapeur, avec une vitesse de cinquante tours à la minute, le rabot rotatif peut fournir de 550 à 600 kilog. de copeaux dans une journée, et il fait ainsi le travail de six ouvriers se servant de la colombe.

Mais les copeaux ne sont utiles que pour les poudres, et comme le plus souvent il suffit que le savon soit divisé, haché et mis en pâte, on a substitué, dans bien des cas, au rabot rotatif le *hachoir mécanique*, dont la charcuterie avait fourni le modèle, et qui a été approprié à la fabrication des savons de toilette. Quelques minutes suffisent à cette dernière machine pour réduire les briques de

Digitized by Google

savon en une pâte très divisée, dans laquelle on verse alors les parfums et les matières colorantes. L'appareil, mû par la vapeur, peut préparer en un jour de 12 à 1,500 kilog. de savon, que d'autres machines attendent pour en opérer le mélange plus intime, et lui donner toute sa perfection.

Quand les briques avaient été divisées à l'aide de la colombe, on mettait autrefois de 7 à 8 kilog. de savon dans un mortier en marbre, et un bon ouvrier, armé d'un lourd pilon, parvenait à grand'peine à les réduire à un état convenable après quatre heures de travail. Lorsqu'il avait accompli trois fois en une longue journée cette opération fatigante, et broyé ainsi de 22 à 24 kilog. de savon, on ne pouvait demander davantage à ses forces épuisées. Aujourd'hui, une bonne *broyeuse mécanique* triture 500 kilog. et plus par jour. Cette machine se compose de trois cylindres en granit tournant sur leur axe, et entre lesquels le savon préparé par le hachoir est broyé à plusieurs reprises, puis finit par sortir en nappe diaphane et sans fin. Jetons un coup d'œil sur un instrument voisin de la vaillante broyeuse, le mortier, que l'on garde dans l'usine, en reconnaissance de ses services passés, comme un vieux serviteur et un souvenir d'un autre âge. Le savon ayant reçu de la broyeuse une homogénéité parfaite, le parfum et la couleur étant intimement incorporés à chaque molécule, il reste à travailler la pâte pour que les feuilles si minces dont elle se compose ne fassent plus qu'une masse. Cette opération est accomplie par la *mélangeuse*, composée de puissants galets en granit tournant sur une table de même substance. Malaxée par cet appareil, la pâte de savon devient molle, souple, adhérente et prête à recevoir toutes les formes qu'on voudra lui donner.

Voici comment s'est longtemps opéré le mélange du savon : on en faisait des blocs d'une forme assez semblable à celle des pains de munition ; à l'aide d'un fil de laiton fixé à deux bâtonnets, une ouvrière les divisait en morceaux carrés, les pesait sur une balance, ôtant aux uns pour ajouter aux autres, et les distribuait à des femmes groupées autour d'elle. Saisis en l'air comme une pelote et pétris à la main, ces morceaux recevaient une forme quadrangulaire ou ovoïde. L'opération était longue et laissait à désirer, tant pour la propreté que pour la régularité des formes. Il était difficile à une bonne ouvrière de faire plus de 275 à 300 pains par jour. Un de nos compatriotes, observateur sagace, voyant fonctionner en Angleterre une machine à fabriquer les tuyaux de drainage, conçut l'idée d'appliquer, en le modifiant, cet appareil au modelage du savon. De retour à Paris, il exécuta son projet. Nous sommes justement arrivés devant l'ingénieuse machine qu'il a ainsi appropriée à la parfumerie. Vous voyez cette boîte de fonte quadrangulaire, dans laquelle joue

Digitized by Google

un piston ; elle vient d'être remplie de pâte savonneuse : l'impulsion est communiquée au piston, qui foule cette masse et la pousse dans deux filières coniques, d'où elle sort sous forme de boudins longs de plus d'un mètre. Un système de fils de fer, disposés suivant la longueur des pains, se rabat alors et divise en vingt tronçons les deux boudins, tandis que le piston en chasse de nouveaux par les filières. Le piston ne cesse pas d'agir et les fils de fer de diviser jusqu'à ce que la boîte, qui contient environ 50 kilog. de savon, soit vide. La vitesse de cette machine, nommée *peloteuse*, est telle, qu'elle peut fabriquer par jour de 7 à 8,000 pains, pour lesquels on emploie de 1,000 à 1,200 kilog. de savon.

Suivons maintenant les pains de savon dans l'étuve où ils ont à faire un double séjour. D'abord ils ont besoin d'être soumis à une légère dessiccation, puis après le modelage ils doivent être plus complétement desséchés, et perdre, avec l'humidité qu'ils contiennent encore, 25 p. 100 environ de leur poids. Jadis, pour obtenir ce résultat, on disposait les pains dans des séchoirs plus ou moins bien ventilés, en laissant au temps et à l'air le soin de les sécher. L'action prolongée de l'humidité exposait les pâtes à rancir et à s'altérer. Depuis cinq ou six ans, l'établissement d'un système d'étuves à double courant d'air chaud a fait disparaître cet inconvénient. Grâce à ce remarquable perfectionnement, au lieu de vingt-cinq à trente jours qui étaient nécessaires pour les deux passages du savon dans l'étuve, il n'en faut plus aujourd'hui que cinq ou six. Mais pendant sa dessiccation, le pain de savon se recouvre d'une couche terne et rugueuse, dont l'enlèvement, lorsqu'il est fait à la main avec un couteau, forme une opération aussi longue qu'irrégulière. Ce travail a été confié à un tour qui décrit mille rotations à l'heure, et dont l'un des mandrins, armé de petites lames d'acier, enlève les aspérités en menus copeaux et lisse la surface du pain. A l'aide de cette machine, un ouvrier peut *rafraîchir* 2,500 pains par jour. Ce n'est pas tout, il faut encore que le pain reçoive sa forme définitive. Autrefois on le battait à l'aide d'un maillet, dans une boîte en fer, puis on renversait le moule pour retirer la tablette. Outre sa lenteur, cette opération très pénible avait le grave inconvénient de déformer à la longue le corps de l'ouvrier, qui finissait par se déjeter d'un côté ou d'un autre. Avec les nouveaux appareils, il suffit d'appuyer légèrement sur des pédales, le mouton pressé s'ébranle, frappe, se relève, et la machine elle-même, en quelques secondes, rejette la tablette estampée comme une médaille. Un seul ouvrier marque jusqu'à 2,600 tablettes par jour. Le morceau de savon, complétement terminé, peut être maintenant livré à la consommation.

L'une des qualités qui distinguent la parfumerie française, c'est

Digitized by Google

d'emprunter aux fleurs la plus grande partie des senteurs qu'elle emploie, et de produire ainsi des parfums à odeurs douces, suaves, naturelles et infiniment variées. Ainsi donc, au double point de vue de la culture florale et de l'industrie, les moyens à l'aide desquels on s'empare de l'arome des fleurs pour le communiquer aux substances servant de base à la parfumerie ont une grande importance. Les deux procédés les plus en usage sont *l'enfleurage* et *l'infusion*, qui ont été tous deux l'objet d'améliorations et de progrès notables.

Jadis *l'enfleurage* s'opérait au moyen de châssis : sur une plaque de verre recouverte d'une couche de graisse, on étendait une assise de fleurs. Un second châssis était déposé au-dessus du premier. Après avoir reçu la graisse et les fleurs, il était surmonté d'un troisième et ainsi de suite. Puis on attendait que les effluves odorantes émanant des fleurs eussent parfumé les graisses. Parfois même on usait d'un procédé plus élémentaire encore : les parois de deux bols étant enduites de graisse, on emplissait de fleurs l'un des deux, on le fermait en renversant l'autre par-dessus, et l'on empilait dans des sortes d'étagères un certain nombre de ces groupes. S'il s'agissait d'huiles, on imbibait des pièces de laine ou de coton, puis on posait ces pièces entre des couches de fleurs qui devaient les parfumer, enfin on se servait de la pression ou de tout autre moyen pour extraire l'huile devenue odorante. Quant aux poudres, on se contentait de les mêler aux fleurs, et l'on opérait ensuite le triage. Ce système avait des inconvénients graves. Par suite de la chaleur développée dans les châssis, une sorte de fermentation se produisait dans les fleurs mises en contact avec les matières animales ; leur parfum s'altérait, leur coloration se communiquait aux graisses. On était assujetti à visiter souvent les châssis, afin de remplacer les fleurs épuisées par d'autres nouvellement cueillies. Cette précaution même était insuffisante. Les odeurs s'arrêtaient à la première couche de graisse, qu'il aurait fallu enlever pour que la seconde fût à son tour imprégnée. On se bornait à gratter la surface : alors pétales, pistils et pollen se trouvaient mêlés à la substance grasse. La lenteur de ce procédé en restreignait l'application aux fleurs telles que le jasmin et la tubéreuse, qui durent toute une saison. En outre, quand venait le moment de fondre les pommades pour les épurer et les mettre en pot, très souvent les graisses étaient altérées. Sous ce beau ciel de la Provence, dont l'air est doux et embaumé, où la nature, prodigue de ses dons, semble inviter l'homme à jouir, l'esprit de progrès ne pénètre qu'avec peine, et les heureux habitants de cette contrée bénie n'auraient jamais éprouvé le besoin d'aucune amélioration si des parfumeurs parisiens n'eussent aiguillonné le zèle des fabricants de Grasse et de Cannes et introduit les perfectionnements que nous

Digitized by Google

allons décrire. Et encore, malgré les avantages évidents des nouveaux procédés, il s'en faut qu'on les ait adoptés généralement, et si l'impulsion du dehors venait à cesser, le fabricant du midi retomberait vite dans les errements de sa quiétude immémoriale.

Dans le nouveau système d'enfleurage, tous ces inconvénients ont disparu. La graisse est introduite dans un corps de pompe, muni à son extrémité inférieure d'une plaque métallique percée de petits trous comme les filtres à café. Comprimée au moyen d'un piston, cette graisse sort sous forme de vermicelle par les trous du crible et tombe sur des feuilles de verre que l'on promène au-dessous, de manière à les garnir uniformément. Ces plaques ainsi chargées sont mises dans les rainures d'une armoire et séparées par des châssis en toile métallique couverts d'une épaisse couche de fleurs. Puis on ferme hermétiquement l'armoire, on y détermine un faible courant d'air qui, obligé de parcourir toute la surface des plaques, imprègne rapidement les graisses divisées par le vermicellage, des émanations dont il s'est chargé en traversant la couche de fleurs. Le même air repasse ainsi de nouveau dans l'appareil jusqu'à l'épuisement complet des plantes. Deux jours suffisent pour parfumer les graisses. Les matières ne se trouvant point en contact, la pommade, exempte de coloration et d'odeur herbacée, peut être immédiatement mise en pot, sans avoir à subir aucune espèce d'épuration. Ce mode d'enfleurage exige si peu de temps qu'il permet de recueillir le parfum des fleurs les plus éphémères. Avec de très légères modifications dans l'appareil, il s'applique également aux huiles et aux poudres.

La méthode d'*infusion*, employée pour parfumer les pommades, n'a pas reçu de moindres perfectionnements. Au système lent, dispendieux, imparfait, usité jadis, on a récemment substitué un appareil qui opère avec beaucoup de célérité et d'économie. Dans l'ancien procédé, chaque jour on fait chauffer la graisse et les huiles que l'on veut parfumer par infusion ; on y introduit de nouvelles fleurs et on retire les anciennes. Mais, par suite de leur séjour trop prolongé dans un liquide très chaud, les fleurs cèdent non-seulement leurs parfums, mais tous leurs principes solubles et colorants, et les pommades, passant tour à tour de l'état solide à l'état liquide, finissent par s'altérer. Le nouvel appareil se compose d'une caisse longue, divisée en plusieurs compartiments, et plongeant dans un bain d'eau chaude. Les huiles et les graisses arrivent, déjà chauffées, par le fond du premier compartiment, et passent successivement dans chacun des autres jusqu'au dernier, en allant de gauche à droite. Les fleurs sont contenues dans des paniers en métal, que l'on fait marcher à travers les compartiments en sens inverse des graisses. De cette

Digitized by Google

manière, à leur sortie, elles sont complétement épuisées. Ces lavages progressifs, exécutés rapidement, enlèvent aux fleurs tout leur parfum et rien que leur parfum. On a découvert, il y a cinq ans, un nouveau procédé d'extraction qui est l'une des plus belles conquêtes de la parfumerie moderne. Il consiste à faire traverser les fleurs, placées dans un appareil spécial, par des dissolvants volatils, tels que le sulfure de carbone, l'éther, le chloroforme, qui en emportent avec eux tout l'arome, et qui sont ensuite soumis à une distillation complète. Le résidu est une matière cireuse qui contient le parfum de la fleur sous sa forme la plus pure et la plus concentrée. On pourra se faire une idée du degré de condensation auquel on arrive, par ce fait que la récolte tout entière d'un terrain de trois arpents, cultivé en héliotropes, peut être réduite à un poids de 6 kilogrammes. Or, 4 grammes de cet arome suffisent pour parfumer d'une manière exquise 6 kilogrammes de pommade. M. Millon et M. Piver ont incontestablement découvert ainsi une nouvelle classe de parfums concentrés, dont la fraîcheur et la pureté ont été reconnues à la dernière exposition universelle de Londres. « Aucun principe étranger, disent les *Rapports* du jury français, ne modifie l'odeur de la fleur ; et, lorsque les yeux fermés on sent les produits nouveaux, l'illusion est complète, on croit sentir la fleur elle-même. » Un caractère spécial et précieux de ce parfum, c'est son inaltérabilité ; lorsqu'un véhicule quelconque ne l'a pas divisé, sa fixité est telle, qu'il se conserve en vases ouverts pendant des années entières sans perdre de son poids ni de son intensité.

L'esprit de perfectionnement a pénétré dans tous les détails de la fabrication parisienne pour en renouveler l'outillage par une application mieux entendue de la mécanique. Nous nous bornerons, pour ne pas fatiguer le lecteur par des détails techniques, à quelques mots sur la mixture des crêmes parfumées, et sur le broyage des vanilles et des poudres. Il n'y a pas bien longtemps que, pour préparer le *cold-cream*, les matières fondues et les parfums étaient placés dans une capsule, et un ouvrier passait sa journée à battre le mélange, le réchauffant quand il le fallait. Le soir, il avait à grand'peine préparé 3 kilogrammes de *cold-cream*. Aujourd'hui, à l'aide de la *baratte* ou *pétrin à cold-cream*, un ouvrier prépare en trois heures, et presque sans fatigue, 16 kilogrammes de ce cosmétique. De toutes les matières triturées pour la parfumerie, la vanille est celle qui offre le plus de résistance. L'opération, exécutée autrefois sur la pierre au moyen de la molette, occasionnait une grande perte de temps et surtout d'arome. Là encore, l'outillage mécanique a remplacé la main-d'œuvre ; on évite ainsi l'évaporation des parties les plus volatiles du parfum, et l'on gagne les 9/10es du temps pré-

Digitized by Google

cédemment employé. Il en est de même des poudres dentifrices dont le broyage au pilon et à bras était fort long et fort difficile. L'opération se fait aujourd'hui mécaniquement, au moyen d'un *concasseur* et d'un moulin à meules horizontales, qui réduisent la substance en poussière impalpable.

Les produits de la parfumerie, savons, pommades, poudres, eaux, essences, etc., élaborés à l'aide de ces divers procédés, ont encore besoin d'être parés d'une enveloppe dont l'élégance et la coquetterie ajoutent à leur attrait. Si la première partie du travail, qui exige le plus de force, est faite par des hommes avec le concours des machines, la seconde, qui demande de l'adresse et du goût, appartient naturellement aux femmes. L'établissement que nous visitons emploie une centaine d'ouvrières qui sont réunies dans une grande salle divisée en compartiments. Leurs doigts agiles mettent en pots, en flacons, en boîtes les différents cosmétiques; collent les étiquettes, appliquent les enveloppes, cachètent, apposent la marque de fabrique, etc. Toutes les caisses, les boîtes et les cartonnages sont fabriqués dans la maison. Des scies circulaires, des machines à découper et à rogner le carton y fonctionnent dans des ateliers spéciaux. Près de là, sont les magasins de verrerie, de porcelaine, d'étiquettes, etc. Il est difficile de s'imaginer l'élégance et la grâce, le goût, la richesse, la variété inépuisable de ces cristaux et de ces porcelaines, des cartonnages, des boîtes, des étiquettes qui enferment ou recouvrent les parfums. Notre supériorité sur ce point n'est contestée par personne. On peut même regretter que certains fabricants allemands la reconnaissent au point de copier nos marques de fabrique, comme on l'a constaté à la dernière Exposition universelle de Londres. Espérons que bientôt de nouveaux traités de commerce feront cesser ce coupable abus. Quelques chiffres pourront donner une idée de l'importance industrielle que prend ici l'enveloppe. Dans les 40 millions de francs qui forment, pour la parfumerie, le total de la production française, la substance parfumée et la main-d'œuvre n'entrent pas pour plus de 22 millions, et c'est à l'enveloppe que reviennent les 18 autres millions. Sur cette dernière somme, 55 p. 0/0, ou environ 10 millions de francs, peuvent être attribués, tant à la porcelaine et à la faïence qu'au cristal et à la verrerie.

La *Statistique* publiée il y quelques mois par la Chambre de commerce, d'après l'enquête sur les industries de la capitale, renferme d'intéressants documents, qui nous permettent de représenter par des chiffres l'importance particulière de la parfumerie parisienne. Cette branche de travail est exploitée par 204 fabricants, dont la production s'élève à 22,540,000 fr. en nombres ronds. Ces fabricants font spécialement les parfums, les cosmétiques, les pommades, les

Digitized by Google

savons de toilette, les huiles aromatiques et essentielles, les poudres dentifrices et à poudrer, etc. 37 d'entre eux occupent plus de 10 ouvriers, 75 en emploient de 2 à 10; 92 n'en ont qu'un ou travaillent seuls. La population ouvrière qui concourt à la fabrication de ces produits comprend 1483 individus; sur ce nombre, 173 hommes et 153 femmes seulement travaillent en chambre, le reste est à l'atelier. La parfumerie emploie à peu près autant de femmes que d'hommes. Le nombre des premières est de 702, celui des seconds de 766. Le travail se fait en général à la journée plutôt qu'à la tâche. Le salaire des femmes est, en moyenne, de 2 fr. à 2 fr. 50 c. par jour, au minimum de 1 fr. et au maximum de 4 fr. 50 c. Celui des hommes s'élève, en moyenne, à 3 fr. 50, le chiffre minimum descend à 1 fr. 50, et le maximum monte à 10 fr. 15 jeunes garçons comptent en outre comme apprentis dans le chiffre total du personnel producteur. La plus grande partie de la population ouvrière qu'emploie la parfumerie sait lire, écrire, et se distingue en général par la régularité de sa conduite. Elle a cependant à subir une morte-saison d'environ trois mois, principalement en janvier, février, juillet et août. Le travail de la parfumerie est éminemment salubre, ou du moins il est préservatif des maladies épidémiques. Il a été constaté, par diverses enquêtes sanitaires faites à Paris, à la suite des dernières épidémies, que les corps d'état parmi lesquels le choléra a fait le moins de victimes sont les ouvriers en parfumerie et ceux qui travaillent le cuivre.

III

Nous avons suivi les parfums, depuis leur entrée à l'état élémentaire dans la fabrique jusqu'au moment où, parvenus à leur complète élaboration et revêtus de leur brillante enveloppe, ils sont prêts à se répandre dans tous les pays du monde. Bientôt ils vont porter aux froides régions du Nord l'âme des fleurs qui n'y font point leur séjour, aux contrées du Midi les eaux de senteur et les essences qui dissipent l'engourdissement engendré par l'excès de la chaleur. C'est surtout dans les deux Amériques que ces délicats produits de l'industrie parisienne trouvent le meilleur accueil. La parfumerie française est, dans les deux portions du grand continent américain, l'objet d'une consommation prodigieuse, que seules ont ralentie les guerres qui désolent depuis quatre ans les plus florissantes contrées du Nouveau-Monde. En effet, les pays anciennement soumis à la domination espagnole sont passionnés pour les cosmétiques. La population des Etats jadis unis employait, suivant l'usage anglo-saxon,

Digitized by Google

considérablement de poudre rafraîchissante pour se préserver du hâle. Les noirs eux-mêmes ont, paraît-il, un goût prononcé pour les parfums, et particulièrement pour les eaux de senteur, dont ils s'aspergent avec un plaisir extrême.

Faut-il mettre quelques ombres au brillant tableau des progrès de cette industrie? L'hygiène n'a-t-elle pas des doléances à faire entendre? Sous leurs dehors séduisants, les produits de la parfumerie sont-ils tous complétement inoffensifs? Le désir de dissimuler sur nos personnes les ravages du temps n'a que trop souvent rencontré, nous l'avouons, des gens prêts à le flatter, soit par de trompeuses promesses, soit par l'essai de substances d'un emploi dangereux. Mais il est toute une large classe de cosmétiques qui, destinés à nous procurer des jouissances délicates, en ajoutant au charme de la vie élégante, se trouvent évidemment hors de cause. Les uns servent à embellir la peau et à lui donner de la souplesse et du brillant : tels sont les savons parfumés, les lotions émulsives, les eaux distillées de rose, de plantain, les vinaigres aromatiques, les pommades de concombre, de cacao, d'amandes douces, de baume de la Mecque, etc, La suspicion ne peut atteindre que les préparations qui prétendent pallier des défauts naturels ou déguiser les effets de l'âge. Le nombre de ces dernières se borne aux teintures pour les cheveux et la barbe, aux fards et aux substances épilatoires. Ces cosmétiques ne doivent être employés qu'avec beaucoup de circonspection. En effet, parmi ceux qui servent à teindre les cheveux, s'il y en a d'inoffensifs, tels que les infusions de grappes de lierre, d'écorce de saule, de noyer, de sumac, il en est d'autres d'un teint plus solide, mais où entrent les sels métalliques, la chaux et la céruse, et qui peuvent donner lieu à des accidents sérieux. La même distinction doit être établie entre les fards : il en est quelques-uns, comme le blanc de talc, de Venise, de Thénard, les rouges de toutes sortes, dont l'emploi est exempt de périls. Mais on n'en peut dire autant des fards où entre le blanc de bismuth. Les poudres et les pâtes dépilatoires sont également d'un emploi dangereux. On doit reconnaître, à la décharge de la parfumerie parisienne, que les maisons placées aujourd'hui à la tête de cette industrie n'ont rien négligé pour éliminer de leur préparation toutes les substances nuisibles. Néanmoins, il est des pharmaciens qui prêchent une sorte de croisade contre les parfumeurs, dont ils dénoncent des recettes exhumées de vieux traités depuis longtemps hors d'usage. Mais, sous cette apparente hostilité, on démêle dans le cœur du pharmacien un sentiment plus tendre : il voudrait attirer à son laboratoire la parfumerie, qui fait la sourde oreille à ses avances. La scène qui se joue entre eux aujourd'hui rappelle une des plus jolies chansons de Béranger, *la Bouquetière et le Croque-*

Digitized by Google

mort. La joyeuse et folâtre fille ne répond aux prières de son lugubre amant que par ce refrain moqueur :

Moi, je vends rosiers, lis et jasmins,
Et n' me sens pas l'envie
De passer par vos mains.

Peut-être serait-il désirable de donner une garantie nouvelle aux intérêts du public en exigeant des parfumeurs certaines connaissances spéciales, comme on le fait pour les pharmaciens. Mais il y aurait folie à compromettre l'existence d'une des plus précieuses branches de l'industrie parisienne en l'étouffant sous les vieux liens de la réglementation. C'est ainsi qu'en a jugé l'année dernière le ministre du commerce à l'occasion d'un rapport présenté à l'Académie de médecine par le docteur Réveil, qui appelait sur les parfumeurs la surveillance administrative : « Les lois répressives, répondit-il à l'Académie, sont suffisantes en cette matière pour protéger le public contre la fraude ou contre le danger de certaines préparations nuisibles. Des mesures préventives, et notamment un service d'inspection spécial, ne tendraient qu'à multiplier les occasions d'intervention dans les affaires privées, et c'est là une tendance à laquelle l'administration ne saurait adhérer. »

La parfumerie gardera donc sa liberté ; c'est à elle d'en faire un bon usage et de ne pas provoquer la mauvaise humeur de l'hygiène par des inventions extravagantes et équivoques. Ce conseil, sans doute superflu, que nous osons lui donner, nous le trouvons là où nous ne l'aurions pas cherché, dans l'ouvrage assez original qu'a publié, il y a quatre ou cinq ans, la fameuse Lola Montès, comtesse de Lansfeldt, sous le titre de *l'Art de la Beauté, ou Secrets de la toilette des dames, suivi de petites instructions aux messieurs sur l'art de fasciner*. L'auteur avait préludé à cette publication par des lectures publiques faites aux Etats-Unis sur un sujet analogue, les *Belles Femmes*, et qui attiraient une foule nombreuse. Le volume, écrit en anglais, s'est vendu à plus de 50,000 exemplaires, et bientôt il fut traduit en français. Dans cet ouvrage, qu'émaillent des citations de Socrate, de Shakespeare et de Dante, la comtesse de Lansfeldt laisse éclater son enthousiasme pour l'art de la beauté, dont elle parle sur le ton du dithyrambe. Elle cherche à discerner les qualités dont l'ensemble constitue la beauté de la femme. Elle étudie avec amour les agréments qui lui paraissent composer ce tout harmonieux, et expose les moyens propres à les entretenir où à les développer. Ses conseils sont en général très sages. Toujours elle préconise l'emploi des soins hygiéniques, qui tendent à conserver la force et la santé. Ainsi, le grand secret, à son avis, pour obtenir une peau belle et fraîche, consiste en trois points : la tempérance, l'exercice et la propreté. « Une

Digitized by Google

jeune dame, fût-elle aussi florissante qu'Hébé, aussi belle que Vénus, détruirait bientôt ses attraits, dit-elle, par la bonne chère et les veilles. » Au chapitre intitulé *Beauté des yeux*, Lola Montès nous apprend jusqu'où va la coquetterie des Espagnoles, qui, pour augmenter la vivacité de l'œil, s'y introduisent du jus d'orange. « L'opération est un peu douloureuse, mais il n'est pas douteux qu'elle n'éclaircisse les yeux et ne leur donne un brillant remarquable. » La beauté de la main n'est pas, en Espagne, l'objet d'une préoccupation moindre. « J'ai connu, dit l'auteur, certaines de mes compatriotes qui, le soir, se fixaient les mains aux colonnes du lit, et dormaient ainsi dans l'espoir de les rendre pâles et délicates. » L'épilation, pour laquelle le révérend père Alexis Piémontois, préconise un procédé assez héroïque, figure aussi parmi les sujets que la comtesse de Lansfeldt a traités dans son livre. « Il arrive parfois, dit-elle, que des villosités au cou, aux bras, à la lèvre supérieure, voire même au menton, déparent une beauté. Je sais plus d'une malheureuse femme qui, par des préparations caustiques de chaux, d'arsenic et de potasse, employées en pareil cas, a déterminé chez elle des ulcères dangereux. » Le remède qu'elle propose consiste à former une sorte d'emplâtre composé en parties égales de galbanum et de poix qui, appliqué doucement sur la partie à dénuder, et retiré brusquement au bout de trois minutes, enlève avec leurs bulbes toutes les villosités. « J'ai vu, ajoute-t-elle, de pauvres victimes passer des journées à arracher, avec de petites pinces, ces productions malencontreuses; mais c'était peine perdue, car la plupart du temps elles les cassaient sans extirper les racines. La bévue la plus sotte qu'une femme puisse commettre en pareil cas, c'est de se servir du rasoir, car cette pratique stimule la végétation que l'on voudrait anéantir, et s'astreignît-on à se raser tous les jours, le bleu ou le noir des racines paraîtrait plus que les poils eux-mêmes. »

Il est d'autres livres modernes consacrés à la parfumerie, tels que le *Nouveau Manuel du Parfumeur*, de Celnart, et *The art of Perfumer*, de M. Septimus Piesse, qui se distinguent par leur précision, leur clarté et les connaissances réelles qu'ils renferment. Ces traités reflètent assez fidèlement l'état actuel de la parfumerie, de même que ceux des siècles passés en ont pendant longtemps reproduit les tâtonnements et les erreurs, alors qu'elle croyait naïvement, comme la médecine et l'alchimie, avoir le don des miracles. Avec l'aide du temps et de la science, et par suite du progrès général, la parfumerie est devenue un art estimable, qui répond aux besoins de l'hygiène, contribue à l'agrément de l'existence et ne fait plus à la folie humaine qu'une part dont il sera difficile de la déposséder jamais.

EMILE JONVEAUX.

Digitized by Google

LA CONVENTION

DU 15 SEPTEMBRE

ENTRE

LA FRANCE ET L'ITALIE

La Convention du 15 septembre 1864, brochure anonyme. Paris, Dentu.—*La Convention du 15 septembre*, par M. le comte Anatole LEMERCIER. Paris, Douniol. — *Convention du 15 septembre*, par le comte DE FALLOUX. Paris, Douniol. — *Rome ou Florence*, par M. C. CASATI. Paris, Dentu. — *Sguardo politico del conte* SOLARO DELLA MARGARITA *sulla Convenzione italo-franca del 15 settembre* 1864. Turin. — *Lettere ad Emilio Ollivier*, di P.-C. BOGGIO, deputato. Torino. — *Questioni urgenti, Pensieri* di Massimo D'AZEGLIO. Firenze, 1864. — Papiers diplomatiques.

I

Le royaume d'Italie et le Saint-Siége traversent en ce moment une épreuve dont ils sortiront tous deux, nous l'espérons, à leur profit et à leur honneur, mais qui n'en est pas moins une des plus scabreuses et des plus redoutables qui leur aient été ménagées depuis que la question de l'indépendance et de l'unité s'est posée dans la Péninsule. Nous croyons inutile de démontrer ici que cette épreuve devait un jour ou l'autre leur être offerte comme un moyen de clore un débat stérile et de faire cesser un conflit où la patience du gouvernement français s'est montrée inépuisable. Il n'y a que les esprits superficiels ou ceux qu'aveuglent les passions de parti qui

Digitized by Google

pussent croire que nos troupes resteraient éternellement à Rome ; il n'y a que les hommes dont le patriotisme bouillant a troublé la raison qui pussent s'imaginer que la France catholique leur livrerait les clefs du Vatican, sur l'heure et à leur commandement. Tous les hommes de bon sens, tous ceux qui, même dans les partis extrêmes, gardent quelque modération, avaient prévu depuis longtemps ce qui arrive aujourd'hui, et il ne fallait pas être bien grand prophète pour entrevoir qu'un jour le gouvernement pontifical se lasserait de résister à nos conseils et tenterait de s'affermir par des concessions sagement mesurées, ou bien que le gouvernement italien se fatiguerait de réclamer sans cesse une capitale imaginaire et de tendre de toutes ses forces vers un but qu'il ne pouvait atteindre.

De ces deux antagonistes, résolus, paraissait-il, l'un à ne rien céder, l'autre à ne rien promettre, le gouvernement italien s'est lassé le premier : il a de lui-même offert des gages de son retour à une politique rationnelle et pratique ; tout en maintenant pour la forme « ses aspirations nationales, » il a fait litière de ses illusions passées et s'est résigné à enterrer la déclaration du 27 mars 1861 sous des réserves qui n'en imposent à personne. Longtemps encore on parlera de ces réserves dans les parlements et dans les journaux, longtemps encore on évoquera aux grands jours le souvenir de cette fameuse bataille où M. de Cavour vainquit l'opposition en s'enrôlant, un peu témérairement peut-être, sous son drapeau, mais ce ne sera plus que pour montrer le courage des aïeux et assurer que dans l'avenir celui des descendants ne sera pas moindre, qu'on y saura vaincre encore de la même manière et par les mêmes procédés.

En face d'un bon vouloir si bien marqué et si bien prouvé, la France n'avait plus de raison pour maintenir son intervention à Rome ; elle avait toute raison au contraire pour la faire cesser, et nous nous étonnons vraiment de voir des hommes qui ne sont pas dénués d'intelligence le contester. Quoi ! toute certitude nous est donnée que le Saint-Siége est à l'abri de toute attaque ouverte ou souterraine, de toute violence déclarée ou ténébreuse ; nous en avons des gages dans un changement de capitale, dans le déplacement d'intérêts énormes, dans la création d'un centre nouveau ; dans l'engagement solennel de ne rien tenter, de ne rien laisser tenter contre le Saint-Siége, et nous continuerions d'entretenir à Rome une armée au repos, de grever annuellement notre budget de 20 millions en pure perte, d'assumer la responsabilité d'une administration qui se complaît à nous créer des embarras et à se mettre en contradiction avec les principes qui nous régissent, d'appeler sur nous la malédiction des uns et la haine des autres, de nous interposer entre un souverain et ses sujets, et de donner à croire par là

Digitized by Google

que le pape vit en mauvaise intelligence avec les Romains, que son pouvoir ne subsiste que par la force de nos baïonnettes! L'avance de l'Italie ne pouvait pas être repoussée; le gouvernement de l'Empereur devait saisir avec empressement l'occasion qui lui était offerte de mettre un terme à une situation fausse et pleine de périls.

N'invoquons pas les traités, puisqu'on ne veut plus en entendre parler; laissons la foi jurée, puisqu'on la trouve de si peu de poids; oublions même qu'en stipulant une convention, la France s'est chargée de la faire exécuter, bien qu'il en coûte à notre orgueil national de tenir si peu compte de notre garantie; croit-on que la dérivation des intérêts qui va s'ouvrir vers Florence obéira facilement ensuite à une pression différente? Est-il si aisé de déplacer une capitale, et s'imagine-t-on qu'on le puisse faire tous les deux ans? Même quand il s'agit de Rome, quel est le gouvernement assez audacieux pour proposer d'y transférer le siége du royaume quand il aura passé deux années à Florence? Si Turin a pu s'émouvoir le jour où on lui apprit si galamment, à coups de fusil, qu'elle allait cesser d'être capitale, Turin à qui l'on n'avait rien promis, Turin qui devait s'attendre un jour ou l'autre à cet abandon, Turin, cette ville dévouée au prince et habituée aux sacrifices, que serait-ce donc si dans deux ans, à pareil jour, on venait dire à Florence : « Encore une fois nous déménageons; nous allons à Rome. » Florence qui aura été une ville d'élection, une ville nouvelle faite exprès pour sa nouvelle destination; qui ne sera pas, qui ne peut pas être comme Turin, une capitale provisoire, Florence ne se résignerait pas sans déchirement à une telle ironie, et elle aurait tout droit de s'indigner qu'on l'ait prise ainsi pour dupe. Les raisons patriotiques que l'on fait luire aujourd'hui aux yeux de l'honnête et stoïque capitale du Piémont ne seraient plus de mise ici; car que veulent par-dessus tout les Italiens, quand ils convoitent cette ville déchue qu'on est convenu d'appeller Ville Eternelle? C'est ce nom fameux, à coup sûr, qu'elle a porté à travers les âges; mais n'est-ce pas aussi beaucoup et par cela même ce titre incontesté qui doit mettre d'accord toutes ces capitales de l'Italie, Turin, Naples, Milan, Florence? L'Italie n'aspire tant après ce qu'elle nomme sa « capitale naturelle, » que parce qu'elle regorge de capitales effectives. Mais si Florence a le don de plaire à la nation et de capter les suffrages, si d'un élan unanime les représentants de toutes les provinces la saluent capitale, n'est-ce pas un signe certain que ses rivales abdiquent devant-elle et lui reconnaissent une certaine supériorité? N'est-ce pas la preuve qu'elles commencent à comprendre qu'elle leur est préférable, et que parmi les capitales de l'Italie elle

Digitized by Google

est de droit la première? Et dès lors, n'est-ce pas une source de mésintelligences et de jalousies qui disparaît? Laissez faire le temps, laissez les intérêts se nouer, les habitudes s'invétérer, les esprits se rasseoir, et surtout laissez au gouvernement le temps de s'affermir partout, de développer ses forces, d'assurer ses ressources, et vous verrez bientôt que l'on ne songera plus à Rome; on trouvera même que Florence est plus véritablement la capitale d'un Etat moderne et il viendra un jour où il paraîtra si difficile et si peu nécessaire de porter la capitale aux rives du Tibre que le gouvernement serait le premier à refuser l'offre qui lui en serait faite.

Naples aurait pu le disputer à Florence. Avec son admirable golfe, ses quais sans fin, sa population de 500,000 âmes, son commerce, ses palais, sa riche campagne, Naples est une des belles villes du monde, une des plus vivantes, une des plus gaies et celle peut-être de toute l'Italie qui est la plus aisée à conduire avec une bonne gendarmerie et quelques fêtes publiques. Mais Naples est à l'extrémité de la péninsule, ouverte, du côté de la mer, aux outrages d'une marine puissante; son climat est plus propice aux douceurs de la vie qu'à ses rudes labeurs, aux vives saillies de l'esprit qu'aux mâles vertus du citoyen; elle participe en quelque sorte de la nature volcanique de son sol, et l'histoire nous enseigne qu'elle est fort exposée à toute espèce de convulsions. Il y avait enfin une raison plus grave qui interdisait à l'Italie le choix de Naples pour capitale: la Sicile a gardé de la domination napolitaine un souvenir sinistre qui n'est pas près de s'effacer. Les hommes politiques des provinces de Naples le savent bien, et ils auraient dû être les premiers à détourner d'un choix dont la conséquence immédiate serait la perte de la Sicile.

« Rome capitale, » c'est, dit-on, le but des « aspirations nationales, » ces aspirations que chacun explique suivant les besoins de la cause qu'il défend; c'est enfin la devise de M. de Cavour, cet habile homme d'Etat, le premier, je pense, qu'on ait qualifié d'illustre dans une dépêche télégraphique où les mots valent de l'or.

Est-il bien certain d'abord que M. de Cavour fût si désireux de transporter à Rome le siége du gouvernement? Nous aurions personnellement quelques raisons d'en douter. Il n'est point bon, en thèse générale, d'en appeler des déclarations publiques d'un homme d'Etat, à ses sentiments secrets exprimés dans d'intimes conversations. On risque souvent de se méprendre sur le sens des paroles échappées et il est surtout difficile de discerner là où la pensée véritable commence à s'effacer pour céder la place aux concessions de la courtoisie. Cependant il y avait chez M. de Cavour un jet si vif et si naturel de la pensée, un tel dédain des ménagements et des petites

Digitized by Google

hypocrisies du langage, une pente d'esprit si marquée vers l'ironie, qu'il est permis, pour lui plus que pour tout autre, de rechercher dans ces fugitifs épanchements le sens trop souvent altéré de sa politique. Nous ne craignons pas de le dire, nous fondant pour cela sur mille indices de ses confidences, M. de Cavour n'a jamais considéré Rome comme devant devenir, de sitôt du moins, une capitale effective, un vrai centre de gouvernement pour le royaume d'Italie. On oublie trop quand on parle de la déclaration du 27 mars, les circonstances qui l'ont amenée et par quels sentiers périlleux M. de Cavour a été conduit à la soutenir. Il a vu devant le gouvernement un abîme ; peut-être s'en est-il exagéré l'étendue et la profondeur, peut-être a-t-il éprouvé sur ses bords un de ces moments de vertige dont les têtes les plus fortes ne sont pas toujours à l'abri ; peut-être aussi a-t-il cru se rendre encore une fois maître des forces de la révolution et se donner le temps de les anéantir en se les assimilant ; c'était une entreprise hardie, bien faite pour plaire à son esprit plein de ressources, et qui en autre temps lui avait déjà réussi. Sur l'abîme, il jeta le pont et courut à l'autre rive embrasser Garibaldi. Puis, comme si sa vie se fût consumée dans cet effort suprême, il mourut, léguant à ses successeurs un terrible et insoluble problème. Il n'y a nul doute pour nous que M. de Cavour vivant en eût toujours reculé la solution. Dans ses entretiens intimes avec ses coopérateurs et ses amis, il ne faisait aucune difficulté d'avouer que, s'il avait des visées sur Rome, ce n'était ni pour en déposséder la papauté ni pour y établir les services du gouvernement, la tête et l'œil du royaume. Il avait même des mots d'une ironie cruelle pour ceux qui se laissaient prendre à l'appât qu'il leur avait tendu, et s'il ne cachait pas son désir d'une cordiale entente avec le Saint-Siége, s'il n'avait négligé aucun moyen pour y parvenir, même ces moyens « souterrains » qui sont aujourd'hui interdits par la Convention du 15 septembre, il ne dissimulait pas davantage la nécessité absolue pour l'Italie de garder dans son sein, à l'abri de toute atteinte, cette papauté qui rayonne de là dans tout l'univers. C'est ce qu'il traduisait par cette formule : l'*Eglise libre dans l'Etat libre*, que chacun interprète à sa manière, mais dont personne jusqu'à présent n'a donné d'explication pratique.

Il ne faudrait pas croire qu'en Italie on considère la possession de Rome comme une condition *sine quâ non* de l'unité. Ce serait, en effet, marquer peu de sens politique et donner à penser que le patriotisme y a bien peu de cohésion que de faire dépendre l'existence d'un peuple de la possession d'un territoire de quelques lieues carrées et de six à sept cent mille habitants. Si l'Italie ne pouvait exister qu'à cette condition, il faudrait reconnaître qu'elle a dans

Digitized by Google

son sein bien peu de vitalité et qu'elle est désormais inhabile à prendre rang parmi les nations. Aussi, les hommes politiques de toutes les nuances, alors même qu'ils tournent les yeux vers Rome, se gardent-ils de proclamer, comme l'ont fait quelques fous, la nécessité d'y aller à tout prix. Beaucoup même ne font aucune difficulté d'avouer que Rome n'est pour eux qu'un moyen d'agitation pour tenir en haleine l'opinion et donner un aliment aux « aspirations nationales. » La plupart estiment que la Vénétie est autrement essentielle que le patrimoine de saint Pierre à la constitution définitive de l'Italie, et que celle-ci n'aura véritablement conquis ni son assiette ni la sécurité tant que la clef de ses frontières restera, comme aujourd'hui, entre les mains de l'Autriche.

Un très grand nombre enfin, — et nous en pouvons parler en connaissance de cause, — un très grand nombre repoussent l'idée de « Rome capitale » par des raisons d'un ordre très élevé et d'un patriotisme très pur, en même temps que par des raisons pratiques et en quelque sorte toutes matérielles. « Rome, disent-ils, n'est point la capitale de l'Italie, elle ne l'a jamais été, elle ne peut jamais le devenir. Elle a été la capitale du monde; elle est la capitale de la chrétienté. L'Eglise catholique y a son siége, d'où elle gouverne toutes les églises de la catholicité, d'où elle exerce un pouvoir moral, auquel aucun autre ne fut jamais comparable. C'est une force dont l'Italie est dépositaire et par laquelle elle règne dans le monde entier. Bien fou serait le peuple italien s'il voulait s'en dépouiller; un patriotisme éclairé doit au contraire nous apprendre à étendre et à consolider cette force chez nous, à lui assurer, loin de l'amoindrir, l'exercice de son autorité et de son indépendance. La possession entière de Rome nous est encore interdite par des considérations politiques. Quelle figure pourrait faire à Rome un gouvernement civil à côté d'un pouvoir spirituel indépendant, placé nécessairement en dehors des lois, en possession du plus grand prestige et de la plus haute autorité morale qui soient au monde? Resterait-il assez de respect pour celui-là quand on aurait tout donné à celui-ci? Le premier de ces deux pouvoirs deviendrait bientôt le pouvoir odieux parce qu'il ne représenterait que les impôts et la force; l'autre serait naturellement considéré comme le pouvoir bienfaisant, puisque son gouvernement ne s'étendrait plus qu'au domaine des âmes et ne se manifesterait plus que par des actes de consolation et de charité. On peut croire sans peine que l'un s'agrandirait au détriment de l'autre et qu'un jour pourrait venir où, comme cela s'est vu naguère, les Romains se réfugieraient dans les bras de la papauté et lui rendraient ce pouvoir temporel dont on ne l'aurait un moment privé que pour montrer pour ainsi dire tout ce qu'il a, dans ses mains, de

Digitized by Google

doux et de paternel. A le prendre de moins haut, Rome ne saurait devenir la capitale d'un Etat moderne. C'est une ruine immense, un musée d'antiquités, un sanctuaire aussi bien pour la science que pour la religion, une terre sacrée à laquelle il doit être interdit de toucher, un champ d'étude et de recueillement dont le silence ne doit jamais être troublé par le bruit des intérêts mondains. Chaque pas qu'on y fait éveille un souvenir ; chaque pierre qu'on y heurte raconte une page d'histoire ; chaque lieu qu'on visite y parle du passé. Le passé, voilà tout Rome, et le présent ne doit s'y montrer que pour conserver pieusement ce que les siècles y ont accumulé de trésors intellectuels et de richesses morales. On ne comprend pas qu'on y puisse introduire le luxe étriqué et les allures provocantes d'une capitale moderne, des boulevards, des magasins de nouveautés, un parlement loquace, des journaux dans les rues, une Bourse au Capitole, autant d'antithèses bizarres et d'anomalies choquantes. Mal située, dans une campagne stérile et empestée, trop près de la mer pour être à l'abri d'un coup de main, trop loin pour en tirer quelque avantage, assise sur un fleuve fangeux, Rome est inhabitable pendant la moitié de l'année. On n'y pourra jamais établir les services nombreux que comporte la centralisation moderne, ni tenir session pendant les mois de *malaria ;* faudra-t-il donc avoir deux capitales, l'une pour l'été, l'autre pour l'hiver ? A coup sûr, si Rome n'existait pas, nul ne songerait à l'aller bâtir où elle est. Que reste-t-il donc de si souhaitable pour l'Italie dans cette ville ruinée, sombre et insalubre ? — le nom. Tout ce qui pourra donc donner le nom sans livrer la chose sera la vraie solution du problème et ce qui apportera le plus de profit et de gloire à l'Italie. »

Voilà ce que d'un bout à l'autre de la Péninsule nous avons entendu dire, voilà ce que le plus grand nombre des esprits sensés, des hommes vraiment politiques, nous disaient récemment encore à Turin, au milieu d'agitations douloureuses. On ne crie pas ces paroles de bon sens par-dessus les toits, mais on les échange dans les conversations, on les laisse tomber du cœur quand on cause hors des regards de la foule, et loin des excitations de la discussion publique. Turin aurait pu rester capitale ; elle en a tous les airs ; ses rues sont tirées au cordeau, ses maisons sont hautes, ses magasins brillants, ses trottoirs animés, et l'on est en train de lui donner un de ces jardins onduleux que Paris a inventés, que Rome dédaigne, et qui mettent pourtant le sceau aux capitales modernes. Mais puisqu'il faut, pour donner un gage à la France, chercher un autre siége du gouvernement, il n'est pas de ville en Italie qui se prêtât mieux à cette destination que Florence. Nous faisons bon marché de la question stratégique. A la rigueur, on pourrait même prétendre que

Digitized by Google

Turin est mieux que Florence à l'abri des armées de l'Autriche. Des eaux dociles, outre deux bonnes forteresses, couvrent Turin plus utilement que les Apennins ne couvrent Florence. Il y a vingt routes pour traverser les Apennins et enlever Florence, il n'y en a qu'une pour aller de Vérone à Turin et elle est coupée par des canaux dont le Piémont tient les vannes. On a vu en 1859 toute l'armée autrichienne embourbée dans le Novarais et la Lomelline. Il semble qu'un pareil rempart valait bien les gorges de Reno où l'on a fait passer un chemin de fer. Mais Florence est une ville plus centrale et elle peut aisément devenir le lieu d'un établissement durable. C'est une ville polie, extrêmement civilisée, plus civilisée même que Turin, à qui l'on reproche trop de rigidité et de pruderie. Florence n'a point de ces défauts ; elle a toutes les qualités qui conviennent à ses hautes destinées, pays charmant, société courtoise, langage élégant, chefs-d'œuvre admirables, site heureux et sain ; il suffira d'y bâtir un vaste quartier pour y loger cent mille habitants, et tout sera dit ; l'Italie aura une des plus belles capitales du monde. Si un jour elle voit s'ouvrir devant elle les portes du Quirinal, elle sera moins tentée d'y courir et surtout de s'y asseoir : les Italiens ne sont pas, comme on voudrait nous le faire croire ici, des oiseaux qui changent de nid tous les ans.

II

En offrant la question romaine en pâture aux appétits révolutionnaires, M. de Cavour ne les forçait pas seulement à s'agiter dans le vide, il les détournait encore de la Vénétie. Du côté de Rome, le danger n'était pas bien grand ; on pouvait croire que nul ne serait assez insensé pour tenter une expédition contre notre drapeau ; mais du côté de Venise, il n'en était pas de même ; il y avait là un ennemi aux aguets pour ressaisir une proie qu'il n'avait pas lâchée sans regret. Rome ne créait que des embarras, Venise aurait enfanté des périls. Aujourd'hui que la question romaine est entrée dans une voie d'apaisement et de solution, la question vénitienne renaît d'elle-même, et déjà l'on voit le parti de l'action tourner de ce côté ses efforts. Sans attacher plus d'importance qu'il ne faut à ce changement de front, il est bon cependant de le noter et de remarquer qu'il trouve un auxiliaire puissant dans le Piémont, ce pays sage par excellence, qui se montra toujours prêt au sacrifice fécond, mais qui répugna jusqu'ici aux folles équipées. Faut-il y voir une nouvelle ardeur guerrière, une soif inextinguible de combats ? Non ;

Digitized by Google

c'est, nous le croyons du moins, l'effet momentané d'un dépit assez naturel, d'un mécontentement assez motivé.

La convention du 15 septembre lèse évidemment le Piémont, et lui, qui a tant donné pour la cause italienne, disposé, comme on l'a vu dans son attitude pendant les derniers débats du Parlement et dans le vote de ses représentants, à s'ouvrir encore une fois les veines pour la cause dont il a préparé le triomphe et dont il est le plus solide soutien, lui sans qui l'Italie n'existerait pas et ne saurait exister, s'est vu, non pas seulement maltraité dans ses intérêts, mais froissé dans son légitime orgueil, blessé dans ses plus nobles sentiments, calomnié, outragé, bafoué par les feuilles toscanes et par les brochures que chaque jour enfantaient les presses de Florence et de Milan. Il avait droit, semblait-il, à quelques égards : on ameute contre lui, en plein Parlement, toutes les autres contrées de l'Italie, en inventant le *piémontisme*, en le peignant comme un envahisseur nouveau, comme un étranger, comme un barbare dans « ce pays policé qui a donné ses lumières au monde. » Ainsi parlent modestement les Toscans. C'est par ces voies que l'on prétend marcher à l'unité et fondre les provinces en une seule nation. Et lorsqu'il s'agit d'apprendre à Turin la douloureuse nouvelle de sa déchéance, comment s'y prend-on? Va-t-on s'adresser à sa générosité et lui montrer tout ce que l'Italie gagne en sacrifiant Turin? On lui pose l'énigme de son malheur, on lui cache la moitié de la vérité, on se laisse arracher le grand secret par lambeaux, comme s'il s'agissait d'irriter la victime et de la pousser à l'exaspération. Ceci est de l'histoire et mérite d'être raconté. On nous permettra de prendre notre récit d'un peu haut, mais nous le ferons bref.

C'était au lendemain d'Aspromonte. L'Italie venait de traverser une crise redoutable, et, grâce à la fermeté du ministère Rattazzi, elle en était sortie victorieuse. Mais le sang de l'enfant terrible avait coulé, et bien que tous les hommes politiques, même les plus avancés, ne pussent prétendre que le gouvernement aurait dû agir autrement qu'il ne le fit, la majorité, qui s'était difficilement formée autour du cabinet, se désagrégea peu à peu : le ministère, qu'on appelait piémontais, dut se retirer pour faire place à un ministère que l'on a appelé toscan. Ce ministère toscan n'était pas sans prétentions. Les enfants de la Toscane ne pèchent pas par excès de modestie; ils se croient tous des descendants de Machiavel et se plaisent trop souvent à le montrer. Ils ne s'imaginent pas seulement qu'ils tiennent en main le flambeau de la civilisation, ils croient avoir ravi à Dieu le don des prodiges; nous avons pu voir l'autre jour M. le baron Ricasoli, le plus fameux des Toscans modernes, se vanter d'avoir fait un miracle et regretter de n'avoir pas une autre occasion d'en produire

Digitized by Google

un second. Espérons que cette satisfaction sera donnée au bon vouloir de cet illustre thaumaturge, et que d'aussi riches facultés que les siennes ne resteront pas toujours inactives à Brolio.

Le ministère toscan arrivait donc au pouvoir le cerveau plein de hautes conceptions et la bouche de belles promesses. Il promettait l'ordre dans les finances, l'équilibre du budget, la transformation des impôts, l'accroissement du revenu sans augmentation des charges; toutes choses invraisemblables, mais bien faites pour éblouir un Parlement. Il ne fallait pas continuer de demander Rome à la France comme l'enfant demande la lune à sa nourrice; il fallait montrer plus de dignité et attendre que l'on pût parler d'une voix ferme. On répondait même avec hauteur aux avances bienveillantes de M. Drouyn de Lhuys que « la direction de la politique française ne permettait pas d'espérer qu'on pût s'entendre sur la question romaine [1], » réponse un peu vaine que le même cabinet ne devait pas tarder à démentir. En un mot, le nouveau ministère se présentait comme un ministère d'affaires. Dans le public de Turin, plein de bon sens et d'honnêteté, on définissait le mot « affaires » de la même manière qu'un de nos spirituels écrivains : « Les affaires, c'est l'argent des autres. » Comme pour mieux justifier cette définition, le ministère proposait immédiatement un emprunt de 700 millions, qui, avec les frais de commission, ne constituait pas moins qu'une dette nouvelle de 850 millions.

Cependant les hautes conceptions et les belles promesses aussi bien que les 700 millions ne devaient pas tarder à s'en aller en fumée. Un an s'était à peine écoulé que M. Minghetti, ministre des finances et président du conseil, venait « sans découragement, avec une sérénité particulière à sa nature, » comme le dit un recueil qui n'y entend pas malice, constater l'inanité de ses calculs et la gravité de la situation financière. Les impôts n'avaient pas donné tout ce qu'ils avaient promis, le gouffre du déficit ne s'était pas comblé; mais il restait 200 millions de l'emprunt à émettre, et les nouveaux impôts allaient se montrer autrement généreux que les anciens. Il n'en fut rien : six mois après, les 200 millions étaient mangés, les bons du trésor émis, les revenus de l'année épuisés, la caisse vide. Ainsi, on n'avait opéré la péréquation de l'impôt et renversé de fond en comble le système des impôts dans les anciennes provinces que pour aboutir à ce glorieux résultat; on n'avait enterré la question romaine que pour creuser plus profondément l'abîme de la dette; on ne s'était tenu si soigneusement en dehors de toutes les affaires de l'Europe que pour mieux marquer son impuissance dans

[1] M. Pasolini, alors ministre des affaires étrangères;

Digitized by Google

les affaires intérieures du pays. « Le ministère, dit naïvement le recueil que nous citions tout à l'heure, prenait à tâche de montrer que, s'il succédait à M. Rattazzi, ce n'était point pour gouverner comme lui. » On le voit de reste.

Ces grands airs de dignité et presque de dédain que le ministère Minghetti-Peruzzi avait affectés tout d'abord vis-à-vis de la France n'étaient pourtant pas aussi sincères qu'il aurait voulu le faire croire. Ils ne furent, au surplus, pas très durables, car c'est sept mois après son avénement qu'il tente de renouer des négociations au sujet de Rome; et voulez-vous savoir quelle habileté il y met? C'est le 9 juillet 1863 que le ministre des affaires étrangères de Turin invite M. Nigra à reprendre les négociations, et c'est le lendemain que son collègue, le ministre de l'intérieur, ou pour mieux dire son secrétaire général, M. Spaventa (le ministre était absent, a-t-on dit) fait saisir à bord de l'*Aunis*, dans le port de Gênes, Cipriano La Gala et ses compagnons. Violer le droit des gens, faire insulte au pavillon français, n'était-ce pas une ingénieuse manière de préparer notre gouvernement à entendre des propositions d'accommodement? Faut-il s'étonner si elles n'eurent pas de suite? Il s'écoule alors près d'un an sans qu'il soit parlé de Rome entre les deux cabinets. La crise devenait imminente pour le ministère italien. Il n'avait jamais eu qu'une majorité de tolérance; toutes ses promesses étaient allées à vau-l'eau; ses finances étaient épuisées; l'heure critique approchait pour lui, terrible, menaçante. « Il faut frapper un grand coup, » disait M. Minghetti à ses amis. Déjà circulait vaguement dans l'air le bruit de négociations reprises: les journaux étrangers en apportaient l'écho dans la capitale et, en annonçant la présence de M. le marquis Pepoli à Paris, affectaient de lui donner une signification particulière. On sait quels liens l'attachent à la cour des Tuileries et quelle confiance les deux gouvernements peuvent mettre en son caractère. Il semblait, en effet, qu'il fût mieux que personne en position de devenir le principal négociateur d'un traité. La dépêche de M. Nigra, en date du 15 septembre, nous a raconté comment il intervint tout à coup, pareil au dieu d'Horace, pour dénouer d'un mot une situation qui, depuis M. de Cavour, n'avait pas fait un pas. Tous les cabinets qui s'étaient succédé avaient invariablement demandé à la France de retirer ses troupes de Rome, et la France avait invariablement répondu: « Commencez par nous donner des garanties sérieuses que le pouvoir du Saint-Père ne sera pas attaqué. » On se souvient dans quels termes le général Durando avait, en dernier lieu, formulé sa demande. La politique italienne avait bien baissé le ton, lorsque le marquis Pepoli fit entendre que son gouvernement pourrait offrir ces

Digitized by Google

garanties qu'on lui demandait dans un changement de capitale. C'est de l'Italie que venait l'offre de chercher dans son sein une capitale moins évidemment transitoire que Turin, et ce n'est nullement le gouvernement français qui le lui a imposé. Il en a fait une condition de l'exécution du traité, parce qu'il y a trouvé l'une de ces « garanties sérieuses » dont il avait besoin pour accomplir devant la chrétienté et devant lui-même un acte aussi grave que le rappel des troupes qui ont depuis quatorze ans sauvegardé l'autorité et l'indépendance du Saint-Siége. Le grand mot prononcé, la convention devenait possible et ses clauses furent bientôt rédigées. Nous l'examinerons plus loin ainsi que les commentaires dont elle a été l'objet. Le 15 septembre, elle était signée à Paris, et le 17 au matin elle arrivait à Turin. Le conseil était réuni, le roi présidait.

On peut le croire, ce ne fut pas sans une profonde douleur que le chef de la maison de Savoie vit ratifier le protocole annexé à la convention, par lequel son gouvernement s'engageait à « transférer la capitale du royaume dans un endroit qui serait ultérieurement déterminé. » Il en coûtait au fils de Charles-Albert de sacrifier cette noble ville de Turin, qui avait toujours prodigué à sa race et à lui-même son amour et son dévouement. Mais c'était un sacrifice depuis longtemps prévu, depuis longtemps attendu. Turin savait bien qu'un jour il lui faudrait abdiquer cette couronne dont elle n'avait que le dépôt. Vainement elle s'était agrandie, embellie, décorée; vainement on avait bâti des quartiers pour loger une population croissante ; vainement on élevait les murailles qui devaient clore enfin la salle provisoire du palais Carignan, où la Chambre des députés tenait ses séances. On savait bien que cette splendeur ne serait pas éternelle ; on en jouissait au jour le jour, en dépit de la jalousie que Milan, Naples, Florence ne prenaient plus la peine de dissimuler ; mais on ne pensait pas, en voyant Rome dans le lointain, que le sacrifice dût sitôt commencer. Pourquoi avoir fait luire ce mirage de « Rome capitale » si, sans aller à Rome, il fallait quitter Turin ? Etait-ce donc un leurre, et l'envie des autres villes avait-elle triomphé ? Le roi, dont le cœur saignait, avait prévu ces plaintes et ressenti ces déchirements ; il voulut que le silence le plus absolu fût gardé sur la convention et surtout sur le changement de capitale. Sans doute, la convention était bonne en soi et favorable aux intérêts de sa couronne ; il ne l'eût point ratifiée sans cela ; mais elle entraînait une mesure grave, délicate, à laquelle il fallait préparer les esprits, pour laquelle il fallait trouver des palliatifs et offrir des compensations. Jusque-là, on devait craindre une émotion trop vive et s'attendre à des commentaires erronés. Le silence fut solennellement promis, et le roi, plein de confiance dans la discrétion et l'intelligence de

Digitized by Google

ses ministres, partit pour Sommariva-Pernò, dans les montagnes.

Mais le secret pesait aux membres du cabinet; il leur tardait de laisser voir qu'enfin ils avaient fait quelque chose d'important et frappé ce grand coup qui devait leur donner une majorité durable et leur apporter le crédit dont ils avaient besoin pour faire excuser le malheureux état des finances. Le soir même, le président du conseil, M. Minghetti, fait appeler M. Dina. M. Giacomo Dina est un homme d'esprit et de talent, un écrivain distingué, rédacteur en chef du meilleur journal de Turin, *l'Opinione*. Que dit le ministre au publiciste? Il est aisé de le deviner, car le lendemain, parut dans *l'Opinione* un article donnant à entendre qu'on pourrait bien changer de capitale et aller à Florence si cela était nécessaire pour obtenir de la France quelques concessions du côté de Rome. Le 19, nouvel article sur la question. On ne perdait pas une minute pour « préparer l'opinion, » mais on oubliait de lui faire connaître les avantages qu'on avait obtenus du gouvernement français. Les bruits les plus inquiétants commençaient à circuler. Après qu'on avait dévoilé une partie du mystère, il semblait qu'on n'en cachât le reste que parce qu'il recélait quelque malheur irréparable. La *Revue*[1] a déjà raconté ce qui se passa alors : l'irritation croissante sous l'effet de demi-confidences, l'agitation des esprits en apprenant que l'accès de Rome était interdit et que pourtant on ne restait pas à Turin; l'obstination du ministre de l'intérieur à ne point appeler la garde nationale, à confier le maintien de l'ordre aux élèves-carabiniers[2], qui dépendent exclusivement et directement de lui.

Que pourrions-nous ajouter qu'on ne sache déjà! Deux fois le sang avait coulé; l'exaspération était au comble dans Turin. Le ministère avait donné l'ordre au général della Rocca de mettre la ville en état de siége. Une batterie était déjà établie sur le mont des Capucins sous les ordres du général Pianelli (le général napolitain). Et le roi n'était pas même averti; ses ministres ne l'avaient pas informé de la gravité des faits! Ce fut un billet du général della Rocca, qui, le 23 au matin, lui révéla la situation. En noble et fidèle servi-

[1] Voir la *Chronique politique* du dernier numéro, 2e série. t. XLI, p. 815.

[2] Ce nom d'*élèves-carabiniers* doit être expliqué à nos lecteurs. Lors de l'annexion des nouvelles provinces, le premier besoin qui se fit sentir fut celui d'une bonne gendarmerie. Les carabiniers sont les gendarmes de l'Italie. On les recruta d'abord parmi les militaires libérés, mais l'effectif devant être considérable, on ne put parvenir à le compléter. On eut alors la pensée de fonder une école de gendarmerie où l'on formerait des jeunes gens à « l'art difficile de défendre la propriété, » comme dit une chanson célèbre. On choisit dans tout le royaume quelle était la ville la plus paisible, celle où l'inexpérience de ces gendarmes novices ferait courir le moins de danger à la paix publique : Turin fut naturellement choisi. Voilà comment il se fait que la garde de Turin se trouvait confiée à des *élèves* carabiniers.

Digitized by Google

teur, le général faisait savoir au roi « qu'avant d'obéir aux injonctions du ministère et d'en venir à des mesures aussi graves, il croyait devoir prendre les ordres personnels de Sa Majesté. » En même temps, M. de San-Martino et quelques-uns de ses amis avaient cru devoir se présenter chez le prince de Carignan, pour le prier de vouloir bien faire connaître au roi la vérité. Le prince avait aussitôt fait part à son cousin de ce qui se passait. En apprenant comment le sang avait coulé dans sa ville natale, le roi fut saisi d'indignation. Il envoya un de ses officiers d'ordonnance, le comte Castiglioni, inviter les ministres à donner leur démission. Les plus grands malheurs étaient à craindre s'ils ne se retiraient pas sur-le-champ. Qui le croirait? au risque d'ensanglanter de nouveau les rues de Turin, et de mettre aux prises la troupe avec la garde nationale, qui commençait à faire entendre des menaces contre les ministres, ceux-ci refusaient par deux fois de se retirer, à moins qu'un ordre écrit du roi ne les y obligeât. Cet ordre écrit fut donné. « Un souverain, a-t-on dit, qui oblige des ministres, engagés dans sa propre politique, à se retirer devant une émotion populaire, donne un spectacle fâcheux [1]. » Il nous semble à nous qu'un spectacle bien plus fâcheux est celui d'un ministère qui aime mieux verser le sang que descendre du pouvoir. Sans doute, il eût mieux valu bombarder Turin et massacrer sa population que de faire ce petit accroc aux usages parlementaires. Ce n'était pas devant « une émotion » que tombait le ministère, mais devant ses fautes, devant son impopularité. Le roi, en signant leur renvoi, n'a fait que traduire fidèlement les vœux de la nation et de ses représentants. Nous en avons la preuve la plus éclatante dans l'accueil qui fut fait partout, dans la ville, dans les provinces et dans le Parlement, au nouveau cabinet. Le ministère Minghetti avait mandé 40,000 hommes pour l'appuyer ; dès qu'on sut que le roi avait confié au général La Marmora la mission de former un nouveau ministère, l'ordre se rétablit comme de lui-même, l'émotion se calma, et les 40,000 hommes, devenus inutiles, retournèrent dans leurs cantonnements. Le pays avait confiance.

Mais de toutes ces agitations, de ces conflits et de ces provocations, il est resté, pourquoi le cacher, une sourde irritation dans la population de Turin et du Piémont. Le Piémont se demande, avec une fierté qui n'est pas trop déplacée, où en serait l'Italie s'il n'avait porté depuis seize ans le drapeau de l'indépendance. Il se

[1] On a été jusqu'à vouloir faire retomber sur le général della Rocca la responsabilité des événements des 21 et 22 septembre. Nous avons retrouvé la trace de cette calomnie toscane dans un recueil parisien. On sait maintenant à n'en pas douter que les élèves-carabiniers ont seuls été engagés, et ils relèvent uniquement du ministre de l'intérieur. Quant aux ordres de faire feu, personne ne saura jamais qui les a donnés.

Digitized by Google

dit que c'est son or et son sang, bien plus que ceux de la Lombardie et de la Toscane, qui ont payé cette indépendance. Dans le Piémont réside encore la force de l'armée, le nerf des finances et la séve de la politique. Ce que l'Italie eût eu de mieux à faire, pense-t-on, c'eût été de lui confier quelque temps ses destinées et de se prêter à un développement libéral dont le germe ne se trouve pas au même degré de vigueur dans les autres parties de la Péninsule. Sans prétendre à la domination, le Piémont prétend au respect et peut-être aussi à la reconnaissance. Il ne veut pas s'assimiler les autres provinces, mais il veut encore moins être assimilé par elles. Si elles revendiquent leurs franchises municipales, il maintient les siennes; il se révolte à la pensée qu'après avoir fait l'Italie, celle-ci le traite de haut et ne paraisse l'accepter dans son sein que par grâce. On comprend dès lors que ces cœurs, dans lesquels l'amertume est entrée, deviennent moins inaccessibles que par le passé aux suggestions des passions anarchiques. Un député piémontais nous disait : « Ce que je crains le plus dans cette crise, c'est que le Piémont ne se désaffectionne de la cause italienne et qu'il ne cède à la tentation de la compromettre. » Crainte d'un homme sage, qui voit le péril et qui regrette qu'on l'ait attiré. Turin où le parti d'action n'avait autrefois aucun crédit, penche aujourd'hui à s'y laisser entraîner ; le Piémont prête l'oreille aux bruits qui lui arrivent de la Vénétie, et, phénomène curieux, pendant que la modération gagne les autres provinces, elle semble abandonner celle où elle avait naguère le plus d'empire. On a beau dire que ce mouvement de dépit est indigne des compatriotes de M. de Cavour ; il vaudrait mieux s'appliquer à le calmer, car il peut dégénérer en antipathie et dès lors, si le Piémont se détachait, que deviendrait l'Italie ? Nous n'osons pas redire tout ce que nous avons entendu dans les premiers moments de l'effervescence ; il y a des blasphèmes qu'il ne faut jamais répéter ; mais pour nous c'est une conviction absolue, si les hommes qui ont eu le malheur de voir leur nom compromis dans les journées des 21 et 22 septembre remontaient maintenant au pouvoir, il faudrait s'attendre à de douloureux déchirements.

III

En confiant au général La Marmora le soin de présenter au Parlement le projet de translation de la capitale à Florence, le roi Victor-Emmanuel a clairement montré le prix qu'il attache à la Convention du 15 septembre et son intention de l'exécuter fidèlement. Avec des

Digitized by Google

hommes de cette trempe, il n'y a pas d'arrière-pensée possible, et nous croyons que, dans les discussions qui ont eu lieu dans la presse, on s'est trop ingénié à deviner des sous-entendus, pour en tirer des conséquences imaginaires. On y a mis trop de perspicacité. Les choses nous paraissent beaucoup plus nettes et plus simples qu'on ne les a crues.

Avant tout, qu'on ne perde pas de vue ceci : Deux gouvernements sont en présence ; l'un doit compter avec des éléments révolutionnaires qu'il a absorbés, mais non encore digérés complétement; l'autre avec une partie notable de la France qui, à tort ou à raison, voit dans le royaume d'Italie l'ennemi mortel de la papauté. Tous deux sont des gouvernements d'opinion, la France aussi bien que l'Italie, quoi qu'en disent ceux dont l'opinion n'est pas consultée, et c'est même une des forces du génie qui nous gouverne d'aller au-devant presque toujours des pensées de la nation et de n'aller jamais contre ses vœux. Cette double situation étant donnée, il ne faudrait pas s'étonner que, même lorsqu'ils s'entendent le mieux sur le fond des choses, les deux gouvernements eussent une manière différente de les exprimer. Admettons même qu'ils aient sur le but final des idées divergentes, comme il est et demeure par-dessus tout entendu que ce but final ne sera jamais atteint par l'une des parties contractantes « sans le consentement de la France, » ainsi que le disait M. de Cavour et que le rappelle avec tant d'à-propos M. Drouyn de Lhuys dans sa dépêche du 30 octobre 1864, il importe peu que chacun des gouvernements entretienne des illusions et des espérances difficiles à concilier. L'entente est complète quand il est convenu que l'un ne fera rien « sans le consentement » de l'autre. Ce septième point des explications de M. Drouyn de Lhuys nous paraît dominer tout le débat et rendre oiseux les commentaires dont on serait tenté d'environner « les aspirations nationales et les réserves » du gouvernement italien. Si Rome est jamais unie à l'Italie et devient sa capitale, ce ne sera que du consentement de la France, c'est-à-dire dans des conditions telles que la France y puisse consentir, qui ne lèsent ni la conscience de la nation, ni ses principes, ni les intérêts. Rien n'est plus clair qu'une pareille déclaration, et l'on doit savoir gré à l'esprit lumineux du ministre des affaires étrangères d'avoir dissipé par là les ambiguités auxquelles M. Nigra était en quelque sorte obligé dans ses dépêches. Il semblerait donc que la discussion, pour porter quelque fruit, dût uniquement s'attacher à découvrir quelles peuvent être ces conditions auxquelles le gouvernement de l'Empereur subordonne le consentement dont il s'est expressément réservé la faculté et dont le gouvernement italien reconnaît implicitement la

Digitized by Google

nécessité[1]. Les pièces ne manquent pas pour nous aider à dégager ces conditions. Nous avons sous la main les dépêches de M. Drouyn de Lhuys, où sans effort, rien que par le substantiel exposé des choses, les plus intimes pensées du gouvernement italien sont mises en demeure de se produire ; nous avons celles de M. Nigra et du général La Marmora, différentes par le ton, les unes pleines de finesse et d'habileté; celle du général, plus sobre, plus nette et par là même non moins habile ; nous avons surtout la lettre adressée le 20 mai 1862 par l'Empereur à M. Thouvenel, lettre bien éloquente dans sa brièveté, lettre qu'il faut relire et citer, mais relire *in extenso* et citer sans en tronquer la pensée. Ces éléments suffisent, croyons-nous, pour éclairer tous les esprits de bonne volonté.

L'historique des récentes négociations a été fait par M. Nigra dans sa dépêche du 15 septembre. Le ministre d'Italie près de la cour de France y raconte comment, à la suite d'avances et de concessions nouvelles du gouvernement italien, les négociations ont été reprises entre les deux gouvernements, après avoir échoué si souvent, et portées enfin sur un terrain où l'accord commun pouvait s'établir. Remarquons que des concessions, la France n'en a point fait et ne pouvait pas en faire. Le gouvernement de l'Empereur a maintenu sa politique à cet égard dans une ligne dont il n'a jamais dévié. Soit avec M. de Cavour, soit avec ses successeurs, soit que M. Thouvenel fût ministre, soit que M. Drouyn de Lhuys parlât au nom de l'Empereur, toujours notre gouvernement a demandé, avant de s'engager à quitter Rome, que le gouvernement de Turin s'obligeât à ne point attaquer ni laisser attaquer par des forces régulières ou irrégulières le territoire pontifical, et qu'il en donnât des gages. Ce sont ces gages qui avaient toujours fait défaut dans les négociations. Cette fois, les négociateurs, MM. Nigra et le marquis Pepoli, venaient les mains pleines de garanties : les propositions de M. de Cavour étaient étendues dans un sens favorable au Saint-Siége; on s'engageait comme lui à ne point attaquer le patrimoine de Saint-Pierre, on s'obligeait au besoin à le défendre ; comme lui, on s'interdisait toute réclamation contre l'organisation d'une armée pontificale, mais de plus que lui on s'abstenait d'en limiter le nombre des soldats, pourvu que ce nombre ne pût jamais devenir un danger pour l'Italie, et l'on cessait de s'opposer au recrutement de volontaires étrangers ; comme lui encore, on se déclarait prêt à prendre à sa charge une

[1] « Quant à la politique du comte de Cavour, telle qu'elle est exposée dans un discours célèbre que le ministre impérial des affaires étrangères a cité dans la dépêche dont je parle (du 30 octobre 1864), il comprendra, je n'en doute pas, *que nous tenions à honneur de la suivre.* » (Dépêche du général La Marmora à M. Nigra, en date du 7 novembre.)

Digitized by Google

part proportionnelle de la dette des anciens Etats de l'Eglise. De plus, enfin, et c'était là une garantie suprême, on offrait de prendre une capitale qui ne serait ni Rome ni Turin. La France, de son côté, mettant d'accord sa politique en Italie avec ses principes, retirerait dans le délai de deux ans ses troupes de Rome. Voilà tout le traité, et l'on voit en quoi il diffère des bases que M. de Cavour discutait au moment de sa mort.

Nous voudrions répondre ici à une objection que nous avons entendu faire souvent depuis quelques semaines. « A quel titre la France stipule-t-elle pour le Saint-Père, et de quel droit s'immisce-t-elle dans les affaires intérieures d'un Etat souverain, au point de s'occuper du recrutement de son armée? » Ceux qui font cette objection n'ont pas bien lu le texte de la Convention : la France ne stipule nullement pour le Saint-Père, elle ne prend aucun engagement pour lui, et n'a aucune prétention à régler le recrutement de son armée. Elle stipule au contraire avec l'Italie qu'il sera libre de la recruter comme il l'entendra, sans que le gouvernement italien puisse faire entendre une réclamation. Si l'on veut bien se rappeler que la formation d'une petite armée fut naguère le prétexte, sinon la raison, de l'envahissement des Marches, on verra que cette condition, si elle n'engage nullement le Saint-Siége, le met complétement à l'abri de nouvelles tentatives de ce genre. La Convention fait d'ailleurs cesser une immixtion autrement flagrante que celle dont on se plaint, et l'on est mal venu à reprocher l'une quand on demande le maintien de l'autre. « Mais, dit-on, de quel droit limite-t-on son armée à « une force suffisante pour maintenir son autorité, pourvu que cette force ne puisse jamais dégénérer en moyen d'attaque contre le gouvernement italien ? » En effet, il n'était pas nécessaire, dans l'intérêt de l'Italie, de stipuler cette condition, car elle existe de plein droit dans le Code international. Il n'est pas dans les habitudes des Etats policés de permettre qu'il se forme dans les pays voisins des armées hors de proportion avec les besoins qu'impose la défense du territoire, et quand le fait se produit, il donne toujours lieu à des explications entre les gouvernements. Supposons que la Belgique, pays neutre, qui entretient par luxe plus que par nécessité une petite armée, en porte, par des enrôlements étrangers, le chiffre à deux cent mille hommes, croit-on par hasard que la France et la Prusse, pour qui personne n'a rien stipulé à cet égard, restassent indifférentes à cet insolite accroissement? Non, sans doute. A-t-on sitôt oublié qu'en 1859 l'accroissement de l'armée piémontaise, qui n'avait pourtant rien d'exagéré, fut le prétexte dont s'arma l'Autriche pour franchir le Tessin? L'Italie n'avait donc pas besoin de cette clause pour maintenir un

Digitized by Google

droit qu'elle trouve dans les lois internationales ; et si cette condition a été introduite dans le contrat, ç'a été sans doute dans l'intérêt du Saint-Siége, pour le soustraire à une évaluation arbitraire de ses forces par le gouvernement italien. Celui-ci désormais n'est plus seul juge dans cette évaluation ; il y a deux parties contractantes, et l'une ne peut s'arroger seule le droit d'interprétation. « Qui sera juge ? dit-on. » La France avec l'Italie, et l'on voudra bien reconnaître qu'en ce cas le jugement de la France aurait quelque poids dans la balance.

On a trouvé mauvais aussi que la France, traitant avec l'Italie, accueillît d'elle l'engagement qu'elle n'attaquerait pas « le territoire actuel du Saint-Père. » On a dit qu'un pareil engagement ne pouvait être accepté que par un oubli de la loi internationale qui défend à un Etat d'attaquer son voisin sans raison. Elle le défend, mais elle ne l'empêche pas ; or, la Convention aura précisément pour effet de l'empêcher et même s'il y avait quelque raison de le faire. En vérité, nous ne comprenons pas qu'on prenne la plume pour énoncer des objections aussi puériles.

On veut bien admettre cependant que la garantie de la France met le Saint-Siége à l'abri de toute attaque de vive force venant de la frontière ; mais on a été chercher dans certaines expressions de la dépêche de M. Nigra et du rapport de M. Mosca sur la translation de la capitale à Florence, un sens mystérieux et profond que M. Drouyn de Lhuys a cru devoir élucider, ce qu'il a fait de main de maître. « Non, a-t-on dit, on n'attaquera pas ouvertement, mais on enverra des émissaires, on provoquera des soulèvements. Que signifient ces « moyens moraux » par lesquels on espère donner satisfaction aux aspirations nationales, et faire prévaloir « les droits de la nation » ? Ne voyez-vous pas qu'à défaut des forces militaires ce sont les forces ténébreuses de la révolution qui feront la besogne ? » Il est certain que ces « expressions vagues » dont M. Drouyn de Lhuys, pendant le cours des négociations, avait à plusieurs reprises signalé le danger, si on les rapproche des déclarations maintes fois renouvelées des ministres et du parlement italiens, si on les rapproche surtout du fameux ordre du jour Boncompagni, qui proclamait Rome capitale de l'Italie, offrent matière à interprétation et forment par conséquent un corps qui peut, entre gouvernements, devenir sujet de discussion. En ce point, il nous a paru que le général La Marmora, dans sa dépêche du 7 novembre courant, avait tort de vouloir le soustraire à l'examen, sous prétexte que « les aspirations nationales d'un pays sont un fait qui appartient à la conscience nationale. » Lorsque ces aspirations sont sorties de « la conscience nationale » d'une façon aussi éclatante et aussi nettement définie que dans la

Digitized by Google

séance du 27 mars 1861, il faut bien reconnaître qu'elles présentent une surface où des débats peuvent s'engager et des éclaircissements devenir nécessaires. Il n'est pas admissible qu'un gouvernement fasse des déclarations aussi solennelles chez lui avec la pensée qu'on n'en entendra rien au dehors. Il ne peut espérer sérieusement qu'on les oublie quand, au quai d'Orsay, il prononce les mêmes mots dont il a si hautement déterminé le sens au palais Carignan ; il ne peut enfin avoir deux manières de les interpréter, l'une pour l'usage de la famille et les relations intérieures, l'autre pour les besoins extérieurs et les affaires de voisinage. Les diplomates italiens auront donc beau déployer les ressources de leur esprit et la souplesse de leur intelligence, ils ne parviendront jamais à se mettre complétement d'accord avec eux-mêmes. Ce n'est pas l'effet d'une duplicité de caractère, mais d'une duplicité de situation ; ils sont, quoi qu'ils fassent, dans une position fausse, et la déclaration du 27 mars, cette faute magistrale, les force à boiter quand ils voudraient marcher droit. C'est ainsi que des hommes dont la loyauté et la droiture défient le soupçon en sont réduits, pour échapper à la dialectique serrée de notre diplomatie, à se jeter dans les traverses ou bien à abandonner le fardeau de leurs aspirations nationales et à les ensevelir sous les réserves. Le général La Marmora a donc raison de vouloir en revenir aujourd'hui au simple texte de la Convention, sans chercher plus avant le fin mot de l'avenir. Peut-être eût-il mieux valu que l'on commençât par là ; mais rappelons-nous — et ceci pourrait expliquer bien des choses — que la première dépêche de M. Nigra, celle du 15 septembre, qui a soulevé de si vives polémiques, s'adressait au ministère déchu, un ministère qui, ayant beaucoup à se faire pardonner, devait avoir à cœur de montrer qu'il n'avait rien sacrifié du « programme national. »

Ce « programme national, » M. Drouyn de Lhuys, homme curieux, a voulu savoir tout ce qu'il contenait, et voici ce qu'il en a fait sortir ; ce sera la réponse à ceux qui craignent que la France n'ait point pris toutes ses précautions. Le gouvernement italien repousse l'emploi des *voies souterraines* aussi bien que les moyens violents ; il réserve « les aspirations nationales, » mais il en détermine la voie et le but : la voie, ce sont « les forces morales de la civilisation et du progrès ; » le but, c'est « une conciliation entre l'Italie et la papauté. » L'Italie ne revendique donc plus Rome pour elle seule et pour sa capitale, comme dans la déclaration du 27 mars, comme dans la dépêche du général Durando, comme dans cent autres manifestations parlementaires ou diplomatiques ; elle admet une conciliation, c'est-à-dire le maintien de la papauté avec toute son autorité dans la ville éternelle ; elle veut y aller encore, d'accord

Digitized by Google

avec la France, mais accueillie, fêtée, désirée, en fille soumise, non plus en hautaine rivale. Son territoire lui sera sacré et elle le protégera au besoin contre ses ennemis. Et si, par impossible, le gouvernement pontifical, malgré l'exécution loyale de la Convention, venait à tomber de lui-même, il y aurait encore lieu d'aviser, car le gouvernement français a réservé sa liberté d'action aussi bien que le gouvernement italien. On peut croire qu'il en saurait user. Voilà ce que M. Drouyn de Lhuys a exprimé de la dépêche de M. Nigra et de ses entretiens avec le ministre d'Italie; voilà ce qu'il a fait jaillir des ténèbres où les diplomates italiens s'étaient bien promis de se maintenir. Et comme s'il craignait qu'on ne fût tenté un jour d'y retourner, il a pris soin de condenser en sept propositions le résultat de ses laborieuses investigations ; il est indispensable de les avoir sous les yeux.

1° Parmi les moyens violents dont l'Italie s'est interdit l'emploi, on doit compter les manœuvres d'agents révolutionnaires sur le territoire pontifical, ainsi que toute excitation tendant à produire des mouvements insurrectionnels. 2° Quant aux moyens moraux dont elle s'est réservé l'usage, ils consistent uniquement dans *les forces de la civilisation et du progrès.* 3° Les seules aspirations que la cour de Turin considère comme légitimes sont celles qui ont pour objet la réconciliation de l'Italie avec la papauté. 4° La translation de la capitale est un gage sérieux donné à la France, ce n'est ni un expédient provisoire ni une étape vers Rome. Supprimer le gage, ce serait détruire le contrat. 5° Les propositions de M. le comte de Cavour, en 1861, ne contenaient point cette clause relative à la capitale ; en outre, elles limitaient à un chiffre déterminé l'armée du Saint-Père et assignaient pour le départ de nos troupes un délai de quinze jours. On ne saurait méconnaître les différences considérables qui existent entre ces propositions et les arrangements du mois de septembre. 6° Le cas d'une révolution qui viendrait à éclater spontanément dans Rome n'est point prévu par la Convention. La France, pour cette éventualité, réserve sa liberté d'action. 7° Le cabinet de Turin maintient la politique de M. le comte de Cavour. Or, cet homme illustre a déclaré que Rome ne pourrait être unie à l'Italie et en devenir la capitale qu'avec le consentement de la France.

A la simple lecture de ces propositions, qui sont admises comme interprétation commune de la Convention par le gouvernement italien, les esprits non prévenus reconnaîtront sans peine qu'il a été fait un grand pas par l'Italie vers la conciliation depuis la mort de M. de Cavour. Elle ne voudra pas, nous en avons la conviction, s'arrêter en chemin, et se montrera prête, si l'occasion en est fournie par le Saint-Siége, à entrer en composition pour lui faire la place aussi large, aussi élevée que possible. En attendant, elle lui don-

Digitized by Google

nera des preuves de sa fidélité à tenir ses engagements; tout l'y convie : son honneur, ses intérêts. Elle s'efforcera de faire oublier des antécédents que les circonstances expliquent peut-être, mais qui, aux yeux de la cour de Rome, se dressent toujours comme une menace pour l'avenir ; car, chose remarquable, ce n'est pas la Convention en elle-même qui inspire de ce côté la défiance; elle n'a rien dont le Saint-Siége puisse prendre ombrage, ni qui ne lui soit réellement favorable; ce que l'on craint, c'est qu'elle ne devienne une lettre morte, et que l'Italie n'apporte pas, — tranchons le mot, — la plus complète loyauté dans l'exécution. Cette pensée, éveillée par la polémique des journaux, s'est fait jour jusque dans les documents diplomatiques, et a été la source de déclarations aussi franches, aussi catégoriques qu'on puisse les désirer. Le gouvernement italien a, sur ce point, manifesté hautement ses intentions, multiplié ses engagements, et repoussé, avec une indignation toute militaire, jusqu'au soupçon de menées souterraines et de sous-entendus fâcheux. Il exécutera le traité à la lettre, sans chercher à sonder l'avenir. Il tâchera de donner chez lui l'exemple d'un bon gouvernement et d'une sage administration, développera les forces morales du pays en même temps que les forces matérielles, donnera s'il le peut l'exemple de l'union, et pratiquera par-dessus tout la justice. Tels sont, si nous avons bien compris, ces « moyens moraux, de civilisation et de progrès », dont il a tant de fois été question depuis quelques jours. Les orateurs au Parlement de Turin ont cru devoir ajouter que, par là, on irait sûrement à Rome dans deux ans; leurs paroles n'engagent pas le gouvernement, et peut-être leur ardeur d'unité les conduit-elle à se faire des illusions. Nous ne sommes pas aussi assuré qu'eux de la chute spontanée du gouvernement pontifical.

Le peuple de Rome, quoi qu'on en dise ici, n'est nullement opposé au pouvoir temporel ; tout au plus peut-on prétendre qu'il soit indifférent à la question. Mais il y a incontestablement à Rome, comme partout ailleurs, un minorité remuante fort capable de susciter des désordres et de provoquer des soulèvements. Il appartient au gouvernement romain d'éloigner de lui ce péril ; toute liberté pour cela lui est laissée : il peut avoir une armée, ou, mieux encore, une bonne gendarmerie; il peut, en suivant les voies de la civilisation moderne et faisant appel à ces mêmes forces du progrès que l'Italie invoque contre lui, ôter jusqu'à l'envie de le détruire. Il tient une si grande place, et la grandeur de Rome est si étroitement liée à la grandeur de la papauté, que déjà aujourd'hui on s'y fait difficilement à l'idée que l'une puisse subsister sans l'autre. Que serait-ce donc si toutes les justes causes de mécontentement venaient à disparaître, et si tous les prétextes que les ennemis de la papauté font

Digitized by Google

valoir contre elle leur étaient ravis? On ne saurait dire justement que les dogmes de l'Eglise sont en opposition avec les principes de la civilisation moderne, et que, par conséquent, le pouvoir temporel des papes ne peut se laisser pénétrer par elle ; ce serait infirmer du même coup le pouvoir spirituel, car celui-ci ne peut être placé en dehors de l'humanité. La papauté aurait donc fait un compromis avec sa conscience quand elle a signé des concordats avec la France et même avec l'Autriche. N'avons-nous pas au contraire dans la chaire de Saint-Pierre la preuve vivante que cet accord de l'Eglise et de l'Etat moderne peut un jour s'opérer, puisqu'il fut un temps où le souverain Pontife qui règne au Vatican le pensait lui-même? Si le mouvement dont il fut l'initiateur avorta dans sa main, ce n'est pas que la cause ne fût bonne, mais parce que la main d'un Pontife n'avait point la force nécessaire pour amener son triomphe ; il y fallait la main d'un soldat, capable à la fois de frapper l'ennemi et de dompter la révolution.

Et maintenant que ce soldat est trouvé, quel est donc l'abîme si profond qui sépare le Pontife de Rome du roi d'Italie? Tous deux ont poursuivi le même but ; l'un s'est arrêté, l'autre l'a atteint. Que les excès sanglants de la révolution aient effrayé le prêtre, on le comprend, mais en quoi les idées dont le souverain s'était constitué le promoteur en sont-elles diminuées? Si elles étaient justes alors, ne le sont-elles plus aujourd'hui? On le sait de reste, l'Italie et la civilisation repoussent toute complicité dans ces crimes, et c'est montrer peu de bonne foi que de les en rendre solidaires. Faut-il supposer que le Saint-Père s'était trompé sur ses devoirs avant que le poignard qui a frappé Rossi ne vînt lui dessiller les yeux, et sa conscience ne s'est-elle éveillée que devant les marches ensanglantées du Capitole? Pie IX a été ramené en arrière de ses idées par les fureurs des sectaires, voilà ce qui est vrai. Sa paternelle bonté trouva devant elle des hommes indignes de la liberté ; il n'avait point la force matérielle pour les vaincre, et rentra dans les conditions depuis trop longtemps habituelles à la papauté ; il abrita la chaire de Saint-Pierre derrière les armes de l'étranger. N'ayant pu accomplir l'œuvre temporelle qu'il avait rêvée, il se renferma dans son autorité spirituelle et n'en bougea plus. Peut-être serait-ce le mieux si ces armes qui le protégent, au lieu de venir du dehors, étaient celles de l'Italie même ; mais ce qui nous paraît hors de doute, c'est que le grand obstacle que l'on prétend voir entre le Saint-Père et l'Italie, entre le Saint-Siége et la société moderne, est tout à fait imaginaire. Les uns ne le font si grand que pour conclure à la condamnation de l'autorité religieuse, les autres si haut, que

Digitized by Google

pour faire échec à la politique moderne. Les premiers sont trop pressés, les seconds trop en retard.

Entre ces deux extrêmes, il nous semble qu'il y a place pour les esprits modérés. Le gouvernement italien se pique d'être de ceux-ci, et il se déclare prêt à un accommodement qui aurait pour but « la conciliation de l'Italie avec la papauté. » On a vu plus haut quel pas il a fait dans cette voie; mais doit-il être seul à y tendre? On croit généralement que la Convention du 15 septembre a eu pour visée d'amener la cour de Rome à une transaction. Il est possible que cette pensée, qui n'a rien que d'honorable, ait été pour quelque chose dans les préoccupations des parties contractantes; elle n'aurait pas germé dans l'esprit de notre gouvernement s'il y avait vu de ces impossibilités de conscience dont les partis violents voudraient gratifier le Saint-Siége. Quoi qu'il en soit, on peut affirmer que, de ce côté-ci du moins, toute idée de pression y est demeurée étrangère, et on le voit aisément aux précautions infinies que M. Drouyn de Lhuys a prises pour assurer la sécurité du Saint-Siége et lui conserver toute sa liberté d'action, toute son indépendance. On peut même dire qu'il y a ajouté du luxe en amenant le gouvernement italien aux déclarations qui communiquent une si grande valeur à la dépêche du général La Marmora (7 novembre). Grâce à la netteté des stipulations, grâce aussi, ajoutons-le bien vite, au caractère honorable des hommes qui dirigent les affaires du jeune royaume, le Vatican peut délibérer en paix et prendre les déterminations que sa sagesse lui inspirera. Il y a là aussi un homme éminent, un esprit vraiment supérieur, qui a soutenu depuis cinq ans un siége mémorable, et qui, sans jamais sortir de ses retranchements, a toujours su tenir son adversaire à distance. Cette lutte difficile et inégale, qui lui vaudra un nom dans l'histoire, ne peut pas toujours durer; il le sait bien, et sans doute il entendra aux propositions de paix dès qu'il verra que la branche d'olivier ne doit pas se changer en couronne d'épines pour son souverain. Les bases d'un arrangement sont-elles donc si difficiles à trouver? Qu'on lise attentivement la Convention du 15 septembre, et surtout les dépêches dont les deux gouvernements contractants l'ont pour ainsi dire illuminée; qu'on rapproche, comme nous l'avons fait, les mots de leurs définitions, et l'on verra que si, d'une part, le Saint-Siége peut, sans s'amoindrir, donner Rome pour capitale nominale à l'Italie, celle-ci, de son côté, peut, sans nuire à son unité, admettre dans son sein la papauté tout entière. Le programme de cet accord si désirable a été déjà tracé il y a plus de deux ans par une plume qui écrit sur le bronze.

« Le pape, écrivait l'Empereur à M. Thouvenel, le 20 mai 1862,

Digitized by Google

le pape, ramené à une saine appréciation des choses, comprendrait la nécessité d'accepter tout ce qui peut le rattacher à l'Italie, et l'Italie, cédant aux conseils d'une sage politique, ne refuserait pas d'adopter les garanties nécessaires à l'indépendance du souverain pontife et au libre exercice de son pouvoir. On atteindrait ce double but par une combinaison qui, en maintenant le pape maître chez lui, abaisserait les barrières qui séparent aujourd'hui ses Etats du reste de l'Italie. Pour qu'il soit maître chez lui, l'indépendance doit lui être assurée, et son pouvoir accepté librement par ses sujets. Il faut espérer qu'il en serait ainsi, d'un côté, lorsque le gouvernement italien s'engagerait, vis-à-vis de la France, à reconnaître les Etats de l'Eglise et la délimitation convenue ; de l'autre, lorsque le gouvernement du Saint-Siége, revenant à d'anciennes traditions, consacrerait les priviléges des municipalités et des provinces, de manière qu'elles s'administrent pour ainsi dire elles-mêmes ; car alors le pouvoir du pape, planant dans une sphère élevée au-dessus des intérêts secondaires de la société, se dégagerait de cette responsabilité toujours pesante et qu'un gouvernement fort peut seul supporter. » La moitié de ce programme est déjà remplie : la France a obtenu de l'Italie à peu près tout ce qu'elle indiquait comme nécessaire ; l'autre moitié reste à remplir. Lorsque tant de difficultés ont été vaincues dans le plus difficile problème qui soit au monde, il faut espérer que celles qui restent à surmonter ne seront pas toujours insurmontables. L'éternelle question du temporel et du spirituel, de ces deux éléments partout unis et toujours en lutte, serait ainsi résolue, pour un temps du moins, car elle est de celles dont il ne faut pas dire pour jamais, et cette solution marquerait une des grandes étapes dans la marche de l'humanité. Ce serait à coup sûr la plus grande gloire du XIXe siècle.

Nous n'avons pas abordé l'hypothèse où, d'un mouvement spontané, Rome, soulevée, repousserait la papauté de son sein. Ce que la diplomatie refuse avec raison d'admettre, il est permis au publiciste d'y penser. Que deviendra alors le Saint-Siége ? D'un mot, nous pouvons le dire : dans notre pensée, il ne tarderait pas à être rétabli à Rome, « du consentement de la France, » par les armes italiennes, et il y aurait ce jour-là, dans toute l'Italie, un enthousiasme qui rappellerait au souverain Pontife les acclamations de 1847, avec cette différence toutefois que ce beau jour n'aurait pas de sinistre lendemain.

ALPHONSE DE CALONNE.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Maître Guérin, comédie en cinq actes, en prose, par M. Emile AUGIER, de l'Académie française.

La nouvelle comédie de M. Emile Augier, *Maître Guérin*, mérite assurément qu'on l'analyse, mais il est en même temps presque impossible de l'analyser. Cette remarque a déjà été faite par la plupart des critiques qui ont essayé de la suivre consciencieusement dans toutes ses parties, dans tous ses détours, et qui, après s'y être aventurés, se sont convaincus, un peu tard, des difficultés de l'entreprise. La pièce est trop épaisse, trop touffue, sans jalons, sans routes marquées ; on en aurait plus facilement raison, la hache à la main, en taillant et abattant devant soi pour se frayer un passage ; mais on couperait ainsi trop d'arbustes charmants, trop de ronces aimables et de précieuses broussailles. Nous essayerons plutôt, après nos confrères, de nous y insinuer, de nous y glisser avec précaution, courbant le dos, baissant la tête comme un enfant qui cherche des nids dans un fourré, écartant doucement les épines, sondant à distance l'entrelacement des lianes, cheminant enfin sous bois lentement, pas à pas, quêtant de l'œil et de la main, à droite et à gauche, pour ne rien perdre.

Mme Lecoutellier, née Cécile de Valtaneuse est une jolie femme qui sera tout à l'heure une jolie veuve. Elle a épousé (vous entendez assez que ce n'est point par amour), un homme d'un certain âge, mais encore vert, ou plutôt cramoisi, et d'un tempérament apoplectique. Ce mariage a rétabli sa fortune très compromise, sa réputation un peu douteuse, et a causé quelque chagrin au neveu de son mari, Arthur Lecoutellier. Arthur Lecoutellier, surnommé par ses bons amis du jockey-club le vidame de Châtellerault, s'est fait député, vers l'âge de trente-cinq ans, après avoir mangé plusieurs fortunes et compté longtemps sur celle de son oncle. Lorsqu'elle lui échappe, il maudit sa nouvelle tante sans la connaître ; mais cette tante n'a qu'à se montrer pour qu'il change de note : « En vous voyant, madame, j'ai tout compris, je me suis dit que j'en aurais fait autant que mon oncle..... peut-être plus ! »

Digitized by Google

La tante et le neveu sont ensemble à la campagne, dans un département voisin de Paris. Le jeune député profite de ses vacances pour préparer sa nomination au conseil général, car ayant été envoyé à la Chambre, ainsi qu'il nous le confie, par un département auquel il est absolument étranger, il a besoin de se faire un peu connaître à ses commettants et de prendre racine dans le pays. Tout cela se passe à la suite des dernières élections du Corps législatif (mai-juin 1863). Mme Lecoutellier travaille elle-même à la nouvelle candidature de son beau neveu, et s'occupe en même temps de le marier. Elle a jeté les yeux sur Mlle Francine des Roncerets: « Est-elle romanesque? demande Arthur. — Pas le moins du monde.—Coquette? — Point. — Laide?—Charmante.—Riche? — Oui; et surtout elle calcule à merveille, c'est Mlle Barême, elle n'a pas sa pareille pour faire des économies et tenir une maison sur un bon pied.—Voilà mon affaire, les extrêmes se touchent, dit le prodigue, et il s'en va faire sa cour à Francine.

Mme Lecoutellier, s'il faut le dire, a plus d'intérêt qu'on ne pense à marier Francine et Arthur; elle y a même un très grand intérêt. Vous vous rappelez qu'elle est née de Valtaneuse; mais depuis sa naissance, et peut-être longtemps auparavant, la terre de Valtaneuse, criblée d'hypothèques, a été vendue, si bien qu'aujourd'hui c'est M. des Roncerets qui en est le propriétaire, ou plutôt c'est Mlle des Roncerets, car le père est un inventeur, une espèce de maniaque, un chercheur de choses impossibles, qui veut apprendre à lire aux enfants en un quart d'heure, un toqué de pédagogie, c'est le mot. Il s'est déjà à moitié ruiné en inventions qui n'ont pas réussi, et il se serait ruiné complétement sans la forte tête de Mlle Francine. Elle a mis ordre à tout, elle fait tout, dispose de tout, moyennant une procuration en bonne forme qu'il lui a donnée, et qu'il ne songe pas à lui reprendre. Il est trop heureux, le rêveur, de se décharger sur elle de tout le matériel de la vie. Son génie étouffe dans la réalité, et il confie la réalité à sa fille qui en tire un excellent parti. Déjà elle a restauré leur fortune, bientôt elle l'augmentera, la doublera, si son grand enfant de père consent enfin à renoncer à ses folies. Des Roncerets se croit guéri, se jure guéri; mais guérit-on de pareilles chimères? Heureusement que le pauvre inventeur n'a plus rien en main, rien à lui; il ferait de beaux coups! mais Mlle Francine tient la clef, et c'est justement pourquoi Mme Lecoutellier veut la marier avec son neveu Arthur. Elle espère lui racheter cette terre de Valtaneuse, le berceau de sa famille, l'unique objet aujourd'hui de ses regrets, de ses désirs, son vœu le plus ardent, sa plus chère ambition. Reprise la terre, rendu le nom, et Mme Lecoutellier ne commencera à respirer que le jour où elle s'appellera décidément Lecoutellier de Valtaneuse. Mais Francine tient bon de son côté, comme une véritable meunière de Sans-Souci. Elle est née là, elle y a grandi, son père s'y plaît, sa mère y est morte; et pour en finir, deux cent mille francs ne la tenteraient point. D'ailleurs, elle ne veut pas se marier. Pourquoi? on l'ignore. Le neveu, la tante, et son père lui-même la pressent, l'obsèdent; elle refuse: c'est un secret.

Mme Lecoutellier éprouve de ce petit échec un dépit dont ses coquet-

Digitized by Google

teries la consolent. Je ne sais pas si j'ai dit qu'elle était coquette, j'espère qu'on l'a deviné. Et avec son neveu lui-même..... Mais pour le moment, elle tient dans ses fers le commandant Guérin, et le malmène. Elle lui a défendu de venir, de parler, d'oser, enfin tout ce qu'elles défendent en pareil cas, et lui, il a la naïveté d'obéir comme à une consigne. Il vient seulement lui faire ses adieux avant de partir pour le Mexique et d'aller prendre Puebla. Elle songe alors que le Mexique est loin, que la campagne est rude, le commandant assez supportable, et qu'elle va cruellement s'ennuyer si son patito s'en va. Il ne s'en ira pas, il donnera plutôt sa démission, il la donne avec enthousiasme, un mot de Cécile a suffi.

Ici, un nouveau roman s'engage : A peine le commandant a-t-il quitté Cécile pour aller rédiger sa démission, qu'une dépêche télégraphique arrive de Paris, Arthur Lecoutellier la reçoit ; aussitôt il prend un visage triste, et va trouver sa tante encore émue des discours brûlants qu'elle vient d'entendre : « Ma pauvre tante..... une affreuse nouvelle..... mon pauvre oncle ! » et il lui présente la lettre. Elle fait quelques efforts pour pâlir et met ses deux mains sur ses yeux comme pour essuyer des larmes. Alors Arthur continue : « C'est bien d'apoplexie, comme je l'avais prévu ; je lui disais toujours : Vous mangez trop, mon bon oncle ! » Et il s'éloigne en songeant que sa tante n'éprouve pas une douleur assez vive, et que c'est pourquoi il fera bien d'attaquer le testament.

De son côté, Mme veuve Lecoutellier pense au commandant Guérin ; elle craint immédiatement que dans sa militaire loyauté, il ne se croie obligé de lui offrir sa main, elle tremble à l'idée de s'appeler Mme Guérin après s'être appelée Mme Lecoutellier ; car à quoi bon tomber de Lecoutellier en Guérin ? et elle écrit au commandant la triste nouvelle, l'adjurant de ne point troubler son deuil et de partir décidément pour Puebla..... Il part !

Pendant que toutes ces choses se passent dans le salon de Mme Lecoutellier, née de Valtaneuse, un petit homme tout clignotant saisit le moment où ce salon est vide, et s'y glisse pour ainsi dire furtivement. C'est maître Guérin, le notaire Guérin, le père du commandant Guérin, et dans ce père-là vous ne devineriez point le fils. Il a donné rendez-vous à l'inventeur Des Roncerets pour lui apporter cent mille francs que l'autre a eu la sottise de lui demander sur son château de Valtaneuse. On voit ce que c'est : Des Roncerets laisse à sa fille la disposition de ses biens, mais il emprunte de son côté, il fait mieux, il vend le château à réméré, c'est-à-dire que si les cent mille francs ne sont pas remboursés dans un an d'ici, Valtaneuse passera à un nouveau propriétaire, lequel est censé s'appeler Brenu, et s'appelle en réalité maître Guérin, Brenu n'étant que le prête-nom, l'homme de paille du notaire. Pauvre inventeur ! si jamais il est capable de rendre ces cent mille francs !

On se demande peut-être quel intérêt peut avoir Guérin à acheter sournoisement Valtaneuse : d'abord, l'intérêt très positif de ne le payer que cent mille francs, au lieu de cent cinquante mille que le premier venu en donnerait, puis la certitude de le revendre deux cent mille, quand il le voudra, à Mme Lecoutellier ; et mieux que cela, une secrète espérance de

Digitized by Google

marier son fils, maintenant colonel, avec la riche veuve, et d'exploiter à son profit, dans le département, l'influence combinée de son fils et de sa bru. Quand il explique ses grands projets à sa femme, une brave femme un peu bête, qui ne les comprend qu'à moitié, elle s'écrie : « Quelle tête tu as ! — Oui, assez bonne. — » Il aurait pu dire : Très bonne ! Guérin n'est pas un ambitieux vulgaire, ce n'est pas un avare, un accapareur d'argent ; il vise plus haut. L'idée que Mme Lecoutellier peut être ruinée par le procès que lui a fait son neveu Arthur ne l'arrête pas. Il va la trouver, et lui jette son fils à la tête avec une habileté brutale, avec la franchise de l'homme sûr de lui.

Malheureusement, le caprice de la veuve est passé, et le colonel lui est devenu tout à fait indifférent. Elle est toute aux grâces de son deuil et aux espérances de son veuvage, lorsque celui-ci se présente devant elle et lui rappelle délicatement ses promesses du départ. Elle le reçoit avec une politesse exacte qui lui révèle que tout est fini et qu'il n'est plus aimé. Il n'y peut croire d'abord (on se persuade toujours difficilement ces choses-là), et il s'imagine que c'est un piége, une épreuve, ou bien qu'il y a quelqu'un dans le jardin, qu'ils ne sont pas seuls, et que la veuve est obligée à tant de froideur. Mais il est enfin réduit à s'avouer que cette glace n'est pas feinte, et qu'on lui donne son congé. Il s'éloigne, plein de rage, et s'en va pleurer auprès de sa mère, comme un enfant.

Cette mère est un des principaux obstacles au mariage du colonel et de la veuve ; elle est trop bourgeoise, trop provinciale, trop ménagère, un peu abêtie d'ailleurs, il faut le reconnaître, par la tyrannique domination de son mari. Elle ne sait que deux choses au monde, aimer son enfant et faire des *soufflés*, bien supérieure sur ce dernier point à Gabrielle, qui ne faisait autrefois que des *machins* au fromage. Que faire d'une belle-mère pareille. Mme veuve Lecoutellier de Valtaneuse n'y peut songer sans frémir : « Le père, dit-elle, on l'arrangerait encore..... en député ; mais la mère est véritablement impossible ! » La pauvre femme sent bien cela, qu'elle est *impossible*, au moins fâcheuse et de temps en temps ridicule, si une mère pouvait jamais l'être. Elle se décide, nonobstant, à affronter cette superbe, cette insolente Valtaneuse, à la prier, à la supplier d'épouser son fils ; il est si malheureux, il en mourra ; s'il faut pour cela qu'elle disparaisse, elle disparaîtra, elle se cachera à tous les regards, elle ne dira jamais qu'elle est la belle-mère d'une Valtaneuse, elle sacrifiera au bonheur de son enfant le seul bonheur qu'elle ait jamais rêvé, qui est de vivre auprès de lui.

La tante d'Arthur n'est pas une tigresse d'Hyrcanie, et il faudrait en être une pour ne point se laisser toucher par un dévouement pareil. Elle est émue ; elle fléchit, elle va céder ; Guérin l'achève. Il tient le bon argument, le moyen invincible, Valtaneuse ! « — Epousez, Valtaneuse est à vous. — » Comment cela ? — J'ai l'acte en poche. — Mais cette vente à réméré est une infamie et je préviendrai Francine. — Vous ne la préviendrez pas ; réfléchissez, je vous prie, un beau domaine, un époux qui sera maréchal de France, mais qui heureusement n'est encore que colonel, car je ne vous aurais pas offert un mari à la fin de sa carrière..... — J'es-

Digitized by Google

sayerai au moins d'obtenir de Francine qu'elle me vende elle-même Valtaneuse. — Essayez.

Elle essaye; mais Francine refuse encore, et ce refus impose silence aux derniers scrupules de la veuve. Elle s'en venge d'une façon toute féminine. Elle sait (le bruit au moins en a couru) qu'il y a eu autrefois quelque chose entre le colonel et la fille de l'inventeur, et que si l'affaire n'a pas été loin, c'est que Francine, aimée d'abord, a bientôt déplu au soldat romanesque, par ses vertus mêmes, l'économie et le ménage n'étant pas des vertus de roman. Dès lors, elle pique la pauvre fille en la chargeant d'annoncer au héros de Puebla qu'elle consent à l'épouser. — « Faites vos commissions vous-même. — Ah! vous voyez bien que vous l'aimez encore! cédez-moi Valtaneuse, et épousez-le. — Je garde Valtaneuse et je ferai votre commission. » La veuve n'y comprend plus rien.

Désormais, l'affaire irait toute seule, le délai d'une année laissé à Des Roncerets pour rembourser les cent mille francs expire demain, il ne les remboursera pas, où les trouverait-il? Il ne songe d'ailleurs qu'à de nouvelles inventions, et, loin de payer les premières dettes, il essaye encore de déterrer de l'argent pour ses nobles folies. Il en demande à ses amis qui refusent, à maître Guérin qui refuse, à sa fille Francine qui refuse. Abandonné de tous et de son enfant elle-même, le vieillard maudit les hommes égoïstes et sa fille ingrate; mais ses plaintes se perdraient dans le vide, si le colonel Guérin n'arrivait à point avec sa mère pour les recueillir. Devant le refus sec et hautain de Francine, il ne peut taire son indignation, il attend que Des Roncerets se soit éloigné, et dit en une fois à la malheureuse tout ce qu'il a depuis si longtemps sur le cœur. Elle brave d'abord, puis elle pleure silencieusement, enfin, elle éclate : « Je ne puis donner d'argent à mon père, parce que je n'en ai pas, ni pour lui, ni pour moi; rien, plus de dot, plus d'avenir, j'ai placé tout ce qui m'appartenait, à fonds perdu, sur sa tête. Et maintenant que vous m'avez arraché mon secret, gardez-le. »

Le colonel et sa mère demeurent anéantis; un cri d'admiration s'échappe enfin de leurs bouches, et ils lui rendent immédiatement d'un seul coup tout ce qu'elle a perdu dans leurs cœurs. Mais la pitié ne suffit pas, il faut sauver le père, il faut sauver la fille, il faut relever ce couple magnanime. Pour comble de malheur, la vérité éclate, le colonel apprend bientôt que l'auteur, le véritable auteur de cette double ruine est son propre père, maître Guérin. Arthur Lecoutellier a entendu la conversation du notaire et de sa tante, et il a tout intérêt à trahir une conspiration ourdie en grande partie contre lui-même. « Nous sommes rivaux, ou du moins nous l'étions, dit-il au colonel, je veux épouser ma tante pour terminer tout naturellement le procès que j'ai avec elle; on veut vous la faire épouser, que dites-vous des moyens qu'on emploie? »

Le colonel réprouve ces moyens avec toute l'énergie dont il est capable, il presse Des Roncerets de trouver de l'argent pour rembourser, il le somme de partir pour Strasbourg où il lui reste un ami, une bourse ouverte. Malheureusement maître Guérin a eu vent de ce voyage, il arrive au moment ou Des Roncerets va se mettre en route, et il n'a qu'à lui

Digitized by Google

parler de ses inventions pour lui faire manquer le chemin de fer. « Son cheval sera toujours distancé par son dada ! » dit-il en se frottant les mains.

Mais il est écrit que Valtaneuse ne passera pas en d'autres mains. Le colonel, poussé à cette dernière extrémité, rachète sur ses propres deniers, sur sa solde, sur sa succession à venir la créance de Brenu, c'est-à-dire de l'homme de paille de maître Guérin ; il vole ainsi cent mille francs nets à son père ; mais on n'y regarde pas de si près au dénouement. Il épouse Francine, il emmène sa mère, il oublie la veuve, il quitte à jamais la maison paternelle. Maître Guérin, abandonné de sa famille, de ses amis, reste seul avec sa complice dans cette maison déshonorée. Il dîne avec Brenu qui le pille, et avec Françoise, nièce de Brenu, qui le console.

Telle est cette pièce ou plutôt cette forêt, cette savane. Elle brille autant par les défauts que par les qualités ordinaires de M. Emile Augier ; mais s'il faut le dire (après tout ce n'est qu'une impression personnelle), on y prend moins de plaisir qu'à beaucoup d'autres de ses comédies. Je n'y vois pas d'intrigue. Est-ce une intrigue qu'une course au clocher entre un colonel niais et un gandin corrompu, pour épouser une coquette ? Aucun d'eux n'épouse, car cette coquette a peur du mariage et se contente à moins. « Tout ce que je puis vous dire, c'est que je ne veux pas de mari, dit-elle à Arthur en lui tendant la main.—C'est déjà quelque chose, répond Arthur. » Est-ce une intrigue que cette vente d'un château mythologique toujours suspendue sur nos têtes, et où il entre trop de Code pour que ceux qui ne connaissent pas le *réméré* et autres pratiques y prennent un sérieux intérêt. Non, point d'intrigue, des scènes rassemblées, juxtaposées, superposées, un amas de scènes qui ont le défaut d'être toutes au premier plan, en pleine lumière, si bien que le tableau manque de perspective et de fond. On ne sait où s'arrêter, où se reposer ; mille rayons se croisent et s'entrecroisent, qui attirent et quelquefois blessent les yeux.

Presque toutes ces scènes sont jolies, aimables, charmantes ; mais il y en a peu qui frappent ; il y en a moins que dans les *Effrontés* et dans *le Fils de Giboyer*. Je ne trouve point ici l'équivalent du duel de Vernouillet et de la marquise, du repentir de Maximilien, du baiser de Fernande. Il y a le cri, le beau cri de Francine : « Vous m'avez arraché mon secret, gardez-le ! » Mais il arrive un peu vite, on ne l'attend point encore, on n'est pas assez monté à ce ton dramatique, et cet éclat vous surprend comme un éclair dans un ciel serein. Je préfère les scènes fines qui abondent dans les trois premiers actes, les coquetteries sans cesse renouvelées de la veuve, le piquant interrogatoire que le bel Arthur fait subir au commandant, pour savoir jusqu'où il est allé avec elle ; rien n'est plus joli que cet examen. Toute cette première partie est d'un art à la fois plus distingué et moins émouvant que la manière habituelle de M. Emile Augier. On n'y riait pas à gorge déployée, mais on y souriait tout du long de l'aune. C'est vraiment, je le crois, la bonne moitié de la pièce, mais je crains qu'elle ne produise pas tout son effet, parce qu'elle n'est pas soutenue

Digitized by Google

par une fable assez intéressante, assez solide. Elle est pleine de mots heureux, toujours un peu vifs, dans le ton gaulois. Il n'en faut pas vouloir à M. Emile Augier de sa vivacité, disons le mot, de sa gaillardise ; il n'y a point de comédie sans cela, et tous ceux qui nous ont fait rire en ont largement usé, depuis Aristophane jusqu'à Beaumarchais. La vulgarité inhérente à la nature humaine est peut-être notre plus grande misère ; c'est une plaie fatale et inévitable, un ridicule éternel, comment ne pas l'exploiter ?

On dit que M. Emile Augier ne s'est appliqué qu'à faire une comédie de caractères ; il y a réussi : maître Guérin est un type qui sort singulièrement de la routine, nous n'étions pas habitués à ces notaires-là ; mais cinq actes avec un type, c'est un peu long, si le type n'est pas extrêmement grand comme *le Misanthrope* ou *Tartufe*. Celui-ci représente un cas un peu trop particulier, rétréci, exceptionnel ; il n'est pas fait d'un vice capital, mais de mille petits vices honteux ; il en fourmille ; cela distrait, éparpille l'attention et la mémoire ; il ne se grave pas ; deux jours passés, on ne voit plus rien. Cependant, c'est la maîtresse figure de la pièce ; maître Guérin la domine, la gouverne, la conduit, en tient tous les fils dans ses mains crochues. Il a des mots violents, énergiques, il en a de simples, qui resteront, il en a de comiques, qui font plaisir avant tous les autres. Quand il apprend que son fils a gagné à Puebla la croix de commandeur : « Commandeur, dit-il, avec une espèce de pitié ironique, quand son père n'est pas même chevalier ! » Et ailleurs, parlant du colonel : « Croit-il me faire peur parce qu'il a des moustaches ? J'en aurais plus que lui si je les laissais pousser. » La nullité où il réduit sa femme, ses relations équivoques avec la bonne sont aussi deux traits heureux. On dit que M. Emile Augier avait d'abord accentué plus fortement le second. Françoise paraissait sur la scène et malmenait ce nouveau Jacques Ferrand : « Laissez-moi tranquille, je ne suis pas votre femme, moi ! » On eut peur de cette hardiesse, on la supprima. Le rôle de Françoise disparut, et sa figure resta dans une ombre d'ailleurs savamment ménagée.

Mme Lecoutellier n'est point un personnage banal ; mais M. Emile Augier a bien de ces coquettes : c'est la baronne du *Fils de Giboyer* ; c'est la marquise des *Effrontés*. Il faut bien faire des rôles à Mme Plessy ; elle joue ceux-ci à merveille, et, en somme, ils plairont toujours ; leur immoralité fait leur agrément, nous aimons les hardiesses d'une jolie bouche, et les curiosités même trop vives, pourvu qu'elles soient bien exprimées. Francine reste charmante et originale, comme presque toutes les femmes de M. Emile Augier ; il leur donne à toutes un je ne sais quoi ; voyez Fernande, voyez Clémence, la bien nommée ; voyez Antoinette, ce ne sont pas des pensionnaires ; ce ne sont pas les petites chirurgiennes de Dumas fils ; elles se tiennent dans un milieu que les pères de famille français, race un peu sotte, trouvent généralement périlleux ; mais elles vivent, elles agissent, elles sont mieux que nature. Mme Guérin ressemble trop à un poncif ; d'ailleurs Mme Nathalie bêlait son rôle le premier soir. On dit que depuis elle a pris son assiette et le joue à ravir.

Mais celui qui est complétement manqué, c'est l'inventeur. Est-ce un

Digitized by Google

homme de génie? Est-ce un fou ? Dites-nous-le. Il n'y a que le colonel qui soit plus manqué que lui. Il faut renvoyer celui-ci au Gymnase. Les préférences militaires de M. Emile Augier deviennent choquantes. Un soldat dans *le Gendre de M. Poirier*, un soldat dans les *Effrontés*, un soldat dans *Maître Guérin*, c'est trop! Croit-il naïvement que l'honneur et le sabre soient frères, qu'un camp soit un temple, et qu'un voleur devienne un honnête homme *quand il s'engage?* Il y a là comme une fâcheuse nuance de chauvinisme militaire, tout à fait fâcheuse dans une comédie ; et certes, on aurait beau jeu à porter la raillerie là où vous mettez l'admiration.

En somme, les plus hostiles ont reconnu que cette pièce révélait une force toujours croissante, une profondeur plus pénétrante dans les caractères, une facilité incroyable à saisir le trait vif et à le marquer, plus de puissance, enfin, plus de séve que jamais. On l'a rapprochée de *l'Homme de bien* du même auteur, joué il y a une quinzaine d'années, et qui semble être comme une première esquisse de *Maître Guérin*. Quelle distance! que de chemin parcouru depuis le jour où Veline disait :

> Ah! qu'une conscience est un grand embarras,
> Et qu'on serait heureux si l'on n'en avait pas.

jusqu'au jour où maître Guérin, qui a aussi une conscience, se met en paix avec elle comme avec le Code, et passe au travers sans la blesser. « Vous tournez la loi, lui dit son fils. — Donc, je la respecte! » Voilà le fond de maître Guérin.

A. CLAVEAU.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

14 novembre 1864.

Le principal événement de la quinzaine, c'est, sans contredit, la publication dans le *Moniteur* du 5 novembre de la dépêche adressée, le 30 octobre, au baron de Malaret par M. Drouyn de Lhuys. Cet important document ne nous a, à vrai dire, révélé aucun fait nouveau; mais il a jeté un jour plus complet sur la politique du gouvernement impérial, et irrévocablement dissipé toutes les ambiguités et les équivoques dont l'esprit de parti avait su obscurcir le texte, en lui-même si clair, de la Convention du 15 septembre. Les ennemis de l'indépendance et de l'unité de l'Italie avaient fait au cabinet de Turin l'injure de croire qu'en renonçant à faire, contre la papauté, usage de la force, il s'était réservé d'employer contre elle la ruse, et se promettait de renverser sans bruit le trône du Saint-Père en le minant sourdement ou en suscitant contre lui des complots; notre ministre des affaires étrangères déclare qu'au nombre des moyens violents dont l'Italie s'est interdit l'emploi, il faut compter « les manœuvres d'agents révolutionnaires ainsi que toute excitation tendant à produire des mouvements insurrectionnels, et que les moyens moraux dont elle s'est réservé l'usage consistent uniquement dans *les forces de la civilisation et du progrès.* » Les amis de l'Italie, au contraire, — nous voulons parler, bien entendu, de ces téméraires et impatients amis, qui lui ont déjà fait, et lui feront peut-être encore, plus de mal que ses plus mortels ennemis — avaient répété bruyamment que le gouvernement impérial abandonnait définitivement le pouvoir temporel aux hasards des révolutions, qu'il considérait, aussi bien que le gouvernement italien, la translation de la capitale à Florence comme un expédient provisoire, et qu'avant peu Rome deviendrait nécessairement, d'une façon ou d'une autre, la résidence des rois d'Italie; M. Drouyn de Lhuys répond que si une insurrection venait à éclater spontanément contre le souverain Pontife, cette éventualité, qui n'a pas été prévue par la Convention, rendrait au gouvernement impérial toute sa liberté d'action; qu'en aucun cas, d'ailleurs, de l'aveu même du cabinet de Turin, fidèle en cela à la politique de M. de Cavour, Rome ne pourrait être unie à l'Italie sans le consentement de la France; que le transfert de la capitale enfin est un gage sérieux donné au gouvernement de l'Empereur par les hommes d'Etat italiens, et que « supprimer

Digitized by Google

le gage, ce serait détruire le contrat. » Ce langage est-il assez clair et assez catégorique? Etait-il possible de donner moins de prise aux interprétations déloyales, d'offrir moins de place aux équivoques et aux faux-fuyants? Et, cependant, il s'est rencontré des écrivains qui n'ont pas trouvé cette déclaration de M. Drouyn de Lhuys suffisamment péremptoire, et qui ont cru avoir imaginé un moyen sûr d'en éluder les conséquences. La Convention, a-t-on dit, stipule que le siége du gouvernement italien doit être transféré à Florence, mais elle ne stipule point qu'il doive y rester ; une fois donc que le cabinet de Turin aura opéré cette translation, il aura accompli pour sa part l'engagement contracté, et pourra exiger que la France exécute à son tour les conditions qui la concernent, tout en gardant lui-même, pour l'avenir, sa pleine liberté d'action. Si, ce qu'à Dieu ne plaise, le gouvernement italien s'avisait d'un aussi puéril et aussi blâmable subterfuge, la réponse que lui ferait à l'instant le cabinet impérial n'est que trop claire, et elle ressort évidemment, quoiqu'on feigne encore de ne s'en point apercevoir, des expressions mêmes dont s'est servi M. Drouyn de Lhuys : aux termes de la Convention du 15 septembre, la France reste aussi bien maîtresse de ramener ses troupes à Rome après les en avoir éloignées, que l'Italie demeure libre de priver Florence de son titre de capitale, après le lui avoir un moment conféré, et le jour où Victor-Emmanuel se croirait le droit de transporter de nouveau sa résidence à Turin — nous ne saurions admettre, même par hypothèse, qu'il songe à la transférer malgré nous à Rome — aucune promesse, aucune stipulation n'empêcherait l'Empereur des Français d'envoyer encore une fois son armée défendre le Saint-Père et protéger le Vatican.

Ce qui est d'ailleurs incontestable pour quiconque a comparé attentivement la dépêche de M. Drouyn de Lhuys, non-seulement avec la note que M. Nigra a envoyée à son gouvernement le 30 octobre, mais encore avec la dépêche que le général La Marmora a adressée à son tour le 7 novembre à M. Nigra, c'est le parfait accord des deux cabinets, l'entière conformité de leurs vues et de leurs sentiments sur la portée aussi bien que sur le sens de la Convention du 15 septembre. Comme le ministre français, le chef du cabinet de Turin pense que l'Italie ne doit pas plus employer la ruse que la violence contre le souverain Pontife, et regarde comme injurieux pour son gouvernement qu'on ait pu lui supposer un moment le dessein de pénétrer dans Rome par des « voies souterraines. » Comme M. Drouyn de Lhuys, M. Alphonse de La Marmora est persuadé que la politique de M. de Cavour, telle que cet habile homme d'Etat l'a exposée dans un discours demeuré célèbre, est encore aujourd'hui la seule que l'Italie puisse suivre avec avantage et avec honneur, et que la ville des Césars ne saurait passer sous le sceptre de la maison de Savoie qu'avec le consentement du Saint-Père et l'approbation de la France. Il se montre enfin profondément convaincu que son pays est intéressé à ce que la Convention du 15 septembre soit rigoureusement exécutée, et croit pouvoir promettre que, lorsqu'il s'agira d'en accomplir les stipulations, le gouvernement italien saura rivaliser de loyauté avec le gouvernement français. Que veut-on de plus? Et faut-il s'étonner si la parfaite harmonie qui règne

Digitized by Google

entre les idées des deux hommes d'Etat ne subsiste plus au même degré entre leurs expressions, si, placés à des points de vue différents et subissant des influences diverses, les deux ministres n'arrivent pas par les mêmes chemins à des conclusions identiques, si, tandis que M. Drouyn de Lhuys, organe d'un gouvernement solidement assis et qui se sent assez fort pour protéger à la fois toutes les traditions, tous les intérêts et tous les droits, s'attache surtout à montrer ce qu'il y a de conservateur dans la Convention du 15 septembre, M. de La Marmora, interprète d'une nation qui vient de renaître par une révolution et qui compte sur d'autres révolutions pour grandir encore, cherche à voiler aux yeux de ses compatriotes et à ses propres yeux ce qu'il y a dans ce traité d'incompatible avec de trop ambitieuses espérances ? Faut-il s'inquiéter si, complétement d'accord sur la signification des engagements qu'ils ont contractés et sur la manière dont ils doivent les remplir, les cabinets de Paris et de Turin ne le sont plus autant sur les conséquences que ces stipulations peuvent avoir et sur les éventualités qu'elle peuvent amener ? Il suffit qu'on soit bien fixé des deux côtés sur ce qu'on a promis et sur ce qu'on veut tenir, et il serait aussi inutile qu'impossible de chercher à déterminer à l'avance ce que de part et d'autre on craint ou l'on espère. Le vaste champ des hypothèses et des conjectures reste libre, et c'est aux événements seuls qu'il appartient de le circonscrire; M. Drouyn de Lhuys l'a déclaré lui-même, et M. de La Marmora l'a répété à son tour en termes plus formels encore et plus catégoriques. Sa dernière dépêche, d'ailleurs, on voudrait en vain le nier, est rédigée d'un bout à l'autre avec une franchise et une vivacité toutes militaires, qui contrastent légèrement avec le langage ordinaire de la diplomatie; mais un peu de brusquerie, un peu de raideur même ne saurait nous déplaire de la part du brave général qui a combattu dans nos rangs sous les murs de Sébastopol, et, bien loin de lui en savoir mauvais gré, nous devons y voir une nouvelle marque de la loyauté de son caractère, une nouvelle garantie de sa sincérité et de la fidélité avec laquelle il remplira ses engagements ; et de leur côté les Italiens doivent être satisfaits et fiers que le ministre auquel ils ont confié le soin de leurs intérêts et de leur honneur témoigne une susceptibilité si jalouse et se montre un gardien si vigilant de leur dignité et de leur amour-propre national.

M. de La Marmora se trouve d'ailleurs dans une excellente situation pour recommander le traité du 15 septembre à l'approbation du Parlement de Turin, et toutes les circonstances se réunissent pour fortifier l'autorité naturelle de sa parole et donner plus de poids à ses conseils. Comme il l'a fort bien rappelé dans sa dépêche du 7 novembre, il n'a pris aucune part aux négociations qui ont précédé la Convention ; il ne l'a ni préparée ni signée ; il a donc pu l'envisager avec d'autant plus de liberté d'esprit qu'il n'en est point l'auteur, et s'il vient aujourd'hui, après un mûr et impartial examen, la soutenir et la défendre, on n'a pas à craindre que des considérations personnelles l'aient entraîné à la juger trop favorablement et à se faire illusion sur les avantages qu'elle peut offrir. Il est d'accord en cela avec tous les principaux hommes d'Etat de l'Italie. Nous constations, il y a quinze

Digitized by Google

jours, que le plus éminent et le plus considérable peut-être d'entre eux, M. Rattazzi, avait promis au président du conseil son loyal et efficace concours; depuis, M. Massimo d'Azeglio s'est prononcé à son tour en faveur du traité; voici maintenant le baron Ricasoli qui rompt le silence du fond de sa vieille résidence féodale de Brolio et, sous une forme, selon nous un peu prétentieuse et déclamatoire, adresse à ses compatriotes d'assez sages avis : « La nouvelle de la translation de la capitale, écrit-il à la *Cronaca Grigia*, a fait sur moi l'effet d'un coup de foudre par un ciel serein; mais je n'ai pas tardé à apercevoir les nombreux résultats qui découleront de cette mesure, et j'ai la confiance que ces résultats seront tous favorables à notre constitution. » Puis, abordant la Convention elle-même, il engage les Italiens à ne point précipiter leur jugement et à bien peser ce qu'elle leur donne et ce qu'elle leur ôte. La principale cause en effet du désappointement qui s'est manifesté d'abord de l'autre côté des Alpes, c'est que les patriotes italiens, en appréciant l'arrangement qui venait d'être conclu, ont moins regardé la situation d'où il les tirait que celle où ils auraient voulu qu'il les mît, et beaucoup moins songé à ce que la Convention était réellement qu'à ce que, selon eux, elle aurait pu être. Suivons donc le conseil du baron Ricasoli et ramenons enfin la question à ses véritables termes, à ceux dont les nombreux appréciateurs du traité franco-italien ne se sont jusqu'ici que trop écartés; voyons ce que la Convention du 15 septembre a donné à l'Italie, voyons ce qu'elle lui a ôté. Elle lui a d'abord ôté le droit d'envoyer une armée contre le souverain Pontife et de le chasser violemment de ses Etats. Mais qui ne voit, qu'aussi longtemps que nos troupes occupaient la ville de Rome, ce droit de revendiquer sa capitale par la force, n'était pour l'Italie qu'un droit complétement illusoire et qu'il lui était matériellement impossible d'exercer. La Convention a encore ôté au cabinet de Turin le droit de miner sourdement l'autorité du Saint-Père, et d'arriver par des moyens détournés à le renverser de son trône; mais outre que cette clause n'est point inscrite dans le texte même de l'instrument diplomatique et qu'elle n'est que la conséquence des explications qui ont été ensuite échangées, était-il nécessaire que le roi Victor-Emmanuel se liât par un engagement formel pour qu'il ne se crût point libre de recourir à des moyens déloyaux, et, qu'à défaut de toute transaction internationale, sa propre conscience lui aurait rigoureusement interdits? Le traité du 15 septembre n'enlève donc à l'Italie que des droits qu'elle n'avait pas, ou, ce qui revient au même, dont elle ne pouvait user, et il n'aurait en réalité exigé d'elle aucune concession, s'il ne lui eût imposé l'obligation de déplacer sa capitale; mais ce sacrifice lui-même perd une grande partie de son poids quand on sait qu'elle aurait dû en tout cas le subir, et qu'on entend répéter à tous ses hommes d'Etat, à ses anciens comme à ses nouveaux ministres, qu'abstraction faite de toute considération politique, et pour des motifs purement administratifs ou militaires, il était impossible que le siége du gouvernement italien demeurât plus longtemps à Turin. Dira-t-on encore que la France a vendu trop cher à son alliée les avantages qu'elle lui a assurés par la Convention? Ou bien essayera-t-on de contester l'importance de ces avantages? Il faudrait

Digitized by Google

compter pour rien la solennelle proclamation du principe de non-intervention, l'engagement d'évacuer Rome dans un délai fixé d'avance et relativement court, l'abandon définitif et irrévocable des stipulations du traité de Zurich, la reconnaissance enfin et la consécration de tous les faits qui se sont accomplis dans la Péninsule, depuis 1859, au profit de la maison de Savoie et qui lui ont soumis, outre le royaume de Naples, les cinq septièmes de l'ancien patrimoine de Saint-Pierre. On voit que nous nous bornons ici à énumérer les fruits immédiats et positifs de la Convention de septembre, et que nous nous gardons prudemment de faire entrer en ligne de compte, toutes les conséquences plus ou moins problématiques qui en pourraient sortir encore; que nous nous abstenons, par exemple, d'examiner ce qui arriverait si une insurrection venait à renverser le pouvoir pontifical, que nous ne faisons pas remarquer que, bien que la France se soit réservé pour cette éventualité sa pleine liberté d'action, il ne résulte pas nécessairement de cette réserve que le gouvernement impérial soit irrévocablement résolu d'avance à enfreindre le principe de non-intervention et à s'imposer les embarras et les frais d'une seconde expédition de Rome, et qu'il pourrait bien arriver que, par un accord survenu entre les deux cabinets, ce fût à des troupes italiennes que fût réservé cette fois le devoir et l'honneur de protéger la personne et l'autorité du Saint-Père. Mais ce sont là, comme l'a fort bien dit M. Drouyn de Lhuys, de « vaines hypothèses », qu'il serait à la fois inutile et imprudent de soulever à présent, des « problèmes subtils » qu'il ne faut point poser prématurément, si l'on ne veut « exciter mal à propos les passions, et égarer les esprits. »

Il y a huit jours aujourd'hui que les débats relatifs au transfert de la capitale se sont ouverts au sein du Parlement de Turin ; et nous devons rendre à l'Assemblée italienne cette justice qu'elle a jusqu'ici apporté dans l'examen de cette grave question plus de calme et de sagesse que ses ennemis et peut-être même ses amis n'en attendaient d'elle. La commission qui avait été chargée de présenter à la Chambre un rapport sur le projet de loi proposé par le ministère, a commencé par donner au reste des députés l'exemple de l'impartialité et de la modération, en reconnaissant franchement que le gouvernement français ne saurait envisager du même point de vue que le peuple italien la question du pouvoir temporel des souverains pontifes, et que, si le cabinet de Turin eût cherché à faire accepter son propre programme au cabinet des Tuileries, afin d'obtenir par la Convention la satisfaction immédiate des aspirations nationales, il se fût exposé à l'échec le plus complet et le plus irrémédiable. L'ancien ministre des affaires étrangères, M. Visconti-Venosta, est venu déclarer ensuite, presque dans les mêmes termes que M. Drouyn de Lhuys, que le programme de M. de Cavour ne pouvait désormais se réaliser que par une sincère et cordiale réconciliation avec le Saint-Siége, et que si l'Italie était bien décidée à réclamer tout ce qui lui était nécessaire pour se constituer et s'organiser, elle n'était pas moins résolue à n'exiger des souverains Pontifes aucun sacrifice incompatible avec leur indépendance et leur dignité. M. Visconti-Venosta a appuyé particulièrement sur les considéra-

Digitized by Google

tions stratégiques et administratives qui auraient obligé le gouvernement italien à transporter sa résidence sur un point moins exposé et plus central que Turin, lors même que le déplacement de la capitale n'aurait dû exercer aucune influence sur les négociations depuis si longtemps entamées avec la France, et il a trouvé, en terminant son discours, de justes et de nobles paroles pour consoler Turin du coup qui va bientôt le frapper. Plus explicite encore et plus absolu que l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Buoncompagni a entrepris à son tour l'apologie de la Convention et énuméré longuement les avantages qu'elle promet à l'Italie; le traité du 15 septembre a été depuis six semaines l'objet de tant de commentaires qu'il est difficile aujourd'hui d'imaginer, pour le défendre aussi bien que pour le combattre, des arguments inédits, et la seule chose peut-être qui, dans le discours de l'honorable député, mérite d'être remarquée, c'est l'insistance avec laquelle il a recommandé à ses concitoyens de marcher toujours d'accord avec la France et de mettre toute leur confiance dans l'alliance française.

Nulle part, du reste, ce sentiment d'affectueuse sympathie pour la France et de reconnaissance pour son souverain n'a plus vivement éclaté que dans l'important discours qui vient d'être prononcé par M. de La Marmora dans la séance du 12, et que nous ne connaissons encore que par un incomplet résumé. Réfutant énergiquement les injurieux soupçons que quelques membres de la gauche cherchent à faire peser sur le cabinet des Tuileries, l'honorable président du conseil a récapitulé brièvement les principales marques d'intérêt que depuis douze ans Napoléon III n'a cessé de donner à l'Italie. Il a rappelé que, dès 1852, ayant eu l'honneur de s'entretenir avec l'Empereur, il avait pu constater ses bienveillantes intentions et son désir de faire un jour quelque chose pour la nation italienne; qu'en 1856, au congrès de Paris, c'était le gouvernement français, qui avait insisté auprès des autres puissances et triomphé de la résistance de plusieurs d'entre elles, pour que la situation de la Péninsule fût soumise à l'examen des diplomates européens; il a rappelé l'entrevue de Plombières et l'immortelle campagne de 1859, Magenta et Solferino; il a rappelé qu'après la mort du comte de Cavour, l'Empereur avait spontanément reconnu l'Italie et contribué puissamment par son exemple à la faire reconnaître par les autres puissances; qu'en 1862, au moment où l'annexion du royaume des Deux-Siciles excitait le mécontentement de la plupart des souverains de l'Europe, l'Empereur avait envoyé son escadre complimenter Victor-Emmanuel à Naples; il a ajouté enfin que, si Napoléon III avait eu autrefois des doutes sur la possibilité de l'unité italienne, il la regardait certainement aujourd'hui comme nécessaire et irrévocable, et que si jamais la question de Rome aussi bien que la question de Venise étaient résolues dans un sens conforme aux aspirations légitimes, ce ne pourrait être que grâce à la généreuse assistance et au loyal concours du gouvernement français. Ces paroles ont paru faire une vive impression sur la Chambre, et l'orateur a été plus d'une fois interrompu par des applaudissements; non pas parce qu'il révélait des faits inconnus ou exprimait des idées bien nouvelles, mais parce qu'en se faisant l'interprète des

Digitized by Google

pensées et des sentiments de la plupart de ses auditeurs, il leur donnait une valeur plus haute et leur communiquait en quelque sorte l'autorité de son propre caractère. Il a d'ailleurs reconnu, avec sa franchise ordinaire, qu'il n'avait pas d'abord approuvé la Convention du 15 septembre, qu'il avait craint qu'elle ne causât en Italie des troubles regrettables et ne fût une occasion de discordes et de désunion, et que ce n'était qu'après s'être convaincu de la vanité de ses appréhensions qu'il s'était résolu à la recommander au pays et à en presser l'exécution. Parlant comme député et non comme ministre des affaires étrangères, n'étant plus retenu, comme dans ses dépêches, par les entraves des convenances diplomatiques, le général La Marmora a laissé voir sans réserve ses désirs, ses inquiétudes et ses espérances, il s'est exprimé tour à tour en citoyen et en soldat, et nous ne doutons pas, qu'après l'avoir entendu, plus d'un adversaire obstiné de la Convention n'ait enfin compris qu'un traité qui trouvait un pareil défenseur ne pouvait être qu'honorable et avantageux à la patrie. Son discours aura fait faire un pas immense à la discussion.

Le bruit qui s'est produit autour de la Convention du 15 septembre a fait oublier un instant aux Italiens des questions, selon nous, bien autrement graves, et le rapport de la commission sur la translation de la capitale à Florence a détourné l'attention publique de l'inquiétant tableau que M. Sella avait tracé la veille de la situation financière du royaume. L'Italie a pourtant bien plus besoin de rasseoir son crédit et de remplir son trésor que de posséder Rome ou même Venise. Un petit Etat, avec une force publique médiocre, une dette flottante modérée et un crédit bien établi, peut prétendre à une influence plus durable dans l'Europe moderne qu'un grand Etat obéré et réduit aux expédients. Les questions d'argent grandissent chaque jour en importance et tendent peu à peu à prendre le pas sur toutes les autres, et au lieu de dire, comme il y a vingt ans : « Faites-nous de la bonne politique et nous vous ferons de bonnes finances, » il faudrait peut-être à présent retourner cette maxime. Nous montrions, il y a quelque temps, que la plupart des fautes politiques de l'Autriche avaient été causées par ses embarras pécuniaires ; nous pourrions faire voir aujourd'hui que si l'Italie parvenait enfin à rétablir l'ordre dans ses finances, ses relations extérieures deviendraient, comme par enchantement, plus faciles et plus simples, sa voix plus écoutée, et ses réclamations mieux accueillies. Nous n'apprendrions rien sans doute à M. Sella ; mais il s'en faut de beaucoup que tous ses compatriotes soient suffisamment pénétrés de ces vérités, si nous en jugeons par les reproches qui lui ont été adressés au sujet de son dernier discours. On l'a accusé d'avoir mal choisi son temps pour révéler la triste situation du Trésor ; on aurait voulu qu'il attendît que la loi sur le transfert de la capitale eût été votée ; on a prétendu qu'il avait voulu ainsi effrayer les esprits, semer la défiance et créer des obstacles à l'exécution du traité de septembre. Ceux que l'esprit de parti a induits à formuler des insinuations évidemment calomnieuses ne méritent point de réponse ; et quant à ceux qui blâment M. Sella sincèrement et de bonne foi, quant à ceux qui s'étonnent réellement de l'empressement avec lequel il a fait connaître à l'Italie le véritable état de ses

Digitized by Google

finances, nous leur dirons que, bien loin de partager leur étonnement, nous sommes au contraire surpris qu'il n'ait pas réclamé l'urgence pour ses projets de loi, et demandé qu'ils fussent examinés et votés avant tous les autres, sans excepter le projet relatif au transfert de la capitale. Eh quoi! voilà un ministre qui reçoit des mains d'un prédécesseur la gestion des fonds publics, et vous lui refuseriez ce que vous permettez au dernier des particuliers, au plus vulgaire des comptables, de faire constater devant témoins l'état où se trouvait, quand il l'a reçue, la caisse dont il sera désormais responsable! Vous voudriez que, par égard pour ceux qu'il remplace, il feignît de prendre pleine la bourse qu'on lui remet vide, et dissimulât le déficit au risque d'en être un jour supposé l'auteur! C'eût été vraiment trop de dévouement; et il nous semble que M. Sella a bien assez montré, par la réponse qu'il a faite à M. Minghetti dans la séance du 7 novembre, de quels ménagements il était capable et comme il était loin de vouloir se grandir aux dépens de ses devanciers.

Le nouveau ministre des finances a déclaré franchement et catégoriquement qu'il lui manquait, pour subvenir aux dépenses de l'exercice courant, une somme ronde de 200 millions. Cette triste nouvelle a fait, sur tous ceux qui avaient eu trop de confiance dans les prédictions optimistes de M. Minghetti, l'effet d'un coup de foudre. On avait bien un vague pressentiment que la situation du Trésor n'était pas aussi brillante qu'on le prétendait dans les sphères officielles; on s'attendait bien à un certain écart entre les dépenses prévues et les recettes effectuées, mais on ne croyait pas que le déficit pût être si considérable. Mais les chiffres étaient là; l'assertion de M. Sella était malheureusement irréfutable, et la seule chose qui pût encore être mise en discussion, c'étaient les moyens qu'il proposait pour porter remède au mal. Le ministère précédent avait demandé ses principales ressources à l'emprunt. C'est, en effet, un moyen facile et séduisant de faire entrer tout à coup des sommes considérables dans les caisses de l'Etat; mais, comme l'a fort bien dit un grand économiste, ce système, qui excite depuis quelque temps une sorte d'engouement, a le grave inconvénient de tromper une nation sur sa propre fortune, et de la conduire peu à peu à sa ruine, en lui laissant croire qu'elle s'enrichit. « C'est un système d'illusion et de déception; les taxes s'ajoutent aux taxes sans que l'on puisse jamais abolir aucune de celles qui ont été établies, en sorte qu'avant que le public s'éveille au sentiment du danger, la propriété et le travail se trouvent grevés, à titre permanent, d'un tribut annuel plus considérable que celui auquel il aurait fallu se soumettre une fois pour toutes si l'on avait eu le courage de parer d'un seul coup, par l'augmentation des impôts, aux nécessités d'une situation difficile. » Ajoutons que, lorsque les emprunts se succèdent à des intervalles trop rapprochés, le second se contracte nécessairement à des conditions plus onéreuses que le premier, et le troisième à des conditions pires que le second; les capitalistes, dont la confiance diminue, exigent de l'Etat auquel ils prêtent des intérêts toujours plus élevés, et le moyen de salut auquel on a recours devient d'autant moins infaillible qu'on en a usé davantage. M. Sella a donc pensé qu'il devait rompre avec les errements de ses prédécesseurs,

Digitized by Google

et chercher, autrement que par un nouvel emprunt, à combler le déficit qu'il venait de constater, et il a cru pouvoir recommander à la Chambre les trois mesures suivantes : 1° la vente des biens domaniaux à une société qui s'est engagée à verser immédiatement une somme d'au moins 40 millions ; 2° une anticipation de l'impôt foncier pour 124 millions, payables en argent ou en coupons ; 3° la création de 36 millions de bons du Trésor. De ces trois mesures, la seconde surtout a été vivement critiquée et a soulevé une énergique opposition, non-seulement dans le public, mais encore dans les bureaux de la Chambre. On s'est demandé avec inquiétude si, en supposant qu'à force de dévouement et de sacrifices le pays pût acquitter avant le 15 décembre prochain la taxe foncière qui ne devait figurer que sur l'exercice suivant, ce généreux effort n'aurait pas pour résultat d'en exiger un semblable l'année d'après ; si, pour avoir anticipé en 1864 sur 1865, on ne se verrait pas dans la nécessité d'anticiper en 1865 sur 1866, et d'introduire ainsi, en Italie, l'onéreuse coutume de payer toujours l'impôt foncier un an d'avance. M. Sella répond qu'en 1865 il aura su assez augmenter les revenus et diminuer les dépenses pour que 1865 n'ait pas besoin d'emprunter à son tour à 1866 les 124 millions qu'il aura prêtés à 1864. M. Sella compte réaliser dans son prochain budget plus de 60 millions d'économies ; il compte accroître les revenus par de nouveaux impôts sur les immeubles, sur le sel, sur le tabac ; il compte aussi, quoiqu'il ait oublié d'en parler dans son discours, et qu'il n'ait réparé cette omission qu'après avoir été interpellé à ce sujet par un député, sur la vente des chemins de fer, il compte enfin, comme l'a fort bien dit M. Lanza, sur les immenses ressources de l'Italie, et nous avons la conviction que ses espérances ne seront pas trompées. Les Italiens doivent savoir qu'ils traversent en ce moment une crise terrible, et qu'ils n'en sortiront vainqueurs qu'à la condition de rivaliser d'abnégation et de patriotisme. L'exemple du désintéressement leur est déjà venu d'en haut : Victor-Emmanuel a spontanément fait abandon à l'Etat d'une somme de 3 millions sur sa liste civile ; les officiers de la maison du roi ont, à leur tour, renoncé à leur supplément de leur solde. Que cet esprit de renoncement et d'abnégation descende progressivement dans toutes les classes de la nation, et l'Italie est sauvée.

Il ne faudrait pas cependant qu'elle se laissât entraîner à quelque agression par l'incorrigible parti qui l'excitait, dernièrement encore, à soutenir l'insurrection du Frioul et à lui fournir de l'argent et des armes. Cette malheureuse tentative, qui n'a, du reste, jamais eu d'importance que dans les colonnes du *Diritto*, peut être considérée aujourd'hui comme ayant définitivement échoué, et l'on n'a plus à craindre qu'elle fasse surgir entre les gouvernements de l'Autriche et de l'Italie aucune complication inattendue. Le cabinet de Vienne n'est point en ce moment d'humeur belliqueuse, et, bien loin de chercher un prétexte pour attaquer sa voisine, il songerait, dit-on au contraire, à lui donner une marque éclatante de ses dispositions amicales. Nous ne croyons pas cependant qu'il se décide encore à reconnaître le nouveau royaume d'Italie, quoique une grande partie de la presse et plusieurs hommes d'Etat considérables, parmi lesquels, à tort ou

Digitized by Google

à raison, l'on range M. de Schmerling, se soient faits depuis peu les champions de l'alliance française, et aient déclaré en même temps que le seul moyen de s'assurer cette alliance était de renoncer à toute idée de domination sur la Péninsule. Ce serait un changement complet dans la politique autrichienne, et le cabinet de Vienne est trop attaché à ses traditions et à ses principes pour rompre aussi brusquement avec son passé. Il a d'ailleurs en ce moment d'autres soucis. L'ouverture solennelle du Reichsrath a eu lieu avant-hier, et le discours du trône doit être lu aujourd'hui : quelles heureuses nouvelles l'empereur François-Joseph va-t-il annoncer à ses sujets? De quels avantageux résultats pourra-t-il se féliciter? Se vantera-t-il d'avoir fait faire un grand pas à l'organisation intérieure de l'empire, à son unité, à la cohésion de ses parties? Les siéges vides des députés hongrois lui donneraient un trop éclatant démenti. Se louera-t-il d'avoir rétabli l'ordre dans ses finances et rempli les caisses de l'Etat? Les vains efforts de M. Plener pour réaliser entièrement son dernier emprunt, et la nécessité où il se trouve aujourd'hui de faire au crédit un nouvel appel de 25 millions de florins contrediraient trop éloquemment ses paroles. Se montrera-t-il satisfait de son alliance avec la Prusse et de sa sincère et cordiale entente avec M. de Bismark? Les représentants autrichiens n'ont oublié ni les inutiles tentatives de M. de Rechberg pour entrer dans le Zollverein, ni le traité de commerce franco-prussien, ni les stériles conférences de Prague. Dira-t-il que l'Autriche a recueilli les fruits de la sanglante et coûteuse campagne qu'elle vient de terminer dans le nord de l'Europe, qu'elle a accru son influence dans la Confédération germanique, et ruiné la prépondérance de sa rivale? Il n'y a pas encore assez longtemps que nous avons vu les Etats les plus dévoués jusqu'ici aux intérêts autrichiens passer à leur tour dans le camp de la Prusse et l'adhésion de la Bavière et du Wurtemberg à la politique commerciale du cabinet de Berlin ne date que d'hier. Parlera-t-il enfin du traité conclu avec le Danemark le 30 octobre dernier, et essayera-t-il de le représenter comme une victoire de sa diplomatie? Nous doutons fort que François-Joseph s'applaudisse d'avoir si puissamment contribué à faire triompher sur les bords de l'Elbe le principe des nationalités ; nous doutons plus encore qu'il voie avec plaisir le gouvernement prussien étendre son autorité sur le Schleswig-Holstein, s'emparer de toutes les positions maritimes et militaires et faire un pas décisif vers l'hégémonie à laquelle il aspire.

Il s'en faut de beaucoup du reste que cette interminable affaire des duchés soit définitivement réglée, et elle peut produire encore bien des dissentiments et des contestations entre les cabinets de Vienne et de Berlin. Les populations demandent instamment à être tirées de cette situation provisoire qui les épuise et qui les ruine, et réclament presque unanimement l'installation du duc d'Augustenbourg; mais le grand-duc d'Oldenbourg n'a pas abdiqué ses prétentions, comme on en avait fait depuis quelque temps courir le bruit, et la Diète germanique est aujourd'hui saisie du volumineux mémoire qu'il a fait rédiger pour établir ses droits. Les propriétaires du Lauenbourg demandent à ce que leur petit territoire soit annexé à la Prusse, et une députation tirée de leur sein est venue à

Digitized by Google

Berlin déposer aux pieds de Sa Majesté prussienne l'expression de leurs vœux; mais il n'est guère probable que le roi Guillaume accepte cet accroissement de territoire avant de s'être assuré du consentement de l'Autriche. En revanche, il paraît vouloir insister pour que les troupes fédérales évacuent immédiatement le Holstein qui, en vertu du traité, appartient provisoisement aux grandes puissances; mais il éprouve une assez vive résistance de la part de la Bavière et de la Saxe, qui cherchent à maintenir l'autorité de la Diète et s'efforcent de gagner l'Autriche à leur cause. Cette lutte des moyens et petits Etats contre la politique envahissante de M. de Bismark préoccupe vivement les esprits de l'autre côté du Rhin; et elle les préoccuperait peut-être plus encore si un sujet, en lui-même bien moins important mais plus triste, n'était venu tout à coup détourner l'attention et passionner l'opinion dans un autre sens. La maladresse d'un journal de Londres qui, en rendant compte du meurtre de M. Briggs, a eu le mauvais goût de se féliciter de ce « qu'au moins le crime n'avait pas été commis par un Anglais » a transformé une affaire individuelle en une véritable question nationale. L'Allemagne entière s'est crue intéressée à prouver l'innocence de Müller; la *Société allemande de Londres pour la protection légale* a déployé l'activité la plus admirable pour recueillir des témoignages en sa faveur; quand ses efforts ont eu échoué, elle a sollicité un sursis à l'exécution, et sa requête a été appuyée par de nombreuses adresses venues de Francfort, de Breslau et de presque tous les points de l'Allemagne. Il ne nous appartient pas d'émettre ici une opinion sur le verdict qui a été rendu, et tout ce que nous pouvons dire, c'est qu'à côté d'indices accablants, il existait assez de sujets de doutes et de points obscurs dans cette mystérieuse affaire, pour qu'il nous soit peut-être permis de regretter que le ministre de l'intérieur n'ait pas cru devoir accorder le sursis qui lui était demandé.

Tandis qu'on dressait la potence du malheureux Muller, l'aristocratie anglaise offrait un banquet au général Todtleben et prodiguait au défenseur de Sébastopol les mêmes honneurs dont elle comblait, il y a six mois, le vainqueur de Marsala; lord Palmerston et lord Russell vantaient dans de pompeux discours les vertus et la prospérité de la vieille Angleterre — sans oublier, bien entendu, les bienfaits de leur propre administration. Ce qui nous frappe tout particulièrement dans les harangues du premier lord de la Trésorerie, c'est sa foi robuste dans le prochain apaisement du conflit américain; c'est la persistance avec laquelle il espère qu'avant peu cette lutte terrible aura cessé, et que les deux fractions des anciens Etats-Unis, réconciliées, consentiront à vivre en paix à côté l'une de l'autre. On ne saurait pourtant interpréter comme un symptôme fort pacifique la résolution que plusieurs Etats confédérés viennent de prendre, de suivre l'exemple des fédéraux et de former à leur tour des régiments de nègres; il est évident qu'une pareille mesure n'a pu être inspirée aux propriétaires d'esclaves que par la détermination de se défendre jusqu'à la dernière extrémité, et c'est en effet ce que les gouverneurs de la Virginie, de l'Alabama, du Mississipi et des Carolines, ont solennellement déclaré dans la conférence qu'ils ont tenue le 17 octobre dernier à Augusta en Géorgie.

Digitized by Google

De son côté, le gouvernement fédéral redouble d'efforts pour s'emparer de Richmond, et les généraux Grant et Butler viennent d'attaquer chacun de leur côté les retranchements des séparatistes ; mais battus et repoussés, ils ont dû reprendre leurs anciennes positions, après avoir perdu l'un 800 hommes et l'autre 1,500. M. Lincoln aurait cependant eu grand besoin d'un éclatant succès militaire pour assurer sa réélection ; le Maryland, le Delaware, l'Indiana, l'Ohio, paraissent décidés à donner la plus grande partie de leurs suffrages au candidat démocrate ; l'Etat de New-York surtout est favorable au général Mac-Clellan, et il est probable que, dans la grande métropole américaine, les républicains doivent s'attendre à un échec complet. M. Lincoln, du reste, n'épargne aucun moyen pour soutenir sa candidature ; il a fait occuper militairement une agence qui avait été établie à Washington par les soins du gouverneur Seymour pour recueillir les votes des soldats new-yorkais, et ordonné de détruire tous les bulletins démocrates trouvés dans les bureaux. Nous saurons avant la fin du mois combien ces procédés expéditifs lui auront conquis de suffrages.

En attendant, les officiers de la marine américaine viennent de donner une nouvelle preuve de leur mépris pour les prescriptions les plus impérieuses et les plus simples du droit des gens. Le 4 octobre dernier, le vapeur confédéré *la Florida*, forcé de relâcher pour prendre des vivres et faire réparer sa machine, entrait dans le port brésilien de Bahia, où se trouvait déjà le steamer fédéral, *le Wachusett*. Il semblait impossible qu'une collision éclatât entre les deux navires ennemis, le Code maritime interdisant rigoureusement toute hostilité dans les eaux d'une puissance neutre, et le gouverneur de Bahia ayant, pour plus de sûreté, fait promettre au consul américain que ses compatriotes s'abstiendraient de toute agression, et invité le commandant de la *Florida*, M. Morris, à venir mouiller au milieu de la flottille brésilienne et jusque sous les canons des forts. Cependant, dans la nuit du 6 au 7 octobre, au moment où M. Morris, se confiant sans doute plus encore dans ces précautions que dans le respect de ses adversaires pour les règlements internationaux, était descendu à terre avec une grande partie de son équipage, le *Wachusett* s'est rapproché sans bruit du bâtiment confédéré, s'en est emparé après un court mais sanglant combat, et a emmené sa prise, malgré la défense des autorités brésiliennes enfin averties, malgré les efforts du commandant de la station, qui l'a poursuivi jusqu'en pleine mer avec toute son escadrille. Quand on a appris dans la ville l'insulte faite à la nation brésilienne, l'indignation a été grande ; le peuple a lancé des pierres contre le consulat américain ; l'écusson des Etats-Unis a été arraché et brisé ; les négociants de Bahia ont signé une protestation qu'ils ont envoyée à la chambre de commerce de New-York ; le gouverneur a retiré l'*exequatur* au consul fédéral, M. Wilson, qui, au lieu de faire respecter, comme il l'avait promis, les lois de la neutralité, avait au contraire aidé le commandant du *Wachusett* à les violer, et était ensuite parti avec ce navire ; le cabinet de Rio-Janeiro enfin s'apprête à demander au cabinet de Washington une éclatante réparation pour l'outrage qu'il vient d'essuyer. Mais il est douteux qu'il l'obtienne s'il n'est pas soutenu dans ses réclamations par quelque grande

Digitized by Google

puissance, et si la France ou l'Angleterre ne se joignent pas à lui pour exiger que le gouvernement fédéral désavoue ses agents et restitue le navire dont ils se sont illégalement emparés. Le langage des journaux anglais ferait, il est vrai, supposer que l'empereur du Brésil pourrait au besoin compter sur l'appui du cabinet de Saint-James; rien n'égale l'unanimité et l'énergie avec laquelle les principaux organes de la presse britannique se sont élevés contre la conduite du capitaine du *Wachusett*; le *Herald* et le *Globe*, le *Times* et le *Morning-Post* ont déclaré tout d'une voix qu'en capturant la *Florida* dans le port de Bahia, l'officier fédéral avait gravement violé le droit des gens et commis un véritable acte de piraterie; qu'il était aussi coupable que s'il eût assailli l'équipage confédéré dans *Trafalgar-Square* ou dans *Regent-Street*, et qu'il mériterait d'être traduit devant un conseil de guerre et pendu; que la cause du Brésil enfin était la cause de toutes les nations civilisées, de toutes les nations maritimes surtout, et qu'elles étaient toutes intéressées à ce que les droits de la neutralité n'aient pas été impunément outragées. Mais, au milieu de leur indignation, ils ne se dissimulent pas qu'ils ne peuvent guère attendre de leur gouvernement une attitude bien énergique, et que ce ne sont pas les ministres qui ont abandonné deux causes aussi populaires que celles de la Pologne et du Danemark qui iront déclarer la guerre aux Etats-Unis pour les contraindre à restituer la *Florida*; c'est vers l'Empereur des Français qu'ils tournent leurs regards, c'est sur lui qu'ils comptent pour châtier une brutale agression; c'est en lui qu'ils voient l'unique champion de la justice et de l'humanité. « Napoléon III, dit le *Herald*, n'est point un lâche; il regarde avec un égal dégoût la basse servilité du gouvernement anglais et la grossière insolence du gouvernement fédéral; et il pourrait bien être tenté de faire contraster de la manière la plus frappante le noble désintéressement de la France avec l'égoïste timidité de son ancienne rivale, en se chargeant seul de punir une insulte, qui a été faite, il est vrai, à tous les peuples civilisés, mais qui s'adresse principalement à la première des puissances maritimes. » Nous ne savons si les vœux du journal anglais seront exaucés et si l'Empereur se montrera aussi ému qu'on le souhaite de l'autre côté de la Manche de l'outrage fait au pavillon brésilien; mais il nous a paru intéressant de montrer ce qu'on pense de notre pays en Angleterre, et l'idée qu'on s'y fait du rôle de la France et de l'influence de son souverain.

ALEXANDRE PEY.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

LA QUESTION

DU SPIRITUALISME

ET

DU MATÉRIALISME

AU XIXe SIÈCLE

PARTICULIÈREMENT EN ALLEMAGNE

Die entscheidende Frage im Streit ueber Leib und Seele, par le docteur JACOB. Berlin, 1857.

Les esprits inattentifs s'imaginent, en voyant reparaître les mêmes questions de siècle en siècle, qu'elles ne sont pas moins identiques dans la manière de les concevoir que dans la manière de les énoncer, et qu'elles ne reparaissent ainsi que parce qu'elles sont restées sans solution. C'est là une double erreur.

Quand les termes de la question changent, je veux dire quand on entend par les mots qui servent à l'exprimer des idées fort diverses, ce n'est plus en réalité la même question, et la solution qu'elle a pu recevoir dans un temps ne peut plus convenir dans un autre. Or, en fait, quand Descartes regardait l'étendue, conçue géométriquement, comme l'essence des corps, et quand Malebranche voyait dans les

Digitized by Google

seuls rapports de distance toutes les propriétés premières des corps; quand, d'autre part, on faisait de la pensée l'essence de l'âme, la question du matérialisme et du spiritualisme était toute préjugée, et pour ainsi dire toute résolue par les idées qu'on se faisait de la matière et de l'esprit. La différence était essentielle, nécessaire, évidente. Mais quand, avec Spinoza, à la suite de Descartes encore, mais de Descartes bien ou mal compris, on considérait la substance comme un quelque chose de réel; quand on mettait cette réalité au-dessous des essences de chaque chose, et qu'on voyait une nature commune à tout ce qui est, à la matière aussi bien qu'à l'esprit, l'étendue et la pensée n'étaient plus alors que des formes, très diverses assurément, mais néanmoins communes, d'une substance unique, de la substance.

Et quand même on eût distingué plusieurs substances numériquement différentes, elles n'auraient pas cessé d'être conçues de nature identique. En sorte que la question du matérialisme et du spiritualisme se trouvait encore résolue implicitement : le même sujet pouvait être tout à la fois étendu et pensant, mais l'étendue et la pensée n'étaient plus que des formes de quelque chose qui n'était en soi ni pensée, ni étendue, ni substance.

Peu importait que des substances ne fussent qu'étendues, que d'autres ne fussent que pensantes, ou du moins qu'il pût en être de la sorte; la question du matérialisme et du spiritualisme n'avait plus de sens.

Elle n'en avait guère plus dans l'idée de Leibniz, puisque toute réalité véritable était alors essentiellement une, indivisible, douée d'activité, et par suite de représentation. Aussi les monades matérielles et les monades spirituelles de Leibnitz ne diffèrent nullement entre elles au point de vue de l'étendue ou de l'inétendue; toutes sont simples; elles ne sont pas moins identiques à cet égard que les substances, comme telles, dans l'opinion de Spinoza. Toute la différence est donc dans le degré d'action et de représentation. C'est-à-dire que, dans le système monado-dynamique de Leibnitz, il n'existe aucune différence essentielle entre la matière et l'esprit.

Mais quand, au XVIIIe siècle, on perdit généralement de vue les définitions arbitraires de Descartes; quand on ne fit plus de l'étendue l'essence des corps, de la pensée l'essence de l'esprit; quand on ne vit plus dans l'étendue corporelle, et dans la pensée que de simples phénomènes, alors se posa la question de savoir quelle est la raison intime de chacun de ces modes divers, et l'on fut conduit à se demander en outre avec Locke si la pensée ne serait pas absolument compatible avec l'étendue dans un même sujet. C'est là, évidemment, le sens du fameux doute de ce philosophe lorsqu'il

Digitized by Google

dit « qu'il est impossible de prouver par la contemplation de nos propres idées, sans la révélation, si Dieu ne peut point donner à quelque amas de matière disposé comme il le trouve à propos, la puissance d'apercevoir et de penser. »

Il y a bien encore là un reste de mécanisme, en ce sens que Locke faisait dériver de la combinaison diverse des éléments intégrants ou constituants les propriétés des corps. Mais il y a aussi le germe des idées qui se sont développées depuis, et qu'on pourrait appeler le système psychologico-chimique, puisque ceux qui le professent prétendent que l'organisation, la vie, le sentiment, la pensée même ne sont qu'un résultat de plus en plus élevé des évolutions chimiques dans l'échelle de l'organisation. Mais c'est là une hypothèse fort peu intelligible en elle-même, dont le fondement analogique est on ne peut plus faible, et qui se réduit tout au plus à cette idée négative : qu'on ne voit pas d'impossibilité à ce que le sentiment, la pensée, la volonté, soient le produit d'un organisme perfectionné par l'action d'un *processus* chimique de plus en plus élevé.

Cette difficulté eût été plus embarrassante pour le spiritualisme si Locke n'avait pas encore regardé l'étendue comme de l'essence des corps, sinon comme leur essence unique. Il suffit donc que la pensée, avec son unité de conscience, soit incompatible au moins en apparence, avec la divisibilité des corps, pour qu'on puisse réfuter le doute matérialiste de Locke. C'est ce que fit très habilement l'abbé de Lignac dans ses *Eléments de métaphysique tirée de l'expérience*, ou *Lettres à un matérialiste* [1]. Sa réponse n'eût pas eu la même force contre une doctrine d'après laquelle l'étendue, loin d'être l'essence des corps, n'en est qu'un attribut rationnel ou une qualité tout intelligible. A vrai dire cependant, l'abbé de Lignac avait pressenti cette théorie, dont le germe se trouve en partie dans les *Principes de philosophie* de Descartes [2], à savoir que l'étendue des corps n'est autre chose que l'étendue de l'espace, et que l'espace pur n'est que la possibilité même des corps, mais rien de réel en soi [3].

Le moment était venu de faire consister l'essence de la matière, la raison inconnue de ses propriétés, dans toute autre chose que l'étendue, et de se demander alors de quoi cette essence est ou n'est pas capable par rapport à l'organisation, à la vie, à la pensée. Mais précisément parce qu'on ne connaît pas cette essence, parce qu'elle n'a plus rien en soi qui tienne de l'espace, lequel d'ailleurs n'est qu'une idée, on ne pourra plus montrer l'incompatibilité de la pensée avec l'essence inconnue de la matière ; mais on ne pourra pas

[1] Ouvrage anonyme. Paris, 1758. Voir surtout p. 384 et suiv.
[2] Voir liv. II, nos 25, 27, 49, 55, 57, 63, 64 ; cf. Ire part., nos 51, 52, 53, 63, 69, etc.
[3] Voir XIVe et XVe lettres, surtout p. 358.

Digitized by Google

davantage en établir la compatibilité. C'est le point de vue de Kant dans sa *Critique de la raison pure.* Il le fortifie par d'autres considérations qu'il n'est pas nécessaire d'exposer ici [1].

La querelle à ce point de vue est encore terminée, mais par une fin de non-recevoir, quelle que soit la partie contendante qui affirme ou qui nie. Elle l'a été jusqu'ici en faveur du spiritualisme, excepté dans le système de Spinoza, plus profond que celui de Descartes et de Malebranche [2]. Mais une plus grande connaissance de la matière et de ses propriétés, en même temps qu'elle a fait abandonner l'idée cartésienne, que tout dans les corps revient à l'étendue géométrique, à des rapports de formes et de distance, à des mouvements mécaniques divers, a fait penser qu'indépendamment des propriétés physiques et chimiques, qu'en dehors des forces de toute nature qu'on suppose dans la matière d'après les effets qui s'y manifestent, pouvaient s'en trouver d'autres qui présideraient à l'organisation, à la vie, au sentiment, à la pensée. Telle est l'idée de l'organicisme, idée qui a pris naissance au commencement de ce siècle, sous la plume de Bichat en particulier, et qui est allée grandissant jusqu'à nos jours.

Le spiritualisme du XVIIIe siècle n'a pu se défendre contre le matérialisme, dont la psychologie trop exclusivement mécanique de Descartes a été l'un des principaux auxiliaires, qu'en revendiquant une partie de son domaine jusque-là très méconnue, à savoir l'existence d'une âme dans l'animal même, dans l'espèce la moins développée. Il était clair, en effet, que si l'animal peut s'expliquer tout entier par les lois de la mécanique, comme le voulait Descartes, l'analogie portait à penser que l'homme lui-même pourrait bien n'être encore qu'une machine. Lamettrie est donc la dernière et légitime expression de cette aberration cartésienne.

Aujourd'hui, le spiritualisme pourrait bien n'être tenable qu'à la condition de ressaisir une autre partie trop négligée encore de ses possessions naturelles ; je veux parler du règne végétal tout entier. Si l'on peut expliquer l'organisation la plus humble, le végétal le plus simple, la vie à son plus bas degré, par des propriétés purement matérielles, tout le reste devient passible de la même hypothèse ; il n'y a plus de différences qu'en degrés. Et comme les degrés se tiennent en formant une sorte de continuité, où le passage de l'un à l'autre n'exige pas une puissance, une force ou faculté essentiellement différente de celle qui a suffi pour réaliser le degré immédiatement inférieur, il n'y a plus de raison suffisante d'admettre une

[1] Voir *Critique de la raison pure*, 3e édit. en français, t. II, liv. II, chap. I, *Paralogisme de la raison pure.*

[2] Voir *Entretiens métaphys.*, Ier et VIIIe Entret. et *passim.*

Digitized by Google

âme pour l'animal si les merveilles de l'unité organique et vivante des plantes n'en réclament aucune. En d'autres termes : le spiritualisme du XIXe siècle est conduit à l'animisme, à un animisme aussi large que l'organisme lui-même, tout comme le spiritualisme du XVIIIe siècle a été conduit à reconnaître des âmes dans les animaux.

Je sais que les barrières qui ont séparé jusqu'ici le règne minéral du règne végétal sont fortement attaquées, qu'on croit même les avoir ébranlées, et qu'on ne désespère point de les abattre. Soit. Quand on aura démontré que le minéral est autre chose qu'un arrangement qui s'explique par des forces de cohésion d'affinité ; qu'il constitue dans son ensemble, non pas un simple agrégat sans parties proprement dites, mais un tout où chaque partie est inséparable des autres, où le tout lui-même devient ainsi comme une forme distincte de ses parties ; que chaque partie n'est pas à elle-même un total susceptible d'être indéfiniment diminué ou augmenté ; qu'il y a par conséquent dans les minéraux comme dans les végétaux un terme à leur décroissement ; qu'ils se développent plutôt qu'ils ne s'accroissent ; qu'il y a en eux un mouvement vital d'une durée limitée ; que la roche ou le minéral n'a qu'une forme essentielle dans la manière de s'agréger des particules homogènes : quand on aura démontré tout cela et bien d'autres choses qu'il serait trop long d'énumérer ici, loin d'avoir établi le matérialisme, on n'aura fait qu'agrandir le champ du spiritualisme en reportant les limites qui semblaient le circonscrire assez loin pour étendre ses possessions au delà de toute apparence. Alors un dynamisme universel aura pris la place que l'atomisme et le matérialisme avaient cru pouvoir conquérir. L'esprit avec ses lois sera partout, quand on s'imaginera prouver qu'il n'est nulle part. Les prétendues conquêtes du matérialisme aboutiront ainsi à une complète et irréparable défaite. Il est vrai de dire aussi que le spiritualisme aura tellement grandi chemin faisant, que bon nombre de caractères qui sont aujourd'hui réputés essentiels et génériques dans une âme, c'est-à-dire dans un agent spontané ayant en lui-même les lois propres de son action, ne serviront plus qu'à distinguer les espèces de forces ou d'agents spirituels. Alors, mais alors seulement aura cessé la querelle entre le spiritualisme et le matérialisme ; on saura que ces noms ne conviennent proprement qu'à deux grands ordres de phénomènes, qui se tiennent à leur point de départ, et qui ne divergent si fort que dans leurs manifestations extrêmes. Mais la science n'en est pas encore là, et Dieu sait si et quand elle y arrivera. S'il faut être prêt à tout, s'il est bon de n'être point pris au dépourvu, il convient aussi de ne pas trop devancer les faits par l'imagination, et

Digitized by Google

de s'attacher à bien connaître l'état présent des choses. C'est ce que nous allons essayer de faire.

I

Je dois dire avant tout, si ce qui précède pouvait laisser à cet égard le moindre doute, que je n'apporte à cet examen aucun esprit de parti ou d'école, par la raison que je suis de ceux qui veulent la vérité quand même et par-dessus tout, la vérité quelle qu'elle puisse être, et que je ne partage nullement les terreurs de ceux qui s'imaginent que, dans l'hypothèse du matérialisme, morale, religion, vie future, tout est perdu. Il y a longtemps, au contraire, que je suis convaincu de trois choses : la première, que l'homme vaut toujours un peu moins que ses meilleures croyances, et souvent beaucoup mieux que ses plus mauvais systèmes ; la seconde, que le matérialisme n'est déjà pas plus possible, comme conviction, que le spiritualisme, quoi qu'en ait dit Malebranche son maître, puisque la matière nous est aussi inconnue en soi, et beaucoup moins dans ses formes, que l'esprit; la troisième, que si la matière était capable de penser aujourd'hui, on ne sait comment, il ne peut y avoir aucune bonne raison de croire qu'elle en fût incapable demain. Une matière qui penserait ne serait-elle pas par le fait même spirituelle ?

Si je suis spiritualiste, ce n'est donc ni par espoir ni par crainte, par aucun motif intéressé, du moins par aucun intérêt étranger à celui qui s'attache à la vérité comme vérité pure et simple ; c'est que, de tous les écrits matérialistes que j'ai lus — et Dieu sait si j'ai manqué en cela de bonne volonté — pas un n'a fait la moindre brèche à des convictions raisonnées, qui dès lors n'ont rien de fanatique, et qui seraient par conséquent susceptibles d'être ruinées et abandonnées si elles reposaient sur des fondements peu solides. Il n'y a de fausses croyances indéracinables, que celles qui sont sans raisons. Evidemment des motifs sont inattaquables, qui sont nuls.

J'ai lu avec un peu moins de curiosité et de soin, je l'avoue, parce que j'y attendais moins d'instruction ou de nouveauté, les ouvrages spiritualistes. De tous les écrits de ce genre encore peu ou point connus en France, l'un de ceux qui me semblent le mieux résumer le matérialisme courant, et en faire surtout meilleure justice, c'est celui du docteur Jacob, de Berlin [1]. Le résumer et le prendre pour

[1] *Die entscheidende Frage im Streit ueber Leib und Seele.* Nous aurions pu prendre aussi pour base de cette étude les ouvrages analogues de MM. Bona-Mayer et Frauenstaedt, etc., si M. Jacob n'avait dû lui-même les mettre à profit.

Digitized by Google

thème des réflexions qui suivent, c'est au moins faire connaître l'état actuel de la thèse spiritualiste dans ce qu'elle a de plus élevé. Tout n'y est pas nouveau assurément ; mais je ferai mes efforts pour que ce qui a été dit de mieux auparavant y soit méthodiquement présenté, et appuyé de considérations suggérées par les besoins présents de la controverse.

A dire vrai cependant, je préférerais une polémique plus radicale, si elle était possible, telle, par exemple, qu'elle pourrait se déduire des thèses les plus solidement établies dans la *Critique de la raison pure*, et qui débouterait également les deux parties. C'est peut-être bien là l'unique moyen de les mettre d'accord. En attendant un renvoi de ce genre bien motivé, ce qui ne peut avoir lieu du reste qu'à la condition de distinguer les apparences et les réalités, les points de vue qui s'ouvrent sur les unes ou sur les autres, le spiritualisme nous semble avoir pleine raison contre le matérialisme vulgaire, qui prend les apparences corporelles pour les corps mêmes, et les corps pour la matière. De là la thèse et l'antithèse suivantes.

Thèse : « Il y a dans l'homme un principe propre, l'âme, qui est la cause de certains faits, leur première origine ; elle est le principe de tous les actes appelés spirituels ; elle est ce qui apparaît dans tous les phénomènes de la vie intime. Cette cause n'est donc pas une propriété du cerveau. »

Antithèse : « Le cerveau, dans le système matérialiste, doit voir, entendre, en général percevoir, se rappeler, imaginer, comparer, connaître, se tromper, se passionner, etc. »

Le matérialisme va plus loin ; il nie certains faits intérieurs, celui de la volonté libre, par cette raison *à priori* que les forces de la matière ne s'appartiennent point, qu'elles sont inévitablement soumises à l'empire de la nécessité, puisqu'elles se déploient dans un degré ou dans un autre, ou restent à l'état d'impuissance, de repos relatif, d'inefficacité en tout cas, suivant que les circonstances qui leur donnent l'impulsion ou qui les paralysent sont telles ou telles. Cette opinion peut avoir ses dangers, si l'instinct, la persuasion innée du contraire n'est pas la plus forte. On pourrait citer à l'appui de cette opinion le fatalisme mahométan, si cette croyance n'avait pas trouvé l'esprit de la race qui la professe le plus pratiquement déjà tout prêt à la recevoir. Il y aurait donc à craindre dans cette manière de raisonner un cercle vicieux ; les Turcs pourraient bien en effet n'être si fatalistes que parce qu'ils sont Turcs ; le mahométisme les aurait trouvés mahométans par ce côté-là plutôt qu'il ne les aurait faits tels. Si nos croyances nous font en partie ce que nous sommes, nous faisons bien aussi pour une bonne part nos croyances ce qu'elles

Digitized by Google

sont. De là les esprits réfractaires dans une société croyante d'une espèce ou d'une autre.

Ces réserves posées, nous pourrons très bien accepter les paroles suivantes de M. Jacob : « La supposition que tout vouloir ou non-vouloir n'est qu'une trompeuse apparence, que les processus chimiques qui s'accomplissent dans notre cerveau décident de tout dans la vie ; le défaut absolu de confiance en notre faculté pratique : tout cela ne peut évidemment qu'être un obstacle au développement moral, et jamais le favoriser. La persuasion que tout le faire et l'omettre tient exclusivement à des mouvements chimiques dans la substance cérébrale, mouvements dont personne ne peut être responsable, doit favoriser les mauvaises tendances du sentiment inférieur, les développer, les porter à rompre toutes les digues qui s'opposent aux mauvaises passions. »

Mais il s'agit bien moins de savoir si le matérialisme peut avoir de fâcheuses conséquences morales, que de savoir s'il est vrai ou s'il est faux ; après tout, s'il est fondé en raison, et si, en ce qui regarde particulièrement le libre arbitre, la croyance générale n'était qu'une illusion, le matérialisme serait aussi incapable de nous rendre pires que le spiritualisme de nous rendre meilleurs. A la vérité, si le matérialisme se trompe, si nous sommes libres dans une certaine mesure, quoi qu'il en dise, il peut arriver, il arrivera inévitablement que la lutte contre les mauvaises tendances sera moins énergique et moins soutenue, et qu'ainsi une opinion mal fondée deviendra certainement complice de toutes les tentations mauvaises.

Il y a donc pour le matérialiste une responsabilité morale d'une gravité considérable et qui n'atteint point le spiritualiste. De là pour le premier la nécessité morale d'avoir trois fois raison pour oser une fois proclamer son opinion. Il faut qu'il y voie plus clair que le jour. A-t-il cette évidence qui subjugue ? C'est ce que M. Jacob est bien loin d'accorder : « Le matérialisme exige un tel degré d'aveuglement intérieur, ses affirmations sont en contradiction si criante avec tous les faits et toutes les exigences de la vie interne, qu'il doit perdre d'autant plus en crédit qu'il est plus conséquent, que ses déductions sont plus connues, et qu'il est plus tenu à revêtir un faux air d'innocence. »

Mais avant tout « il s'agit de savoir si nous sommes en état de constater et de signaler des faits, des phénomènes qui ne puissent s'expliquer par quoi que ce soit de corporel, et qui, par conséquent, proclament quelque chose d'actif, qui doive, comme tel, avoir une essence et une existence propre. » Telle est en effet la question. C'est donc en partant des faits que M. Jacob entend établir le spiritualisme. C'est aussi ce que demande tout matérialiste sincère et

Digitized by Google

qui raisonne. Il s'agit donc de reconnaître certains faits et de s'assurer s'ils peuvent ou non s'expliquer par un principe corporel, ou s'il n'y a pas contradiction, incompatibilité, plutôt entre le fait et la cause corporelle présumée. Comme on voit, le spiritualisme n'entend s'affirmer qu'autant que le matérialisme non-seulement sera dans l'impuissance absolue de se démontrer lui-même, mais qu'il sera convaincu de la fausseté de sa prétention.

Il y a en effet une grande différence entre l'impuissance pure et simple d'établir une proposition et la preuve que cette proposition est sans fondement : dans le premier cas, la proposition peut encore être vraie ; dans le second, elle ne le peut plus. Le spiritualisme dogmatique, positif, ne peut donc s'édifier que sur les ruines mêmes du matérialisme, c'est-à-dire par une preuve indirecte, attendu que la pensée se manifeste par le corps, qu'elle semble en provenir, que le corps est donné comme sujet certain des phénomènes qu'il revêt, des forces qu'il paraît déployer, et qu'on ne peut, au contraire, supposer sans commettre une pétition de principe un sujet pensant qui serait *sui generis* ou distinct du corps. Ainsi l'apparence étant pour la pensée par le corps, comme pour la parole, expression corporelle de la pensée, c'est au spiritualisme à prouver que cette apparence est certainement sans fondement, ou sans fondement certain, et à établir de la sorte, ou la nécessité d'un principe incorporel de la pensée, ou du moins l'incertitude que la pensée puisse résulter de la matière organisée ou non.

Remarquons tout d'abord que c'est ici une affaire de raisonnement, puisque le principe pensant ne tombe ni sous le sens interne ni sous le sens externe. Le moi lui-même n'est déjà qu'une pensée, une notion ou conception de la raison pure, dont toute la valeur est dans l'opposition à la conception du non-moi. Peu importe donc qu'il soit conçu identique et un ; ce sont là des attributs rationnels, des conceptions qui s'attachent à une autre conception, comme les propriétés des nombres s'attachent aux nombres eux-mêmes. Ajoutons que ces notions d'unité, d'identité n'ont de sens que par opposition aux notions contraires ; qu'elles n'en sont que les négations ; qu'elles se rattachent indirectement aux phénomènes et nullement aux substances (qui ne sont par elles-mêmes ni dans l'espace ni dans le temps) ; qu'elles s'appliquent, quoique moins proprement, au corps comme à l'âme ; que le moi lui-même se dit également aussi de la personne physique. Le moi n'est donc qu'une forme, la forme générale de tous les états divers, ce qui les relie, ce qui leur donne une certaine unité collective. Le moi ne préjuge donc absolument rien sur la nature même de ce qui revêt ces états divers, sur la nature de la force qui les produit. Jusqu'à quand faudra-t-il répéter

Digitized by Google

que l'âme est indépendante du moi dans tous les êtres vivants, animés, qui ne pensent pas, dans tous les êtres pensants ou capables de pensée, mais qui ne réfléchissent pas du tout, qui ne réfléchissent pas encore, ou qui ne réfléchissent plus? Comment, si le moi, le moi phénoménal, connu, n'est pas une idée pure et simple, quoique s'appliquant au principe inconnu qui pense, un attribut du principe rationnel pensant; comment, si cette pensée *moi* est la substance même qui pense, n'y aurait-il pas *moi* dès qu'il y a et tant qu'il y a substance âme? Et pourtant qui oserait soutenir que l'embryon se conçoit, s'affirme dès le premier instant de l'animation? Que les syncopes, les défaillances les plus marquées sont encore des états où le moi ne disparaît pas plus que l'âme elle-même, que le sujet pensant, quelle qu'en soit la nature? Comment prétendre que, dans l'idée de moi, il puisse y avoir autre chose qu'une idée, ou que cette idée ne soit pas une idée, mais une entité particulière, ou bien enfin qu'elle ait un objet connu, qui lui soit conforme ou qui en diffère essentiellement? Dans le premier cas, c'est-à-dire si l'on prétend que l'idée de moi contient autre chose qu'une idée, que cette idée même, on soutient une contradiction, car autant vaudrait dire en thèse plus générale qu'une chose est elle-même et autre chose encore, que $A = A + B$. Dans le second cas, c'est-à-dire si l'on veut voir autre chose qu'une idée dans cette idée de moi, on nie alors l'existence même de l'idée, on nie un fait certain; on tombe dans cette autre contradiction $A =$ non A, ou A est B. Mais si l'idée de moi n'est pas une idée, comment peut-elle être nommée, comment peut-elle être examinée, discutée? Comment peut-elle être conçue? Comment, si elle est tout autre chose qu'une idée, serait-elle un état de mon intelligence lorsque je l'ai présente à l'esprit? Comment serait-elle un mode de ma pensée, de mon être pensant, si c'était une entité substantielle? Depuis quand des réalités distinctes, véritables, peuvent-elles être des attributs ou qualités d'autres choses?

Dira-t-on maintenant que le moi est idée et réalité, la réalité pensante? Et d'abord, en tant qu'il est idée, il n'est pas autre chose; de même qu'il ne serait pas idée, mais entité pure, en tant qu'il serait entité. Pas donc de confusion possible à cet égard. Y aurait-il donc dualité sans confusion? Nullement : le moi n'est pas une chose puis une autre, ou si cette notion s'applique à plusieurs choses, par exemple à mes états internes et à mes états externes, à ma nature pensante et à ma nature étendue, comme sujet de ces deux ordres de phénomènes, c'est à des titres divers, et dans un sens plus ou moins propre, sans d'ailleurs que cette notion se confonde jamais avec celles qui la *concrètent* et la déterminent; avec celles d'états internes,

Digitized by Google

d'états externes, de substance corporelle qui serait plus particulièrement le sujet des propriétés physiques de mon être, avec celle de substance incorporelle qui, par hypothèse, serait plus particulièrement le sujet de mes propriétés sensitives, intellectuelles et morales. Non, la notion de *moi* se distingue de tout cela ; elle n'est donc rien de tout cela, quoique tout cela puisse lui être rapporté, attribué, c'est-à-dire uni par la pensé. Mais c'est là une synthèse, et nullement une analyse.

Enfin la troisième hypothèse ci-dessus indiquée, à savoir une sorte de conformité ou une différence essentielle entre l'idée *moi* et je ne sais quel objet connu, se trouve préjugée par ce qui vient d'être dit. Car, premièrement, on ne constate pas en soi deux choses : l'idée et son objet ; il n'y en a qu'une, l'idée. En second lieu, cet objet qui, par une supposition purement verbale, ou de mots et non de pensée, serait connu, comment le serait-il ? En aurait-on une autre idée que celle même du moi, en telle sorte qu'il y eût deux idées de *moi*, l'une qui serait l'idée que nous savons, que nous avons tous, l'autre, beaucoup plus occulte, qui serait l'idée de l'objet de la première ? Franchement, il serait trop facile de faire sortir d'une pareille supposition je ne sais combien d'absurdités, pour qu'on doive plus longtemps s'y arrêter. Je me borne donc à faire remarquer qu'en dehors de la notion même de *moi*, l'objet réel qu'on lui suppose, qu'on l'imagine connu ou non, est absolument inintelligible, bien loin d'être connu.

Il fallait avant tout faire justice de ce faux spiritualisme afin de pouvoir marcher plus librement dans la discussion qui doit suivre. Matérialistes et spiritualistes sont donc d'accord sur ces trois points : 1° l'existence de faits appelés les uns corporels, les autres spirituels ou constitutifs de la pensée, sans en excepter la notion de *moi*, mais aussi sans rien préjuger sur la nature d'un sujet ontologique auquel cette notion pourrait peut-être s'appliquer plus spécialement ; 2° la nécessité de raisonner d'après ces faits, à moins de s'en tenir à l'observation pure, c'est-à-dire à la constatation même de ces faits ; 3° de n'admettre un principe propre pour la pensée, qu'autant qu'il y aurait impossibilité démontrée d'expliquer les faits appelés spirituels par le même principe que les faits appelés corporels.

Pas de difficulté sur le premier point. Quant au second, c'est-à-dire à la méthode, on voit qu'il faut convenir ou qu'on raisonnera, ou qu'on ne raisonnera pas en se fondant sur les faits, et que si l'on raisonne, ce sera d'une manière ou d'une autre, je veux dire par induction ou par déduction, ou tantôt d'une façon, tantôt de l'autre, suivant les cas.

Or, si l'on prétend s'en tenir à l'observation pure et simple et ne

Digitized by Google

point raisonner du tout, j'en tire ces trois conséquences : 1° qu'on ne s'arrête point ainsi en face des faits dans les sciences physiques et naturelles ; qu'on généralise, qu'on induit et qu'on déduit ; 2° qu'il n'y a de science possible, c'est-à-dire d'idées générales et de lois connues qu'à cette condition ; 3° qu'à ce compte, le matérialisme lui-même est impossible, puisqu'il ne pourrait s'affirmer, s'il le pouvait d'ailleurs, qu'à la condition de raisonner, en concluant des phénomènes à des forces invisibles qui les produisent, et de ce qu'il y a dans la matière des forces capables de produire les phénomènes purement physiques, que ces forces mêmes, ou d'autres forces analogues, mais toujours matérielles, doivent produire la pensée. Or, que de choses dans tout cela qui ne se perçoivent point, et que d'inconséquences en fait de méthode ! « Partout, dit M. Jacob, on fait ici ce qu'on estime impraticable, puisqu'on parle d'atomes, qu'on en professe l'existence (on professerait le dynamisme matériel, que l'inconséquence ne serait pas moindre), qu'on affirme l'éternité et l'infinité de la matière, quoique rien de semblable ne tombe sous les sens. »

On raisonnera donc, et de toutes les manières jugées nécessaires ; c'est convenu, à moins de tomber à chaque instant dans une flagrante contradiction, ou de se condamner à un doute radical, à un scepticisme qui ne permet pas plus le matérialisme que le spiritualisme. Essayons donc, sinon d'expliquer, du moins de concevoir la possibilité au moins négative (la non-impossibilité) des faits spirituels et des faits matériels, comme produits des mêmes forces, ou de forces diverses d'un même sujet, de la matière.

II

Les faits des deux ordres, matériels et spirituels, dont nous parlons, et sur l'existence desquels on est d'accord, diffèrent tellement les uns des autres qu'il est impossible de ne pas admettre des raisons essentielles de cette différence. Il est donc absolument impossible d'attribuer à des forces matérielles qui ne seraient capables que d'effets matériels des phénomènes d'un ordre tout différent, et que nous appellerons provisoirement, par cette raison, phénomènes spirituels. Il est certain, d'un autre côté, que ce qui fait que des forces sont capables de produire des phénomènes matériels n'est point ce qui fait que ces mêmes forces, par hypothèse, seraient capables de produire des phénomènes spirituels, et qu'ainsi le côté par lequel elles pourraient tenir de la matière devient absolument inutile pour

Digitized by Google

l'explication dont il s'agit. Il nous faut donc, dans les forces productives de la pensée, une vertu *sui generis*, une vertu *ad hoc*.

Mais comment cette vertu se conciliera-t-elle avec des vertus contraires? Ne serait-il pas aussi simple, aussi naturel pour le moins, d'admettre des forces de natures différentes pour des phénomènes si divers, d'autant plus qu'il paraît bien certain, d'après ce que nous savons des corps inorganiques, des corps non vivants, que les forces capables de produire des phénomènes matériels peuvent fort bien s'exercer sans produire des phénomènes spirituels. Rien ne s'oppose donc, bien au contraire, à ce qu'on admette deux ordres de forces, ou tout au moins deux fonctions respectivement indépendantes dans les mêmes forces.

Si les forces sont différentes, nous voilà déjà bien près de deux sortes d'agents, les uns matériels, les autres spirituels. Mais, si vraisemblable que soit déjà cette différence de forces, nous ne pouvons cependant l'admettre qu'autant qu'elle nous paraîtrait plus vraisemblable au moins que la seule différence de fonctions de la part de forces uniques. C'est donc là un premier point à examiner.

Peut-on concevoir des effets aussi différents que la pensée et les faits purement matériels comme émanant de forces identiques, mais agissant diversement? Telle est la question. Pour y répondre, il faudrait savoir ce qui constitue proprement une force matérielle, la connaître en soi ou comme propriété de la matière, et par conséquent l'essence même de la matière. Or, on ne pourrait connaître une force en soi qu'autant qu'elle aurait une existence indépendante. Mais si elle existait ainsi, elle formerait un agent substantiel à part, elle ne serait plus une propriété de la matière. Les forces matérielles ne peuvent donc être connues que comme propriétés de la matière, et non point en elles-mêmes. C'est donc la matière en soi qu'il faudrait connaître pour savoir ce que sont ses propriétés en elles-mêmes ou autrement que par leurs effets.

Il y a trois systèmes principaux en présence, celui de Descartes, qui fait de l'étendue l'essence des corps, système insoutenable, et qui n'explique absolument aucune des propriétés dynamiques de la matière; celui de Leibnitz, qui résout les corps en monades ou substances simples douées d'énergies diverses, d'énergies représentatives surtout; enfin celui de Kant qui, s'en tenant plus strictement aux faits, affirme que l'espace n'est que la forme subjective des phénomènes dits externes, que ces phénomènes sont la seule chose que nous sachions des corps; mais qu'il y a cependant une réalité matérielle, cause des divers états sensitifs ou perceptifs que nous rapportons aux corps.

Sans nous engager dans l'engrenage de cette puissante machine

Digitized by Google

appelée *Critique de la raison pure*, nous pouvons cependant affirmer contre Descartes qu'il n'est pas plus possible de faire de l'étendue l'essence des corps, que de concevoir dans un lieu donné, dans un lieu cubique, par exemple, six dimensions, dont trois appartiendraient au corps cubique qui remplirait, en apparence au moins, cet espace, et se déplaceraient avec lui, et dont les trois autres, appartenant à l'espace même, seraient immuables. A combien d'autres difficultés l'hypothèse cartésienne n'est-elle pas sujette? Mais nous devons nous borner; il suffit d'avoir mentionné l'une de celles qu'il a reconnues lui-même, et qui l'ont conduit à des conséquences peu admissibles, telles que l'étendue indéfinie et non infinie du monde matériel, etc. Nous croyons donc pouvoir rejeter d'autant plus sûrement l'hypothèse cartésienne sur l'essence des corps, qu'on n'explique absolument aucun effet par l'étendue, puisque l'étendue n'est pas une force.

Quant au système des monades, il n'est que l'atomisme ou le spiritualisme dissimulé. L'atomisme, s'il conserve l'étendue, une étendue quelconque dans les éléments matériels, et s'il en fait l'essence des corps, est sujet aux mêmes difficultés que le système cartésien. Le spiritualisme est le monadisme absolu proprement dit, le vrai monadisme, celui de Leibnitz. Nous voilà donc dans l'impossibilité d'expliquer le monde matériel ou spirituel avec Descartes, et le monde matériel avec Leibnitz. Nous renoncerons de bonne grâce à expliquer soit l'un, soit l'autre, mais aussi à nier l'un ou l'autre, avec Kant.

Nous avons bien plus suivi notre propre voie jusqu'ici que celle des matérialistes ou des spiritualistes. Il faut donc revenir aux arguments des uns et des autres, mais après avoir reconnu toutefois que ni les uns ni les autres ne pourront raisonner que sur des apparences, et par conséquent rien édifier ni rien détruire tant qu'ils ne sortiront pas du champ où ils se livrent à leurs évolutions. Ils peuvent longtemps encore y renouveler des combats déjà bien des fois séculaires sans gagner une seule bataille absolument décisive. Mais il pourra fort bien y avoir des vainqueurs et des vaincus du moment. Il suffit, pour qu'il en soit ainsi, que les coups portent plus fortement, plus sûrement et en plus grand nombre d'un côté que de l'autre. En termes plus propres, il suffit, pour avoir raison d'un adversaire, que l'argument vaille contre lui, n'eût-il en soi aucune force. Voyons donc comment le matérialisme soutient son dire, ou comment il croit pouvoir affirmer que ce qu'il pense connaître d'une matière qu'il ne connaît pas du tout lui permet logiquement d'attribuer la pensée à cette matière, et de nier l'existence d'un principe pensant distinct de la matière, quoique dans l'état présent des choses,

Digitized by Google

il ne pense peut-être qu'en se servant de la matière organisée comme d'un moyen.

III

« Si quelqu'un prétendait que sa pensée a un pied de long et pèse une livre, nous ne serions pas tenté de disputer avec lui. Il n'y a guère moins de folie cependant à dire que la pensée est un changement dans la position des plus petits corpuscules, un mouvement de la matière, ou que la conscience morale est une propriété chimique. » Y en a-t-il beaucoup plus à la donner comme un résultat « d'une certaine combinaison d'eau et d'albumine, de quelques sels et d'une certaine quantité de graisse, le tout appelé cerveau ? C'est pourtant ce que disent, quoique moins clairement, les matérialistes; ils ne peuvent même rien dire de mieux. » Si l'absurdité est moins frappante dans ce dernier cas que dans l'autre, c'est qu'on ne voit pas aussi bien l'impossibilité de faire provenir la pensée d'un certain corps organisé dont l'intervention dans nos états spirituels est d'ailleurs établie, que nous voyons la différence essentielle entre des états spirituels et des phénomènes corporels. Ici, la différence de phénomènes d'une espèce aux phénomènes d'une autre espèce est évidente. Elle ne l'est plus, elle ne l'est pas avec le même éclat du moins lorsqu'il s'agit, non plus d'une simple différence entre deux sortes de phénomènes, mais de la part que les uns, les phénomènes chimiques, peuvent avoir dans la production des autres, alors surtout qu'on est certain en fait que la constitution, la composition chimique de l'organe cérébral, son volume, sa forme, sont loin d'être chose indifférente dans la production régulière de la pensée et à son degré d'énergie.

Si pourtant on veut bien se rendre compte du rapport dynamique ou de cause à effet qui peut exister entre ces deux ordres de faits, on ne pourra manquer d'être conduit à cette conclusion, à savoir que des combinaisons chimiques, des phénomènes chimiques, des proportions entre des éléments divers, des distributions variées de produits chimiques, des conformations diverses que peuvent affecter des masses plus ou moins considérables de ces mêmes produits, ne sont encore que des faits matériels, sans aucun rapport d'identité ou même de ressemblance éloignée avec les phénomènes de la pensée. Nulle possibilité par conséquent de conclure des uns aux autres. On ne voit pas davantage la production des uns par les autres, puisque nul n'a conscience des mouvements de son cerveau, en tant que ces

Digitized by Google

mouvements pourraient produire la pensée, puisqu'entre la pensée et le mouvement de quelque corps que ce puisse être, il n'y a pas le moindre rapport saisissable aux sens, à la conscience ou à la raison. Ni l'observation ni le raisonnement ne peuvent donc établir ici un lien de causalité.

En vain d'ailleurs on constaterait la succession de ces deux ordres de phénomènes, le rapport qui pourrait les unir ne serait pas plus certain : on ne *perçoit* pas un rapport alors même qu'on en perçoit ou que l'on en conçoit les deux termes générateurs ; on le conçoit, on le conclut. On le conçoit si c'est un rapport de ressemblance, par exemple ; on le conclut si c'est un rapport logique. On le conçoit encore si c'est un rapport d'identité. Mais ici l'erreur est très possible ; il peut fort bien arriver, alors surtout qu'il ne s'agit pas d'un effet dont notre volonté soit cause immédiate, que nous prenions un simple rapport de succession ou de simultanéité pour un rapport de causalité, et que nous commettions le paralogisme *post hoc* ou *cum hoc*, *ergo propter hoc*. Cette erreur est si facile, que, dans nos mouvements volontaires les plus réfléchis, par exemple dans les mouvements de nos membres, que nous croyons le plus nous appartenir, nous percevons si peu cependant le rapport réel ou concevons si peu le rapport nécessaire de la volonté au mouvement même, que des physiologistes et des psychologues l'ont estimé impossible, et se sont jetés dans le système de l'occasionalisme.

Le rapport de causalité, pris dans le sens inverse, c'est-à-dire du cerveau à la pensée, doit être moins saisissable ou moins concevable encore, s'il est possible qu'il y ait des degrés de clarté ou d'obscurité dans un point de vue où tout n'est que ténèbres impénétrables. Le moins donc qu'on puisse affirmer ici, c'est l'entière impossibilité d'établir la dépendance immédiate de la pensée par rapport au cerveau, un rapport de cause à effet, de celui-ci à celle-là. On sait seulement qu'il y a entre ces choses un certain accord, mais on ne sait point la nature de cet accord. Il est évident que les apparences seraient exactement ce qu'elles sont encore bien que le cerveau ne fût que la cause instrumentale d'un agent différent du corps, comme le croient la plupart des spiritualistes, ou comme l'imaginent les occasionalistes, la cause occasionnelle à la suite de laquelle une puissance supérieure, parfaitement étrangère à l'homme, ferait naître en lui les états qu'il rapporte à ses sens comme à leur cause organique, ou les mouvements qu'il croit imprimer à son corps par sa volonté.

Soit donc cette proposition : toute matière a toujours été et sera toujours. Cette proposition, qui est une opinion aujourd'hui professée par un grand nombre de savants, ne peut visiblement être ré-

Digitized by Google

duite « à une substitution de matière, à une sorte d'équivalence chimique (*Stoffwechsel*) opérée dans des limites déterminées, ou à une composition quelconque d'albumine, de graisse et de sel. » « Quand un physiologiste nous dit qu'un échange particulier dans la matière cérébrale (*Stoffwechsel*), qu'une excitation déterminée de cet organe par le moyen des nerfs, peut avoir pour conséquence le développement d'une certaine série de pensées, il a raison en ce sens que, des états ou des excitations organiques qui surviennent amènent ou semblent amener de nouveaux états intellectuels, et agir ainsi sur la marche de la pensée comme cause au moins codéterminante. » Mais il dépasse les données de l'expérience et raisonne mal s'il se croit en droit, forcé même, de ramener toute pensée, sans exception, à des changements antérieurs survenus dans le cerveau, comme à la cause unique, totale de cette pensée..... Le mouvement cérébral, les excitations du cerveau, tous les phénomènes matériels qui peuvent s'accomplir dans ce viscère, ne seront jamais que des déterminations purement matérielles, et les états spirituels qui s'ensuivent en différeront toujours au point d'en être séparés par un abîme que la matière, le mouvement et toutes les formes ou combinaisons de l'un et de l'autre ne combleront jamais. Un matérialiste conséquent ne peut rien admettre dans le cerveau qui ne soit matériel, force ou état de la matière. Que sera donc pour lui une idée, par exemple celle *d'éternité?* Rien de concevable, de possible même, à moins de ramener cette idée à un mouvement nerveux, à une modification matérielle, à une action électrique, en un mot à un état cérébral dans lequel peut-être (ce qui est loin d'être prouvé) quelques atomes de phosphore sont animés d'un mouvement plus étendu ou plus fort que s'il s'agissait de l'idée d'une *demi-heure*. Passe encore pour la différence de mouvement cérébral que pourrait exiger la prononciation de mots qui exprimeraient les deux idées *; éternité, demi-heure;* les mouvements nécessaires pour exprimer une demi-heure pourraient bien être plus considérables que ceux qu'exigerait la prononciation du mot éternité. Mais que fait cette différence, qui peut d'ailleurs varier indéfiniment suivant les langues, à la différence même des idées, à la conception de ces idées? Si donc, l'expression de l'idée exige l'action du cerveau, la conception de l'idée elle-même la requiert moins visiblement; en tout cas l'action qui pourrait être nécessaire pour concevoir l'idée même, n'aurait absolument rien de commun avec cette idée considérée comme telle.

Le matérialiste donc est obligé de concevoir une modification cérébrale pour l'expression, une autre pour la conception. Celle-ci peut être la même pour tous les hommes pensant la même idée, l'autre varie nécessairement suivant les langues.

Digitized by Google

« Mais si le matérialiste ne peut ignorer qu'une idée n'est pas une modification du cerveau, n'est pas un état cérébral, alors même que le cerveau serait pour quelque chose dans la production de cette idée, n'est-il pas par là même obligé d'attribuer secrètement, subrepticement, sans peut-être qu'il s'en doute, l'idée à une cause efficiente plus propre à la produire que du mouvement ou quelqu'autre phénomène cérébral proprement dit? S'il en était ainsi, il rétablirait dans son droit l'esprit qu'il avait nié. » Il faut reconnaître, en tout cas, que le phénomène constant de la pensée n'est pas du tout le mouvement cérébral qui accompagne la pensée..... ni un résultat observable de ce mouvement. En général, la pensée n'est pas un phénomène cérébral proprement dit, qui doive, comme tel, avoir un lieu déterminé, d'une étendue déterminée ; c'est un problème qui en est essentiellement différent, sans lieu, sans étendue, incorporel par conséquent. Il n'y a donc aucune comparaison à établir entre la pensée et le mouvement de la lumière, du son, de l'électricité, de la chaleur, ni avec un antécédent extérieur quelconque, en général avec aucun phénomène concevable dans l'espace. Si cependant la pensée est un fait, et si, comme il le faut nécessairement, ce fait, ce phénomène doit avoir un sujet; si, comme il le paraît bien encore, ce sujet ne peut être le corps, le cerveau, dont toutes les formes phénoménales connues, concevables, sont conçues dans l'espace, n'est-il pas nécessaire que le sujet de la pensée ne soit autre chose que le cerveau, autre chose qu'un corps? La pensée ne prouverait-elle donc pas l'esprit, puisqu'elle n'est pas étendue, et que ce qui pense doit avoir en nous une réalité propre, inétendue ?.... »

Mais peut-être que les sensations et les perceptions, point de départ de tout le reste, s'expliquent par l'action des sens et du cerveau, et qu'une opération intestine de ce dernier viscère, tout inconnue qu'elle puisse être, suffit pour en tirer les notions les plus abstraites. C'est là, du moins, une question que M. Jacob examine dans les parties suivantes de son travail, où nous ne ferons plus guère que le suivre en l'abrégeant, en l'expliqnant, persuadé que nous sommes, d'après ce qui a été dit déjà, que le passage des phénomènes matériels, corporels, organiques même, mais corporels encore, aux phénomènes spirituels est absolument impossible à effectuer avec connaissance de cause ; qu'il ne peut être établi sans l'intermédiaire supposé d'un agent distinct que par une affirmation entièrement dénuée de preuves, opposée même à toute vraisemblance.

Digitized by Google

IV

Dans le voir et l'ouïr, dans toute perception, l'activité intellectuelle est manifeste. Comme la glace ne voit pas l'image qu'elle produit, une feuille de papier ou de métal l'image qu'elle reçoit; comme la bobine du télégraphe n'entend pas la nouvelle qu'elle donne; de même l'œil, avec sa lentille et sa rétine peut produire non pas la perception, mais seulement le phénomène organique dans l'espace, à la suite duquel se forme dans la conscience la perception, qui, cette fois, est un phénomène interne, sans étendue, et qui ne peut affecter une multiplicité de parties matérielles juxtaposées, mais seulement un sujet un, dont il est un mode particulier. Le savoir de la vue extérieure des choses est, comme tout autre savoir, notre savoir, c'est-à-dire que ce qui sait dans le savoir de la vision extérieure des choses n'est que ce qui sait dans tout savoir, ce qui pense dans toute pensée, le même être qui est déjà considéré dans le phénomène de la pensée en général.

De même donc qu'en général nous n'avons aucune conscience immédiate de la présence de la rétine, alors encore qu'elle éprouve l'excitation lumineuse, nous n'en avons semblablement aucune de la position respective de ses parties sentantes ou des dernières fibres qui composent le nerf optique. Nous projetons, pour ainsi dire, le point A, et tout autre dans la direction suivant laquelle arrive son image, et de telle façon même que les deux lignes droites de *a* dans l'œil droit, et de *a* dans l'œil gauche, prolongées par les points milieux optiques des deux yeux se rencontrent au point A, à la surface de l'objet même. A apparaît donc simple, puisqu'il y a coïncidence de l'*a* gauche et de l'*a* droit en A.

Quel est dans tout cela le rôle du cerveau? Le cerveau peut seulement être mû, éprouver dans certaines parties immédiatement peu connues un changement qui l'est encore moins. A la suite de ce mouvement, une impression est ressentie, non pas, il est vrai, comme ébranlement nerveux, comme développement d'électricité, ou comme combinaison nouvelle dans la matière cérébrale, pas même comme image dans l'œil; mais comme perception, c'est-à-dire sous forme d'un phénomène perceptif qui, en lui-même, n'est ni image, ni mouvement, ni matière quelconque, mais que rapporte ce qui l'éprouve, qui en est modifié à titre de sujet, à quelque chose d'étranger comme à sa cause excitante ou occasionnelle, sans qu'il songe, le plus souvent du moins, à tout l'intermédiaire organique

Digitized by Google

qui a cependant fonctionné dans la production des faits destinés à provoquer l'action de la force productrice propre, ou cause efficiente immédiate de la représentation.

Ce n'est pas tout, ou plutôt, si c'est tout, il faut distinguer dans ce fait la conscience d'avec tout ce qui précède. Or, cette conscience, élément du fait total, et par laquelle je sais que je perçois, par laquelle je m'affirme et me distingue de ma perception même, à plus forte raison de l'organisme qui m'enveloppe, et que je pénètre partout; cette conscience qui consiste essentiellement dans l'acte de saisir, ou si l'on veut de se constituer intellectuellement par la pensée pure; cette conscience qui n'est pas une sensation, qui est la même pour toutes les sensations, pour toutes les perceptions, pour toutes les pensées, pour toutes les volitions; cette conscience qui est la forme intelligible de toute pensée, qui est pensée elle-même, qu'a-t-elle de commun avec le mouvement, avec les qualités sensibles des corps, avec la matière enfin?

Nous voilà, certes, bien loin des phénomènes cérébraux par lesquels nous avons dû passer cependant, mais qui n'ont pu visiblement nous conduire hors du cerveau à des états qui n'en fussent pas des modifications imaginables, ou de nature à pouvoir être suivies dans leurs analogues extérieurs par des yeux corporels. Nous voilà dans un ordre de faits et d'idées où les yeux du corps n'ont plus rien à faire, où l'imagination en elle-même n'aurait rien pu produire, puisque ce n'est point elle qui donne les notions d'unité, d'identité, de diversité, d'opposition, de personnalité.

Le jeu du cerveau dans le voir n'est donc qu'une condition organique ou instrumentale, une condition préliminaire. Et si nécessaire qu'il puisse être comme cause occasionnelle, il n'explique absolument rien par lui seul de ce qui constitue la perception visuelle. Il faut encore une autre action, une action qui ne peut plus être la sienne, ni celle d'aucun agent corporel; il faut l'intervention d'une nouvelle force, d'une force que nous sommes bien obligés de nommer et que nous appelons spirituelle pour la distinguer de toutes les forces corporelles, dont le rôle se trouve terminé dès qu'elles sont parvenues à donner le branle à un agent qui n'a plus rien de commun avec elles, mais qui s'y trouve uni par un lien mystérieux, impénétrable, aussi certain cependant comme fait, qu'inconnu dans son comment.

L'intervention de cette force nouvelle, de cette force spirituelle est tellement nécessaire pour produire le dernier terme de cet enchaînement de faits mixtes, que si, par une raison ou par une autre, il n'intervient point, tout le reste se produit en vain. Quand nous sommes distraits ou occupés, beaucoup de choses peuvent passer

Digitized by Google

sous nos yeux sans que nous les apercevions, par la raison que notre activité intellectuelle est *occupée* d'autre chose.

Comment d'ailleurs, sans l'intervention de ce sujet un, distinct de toutes les parties de notre organisme, expliquerait-on, concevrait-on l'unité de conscience en nous de toutes les sensations et perceptions d'origine organiques diverses, simultanées ou non? Sans l'unité de conscience, mes sens ne seraient pas *mes* sens; et sans les sens aboutissant à une conscience unique, il n'y aurait pas non plus de pensée, puisque la pensée a son début dans les sens.

On peut donc dire que ce qui pense, c'est l'esprit, c'est l'âme, qui, stimulée par les sens, produit la sensation même, à plus forte raison la perception, les idées, les notions, les volitions.

V

Reste à savoir maintenant si cette force spirituelle, l'âme, ne serait pas une propriété de la matière organisée et vivante, et si par conséquent la pensée sous toutes ses formes ne s'expliquerait point par une propriété vitale.

A cela, nous répondons d'abord en demandant d'où vient la vie, et si elle ne serait pas au contraire un effet du principe qu'on voudrait lui donner comme cause? Et si l'on répond par la transmission de la vie d'un être vivant à un autre, nous demanderons encore d'où vient la première organisation vivante de chaque espèce? On se trouve alors placé entre l'éternité des espèces organiques, ou l'action mystique de la création des organismes sans causes secondes, ou la production de ces organismes par des agents immatériels, ou la production de ces mêmes organismes par des agents matériels.

Cette dernière hypothèse est préférée par le matérialisme conséquent. Mais que d'absurdités à dévorer depuis la négation du principe des causes finales dans le monde organique, où il est plus visible cependant que dans une œuvre quelconque de l'art humain, jusqu'à la supposition d'un concours de forces aveugles qui, tout éternelles et invariables qu'elles seraient, n'auraient cependant cessé de modifier leur action, auraient produit dans le temps les astres, les révolutions qui peuvent y être survenues, comme dans notre globe, et, pour ne parler que de celui-ci, les créations successives qu'il offre à nos regards, et dont chacune a son commencement? Comment concevoir la succession dans l'éternité? Comment la durée infinie des siècles passés n'a-t-elle pas suffi au déroulement complet de ces vicissitudes cosmiques? Comment l'immobilité la plus absolue, l'équi-

Digitized by Google

libre le plus immuable entre les forces en conflit, n'est-il pas l'état des choses depuis une éternité, depuis toujours? S'entend-on bien lorsqu'on parle d'éternité, de l'éternité de la matière, du monde, et en même temps de commencement, de développement et de fin? Des forces nouvelles sont-elles donc survenues dans la matière pour produire des effets nouveaux? Et si aucune force n'est nouvelle, comment son effet peut-il être nouveau? Comment peut-il y avoir eu commencement? Et s'il n'y a pas eu de commencement, d'où vient qu'il n'a cependant pas toujours été? Il y a là une difficulté très sérieuse à laquelle on n'a pas assez pris garde.

Ce n'est pas tout; d'où viendrait, dans l'hypothèse de l'éternité de la matière et de la matière seule, le mouvement à une époque quelconque? Tout mouvement est changement, tout changement est subi ou spontané. Un changement subi dans la matière, et de la part de la matière, est ou un cercle vicieux ou une inconséquence. S'il n'y a pas de spontanéité, d'activité propre dans la matière, que tout ne soit que changement subi, mouvement communiqué, d'où viendra le mouvement initial? Le placer hors d'un temps et d'un espace limités, se jeter à ce double point de vue dans l'infini, c'est reculer la difficulté, ce n'est pas la résoudre, c'est avouer qu'il n'y a pas de mouvement premier? D'où viendrait alors qu'il y en aurait un second, un troisième, qu'il y en aurait un quelconque?

Mais s'il y a eu un premier mouvement, pourquoi n'a-t-il pas eu lieu plus tôt, pourquoi pas depuis toujours? Quelle force nouvelle a pu survenir ici ou là, dans un corps, dans un temps, et dans un lieu plutôt que dans un autre corps, dans un autre temps, dans un autre lieu? Et cette force elle-même, que serait-elle autre chose à nous concevable qu'une volonté à la suite d'un besoin, d'une idée? Voilà donc le monde fait homme, parce qu'on n'a pas voulu que l'homme fût homme.

Mais quittons la cosmologie et la cosmogénie où nous ne rencontrerions à la suite du matérialisme qu'un abîme de difficultés d'où rien d'évident ne pourrait sortir. Renonçons, par conséquent, à parler de l'éternité des espèces organiques, de leur création constante dans chaque individu qui les constitue, ce qui est la négation d'un ordre naturel dans le monde, et de causes secondes qui en seraient les agents, qui auraient leur activité propre, mais soumise à certaines lois. Cet ordre est, ce nous semble, des quatre hypothèses possibles, la plus naturelle. Elle l'est tout autant du moins qu'aucune autre.

Allons plus loin. Il est impossible que les réalités soient sans propriétés, et les propriétés sans réalités : la distinction des choses et de leurs qualités n'est possible qu'en abstraction; tout le monde en

Digitized by Google

convient, excepté peut-être les partisans des formes substantielles, qui ne sont pas très nombreux, nous le pensons, parmi les matérialistes. S'il en est ainsi, une force doit être un agent, et non une simple propriété. Or, l'agent de la pensée, comme de tout le reste, doit être un sujet réel, une substance pensante. Peu importe que la pensée, dans un état de choses déterminé, ne puisse s'obtenir comme effet que par le concours de l'organisme ; il n'en reste pas moins établi que l'organisme, en tant qu'il appartient à la matière et que les phénomènes qui s'y observent, même dans l'état de vie, sont des phénomènes matériels, n'explique pas plus la pensée que la matière brute elle-même. Si l'organisme vivant présentait des phénomènes inexplicables par la matière inorganique, loin de les attribuer alors à des propriétés matérielles, il serait au contraire bien plus raisonnable de les rapporter à une propriété immatérielle, et, par conséquent, à une force, à un agent incorporel. Ainsi la vie elle-même, comme phénomène, ne pourrait plus être conçue que comme l'effet d'un agent ou d'un principe actif propre, distinct du corps où elle se manifeste. A plus forte raison en serait-il ainsi de la pensée.

D'ailleurs n'est-il pas nécessaire de distinguer le mouvement et l'action comme deux états essentiellement divers, et dont l'un est aussi concevable dans un corps que l'autre l'est peu? Le mouvement dans le cerveau est incontestable, quelle que soit ou ne soit pas son influence dans la pensée, que cette influence soit directe ou indirecte. Mais qui donc confond les mouvements de son cerveau, qu'il ne perçoit point, avec l'action qui se sent d'un sentiment de conscience tout particulier dans la pensée et ses déterminations successives? Le mouvement, au contraire, n'est pas plus réel dans ces phénomènes spirituels que l'action n'est connue dans les mouvements du cerveau. Ce n'est que par analogie qu'on parle des mouvements de la pensée et de l'action cérébrale. Mais cependant, comme tout mouvement suppose un moteur, tout moteur un agent, il n'est pas moins nécessaire de reconnaître un agent à la pensée qu'au mouvement du cerveau. Peut-être que c'est le même agent pour les deux ordres de phénomènes, et que le mode d'action, la fonction ou le milieu seuls diffèrent. Mais, à coup sûr, il faut une cause à la pensée, comme il en faut une au mouvement cérébral, au mouvement vital tout entier. Cette cause de la pensée peut-elle être mécanique? Si elle l'était, comment son effet pourrait-il être autre chose qu'un effet mécanique, un changement opéré dans l'espace?

Bien plus, comme le cerveau, non plus que le reste du corps, ne peut de lui-même se mouvoir d'un mouvement mécanique ou propre-

Digitized by Google

ment dit, il faut que le mouvement vital, surtout en ce qu'il peut avoir de propre, soit dû à un agent distinct du corps, ou de la partie du corps mû; il n'y a qu'un agent doué d'une activité propre, d'une activité spontanée, ou plutôt d'activité purement et simplement, c'est-à-dire, actif et non purement mobile, qui soit capable d'opérer le mouvement mécanique même, qui en soit vraiment le principe En sorte que, bien loin de pouvoir rapporter la pensée au mouvement vital du cerveau, je ne puis pas même concevoir ce mouvement sans un agent qui diffère du cerveau, qui diffère du reste du corps. L'air, la chaleur, l'électricité, toutes les forces matérielles ambiantes, l'univers matériel tout entier, bien loin de m'offrir une raison suffisante du moindre atome de mon cerveau, ne me rendent que plus nécessaire l'hypothèse d'un ou de plusieurs agents proprement dits, et qui ne soient pas simplement mobiles ou capables d'être mus par une impulsion étrangère.

Or, qu'on veuille bien le remarquer, un principe véritablement actif, un agent proprement dit, ne se conçoit guère sans une sensibilité, une intelligence, une volonté quelconque; en sorte que le matérialisme, en voulant nier l'âme dans l'homme, est conduit à la placer dans le corps même ou dans le monde matériel, le plus matériel. Tout devient âme si l'âme humaine n'existe pas; tout cesse d'être matière si l'homme n'est que matière; tant il est vrai que la raison qui ne s'arrête point aux vaines apparences, est forcée d'affirmer l'esprit quelque part, sous une forme ou sous une autre. Or, il est mieux, plus raisonnable de l'affirmer simplement où il se manifeste le plus, que de se placer dans la nécessité de l'affirmer encore où il se montre le moins.

VI

Le souvenir s'explique bien plus difficilement encore, dans l'hypothèse du matérialisme, que la sensation et la perception. En effet, comment si les états sensitifs ou perceptifs sont des modalités cérébrales, peuvent-ils subsister quand les molécules qui les revêtent ont disparu pour faire place à d'autres? Comment les idées en général peuvent-elles alors se maintenir, se reproduire? Comment même si les pensées tenaient à la matière cérébrale, à ses mouvements comme formes, pourraient-elles être dans le même temps aussi diverses sans cesser d'être une, d'appartenir à un même et indivisible sujet? Le fait ne semble-t-il pas aussi impossible, qu'il l'est qu'un corps donné soit en même temps sphérique et cubique, en re-

Digitized by Google

pos et en mouvement; qu'il soit animé d'un mouvement, d'une espèce ou d'une autre; qu'il soit un et multiple substantiellement, réellement?

D'ailleurs la permanence des pensées à l'état latent, c'est-à-dire à l'état de souvenir possible, mais non actuel, est-elle autre chose qu'une simple possibilité d'être reproduite, une faculté ou puissance de les ressusciter à volonté avec plus ou moins de facilité et de bonheur? Mais conçoit-on une puissance ou force matérielle de cette nature? Il faut pourtant l'admettre dans l'hypothèse du matérialisme; c'est-à-dire qu'il faut convertir la matière en esprit, comme on l'a déjà fait, ou admettre, ce qui est peut-être plus inadmissible encore, que tous les souvenirs possibles, souvenirs si nombreux, sont à l'état d'inconscience, comme une multitude innombrable de formes de pensée qui ne revêt aucun sujet pensant, d'images qui ne représentent rien puisqu'il n'y a pas de spectateurs.

Mais que pourraient donc être autre chose que des formes, ou des mouvements, ou des combinaisons diverses, les pensées comme déterminations d'un ensemble d'éléments corporels? Si elles en étaient distinctes, elles formeraient ou des entités *sui generis* inadmissibles, ou des états de sujets incorporels. Et alors, l'on tombe ou dans un réalisme qui ne fait qu'aggraver les difficultés, outre qu'il est absolument inadmissible, ou dans un spiritualisme qui a l'immense inconvénient d'un spiritualisme multiple et inconciliable avec l'unité du moi, ou dans un spiritualisme qui s'accorde avec le fait capital de cette forme unitaire de nos pensées.

D'un autre côté si les idées étaient des formes matérielles, au lieu d'être comme elles le sont des formes qui n'ont rien à démêler avec l'étendue et ses dépendances, il faudrait un lieu pour les recevoir toutes; ce lieu malgré sa circonscription ne pourrait pas plus devenir le sujet indivisible ou le lien spirituel de toutes ces formes réunies, qu'un point d'un espace donné ne peut être en même temps tous les autres points du même espace. Reconnaissons donc avec M. Jacob, que dans les idées mêmes qui semblent se rapprocher le plus de la nature des choses corporelles, dans l'idée d'étendue, par exemple, on ne peut admettre que les pensées de lignes, de surfaces, de corps, d'étendues diverses dans l'espace, exigent quelque espace, et jusqu'à des mouvements déterminés dans l'intérieur du cerveau, et dans la substance cérébrale. Comment supposer en effet que le mathématicien ait littéralement dans la tête des triangles rectangles, des angles, des sphères, des sections coniques à l'infini matériellement construites? S'il n'en est rien, par la raison qu'aucune pensée n'exige de l'espace, le souvenir même de formes géométriques déterminées une fois perçues, a besoin d'un siége qui

Digitized by Google

n'exige pas de lieu, qui soit un, indivisible, permanent, qui soit un lien spirituel.

A plus forte raison, ou pour mieux dire, plus évidemment encore, la pensée et le souvenir des idées générales qui n'ont pas pour objet l'étendue et les diverses déterminations possibles, ne peuvent se concevoir que dans un sujet incorporel, inétendu et comme formes de ce sujet. Ainsi l'idée d'animal, dans l'opinion où l'animal se distingue de la plante par la sensation et le mouvement spontané, a une matière qui n'est pas concevable par l'excitation nerveuse. La présence supposée de cette notion dans le cerveau, comme forme de ce viscère, ne serait qu'un assemblage de mots exprimant des idées d'une association impossible. Il en est de même de la notion plus large de corps qui exclut par sa généralité même la possibilité d'un fondement sensible. Il en est de même enfin de toutes les idées, puisque l'application de l'espace ou de l'étendue aux idées est impossible en soi. Les mots représentation, idée, pensée, perdent donc toute signification dès qu'on veut leur donner un sens matérialiste. Tout langage un peu développé est, par le fait, et malgré son caractère figuré, un vivant témoignage de la connaissance de soi-même comme être spirituel, comme sujet absolument simple, un, identique de la pensée, et comme force ou faculté pensante de ce sujet même. Les actes de la pensée ne sont pas plus comparables aux mouvements que les formes de la pensée ne sont comparables aux formes corporelles. L'attention, la comparaison, l'abstraction, la généralisation, le jugement, le raisonnement, la raison, comme faculté des conceptions de l'ordre purement intelligible : tout cela répugne pour le moins autant que le souvenir, la perception, la sensation à une causation mécanique.

VII

La proposition, c'est-à-dire le jugement exprimé, est une autre preuve de l'impossibilité d'expliquer la pensée par de simples mouvements du cerveau. Ici, la part du cerveau et celle d'un principe immatériel sont aussi distinctes que la parole est distincte de la pensée. Et quand on admettrait la nécessité de l'action cérébrale comme cause instrumentale au moins de la pensée même, ce que les spiritualistes ne nient point, il resterait toujours certain que la pensée n'a rien de commun, je veux dire d'identique avec tous les modes imaginables, physiques, chimiques, organiques du cerveau. Et si dans les modes organiques on fait entrer la pensée même,

Digitized by Google

alors, ou bien l'on considère la pensée comme une forme, un mode de la matière cérébrale, ce qui est aussi inconcevable, incompatible même que de vouloir faire la pensée étendue, mobile, etc.; ou bien on la considère comme un effet de cette matière, comme un phénomène dont le cerveau vivant serait la cause. Et comme cette seconde hypothèse est réellement celle des matérialistes, il importe de l'examiner d'une manière toute spéciale.

Elle se subdivise, pour devenir plus précise, en trois autres hypothèses absolument concevables, au moins quant aux mots, suivant : 1° qu'on fait de la pensée elle-même une entité particulière, une sorte de réalité, ou 2° qu'on en fait un simple mode phénoménal du cerveau, un état; 3° qu'on fait de la pensée un phénomène passager sans sujet propre, quoiqu'ayant une cause matérielle, mais matérielle d'une matière organisée et vivante.

La première de ces suppositions n'est qu'un réalisme grossier, si grossier qu'il n'est admis de personne dès qu'on veut se donner la peine d'y réfléchir un instant. La seconde retombe dans l'une de celles qui ont été précédemment examinées, et qui consistent à établir une fausse identité entre des modes matériels et des modes spirituels, à ne tenir aucun compte de l'incompatibilité absolue des uns et des autres dans un sujet matériel. La troisième n'est pas plus admissible que celle qui prétendrait en général qu'une forme est possible sans un sujet qui la revête, sans chose formée, et se résout en une pure contradiction.

Mais la difficulté la plus sérieuse, ou plutôt l'assertion la plus inconcevable, la plus arbitraire en tout ceci, et qui fait que l'assertion n'est ou qu'un vain assemblage de mots sans idées, si l'on ne se comprend pas, ou une confusion secrète si l'on croit se comprendre, c'est de s'imaginer que la pensée soit un produit dont le cerveau dans son activité vitale serait la cause. En effet, si l'on tient à ce que le cerveau ne soit que de la matière, à n'y joindre aucune substance immatérielle, il faut ne voir dans ses produits rien que de matériel encore. Et si l'on soutient que l'activité vitale dont il est doué peut produire des phénomènes autres que ceux qui sont susceptibles d'être observés par les moyens organiques, par les sens, c'est-à-dire des phénomènes externes encore, il faut être assuré de bien des choses : 1° qu'ils sont le produit *exclusif* de l'activité vitale dont on parle; 2° que cette activité elle-même est une propriété de la matière cérébrale, c'est-à-dire d'une matière qui se résout chimiquement en tels et tels éléments, qui n'ont point dans leur isolement, ou lorsqu'ils sont combinés dans d'autres proportions, la propriété de la vie et de la pensée, mais qui, réunis, combinés comme ils le sont dans les êtres vivants, sont le principe de la pensée;

Digitized by Google

3° que cette propriété vitale n'est point étrangère à la matière, qu'elle n'est pas l'action d'un principe organisateur et vivifiant; 4° que la matière est donc capable de s'organiser et de se faire vivre elle-même; 5° qu'ainsi organisée, elle est capable de produire à un degré ou à un autre, suivant les proportions, la disposition, la forme et le volume qu'elle affecte, la sensation et tout ce qui constitue la pensée.

Or, de ces cinq suppositions, il n'en est pas une seule qui puisse se soutenir, qui soit même concevable, ou qui ne se résolve dans une association arbitraire de mots, ou qui ne renferme, sans qu'on s'en doute, l'hypothèse secrète et nécessaire d'un principe incorporel dans tout être vivant. En effet :

1° Ni l'observation, ni le raisonnement n'autorisent à rapporter les phénomènes de la pensée au cerveau comme à leur cause efficiente, puisqu'il n'y a aucun rapport de causalité visible ou intelligible, des propriétés de la matière à la pensée, même de la matière une fois douée du mouvement vital.

2° Le mouvement vital n'est déjà qu'un effet, la seule chose qui tombe sous les sens; l'action même de la force vitale, comme causation actuelle de ce mouvement n'est point visible; et de ce que le mouvement de la vie s'observe dans un corps, rien ne prouve absolument qu'il soit l'effet d'une propriété purement corporelle. On voit, au contraire, fort clairement qu'outre l'action de la vie, l'action organisatrice, qui est l'action vitale dans ce qu'elle a de plus matériel en apparence, ne ressemble absolument en rien à des qualités matérielles purement physiques ou chimiques, en tant que ces qualités sont connues. Admettre des qualités chimiques ou physiques inconnues dont la vie et la pensée peut-être pourraient procéder, c'est faire une supposition arbitraire et contradictoire tout à la fois : arbitraire, en ce qu'elle n'a pas de motif suffisant, puisqu'il n'y a pas du tout de raison de supposer une cause matérielle à ce qui n'a aucun caractère matériel; contradictoire, en ce qu'il implique qu'un effet d'une nature parfaitement connue ait pour cause une propriété qui, si elle conserve le caractère physique ou chimique qui est dans l'hypothèse, ait une vertu inconcevable avec les propriétés physiques ou chimiques en général. Disons-le donc par anticipation, ou plutôt répétons-le, cette propriété inconnue, qu'on s'obstine à regarder comme n'étant encore qu'une propriété chimique ou physique, pourrait bien n'être telle que dans les mots, et ne signifier, au fond, qu'un agent immatériel, qui met en œuvre la matière, la rend vivante et capable de tous les phénomènes qui témoignent de la vie à un degré quelconque.

3° Tout porte donc à penser qu'il y a dans l'esprit même du maté-

Digitized by Google

rialiste une façon de concevoir dont il ne se rend pas bien compte, mais qui le force à supposer l'esprit un principe immatériel dans la matière même, quand il ne veut pas le concevoir en dehors d'elle. Jamais, en effet, on ne constatera la *force* vitale dans un corps organisé; on n'y verra jamais que des mouvements vitaux. Jamais donc on ne pourra pertinemment affirmer qu'ils sont dus à une propriété matérielle; on sera toujours invinciblement porté par l'observation et le raisonnement à penser que ce qui fait vivre la matière est quelque chose de plus que ce par quoi elle est matière seulement, et que ce quelque chose, étant une force, n'est pas une simple qualité, que c'est nécessairement un agent, un être qui est essentiellement distinct de l'être matériel même.

4° La matière qui, de soi, n'est point vivante, n'est point organisée, dont l'essence n'est pas même d'être organisée, puisque autrement toute matière serait organisée réellement, la matière, dis-je, n'a donc pas en soi ce qu'il faut pour passer à l'état d'organisation; l'intervention d'une action étrangère est ici nécessaire, absolument nécessaire, aussi nécessaire qu'il l'est qu'une chose ne peut changer son essence, se donner des vertus, des énergies qu'elle n'a pas. Elle est essentiellement *organisable*, ou susceptible de mouvement vital — et peut-être dans quelques-unes seulement de ses espèces chimiques — mais elle n'est point essentiellement *organisatrice*, deux choses aussi opposées que le pâtir et l'agir, que tous les opposés extrêmes qu'on puisse imaginer.

5° Enfin, il n'y a aucune liaison nécessaire ou qui puisse être donnée par le raisonnement, aucune raison contingente et de causation qui puisse être donnée par l'observation, entre l'organisation même et la pensée. Quoiqu'il n'y ait pas, dans l'ordre des choses présentes et connues, de pensée sans organisation, rien ne prouve que la pensée, une certaine pensée, ne puisse avoir lieu sans organisation, et tout porte à croire qu'il y a des organisations au sein desquelles la pensée ne paraît point. Il n'y a donc pas plus de réciprocité entre ces deux ordres de faits qu'il n'y a de rapport observable ou déductible de causalité ou d'identité.

Ces raisonnements nous semblent avoir quelque force. M. Jacob procède un peu différemment pour arriver à la même conclusion, à savoir l'impossibilité que le cerveau juge, qu'il pense de la pensée proprement dite. Peut-être même fait-il la part du cerveau trop faible. « La vérité générale, dit-il, doit être contenue dans toute vérité particulière et pouvoir y être indiquée; elle brille aussi dans sa généralité après avoir été connue dans son application déterminée. Soit donc cette pensée : toute mauvaise action doit être punie. Quelle peut être l'affaire du cerveau dans la conception de

Digitized by Google

cette pensée, et quelle part, au contraire, ne peut lui en revenir? Si nous considérons immédiatement la pensée comme exprimée, il est certain qu'un acte du cerveau est la condition de l'expression dont il s'agit. Mais avant l'expression il y a la pensée, et à la suite de la pensée s'opère un premier résultat cérébral, après lequel, et sans doute par l'influence organique duquel s'opèrent les mouvements musculaires qui donnent naissance à des sons, tels que *ü*, ou *a*, *b* ou *l*. Le son *ü* est donc formé, préformé dans le cerveau par un mouvement. Mais ce mouvement conditionnel et déterminant dans le cerveau n'est ni la somme des mouvements qui produisent le son par le moyen des fibres motrices du nerf vague, du nerf hypoglosse, etc., ni la somme de l'activité musculaire, et moins encore le résultat de toute l'action composée; il n'est pas l'*ü*. Tout le mot *Übel*, par exemple, doit être préformé dans le cerveau par une série de mouvements préformés eux-mêmes et qui s'enchaînent. Mais tout le mouvement cérébral n'est pas le mot encore; bien moins la notion (mal physique) qu'indique le mot; il n'est pas non plus le mal même, ni aucune action méchamment nuisible. Il n'y a dans le cerveau ni mot parlé, ni mot écrit, ni mot pensé. L'idée, la pensée, le contenu des mots dans cette proposition : tout méfait est digne de châtiment, est donc entièrement différente du phénomène cérébral qui doit précéder l'expression de la proposition, comme si on voulait l'exprimer, encore bien qu'on ne le fasse pas..... »

Tout cela est très vrai; nous ne trouvons d'autres vices à cette argumentation que de manquer de profondeur : la question entre les matérialistes et les spiritualistes n'est pas de savoir s'il y a une différence entre la pensée et la parole, entre la parole pensée et la parole exprimée; mais bien de savoir si le cerveau n'intervient pas dans la pensée même, comme il intervient dans la parole, et si, dans le cas où l'action du cerveau serait nécessaire pour penser, aussi bien que pour parler, cette nécessité est absolue, ou si elle n'est que relative; si cette action nécessaire, au moins dans l'état présent des choses, est celle d'une cause efficiente, ou celle d'une cause purement instrumentale.

Mais continuons, car c'est déjà quelque chose, c'est beaucoup même, de bien démêler des phénomènes divers, et c'est ce que fait M. Jacob.

« Si nous proférons successivement les mots : *denken* (penser), *danken* (être reconnaissant), ou *Übel* (mal physique), et *über* (sur), etc., l'antécédent doit être presque le même dans le cerveau pour les quatre cas, pris deux à deux. Il doit être tout à fait le même quand nous disons : *dehnen* (étendre) et *denen* (auxquels), ou *sich sehnen* (désirer avec ardeur). Mais ces mots rendus par des signes

Digitized by Google

semblables ou équivalents pour l'oreille sont tout à fait différents pour le sens..... Au contraire, l'activité cérébrale doit être fort diverse suivant que nous disons *denken*, ou *penser*, ou *cogitare*, tandis que l'idée est la même. Dans tous les cas, la pensée doit, autant que possible, rester entièrement la même quand nous traduisons d'une langue à une autre ; mais le mouvement cérébral, non-seulement n'est pas la notion conçue, il n'est pas non plus le mot conçu qui indique l'idée. Il l'est même aussi peu que l'expression exercée par le doigt sur la plume quand nous écrivons au lieu de parler. »

Il pourrait fort bien y avoir, il y a même croyons-nous, deux et trois mouvements divers du cerveau quand on parle et qu'on écrit, l'un qui contribue à la pensée, l'autre à la parole, le troisième à l'écriture. Quelle prodigieuse activité cérébrale, alors surtout qu'elle est habituelle, rapide ! Cependant, si prodigieuse qu'elle soit, ce n'est encore que du mouvement, mais un mouvement qui, dans sa simultanéité, a bien son côté merveilleux, et bien autrement embarrassant pour le matérialisme, qui manque d'un agent régulateur, central, unique, essentiellement actif, que pour le spiritualiste.

Continuons à suivre M. le docteur Jacob dans les meilleures parties de son argumentation.

« La supposition des compartiments divers, pour l'allemand, le grec, le latin, l'anglais, le français, l'italien, etc. dans le cerveau, avec la distribution nécessaire pour les formes simultanées de conjugaison et de déclinaison ; d'un compartiment cérébral pour du Mozart ; d'un autre pour du Beethoven, et ainsi de suite, est aussi peu admissible que l'hypothèse précédemment examinée d'un répertoire d'images dans le cerveau. La pensée est donc un phénomène purement spirituel, alors même qu'elle produit des mouvements cérébraux qui n'appartiennent plus à la pensée..... »

M. Jacob examine ensuite si, dans l'hypothèse d'un mouvement cérébral nécessaire pour la pensée comme pour la parole, ce n'est pas du mouvement qu'il faut pour les deux choses, et non du mouvement pour la parole, et une simple propriété cérébrale pour la pensée. Il se prononce pour le mouvement. L'hypothèse de la pensée comme produit, non plus du cerveau lui-même et de son mouvement, mais d'une propriété cérébrale qui ne serait pas le cerveau même, est complétement inadmissible ; car alors le cerveau ne serait pas le vrai sujet pensant ; ce qui contredit l'hypothèse matérialiste elle-même, puisqu'il faudrait admettre une activité particulière d'une propriété qui, par conséquent, serait en elle-même, par soi et non par ce dont elle serait la propriété, un agent propre. Il faudrait

Digitized by Google

donc ainsi séparer par la pensée la chose même et sa propriété. Ce qui est impossible.

VIII

Mais comment le principe pensant peut-il former un tout harmonieux avec le principe corporel? Cette question ne pouvait manquer d'être examinée par M. Jacob. Voici ce que nous trouvons de plus remarquable dans son ouvrage sur ce point. On verra que, dans sa pensée, le spiritualisme est étroitement uni à l'animisme, et que rejeter celui-ci, c'est amoindrir et compromettre celui-là. Je le laisserai d'autant plus volontiers parler lui-même qu'il devient pour moi un auxiliaire plus précieux, et que, si je mettais mes paroles à la place des siennes, je courrais le double danger de répéter ce que j'ai dit ailleurs et de passer peut-être pour avoir forcé une opinion qui se trouve si favorable à la mienne propre.

« Si nous pouvons affirmer que le corps n'existe qu'à cause de l'âme, et non réciproquement; si nous voyons de plus qu'il est un chef-d'œuvre aussi remarquablement approprié aux besoins de l'âme que si elle l'avait construit elle-même; s'il est enfin établi qu'il ne peut ni s'accroître comme corps inachevé, ni en général se conserver par ses propres forces matérielles aussitôt qu'il est inanimé : nous pourrons bien déjà, par ces seules raisons et sans aller plus loin, hasarder la conjecture que sa formation et sa durée supposent une action déterminée de la part de l'âme, mais en tout cas que l'âme maintient le corps. Le fait de la perception, celui du mouvement volontaire, tous les faits de la vie prouvent l'enchaînement du corps et de l'âme. La nature du rapport qui le constitue, rapport de surordination et de subordination, est clair en soi; il est immédiatement proclamé dans la conscience. Il résulte en général de tous les faits qui le prouvent; il est confirmé par la fin dans laquelle nous pressentons un commencement nouveau par la mort. »

« Nous ne devons donc pas être étonnés si nous rencontrons des phénomènes qui n'appartiennent pas aux faits quotidiens, mais qui sont néanmoins en parfait accord avec eux; si, par exemple, nous remarquons qu'une foule d'excitations de l'âme, de mouvements du cœur, exercent une influence incontestable sur le corps. Le corps n'est même rien autre chose qu'une figure matérielle animée, qui ne reste ce qu'elle est, qui ne fait ce qu'elle doit, qui ne garde sa propriété qu'autant que l'âme spirituelle l'excite et la conserve par son action. Comment donc un ébranlement extraordinaire de la vie in-

Digitized by Google

terne, ou un degré inaccoutumé d'activité intérieure n'aurait-il pas aussi des conséquences extraordinaires? comment l'âme en mouvement n'exercerait-elle pas une action puissante sur le corps animé? »

Après avoir cité un certain nombre de faits destinés à rappeler l'action réciproque de l'âme sur le corps et du corps sur l'âme, comme aussi l'indépendance où l'âme peut se placer à un certain degré à l'égard du corps, M. Jacob continue en disant : « Il n'y aurait rien d'étonnant que l'âme prît souci de la respiration, que son influence fût une cause du phénomène qui finit avec la vie, et que, réciproquement, la mort survînt quand la respiration est empêchée pendant un court instant. On peut donc concevoir par là quelque chose de déterminé, si l'on affirme en général que l'âme tient les parties du corps assemblées. Le renouvellement incessant de l'oxygène dans le sang et par le sang dans le cerveau est la première condition de la vie..... »

« Le mouvement des appareils circulatoires et respiratoires dépend de tissus qui sont eux-mêmes sous la dépendance du système nerveux, tout comme celui-ci est subordonné au cerveau qui en fait partie, et qui est le principal sens de l'âme. La pensée et la volonté de l'âme, son agir et son pâtir intimes et dépourvus de volonté et de conscience, ses besoins divers résultant de son union au corps sous la forme humaine, l'instinct de la conservation enfin, déterminent l'activité cérébrale, laquelle semble se proposer ici la respiration constante, là un mouvement soutenu et passablement uniforme des jambes, dans un autre cas, un jeu musculaire très varié et qui constitue la parole humaine ou le chant; enfin, toutes les sortes de mouvements particuliers des membres, et des changements sans nombre.....

» Le corps est tout à fait le corps de l'âme, et la conservation du corps est l'œuvre de l'âme depuis la première respiration jusqu'à la dernière..... Je puis donc affirmer que la formation du chef-d'œuvre si merveilleusement approprié au dévoloppement de l'âme n'est concevable que sous l'influence déterminée de l'âme. Des germes de la vie, si semblables par la composition des parties, leurs dipositions et les premiers développements, qu'on ne saurait y trouver une différence essentielle, proviennent les formes les plus diverses des êtres vivants, formes qui constituent les différentes espèces, les genres, etc. Cette circonstance fait déjà conjecturer, pour le premier développement, une influence de l'âme qui détermine la forme, une forme qui soit la condition de l'action réciproque des différentes forces matérielles.

» Il y a, en faveur de cette conjecture, tant et de si importantes raisons, que, recueillies et disposées en un ordre convenable, elles ap-

Digitized by Google

procheraient fort d'une démonstration. Mais ce n'est pas ici le lieu d'une pareille entreprise. Disons seulement qu'il serait sans doute impossible d'accorder une action si étonnante à l'âme non développée, à une âme qui semblerait au contraire devoir résulter d'un organisme achevé; qu'il est assurément merveilleux que, par une activité involontaire et sans conscience, qui aurait son principe et son origine dans le besoin du développement, dans celui de l'existence corporelle, du commerce avec le monde extérieur, du voir, de l'ouïr, etc., l'âme fût capable de former d'un mélange informe de matière, qui ne se distingue que par le concours des parties constitutives nécessaires dans une proportion régulière, un cerveau et une moelle épinière, un crâne et une colonne vertébrale, un cœur et des veines, des yeux et des oreilles, en un mot, la plénitude des harmonies du corps. Mais le miracle est-il donc moindre à ce que des forces matérielles aveugles, au lieu d'une âme aveugle encore (ou dont la clairvoyance instinctive n'est pas du nombre des faits de conscience), construisent le corps qui, du moment qu'il est un corps achevé, respirant, se montre toujours de plus en plus comme corps de l'âme? Le fait reste donc toujours merveilleux.

» Comment arrive ce que nous voyons arriver? C'est ce qui est parfaitement incompréhensible, quelque supposition qu'on fasse. Mais il est indubitable que l'âme de l'enfant, non développée encore, accomplit sans conscience et involontairement un autre acte peut-être encore plus surprenant. D'après une loi jusqu'ici inconnue de l'esprit, s'accomplit dans l'enfant le développement de la représentation et de l'idée, développement qui suppose le libre usage de la parole, sa conformité à la pensée, longtemps avant que nous puissions avoir l'idée de nous demander comment cela se fait. Nous avons donc résolu le grand problème (de la parole par la pensée et de la pensée par la parole) sans soupçonner même qu'il y avait problème, comment il se posait, comment il pouvait être résolu.

» Mais si, dans ce cas, au commencement de la vie, une grande, une inconsciente activité produit des effets organiques d'une régularité merveilleuse, pourquoi tiendrait-on un fait analogue, celui de l'organisation même ou des fonctions purement vitales, pour impossible, tant que cette impossibilité ne sera pas démontrée, tant qu'aucun fait ne contredira une hypothèse qui a pour elle l'analogie fondée sur des faits connus, incontestables? »

Digitized by Google

IX

Après ces considérations, M. Jacob passe à des questions de psychologie rationnelle d'un autre ordre, celles de la séparation ultérieure du corps et de l'âme, d'une information nouvelle du corps par l'âme, enfin de l'âme des animaux. Je ne ferai guère que citer encore :

« Si je me représente ainsi l'enchaînement du corps et de l'âme, et si, comme je le crois, les assertions établies en dernier lieu (l'action de l'âme sur le corps) sont aussi justes, quoique moins certaines que celles qui précèdent (la distinction de l'âme et du corps), elles confirment de nouveau ce qui était déjà vraisemblable alors, à savoir que l'étroite liaison de l'âme et du corps n'est pas un nœud indissoluble, qu'une vie plus haute succède à la vie terrestre, que la force organisatrice survit à son œuvre, la fin au moyen. L'existence entière de l'âme est un effet qui suppose différentes causes ; son complet développement est sa propre œuvre ; mais il n'est pas possible sous toutes les conditions indifféremment ; il est subordonné à des circonstances tout à fait déterminées. Le corps humain, qui ne peut se former que dans un corps humain, est la condition du développement de l'âme humaine. Mais ce qui est arrivé dans l'intérieur, dans l'esprit, n'appartient déjà plus au corps dans la vie. La condition du devenir n'est pas la condition de la permanence ; l'effet doit, comme tout effet, continuer quand une autre cause ne l'anéantit pas. Le corps ne peut pas détruire l'âme qu'il n'a pas créée, qui n'est pas son ouvrage, par laquelle il est au contraire dominé, conservé dans une certaine mesure. Elle subsistera donc si elle ne renferme pas dans son essence propre une raison de périr. A la mort, à la séparation du corps et de l'âme, le corps devient inanimé et doit se décomposer, puisque l'âme en *tenait* les parties en rapport dès le commencement. »

Pour conclure à peu près comme nous avons commencé, nous dirons donc que la question posée en dehors des résultats de la critique de la raison pure, c'est-à-dire comme les matérialistes la posent, en se conformant aux apparences et en s'appuyant sur les progrès des sciences physiques, chimiques et naturelles, le spiritualisme a combattu le matérialisme avec autant d'avantage sur ce nouveau terrain qu'il l'avait combattu déjà dans les deux siècles derniers, à l'époque où l'on ne voyait dans la matière que l'étendue pure et les propriétés qui en dérivent. Mais cet avantage paraîtra peut-être

Digitized by Google

plus décisif encore si l'on compare les doctrines biologiques des matérialistes et les doctrines biologiques des spiritualistes. Il ne faut pas s'étonner que ces dernières soient entrées depuis quelques années bien plus avant dans les questions de vie et d'organisation qu'on ne l'avait fait jusque-là ; la raison en est tout simplement que les sciences biologiques ont fait des progrès, ont élevé des prétentions nouvelles au point de vue métaphysique, et que le spiritualisme a dû approprier ses moyens de défense à ce nouveau système d'attaque. De là l'animisme, en dehors duquel nous ne croyons pas de salut au spiritualisme. Du moment où il tiendra pour avéré que l'âme n'est pour rien dans l'organisation, dans la vie, que la matière ou je ne sais quel principe qui ne serait ni matériel ni spirituel, qui ne serait pas davantage la cause première, suffit pour rendre compte des merveilles de l'organisation et de la vie, je ne vois plus de sérieuse difficulté à ce que cette cause, cette force soit aussi le principe de la pensée. Il n'y a plus qu'une seule chance de salut, à savoir, un mysticisme qui exclut les causes et qui attribue l'organisation et la vie ainsi que la pensée à la cause première, ou plutôt à la cause unique. Ce système, qui tient de fort près à l'occasionnalisme, n'est pas nouveau sans doute, mais il est arbitraire, antiscientifique et conduit facilement au panthéisme. On l'a vu de reste dans le développement historique des doctrines cartésiennes ; elles ont abouti logiquement, malgré les répugnances, les croyances contraires de leurs auteurs, à chasser du monde toutes les causes secondes, et, par conséquent, à diviniser le monde même.

Je finis en livrant cet aperçu aux méditations des spiritualistes qui ne sont ni panthéistes, ni fatalistes, ni mystiques, et qui cependant croient pouvoir rester étrangers aux sciences biologiques ou se montrer contraires à l'animisme.

J. Tissot.

Digitized by Google

LES

DETTES D'HONNEUR

SEPTIÈME PARTIE [1]

XXXVI

Après l'inhumation de Mme Guérin, de vives instances pressèrent Henriette d'aller demeurer chez un de ses frères. Noémie fit les plus grands efforts pour avoir auprès d'elle sa belle-sœur, qui était en même temps une amie d'enfance. Sans blâmer ni empêcher les prières de sa femme, Léon s'abstint d'y prendre part. Il n'aurait pas refusé d'accueillir sa sœur, mais il se souciait peu qu'elle vînt habiter chez lui. Il ne redoutait point qu'Henriette retranchât rien de la liberté absolue dont il jouissait, mais il ne voulait même pas qu'elle en fût témoin. Si réservée que fût la jeune fille, on ne pouvait attendre d'elle le complet aveuglement de Noémie.

Le colonel Rochambeau avait dit à Victor et à Julie :

« Prenez Henriette avec vous. Elle possède quelque fortune, dont vous toucherez nécessairement les intérêts puisque vous subviendrez aux dépenses. Ces dépenses ne s'élèveront pas aussi haut que la recette. Vous bénéficierez de la différence. Ce sera une augmentation à vos revenus.

— Et puis, ajouta Julie, ce sera très convenable. Nous garderons Henriette jusqu'à son mariage.....

[1] Voir 2e série, t. XL, p. 625 (livr. du 31 août 1864); t. XLI, p. 68 (livr. du 15 septembre); t. XLI, p. 68 (liv. du 30 septembre); t. XLI, p. 518 (livr. du 15 octobre); t. XLI, p. 603 (livr. du 31 octobre); t. XLII, p. 5 (livr. du 15 novembre).

Digitized by Google

— Que vous n'avez pas besoin de hâter, ajouta le colonel, puisqu'il ne vous serait pas profitable.

— Ah ! s'écria Victor avec sensibilité, c'est un grand sacrifice que vous m'imposez. Je l'accepte, mais c'est un grand sacrifice.

— Je ne vois pas cela.

— Henriette est si désagréable !

— Je ne trouve pas. Elle est très gentille.

— Ah ! je te reconnais bien là ! dit Julie. Tu pardonnes tout aux femmes qui ont dix-huit ans.

— C'est assez naturel. Ne vas-tu pas être jalouse d'Henriette ?

— Moi ! jalouse ! Ah ! tu peux bien l'épouser si cela te fait plaisir.

— Cela ne me ferait pas plaisir et je vais te dire pourquoi : Henriette a un défaut ; elle n'est pas assez civilisée ; elle ignore qu'on peut être jeune encore à cinquante ans ; elle me considère trop comme un papa.

— Ce n'est pas comme Mlle de Lirac.

— Non. Par conséquent, tu peux être tranquille. Jamais je ne ferai la cour à Henriette. A-t-elle quelque inclination ?

— Elle ! s'écria Julie comme si la chose eût été impossible.

— Mon enfant, répliqua le colonel d'un air capable, il n'existe pas une femme, entends-tu ? pas une ! qui ne puisse, à un moment donné, allumer une passion. C'est connu. Sans cela le monde ne marcherait pas.

— En effet, dit Julie avec déférence, je me rappelle que ma belle-mère nous a raconté un jour une proposition de mariage. De qui ? Je n'en sais rien.

— On ne le saura jamais, ajouta Victor. Henriette est si sournoise !

— La proposition n'était sans doute pas sortable, reprit Julie, car Mme Guérin n'y avait pas donné suite.

— Vous ferez bien de ne plus en parler. Laissez Henriette dans l'oubli de ces idées-là le plus longtemps possible. Non pas dans l'ignorance : les filles savent tout sans avoir jamais rien appris. Mais dans l'oubli. Votre intérêt est de garder Henriette près de vous le plus que vous pourrez.

— Pauvre enfant ! dit Julie. C'est un grand service que nous lui rendrons. »

Contre toute prévision, ces offres obligeantes furent repoussées. Elles furent réitérées vainement. Vainement Noémie pria de son côté. Henriette persista à demeurer chez sa mère.

« Mais puisqu'elle n'est plus là ! lui dit-on.

— Son souvenir y est encore, » répondit-elle.

Digitized by Google

Les jours suivants, les instances se renouvelèrent sans plus de succès.

« Votre frère n'est pas sot, dit le colonel à Victor ; il fait agir sa femme. Mais il est important pour vous de ne pas leur abandonner cet avantage. Léon en sent parfaitement la valeur. Ne vous laissez pas distancer. Cette petite fille est incompréhensible. Aurait-elle peur d'aliéner sa liberté ? Si elle a quelque attachement, faites-lui entrevoir que vous le favoriserez, pourvu qu'il soit convenable. Henriette aime peut-être quelqu'un. Je serais curieux de savoir cela.

— Venez avec moi, répondit Victor. Vous l'interrogerez adroitement. »

Le colonel accepta. Sous prétexte d'une vive sollicitude pour Henriette, il questionna d'abord les concierges, s'informa si elle sortait, si on venait la voir. Depuis huit jours, depuis qu'elle avait accompagné sa mère à sa dernière demeure, la jeune fille n'avait pas mis le pied dehors. Cinq ou six dames l'avaient visitée ; un grand nombre de personnes avaient envoyé leurs cartes.

« Ces renseignements sont excellents, dit le colonel en montant l'escalier. J'aurais été bien heureux, autrefois, d'en obtenir de semblables chez mes maîtresses. Quelle drôle de fille que cette Henriette ! Moi, quand j'ai perdu ma mère, j'ai déménagé tout de suite ; j'ai même perdu un demi-terme. C'est dans la nature, cela. Quand on a aimé ses parents, on se sauve bien vite de l'endroit où ils sont morts. Et cependant, on ne peut pas dire qu'Henriette n'aimait point sa mère.

— Elle n'aime rien, colonel. Vous ne la connaissez pas. Regardez-moi, je dois être tout pâle. Chaque fois que je viens dans cet appartement, c'est la même chose. Et Henriette y demeure !

— C'est bizarre, en effet. Tout est bizarre en elle. Si j'avais trente ans, je me plairais à déchiffrer cette énigme. Et peut-être je n'y parviendrais pas. J'ai vu des femmes dans ce genre. Mes amis en ont vu aussi. Elles paraissent par moments froides, insensibles comme une arme au repos. Méfiez-vous : quand elle éclate, c'est foudroyant. Vous avez observé les chevaux anglais ? Ils ont l'air frêle et nonchalant. Mais quelle force latente, quelle solidité ! Ils s'animent ; ce n'est plus du sang qu'ils ont dans les veines, c'est du feu. Il y a des gens qui préfèrent ces chevaux aux bêtes paisibles, paresseuses, gourmandes et régulières. Vous, vous n'êtes pas un cheval anglais. Vous avez votre mérite, mon bon Victor. Henriette, rappelez-vous ce que je vous dis, a le sang, la race, le je ne sais quoi qui rend, pour certains amateurs, ces femmes-là si séduisantes. J'ai toujours évité d'en connaître, excepté passagèrement. Mais j'en ai entendu parler. Quand elles se donnent tout entières, ce qui est rare, il paraît que

Digitized by Google

c'est fabuleux, inouï. On croit les posséder, on est soi-même absorbé, vidé. Elles n'y vont pas de main morte. Tout est extrême en elles. Je me trompe peut-être pour Henriette. Elle est bien douce, la chère enfant. Mais c'est étrange qu'elle tienne tant à sa liberté.

— Dites que c'est ridicule, colonel. »

Victor sonna. Henriette était occupée à coudre dans le salon. La porte de la chambre à coucher de Mme Guérin était ouverte, et il en sortait comme un flot incessant de souvenirs. Les fenêtres de l'appartement étaient à demi fermées. Henriette ne les franchissait plus jamais pour aller sur le balcon. Elle interdisait cette distraction à son deuil. Ce deuil, du reste, ne s'annonçait point d'une façon immodérée et apparente dans l'attitude de la jeune fille ni dans l'expression de son visage. Elle se leva en voyant le colonel, et le remercia de sa visite par un sourire.

« Henriette, dit Victor, tu veux donc rester éternellement ici? Voilà le colonel qui vient te dire sa façon de penser. »

Le colonel regarda son gendre d'un air mécontent. Mais il s'abstint de lui lancer une apostrophe, pour ne pas nuire à la réussite de leur mission.

« N'emportez pas votre ouvrage, Sophie, dit le colonel.

— Ne le cachez pas, ajouta Victor; on comprend à la rigueur que, dans les circonstances présentes, vous teniez compagnie à Henriette au salon.

— Sophie est une véritable amie, reprit le colonel. Je voudrais bien en avoir une pareille pour me fermer les yeux.

— Vous avez vos enfants, dit Sophie.

— C'est juste. J'ai mes enfants; et mes petits-enfants, représentés provisoirement par Edgard. Je regrette beaucoup Flavie. Elle n'a que trente ans. D'après les probabilités, je serais mort avant elle. Elle m'aurait fermé les yeux. C'est pour cela que je tenais tant à elle. Je sais bien que je puis me marier. Sophie, vous ne vous êtes jamais mariée?

— Non, monsieur.

— Dites : non, colonel, souffla Victor.

— Pourquoi ne vous êtes-vous pas mariée?

— Je n'en sais rien.

— C'est la vraie, la seule raison. On se marie, on ne se marie pas sans savoir précisément ce qu'on fait.

— Henriette, as-tu remonté la pendule? demanda Victor.

— L'as-tu remontée, Sophie?

— Oui.

— Il ne faut jamais y manquer, ajouta Victor; sans cela, les ressorts s'encrassent. Et les scellés?

Digitized by Google

— Allez-y voir, répliqua Sophie. »

Victor regarda, mais de loin. Il n'osait pas entrer dans la chambre.

« Ma chère enfant, reprit le colonel avec douceur, vous ne devez pas vous amuser ici.

— M'amuser ! répéta Henriette.

— Vous ne sortez jamais ?

— Pas encore.

— Mais elle m'a permis de lui en parler, dit Sophie avec un élan de contentement et de tendresse qu'elle ne put maîtriser. Elle m'a promis que bientôt nous sortirions nous deux.

— Vous ferez bien, Sophie.

— N'est-ce pas, monsieur ?

— Et où comptez-vous aller ?

— Au cimetière, d'abord.

— Au cimetière ! Nous ne sommes pas à la Toussaint. Et ensuite, où irez-vous, Sophie ?

— Où l'on va quand on est triste : à la campagne.

— Au bois de Boulogne ! Au fait, Victor, nous pourrions organiser une partie de campagne. Il fait beau. Nous inviterions les dames de Lirac. Julie dirait ce qu'elle voudrait ; nous tâcherions de nous amuser un peu, tout en faisant une petite promenade de santé.

— Je ne demande pas mieux, dit Victor. J'aime à marcher. Mais les dames de Lirac.....

— Elles resteront en voiture. Je commanderai une calèche. Nous serons six, mais en se pressant un peu..... d'ailleurs, vous monterez sur le siége. »

Sophie se retira. Elle n'avait pas besoin d'être là pour savoir qu'Henriette refuserait. Et, effectivement, la jeune fille s'excusa.

« Comme vous voudrez, ma chère enfant, reprit le colonel. Et, à vous dire vrai, je ne suis pas fou de campagne. Y aller seul est mortellement ennuyeux. Quand on est plusieurs, on passe son temps à se disputer ; on n'est jamais d'accord sur rien. La campagne n'est agréable qu'à vingt ans, en tête-à-tête, et avec beaucoup d'argent dans la poche. Voyons, Henriette, parlons raison. Pourquoi ne voulez-vous pas venir habiter chez votre frère ?

— C'est à cause de ta Sophie ! » dit Victor, sans donner à sa sœur le temps de répondre.

Le colonel jeta de nouveau à son gendre un regard mécontent. Puis, après un instant de réflexion, il ajouta :

« Sophie ne serait pas un empêchement ; elle viendrait avec vous.

— Comment, colonel ! s'écria Victor, vous voudriez.....

— Taisez-vous donc, Victor, interrompit le colonel avec impa-

Digitized by Google

tience. Sophie ne vous quitterait pas, ma chère Henriette. Julie la tolérerait en votre faveur. Voilà donc une objection levée. Il en est une autre que vous craignez peut-être de dire. Je connais votre délicatesse. Vous redoutez sans doute de gêner, d'être à charge.....

— Tu joueras avec Edgard, dit Victor pour tout concilier.

— Ah ! vous êtes insupportable, mon cher ami, s'écria le colonel, ne pouvant plus se contenir cette fois. Vous êtes bête à manger du foin. Excusez-le, Henriette ; il vous voit toujours avec des yeux de frère aîné. Il ne s'aperçoit pas que vous êtes une grande et charmante personne. Qu'est-ce que je disais donc ? Vous pensez peut-être, ma chère enfant, que votre frère et votre belle-sœur, en vous accueillant chez eux, vous accorderaient une hospitalité purement gratuite, dépendante par conséquent, et offensante pour votre légitime fierté. Détrompez-vous. Ils vous aiment trop pour agir ainsi. Vous allez entrer en possession de votre fortune. Vous aurez des revenus ; ils serviront à votre entretien et à la dépense de Sophie. Votre frère n'a pas l'intention de bénéficier sur vous. Il est (et je dis ce mot afin de vous rassurer tout à fait), il est trop bête pour cela. Ne vous cabrez pas, Victor. Je plaisante. Mais si votre présence, Henriette, n'est pas profitable à votre frère, elle ne lui sera pas préjudiciable non plus. Tous les ans, il établira un compte, approximativement ; entre frère et sœur on n'y regarde pas de si près, et c'est ce qui fait le charme des relations de famille. Votre conscience sera donc parfaitement à l'aise. Votre séjour chez Victor ne lui sera pas onéreux et il aura ainsi un double plaisir à vous voir auprès de lui.

— Qu'as-tu à dire à cela ? demanda Victor.

— Je vous remercie de votre franchise, colonel, et de votre démarche, répondit Henriette. Le maniement de mes intérêts ne m'est pas familier, mais il suffit d'un peu de bon sens pour souhaiter de n'être à charge à personne. Si j'avais dû aller chez Victor, j'aurais pris l'initiative de l'arrangement que vous me proposez. Mais j'ai l'intention de rester ici.

— Pourquoi ?

— Oui, pourquoi ? répéta Victor avec une inflexion de voix presque menaçante.

— Ma franchise égalera la vôtre, continua Henriette : si j'allais chez un de mes frères, ce serait chez Léon.

— Vous l'entendez ! s'écria Victor.

— J'irais chez Léon par un motif bien naturel ; je connais Noémie depuis que je suis au monde. C'est presque une sœur pour moi.

— Il ne te manquerait plus que d'habiter là. Tu deviendrais tout à fait folle au bout de six mois.

— D'une folie bien inoffensive, en tous cas.

Digitized by Google

— Taisez-vous, Victor. Votre sœur a raison. Elle a beaucoup d'esprit, votre sœur. Mais vous avez du cœur aussi, mon enfant. Feriez-vous à ma fille le chagrin de ne pas lui donner la préférence? Elle ne vous connaît pas depuis l'enfance, c'est vrai, et elle le regrette. Mais si vous saviez combien elle vous apprécie, combien elle vous aime! Noémie est une sœur, je l'accorde; mais Julie serait à la fois pour vous une sœur et une mère.

— Une mère! répliqua Henriette en souriant tristement. Attendez quelque temps, colonel; ce mot-là est encore trop vibrant en moi.

— C'est juste, dit le colonel en s'attendrissant. Vous êtes une excellente fille, Henriette. Je vous en fais mon compliment. Venez demeurer chez Julie. Cela me fera plaisir. Son intérieur est quelquefois assommant. Victor n'est pas toujours drôle. Edgard?.... Je ne peux pas m'amuser à causer avec Edgard. Il ne pense qu'à manger. Quand vous serez là, ce sera différent. Ce sera plus gai, plus animé. Je le dis souvent à Julie : on s'ennuie chez toi. Une jolie figure ne sera pas de trop. Savez-vous une chose? Cela pourra m'influencer personnellement. Si je trouvais chez ma fille une distraction, je ne penserais peut-être pas à me marier.

— Ah! colonel, dit Henriette, je ne vois pas en quoi ma présence.....

— En effet, interrompit le colonel avec un dépit involontaire, il vous est parfaitement égal que je me marie. »

Henriette ne répliqua rien, car elle comprenait vaguement, d'après les soubresauts de Victor, qu'elle devait rester neutre dans une question si délicate.

« Tu entends! dit Victor en croyant user d'un argument irrésistible. Le colonel ne se marierait pas si tu venais. »

Le colonel paraissait triste. Il était blessé dans son amour-propre en voyant qu'aux yeux d'Henriette il ne comptait plus. Sans avoir des prétentions bien arrêtées sur elle, il eût été flatté qu'elle le déconseillât de se marier. La jalousie, même absurde et non motivée, est toujours chère à certains hommes. Cette vérité, connue et utilisée, fait la force et la puissance des femmes coquettes. Par une pente insensible, le colonel arriva au désir de se venger de celle qui lui faisait trop sincèrement sentir son âge.

« Ma chère Henriette, dit-il d'une voix lente et douce, nous vous traitons, vous l'avouerez, tout à fait en enfant gâtée. Je suis venu vous prier d'habiter chez ma fille parce que ce serait plus convenable. Vous refusez. Ne savez-vous pas qu'on pourrait vous y forcer?

— A la bonne heure! s'écria Victor, qui se vit sur son terrain. Tu es mineure. On assemblera le conseil de famille; on te nommera un

Digitized by Google

tuteur. Il faudra bien que tu obéisses. Tu ne connais pas le code. On te le fera connaître.

— Est-ce pour m'imposer une volonté formelle que vous êtes ici? demanda Henriette en s'adressant au colonel.

— Non, Henriette, non, s'empressa-t-il de dire, car il détestait les explications orageuses, et il était, en résumé, trop galant homme pour violenter une femme.

— Quand cette volonté me sera exprimée, reprit Henriette d'un ton ferme, je répondrai.

— Tu répondras si on t'interroge. Ne connaîtras-tu jamais les convenances? Prends modèle sur nous. Vois comme nous les observons. Nous n'avons pas encore été, le colonel et moi, faire ouvrir le testament de ma mère afin de ne pas avoir l'air trop pressé. Nous sommes venus.....

— Dans votre intérêt, interrompit le colonel, parlez-moi franchement, ma chère enfant; pourquoi voulez-vous rester ici?

— Pourquoi? Pour vivre le plus longtemps possible avec ma mère. Ailleurs..... Je ne sais pas ce que je trouverai ailleurs. Mais ici, le souvenir de ma mère m'entoure, me protége.

— Il ne vaut cependant pas un tuteur, dit Victor.

— Ce sont vos seuls motifs, Henriette? demanda le colonel en la regardant.

— Oui.

— Ils sont excellents. Et ils s'effaceront peu à peu, comme toutes les déterminations que suggère une sensibilité très surexcitée. Je suis bien content de vous avoir vue, mon enfant. Nous arrangerons à l'amiable toutes ces petites difficultés. Qu'il n'en soit plus question aujourd'hui. Demeurez provisoirement dans cette maison. Nourrissez-vous de souvenirs. Abandonnez-vous librement à votre douleur. Plongez-vous-y tout entière. C'est le meilleur moyen d'en sortir plus vite. J'ai passé par là; je puis en parler sciemment. Promettez-moi que vous n'irez pas chez Léon.

— Je ne compte pas y aller, colonel, je vous l'ai déjà dit.

— Donne ta parole que tu n'iras pas, » dit Victor.

Mais le colonel ne voulut pas obliger Henriette à prononcer ce serment. Il se leva et l'embrassa, en lui renouvelant ses protestations d'amitié.

Dès qu'il fut parti avec Victor, la jeune fille éprouva une sensation de malaise, de frayeur. Vêtue de sa robe de deuil que des souvenirs sacrés semblaient consteller d'étoiles, Victor et le colonel venaient de les transformer en pointes aiguës qui lui entraient dans les chairs et la déchiraient. Oiseau aux grandes ailes jusqu'alors, et se mouvant dans les vastes et lumineux espaces que l'âme seule peut

Digitized by Google

parcourir, sa douleur retomba lourdement sur la terre et devint souffrance matérielle, souffrance brutale. Sophie, en rentrant bientôt près d'Henriette, devina ce qui s'était passé.

« Ça commence déjà, » dit-elle tristement.

Et elle considéra longuement, sans la troubler dans ses réflexions, cette jeune fille qui regardait l'avenir par le vide qu'avait fait dans son existence la perte de sa mère.

XXXVII

Trois jours après, Henriette et Sophie, qui étaient allées la veille prier et pleurer sur la tombe de Mme Guérin, se décidèrent à une promenade d'une journée à la campagne, et partirent le matin pour Saint-Germain. Elles étaient seules. Le temps était magnifique. Après avoir franchi la grille des jardins, les traits d'Henriette se transfigurèrent, sa poitrine respira plus librement, son front se releva comme pour se baigner à l'aise dans l'air pur de la délivrance.

« Mon Henriette, dit Sophie, tu es contente d'être venue ?

— Oui, Sophie, oui ; bien contente. »

Puis elle ajouta, comme si ses pensées, longtemps refoulées, eussent jailli toutes à la fois dans une explosion soudaine :

« Je ne me laisse pas abattre. J'ai du courage. Nous aurons bien des tourments. Nous ne connaissons pas le monde. Nous avons toujours vécu dans une atmosphère de tendresse et de facile satisfaction. Ma mère fermait l'horizon avec son cœur, et arrêtait le froid et l'orage. Elle n'est plus. Il faut entrer dans la vie. J'ai peur par moments ; j'ai bien peur. Je me sens en péril. Sais-tu ce qui me soutient ? C'est le dernier regard de ma mère. Je le vois encore, je le verrai toujours, doux, affectueux, consolant et ferme. Ma mère voyait mes dangers, elle en était effrayée, ils planaient sur elle comme un regret terrible, et cependant son regard me disait : « espère ! Je te bénis, je te protége, je suis avec toi. » Les mères, Sophie, désirent se survivre dans leurs enfants. Elles ne veulent pas qu'ils meurent jeunes. Elles se croient responsables devant Dieu.

— C'est bien naturel, Henriette. Quoique je ne sois qu'une servante, je puis te dire que le plus grand plaisir que tu puisses faire à ta mère, le meilleur moyen d'honorer sa mémoire, c'est d'être heureuse.

— Je le sais, je le sens. Cela me fait prendre patience sur bien des

Digitized by Google

choses. As-tu remarqué, Sophie, que souvent, dans la compagnie de certaines gens, on se sent mal à l'aise ?

— Oui, Henriette.

— Ils sont polis, aimables, et paraissent bienveillants.....

— Et pourtant, on est pressé de s'en aller, sans savoir pourquoi.

— Comme nous nous comprenons bien, Sophie ! J'aime à causer avec toi.

— Moi aussi, Henriette.

— Si tu veux ne pas te moquer de moi, je te dirai la suite. Il me semble parfois que j'ai un grand sac sur le dos et que les gens dont je te parle viennent, tout en me caressant, y fourrer des pierres pour rendre mon fardeau plus lourd et m'accabler.

— Je saisis très bien ce que tu veux dire, mon Henriette. Mais voilà ce que nous ferons : tous les jours nous viderons le sac, afin que tu puisses continuer ton chemin. Si les gens sont trop méchants, nous leur jetterons les pierres sous lesquelles ils voudraient t'écraser.

— Ce serait la guerre, Sophie. Nous succomberions bien vite. Ah ! je disais vrai. J'ai peur ! j'ai peur ! Je souhaiterais de vivre avec toi.

— Avec moi, mon Henriette ! Je te remercie beaucoup de cette pensée amicale. Mais ce n'est pas possible. Je rêve pour toi un plus bel avenir.

— Un bel avenir ! sais-tu ce que ces mots renferment ?

— Pas très au juste.

— Moi, je suis plus savante. Je dis que je voudrais vivre avec toi, et je crois avoir raison. Ne nous occupons plus de cela. Nous sommes venues à la campagne pour parler de ma mère et oublier le reste. Regarde dans le fond : c'est la Seine. »

Elles étaient arrivées sur la terrasse. Cette étonnante création de Le Nostre est peut-être sa plus belle. Elle n'a pas d'équivalent dans les autres arts. Dans aucun d'eux on ne rencontre un jet de génie aussi simple, aussi puissant, aussi grandiose. Pour qu'un livre, par exemple, lui fût comparé, il faudrait qu'il résumât, dans une unité splendide, large, lumineuse et profonde, la vie d'un homme, éclairée par l'amour, accompagnée des plus merveilleuses descriptions de la nature et de l'architecture, couronnée par les mystérieuses et insondables perspectives du ciel, et battue vainement par les vagues de l'océan humain. Les autres créations de Le Nostre, le jardin des Tuileries, le parc de Versailles, le parc de Meudon, sont superbes et admirables de conception, d'imagination, d'ordonnance, d'arrangement, de science ; en les parcourant, on se récrie, on loue, on s'étonne, mais on n'est ému que de surprise et d'enthousiasme, on

Digitized by Google

n'éprouve pas des impressions analogues à celles que donne Saint-Germain, on ne perçoit pas l'idée de l'infini comme sur cette terrasse surprenante, qui semble le grand chemin de l'éternité.

Chose bizarre ! Cette promenade produit sur beaucoup de gens un effet tel, qu'il leur est impossible de le braver longtemps. Elle impose, elle écrase, elle communique un sentiment d'isolement, de frayeur et de faiblesse, comme la pleine mer aux nageurs. On y sent trop son propre néant. L'immensité pèse trop. En face de ces grandes lignes si divinement harmonieuses dans leur irrégularité, au travers desquelles un fleuve semble un ruisseau, on comprend trop combien on est fragile, périssable, tandis qu'autour de soi tout vit, se maintient ou se renouvelle dans une immense stabilité. C'est si grand, si vaste, que l'homme et ses œuvres deviennent imperceptibles. Le sifflement de la vapeur, si aigu partout ailleurs, n'est plus là qu'un cri de merle. Les ponts et les routes sont des bouts de rubans, les maisons sont d'insignifiants rassemblements de pierres ; les hommes sont des atômes. Le cœur et plus que lui l'orgueil souffrent de cet amoindrissement. Ce fait est facile à constater par la rareté des promeneurs. Ils ne quittent guère les jardins et les alentours du pavillon de musique. Dans les temps anciens, il est probable que Louis XIV fut bien moins contrarié de la vue très lointaine de Saint-Denis, où il devait forcément aller, et où il est allé en effet, que du peu de place qu'il tenait, même à cheval, même en carrosse, dans les vastes espaces de Saint-Germain. Ne pouvant tout embrasser, l'homme cherche à se circonscrire. Après Saint-Germain : Fontainebleau et Versailles. Après Versailles : Marly.

Henriette, malgré son grand courage, malgré la surexcitation causée par le mouvement et la marche, paraissait profondément troublée. Elle ne se plaignait pas, elle essayait même de sourire, autant pour faire plaisir à Sophie que pour se voiler à elle-même sa destinée présente, mais elle se sentait envahie par de mortels regrets, par une angoisse poignante et sourde. Avez-vous jamais vu une perdrix dont l'aile a été cassée par un grain de plomb ? Elle court, folle, éperdue. On la rejoint. Elle tente de s'envoler et retombe. Son aile protectrice ne la soutient plus. Le vol, la sécurité, l'élévation à des hauteurs inaccessibles ne lui sont plus possibles. Entourée, menacée de toutes parts, elle s'arrête, se blottit, se cache, regarde. Ses yeux expriment la terreur, la lassitude, et, en même temps, une certaine résignation à subir son sort. Telle était Henriette. Elle ne s'abandonnait pas à ces tristesses énervantes qui sont la négation de la volonté, du cœur, de l'intelligence, de toutes les facultés résistantes et solides que la nature a mises chez toute créature en lui ordonnant de vivre. Mais elle se sentait frappée. Elle se

Digitized by Google

voyait forcée de lutter terre à terre contre d'incessants périls. Elle ne pouvait plus se réfugier dans l'asile inviolable de l'amour maternel, de même que l'oiseau blessé ne peut plus regagner les vastes espaces qui l'éloignent du danger. La jeune fille s'avançait puis restait immobile. Elle parlait à Sophie, puis se taisait, brusquement, par soubresauts, par saccades, comme un prisonnier qui tantôt oublie et tantôt sent le poids de sa chaîne. Au bout de la terrasse, il y a un endroit où un mur épais, au niveau du sol, domine sans barrières un terrain, un précipice situé au-dessous. Henriette, qui passait devant, se mit à marcher sur l'extrême bord de ce mur en regardant en bas. Sophie s'approcha et frémit. Si elle eût moins bien connu Henriette, la servante n'eût considéré cette action que comme une imprudence. Mais il suffisait de voir la contenance et l'attitude de la jeune fille pour deviner, pour comprendre. Elle n'était pas résolue à mourir. Non. Mais en côtoyant cet abîme de si près, elle mesurait instinctivement la mort, en se disant peut-être que c'est une délivrance. Elle caressait cette idée et paraissait s'y complaire, tandis que ses pieds parcouraient la crête glissante de la muraille, machinalement, et comme dans un accès de somnambulisme. Sophie ne bougea point, n'appela point. Elle craignit d'occasionner une secousse mentale, un vertige, un faux pas.

« Cette enfant souffre beaucoup, murmura-t-elle en joignant les mains; prenez pitié d'elle, mon Dieu. »

Quand Henriette revint vers elle, calme, tranquille, victorieuse de ses tentations vagues et inexprimées, Sophie poussa un long soupir de soulagement, mais ne laissa rien soupçonner des craintes qui l'avaient assaillie. Même seules, même en face l'une de l'autre, ces deux femmes avaient une sorte de pudeur et de retenue dans leur douleur.

« Viens donc voir, Henriette, dit Sophie en affermissant sa voix qui tremblait.

— Qu'est-ce que c'est ?

— Viens voir. »

Elle emmena la jeune fille du côté du château et lui montra, au-dessous de la terrasse, un homme et une femme assis.

Ces champs, qui descendent en colline vers la Seine, ne sont pas un des moindres charmes de ce paysage si varié. Abrités des vents par la haute ligne des arbres de la forêt, par le mur très élevé qui soutient la terrasse, ils récréent le regard et le reposent des grands espaces par leur aspect souriant, paisible, et plus saisissable dans ses divisions restreintes. Là pousse la vigne, garnie d'échalas soigneusement arrangés en piles après la récolte. Là le terrain est inculte, irrégulier, montueux, semé de rochers. Un peu plus loin, un

Digitized by Google

groupe d'arbres se balance sous des buissons verts. A côté, une petite prairie toujours déserte contient de beaux pommiers aux têtes régulières et arrondies comme celles des bons producteurs et dont les neiges au calice rose tombent sans secousse à leurs pieds quand vient le printemps. Ces heureux coins de terre se trouvent immédiatement au-dessous de la terrasse, sont solitaires à cause de l'absence de chemins, et vont aboutir à une immense prairie dont l'extrémité touche la Seine, la belle rivière sinueuse et tranquille, qui semble, ainsi que l'a dit un poète, quitter à regret ces rives charmantes. Ils sont accidentés, gais, doux à l'œil, et animés par quelques couples d'oiseaux qui leur sont demeurés fidèles. Ces oiseaux ne sont pas nombreux, il y en a environ une dizaine, mais on est sûr de les apercevoir, voltigeant de branches en branches, cherchant leur nourriture dans les herbes à graines que le vent sème, et ils sont probablement toujours les mêmes depuis des années.

L'homme que Sophie avait montré à Henriette passait sa journée à enfoncer des échalas à côté de la vigne et à assujettir les ceps par des brins d'osier. Sa femme lui avait apporté la soupe; ils s'étaient assis sur un rocher et la mangeaient ensemble. Ce repas pris ainsi en commun était simple, mais il avait quelque chose d'attendrissant et de respectable, car on comprenait parfaitement que la femme, si elle avait voulu, aurait pu dîner chez elle.

« Ne les dérangeons-nous pas? dit Henriette.

— Non, mon Henriette. Ils ne nous voient pas. Mais si tu veux partir.....

— Non, non. Restons. »

Ils mangeaient lentement, en gens qui savourent sans contrainte une heure bénie. Ils parlaient peu. Mais, de temps en temps ils se regardaient. Il y avait entre eux une intimité grave, profonde, recueillie, sans démonstrations fréquentes. La femme parlait sans doute à son mari de la maison, des enfants, d'une vieille mère ou d'un vieux père. Il écoutait, il souriait. Montrant du doigt son champ et indiquant sans doute sa tâche, l'homme se leva. La femme rassembla ses ustensiles et s'éloigna. Ils n'échangèrent point de caresses. A peine un adieu. Mais le mari reprit son travail de manière à pouvoir suivre longtemps sa femme des yeux, et, tout en marchant, elle se détournait parfois pour le voir et le saluer encore.

« Que c'est bon de s'aimer, ma Sophie! dit Henriette.

— Oui, mon Henriette. Ah! si on savait! Mais on ne sait pas! J'aurais bien des choses à te dire à ce sujet, mais j'ignore comment les exprimer. Attends. Te souviens-tu que Jésus-Christ est allé un jour sur une montagne et qu'il a dit à tout un peuple : Aimez-vous les uns les autres?

Digitized by Google

— C'est sa plus belle parole, ma Sophie.

— Oui, Henriette. Et on ne l'a pas écoutée. Pourquoi?

— Je n'en sais rien, Sophie.

— Je le sais, moi. Te rappelles-tu ce qu'a dit encore Jésus-Christ? « Il serait plus facile de faire passer un chameau dans le trou d'une aiguille que de faire entrer un riche dans le royaume du ciel. » Un riche, Henriette. Cela veut dire bien des choses. Cela veut dire que les richesses endurcissent les hommes, les rendent méchants et pleins de mauvaises passions, que la cupidité engendre le mal, que l'intérêt tue les plus nobles penchants du cœur. C'est cela, mon Henriette. Je m'en étais toujours doutée, mais j'en suis certaine à présent. Notre Seigneur Jésus-Christ a exagéré l'expression de sa pensée pour mieux la faire compre..dre. Et, en effet, je la comprends parfaitement. Sans l'intérêt, tous les êtres de la création.....

— Regarde, Sophie, regarde! interrompit Henriette. »

Les hasards de leurs pas les avaient conduites sous les grands arbres. A terre gisaient des plumes éparses, un corps déchiqueté, une tête séparée en deux comme avec un couteau, et dont la cervelle était dévorée. Henriette, toute frémissante d'horreur, ramassa cette tête, qui pendait en deux morceaux et paraissait être celle d'une grive.

« Ah! pauvre bête! dit Sophie. Un épervier l'aura attaquée, tuée et mangée.

— Pour vivre! » répliqua Henriette. »

Et cette conclusion, terminant d'une façon inattendue l'espèce de sermon de Sophie, les plongea toutes deux dans des réflexions tellement complexes qu'elles n'essayèrent même pas de les formuler.

XXXVIII

Le testament de Mme Guérin était ainsi conçu :

« Ceci est ma dernière volonté.

» Pour compenser les avantages qu'ont eus de mon vivant mes fils Victor et Léon, qui les ont reconnus suivant actes passés chez le notaire Me Rocheloise, par lesquels mes fils se sont déclarés nantis de leur héritage futur jusqu'à concurrence d'une somme de cent trente mille francs chacun, je laisse à ma fille Henriette tout ce que je possède.

Digitized by Google

» A cet effet, je l'institue ma légataire universelle en toute propriété.

» Outre les sommes ci-dessus énoncées et versées à mes fils par avancement d'hoirie, ils en ont reçu d'autres à titres de prêts, savoir :

» Mon fils Victor, soixante mille francs, d'une part; plus, en diverses fois, quinze mille francs; total, soixante-quinze mille francs ;

» Mon fils Léon, vingt-sept mille francs ;

» Dont ils devront compte à ma succession.

» Ces sommes, qui forment presque la part d'héritage à laquelle a droit ma fille Henriette, lui appartiennent et lui seront remboursées par ses frères. Si Victor ne peut s'acquitter immédiatement après mon décès, il prendra des engagements dont les derniers termes ne pourront outrepasser le mariage d'Henriette ou sa majorité.

» Ces dettes d'honneur ont une origine précise et bien connue de chacun de mes fils. Elles sont la modeste fortune, la dot d'Henriette. La dot d'Henriette! J'aurais à demander pardon à Dieu de m'en être dessaisie si une mère pouvait croire avoir commis une faute ou une imprudence en rendant service à ses enfants.

» J'ai la pleine confiance que mes fils exécuteront fidèlement mes dernières volontés. Leurs devoirs envers Henriette doivent être inscrits dans leurs cœurs plus fermement encore que dans ce testament. Mes fils le comprendront et les exécuteront au delà même de mes espérances quand ils verront leur sœur n'ayant plus pour sauvegarde dans le monde que la protection de leur tendresse fraternelle. »

Quand il prit connaissance de cet acte, qui avait été déposé, pour minute, chez le notaire Rocheloise, Victor, accompagné en ce moment par son beau-père, fut comme frappé d'un coup de massue.

« C'est là le testament de ma mère! dit-il anéanti. Je ne reconnais pas l'écriture.

— Ce n'est qu'une copie, répondit le notaire. L'original reste, comme d'habitude, au tribunal de première instance.

— Etes-vous sûr qu'on a transcrit textuellement?

— Soyez sans inquiétude.

— Je dois soixante-quinze mille francs?

— Cela me paraît clair.

— Mais où voulez-vous que je les prenne?

— N'avez-vous pas un commerce en pleine prospérité?

— C'est-à-dire..... »

Le colonel lui toucha le bras et l'interrompit.

Digitized by Google

« Ah ! colonel, dit Victor, vous savez combien ma mère m'aimait. Il y a là-dessous une infernale machination. Je ne dois rien. Vous me l'avez vous-même répété plusieurs fois. Qui se serait douté que Léon?.... Quel intrigant! Se faire ainsi donner vingt-sept mille francs ! Il faudra bien qu'il paye. Je soutiendrai les intérêts d'Henriette. Elle est sous ma protection fraternelle. Ma mère l'exprime formellement. Quant à moi.....

— Vous prendrez des arrangements, dit le notaire. Votre mère vous en laisse la latitude.

— Mais, monsieur..... »

Le colonel l'interrompit encore.

« Allons-nous-en, dit-il tout bas. Vous lâcheriez quelque bêtise. »

Il emmena son gendre.

« Que vous êtes sot, mon cher ami, reprit-il quand ils furent dehors. A quoi bon parler à tort et à travers? Je sais qu'avec un notaire cela n'engage à rien. Mais il est toujours désagréable, sinon dangereux, de laisser derrière soi quelque mot compromettant. Vous ignorez la vie, mon pauvre Victor. Dans les circonstances graves, on écoute, on se présente le sourire sur les lèvres devant les difficultés, puis on rentre chez soi et on étudie mûrement la question.

— Rentrer chez moi ! Non. Je veux aller chez Henriette.

— Quoi faire ?

— Lui témoigner mon indignation.

— Henriette est une fille d'esprit, mon cher Victor. Dès aujourd'hui, elle gagne beaucoup dans mon estime. Quand on est près du foyer, il faut se chauffer. Je ne serais pas étonné que votre sœur eût prudemment mis de côté les valeurs de la succession.

— Mais ce serait une infamie, colonel.

— Une précaution. Dans ces affaires-là, on ne sait jamais ce qui peut arriver.

— Et vous croyez que ce testament?....

— Si Henriette ne l'a pas dicté, elle l'a inspiré. Je voudrais qu'elle l'eût dicté. Ce serait d'une intelligence au-dessus de son âge. Vous n'appréciez pas assez votre sœur. Vous verrez qu'elle vous fera honneur plus tard.

— Ainsi vous l'approuvez?

— Hautement. Chacun pour soi dans ce monde. Gloire et profit au plus habile. La victoire d'Henriette est d'autant plus éclatante que le testament date des derniers jours de la maladie. Dans ces moments-là, on ne songe guère aux autres. Quand je suis malade, moi, je vous prie de croire que je ne songe qu'à me guérir. Il a fallu que votre sœur fût bien fine, bien adroite, pour amener votre bonne mère à faire un pareil effort de volonté. Je voudrais qu'Henriette

Digitized by Google

eût dicté le testament. Je voudrais pour elle qu'elle l'eût dicté. Eh bien, où allez-vous?

— Chez Léon.

— Quoi faire?

— Lui témoigner mon indignation.

— Encore!

— Est-il permis de dépouiller ma mère comme il l'a fait! Vingt-sept mille francs! Tout se révèle, à la fin. Lui qui gagne tant d'argent! à ce qu'il dit. Il en faut, du reste, pour mener le train qu'il mène. Et les femmes!

— Oui, dit le colonel en souriant; c'est un véritable amateur. Il a raison; il est jeune.

— Pauvre Noémie! pauvre martyre! Vous ne connaissez pas, colonel, tous les débordements de Léon. Cette femme que l'on voit continuellement avec lui et dont il ose parler à Noémie, en la désignant comme une duchesse de Coralief, c'est tout bonnement une nommée Coralie. Ah! colonel, il est bien heureux que vous m'ayez pris pour gendre et non pas mon frère.

— Je ne renie pas mon bonheur, mon cher Victor. Si j'étais un peu plus jeune, Léon serait préférable: nous ferions nos farces ensemble. Mais à mon âge.....

— Allons chez lui, colonel; nous lui dirons son fait carrément.

— Ne vous attaquez pas à plus fort que vous, mon bon Victor. Léon est un homme fort, qui ne redoute personne. Je l'estime, moi, je le traite avec considération. Il jouit de la vie et il fait bien.

— Où irons-nous alors? Je ne puis rester sous cette impression. Il faut que je témoigne.....

— Votre indignation. C'est convenu. Mettez-la de côté et revenons chez Julie.

— Ma femme! que va-t-elle dire?

— C'est ce que nous saurons bientôt.

— Ah! colonel, je tremble. Regardez comme je suis ému. Julie, vous le savez, est l'honneur même. Cette infernale machination du testament a une certaine gravité. On ne peut s'empêcher de prendre au sérieux la déclaration d'une mère qui réclame formellement une somme. C'est tellement vrai, que j'en suis à me demander moi-même si je dois ou si je ne dois pas. Et puis, que dire de cette façon de placer Henriette sous la sauvegarde de notre protection fraternelle? Il y a quelque chose d'imposant et de solennel dans cette horrible trame. J'y suis pris comme une mouche dans une toile d'araignée. Si j'avais soixante-quinze mille francs (vous ne me croirez pas), je serais capable de payer tout de suite, ne fût-ce que pour donner l'exemple à Léon. Julie, dont les sentiments sont si

Digitized by Google

élevés, si généreux (elle mourrait de honte si elle savait devoir cinq centimes à quelqu'un), va désirer de s'acquitter immédiatement. Cette volonté, exprimée par une mère qui n'existe plus, la trouvera prête à obéir. Je vais donc, moi qui n'ai rien, ruiner ma femme, la réduire au désespoir.

— Elle peut s'en dispenser, Victor, sa fortune est indépendante de la vôtre.

— Mais si elle insiste..... Ah! j'en suis certain, elle va parler de se retirer dans sa petite ferme de Picardie.

— C'est probable.

— Et je souffrirais cela!

— Ce serait une extrémité très évitable, puisque votre mère, en mentionnant ce qu'elle nomme une dette d'honneur, ne vous pousse cependant pas l'épée dans les reins, et se contente d'exiger des engagements.

— Mais puis-je les prendre sans que Julie.....

— Victor, dit le colonel en s'arrêtant comme pour donner plus de poids à ses paroles, si Julie, par respect pour la mémoire de votre mère, vous conseillait de remplir ses derniers vœux, je ne m'y opposerais pas. Je n'empêcherais pas ma fille de vous donner cette grande preuve de tendresse.

— Ah! quel excellent père vous êtes! quelle générosité!

— Je ne suis pas excellent père; je ne suis pas généreux. Vous avez eu des malheurs. Ma fille est libre d'en prendre la moitié.

— Elle n'y manquera pas. Vous la connaissez. La seule chose qui l'arrêtait, c'était la crainte de vous déplaire.

— Il faut bien se faire des concessions dans ce monde. Si j'épouse Mlle de Lirac.....

— Vous y pensez encore, colonel?

— Pourquoi pas? Hier, j'ai presque fait ma demande. J'étais allé voir ces dames, et, je ne sais pas à quel propos, Hortense s'est montrée plus froide, plus réservée que d'habitude. Cela m'a piqué au jeu. J'ai été aimable.....

— Je n'en doute pas, colonel.

— Entraînant, irrésistible. Bref, quand je suis parti, Mme de Lirac m'a serré la main d'une façon qui voulait dire : ma fille est à vous. »

Victor garda le silence. Il ne se sentit pas capable de peser assez dans la balance de cette grave question pour influencer d'une manière quelconque la détermination de son beau-père. Tout entier aux préoccupations du moment, il lui tardait de voir Julie. Le vent soufflait du côté de l'honnêteté, et le bon Victor s'écria tout à coup avec un certain orgueil :

« Ah! colonel, quelle belle action je vais faire!

Digitized by Google

— Comment cela?

— Si je paye mes dettes. »

L'idée du bien et du juste ne meurt jamais tout à fait dans l'âme des hommes. Le peu de solidité de la morale actuelle et les nécessités de la vie les amènent parfois à de singuliers accommodements de conscience. Il y a même quelque intérêt peut-être à suivre dans cette formidable mêlée humaine tous ces combattants, qui n'ayant pas la force emploient la ruse, ou qui, n'étant doués ni de force ni de ruse, s'abaissent et s'aplatissent pour échapper aux coups et ne pas périr. Ces lutteurs-là sont peut-être irresponsables devant le grand juge des batailles, puisqu'ils n'ont pas en eux l'instinct de faire face au danger, de vivre la tête haute et de mourir debout. Il faut toutefois constater que l'idée du bien ne meurt jamais. Victor en est un exemple. Depuis qu'on paraissait lui permettre de concevoir une détermination magnanime, il était positivement plus content, plus heureux.

Quand il arriva chez Julie avec le colonel, elle accourut au-devant d'eux avec un vif empressement, car elle savait d'où ils venaient.

« Eh bien? dit-elle.

— Parlez, dit Victor.

— Parlez vous-même, répliqua le colonel.

— Edgard a-t-il un souvenir?

— Ah! c'est vrai, dit le colonel, nous ne pensions plus à cela. Mme Guérin a oublié de laisser un souvenir à son petit-fils.

— J'y songe à présent, ajouta Victor. Ma mère n'en fait effectivement pas mention.

— Rien? demanda Julie. »

Le silence de Victor et du colonel lui répondit suffisamment.

« Ah! maman, s'écria la jeune femme en levant les yeux au ciel, je n'aurais pas cru cela de vous. Quoi! pas même un souvenir! »

Elle resta un instant plongée dans sa consternation, puis elle s'avança vers son père et lui serra fortement la main.

« Merci, dit-elle; merci d'être venu.

— Ne te contrains pas, mon enfant, dit le colonel; trouve-toi mal, cela te soulagera.

— Non, mon père, non. Je te remercie de ne pas m'offrir des consolations. Il n'y en a pas pour des coups pareils. Ta présence m'aidera seulement à supporter celui-là avec résignation. Voilà donc les tendresses de ce monde! Maman aimait tant son Edgard! Ah! quelle leçon!

— Voyons, Julie, dit Victor; voyons, ma Julie.....

— Laisse-moi.

Digitized by Google

— Adieu, dit le colonel.

— Vous partez! s'écria Victor effrayé.

— Oui. Je suis attendu.

— Mon père, je t'en prie, je t'en supplie, reste, ne m'abandonne pas en ce moment cruel.

— Tu es sur le point de te trouver mal. J'ai peur que tu ne te gênes à cause de moi.

— Tu ne sais pas? reprit Victor pour distraire sa femme, Léon doit vingt-sept mille francs.

— A qui?

— A la succession.

— Vraiment!

— C'est incroyable, n'est-ce pas? Lui qui gagne tant d'argent!

— A-t-il un souvenir?

— Non.

— C'est juste. Il n'a pas d'enfant. Mais mon Edgard..... mon pauvre Edgard!.... Rien.

— Tu vas être bien étonnée, reprit Victor, auquel il tardait d'arriver à la grande question. Ma mère prétend que je lui dois soixante-quinze mille francs.

— Comment! Mais c'est une erreur dont tu l'avais désabusée, Victor.

— Elle y a persisté.

— Elle en parle dans son testament?

— Oui.

— De sorte que..... Ah! mon père, tu avais bien raison; j'aurais mieux fait d'épouser un militaire.

— Le mal est fait, mon enfant; je n'y puis rien à présent.

— Enfin, que m'annoncez-vous? Parlez. J'ai du courage, je suis résignée, je suis forte; je boirai le calice jusqu'à la lie. Victor ne doit rien. Tu me l'as dit, mon père. S'il devait quelque chose, je serais la première à lui dire de s'acquitter. Je préférerais me séparer de lui que de lui savoir des dettes. Victor est un honnête homme. S'il ne l'était pas, tout serait fini entre nous. J'irais chez toi, mon père.

— Je suis logé bien petitement, ma chère Julie. Expliquons-nous. Tu as le droit de tout savoir. Je ne dis pas que Mme Guérin ait raison; mais elle n'a pas tout à fait tort. Elle invoque des motifs d'un certain poids: elle dit, et c'est assez vrai, qu'Henriette est placée sous la protection naturelle de ses frères.

— Henriette! Henriette est mise en avant. Et Edgard?

— Mme Guérin ajoute qu'il s'agit de la dot de sa fille. A ses yeux et aux yeux de tous.....

Digitized by Google

— Tu as vu Henriette, mon père.

— Pas aujourd'hui.

— Tu la vois. Tu vas chez elle. Elle va peut-être chez toi ?

— Ma chère enfant, dit le colonel, qui fut involontairement flatté de cette supposition, et y répondit cependant en homme d'honneur, je te donne ma parole qu'Henriette n'est jamais venue chez moi. Entendons-nous. Elle y est venue du vivant de Mme Guérin ; mais depuis elle s'en est abstenue, et je te jure que je n'ai rien fait pour l'attirer. Je l'ai vue deux fois : une fois avec Victor. Il te dira de quoi nous avons causé. D'ailleurs, tu ne me connais pas. J'ai eu quelques succès auprès des femmes ; mais jamais je ne leur ai permis de mettre le grappin sur moi.

— Pourtant ce revirement.....

— C'est cet animal de Victor qui est cause de tout. Il s'est fourré dans la tête je ne sais quelles idées.....

— Moi, colonel ?

— Pour en revenir à Henriette, elle est gentille, sans doute, elle ne me déplaît pas. J'ai dit à Victor mon opinion à ce sujet. C'est une femme.....

— Qui ne perd pas son temps, à ce que je vois. Pour que Mme Guérin ait relaté dans son testament une dette imaginaire, contre laquelle tu as protesté, avec tous les gens sensés, il a fallu que l'influence d'Henriette fût bien habile, bien insidieuse. Paye, Victor, paye, mon ami.

— Je n'ai pas l'intention..... Julie, écoute-moi. Où vas-tu ? »

— La jeune femme prit un livre, l'ouvrit à une page cornée, et lut à haute voix :

« Art. 1563. Si la dot est mise en péril, la femme peut poursuivre la séparation de biens, ainsi qu'il est dit aux art. 1413 et suivants. »

— Tu lis le Code ! s'écria le colonel surpris et un peu effrayé.

— Ma dot serait mise en péril, reprit Julie, si mon mari, qui ne possède rien, tentait par des manœuvres frauduleuses de s'approprier mon avoir, s'il contractait des engagements dont les conséquences désastreuses pourraient retomber sur moi.

— Julie ! cria Victor éperdu.

— Tu es devenue très forte, ajouta le colonel.

— La loi me protége, continua la jeune femme. J'invoquerai la loi. Le divorce est aboli ; mais il y a la séparation de biens ; après la séparation de biens, la séparation de corps. Elle est applicable par des motifs de malversation, de libertinage, d'incapacité, d'imbécillité, de fureur ou de démence. Les motifs ne me manqueront pas. Attendez. Je vais vous lire les articles.

— C'est inutile, ma fille.

Digitized by Google

— Complétement inutile, ajouta Victor. Ah! colonel, pourquoi m'avez-vous fait cadeau de ce livre? Je le brûlerai.

— Faites-le oublier, cela vaudra mieux. »

Quand on apprend à tirer l'épée, le maître d'armes dit, après quelques minutes d'exercice : « Parfait! reposez-vous un instant. » Et il profite de l'occasion pour se reposer lui-même. Le colonel et surtout Victor, après avoir mis sans le savoir entre les mains de Julie une arme si puissante, étaient fort en peine en la voyant s'escrimer et lui auraient dit volontiers : « En voilà assez pour aujourd'hui, ne te fatigue pas davantage. » La jeune femme, par bonheur, n'eut pas besoin de cette recommandation. Elle feuilletait le Code avec ardeur, mais épuisée bientôt par le maniement de ces articles formidables et lourds comme une grande épée, sa faiblesse de femme l'empêcha de faire plus longtemps acte de vigueur, et elle se jeta sur un fauteuil en laissant tomber le livre à ses pieds. Avant toute chose, Victor s'en empara et le mit dans sa poche.

« On ne le reverra plus, murmura-t-il. Je dirai que je l'ai perdu.

— Victor, dit le colonel, secourez donc votre femme. Vous voyez bien qu'elle va se trouver mal. »

Elle entr'ouvrit les yeux et fit signe de la main pour rassurer son père et son mari.

« Oh! mes rêves! dit-elle. Ils se réalisent. Je partirai comme une exilée. J'irai m'ensevelir et mourir en Picardie.

— Dans ta ferme, dit le colonel. Nous en causions, Victor et moi. N'est-ce pas Victor? J'étais sûr que tu nous en parlerais.

— Tu n'iras pas! tu n'iras pas! s'écria Victor.

— Votre femme n'ira certainement pas, reprit le colonel; mais si cela lui fait plaisir de se placer pour un instant cette perspective devant les yeux, je ne vois pas pourquoi vous l'en empêcheriez.

— Tu ne me juges donc pas capable, mon père, de persister dans mes projets de retraite, de solitude?

— Je te crois capable de tout, ma chère enfant. Je ne puis pas mieux dire. »

Julie parut formalisée de ce que sa menace de quitter Paris ne produisait d'effet que sur son mari. Un peu offensée de la tranquillité de son père, elle fit quelques pas dans le salon pour calmer par le mouvement une irritation d'autant plus vive que la jeune femme ne pouvait la faire partager ni par le colonel ni par Victor. Agitée, indécise, elle se demanda si elle ne ferait pas mieux de partir, de se réfugier dans sa petite ferme de Picardie. Mais elle réfléchit bien vite que son père serait médiocrement affligé de cette catastrophe et ne manquerait pas de s'en consoler en se mariant; que Victor, après avoir formellement reconnu qu'il ne devait rien à Mme Guérin, se

Digitized by Google

laisserait probablement entraîner à changer d'avis après la défection du colonel, qu'Henriette semblait avoir ensorcelé. Cet avantage conquis par une petite fille réputée insignifiante blessait l'amour-propre de Julie. Au-dessus de ces considérations qui éclataient autour d'elle comme les détonations de la fusillade, la voix de l'intérêt grondait, retentissante comme le bruit du canon.

« Eh bien non, dit tout à coup Julie, je ne partirai pas. Ce serait faire trop beau jeu aux intrigues. D'ailleurs, j'ai assez de la campagne. Je m'y suis déjà trop ennuyée, en Normandie, dans l'assommante fabrique d'aiguilles de mon mari. Là, pourtant, je présidais, j'étais souveraine, les femmes des contre-maîtres m'apportaient des bouquets chaque matin, des œufs frais pondus, et avaient pour moi un respect profond. Elles me bénissaient comme une providence quand je daignais être la marraine de leurs enfants. Les ouvriers, du plus loin qu'ils m'apercevaient, se découvraient et formaient la haie sur mon passage. J'ai couronné trois rosières. J'étais une véritable châtelaine, et malgré cela je m'ennuyais à périr. Que serait-ce dans ma petite ferme, où il n'y a seulement pas une pièce convenable pour recevoir? Elever des poulets, des lapins et même des cygnes, est-ce une occupation digne de la fille d'un colonel? Non.

— Quant à cela, mon enfant, tu es peut-être dans l'erreur. L'histoire ancienne et l'histoire moderne sont remplies d'exemples.....

— Je resterai, c'est décidé, » interrompit Julie.

Elle chercha autour d'elle et ajouta :

« Où est donc mon Code?

— Je ne sais pas, répondit Victor. Edgard l'aura peut-être pris pour étudier, pour jouer.

— Edgard n'est pas entré ici.

— Ma chère Julie, dit le colonel, tu n'as pas besoin du Code.

— Pardon. Victor fera ce qu'il voudra. Je ferai, moi, ce que je jugerai à propos pour préserver mes droits et ceux de mon fils.

— Tu sais bien, Julie, que je ne ferai rien sans ton assentiment.

— Tu es libre, Victor. Je suis libre aussi. Qui donc m'a pris mon Code? Nous sommes folles, nous autres femmes. Nous invoquons l'appui d'un père, d'un mari. Il est si simple et si facile de se mettre sous la protection de l'article 1563. Victor, vous avez mon Code.

— Tu ne me tutoies plus, Julie!

— Gardez-le si vous voulez. Je vais aller consulter un avoué.

— Un avoué! Vous entendez, colonel. Je n'ai plus qu'à me brûler la cervelle.

— Rendez-lui donc son Code. Vous l'avez escamoté.

— Le voilà.

— Ah! tu l'avais caché! dit la jeune femme en souriant involon-

Digitized by Google

tairement de la frayeur qu'elle inspirait à son mari. Je vous laisse. Vous avez sans doute à parler d'Henriette. Je comprends maintenant pourquoi on nous fait apprendre la musique, le dessin et autres futilités. Cela détourne des idées sérieuses. »

Julie sortit, emportant son Code sous son bras.

XXXIX

Dès que sa fille fut partie, le colonel fit deux ou trois tours dans le salon et dit :

« Adieu, Victor ; je vais chez les dames de Lirac.

— Vous m'abandonnez !

— Quel air piteux ! Ne dirait-on pas qu'on va vous couper le cou !

— C'est pourtant vrai, colonel, que je ne dois rien à ma mère !

— Ne me parlez plus de cela. Je ne sais pas pourquoi je me mêle de vos affaires. Voulez-vous un dernier conseil ? Conformez-vous à la volonté de Julie. Je n'ai jamais vu un commerçant pareil à vous. Qu'un militaire, un magistrat soient sans fortune, c'est supportable. Le vernis de la considération remplace celui des richesses. Mais un négociant sans argent, je vous demande à quoi cela ressemble. Autrefois, on ne voyait pas cela. Il n'y avait qu'une excuse admissible : avoir perdu trois ou quatre navires capturés par les corsaires ou engloutis dans une tempête. C'était intéressant. Vous, vous n'avez rien de grand dans vos malheurs. Et le pire, c'est que vous vous obstinez à vous supposer des capacités. Cela vous conduit à verser incessamment vos efforts dans un tonneau percé, et vous n'arrivez à le remplir que pour vous y noyer. Ma fille ne peut passer sa vie à vous repêcher, à vous tirer de positions qui ne sont que ridicules. Vous dépendez d'elle. Vous êtes, par conséquent, son très humble serviteur. Faites attention et surveillez-vous. Julie est femme à prendre ses précautions dès qu'elle vous verra commettre la moindre imprudence. Ce qu'il y a de désolant dans tout cela, c'est que vous ne seriez pas seul à supporter la peine de vos sottises. Julie, vous l'avez entendue, m'a menacé de venir loger chez moi. Elle en serait capable. Voyons, Victor, un peu d'énergie. Vous êtes un bon garçon, je vous aime beaucoup, et je vous aiderai à sortir d'embarras pour que vous conserviez votre femme. Mme Guérin était excellente. C'était une mère toute dévouée à ses enfants. Mais franchement, elle a outrepassé ses pouvoirs en vous constituant, de son autorité privée, débiteur d'une somme de soixante-quinze mille francs.

Digitized by Google

— Le fait est, colonel, que c'est par trop commode de trancher ainsi les difficultés.

— Sans doute. Le bon sens indique qu'on n'a pas le droit de se créer un titre à soi-même. Mme Guérin a-t-elle versé ces fonds pour être employés dans la fabrique d'aiguilles? Oui. En ce cas ils sont perdus. Je ne sais même pas si elle n'est pas responsable, comme associée, d'une part des pertes proportionnellement aux vôtres. Dans cette hypothèse, non-seulement vous n'êtes pas débiteur, mais vous êtes créancier; vous avez des droits à faire valoir. Votre position n'est donc pas si désespérée. Nous consulterons le Code. Nous en achèterons chacun un exemplaire. Dans les familles, il faut avoir chacun le sien. Vous figurez-vous une armée où la moitié des soldats n'aurait pas de fusils? Ce ne serait pas juste. Votre mère a-t-elle fait acte de gestion?

— Ma mère? Vous savez que nous étions quatre enfants.

— Vous ne me comprenez pas. Votre mère a-t-elle fait acte de gestion, de gérance, dans la fabrique d'aiguilles?

— Comment l'entendez-vous, colonel?

— Ah! vous m'ennuyez prodigieusement, mon pauvre Victor. Quel gendre j'ai été choisir là! Mme Guérin a-t-elle signé des reçus, des factures, des commandes? Est-ce clair?

— Excusez-moi, colonel. Je suis si troublé par toutes ces catastrophes. Ma mère n'a jamais rien signé de ce genre.

— Tant pis. Les fonds provenant d'elle figurent-ils à son nom sur vos livres?

— Oui, colonel; autant que je puis me rappeler.....

— Tant mieux. Vous n'avez, je crois, rien à craindre. Rassurez-vous, mon bon Victor, nous vous tirerons de là. Il faut nous en occuper immédiatement. Julie est sous une impression fâcheuse. Je tremble de la voir arriver un matin chez moi, tout éplorée, pour me demander un asile. Allons chez Léon; il nous dira quelles sont ses dispositions. Nous formerons le plus vite possible un conseil de famille afin de nommer un tuteur à Henriette. Puis nous procéderons à la levée des scellés, à l'inventaire. Vous aurez peut-être à partager quelques valeurs. Cela remplacera le souvenir qu'Edgard n'a pas eu. Mme Guérin vous a donné votre part d'héritage; mais avant, mais après cette donation, elle a pu faire des économies.

— Dieu le veuille, colonel! si j'avais seulement une vingtaine de mille francs que je pourrais consacrer à l'extension de mon commerce.....

— Il est inutile de me dire cela. Je ne vous prêterai jamais un centime. Partons. Allons chez Léon. »

Quand ils arrivèrent au domicile de Léon Guérin, la journée était

Digitized by Google

déjà avancée, et Léon se trouvait dans son cabinet de travail, occupé à repasser et à résumer des opérations de Bourse effectuées ce jour-là.

« Je vous demande la permission de continuer, » dit-il sans se lever.

Et s'adressant à un domestique, il ajouta :

« Avertissez madame.

— C'est toi que nous venons voir, dit Victor, qui essayait toujours, ne fût-ce qu'en paroles, de maintenir ses prérogatives de frère aîné.

— Je le pense bien, répondit Léon. Entrez au salon et attendez-moi. Excusez-moi, colonel. Le service avant tout. »

Victor s'approcha de son beau-père, et, ne pouvant maîtriser sa mauvaise humeur, il lui dit tout bas :

« Quel luxe ! Des domestiques en livrée ! Un salon éclairé par trente bougies, quoiqu'il n'y ait personne dedans et qu'il fasse encore clair ! Et Léon doit vingt-sept mille francs à la succession ! Ah ! c'est ridicule, colonel, bien ridicule ! Il y a en bas une voiture tout attelée. Je parie qu'elle attend monsieur mon frère. Nous sommes venus à pied, nous !

— Mon bon Victor, répondit le colonel, je vais vous faire un aveu.

— Vous êtes de mon avis, n'est-ce pas?

— Pas tout à fait. Je regrette de plus en plus de ne pas avoir Léon pour gendre.

— Ah ! colonel !

— Voyons, mon brave, c'est pour plaisanter. D'ailleurs, ce qui est fait est fait, malheureusement. Julie, par exemple, aura beau feuilleter le Code, elle ne pourra pas empêcher que le divorce soit aboli. Ainsi rassurez-vous, mon bon Victor. »

Noémie entr'ouvrit une porte et montra timidement son doux et presque transparent profil.

« Venez donc, Noémie, dit le colonel. N'ayez pas peur. Venez m'embrasser. »

Elle s'avança légère comme une ombre vers les visiteurs, mais ne s'en approcha toutefois qu'à une distance respectueuse, et leur dit, de sa voix monotone et séraphique :

« Bonjour, colonel ; bonjour, Victor. »

Et comme le colonel lui demandait cordialement des nouvelles de sa santé, elle ajouta, en mettant un doigt sur sa bouche en signe de silence, et en tournant les yeux vers la porte du cabinet de Léon :

« Parlons bas. Il travaille. »

Digitized by Google

Mais le colonel ne tint pas compte de l'observation, et dit à haute voix :

« Léon, je vous dénonce votre femme. Elle refuse de m'embrasser.

— Embrasse le colonel, répondit Léon. J'autorise. »

Elle s'approcha encore en baissant son front pâle, sur lequel le colonel mit un baiser, un seul, car ce qu'il en faisait était plutôt par politesse que par plaisir. Profondément reconnaissante de cette marque d'affection, le visage de Noémie se colora d'une nuance douce et fugitive comme celle des roses qui fleurissent dans les derniers jours d'automne.

« Allons, embrassez-moi aussi, » dit Victor, qui crut bien faire en imitant son beau-père. »

Noémie obéit d'un air moins timoré.

« Vous êtes bon, colonel, dit-elle ensuite. Vous êtes bon, Victor. Julie est bien heureuse. Elle, du moins, elle le mérite. Mais moi ! Je suis si heureuse sans y avoir droit ! Regardez. Léon travaille. C'est un saint. Il travaille, et pourtant, si je lui parlais, il me répondrait. Il vous a répondu tout à l'heure, colonel. Savez-vous pourquoi il se donne tant de mal ? Pour notre enfant. Il me l'a dit.

— Et cet enfant, l'espérez-vous bientôt ? demanda le colonel. Y a-t-il quelques probabilités ?

— Ah ! je suis bien heureuse ! répéta Noémie. Quand Mme Guérin venait me voir, elle m'embrassait. C'est une sainte. Je n'ai plus qu'à remercier Dieu. Savez-vous ce que Léon m'a dit ? Que Mme Guérin aura probablement parlé à ma mère dans le ciel.....

— Si nous parlions de choses plus gaies ? dit le colonel. Ce cher enfant, objet de tous vos vœux.....

— Oui, j'ai fait un vœu, comme ma mère ! Elle est restée fidèle au sien. Elle avait juré sur la tombe de son fils.....

— Je n'aurai pas d'appétit à dîner, c'est certain.

— Vous dites, colonel ?

— Continuez, mon enfant. Votre conversation m'intéresse beaucoup.

— Vous êtes si bon, monsieur ! »

Mais le fil des idées de Noémie se rompait facilement. Avec l'instinctive et presque maladive finesse des personnes qui ont été longtemps déshéritées d'affection, quand elle déplaisait ou était importune, elle le comprenait très vite. Alors sa timidité naturelle reparaissait. Noémie se retirait dans un coin et se renfermait dans le silence le plus absolu. C'est ce qui arriva. Victor ne s'occupait aucunement de la jeune femme, mais le colonel s'attendait à l'entendre causer encore et fut fort étonné de la voir se diriger dans un

Digitized by Google

angle du salon, d'où elle ne bougea plus. Il ne la rappela point et se mit à regarder les tableaux. Quelques instants après, Noémie, après avoir hésité longtemps, s'avança, recula, s'avança encore, effarouchée comme une poule qui vient manger dans la main de sa nourricière, puis cédant enfin à la pensée qui la dominait, elle demanda, non sans une grande frayeur de commettre une indiscrétion :

« Et Henriette? Comment va-t-elle? »

Mais Noémie n'attendit pas la réponse. Elle venait d'entendre son mari sonner et elle courut dans l'antichambre pour activer le zèle des domestiques. Léon leur donna des ordres, leur remit des lettres à porter et dit à sa femme :

« T'ai-je prévenue que je ne dînerai pas ici?

— Tu ne dîneras pas!.....

— Et j'en suis bien contrarié. J'ai un dîner d'artistes. Il faut absolument que j'y assiste, à cause d'une mutation, d'un transfert. Les artistes sont millionnaires à présent.

— Tu vas à un dîner d'artistes quand tu es en grand deuil! dit Victor.

— Une idée, colonel! Venez avec moi. Je vous présenterai. C'est sans cérémonie, comme vous voyez. Je vais en redingote. Je ne t'invite pas, Victor; ta femme te gronderait. N'est-ce pas, colonel? Va, Noémie. Fais-toi servir à dîner. J'ai bien regret de te quitter. Mais les affaires me poursuivent partout et je ne dois pas les négliger. Songe donc : pour notre enfant!

— Ah! que tu es bon, Léon! Bon et infatigable.

— Va, ma chère. »

Elle sortit, heureuse et triomphante, après avoir salué Victor et le colonel.

« Venez-vous avec moi? reprit Léon. Nous aurons des femmes charmantes.

— Léon, dit Victor, nous avons à te parler.

— Nous causerons à table. Colonel, au nom de votre fille, accordez-lui la permission de nous accompagner.

— Je n'ose prendre cela sur moi.

— Mais vous, rien ne vous retient. Vous verrez des actrices du plus grand mérite.

— Ah! colonel! dit Victor. Une explication est nécessaire, Léon. J'ai été bien surpris et bien affligé de voir que tu devais à la succession de notre mère vingt-sept mille francs.....

— Et bien, je..... »

Il fut sur le point de dire : je payerai. Mais après un regard rapidement jeté sur les deux visiteurs, il s'abstint prudemment de pro-

Digitized by Google

noncer ce mot. Léon avait déjà pris connaissance du testament. Il se tourna brusquement vers son frère et lui dit :

« Et toi, tu dois soixante-quinze mille francs !

— C'est-à-dire, répondit Victor, que je ne sais par quelle horrible machination.....

— Nous examinerons cela à loisir, interrompit le colonel. Mme Guérin, avec les meilleures intentions du monde.....

— Bref, vous niez la dette ?

— Elle regarde Victor.

— Et Victor n'a rien.

— Nous étudierons la question, reprit le colonel. Je conseille de nommer d'abord un tuteur sensé, conciliant ; Paulin, par exemple. Je crois aussi que Victor ferait bien de prendre chez lui Henriette. Julie l'aime beaucoup. Les vingt-sept mille francs que vous devez, joints à ce que l'inventaire apportera au partage.....

— Doucement, doucement, dit Léon. Parlez au nom de votre gendre, colonel ; mais vous n'avez pas mandat pour ce qui me concerne.

— Oserais-tu discuter, dit Victor, la déclaration formelle d'une mère mourante ?

— Décidément, venez-vous dîner avec moi, oui ou non ? »

Léon n'avait pas besoin d'étudier longtemps la question pour voir ce qui allait advenir. Ne voulant pas se charger d'Henriette, prévoyant qu'elle serait forcée d'habiter chez Victor, il fut bien vite convaincu que la dette de celui-ci ne serait point soldée et que si lui, Léon, acquittait la sienne, la somme en passerait tout entière en frais d'entretien, en comptes de tutelle, en dépenses de toutes sortes, et que sa sœur n'en serait pas plus riche. En un instant, son parti fut pris. Défendre sa sœur contre Victor, contre Julie, contre le colonel, parut à Léon une entreprise grosse d'embarras, d'ennuis, et dont le succès était au moins très problématique. Payer alors que son frère s'en dispensait lui sembla en même temps une duperie, d'autant plus inexcusable qu'Henriette ne profiterait pas directement de cette générosité. Léon savait parfaitement qu'il n'avait laissé entre les mains de sa mère aucun reçu, aucun titre contre lui. Il forma donc tout simplement la résolution de nier. Mais comme il n'était pas avare, comme il conservait de sa mère un bon souvenir, comme il avait, malgré son habileté en affaires, une certaine rondeur presque loyale, comme il savait très bien, en son âme et conscience, que sa dette était très réelle, il se promit intérieurement, pour apaiser toute espèce de scrupules, de rembourser Henriette en temps utile, sans se presser, sans se gêner, et quand il pourrait le faire avec la certitude que cet argent n'irait pas se fondre en d'au-

Digitized by Google

tres mains que celles de sa sœur. Ces calculs furent faits très promptement, tout en causant, tout en plaisantant. Léon, surchargé d'affaires, et habitué à les manier sans avoir l'air d'y toucher, ne voulait pas, à cause d'elles et de ses plaisirs, qu'Henriette l'occupât trop longtemps. Il ne reculait pas devant les formalités indispensables; mais il n'avait ni le temps ni la volonté de se consacrer aux intérêts de sa sœur, aux soins que devaient nécessiter soit une tutelle, soit un patronage sérieux se continuant jusqu'à un mariage. Les soucis d'autrui n'avaient point de prise sur Léon. Même dans des questions personnelles, il ne tolérait, excepté peut-être avec sa femme, rien de superflu, rien d'oiseux. Sa sûreté de coup d'œil lui fit deviner bien vite les intentions de Victor et du colonel, et, sans s'arrêter à plaindre Henriette, il improvisa en se jouant son plan de conduite.

« Alors, ce dîner est par souscription, dit le colonel rêveur, et répondant ainsi à une nouvelle insistance de Léon.

— Oui, mon cher colonel, chacun paye son écot; hormis les dames, bien entendu.

— Il n'y aurait donc pas indiscrétion ?....

— Pas la moindre.

— Ah ! colonel ! s'écria Victor.

— Une idée, Victor, dit Léon. Dîne avec ma femme.

— Moi !

— Tu es né pour tenir compagnie aux femmes légitimes. C'est ton lot.

— Je crois que tu te moques de moi, Léon. Tu te moques de ton aîné.

— J'en ai peur. Vous êtes trop long à vous décider, colonel. Adieu.

— Attendez-moi, je vais avec vous. Au moins, ce sera amusant ?

— Est-ce que j'irais sans cela ? Je vous répète que nous aurons des actrices du plus grand talent. La petite Ballin entre autres. Vous savez, celle qui est si drôle. Quand elle se tourne, jamais son corps et sa tête ne se meuvent ensemble. La tête fait le mouvement, le corps ne se décide que beaucoup plus tard. Quelquefois, c'est le corps qui bouge le premier, et la tête reste, comme oubliée, dans la même position. Rien n'est plus comique. Au théâtre elle a les plus grands succès. Cela se comprend ; sa tête et son corps ont l'air de faire mauvais ménage et cela produit des effets ravissants. Ah ! vous mettez vos gants, vous voulez plaire. Je vous recommande Armande, la belle Armande, artiste également très goûtée. Elle a une spécialité bien rare.

— Vraiment ! dit le colonel de plus en plus rêveur.

Digitized by Google

— Si nous avions le temps, je vous ferais connaître cette spécialité dès aujourd'hui. Six heures! il est trop tard. Armande serait partie. Faites mieux. Invitez-la à dîner pour un de ces jours et allez la prendre chez elle. Quand vous la verrez prête, vous sortirez sous prétexte de faire avancer une voiture.

— Mais j'en aurai une en venant.

— Ecoutez-moi donc. Vous sortirez sous prétexte de faire avancer une voiture, vous descendrez deux étages et vous vous blottirez dans l'encoignure d'une porte. Quelques instants après, vous entendrez, d'une manière presque insaisissable, un froissement d'étoffes, léger comme le bruit d'ailes d'un papillon. Regardez, alors. La manière dont Armande descend les escaliers a quelque chose d'éblouissant, d'inouï, de féerique. Je n'ai jamais vu rien de pareil. Je ne comprends pas comment elle ne se casse pas les reins.

— Ah! Léon, vous êtes bien heureux d'être jeune!

— Vous savez mieux que moi qu'à Paris on est toujours jeune avec de l'argent. Adieu, Victor.

— Colonel!....

— Adieu, mon bon Victor.

— Emmenez-moi.

— Tu veux venir, dit Léon. Qu'en pensez-vous, colonel? Moi, cela m'est égal. Bah! Reste avec ma femme. Au revoir. »

L'infortuné Victor, se voyant abandonné, demeura quelques instants indécis dans le salon désert. Il redoutait un peu de se retrouver en face de Julie. Cette crainte, toutefois, ne dura pas longtemps. Victor comprit bien vite qu'un point de rapprochement existait maintenant entre sa femme et lui, et qu'il serait infailliblement bien accueilli en venant rendre compte de l'équipée du colonel. Il ne se trompait pas. Dès qu'elle apprit ces étonnantes nouvelles, Julie oublia immédiatement ses ressentiments contre son mari et confondit son indignation avec celle de Victor. Elle ne songea plus à le quitter. D'ailleurs, pourquoi l'eût-elle fait? Dans le mariage, ce qu'il y a de désastreux et de vraiment terrible, c'est l'union d'une noble nature et d'une nature vile. Mais Julie et Victor se convenaient sous bien des points de vue. Séparés l'un de l'autre, ils se seraient probablement regrettés.

XL

Léon avait dit qu'à Paris on est toujours jeune avec de l'argent, mais le colonel Rochambeau ne tarda pas à s'apercevoir du contraire. On

Digitized by Google

peut mener la vie de jeune homme, c'est vrai, mais avec de grands risques et périls. Placé à table auprès d'une fort jolie femme nommée Clotilde, le colonel, enchanté d'abord, ne put s'empêcher de penser ensuite à la belle Mlle de Lirac, si aimable et si réservée. Il fit la meilleure contenance possible devant ces rudes assauts que livraient à la fois le vin, la bonne chère, la conversation bruyante, la galanterie, mais il eût préféré les subir tour à tour. Pendant que Léon, avec une animation chaleureuse et sûre d'elle-même, lançait en fontaines jaillissantes toutes les gerbes de son esprit et de sa belle humeur, et absorbait en même temps, comme pour un renouvellement immédiat, les savoureux plaisirs de la table, pendant qu'il s'épanouissait librement dans les jouissances sensuelles au milieu des femmes, des cristaux et des lumières, le colonel ne trouvait pas en lui une assez vaste circonférence de convoitises pour faire face à cette trop forte agglomération de sensations. Heureusement, ayant pris du goût pour Mlle Clotilde, il se confina dans cette passion naissante. Mais au dessert, la belle jeune femme lui dit, avec une franchise aisée :

« Tu es vieux, tu es laid, et cependant tu me plais. »

Et, chose bizarre ! cette déclaration flatta médiocrement le colonel.

Dans le va-et-vient qui accompagna la dégustation du café, Mlle Ballin, une espiègle, s'approcha de lui et lui demanda pourquoi, dans le monde, il portait du coton dans les oreilles. Cette question sembla au colonel peu convenable, peu plaisante. Il y répondit en riant, galamment; il continua même, par point d'honneur, à faire la cour à la belle Clotilde, mais plus tard, en causant avec elle, il éprouva des étourdissements subits qui, malgré son ardeur conquérante, lui donnèrent à réfléchir. Il s'esquiva, il déserta. Quand il fut dans la rue, il respira plus librement. Le grand air le remit bien vite. Il ôta son chapeau pour baigner et rafraîchir sa tête lourde.

« C'est fini, dit-il, le beau temps est passé. J'ai cru que tout à l'heure je..... Après tout, une attaque d'apoplexie est presque la mort des braves. Malgré cela, j'aime autant ne pas m'y exposer. Et cette Clotilde, que va-t-elle dire ? Elle dira ce qu'elle voudra. J'irai la voir demain, j'ai son adresse. »

Mais ce projet n'était guère exprimé que du bout des lèvres, comme une concession à une réputation qui essayait de revivre encore, de renouer la chaîne des brillants souvenirs.

Le colonel se sentait triste. Dans le cercle de sa famille, de ses relations habituelles, il passait pour un homme à bonnes fortunes et conservait ce renom qui le flattait sans avoir jamais besoin de rien

Digitized by Google

faire pour le soutenir. Il se voyait soupçonné, surveillé. Il affichait ses rares aventures afin de cacher aux autres et à lui-même qu'il vieillissait. Mais cette persuasion intime et agréable d'être toujours jeune venait de recevoir un rude échec. Dans le secret de sa pensée, le colonel se voyait déchu, et du sein de son néant, il enviait Léon, il enviait tous ces hommes vaillants dont la main ne tremble pas en soulevant la coupe du plaisir, et qui assistent, sans crainte du lendemain, à toutes les fêtes de la vie. Sa fuite le préoccupait à cause de Léon. Il se promit de lui dire qu'il était parti avec Clotilde. Mais Clotilde était restée. Elle le démentirait. Que faire? Le colonel prenait plus de souci pour maintenir une mauvaise réputation que d'autres hommes n'ent ont pour en acquérir une bonne. Il se consola en songeant à Mlle de Lirac. Mais il était si découragé en ce moment, que cette consolation ne le calma point et lui ouvrit, au contraire, des perspectives redoutables.

« Il y a des instants, dit-il avec un sentiment plein d'affaissement et d'amertume, où toutes les femmes sont des Clotildes. Il faut alors vaincre ou mourir. »

La nuit était fraîche. Une humidité pénétrante s'élevait de la terre et tombait du ciel. Le colonel en était enveloppé comme d'un froid linceul. Après les éclats bruyants de ce dîner d'artistes, il sentait davantage le poids de la solitude, l'isolement qui l'attendait dans son logis désert. Faute de pouvoir puiser en toute sécurité dans les enivrements de la vie, il eût voulu rencontrer au moins chez lui une femme, une amie, une affection. Ce désir était d'autant plus vif, que Julie venait de faire entrevoir le jour même, à son père, une série de désagréments et d'ennuis. Il souhaitait de s'éloigner de sa fille, d'avoir un intérieur indépendant, tranquille, défendu par une femme, à l'abri de toutes les tracasseries suscitées par Julie et Victor. Cependant, il n'osait pas épouser Mlle de Lirac. Il avait décidément peur. Quand il rentra chez lui, la tête encore lourde des fumées du vin, le cœur assailli par des images de femmes qui s'y combattaient sans jamais remporter une victoire décisive, le colonel était plus affligé, plus accablé que le plus malheureux des hommes.

« Il y a là quelqu'un qui vous attend, dit un domestique.

— Une femme? demanda-t-il, comme par un reste d'habitude.

— Oui, mon colonel. »

Il tressaillit comme un jeune homme et ouvrit vivement la porte du salon. Dès qu'il reconnut la visiteuse, il s'écria avec émotion :

« Flavie ! »

C'était elle. Assise, elle essaya de se lever, mais ses forces la trahirent, et elle retomba sur son fauteuil en pleurant abondamment.

Digitized by Google

« Ma bonne Flavie! reprit le colonel. C'est vous! Cela vous fait de l'effet de me revoir, hein? Ne pleurez pas. Vous voilà donc à Paris? »

Flavie avait une trentaine d'années, mais elle ne paraissait pas en avoir plus de vingt-six. C'était une bonne nature. Douce, docile, humble, attentive, elle avait toujours professé une très vive admiration pour le colonel, et ne connaissait pas de temps plus heureux que celui passé à son service. A part quelques velléités de coquetterie et d'ostentation, quelques tentatives pour relever tant soit peu sa position subalterne, on n'avait jamais rien eu à reprocher à la gouvernante. Physiquement, elle était fort agréable. Grande, bien faite, blonde, la figure pâle et distinguée, elle avait une élocution facile, de beaux yeux bleus, des airs un peu trop langoureux peut-être, mais qui ne l'empêchaient pas de s'acquitter consciencieusement de tous les devoirs de sa charge. De plus, elle pleurait aisément, et pleurait avec grâce, avec mesure, sans cris, sans contorsions. Le colonel fut content de la revoir. Elle ne pouvait, du reste, arriver dans un meilleur moment. Cette charmante et modeste personne avait en elle, sans s'en douter, les éléments nécessaires pour apaiser les grandes perplexités du colonel et combler le vide que des déceptions sans cesse renaissantes avaient creusé. Inquiète et timide, elle n'osait parler, mais ses larmes parlaient, et un très joli langage.

« Voyons, ma bonne Flavie, dit le colonel, n'ayez pas peur. Je n'ai jamais été fâché contre vous, moi. Est-ce que vous avez quitté votre place?

— Oui. Je m'ennuyais trop.

— Pensiez-vous à moi, Flavie?

— J'y pensais trop.

— Et vous êtes libre?

— J'ai une proposition pour la Russie.

— C'est bien loin, Flavie.

— C'est bien loin en effet. »

La jeune femme se remit à pleurer. Le colonel réfléchit un instant, car, à cause de sa fille, la détermination qu'il allait prendre lui semblait bien grave. Puis il dit d'un air délibéré :

« Flavie, voulez-vous reprendre vos fonctions? »

Un doux et heureux sourire précéda la réponse de Flavie.

« Et madame votre fille? » dit-elle avec un regard interrogateur.

Ici se présente un petit problème. Ces mots furent prononcés avec toutes les apparences de la bonne foi. Ils laissent le champ libre à deux alternatives : une très grande duplicité chez la gouvernante, ou beaucoup d'habileté chez M. Paulin, qui, en la ramenant à Paris, lui avait sans doute caché entièrement l'approbation de Julie Guérin

Digitized by Google

et la mission dont elle l'avait chargé. Cette dernière hypothèse est la plus vraisemblable. Ces questions, d'ailleurs, sont purement accessoires. On se perdrait dans les mille détails d'un récit si l'on s'astreignait à suivre dans toutes leurs actions les personnages même secondaires. Ne nous arrêtons pas.

« Flavie, dit le colonel avec une certaine solennité, je n'ai pas la prétention de m'immiscer dans la manière dont Mme Guérin compose sa maison. Ma fille est libre et je suis libre. Si votre attachement pour moi..... »

Un trait de lumière traversa la cervelle du colonel, déjà si surexcitée. Ne pensant plus à sa fille, sûr d'avance de lui imposer un assentiment, il entrevit, et ce fut comme une inspiration de feu, la possibilité de réparer l'échec subi à ce malheureux dîner d'artistes, de faire oublier le fâcheux effet produit par un départ qui ressemblait à une fuite. Le colonel venait de trouver le moyen de prendre une revanche éclatante, de se réhabiliter aux yeux de Léon et de tous les convives. Il pouvait leur prouver que lui aussi était poursuivi, traqué, cerné par des femmes jalouses.

« Ma bonne Flavie, dit-il, rendez-moi un service. Vous êtes en toilette, vous êtes belle comme un ange ; allez au *Café anglais*, vous prierez un des garçons de demander, dans le salon où se trouve M. Léon Guérin, le colonel Rochambeau.

— Mais vous n'y serez pas, colonel, puisque.....

— Cela ne fait rien. Vous insisterez, vous direz que vous êtes certaine que je suis au *Café anglais*, et qu'il faut absolument que vous me parliez. Il y va de ma dignité, ma bonne Flavie. Vous ne vous retirerez qu'après avoir envoyé plusieurs messagers dans le salon de Léon Guérin, après qu'on vous aura répété plusieurs fois que je suis parti. »

Flavie écoutait fort attentivement. A chaque recommandation, elle faisait un signe de tête pour montrer qu'elle avait compris. Déjà, elle se disposait à sortir lorsque le colonel, faisant un retour sur lui-même, la rappela. En retrouvant sa gouvernante, en la voyant si affectueuse, si empressée, si docile, il sentit que son existence, longtemps troublée et tiraillée en sens inverse, allait enfin rentrer dans une assiette plus tranquille où, cette fois, il aurait soin qu'elle ne fût pas dérangée. Mlle de Lirac elle-même n'apparut plus, aux yeux du colonel, que comme une de ces trompeuses illusions que l'on peut caresser un instant sans péril, mais auxquelles on ne doit pas s'arrêter. Julie, Victor, Henriette, le testament, les embarras, les tribulations, les exigences s'évanouissaient comme un brouillard devant le bonheur calme et inaltérable qui se présentait dans la personne de Flavie. Ne serait-elle pas désormais et pour toujours une

Digitized by Google

garantie contre la tristesse, l'ennui, la solitude, une compagne assidue, aussi douce que dévouée, qui ne le priverait d'aucune distraction, d'aucun plaisir? Chien fidèle et gardienne du logis, elle en serait en même temps l'animation tempérée et la grâce. Le colonel avait déjà connu cette félicité, et la sagesse lui ordonnait de n'en pas chercher d'autre. L'ayant récupérée d'une façon si inattendue, si inespérée, cette prise de possession, en le replaçant dans une situation conforme à ses goûts, lui montra combien les agitations qu'il laissait derrière lui étaient stériles et dangereuses. Il ne se soucia même plus de prendre sa revanche auprès des compagnons de quelques heures qu'il venait de quitter. Peu lui importaient l'opinion de ces gens-là, l'estime ou les regrets de femmes qu'il ne reverrait plus.

Pendant qu'il réfléchissait de la sorte, Flavie, rappelée au moment où elle s'éloignait, restait prête à partir et dans une attitude respectueuse.

« Ma bonne Flavie, dit-il, je ne veux pas, à peine arrivée, vous envoyer en course. Il n'est pas nécessaire que vous sortiez. Je prendrai une tasse de thé.

— Dois-je le préparer? demanda timidement la gouvernante.

— Certainement. Ce sera votre entrée en fonctions. »

Les beaux yeux bleus de Flavie adressèrent au colonel un vif regard de reconnaissance. Elle ne fut pas longue à retirer son châle et son chapeau, à faire rallumer le feu à la cuisine, et le colonel eut ce soir-là du thé excellent.

XLI

Conformément aux articles 405, 406, 407, 408 et 409 du Code civil, un conseil de famille fut convoqué sur la réquisition et à la diligence de Victor et Léon Guérin, présidé par le juge de paix, qui y eut voix délibérative, en vertu de l'article 416, et, à l'unanimité des voix, M. Paulin fut nommé tuteur d'Henriette. Aux termes de la loi, six personnes composaient ce conseil, savoir : Victor Guérin, Léon Guérin, le colonel Rochambeau comme parents ou alliés ; M. Paulin et deux autres personnes comme amis; plus, le juge de paix. La séance fut courte. Elle n'avait pour objet que la nomination d'un tuteur et tous les assistants étaient d'accord.

Dans les dix jours qui suivirent ce choix M. Paulin, conformément à l'article 451 du Code civil, requit la levée des scellés et fit procéder immédiatement à l'inventaire. Etaient présents : Henriette, Sophie, Victor et Léon Guérin, M. Paulin, le notaire Rocheloise et son second clerc, un commissaire-priseur.

Digitized by Google

La prisée se fit d'abord, et très rapidement. Elle commença à dix heures du matin. Victor était arrivé à heure fixe et y assista. Longuement préparé pour la circonstance, nourri de la lecture du Code, muni des instructions de son beau-père, Victor montra dès le début de la journée qu'il devait y jouer un grand rôle. Il trouva d'abord fort étonnante la négligence de Léon, de M. Paulin, du notaire, qui se faisaient attendre. En vain, le commissaire-priseur essaya de le calmer en lui faisant comprendre que la présence de ces messieurs n'était pas encore nécessaire. Victor critiqua ensuite les prix d'estimation.

« Vous fixez la valeur des objets beaucoup trop bas, dit-il.

— C'est dans l'intérêt des héritiers, répondit le commissaire-priseur ; vous aurez moins de frais de mutation à payer.

« Je n'entends pas cela, répliqua Victor. Il faut que les choses soient faites en conscience. »

A propos de l'argenterie, il interpella Sophie et déclara que sa mère avait laissé plus de couverts qu'on n'en produisait à l'inventaire. Sophie, très émue de toutes ces formalités, dont elle ne voyait pas assez le côté utile, et qu'elle considérait ingénuement comme des profanations, se contenta de hausser les épaules. Accoutumé par ses fonctions à la vue des plus tristes penchants de l'humanité, l'estimateur ne fit bientôt plus attention aux interruptions de Victor, et continua tranquillement sa besogne. Victor le suivait pas à pas, le harcelait. Il soutint qu'un service en plaqué était en argent massif.

« Vous vous trompez, monsieur.

—J'en suis certain. Pour cela, je ne céderai pas. N'allons pas plus loin, monsieur. Je proteste. »

L'estimateur protesta également, et ce mot qui devait être si souvent employé dans le courant de la journée fut inauguré ainsi. Entêté dans son idée, laissant entrevoir qu'on voulait le spolier, Victor obligea Sophie à aller chercher un bijoutier, qui certifia que le service était en plaqué. Victor, toutefois, ne s'amenda point. Il continua à contrôler les opérations du commissaire-priseur.

Vers midi, M. Paulin arriva. Son maintien était, comme toujours, décent, réservé, convenable. Son teint rose et frais s'épanouissait sous des cheveux qui paraissaient plus nombreux qu'ils ne l'étaient en réalité. Ses yeux gris, curieux, mobiles, sans expression, ne se fixant jamais sur personne, voyaient tout sans rien regarder. Son sourire était un de ces sourires indécis qui sont de mise aussi bien à un mariage qu'à un enterrement.

« Suis-je en retard ? dit-il en serrant la main de Victor.

—Non. Pas précisément. Je suis là. Je surveille. Mais Léon ? Mais le notaire ? Ils déjeunent sans doute. Est-ce que je déjeune, moi ? »

Digitized by Google

Victor se souvint des instructions précises de son beau-père et de Julie, et, ne s'occupant plus du commissaire-priseur, il emmena le tuteur sur le balcon.

« Mon cher Paulin, dit-il, vous avez accepté bénévolement une tâche ingrate. Votre amitié, qui nous est si connue et si précieuse.... Nous en abusons peut-être. Mais non. Le colonel, ma femme, Léon et moi, nous n'ignorons pas que votre dévouement..... »

Victor s'embrouillait. Sa leçon était bien apprise pourtant. Mais il n'était pas orateur.

« Paulin, dit-il en brusquant sa conclusion, venez avec moi dans l'appartement et choisissez ce qui vous fera plaisir. »

M. Paulin se récusa hautement. Son ministère, dit-il était purement officieux et désintéressé. Il n'avait que le désir d'obliger ses amis. Et comme, pour remplir dignement sa mission, Victor insistait :

« Nous recauserons de cela, reprit M. Paulin ; laissez-moi aller saluer mon aimable pupille. »

Il se rendit près d'Henriette, qui était au salon, et Victor l'accompagna.

« Eh bien, mademoiselle, dit le tuteur en accentuant davantage son sourire, vous voilà, hélas ! au milieu des paperasses, des hommes d'affaires. C'est une dure nécessité et que je suis le premier à déplorer. Vos frères auraient voulu vous l'épargner. Ils ne se consolent qu'en faisant tous leurs efforts pour abréger ces ennuis. Espérons, ma chère pupille, permettez-moi de vous donner ce nom que ma bouche est si heureuse de prononcer, espérons que bientôt le souvenir de moments cruels et pénibles s'effacera entièrement de votre esprit. Depuis près de trois mois, votre excellente et digne mère n'existe plus. Regrets douloureux, mais qu'on peut évoquer à présent sans déchirer votre cœur ! Votre mère n'est plus, vos frères vous restent. C'est ainsi que la chaîne des tendresses humaines n'est jamais rompue. Bientôt peut-être..... Je m'arrête. Il n'est pas temps encore de soulever les voiles de l'avenir. Soyez sûre, ma chère pupille, que, quand vous aurez besoin d'un guide et d'un ami pour l'accomplissement des actes les plus importants de votre vie, je serai fier de vous prêter mon appui, mon concours et ma signature. Votre destinée s'annonce sous les plus heureux auspices. Votre cœur, encore fermé pour mieux conserver un souvenir sacré, s'ouvrira. Les affections sont les fleurs de l'âme. Elles se succèdent invariablement selon l'âge et les saisons. Les fleurs que l'on aime aujourd'hui ne sont pas celles qu'on a aimées hier; celles qu'on aimera demain ne seront pas celles qu'on a aimées aujourd'hui, mais ce sont toujours des fleurs et c'est le principal. »

Ce langage n'était peut-être pas approprié parfaitement aux cir-

Digitized by Google

constances, mais M. Paulin avait pour principe de parler de sentiment aux femmes et d'intérêt aux hommes. Quelquefois il variait, il parlait de sentiment aux hommes et d'intérêt aux femmes, et cela lui réussissait également. Victor, qui s'ennuyait de son inaction pendant ce discours, se hâta d'y mettre fin en prenant M. Paulin par le bras et en l'attirant à l'écart.

« Demandez-lui donc, dit Victor tout bas, pourquoi elle s'obstine à ne pas venir demeurer chez ma femme.

— Plus tard, plus tard, » répondit le tuteur d'un ton conciliant.

La cause de l'apposition des scellés cessant par suite de la nomination d'un tuteur, ils furent, à une heure de « relevée, » levés sans description, en vertu de l'article 940 du Code de procédure civile, pour les divers papiers et valeurs être inventoriés en présence des héritiers présomptifs, notaires, commissaires-priseurs et experts. Maître Rocheloise arriva presque en même temps que Léon. L'estimation du mobilier et objets divers était terminée. On ouvrit l'armoire à glace qui avait été mise sous les scellés. Le clerc de notaire lut le commencement de l'acte.

« Arrêtez ! » cria soudain Victor.

On s'arrêta.

« Ce que vous venez de lire s'appelle un intitulé ?

— Oui, monsieur.

— Alors veuillez consigner le dire ci-après. »

Il essaya d'improviser, mais cela ne lui fut pas possible. Il tira une note de sa poche et dicta :

« Avant de clore le présent intitulé, M. Victor Guérin déclare qu'il n'entend prendre que la qualité que lui attribue l'article 724 du Code civil, se réservant d'accepter la succession ou d'y renoncer, ainsi qu'il avisera dans les délais fixés par la loi.

— Etant débiteur de la succession, fit remarquer Me Rocheloise, il ne vous est pas permis de ne l'accepter que sous bénéfice d'inventaire.

— Débiteur ! Je ne suis pas débiteur ! Je le prouverai.

— C'est possible. J'ai cru devoir vous faire cette observation. Usez-en ou n'en usez pas.

— Le colonel ne m'avait pas parlé de cela. Il connaît pourtant bien le Code. Je persiste dans mon dire. »

Victor reprit sa note manuscrite et continua à dicter :

« M. Victor Guérin proteste dès à présent, et de la manière la plus énergique, contre le retard que l'on a mis à faire constater les valeurs qui existaient le jour du décès de Mme Guérin. Ces valeurs sont restées sans défense entre les mains ou, au moins à la disposition de deux personnes qui ont négligé, avec intention sans doute, de couvrir leur responsabilité, et sont demeurées dépositaires de toutes les

Digitized by Google

clefs. En l'absence donc de toute garantie, M. Victor Guérin proteste et déclare qu'il ne considère cet inventaire que comme un renseignement approximatif. »

Le notaire gardait le silence pendant que son clerc écrivait, car un inventaire est obligé d'admettre tous les dires des parties intéressées. Léon et M. Paulin, qui connaissaient Victor et n'attachaient pas beaucoup d'importance à ses actions, s'impatientaient de le voir ainsi ralentir la marche de l'acte et n'écoutaient pas. Henriette frappée de quelques mots s'approcha.

« Veuillez me relire ceci, » dit-elle.

Elle n'attendit pas la fin de la lecture, et s'adressant à son frère :

« Victor, dit-elle, as-tu compris ce que tu as dicté ?

— Cela te contrarie, répondit Victor. J'ai touché juste.

— On m'a dit que j'avais un tuteur, reprit Henriette. Où donc est-il ?

— Me voilà, mademoiselle, dit M. Paulin avec son plus gracieux sourire.

— Monsieur, reprit Henriette, on m'accuse, on m'insulte. Défendez-moi.

— Qu'est-ce qu'il y a donc ? dit Léon.

— Ma chère pupille, ajouta M. Paulin d'un ton conciliant, laissez dire Victor. Son opinion est personnelle et n'a pas d'importance. D'ailleurs, nous ne pouvons l'empêcher de la formuler. Il en a le droit.

— Il a le droit de me soupçonner, de m'accuser ! »

Elle jeta autour d'elle un regard circulaire comme pour appeler à l'aide. Tous les visages étaient froids, indifférents. Celui de Victor semblait triompher. Le notaire seul baissait les yeux et paraissait souffrir d'être forcé de prêter son ministère pour outrager une femme.

« Monsieur, lui dit Henriette d'une voix altérée, vous êtes notaire, vous êtes père. C'est un double titre d'honneur et de générosité. Au nom de votre fille, monsieur, protégez-moi. Faites effacer ces infamies. »

Le notaire se détourna. Il ne pouvait rien.

« Cela n'a pas d'importance, je vous le répète, ma chère pupille, dit M. Paulin. Victor proteste ; nous protesterons, je vous le promets.

— Pas d'importance ! répliqua Henriette. Cela en a pour moi. Je ne veux pas d'une flétrissure. »

Elle s'empara de la feuille et la déchira.

Puis elle eut peur au milieu de tous ces hommes contre lesquels elle avait à lutter, et une pâleur de morte envahit son jeune visage. Léon soutint sa sœur défaillante, et la calma par de bonnes paroles.

« Tu as bien fait de te fâcher, dit-il, mais cela n'en valait guère

Digitized by Google

la peine. Tu sais bien que Victor est un imbécile. Il ne faut pas le prendre au sérieux.

— Tout cela est bel et bien, dit Victor à haute voix, mais j'entends que mon dire subsiste et soit recopié.

— Laissez faire, dit M. Paulin doucement. Si vous mettez des entraves, ma chère pupille, nous n'en finirons jamais. Il est déjà trois heures. »

Henriette ne répondit pas et sortit de la chambre. Elle alla trouver Sophie, qui, la voyant si éplorée, lui ouvrit ses bras pour l'y recevoir. Mais Henriette ne s'y jeta point, prit la main de la servante, et la regardant avec des yeux pleins d'un feu sombre et résolu :

« Sophie, dit-elle, partons, quittons cette maison. Ma mère voit ce que je souffre et me pardonnera. Abandonnons tout. On m'insulte, on m'avilit, on m'accable. Je ne veux pas ployer et me traîner dans la boue. Tu m'aimes. Viens, sauvons-nous, et que Dieu nous protége.

— Nous sauver ! Ils seraient trop contents.

— Qu'importe qu'ils soient contents ou fâchés ? Entre mes frères et moi la séparation est profonde et ne peut plus être franchie. Je ne veux pas plus dépendre d'eux que leur ressembler. Ma mère m'a bénie telle que je suis. Il va se passer des choses terribles. Mieux vaudrait fuir. Je ne suis qu'une enfant, je n'ai pas d'expérience, mais je lis dans les cœurs, Sophie, je lis dans les cœurs et je suis effrayée. Je n'ai pas l'habitude de lutter. Ah ! tous ces hommes ! Ils n'auront pas de peine à me dicter leurs lois. Ils répandent autour de moi tant d'obscurité et de doutes qu'il me semble que je marche dans les ténèbres. Je ne sais plus de quel côté me tourner. Je n'y vois plus. Et quand ma main défaillante saisit au hasard un point d'appui, je la retire avec une horreur subite, comme si j'avais touché un serpent qui va me sauter au visage. Puis, malgré ma faiblesse, malgré mon ignorance, il s'élève en moi un insurmontable sentiment de révolte et de colère. Quand je vois la volonté de ma mère froidement menacée par ces lâches, je suis tentée de leur tenir tête, moi, moi seule, et de les souffleter tous en leur jetant leur opprobre à la face. Tu vois. Il vaut mieux fuir. Il n'y aurait là rien de honteux pour nous, ma Sophie. Il n'y a rien d'étonnant qu'une fille comme moi ne puisse pas résister à tant d'hommes si bien armés. Si je reste, je combattrai. J'ai du sang de ma mère dans les veines, et ma mère a lutté toute sa vie. Je ne me laisserai pas vaincre, mais..... Ah ! Sophie, mon cœur se déchire et ma main tremble, car il me semble que la mémoire de ma mère est offensée par ces luttes impies.

Digitized by Google

— Ta mère, Henriette, a souffert beaucoup dans ses derniers moments par la pensée que tes frères ne se conduiraient pas avec toi comme ils devraient se conduire. Elle eût souffert bien davantage si elle eût soupçonné que le désespoir te chasserait de ta maison. Avant d'en arriver à cette extrémité, il faut attendre, mon Henriette, et régler tes intérêts une fois pour toutes. Tu es ici chez toi. Si ces messieurs l'oublient, je vais le leur dire.

— Me défendre, Sophie ! Ah ! tu ne sais pas..... »

Elles furent interrompues par la voix de Victor qui appelait la servante.

« Venez donc, dit-il en s'avançant brusquement. On a besoin de vous.

— Nous avons trouvé, dit le notaire quand elle fut présente avec Henriette, un titre d'une rente viagère de dix-huit cents francs, dont nous aurons, bien entendu, à faire toucher les arrérages jusques et y compris le jour du décès de Mme Guérin. N'existe-t-il pas d'autres titres, d'autres valeurs ? Est-il à votre connaissance qu'elles soient déposées autre part que dans cette armoire ?

— Faites bien attention à vos réponses, Sophie, dit Victor. Vous aurez également à prêter serment de n'avoir rien détourné. Oserez-vous le prêter, ce serment ? Avez-vous mûrement réfléchi aux conséquences ? Je vais vous lire les articles du Code qui vous concernent.

— C'est inutile, » dit le notaire.

Puis il ajouta en souriant :

« Vous n'avez jamais été en Angleterre ? Quand un homme de loi prête son ministère, un clerc spécial l'accompagne, ou, s'il opère à son domicile, constate l'heure et marque les minutes d'audience, afin que le client paye suivant le temps qui lui est consacré.

— Comme pour les fiacres à Paris, dit Léon. *Time is money.*

— On devrait introduire cette méthode en France, reprit le notaire.

— Ma chère pupille, dit M. Paulin, avant de passer outre, je tiens à vous faire une communication importante. Vous avez paru tout à l'heure affectée des termes d'un dire de votre frère Victor. Personnellement, il vous était interdit de répliquer, vu votre minorité. Mais votre tuteur vous a, je crois, dignement remplacée. Monsieur, veuillez lire mon dire à mademoiselle. »

Le clerc tourna en arrière quelques feuillets et lut :

« Ouïe la protestation de M. Victor Guérin, M. Paulin, tuteur de Mlle Henriette Guérin, proteste de son côté au nom de sa pupille. Et a signé après lecture faite : Anatole Paulin. »

Satisfait de lui-même, le tuteur s'approcha d'Henriette pour recevoir ses compliments.

Digitized by Google

« Lisez aussi mon dire, dit Léon.

— Non, non, dit Victor, ce n'est pas nécessaire.

— Je veux qu'on lise mon dire, » répliqua Léon.

Le clerc lut ce qui suit, malgré les interruptions et les signes d'impatience de Victor.

« Ouïes les protestations de M. Victor Guérin, héritier présomptif, et de M. Anatole Paulin, tuteur représentant Mlle Henriette Guérin, fille mineure et non émancipée par le mariage, M. Léon Guérin, autre héritier présomptif, déclare :

» M. Victor, par ses soupçons, insinue une calomnie qui n'est pas fondée et que rien ne justifie. Ce frère bien-aimé n'a jamais fait que des sottises. On les lui pardonne. Mais au moins qu'il n'en dise pas. M. Léon Guérin proteste donc de toutes les forces de son âme contre les accusations perfides dirigées contre sa bien-aimée sœur Henriette. Et a signé après lecture faite : Léon Guérin. »

— Es-tu contente, petite sœur ? dit Léon. Te voilà vengée.

— C'est odieux ! s'écria Victor, qui trépignait. Le colonel verra cela. Il en parlera à ma femme. J'exige que ce dire soit rayé.

— Vous n'en avez pas le droit, dit le notaire. Votre frère est libre d'exprimer son opinion de même que vous avez exprimé la vôtre.

— Eh bien, je veux protester, je veux répondre.

— Permettez. Le dire de votre frère n'est qu'une réponse. Nous devons donc nous en tenir là. D'ailleurs, nous avons passé outre. Il n'est plus temps de revenir sur nos pas. Je reprends ma question : Avez-vous connaissance, madame Sophie, et vous, mademoiselle Henriette, qu'il y ait des valeurs déposées autre part que dans cette armoire ?

— Monsieur, dit Sophie, ne cherchez pas davantage. Mme Guérin s'est confiée à moi avant de mourir. Elle ne laisse rien. Ses fils lui ont pris jusqu'au dernier sou.

— Rien ! s'écria Victor.

— Rien ! répéta Léon, qui se tourna vers Henriette par un involontaire mouvement de surprise et de tristesse.

— Cherchons encore, reprit Victor.

— Nous avons tout visité, dit le notaire.

— Ah ! s'écria Victor en s'efforçant de surmonter son désappointement ; mes prévisions se réalisent. Les scellés ont été apposés trop tard.

— Qu'osez-vous dire ? demanda Sophie en se rapprochant.

— Messieurs, reprit le notaire en parcourant le testament des yeux, il est facile de comprendre, d'après cet acte, que la fortune de la défunte soit sortie de ses mains. L'un de vous doit soixante-quinze mille francs et l'autre vingt-sept mille. En admettant que ces

Digitized by Google

sommes aient été versées depuis un certain temps et n'aient pas produit intérêt, on arrive aisément à supposer que Mme Guérin, pour vivre, a dû trouver des ressources en dehors de sa rente annuelle de dix-huit cents francs, et que ce n'a pu être qu'au détriment du reste de son capital, aujourd'hui tout à fait éteint.

— On suppose, répliqua Victor, mais on n'est sûr de rien. Je proteste. Veuillez faire écrire ma protestation. Comment est-il possible que Mme Guérin, ma mère, qui a vécu pendant des années du produit de sa rente viagère avec quatre enfants, n'ait pas fait de notables économies alors qu'elle n'avait plus qu'une fille auprès d'elle et que sa fortune était considérablement augmentée ? Comment est-il possible ?.... Ecrivez, monsieur, écrivez. Je proteste. Mon raisonnement est bien simple. Un enfant le comprendrait. J'en appelle à tous les honnêtes gens. Comment est-il possible ?....

— Il est tard, interrompit le notaire. Nous terminerons là cette vacation. Préparez vos dires à loisir. Après-demain, à trois heures, si cela vous convient, nous clorons l'inventaire chez moi.

— Monsieur, dit Henriette, veuillez me lire en entier le testament de ma mère.

— Volontiers, mademoiselle. »

Victor protestait encore. Le notaire lui fit signe de se taire et lut. Henriette, en écoutant, sentit ses yeux se mouiller de tendresse et de vénération devant ce grave langage, qui était à présent son seul appui. Elle les releva tout humides vers Victor et Léon comme pour un suprême appel quand elle entendit évoquer leur fraternelle protection. Victor répondit par un air de défi et de menace. Léon se détourna pour essuyer une larme. Il entraîna brusquement Sophie dans le salon et lui dit :

« Sophie, avez-vous encore de l'argent ?

— Pourquoi ? Non. Je suis à la fin.

— Tenez, voilà cinq cents francs. N'en parlez pas. C'est entre nous. Quand vous n'en aurez plus, vous m'en demanderez. »

Et il la laissa sans attendre un remerciement ou une explication.

« Vous avez entendu la volonté de notre mère, dit Henriette en s'adressant à ses frères. Je suis prête à m'y conformer. Et toi, Victor ? Et toi, Léon ?

— Tu nous interroges ! s'écria Victor.

— Tu as un tuteur, petite sœur, » répondit doucement Léon.

HIPPOLYTE AUDEVAL.

(*La 8e partie à la prochaine livraison*).

Digitized by Google

LES POÈTES

DE

L'INDE ANCIENNE

III[1]. — LE MAHABHARATA

PREMIÈRE PARTIE

Poésie héroïque des Indiens, par M. F.-G. EICHHOFF. Paris, Aug. Durand. 1860. — La *Bhâgavad-Gîtâ* ou le *Chant du Bienheureux*, traduction avec le texte sanscrit, par M. Em. BURNOUF, Nancy, 1861. — *Onze épisodes du Mahâbhârata*, traduits par M. Ed. FOUCAUX. Paris, Benj. Duprat. 1862. — *Indian epic poetry*, being the substance of lectures recently given at Oxford, par M. MONIER WILLIAMS. Londres, 1863. — Traduction complète du *Mahâbhârata*, par M. H. FAUCHE, t. Ier. Paris, Aug. Durand et Benjamin Duprat. 1863. — Le *Mausala-Parva*, 16e livre du *Mahâbhârata*, traduit par M. Emile WATTIER. Paris, Benj. Duprat. 1864. — *La Femme dans l'Inde antique*, études morales et littéraires, par Mlle Clarisse BADER. Paris, Benj. Duprat. 1864.

Un climat qui réunit les plus âpres rigueurs et les plus splendides magnificences; un fleuve immense, le Gange, qui, sorti des pics neigeux de l'Himâlaya, passait pour descendre du ciel même; des forêts vierges, parfois inaccessibles et inextricables, où le soleil pénètre à peine, où les herbes valent des arbustes, où les fleurs s'entassent en buissons, où les arbres prodiguent en tous sens autour d'eux leur végétation luxuriante, où les animaux les plus terribles

[1] Voir 2e série, t. XXVI, p. 40; t. XXX, p. 329.

Digitized by Google

et les plus curieux, quadrupèdes, oiseaux, reptiles, vivent pêle-mêle, sans permettre, pour ainsi dire, à l'homme d'approcher ; une société bizarre et confuse, sombre et imposante, avec des dogmes absolus, des lois sévères, des castes invariables ; une mythologie féconde en fables étranges et en types monstrueux ; une architecture sans art et sans goût, affectant les proportions les plus irrégulières, visant au grand et non pas au beau, s'étendant ou s'élevant au delà de toutes limites et faite pour écraser l'intelligence et pour lasser l'admiration par l'énormité de ses conceptions : voilà l'aspect que présente à notre imagination l'Inde ancienne. Or, tel milieu, tel peuple, telle poésie ; et le *Mahâbhârata*, cette épopée gigantesque et démesurée, est en conformité parfaite avec tant de caractères naturels ou historiques. On comprend donc aisément que l'érudition contemporaine s'y soit reprise bien des fois pour aborder l'étude d'une composition si complexe et si formidable, et qu'à l'heure qu'il est, on commence seulement à en découvrir l'ensemble et à en saisir les lignes principales.

Il y a quatre-vingts ans déjà qu'un de ses plus importants épisodes, la *Bhâgavad-Gîtâ*, était traduit en anglais sur le texte même et publié à Londres en 1785, par le savant Wilkins ; c'est la première publication sanscrite qui ait eu lieu en Europe ; deux années après, Parraud la faisait paraître en français à Paris, et, en 1864, nous venons de recevoir les prémices et nous en sommes à souhaiter l'achèvement de la traduction courageusement entreprise par M. H. Fauche, la seule interprétation complète de ce grand poëme qui ait été jusqu'ici tentée en aucun idiome. Et pourtant, dans cet intervalle de trois quarts de siècle, que de travaux successifs, que d'essais partiels ! Bien peu d'indianistes avaient eu le loisir ou la patience de déchiffrer les manuscrits originaux et surtout d'explorer l'œuvre entière. Néanmoins, dès 1808, Frédéric Schlegel, dans son excellent livre sur *la Langue et la Sagesse des Indiens ;* Hamilton, en 1819, dans ses *Genealogies of the Hindus ;* Chr. Lassen, dans ses *Indische Alterthumskunde ;* M. Antoine Troyer, dans les notes de sa version du *Radjataranginî* ou Histoire des rois de Kachmir ; M. J. Muir, dans le premier tome de ses *Original sanskrit texts on the origin and progress of the religion and institutions of India*, quelques autres ont utilisé leurs lectures, en tirant de cette vaste encyclopédie une foule de renseignements essentiels pour la connaissance d'une des civilisations les plus antiques de l'Orient. Le texte n'en fut intégralement imprimé que de 1834 à 1839, par la Société asiatique du Bengale, à Calcutta, en quatre volumes in-4°, avec l'appendice de l'*Hârivansa*. Notre regrettable Eugène Burnouf consacrait chaque semaine une leçon supplémentaire de son cours au

Digitized by Google

Collége de France à l'examen de ce monument, aussi vénérable par son ancienneté qu'intéressant par son contenu, et il recommandait à ses meilleurs élèves de le vulgariser le plus possible. Trois d'entre eux, et des plus distingués, ont essayé de remplir ce programme : M. Th. Pavie, qui, en 1844, en a détaché huit fragments ; M. Ed. Foucaud, qui, en 1862, en a interprété onze autres ; et enfin, M. H. Fauche, qui, à ses nombreuses versions d'ouvrages sanscrits (le *Gîta-Govinda* de Djaya-Dêva, les poésies de Kalidâsa, le *Râmâyana* de Valmikî, etc.), est en train de joindre celle de tout le *Mahâbhârata*, qui ne comprendra pas moins de seize volumes. Tâche ingrate et d'autant plus méritoire que, comme l'indiquait, dans son ouvrage sur le grammairien Pânini (Londres, 1861), l'habile sanscritiste Théod. Goldstücker, qui s'était proposé de mettre en allemand ce poême fameux, il ne sera possible de le comprendre à fond et de le rendre exactement qu'après avoir collationné beaucoup de manuscrits et étudié les scholies et les gloses indigènes qui nous manquent encore presque toutes ! De même, M. Emile Wattier, un peintre gracieux qui partage son temps entre l'art et l'érudition, qui vient tout récemment de faire passer en français le seizième chant de cette longue épopée, a émis l'opinion que le mieux serait de dégager le corps de l'œuvre des innombrables additions et interpolations qui l'accroissent et l'embarrassent, et de ne donner au public que ce fond à peu près authentique et primitif, en ayant soin, d'ailleurs, de l'éclairer par un commentaire minutieux sur la théologie, la métaphysique et la société hindoues, sans lequel la connaissance littérale du texte lui semble peu profitable. M. Fauche en a pensé autrement, et il a cru rendre service aux amateurs de l'orientalisme en leur révélant sans lacunes cette immense composition, qui n'avait été jusqu'ici abordée que par lambeaux.

Rien n'est plus singulier et, disons-le franchement, rien n'est plus triste que de mesurer, d'un côté, l'espace parcouru depuis le siècle dernier par les intrépides champions de l'orientalisme, en constatant, de l'autre, le peu de progrès faits en ce sens par le public même lettré. L'apparition des premiers échantillons de la langue et de la littérature indiennes, introduits en Occident par William Jones et ses laborieux auxiliaires, avait coïncidé avec une situation politique trop sérieuse pour qu'on pût y prêter une attention suffisante : les orages de la Révolution française, les luttes héroïques de l'Empire, les déchirements intérieurs de l'Europe n'étaient guère de nature à laisser la pensée se reporter au loin vers les monts Ghattes ou le Brahmapoutra, remonter en arrière jusqu'aux kchattryas ou aux brahmanes. La Restauration, en ramenant la paix et la liberté, favorisa notablement le réveil intellectuel : lettres, sciences et arts,

Digitized by Google

tout reprit l'essor; c'était comme une renaissance d'un nouveau genre, où, sous prétexte de rompre avec le passé et de fonder l'avenir, on recherchait soigneusement tout ce qui avait été imaginé ou écrit autrefois et au dehors. La Grèce, Rome, la France de Louis XIV, étaient dédaignées, comme trop souvent exploitées et trop usées; mais les souvenirs du moyen âge, les poésies étrangères, les légendes de l'Orient tentaient la curiosité et excitaient la sympathie : l'indianisme profita de cette réaction, qui, bien entendu, débuta par l'excès. Il suffit de se rappeler les éloges hyperboliques, les véritables cris d'enthousiasme, que la *Sakountalâ*, les *Lois de Manou*, les apologues de l'*Hitopadésa* et la *Bhâgavad-Gîtâ* arrachaient à Gœthe, à Wilhelm de Schlegel, à Schelling, à Chézy. Linguistique, poésie, métaphysique, religion, tout devait retrouver là ses origines et ses principes; il semblait que ces pères ou, tout au moins, ces frères aînés de la race aryenne eussent, par avance, dépouillé leurs arrière-neveux et improvisé d'un seul coup, derrière leurs jungles et leurs forêts de bambous, tout ce qu'il était nécessaire à des créatures mortelles de connaître.

Toute exagération tombe vite et se paye cher. Le temps a passé; l'exaltation s'est refroidie, et au point d'avoir dégénéré trop rapidement en indifférence glaciale. Ne saurons-nous jamais observer un juste milieu et respecter les bornes légitimes? De ce que tout n'a pas été inventé sur les bords de la Yamounâ et de la Saraswâti, de ce qu'il ne faudrait point, au XIXe siècle, demander à la discipline brahmanique le prototype de notre état social, de ce que notre esprit blasé et méticuleux s'accommoderait médiocrement d'un art aventureux et illimité, qui se complaît dans la surabondance, qui pèche par l'abus de l'énergie ou de la richesse, et qui nous fait voyager sans cesse de la terre au ciel et du ciel aux enfers, s'ensuit-il que nous devions méconnaître et rejeter les fruits parfois si brillants que porta cette vieille tige de l'arbre de l'humanité? S'ensuit-il que, dans notre empressement à courir aux feuilletons ultra-romanesques ou aux mélodrames pseudo-historiques, nous soyons en droit de ne tendre qu'une oreille distraite à ces vaillants érudits, qui nous parlent des hauts faits et des nobles sentiments des premiers fils de Japhet, de nos propres ancêtres? Nous sommes bien loin de le croire : nous pensons que cette froideur est pleine de déraison et d'ingratitude; et si, sur ce point, ainsi que sur quelques autres, la France reste parfois au-dessous de l'Angleterre ou de l'Allemagne, si même peut-être elle aurait des leçons à recevoir à cet égard de l'Italie ou du Danemark, de la Russie ou de l'Amérique, c'est un motif de plus pour combattre cette apathie scientifique, et nous sommes de ceux qui jugent indispensable de familiariser le public

Digitized by Google

avec les antiques traditions, les littératures exotiques et les chefs-d'œuvre de toutes les nations et de toutes les époques, fussent-ils remplis d'inégalités et d'étrangetés, comme le *Mahâbhârata*.

I

La première singularité de ce poëme, qui en compte tant d'autres, est dans son étendue même. Le texte *princeps* de Calcutta, partagé en dix-huit *parvas* ou livres, renferme 107,389 *slôkas* ou distiques, tout distique pour chacun de ses quatre hémistiches ayant trente-deux syllabes longues ou brèves à la manière grecque ou latine. Il est vrai que dans cette quantité énorme de vers sont compris les 16,374 slôkas de l'*Hârivansa*, supplément ajouté postérieurement au *Mahâbhârata ;* il est vrai aussi que les épisodes, qui y ont été insérés après coup et successivement, sont innombrables. Quelques-uns se rattachent étroitement au sujet et plusieurs remontent à une très haute antiquité ; d'autres sont beaucoup moins utiles et plus récents. Mais on s'accorde généralement à croire que le centre originaire de l'épopée, autour duquel se sont peu à peu accumulés et agglomérés tant de détails plus ou moins superflus, comme des excroissances parasites sur un tronc d'arbre séculaire, représenterait seulement la somme de quarante à cinquante mille vers. Dimensions encore respectables, si l'on songe que *l'Enéide* en a environ dix mille, *l'Odyssée* douze mille, *l'Iliade* quinze mille, le poëme sur Alexandre le Grand par les trouvères Lambert le Court et Alexandre de Bernay, un des romans rimés du moyen âge les plus étendus, à peu près vingt-trois mille ! Pour trouver plus en ce genre, il faudrait, sur la foi du voyageur Benjamin Bergmann, aller jusqu'à la *Dschangariade*, épopée des Kalmoucks, divisée en trois cent soixante sections, dont chacune est, dit-on, trois ou quatre fois plus longue que les chants d'Homère. Notez que les Indiens dans ce *Mahâbhârata* purement humain ne daignaient voir qu'un abrégé succinct du *Mahâbhârata* des dieux, qui avait (on les avait comptés, sans nul doute), tout juste douze millions de vers.

De telles proportions (pour ne parler que de l'édition des vulgaires mortels) excluent nécessairement tout de suite l'hypothèse d'un auteur unique. Si les rhapsodies homériques, *les Niebelungen*, *le Romancero du Cid* ont pu être assignés à une famille ou à une série de poètes, ici le doute n'est pas même permis. Il n'y a donc point à s'arrêter à la tradition fabuleuse, qui rend responsable d'une œuvre de cette taille et de ce volume le mystérieux Krishna-Dvâipâyana,

Digitized by Google

appelé plus communément Vyâsa (c'est-à-dire, le compilateur, l'arrangeur, le rhapsode), parce que, en outre, il aurait donné leur forme actuelle aux *Védas*, à divers *Pourânas* et à d'autres ouvrages orthodoxes. Ce *rishi* (patriarche) ou *mouni* (anachorète), passait pour être né du XVe au XIIe siècle avant notre ère. Fils du savant Parasâra et de la belle Satyavati, parent du roi Sântanou, il serait venu au jour, d'après la légende, dans une île du fleuve Yamounâ et aurait été le père ou au moins le tuteur des deux princes Dhritarâchtra et Pândou, dont les enfants sont les héros de son épopée. On y parle sans cesse de lui à la troisième personne, de même que, dans les *Argonautiques*, attribuées à Orphée, Orphée joue un rôle important, et Vyâsa, chargé d'années, semble avoir vu et pouvoir raconter toutes les actions de ses descendants. Il avait appris par cœur son œuvre à son élève Vâicampâyana, qui la récita, pendant un grand sacrifice, offert par Djasnamêdjaya, arrière-petit-fils d'Ardjouna, l'un des héros du poême. Enfin, tel qu'il nous est parvenu, ce même poême aurait été débité, une seconde fois, par Ougrasrava, fils de Lômaharchana, aux sages, rassemblés dans la forêt de Nâimisha, à l'occasion d'une solennité religieuse célébrée par le législateur Saunaka ; on le fixa à jamais par l'écriture, récemment inventée, et un grand nombre d'interlocuteurs ou de narrateurs y sont mentionnés. Un pareil tissu d'invraisemblances et d'anachronismes n'a besoin que d'être exposé pour être jugé et échappe à toute discussion. Il n'est nullement impossible qu'un Vyâsa quelconque ait composé sur ce sujet quelques poésies légendaires, auxquelles une foule d'imitateurs auront joint leurs propres inspirations. Ainsi certaines parties du *Mahâbhârata* sont d'une antiquité incontestable, tandis que d'autres ne remontent pas au delà du IIIe siècle après Jésus-Christ. Ce prodigieux monument s'est élevé pierre à pierre, étage par étage : ce fut une vaste encyclopédie, où l'on recueillit, où l'on entassa tous les mythes et tous les récits, qui offraient entre eux quelque analogie ou quelque filiation. On suppose que, dans les derniers siècles qui ont précédé notre ère, les brahmanes, ayant à lutter contre les progrès croissants des bouddhistes, leurs rivaux, et contre les volumineux écrits, que ceux-ci publiaient, s'empressèrent de réunir sans distinction en un seul ouvrage toutes les traditions qui les intéressaient et qui pouvaient leur servir au besoin. Le savant indianiste prussien, M. Albrecht Weber, qui s'attache continuellement, de crainte d'exagération, à diminuer l'ancienneté des productions de la littérature sanscrite, soit dans ses *Indische Studien*, soit dans son cours professé à l'Université de Berlin, a indiqué que le premier témoignage direct, qui atteste la réalité d'une épopée sur le sujet du *Mahâbhârata*, se

Digitized by Google

rencontre chez le rhéteur grec Dion Chrysostome, qui florissait entre les règnes de Vespasien et de Trajan. Il prétend que cette connaissance devait être alors fort récente, ayant été rapportée par des navigateurs, qui avaient visité les côtes méridionales de l'Inde; et, comme Mégasthène, qui avait été envoyé en ambassade dans ce pays par le roi de Syrie, Séleucus Nicator, et dont les renseignements nous ont été transmis par Arrien, n'a fait aucune allusion à cette épopée, il en conclut un peu vite que probablement elle avait été élaborée depuis l'époque de Mégasthène jusqu'à celle de Dion Chrysostome. Un deuxième témoignage, constatant son existence, ne se retrouve que dans les *Dionysiaques* de Nonnus de Panopolis, qui remontent, tout au plus, au Ve siècle après Jésus-Christ. Ce qui engage également M. Weber à lui refuser une date trop reculée, c'est que les faits et les personnages qui y figurent ne sont pas ou ne sont guère mentionnés dans les *Brâhmanas* véritablement anciens; c'est qu'au contraire il y est question des peuples occidentaux, des Sakas (Saces), des Pahlavas (Pelhvis ou Perses) et des Yavanas (fils de Javan ou Ion, Grecs), avec leur roi Dattâmitra ou Démétrius; c'est qu'on y parle des planètes et des signes du zodiaque, dont les Hindous paraissent avoir emprunté la connaissance à la Grèce; c'est que les dieux, dont les noms y reviennent le plus, Siva, Wishnou, Krishna, n'appartiennent qu'à une mythologie de seconde formation. Il ajoute qu'on a dernièrement découvert dans l'île Bali, près de Java, la traduction en langue *cavi* de plusieurs livres du *Mahâbhârata*, qui diffèrent par l'étendue et la forme du texte ordinaire. Est-ce assez de complications et de ténèbres? Parmi les Orientalistes, les uns s'appuient sur le caractère primitif de ce texte; ils en signalent la vétusté apparente; ils affirment avec Wilson que tous les *Pourânas* en sont dérivés : d'autres n'y voient qu'une compilation déjà moderne; on l'a tour à tour supposé antérieur et postérieur au *Râmâyana*. Il est aisé de comprendre que sur de semblables matières les uns et les autres ont raison, puisque le fond a une couleur tout antique, tandis que la forme semble porter la marque de plusieurs périodes différentes, puisque entre le point de départ et le point d'arrivée, il a pu, il a dû exister bien des phases successives et bien des remaniments de toute espèce.

Le titre ne signifie autre chose que le *Grand Bhârata*, abréviation pour la *Grande histoire de la race de Bhârata*, non pas le frère du divin Râma, mais le fils de Doushmanta et de Sakountalâ. Cette étymologie était trop simple pour suffire à la subtilité des Hindous; aussi la table générale, qui est placée en tête du poëme et où on le nomme un cinquième *Véda* de Vyâsa, contient-elle cette explication curieuse : « Seuls d'un côté, les quatre *Védas*, et seul de l'autre, le

Digitized by Google

Bhârata, ayant été mis dans une balance par les dieux assemblés, on reconnut alors que le dernier l'emportait sur les quatre *Védas* avec tous leurs mystères ; et, à partir de ce moment, il est dans ce monde appelé le *Mahâbhârata* (grand poids). »

Cette explication sophistique ne repose que sur un jeu de mots, sur la ressemblance du mot *Bhârata* avec le mot *Bhâra* (un poids d'or). Mais, quant à la valeur inestimable de l'œuvre, il n'y avait qu'une voix là-dessus ; voici ce que le prétendu Vyâsa ou son meilleur élève disait lui-même çà et là dans l'exorde :

La lecture du *Bhârata* est sainte ; tous les péchés de celui qui en lit seulement une partie sont effacés sans exception..... Un vrai croyant, qui écoutera constamment, dès le début, cette section (la table des matières), ne tombera point dans l'infortune..... Celui qui, entre les deux crépuscules, récite une partie de cette introduction, que ce soit le jour ou la nuit, est purifié de toute faute ; car le corps du *Mahâbhârata* est la vérité et l'immortalité..... Celui qui en lirait cette partie aux brahmanes pendant une cérémonie funèbre, procurerait aux mânes de ses ancêtres des offrandes inépuisables..... Celui qui, rempli de foi, écouterait continuellement ce saint livre, obtiendrait une longue vie, la renommée et le chemin du ciel.

Jamais les juifs n'ont eu pour la Bible, les chrétiens pour l'Evangile, les musulmans pour le Coran, les payens pour les doctrines de Pythagore et de Socrate, de Platon ou d'Aristote, une vénération et une docilité plus grandes. Comment s'en étonner, puisque cette épopée était, pour ainsi dire, tombée du firmament et avait été octroyée aux hommes par les dieux comme un présent surnaturel ? Un auteur indien de la décadence, un écrivain du XIVe siècle après Jésus-Christ, Madhava, nous l'apprend expressément en ces termes :

Les saintes Ecritures, qui déclarent que les personnes qui ont reçu l'investiture du cordon sacré (celles qui appartiennent aux trois premières castes) sont les seules aptes à lire les *Védas*, enseignent par cela même que l'étude de ces livres serait une cause de disgrâce pour les femmes et pour les *soudras*, gens du peuple, qui ne reçoivent pas l'investiture. Mais alors comment ces deux classes de personnes découvriront-elles les moyens d'arriver au bonheur futur ? Nous répondrons que ce sera par les *Pourânas* et d'autres ouvrages de la même catégorie. C'est en ce sens qu'on a dit : Comme les *Védas* ne peuvent être entendus par les femmes et par les *soudras* (ou hommes déchus des hautes castes), le *Mahâbhârata* a été bénévolement composé par le Mouni Vyâsa.

Par conséquent, plus d'incertitude : ce poëme est un don de la

Digitized by Google

charité divine, et c'est faire non-seulement un acte de goût, mais un acte de foi et une œuvre pie que de le lire.

Le *Mahâbhârata* ressemble un peu par les légendes aux *Métamorphoses* d'Ovide, par les aventures romanesques à *l'Odyssée*, par les récits de batailles à *l'Iliade*, et par le sujet à *la Thébaïde* de Stace, vue sur la plus grande échelle. Effectivement, il s'y agit de même d'une lutte entre frères ennemis, entre les Pândavas et les Couravas, qui étaient cousins-germains, entre les deux branches rivales de la dynastie lunaire des Bhâratides, établie dans cette ville d'Hastinapoura, dont les ruines se voient encore près de Dehli. Pândou et Dhritarâchtra étaient tous deux fils du poète Vyâsa : le premier eut cinq fils, le second en eut cent. Pândou céda le trône à son frère puîné, en réservant les droits de ses cinq héritiers, personnages tellement distingués qu'on attribuait leur naissance à cinq dieux. Mais les enfants de Dhritarâchtra, surtout l'aîné Dourhyôdhana, persécutèrent de toutes façons les Pândavas, qui, après une série interminable d'incidents, de pérégrinations et de combats, où dix-huit armées figurèrent, obtinrent la victoire sur la terre et la félicité suprême au ciel. Le souvenir des fils de Pândou s'est conservé de génération en génération si vivace et si fidèle que les habitants de la presqu'île indienne, contrairement à toute hypothèse sérieuse, n'hésitent pas à reporter jusqu'à l'époque et au règne de ces princes les curiosités des grottes d'Eléphanta ou de Salsette, les brillantes sculptures des temples souterrains d'Ellora et tous ces restes d'un art grandiose et surprenant, depuis longtemps évanoui. A l'horizon lointain, dans la pénombre des temps semi-historiques, ils apparaissent comme des êtres inférieurs, certes, à Râma, cette incarnation humaine du dieu Wishnou, comme des créatures mobiles, inégales et pleines de passions, mais dépassant, toutefois, de bien haut le niveau des têtes vulgaires, comme des types de bravoure, de justice et particulièrement de piété, au moment où l'âge de fer, l'âge du vice allait commencer, au moment où la civilisation aryenne penchait vers son déclin, altérée soit par les effets d'un climat énervant, soit par le contact des populations étrangères. Aussi, leurs noms reviennent-ils, à chaque instant, dans les monuments de la littérature brahmanique.

Le conflit de ces Pândavas avec les Couravas, tel est donc le canevas simple et vraisemblable qui a reçu les broderies les plus variées et les ornements les plus fantastiques. Sous cette guerre héroïque et merveilleuse, tout porte à croire qu'il faut reconnaître les vestiges d'une rivalité véritable qui aurait éclaté parmi des races royales, d'un sanglant antagonisme qui aurait originairement désolé la Bactriane et le nord de l'Inde. Seulement rien ne prouve

Digitized by Google

que le dénouement en ait été conforme à celui de l'épopée, et la caste sacerdotale, qui positivement a tenu la plume pour la rédiger, a, sans nul doute, faussé ou interverti bien des faits, et pu modifier la conclusion. C'est cette masse de tableaux et d'épisodes que les rhapsodes indiens sont arrivés, siècle par siècle, à distribuer en dix-huit chants, subdivisés en sections et en lectures, et au milieu desquels il est si facile de s'égarer si on n'est conduit, de se noyer si on n'est soutenu. Nous allons tâcher, en utilisant les travaux les plus récents, de présenter à nos lecteurs une image abrégée, mais exacte, d'une des compositions les plus considérables et les plus étranges qu'ait jamais enfantées l'imagination humaine.

II

Le premier livre (*Adiparva*) est un des plus développés et, avant la traduction nouvelle de M. H. Fauche, il avait été déjà, de la part de Wilkins et de Bopp, de M. O. Franck, Th. Pavie, Eichhoff et Ed. Foucaux, l'objet de travaux sérieux et utiles. Il débute naturellement par des invocations multiples, des prologues assez superflus et des généalogies plus compliquées encore que celles de la Bible, y compris la création des dieux eux-mêmes, qui sont au nombre de 36,333, et il abonde en digressions et en répétitions sans ordre, sans art et sans fin, que nous épargnerons le plus possible à ceux qui veulent bien nous lire. Ces amplifications préliminaires et une table versifiée de tout l'ouvrage forment un total de treize cents vers, absolument dénués d'intérêt. De plus, comme si l'auteur avait craint d'arriver trop vite à son véritable sujet, il en retarde l'exposition, en racontant un grand nombre de légendes mythologiques, qui n'ont avec son plan que les rapports les plus indirects, qui se reproduisent plusieurs fois, qui sont souvent postérieures à l'action dans laquelle elles sont enclavées, mais qui sont, en général, caractéristiques par leur bizarrerie même, qui nous fournissent d'amples lumières sur la théogonie et l'histoire poétique de l'Inde et dont il convient de parcourir les principales.

Celle du kchattrya ou guerrier Paushya atteste la vénération profonde et l'incroyable docilité des monarques envers les brahmanes et des religieux envers leurs *gourous* ou chefs spirituels. Il y a là des détails d'une naïveté et d'une nudité qui auraient fort diverti Voltaire, peu enclin à l'enthousiasme et très porté à parodier les choses qu'il comprenait mal, les œuvres étrangères et spécialement les traditions orientales. Que dire de l'ascète Oupamanyou, que son

Digitized by Google

maître accuse d'être trop gras, parce qu'il se nourrit du produit des aumônes, qui devient aveugle pour s'être permis de goûter à quelque fruit sauvage et qui, en récompense de ses austérités, recouvre la vue par l'intervention miraculeuse des deux Açwins, messagers et médecins célestes, répondant à la fois au Castor et au Pollux, au Mercure et à l'Esculape helléniques? Que dire du pieux Outanka, mangeant par pénitence des excréments de taureau, repoussant avec pudeur les avances des femmes du prêtre dont il est l'élève, mais s'en allant, pour obéir à l'une d'elles en tout ce qui ne blesse point l'honnêteté, demander à son intention les boucles d'oreilles de la femme du roi Paushya, se les voyant arracher, dès qu'il les a obtenues, par le roi des serpents Takchaka déguisé en mendiant, descendant pour les reprendre jusqu'au fond du royaume des nâgas ou reptiles, y découvrant toutes sortes de mystères et de merveilles et en rapportant, après maintes épreuves, l'objet précieux qui lui était demandé? Il y a plus de grâce dans la légende de Rourou et de Pramadvarâ, dont on ne saurait contester l'analogie avec le mythe grec sur Orphée et Eurydice. L'Apsara ou nymphe Ménaka, s'étant unie à Viçwâvasou, roi des Ghandarvas ou musiciens du ciel, eut de lui une fille, qu'elle abandonna près de l'ermitage du mouni Sthoulakéça. Cet austère anachorète recueillit l'enfant, l'éleva et lui donna le nom de Pramadvarâ (excellente entre les filles), si bien que le roi Pramati sollicita sa main pour son fils Rourou; une catastrophe subite faillit renverser tout leur bonheur :

Peu de jours avant l'époque assignée au mariage, cette vierge, belle et vertueuse, jouant au milieu de ses compagnes, n'aperçut pas un serpent profondément endormi et étendu sous ses pas; elle posa le pied dessus, comme si, poussée par le dieu de la mort, elle eût désiré périr. Excité ainsi par ce dieu fatal, le reptile appliqua fortement ses dents tout imprégnées de poison sur le corps de la jeune étourdie. Ainsi mordue, elle tomba bien vite à terre, sans couleur, sans vie, privée de son éclat, délaissée par la fortune jusque-là souriante. Elle n'est plus pour les siens un objet de bonheur; elle est là, les cheveux épars, inanimée; ils n'osent plus la regarder, elle qui était si belle à voir! Elle repose sur le sol, sommeillant en apparence, blessée mortellement par ce venin funeste..... Les brahmanes étaient tous émus de compassion; Rourou se lamentait dans la forêt impénétrable où il s'était retiré, accablé de chagrin. Désespéré, il exhale ses chagrins par des plaintes amères; au souvenir de sa chère Pramadvarâ; il s'écrie avec tristesse : « La voilà étendue, cette jeune fille au corps délicat qui cause ma douleur! Quelle plus grande peine pourraient éprouver ceux qui l'aiment? Si j'ai fait l'aumône, si je me suis mortifié par des austérités, si j'ai convenablement respecté mes maîtres, en récompense de ces bonnes actions, que ma bien-aimée revienne à la vie! Si, de-

Digitized by Google

puis ma naissance, j'ai été maître de mes sens et attaché à mes principes, que Pramadvarâ se relève à l'instant ! »

Or, un envoyé des dieux lui apparaît et lui annonce que la morte ressuscitera s'il consent à abréger de moitié sa propre vie, pour allonger d'autant celle de sa fiancée. Le jeune prince n'hésite pas à accepter ce sacrifice ; il épouse Pramadvarâ, qui lui est rendue, et il fait vœu de tuer désormais tous les reptiles qui se présenteront sur sa route ; jusqu'au jour où, sous la forme d'un de ces animaux maudits, il rencontra le brahmane Doundoubha, qui avait été condamné, pour une faute légère, à subir cette métamorphose, et qui est délivré de cet enchantement magique par la présence de Rourou.

On sait quel rôle important jouent les serpents dans les différentes théogonies de l'Orient, comme emblème de perversité; ils reviennent à tout propos chez les mythologues hindous ; la légende d'Astîka, entre autres, leur est consacrée. Son père, Djaratkârou, était un sage adonné à une chasteté et à des mortifications perpétuelles, riche et puissant d'ailleurs ; vivant de jeûnes, n'aspirant que l'air, errant à travers les forêts, il aperçut un jour ses aïeux suspendus, les pieds en haut et la tête en bas, au-dessus d'un grand trou où un rat menaçait de les dévorer. Il apprit d'eux qu'ils étaient dans cette triste position, parce qu'un de leurs descendants (c'était lui-même) refusait de se marier ; car, selon les idées de ce pays et de ce temps, rien n'était plus honteux et plus sacrilége que l'absence de postérité. Emu par leurs reproches, Djaratkârou se mit en quête, et il finit par trouver une épouse à sa convenance, la fille du souverain des reptiles, Vâsouki ; d'elle, il eut Astîka, qui, par ses bonnes œuvres et sa piété, racheta la malédiction attachée à la race de sa mère. D'autres mythes, suivant l'usage, sont enclavés dans celui-là ; par exemple, celui de Vinatâ et de Kadroû, les deux femmes de Kaçyapa, ayant, la première deux enfants d'une vigueur surnaturelle, la seconde mille serpents pour rejetons ; celui de la création de l'ambroisie, si fameux parmi les Indiens. Il n'est pas difficile d'y reconnaître quelque allégorie symbolisant la résistance des forces élémentaires de la matière brute aux lois régulières de la nature, la lutte de l'ordre et du désordre, et rappelant l'opposition éternelle du bien et du mal, la rivalité des enfants de Seth et des enfants de Caïn, surtout la guerre des anges et des démons, des dieux et des titans, des Amschapands et des Darwends, tels que la Bible, le *Zend-Avesta*, Hésiode, Ovide et Milton l'ont décrite tant de fois. Les Souras ou Dévas (bons génies) et les Asouras (Dânavas, Daïtyas, mauvais génies) se rassemblent sur les sommets du Mérou, et jurent de remuer l'Océan jusqu'en ses profondeurs, afin d'en extraire toutes les ri-

Digitized by Google

chesses qui y ont été enfouies par les eaux du déluge. Ils transforment en bâton le pic du mont Mandara, y attachent, en guise de corde, le serpent royal Vâsouki, et ils s'en servent pour battre la mer, de même que des ménagères battent le lait qu'elles veulent convertir en beurre. Tous se mettent à l'œuvre et, après de longs et pénibles efforts, ils en font sortir Soma (ou la lune), Lakshmi (ou la fortune), un joyau, un cheval et un éléphant merveilleux, et enfin l'ambroisie (amrita), qui a la vertu de rendre immortel. C'est au sujet de ce céleste breuvage que les divinités rivales s'entre-choquent dans la plus formidable des batailles.

Alors eut lieu, près de l'Océan, un grand combat, le plus terrible de tous, entre les Souras et les Asouras; des javelots dentelés, acérés, énormes, tombèrent par milliers, ainsi que des lames aiguisées et diverses armes. Les Asouras, que mutilaient les disques d'airain, vomirent du sang en abondance; blessés et meurtris par les glaives, les piques, les massues, ils tombèrent sur le sol; tranchées par de redoutables haches, leurs têtes roulaient sans cesse. Tués, couverts de sang, ils gisaient, pareils à des crêtes de montagnes que rougit l'éclat des métaux. Il y eut d'innombrables cris poussés par les combattants, qui se frappaient les uns les autres; le soleil était ensanglanté. Dans cette mêlée, où l'on s'attaquait mutuellement avec des épieux ferrés et aigus, et, de plus près, avec les poings, il s'éleva un bruit qui monta vers le firmament : « Coupe, tranche, cours, marche, avance! » Telles sont les exclamations furieuses qu'on entend de tous les côtés.

Le bon principe triomphe, mais le mauvais n'est pas détruit : les Souras restent maîtres de l'ambroisie, qu'ils cachent avec soin et dont ils confient le dépôt à Wishnou, et les Asouras se plongent de nouveau au sein de leurs ténébreuses retraites. Des luttes du même genre, mais racontées avec une prolixité qui en rend l'analyse à peu près impossible, sont celles que Garouda, vautour d'airain, issu de Vinatâ, soutint contre Vâsouki et toute la famille des serpents, dont les noms, variés à l'infini, ne nous sont pas épargnés, et celle que le même Garouda engagea contre les dieux, afin de leur disputer à son tour l'ambroisie. Puis on revient, par plus d'un détour, à la légende d'Astîka. Un jour que le roi Parîkchita, âgé de soixante ans, chassait les gazelles dans les bois, ayant perdu la trace d'une de ces bêtes, il s'adresse à un mouni nommé Samîka, et lui demande où elle avait passé : l'autre, qui avait fait vœu de silence, ne lui répond rien. Le prince, irrité (car il ne se doutait pas du vœu que l'anachorète avait juré d'accomplir), ramasse, du bout de son arc, un serpent mort et le jette autour du cou et sur les épaules de Samîka. Le fils de celui-ci, Sringui, ermite comme son père, mais vio-

Digitized by Google

lent et vindicatif, voue le monarque à une malédiction terrible, afin qu'il soit tué par Takchaka, un des souverains des serpents. Mais son père, dès qu'il peut rompre le silence, désapprouve sa colère en ces termes, pleins d'une résignation et d'une humilité presque chrétiennes :

Je ne suis pas content de ce que tu as fait ; ce n'est point là la conduite de ceux qui se livrent aux mortifications. Nous habitons dans le royaume de ce monarque et nous y sommes convenablement protégés. On doit pardonner à ce roi qui, en toute occasion, obéit à nos lois. Il faut, ô mon fils, savoir supporter un affront. N'en doute pas, la justice nous tue en périssant. Si le roi cessait de nous favoriser, notre peine serait extrême ; nous ne pourrions plus pratiquer paisiblement nos devoirs..... Dans un pays sans monarque, il se commet toujours des fautes graves ; le monde, perpétuellement soulevé, ainsi qu'une mer en furie, s'apaise sous le sceptre de celui qui gouverne et qui châtie. Du châtiment naît la crainte, de la crainte la tranquillité ; alors, plus d'entraves à la pratique des devoirs, plus d'obstacle à l'accomplissement des œuvres qui regardent les dieux..... Roi, jusqu'à ce que tu aies dompté ce penchant à la colère, tu ne seras pas réellement vertueux ; car la colère détruit la justice : la colère est pour les ascètes une source abondante de malheurs et ceux qui violent la justice suivent une mauvaise voie. Au contraire, la patience fait prospérer les ascètes qui savent souffrir un outrage ; le monde actuel et le monde à venir appartiennent aux hommes patients.

Parîkchita, ayant appris le danger auquel il était en butte, se repentit ; mais l'imprécation d'un brahmane ne pouvait rester stérile. Aussi, des reptiles, envoyés par Takchaka sous forme de prêtres, vinrent lui offrir, pour le tenter, de l'eau, des fleurs et des fruits, et le roi, en ayant goûté, succomba. Djanamèdjaya, héritier de ce prince, brûlant de venger sa mort, se hâta de célébrer le sacrifice des serpents ; des évocations magiques eurent lieu, et dans un bûcher enflammé ils roulèrent pêle-mêle, blancs et noirs, jaunes et rouges, jeunes ou vieux, armés de dards, gonflés de venin. Takchaka et Vâsouki échappèrent presque seuls, et le neveu de celui-ci, Astîka, par ses prières et ses austérités, arrêta les effets de ce redoutable sacrifice.

Notez bien que, si vite que nous marchions, nous n'avons point fait encore un pas dans le cercle même du sujet véritable. Il est temps d'en connaître les principaux personnages et d'indiquer leur filiation passablement miraculeuse, sans remonter tout à fait au déluge. Une apsarâ ou nymphe céleste, Adrikâ, condamnée par les dieux à revêtir pour un certain temps les apparences d'un poisson, engendra une fille, qui fut nommée Satyavatî ; celle-ci s'unit au sage Parâsara et lui donna, dans une île de la Yamounâ, un fils qui

Digitized by Google

fut appelé Dvâipâyana (l'enfant de l'île), qui révéla une vertu et une science précoces et qui devait s'illustrer sous le nom de Vyâsa (le compilateur), celui (ne l'oublions jamais) qui est supposé l'auteur du *Mahâbhârata;* nous allons avec lui de merveilles en merveilles. Effectivement, Satyavatî ayant épousé en second lieu Bhîchma, fils de Santânou, roi d'Hastinapoura, eut de lui deux rejetons, Vitchitravîrya et un autre, qui expirèrent jeunes et sans postérité. Désolée de voir s'éteindre la race de Santânou, elle ordonne à Vyâsa de se marier à Ambîka, fille du roi de Bénarès et veuve de son frère utérin Vitchitravîrya; le code de Manou, semblable en cela aux vieilles lois d'Israël, ne disait-il pas : « Lorsqu'il n'y a pas d'enfants dans une famille, la progéniture que l'on désire peut être obtenue par l'union de la femme dûment autorisée avec un frère ou tout autre parent. » Le docile Vyâsa obéit et va trouver la veuve; mais, tout savant et vertueux qu'il était, ses yeux étincelants, ses cheveux tressés, sa barbe longue, ses noirs et épais sourcils le rendaient peu attrayant. Ambîka eut peur, ferma les yeux et céda. Le sage lui annonça sévèrement que, pour avoir eu peur, elle concevrait un fils aveugle. Une deuxième fois, il revint vers elle; n'osant plus fermer les yeux, elle pâlit involontairement, et Vyâsa de lui dire que, pour avoir pâli, elle enfanterait un fils d'une blancheur maladive. Enfin, à une troisième rencontre, elle substitua à elle une de ses esclaves, qui fut moins rebelle, et le mouni trompé lui prédit la naissance d'un enfant rempli de mérite. Trois enfants vinrent donc au monde, plus ou moins rattachés à la famille de Santânou et également exposés à la déchéance; car le premier, Dhritarâchtra, était aveugle; le second, Pândou, était affecté de la lèpre blanche; et le troisième, Vidoura, d'une caste mêlée par sa mère, ne pouvait aspirer au rang des kchattryas, et il se contentera d'être le plus habile des conseillers. Ces frères vivent en bon accord; c'est à la génération suivante que les haines et les luttes doivent éclater. Bhîchma, leur aïeul, fait demander par Dhritarâchtra la main de la fille de Soubala, roi de Gândhâra ou Kandahar; celui-ci, après quelque hésitation, accepte ce gendre infirme, il est vrai, mais issu d'une si noble famille; quant à la jeune fille, Gândhârî, en sachant que son fiancé est aveugle, elle prend un morceau d'étoffe, le plie en quatre, se l'applique sur les yeux comme un bandeau et jure de le garder sans cesse, en s'écriant : « Mon mari n'aura rien à m'envier ! » Exemple sublime d'abnégation, digne des saints les plus purs et les plus mystiques du christianisme ! Outre un fils né d'une servante, Dhritarâchtra eut de son héroïque compagne cent garçons et une fille par des procédés étranges, qu'il faut citer littéralement. Ayant donné au sage Vyâsa, qui entrait chez elle accablé de faim et de fatigue,

Digitized by Google

l'hospitalité la plus empressée, elle lui demanda pour récompense cent fils pareils à son époux; il les lui promit; mais elle attendit deux ans avant que ce désir fût exaucé. Alors, égarée par l'impatience et sans en prévenir son mari, elle s'ouvrit le sein, et il en sortit une masse de chair fort dure. Comme elle se plaignait de cet accident, Vyâsa, dont la promesse ne pouvait avoir été vaine, fit creuser et remplir de beurre clarifié une centaine de trous semblables à ceux où l'on dépose le feu sacré. Dans chacun d'eux, il mit un petit fragment de la masse de chair, et il partit pour la montagne, afin de s'y adonner à ses austérités ordinaires, en ordonnant de surveiller avec soin tous ces trous et de les rouvrir au moment convenable. C'est de cette façon que naquirent Douryôdhana, ses quatre-vingt-dix-neuf frères, et d'un cent-unième fragment recueilli par hasard, une fille Douhsala, qui fut mariée plus tard à un prince des Sindhavas.

Les aventures conjugales de Pândou ne furent pas moins bizarres; il prit deux femmes : l'une était Kountî, qui descendait de la branche de Yadou, établie à Mathoura, et qui, antérieurement, mère sans cesser d'être vierge, avait eu un enfant nommé Karna, du divin Aditya (le Soleil); l'autre était Madrî, fille du roi de Madra au nord-ouest de l'Hindoustan. Une fois, à la chasse, Pândou tua par mégarde, selon les uns un brahmane, suivant les autres deux gazelles qui s'accouplaient; en tout cas, il fut maudit et condamné à l'impuissance. Désespéré, il se retira au fond des bois de l'Himâlaya avec ses deux épouses; mais des miracles vinrent à son aide. Kountî obtint du Soleil, son ancien amant, des formules d'incantation, par lesquelles elle pouvait à volonté faire descendre tel ou tel dieu du ciel et s'unir à lui. Trois fois, elle renouvela cette singulière épreuve, et c'est ainsi qu'elle engendra : de Yama, dieu de la justice, l'honnête Youdhichthira; d'Indra, le dieu des airs, le brave Ardjouna; et de Vâyou, le dieu du vent, l'impétueux Bhîmaséna, surnommé Vrikodara ou *Ventre de Loup*. Pândou, qui ne chérissait pas moins Madrî que Kountî, sollicita pour elle l'application des mêmes formules; elle invoqua les Açwins, et de ces deux jumeaux célestes elle eut Nakoula et Sahadêva, beaux et gracieux, légers à la course et ardents dans les combats. Bientôt après, Pândou étant mort, ses deux femmes se disputèrent l'honneur de monter sur le bûcher où l'on consumait son corps; ce fut Madrî qui l'emporta, et elle se brûla en léguant ses deux fils à Kountî. Cette intervention des prophètes et des divinités dans ces questions de généalogie, ces incarnations fréquentes, ce commerce continuel des créatures terrestres et des habitants des cieux ont, depuis, tenu leur place dans plus d'une théogonie, et spécialement dans la mythologie gréco-latine, qui,

Digitized by Google

sur ce point comme sur tant d'autres, reproduisit les traditions aryennes.

III

La lutte de ces cinq enfants de Pândou contre les cent fils de Dhritarâchtra suffira, grâce aux hors-d'œuvre qui l'accompagneront, pour remplir cette incommensurable épopée. Ces derniers, les Courvas, particulièrement l'aîné, Douryôdhana (le méchant guerrier) sont vaillants, mais orgueilleux ; ils règneront à Hastinapoura : les Pândavas, avec leur mère réelle ou adoptive Kountî, se retirent dans les solitudes auprès de pieux anachorètes. Dès qu'ils eurent atteint l'adolescence, on les ramena à Hastinapoura, où, non sans quelques doutes sur la légitimité de leur naissance, Dhritarâchtra consentit à les reconnaître pour ses neveux, et les fit élever avec ses propres fils par le brahmane Drona, également versé dans la connaissance des textes sacrés et dans l'art de la guerre. Ce Drona venait du pays septentrional de Pantchâla, où il avait été le camarade d'études du prince Draupada : celui-ci étant arrivé au trône, il avait revendiqué vis-à-vis de lui les droits de leur ancienne confraternité. Mais, hélas ! dans l'Inde comme ailleurs, jadis comme aujourd'hui, le temps effaçait bien des souvenirs, brisait bien des liens, et le monarque avait répondu fièrement aux avances du prêtre :

Non, non, brahmane insensé, entre les rois qui sont placés si haut et les hommes de ton espèce, sans crédit et sans opulence, il n'y eut jamais d'amitié. Dans la mémoire de celui qui vieillit, les sympathies s'altèrent avec l'âge ; notre première liaison tenait à l'égalité de notre position. Ici-bas, il n'existe nulle part d'amitiés impérissables : le temps les corrompt ou la haine les détruit..... Les pauvres ne sont pas des amis pour les riches, ni les ignorants pour les savants, ni les hommes faibles pour les héros ; que signifient les inclinations d'autrefois ? L'amitié, l'intimité se rencontrent entre ceux qui ont même richesse ou même instruction, et non pas entre celui qui a conquis une situation considérable et celui qui est resté à une place inférieure.

Un tel dédain de la part d'un monarque envers un brahmane était un vrai sacrilége et un phénomène rare dans la société hindoue. Blessé de cet accueil hautain de son compagnon d'enfance, Drona devint dès lors son ennemi personnel et alla chercher fortune à la cour d'Hastinapoura, où, en revanche, on le combla de présents.

Digitized by Google

et d'égards. Les nombreux élèves qui lui furent confiés accomplirent de brillants progrès en tout genre ; il eut l'idée fatale de les mettre aux prises dans un grand tournoi, qui devait donner carrière à leur courage et à leur adresse, mais qui fit éclater l'inimitié profonde dont ils étaient mutuellement animés. Là se déroule toute une série de scènes qui font songer aux descriptions homériques ou aux récits chevaleresques de notre moyen âge. Que de fois les poètes, Virgile, Stace et tant d'autres, ont renouvelé ce lieu commun épique ! On élève un vaste amphithéâtre, dont les gradins sont envahis par une foule de prêtres et de guerriers, de marchands et de gens du peuple : le souverain aveugle Dhritarâchtra, sa fidèle Gândhârî, ses autres femmes, ses ministres et ses courtisans occupent les siéges d'honneur ; le précepteur Drona, vénérable par la blancheur de sa barbe, de sa chevelure et de ses vêtements, préside au sacrifice, sans lequel il n'y avait pas de fête possible ; à un bruit immense succède un silence religieux et le signal est donné. Les Pândavas se présentent par rang d'âge, un arc à la main, deux carquois au dos : les acclamations populaires signalent leur arrivée, et leur mère Kountî reste muette, en versant des larmes de bonheur. Leurs rivaux les suivent, et le roi et sa femme, qui ne peuvent jouir par eux-mêmes du spectacle, puisqu'il est frappé de cécité et qu'elle a toujours ses yeux cachés par un bandeau, se font expliquer par Vidoura les moindres détails du tournoi. Les héros se livrent à la course des chars, luttent au cimeterre et à l'épée, lancent des flèches dans la gueule d'un sanglier d'airain mobile ou dans une corne de bœuf, suspendue et balancée en l'air par une corde. Un duel à la massue a lieu entre Douryôdhana et Bhîmaséna et menace de devenir mortel, lorsque Drona inquiet fait séparer les combattants par son fils. Mais la lutte va recommencer avec des incidents assez curieux.

Un autre héros paraît en scène : c'est ce Karna, que Kountî, mère des trois Pândavas, avait eu du Soleil, avant son mariage avec Pândou : il est valeureux et superbe ; il défie Ardjouna, imite toutes ses prouesses et s'apprête à se mesurer avec lui. Celui-ci le repousse dédaigneusement ; on exige, ainsi que dans nos passes d'armes du temps de la chevalerie, qu'il fasse connaître son rang et sa naissance, ses parents et ses aïeux ; l'autre rougit et penche la tête : car il est un enfant du mystère. Mais Douryôdhana, qui voit en lui un allié redoutable, dit aussitôt fièrement : « D'après les livres de la loi, il y a pour les guerriers une triple origine, une bonne famille, de grands exploits et le commandement d'une armée. Si cet Ardjouna refuse d'en venir aux mains avec un adversaire qui n'est pas de race royale, soit, je vais faire proclamer celui-ci roi du pays d'Anga (le

Digitized by Google

Bengale actuel). » En effet, le sacre ou onction sainte conférait à celui qui en était l'objet un caractère inviolable. Ce qu'il a dit se fait : la cérémonie s'accomplit sur le champ du tournoi ; assis sur un siége d'or, Karna est sacré et béni par les prêtres ; on lui donne le parasol et le chasse-mouches, insignes de la royauté, et le nouveau prince témoigne à Douryôdhana sa reconnaissance et son amitié. Cependant on le croyait fils d'un simple cocher, et son père putatif, un vieillard, paraît précisément sur le seuil de l'arène. Quel coup de théâtre ! Quel échec pour l'orgueil de ce monarque d'une heure ! Mais Karna se croit le fils de ce serviteur vulgaire : le respect filial, si puissant dans la race hindoue d'alors, l'emporte en lui et il s'humilie : cette scène, toutes proportions gardées, n'est pas sans rapport avec le dénouement du *Don Sanche d'Aragon* de notre Corneille :

La vêtement en désordre, tremblant, ruisselant de sueur, pouvant à peine parler, parce qu'il venait de courir trop rapidement, le cocher entre dans le cirque. A son aspect, Karna jette son arc, se rappelle aussitôt la vénération qu'on doit à son père et incline devant lui sa tête encore imprégnée de l'huile sainte. « Mon fils ! » s'écrie le cocher, vivement ému et tressaillant de bonheur. Puis, le baisant au front, doucement attendri, il semble de nouveau consacrer par ses larmes la tête du roi d'Anga, que les prêtres avaient bénie. En voyant ce tableau, le fils de Pândou, Bhîmaséna, dit d'un ton railleur : « Fils de cocher, tu ne mérites pas de mourir sous les coups du généreux Ardjouna : prends un fouet et un aiguillon ; voilà ce qui te convient. Tu n'es pas plus digne d'obtenir le trône d'Anga qu'un chien de lécher le beurre clarifié qui coule des autels. » A cette apostrophe, Karna, les lèvres crispées de colère, soupira et leva de tristes regards vers le dieu du jour, son vrai père, qui brillait au haut du firmament. Soudain, le vigoureux Douryôdhana, plein de rage, semblable à un éléphant furieux, s'élance du milieu de ses frères, groupés ensemble à l'instar d'une touffe de lotus, et il répond au formidable Bhîmaséna, debout auprès de lui : « Ventre de loup ! Tu as tort de parler ainsi..... Il en est des héros comme des fleuves : leur source est obscure et difficile à connaître. »

Obligés de nous borner à l'essentiel, nous laisserons de côté une guerre que ces princes, sur l'instigation de Drona, vont déclarer à Draupada, roi de Pantchala, dont ils dévastent la ville et obtiennent de force la soumission, et toutes sortes de piéges meurtriers, tendus par les Couravas aux Pândavas, et nous nous hâtons d'arriver à l'épisode de la *maison de laque*. Les brahmanes, les anachorètes et les gens de la campagne sont évidemment favorables à la cause des fils de Pândou, tandis que la caste des Kchattryas et les habitants des villes soutiennent leurs cousins. Dhritarâchtra, que

Digitized by Google

la cécité et la vieillesse rendent faible et mobile, consent à partager le pouvoir avec Youdhichthira et à le nommer youvarâdja (héritier présomptif) ; il préfère ses neveux à ses propres enfants. Mais Douryôdhana fait jouer mille batteries, mille ressorts, et il n'a pas de peine à reprendre l'avantage, malgré les officieux avis que leur vertueux oncle Vidoura donne sans cesse aux jeunes gens persécutés. Dévoré de jalousie, fatigué des sympathies populaires, que ses rivaux excitent, il vient trouver son père et le supplie de reléguer, au moins temporairement, les Pândavas loin d'Hastinapoura, dans la petite ville de Vâranâvata, sur les bords du Gange. On vante les délices de cette ville : les conseillers de la cour sont gagnés ; le vieux roi cède à tant d'intrigues, et les fils de Pândou eux-mêmes sont forcés d'accepter cet exil déguisé. Douryôdhana, traître et hypocrite, charge un de ses complices, Pourotchana, d'élever sur cette terre de Vâranâvata, qui leur appartient, une maison magnifique et ornée de meubles précieux, mais construite avec de la laque, de la résine et diverses matières combustibles. Les cinq exilés y demeureront, ainsi que leur mère Kountî et leurs compagnons : on y mettra le feu, et ils disparaîtront ainsi tous, sans que personne puisse soupçonner dans leur mort autre chose qu'un accident du hasard. Après avoir adressé des adieux touchants à leurs parents, aux grands et aux citoyens d'Hastinapoura, dont la plupart les estiment et les regrettent, les Pândavas se sont mis en route : arrivés à Vâranâvata, ils y sont traités à merveille par la population et reçoivent l'hospitalité dans l'édifice bâti par le perfide Pourotchana. Ils s'y établissent avec leur suite, bien logés, bien meublés, bien nourris, bien servis ; mais ils ont vite reconnu les matériaux dont cette demeure est composée, et le piége qui les menace. Décidés à dissimuler prudemment, ils emploient un habile mineur, que le sage Vidoura, leur fidèle protecteur, leur envoie en secret, pour creuser un conduit souterrain communiquant avec le dehors et une cave profonde, où ils se retirent chaque nuit, tandis que chaque jour ils parcourent les forêts voisines en chassant, affectant la sécurité et la gaieté la plus grandes. Un an s'écoule ainsi pour eux ; ils abusent complétement Pourotchana, qui se rend chez eux à un brillant festin en compagnie d'une foule de ses partisans : à la faveur de l'orgie, les fils de Pândou embrasent la maison de laque et s'esquivent furtivement avec leur mère par le souterrain. Pareil à Enée fuyant l'incendie de Troie, mais autrement robuste et dévoué, Bhîmaséna prend Kountî sur ses épaules, deux de ses frères autour de ses reins, les deux autres dans ses deux mains, et renversant les arbres au choc de sa poitrine, entr'ouvrant la terre sous ses pieds, il s'éloigne, plus rapide que les vents ; puis, montant sur une barque

Digitized by Google

qu'un émissaire de Vidoura leur a préparée, ils traversent le Gange; ils sont sauvés!

Cependant tout le monde croit que les Pândavas et Kountî ont péri dans les flammes, en même temps que leur gardien Pourotchana; on accuse hautement Douryôdhana, son père Dhritarâchtra, et son aïeul Bhîhura, qui ont commandé, permis ou exécuté une telle trahison. La douleur n'est pas moins vive à Hastinapoura qu'à Vâranâvata; le vieux Dhritarâchtra est le premier à pleurer et à se repentir; il ordonne pour ses neveux des simulacres de funérailles, des sacrifices expiatoires : seul, Vidoura se tait et reste calme, parce qu'il sait tout. Quant à nos fugitifs, ils côtoient le Gange, et, craignant d'être poursuivis, ils s'enfoncent au milieu des plus sombres forêts; c'est Bhîmaséna, espèce d'Alcide au noble cœur, aussi bon pour les siens qu'il est fort contre ses ennemis, qui veille sur eux tous; haletant, il renverse les lianes et les arbrisseaux dans sa course.

Avec bien de la peine, à travers les rochers et les précipices, il emporte sur son dos sa glorieuse mère au corps si délicat; le soir, ils parvinrent à un fourré, où il n'y avait ni eau, ni racines, lieu horrible, rempli de bêtes fauves et d'oiseaux de proie. Le crépuscule y était sombre : les volatiles et les quadrupèdes y faisaient peur : de tous les côtés, l'horizon était obscurci par des vents furieux qui arrachaient les feuilles et les fruits des arbres; arbres nombreux, touffus, serrés, tortueux, recourbés, dont les branches s'agitaient çà et là. Tourmentés par le besoin et la fatigue, ils ne pouvaient s'avancer davantage; car le sommeil les pressait de plus en plus. Ils pénétraient tous ensemble au fond de cette forêt désolée, et Kountî, la mère des cinq Pândavas, faible et épuisée, répéta plusieurs fois à ses enfants qui l'environnaient : « Je suis vaincue par la soif! »

Et le vaillant Bhîmaséna de déposer sa mère et ses quatre frères à l'ombre d'un immense figuier, de suivre le vol des grues, dont la présence indique le voisinage des étangs, et de rapporter dans un pan de son écharpe une eau bienfaisante pour ces êtres chéris. Mais il les retrouve à terre tous endormis par lassitude, et les plaintes qu'il exhale vers le ciel à la vue d'un tel abattement après tant de courage, et d'une telle misère après tant de splendeur, ont quelque chose de touchant dans ce héros terrible, qui n'a qu'à paraître pour effrayer, qu'à frapper pour vaincre. Comme toujours, l'infortune achève et couronne la gloire : maintenant qu'ils sont malheureux et proscrits, tout l'intérêt se porte décidément sur eux. Semblables à l'Hercule et au Thésée, au Persée et à l'Œdipe de la tradition hellénique, aux chevaliers errants de nos romans de Geste, ils vont par-

Digitized by Google

courir l'Inde, en la délivrant des monstres qui l'infestent, renouveler les exploits merveilleux de Râma, s'élever presque au-dessus du niveau de l'humanité. Les voilà revenus aux bois sacrés où avait été cachée leur enfance; une *Odyssée* véritable commence pour eux : ils courent les aventures, affrontent les dangers, subissent les épreuves réservées aux créatures prédestinées; l'horrible et le grotesque même se mêleront au grandiose. Au fond de ces solitudes inhabitées qu'ils traversent vit un de ces *râkchâsas* si communs dans la mythologie hindoue, et dont le Polyphème d'Homère et d'Euripide, les harpies d'Apollonius de Rhodes et de Virgile, ou les ogres de nos féeries ne sont que de pâles copies. Celui-ci se nomme Hidimba, très vigoureux et très cruel; le corps difforme, l'œil fauve, la bouche énorme, les dents aiguës, le visage noir, la barbe et les cheveux rouges, les oreilles en pointe, les hanches pendantes, le ventre lourd, les doigts crochus, il remplit toutes les conditions du genre monstrueux; tourmenté par une faim perpétuelle, il flaire la chair humaine et ne se repaît que d'os, de cervelles et de sang. Mais, ainsi que dans un des contes les plus populaires de notre Perrault, pendant qu'il contemple avec convoitise ces corps bien gras et bien tendres, qui ne sauraient lui échapper, sa sœur, espèce d'ogresse ou de fée qui porte le même nom que lui, a pitié de ces nobles victimes ou, pour mieux dire, devient éprise de l'une d'elles, le brave et gigantesque Bhîmaséna. L'amour, qui dompte les bêtes féroces, assouplit ce cœur farouche; elle prend la forme de la jeune fille la plus séduisante; elle cache soigneusement sa nature et sa naissance; elle se présente au héros, lui avoue sa passion avec autant de pudeur que de vivacité et lui propose de fuir au loin. Elle le sauvera des coups du redoutable *râkchâsa :* elle l'emportera à travers les airs, lui, ses frères et sa mère; car elle connaît tous les secrets de la magie. Lui, il refuse : il ne veut pas devoir son salut à la faiblesse d'une femme; il se sent de taille et de force à repousser Hidimba. Celui-ci accourt furieux et lutte corps à corps contre Bhîmaséna; les autres fils de Pândou dorment si profondément qu'ils n'entendent pas d'abord les arbres se briser, les pierres voler sous le choc effroyable de ces deux géants : à la longue, ils se réveillent et s'empressent de voler à l'aide de leur frère. Il repousse leur assistance, de même qu'il a repoussé les secours mystérieux de la fée; non pas trois fois, comme dans la fable d'Alcide et d'Antée, mais jusqu'à cent fois de suite, il terrasse Hidimba; puis, malgré ses rugissements, il saisit entre ses bras ce nouveau Cacus et le déchire par le milieu. Les Pândavas reprennent leur chemin, délivrés et triomphants; la sœur du monstre qui vient d'être immolé s'attache à leurs pas. Le rude Bhîmaséna, insensible à son ardeur, à

Digitized by Google

son dévouement, ne songe qu'à la renvoyer ; l'équitable Youdhichthira intercède en sa faveur ; elle-même adresse à la mère des Pândavas ces paroles empreintes d'une sensibilité dont nous n'aurions jamais cru les ogresses capables :

Vénérable femme, tu sais combien ici-bas l'amour tourmente notre sexe ; j'en suis là vis-à-vis de Bhîmaséna. Espérant un temps meilleur, je me suis résignée à ces tourments : voici l'heure où mes rêves pourraient s'accomplir ! J'ai trahi mes parents, mes amis, mes devoirs ; j'ai choisi pour époux ce héros, qui est ton fils ; si je suis rebutée par lui ou par toi, glorieuse mère, assurément je ne pourrai survivre. Aie compassion de moi. Je suis insensée peut-être, mais fallût-il être ta suivante, ta servante, bienheureuse Kountî, laisse-moi l'emmener où je voudrai, ce guerrier aussi beau que les dieux, et je le ramènerai vers vous ; crois-en mes serments. De cœur et de pensée, je vous suivrai toujours et partout ; dans les moments difficiles, dans les chances les plus diverses, je veillerai sur vous.

On daigne conclure avec elle un pacte ; à condition qu'elle rendra son amant dans un court délai, on lui permet de l'entraîner, et le bouillant Bhîmaséna, non sans résistance, la suit derrière les montagnes, au sein d'une retraite délicieuse, où elle jouit rapidement d'un bonheur bien éphémère, où elle épouse son esclave indocile, où elle lui donne un enfant Ghadôtkatcha. A l'instant fixé, la fée abandonne en gémissant sa douce paix, et le guerrier, semblant sortir d'un songe, revient en toute hâte vers les siens. Que de fois elle fut contée par les poètes, cette histoire de magie et d'amour ! Les îles de Circé et de Calypso ; le séjour de Jason et des Argonautes à Lemnos chez Hypsipyle, à Colchos chez Médée ; les épisodes de Thésée à Naxos près d'Ariane, d'Enée à Carthage près de Didon, les jardins d'Alcine ou d'Armide, le commerce du Tannhaüser et de Vénus sur les sommets du Hartz sont autant de reproductions, idéalisées par l'art, de ce canevas primitif au dessin incorrect et aux naïves couleurs. En outre, sous ces ornements bizarres et ces formes surnaturelles, il n'est pas malaisé de soupçonner les vestiges d'une légende semi-historique sur quelques femmes des tribus sauvages et du sang des cannibales qui se seraient enflammées pour des chefs aryens majestueux et intrépides. De ces unions inégales sera sortie une race mélangée, à la figure brunie, aux passions ardentes, et trahissant sa double origine par l'alliance de la valeur la plus brillante à la violence la plus brutale. En dépit des fables par lesquelles toutes leurs actions sont déguisées, les héros du *Mahâbhârata* sont des hommes supérieurs, mais ce ne sont que des hommes.

Digitized by Google

IV

Accompagnés de leur mère, les cinq voyageurs continuent leurs courses de bois en bois; ils s'arrêtent pieusement dans les ermitages, où les anachorètes et les brahmanes les reçoivent avec honneur. En revanche, ils les affranchissent par leur bravoure des attaques de plusieurs râkchâsas; c'est ainsi que, non loin de la cité d'Ekatchakra, Bhîmaséna aux grands bras et au ventre de loup extermine l'anthropophage Vaka. Cependant leur exil est interrompu par une importante nouvelle, celle d'un *swayambara* : on appelait de ce nom la cérémonie par laquelle, à la suite de maintes épreuves, une jeune princesse désignait publiquement celui qu'elle agréait pour fiancé; car les filles de rois étaient, alors du moins, libres de se choisir un époux à leur gré. Cette cérémonie, qui est également décrite dans le *Raghou-Vausa* de Kâlidâsa et dans d'autres poèmes sanscrits, donne ici lieu à de longs détails. C'est le monarque des Pântchâliens, Draupada, qui, étant remonté sur son trône, d'où l'avait précipité son ancien condisciple Drona, fait annoncer partout que sa fille, la belle Draupadî, surnommée Krishnâ (la noire), est nubile et que tous les princes et guerriers d'alentour peuvent venir dans sa capitale et prendre part à une joûte, où le vainqueur obtiendra la main de la princesse. Les Pândavas, lassés de leur obscurité et de leurs pérégrinations, se décident à tenter la fortune et, sous le déguisement de *brahmatchâris* (ou étudiants religieux), ils partent pour Pântchâla. Ils rencontrent en chemin force brahmanes qui se rendent en caravane à la même destination et qui leur racontent toutes sortes de merveilles sur la fête solennelle qui se prépare : les concurrents, qui vont y affluer en armes, afin de participer aux tournois; les maîtres du pays qui distribueront aux prêtres l'or, l'argent, les vaches, les mets exquis; les chanteurs, les bardes, les danseurs, les mimes, les lutteurs qui rivaliseront d'adresse; les spectacles variés qui attireront la foule. Les Pândavas arrivent au but de leur voyage : pour dissimuler leur rang, ils se logent, dans les environs de la ville, chez un pauvre potier, où ils mendient leur pain, et personne ne les reconnaît, pas même leurs cousins, les Couravas, qui, conduits par Douryôdhana, et suivis par Kansa, n'ont pas été moins fidèles au rendez-vous. La cérémonie est célébrée devant une assistance de rois, avec une magnificence qui nous donne une haute idée du luxe et de l'éclat de l'antique civilisa-

Digitized by Google

tion de l'Inde : c'est un singulier mélange de barbarie dans les idées et de raffinement dans les usages, qu'on rencontre pareillement en plus d'un endroit des rhapsodies homériques. L'enceinte réservée, entourée de palais, défendue par des fossés et des barrières, ornée d'arcs de triomphe, retentit du bruit de cent instruments : parfumée d'huile d'aloès noir et d'eau de sandal, parée de festons et de guirlandes, remplie de tentures éclatantes, de gradins commodes, de siéges dorés, de trônes splendides, elle s'ouvre à cette multitude de souverains, semblables par la puissance et la bravoure et mutuellement animés par la jalousie : les Pândavas s'y assirent à l'écart. Au bout de seize jours de réjouissances, Draupadî apparaît, sortant du bain, vêtue pompeusement, couverte de pierreries, ayant sur la tête un diadème d'or : un sacrifice est offert, suivant les rites par le *pourohita* ou chapelain de la famille royale ; la musique joue ; les tambours battent ; puis le frère de la princesse, le vaillant Drichtadyoumna indique l'épreuve proposée. Il montre un but placé assez haut, des flèches, un arc si dur qu'il est presque impossible de le ployer ; il s'agit de percer ce but de cinq traits acérés : celui qui, d'ailleurs, noble, beau et fort, aura réussi à le faire, obtiendra immédiatement la main de Draupadî. Il dit, et ensuite énumère à sa sœur tous les chefs qui sont assis dans cette assemblée, avec leur généalogie et leurs exploits ; c'est un dénombrement digne de *l'Iliade*, de même que l'épreuve de l'arc rappelle un des incidents les plus fameux de *l'Odyssée*.

Les rivaux se lèvent, se groupent, s'empressent : tous les dieux du ciel sortent de leur demeure pour assister à la lutte : car, chez Vyâsa comme chez Homère, le monde divin et le monde humain sont en communication perpétuelle ; Krishna et Râma sont dans le nombre et regardent d'un œil favorable les descendants de Yadou, les héritiers de Pândou. L'épreuve commence : tous les chefs, décorés de tiares et de colliers, de bracelets et de ceintures, pleins d'adresse et d'énergie, s'épuisent en vains efforts et sont obligés de s'arrêter hors d'haleine. Seul, Karna, l'enfant de Kountî et du Soleil, allait triompher, sans doute, lorsque la fière Draupadî s'écrie : « Je ne choisirai jamais cet homme de naissance équivoque ! » Karna, une seconde fois outragé, laisse échapper l'arc de ses mains : les princes de Tchêdi, de Magadha, de Madra échouent également et cèdent la place : c'est alors que paraît Ardjouna, sous un costume de novice, lui si beau et si brave, lui qui résume à peu près les types d'Achille et d'Hector. A sa vue, les brahmanes s'agitent sur les peaux d'antilopes qui leur servent de siéges ; il poussent des cris d'allégresse ; ils se consultent entre eux ; quelques-uns doutent et s'inquiètent. Ce jeune homme ignoré semble appartenir

Digitized by Google

à leur caste : il va les représenter dans la lice, pourvu que son bonheur réponde à son audace, pourvu qu'il ne les compromette pas par sa présomption et qu'il ne les livre point tous à la risée publique ! Mais non ; il vaincra, et sa renommée rejaillira sur eux. On reconnaît là, à travers les siècles, la prudence consommée, l'esprit de corps et la solidarité de vues qui caractérisent les classes sacerdotales ; on voit aussi que ce sont les prêtres qui tiennent ici la plume par les éloges qu'ils prodiguent à leur noble représentant. Ecoutez-les :

Il l'emportera : s'il était incapable de réussir, il ne se présenterait pas ; il n'existe point au monde une œuvre, quelle qu'elle soit, qui puisse être au-dessus des forces d'un brahmane, même quand les autres mortels y ont renoncé. Se privant de nourriture, ne se nourrissant que d'air, recueillant les fruits de leurs austérités, liés par des vœux sévères, les brahmanes les plus faibles ont par leur propre éclat une puissance formidable. Qu'ils pratiquent le bien ou le mal, qu'ils accomplissent des actes grands ou petits, fâcheux ou agréables, jamais ils ne doivent être méprisés.

Heureux celui que de tels protecteurs soutiennent ! Ardjouna s'avance donc, invoque les dieux, salue respectueusement l'arc enchanté, le tend sans beaucoup de peine, saisit les cinq flèches et perce le but. Les brahmanes émus et charmés déchirent leurs vêtements ; les musiciens et les bardes célèbrent cette victoire inattendue, le royaume céleste s'entrouvre et une pluie de fleurs tombe du haut des airs. Draupadî s'approche en souriant du vainqueur ; elle pose sur son front une guirlande, et, dès qu'il se retire, elle le suit. Les autres rois sont furieux et se concertent ; ces Kchattryas se croient battus par un obscur disciple des prêtres : ils ne parlent de rien moins que de se venger de leur affront, en tuant leur hôte, le monarque des Pântchâliens, en égorgeant son fils, en jetant même sa fille dans les flammes : la férocité en eux s'allie aisément à l'amour. Un combat s'engage, qui fait songer à celui des Centaures et des Lapithes dans Ovide. Les Couravas, entre autres, et les Pândavas y sont aux prises ensemble : ceux-ci, soutenus par Krishna et Râma, et applaudis par les brahmanes, demeurent supérieurs à leurs ennemis, à leurs cousins surtout, qui ne les reconnaissent pas. Karna lui-même lâche pied devant Ardjouna ; Bhîmaséna renverse Salya, et le poète remarque comme une chose rare qu'il lui fait grâce : les princes coalisés confessent leur défaite et rentrent tristement dans leurs Etats.

Pendant ce temps-là, Kountî, la mère des héros, troublée par

Digitized by Google

leur longue absence et redoutant pour eux les conséquences d'un combat, les attendait, sombre et muette ; quelle est sa joie, en les revoyant sans blessures et pleins de gloire ! Et quelle étrangeté dans la scène qui va suivre ! C'était l'heure où, chaque soir, ses fils, ces faux mendiants, lui rapportaient le produit de leur quête de la journée. Les voici qui entrent et qui en badinant disent : « Recevez notre aumône d'aujourd'hui. » Kountî, sans retourner la tête, leur cria : « Tous réunis, partagez-vous-la. » Or, cette aumône précieuse, c'était la charmante Draupadî qu'ils conduisaient par la main ; et, comme pour de tels gens nulle parole n'était vaine, les cinq frères voient dans celle-ci une sorte d'augure et d'oracle ; ils s'inclinent et tous ils seront, à titre égal, les époux de cette noire beauté. Quelques critiques modernes ont prétendu que ce mariage en communauté n'avait rien de choquant, en ce que les Pândavas sont autant de répétitions du même type héroïque ; il n'y a aucun besoin d'une semblable hypothèse pour expliquer un fait, fort bizarre à nos yeux, mais que l'histoire nous montre très fréquemment dans l'antiquité. Si la polygamie a été et est encore une des lois sociales d'une partie de l'univers, la coutume de la polyandrie nous est indiquée chez les Scythes nomades par Hérodote, chez les tribus de l'Arabie-Heureuse par Strabon, chez les Spartiates par Xénophon et Polybe, chez les Bretons d'Angleterre par Jules César, chez les Naïrs du Malabar par Camoëns, chez les habitants du Décan, du Boutan, des montagnes du Kachmir et de l'Himâlaya, ou même aux îles Canaries au XVe siècle, par divers voyageurs. Aucune défaveur ne doit en résulter pour l'héroïne qui, docile et soumise, quoique fille de roi, ne soupçonnant pas la haute origine de ces inconnus, partage leur humble chaumière, leur frugale nourriture, et dort à terre sur une couche d'herbes, entre sa belle-mère Kountî et ses cinq fiancés, qui ne sauraient être des personnages vulgaires, puisqu'ils ne s'entretiennent que de chars et d'éléphants, de haches et de massues, de batailles et de conquêtes. Le dieu Krishna lui-même vient les visiter et leur promettre mille grâces, et le prince Dhrichtadyoumna, qui les a suivis et épiés, se hâte d'aller raconter à son père Draupadâ que sa sœur est en de dignes mains, qu'elle a cinq époux, évidemment de bonne souche et d'un rare mérite, et qu'il n'a plus à gémir de l'avoir vue emmener par des étrangers sans naissance et sans renom.

Nous avons resserré dans des limites assez étroites l'action de ce chant si compliqué et si fécond ; si nous en avons néanmoins effleuré les détails, c'est que, outre la richesse des tableaux qu'il renferme, il constitue l'exposition développée de tout le poëme, la base solide de ce monument colossal. Encore a-t-il fallu sacrifier plus

Digitized by Google

d'une scène accessoire, plus d'une légende épisodique ; telle est celle de Sunda et Upasunda, qui a passé dans les apologues de l'*Hitopadésa*. C'étaient deux *Daïtyas* ou démons jumeaux et unis fraternellement; leur vie de mortification plut tellement à Brahmâ, qu'il déclara qu'ils seraient invincibles tant que durerait leur union. Dès lors, ils combattent, ils soumettent, ils détruisent tout ce qui leur résiste ; la nature leur obéit, et le maître des cieux, Indra, près de perdre son trône, se sauve en produisant une créature merveilleuse, la séduisante Tilottamâ, que les diverses divinités comblent à l'envi de leurs dons, et en l'envoyant sur la terre. Les deux frères l'ont à peine aperçue qu'une aveugle passion s'empare d'eux : ils se la disputent et s'entretuent pour elle. Toujours le pouvoir funeste de la femme égarant et divisant l'humanité ! Comment ne pas reconnaître là la fable d'Epiméthée et de Prométhée, ces deux Titans hostiles à Jupiter, fascinés et subjugués par la dangereuse Pandore? Une autre légende bien plus célèbre, enclavée dans ce premier livre, est celle de Sakountalâ, l'Andromaque des Hindous, qui a inspiré le drame de Kâlidâsa, rendu relativement populaire en Angleterre et en France, par les traductions de William Jones, de Chézy et de M. Fauche. Elle devait le jour au guerrier Wiçwâmitra et à la nymphe Menakâ, accoutumée à de pareilles faiblesses : ils la déposent sur un lit de verdure et la confient à la garde de plusieurs *sakountas*, oiseaux familiers, qui lui donnent son nom ; un pieux ermite, Kanva, un des principaux hymnographes des *Védas*, la trouve, la recueille et l'élève. Elle grandit, elle resplendit de grâce et de beauté ; un jour, dans une chasse, Doushmanta, prince de la dynastie lunaire, la rencontre, l'aime et se fait aimer d'elle, de l'aveu de son tuteur, et lui jure de l'épouser. Bientôt elle met au monde un fils, destiné au sort le plus éclatant; dès qu'il a cinq ou six ans, elle part avec lui pour la cour, se présente à Doushmanta, environné de ses conseillers et de ses ministres, et lui demande l'exécution de sa promesse. Le prince, non pas parce qu'il a un accès de folie, comme dans le drame, mais afin d'éprouver la foi et de faire éclater l'innocence de Sakountalâ, feint de la méconnaître et l'écarte par ses témoignages de dureté et de dédain. Alors, exaltée par la douleur et l'indignation, la jeune fille lui adresse un discours pathétique, dont nous citerons çà et là quelques lignes : « Grand roi, tu sais la vérité; pourquoi dis-tu donc : « Je ne sais rien » de tout cela ? » Pourquoi recourir à la ruse, à la façon d'un homme vulgaire? Quiconque fait le mal dit : « Personne ne me voit ! » et cependant il est vu par les dieux, il est vu par l'œil de sa conscience..... Cet enfant qui s'attache à toi, qui te sourit, qui fixe sur toi ses regards, oses-tu le renier ? Les fourmis elles-mêmes ramassent leurs œufs, loin de les briser ; et toi, qui es le dispensateur de la jus-

Digitized by Google

tice, tu hésiterais à protéger ton fils !.... As-tu oublié ce précepte des *Védas*, que les brahmanes prononcent à la naissance d'un fils? « Ton corps est né de mon corps, tu es issu de mon propre cœur, tu » es mon enfant bien-aimé ; puisses-tu vivre cent ans !.... » Quelle faute ai-je commise dans quelque existence antérieure, puisque je suis ainsi délaissée par ma famille et par toi, mon époux? Dans mon abandon, je consens à regagner ma solitude ; mais ce fils, cet autre toi-même, il te faut le reconnaître ! »

Langage vrai, naturel, touchant, à noter dans des textes si antiques et qu'Euripide et Virgile n'auraient pas désavoué ! La reconnaissance a lieu enfin, non pas, ainsi que chez Kâlidâsa, par le moyen déjà usité d'un anneau perdu et retrouvé, mais par la volonté seule du monarque, qui, sensible à tant de vertu, épouse Sakountalâ, dont le vaillant fils, Bhârata, deviendra illustre par ses prouesses, et sera précisément la tige d'où sortiront les Pândavas, les héros de cette épopée.

A. PHILIBERT-SOUPÉ.

(La 2e partie à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

LE

PERCEMENT DES ALPES

ENTRE

MODANE ET BARDONNÈCHE

Si on la considère dans l'ensemble et la multiplicité de ses relations internationales, l'Italie paraît disgraciée de la nature. Bornée à l'ouest, au nord et à l'est par l'imposante chaîne des Alpes, qui l'entoure comme un cadre majestueux, elle se trouve éloignée, commercialement parlant, des régions tempérées de l'Europe centrale, beaucoup plus que l'inspection des cartes de géographie ne semble l'indiquer. Dénuée de voies rapides facilitant la traversée des montagnes, située sous un climat plus chaud, couverte de populations de mœurs indolentes, la terre classique des Léonard de Vinci, des Galilée, des Castelli et de leurs disciples, n'a jamais entretenu d'actives relations commerciales avec les populations industrieuses et manufacturières de l'Allemagne, de la France et de l'Angleterre. Les routes militaires du mont Cenis et du Simplon, créées par Napoléon de 1801 à 1807, et la route du Saint-Gothard, sont encore aujourd'hui les principaux débouchés du Piémont sur la France et la Suisse. Ces magnifiques voies, jetées sur ces montagnes, au milieu de difficultés sans nombre, alors que l'art de l'ingénieur était dans l'enfance, sont assez faciles à suivre pendant la belle saison ; mais, l'hiver, elles demeurent à peu près fermées au commerce. Aussi l'Italie, résolue à ne négliger aucun côté de la grande œuvre de ré-

Digitized by Google

génération qu'elle poursuit, comprend-elle enfin la puissance des chemins de fer, ces merveilleux instruments de la civilisation, et, tout en soudant les uns aux autres les divers tronçons épars çà et là sur le sol des provinces annexées, s'efforce-t-elle de franchir par des procédés dignes de notre siècle ces hautes montagnes, qui sans la mettre à l'abri des invasions, sont un obstacle à des relations sûres et permanentes avec les contrées limitrophes. D'un côté, pour livrer passage au chemin de fer de Bologne à Florence, et former une liaison complète entre les quatre commandements militaires du Nord, elle perce les Apennins à Pistoie, après les avoir déjà traversés aux Giovi, sur la ligne de Turin à Gênes ; de l'autre, elle perfore les Alpes. Ces grands travaux, en éveillant dans le pays tout entier l'esprit d'entreprise et d'association, contribueront dans une large mesure à assurer l'unité si chère aux Italiens et à rendre à l'Italie l'importance qu'elle avait autrefois. On ne doit pas perdre de vue, quand on parle de l'Italie, que cette belle patrie des arts a longtemps régné en souveraine absolue sur l'industrie de l'antiquité. Elle possède en son sein de merveilleux travaux, témoins impérissables de sa grandeur passée. Ainsi, à côté des vestiges des antiques voies romaines, on y trouve de remarquables constructions hydrauliques contemporaines des plus lointaines époques. Le canal de Castel-Gandolfo, peut-être le plus ancien canal navigable mentionné dans l'histoire, en est un des plus beaux restes. Creusé par les Romains en l'an 398 avant J.-C., il existe encore tel qu'il a été construit, et décharge les eaux du lac de Castel-Gandolfo, situé près d'Albano. A une époque encore plus reculée, l'industrie minière y florissait. Les Etrusques, à l'apogée de leur puissance, c'est-à-dire entre les XIe et VIe siècles avant notre ère, exploitaient des mines de fer, de cuivre et de plomb, dont on vient tout récemment de retrouver les traces dans la campagne du Campigliais. Ces peuples, auxquels on n'accorde généralement que des connaissances dans l'art de la poterie, des vernis et de la teinture, avaient appris des Phéniciens l'art de traiter les minerais. Ils cessèrent leur industrie lorsque Rome eut conquis l'Etrurie, et qu'une loi du Sénat, contre laquelle Pline s'élève à plusieurs reprises, eut décrété l'abandon des mines sur le sol romain. Les Piémontais se sont depuis longtemps inspirés de cette antique industrie ; aujourd'hui ils sont réputés les premiers mineurs du monde. En couvrant le territoire d'un réseau de chemins de fer, en y répandant les bienfaits de l'industrie et du commerce, le Piémont assurera l'unité italienne d'une manière plus glorieuse et plus certaine à la fois que Rome ne l'a fait par la terreur de ses armes.

Naguère, le réseau des chemins de fer italiens était resserré entre la mer et les Alpes : il commence à assiéger ces montagnes sur dif-

Digitized by Google

férents points. Malgré les motifs fort dissemblables qui ont inspiré les lignes de jonction, la traversée des Alpes au moyen de ces lignes concourra à l'affranchissement commercial de l'Italie. L'Autriche, la première, a jeté une route ferrée dans les Alpes. Il lui fallait surveiller la Lombardie et relier le quadrilatère à sa capitale. On fit passer le tracé du chemin de fer de Vienne à Trieste par le col du Soëmmering [1], formé par une dépression considérable des Alpes Juliennes, entre Laybach et Trieste. Cette voie de fer fut la cause première de l'extension du commerce italien, et eut pour effet immédiat d'agiter en Piémont la question des débouchés internationaux et de conduire le gouvernement sarde à s'en préoccuper sérieusement. Ainsi les armes de l'Autriche se retournaient contre elle, et lançaient l'Italie dans une nouvelle voie de progrès.

Trois lignes internationales sont aujourd'hui en construction. D'abord, le chemin de fer de la Corniche ; il court sur le littoral de la Méditerranée, de Livourne à Marseille, et il est en exploitation de Livourne à la Spezzia, de Gênes à Voltri et de Marseille à Nice. Puis la ligne de Vérone à Munich, qui établira une communication continue entre Venise et le nord de l'Allemagne ; elle suit le cours de l'Adige et franchit les Alpes Noriques au col du Brenner. Ce chemin est livré au public, de Vérone à Botzen, et de la capitale de la Bavière à Inspruch. Jusqu'ici, aucune compagnie ne s'est formée pour entreprendre le passage du Brenner, et il se passera probablement encore bien des années avant que la réunion des deux tronçons ne soit effectuée. Enfin le chemin de fer Victor-Emmanuel, la troisième des lignes en construction, rattachera directement Turin à Paris. Il traverse souterrainement les Alpes Cottiennes sous le col de Fréjus. Une section de ce chemin, celle de Culoz à Saint-Michel (par Chambéry) est exploitée par la compagnie du Victor-Emmanuel : une autre, celle de Suse à Turin, est exploitée par le gouvernement italien. Pour réunir ces deux sections, il faut construire une ligne de 66 kilomètres dans les conditions les plus défavorables. Les parties intéressées se sont partagé les travaux. De Saint-Michel à Modane, sur une longueur de 17 kilomètres, la voie sera construite par la compagnie du Victor-Emmanuel. Le gouvernement italien, subventionné par le gouvernement français et la compagnie dont nous venons de parler, se charge de la construction de la section de Fourneau à Suse, ne comprenant pas moins de 47 kilomètres, et com-

[1] On imagina, pour gravir les fortes rampes de ce chemin de fer (0m,035 par mètre), les grosses machines Engerth, dont l'apparition amena une révolution industrielle dans l'art tout moderne de la construction des machines locomotives. Le problème de l'adhérence sur les rails était habilement résolu au point de vue de l'effort de traction que ces machines sont susceptibles de développer.

Digitized by Google

portant de nombreux ouvrages d'art, au nombre desquels figure un souterrain d'environ 13 kilomètres de longueur. D'après la convention internationale du 7 mai 1862, le raccordement entre Modane et Fourneau sur 2 kilomètres de longueur est à la charge du gouvernement français. C'est de l'exécution de cet immense tunnel, aussi remarquable par les ingénieux procédés mis en œuvre pour le percer, que par ses surprenantes dimensions, que nous nous proposons d'entretenir le lecteur.

I

Mais avant d'aborder ce sujet, il convient d'esquisser rapidement le réseau international projeté pour réunir la haute Italie à l'Europe centrale, de décrire les puissants engins mécaniques imaginés pour franchir la redoutable chaîne, et enfin de donner un aperçu historique du percement des Alpes Cottiennes. Cette esquisse montrera combien grande est l'ardeur dont l'Italie est animée et énergique sa résolution d'aplanir à tout jamais les obstacles que la nature semble avoir savamment disposés afin de solliciter son activité et de donner libre carrière au génie de ses ingénieurs.

Ce réseau international relie les chemins de fer italiens au réseau européen, principalement par l'intermédiaire des chemins suisses. Les tracés dont il se compose, considérés dans leur ensemble, empruntent généralement les vallées de la Doire, du Tessin et de ses affluents, du lac Majeur et du lac de Côme, qui s'étendent sur le versant sud de la chaîne des Alpes, et les vallées du Rhône et du Rhin supérieur et inférieur, formées par les versants opposés de ces montagnes. Si on jette les yeux sur une carte de l'Italie septentrionale, on verra ces divers tracés osciller les uns à côté des autres de la manière suivante. En marchant sur la ligne de faîte des Alpes, et de l'ouest à l'est, après avoir dépassé le chemin de fer Victor-Emmanuel, on rencontre d'abord la ligne du grand Saint-Bernard. Elle relie Turin à Genève par la vallée de la Doire, le grand Saint-Bernard, le cours de la Dranse et celui du Rhône, et passe par Ivrée, l'antique Aoste, Martigny et Saint-Maurice, petites villes du Valais suisse baignées par le Rhône, d'où elle se dirige sur Thonon (France) et Genève.

Le Simplon fournit un second passage rattachant directement Gênes à la Suisse et au nord de la France, par une ligne qui, partant d'Arona (lac Majeur), suit la vallée de la Tocce et arrive au petit fort de Domo-Dossola, au pied des Alpes Lépontiennes. A partir

Digitized by Google

de cette ville, le chemin côtoie la route militaire construite au commencement du siècle, aborde le Simplon par la vallée de la Diveria, passe près du célèbre hospice, redescend sur le versant helvétique en serpentant dans les vallées de la Saltine et du Rhône, et gagne Sion, chef-lieu d'un de nos anciens départements sous l'Empire, et enfin Martigny (Valais). En sortant de cette ville, près de laquelle on trouve des gisements de sel et de houille, il abandonne la direction de Genève pour courir sur Lausanne, c'est-à-dire sur la partie occidentale de la Suisse, où il se réunit aux lignes de Berne et de Bâle.

Continuons de marcher vers l'est : nous rencontrons bientôt le tracé du Saint-Gothard, réunissant la capitale de la Lombardie à Lucerne. Partant de Côme, ce tracé se dirige par Lugano, ville commerciale importante, et Magadino, sur la ville de Bellinzona, célèbre par les belles digues qui la préservent des inondations du Tessin ; puis, il remonte le cours de ce fleuve, traverse le centre des rameaux des Alpes au Saint-Gothard, descend par la vallée de la Reuss et court à travers les cantons d'Uri et de Schwitz, en côtoyant le beau lac des quatre cantons, jusqu'à Lucerne, où il opère sa jonction avec la ligne de Bâle. Ce tracé est très en faveur dans la Suisse orientale. De 1830, datent à la fois la belle route qui sillonne le dos de la montagne, et l'importance du Saint-Gothard, devenu le passage le plus fréquenté de la Suisse.

Après la ligne de Milan à Lucerne, se présente celle du Luckmanier, reliant l'Italie du nord aux cantons orientaux de la Suisse et au Tyrol. Cette ligne part d'Arona, comme celle du Simplon, longe la côte occidentale du lac Majeur, coupe le tracé du Saint-Gothard à Bellinzona, remonte le Tessin, franchit les Alpes, descend le contrefort du nord par la vallée du Rhin inférieur, et aboutit à Coire (canton des Grisons). Elle se rattache, par conséquent, aux chemins de fer du grand-duché de Bade et de l'Allemagne par l'intermédiaire des chemins de fer de Zurich, de Schaffouse et de Bâle.

Enfin, deux autres tracés par le mont Bernardin et le Mont Splügen, sont également proposés. Le premier suit la route de terre du Bernardin et relie Côme à Coire, par Bellinzona et la vallée du Rhin supérieur. C'est une *variante* du précédent. Le second est lui-même une autre variante. Il court sur les bords du lac de Côme, franchit le mont Splügen, et rejoint la ville de Coire par la vallée du Rhin supérieur.

Parmi ces tracés pittoresques, pivotant autour de Turin, ceux du Saint-Gothard, du Simplon et du Luckmanier présentent seuls un sérieux intérêt. Il n'y a pas lieu de discuter ici leur valeur. Tout ce que nous dirons à ce sujet, c'est que l'Italie réserve ses sympathies

Digitized by Google

et son appui moral et matériel au tracé du Luckmanier, ou à sa variante par le Splügen. Ces tracés donnent en effet à l'Italie des débouchés sur l'Allemagne et l'Europe centrale, c'est-à-dire sur de riches contrées qui offrent aux Italiens plus d'attraits que les pauvres cantons de la Suisse. Par une même raison, l'aide, quelque faible soit-il, de la Suisse occidentale et centrale est assuré à la ligne du Simplon [1]. On le voit, ces divers passages se partagent les faveurs de l'Italie et de la Suisse : aussi la réalisation simultanée de ces trois projets concomitants est-elle peu probable.

Il ne suffisait pas de projeter de grandes lignes de chemins de fer au travers des Alpes : il y avait à côté de la question géographique une question purement technique. Si, d'une part, les capitaux ne se rassemblent pas volontiers pour assiéger les montages et les cercler de bandes de fer, l'art de l'ingénieur, d'autre part, semble timide et hésitant à la vue de ces gigantesques reliefs du sol qu'il s'agit de traverser. Indiquer les cols et les passages des Alpes, c'était conduire les esprits pratiques à rechercher les moyens d'assujettir aux principes ordinaires de la construction des chemins de fer ces montagnes considérées jusqu'alors comme inaccessibles aux voies ferrées ; c'était stimuler énergiquement l'art de l'ingénieur. Bientôt deux systèmes fort différents de traversée des hautes montagnes se produisirent : le système des grands percements et celui du passage des faîtes à ciel ouvert. Ce dernier présente l'avantage d'une construction rapide ; mais il élève le chemin à une grande hauteur dans la région des neiges permanentes. Il faut couvrir la voie sur une grande longueur pour la soustraire aux effets désastreux des avalanches, ce qui constitue un grave inconvénient pour l'exploitation. Puis ce système conduit à l'emploi de fortes rampes et d'un matériel de traction spécial, dûment approprié aux circonstances. Enfin, il présente cette anomalie, que, pour aller d'un point à un autre, il faut, au lieu de cheminer suivant une ligne droite, suivre une ligne brisée, à contours sinueux, se développant sur les versants des montagnes, et s'élever très haut pour redescendre ensuite : toutes choses qui s'opposent à la rapidité des opérations commerciales.

[1] La Suisse occidentale s'empare avec empressement des occasions qui lui permettent de faire connaître ses préférences. Ainsi on lit dans la *Patrie de Lausanne* du 25 juin dernier : « Nous avons une bonne nouvelle à annoncer à nos lecteurs. La compagnie de la ligne d'Italie a signé un contrat, samedi dernier, à Paris, avec une compagnie anglaise, pour l'achèvement des travaux des abords du Simplon, soit jusqu'à Brigue, du côté Suisse, et Domo-Dossola, de l'autre côté du Simplon. On peut, par conséquent, considérer le passage des Alpes comme réalisé, pour ce qui concerne la Suisse occidentale : c'est un avenir brillant pour notre canton ; aussi peut-on se réjouir de voir le passage du Simplon s'exécuter le premier. Le Saint-Gothard est encore bien en arrière, et le Luckmanier est loin d'être aussi avancé que nous. »

Digitized by Google

Dans le système des grands percements, le chemin est maintenu à une faible hauteur au-dessus de la limite des neiges permanentes pendant l'hiver ; la majeure partie de la dépense est reportée sur une traversée souterraine de grande longueur. Ce mode de traversée absorbe, par suite, un temps considérable pendant la période de construction ; mais il offre, par contre, au commerce une route facile, logique, spacieuse, et, nous ne saurions trop le répéter, praticable en toute saison. Enfin, il comporte des rampes moins raides et promet une circulation relativement rapide. Un système mixte, dit à *rebroussement*, consistant à élever la voie sur les flancs des montagnes jusqu'à une certaine hauteur à partir de laquelle on passe sous le faîte en tunnel, s'est aussi produit. Il emprunte à chacun des systèmes extrêmes des avantages et des inconvénients.

Les grandes questions industrielles peuvent aussi bien que d'autres passionner les esprits. Chacun des systèmes que nous venons d'exposer, également bien étudié par des hommes d'une égale capacité, a des partisans et des détracteurs. Il ne nous appartient pas de nous prononcer en cette circonstance. Eussions-nous une autorité reconnue, elle nous échapperait si, abandonnant la région des faits, nous voulions pénétrer dans celle des spéculations théoriques, où beaucoup d'esprits, si forts et élevés qu'ils soient, flottent longtemps irrésolus. En réalité, la question est fort débattue ; et si d'un côté on a imaginé une machine destinée à percer les roches et à réduire des deux tiers le temps assigné à l'exécution des grands percements, les promoteurs du passage des cols ne sont pas restés inactifs : ils ont produit plusieurs modes de traction sur fortes rampes.

Tous ont le Simplon pour point de mire commun. En première ligne se place le système de M. Flachat, qui présente une certaine analogie avec le mode de traction provisoire employé aux Alleghanys, dans les Etats-Unis. Cet éminent ingénieur a proposé, en 1859, de franchir les Alpes au moyen de rampes continues de 30 et 50 millimètres par mètre, et de passer les cols à plus de 2,000 mètres au-dessus du niveau de la mer. Il reportait sur chaque wagon des convois, la force nécessaire pour lui faire gravir les rampes du projet. La vapeur d'une vaste chaudière, montée sur un truc à l'avant des trains, était dirigée dans une couple de cylindres moteurs adaptés à chaque véhicule. L'adhérence totale des convois était ainsi habilement mise à profit. Une réunion d'ingénieurs, tenue à Berne en 1862, déclara ce projet fort bien approprié au passage du Simplon. Voici un deuxième moyen proposé par la compagnie de la ligne d'Italie. Tout le monde a vu circuler sur le réseau de la compagnie des chemins de fer du Nord d'énormes machines locomotives

Digitized by Google

à quatre cylindres et à douze roues accouplées, présentant cette particularité que la cheminée, au lieu d'être verticale comme à l'ordinaire, est recourbée horizontalement et passe au-dessus de la tête du mécanicien. A la suite d'un magnifique projet rédigé par M. Piarron de Mondésir, ancien directeur de la compagnie de la ligne d'Italie, et M. Lehaître, ingénieur de la même compagnie, celle-ci se proposait d'employer les puissantes machines de M. Petiet à la remorque des trains sur les rampes de 40 millimètres du chemin de fer du Simplon. M. Girard, ingénieur civil, expérimente en ce moment dans sa propriété de la Jonchères, petit hameau situé sur le plateau du coteau de Bougival, un mode de traction qu'il a proposé depuis longtemps pour remonter les fortes rampes. Un tube *propulseur*, fixé au milieu de la voie, est rempli d'eau comprimée à sept ou huit atmosphères. De distance en distance, des valves sont disposées sur ce tuyau, qu'une tige placée sur le premier wagon du train soulève avec la plus grande facilité. Aussitôt, une lame d'eau se précipite sur des aubes, qui ressemblent aux aubes d'une turbine, adaptées à chaque véhicule, avec une telle force qu'elles mettent en mouvement les plus lourds fardeaux. Les roues des voitures sont supprimées et remplacées par des patins glissant sur de larges rails en fonte. Une *lamelle* d'eau comprimée, interposée entre les patins et les rails, soulève les voitures et annihile complétement le frottement; si bien que le moindre effort suffit à faire mouvoir le train le plus chargé. Nous avons assisté aux expériences de M. Girard, et nous pouvons certifier avoir remonté une rampe de $0^m,05$ par mètre avec la plus grande aisance, et avec si peu de secousses, que nous pensions être sur une barque glissant sur une eau limpide plutôt que sur une voie de fonte. Récemment, un ancien élève de l'école centrale de Paris, M. Thomas Agudio, député au Parlement italien, a imaginé un nouveau mode de traction sur fortes rampes, médaillé aux expositions de Florence, de Londres et de Milan. Il consiste en une série de plans inclinés et de machines fixes. Une disposition nouvelle, offrant une grande analogie avec la chaîne du *touage*, combat, à l'aide d'un appareil que l'inventeur nomme *mouffle différentiel à double effet*, une des plus grandes difficultés de l'usage des câbles de traction, et annihile les inconvénients justement reprochés au mode de traction sur plans inclinés. La *Gazette de Turin* du 18 août dernier contient une adresse au ministre des travaux publics d'Italie, M. le général Menabréa, dans laquelle les signataires exhortent le gouvernement italien à appliquer au passage du Simplon le système Agudio.

Enfin, en ce moment même, une demande de concession d'un chemin de fer *provisoire* de Saint-Michel à la limite française du

Digitized by Google

mont Cenis est adressée au gouvernement. Le 18 juillet dernier, l'enquête relative à la déclaration d'utilité publique de ce chemin, ouverte à Chambéry, était close et favorable au projet. MM. Brassey et Cᵉ prétendent, en se servant du rail central de M. le baron Séguier, construire en deux ans et à leurs risques et périls, une voie de fer de Saint-Michel à Suse sur 80 kilomètres de longueur. Ce chemin provisoire coûterait 8 millions à établir, et la dépense serait aisément amortie avant l'inauguration du tunnel des Alpes, au moyen des recettes perçues par la compagnie qui entreprend actuellement les transports du mont Cenis, et dont le montant s'élève à 2 millions environ par an. Le gouvernement français ne peut que se montrer favorable à ce projet ; car, même après l'achèvement du tunnel, la ligne provisoire pourrait devenir définitive et servir, en cas de guerre, au transport des troupes jusqu'à Lanslebourg.

Malgré l'abondance de ces projets, on n'a pas encore osé entreprendre le passage du Simplon à ciel ouvert. Ce n'est pas qu'on se défie des moyens mécaniques proposés pour remorquer les trains sur les fortes rampes ; l'art de l'ingénieur-mécanicien a fait ses preuves et a résolu des problèmes plus difficiles ; c'est plutôt la difficulté, pour ne pas dire l'impossibilité de maintenir la circulation permanente au milieu des neiges, qui effraye les esprits préoccupés de la grave question de la traversée des montagnes. Quoi qu'il en soit, l'avenir jugera souverainement la question. Nous avons, pensons-nous, suffisamment montré combien le problème de la traversée des montagnes contient de difficultés ; il est temps d'étudier l'application du système des grands percements qui se poursuit aujourd'hui en Savoie. C'est à la percée du mont Cenis que nous faisons allusion, entreprise qui figurera dans les annales de ce siècle avec un caractère de grandeur particulièrement remarquable, comme une des plus hautes manifestations du génie industriel de l'homme,

L'histoire du percement des Alpes n'est pas longue à écrire. Quelques noms, quelques dates et quelques inventions suffisent à la constituer. En 1835, un douanier sarde du nom de Médail donna les premières notions concernant la traversée des Alpes. Son service l'appelait journellement sur les hautes cimes de ces montagnes ; il connaissait les moindres replis et les plus petits comme les plus grandioses accidents de ces soulèvements du globe qu'on a justement comparés aux flots tourmentés d'une vaste mer irritée. Il indiqua d'une manière précise la masse la moins épaisse de la chaîne, et désigna le col de Fréjus, sous lequel, après de nombreuses études, on a dirigé le tracé du souterrain. Les ingénieurs qui ont successivement étudié la traversée des Alpes Cottiennes ont constamment

Digitized by Google

maintenu la direction assignée par M. Médail, celle de Bardonnèche (Italie) à Modane (France). M. Mauss, constructeur du plan incliné de Liége, aujourd'hui inspecteur général des ponts et chaussées du royaume belge, alors au service du Piémont, se servit le premier des indications du douanier sarde. De concert avec M. Sismonda, géologue piémontais, il présenta en 1849 un projet complet. Une traversée souterraine de 12,000 mètres de longueur, creusée à 800 mètres en contre-bas du mont Cenis, suivant une inclinaison constante, du sud au nord, de 19 millimètres par mètre, formait la partie essentielle de ce projet. La profondeur considérable à laquelle se trouvait le tunnel rendait impraticable l'exécution des puits que l'on fore habituellement dans la construction des ouvrages d'art analogues, afin de multiplier les points d'attaque. M. Mauss, comprenant combien l'emploi des procédés ordinaires de l'art du mineur eût absorbé d'années, imagina une machine destinée à l'*abattage* des roches. C'était le premier engin de ce genre qui apparaissait sur la scène industrielle. A cet égard, il mérite une mention spéciale. L'*excavateur* mécanique de l'ingénieur belge, armé de ciseaux mobiles rangés en lignes horizontales et verticales, débitait la roche en quatre blocs prismatiques, nettement dégagés sur cinq des six faces. Un jeu de coins forcés devait suffire à les détacher de la masse, sans l'intervention de la poudre. Malheureusement, le moteur à vapeur, qui devait imprimer le mouvement aux ciseaux de l'excavateur, était nécessairement disposé à l'extérieur du tunnel, et on conçoit aisément l'impossibilité dans laquelle on se fût trouvé de transmettre à une distance de plusieurs kilomètres la force motrice aux ciseaux. De plus, M. Mauss n'avait pas étudié un autre problème fort important des longues traversées souterraines : la ventilation et l'aérage des galeries. Les travaux de M. Mauss, abandonnés par le gouvernement italien, ne furent cependant point stériles. Dès ce moment, en Italie, on considéra la traversée des hautes montagnes comme une chose possible; ce n'était plus qu'une affaire de technologie. La route était frayée, l'attention générale éveillée, et la sollicitude du gouvernement excitée au plus haut point. On comprit enfin l'importance politique et sociale d'un chemin de fer reliant Turin à Paris, et l'opinion publique se prononça pour le commencement immédiat de cette grande entreprise. Heureux de céder au vœu général, le gouvernement institua une commission chargée d'examiner les projets qui se présenteraient.

Quelques années plus tard, M. Lehaître, ingénieur de la compagnie du chemin de fer Victor-Emmanuel, reprit les études de la traversée des Alpes aux frais de cette compagnie, alors concessionnaire des chemins de la Savoie, de Suse à Turin et de Turin à Novare, et

Digitized by Google

ayant par conséquent le plus grand intérêt à la réunion de la Savoie à la haute Italie. M. Lehaître réduisait à 5,500 mètres la longueur du souterrain de M. Mauss, et en adoucissait l'inclinaison. Il plaçait le seuil du tunnel à 1,700 mètres au-dessus du niveau de la mer et établissait de fortes rampes pour atteindre à cette altitude. Dans la région des neiges, le chemin devait être couvert sur 28 kilomètres de longueur. Enfin, l'auteur du projet ne demandait qu'un très petit nombre d'années pour l'exécuter.

Assurément, un tel projet était séduisant : il se produisait dans un concours de circonstances favorables, au moment où, de chaque côté des Alpes, on recherchait ardemment une solution. Cependant le gouvernement eut le courage de le repousser et d'attendre encore : *Tempo è galantuomo*, disent les Italiens. Un chemin de fer tel que celui de M. Lehaître, présentant 28 kilomètres de voies couvertes et comportant d'aussi fortes rampes devenait d'une exploitation difficile et coûteuse. L'avenir du réseau italien réclamait une combinaison plus avantageuse. On connaissait dès lors les justes préférences du gouvernement italien pour le système des grands percements, et chacun se préoccupa de résoudre le double problème qu'il comporte : l'attaque rapide de la roche et l'aération abondante des galeries.

Les choses en étaient là lorsque, vers 1855, un ingénieur anglais, attaché à l'entreprise des travaux du Victor-Emmanuel, M. Bartlett, construisit un perforateur à vapeur qui parut satisfaire à la première partie du programme. Principe et application, tout différenciait cette machine de l'excavateur de M. Mauss. L'ingénieur anglais s'était simplement proposé de substituer, dans le forage des trous de mines, un procédé mécanique au long et pénible travail du mineur. Cette machine, soumise à plusieurs essais à Chambéry, perfora vite et régulièrement. Elle ne contenait cependant pas la véritable solution. C'était encore un moteur à vapeur qui lui donnait le mouvement ; par suite, les mêmes raisons qui avaient amené le rejet de l'excavateur Mauss la rendaient inapplicable.

Ce fut alors que M. Colladon, de Genève, s'occupant depuis longtemps d'expériences sur la force de l'air comprimé en vase clos et transporté à distance, conseilla de remplacer la puissance de la vapeur par celle de l'air comprimé. « Vous obtiendrez, » disait l'illustre physicien, « puissance mécanique et ventilation. » Dès lors, la perforatrice était constituée en principe. Restait à combiner un mécanisme dont les organes réalisassent d'une manière pratique l'idée du physicien genevois.

Bientôt après, M. Sommeiller, ingénieur savoyard, associé à deux ingénieurs italiens, MM. Grandis et Grattone, dont nous trouverons

Digitized by Google

les noms constamment unis au sien en une sorte de trinité scientifique digne d'admiration, appropria les organes de la machine Bartlett au nouveau moteur. Ces trois ingénieurs présentèrent ensuite un projet complet de traversée des Alpes entre Saint-Michel et Suse. On en poursuit actuellement l'application sur le terrain : à partir de Saint-Michel, le tracé remonte le cours de l'Arc avec des rampes inférieures à 3 centimètres par mètre, et des courbes dont les rayons ne sont pas moindres de 500 mètres. Il est constamment maintenu sur la rive droite du torrent : à 20 kilomètres de l'origine, la ligne contourne Modane, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Saint-Jean-de-Maurienne, saute de la rive droite sur la rive gauche de l'Arc, revient sur elle-même, et, à l'altitude de 1,202 mètres, entre en souterrain près de Fourneau (18 kilomètres de Saint-Michel). Ce circuit de Modane donne le moyen de développer la ligne de façon à parvenir à l'altitude considérable que nous venons d'indiquer. Le tunnel est en ligne droite dans la direction du nord au sud. Il passe exactement sous le col de Fréjus (montagne du Grand-Vallon) situé à 10 kilomètres est du mont Thabor et à 22 kilomètres ouest du mont Cenis. C'est à tort qu'on donne à la percée des Alpes le nom de percement du mont Cenis ou du mont Thabor. En réalité, ni l'une ni l'autre de ces montagnes n'est atteinte par les travaux. Après avoir franchi les Alpes, par une traversée souterraine de 12,220 mètres de longueur, à 1,600 mètres environ en contrebas du col de Fréjus, le tracé sort dans la vallée de la Doire, à l'altitude de 1,335 mètres, près du village de Bardonnèche ; puis il descend sur l'Italie, en suivant le cours de cette rivière sur une longueur de 40 kilomètres environ, et enfin se relie au réseau italien à Suse. De Bardonnèche à Suse, la ligne se trouve dans les mêmes conditions de rampes et de courbes que dans la vallée de l'Arc. La différence de niveau des deux entrées nord et sud du tunnel est rachetée par une rampe de $0^m,022$ par mètre[1] sur une longueur de 6,110 mètres, et par une pente de $0^m,0005$ sur une égale distance, complémentaire de la longueur totale du souterrain. Ces deux inclinaisons, s'éloignant en sens contraire du milieu du

[1] On s'effrayera peut-être de cette inclinaison, d'autant plus qu'on sait que le *patinage* des roues des machines est plus fréquent sur les portions de voies posées en souterrain que sur les voies à ciel ouvert; mais le tracé de Saint-Michel à Suse est combiné en vue d'une exploitation spéciale en usage sur le réseau sarde. Le chemin de fer de Turin à Gênes, dans la section de Ponte-Decimo à Busalla, présente, près d'une localité qui porte le nom des Giovi, connue de tous les ingénieurs, des plans inclinés à $0^m,035$ par mètre. L'exploitation s'y fait à l'aide d'un moteur composé de deux machines locomotives accouplées dos à dos. Ce moteur double, dont on obtient d'excellents effets, pèse 54 tonnes, et remorque 90 à 100 tonnes, à une vitesse de 20 kilomètres à l'heure. Le souterrain des Giovi est en rampe de $0^m,0287$, supérieure à celle du tunel des Alpes.

Digitized by Google

tunnel, ont un double objet : d'abord, elles assurent l'écoulement des eaux de chaque côté, pendant la période de construction ; ensuite elles donnent la certitude que les deux galeries se rencontreront nécessairement si on prend soin d'en maintenir constamment les axes respectifs dans un même plan vertical. Les ingénieurs italiens, en brisant en deux la rampe uniforme du tunnel de M. Mauss, résolvaient une des plus grandes difficultés de la traversée souterraine : avec une seule pente, les eaux eussent toujours inondé les travaux de l'attaque sud. Les trois ingénieurs avaient étudié spécialement la ventilation des travaux : ils proposaient de les aérer au moyen d'effluves d'air comprimé.

« Quand une chose peut être de deux façons, dit Fontenelle, elle est presque toujours de celle qui nous paraît la moins naturelle. » C'est ainsi que le système du passage des cols à ciel ouvert fut définitivement abandonné, et qu'en présence du magnifique projet de MM. Grandis, Grattone et Sommeiller, l'idée qui prévalut fut la réunion de la Savoie à la haute Italie par une traversée souterraine. Le gouvernement sarde n'hésita plus à entreprendre le percement des Alpes. Il fut merveilleusement secondé par les représentants de la nation. Un projet de loi présenté à la Chambre sarde dans les premiers mois de l'année 1857 fut immédiatement approuvé. Le 5 juillet de la même année, le Sénat accueillait, avec non moins de faveur, le rapport d'une commission chargée d'étudier le mode de compression de l'air, que les auteurs du projet expérimentaient depuis plusieurs années sur le chemin de fer de Turin à Gênes, à la traversée des Apennins, au lieu dit des Giovi, et de répéter leurs expériences à la Coscia, localité située aux portes de Gênes, où fut dirigée tout exprès une abondante source d'eau. Après avoir fait reconnaître par M. Bella, inspecteur du génie civil, l'importance et le régime des cours d'eau qui se trouvaient sur les deux versants de la montagne indiquée au projet, le gouvernement institua une commission scientifique à l'effet d'étudier le projet des trois ingénieurs dans tous les détails. Les expériences se poursuivirent à la Coscia. Elles s'étendirent principalement sur la perforatrice, sur la compression de l'air, sur la perte de pression de l'air comprimé dans les longues conduites et l'aérage des galeries. Par l'organe de son rapporteur, M. le sénateur Giulio, la commission[1] approuva sans ré-

[1] Cette commission, composée de MM. le sénateur Des Ambrois, le sénateur Giulio, le colonel Menabrea, aujourd'hui général, sénateur et naguère ministre des travaux publics, et de MM. les ingénieurs Ruva et Stella, publia son rapport en 1859, sous le titre : *Relazione tecnica intorno al perforamento delle Alpi. Rapporto della commissione governativa istituita per l'esame delle machine inventate dagli ingegneri Grandis, Grattone e Sommeiller*. Torino.

Digitized by Google

serves le projet de traversée des Alpes Cottiennes présenté par MM. Grandis, Grattone et Sommeiller.

On commença immédiatement les travaux autorisés par la loi du 15 août 1857, qui suivit de près le rapport de la commission chargée des expériences de la Coscia; les trois auteurs du projet furent désignés pour les conduire et les mener à bonne fin. Les années 1858 et 1859 furent consacrées à l'établissement des travaux accessoires. Que l'on s'imagine des localités telles que Modane et Bardonnèche, obligées de subvenir inopinément aux besoins de près de 2,000 hommes. Il fut impossible de compter sur les habitants de ces villages, et on créa des logements d'ouvriers et d'employés; on passa des marchés avec des entrepreneurs et des fournisseurs, afin d'assurer la vie de cette armée de travailleurs; puis on construisit des bureaux, des ateliers, des canaux de dérivation et diverses constructions hydrauliques pour amener sur l'emplacement des travaux la force nécessaire à la compression de l'air. En même temps, on jetait sur la montagne une triangulation complète; on avait hâte de placer sur les versants du Grand-Vallon un certain nombre de repères dessinant le plan vertical qui devait contenir l'axe du tunnel. Il fallait également déterminer la longueur exacte et la différence de niveau des deux têtes du souterrain. Ces trois opérations, dont on conçoit l'extrême délicatesse, furent confiées à MM. Copello et Borelli. Ils jetèrent sur la montagne une triangulation dont la ligne de départ, côté d'un triangle du réseau sarde, ne mesurait pas moins de 8,693 mètres. Cette triangulation fut exécutée au moyen de 28 triangles, et par l'observation de 86 angles; elle se poursuivit sans désemparer, sous le vent, la neige, la pluie et le soleil se succédant sur cette haute région avec une intensité qui suspendait souvent les opérations. Le vent surtout inquiétait les courageux opérateurs, et leur faisait subir le supplice de Tantale, en renversant les points de mire précisément au moment où ils s'efforçaient de les observer. M. Sommeiller a publié, l'année dernière, une relation intéressante[1] contenant de curieuses indications sur ce sujet. Nous empruntons à cette source officielle ces détails ainsi que la plupart des chiffres que nous donnerons successivement dans le cours de cette étude. Vers la fin du mois d'août 1857, MM. Copello et Borelli indiquaient, sur l'un et l'autre versant de la montagne, les points sur lesquels on pouvait forer les premières mines; et, le 1er septembre, le roi Victor-Emmanuel, accompagné du prince Napoléon et du comte de Cavour, le plus ardent promoteur de l'œuvre, mettait le feu aux premiers four-

[1] *Traforo delle Alpi tra Bardonnèche e Modane : Relazione della direzione tecnica alla direzione generale delle strade ferrate dello Stato.* Torino, 1862.

Digitized by Google

neaux, et inaugurait solennellement le commencement de cette gigantesque entreprise, que, dans le traité d'annexion de la Savoie à la France, l'Italie, à son éternel honneur, se réserva d'achever seule[1]; et que, ni les embarras politiques, ni les sommes englouties dans la campagne de 1859, n'arrêtèrent un seul instant.

II

Depuis Saint-Michel, dernière étape française du chemin de fer Victor-Emmanuel, la route du mont Cenis remonte le cours de l'Arc. Les flots noirs, chargés de schistes, de cet impétueux torrent bondissent de rochers en rochers et viennent se briser avec un grand fracas contre les beaux travaux de défense de la route. A droite et à gauche se dressent les ramifications des Alpes, les unes arides, les autres couvertes de forêts de bouleaux, de melèzes, de pins et de sapins, dont les sombres teintes s'étendent sur la vallée comme un voile majestueux. On entend la clochette des troupeaux qui paissent sur les cimes, et, çà et là, on voit de petits hameaux groupés au milieu de bouquets d'arbres toujours verts, et suspendus à des hauteurs vertigineuses, aux flancs des montagnes. De côté et d'autre, d'immenses blocs surplombent la vallée, et semblent prêts à se détacher pour rouler dans l'Arc et entraver sa course furibonde. Par l'effet de la perspective, au loin, la vallée se resserre, fuit dans le ciel et se perd dans la brume d'azur qui frange le bord des nuages. C'est au sein de cette belle nature que le voyageur découvre tout à coup, à un détour de la route, environ à 17 kilomètres de Saint-Michel, et un peu plus loin que le village de Fourneau, la colonie industrielle établie dans un élargissement de la vallée et adossée à un repli de la montagne. De hautes colonnes en fonte, des roues hydrauliques, des canaux de dérivation, une usine à gaz, de longues conduites suspendues à une assez grande hauteur au-dessus du sol, comme pour servir de barres d'appui à quelque géant mythologique; des plans inclinés, les nombreuses constructions dont nous avons parlé plus haut, et l'activité prodigieuse déployée sur plus de un kilomètre le long de la route, lui révèlent l'existence de grands travaux. Une énorme cavité, noire et profonde, située à l'extrémité supérieure des plans inclinés, excite surtout la curiosité. Cette cavité, placée à une centaine de mètres au-dessus du plan de la vallée, est la tête fran-

[1] Traité relatif à la réunion de la Savoie et de l'arrondissement de Nice à la France, conclu le 24 mai 1860. « Art. 4. Le gouvernement sarde se réserve de terminer lui-même travaux entrepris pour le percement des Alpes. »

Digitized by Google

çaise du grand tunnel des Alpes. Nous sommes sur le théâtre des exploits de MM. Grandis, Grattone et Sommeiller.

L'importance de cette œuvre sans exemple est digne d'une attention toute spéciale, et chacun voudra comme nous lui consacrer quelques heures. Il faudrait, pour embrasser dans leur ensemble et les travaux et les vastes établissements qui s'étalent complaisamment au bord de la route, s'accrocher au manteau de quelque Asmodée, comme le fit l'écolier d'Alcala. Nous ferons mieux encore, en nous adressant à M. le chevalier Copello, jeune ingénieur italien, auquel est confiée la direction de la section de Modane, et qui en fait les honneurs avec autant de science que de courtoisie.

Il y a, dans les bureaux de la direction, un registre sur lequel les visiteurs s'inscrivent : c'est une curieuse association des noms les plus divers, et un éclatant témoignage de l'intérêt des voyageurs. Voici, entre mille, une signature qui nous a paru originale :

« Un perceur en Afrique :

» FERDINAND DE LESSEPS. »

M. le chevalier Copello a converti son cabinet de travail en un véritable musée minéralogique. De grandes armoires vitrées à rayons contiennent la collection des roches traversées par le percement, et dessinent fort nettement la coupe géologique du tunnel. Une étiquette indique la nature de chaque échantillon et la distance à laquelle il a été recueilli. Tous les jours, la collection s'enrichit, et, dans quelques années, le géologue qui entreprendra un voyage autour des verrines de ce cabinet pourra très aisément écrire l'histoire des divers terrains recelés dans les flancs des Alpes.

Quand on veut parcourir avec fruit d'aussi curieux travaux, l'ordre suivant lequel on les passe en revue n'est pas indifférent. Il est, en effet, deux manières de procéder en pareil cas. Ou bien on va droit au point final, au dernier terme des travaux, puis on revient sur ses pas en examinant chacun des éléments qui concourent à l'accomplissement de l'œuvre : c'est le procédé analytique. Ou bien on passe en revue successivement tous les éléments du travail, et, après s'être rendu compte du jeu particulier des mécanismes dont il se compose, on les étudie dans leur ensemble : c'est la méthode synthétique. Nous choisirons le procédé analytique, car il importe de connaître la nature des difficultés contre lesquelles MM. Grandis, Grattone et Sommeiller ont eu à lutter, pour comprendre le *cur et commodo* des machines imaginées par ces trois ingénieurs.

En quittant le bâtiment de l'administration, fort belle construction, nous montons au tunnel en suivant une route à pentes douces, serpentant en zigzag sur le flanc de la montagne. On s'élève ainsi

Digitized by Google

de 100 mètres environ au-dessus du niveau de la route du mont Cenis. Nous voici sous la voûte. Les bruits extérieurs s'affaiblissent peu à peu, bientôt on ne les perçoit plus. D'épaisses ténèbres, à peine dissipées par la flamme fuligineuse des lampes de mineurs dont nous sommes pourvus, nous entourent. Après le premier saisissement éprouvé sous l'impression de l'humidité froide du souterrain, nous remarquons la belle apparence de solidité qu'il présente. Il a les mêmes dimensions, à peu de chose près, que le tunnel de Blaizy-Bas du chemin de fer de Paris à la Méditerranée. Le vide en œuvre dans le sens vertical a 6 mètres de hauteur au-dessus des rails ; il mesure 7^{m},60 à la base des pieds-droits, et 8 mètres à la naissance de la voûte, qui est en plein cintre du côté de Modane, et de forme elliptique du côté de Bardonnèche. A gauche court une grosse conduite d'air comprimé, soutenue en l'air par des consoles fixées aux parois ; à droite, une conduite plus petite porte au fond de la galerie le gaz d'éclairage. C'est avec une véritable satisfaction que nous voyons ces fluides bienfaisants nous accompagner dans notre course souterraine, et nous promettre l'air et la lumière à mesure que nous nous éloignons de l'extérieur. Le silence écrasant qui nous entourait tout à l'heure est maintenant troublé par le bruit confus des travaux et par celui des explosions de mines, qui roule avec fracas du fond de la galerie à l'extérieur, en se répercutant de roc en roc avec une étrange sonorité. Plus on avance et plus le bruit devient distinct. On entend les coups de marteau des mineurs, les éclats de voix des chefs, le murmure des ouvriers. On aperçoit quelques lumières, et, sur le fond rouge qu'elles engendrent, des ombres noires passent et repassent. Du lieu où nous sommes, le coup d'œil est magique : c'est une eau-forte de Callot égarée au milieu de schistes anthraciteux à teintes foncées, et d'effet diabolique, qui se dresse devant nos yeux. Bientôt un grand wagon, placé sur un chemin de fer à large voie, nous barre le passage : nous arrivons aux *chantiers d'élargissement*. Dans un souterrain en construction, on le sait, il est deux séries de travaux : les uns ont pour objet l'avancement rapide du *front d'attaque ;* ils s'exécutent dans une galerie de faible section, qui prend le nom de galerie d'avancement. Les autres ont deux objets : l'élargissement de cette galerie, de manière à lui donner les dimensions qu'elle comporte définitivement, et le revêtement en maçonnerie de la voûte ainsi taillée dans le roc : *ce sont les travaux d'élargissement*. Les premiers chantiers qu'on rencontre en se dirigeant vers le fond du tunnel sont donc les chantiers d'élargissement. Une course de près de 1 kilomètre 1/2 conduit à l'entrée de la galerie d'avancement, qui a une longueur variable de 200 à 300 mètres, et 3 mètres de hauteur sur 3^{m},50 de largeur : on maintient constam-

Digitized by Google

ment le sol de cette galerie au niveau de celui du tunnel. Le rail-way y pénètre et s'avance jusqu'au front d'attaque ; puis deux autres rails courent de chaque côté, et supportent des wagonnets avec lesquels on transporte les déblais. Enfin, nous entendons un bruit sec et régulier, qui se multiplie et devient plus intense à mesure que nous approchons. Après avoir parcouru une distance de 1,700 mètres (15 novembre), nous nous trouvons sur le front d'attaque, dans un flot de lumières s'échappant de nombreux becs de gaz, et au milieu d'une trentaine d'hommes qui entourent une lourde machine, sur laquelle le regard se porte immédiatement. C'est un chariot mobile en fer, garni d'une série de petites machines, inclinées suivant différentes directions, qui frappent la roche avec une violence extraordinaire, en produisant un bruit épouvantable. Ce sont les *perforatrices à air comprimé*, de M. Sommeiller.

Il est fort difficile de décrire cette machine sans mettre sous les yeux du lecteur un dessin qui en fasse ressortir le délicat organisme. Aussi bien n'est-ce pas là ce dont il s'agit, et il importe seulement d'en esquisser le principe. L'*abattage* des roches par le tirage à la poudre comprend trois opérations distinctes : le *forage*, le *chargement* et l'*explosion* des mines. C'est la première phase, si longue et si pénible par les procédés ordinaires, qui s'effectue aujourd'hui mécaniquement au tunnel des Alpes. Pour faire saisir les conditions complexes dans lesquelles s'exécute un travail aussi simple en apparence que le forage d'un trou de mine, il n'est pas inutile de rappeler sommairement en quoi consiste le procédé ordinaire. Le mineur tient de la main gauche un trépan [1] en fer aciéré : il en pose l'extrémité taillée en biseau sur le point qu'il s'agit de forer ; sa main droite est armée d'un petit maillet de fer avec lequel il frappe sur la tête de la barre. A mesure que l'outil s'enfonce dans la cavité cylindrique, le mineur, à chaque coup de maillet, fait tourner légèrement le fleuret sur lui-même : il évite ainsi de l'engager trop avant dans le trou, où il se paralyserait. Un peu d'eau, jetée de temps à autre, prévient la *détrempe* de l'outil. Les boues résultant de la trituration des matières sont enlevées au moyen d'une petite *curette* que le mineur plonge dans la cavité, après en avoir enlevé la barre à mine, et qu'il retire ensuite brusquement. On conçoit que l'ouvrier proportionne l'intensité du coup de maillet à la dureté de la roche, et qu'il réside en sa main une certaine élasticité, lui permettant d'obtenir aisément ce résultat, de manière à ne point altérer trop rapidement le burin sous les coups multipliés du maillet. Cette opéra-

[1] Trépan, burin, fleuret, pistolet, barre à mines sont synonymes et désignent la tige de fer dont le mineur se sert pour percer le trou de mine.

Digitized by Google

tion dure souvent de trois à quatre heures, pour forer un trou de 40 à 60 centimètres de profondeur.

Forage, rotation du burin, lancement d'une veine d'eau, curage de la cavité, et enfin élasticité de l'appareil; telles sont les nombreuses conditions que doit remplir une machine à perforer pour remplacer avantageusement la main du mineur. La plupart des machines imaginées à cet effet ont échoué, précisément parce qu'elles ne possédaient pas l'élasticité dont nous parlons. Elles se brisaient, lorsqu'elles frappaient une roche trop dure, à cause de la résistance qu'elles offraient au mouvement de recul. Le mineur, en pareil cas, ne résiste pas : sa main recule et l'outil demeure intact. Toutes les phases du travail que nous venons d'énumérer sont parcourues avec la plus grande facilité par la perforatrice de M. Sommeiller. Cette machine est douce, d'une puissance parfaitement en rapport avec la rapidité de la perforation à laquelle on veut atteindre; elle a un poids et un volume tels que deux ou trois hommes peuvent la manier très aisément, dans un espace restreint comme une galerie souterraine; elle est, enfin, *automatique* en tous les mouvements nécessaires à la perforation, de manière à pouvoir travailler sans la coopération continue de l'homme.

Après une série de transformations, dues en grande partie à M. le chevalier Borelli, l'ingénieur de la section de Bardonnèche, on est parvenu à composer un excellent outil mû par l'air comprimé. La perforatrice fore un trou de 0m,80 à 0m,90 de profondeur en trente minutes en moyenne, dans les roches dures; et le mécanisme en est si heureusement combiné, qu'elle peut résister longtemps au travail excessif auquel elle est soumise. Il suffira de quelques chiffres, qui ont ici une véritable éloquence, pour convaincre tout le monde à cet égard. Nous les citons d'autant plus volontiers, que certaines personnes refusaient de croire à l'existence d'une machine bondissant sur le granit sans se briser en mille morceaux. « Les machines ne possèdent pas l'élasticité de la main du mineur, disaient-elles, vous croyez pulvériser la roche : ce sont vos machines qui voleront en éclats; le contraire est *impossible.* » Celui qui, en dehors des mathématiques, prononce le mot impossible commet une imprudence. Ici, l'adage scientifique d'Arago reçoit une éclatante confirmation, car voici ce que l'expérience répond aux allégations théoriques. Les quatre-vingts perforatrices dont se compose l'arsenal des travaux ont, depuis le commencement de l'entreprise jusqu'en avril 1863, foré plus de soixante douze mille trous de mine de 0m,80 de profondeur moyenne : soit pour chacune neuf cents trous. Or, pour creuser une seule mine, la perforatrice battant trois coups par seconde, donne plus de huit mille coups de fleuret; ce qui, pour neuf cents

Digitized by Google

trous, élève à l'énorme chiffre de sept millions deux cent mille le nombre de coups frappés par chaque machine. Pas une ne s'est rompue. Voilà un magnifique résultat. Obtenu au milieu de difficultés singulières, il ne laisse aucun doute sur les améliorations qui seront apportées par la suite à cette machine d'un genre si nouveau : améliorations dont l'effet direct sera le prompt achèvement de l'œuvre. Ce qui nuit le plus aux organes de la perforatrice c'est la poussière quartzeuse contenue dans l'air qui s'agite autour du front d'attaque, elle pénètre dans les parties d'ajustement, et les use rapidement. On est par conséquent dans l'obligation de remplacer très souvent certaines pièces de la machine.

La perforatrice dont nous suivons le travail au fond du tunnel se compose d'un petit corps de pompe dans lequel, se meut, avec une grande rapidité, sous l'action de l'air comprimé, un piston dont la course est de 80 centimètres. A la tige du piston est adapté, comme une baïonnette à l'extrémité d'un fusil, un fleuret de longueur variable suivant la position et la profondeur du trou qu'il s'agit de forer. Un coup rapide et violent du fleuret sur la roche correspond à chaque oscillation du piston. Mais au lieu d'une force de 3 ou 4 kilogrammes, comme dans le cas du travail à la main, c'est une force de 90 kilogrammes qui lance l'outil contre le roc. Chaque fois que le fleuret sort du trou pour revenir en arrière, un mécanisme spécial le fait tourner sur lui-même, à la manière du mineur faisant pivoter sa barre à mine. La machine fait avancer le burin progressivement à mesure que la cavité s'approfondit. Elle est disposée de telle sorte qu'elle peut reculer rapidement selon le besoin. Chose remarquable : contrairement au système général des moteurs, dans lesquels le mouvement du piston règle la distribution de la force, ici, une disposition particulière, consistant en une petite machine greffée sur la première, agit sur le distributeur qui conduit l'air comprimé sur l'une ou l'autre face du piston. De cette façon, celui-ci, sans nuire à la régularité générale de la machine, prend dans le corps de pompe un mouvement irrégulier, décalque absolu de celui du fleuret. C'est à cette ingénieuse combinaison qu'il faut attribuer l'élasticité de la perforatrice ; elle reporte tout l'effort produit par une résistance trop vive de la roche, sur l'air contenu dans le cylindre, et lui fait jouer le rôle d'un véritable ressort. Chaque machine ne conduit qu'un fleuret : elle est alimentée séparément et demeure indépendante de ses voisines.

Telle est cet instrument, qui fonctionne comme un être doué d'intelligence et de volonté. Son rôle se borne à forer les trous de mine ; mais pendant que le fleuret s'agite avec une vélocité extraordinaire, un tube en cuivre, d'un très petit diamètre, engagé au bord du

Digitized by Google

trou, y lance d'une manière continue, un filet d'eau provenant d'un réservoir d'eau comprimée. La lance d'eau se précipite au fond du trou, balaye et entraîne en sortant les débris de la roche triturée par la perforation. On obtient, par ce procédé si simple, un curage complétement automatique.

Un *affût* ou cage de fer reçoit les perforatrices, et est organisé de manière qu'il devient très facile de les orienter dans tous les sens. A la suite de l'affût est un *tender*, muni d'une pompe mise en mouvement par l'air comprimé, et destinée à alimenter les réservoirs qui fournissent l'eau aux tuyères. Des puits dans lesquels plongent le tuyau d'aspiration de la pompe sont creusés de distance en distance dans le souterrain, recueillent les eaux d'infiltration et les conservent à la disposition des travailleurs. Une machine *aéromobile*, boulonnée sur le tender, fait avancer ou reculer tout l'appareil. On peut disposer jusqu'à neuf perforatrices sur l'affût : ce véhicule supporte, en outre, tous les conduits de caoutchouc amenant l'air aux perforatrices, l'eau au bord des trous de mines, et le gaz de l'éclairage dans les becs disposés devant le front d'attaque.

Neuf perforatrices fonctionnent simultanément devant nos yeux. le bruit qu'elles engendrent, en se précipitant sur la roche, qu'elles broient avec une sorte de rage, ne peut se comparer à rien que nous sachions. C'est un choc violent et strident de fer contre pierre, renforcé et merveilleusement prolongé par la sonorité du lieu. On est véritablement saisi d'étonnement à la vue de ces belles machines qui s'agitent et se pressent avec ardeur, comme si elles avaient hâte de terminer leur travail; et, on ne peut se défendre du vif sentiment d'admiration qu'on éprouve en présence de la puissance créatrice de l'homme qui triomphe de tous les obstacles. Au milieu des combats de chaque jour et de chaque instant livrés par l'homme à la nature dans le sein des Alpes, réside une secrète et majestueuse poésie; mais il faudrait un poète pour la dégager de cet amalgame de rochers, de monstres de fer, d'hommes noirs et de lueurs fantastiques, qui nous rappelle certains tableaux de l'enfer qu'on nous traçait dans notre enfance.

Tout à coup, le bruit cesse; les machines demeurent immobiles. Le front d'attaque est criblé de quatre-vingts trous de mines de 0m,80 à 0m,90 de profondeur et de 4 centimètres de diamètre. On va procéder au *chargement des mines*. A cet effet, les ouvriers reculent l'affût, le mettent à l'abri des éclats de pierres, derrière de grosses portes de chêne, et cèdent la place aux *chargeurs*. Ceux-ci sèchent les trous en y injectant de l'air comprimé, les nettoient avec des *tordons* de terre glaise préparés d'avance, et finalement y poussent des cartouches contenant de 2 à 3 hectogrammes de poudre. Parmi

Digitized by Google

les trous dont la surface du fond est constellée, nous en distinguons trois ou quatre de 12 centimètres de diamètre, situés au milieu de la partie inférieure. On ne les charge pas de poudre : le vide qu'ils forment donne de l'élasticité à la roche au moment du *départ* des mines et empêche celles-ci *de faire balle.* Après avoir *bourré* les trous avec de la terre glaise ou toute autre matière compressible, les chargeurs déterminent l'explosion au moyen de mèches dites *étoupilles de Bickford*, consistant en une petite corde goudronnée, dans l'axe de laquelle on introduit, lors de la fabrication, du *pulvérin* ou poudre d'une extrême ténuité. On fixe une des extrémités de l'étoupille au milieu de la cartouche, et on allume l'autre extrémité ; la combustion se propage dans l'étoupille Bickford avec une vitesse de 0m,60 par minute, de sorte que l'ouvrier, proportionnant la longueur de l'étoupille à la distance qu'il doit parcourir pour se mettre à l'abri, n'est exposé à aucun danger. Pour obtenir un meilleur brisement de la roche, on fait partir les mines en deux ou trois groupes de vingt-cinq à trente chacun. Rien ne peut rendre l'effet du bruit formidable produit par l'explosion. On dirait, à la terrible secousse qu'on ressent, que les Titans de la fable, engloutis par l'Etna, se retournent encore sous la masse profonde, pour ébranler les fondements de la terre. Il semble que la montagne entière s'abîme dans le tunnel, et, quand le calme est rétabli, on éprouve un immense allégement. Après la dernière explosion, la roche est broyée sur une profondeur de 80 centimètres et sur toute la surface du front d'attaque. On charge les déblais dans les wagonnets circulant sur les côtés de la grande voie : on prolonge celle-ci d'une longueur correspondant à l'abattage obtenu, et on ramène l'affût au fond de la galerie, et le travail de la perforation recommence.

Du côté de Modane, la perforation mécanique est employée depuis vingt et un mois seulement ; et, pour constater les progrès accomplis dans cette opération, il faut se reporter à Bardonnèche et étudier les diverses phases qu'elle y a parcourues. C'est le 1er janvier 1861 que l'affût des perforatrices fit son entrée triomphale dans la galerie de Bardonnèche, excavée par les procédés ordinaires. Les avancements obtenus dans les années 1861, 1862, 1863 ont été successivement de 170m,54, de 360 mètres et de 426 mètres. Pendant les dix premiers mois de 1864, un avancement mensuel de 50 mètres a été obtenu : ce qui portera à 600 mètres les progrès de la perforation réalisés pendant l'année 1864. Ces progrès successifs proviennent de causes diverses. Jusqu'à la fin de 1862, les trois opérations, perforation, départ des mines et enlèvement des déblais, dont l'ensemble constitue un *poste*, absorbèrent treize heures quarante minutes en moyenne. La perforation n'avait pas atteint le degré de perfec-

Digitized by Google

tion que nous lui reconnaissons aujourd'hui, et elle durait de six à dix heures, soit à cause de l'inexpérience des ouvriers dans un genre de travail aussi nouveau, soit à cause de la défectuosité de la machine et de l'outillage, mais, surtout, par suite du caractère que présenta la nature de la roche à l'entrée sud. En effet, le terrain, à la tête italienne, de formation schisteuse et calcaire, est parsemé de veines de quartz s'enchevêtrant et se coupant en tous sens ; et lorsque le fleuret, qui pénètre assez facilement dans la roche, relativement tendre, si on la compare aux roches de l'entrée nord, rencontre un de ces filons quartzeux, il glisse et n'a aucune action sur lui. Les couches traversées à Bardonnèche étaient donc constituées de la manière la plus défavorable à une opération mécanique qui exige, comme toutes les opérations de ce genre, une parfaite régularité. Plus on avance dans l'intérieur de la montagne [1], plus la proportion de quartz augmente ; mais aussi la roche devient plus homogène, et le travail s'accomplit dans de meilleures conditions, comme le prouvent les progrès obtenus dans l'avancement en 1863. Depuis quelques mois, on a réduit la section de la galerie d'avancement ; avec moins de surface à perforer on avance plus vite. En général, on peut dire qu'à Bardonnèche on fait régulièrement deux postes par jour.

A Modane, la perforation mécanique a été inaugurée le 25 janvier 1863. On obtint un avancement de 376 mètres cette année. Les dix premiers mois de 1864 donnent une moyenne mensuelle de 38 mètres, ce qui donnera au 1er janvier 1865 une longueur de 476 mètres pour l'année 1864 ; c'est un progrès de 80 mètres sur l'année dernière. Si on avance moins rapidement du côté français, c'est qu'à l'entrée nord la roche est fort dure [2] ; elle se compose presque entièrement de schistes anthraciteux, le plus souvent compactes et d'une grande résistance. Comme on le voit, la perforation marche avec une vitesse de plus de 1,000 mètres par an : à ce compte, les 8,295 mètres qui restaient encore à percer le jour de notre visite au tunnel (15 novembre) seraient complétement déblayés dans huit ans et demi environ.

Le travail de la perforation absorbe une quantité effrayante de matériaux. On a calculé que, *pour un mètre d'avancement*, il fallait

[1] (15 novembre). Le front d'attaque, du côté de Bardonnèche, est à 2,225 mètres de la tête du tunnel.

[2] Il résulte des travaux combinés de M. Sismonda, Elie de Beaumont, Martillet et Lachat, qu'en partant de la tête française on rencontrera successivement des terrains d'anthracite entremêlés de poudingues, sur les 0m,145 de la longueur totale du souterrain ; des terrains de quartzites, sur les 0m,041 de la même longueur ; puis des calcaires massifs occupant les 0m,204 de cette longueur, et enfin, en continuant sur Bardonnèche, on pénétrera dans le terrain des calschistes, dont l'étendue n'est pas moindre de 0m,61 de la longueur totale. Jusqu'ici, les prévisions des géologues se sont parfaitement réalisées.

Digitized by Google

orer de quatre-vingt-seize à cent trous de mines, brûler de 43 à 45 kilogrammes de poudre, employer 210 mètres courants d'étoupilles Bickford, et user de cent quatre-vingt-cinq à deux cents fleurets. Si on multiplie ces quantités par 12,220, nombre représentant en mètres la longueur du tunnel, on arrive à des chiffres formidables, à déconcerter les statisticiens. Un million deux cent vingt mille trous de mines; 550,000 kilogrammes de poudre, 1,550,000 mètres courants de mèches et deux millions quatre cent cinquante mille fleurets usés. Encore tout cela n'est-il que pour l'avancement proprement dit : pour l'élargissement, il faut au moins quintupler ces chiffres. De ces matériaux, la poudre et les fleurets mis hors de service sont ceux qui font au budget de l'Etat les plus grosses trouées, et qui élèvent le prix de revient du mètre cube de déblai dans une proportion démesurée. Il vaut mieux certainement engouffrer dans les flancs des Alpes d'aussi prodigieuses masses de poudre et de fer, que de les jeter en pâture au fléau de la guerre. Cependant elles ne laissent pas que de peser désagréablement sur le Trésor du gouvernement italien. Tous les procédés et tous les appareils par l'emploi desquels on parviendrait à restreindre cette consommation exorbitante seraient donc bien accueillis en ce moment. Voici deux inventions peut-être appelées à résoudre ce problème : un ingénieur français, M. Leschot, ancien élève de l'Ecole centrale de Paris, a construit, il y a quelques mois, un perforateur dans lequel le fer est remplacé par le *diamant*. Non pas le diamant pur et resplendissant qui ruisselle sur les épaules de nos élégantes, les machines ne sont point assez jolies femmes pour se permettre de semblables parures; mais le diamant *noir* du Brésil, employé par le lapidaire au polissage de son brillant congénère. Un tube *creux*, qui tourne rapidement et avance simultanément dans la roche, armé d'une couronne de fer dans laquelle sont encastrés des morceaux de diamant noir, voilà, en peu de mots, toute la machine. Les diamants découpent, dans la pierre, une section annulaire; la force motrice agit uniquement sur la circonférence du trou au lieu de s'exercer indistinctement et d'une manière assez brutale sur toute la surface. Quand on juge le forage suffisant, on ramène le tube en arrière, et il ne reste plus qu'à dégager le petit cylindre de pierre détaché de la masse. Opération fort simple, attendu qu'il ne tient que par la base. Les diamants, après avoir servi un assez grand nombre de fois puisqu'ils peuvent fournir un forage de 20 à 25 mètres de longueur, sont vendus au lapidaire. La valeur en est insensiblement déprécié, car on doit les réduire en poudre avant de les employer au polissage. Nous n'avons pas vu travailler cette machine, mais si elle perfore plus rapidement que la perforatrice, elle pourrait être

Digitized by Google

d'un excellent usage dans le tunnel des Alpes, où elle ferait disparaître en partie l'arsenal de burins et de fleurets qui s'altèrent si promptement dans leurs coups multipliés.

Il a été question dans deux séances de l'Académie des sciences (26 janvier 1863 et 22 août 1864) d'une nouvelle poudre découverte par un capitaine d'artillerie prussien, M. Edouard Schultze. Cette poudre aurait de précieux avantages sur notre poudre ordinaire. La force balistique en serait plus considérable et le prix de revient moitié moindre. De plus, les fumées produites par la combustion de cette substance, douées d'une pesanteur spécifique relativement faible, se dissiperaient avec la plus grande facilité. Cette poudre remplacerait avantageusement celle dont on se sert dans le tunnel des Alpes; elle aurait aussi l'incontestable avantage de réduire de moitié la dépense afférente à cette matière, dont la consommation atteint des proportions si considérables.

Le travail de la perforation n'est pas la seule chose qui attire l'attention du visiteur engagé dans cette longue course souterraine que nous tentons de décrire au lecteur : une surprise d'un autre genre nous était réservée au fond du tunnel. Nous pensions que les actes de la respiration devaient s'accomplir difficilement à l'extrémité de cette galerie sans issue : nous étions dans une complète erreur. Arrivés devant le front d'attaque, la vue de la perforatrice nous a tellement préoccupés, que nous ne nous sommes même pas aperçus de la grande facilité avec laquelle nos poumons se dilataient. Maintenant nous cherchons à analyser ce véritable phénomène, sur lequel nous comptions si peu ; un air vif et pur nous frappe au visage et nous cause une agréable sensation, et cependant trente hommes environ sont là, dans cet étroit boyau, qui exhalent de leur poitrine un air chargé d'acide carbonique ; et la combustion du gaz de l'éclairage vicie pour le moins autant la pureté de l'air. Quant à la ventilation, les ouvriers qui composent le personnel attaché à la perforation sont beaucoup mieux partagés que la plupart des ouvriers entassés dans les manufactures. On craignait que la présence des poussières quartzeuses produites par le battage de la roche n'apportât un grand trouble à leurs fonctions respiratoires ; mais la ventilation est si énergique à cet endroit des travaux qu'ils ne sont nullement incommodés. Grâce à l'extrême vélocité des perforatrices, l'air se renouvelle en grande abondance. Chacune de ces machines consomme trois litres d'air comprimé à six atmosphères par seconde : soit par heure, 65 mètres cubes à la pression atmosphérique. Huit ou neuf perforatrices sont ordinairement en activité de service ; par conséquent 5 à 600 mètres cubes d'air respirable sont distribués toutes les heures sur le front d'attaque. De nombreuses

Digitized by Google

expériences physiologiques ont fixé, depuis longtemps, la quantité d'air nécessaire à la respiration de l'homme adulte : à chaque aspiration, un demi-litre d'air environ s'élance dans les poumons ; à chaque expiration, semblable quantité d'air vicié s'exhale au dehors. Le mouvement respiratoire normal s'accomplit en moyenne dix-huit fois par minute, chez l'adulte, et met en circulation dans l'appareil respiratoire environ 540 litres d'air neuf par heure. Une si minime quantité d'air distribué dans un espace restreint ne suffirait pas cependant à entretenir la vie dans les conditions hygiéniques où elle se trouve à l'air libre ; aussi, compte-t-on généralement sur 10 mètres cubes d'air neuf par individu et par heure, dans tous les calculs relatifs aux dimensions à donner aux salles d'hôpitaux, de casernes, de prisons, etc.. Comme on le voit par ce qui précède, les trente travailleurs du fond du tunnel se trouvent, par le seul fait de la marche des machines, dans d'excellentes conditions respiratoires. De plus, s'il arrive que le volume d'air lancé sous la voûte devienne insuffisant, pour une cause ou pour une autre, on tourne les robinets des conduites, qui laissent échapper de véritables effluves d'air respirable. C'est ainsi qu'on procède, spécialement après les explosions des mines, afin de chasser promptement l'air vicié par la combustion de la poudre.

On craignait aussi que l'extrême chaleur n'empêchât les ouvriers de demeurer longtemps sur le front d'attaque. Mais l'air comprimé absorbe, pendant la détente, une quantité de chaleur égale à celle qu'il dégage pendant la compression ; et comme il emprunte aux corps environnants le calorique qui lui est indispensable, la température se maintient suffisamment basse au front d'attaque. Sous une épaisseur de 1,000 à 1,600 mètres, on pouvait penser, non sans raison, que la température s'élèverait à 30 ou 50 degrés, comme l'indique la théorie de Fourier. Quelques personnes ont émis cette opinion, que la montagne, offrant de grandes surfaces au refroidissement extérieur, la température n'atteindrait pas à l'intérieur un degré aussi élevé que dans une mine, par exemple, dont la profondeur égalerait la hauteur de la montagne. En tout cas, l'abaissement de température, résultant de la détente de l'air comprimé, compensera toujours l'élévation de température provenant de la profondeur progressive à laquelle parviendra le front d'attaque.

Les gaz chassés par l'air qui afflue sous la voûte s'écoulent de section en section, en traversant les chantiers d'élargissement, jusqu'à l'entrée, et se dégagent dans l'atmosphère. Du côté de Modane, la rampe de $0^{m},022$ par mètre, suivant laquelle le tunnel est construit, contrarie singulièrement la marche des gaz. A mesure que la galerie s'approfondit, l'influence de cette inclinaison devient de plus en plus

Digitized by Google

fâcheuse. On s'occupe actuellement de disposer un appareil de ventilation dont l'unique fonction sera d'aspirer violemment les gaz nuisibles par un canal en bois suspendu au ciel de la voûte, et s'avançant jusqu'au lieu du travail. Pendant que l'aspiration s'effectuera par le sommet de la voûte, l'air frais détendu dans les perforatrices affluera le long des parois du tunnel. La plus grande part dans l'acte de la ventilation demeurera toujours acquise à l'air comprimé. Cette idée d'exprimer, pour ainsi dire, toute la puissance de l'air comprimé est fort ingénieuse; elle correspond parfaitement aux besoins de la ventilation. Si la perforation réclame un petit volume d'air à haute pression, le problème de l'aérage, au contraire, se résout par de grandes masses d'air répandues à faible pression.

Quittons maintenant la galerie d'avancement pour revenir sur nos pas; nous voici de nouveau au milieu des chantiers d'élargissement. Au-dessus de notre tête, nous entendons les coups de marteau des ouvriers mineurs qui abattent la roche par les procédés ordinaires. La perforation mécanique n'aurait aucune raison d'être en dehors de la galerie d'avancement; car on peut disposer d'autant de chantiers et d'ouvriers qu'on le désire dans le sens de la longueur du tunnel, tandis qu'un très petit nombre seulement peut trouver place devant le front d'attaque. En élargissant la voûte, suivant la section définitive, on réserve les pieds-droits dans l'abattage général. La voûte, dont l'épaisseur à la clef est de $0^{m}80$, est construite sur cintres et par anneaux successifs de 2 mètres de longueur; quand elle est fermée, on abat les pieds-droits naturels ménagés dans la roche, et on y substitue de gros blocs de pierre de taille.

Ces travaux d'élargissement et de revêtement occupent un nombre considérable de charpentiers et de maçons, et absorbent une prodigieuse quantité de bois de soutènement. Les bois de charpentes y sont si drus et si serrés, qu'en traversant les parties de la galerie où les cintres sont posés, on croit être égaré sur quelque grand chemin d'une épaisse forêt. On dispose ces chantiers en deux groupes séparés par une distance de 100 mètres environ; dans chaque chantier, on complète le revêtement de la galerie sur 20 mètres environ de longueur, soit 40 mètres pour les deux chantiers. De cette façon, on peut toujours maintenir ces travaux au prorata de la perforation. Celle-ci avance-t-elle rapidement pendant deux ou trois mois, on installe un nouveau chantier d'élargissement; au contraire, la perforation marche-t-elle lentement, on en supprime un.

En sortant de ces chantiers, nous nous trouvons tout à coup en présence d'une troupe de travailleurs armés de lampes, qui viennent relever leurs camarades. Par un heureux hasard, le souterrain, en ce point, n'est pas encore complétement élargi; et il traverse une

Digitized by Google

longue couche de schistes noirs, où l'anthracite domine à tel point, qu'ils se présentent sous l'apparence de belles surfaces polies et reflétant admirablement la lumière. Sous l'influence des lumières, le nombre des surfaces polies et brillantes se multiplie à l'infini. L'effet est magnifique. Nous sommes inondés de reflets chatoyants et transportés en quelque palais des *Mille et une Nuits*. Malheureusement le groupe lumineux s'éloigne, l'enchantement se dissipe, et nous retombons peu à peu dans une demi-obscurité. Bientôt nous découvrons un petit point blanc : c'est le jour qui scintille à l'entrée du tunnel. Une plaque de fonte portant un chiffre venu de fonte avec elle (on en place de semblables tous les cent mètres, indiquant les distances dans l'intérieur du souterrain), nous dit que nous avons encore cinq cents mètres à parcourir avant de revoir le jour dans toute sa pureté.

Cinq cents mètres à parcourir sous une immense voûte, où rien n'excite plus la curiosité ; c'est long ! Emerveillés de tout ce que nous venions de voir, et comme pour tromper l'ennui d'un trajet aussi monotone, nous songions en marchant aux difficultés de toute sorte qui avaient entouré l'œuvre à son début. Un sort commun est, paraît-il, réservé aux grandes pensées ; à peine écloses, il leur faut lutter avec les esprits timorés qui en retardent l'application par leur aveugle opposition. Ce n'est qu'après avoir essuyé de longs assauts qui consacrent leur valeur et rallient les esprits, qu'elles se font complétement jour. La percée des Alpes eut sa part de tribulations ; de tous côtés, des critiques et des doutes surgirent, lorsqu'apparut le projet des trois ingénieurs. Il y eut dans les esprits les moins prévenus une sorte de réaction contre la traversée souterraine : la grandeur de l'obstacle, la nouveauté des procédés, tout inquiétait ceux-là mêmes qui s'étaient montrés les plus chaleureux partisans de la traversée des Alpes. Il ne fallut rien moins que la haute protection du vaillant comte de Cavour, que l'intelligente coopération du général Menabrea et les nombreuses expériences de la Coscia, pour dominer la situation, et amener les esprits à abandonner le domaine de l'hypothèse et à juger l'entreprise parfaitement réalisable. Les objections s'étaient multipliées à l'infini ; nous résumerons les principales. Creuser un souterrain de 13 kilomètres de longueur, en l'attaquant par les deux extrémités seulement, dépassait tout ce que l'imagination concevait en fait de travaux prodigieux, et on n'y croyait pas. On supputait le nombre d'années que l'exécution d'un si vaste tunnel réclamerait : on comptait quarante années, ni plus ni moins : la génération actuelle ne devait pas voir l'inauguration de ce problématique souterrain. Puis, quelle était la nature des ro-

Digitized by Google

ches alpestres? Il y a loin, pensaient les géologues, de la connaissance générale des formations et des terrains d'une contrée à celle d'un groupement particulier des roches en un point déterminé. Une fois engagé dans la profondeur de ce ténébreux séjour, ne rencontrerait-on pas de vastes sources qui inonderaient les travaux : des roches serpentineuses d'une extrême dureté ne se présenteraient-elles pas, que le fer et l'acier le mieux trempés seraient impuissants à entamer?

MM. Grandis, Grattone et Sommeiller ont noblement supporté le fardeau de tous ces découragements. Ils ont répondu victorieusement, en opposant les faits aux hypothèses, et aujourd'hui que près de 4,000 mètres sont excavés, ils ont le droit d'être fiers de leur œuvre. Toutes leurs prévisions se sont réalisées. En effet, les roches ne sont pas plus résistantes que celles qu'on a traversées dans la plupart des souterrains de nos chemins de fer : pour les sources, rien ne fait prévoir qu'on aura à les combattre, attendu que le lac du mont Cenis, dont le bassin est le réceptacle d'eau le plus proche des travaux, est situé à 25 kilomètres du col de Fréjus; et à supposer que des masses d'eau fissent, un jour ou l'autre irruption dans la galerie, les dimensions de celle-ci sont trop considérables pour qu'un danger sérieux pour le personnel soit à craindre : elles amèneraient un simple retard à la marche des travaux, et l'art de l'ingénieur les a trop souvent combattues pour les redouter.

Voici le jour enfin, et nous déposons nos lampes et nos vêtements de caoutchouc à la sortie du tunnel. Comme le jour paraît beau après de longues heures passées dans l'obscurité ! En sortant de la galerie, nous admirons les ateliers de réparation des fleurets, et les constructions dont l'ensemble forme un véritable panorama industriel, se déroulant à nos pieds. Curieux surtout de connaître le mode de compression de l'air et quelle est la force qui en comprime de si grandes masses, nous avisons un bâtiment qu'on aperçoit du haut de la plate-forme du seuil du souterrain, et qu'on nous dit être le bâtiment des compresseurs. Allons le visiter. Ici, point de chaudières, point de vapeur; on ne se sert de charbon à Fourneau que pour fabriquer le gaz de l'éclairage et chauffer les forges. Toute la puissance mécanique est engendrée par les forces naturelles entraînées dans la course de deux torrents : l'Arc, que nous connaissons déjà, et le Charmaix, qui se précipite de cascades en cascades, du haut de la montagne jusqu'à l'Arc, dont il est le tributaire. C'est l'application, sur une vaste échelle, des belles idées émises en 1839 par MM. Andraud, Julienne et Tessié du Mothay, qui prônaient l'air comprimé par les forces naturelles, et le proclamaient le *moteur uni-*

Digitized by Google

versel. Espérons que l'expérience qui se poursuit en Savoie ne laissera plus subsister aucun doute sur l'efficacité de ce nouveau moteur, et dotera l'industrie d'un précieux auxiliaire.

Les *compresseurs*, qui fournissent aux perforatrices l'air dont elles font une si large consommation, présentent un véritable intérêt. Nous les décrirons, attendu qu'ils peuvent rendre d'immenses services à diverses industries. Ils se rattachent à deux types, que les ingénieurs des travaux désignent sous les noms de *compresseurs à choc ou à colonne* et de *compresseurs à pompe*. Les premiers sont les hautes colonnes, surmontées d'une sorte d'entablement, qui dominent les chantiers et s'offrent tout d'abord comme les sentinelles avancées de la colonie, au voyageur qui suit la route du mont Cenis. Ces appareils présentent une grande analogie avec le bélier hydraulique imaginé en 1797 par Montgolfier, et que tout le monde connaît. Une colonne d'eau de 26 mètres de hauteur tombe brusquement dans une chambre pleine d'air, et refoule celui-ci dans un réservoir en tôle, où il est soumis à une pression de 6 atmosphères. A cet effet, une veine d'eau entretenue par un réservoir à niveau constant, placé à 50 mètres au-dessus de l'appareil et desservi par le Charmaix, presse de tout son poids l'air refoulé dans le récipient. Nous voyons ainsi dix colonnes en fonte de 26 mètres de hauteur, réunies par un réservoir commun : ce sont autant de compresseurs à choc. On n'emploie plus à Fourneau ce genre d'appareil, bien qu'il puisse fournir journellement 52,800 mètres cubes d'air comprimé à six atmosphères sous un volume de 8,800 mètres cubes. Le torrent du Charmaix donnait, pendant certaines époques de l'année, un débit insuffisant. Il fallut recourir à l'Arc, dont les eaux sont abondantes en toutes saisons. On dériva ce torrent de façon à créer une chute, et on construisit des roues hydrauliques. Des pompes, attelées à ces roues, élevaient de l'eau dans les réservoirs ; on suppléait ainsi aux défaillances du Charmaix. Bientôt la vue des pompes élévatoires inspira de nouvelles idées à M. Sommeiller. Chez les hommes habitués au maniement des grandes entreprises, la conception est immédiatement suivie d'études et d'essais ; bientôt aussi, cet ingénieur imagina les belles pompes de compression qui fonctionnent aujourd'hui à Fourneau ; pompes d'un genre fort simple, dont l'industrie pourrait se servir pour comprimer l'air à bon compte. Deux cylindres verticaux, dont la partie supérieure est fermée, et dont la base est reliée par un troisième cylindre horizontal dans lequel se meut un piston : telle est, en peu de mots, cette machine. Une roue hydraulique donne au piston un mouvement de va-et-vient, et l'air est aspiré et refoulé alternativement dans chacun des cylindres verticaux qui communiquent tour à tour avec l'air extérieur et le réservoir de

Digitized by Google

compression. En ce moment, on monte une cinquième roue hydraulique, et dans quelque temps il y en aura six. Chacune conduira deux compresseurs à pompe, et la production quotidienne s'élèvera à 150,000 mètres d'air, comprimé à 6 atmosphères sous un volume de 25,000 mètres. Avec une pareille masse d'air, les travaux seront aussi bien ventilés que possible, et les ouvriers se trouveront, à peu de chose près, dans les mêmes conditions que ceux qui travaillent à l'air libre.

Un immense bâtiment, d'une belle apparence et d'une solide construction, contient les roues hydrauliques et les pompes de compression; un autre, qui ne le cède en rien au premier pour la grandeur et la beauté, renferme les réservoirs d'air. Actuellement, on installe, dans un bâtiment accessoire, de nouveaux réservoirs d'air, destinés à être alimentés par les deux nouvelles roues. On pourra donc emmagasiner une force colossale, qu'on distribuera avec la plus grande facilité par les conduites déjà établies. Ces conduites se composent de tuyaux de fonte de 20 centimètres de diamètre et de 2 mètres de longueur, assemblés à joints hermétiques. Des appareils de sûreté et de dilatation sont disposés de distance en distance; ils paralysent les effets d'une compression trop forte et compensent les variations de longueur de la conduite, dues aux changements brusques de la température[1]. Jusqu'ici, ces conduites ont très bien résisté aux intempéries des saisons, bien que l'échelle thermométrique ait oscillé entre 17° au-dessous de zéro et 40° au-dessus; elles suivent avec la plus grande souplesse toutes les ondulations du terrain sur 1 kilomètre de longueur; puis elles pénètrent dans la galerie où nous les avons déjà vues. Arrivées au front d'attaque, elles se subdivisent en une série de tuyaux de caoutchouc, recouverts de toile[2], qui distribuent l'air aux perforatrices. Ces tuyaux produisent un effet étrange, greffés sur un seul corps, ils simulent, par les mouvements onduleux que leur imprime le rapide passage de l'air comprimé, les cols tortueux d'une hydre à neuf têtes : celles-ci sont représentées par les perforatrices, et les fleurets, accompagnés dans leurs oscillations par le sifflement aigu de l'air, donnent assez bien l'idée d'une affreuse langue pointue et acérée. Nous engageons les amateurs de pièces à grand spectacle à aller au mont Cenis étudier le parti qu'on pourrait tirer de cette hydre d'un nouveau genre.

[1] Les joues d'assemblage portent une gorge tournée, dans laquelle on loge une cordelette de caoutchouc d'un centimètre d'épaisseur. En serrant les boulons, on comprime le caoutchouc qui assure l'étanchéité des tuyaux.

[2] De caoutchouc, afin qu'ils puissent se prêter à tous les mouvements, et recouverts de toile pour que la pression de six atmosphères à laquelle ils sont soumis ne les fasse point éclater.

Digitized by Google

Les autres constructions, l'usine à gaz, les ateliers de réparation de machines, etc., n'ont rien de très remarquable, si ce n'est toutefois quelques machines-outils mues par l'air comprimé. Ces machines avaient été construites pour être mises en mouvement par la vapeur : on a simplement substitué l'air comprimé à la vapeur, sans changer quoi que ce soit aux organes.

Tout ce que nous venons de dire au sujet du percement du côté de Modane s'applique, à peu de chose près, aux travaux de Bardonnèche. Du côté italien, cependant, on a exécuté des travaux hydrauliques considérables pour amener sur les chantiers l'eau nécessaire à la compression de l'air ; un canal de 3 kilomètres de longueur est surtout remarquable. Les compresseurs à choc sont toujours en usage ; mais ils seront prochainement remplacés par les compresseurs à pompe. En ce moment, on installe à Bardonnèche cinq de ces appareils, qui présentent une véritable supériorité sur les compresseurs à colonne.

III

Quand le tunnel des Alpes sera-t-il définitivement livré à la circulation ? C'est la question qu'on pose chaque jour aux ingénieurs des travaux ; et c'est ici le moment d'esquisser et de soumettre au jugement de chacun les probabilités qui militent en faveur de la prompte exécution de ce gigantesque travail. Prenons les travaux au point où ils en sont : nous nous trouvons en présence d'un avancement de 1,000 mètres au moins par an. Si nous basions sur ce chiffre le calcul du temps qu'exigera l'accomplissement de l'œuvre, nous trouverions huit ans et demi environ ; mais, selon nous, ce délai sera notablement restreint.

En dehors de toutes les considérations de gloire et d'honneur national, le plus sûr garant des efforts que le gouvernement italien continuera de faire en ce sens est son propre intérêt matériel. Il suffit, pour s'en convaincre, de jeter les yeux sur l'art 4 de la convention internationale relative aux chemins de fer entre la France et le royaume d'Italie, conclue le 7 mai 1862, et que voici : « Art. 4. La dépense à la charge du gouvernement français, pour le percement de la partie du souterrain du mont Cenis située sur son territoire, est fixée à forfait à la somme de 19 millions de francs, pour le cas où la durée des travaux serait de vingt-cinq ans à partir du 1er janvier 1862. Dans le cas où les travaux seraient complétement terminés avant le délai de vingt-cinq ans, le capital de 19 millions

Digitized by Google

de francs sera augmenté d'un prime de 500,000 fr. pour chaque année entière dont le maximum de vingt-cinq ans aura été réduit. Si les travaux durent moins que quinze ans, la prime sera portée à 600,000 fr., pour chaque année entière dont ce délai de quinze ans aura été réduit. »

D'après l'art. 5 de la même convention, le capital stipulé à l'art. 4 ne sera payé qu'après l'achèvement des travaux. Pendant l'exécution, le gouvernement français payera au gouvernement italien l'intérêt à 5 p. 0/0 des dépenses correspondantes aux parties terminées, auxquelles on appliquera le prix de 3,000 fr. par mètre courant. Ce n'est pas l'unique subvention que percevra le gouvernement italien : nous l'avons déjà dit, la compagnie du Victor-Emmanuel s'est engagée à payer une somme de 20 millions après l'inauguration du tunnel.

En résumé, l'Italie sera largement indemnisée d'une grande partie de la dépense, et dans une proportion d'autant plus considérable que les travaux dureront moins longtemps. Les fortes primes qu'elle recueillera lui permettent de ne reculer devant aucune dépense pour atteindre ce résultat. Nous allons montrer que sept ans et demi ne s'écouleront pas sans qu'une locomotive franchisse l'espace compris entre les deux tronçons de ligne qui s'arrêtent aujourd'hui aux pieds des Alpes. Dans cette hypothèse, les travaux s'accompliraient en dix ans à partir du 1er janvier 1862, point de départ du payement des primes ; et le gouvernement italien, outre les 19 millions stipulés, recevrait encore une prime de 8 millions. Ces sommes jointes aux intérêts payés chaque année par la France, et à l'indemnité du Victor-Emmanuel, représenteront un total de plus de 52 millions. Or, M. le général Menabrea, ministre des travaux publics du royaume d'Italie, a évalué la dépense totale à 65 millions. Ces chiffres font suffisamment connaître la situation, et prouvent l'intérêt direct du gouvernement italien au prompt achèvement des travaux.

Nous venons d'assigner aux travaux une durée maximum de sept ans et demi : encore faut-il motiver notre appréciation. Ce délai correspondrait à un avancement annuel de 1,106 mètres : soit une augmentation de 10 p. 0/0 sur l'avancement actuel. Peut-on espérer, dans les conditions où l'on se trouve et sans crainte de se tromper, une semblable augmentation ? C'est ce que nous allons voir. Les progrès obtenus dans l'avancement, depuis plus de trois ans, prouvent que la perforation n'a pas encore atteint le dernier degré de la perfection. Chaque semaine voit éclore quelque amélioration de l'un ou l'autre des organes de la perforatrice. Bientôt la perforation sera desservie par d'excellentes machines de peu de

Digitized by Google

poids, d'un petit volume et d'une puissance supérieure. L'habileté croissante du personnel préposé à ce service contribura à activer la marche du travail : son zèle, intéressé par une prime proportionnée à l'avancement obtenu, en est un sûr garant. Moins de temps perdu au départ des mines, à l'enlèvement des déblais, à la reprise des postes ; l'éclairage au gaz du front d'attaque, débarrassant les ouvriers de la gêne que leur imposait le maniement et la fumée des lampes ; une plus grande masse d'air mise à la disposition des travailleurs ; telles sont les causes diverses dont les effets combinés se traduiront par un avancement de plus en plus considérable. A l'exposé de ces causes, dont les plus petites ne sont pas à dédaigner, il faut encore joindre quelques considérations plus générales qui influeront également sur le rapide achèvement de cette grande entreprise ; les ingénieurs font construire des logements d'ouvriers (on est obligé d'augmenter à tout moment le nombre des travailleurs et, les logements préparés en 1858 et 1859 ne suffisant plus, on les envoyait à Modane), et organisent un service de vivres à bon marché et à prix fixe. Cette combinaison, tout sentiment humanitaire à part, est excellente : bien logé et convenablement nourri, l'ouvrier développe un effort plus considérable et plus utile. De plus, les habitations se trouvant à proximité des entrées du tunnel, le chemin parcouru par chaque ouvrier devient insignifiant ; ce n'est pas là un mince avantage. A la tête française, les ouvriers étaient obligés de parcourir la route de Fourneau à Modane pour prendre leurs repas, rentrer chez eux et se rendre au travail ; c'était, chaque jour, une course de 10 à 12 kilomètres complétement inutile à l'œuvre en elle-même, et qui lui était même préjudiciable, en ce sens que les ouvriers, après avoir cheminé sous la neige ou la pluie, arrivaient fatigués au tunnel. Tous les efforts des ingénieurs convergent donc vers le même but ; aussi avons-nous le ferme espoir de voir notre prédiction se réaliser. Peut-être même démontrera-t-on, l'année prochaine, ainsi que nous le faisons aujourd'hui, que le terme des travaux est encore réductible. On doit s'attendre aux résultats les plus extraordinaires de la part d'hommes tels que MM. Grandis, Grattone et Sommeiller.

Nous ne terminerons pas sans dire un mot de l'avenir du chemin de fer des Alpes. On fonde, en Italie, de grandes espérances sur cette ligne. Les hommes d'Etat considèrent avec raison ce chemin, qui dotera la France d'une excellente route stratégique, comme une consécration de l'alliance franco-italienne. Mais c'est sur l'avenir commercial du chemin que les Italiens comptent le plus. Il n'est rien moins pour eux qu'un des éléments de la future ligne des

Digitized by Google

Grandes-Indes. Cette prétention est en partie justifiée par la préférence que quelques voyageurs accordent dès à présent à la voie d'Ancône à Alexandrie, sur celle de Marseille aux escales d'Egypte. De Paris à Alexandrie par Mâcon, Culoz, Turin, Bologne, Ancône, et les bateaux de la *Società anonima italiana di navigazione Adriatica-Orientale*, on compte 3,181 kilomètres, qu'on franchit en cent soixante-trois heures. On emploie cent soixante-quatorze heures à parcourir les 3,774 kilomètres qui séparent Paris d'Alexandrie, par la voie de Marseille. Lorsque le tunnel des Alpes sera terminé, on fera en vingt heures le trajet de Paris à Turin : soit huit heures à retrancher sur le temps actuellement nécessaire pour aller d'une de ces capitales à l'autre, et dont bénéficiera le voyageur qui se rendra aux Grandes-Indes. Il y aura une nouvelle réduction à faire sur la durée du trajet lorsque la ligne du littoral de l'Adriatique sera reconstruite dans les parties défectueuses et terminée. Elle est déjà prolongée jusqu'à Foggia et le sera bientôt jusqu'à Brindisi, le Brundisium des anciens, d'où les Romains lançaient leurs flottes sur la Grèce, et qui deviendra le véritable port italien de la ligne des Indes. Mais on se fait peut-être illusion en Italie sur l'importance commerciale de la ligne des Alpes; certainement, un assez grand nombre de voyageurs préféreront cette voie à celle de Marseille; mais à coup sûr, le commerce demeurera tributaire des magnifiques ports de Marseille et des immenses docks qui viennent d'y être installés, le trajet maritime étant de beaucoup le plus économique.

Si la ligne d'Ancône à Brindisi est appelée à jouer un grand rôle dans la circulation générale, une fois l'isthme de Suez et le tunnel des Alpes achevés, le réseau italien tout entier verra ses ressources s'accroître dans de larges proportions par le trafic de l'Angleterre, de la Belgique et des parties septentrionales, occidentales et orientales de la France. Grâce à la liberté commerciale inaugurée en Italie par M. de Cavour, le commerce international a augmenté d'une façon tout à fait inattendue. En 1862, le commerce de l'Italie avec la France et l'Angleterre a été de plus de 550 millions. On conçoit aisément dans quelle large proportion il augmentera par le fait de la liaison du réseau français au réseau italien.

A côté des avantages qu'il apporte à la grande circulation dont nous venons de parler, le chemin de fer des Alpes présente un autre intérêt plus local, qui n'est pas à dédaigner. Le passage du mont Cenis est fort coûteux; la compagnie qui opère le transbordement des voyageurs et des marchandises de Saint-Michel à Suse est obligée de maintenir des prix élevés pour couvrir ses frais d'exploitation. Nous avons dit qu'elle avait perçu plus de 2 millions l'année

Digitized by Google

dernière [1]. Ce chiffre ne représente pas la valeur réelle du trafic qui s'effectue par le mont Cenis. Il faut à cette somme ajouter 700,000 fr. environ, que se partagent les voituriers et les paysans qui font à prix réduit le transport de certaines marchandises. Une fois le souterrain en exploitation, ce trafic rentrera dans le courant de la circulation générale, et accroîtra l'importance commerciale du chemin de fer des Alpes.

Il est encore une autre source de produits dont bénéficiera le futur chemin : les chevaux de remonte que la Suisse dirige en si grand nombre sur l'Italie prennent la route du mont Cenis, lorsque le Simplon est encombré de neiges et de glaces. Tous les ans, plus de 800,000 moutons partent de la Provence, maigres et efflanqués, remontent les Alpes pour aller paître les riches pâturages de ces montagnes ; puis ils en redescendent, gras et vigoureux, pour s'embarquer à Saint-Michel. En novembre, plusieurs milliers de fumistes et de maçons quittent la vallée d'Aoste et escaladent le mont Cenis pour se répandre dans les grandes villes de France. A Lanslebourg, ils louent de petites carrioles et se font conduire à Saint-Michel en troupes serrées et joyeuses. Les produits de la Tarentaise, consistant surtout en fers et en fromages, passent en Italie, chargés sur les petites voitures particulières au pays : celles-ci ne reviennent pas à vide ; elles rapportent un chargement de riz de Verceil ou de Novare. Ce mouvement d'hommes, de bêtes et de choses, est dévolu à la ligne en question. Faut-il reproduire les espérances des esprits les plus aventureux ? Selon eux, les chanvres de Bologne et de l'Italie centrale, qu'on expédie de Gênes à Marseille par la voie de mer, les riz, les châtaignes, les marrons et les soies du Piémont en destination de Lyon et de Londres ; la multitude de cochons qu'on embarque à Livourne pour les vendre dans le midi de la France, et qui souffrent si cruellement de la traversée maritime, prendraient insensiblement la voie du chemin de fer des Alpes. Quoi qu'il en soit, il ne manque à cette ligne ni débouchés ni produits rémunérateurs, et il serait téméraire d'assigner une limite au développement commercial qu'elle doit acquérir.

EMILE LEVEL.

[1] Le nombre des voyageurs qui franchissent annuellement les 80 kilomètres qui séparent Saint-Michel et Suse augmente de plus en plus. Cette année, il sera de 50,000 au moins.

Digitized by Google

LE

MONITEUR UNIVERSEL

DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'A NOS JOURS

LE MONITEUR PENDANT LA RÉVOLUTION

DEUXIÈME PARTIE [1]

BATIN : *Histoire de la Presse en France*, 8 vol. in-8°. Paris, Didot.

I

On a vu que Robespierre avait témoigné dans diverses circonstances une sorte d'intérêt au *Moniteur*. Le souvenir de cette protection devenait périlleux après le 9 thermidor; aussi Trouvé, le rédacteur en chef, ressaisit précipitamment sa lyre, et fit hommage à la Convention d'une ode où il célébrait les résultats de cette journée. Seulement, comme les reproches de despotisme sanguinaire prodigués au vaincu auraient pu tout aussi bien s'appliquer à ceux qui lui avaient porté les premiers coups, on serait tenté de croire que cette pièce avait été préparée d'avance, sauf quelques rimes qu'il était facile de remplir ou de changer suivant l'événement. Cette versatilité était plus apparente que réelle. Au fond, ce n'était pas tant à la chute de tel ou tel tyran qu'on applaudissait, qu'à l'abolition de la tyrannie.

[1] Voir 2e série, t. XLI, p. 30 (liv. du 15 septembre 1864).

Digitized by Google

Malgré l'ode de Trouvé, malgré sa tragédie de *Pausanias* [1], le *Moniteur* n'en avait pas fini avec le vaincu de thermidor. Quelques mois après, la découverte de la supplique adressée à Robespierre après la chute des Girondins embarrassa cruellement les rédacteurs et les propriétaires du journal. Nous avons dit que cette malencontreuse épître figurait tout au long parmi les pièces justificatives du rapport de Courtois. Toutefois, on n'avait mis que l'initiale du signataire, ce qui valut à l'un des plus anciens collaborateurs du journal, à Ginguené, que la révolution de thermidor avait retiré littéralement des marches de l'échafaud, le désagrément d'être soupçonné à tort d'un acte d'excessive timidité. Rien ne pouvait être plus désagréable pour le *Moniteur*, que la grande publicité donnée à cette pièce, en mars 1795. Il fallait impérieusement trouver des explications. Dans le numéro du 1er ventôse an III parut une première note justificative. On y invoquait comme excuse la situation difficile où se trouvait alors le journal, arrêté à la poste par ordre de la municipalité, et dénoncé nominativement aux Jacobins par Robespierre en personne.

Le défaut de place, ajoutait l'auteur de la note, ne nous permet pas de présenter ici les observations que le souvenir de ces circonstances malheureuses *suggéreront* (*sic*) à tous les hommes impartiaux. Il nous suffit de dire que cette lettre, écrite pour détourner les poursuites de Robespierre, fut un moyen inspiré par la terreur pour tromper la crédulité connue de cet ambitieux, alors revêtu de la toute-puissance de l'opinion, car les faits qui y sont énoncés sont, tous sans exception, absolument faux. Par exemple, il y est dit que l'accusation de Louvet contre Robespierre n'a été mise que par extrait dans le *Moniteur*. Il est facile de vérifier que ce discours s'y trouve, au contraire, en entier, dans la feuille du 31 octobre 1792, où il occupe six colonnes. On peut également se convaincre que, dans aucune circonstance, ce journal ne s'est départi de l'impartialité qui fait son caractère.

Il est facile de voir que cette note, rédigée et insérée à la hâte, peut-être un peu aussi par surprise, était du même auteur que la lettre elle-même que l'on tentait d'excuser. Ce palliatif ne satisfit ni les rédacteurs anciens et nouveaux, ni les propriétaires du *Moniteur*. Ce qui dut surtout les froisser, c'est que les termes de cette note semblaient imprimer à la démarche du 18 juin 1793 un caractère collectif. Les uns et les autres jugèrent qu'il importait à leur honneur, aussi bien qu'à l'intérêt du journal, de démentir au plus tôt une semblable interprétation, et de rejeter toute la responsabilité

[1] Jouée l'hiver suivant au théâtre Feydeau, par Mlle Raucourt et Saint-Prix. C'était d'un bout à l'autre une allusion au régime de la Terreur et à la fin de Robespierre.

Digitized by Google

de cette démarche sur l'ancien rédacteur en chef du bulletin. Dès le lendemain donc, deux rectifications nouvelles parurent dans le *Moniteur*, signées, l'une de quatre rédacteurs, Trouvé, Boulland, Guillois, Aimé Jourdan ; l'autre, d'Agasse, gendre de Panckouke. Les rédacteurs s'exprimaient en ces termes :

Si l'auteur de la lettre, ainsi que de la note, s'est appuyé du titre de rédacteur en chef de l'article *Convention nationale* du *Moniteur* pour écrire à Robespierre, les rédacteurs soussignés, chargés de la même partie, doivent à la vérité, à leurs concitoyens, il se doivent à eux-mêmes de déclarer qu'ils n'ont eu part ni à cette lettre ni à cette note. Ils n'en ont pas même eu connaissance. Tous les faits contenus dans la lettre sont faux, absolument faux. La preuve de l'exactitude et de l'impartialité des rédacteurs existe dans leurs notes et leur rédaction déposées au bureau de ce journal; on peut, pour se convaincre de sa fidélité, comparer le *Moniteur* avec toutes les autres feuilles du temps. Deux des rédacteurs soussignés, les citoyens Jourdan et Guillois, ne sont attachés au *Moniteur* que depuis le mois de fructidor dernier.

La lettre d'Agasse était encore plus sévère pour l'ancien rédacteur en chef. Elle nous apprend que plusieurs journaux exploitaient cet incident contre le *Moniteur*, l'accusant d'avoir été l'organe servile de la faction robespierriste. « Je ne chercherai point, disait Agasse, à aggraver sur l'auteur le poids de la censure publique, et je ne joindrai point mes reproches à ceux qui s'élèvent contre lui de toutes parts, et à ceux qu'il doit se faire à lui-même. Mais cette lettre..... compromet mon caractère, elle blesse mon intérêt comme propriétaire du *Moniteur*, je dois prévenir les impressions défavorables qu'elle pourrait laisser. » Il rappelait ensuite qu'au 18 juin 1793, il était déjà associé avec son beau-père à la propriété du *Moniteur*, que le citoyen G....., chargé de la rédaction de l'article *Convention*, faisait ce travail sous sa propre responsabilité, sauf la recommandation générale de conserver « l'exactitude et l'impartialité qu'exigeaient les principes et l'intérêt des propriétaires. » Il affirmait que ni lui, ni son beau-père n'avaient eu connaissance de la démarche que la frayeur avait déterminé le citoyen G..... à faire auprès de Robespierre. « Il était, sans doute, excusable d'avoir peur; mais il ne l'est jamais de trahir la vérité, même pour tromper le tyran qu'on flatte. » Il réitérait l'assertion, facile à vérifier, qu'en se vantant d'une partialité constante pour Robespierre, G..... avait calomnié le *Moniteur* et s'était calomnié lui-même; qu'il avait encore altéré la vérité en présentant comme une expulsion la retraite toute volontaire des citoyens Rabaud et His; enfin, il terminait en

Digitized by Google

déclarant « que le citoyen G..... n'était plus attaché à la rédaction du *Moniteur*. »

Tels furent les derniers renseignements donnés au public sur ce curieux épisode de l'histoire intime du *Moniteur;* mais il est facile de voir que bien des détails demeurèrent sous le rideau. Nous ne saurions admettre qu'une démarche semblable eût été aussi isolée, aussi personnelle qu'on voulut bien le dire, quand le danger fut passé et la situation intervertie. La nature des choses et le simple bon sens démontrent que, dans les circonstances si critiques où s'était trouvé le *Moniteur* après le 31 mai, Grandville ne pouvait être le seul, ni même le plus effrayé. Sa lettre contenait, sur les dépenses matérielles du *Moniteur*, et notamment sur les frais d'impression des suppléments publiés lors du procès de Louis XVI, des renseignements positifs, qui ne pouvaient émaner que des propriétaires[1]. D'un autre côté, il était impossible que non-seulement Panckoucke, dont le silence doit signifier ici quelque chose, mais Agasse lui-même, n'eussent pas remarqué la séance, si intéressante pour eux, du 5 nivôse an II, où Robespierre avait vivement défendu le *Moniteur* attaqué par Bourdon (de l'Oise), et fait l'éloge de Grandville, comme ayant amélioré le journal, et « *dénoncé* la malveillance de Rabaud. » La démarche de Grandville n'a donc pu être absolument ignorée des propriétaires. Mais on pourrait penser que, après le 31 mai, le rédacteur en chef avait été autorisé par eux à faire seulement une démarche *verbale*, et que celui-ci, entraîné par le péril de la situation, prit sur lui de consigner dans une lettre tout ce qu'il aurait pu dire pour fléchir le dictateur, soit qu'il n'eût pu joindre celui-ci en temps utile, soit que Robespierre eût exigé, pour prix de sa protection, un engagement écrit. On admettra facilement aussi que Grandville ait dissimulé l'existence d'un tel document à ses collègues et aux propriétaires du journal. Comme l'allusion faite par Robespierre dans la séance du 5 nivôse pouvait aussi bien se rapporter à une simple conversation, on comprendrait alors à merveille que, lors de la production de la lettre, Agasse et les rédacteurs aient pu affirmer sincèrement qu'ils en ignoraient l'existence. Ce qui tendrait encore à confirmer cette conjecture, c'est la docilité avec laquelle Thuau-Grandville se laissa imputer toute la responsabilité de ce vieux péché, devenu si compromettant après thermidor. Mais, tout en paraissant l'accabler, on le ménageait singulièrement en ne le désignant que sous l'initiale de son deuxième nom, ce qui rendait

[1] Cette observation judicieuse appartient à M. Hatin, et fait d'autant plus d'honneur à sa sagacité qu'elle lui a été suggérée par le texte seul de la lettre, dont il ignorait l'auteur.

Digitized by Google

l'énigme encore plus difficile à deviner. Il est remarquable, du reste, que le gouvernement avait usé de la même réticence en publiant la lettre du 18 juin ; sans doute, les thermidoriens avaient cru devoir aussi conserver quelques égards pour un homme qui, par sa position au *Moniteur* et ensuite au *Bulletin des Lois* pendant la Terreur, avait dû nécessairement connaître bien des secrets, et qu'il eût été imprudent de pousser à bout. Enfin, on ne peut plus douter que le courroux du *Moniteur* ne fût en grande partie simulé, quand on le voit, sous le Directoire, emprunter fréquemment des articles de Grandville au journal *le Défenseur ;* quand on voit surtout ce même journaliste chargé de rédiger, en l'an IV, l'*Introduction au Moniteur*, travail important, dont nous aurons à reparler.

L'attitude du *Moniteur* pendant le règne du terrorisme a été récemment et vivement attaquée par l'historien spécial de cette époque néfaste. M. Mortimer Ternaux reproche au *Moniteur* d'avoir « passé avec armes et bagages » dans le camp des Montagnards dès le mois de novembre 1792. Si le *Moniteur* eût été franchement montagnard avant le 31 mai, aurait-il été alors attaqué à la Commune, aux Jacobins comme suspect de modérantisme ? Il est bien vrai qu'après la chute des Girondins, il applaudit aux vainqueurs, mais la contrainte se trahit dans ses approbations. Son langage n'est pas celui d'un transfuge, c'est celui d'un prisonnier de guerre, dont la vie répond de son obéissance. Aussi avons-nous vu les terroristes lui reprocher constamment le manque d'entrain, d'initiative, de couleur patriotique. Il est vrai encore que les bulletins de plusieurs séances importantes offrent des lacunes, des réticences visiblement imposées. Mais aucun historien n'a paru remarquer jusqu'ici la distinction capitale entre le travail préparé et le travail inséré, distinction bien nettement indiquée par les notateurs eux-mêmes, dans l'article du 2 ventôse an III, où ils se réfèrent, pour justifier de leur exactitude, « à leurs notes déposées au bureau du journal. » Cette référence prouve que, dans tous les moments de crise, le bulletin subissait des remaniements analogues à celui que nous avons saisi en flagrant délit au 22 prairial[1]. Trop en vue pour pouvoir s'éclipser impuné-

[1] En 1796, Boissy d'Anglas, dans sa courageuse et inutile défense de la liberté de la presse sous le gouvernement directorial, rappela les violences des Montagnards contre les journalistes de la Gironde, et « le temps où Thuriot était censeur du *Moniteur*, et en faisait impitoyablement retrancher tout ce qui aurait pu combattre les vues ambitieuses de sa faction. » (Séance du 24 ventôse an IV.) Cette assertion fut immédiatement et vivement démentie par une note d'Agasse, déclarant que ni Thuriot ni aucun autre n'avaient jamais été censeurs du journal. Ce démenti était exact dans le sens strictement littéral, personne n'ayant jamais été censeur *en titre* à cette époque. Mais Thuriot, membre du comité de Salut public pendant la plus grande partie de 1793, s'était beaucoup occupé des journaux et a dû effectivement, dans plus d'une circonstance, transmettre les injonctions de ses collègues au *Moniteur*.

Digitized by Google

ment, les hommes du *Moniteur* ont dû accepter la collaboration du pouvoir qui tenait dans sa main l'existence du journal et la leur. Les terribles nécessités d'une pareille situation expliquent, excusent peut-être, jusqu'à un certain point, certaines violences factices, qui, pour eux comme pour bien d'autres, n'étaient pas une affaire de conviction, de tempérament, mais de *régime*.

II

On a dit, à propos du *Moniteur* pendant la Révolution que, « comme par un pressentiment de ses futures destinées et une sorte de préparation à les remplir, aucune feuille ne fut plus constamment fidèle à la fortune, ne se tint avec plus de docilité au niveau mobile des circonstances, et ne suivit plus *servilement* le courant de l'opinion, acceptant successivement comme des victoires tous les événements accomplis, mais ne les préparant et ne les précédant jamais. » Cette appréciation est sévère jusqu'à l'injustice. A l'époque des tentatives menaçantes de restauration terroriste, le *Moniteur* demeura constamment, franchement thermidorien. Pendant cette dernière période révolutionnaire, le poète rédacteur Trouvé eut, en prose d'heureuses inspirations, et un mérite réel d'initiative. Quinze jours avant la première insurrection jacobine, celle du 12 germinal, il s'écriait : « Je vois d'affreux symptômes ! » et signalait comme factice l'agitation entretenue à la porte de certains boulangers par des mégères qui, tout en demandant *du pain* à grands cris, ne paraissaient aucunement souffrir de la faim, ni surtout de la soif. Il se plaignait aussi de la présence constante de cette singulière « aristocratie femelle » dans les tribunes de la Convention. Après le 12 germinal, le *Moniteur* commence déjà à faire prudemment ses réserves contre les excès de la réaction, et flétrit avec une indignation sincère les cruautés de la « terreur blanche » dans le Midi. Il se plaint de revoir « la loi violée et les prisons ensanglantées par les moyens qu'employait la tyrannie des révolutionnaires du 2 septembre et du 31 mai. » Réprouvant avec une égale énergie les excès des deux partis extrêmes, il applaudit sans réserve au châtiment des insurgés de prairial. Si le compte rendu détaillé de cette journée se fait attendre trois jours, ce n'est pas à des considérations pusillanimes qu'il faut attribuer ce retard, bien au contraire : pendant cette crise, la rédaction entière était *sous les armes*. Mais, quelques jours plus tard, nous voyons le *Moniteur* enrayer de nouveau dans la pente réactionnaire, et protester contre les espérances que les

Digitized by Google

royalistes fondent sur l'écrasement de la faction jacobine. Cette tendance mixte se caractérise de plus en plus aux approches de la crise de vendémiaire. Le *Moniteur* n'a que des éloges pour cette constitution de l'an III « qui s'achève et va s'élever à l'ombre de l'*olive* et du laurier. » Dans un curieux article du 3 thermidor, sur les conflits soulevés dans les théâtres à propos du *Réveil du Peuple* et de la *Marseillaise*, Trouvé combat ceux qui proscrivaient l'hymne de Rouget de Lisle, parce qu'on l'avait chanté en égorgeant les prisonniers le 2 septembre. « Les égorgeurs du Midi n'ont-ils pas *travaillé* à leur tour en chantant le *Réveil du Peuple ?* Fût-il vrai, d'ailleurs, que des monstres eussent ainsi profané cet hymne, eh ! que n'a-t-on pas profané sous ce régime atroce? N'avons-nous pas, nous tous, profané la dignité d'hommes en souffrant de pareilles horreurs? » Ici, le *Moniteur* n'est pas seulement l'organe semi-officiel d'une coterie, il est l'interprète sincère des sentiments d'une fraction nombreuse de la nation, également hostile au retour du despotime terroriste et à celui de l'ancien régime.

Une note insérée dans le numéro du 16 thermidor, prouve à quel point les rédacteurs et les propriétaires du *Moniteur* étaient alors jaloux d'éviter tout nouveau reproche de servilisme. Dans le compte rendu de la séance du 8, où Tallien était monté à la tribune pour annoncer la victoire de Quiberon, un des notateurs avait fait de son chef ce rapprochement entre la défaite de Robespierre et celle des émigrés : « Aujourd'hui comme il y a un an, Tallien était à la victoire. » Dès le lendemain, une note du rédacteur en chef, sans s'expliquer sur le fond, désavoua, comme « contraire à l'usage du journal, » cette phrase adulatrice. Quelques jours plus tard, nous trouvons une preuve mémorable du retour sincère du *Moniteur* à son caractère primitif d'impartialité. Parmi les terroristes encore impunis, l'un des plus violemment accusés était le représentant Dupin, jadis domestique d'un fermier général, et auquel on imputait d'avoir, dans des vues de basse cupidité, rédigé le rapport qui envoya à l'échafaud son ancien maître et ses collègues. Vers la fin de thermidor, le *Moniteur* attaqua violemment Dupin, mais inséra en même temps une lettre où celui-ci protestait contre les incriminations dont sa conduite était l'objet, et demandait un délai de quelques jours pour préparer sa défense. L'insertion de cette lettre est un trait d'autant plus honorable que Dupin était notoirement l'objet d'une animadversion marquée de la part du plus grand nombre de ses collègues, et qu'effectivement il fut décrété d'arrestation quelques jours après [1].

[1] Il paraît que, contrairement au préjugé public du temps, Dupin ne s'était pas enrichi par cette accusation, car il a vécu et est mort pauvre. Comme un grand nombre d'acteurs de ces temps funestes, il avait agi par peur plutôt que par cupidité.

Digitized by Google

Tout en défendant d'avance la nouvelle Constitution, le *Moniteur* n'en approuvait pas sans réserve toutes les dispositions. Ainsi, nous trouvons sous la date du 1er fructidor, un article remarquable signé d'Aimé Jourdan, qui plus tard remplaça Trouvé comme rédacteur en chef. Cet article contient des considérations fort sages sur l'inconvénient de concentrer les deux Conseils et le pouvoir exécutif dans la même ville. « Il est à craindre que ce rapprochement ne donne à l'un des pouvoirs l'idée et la facilité de renverser les autres. Ou ces trois autorités seront divisées d'opinion et d'esprit, et alors on s'attachera à l'une pour détruire les autres, ou elles seront toutes dans le même esprit, et alors une sédition qui serait dirigée contre l'une d'elles les renversera toutes trois. » Le danger signalé dans cet article était de ceux auxquels les hommes politiques de tous les régimes demeureront toujours incrédules. Mais n'est-il pas curieux de voir le *Moniteur* caractériser d'une façon si nette et vraiment prophétique, dès 1795, les divers bouleversements dont il devait être l'annaliste impassible ?

A l'approche de vendémiaire, les attaques du journal contre le royalisme deviennent plus vives et plus fréquentes. Il pressent une lutte imminente, et voit fort bien que le souvenir du terrorisme ne suffira pas, dans la situation présente des esprits, pour ramener la majorité de la nation dans le courant monarchique. Ce revirement extrême froisserait trop d'intérêts, favoriserait trop de vengeances. Aussi le *Moniteur* se raille (4 fructidor) des conseils pusillanimes, murmurés à l'oreille des acquéreurs de biens nationaux. « Ils conserveront leurs domaines, quoique tel membre du comité dîne avec telle intrigante. » Cette allusion s'adressait à Mme de Staël, qui, à peine rentrée en France, se donnait beaucoup de mouvement pour former une coterie, et obtenir la radiation de quelques émigrés constitutionnels. « Il faudrait donc rappeler aussi les ci-devant princes ? s'écrie le bouillant rédacteur en chef. Si vous consentez à les revoir parmi vous, comblez la mesure, prononcez en même temps le bannissement et la mort de tous ceux qui, à l'intérieur et aux frontières, ont combattu pour la République. » Dans un autre article, il persifle la déclaration du prétendu Louis XVIII, « imprimée à profusion, glissée jusque sous la porte des femmes de marché. » Il daignait promettre à *ses sujets* le pardon de leurs erreurs : « Il aura longtemps à nous pardonner ainsi, car les Français vont être à jamais républicains ! » Cette profession de foi parvint à son adresse, car nous voyons peu de jours après, par une correspondance de Vérone, que « le prétendu Louis XVIII » lisait exactement le *Moniteur*. Vingt ans plus tard, Trouvé, devenu préfet et baron de l'empire, allait offrir ses services au roi, qui, par malheur, avait

Digitized by Google

bonne mémoire. Il n'en est pas moins vrai qu'en 1795, alors que le rétablissement de la monarchie et celui de l'ancien régime semblaient inséparables, le rédacteur en chef du *Moniteur* avait réellement exprimé les répugnances d'une fraction imposante de la nation.

L'attitude du journal resta la même pendant les derniers jours qui précédèrent la crise de vendémiaire, et nonobstant l'incertitude, un moment très réelle, du dénouement. C'est là une des périodes les plus actives, les plus fébriles dans la longue carrière du *Moniteur*. Presque chaque matin, il dit son mot sur les nouveaux incidents qui surgissent. Il se prononce nettement en faveur des décrets de fructidor, qui maintiennent les deux tiers des conventionnels dans la future assemblée ; il relève énergiquement la qualification imprudente « d'enseignes de la Terreur » donnée aux drapeaux de l'armée par l'orateur d'une section royaliste. Ce langage du *Moniteur* lui valut, comme il devait s'y attendre, d'amères invectives ; on lui reprocha d'être vendu à la majorité de la Convention. Trouvé protestait énergiquement contre cette accusation. « Que ceux qui calomnient les écrivains restés fidèles à la révolution disent encore, disent tous les jours que nous sommes vendus, parce que nous aimons la République, parce que nous défendons la représentation nationale ! Nous nous inquiéterons fort peu de savoir s'ils se font payer pour en amener la dissolution, mais nous ferons aux hommes de bien qui nous lisent une déclaration solennelle, et sur laquelle nous ne reviendrons plus ; c'est que fût-il, *comme nous le pensons*, un prix qui pût se concilier avec le désintéressement et la probité, tous nos efforts tendront à le mériter, sans consentir à le recevoir jamais. » (30 fructidor.)

Le 7 vendémiaire, il exprime encore l'espoir que « le vœu de la majorité sera respecté par les citoyens de Paris. Les correspondants de Charette auront beau faire des exploits de théâtre, insulter les républicains qui paraissent à la barre, les représentants en séance[1], tirer des coups de pistolet..... fuir en criant qu'on les égorge, lorsqu'ils viennent d'assassiner, ils n'auront d'autre succès que la honte, ou le châtiment des lois s'ils persistent dans leur absurde conjuration. » Mais, tout en réprouvant les intrigues royalistes, il repousse énergiquement les propositions de quelques anciens montagnards qui veulent revenir préventivement aux conseils de guerre, aux jugements sommaires et sans appel, à l'établissement d'un nouveau comité de Salut public sous le nom de gouvernement provisoire.

[1] Allusion à une scène qui avait eu lieu dans les couloirs mêmes de la Convention, pendant la séance du 7, où des pétitionnaires de la section républicaine des Quinze-Vingts avaient été violemment interpellés par un ancien officier émigré.

Digitized by Google

Trouvé n'hésite pas à proclamer que ces mesures extrêmes, ravivant les souvenirs du terrorisme, aggraveraient les périls de la République au lieu de les conjurer. Il blâme même la majorité de la Convention d'avoir renvoyé à un comité ce projet menaçant d'un gouvernement provisoire, « au lieu de le rejeter d'un mouvement unanime, » et ici encore, le *Moniteur* est l'écho du véritable sentiment national. Le 11 vendémiaire, un autre rédacteur, Jourdan, combat avec autant de modération que de logique la résolution prise dans la plupart des assemblées primaires de Paris de donner à leurs électeurs le mandat de vérifier le recensement des votes sur les décrets. Il fait observer avec raison que cet exemple illégal ne devant être vraisemblablement pas imité dans les départements, constituerait un de ces actes dictatoriaux comme Paris s'en était souvent permis dans le cours de la Révolution. Avec de bonnes intentions, le journaliste s'engageait là sur un terrain dangereux. En bien comme en mal, il serait resté bien peu de chose de la Révolution, si l'on avait voulu en retrancher tout ce qui s'était accompli depuis six ans par l'initiative de Paris.

Enfin, dans la matinée du 13 vendémiaire, c'est-à-dire au moment où le succès de la Convention semblait gravement compromis par les tergiversations de Menou, le *Moniteur* brûlait ses vaisseaux en insérant en tête de son numéro de ce jour un long *factum* de Lenoir-Laroche contre les assemblées primaires de Paris. L'auteur, rapprochant les intrigues démagogiques de 1792 des menées royalistes de 1795, demande « s'il sera dans la destinée de Paris d'être toujours influencé dans ses élections par l'esprit de parti, et de passer d'un extrême à l'autre ? » On pouvait encore à cette époque poser sérieusement cette question, qui semblerait puérile aujourd'hui. Le numéro du 14 vendémiaire, imprimé pendant le combat de la veille, annonce que le faubourg Antoine, électrisé par *Cavaignac* (autres temps, autres mœurs !) marche au secours de l'Assemblée. Ce numéro finit ainsi : « En ce moment, le canon se fait entendre. Tout annonce que la victoire va rester à la République. » Ce canon était celui de Bonaparte, « connu par ses talents militaires et son attachement à la République, » et dont le *Moniteur* annonça quelques jours après la nomination au commandement en second de l'armée de l'intérieur. Ce nom était alors si peu familier aux nota-teurs du journal, qu'ils l'écrivaient encore *Buona-Parté*, comme le premier jour où il s'était rencontré sous leur plume dans le rapport de Dugommier sur le siége e Toulon [1].

[1] *Moniteur* de l'an II, n° 77. Dans ce rapport, le nom de Buona-Parté est accolé à celui de son compatriote Joseph Aréna, le même qui plus tard entra dans un complot contre e premier consul, et fut exécuté avec Ceracchi et Topino-Lebrun, en 1801.

Digitized by Google

On voit que cette fois le *Moniteur* n'avait pas craint de se compromettre ; aussi applaudit-il sincèrement au triomphe de la Convention, tout en recommandant la modération aux vainqueurs. « Sévère pour le crime, la Convention veut pardonner à l'erreur ; les chefs de la rébellion seront punis, mais le règne des échafauds ne reviendra jamais..... » (16 vendémiaire.) Dans un nouvel article, dû à la plume de Lenoir-Laroche, il avertit les électeurs de se méfier tout à la fois des royalistes, ces « reptiles tortueux, » et des Montagnards qui s'imaginent que la Convention n'a triomphé de ses dangers que pour leur gloire et à leur profit. Cet article se terminait par un conseil fort sage, souvent réitéré depuis en pareille circonstance, presque toujours en vain. « Préférons surtout les bons esprits aux beaux esprits, les esprits profonds aux discoureurs, et n'oublions pas que, dans les trois assemblées nationales, ceux dont la raison et les connaissances ont le plus servi à éclairer les comités n'ont pas toujours été ceux qui ont ambitionné ou obtenu les succès de tribune. »

Pendant la période orageuse et difficile qui sépara la journée du 13 vendémiaire de l'installation du gouvernement directorial, le *Moniteur* continue de manœuvrer dans les eaux du républicanisme modéré. Bien qu'il eût combattu l'établissement préventif des conseils de guerre, il dut approuver cette mesure après l'événement, et trouva même qu'on avait bien fait d'installer ces conseils dans les salles d'où était parti le signal de la rébellion, afin que ces lieux, témoins de la faute, le fussent aussi du châtiment. Mais en même temps il recommande aux juges militaires de l'an III la clémence pour les hommes qui n'ont été qu'égarés. Moins de dix-huit mois auparavant, il avait suffi d'un vœu semblable pour envoyer à l'échafaud l'auteur du *Vieux Cordelier*, et l'on sent bien ici que le temps de la Terreur est passé sans retour. Le *Moniteur* voit avec douleur que les événements de vendémiaire ont galvanisé les vieux Jacobins, qui prétendent avoir eu la plus grande part au succès et en recueillir tout le fruit. Il signale la fâcheuse ressemblance qu'offrent les dernières séances de la Convention avec celles qui précédèrent immédiatement le 31 mai. Trouvé s'élève énergiquement contre ces vociférations des tribunes qui évoquaient d'affreux souvenirs, contre ces « motions d'ordre » dont on avait si cruellement abusé pendant tout le cours de la Révolution, sans qu'il en résultât jamais rien d'utile. (30 vendémiaire.) Il ne manqua pas de s'associer aux appréhensions générales qu'excitait une mesure révolutionnaire surprise à la majorité dans les derniers jours, la création d'une commission de cinq membres, chargée de « sauver la patrie » pendant la transition d'un gouvernement à l'autre. Les termes élastiques

Digitized by Google

d'un pareil mandat semblaient autoriser éventuellement l'installation d'une nouvelle dictature révolutionnaire, de nouveaux retards apportés, au nom du salut public, à l'établissement de ce gouvernement directorial qui apparaissait alors comme un port de salut. Déjà les Montagnards, triomphants au milieu de l'anxiété générale, annonçaient qu'il ne s'agissait de rien moins que de casser toutes les élections. Si ce bruit s'était confirmé, il devenait impossible d'avoir le nouveau Corps législatif pour le 5 brumaire. Les conséquences d'un pareil ajournement pouvaient être incalculables ! D'un autre côté, en accréditant avec adresse cette conjecture fatale, on risquait de suggérer à ceux qui pouvaient la réaliser la volonté de le faire. Les espérances de la démagogie furent déjouées par l'attitude de la majorité de la Convention dans la séance du 1er brumaire, par le langage même de Tallien, au nom de cette redoutée commission des Cinq, qui se borna à proposer des mesures transitoires d'exclusion des fonctions publiques contre les émigrés et leurs parents. Ce dénoûment était pleinement conforme aux tendances du *Moniteur*, qui, aussitôt après la lutte de vendémiaire, avait exprimé le vœu que ce déplorable incident ne servît de prétexte à aucune mesure inconstitutionnelle. La séance du 1er brumaire an III suggéra au rédacteur en chef du *Moniteur* un de ses meilleurs articles.

Rien n'est plus heureux pour la République, et en même temps pour la Convention que cette discussion dans laquelle l'Assemblée s'est prononcée avec tant de fermeté pour l'accomplissement de ses devoirs. Si l'exécution de la Constitution eût été reculée, s'il eût fallu mettre encore en mouvement les assemblées primaires..... l'intrigue aurait fait jouer d'autres ressorts, non plus peut-être par les mains de la faction qui vient d'être terrassée, mais par celles d'une autre faction qui aurait espéré se replacer sur ses débris. Qui peut douter par exemple que les députés (montagnards) que les décrets des 5 et 13 fructidor ont déclaré inéligibles, n'eussent pas cherché à leur tour à rendre ces décrets illusoires..... et alors qu'on juge les suites, qu'on prévoie les réactions !.... *Ce n'est pas* que les patriotes doivent s'abandonner à une fatale sécurité : peut-être faut-il s'attendre à quelques orages que de bons choix de la part des corps électoraux auraient prévenus..... C'est au Corps législatif à veiller, et à trouver *dans la Constitution* un remède à ce mal, etc.

Il fallait une forte dose d'optimisme pour augurer si favorablement de la Constitution de l'an III, mais le *Moniteur* exprimait fidèlement les aspirations, ou, si l'on veut, les illusions d'un très grand nombre de citoyens, qui voyaient alors dans cette Constitution l'unique refuge possible contre les réactions extrêmes. Ajoutons que ce même journal prenait dans ces derniers temps le mot d'ordre d'un groupe

Digitized by Google

d'hommes influents, déjà indiqués pour remplir des fonctions importantes sous le régime nouveau; donc, très impatients de le voir commencer, et se flattant, comme on fait toujours, d'être plus habiles et plus heureux que leurs devanciers. Le personnage principal de ce groupe était le futur directeur La Réveillère-Lépaux, dont les relations avec le *Moniteur* dataient de loin. Amateur passionné de botanique, La Réveillère donnait à cette science tout le temps qu'il pouvait dérober aux affaires, et passait chaque jour de longues heures avec l'habile directeur du Jardin des Plantes, André Thouin, qu'une alliance de famille unissait à Panckoucke, auquel il a fourni tous les articles d'horticulture dans l'*Encyclopédie méthodique*. C'était sur la recommandation de La Réveillère que le jeune Trouvé, *précepteur de son fils*, était entré au *Moniteur*. On sait que La Réveillère, proscrit pendant la Terreur, et réintégré à la Convention après le 9 thermidor, devint alors un personnage important, et prit une part active à l'élaboration de la Constitution directoriale. La Réveillère comprenait combien un gouvernement régulier pourrait trouver d'avantage à disposer d'un journal tel que le *Moniteur*. La parfaite conformité des doctrines soutenues par Trouvé, l'ancien protégé de La Réveillère, avec celles que le futur directeur défendait à la Convention; la prompte rémunération accordée à ce même Trouvé, nommé tout d'abord secrétaire général du Directoire, ne permettent pas de douter de l'influence exercée à cette époque par La Réveillère sur la direction politique du journal. N'oublions pas non plus que Thouin, l'ami le plus intime de La Réveillère, reçut aussitôt une mission scientifique importante; que Ginguené, ancien collaborateur, fut nommé commissaire de l'instruction publique; que Bénézech, ancien propriétaire des *Petites-Affiches*, et auquel quelques écrits contemporains attribuent la première idée du *Moniteur*, fut appelé par le nouveau gouvernement, de la position assez subalterne de chef de la commission des armes, au ministère de l'intérieur; enfin que l'ancien constituant Lenoir-Laroche, devenu depuis le 9 thermidor l'un des collaborateurs les plus actifs du journal, fut nommé un peu plus tard ministre de la police.

Tout en faisant ainsi la fortune de ses collaborateurs, le *Moniteur* ne s'oubliait pas lui-même. Il prospérait, en dépit de l'effroyable détresse financière, parce qu'il avait mis à profit, plus habilement qu'aucun autre journal, le rétablissement de la liberté de la presse. C'était lui qui fournissait les documents les plus étendus sur les événements militaires, sur ceux de l'intérieur, et sur les débats de la Convention. Le calme relativement plus grand des séances, depuis la révolution du 9 thermidor, facilitait singulièrement le travail, désormais intact, des notateurs. Aussi le bulletin avait repris, de lui-

Digitized by Google

même, le caractère d'exactitude scrupuleuse qui avait fait primitivement le succès du journal. On peut en juger par le compte rendu du 13 vendémiaire. Nonobstant les tendances politiques du journal, il reproduit avec une fidélité impassible la physionomie découragée de la Convention, au moment où l'issue de la lutte semblait douteuse. Le *Moniteur* était donc devenu une nécessité publique ; tous les partis y trouvaient un aliment pour leurs espérances et pour leurs haines.

Malgré son succès, l'administration du journal eut à surmonter de terribles difficultés financières pour faire honneur à ses engagements. Le renchérissement progressif de la main-d'œuvre et des matières premières, et surtout la dépréciation du papier-monnaie, prévue de longue main, l'avaient déterminée à ne plus recevoir d'abonnements en assignats pour plus de trois mois, à partir du mois de juin 1795. Mais la violence de la crise dépassa toutes les prévisions ; il fallut porter successivement, dans l'espace d'une année, le prix de ces abonnements de trois mois, de 125 jusqu'à 1800 livres. Malgré ces renchérissements successifs, souvent, d'une décade à l'autre, le service des abonnements antérieurs, loin de donner du gain, arrivait à constituer des charges ruineuses. Dans ces jours de tourmente, il ne s'agissait plus de réaliser des bénéfices, mais d'amortir les pertes, de manière à pouvoir au moins vivre, et atteindre des temps meilleurs. On y parvenait à force d'économies sur le matériel d'imprimerie, qu'on faisait servir jusqu'à ce que les caractères devinssent absolument illisibles ; sur le papier, fait de chiffons essentiellement démocratiques. De plus, on était encore loin, à cette époque, des perfectionnements mécaniques d'aujourd'hui. L'ancien système des *balles* ne permettait d'imprimer avec la rapidité nécessaire qu'au détriment de la correction. Aussi bon nombre des numéros les plus importants du *Moniteur* de la Révolution offrent aujourd'hui l'aspect de véritables palimpsestes [1].

Malgré tant d'obstacles, le *Moniteur* prenait chaque jour plus d'importance. Non-seulement le nombre des abonnés augmentait, mais on recherchait avidement les collections des premières années, tirées à moins grand nombre, et qu'on trouvait rarement complètes. On voit figurer de temps en temps dans les annonces du *Moniteur* lui-même de ces anciennes collections interrompues en 1793 ou 1794 par la mort ou la proscription des abonnés. Vers la fin de la Convention, les demandes se multiplièrent à tel point que les propriétaires du *Moniteur* eurent l'idée audacieuse de réimprimer ces

[1] Il paraît que la détestable qualité du papier donnait lieu à des plaintes fréquentes, car nous trouvons dans plusieurs avis aux souscripteurs la promesse de fournir de plus beau papier, au moins à ceux qui souscriront en numéraire.

Digitized by Google

anciens numéros avec une introduction. Pour apprécier la hardiesse de cette entreprise, il faut songer à l'état déplorable auquel était alors réduite la librairie française, et dont on peut se faire une idée en consultant les annonces de livres insérées dans le *Moniteur* lui-même, où l'on voit les plus beaux livres cotés à un prix bien inférieur au montant des frais d'impression. Le *Moniteur* vint pourtant à bout de tenir ses promesses. Les deux volumes d'introduction et de réimpression parurent au commencement de l'an V. Le prix de souscription avait été fixé, par un avis du 9 nivôse an IV, à 36 livres par volume, en numéraire, ou « cent capitaux pour un, » c'est-à-dire 3,600 livres en assignats. Mais, comme les deux volumes avaient environ cinquante feuilles de plus que le prospectus n'avait promis, on se risqua à demander aux souscripteurs un supplément de 15 livres en numéraire. Dans le même avis qui réclamait timidement cette augmentation, on répondait à une demande déjà faite bien des fois par les abonnés : celle d'une table générale des matières. « On avait déjà, à diverses époques, formé le projet de donner cette table, mais on avait été retenu longtemps par la crainte de voir cette table convertie en table de proscription par l'effrayant abus que les différents partis auraient pu en faire ; et les circonstances pénibles où se trouvait le commerce nécessitaient encore un nouvel ajournement. » L'état de la France était en effet assez précaire au commencement de l'an V, pour que la première de ces considérations exerçât une certaine influence sur l'esprit des propriétaires du *Moniteur*, mais il n'eût pas été prudent de le dire. Ce ne fut que sous le Consulat qu'ils osèrent publier cette première table si longtemps attendue, qui embrasse toute la période révolutionnaire jusqu'à la fin de 1799.

III

La Réveillère était impatient de récompenser le zèle et la docilité du jeune rédacteur en chef. « Dès le 11 brumaire, » avant même que le Directoire fût complété par la nomination de Carnot, en remplacement de Siéyès non acceptant, « les quatre membres premiers nommés avaient choisi pour secrétaire du Directoire le citoyen Trouvé, qui avait accepté. » Mais, moins de huit jours après, il annonça qu'il reprenait les fonctions de rédacteur en chef du *Moniteur*, et publia, dans le numéro du 18, sa démission, motivée principalement sur « son air d'extrême jeunesse, » dont ceux qui avaient

Digitized by Google

affaire au Directoire paraissaient scandalisés. Il n'avait en effet que vingt-huit ans, et ne paraissait même pas cet âge, ce qui avait donné à quelques mauvais plaisants l'idée de l'appeler « l'enfant trouvé » du Directoire. Mais ce motif avoué n'était évidemment ni le seul ni le plus sérieux. Indépendamment de sa grande jeunesse, Trouvé était trop complétement à la dévotion d'un des directeurs, pour bien convenir aux autres. On estima qu'il pouvait être plus utile en rentrant au *Moniteur*, et que la place de secrétaire général serait plus convenablement occupée par un homme ayant déjà fait ses preuves en administration. Rewbell indiqua Lagarde, qui avait rempli avec distinction, en 1791, les fonctions de secrétaire général du nouveau département du Nord, et qui venait d'organiser avec une promptitude et une habileté non moins remarquables, à la fin de l'an III, la commission centrale de Belgique.

Trouvé signala sa rentrée au *Moniteur* par un long article sur « l'esprit qui devait animer le peuple à l'égard du gouvernement. » C'était un nouveau programme de la politique intérieure du Directoire, parfaitement conforme aux idées émises dans le journal, depuis que l'influence de La Réveillère s'y faisait sentir. « Il ne faut pas se le dissimuler, jamais institution ne commença sous des auspices plus défavorables. Ce sont les serpents qui entourent *le berceau d'Hercule*.... Deux factions rivalisent encore d'intentions perverses, de projets atroces..... Toutes deux détestent également la Constitution qui s'organise, parce que son établissement et sa durée leur enlèvent également l'espoir des priviléges qu'elles se promettent à la cour d'un maître, ou dans les comités des décemvirs..... L'exagération et la tiédeur, la faiblesse et la cruauté, voilà le double écueil du gouvernement..... » Quelques jours après, Lenoir-Laroche s'attache à faire ressortir les difficultés de la position du Directoire entre les factions extrêmes, difficultés que la confiance du peuple peut seule alléger. La faction terroriste est en ce moment celle qui s'agite et menace le plus, par suite de la réaction de vendémiaire. « Cette journée, en ralliant tous les amis de la République contre leur ennemi commun, a relevé le crédit d'un parti que l'on avait cru devoir contenir. » (10 frimaire.) C'est bien, en effet, de ce côté que gronde l'orage, et bientôt Trouvé s'empresse de signaler à l'indignation publique, à l'animadversion du pouvoir, les excentricités anarchiques de Gracchus Babœuf, qui, dans son *Tribun du Peuple*, maudit « l'exécrable » 9 thermidor, accuse déjà le Directoire de faire la contre-révolution, et formule le communisme dans cette phrase fameuse : « Le citoyen d'une république ne peut faire un pas sans marcher sur son terrain, sur sa propriété. » (2 nivôse.) Ce même jour, le *Moniteur* donne un témoignage marqué d'impartialité en

Digitized by Google

insérant une réclamation de ce même Babœuf contre une poursuite judiciaire qu'il attribuait à la rancune personnelle du ministre de la justice (Merlin).

Le 6 nivôse an IV est une date fâcheuse dans l'histoire de la presse en France. Le Directoire, désirant à la fois se procurer quelques ressources financières et frapper indirectement quelques-uns des journalistes qui lui faisaient la guerre, avait élevé le port des journaux à 25 sous la feuille en assignats, au lieu de 15 deniers, ou 2 sous 6 deniers la feuille en numéraire. Cette disposition contraignit les propriétaires du journal à réclamer des suppléments à leurs anciens abonnés, et à porter le prix de l'abonnement à 1,250 liv. (assignats) par trimestre [1]. Cet incident semble avoir un peu refroidi le zèle gouvernemental du *Moniteur;* il s'abstient de toute réflexion sur la marche des événements jusqu'au 28 nivôse (18 janvier 1796). Ce jour-là, nous trouvons enfin un article de Lenoir-Laroche « sur l'état actuel de l'esprit public et sur les mesures du gouvernement.» Il les approuve, mais d'une façon équivoque et aigre-douce : « L'esprit du 13 vendémiaire domine encore sourdement..... La faiblesse de l'esprit public, la tiédeur et le sommeil d'un trop grand nombre de patriotes ont forcé le gouvernement à opposer les terroristes aux royalistes. Mais l'emploi de ces mesures exige une grande habileté. Les rassemblements deviennent de jour en jour plus nombreux au Panthéon..... On ose y parler d'abattre de nouvelles têtes..... Si le gouvernement semble fermer les yeux sur ces rassemblements, on doit présumer qu'il les fait observer..... Il vient de faire l'épreuve, pour l'emprunt forcé, du danger d'une confiance trop étendue dans les patriotes exagérés. Ils ont induit en erreur l'administration par des renseignements inexacts sur la fortune des imposables; on croirait qu'ils n'ont eu en vue que de tendre un piége au gouvernement..... » Il pense que ces considérations « *rassureront les esprits inquiets.* » Il n'y avait pas là de quoi se rassurer si fort, et l'on serait tenté de voir dans cette opposition masquée l'effet d'un mot d'ordre parti du groupe, dont le *Moniteur* suivait plus particulièrement les inspirations, de La Réveillère. Cette conjecture se trouve confirmée quelques pages plus loin, par un retour marqué d'adhésion et de confiance, à propos d'un incident qui concernait le ministre de l'intérieur Bénézech. Ce vieil ami du *Moniteur*, effrayé des censures des journaux de la démagogie, et plus encore des éloges du parti opposé, avait voulu se retirer. Le refus de cette démission, la saisie d'un pamphlet robespierriste, indiquaient un revi-

[1] Nous trouvons à cette même époque, dans une annonce de librairie, un exemplaire de Buffon, à vendre au prix de 80,000 liv.

Digitized by Google

rement vers les idées de modération, auquel applaudit vivement le *Moniteur* dans un article d'ailleurs très sensé :

On n'a pas assez distingué les mécontents des royalistes; les patriotes égarés par leur propre énergie des véritables partisans de l'anarchie. On n'a pas vu que de tant de gens qui souffrent, qui s'exaspèrent contre l'ordre actuel des choses, aucun ne voudrait de l'ancien régime..... que le désir de voir la révolution terminée n'est point un esprit contre-révolutionnaire. Opposer les terroristes aux royalistes a pu être la politique d'un moment; ce ne peut être une politique durable..... Si l'on se fût plus occupé des malheureux rentiers, si l'emprunt forcé eût été mieux réparti..... doute-t-on que la Révolution n'eût compté un plus grand nombre d'amis? Ce n'est ni contre la liberté, ni contre la République que les plaintes se dirigent, c'est contre l'*instabilité*..... (LENOIR-LAROCHE, 13 pluviôse an IV.)

Cette dernière phrase exprimait une profonde vérité; mais les événements allaient bientôt démontrer que cette Constitution, dont on attendait tant de merveilles, n'était pas précisément le remède qu'il fallait à l'instabilité républicaine.

A partir de cette époque, le *Moniteur* soutient le Directoire d'une façon plus prononcée. Il approuve même les costumes et les fameux panaches tant ridiculisés par les différentes oppositions. Cependant, pour rendre son appui plus efficace, le pouvoir qu'il défend lui laisse visiblement une sorte de libre arbitre, le droit d'annoncer, d'avancer, d'approuver plus particulièrement les mesures qui lui paraissent le plus louables. Sous ce rapport, le *Moniteur* fait souvent preuve d'un sage éclectisme : ses articles de fond portent de préférence sur les mesures les plus équitables et les plus habiles. Il célèbre d'avance la destruction des planches ayant servi à la fabrication des assignats. Après avoir signalé de nouveau l'horrible langage du *Tribun du peuple* (Babœuf), qui déclarait les massacres de septembre incomplets, Trouvé, devançant la ratification des Conseils, s'applaudit de ce que le gouvernement « a enfin senti sa force, » et fait fermer les clubs. Au moment où la discussion de mesures restrictives de la liberté de la presse commence à passionner les Conseils, Lenoir-Laroche étudie la question (18 ventôse), et fait valoir, à l'appui de la loi projetée, des considérations qui ont été souvent reproduites depuis. Il soutient « qu'écrire en ce moment pour la royauté ou pour l'anarchie, c'est écrire pour la guerre civile, » et se flatte qu'il suffira, pour mettre un frein à la licence des journalistes de toutes les opinions, « d'une bonne loi qui détermine tous les cas où la presse peut compromettre l'existence du gouvernement ou le repos de la société; de jurés qui prononcent sur le fait et sur l'intention. » L'expérience de la loi du 27 germinal, arrachée aux Conseils par les

Digitized by Google

sollicitations du Directoire, ne justifia guère cette espérance. Nous trouvons encore, à la date du 24 de ce même mois de germinal, de très sages réflexions sur une scène des plus violentes qui avait eu lieu la veille aux Cinq-Cents, à propos des troubles du Midi. Plusieurs anciens conventionnels, oubliant la Constitution, qui était pourtant leur ouvrage, et se croyant toujours dictateurs, prétendaient s'enquérir directement des faits et des individus au moyen d'une commission, sans autre souci du gouvernement. Cette prétention donna lieu à une altercation scandaleuse, dans laquelle il y eut de grosses injures d'échangées, et même, dit-on, quelque chose de plus; si bien qu'on criait le lendemain dans Paris : « Détails curieux sur le grand combat des Cinq-Cents! » Le Directoire, mécontent, adressa au Conseil, par l'intermédiaire du *Moniteur*, une objurgation assurément bien méritée cette fois :

Croyez-vous donc encore être la Convention, cette Convention qui, par une cumulation monstrueuse, exerçait tous les pouvoirs? Quel sera donc le devoir, quelle sera la responsabilité du gouvernement, si vous vous attribuez ses fonctions? Des législateurs qui s'insultent! des législateurs qui se frappent! Et c'est ainsi qu'ils prétendent réchauffer l'enthousiasme de la liberté. Ah! si quelque cause a pu contribuer à l'éteindre dans bien des cœurs, ce sont ces fureurs indécentes qui n'ont que l'esprit de parti pour principe, et pour but que la domination. Est-ce en vous déchirant que vous croyez rallier les citoyens autour de vous? Est-ce en oubliant de vous respecter que vous leur inspirerez du respect?.... Malheureux! si vous vous montrez si peu dignes de la mission sacrée que vous a confiée la France, si la liberté pouvait descendre au tombeau..... c'est par vous, par votre coupable conduite qu'elle y serait précipitée.

Le *Moniteur* était prophète cette fois, lui auquel on reproche d'avoir été toujours l'admirateur et l'esclave du fait accompli.

Trouvé reprit souvent la plume pendant le cours de l'an IV, et généralement avec à-propos et talent. On aime à le voir applaudir des premiers aux succès de nos armées d'Italie : « Malheur, dit-il, à ceux qui n'y croient pas ou qui s'en affligent! » La conspiration de Babœuf lui fournit matière à plusieurs articles qui renferment des détails curieux. Dans celui du 6 prairial, il est question d'une tentative d'émeute qui avait eu lieu la veille, et qui a échappé à la plupart des historiens. « Des femmes, parmi lesquelles se trouvait la sœur de l'un des conjurés détenus, essayèrent d'exciter un soulèvement dans les faubourgs Antoine et Marceau, en colportant successivement, parmi les ouvriers de chacun de ces faubourgs, la fausse nouvelle que l'autre prenait les armes. Arrêtées et conduites au bureau central, plusieurs de ces femmes avouèrent en pleurant qu'on les avait

Digitized by Google

payées, et montrèrent de l'or donné, disaient-elles, par des inconnus.» Trouvé fait remarquer l'étrange coïncidence de la conspiration de Babœuf avec les triomphes des armées républicaines, et conjecture que « ce fourbe, qui voudrait se faire passer pour fou, » pourrait bien être, sciemment ou à son insu, le complice des royalistes et de l'étranger, intéressés à une nouvelle conflagration. « Il est si dur de se résoudre à voir subsister cette République ! si honteux de se voir imposer par elle des conditions ! » (6 floréal.)

Ces sombres préoccupations n'empêchent pas le *Moniteur* de payer de temps en temps tribut à la littérature, au théâtre et aux arts. Il parle avec éloge du *Voyage autour de ma chambre* (29 germinal), et cet acte de justice est méritoire en pareil lieu, car l'auteur de l'article ne dissimule pas que cet ouvrage est d'un émigré. Parmi les analyses d'œuvres dramatiques, on remarque en l'an IV celle d'une tragédie dont le sujet aurait fait reculer les novateurs les plus audacieux de 1830, *le Lévite d'Ephraïm*. Dans cette étrange pièce, le précurseur du romantisme, Népomucène Lemercier, avait donné à un juge féroce d'Israël la physionomie de Robespierre. Enfin, à l'époque où le *Moniteur* regorge de détails sinistres sur le complot de Babœuf, nous trouvons, entre deux interrogatoires, une romance avec ce refrain ultrà pastoral :

A la ville on est plus aimable,
Au village on sait mieux aimer !

Dans le mois de prairial an IV, nous rencontrons un épisode qui a son importance pour l'histoire particulière du journal. Par suite des mesures financières relatives à l'emprunt forcé, l'administration du *Moniteur* s'estime contrainte de ne plus recevoir, à partir du 23 prairial, que des abonnements en numéraire. Cette détermination fut notifiée aux souscripteurs par un avis curieux comme document financier du temps. Les administrateurs annonçaient « qu'obligés de payer désormais en valeur fixe les matières premières, la main-d'œuvre et les différents coopérateurs du journal, ils se voyaient dans la nécessité d'adopter à l'avenir cette valeur fixe pour base du prix des abonnements, en rabaissant ce prix à un taux aussi modéré que pouvait le permettre celui des matières premières, dont plusieurs se payaient, même en numéraire, plus cher qu'au début de la Révolution. » Le prix de l'abonnement en numéraire était donc abaissé d'un tiers, 80 fr. par an au lieu de 120 qu'il coûtait dans la période précédente, pendant laquelle les souscripteurs-argent avaient supporté une partie des sacrifices qu'entraînait le service des souscripteurs-assignats. L'administration du *Moniteur* avait une telle con-

Digitized by Google

fiance dans les suites de son petit coup d'Etat, qu'elle n'avait pas craint de les escompter un mois d'avance, et « d'améliorer la jouissance des souscripteurs en faisant usage d'un caractère neuf beaucoup plus lisible, et d'un papier beaucoup plus blanc » (c'est un peu moins gris qu'il aurait fallu dire). Malgré cette *amélioration de jouissance*, la transition était rude, surtout pour les abonnés qui, nonobstant des avertissements réitérés, avaient conservé l'habitude d'envoyer d'avance une provision d'assignats suffisante pour six mois. Ainsi il y en avait beaucoup dans ce cas en prairial, abonnés ou croyant l'être pour tout le trimestre de messidor. On prévenait ceux-là que leurs 1,800 liv. en assignats ne seraient prises que comme à-compte pour six semaines d'abonnement, et qu'ils auraient à rajouter 9 liv. en numéraire pour le reste. Ainsi leurs 1,800 liv. assignats n'étaient prises qu'au taux de deux cents capitaux pour un, et encore fallait-il que ce fussent des assignats de 100 liv. et au-dessous, ceux d'un chiffre supérieur ayant cessé absolument d'avoir cours depuis le 23 prairial. Ce règlement ne marque pas encore exactement la limite extrême de dépréciation de ces valeurs révolutionnaires, que depuis longtemps, suivant l'expression d'un contemporain, on se passait de main en main précipitamment, comme des charbons ardents[1].

Il s'en fallait, en 1796, que les finances de l'Etat fussent aussi bien conduites que celles du *Moniteur*. Celui-ci avait sagement banni à perpétuité de ses bureaux le nouveau papier-monnaie, les mandats territoriaux créés le 18 mars précédent, et promptement discrédités à leur tour. Malgré les instances du Directoire, le conseil des Cinq-Cents avait déclaré, le 12 messidor, passer à l'ordre du jour sur toute proposition tendant à admettre pour les mandats un cours au-dessous de leur valeur nominale. Trouvé jeta aussitôt un cri d'alarme dans un article dont l'intention était louable, mais la forme un peu ridicule. C'est la « Patrie » en émoi qui adresse une vive mercuriale aux députés : « O vous qui m'aimez, me laisserez-vous périr dans l'abîme où m'anéantit le désordre des finances? Les mandats pouvaient m'en retirer, mais vous les avez dépréciés d'avance en les échangeant contre un papier qui perdait alors plus de 300 dans le commerce. Si vous eussiez établi un système de contribution, déjà

[1] Il serait curieux de connaître le chiffre exact de la dépréciation exercée par l'exclusion des assignats sur le nombre des abonnés. Les renseignements précis nous manquent; nous voyons seulement que, dans la discussion qui eut lieu quelques mois après aux Anciens sur l'établissement d'un journal officiel, Barbé-Marbois prétendit que le *Moniteur* était tombé de 13,000 abonnés à 1,900. Il est vrai qu'une note de la rédaction signale cette assertion comme aussi inexacte qu'indiscrète; mais, comme on ne lui oppose aucun chiffre, elle pourrait bien n'avoir pas été fort éloignée de la vérité, au moins pendant quelque temps.

Digitized by Google

je serais sortie de crise et ma convalescence commencée..... » Au fond, il avait raison, et le Conseil, mieux avisé, ne tarda pas à revenir sur son arrêté, mais les envois de numéraire de Bonaparte furent pour la patrie un cordial plus puissant que toutes les mesures relatives au papier-monnaie.

Pendant toute la période directoriale, surtout jusqu'au 18 fructidor, le *Moniteur* continue à faire face tour à tour aux attaques de la démagogie et à celles de la réaction. Toutes les fois qu'il prend la parole, il ne manque jamais d'évoquer au profit du gouvernement le prestige de notre gloire militaire. Bientôt il s'éprend, comme la France elle-même, du conquérant de l'Italie. C'est surtout à partir de la défaite d'Alvinzi que le clairvoyant journal ne laisse plus échapper une occasion de faire d'avance sa cour. Ainsi, en fructidor an IV, un verdict du jury de la Seine avait renvoyé absous plusieurs citoyens condamnés par contumace au 13 vendémiaire, parce que, suivant ce jury, « il n'y avait pas eu de conspiration à cette époque! » Trouvé s'indigne « d'un démenti donné si audacieusement à l'opinion publique et à tous les faits qui la motivent. » Il soutient avec assez d'adresse que ces conspirateurs très réels de vendémiaire sont responsables des troubles suscités depuis par la faction opposée. C'est la faute de ces royalistes factieux, « si des citoyens plus égarés que coupables ont péri; *si des terroristes furent armés*; si les partisans de l'anarchie purent quelque temps circonvenir le gouvernement qu'ils détestaient, » s'ils ont formé des projets de massacre, suscité des émeutes.....

Pourtant une nouvelle réaction royaliste est tentée tous les jours; mais c'est avec tant de maladresse et de précipitation, que beaucoup de ceux qui la désirent sont effrayés de l'imprudence de ceux qui la provoquent, et ont rougi de l'imposture grossière exprimée par le jury..... Au surplus, l'esprit de dénégation est devenu l'esprit à la mode. On a nié la conspiration de vendémiaire, comme on niait, depuis l'ouverture de la campagne, les victoires de nos armées..... Mais que peuvent des déclarations de jury, des propos de salon, contre la voix de l'Europe qui donne un démenti à l'imposture, et contre les armes de *ce général* et de ces soldats battant les rois au dehors, comme ils battaient ici leurs partisans? (8 fructidor.)

Dans un autre article du 21 frimaire, le dernier qu'il signa dans le *Moniteur* avant sa nomination de chargé d'affaires, Trouvé signalait une allusion faite récemment par Bonaparte aux journaux royalistes, qui « l'avaient attaqué en même temps que les Autrichiens. » « Faut-il, dit Trouvé, que le vainqueur de Lodi leur donne à croire qu'ils peuvent être redoutables et que leurs traits arrivent jusqu'à lui? Non, le mépris suffit pour eux. »

Digitized by Google

En vain ils cherchent à rabaisser les triomphes d'un général qu'ils ne détestent que parce qu'il sert la République au dehors, comme il sait la défendre au dedans; en vain ils inventent les contes les plus absurdes, tantôt le faisant diriger par ses lieutenants, tantôt *lui supposant des projets ambitieux*; .....en dépréciant ses exploits, ils les font briller davantage, et la calomnie est pour des héros un hommage de plus. .....La crainte de paraître flatter un guerrier que nous ne connaissons que par sa gloire n'a pu nous empêcher d'essayer au moins de le venger de tant de viles persécutions.

Cet article, dans lequel Bonaparte était admiré et défendu comme il lui convenait alors de l'être, n'a pas été sans influence sur la fortune ultérieure de son auteur et sur celle du journal.

IV

Au commencement de l'an V, le *Moniteur* fut violemment arraché à sa quiétude de journal semi-officiel par le projet d'établissement d'un *journal tachygraphique*, qui devait reproduire les débats des Conseils avec une fidélité scrupuleuse, et devenir en même temps journal officiel. Ce projet, élaboré aux Cinq-Cents, se reliait à un ensemble de mesures restrictives de la liberté de la presse, et contenait d'ailleurs plusieurs dispositions impraticables et même absurdes, par exemple la nomination d'un « agent-éditeur » faite par les Anciens sur une liste de trois candidats présentée par l'autre Conseil. Depuis la Constitution de l'an III, il n'y avait point de salut hors des scrutins de liste; on en mettait partout. Cette circonstance est une de celles où le *Moniteur* prit vigoureusement l'initiative. Du moment où l'instabilité trop palpable des institutions politiques l'empêchait encore de se mettre sur les rangs pour obtenir cette position d'organe officiel, il avait tout intérêt à combattre une telle institution. Sa situation était excellente dans une pareille discussion, car le projet du nouveau journal contenait des dispositions hostiles à tous les autres journaux, notamment celle de supprimer leurs tribunes, et la presse tout entière se trouvait ainsi intéressée au débat. Ce projet avait été présenté le 7 frimaire. Sans attendre la discussion, le *Moniteur* commença dès le 12, et continua pendant trois jours une charge à fond contre toutes les dispositions proposées. Nous ne citerons que les arguments produits contre le journal tachygraphique.

Faire une loi pour établir un journal est une chose si singulière, que l'on

Digitized by Google

ne conçoit pas qu'une pareille idée puisse occuper un corps législatif. Un journal n'est qu'une entreprise particulière, comme toute espèce de manufacture. Est-il besoin d'une loi pour créer une manufacture de draps, de papier? de toile, etc..... On ne parle pas des frais dont l'impression de ce journal privilégié grèverait la nation; on conçoit que, dans un moment si difficile, où tant de créanciers de l'Etat manquent du nécessaire, appliquer les fonds publics à des objets moins urgents, c'est fournir à la malveillance des sujets de plainte dont il serait difficile de blâmer l'amertume.

Il s'efforce ensuite de prouver que le journal placé sous le contrôle direct des Conseils n'atteindrait même pas son but, ou plutôt irait directement à l'encontre, d'abord parce que « une reproduction scrupuleusement fidèle de tout ce qui se passe dans les deux Conseils n'influerait pas toujours sur l'opinion d'une manière favorable au Corps législatif; ensuite parce qu'un compte rendu fait dans de telles conditions, au milieu d'une assemblée troublée fréquemment par des discussions orageuses, refléterait inévitablement les passions de la majorité, et ne serait ni réellement impartial, ni tenu pour tel. Enfin.....

Si l'on se flatte que par cela seul que ce journal aura l'attache du Corps législatif, il deviendra l'unique boussole de l'opinion, c'est une espérance dont il est facile de démontrer l'illusion. De toutes les puissances qui agissent sur l'homme en société, l'opinion est la plus difficile à diriger. Plus on aspire à la gouverner, plus elle se rend défiante et rebelle. On peut la séduire à son insu, mais elle ne cède jamais à la contrainte. Dès que le public saura qu'un journal existe en vertu d'une loi, cette circonstance l'avertira de se tenir en réserve. Dans quel cas un journal officiel inspire-t-il quelque confiance? C'est lorsqu'il transmet des pièces dont le contenu ne peut varier..... Mais s'agit-il de débats, d'opinions, de discours prononcés et recueillis? Ce travail étant payé par le gouvernement, au nom du Corps législatif, laissera toujours après lui l'impression de la dépendance..... Et si le public venait à soupçonner que l'établissement d'un journal privilégié n'est peut-être que le résultat d'une spéculation d'intérêt particulier, ce soupçon seul suffirait pour détruire tout l'effet qu'on se propose d'en recueillir.

Ce « soupçon » était dès lors une certitude pour les propriétaires du *Moniteur*. Ils savaient qu'un citoyen Coulon-Thévenot faisait des démarches actives près d'un grand nombre de membres des Conseils pour obtenir le privilége de l'entreprise projetée. La résolution fut vivement discutée aux Cinq-Cents, et n'y passa qu'à une faible majorité et moyennant l'abandon de plusieurs dispositions importantes, notamment de celle qui concernait la nomination de l'agent-directeur. Aux Anciens, la question fut serrée de part et d'autre de plus

Digitized by Google

près; les adversaires de la proposition reprirent et développèrent les arguments présentés par le *Moniteur*. Dans cette Assemblée, où les députés témoins des premières scènes de la révolution se retrouvaient en plus grand nombre, il fut naturellement question de notre journal. Il recueillit à cette occasion des compliments mêlés à quelques vérités désagréables. On n'avait pas encore oublié « les écarts de ce rédacteur qui se vantait à Robespierre d'embellir ses discours et d'affaiblir ceux de ses adversaires. » Toutefois, on rendit au *Moniteur* cette justice que, même à cette époque, il avait contribué plus qu'aucun autre journal à rendre odieux le régime de la Terreur, rien qu'en présentant le tableau des faits. Plusieurs orateurs firent l'éloge de la rédaction du bulletin depuis le 9 thermidor. « Le *Moniteur*, dit Rabaud-Pommier, qui termina et résuma la discussion, n'a-t-il pas déjà instruit les peuples? Notre voix n'arrive-t-elle pas, par son organe, partout où il y a des hommes éclairés?.... Il peut tenir lieu, au moins provisoirement, d'un journal plus étendu. » Conformément aux conclusions de ce député, frère d'un des collaborateurs les plus illustres du *Moniteur*, le projet de journal tachygraphique officiel fut écarté à une très grande majorité. Il reparut en l'an VI, quelques mois après le 18 fructidor, et, malgré la différence des circonstances, subit un échec absolument pareil. Un fait curieux, et qui prouve quelle était alors l'incohérence des discussions et des idées, c'est que le député Oudot, qui reprit ce projet, attribuait son précédent insuccès aux manœuvres des « conspirateurs qui dominaient alors les Conseils, » et que Cornudet, qui le fit rejeter, le représente au contraire comme primitivement conçu dans un esprit de réaction, comme *colorié* (sic) de contre-révolution.

Plusieurs historiens de la Révolution ont dit que ce projet avait été préparé avec l'assentiment et même sur l'invitation du Directoire. Nous n'avons trouvé aucune trace de message qui justifie cette assertion, difficile à concilier avec la bienveillance non équivoque de la majorité de ce premier Directoire pour le *Moniteur*. Tout porte au contraire à penser que le pouvoir exécutif resta absolument neutre dans cette affaire. La nomination du jeune rédacteur en chef de ce journal au poste de chargé d'affaires, contemporaine de cette discussion, prouve victorieusement que le *Moniteur* n'était nullement en disgrâce. Trouvé fut remplacé par Aimé Jourdan, qui travaillait depuis quelque temps sous sa direction. Il n'avait encore signé qu'un petit nombre d'articles, notamment celui que nous avons signalé précédemment, sur l'inconvénient de concentrer les deux Conseils dans une même ville, et, plus récemment, un autre assez ridicule contre les cimetières, où il soutenait qu'il serait bien moins dispendieux et bien plus agréable de se faire enterrer chacun chez

Digitized by Google

soi. Aimé Jourdan avait vu de près les hommes de la Terreur, et le souvenir désagréable qu'il en conservait le faisait incliner parfois dans le sens de la modération, au delà de ce qu'exigeait l'intérêt du journal. Mais l'équilibre était aussitôt rétabli par Lenoir-Laroche, dont la collaboration fut plus active que jamais pendant tout le cours de l'an V. On voit, à diverses reprises, le *Moniteur* s'occuper des prochaines élections, s'efforcer de préparer les électeurs à exclure du nouveau tiers les ennemis secrets de la Constitution. Elire de tels hommes, « ce serait établir au sein des conseils un foyer de division qui *amènerait de nouvelles secousses.* » Malgré l'intimité et la continuité de ses relations avec le Directoire, le *Moniteur* eut le courage de blâmer l'éclat donné à la célébration de l'anniversaire du 21 janvier dans « la ci-devant église Notre-Dame. » Aimé Jourdan osa dire que cette solennité était imprudente, « outre ce qu'elle avait de choquant pour l'humanité. » C'est la première fois que nous trouvons dans ces pages une sorte de blâme indirect de l'exécution de Louis XVI. Il y avait, assurément, quelque mérite à consigner l'expression d'un pareil sentiment, si timide et détournée qu'elle fût, à côté des harangues emphatiques dans lesquelles Barras et les autres autorités du jour vouaient à une exécration commune « Capet et Robespierre. »

Le 1er mars 1796 (1er ventôse an V), le *Moniteur* revient à la charge sur la question imminente des élections, et prend surtout à partie le royalisme avec une vigueur singulière. Lenoir-Laroche démontre irrésistiblement qu'il est impossible que la France subisse jamais le joug du « roi des émigrés, ou celui d'un d'Orléans, qui n'aura pas assez d'une vie entière consacrée à la vertu, pour faire oublier les crimes de son père. » L'auteur de cette démonstration est mort pair de France sous Charles X.

Tout en défendant le Directoire sur beaucoup de points, le *Moniteur* prétendait encore à cette époque conserver son libre arbitre. Aussi on le vit combattre comme plutôt nuisible qu'utile, et dans tous les cas, inconstitutionnelle, la proposition d'assujettir les électeurs au serment de haine à la royauté et à l'anarchie. (25 ventôse.) Cette proposition était alors en délibération dans les Conseils, et y soulevait une vive opposition, même parmi des députés non suspects d'opinions démagogiques ou contre-révolutionnaires. Elle passa néanmoins à une faible majorité ; et le *Moniteur* cédant, selon toute apparence, à une injonction, dut recommander aux électeurs l'accomplissement d'une formalité dont il avait vivement signalé le danger et l'illégalité. (3 germinal.) Jourdan, auteur des deux articles, pallia de son mieux cette palinodie. « L'intérêt public, dit-il, commandait, il y a quelques jours, de réclamer le maintien des

Digitized by Google

principes ; il commande aujourd'hui de n'écouter plus que la voix de la prudence et de la sagesse. » Le résultat de ces élections, complétement défavorable au gouvernement malgré l'exigence du serment, justifia les prévisions premières du *Moniteur*.

A l'époque de l'installation du nouveau tiers, notre journal garde une neutralité prudente ; mais dès que la discorde éclate entre la majorité des Conseils et le Directoire, il rompt le silence, et se range ouvertement du côté du pouvoir exécutif. Nous le voyons prendre couleur dans ce sens dès le 6 messidor, où dans un article signé du pseudonyme *Papefigue*, on raille le rapport que venait de faire sur la liberté des cultes Camille Jourdan, surnommé alors « Jourdan-Carillon. » Dans ce discours, il avait effectivement un peu trop parlé des cloches, et le critique du *Moniteur* s'en autorise pour comparer cette harangue à celle du maître Janotus de Rabelais au sujet des cloches de Notre-Dame. Quelques jours après (10 messidor), Lenoir-Laroche reparaît sur la brèche ; il applaudit au rejet, par le conseil des Anciens, de la résolution des Cinq-Cents, qui privait d'une de ses attributions les plus essentielles le pouvoir exécutif, en autorisant la trésorerie nationale à faire seule des négociations, à déterminer seule le degré d'urgence et l'ordre des divers paiements. Le *Moniteur* invite le conseil des Anciens à repousser de même d'autres projets également contre-révolutionnaires, que des commissions préparent en silence dans l'autre Conseil. Il est vrai que, huit jours après, il s'élève contre l'adresse d'une société républicaine, lue au conseil des Cinq-Cents, qui accablait de menaces et d'injures les principaux députés du nouveau tiers, « l'exécration de la nation française. » Mais, suivant Lenoir-Laroche, cette adresse, où l'on a accumulé à dessein « tous les genres d'abus et d'*inconstitutionnalité*, » n'était qu'une manœuvre des royalistes pour décrier le « cercle constitutionnel » qui venait de se former en opposition au cercle contre-révolutionnaire de Clichy, et dont Lenoir était l'un des plus fervents apôtres. Suivant lui, on avait voulu évoquer aux yeux des gens incertains et timides qui forment l'appoint des majorités, la fantasmagorie des clubs de 93. Cette explication est ingénieuse, mais il faut remarquer aussi que les députés signalés nominativement dans cette adresse, comme des conspirateurs et des traîtres, Boissy-d'Anglas, Dumolard, etc., ont figuré peu après parmi les victimes de fructidor. Ils furent alors traités dans les proclamations et autres actes officiels du Directoire, exactement comme ils l'avaient été deux mois auparavant par les républicains de Ménehould (ex-Sainte). On pourrait donc croire que ceux-ci n'étaient pas des ennemis déguisés, mais plutôt des amis trop impatients de la République.

Digitized by Google

Pendant les dernières semaines qui précèdent la catastrophe, le *Moniteur* continue à signaler les tendances réactionnaires qui se prononcent de plus en plus dans les Conseils. Toutefois, une réconciliation lui semble encore possible, ainsi qu'on peut en juger par la « lettre écrite d'un département à un membre du nouveau tiers, » insérée dans le numéro du 27 messidor. Cette pièce, remarquable par la modération du langage, la netteté des idées et du style, n'appartient pas évidemment à la collaboration ordinaire du journal. Nous serions presque tenté de l'attribuer à Benjamin Constant, dont les écrits politiques venaient d'être l'objet d'une appréciation flatteuse dans le *Moniteur*.

Telle opinion qui fut autrefois raisonnable, devient absurde et dangereuse quand les choses ont totalement changé. Quand vous parlez de crimes et de vengeances, vos déclamations sont d'un écolier. Ce n'est pas en rouvrant de nouvelles blessures qu'on guérira les anciennes. Quand vous mettez absolument sur la même ligne les crimes politiques qui sont les effets d'un égoïsme contagieux, d'un fanatisme épidémique, et les crimes privés..... vous montrez que vous n'avez pas bien observé le cœur humain..... Voulez-vous observer un signe distinctif entre ces deux sortes de criminels ? regardez-les mourir..... Votre véritable devoir est grand, mais il est simple. Faites que nous *soyons gouvernés*..... Un gouvernement, tel qu'il soit, est le premier besoin d'une société ; le plus défectueux est un bienfait, si on le compare à l'anarchie..... Le plus mauvais gouvernement a toujours en soi un principe d'amélioration ; il ne peut pas être tellement fermé que la lumière n'y pénètre par quelque fissure, et le moindre rayon bien ménagé finira à la longue par éclairer tout l'édifice. Entraver la marche du gouvernement, miner sourdement son organisation et sa vie, est de tous les maux le plus grand qu'on puisse faire au peuple..... Que penseriez-vous de matelots qui, pour faire pièce au maître d'équipage, au moment où le vaisseau serait menacé par la mer et par les ennemis, se mettraient sourdement à contrarier les manœuvres, à enclouer les batteries?.... De quel œil croyez-vous qu'ils seraient vus par les passagers, même les moins amis du maître ? Rien n'est malheureusement plus facile que de défaire un gouvernement, parce qu'on a tous les vices et toutes les passions pour complices ; mais croyez-vous qu'on soit maître de chasser ensuite ces terribles auxiliaires, quand on juge n'en avoir plus besoin ?.... Quel que soit le but que vous cherchiez, rien ne saurait excuser des moyens odieux par eux-mêmes, et dont les dangers sont incalculables..... Or, ce sont des moyens odieux que d'ébranler des institutions qu'on a juré de maintenir..... de fomenter des idées superstitieuses auxquelles on ne croit point, et de faire grand bruit pour des puérilités qu'on méprise..... Je finis par un conseil facile à suivre, et qui en renferme beaucoup d'autres ; mettez dans vos fonctions publiques cette probité scrupuleuse que vous apportez dans toutes vos affaires privées, et ne ser-

Digitized by Google

vez pas votre pays par des moyens que vous rougiriez d'employer pour vous-mêmes.

Il est curieux de comparer cet avis amical aux articles comminatoires du *Rédacteur*, petite feuille notoirement imprimée aux frais du gouvernement, la « sentine officielle, » comme dit un journal du temps. La variété de nuance est sensible. Les mesures violentes que le *Rédacteur* présente comme inévitables et imminentes, ne sont encore pressenties, dans l'article du *Moniteur*, que d'une façon indirecte, hypothétique, comme un expédient désespéré qu'un retour d'entente patriotique avec le Directoire et les armées pourrait encore conjurer.

Lenoir-Laroche figure comme ministre de la police générale dans le remaniement ministériel du 30 messidor, démonstration non équivoque d'hostilité contre les Conseils. Sa nomination y fut plus vivement critiquée qu'aucune autre, et pour plusieurs motifs. La très grande majorité regrettait tout particulièrement son prédécesseur Cochon, dont le civisme n'était nullement suspect au gouvernement, mais que la découverte du complot de Babœuf et la répression de l'émeute de Grenelle avaient rendu odieux aux terroristes, dont on avait besoin pour le coup d'Etat prémédité. De plus, Lenoir, qui avait la manie d'écrire plus qu'il ne convient à un homme d'action, débuta malencontreusement par couvrir les murs de Paris d'un placard en faveur des associations populaires, qu'il avait combattues dans le *Moniteur* un an auparavant[1]. Enfin, il aurait voulu temporiser encore, agir plutôt par intimidation que par violence. Toutes ces considérations réunies le décidèrent à donner, plus ou moins volontairement, sa démission au bout de huit jours, et les directeurs, partisans du coup d'Etat, trouvèrent dans cette retraite le double avantage d'endormir, par une concession apparente, la défiance des Conseils, et de lui donner un successeur plus énergique et moins scrupuleux.

Quelques jours avant la catastrophe, le *Moniteur* avait donné encore, au directeur La Réveillère, un gage non équivoque de sympathie, en insérant coup sur coup deux longues réclames en faveur de sa chère théophilanthropie. Cette attention ne fut pas perdue; Suard, beau-frère de Panckoucke, fut prévenu plusieurs jours d'avance que son nom figurerait sur la liste de proscription des écrivains royalistes, et eut ainsi tout le temps de pourvoir à sa sûreté. En revanche, une erreur de copiste, dans l'arrêté du 18 fructidor relatif aux journalistes, dut causer un vif émoi dans les bureaux du *Moni-*

[1] Numéro du 27 germinal an IV.

Digitized by Google

teur. Parmi les trente-deux journaux dont les auteurs et imprimeurs, « prévenus de conspiration, » devaient être arrêtés et conduits à la Force, figurait le *Mercure français*, l'ancien *Mercure* de Panckoucke, dont Lenoir-Laroche était directeur, et Agasse, imprimeur-propriétaire. C'était l'auteur et l'imprimeur du *Mercure universel*, journal royaliste, que le Directoire avait voulu frapper, ainsi qu'il fut expliqué par un arrêté rectificatif du lendemain. Nous ignorons si cette rectification arriva assez promptement pour éviter aux habitants de l'ex-hôtel de Thou les désagréments de ce bizarre quiproquo.

Le *Moniteur* se montra, dans cette circonstance, aussi sobre d'éloges personnels que la prudence le lui permettait. Les rédacteurs et le propriétaire du journal trouvaient sans doute, comme Bonaparte lui-même, qu'on se jetait trop violemment vers le bord opposé, et qu'on avait manqué de « cette parcimonie dans l'arbitraire, qui est la seule justice des coups d'Etat. » (Mignet.) Néanmoins, ils n'osèrent se refuser à l'insertion d'une « ode sur le 18 fructidor, hommage républicain de Trouvé à son ancien patron, La Réveillère. » Tout en suivant sa carrière diplomatique, Trouvé était resté le correspondant assidu du *Moniteur*. Mais au lieu d'odes en l'honneur du Directoire, l'ex-rédacteur en chef du *Moniteur* allait bientôt se trouver réduit à faire des élégies sur sa propre destinée. Enveloppé dans la disgrâce de son patron La Réveillère et de ses collègues, dont il avait trop bien exécuté les ordres en frappant sur les Conseils cisalpins une contre-épreuve du 18 fructidor, Trouvé, destitué, dénoncé injustement comme traître et l'un des principaux auteurs de la perte de l'Italie, ne dut sa réhabilitation, et peut-être son salut, qu'au 18 brumaire [1].

V

Le régime d'asservissement de la presse, renouvelé du temps de la Terreur, que le Directoire venait d'inaugurer, imposait derechef au *Moniteur* une circonspection extrême; il ne lui était permis de blâmer les mesures qu'il jugeait les plus regrettables, que quand il se sentait soutenu au moins par une fraction considérable des vainqueurs du 18 fructidor. Ainsi il combattit, dans les premiers jours

[1] Trouvé eut auprès de Bonaparte la puissante recommandation de Maret, qui l'avait connu au *Moniteur*. Préfet pendant l'Empire, il perdit bien malgré lui sa place sous la Restauration, et reprit sans grand éclat la carrière du journalisme. Il est mort il y a pe d'années, presque nonagénaire.

Digitized by Google

de l'an VI, le projet d'ostracisme contre les nobles, présenté aux Cinq-Cents par Boulay (de la Meurthe). Dans un article du 28 vendémiaire, où l'extrême modération de la forme ne faisait que mieux ressortir la vigueur de l'argumentation, on démontra que cette mesure, aussi injuste qu'impolitique, aurait pour effet inévitable de transformer tous ces nobles bannis en ennemis irréconciliables de la République.

Comment croit-on que des hommes qui jouissaient autrefois des plus grands priviléges, verront un état de choses qui, après les avoir dépouillés de leur considération, ne leur donne pas même celle dont jouissent tous les citoyens sous le nouveau régime établi?.... Qu'ils s'en aillent, a dit le rapporteur, nous ne perdrons rien; ce sont des gens inutiles..... Si la loi qu'on propose avait été portée il y a plusieurs années, elle aurait banni de France les Montesquieu, les Voltaire..... Si elle eût été portée au commencement de la Révolution, elle aurait banni les Condorcet, les Lavoisier, *Bonaparte même*..... Portée aujourd'hui, elle punirait peut-être des hommes infiniment estimables qui ne sont point encore connus..... »

Le *Moniteur* ne craignit pas de s'engager sur cette question plus à fond qu'il n'avait jamais fait jusque-là, car il publia le lendemain un article signé d'Agasse lui-même, et conçu en termes beaucoup plus vifs que le précédent. On y comparait le « jury des cinq » proposé pour décider souverainement du sort des nobles, au tribunal révolutionnaire d'exécrable mémoire, à celui de l'inquisition d'Etat vénitienne que la sagesse du général Buonaparte, ex-noble, venait de détruire. » L'énergie inaccoutumée avec laquelle le *Moniteur* se prononçait cette fois fit impression, et avant même que le débat s'engageât, le rapporteur vint déclarer que la commission retirait tous les articles relatifs au bannissement, cette partie de la loi paraissant devoir exciter des divisions entre les républicains les plus sincères. On se borna, et c'était encore beaucoup, à soumettre aux formalités de la naturalisation tous ceux des ex-nobles qui n'avaient pas servi utilement la République dans des fonctions civiles ou militaires. Suivant plusieurs historiens, l'opposition de Barras et de ses partisans aurait été la véritable pierre d'achoppement de la proposition de bannissement. Mais, d'après une version plus vraisemblable, fournie dans d'autres temps par le rapporteur lui-même, cette mesure exorbitante n'avait été qu'une ruse parlementaire, concertée pour faire agréer plus sûrement au Conseil la loi dans son dernier état.

A l'approche des élections de l'an VI, on vit le *Moniteur*, interprète fidèle des sentiments du Directoire, plus conformes cette fois

Digitized by Google

aux secrètes inclinations du journal, s'efforcer d'écarter des Conseils la faction des anarchistes, redevenue plus immédiatement redoutable.

Le Directoire, disait Jourdan dans un article important (14 germinal), leur a déjà dit clairement *qu'il ne voulait point d'eux*, qu'ils renoncent à dominer jamais dans un pays que leurs forfaits ont désolé....; qu'à défaut de l'intérêt public, leur intérêt particulier se fasse entendre; que s'ils sont insensibles au repos des autres, ils aiment au moins le leur; *qu'ils se rappellent le* 18 *fructidor*. Le gouvernement qui a su dicter la paix à l'Europe armée, saura bien réduire au silence une bande d'hommes odieux à la terre entière..... Que les électeurs songent bien que leurs opérations vont prouver à l'Europe s'il y a des républicains en France, ou si, au contraire, il n'y a que des anarchistes et des royalistes; qu'ils songent que si leurs opérations sont mauvaises, le gouvernement auquel on ne peut refuser la justice de dire qu'il veut exécuter la Constitution (?), sera obligé de prendre encore une fois des mesures indispensables et conservatrices; qu'ils songent enfin que si nous éprouvons quelque crise nouvelle, c'est à eux qu'on devra l'attribuer.

On ne pouvait parler plus clairement, et pourtant le résultat des élections fut tel, que les directeurs, pour sauver la République, c'est-à-dire pour conserver leurs fonctions, se crurent forcés de frapper un second coup d'Etat par l'organe de la majorité docile des Conseils, en annulant la plus grande partie des nouvelles élections. Le *Moniteur* avait annoncé ce parti pris d'avance, mais il se dispensa d'en faire le panégyrique, et l'on peut même remarquer, à la louange des rédacteurs du bulletin, qu'ils s'attachent à rendre avec un soin tout particulier les paroles de ceux qui osèrent combattre cette résolution inconstitutionnelle, et notamment celles de deux des opposants les plus honnêtes et les plus énergiques, le général Jourdan et Lamarque, qu'on ne pouvait suspecter de terrorisme.

En prorogeant sa dictature, le Directoire assumait une responsabilité trop forte pour lui, et sous laquelle il devait bientôt succomber. Les succès de nos armes, ceux surtout de l'armée d'Italie, l'avaient grandi, soutenu; nos revers et l'absence de Bonaparte lui enlevèrent tout prestige. Vaincu pour la troisième fois dans la lutte électorale de l'an VII, il succombe sans même essayer de résister (30 prairial an VII). Dans cette débâcle, le *Moniteur* reste du moins fidèle à l'impartialité. On le voit, collecteur infatigable de matériaux pour l'histoire de cette triste époque, placer en regard des déclamations furibondes contre les ex-directeurs et les ex-ministres, leurs apologies, souvent adressées au *Moniteur* lui-même. En maintes circonstances, il fait l'usage le plus honorable et le plus sensé de la

Digitized by Google

liberté d'appréciation que lui permettent les tiraillements du nouveau Directoire. Ainsi, le rédacteur du compte rendu des séances des nouveaux jacobins dissimule mal le dégoût que lui inspirent les propos de ces hommes qui réhabilitent et exaltent les scènes les plus odieuses de la Terreur; qui, par exemple, se font jouer le trop fameux *Ça ira*, et parlent des *souvenirs délicieux* que cet air *chéri* rappelle à la mémoire de tous les Français. A propos d'une pièce de circonstance, *l'Intérieur des comités révolutionnaires*, dont la représentation avait été l'occasion d'une grave émeute à Amiens, « les Jacobins, dit le *Moniteur*, sont comme les vieilles coquettes, ils brisent la glace trop fidèle qui les peint dans toute leur vérité. Nous ne sommes point les partisans de ceux qui, après le 9 thermidor, faisaient la police des spectacles au chant du *Réveil du Peuple;* nous détestons les réactions, elles sont toujours sanguinaires, mais, pour les prévenir, il faut empêcher les *actions* qui les produisent infailliblement. » Cette tendance à la modération apparaît d'une façon non moins prononcée dans un article du 26 thermidor an VII, sur l'emprunt graduel forcé de 100 millions, l'une des plus détestables mesures des derniers temps révolutionnaires, et dont l'effet était encore aggravé par les vices du mode d'exécution.

Il ne s'agit plus de savoir si la loi sur l'emprunt est la meilleure qui pût être faite. Mais encore faut-il que l'arbitraire et l'injustice ne viennent pas s'ajouter à ses rigueurs. Les opérations de l'emprunt sont abandonnées à la *conscience* d'un jury que s'adjoignent les administrations centrales. C'est un grand inconvénient, surtout en révolution, que le mode d'exécution d'une loi puisse être aggravé par l'intervention des hommes. Pourquoi ne le dirions-nous pas avec franchise? La révolution du 30 prairial a eu le sort de toutes les autres. On a beaucoup crié avec raison contre le système des bascules et des destitutions en masse, et l'on n'a pu, ou l'on n'a pas su se défendre de tomber à l'instant dans l'inconvénient qu'on venait de blâmer..... Si le gouvernement a voulu faire une dernière expérience sur des hommes qui croient que la République est perdue lorsqu'ils ne sont pas en place, et qui la perdent bien davantage lorsqu'ils y sont, je crois que l'expérience est assez avancée pour qu'on ne soit pas tenté de la finir. Tant qu'il y aura des sociétés politiques telles qu'elles existent, et je doute aujourd'hui qu'elles puissent exister autrement, tant que les administrations centrales et municipales seront occupées par des hommes dont le nom rappelle d'aussi odieux souvenirs, il ne faut pas attendre de l'emprunt l'effet qu'on s'en promet, et il est à craindre qu'il n'en produise un qu'on a grande raison de redouter. C'est aux magistrats suprêmes qui ont le génie de leurs fonctions comme ils ont le sentiment de leurs devoirs, à se pénétrer de cette vérité, qu'on ne gouverne pas un grand Etat avec les factions, mais que les factions doivent être gouvernées. (26 thermidor an VII.)

Digitized by Google

Cet article exprimait vivement ce besoin général, impérieux d'ordre, de conciliation, de stabilité, qui allait, quelques mois plus tard, assurer la victoire de Bonaparte. On sent bien que le triomphe de ces idées devenait, pour le *Moniteur* comme pour la France entière, une question de vie ou de mort. Si nous avons réussi à caractériser son attitude dans les différentes crises de la Révolution, on a dû reconnaître que le *Moniteur*, irrévocablement compromis par son passé tout entier vis-à-vis du parti qui voulait le retour de l'ancien régime, ne l'était pas moins, depuis le 9 thermidor, vis-à-vis des révolutionnaires exagérés. Il avait ouvertement déploré, renié les concessions qu'il avait faites jadis au parti démagogique. Dans tous les revirements en sens divers qui avaient eu lieu depuis lors, il n'avait jamais manqué d'envelopper dans un anathème commun les factions extrêmes, mais en sévissant de préférence contre les démagogues. Si la crise de l'an VII se terminait à l'avantage de ce parti, le *Moniteur* devait s'attendre, pour le moins, à être traité comme la presse royaliste l'avait été en fructidor. Aussi applaudit-il avec enthousiasme au retour inespéré de l'homme extraordinaire dont il avait de longue date pressenti les destinées. Son salut était là, et celui du pays tout entier.

Bon Ernouf.

Digitized by Google

TUNIS ET CARTHAGE

SOUVENIRS D'UNE STATION SUR LA COTE D'AFRIQUE

Le golfe profond qui s'étend devant les ruines de Carthage est fermé à l'est par la pointe la plus septentrionale du continent africain. De hautes et belles montagnes l'encadrent et le dominent au midi, tandis qu'à l'ouest une plage de sable le sépare du lac, au fond duquel se dessine Tunis avec ses maisons blanches, ses palmiers, ses minarets et sa double ceinture de murailles en ruines, qui fuient à l'horizon dans les ondulations du terrain sur lequel la ville est assise. Au premier plan, sur la mer et devant le mouillage, le fort de la Goulette se profile, nettement isolé, sur une pointe basse. Ses bastions lézardés sont armés de vieux canons de bronze de tous les âges, de tous les calibres et de tous les pays; ce sont des trophées conquis, dans les beaux temps de la piraterie, sur les Vénitiens, les Génois et même les chevaliers de Malte. Ils n'ont d'autre rôle que celui de répondre aux saluts adressés au pavillon du bey par les navires de guerre qui arrivent sur rade. Le fort est destiné à défendre le port et l'entrée du canal qui traverse le lac. Il a été autrefois le théâtre de luttes acharnées; mais quel que soit l'état actuel de son artillerie, son rayon d'action semble être très borné, car à droite et à gauche, et bien en dehors de la portée des pièces, la plage offre partout, au débarquement d'une armée, des points d'un accès très facile. Au moment de notre arrivée d'ailleurs, l'ensemble du golfe présentait un aspect menaçant. Des navires de guerre de toutes les nations s'y trouvaient réunis. Les vaisseaux cuirassés des escadres française, anglaise et italienne se balançaient sur ces mêmes flots bleus qu'avaient sillonnés les innombrables flottes d'Asdrubal et de Régulus, de Genséric et de Bélisaire, de saint Louis et

Digitized by Google

de Charles-Quint. Mais le temps a bien marché depuis : aux galères romaines et carthaginoises, aux barques des croisés et aux pirates barbaresques ont succédé ces nouveaux engins de combat, armés, eux aussi, de l'éperon antique, mais fondant sur leur proie avec une force de douze cents chevaux et une masse compacte de sept mille tonneaux. La concentration de pareilles forces pouvait laisser croire à des événements d'une extrême importance, et ce fut sous cette impression que nous abordâmes pour la première fois le quai de la Goulette.

La petite ville bâtie autour de l'enceinte du fort était en ce moment envahie par une foule cosmopolite, qui en avait fait un marché, fort bien approvisionné du reste, destiné à l'entretien journalier des vaisseaux de la rade. Ses abords étaient encombrés d'échoppes en plein vent, de cafés en gourbiers, de boutiques improvisées, et, sur le sable noir de ses rues, étaient entassés des monceaux de fruits et de légumes, autour desquels s'agitait une foule bariolée et bruyante, principalement composée de juifs et de Maltais, de Maures et d'Arabes.

A cette époque, un certain nombre de familles riches de Tunis s'y étaient donné rendez-vous pour la saison des bains. On y rencontrait d'élégantes toilettes, des Mauresques couvertes de brocarts, des juives étincelantes de pierreries. Les officiers y dansaient le soir chez leurs consuls et chez un collecteur d'impôts douze fois millionnaire. Rien, assurément, n'y trahissait les craintes de la guerre ni les dangers de l'insurrection.

I

Pour se rendre de la Goulette à Tunis, il faut traverser le lac dans toute sa largeur. C'est une distance de deux lieues environ que les bateaux du pays vous font franchir assez rapidement, pour peu que la brise soit favorable. Aperçue du milieu du lac, Tunis présente à l'œil un ensemble de lignes assez harmonieuses; mais, comme toutes les villes de l'Orient, elle ne gagne pas à être vue de près. L'illusion s'évanouit dès qu'on touche aux détails.

En approchant de Tunis, en effet, son beau lac dégénère en marais; ses eaux se troublent, et ses bords laissent à découvert une vase noire et fétide. Depuis vingt siècles, il sert d'égout à une ville de 100,000 habitants. Quand on a franchi l'enceinte des murailles, qui ne résisterait pas aujourd'hui à une salve d'artillerie, on pé-

Digitized by Google

nètre dans des rues étroites, tortueuses, inondées de poussière en été, de boue pendant l'hiver.

Les maisons qui les bordent sont basses et sans autre issue au dehors que leur porte d'entrée. Ce sont de lourdes masses carrées, sans cheminées, sans fenêtres, terminées en terrasse aplatie ou en dôme écrasé, semblables à des prisons ou à des sépulcres. L'intérieur, il est vrai, recèle quelquefois tous les secrets du luxe oriental : cour mauresque, jets d'eau, galeries à jour, sur lesquelles s'entr'ouvrent les appartements, décorés de fraîches mosaïques ; mais, en général, l'extérieur offre un aspect sinistre et désolé.

Les bazars, à la dimension près, rappellent ceux de Smyrne e de Constantinople. Ce sont toujours les mêmes labyrinthes de galeries voûtées, garnies de petites boutiques dont la devanture mobile se rabat en avant, et au milieu desquelles, assis sur ses jambes croisées comme un magot chinois, siége le marchand maure drapé dans sa pelisse jaune, égrenant impertubablement son chapelet de jade et attendant l'acheteur avec un air de superbe et stupide dédain. Dans un quartier sont étalées les armes, les étoffes, soies de Brousse, châles de Perse, écharpes rayées de Monastir et de Djerba ; dans l'autre les dattes, les épices, les drogues d'Orient, opium, henné, hachich et toutes les poudres odorantes, essences de rose, de benjoin et de jasmin dont les émanations montent au cerveau mêlées à la fumée du chibouk et aux vapeurs d'huile qui s'exalent de la poêle des marchands de friture.

Une fois hors du bazar, on a hâte de sortir de ce dédale de rues infectes et de murs délâbrés pour embrasser des hauteurs de l'ancienne citadelle espagnole de la Kasbah, les magnifiques horizons qui se déroulent du côté d'Utique, jusqu'au pied des montagnes de Zaghouan et de la Numidie. Dans cette direction, à deux kilomètres environ au milieu d'une plaine traversée par un long aqueduc, se trouve un vaste assemblage de constructions bizarres, un immense pâté de dômes, de toitures et de murs crénelés. C'est le Bardo, la demeure des beys, le Versailles de la Régence.

On y pénètre par une porte basse, à cintre surbaissé, badigeonné de façon à imiter les assises alternatives de marbre blanc et noir. Cette porte donne accès à un couloir voûté, mal dallé, assez sombre et garni de petites boutiques exactement semblables à celles du bazar. Le long des murs, de vieux fusils à pierre sont alignés dans des rateliers vermoulus. Des soldats de service, en fez et en pantalons garance, fument gravement le chibouk en montant leur faction, ou accroupis en rond devant leur corps de garde. Après avoir franchi plusieurs de ces couloirs étroits, on arrive dans une cour carrée,

Digitized by Google

surplombée, sur deux de ses côtés, par des murs d'une grande hauteur ; ce sont ceux du harem.

A plus de dix mètres du sol, on aperçoit quelques larges fenêtres irrégulièrement espacées, entièrement encadrées de treillages vert pomme et de fines grilles dorées. Des pignons, également percés d'ouvertures grillées, font saillie à chaque angle. On dirait des volières accrochées aux murs d'une prison. On assure que le bey fréquente rarement cet endroit du palais. Aux voluptés du harem il préfère, dit-on, des voluptés bien plus orientales. Le vice de Pétrone, qui flétrit d'un stigmate odieux la plupart des peuples musulmans, ne s'étale nulle part au grand jour avec plus de cynisme qu'ici. Le prince a ses mignons, personne ne l'ignore. Ils ont une position à la cour, un grade dans l'armée. Qui songe à l'en blâmer ?

De la cour du harem, un passage analogue à ceux que nous avions franchi conduit à un péristyle à colonnes, qui précède une cour assez spacieuse et d'un aspect véritablement saisissant. C'est l'architecture mauresque dans toute son élégance et sa légèreté, une vraie cour de l'Alhambra avec ses dentelles de pierres, ses colonnettes élancées, ses chapiteaux ciselés, fouillés à jour, que semblent effleurer à peine les cintres zébrés des arcades qui couronnent le monument. Le marbre blanc de Fellelah y est en effet partout alterné avec les marbres noirs de Sicile et les sombres serpentines d'Egypte. Des lions antiques, en marbre jaune doré de Numidie, veillent à moitié accroupis devant le péristyle. Au Bardo, comme au palais du bey de Constantine, comme dans les églises de Gênes, de Pise et de Florence, ce sont les inépuisables trésors des ruines de Carthage qui ont fait bien souvent les frais de la décoration.

A droite, et dans un angle de cette cour mauresque, se trouve la salle d'audience où, deux fois par semaine, le bey vient entouré d'une escorte d'honneur. Comme saint Louis, il rend lui-même la justice à son peuple. La foule qui l'entoure est toujours fort nombreuse; elle est admise sans distinction de classe, de rang, de religion. Le chancelier y coudoie le collecteur d'impôts, le juif comparaît à côté du chrétien, le hammal en haillons, le Bédouin des montagnes viennent impunément exposer leurs griefs contre un kaïd puissant ou un chef de tribu. A l'heure précise, nous vîmes le bey traverser la cour avec le cérémonial d'usage. Il avait à ses côtés le fidèle kasnadar et autour de lui une douzaine de gardes, vêtus de rouge de la tête aux pieds. La marche était ouverte par un maître de cérémonie, ou, si l'on préfère, un héraut d'armes dont le costume, également écarlate, tenait à la fois de celui d'un tambour-major et de celui du grand mamamouchi du Théâtre-Français. Son obésité était démesurée et pourtant sa stature était plus colossale encore. Son turban, allongé en

Digitized by Google

forme de colback, portait une aigrette de plusieurs pieds de haut. Tout en marchant, il s'inclinait alternativement vers la terre, en signe de respect, et se renversait ensuite en arrière, autant qu'il le pouvait; les yeux levés au ciel, en brandissant sa hallebarde au-dessus de sa tête et récitant, d'une voix de stentor, des versets du Coran. Une musique arabe jouait dans le fond de la cour, les tambours battaient aux champs, tout le monde s'inclinait devant le prince ; les femmes seules, assises en groupe sur les dalles de marbre, restèrent immobiles derrière leur masque noir et sous le châle rayé qui leur couvrait la tête.

Cette scène, toute éclatante de richesse locale, offrait une variété infinie de types et de costumes, qui se détachaient sur un fond lumineux et dans un cadre dentelé d'arcades légères et de fines arabesques en marbre bariolé, comme un tableau de Decamps ou mieux encore d'Eugène Delacroix. Sur la dernière marche du péristyle, un vieil iman, couché devant la porte, semblait vouloir en défendre l'entrée. Sa djouba entr'ouverte laissait deviner la maigreur de son corps, dont les saillies anguleuses se dessinaient sous un caftan usé. L'éclat de ses yeux et les touffes floconeuses de sa barbe blanche et inculte faisaient ressortir le hâle de ses joues creusées par la fatigue et par le jeûne ; car l'ascétique vieillard revenait de la Mecque ; il en portait le turban ; son *tabouz* de pèlerin pendait à ses côtés ; ses babouches et ses jambes nues étaient encore couvertes de la poussière du chemin. Mais qu'attendait-il ainsi à la porte du prince ? Que pouvait avoir à demander encore à la justice des hommes ce fidèle serviteur de l'islam qui revenait du tombeau du prophète, qui avait baisé la pierre noire de la Kaabah, bu au puits du Zemzem, et qui semblait entrevoir déjà, au milieu de la foule, les ombrages et les houris de l'Yémen ?

Le jugement du bey est rendu sans appel ; l'exécution suit de près la sentence, et, chose surprenante, ces décisions sommaires sont généralement reçues sans plaintes, sans murmures, sans récriminations. Allah a prononcé ! Cette manière expéditive de rendre la justice donne parfaitement l'idée de la simplicité tout aussi primitive avec laquelle sont administrées les affaires publiques. Quelques bureaux suffisent à leur concentration ; cinq ou six scribes, en fez ou en turban, représentent ce que l'on pourrait appeler les départements réunis de la guerre et de la marine, du commerce et de la justice, des finances et des affaires extérieures. Les rouages de l'administration ne peuvent être compliqués dans un pays où tout pivote sur une seule tête. Cette tête, il est vrai, n'est point celle du bey; pour le moment, c'est le kasnadar qui règne et qui gouverne.

En sortant du Bardo, nous vîmes arriver dans la cour du harem

Digitized by Google

une voiture de gala attelée de six mules et suivie d'une escorte de zaouas à cheval. C'était un antique carrosse, dont la caisse, élevée à plus de deux mètres du sol, se balançait sur quatre grands ressorts recourbés en volutes. Quelques arabesques dorées étaient les seules traces de son ancienne splendeur. Nous en vîmes descendre l'ambassadeur ottoman Haïder Effendi. Il portait le costume de la réforme, le fez et la tunique. Bien qu'assez jeune encore, il est déjà légèrement obèse. Sa démarche était grave, sa figure sérieuse, son regard immobile et muet ; une barbe noire et touffue encadrait ses joues pâles et glabres. Sous ce masque officiel de l'impassibilité musulmane on eût difficilement reconnu l'ex-membre du Jockey Club, le *gandin* de Stamboul et de Péra initié à tous les artifices de la diplomatie turco-européenne, pendant un séjour de dix ans dans les ambassades de Paris et de Saint-Pétersbourg.

La foule qui encombrait le Bardo s'ouvrait respectueusement sur son passage. Quand il fut près de nous, un jeune Arabe, à moitié nu, bondit à sa rencontre avec la souplesse d'une panthère. Il n'avait qu'un lambeau d'étoffe en poil de chameau noué autour des reins ; son corps maigre et nerveux était bronzé aux rayons d'un soleil dévorant. L'œil hagard, les cheveux hérissés, les bras convulsivement crispés vers le ciel, il tomba en arrêt devant l'envoyé du sultan, dans l'attitude du jeune possédé qui se renverse dans le coin du tableau de la transfiguration. Nous crûmes un instant à l'agression d'un fanatique. Il n'en était rien cependant; c'était un pauvre fou, un derviche extatique, tel qu'on en rencontre en grand nombre dans les rues de Tunis. Les zaouas de l'escorte se gardèrent bien de le repousser, et Haïder Effendi, sans s'émouvoir, sans ralentir sa marche, détournant à peine sur lui son regard impassible, lui jeta quelques pièces d'argent, avec cette dignité naturelle, cette noblesse de geste instinctive aux Orientaux.

II

Il n'est pas nécessaire de pénétrer bien avant dans cette cour du Bardo et dans le système d'organisation du gouvernement tunisien, pour en découvrir les éléments de désordre et les inévitables causes de décadence et de ruine. Jusqu'à ces derniers temps, la France avait su maintenir dans le pays une légitime influence ; elle avait fourni au bey un cadre d'officiers instructeurs ; elle avait organisé ses troupes, constitué un noyau de marine. A plusieurs reprises, en 1839 notamment, elle avait éloigné des eaux de la Goulette la flotte

Digitized by Google

turque qui, chaque année, sortait de Marmara pour venir revendiquer, au nom de la Sublime-Porte, les droits depuis longtemps périmés de la suzeraineté ottomane. Sur ce point, la ligne de conduite de nos ministres avait été invariable; on peut voir, à ce sujet, les instructions fort précises que M. Guizot adressait, en 1842, au prince de Joinville, alors commandant en chef notre escadre d'évolutions. Aujourd'hui encore, en soutenant l'hérédité dynastique du prince qui règne à Tunis, nous n'avons d'autre but que celui de défendre l'indépendance de la Régence.

Quant à l'influence que nous avons le droit de revendiquer, c'est l'influence naturelle qu'une grande puissance ne peut manquer d'exercer sur un petit Etat placé à sa frontière. Mais cette influence, quelque prépondérante qu'elle puisse être, doit-elle devenir pour cela exclusive? Doit-elle aller jusqu'à combattre et repousser systématiquement toute autre influence étrangère, sous quelque forme, sous quelque prétexte qu'elle se manifeste? Ainsi par exemple, de ce que l'administration française a doté la Régence d'un réseau de lignes électriques, en résulte-t-il pour cela que nous devions nous opposer à la création d'une banque ou à la construction du chemin de fer qu'une compagnie anglaise se propose d'établir entre la Goulette et Tunis? Nous sommes 200 Français contre 6,000 Maltais et 10,000 Italiens. En procédant par voie d'exclusion, est-ce au nom des intérêts du bey que nous agissons? Est-ce au nom de la civilisation européenne?

Poser ces questions, c'est toucher au fameux traité que le consul d'Angleterre, sir Richard Wood, vient de signer il n'y a pas un an, et en vertu duquel le gouvernement du Bardo accorde aux sujets britanniques le droit d'acheter et de posséder des terrains sur toute l'étendue de la Régence. C'est, comme on le voit, à peu de choses près, l'éternelle question des *Capitulations*, posée ici comme elle l'est à Constantinople. Ce traité, assure-t-on, n'a point été signé à l'insu du représentant de la France, M. Roche, aujourd'hui ministre plénipotentiaire au Japon. Dès son arrivée à Tunis, notre nouveau consul, M. de Beauval, protesta avec beaucoup d'énergie contre cette convention anglaise, qu'il considérait comme un piége, comme un véritable attentat à notre prépondérance en Tunisie. Mais le fait était accompli. Le bey se retrancha derrière la foi jurée. Comment retirer la parole qu'il venait de donner au consul britannique? Alors, nouvelles et non moins énergiques protestations de M. de Beauval pour obtenir, au moins, la destitution du ministre coupable, sur la tête duquel devait retomber toute la responsabilité d'une pareille convention. Mais le kasnadar était tout-puissant au Bardo; depuis vingt-cinq ans, il était l'ami personnel et le confident intime du

Digitized by Google

prince, et si sa réputation de moralité n'était pas à la hauteur de son immense fortune, la supériorité de son intelligence était incontestable. Autant eût valu évidemment demander au bey sa propre abdication.

Un autre sujet plus sérieux de préoccupation devait, à cette même époque, attirer l'attention de notre consul et lui fournir de nouvelles armes pour battre en brèche la puissance du kasnadar : c'était la révolte subite qui venait d'éclater dans toute la Régence, sans autre motif apparent que l'augmentation continuelle et exorbitante des impôts. Le soulèvement prit naissance dans les villes du littoral et se propagea rapidement dans l'intérieur. Les tribus n'avaient pris les armes que pour obtenir une réduction d'impôts, et bien que le mouvement n'eût pour but qu'une réforme administrative, bien que leur chef demeurât en relation ouverte et avouée avec le consulat de France, leur attitude cependant devenait inquiétante. En pays musulman, une fois déchaînées, les passions politiques dégénèrent presque toujours en fanatisme religieux. Cette prise d'armes des tribus arabes coïncidait d'ailleurs avec l'insurrection des provinces de l'Algérie, avec le retour des pèlerins de la Mecke. Il n'était pas jusqu'à la présence, à Tunis, de M. Wood lui-même, qui n'eût sa signification et son danger. Comment oublier le rôle du trop célèbre consul anglais de Damas pendant les massacres de Syrie? Quoi qu'il en fût de la réalité du mal et de l'imminence du danger, les premières nouvelles de l'insurrection tunisienne produisirent en France l'effet d'un cri d'alarme. Le gouvernement de l'Empereur s'en émut et expédia sur-le-champ, sous les ordres du contre-amiral d'Herbinghem, la première division de l'escadre de la Méditerranée.

Mais, de son côté, le bey n'était pas resté impassible devant la situation critique qui lui était faite. Placé entre les sommations impérieuses de notre consul et la répugnance invincible qu'il éprouvait à briser un traité qu'il venait de signer, et à renvoyer un ministre qui avait toute son affection, il tourna ses regards vers Constantinople. Il accepta, si toutefois il ne sollicita pas, l'appui et l'assistance de la Sublime-Porte. En agissant ainsi, cédait-il à la crainte ou plutôt ne fit-il qu'obéir à des conseils habiles et trop intéressés? Ce qu'on peut affirmer, c'est qu'avec la France sur sa frontière, l'intervention du sultan ne pouvait jamais être bien inquiétante pour l'indépendance du bey ; tandis qu'au contraire, cette même intervention pouvait devenir, en sa faveur, un dérivatif puissant, capable de détourner de sa tête l'orage qui le menaçait. Les événements ne vinrent que trop tôt justifier cette supposition.

La division française était à peine mouillée depuis vingt-quatre

Digitized by Google

heures dans les eaux de Tunis, que l'on signala l'arrivée de deux frégates turques, dont l'une portait le pavillon du muchir au grand mât. Devant cette apparition inattendue, l'amiral d'Herbinghem, ne s'inspirant que des traditions de notre marine dans ces contrées, n'hésita pas un instant. Il prit ses dispositions de combat et envoya sommer l'ambassadeur ottoman de s'éloigner immédiatement du mouillage, s'il ne voulait point y être contraint par la force. Mais quelle ne fut point sa surprise en apprenant que l'envoyé extraordinaire Haïder-Effendi était porteur d'un laisser-passer de notre ambassadeur à Constantinople! Le lendemain, le courrier de France, apportait à notre consul général la confirmation de cette autorisation. C'était, semblait-il, l'inauguration d'une politique nouvelle, et pour la première fois on vit, sous les canons d'une escadre française, débarquer à Tunis un délégué du padishah, un représentant officiel du sultan lui-même. Mais le sultan n'est-il pas le successeur direct du prophète, le chef spirituel et suprême de tout vrai fils d'Osman? Le retour du croissant n'allait-il pas agiter toutes les populations musulmanes, et l'étendard sacré du prophète, déjà arboré à Soûs, à Sfax et sur toute la côte, ne pouvait-il pas, à chaque instant, changer en guerre sainte une révolte commencée dans un but de simple réforme politique et administrative?

Devant de telles éventualités, l'amiral d'Herbinghem tenait ses compagnies de marins prêtes à débarquer, pour se porter au secours des chrétiens menacés. De leur côté, la flotte italienne, la division anglaise, la frégate turque elle-même, revendiquaient leurs droits de coopération respective. N'avaient-elles pas, elles aussi, l'existence de leurs nationaux à défendre? Or, dans ces circonstances critiques, consacrer par une intervention armée ce droit collectif de coopération, c'était renoncer à jamais à notre prépondérance en Tunisie. Tel était le nouveau danger que venait de faire surgir le débarquement d'Haïder-Effendi; et le gouvernement français jugea cette fois la situation assez grave pour renforcer la division navale déjà mouillée à la Goulette de toute l'escadre de la Méditerranée, placée sous le commandement du vice-amiral comte Bouët-Willaumez. La réputation militaire de ce chef, jointe à un caractère énergique et tout à la fois conciliant, expliquait l'opportunité d'un pareil choix. Dès son arrivée, en effet, pour ôter tout prétexte d'intervention aux commandants des flottes alliées, l'amiral Bouët-Willaumez suspendit de son côté tout préparatif de débarquement. Il s'abstint également de prendre part aux affaires intérieures, et se contenta d'observer d'un œil attentif la marche des révoltés. Mais allant droit au cœur de la question, il signifia à l'ambassadeur ottoman que le chef de l'escadre française ne tolérait

Digitized by Google

le fait de sa présence à Tunis que comme le résultat d'un inexplicable malentendu, et que par conséquent il coulerait impitoyablement tout navire ottoman qui chercherait à opérer, sur n'importe quel point de la Régence, la moindre tentative de débarquement. Pour qu'on ne pût se méprendre sur la portée de ses paroles, une frégate française conservait constamment ses feux allumés, prête à exécuter sur-le-champ les termes mêmes de cette déclaration.

Une fois le but de sa mission nettement exposé, l'amiral attendit patiemment la marche des événements.

Deux mois s'écoulèrent ainsi sans changement et sans aggravation dans la situation politique du pays. On avait beau, en effet, annoncer les progrès de l'insurrection victorieuse, la marche des tribus sur Tunis, se plaire à faire circuler des bruits de plus en plus sinistres, à parler sans cesse d'attaque et de prise d'assaut, chaque journée ressemblait à la veille, et jamais les vigies des vaisseaux ne signalaient à l'horizon la moindre troupe en marche.

Vers la fin de juillet, après les moissons terminées, à l'époque précisément fixée pour un mouvement général, et au moment où l'on s'attendait à voir le Bardo disparaître dans le plus tragique dénoûment, le bey fit savoir officiellement à tous les représentants accrédités près de lui que désormais c'en était fait de la révolte, que l'impôt venait d'être réduit, et que les principaux chefs des tribus se dirigeaient vers Tunis pour faire leur soumission et obtenir l'*aman*. C'était l'amnistie, le pardon général.

Et en effet, pendant les journées qui suivirent, on vit arriver au Bardo les principaux chefs des tribus rebelles; c'étaient les chefs des Slass, des Msaknia et des Klaa; on les comptait par centaines, encombrant la cour du palais et implorant humblement la clémence du bey. Quant au célèbre Ali ben Rhadoum, qui avait été l'instigateur de la révolte, il avait tout à coup disparu de la scène. Il avait fui dans les montagnes; quelques poignées d'or habilement semées avaient produit ce changement à vue. Le kasnadar sortait triomphant de la lutte, il avait bien jugé les hommes auxquels il s'adressait; ses procédés étaient irrésistibles. De tels moyens d'action n'ont rien qui répugne à Tunis, et le kasnadar les étendit même au delà du cercle des tribus révoltées.

En France cependant, ses séductions n'eurent pas toujours le succès sur lequel il comptait; il se vit dédaigneusement renvoyer des bijoux d'un grand prix qu'il avait effrontément offerts à des personnes que leur position devait mettre à l'abri d'une pareille injure. — Mais qui peut affirmer que tous ces objets précieux soient intégralement revenus à leur point de départ, et qu'un bon nombre ne se soient point égarés sur la route?

Digitized by Google

Quelle que pût être la nature des moyens employés, le but était atteint; la révolte n'existait plus, et ce dénoûment pacifique, on pourrait dire honteux, de l'insurrection tunisienne assignait logiquement un terme à la mission de l'ambassadeur ottoman, par suite du séjour des flottes européennes.

Mais des intérêts opposés ne demeuraient pas moins en présence. C'était sous l'influence anglaise que la Turquie était venue revendiquer à Tunis les droits de suzeraineté qu'elle avait naguère réussi à faire prévaloir en Syrie et à Tripoli. Dès lors, comment ne pas s'attendre à rencontrer une résistance opiniâtre de la part du consul d'Angleterre? De leur côté, les Italiens étaient venus représenter les intérêts de leurs dix mille nationaux avec une force navale excessivement imposante. Ils ne cherchaient même point à dissimuler les conséquences de leur intervention, ni l'étendue de leurs espérances. La France, en renonçant à l'extension, vers l'Orient, de ses possessions africaines, allait ouvrir, en face de la Sicile et de la Sardaigne, une magnifique contrée à la jeune et ardente Italie. Comme on le voit, ces intérêts multiples et contraires pouvaient, en se manifestant, singulièrement compliquer la question et lui donner toute la gravité d'un véritable conflit européen. C'était la question d'Orient présentée sous une autre forme, et c'était là sans doute la pensée dont s'inspirait notre ministre des affaires étrangères quand il écrivait, à cette époque, à notre consul général : « Exiger aujourd'hui du gouvernement ottoman le rappel de son ambassadeur, c'est demander à la Porte son propre déshonneur. » Telle ne fut point tout à fait l'opinion du vice-amiral Bouët-Willaumez. Envisageant à un autre point de vue la nature de ses instructions, conformes d'ailleurs à la politique traditionnelle de la France dans ces contrées, et bien convaincu qu'il fallait à tout prix sortir de l'impasse dans laquelle il était depuis trop longtemps engagé, il s'en ouvrit sans détour aux amiraux anglais et italiens, en leur exposant nettement sa pensée, comme il l'avait signifiée plusieurs fois à Haïder-Effendi lui-même. Il fit adroitement ressortir à leurs yeux le magnifique prétexte qu'une résistance plus longtemps prolongée de l'ambassadeur ottoman ne manquerait pas de fournir à la France pour faire franchir la frontière de Constantine à une division de notre armée d'Afrique. Certes, la supposition n'était point chimérique, car, justement à cette heure, cette même armée se concentrait à Alger, sous les ordres du maréchal Mac-Mahon.

Soit revirement subit dans la politique de Londres, soit conviction personnelle et cordiale sympathie, l'amiral anglais Yelverton promit au comte Bouët-Willaumez son concours dévoué. Il tint loyalement parole, et s'efforça de combattre ouvertement et de renverser ce que

Digitized by Google

son consul M. Wood avait préparé dans l'ombre. Cette fois, la droiture, la raison, la fermeté d'allures et la netteté de langage triomphèrent des ruses et des faux-fuyants qui depuis six mois tenaient la diplomatie en échec.

Le 23 septembre, après des hésitations et des lenteurs qu'il serait trop long d'énumérer ici, l'ambassadeur ottoman Haïder-Effendi reprit la route de Constantinople avec les deux frégates qui lui servaient d'escorte[1]. Sans doute, même après ce départ, la Tunisie, abandonnée à tous ses éléments de désordre et de trouble, restait encore en proie aux agitations du dedans et aux intrigues extérieures. Mais n'est-ce point là l'état normal de tout pays musulman? Pour régénérer cette terre féconde, il ne faudrait point que la France se bornât à y imposer un protectorat étroit et égoïste; il vaudrait mieux, au contraire, qu'elle y fît appel à toutes les forces de la civilisation et du progrès; qu'elle y laissât pénétrer à grands flots les races latines qui ne cherchent qu'à s'y répandre.

Dans cet ordre d'idées, elle n'est point en retard, car, selon nous, sur cette terre classique de l'esclavage, les vrais pionniers de la civilisation sont à leur poste. Nous n'hésitons pas à le dire, nous croyons que ce sont les disciples de saint Vincent de Paule, les successeurs des pères de la *Merci* et de la *Rédemption*, lazaristes, sœurs de charité, frères de la doctrine chrétienne et tous ces modestes et infatigables ouvriers qui préparent ici, comme sur bien d'autres points du globe, l'œuvre que nos bataillons d'Afrique et nos frégates cuirassées compléteront un jour[2]. Laissons à l'Angleterre les intrigues byzantines et l'appui du croissant. Pour nous, gardons la croix et l'épée : c'était le rôle de nos pères, c'était la devise du roi de France dont l'ombre glorieuse plane encore sur ces lieux. Du milieu des ruines de Carthage, le tombeau de saint Louis apparaît de loin à nos marins, non-seulement comme un souvenir héroïque du passé, mais aussi comme un monument de l'avenir, comme un jalon milliaire élevé par la France au haut de ce vieux promontoire africain, qui, en face de Rome, entre la Sicile d'un côté, la Sardaigne de l'autre, s'avance vers l'Europe comme pour commander encore un des principaux passages de la Méditerranée.

[1] On a pu voir dans les journaux que le bey vient à son tour d'envoyer à Constantinople un personnage officiel, le général Ker-Eddin, gendre du kasnadar, « pour régler, dit-on, la question tunisienne. » Si le fait se confirme, les conséquences en sont assez claires.

[2] Dans une seule école tenue à Tunis par les frères de la doctrine chrétienne, et dans laquelle les Maures, les juifs et les chrétiens sont indistinctement admis, nous avons vu quatre cents enfants, auxquels on enseignait le français, l'italien et l'arabe.

Digitized by Google

III

On ne peut nier que le prestige des souvenirs anciens n'exerce à notre insu une secrète influence sur l'intérêt qui s'attache à l'avenir de ces belles contrées. Quand on touche aux destinées d'un peuple, quand on s'occupe de la régénération d'un pays, il est difficile de faire abstraction du passé, surtout quand ce passé tient une si large place dans l'histoire du monde. En voyant de nos jours les passions s'agiter et la convoitise des nations européennes s'éveiller de nouveau autour de ces rivages, comment perdre de vue les grandes luttes dont cette presqu'île célèbre a été le théâtre? Comment oublier que c'est là que se rencontrèrent les armées de Xantippe et de Régulus, d'Annibal et de Scipion; que là furent égorgés 100,000 mercenaires; que là encore combattirent tour à tour les Perses et les Grecs, les Francs et les Vandales, les Arabes d'Hassan et les croisés de saint Louis, les Turcs de Soliman et les soldats de Charles-Quint?

On ne peut se défendre d'un profond sentiment de tristesse en visitant aujourd'hui ces lieux bouleversés par tant de conquérants. Sur la plage, s'élèvent çà et là d'énormes blocs de béton détachés des constructions voisines, qui de loin se projettent, sur un fond sablonneux, comme de noirs rochers battus depuis vingt siècles par les flots de la mer. En avant, l'assise d'un grand mur recouvert par les eaux forme, à l'endroit des quais, une ligne d'écueils. Sur une étendue de plusieurs lieues carrées, la plaine est jonchée de débris de toutes les époques, on pourrait presque dire de toutes les contrées. Ce ne sont que voûtes effondrées, colonnes enfouies, chapiteaux mutilés; les marbres de Paros y sont mêlés à ceux de Numidie, les granits de Sicile aux porphyres d'Egypte, les fragments de poterie romaine aux fines mosaïques étrusques ou carthaginoises. A chaque pas, le sol tremble et résonne sur cet amas mouvant composé des ruines entassées d'une immense cité tour à tour construite et démolie, reconstruite et démolie encore.

Aujourd'hui, l'orge et le blé croissent à l'endroit même où se trouvaient les quartiers populeux. Des touffes de cactus, des buissons de naupals recouvrent le Forum; les figuiers et les vignes envahissent le port; le chacal erre en paix aux abords des citernes, et l'Arabe nomade vient camper avec ses chameaux et ses chèvres sur les lieux où s'élevaient jadis les temples d'Astarté, de Baal, de Moloch. Au sommet de Byrsa, on cherche vainement le temple d'Escu-

Digitized by Google

lape. C'est à peine si une légère dépression de terrain indique, au pied de la colline, la place des grands murs sur lesquels couraient trois chars de front, et qui logeaient dans leurs flancs 10,000 cavaliers et 300 éléphants.

Dans le lointain se dessinent, sur le fond des montagnes, les débris gigantesques de l'aqueduc qui conduisait les eaux de Zaghouan. Sur le bord de la mer, des citernes assez bien conservées, et prenant naissance les unes dans les autres, forment une série de voûtes d'un ensemble imposant. C'est là tout ce qu'il reste de la cité célèbre qui fut le tombeau de Didon, la patrie d'Annibal, la rivale de Rome.

Devictæ Carthaginis arces
Procubuere; jacent infausto in littore turres.

Le soc de la charrue a littéralement passé sur cette ville immense. Aussi, quand on contemple cette œuvre de colossale destruction, œuvre de la main de l'homme bien plus que de l'action naturelle du temps, comprend-on les erreurs qui ont pu s'accréditer sur la configuration de Carthage, ou plutôt sur l'emplacement exact occupé par ses ports, par ses murs et par ses principaux monuments. Mais ce que l'on ne peut s'expliquer, c'est qu'on recule tout à coup de quatre-vingts lieues dans l'ouest sa position géographique, ainsi que le fait une publication récente [1], en la supposant à la place où s'élève aujourd'hui Bougie. Cette conjecture est fondée sur la découverte d'une carte du moyen âge, et sur les analogies qu'on croit y remarquer, dans la disposition du port de cette ville avec celui dans lequel les Romains assiégèrent les Carthaginois. Une pareille hypothèse ne résiste pas à l'examen des lieux; elle s'évanouit dès que l'on embrasse du regard cette presqu'île si nettement caractérisée, et sur l'identité de laquelle les historiens, les voyageurs et les archéologues n'eurent jamais la moindre incertitude. La ville s'étendait-elle à l'ouest ou à l'est de la péninsule? Les ports s'ouvraient-ils vers Utique ou dans le golfe de Tunis? Telle est la seule question qui a divisé les auteurs, et qui est d'ailleurs entièrement résolue aujourd'hui. Le docteur Shaw, d'Anville, Bélidore, et, à leur suite, M. Ritter lui-même, dans son grand ouvrage de *Géographie comparée*, ont cru que Carthage s'étendait vers l'ouest, et que la citadelle occupait la hauteur de Djebel-Kawi [2].

[1] *Moniteur* du 13 octobre 1864.

[2] Cette colline n'était point l'Acropole. Composée d'un calcaire crayeux, elle est minée dans tout son périmètre et criblée de milliers de tombeaux. C'est une immense ruche dont les Carthaginois, comme les Phéniciens, les Hébreux et tous les peuples de race sémitique, faisaient leur nécropole.

Digitized by Google

Au commencement de ce siècle, Chateaubriand, guidé par le major Humbert, inclina pour l'opinion contraire. Mieux inspiré, il dirigea ses recherches au sud-est, et les travaux postérieurs de Falbe, de Barthe, de Dureau de la Malle et les fouilles récentes de M. Beulé lui ont donné raison. C'est bien là, en effet, que se trouvent le port marchand et le port militaire, l'un et l'autre creusés par l'homme dans le grès argileux, tous les deux isolés de la mer et encore aujourd'hui parfaitement distincts, le premier en forme de rectangle, le second circulaire, avec le fameux îlot de l'amiral en chef au milieu. C'est également dans cette direction, et à la distance des ports indiquée par Appien, que s'élève, à une hauteur de soixante-trois mètres, la colline sur laquelle on a bâti depuis vingt ans la chapelle Saint-Louis. C'est l'antique Byrsa, la citadelle qui servit de point stratégique non-seulement aux premiers Phéniciens et aux Carthaginois, mais encore à tous leurs conquérants, Romains, Vandales, Byzantins.

L'illustre auteur de l'*Itinéraire* revenait de Grèce quand il visita ces rivages. Comme l'observe M. Beulé, il avait vu trop de ruines et trop d'acropoles pour se méprendre sur l'importance de cette position : « Pour aller des citernes publiques à la colline de Byrsa, dit-il, on traverse un chemin raboteux. Le sommet de l'Acropole offre un terrain uni, semé de petits morceaux de marbre, et qui est visiblement l'aire d'un palais ou d'un temple. Si l'on tient pour le palais, ce sera le palais de Didon ; si l'on préfère le temple, il faudra reconnaître celui d'Esculape. »

Palais de Didon ou temple d'Esculape, son assise sert maintenant de bases à la petite chapelle française qu'on y a élevée. C'est de ce point culminant que M. Beulé dit avoir rayonné pour diriger les fouilles. Traversant les couches supérieures formées de débris byzantins et de ruines romaines, il croit avoir pénétré jusqu'au sol primitif, jusqu'aux assises des murailles puniques, dont il a mesuré l'épaisseur de dix mètres, les blocs cyclopéens et les chemins couverts, voûtés en cul de four, conformes, dit-il, aux descriptions données par Appien, Orose, Polybe et Diodore. Les vrais savants se tiennent en garde contre les entraînements d'un archéologue qui passe pour avoir beaucoup d'imagination ; il nous plaît cependant de penser que, feintes ou naturelles, les émotions qu'il décrit ne sont pas tout à fait dénuées de fondement : s'il rêve, il nous agrée de rêver avec lui. Tandis qu'il pousse une de ses tranchées au pied de l'Acropole, dans la direction qui fait face au port et au Forum, il rencontre tout à coup, au milieu d'une voûte effondrée, des amas de cendres et de suie mêlés à des solives de cèdre à moitié calcinées. Sur ce point, placé sur le sol même et au-dessous des autres cons-

Digitized by Google

tructions, l'incinération n'a pas été complète ; évidemment le feu y a été étouffé par la chute des décombres des étages supérieurs. Devant ces débris de charbon, qu'on dirait mal éteints, il s'arrête ému. Ne vient-il pas, après plus de vingt siècles, de surprendre la trace de l'immense incendie que Scipion, vainqueur, alluma dans le port, qui gagna le Forum et mit quatorze jours à dévorer la ville et les murs de Byrsa? « Les cendres, dit-il, étaient remplies d'innombrables débris, si menus, qu'ils échappaient presque à l'analyse. Cependant je les ai interrogées avec la même patience pieuse que m'avaient inspirée jadis les cendres du vieux Parthénon. L'infortune de Carthage fut plus grande que celle d'Athènes, et la main de Scipion a su, mieux que celle de Xercès, laisser une empreinte ineffaçable. Ce qui frappait d'abord les yeux, c'était une grande quantité de fer tordu, mâché par les flammes, et dont les parties, encore vives, étaient attaquées par la rouille. » En parcourant nous-mêmes ces fouilles abandonnées depuis plus de trois ans, nous avons vu le sol couvert de fragments métalliques, amalgamés, fondus, pétris en scories ; et, parmi les tessons de poterie d'une couleur jaunâtre, nous avons vu briller, au soleil et en grande abondance, des parcelles de verre irisées par le temps. Malgré ses stries et ses niellures, ce verre était blanc et très fin, léger comme la mousseline. Il montre le degré de perfectionnement que les Phéniciens avaient déjà atteint dans sa fabrication.

Les auteurs font parfaitement connaître la forme, les dimensions et les moindres détails des ports de Carthage. Leur surface de vingt-trois hectares égalait, à peu de chose près, le développement du vieux port de Marseille. Dans le port militaire, appelé le Cothon, tout le pourtour du quai et le petit îlot que l'on voit au milieu étaient garnis de deux cent vingt cales de halage, destinées à mettre à couvert les galères ; au-dessus étaient les magasins, et chaque loge était décorée de colonnes ioniques qui donnaient à l'ensemble du port l'aspect d'un immense portique. On a découvert là, en effet, des débris de colonnes et les emplacements parfaitement distincts de plusieurs de ces loges. Leur largeur est la même à peu près que celle de l'étroit goulet qui servait d'unique entrée au port extérieur, et il a été possible ainsi d'établir le maximum de largeur que ne pouvaient dépasser les plus grandes galères romaines et carthaginoises. Cette largeur n'excède pas cinq mètres ; c'est celle de nos goëlettes de quatre-vingts tonneaux. Quant à la longueur, rien ne peut la préciser.

Nous n'avons nullement le dessein de suivre les archéologues dans leurs descriptions. Nous nous perdrions, comme plus d'un, à leur suite, et nous n'aurions pas pour nous retrouver l'instinct singulier

Digitized by Google

de l'auteur de *Salammbô*. Quand on lit, au milieu de ces ruines, cet étrange roman, on est mieux disposé à accepter l'emphase de son style et l'exagération de ses peintures. Dans ces récits de la guerre des mercenaires, on se laisse prendre, malgré soi, aux scènes de l'ergastule, aux tableaux d'orgie, aux descriptions fantastiques d'hécatombes humaines, véritables débauches épiques dans lesquelles la recherche du détail et l'amour du réalisme ne rachètent point suffisamment la crudité du ton et la violence de la couleur.

C'est un rêve fiévreux que l'on traverse, un cauchemar sanglant dont on a hâte de sortir pour venir contempler avec calme le magnifique panorama que l'on découvre du haut de l'antique Byrsa, ensemble harmonieux, spectacle imposant, que ni Rome, ni Athènes, ni Constantinople ne dépassent en grandeur. L'aspect de cet horizon grandiose fait penser à l'avenir tout en songeant au passé. Quand on réfléchit aux vicissitudes de tous ces peuples disparus, de toutes ces civilisations qui, sur ces mêmes lieux, ont précédé et préparé la nôtre, on se demande quels seront les futurs conquérants de ces champs témoins de tant de luttes, quelles sont les destinées que Dieu réserve encore à ces ruines peuplées de tant d'ombres illustres.

FÉLIX JULIEN.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

La Bible de l'Humanité, par M. J. MICHELET, 1 vol. Paris, Chamerot. 1864. — De quelques livres d'étrennes.

Quoi qu'on puisse dire et malgré les efforts d'un fanatisme un peu naïf (le fanatisme l'est toujours) pour démontrer le contraire, il est certain que les derniers livres de M. Michelet lui ont fait du tort. Ils se sont vendus, très bien vendus; mais sa réputation a fléchi sous le succès même de ces petits volumes jaunes : *l'Amour*, *la Femme*, *la Mer*, *la Sorcière*, etc. On les a beaucoup lus, mais ils sont mal notés, et plus ils se multiplient, plus on s'en défie d'avance; une prévention, à demi justifiée jusqu'à présent, les guette au passage, et, sitôt qu'ils se montrent, leur fait un mauvais parti : « Avez-vous lu le nouveau livre de Michelet? — Non, mais j'ai vu les fragments donnés par les journaux. — Eh bien? — Eh bien, c'est toujours la même chose! »

Que M. Michelet ne s'y trompe point : ce *toujours la même chose* n'est pas un compliment, c'est un arrêt, arrêt injuste, excessif, déloyal, mais sans appel. On n'en reviendra pas. Le flot de sensiblerie médicale qui inonde ses in-18 est l'unique souvenir qui nous en soit resté, et l'auteur nous apparaît aujourd'hui comme une espèce de Florian-Bichat sur le retour, un *pastor fido* armé d'un scalpel au lieu de houlette, et pratiquant, avec une curiosité de vieillard, toutes sortes d'expériences secrètes sur ses brebis enrubannées. Certaines plaies, on ne le lui a que trop dit, veulent rester couvertes, et, dussiez-vous les bander de faveur rose, il ne faut point les panser en public, cela est élémentaire. Malheureusement M. Michelet ne démord pas plus de son idée que les lecteurs ne rabattent de leur jugement; ceux qui lui sont hostiles exagèrent les tendances érotiques de ses derniers livres; mais, en même temps, ses partisans ne peuvent nier qu'elles n'existent toujours. Sans y mettre de malice, on pourrait appeler la grande doctrine prêchée à tout propos depuis dix ans par M. Michelet :

Digitized by Google

l'érotisme bien entendu. Ne le lui reprochez pas trop, car je crois bien qu'il vous répondrait : « Je m'en vante ! »

Il n'est pas le seul ; même en cette époque de calcul sec et de science, la famille des tendres, la race amoureuse, la gent sentimentale n'est pas éteinte. Tous les jours il s'en offre à nos yeux d'assez curieux échantillons plus ou moins variés, quelque beau type qui se grave, si bien qu'on peut s'étonner qu'un imitateur de La Bruyère n'ait pas encore essayé le portrait : « Pamphile est amoureux, Pamphile est austère ; un idéal de mariage saint, grave et tendre, lui tourne la tête ; il rêve de sanctifier tout ce qu'il touche, et il touche à tout ; il prend une femme, et il l'adore comme une divinité. Tout en elle est divin ; si elle a un bouton sur la peau, ce bouton est dieu ; ses caprices sont dieux, ses migraines sont déesses, ses filles aussi. Elle n'est pas sa femme, mais *la femme*, quelque chose de pur, d'immaculé, de complet. Sitôt mariés, il songe à l'instruire, il lui enseigne le grec et l'entomologie ; elle lui apprend à marquer ; il marque et il se compare à Hercule qui filait.

» Pamphile veut des enfants, il en a douze ou il n'en a pas du tout ; s'il en voit poindre, il commence la layette et les ordonnances. Le voilà médecin *in partibus*, il ordonne le fauteuil quand il faudrait le grand air. Songez donc ! si ce bien-aimé d'une heure allait se fondre huit mois avant d'être né ! Tout est pour lui le bien-aimé, la bien-aimée, il n'aime pas, il chérit ! Il écrit un traité d'éducation pendant la grossesse de sa femme.

» Elle souffre, il tombe en extase ; bienheureux malaise, *saintes* douleurs, un homme en sortira. Si c'est une fille, nous l'appellerons Evangéline. Ils nichent l'Evangile partout. Une immense charité, un amour universel les emplit, les pénètre ; ils embrassent la nature entière d'un regard passionné, ils s'imaginent avoir créé le monde, ils font des neuvaines domestiques pour le salut de leur création. Pamphile, pour la première fois, donne aux pauvres.

» Il va chez ses amis, et, d'un sourire, leur confie la chose. Vous lui parlez de la pluie, il vous répond : Heureux les pères qui ont des enfants ! Sa femme accouche : que j'ai souffert, dit Pamphile ! Elle se rétablit, il murmure avec un soupir : Je ne pourrai donc plus la soigner ! Il la soignait trop, il l'ennuyait. Il ne respectait rien ; qu'est-ce que le respect en présence de l'amour ? Il aurait voulu étaler à l'univers la sainte délivrance ; il emmaillote l'enfant, il maudit les nourrices, il insinue à la femme d'allaiter ce fruit délicat de leurs communes entrailles ; elle allaite, elle dépérit, elle meurt, et l'enfant aussi. Pamphile s'écrie : « L'amour est » plus fort que la mort. »

» Il lit les *Nuits* d'Young, il marque les pages avec le hochet de l'enfant pour signet ; il met les cravates de sa *morte bien-aimée*, il a toutes les *saintes* superstitions ; il ne remonte plus sa pendule, il se promène sur les quais pour chercher des livres qui s'accommodent à sa situation. Vous lui demandez : « Où vas-tu ? — Au cimetière, » dit Pamphile. Il a essayé vingt épitaphes et s'est décidé pour un quatrain. Un pauvre lui chante sa romance : « Tiens, dit-il, et ne chante pas. »

» Seul maintenant, il songe à l'humanité, il se jette dans l'opposition. Il

Digitized by Google

flétrit les tyrans, il a Louis XIV en horreur, il n'aime que le suave Fénelon, il n'entend pas qu'on médise de Robespierre. Il prend un petit air contrit pour vous recommander Marat. Il prêche de plus belle l'émancipation des femmes. La femme est Dieu..... Il en prend une seconde, et si celle-là meurt encore, il se mariera au besoin jusqu'à huit fois. Pour divertir la huitième, il lui démontrera comment les sept autres sont mortes. L'époux doit être savant. Médecine et galanterie sont sœurs..... »

Je n'en finirais pas si je voulais étudier cette figure par le menu et m'arrêter sur les détails. J'en ai rassemblé les principaux traits uniquement pour donner un aperçu des idées que suggèrent les derniers livres de M. Michelet. C'est larmoyant comme une romance, et, malgré une promesse mal tenue de gravité, c'est fort au-dessous du sérieux qu'on attend d'un historien. La carte et les imaginations du pays de Tendre n'étaient pas plus romanesques, assurément, que ces mièvreries conjugales où se complaît l'âge mûr de M. Michelet. On en retrouve la trace, encore très marquée et décisive, dans son nouveau livre : *la Bible de l'Humanité*, et je n'en veux pour preuve que ses fantaisies sur le mariage égyptien. Il est impossible de faire davantage la bouche en cœur en parlant de ce monstrueux pays des pyramides :

« Plus immense encore fut le travail conservateur, l'effort contre la mort, la persévérance admirable à garder malgré elle tout ce qu'on pouvait de la vie. La famille se montre là par ce qu'elle a de plus touchant. Exemple unique; un peuple entier, pendant plusieurs milliers d'années, n'a eu absolument en vue que d'assurer aux siens la seconde vie du sépulcre. On ne peut, sans émotion, songer par quelles privations les plus pauvres achetaient cela. Chaque tombe est pour deux, pour l'époux et l'épouse. C'était leur but commun. *Lui*, par travail mortel, *elle*, par mortelle économie, ils gagnaient, ils cachaient le petit trésor nécessaire, de quoi être embaumés ensemble, ensemble dormir sous la pierre, pour ensemble ressusciter..... Isis était la blanche lune qui vient si bien le soir après tant de soleil, qui rend au laboureur le repos et la femme aimée; la lune, douce compagne qui règle les devoirs, qui mesure le travail à l'homme, à la femme l'amour, en marque les retours et la crise sacrée ! » (Il n'a pas pu s'en empêcher !).....

« Pour la femme et pour l'homme, si souvent séparés, la mort est tout l'espoir. *Lui*, pauvre travailleur dans la fournaise atroce où le soleil fend la pierre à midi, il prie le soleil même de lui donner, d'un coup libérateur, à jamais le repos avec *Elle* et près d'*Elle*. De son côté, la femme, cultivant seule avec son fils, ne pense à autre chose; par ses jeûnes, elle amasse le petit pécule de la mort. Si l'on manquait ce but ! si cet infortuné était jugé indigne du sépulcre ! et *Elle* condamnée au veuvage éternel ! Dures pensées qui troublaient l'esprit, leur gâtaient la mort même..... »

« Où finit l'animal ? où commence la plante ? qui le dira ? Les sensitives (Ampère le remarque), sous ce climat puissant, approchent de l'animalité. Elles ont leurs pleurs, leurs répugnances, comme des femmes délicates, fixées dans la fatalité, sans langage, sans moyen de fuir et d'échapper. Les palmiers visiblement aiment. De tout temps, en Egypte, on servit leurs

Digitized by Google

amours. L'amant séparé de l'amante, par la main secourable de l'homme, en était rapproché..... etc., etc. »

« C'est sentimental en diable! » nous disait un sceptique, et, en vérité, quand on a vu l'obélisque de Louqsor, les hiéroglyphes, les momies, les pyramides et tout ce qui nous reste de l'ancienne Egypte; les *amants* et les *amantes*, les *elle* et les *lui* de M. Michelet, et tout ce fade bagage des romans de nos jours, comparé à ces grands souvenirs, à cet art colossal, à cette monstrueuse histoire, produisent sur notre esprit un singulier effet. On dirait les aventures d'un éléphant roucoulées par une tourterelle. Ces gentillesses compliquées de Rambouillet et de Flaubert sont moins que jamais à leur place. M. Michelet ne saurait échapper à ce malencontreux enthousiasme, à ces transports d'admiration, petitement et précieusement exprimés. A propos d'un poëme indien, *le Râmayana*, il s'écrie, dès le début de son livre : « L'année 1863 me restera chère et bénie. C'est la première où j'ai pu lire le poëme sacré de l'Inde, le divin *Râmayana!*.... immense poëme, vaste comme la mer des Indes, béni, doué du soleil, livre d'harmonie divine où rien ne fait dissonance. Une aimable paix y règne et, même au milieu des combats, une douceur infinie, une fraternité sans borne qui s'étend à tout ce qui vit, un océan (sans fond ni rive) d'amour, de pitié, de clémence. J'ai trouvé ce que je cherchais : la Bible de la bonté!.... Reçois-moi donc, grand poëme!.... que j'y plonge! *c'est la mer de lait.....* »

La Bible de l'Humanité? Comprend-on bien ce que ce peut être? M. Michelet ne peut avoir la prétention d'écrire à lui tout seul un pareil livre; non; il se contente d'indiquer au choix de la génération présente les grandes actions ou les grandes œuvres qui méritent d'être méditées, d'être imitées par elle. Je n'ai pas dessein aujourd'hui de suivre M. Michelet dans un pareil dénombrement, lequel d'ailleurs n'est pas absolument dépourvu de confusion. Il faudrait serrer de bien près un pareil livre pour l'analyser complétement. C'est une espèce de philosophie de la littérature et de l'histoire de l'humanité; l'auteur en a pour ainsi dire extrait le suc, ou du moins ce qui en est le suc, selon lui, et il nous conduit à goûter, sous sa main, cette divine liqueur. L'invitation est dans certaines parties fort appétissante; mais que dirait notre hôte, si nous nous avisions de lui représenter que les goûts diffèrent, que le menu est trop original pour être accepté par tout le monde, et qu'à des banquets *humanitaires* comme celui-ci, il faut des plats incontestables, qu'on pourrait bien appeler, en songeant à 1848, le *veau et la salade* de l'humanité? M. Michelet nous offre des mets plus épicés, plus rares; d'autres aussi fort communs, mais qu'il accommode à sa façon; d'autres enfin, notoirement détestables, mais qu'il a juré d'aimer en ce jour, pour nous faire pièce. Je ne m'y arrêterai pas longtemps afin d'examiner son livre plus à loisir, au seul point de vue de l'art. Il se rattrape ici, et quoi qu'il y ait encore beaucoup à dire, on est sûr de trouver quelque chose à emporter et de n'avoir pas complétement perdu sa peine.

L'Inde, berceau du monde, possède toute la sympathie, tout l'amour de M. Michelet. L'Inde a inventé les dieux, l'Inde a relevé l'homme, l'Inde a

Digitized by Google

racheté l'animal. Tout un chapitre, intitulé *Rédemption de la nature*, est consacré à la démonstration de ce dernier point. Les philosophes et les poètes indiens ont été les sauveurs, les *christs* de la nature ; l'idée est partout, le mot doit être quelque part. La Grèce vint ensuite, inventa la famille, fonda la cité, divinisa l'homme. Son grand dieu est Hercule ; son grand homme, Prométhée ; son grand poète, Eschyle. M. Michelet est pour les héros. Il leur sacrifie impitoyablement un dieu, un dieu célèbre, un des rares dieux qui aient vécu jusqu'à nous et qui vivent encore dans nos vaudevilles, Bacchus, misérable femmelette asiatique qui corrompit la religion et la société grecques, Bacchus l'oriental, dont Alexandre imita toutes les vaines pompes et toutes les sottes œuvres. Ce parallèle entre Bacchus et Alexandre est assez nouveau de la part d'un historien. Je le recommande à ceux qui n'ont pas pour le vainqueur d'Arbelles, pour le meurtrier de Clitus et de Callisthène une trop profonde admiration : « Vaste est son héritage. Il consiste en trois choses :

» 1° Il a tué l'espoir, la dignité humaine. Chacun, jouet du sort, rencontrant devant soi des forces énormes, imprévues, fortuites, désespère de soi-même, devient faible et crédule. Partout des pleurs, partout des mains levées au ciel. Un immense commerce d'esclaves : les marchands suivent les soldats. Ces masses infortunées de Syrie, de Phrygie, du haut Orient même, abrutissent l'Europe de leurs folies messianiques. — 2° Alexandre tua la raison. Le fait prodigieux de son expédition rendit tout croyable, acceptable. On ne se souvint plus qu'avec dix mille hommes Xénophon, avec six mille Agésilas, avaient mis à néant tous les efforts des Perses. On ne se souvint plus que le miracle d'Alexandre avait été arrangé, préparé par un concert de choses raisonnées depuis deux cents ans. On fut stupéfié ; à toute chose absurde, insensée, chimérique, dont on aurait ri jusque-là, on baissa tristement la tête en disant : « Pourquoi pas?.... » C'est moins qu'Alexandre le Grand. » Des gens d'esprit, comme Pyrrhon, devinrent absolument sceptiques..... — 3° la sotte imitation est la loi de ce monde. Osiris est copié par Sésostris en ses conquêtes, celui-ci par Sémiramis avec très peu de variantes, et Bacchus, en sa guerre des Indes, en sa conquête de la terre, copie ces vieilleries d'Orient. Ainsi que Bacchus, Alexandre sera à son tour imité par les Césars, les Charlemagne, Louis XIV, etc.....

» Mais le vrai fondateur en toute sottise monarchique est plus que tout autre Alexandre, non-seulement à cause de l'autorité infinie de sa gloire, mais parce que de lui date pour notre Europe la *mécanique royale*, conservée, imitée servilement. L'idée du roi moderne, la cour et l'étiquette nous viennent exactement de lui..... L'ancien roi d'Orient, le roi patriarcal, sacerdotal, a l'onction, le sceptre de prêtre plutôt que l'épée. Le tyran grec est un chef populaire, qui a l'épée, la force : deux genres d'autorité qui, pour la première fois, s'unissent en Alexandre. Dès lors, la double tyrannie, en un seul, pèse sur la terre et pèsera. Car le roi moderne, aux temps chrétiens, tout en portant l'épée, a la chape, le caractère prêtre..... Maison d'or, trône d'or, sceptre d'or, le bric-à-brac royal, on lui impose tout cela, avec les comédies de l'aigle, l'aigle-lion, le grif-

Digitized by Google

fon, tout ce que les Césars ont mis plus tard dans leurs enseignes, et la féodalité dans ses beaux mystères héraldiques..... Alexandre est un soleil chevelu, il doit porter ses cheveux longs. On aperçoit d'ici les fausses chevelures romaines et la perruque de notre roi-soleil..... »

Il y a du vrai dans tout cela, un petit coin, un petit rayon de vérité, mais surchargé de poussière, et entouré de volontaires ténèbres. D'un bout à l'autre du livre, il n'en va pas autrement. M. Michelet prend pour des lois ses ingénieux caprices. Ses explications du mythe d'Hercule et du *Cantique des Cantiques* n'ont mis en frais que son imagination. Jamais historien ne l'a pris de plus haut avec la critique et avec l'histoire : Il regarde dans l'antiquité avec sa passion faite d'avance, et, bon gré mal gré, il faut que l'antiquité s'y ajuste. Après tant d'ouvrages récemment publiés sur la *Vie de Jésus*, on sera curieux de lire un de ses derniers chapitres, qu'il a intitulé : *Triomphe de la Femme* : « C'est très logiquement que le christianisme, conçu, né de la Vierge, a fini par l'*Immaculée*. Marie le contient et l'embrasse, et la mère de Marie, leurs mères en remontant. Une longue incubation de femme en femme, un enfantement continué amena cette création, qui ne doit rien à l'homme, comme on le dit en vérité, sortant uniquement de la Femme et de son Esprit. » Et un peu plus loin, cette jolie remarque toute féminine, voire un peu précieuse en un pareil sujet : « Si l'on veut, comme mon ami M. Renan, qu'il ait vécu, souffert, le point essentiel pour l'établir dans le réel, pour solidifier ce qu'a vaporisé Strauss, c'est de le replacer en sa mère, de lui redonner le sang chaud, le lait tiède, de le suspendre au sein de la rêveuse de Judée. On s'étonne de voir que l'ingénieux galvaniseur, de fine et caressante main, en refaisant l'enfant, lui refuse sa mère ; mais sans Marie, point de Jésus ! »

En finissant ce livre, cette *Bible de l'humanité*, on se demande malgré soi, ce que l'auteur a voulu nous conseiller ou nous apprendre. On n'y rencontre partout qu'appréciations extrêmement personnelles, et sans doute plus originales qu'il ne faudrait, sur les grands livres et les grandes actions qui ont joué leur rôle dans le développement moral et historique du monde. Mais, passé le plaisir que les citations et les commentaires nous procurent, cet amalgame ne mène à rien et ne justifie point l'ambition d'un pareil titre : la *Bible de l'humanité!* On peut lire toute sa vie cette jolie digression critique sans rien éprouver de ce que vous font immédiatement ressentir la *Bible*, l'*Evangile*, l'*Imitation*, ou seulement le *Digeste*. J'y cherche une loi nouvelle à la place des anciennes que l'on détruit, je trouve, pour finir, ce conseil un peu trop vague : « Tourner le dos au moyen âge. » La recette n'est pas neuve ; mais en vérité elle est insuffisante. « Marchez vers l'avenir », nous crient tous ces éloquents philosophes. — « Fort bien ; mais la route ? » Ils escamotent la route, c'est-à-dire la difficulté, et M. Michelet l'a escamotée, dans ce livre même, cinq cents pages durant.

L'artiste, au moins, nous dédommage du philosophe, et, dans les phrases mêmes que j'ai déjà citées, on a pu admirer quelques bijoux. Que dites-vous du mot sur Renan ? « l'ingénieux galvaniseur, de fine et caressante

Digitized by Google

main..... » Il n'y a pas une page de M. Michelet où l'on ne fasse de ces trouvailles. Après Victor Hugo, il est le plus heureux *rencontreur d'effets* de tous les écrivains de ce temps-ci. L'effet, voilà sa force. Il le cherche souvent, mais plus souvent encore il le rencontre sans le chercher, par quelque échappée involontaire. Son imagination lui présente instantanément des tableaux tout faits, qu'elle a peints pour lui, avec toute la verve qui la distingue. Il écrit des nerfs, si je puis parler ainsi, et il a de ces éclats incomparables que la fièvre seule peut donner. Quand elle tombe, l'écrivain s'affaisse ; mais que d'heureuses inspirations, que de brillants délires dans ces intervalles. Il a des phrases qui paraissent rêvées, des éclairs de mots magnétiques, des lucidités de somnambule ; il faut un état particulier de l'esprit pour produire ces effets extraordinaires ; ce n'est pas une pleine santé d'écrivain, c'est peut-être, en somme, quelque chose de mieux.

Qui n'a lu déjà, dans les journaux, ce beau début sur l'Egypte ? Archéologues, historiens, peintres, depuis Champollion jusqu'à M. Gerôme, vous voilà distancés en quelques lignes : « Le plus grand monument de la mort sur ce globe est certainement l'Egypte. Nul peuple n'a fait ici-bas un si persévérant effort pour garder la mémoire de ceux qui ne sont plus, pour leur continuer une vie immortelle d'honneurs, de souvenir, de culte. La contrée tout entière dans la longueur de la vallée du Nil, est un grand livre mortuaire, indéfiniment déroulé, comme on faisait des manuscrits anciens. Pas une pierre qui ne soit écrite, historiée de figures, de symboles, de caractères énigmatiques. Des tombes à droite, à gauche ; des temples qui semblent des tombeaux..... Le Nil est la joie de l'Afrique, sa fête et son sourire. Ce grand fleuve de vie, qui des monts inconnus apporte chaque année un tribut si fidèle, est l'idole, le fétiche du monde noir. Dès qu'il le voit de loin, il rit, il chante, il adore. Pour ce monde de soif, l'idée fixe, c'est l'eau..... Je ne sais quel suintement sous un palmier, on l'appelle emphatiquement une oasis ; on y court et on le bénit. Voilà donc deux aspects bien opposés de la contrée. Notre Europe l'admire par l'aspect mortuaire ; l'Afrique est le Midi pour son fleuve, pour ses jouissances d'eau, d'alimentation. On la rêverait volontiers comme un immense sphinx femelle de la longueur du Nil, une nourrice colossale en deuil, qui montre sa belle face, noble et lugubre, au monde blanc, tandis que devant sa mamelle, sa riche croupe, le noir est à genoux..... »

Il y a vingt pages dans ce livre, qui ne sont point inférieures à celle-ci, et, en admettant que vingt pages de cette force, disséminées dans un gros volume, ne suffisent point à sa fortune, au moins l'honneur est sauf et la réputation de l'écrivain demeure intacte. Voici une note, une simple note, que je ne puis m'empêcher de citer : « Dans les consciencieuses peintures égyptiennes, saisissantes de vérité, on peut voir ce qu'étaient dix-sept siècles avant Jésus-Christ, le Syrien, l'Assyrien, l'Arabe ou Juif, le Nègre, l'Européen (le Grec, ce semble). Le Grec, qu'on croirait d'aujourd'hui, est le marin des îles, au profil dur et fin, à l'œil perçant. Les Nègres sont vivants. Dans leur gesticulation excessive et dégingandée, on a marqué très bien qu'ils ne sont pas stupides, mais trop vivants, de sang trop riche.

Digitized by Google

C'est exactement le contraire de la sécheresse bédouine, du maigre Arabe qui n'est pas sans noblesse, de l'âpre avidité du Juif, *ceux-ci, cailloux du Sinaï, taillés au fin rasoir*, vivront, dureront, j'en suis sûr, etc..... » Je m'arrête sur ce dernier trait si net, si expressif. M. Michelet est plein de ces saillies d'imagination ; il les prodigue dans de simples notes ; et, en vérité, c'est la moitié du style. Un beau mot, est justement un coin de tableau et de physionomie, perçu, saisi, rendu instantanément, sans qu'on puisse distinguer l'intervalle entre la pensée, l'œil et la main. Tout y conspire à la fois, c'est électrique. Tenez, on parle beaucoup, à l'heure qu'il est, d'un délicieux petit livre d'Erckmann-Chatrian, *le Conscrit de* 1813, que nous sommes fier d'avoir vanté avant tout le monde..... Eh bien, la phrase la plus belle, la plus heureuse, la plus vivante de ce *conscrit*, ce n'est pas une phrase, c'est une *charge* de lanciers polonais. La phrase charge comme les lanciers, et les grandes lances bleues filent dans le dos des Kaiserliks, comme des flèches. Je vous recommande ces deux lignes, tout un sujet d'étude.

Malheureusement, chez M. Michelet, cet état nerveux, qui le fait *voyant* à certaines heures, est trop continu, et cette tension perpétuelle devient monotone à la longue, parce que les mêmes effets se reproduisent et ressemblent alors à des tics. Ainsi le style de M. Michelet gesticule sans cesse et ne peut se tenir tranquille ; c'est le mouvement perpétuel, et le lecteur finit par s'en fatiguer. Ce mouvement même est moins varié qu'il n'en a l'air ; il procède par soubresauts, par tressaillements sans cesse renouvelés de ligne en ligne. Depuis quelques années, M. Michelet supprime le verbe, pour aller plus vite ; il se débarrasse en toute occasion des auxiliaires, et ses livres ressemblent ainsi à des carnets, à des cahiers de notes. Ce style à tirets pourrait s'appeler le style télégraphique. Chaque phrase a l'air d'une dépêche. Enfin, cette poésie, qui déborde en toute occasion de sa plume, nous lasse aussi par l'uniformité du moule où elle se répand. Toutes les brisures, tous les détours, toutes les inversions en sont prévus ; toutes les lacunes volontaires, qu'on appelle ellipses en rhétorique, tout l'art enfin du poète. Il n'est pas jusqu'à ce rhythme trop musical, trop alexandrin, qui ne vous laisse, quand on l'a savouré à loisir, désirer autre chose. Sauf la rime, M. Michelet parle en vers. Je me suis amusé à compter, je suis sûr qu'il a vingt ou trente vers par page, et de fort beaux. Quelquefois, l'hémistiche bronche sur les muettes, mais qu'est-ce que cela fait pour l'oreille? C'est toujours la même harmonie, le même son.....

> Aux Grecs on demandait la règle de la vie.
> ..... chaque empereur avait
> Son Grec qui modérait, adoucissait, calmait ;
> Auguste, sans le sien, n'aurait été qu'Octave.
> .....

Ce dernier vers est fort beau ; mais j'ai remarqué surtout ce brillant portrait de Jésus-Christ, qui semble appeler la rime :

> La femme solitaire a de son chaste sein
> Vu sortir son génie, son ange et sa jeune âme.

Digitized by Google

Il est son doux reflet, qui n'est distingué d'elle
Que pour être aimé mieux.....
A deux ans embelli, il est tout à fait elle;
Il est tout à fait elle, et cependant son maître.....
Et que le voilà grand, un noble adolescent
Avec de longs cheveux qu'on dirait de sa mère,
Avec un regard triste et grave..... Est-ce son fils?
Elle aimera bien mieux qu'il soit toute autre chose.....

J'en citerais des pages entières où les hiatus mêmes sont si adoucis qu'ils semblent invisibles. Tant de vers dans un ouvrage en prose caressent peut-être trop mollement l'oreille. Je n'ai voulu, en les remarquant, que signaler une petite curiosité. En somme, le livre produit une impression finale assez pénible, comme tout ce qui n'est intéressant que par la tension fiévreuse et l'effort nerveux. Après l'avoir lu, on éprouve le besoin de revenir à quelqu'un de ces bons petits livres naturellement gais, nets, vifs, spirituels, courant la poste à la française, poursuivant au vol la plaisanterie, l'attrapant, la plumant, ne la lâchant que pour la poursuivre et la rattraper encore, se gaussant un peu de tout, à tort et à travers, rieurs et moqueurs envers et contre tous. Et si, par hasard, ce livre gaulois se trouve être un livre d'étrennes, sur beau papier, avec de jolis dessins qui font ouvrir les grands yeux des enfants, alors le bonheur est double. Et si enfin, dans ce livre il s'agit du grand, de l'immortel Pierrot, de ce pauvre Pierrot qui nous a déjà tant fait rire, de Pierrot notre ami, de Pierrot notre maître, oh! pour le coup, nous n'avons plus rien, absolument rien à désirer. Or, Pierrot vient de renaître encore une fois chez Furne, sous la plume de M. Assollant et sous le crayon de M. Yan Dargent. Après *la Bible de l'Humanité*, lisez l'*Histoire fantastique du célèbre Pierrot*; cela repose, et on en a besoin.

A. CLAVEAU.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

29 novembre 1864.

Il nous est venu d'Amérique une grande nouvelle, une nouvelle qui a comblé de joie tous ceux qui, de ce côté de l'Atlantique, se croient intéressés au triomphe de la cause fédérale : M. Lincoln a été réélu ; M. Lincoln a obtenu un honneur qui n'avait été fait jusqu'ici qu'à l'illustre fondateur de la république et à trois de ses plus éminents successeurs ; les concitoyens de M. Lincoln ont jugé qu'il avait trop habilement et trop heureusement géré leurs affaires pour qu'ils pussent être tentés de lui en ôter la direction. Ce qui veut dire évidemment qu'en dépit de tous les symptômes pacifiques que nous avons eu plus d'une fois l'occasion de constater, malgré le mécontentement des démocrates, malgré le découragement des républicains eux-mêmes, le parti de la guerre est toujours le plus nombreux et le plus fort, et que la plupart des Américains du Nord aiment mieux poursuivre une lutte qui les ruine et qui les épuise, que de renoncer à la chimérique espérance de faire rentrer sous leur domination les Etats du Sud. Ce qui veut dire que les hostilités, un moment ralenties, vont recommencer avec plus d'acharnement et de fureur, et que nous allons assister à une nouvelle série de batailles gagnées et reperdues, de siéges interminables et de bombardements inutiles. Ce qui signifie enfin que les plus belles provinces de l'Union seront encore, pendant quatre ans, inondées de sang humain, les villes incendiées, les campagnes ravagées, les ports bloqués ; que, pendant quatre ans encore, on verra le pays autrefois le plus libre du monde livré à tous les abus du despotisme militaire, l'*habeas corpus* suspendu, l'état de siége proclamé, les conseils de guerre en permanence, la liberté, la fortune et la vie des citoyens à la discrétion de la soldatesque ; que, pendant quatre ans, le fardeau déjà si lourd des impôts continuera à s'appesantir toujours davantage, la dette nationale à augmenter, le crédit public à diminuer, les fonds à baisser, l'or à monter, et la banqueroute, « la hideuse banqueroute, » à devenir de jour en jour plus inévitable et plus imminente. Une pareille perspective est bien faite pour exciter des transports d'allégresse, et nous aurions vraiment tort de ne pas nous associer à un enthousiasme aussi légitime ; car on espère qu'au prix des sacrifices que nous venons d'énumérer, l'Union américaine pourra

Digitized by Google

peut-être être rétablie, et le rétablissement de l'Union américaine est un bienfait que le genre humain ne saurait acheter assez cher.

C'est du moins ce que soutiennent les partisans du Nord, aujourd'hui surtout qu'il ne leur est plus guère possible de trouver un autre prétexte pour justifier leurs préférences. Ils ont commencé, on s'en souvient, par prétendre qu'ils ne faisaient des vœux aussi ardents pour le succès des armées fédérales que parce que, à leurs yeux, M. Lincoln représentait un principe sacré et qu'il n'avait pris les armes que pour obliger les planteurs du Sud à émanciper leurs esclaves. Forcés, presque aussitôt, d'abandonner ce terrain et de convenir que l'affranchissement des nègres était le moindre souci du gouvernement de Washington et qu'il combattait bien plus pour maintenir sa suprématie sur les blancs du Sud que pour briser les fers des noirs, ils ont eu recours à un autre argument : il peut se faire, ont-ils dit, que les Etats du Nord n'aient point entrepris cette guerre dans un but philanthropique, mais il n'en est pas moins vrai que, s'ils triomphent, l'abolition de la servitude sera la conséquence nécessaire de leur victoire, tandis que si, par malheur, ils étaient vaincus, la sainte cause de l'émancipation serait vaincue avec eux et l'odieuse institution de l'esclavage serait pour jamais consolidée sur le sol américain. Mais voici que ce dernier raisonnement est à son tour réfuté par les faits ; voici qu'il devient chaque jour plus évident que, quelle que soit l'issue de cette épouvantable lutte, l'affranchissement des nègres en sera le premier et le plus infaillible résultat ; voici que, peu de mois après l'enrôlement des premiers régiments noirs sous la bannière fédérale, les gouverneurs de plusieurs Etats confédérés proposent à leur tour d'armer les nègres, et que M. le président Davis recommande d'élever à quarante mille le nombre des nègres employés à des travaux publics et de les récompenser, à l'expiration de leur service, en leur accordant la liberté. Les propriétaires d'esclaves eux-mêmes abolissent l'esclavage ; n'est-ce point assez? et le moment n'est-il point venu, même pour les abolitionnistes les plus ardents, de souhaiter enfin qu'un accommodement honorable vienne réconcilier les belligérants et donner au Sud l'indépendance pour laquelle il a versé tant de sang? Non. On veut que les rebelles soient écrasés, on veut que ces malheureux qui n'ont pas su apprécier l'honneur de faire partie de la grande république américaine, qui n'ont pas compris qu'ils devaient sacrifier avec joie leur propriété, leur dignité, leur liberté, plutôt que de porter sur l'œuvre de Washington une main sacrilége, soient exterminés jusqu'au dernier ou contraints de se soumetttre humblement ; on veut que sur leurs cadavres et sur les ruines de leurs maisons, le vaste édifice de l'Union soit reconstruit coûte que coûte et l'on assure que cette réédification importe également au monde en général et à notre pays en particulier.

Nous ne sommes guère étonnés, quant à nous, de l'animosité — nous pourrions dire de la haine — que certains publicistes ressentent contre les Etats confédérés d'Amérique. Nous devinons combien ces écrivains ont dû éprouver de chagrin en voyant s'écrouler si brusquement le brillant échafaudage dont ils nous vantaient la veille encore l'inébranlable solidité,

Digitized by Google

en voyant ce pays, qu'ils nous représentaient sans cesse comme le séjour inaltérable de toutes les prospérités et de toutes les libertés, visité à son tour par tous les fléaux de l'ancien monde, en proie à la fois au despotisme et à l'anarchie, aux crises financières, aux révolutions et à la guerre ; en se voyant enfin fermer à eux-mêmes pour toujours cette source jusqu'alors intarissable de comparaisons injurieuses pour nos institutions et nos mœurs, et d'épigrammes plus ou moins piquantes contre nos gouvernements. Mais nous comprenons moins aisément qu'on ose soutenir, comme on le faisait encore il y a deux jours dans une feuille hebdomadaire, « qu'il faut souhaiter, dans l'intérêt de l'équilibre général du monde et dans l'intérêt particulier de notre pays, le rétablissement de la puissance des Etats-Unis telle qu'elle était avant cette triste guerre », et nous pensons que, pour émettre sincèrement un pareil vœu, il faut se faire d'étranges illusions. Croit-on donc que, si le Sud vient à être dompté et contraint de rentrer au sein de l'Union, les Etats-Unis redeviendront une inoffensive république de 27 millions d'habitants, exclusivement occupée de son commerce et de sa prospérité intérieure, et n'ayant d'autre ambition que de nous servir d'exemple et de nous offrir des modèles de toutes les vertus civiques ? S'imagine-t-on que le gouvernement de Washington transformera du jour au lendemain en paisibles bourgeois les sept ou huit cent mille soldats dont nous venons d'apprécier la douceur et l'humanité, qu'il enclouera ses canons et qu'il fera sauter ses monitors, en ne conservant que juste autant de vaisseaux qu'il en faudrait pour servir d'appoint à notre propre flotte si nous en venions aux prises avec la marine britannique ? Qui ne voit, au contraire, que, si les Etats-Unis sortaient de cette terrible lutte victorieux et régénérés, bien loin de maintenir l'équilibre général du monde, ils le troubleraient tellement à leur avantage et feraient si violemment pencher de leur côté la balance, que ce ne serait bientôt plus assez de toute l'Europe réunie pour leur faire contre-poids ? Maître d'un territoire huit ou neuf fois grand comme la France, disposant d'une population qui, si elle continue à croître comme elle l'a fait depuis soixante ans, comptera, à la fin de notre siècle, plus de 100 millions d'hommes, possédant une armée proportionnée à cette population et une flotte supérieure à toutes les marines du globe coalisées, ne rencontrant plus devant lui, en un mot, aucune force capable de lui résister, le gouvernement de Washington serait naturellement porté à devenir envahisseur et conquérant, et il cèderait d'autant plus infailliblement à cette tentation, qu'il se trouverait, au moment du triomphe, dirigé par les républicains, c'est-à-dire par des hommes énergiques et ambitieux, plus épris de la centralisation européenne que des institutions fédératives du Nouveau-Monde, et tout prêts à sacrifier les libertés intérieures de leur patrie pour la rendre plus puissante et plus redoutable au dehors. Faut-il dire ce qui adviendrait dans cette hypothèse de l'indépendance du Canada et du Mexique, et de l'autonomie de tous les petits Etats qui se divisent l'Amérique centrale et l'Amérique du Sud ? Faut-il dire quel serait le sort de nos colonies, et croit-on naïvement que le peuple avide qui, depuis si longtemps, convoite Cuba avec tant d'ardeur, nous laisserait les Antilles

Digitized by Google

par reconnaissance pour le bailli de Suffren et par considération pour Lafayette? Avons-nous enfin besoin de peindre l'épouvantable tyrannie qui pèserait sur tout le nouveau continent, et ne comprend-on pas qu'une aussi vaste domination ne pourrait se maintenir que par le despotisme, et qu'il importerait assez peu aux malheureuses nations qui devraient la subir que ce fût par le président d'une république ou par le souverain d'une monarchie qu'elles fussent opprimées? Voilà comment le rétablissement de l'Union dans toute sa puissance pourrait servir les intérêts généraux de l'humanité; voilà ce que la France et le monde auraient à gagner à la défaite des confédérés et au triomphe de la cause fédérale.

Heureusement l'heure de ce triomphe n'est pas encore près de sonner, et le dernier message que M. Jefferson Davis vient d'adresser au Congrès de Richmond prouve qu'il s'en faut de beaucoup que les ressources des confédérés soient déjà épuisées ou leur courage abattu. L'honorable président du Sud se montre satisfait du présent et plein de confiance dans l'avenir. Il regrette, il est vrai que les puissances européennes n'aient pas cru devoir jusqu'ici reconnaître le gouvernement de Richmond; mais il déclare en même temps bien haut que la Confédération ne sollicite ni ne désire aucune intervention, aucun appui étranger et que, réduite à ses propres forces, elle saura conquérir son indépendance. Il ne se montre pas opposé en principe à l'armement des esclaves, et pense que, si l'on était réduit à l'extrémité, s'il n'y avait pas d'autre moyen de prolonger la résistance, il vaudrait mieux y recourir que de signer une paix humiliante; mais il ne croit pas que le moment soit venu d'adopter une mesure aussi grave; il est même convaincu que ce moment ne viendra jamais, et que les blancs seuls suffiront à la tâche qu'ils ont entreprise. Ce fier et digne langage contraste un peu avec le discours plein d'hésitation et d'embarras que M. Seward a prononcé presque en même temps à Auburn. Le ministre des affaires étrangères de M. Lincoln a été cette fois beaucoup plus réservé et beaucoup plus modeste qu'à l'ordinaire; et, soit que son esprit ait été envahi à son tour par le doute, soit que le mauvais succès de ses précédentes prédictions l'ait un peu découragé, il s'est abstenu de répéter « que l'insurrection serait étouffée avant trois mois »; il n'a point annoncé que la guerre finirait bientôt et s'est attaché seulement à prouver qu'il était nécessaire de la poursuivre avec vigueur. M. Seward est persuadé que si, les séparatistes réussissaient dans leurs desseins, ce serait pour sa patrie un irréparable malheur; il se figure que les États du Nord, avec leurs vingt millions de citoyens qui seront doublés dans trente ans, avec leurs vastes et fertiles territoires, avec leur industrie, avec leur richesse, avec les immenses ressources enfin qu'ils ont révélées depuis le commencement de la guerre, seraient irrémédiablement ruinés si les huit à neuf millions d'hommes qui peuplent les États du Sud venaient à se séparer d'eux; il prétend que le Nord a absolument besoin de ces huit millions d'individus, qu'ils sont indispensables à son existence nationale et que s'ils lui échappaient définitivement, il deviendrait également incapable de prospérer au dedans et de faire respecter son indépendance au dehors et tomberait au rang des plus faibles et des plus misérables États du Nou-

Digitized by Google

veau-Monde, au niveau du Chili, de l'Uruguay. Nous n'avons pas à discuter ici des assertions aussi étranges, et nous n'aurions même pas parlé du discours de M. Seward si nous n'y avions remarqué une humilité et une tristesse qui ne sont guère habituelles chez les membres du gouvernement fédéral et qui nous font croire que le ministre américain n'a pas une foi bien vive dans les prétendues victoires des Grant et des Sheridan. Qu'ont fait en effet ces généraux si vantés et quels résultats ont-ils obtenus? Ont-ils sensiblement modifié la situation des belligérants, et peuvent-ils affirmer qu'elle soit aujourd'hui beaucoup plus favorable aux fédéraux qu'elle n'était il y a six mois? Ils ont laissé ravager le Missouri et la Louisiane par des bandes de guérillas; ils ont été forcés d'évacuer la Shenandoah, et il est fort douteux qu'ils puissent se maintenir dans Atlanta; ils n'ont pris ni Charleston ni Mobile, et Richmond défie toutes leurs attaques, couvert par des fortifications imprenables et défendu par une vaillante armée, qui vient de recevoir de nouveaux renforts.

Au moment où la grande confédération américaine est sur le point de se dissoudre, une autre confédération va probablement se former à côté d'elle. Connaissant l'avidité de leurs voisins et ne doutant pas que ceux qui se montrent si jaloux de garder leurs anciennes provinces ne soient également désireux d'en acquérir de nouvelles, averties d'ailleurs par le langage significatif de la presse new-yorkaise et sachant que la réunion de tous les Etats du continent sous l'autorité du gouvernement de Washington fait partie du programme républicain, les colonies anglaises de l'Amérique du Nord ont résolu de prévenir le danger qui les menace et de s'associer pour leur défense commune. Dans une conférence qui a tenu ses séances à Québec, au commencement de ce mois, et dont les résolutions devront être soumises à la sanction de la reine d'Angleterre et à l'approbation des divers Parlements particuliers, il a été décidé que le haut et le bas Canada, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et l'île du Prince-Edouard, formeraient dorénavant une confédération régie par un seul gouverneur, et représentée par un seul et même parlement. La Constitution du nouvel Etat sera, autant que possible, calquée sur la Constitution anglaise; le gouvernement anglais nommera le gouverneur général, qui sera seul investi du pouvoir exécutif, et qui, en cette qualité, aura le commandement en chef de toutes les forces de terre et de mer. Le Parlement se composera de deux Chambres : un Conseil législatif nommé par le gouvernement et une Chambre des communes élue par les populations. La Chambre haute comptera 76 membres et la Chambre basse 194. Il serait curieux sans doute d'examiner comment les hommes d'Etat qui ont élaboré le plan de cette confédération ont su éviter les vices inhérents à ces sortes d'associations politiques; comment, éclairés par l'expérience de la grande république voisine, ils ont ménagé les intérêts et les droits des Etats particuliers, sans trop affaiblir le pouvoir central; comment ils ont réussi, d'un autre côté, — car il ne s'agissait pas pour eux, comme pour Franklin et Washington, de fonder un Etat indépendant, — à garantir à la confédération une autonomie suffisante sans briser les liens qui l'attachent à la mère-patrie. Mais comme la constitution dont le *Quebec*

Digitized by Google

Chronicle nous a fait connaître la teneur est loin d'être définitive, et qu'elle peut subir encore d'importantes modifications, soit dans les assemblées législatives des diverses colonies, soit dans les conseils du cabinet de Saint-James, il convient d'ajourner encore cette intéressante étude. Nous ferons seulement remarquer que les rédacteurs du projet de confédération se sont particulièrement attachés à ménager les susceptibilités de la population française du Canada, et qu'ils ont proposé que le français fût employé concurremment avec l'anglais dans les actes officiels et même au sein du Parlement général. L'idée d'une confédération est d'ailleurs populaire à Québec et à Montréal, et si, comme on l'assure, elle n'est pas moins favorablement accueillie parmi les colons d'origine anglaise, le nouvel Etat confédéré se constituera bien plus aisément et bien plus vite que ne s'est autrefois formée la république de Washington.

Les Anglais voient avec plaisir leurs colonies essayer de se suffire à elles-mêmes, et bien qu'elle puissent être amenées ainsi peu à peu à se soustraire complétement à leur autorité, ils se félicitent de voir s'élever sur le sol américain une barrière capable d'arrêter, au moins d'un côté, la redoutable expansion des Etats-Unis. C'est un motif semblable qui leur fait suivre avec intérêt les progrès de la jeune monarchie mexicaine, et le graduel rétablissement de l'ordre et de la tranquillité dans ce pays naguère encore si déchiré; ils commencent à comprendre l'œuvre de la France, et peut-être même à regretter de ne s'y être point associés. Le nouvel empire ne nous devra pas seulement sa régénération politique et militaire, il nous devra la réorganisation de son administration, la restauration de ses finances, la résurrection de son industrie et de son commerce; c'est nous qui avons créé ou régularisé tous ses grands services civils; c'est nous qui lui avons donné une police et qui avons purgé ses routes des brigands qui les infestaient; ce sont des ingénieurs français qui ont construit ses chemins de fer, ses canaux et ses ponts; ce sont des publicistes français qui se sont imposé la noble tâche d'éclairer les populations mexicaines sur leurs véritables intérêts, et de leur enseigner l'amour de l'ordre et le respect des lois. On écrit de Mexico, au *Moniteur*, qu'un nouvel organe de publicité vient d'être fondé, sous le titre de *l'Ere nouvelle*, par l'ancien rédacteur du *Courrier des Etats-Unis*, M. Masséras, dans le louable but de servir à la fois les intérêts du Mexique et ceux de la France, « en développant la grande pensée qui a présidé à l'intervention. Avant de s'aventurer, dit le correspondant du journal officiel, M. Masséras a voulu étudier le pays, et c'est seulement après les plus sérieuses observations qu'il a préludé à la publication actuelle par celle d'un écrit imprimé à Mexico il y a quelques mois, et portant ce titre : *Le programme de l'empire*. L'auteur, dans son travail comme dans son journal, a pris pour thème ces magnifiques paroles de l'empereur Napoléon III : « L'avenir montrera que l'ex» pédition du Mexique a été le plus grand acte politique de mon règne. » C'est parce que nous avons la même conviction que nous sommes sûrs d'avance du succès de l'œuvre de M. Masséras, et que nous l'accompagnons de tous nos vœux. »

Ce qui facilitera du reste la tâche de l'honorable rédacteur de l'*Ere*

Digitized by Google

nouvelle, c'est que l'empereur Maximilien est lui-même plus convaincu que personne de la reconnaissance que le Mexique doit à la France ainsi que de l'étroite solidarité des intérêts des deux pays. Rien n'égale l'intelligence et l'activité de ce jeune souverain; tout en visitant sa nouvelle patrie et en recueillant les témoignages d'enthousiasme des populations accourues sur ses pas, il pourvoit à la fois aux plus urgentes nécessités des localités qu'il parcourt et aux besoins généraux de l'Etat; il ordonne l'ouverture de nouvelles voies de communication; il examine des projets d'assainissement; il décrète des réformes; il institue des commissions; il y déploie enfin sans obstacles tous ces talents d'organisateur et d'administrateur, qu'il n'avait su que faire soupçonner aussi longtemps qu'il était resté dans son pays natal. C'est que la vieille Autriche est un sol ingrat et où les réformes ont de la peine à germer. Nous en avons eu plus d'une preuve depuis bientôt quatre ans que M. de Schmerling s'épuise en vains efforts pour y implanter le régime constitutionnel. Il lui faut lutter contre les principes absolutistes de la famille impériale, contre les opinions réactionnaires de la noblesse, contre la routine de la bureaucratie, et quelquefois même c'est parmi ses collègues, c'est au sein du cabinet qu'il rencontre ses plus redoutables adversaires. On croyait M. de Rechberg imbu de préjugés aristocratiques et hostile à la Constitution de février, et sa chute a été saluée par beaucoup comme un triomphe pour les idées libérales; mais il paraît que son successeur est encore plus que lui animé de sentiments rétrogrades ou qu'il se soucie moins que lui de les dissimuler. M. de Mensdorff-Pouilly ne se présente dans les bureaux de la chambre que revêtu de son brillant uniforme de général; il écoute d'un air distrait les questions qu'on lui adresse, et semble fort étonné que des avocats ou des professeurs se permettent de l'interroger ou de lui tenir tête; quelquefois il se lève avant que la discussion soit finie et se retire après s'être promené un instant de long en large; son attitude enfin rappelle sous plus d'un rapport celle de M. de Bismark vis-à-vis des députés prussiens, et l'on assure que, dans ses conversations particulières, le noble comte ne cache guère son dédain pour les institutions représentatives et pour les débats parlementaires. La chambre des seigneurs du moins a eu le bon goût de ne pas mettre la patience de M. de Mensdorff à trop rude épreuve; elle a voté, presque sans discussion et après quelques observations qui, s'adressant à son prédécesseur, ne pouvaient blesser beaucoup le ministre actuel des affaires étrangères, l'Adresse rédigée par le baron de Münch-Bellinghausen en réponse au discours du trône. Le baron de Münch-Bellinghausen est un poëte distingué, connu dans toute l'Allemagne sous le pseudonyme de Frédéric Halm, et l'on a remarqué à ce propos que la chambre des seigneurs avait jusqu'ici toujours confié la rédaction de son Adresse à l'un ou l'autre des trois poëtes qu'elle compte dans son sein; en 1863 et en 1862 c'était au baron d'Auersperg (Anastase Grün), en 1861 à Grillparzer, l'illustre auteur de *Sapho*. La noble chambre juge sans doute qu'elle ne saurait trouver pour exprimer son dévouement à la couronne et sa soumission au gouvernement des interprètes trop éloquents, ni des accents trop lyriques.

Digitized by Google

La seconde Chambre sera probablement moins docile ; non pas qu'elle renferme un grand nombre de membres mécontents du ministère et résolus à lui faire une opposition énergique ; les dissentiments qui peuvent subsister entre la majorité de l'assemblée et le cabinet sont au contraire fort légers, mais ce sera peut-être une raison de plus pour que les députés croient devoir les accentuer avec quelque netteté dans l'Adresse, heureux de pouvoir donner ainsi à leurs commettants une preuve de leur libéralisme et de leur indépendance, sans créer au gouvernement des embarras bien redoutables. Le premier point sur lequel devra naturellement se porter leur attention, ce sera la question financière ; et l'on comprend aisément que, en fidèles gardiens des deniers publics, ils ne peuvent guères se dispenser d'inviter le ministère à mettre ses dépenses en équilibre avec ses recettes et de lui représenter la nécessité de faire des économies. — Je ne suis pas moins convaincu que vous de cette nécessité, leur répondra M. de Plener, et comme ce n'est que sur le budget militaire qu'il pourrait être utile d'opérer quelques réductions, je me suis entendu à ce sujet avec mon collègue, le ministre de la guerre ; nous avons beaucoup réfléchi, beaucoup cherché, et nous avons abouti à diminuer l'effectif de l'armée de..... quinze cents hommes. Serait-il sage en effet de se mettre sur le pied de paix quand l'Europe entière est sur le pied de guerre, et l'Autriche, que tout le monde menace, peut-elle désarmer quand l'Angleterre, qui n'est menacée de personne, vient de déclarer qu'elle ne désarme pas? Réconciliez-vous avec la Hongrie, répliqueront les députés, rétablissez une union sincère et cordiale entre les deux parties de la monarchie et vous verrez toutes vos difficultés intérieures et extérieures s'aplanir à l'instant, vous verrez votre crédit se raffermir, vos fonds publics monter, l'or abonder dans vos coffres ; car rien n'effraye plus vos créanciers, rien n'éloigne plus de vous les capitaux que la perspective toujours imminente d'une collision entre l'Autriche et la Hongrie. Les députés auront raison ; mais apprendront-ils quelque chose à M. de Schmerling, qui cherche, depuis quatre ans, sans pouvoir les trouver les bases de cette réconciliation si désirable, et rendront-ils un grand service à leur pays, si, en signalant cette question dans leur Adresse à la sollicitude du gouvernement, ils ne lui indiquent pas en même temps le moyen de la résoudre ?

Un paragraphe de l'Adresse sera, dit-on, consacré à la situation exceptionnelle de la Gallicie ; un certain nombre de députés ont témoigné dans les bureaux l'intention d'engager le ministère à lever l'état de siége qui pèse depuis plus d'un an sur cette province, soit qu'ils veuillent s'assurer ainsi pour d'autres questions l'appui des députés polonais, soit qu'ils espèrent les décider par cette marque d'intérêt à ne point suivre l'exemple des Tchèques et à assister aux séances du Reichsrath. Rien ne sera plus aisé que de satisfaire la Chambre sur ce point ; l'insurrection dans le royaume de Pologne étant définitivement étouffée, les autorités autrichiennes n'ont plus à craindre la moindre agitation en Gallicie, et l'on a même quelque peine à comprendre qu'il ait laissé si longtemps ce malheureux pays à la discrétion des tribunaux militaires. Mais il est une

Digitized by Google

question sur laquelle le cabinet ne sera peut-être pas fâché d'entendre les députés se prononcer avec énergie; nous voulons parler de la question des duchés. La majorité de la chambre craint toujours que M. de Bismark ne réussisse à exécuter d'une manière plus ou moins déguisée ses projets d'annexion, et elle désirerait pour les déjouer qu'aucune décision ne fût prise sur le sort des duchés et principalement sur leurs relations avec la monarchie de Hohenzollern sans le consentement exprès de la Diète germanique; elle comprend que, même dans l'intérêt général de l'Allemagne, le Schleswig-Holstein doit nécessairement s'unir assez étroitement avec la Prusse et lui accorder certains priviléges, comme de mettre garnison dans Rendsbourg ou de transformer Kiel en un grand port de guerre; mais elle est convaincue aussi que, si l'on ne veut pas que le gouvernement prussien profite d'une convention militaire pour ôter toute indépendance au futur souverain des duchés et en faire son vassal, il faut qu'au lieu d'être négociés directement et en quelque sorte clandestinement entre le cabinet de Berlin et le nouvel État, ces arrangements soient débattus et arrêtés au sein de la diète et conclus au nom de l'autorité fédérale. Le cabinet de Vienne qui, depuis la retraite de M. de Rechberg, paraît plus décidé qu'auparavant à soutenir contre la Prusse les droits des moyens et petits États, est de l'avis du Reichsrath et serait bien aise de pouvoir s'appuyer, dans ses pourparlers diplomatiques avec M. de Bismark, sur une déclaration un peu catégorique de la représentation nationale autrichienne. L'Adresse mentionnera-t-elle aussi la question italienne? Cela n'est guères douteux; mais dans quels termes? Le parti libéral voudrait engager le gouvernement à appliquer à la Vénétie la Constitution de février et à prendre des mesures pour que les représentants de ce pays vinssent grossir le plus tôt possible les rangs trop clair-semés du Reichsrath. C'est un désir assurément fort honorable et qui n'a d'autre défaut que d'être absolument chimérique. Si peu importante qu'ait été en elle-même la dernière insurrection du Frioul, elle a du moins prouvé que l'abîme qui sépare les provinces italiennes du reste de la monarchie n'est pas près de se combler, et qu'aucune concession, aucun bienfait ne saurait réconcilier le peuple vénitien avec la domination autrichienne. Ce n'est pas quand on est forcé de mettre une nation en état de siége qu'on peut l'inviter à formuler librement ses vœux par voie de suffrage; la réponse qu'on obtiendrait n'est que trop facile à prévoir.

Ces troubles du Frioul ont fourni au gouvernement italien une nouvelle occasion de montrer combien il est fermement résolu à ne se laisser entraîner par aucune suggestion téméraire, et à réprimer énergiquement toute tentative capable de compromettre la sûreté de l'Etat. Il est, avec raison, trop préoccupé de l'organisation intérieure du pays pour souffrir qu'on le trouble au milieu de cette tâche laborieuse, en lui créant de stériles et dangereuses complications extérieures. M. Lanza a présenté à la Chambre des députés un projet demandant l'autorisation de promulguer dans tout le royaume le Code civil, le Code de procédure civile, l'organisation financière, le Code maritime, le Code commercial, la loi d'expropriation pour cause d'utilité publique, les lois commerciale, provinciale et

Digitized by Google

de sûreté publique, et enfin les lois concernant le conseil d'Etat et le contentieux administratif. Il ne s'agit de rien moins, comme on voit, que de constituer définitivement l'unité administrative et législative de l'Italie. Il faut en même temps remettre un peu d'ordre dans les finances, pourvoir au besoins les plus pressants du Trésor, renvoyer dans ses foyers une partie de l'armée, prendre enfin les dispositions nécessaires pour transférer le siége du gouvernement. Le vote qui a sanctionné cette dernière mesure et qui a eu lieu, comme on sait, à une imposante majorité — 317 *oui* contre 70 *non* et 2 abstentions — n'a point fait peut-être une sensation aussi vive que les débats qui l'avaient précédé. C'est que ce vote était prévu depuis plusieurs semaines, tandis que la discussion parlementaire, en se prolongeant, pouvait toujours amener quelque incident inattendu, quelque indiscrétion, quelque révélation piquante, quelque contradiction entre les personnages officiels, un peu de scandale, en un mot; et nous devons ajouter que, si la malignité publique a été déçue, ce n'a pas été faute de torturer les déclarations des hommes d'Etat et de dénaturer le sens de leurs paroles. On a essayé de prouver que la Convention était interprétée, par M. Visconti-Venosta, par MM. de La Marmora et Lanza, autrement que par le gouvernement français; nous avons aujourd'hui sous les yeux le texte complet et officiel des discours de ces trois orateurs, et nous pouvons affirmer que ces suppositions malveillantes sont dénuées de tout fondement, et que les journaux qui se les sont permises ont été induits en erreur soit par leurs correspondants, soit par leur propre partialité. M. Visconti-Venosta, par exemple, a insisté à plusieurs reprises sur la nécessité de s'entendre avec la France, de respecter sa politique, et de se soumettre aux obligations que lui impose envers la papauté sa situation de grande puissance catholique. Le général de La Marmora, à son tour, n'a pas hésité à montrer ce qu'il y avait d'obscur et d'embarrassant pour la pratique dans la fameuse théorie de *l'Eglise libre dans l'Etat libre*, et il a déclaré avec sa franchise ordinaire qu'en vain l'on voulait équivoquer sur les termes, et qu'en promettant de ne résoudre la question romaine que « d'accord » avec la France, le gouvernement italien s'engageait évidemment à ne s'installer à Rome qu'avec le consentement de la France. M. Lanza a été plus explicite encore; il a reconnu que les puissances catholiques étaient trop intéressées dans la question romaine, pour permettre à l'une d'elles de la résoudre à elle seule, et qu'il n'était guère probable, par conséquent, qu'elles laissassent à l'Italie le privilége de subventionner et de loger le Saint-Père; il a ajouté que les intérêts catholiques étaient trop puissants et trop respectables pour que l'on pût se dispenser de compter avec eux; et si son sincère langage a fait perdre quelques voix à la Convention dans le Parlement italien, il a eu du moins le mérite de ne laisser peser aucune incertitude sur les intentions de ceux qui l'ont signée.

Ce que nous avons du reste particulièrement admiré dans cette longue discussion, outre le calme et la dignité dont la plupart des députés ont fait preuve, c'est l'intarissable fécondité d'argumentation que les défenseurs du traité ont déployée, et la variété des points de vue auxquels ils se sont

Digitized by Google

successivement placés. Ainsi, au moment où la question semblait épuisée et où l'intérêt commençait à languir, le marquis Pepoli a réveillé l'attention en retraçant à grands traits la situation réciproque des puissances européennes, et en montrant combien il importait à l'Italie de s'unir à la France et à l'Angleterre pour résister aux coalitions réactionnaires et absolutistes. Mais le plus remarquable discours, sans contredit, le plus important avec celui du président du conseil, c'est assurément celui que M. Rattazzi a prononcé dans la séance du 1er novembre, et qui a définitivement clos le débat. Cet éminent homme d'Etat a montré plus que tout autre une noble confiance dans la loyauté et l'amitié de la France ; il a fait observer que la plupart des orateurs qui avaient critiqué la Convention avaient eu le tort de la considérer comme un de ces traités que deux puissances ennemies concluent parfois pour mettre un terme à un trop funeste conflit, mais en gardant chacune l'arrière-pensée de l'interpréter au détriment de l'autre. La Convention de septembre a été, au contraire, un accord signé entre deux nations amies, afin de poursuivre de concert un but qui leur est également cher à toutes deux : la réconciliation de la papauté et de l'Italie. M. Rattazzi pense donc — et cette conviction fait autant d'honneur à la pénétration de son esprit qu'à l'élévation de son caractère — que si la Convention renferme quelques équivoques, si elle n'a pas prévu toutes les difficultés, la France sera toujours prête à tendre à l'Italie une main bienveillante, et à l'aider à franchir les obstacles à mesure qu'ils surgiront. « La France, a-t-il dit éloquemment, sait que nous ne pourrions reculer dans l'œuvre de notre unité sans creuser sous nos pas un abîme ; voudra-t-elle nous précipiter dans cet abîme, elle qui a prodigué son sang et ses trésors pour nous ? » Un autre passage nous a encore singulièrement frappés dans le discours de M. Rattazzi : c'est celui où il a si bien fait voir comment la translation de la capitale à Florence était à la fois le meilleur moyen de consolider l'unité italienne et de la notifier au monde. Aussi longtemps, en effet, que le siége du gouvernement était à Turin, les étrangers s'obstinaient à ne voir dans le royaume d'Italie qu'un Piémont agrandi ; aussi longtemps que c'était à Turin que se votaient les lois auxquelles le reste de la Péninsule devait obéir, aussi longtemps que c'était de Turin que partaient les fonctionnaires chargés d'administrer les provinces, il était impossible que les Milanais, les Siciliens, les Toscans, ne se crussent pas gouvernés, opprimés même peut-être par les Piémontais. C'est ainsi que les préventions, les antipathies locales se sont perpétuées, et que, les ennemis de l'Italie aidant, on a vu naître le spectre du *piémontisme* ; il ne rentrera dans le néant que lorsque la capitale ne sera plus à Turin. « Quand nous siégerons, a dit en terminant M. Rattazzi, dans la ville qui aura été choisie pour la résidence du Parlement italien par les représentants de la nation entière, on oubliera plus aisément les provinces dont nous sommes originaires, et nous pourrons exprimer librement notre opinion sans qu'on s'avise encore de nous suspecter de municipalisme. Les partis, qui sont la vie du système constitutionnel, pourront alors se former plus tranquillement, et ils se formeront non point un acte de naissance à la main, mais en ne tenant compte que du bien et des inté-

Digitized by Google

rêts de l'Italie. » Rien de plus sensé ni de plus fort n'avait été dit en faveur de la Convention, et nous ne sommes pas étonnés qu'après avoir entendu ce discours, la Chambre ait voté presque à l'unanimité la clôture des débats.

A la discussion sur le transfert de la capitale a succédé l'examen des mesures financières proposées par M. Sella. Les unes avaient un caractère essentiellement temporaire et étaient seulement destinées à subvenir aux besoins immédiats de l'exercice courant ; les autres devaient rester dans la législation et fournir au trésor des ressources permanentes. Ce sont ces dernières qui ont soulevé les objections les plus sérieuses et il est même probable que plusieurs d'entre elles eussent été repoussées si la chambre n'eût compris à la fois la nécessité de se procurer de l'argent et l'impossibilité de s'en procurer autrement. On a exprimé la crainte que l'augmentation de l'impôt du sel ne fût trop sensible aux classes laborieuses et n'excitât parmi elles du mécontement ; on s'est demandé si en élevant le prix du tabac, on n'imprimerait pas une nouvelle activité à la contrebande et si l'on ne favoriserait pas l'introduction clandestine des tabacs étrangers ; on ne s'est pas dissimulé qu'en élevant de 25 p. 0/0 la taxe des lettres on courait risque de ralentir les correspondances particulières et de diminuer par conséquent les revenus de l'Etat, et l'on s'est rappelé que dans tous les pays du monde les recettes des postes avaient monté à mesure qu'elles avaient abaissé leurs tarifs ; on a fait remarquer enfin que ce n'était pas, en général, un moyen sûr de remplir les caisses publiques que d'augmenter les impôts indirects, et qu'on n'arrivait ainsi le plus souvent qu'à paralyser la consommation sans profit pour le fisc. Mais de toutes les propositions faites par M. Sella, aucune n'a été plus vivement et plus longuement discutée que celle d'opérer une retenue proportionelle sur les appointements et les pensions des fonctionnaires de tout ordre. Le traitement d'un ministre italien ne dépasse pas 25,000 fr. ; c'est assez dire combien les appointements des fonctionnaires inférieurs doivent être modestes, et combien il pouvait paraître rigoureux de les réduire encore. Mais il est juste aussi d'ajouter que M. Sella avait combiné les dispositions de son projet de loi de manière que les petits traitements n'éprouvassent qu'une diminution insensible et que les gros appointements fussent seuls notablement amoindris ; le dernier des employés pouvait bien faire à la patrie le sacrifice de quelques centimes, quand les membres du cabinet demandaient que leurs propres émoluments fussent réduits d'un cinquième. Le projet de loi, tel qu'il a été annoncé par la commission et adopté par la chambre, renferme les dispositions suivantes : « Les traitements inférieurs à 800 fr. subissent une retenue de 1 p. 0/0 ; de 800 fr. à 1,200 fr. la retenue sera de 2 p. 0/0, de 1,200 fr. à 2,000 fr. de 3 p. 0/0, de 2,000 fr. à 3,000 fr. de 4 p. 0/0, et ainsi de suite jusqu'à 25,000 fr., en élevant toujours la retenue de 1 p. 0/0 à mesure que le traitement augmente de 1,000 livres. »

Les expédients dont M. Sella s'est avisé pour parer aux premiers besoins du Trésor semblaient devoir trouver la chambre et la nation moins dociles. On avait surtout fort blâmé son projet de faire rentrer l'impôt

Digitized by Google

foncier de 1865 avant le 15 décembre 1864; on avait craint que cette mesure ne soulevât un vif mécontentement; on avait même douté qu'il fût possible de l'appliquer. C'était méconnaître le patriotisme des municipalités italiennes. Avant même que la loi ne fût votée et au moment où les députés délibéraient encore dans leurs bureaux sur les moyens de la faire accepter des populations, la municipalité de Brescia, cédant à un élan spontané d'abnégation et de dévouement au bien public, est venue offrir d'elle-même au gouvernement de lui avancer immédiatement le montant intégral de la contribution afférente à ses administrés. Milan et Naples se sont empressées de suivre ce noble exemple, les autres villes ont été saisies à leur tour d'émulation, et depuis ce jour les colonnes de la *Gazette officielle du royaume* ne suffisent plus à reproduire les noms des généreuses imitatrices de Brescia. C'est un beau mouvement national; c'est, comme l'a dit le rapporteur de la commission financière, M. Giorgini, un nouveau plébiscite par lequel l'Italie vient encore une fois d'affirmer son unité; toutes les populations de la Péninsule rivalisent de patriotisme et de désintéressement, et le seul regret que nous puissions conserver, c'est qu'il y ait encore quelques hommes qui ne semblent pas partager l'enthousiasme général et qui hésitent à venir déposer dans les caisses publiques — soit comme offrandes volontaires, soit à titre de restitution — une partie des richesses qu'ils ont acquises aux dépens de l'État. L'Italie a besoin du dévouement de tous ses enfants; car, malgré ses abondantes ressources naturelles, et quoiqu'elle renferme dans son sein les éléments d'une immense prospérité, et les gages d'un brillant avenir, elle aura longtemps encore à lutter contre des embarras sans nombre; obligée de contracter sans cesse de nouveaux emprunts, voyant chaque année son budget se solder par un déficit, dépensant la moitié de son revenu à payer les intérêts de sa dette, elle semble courir à sa ruine; mais la France la soutient, la France l'aide de son argent et de son crédit, comme elle l'a autrefois aidée de ses armes; la France sera toujours sa plus fidèle, nous pourrions dire son unique alliée, dans les épreuves de la paix aussi bien que dans les dangers de la guerre.

Les Italiens le savent aussi bien que nous; et il n'y a plus parmi eux que les hommes dénués de jugement et de sens politique qui tournent encore leurs yeux vers l'Angleterre, et attendent d'elle une assistance efficace. L'Angleterre est plus que jamais décidée à ne point intervenir, même de la manière la plus pacifique, dans les querelles des autres peuples : à quoi bon en effet adresser des remontrances quand on est résigné d'avance à ce qu'elles ne soient point écoutées? A quoi bon rédiger des notes diplomatiques quand on est bien résolu à ne point faire succéder les actes aux paroles? M. Cobden l'a parfaitement prouvé dans le curieux discours qu'il a prononcé ces jours-ci à Rochdale; il a montré notamment combien la conduite de la nation anglaise avait été inconséquente à propos de la question danoise. On s'est ému, on s'est passionné, on a menacé l'Allemagne : les Autrichiens et les Prussiens ont été dénoncés du haut de la tribune, et traités de loups ravisseurs et de brigands; les journaux officieux se sont associés à cette indignation : à les entendre, on aurait pu

Digitized by Google

croire la guerre imminente, et cependant personne n'y songeait ni dans les conseils du gouvernement, ni dans le Parlement, ni dans le public. M. Cobden rappelle qu'ayant demandé un jour, à la Chambre des communes, au moment où l'irritation était à son comble, s'il y avait dans l'assemblée cinq membres qui voulussent la guerre, il ne lui a point été fait de réponse. « Pourquoi alors faire tant de tapage? continue le spirituel orateur. Pour que l'Allemagne et la France se moquent de nous, pour qu'à Paris l'on représente l'Angleterre coiffée du traditionnel bonnet de coton, et qu'à Berlin on montre le lion britannique fuyant devant un lièvre. Il faut que le monde entier sache que nous sommes déterminés à ne prendre les armes que pour défendre nos propres intérêts. » La conséquence de cette conclusion est que l'Angleterre doit immédiatement réduire ses forces de terre et de mer, et M. Cobden espère que M. Gladstone, « le meilleur chancelier de l'Echiquier que l'Angleterre ait jamais eu, » va proposer au Parlement d'importantes réductions sur les budgets de la marine et de la guerre. Le bruit en avait effectivement couru, et l'organe ordinaire de lord Palmerston, se faisant l'écho de ces rumeurs, avait donné à entendre qu'en effet la Grande-Bretagne allait désarmer. Mais le *Globe*, dont les hautes relations sont connues, a démenti le *Morning Post*, et nous ignorerons probablement encore longtemps les véritables intentions du gouvernement anglais sur ce point important.

ALEXANDRE PEY.

L'Académie des beaux-arts a tenu, le 19 novembre, sa séance annuelle. Nous nous serions abstenus d'en parler si elle n'avait été l'occasion d'une manifestation au moins déplacée de la part de son président et de son secrétaire perpétuel. Ce dernier, qui éprouve une si singulière démangeaison de faire parler de lui, a tiré prétexte d'une oraison funèbre d'Hippolyte Flandrin pour revenir sur le décret du 15 novembre 1863. On sait que ce décret a enlevé à la quatrième classe de l'Institut le gouvernement exclusif de l'Ecole des beaux-arts de Paris et de l'Académie de France à Rome.

La sortie inopportune de M. le secrétaire perpétuel a été vivement critiquée par quelques journaux; nous estimons qu'on lui a fait trop d'honneur; ces petites insolences ne nuisent qu'à celui qui s'en rend coupable et à la compagnie, qui en est solidaire. Elles préparent à celle-ci un rôle qui pourrait bien cesser d'être plaisant pour elle le jour où, sous l'empire de l'opinion, on se demanderait si l'Académie de peinture et de sculpture, telle qu'elle existait autrefois avant la révolution, avec son nombre de membres illimité, n'était pas infiniment préférable et mieux empreinte de l'esprit de nos institutions libres, que ce corps étroit, condensé, exclusif qui a fourni de nos jours un enseignement d'une si « parfaite platitude ». Le mot est juste, si cruel qu'il soit, et le *Journal des Débats* a traduit, en

Digitized by Google

le prononçant, la pensée de « tous les amis sincères et éclairés des arts du dessin. » Il tombait à merveille au moment où l'administration, en nommant M. H. Taine, professeur d'histoire et d'esthétique à l'Ecole des beaux-arts, venait de marquer si profondément la différence qu'elle entend établir entre l'enseignement borné que donnait l'Institut et l'enseignement élevé qu'elle inaugure.

M. le secrétaire perpétuel, dont tout le fiel ne s'était pas épanché dans son discours funèbre, a tenu à le faire couler dans les journaux ; il a adressé au *Journal des Débats* une lettre de prétendue rectification qui ne rectifie absolument rien, mais où l'acrimonie perce à chaque ligne. Prétendre que l'Académie des beaux-arts n'avait point le gouvernement de l'Ecole des beaux-arts, c'est soutenir une chose contraire à la vérité ; affirmer que la *réponse* de l'Académie, en date du 1er février, « n'a pas été réfutée », ce n'est pas faire preuve d'une bonne foi insigne dans la discussion. Elle l'avait été même avant de voir le jour. Nous admettons que M. le secrétaire perpétuel soit trop grand seigneur pour lire les réfutations dont ses opuscules ont été l'objet, mais il a tort de croire qu'il soit resté debout un seul de ses arguments. Il a beau, chaque jour, en ramasser les débris, il ne parviendra pas à leur donner une vertu nouvelle; il se consume en efforts qui seraient puérils s'il ne s'y mêlait un besoin maladif de faire parler de soi. Il a été clairement démontré, et à diverses reprises, ici comme ailleurs, que, sous l'empire des anciennes institutions, l'Académie et l'Ecole des beaux-arts ne faisaient qu'un, par cette raison que ceux-là véritablement gouvernent une école qui tiennent dans leurs mains le droit de choisir, d'enseigner et de récompenser. Les sophismes de M. Vitet et les affirmations de M. le secrétaire perpétuel n'y changeront rien ; ces messieurs essayeront en vain d'équivoquer sur le mot, la chose est vraie et restera vraie malgré tous leurs écrits. A. C.

LA COMPAGNIE DE MADAGASCAR. — *Assemblée générale du 3 août 1864.*

Le 3 août dernier, les actionnaires de la Compagnie de Madagascar se sont réunis en assemblée générale. Un intérêt vital s'attachait à cette séance, dans laquelle le gouverneur, M. le baron Paul de Richemont, devait faire, au nom du conseil d'administration, des communications importantes. Chacun avait suivi les péripéties du drame qui s'était accompli à Madagascar. On avait cru d'abord que le gouvernement français profiterait, pour revendiquer par les armes ses droits séculaires sur la grande île africaine, de l'inexécution du traité de commerce et d'amitié consenti par les Hovas. En outre, le bruit avait couru à différentes reprises que l'infortuné Radama, échappé à la mort, se disposait à reparaître. D'un jour à l'autre, il pouvait fondre sur ses assassins, faire écarteler Raini-

Digitized by Google

rouniahtriniony, faire pendre le révérend M. Ellis, ramener dans le devoir la reine Rasoaherina, et affranchir ainsi son royaume d'un gouvernement barbare et ennemi de toute civilisation. Tout récemment encore, au mois de juin, l'existence de Radama était affirmée par le consul de France à Madagascar. Que pouvait-on faire dans une pareille situation? Pour protester contre la mauvaise foi malgache, pour conserver des droits destinés peut-être à demeurer longtemps stériles et à être modifiés par la force des choses, le jour où on serait à même de s'en servir, fallait-il, aux dépens des actionnaires, fermer l'oreille à toute proposition d'arrangement et se condamner à une existence inerte et purement nominale? Peut-être le conseil d'administration, fort en peine de prendre un parti, se serait-il décidé à prolonger la situation présente jusqu'à l'éclaircissement des doutes concernant l'existence de Radama, éclaircissement qui pouvait tarder longtemps à se produire, lorsque le gouvernement français vint brusquement le tirer d'embarras.

La charte accordée à M. Lambert et cédée par ce dernier à la Compagnie comprenait la concession de terrains et de mines dont l'exploitation devait produire des bénéfices considérables ; en même temps que le traité de commerce et d'amitié garantissait aux Français la faculté d'user de ces priviléges. Un des premiers actes du nouveau gouvernement ayant été de déchirer le traité et de remettre en vigueur l'ancienne loi de la reine Ranavalo, qui punissait de mort l'exploitation ou même la simple révélation de l'existence des mines d'or et d'argent, il ne restait plus d'espoir, pour le moment au moins, que dans une intervention armée. Cet espoir ne tarda pas à s'évanouir. Au commencement de mai dernier, le ministre des affaires étrangères engagea le conseil d'administration de la Compagnie à abandonner « une œuvre dont l'accomplissement exigeait une expédition lointaine, dont la réalisation ne pouvait entrer dans ses vues actuelles. »

En présence d'une déclaration aussi nette, toute résistance devenait impossible. Sur son capital de 50 millions, la Compagnie avait dépensé 609,000 fr. en frais d'achat de la charte et d'explorations ; on lui offrait une indemnité de 900,000 fr. en échange de son désistement absolu de l'acte de concession accordé à M. Lambert le 9 novembre 1861 ; le conseil accepta cette proposition à la condition que ses droits demeureraient intacts jusqu'à parfait payement de l'indemnité promise. Après avoir approuvé à l'unanimité cette résolution, l'assemblée générale a voté à l'unanimité des remercîments et des félicitations au conseil d'administration et au gouverneur pour le zèle désintéressé dont ils ont fait preuve. Grâce à leur direction prudente et intelligente, tous les intérêts confiés à leurs soins se trouvent sauvegardés, et les capitaux qui s'étaient groupés autour d'eux n'hésiteront pas à répondre de nouveau à leur appel lorsque les circonstances permettront de les employer avec plus de fruit.

J. DE CRISENOY.

Digitized by Google

: *Le Dialecte et les Chants populaires de la Sardaigne*, par M.-A. Boullier. Paris, Dentu.

Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs cette étude littéraire et philologique, où l'on a su rendre l'érudition attrayante, intéresser à la fois les savants et les gens du monde. Rien d'aussi instructif n'avait encore été publié dans notre langue sur cette île de Sardaigne, qui est à l'Italie, sous plus d'un rapport, ce qu'était encore, il y a peu d'années, la Bretagne à la France. Dans la première partie de son travail, consacrée à l'étude du dialecte ou plutôt des dialectes sardes, M. Boullier fait ressortir avec beaucoup de sagacité l'origine historique de ces divers dialectes, qui retiennent, pour caractère commun, la ressemblance la plus frappante, la plus intime qu'on puisse rencontrer aujourd'hui sur des lèvres vivantes, avec l'ancienne langue latine; non pas le latin littéraire du siècle d'Auguste, mais celui de l'époque républicaine. Si Ennius, Nævius ou Plaute revenaient au monde, ce serait dans l'île de Sardaigne qu'ils pourraient le mieux se faire comprendre, principalement dans le centre de l'île. On peut en effet dégager, de l'étude des dialectes sardes, une preuve authentique de la transformation radicale opérée par les Romains dans cette île, dès l'époque des guerres puniques. Jamais, depuis lors, la Sardaigne n'a été soumise à un travail d'assimilation plus énergique, à une possession plus complète; en comparaison, les autres conquérants n'ont fait depuis que l'effleurer. Ainsi, l'on retrouve dans les sous-dialectes des districts de Tempio et de Sassari quelques vestiges frustes des invasions génoises; l'empreinte espagnole est visible dans certaines désinences, dans certaines formes grammaticales des patois méridionaux. Mais, semblable à l'écriture primitive d'un beau palimpseste, le caractère latin reparaît facilement à travers ces surcharges modernes. Sa conservation est surtout remarquable dans le noyau central de l'île, que les invasions modernes ont laissé à peu près intact. Aussi, l'on a pu recomposer, avec des mots empruntés à ce dialecte du Loguduro, des morceaux entiers d'un latin sinon élégant, du moins suffisamment correct. L'île de Sardaigne, par sa situation même, a été naturellement préservée de l'invasion germanique; c'est là, comme le fait observer avec raison M. Boullier, l'une des grandes causes de l'immobilité relative du dialecte sarde.

Si la partie philologique de ce volume a une importance sérieuse au point de vue de l'érudition pure, la partie poétique offre un attrait plus général, plus accessible. Dans ces parages écartés, où l'on voit encore fleurir, mais sans doute pour peu de temps, l'idylle antique à la manière de Théocrite et de Virgile, la corde héroïque manque à la lyre. La poésie populaire des Sardes est exclusivement religieuse ou intime, et il ne pouvait en être autrement, car, depuis l'établissement du christianisme dans cette île, les périls de la foi ont eu seuls le privilége d'y remuer profondément la fibre populaire, et d'arracher pour un temps ces insulaires aux préoccupations amoureuses, qui tiennent une si large place dans leurs chants comme dans leur vie, et au doux *far niente* de l'existence pastorale.

Digitized by Google

Depuis quelques années, on s'est beaucoup occupé de recueillir ces poésies du peuple sarde, mais il était déjà bien tard. « La race, dit M. Boullier, est trop poétique pour n'avoir pas eu, autrefois comme aujourd'hui, de nombreux poètes. Mais comme leurs œuvres n'avaient rien d'historique, ne renfermaient aucun fait, aucun souvenir qui méritât d'être transmis de génération en génération, on n'en a conservé qu'un petit nombre. Chaque siècle s'est inspiré à son tour des sentiments éternels qui remplissent le cœur humain; il a improvisé sans souci du lendemain, comme à chaque printemps le rossignol recommence sa chanson, sans savoir si l'écho la retiendra. » Plusieurs des pièces citées dans ce livre pourraient faire regretter cette insouciance, notamment ce cantique à la « Madone douloureuse, » d'une allure si naïvement pathétique.

Parmi les poésies intimes, la plus grande part revient naturellement à l'amour; les Sardes brodent avec une ardeur infatigable des variations sur ce thème éternel. On remarque seulement que la jalousie, l'une des passions dominantes de ce peuple, prend fort rarement la poésie pour interprète. Cela n'a rien d'étonnant, d'après M. Boullier, car « la poésie abdique où le coup de poignard commence. » Il y a de la grâce et de la finesse dans plusieurs de ces pièces amoureuses; toutefois, il nous a paru que les poètes sardes, comme la plupart des Italiens, comptent un peu trop sur la mélodie des sons pour suppléer aux idées. Ces dialectes trop suaves ont le défaut d'endormir la pensée; les choses les plus vulgaires plaisent quand même dans un langage si doux, tandis que les poètes de régions moins favorisées du ciel sentent instinctivement le besoin de racheter l'âpreté du langage par la vigueur et la beauté de l'inspiration. Aussi l'on verra, par quelques exemples rapportés dans l'œuvre de M. Boullier, que la poésie populaire des Sardes, malgré ses grâces naturelles, ne saurait soutenir, dans une traduction surtout, la comparaison avec la poésie plus rude, mais bien autrement substantielle des peuples du Nord, et notamment avec celle des bardes bretons.

L'appendice de ce volume contient divers spécimens curieux des différents dialectes, et des pièces originales récemment découvertes en Sardaigne, et dont plusieurs ont une véritable valeur historique. La plus ancienne est un mandement épiscopal contemporain de l'invasion sarrasine, et sur lequel on lit encore distinctement la date de 730. M. Boullier a joint à cette lettre pastorale, écrite dans le dialecte populaire du temps, deux traductions, l'une en latin, l'autre en dialecte *logudurois* d'à présent. La comparaison de ces deux textes pourrait donner lieu à d'importantes remarques. Le texte originaire tient naturellement le milieu, mais à très courte distance de part et d'autre entre le latin et le logudurois d'aujourd'hui. Nous trouvons un autre document peut-être encore plus important : c'est un fragment de chronique sarde, que l'on dit du IXe siècle, retrouvé et publié en 1856, avec la lettre pastorale, par le savant Pietro Martini. Ce fragment, qui, autant que nous avons pu en juger, mériterait bien les honneurs d'une traduction italienne ou française, se rapporte aux désastres de la grande invasion sarrasine du VIIIe siècle, qui avait transformé les plus florissantes cités de l'île, Nora, Karoli, Olbia,

Digitized by Google

Agrilla ou Osilla, en « des monceaux de ruines fumantes, habitées seulement par quelques pâtres désolés (*est petra est fumu ! sunt inibi pastores miseros cum magno lutu*). » L'auteur de cette chronique était un homme instruit ; il reproduit les indications de Solin sur l'origine des principales villes sardes, et compare son douloureux récit à celui de la ruine de Troie dans le IIe livre de l'*Enéide*.

En résumé, l'ouvrage de M. Boullier contient des notions précieuses sur un sujet trop peu connu, et fournit, de plus, des indications utiles pour ceux qui voudraient étudier plus à fond l'histoire et la littérature sardes. Ces indications se rapportent principalement aux travaux déjà publiés ou préparés par le prince Louis-Lucien Bonaparte, par le chanoine Spano et surtout par le Muratori de l'île de Sardaigne, M. Martini, qui, dans ce moment même, s'occupe de publier une série de documents inédits sur l'histoire de sa patrie, depuis l'époque de la domination romaine jusqu'à la fin du XVe siècle.

Nous regrettons que les bornes de cet article ne nous permettent pas de signaler plus en détail les rapprochements ingénieux, les réflexions fines, les conjectures souvent hardies, toujours judicieuses, qui abondent dans cet ouvrage. Nous nous permettrons seulement, en finissant, d'indiquer à M. Boullier un passage qui nous paraît mériter explication. Après avoir cité une description assez banale de l'enfer, il lui en oppose une autre, tirée des chants populaires de la Toscane, « bien supérieure au chant sarde pour l'énergie et la grâce, » et dont il cite quelques stances sans les traduire, « pour ne pas leur ôter leur saveur dantesque. » Or, voici ces stances, qui paraissent se rapporter assez peu au sujet :

V'era una stanza tutta illuminata
E dentro v'era la speranza mia.
Quando mi vedde, gran festa mi fece
Et poi mi disse : Dolce anima mia,
Non ti arricordi del tempo passato.....
Ora, mio caro ben, baciami in bocca,
Baciami tanto ch'io contenta sia.....

De tels transports n'ont sans doute rien d'angélique, mais n'y a-t-il pas une fâcheuse ellipse, sinon quelque transposition de copiste dans cette description du paradis de l'amour profane à propos de l'enfer ? Peut-être l'auteur a-t-il voulu dire qu'un pareil amour mène en enfer et empêche d'en sortir ? C'est ce que la citation tronquée nous permet à peine de soupçonner. Une explication n'aurait pas été inutile.

Bon Eanouf.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

LA SCIENCE

ET

LE SURNATUREL[1]

Méditations sur l'essence de la Religion chrétienne, par M. GUIZOT, 1 vol. in-8°. Paris, Michel Lévy. 1861.

Il est dans la destinée de l'Eglise catholique d'être défendue par des gens qui ne lui appartiennent pas. Elle doit ce privilége à son grand âge autant qu'à son caractère. Elle est la mère de la plupart des communions chrétiennes. L'immobilité imposante de sa foi, de sa tradition, de sa liturgie, du costume même de ses ministres, de tout enfin ce qui perpétue l'esprit et l'homogénéité d'un culte, a produit ce phénomène singulier à première vue, mais facile à concevoir cependant, que, depuis le XVIe siècle, les sectes dissidentes, lassées d'errer à l'aventure dans les sentiers décevants du libre examen, se retournent périodiquement de son côté afin de retrouver leur voie. C'est là un avantage sérieux et durable, que compenseraient peu, il est nécessaire de le reconnaître, les essais qu'elle pourrait tenter afin de reconquérir l'opinion, femme légère qui lui

[1] Nous croyons à peine nécessaire de rappeler que, dans la *Revue*, chacun répond de ce qu'il signe et que nous n'adoptons pas nécessairement toutes les idées de nos collaborateurs, parce que nous respectons l'indépendance de leur pensée. Le travail remarquable que l'on va lire aurait perdu toute son originalité et toute sa séve si nous avions voulu le soumettre à l'élagage. L'intelligence de nos lecteurs saura écarter ce qu'il a d'excessif pour aller à l'idée essentielle et juste. (*Note de la Direction.*)

Digitized by Google

sourirait deux jours et l'abandonnerait, humiliée, à ses remords, dépouillée de souvenirs et d'une situation historique à jamais perdue. Aussi ne consentira-t-elle point à descendre de son piédestal. Elle se souvient de Luther et de Calvin ; elle sait qu'ils ont entraîné le monde à la remorque de leur pensée et que, néanmoins, leur influence religieuse est aux trois quarts finie, leurs idées enfouies dans des livres qu'on ne lit plus ; elle sait que les communions réformées qui aspirent à n'être point dissoutes seront tôt ou tard contraintes de se rapprocher d'elle, et elle attend leur retour. Attendre est une devise à son usage. De fait, les hommes éminents de la réforme l'ont toujours invitée par leur attitude à conserver la sienne. A peine les Eglises séparées avaient-elles acquis le droit de cité en Europe, que leurs docteurs se mirent à écrire comme s'ils avaient été catholiques. Les livres de Grotius, d'Abbadie, de Clarke et de plusieurs autres eussent pu être signés par de Maistre.

Leibnitz et Bossuet essayèrent d'une réconciliation formelle, et les obstacles principaux auxquels ils se heurtèrent furent des obstacles politiques. Depuis, la situation n'a pas changé : tandis que ceux d'entre les dissidents qui avaient abjuré le joug de l'Eglise romaine pour sortir du christianisme continuaient leur chemin sans se soucier de la confession d'Augsbourg ou de *l'Institution chrétienne* de Calvin plus que de la messe, ceux qui avaient pris la réforme au sérieux se rapprochaient insensiblement de l'ancien culte. Ce mouvement ne s'est bien dessiné que depuis la Révolution française. En Angleterre, sous la direction du docteur Pusey, on a entrepris, avec timidité sans doute, mais avec opiniâtreté, de revenir à la liturgie et aux croyances pieuses éliminées jadis avec dédain. En Allemagne, il se manifeste de divers côtés des tendances analogues. Il n'est pas jusqu'à Genève elle-même qui n'ait dépouillé sa vieille rigidité calviniste et permis au catholicisme de rentrer sans avoir à craindre l'ombre de Calvin, qui a cessé de servir de bouclier à sa doctrine épuisée. En France, les symptômes de rapprochement sont moindres. Les communions réformées n'y constituent qu'une minorité infime, et le petit nombre de fidèles qu'elles abritent sous leur bannière ont tant souffert civilement et politiquement, qu'ils n'ont pas encore oublié leurs maux. De nos jours, ils ont pourtant eu cet honneur unique de voir un des leurs protéger pendant quarante ans de sa plume et de son caractère l'ancienne Eglise, leur ennemie, à son tour éprouvée par l'infortune. M. Guizot n'a pas eu les rancunes d'un sectaire, et ce ne sera pas son moindre titre de gloire aux yeux de la postérité, dont il est destiné à être un des élus. Il a été au pouvoir à une époque où le pouvoir était lourd à porter, car il fallait le tenir chaque jour à la disposition de ses

Digitized by Google

mandataires et justifier, par conséquent, chaque jour de son aptitude à l'exercer. Ni sa parole, ni ses actes n'ont encouru la défiance de ses adversaires religieux. Ce n'est pas qu'il soit facile de plaire aux serviteurs d'un culte qui n'est pas le sien. Mais là consiste précisément la supériorité de M. Guizot : Il a l'instinct de la mesure à observer, du respect nécessaire à chaque conscience, et il a fallu que la sienne fût très haut placée pour que celle de tout le monde pût tenir dessous.

I

Ses *Méditations sur l'essence de la religion chrétienne* sont empreintes du même cachet que sa vie politique, c'est-à-dire qu'elles peuvent être lues, à quelque communion religieuse qu'on appartienne, sans provoquer ces froissements qui engendrent une haine immédiate, froissements si communs, presqu'impossibles à éviter, dans une œuvre de polémique où l'on discute des croyances.

Si c'était le lieu ou plutôt si M. Guizot avait besoin d'éloges, je dirais ici qu'il a conquis deux choses dans sa longue carrière, beaucoup de gloire et beaucoup d'estime. De la gloire, on en trouve encore ; le public n'en est point avare. Il en décerne sans y regarder de trop près à quiconque sait le remuer suffisamment. Les grands hommes pullulent un peu partout. Ils encombrent les places publiques et les musées de l'Etat comme les musées des communes. Dès aujourd'hui, on peut prévoir le jour où il faudra les refondre, afin que d'autres puissent avoir leur tour. L'estime ne s'accorde pas aussi volontiers. Il n'y en a plus dans les consciences. Dans le commerce social, on supplée par la politesse à ce dénûment qui n'est pas fortuit. Mais on ne fait pas de frais pour ceux qu'on lit, excepté pour M. Guizot. Quoiqu'il y eût disette d'estime, il en a obtenu. Il est vrai que les premiers ministres n'ont pas l'habitude de se reposer des soucis du pouvoir par des occupations aussi austères. Cependant il n'est pas rare de voir contester cette austérité elle-même. Elle est un symbole ; elle indique ordinairement chez celui qui la possède des croyances et du caractère. Or, l'union des croyances et du caractère constitue proprement cette vertu qui se définit l'honneur. Avancer qu'aujourd'hui les croyances tendent à s'effacer, que les caractères s'en vont, ne serait peut-être pas émettre un paradoxe. Mais si l'union des croyances et du caractère dans une même personne s'appelle honneur, et que d'autre part les croyances et les caractères s'effacent, ne serait-ce pas que l'honneur baisse ? De là

Digitized by Google

certaines antipathies soulevées contre M. Guizot. On lui en veut d'avoir du talent, un caractère bien trempé, des croyances, en un mot d'être un honnête homme; on sent d'instinct que cette manière d'être chez lui, et surtout sa qualité de chrétien équivalent à un mépris absolu des idées industrielles dont la collection est la Bible du progrès. Voilà pourquoi la presse *progressive* se tait devant les livres de M. Guizot, pourquoi de temps en temps il sort de chez elle une attaque sourde. On a pris pour symbole des choses sur lesquelles l'Evangile a mis un stigmate, et M. Guizot défend l'Evangile : voilà tout le secret.

J'ai dit que l'auteur était resté fidèle, dans sa nouvelle œuvre, aux principes qui ont dirigé ses travaux historiques et sa carrière d'homme d'Etat. Il a consacré à le démontrer la préface de son livre, où il examine le milieu où sont désormais appelés à vivre le catholicisme et les communions chrétiennes qui gravitent autour de lui. Il retrouve dans cette préface ses qualités d'historien, qui consistent à dégager toujours le côté indépendant des hommes et des événements qu'il énumère. C'est encore le même esprit grave, mélangé de fierté native, qui évoque à son tribunal les pouvoirs qui gouvernent le monde et subjuguent les convictions : « Pendant dix-huit siècles, dit-il en commençant, les chrétiens ont été tour à tour persécutés ou persécuteurs. Persécutés comme chrétiens, persécuteurs de quiconque n'était pas chrétien, se persécutant mutuellement entre chrétiens. La persécution a été, selon les temps et selon les pays, plus ou moins cruelle, plus ou moins inflexible et efficace; mais quelle que fût la diversité des Etats, des Eglises et des châtiments, qu'il y eût rigueur ou douceur dans la pratique, le principe était le même. » Ce principe est l'intolérance. Depuis Voltaire, on la considère avec horreur, et l'on a tort. Il y a deux sortes d'intolérances : l'intolérance publique et l'intolérance privée. L'intolérance publique a reçu récemment la dénomination pittoresque de *droit commun*. Une fraction importante de l'école libérale l'invoque à chaque instant, sous prétexte qu'il est fait pour tout le monde. Il a pour couvre-chef l'égalité. Les juristes du Bas-Empire le connaissaient pertinemment. La sainte inquisition le leur emprunta. A l'heure qu'il est, il sert d'enseigne à la démocratie. On peut le laisser là; il est chez lui. M. Guizot le sait bien; mais il s'abstient de le dire trop haut, par convenance.

L'intolérance publique a pour ennemie l'intolérance privée. L'intolérance privée accompagne toujours des convictions; elle est de droit naturel. Historiquement, sa violation s'appelle martyre. Elle n'aime pas le droit commun, incompatible avec son existence légale. Elle hait aussi la tolérance chez les individus. Elle prétend qu'une

Digitized by Google

conscience tolérante est une conscience indifférente, et, par suite, une conscience morte, que l'on est toujours disposé à défendre ce que l'on croit vrai ou bon, comme à proscrire ce que l'on estime être faux ou mauvais. Elle prétend encore que la liberté de conscience est la consécration juridique de l'intolérance privée. Elle s'abstient du reste de condamner absolument l'intolérance publique, dont a vécu l'inquisition catholique, disant que la tolérance absolue est une pratique à l'usage des sociétés épuisées et passives, sur qui les événements agissent comme ailleurs la conscience.

A ceux qui lui reprochent d'être violente, elle répond qu'ils sont plus intolérants qu'elle, qu'on n'est pas plus tolérant aujourd'hui que les dominicains ne l'étaient au XIIIe siècle. Elle se fonde sur ce que la loi ne tolère pas les voleurs, et ajoute que l'objet de l'intolérance n'a fait que se déplacer, qu'au lieu de garantir aux différents cultes, comme jadis, leur inviolabilité, la législation moderne préfère garantir cette inviolabilité à un porte-monnaie. Elle accuse, en outre, notre tolérance législative de n'avoir pas d'effet civil, et va prendre, pour confirmer son dire, des exemples dans un endroit où nos publicistes n'ont pas coutume d'en chercher. Suivant elle, dans l'Orient turc si décrié en Occident, toutes les communions religieuses coexistent en paix. Or, elles ont ceci de particulier qu'étant des collections de fidèles avec des croyances réelles, l'Etat tient compte de ces croyances au point de n'avoir pas de droit commun, et de permettre à chaque individu d'être jugé par sa propre conscience constatée par le culte qu'il professe. Voilà, si je ne me trompe, la tolérance réelle qui n'exclut pas l'intolérance privée à beaucoup près, l'intolérance individuelle étant une garantie efficace de la tolérance publique, chose que l'école révolutionnaire française ne comprendra pas de sitôt. Au moyen âge, l'Eglise ne tolérait pas ; maintenant l'Etat ne tolère pas davantage. En réalité, le glaive du droit commun est celui dont saint Dominique a tenu la poignée.

« La religion chrétienne, longtemps garantie par voie d'autorité, vit aujourd'hui, dit M. Guizot, en présence de la liberté. Elle a affaire à la pensée libre, à la discussion libre..... La liberté religieuse,.... sera désormais le droit commun dans le monde civilisé. » Peut-être ce jour arrivera-t-il, mais il n'est pas encore venu. La religion chrétienne n'a pas été tolérante. A son tour, le monde moderne n'est pas tolérant à son égard. La chair victorieuse à l'heure qu'il est, se souvient d'avoir été victime, elle garde rancune à l'ascétisme vaincu. Ce n'est pas du dédain que l'ascétisme lui inspire comme elle voudrait l'insinuer, c'est de la peur, une peur continue et tracassière. Elle est indignée d'avoir été mise au carcan, torturée par le jeûne et par le fouet monastique. Elle prend sa revanche et elle a

Digitized by Google

trouvé des arguments. Ces arguments, ce sont les sciences naturelles. M. Guizot pense que les sciences sont définitivement installées en Europe. Elles continueront, s'il faut l'en croire, de s'y développer « dans la pleine indépendance de leurs méthodes et de leurs résultats. » Il est aussi persuadé que la religion chrétienne survivra à l'épreuve qu'elles lui font subir : « Elle ne serait pas d'origine et d'essence divines si elle ne pouvait pas se prêter aux formes diverses des sociétés humaines et leur servir tantôt de guide, tantôt d'appui dans toutes leurs vicissitudes heureuses ou malheureuses. » Il reconnaît, au surplus, que la religion chrétienne traverse une crise redoutable, que le fanatisme et l'habileté sont réunis pour la détruire, qu'on est à la fois contre elle brutal et sincère, enfin qu'on ne guérira pas facilement de la peur qu'elle a donnée.

Il y a encore autre chose. Le malaise actuel n'est pas entièrement dû à l'antagonisme des idées chrétiennes et des idées industrielles. Il est aussi dû pour beaucoup, M. Guizot n'en disconvient pas, à la répugnance qu'éprouve la religion chrétienne à se conformer aux nécessités modernes de la publicité et de la contradiction. Il est évident que l'Eglise, ayant longtemps vécu d'autorité, n'a pas de goût pour la liberté. Elle a sévi contre elle, incarcéré ses adeptes, essayé de la contraindre sinon de la supprimer, car la liberté est un principe religieux. Elle a cédé, comme toute espèce de pouvoir, aux entraînements du succès. Elle gouvernait l'Europe ; elle a cru que cela durerait toujours ; elle s'est engagée dans un sentier funeste ; elle regrette avec amertume d'être obligée d'en sortir. Il faudra bien qu'elle se défasse de ses vieilles maximes, qu'elle se souvienne de son berceau, alors que l'autorité ne lui appartenait point, qu'elle dut la conquérir avec son sang. Elle se fera une éducation nouvelle. En attendant, depuis le XIVe siècle, la liberté est une épée aux mains de ses ennemis, qui n'ont cessé depuis Jean Huss de s'en servir contre elle. Elle n'en mourra pas ; elle n'est pas susceptible d'être tuée par une épée, mais elle a souffert et souffre encore. On ne peut pas exiger d'elle un amour extrême pour le glaive qui l'a frappée. Tout à l'heure néanmoins, quand elle aura perdu sa position officielle, et elle achèvera de la perdre, la liberté redeviendra pour elle une arme salutaire. Elle le pressent déjà et se tourne instinctivement de son côté. Jusque-là, elle continuera de gémir et il ne faudra pas lui en vouloir. C'est par la porte de la liberté que sont entrées les sciences naturelles contre lesquelles il lui reste à soutenir un rude combat : « Le régime de la liberté, dit M. Guizot, est en effet encore plus passionné et plus laborieux dans l'ordre religieux que dans l'ordre politique ; les croyants ont encore plus de peine à supporter les incrédules que les gouvernements l'opposition. » Il n'est

Digitized by Google

pas difficile d'en trouver la raison : la politique ne concerne que nos intérêts positifs, encore ne les concerne-t-elle qu'à un point de vue général ; le vulgaire, courbé sous le faix du jour, n'y prend garde qu'en passant. Les intérêts de la communauté sont trop complexes ou d'un ordre trop élevé pour qu'il puisse d'ordinaire en démêler la trame. Quand on ne l'ennuie pas outre mesure, il laisse faire et se tient coi. Il n'en est pas de même quand il s'agit de ses croyances. Elles font pour ainsi dire partie de son tempérament. Les voir mettre en question est pour lui une douleur plus intense qu'une douleur physique. Cela dérange l'assiette de sa vie, ses mœurs, ses pensées habituelles. Il vit surtout de traditions, de coutumes, de routine ; la pratique continue du jugement lui manque. Il n'a pas appris à changer d'avis du jour au lendemain comme ceux qui lisent. Sa foi est un héritage qu'il tient à laisser à ses enfants tel qu'il l'a reçu de ses ancêtres. Elle ne le quitte à aucun moment de la journée. Il la rumine et elle le distrait pendant ces longues heures de l'année où rien ne le distrait, hors le cours lent et monotone des saisons. Si on veut être tranquille, il est bon de ne pas remuer ces eaux profondes qui recèlent des abîmes et des tempêtes que la politique ne connaît pas, qui n'éclatent que dans les moments de crise suprême où la face de la terre se renouvelle.

Il est heureux qu'il en soit ainsi ; si les croyances n'étaient pas greffées si avant dans le cœur de ceux qui les possèdent, il suffirait de l'audace d'un homme ou d'une secte pour dépouiller l'humanité d'une éducation de trois mille ans, affermie par sa propre durée et consacrée par l'enseignement de ceux qui furent des lumières vivantes et qu'il est juste d'honorer, même quand elles ont fini de luire.

Cependant M. Guizot estime que la religion doit chercher désormais dans la discussion libre, c'est-à-dire dans un péril permanent, la force nécessaire pour résister. Sans contester les nécessités de la situation actuelle, il est peut-être regrettable qu'on ne puisse les atténuer ; trop continue, la discussion provoque des virements continuels d'opinion, et les mœurs religieuses réclament de leur nature une certaine fixité qui les rend douces à pratiquer et en allége le joug austère. On n'est pas assez persuadé que leur mérite consiste surtout dans leur antiquité, que l'habitude est un des grands ressorts de la vie morale, que la vénération ne s'acquiert qu'après un long temps, que l'habitude est d'ailleurs le lien autour duquel flottent des souvenirs qui s'évanouiraient sans elle, qu'on est heureux de garder néanmoins. Le passé est une toile sans fin sur laquelle l'imagination aime à broder des dessins ; c'est un champ illimité pour ses rêves. Or, le rêve est un besoin naturel et le fond même de

Digitized by Google

la prière, car la prière est moins une formule qu'un état de l'âme en communication avec l'invisible. Le repos intérieur, le but principal poursuivi dans la vie religieuse, repos qui s'acquiert de plus en plus par sa possession même, réclamerait peut-être pour avoir lieu plus de calme et de silence que ne comportent la publicité moderne et les luttes bruyantes de la pensée.

Quoi qu'il en soit, ces luttes habituelles sont entrées dans le droit public et dans les mœurs; il est nécessaire d'en agréer les conditions actuelles. Il importe donc d'en poser les termes : M. Guizot les pose. Quoiqu'il ne l'avoue pas, il est effrayé à l'aspect du terrain où le christianisme est appelé à combattre, il fait observer que ce n'est pas telle ou telle communion religieuse qui est en cause en ce moment, mais le principe même du christianisme, le sens moral envisagé dans sa plus grande étendue, à cette profondeur de nos sentiments où il n'a pas encore de formule, et se confond avec nos sensations premières, l'idée de l'infini, l'idéal en un mot. Il s'agit du surnaturel qu'on propose de détruire ou de laisser vivre, des racines mêmes de la foi considérée comme une mauvaise herbe à extirper du sol; il s'agit de savoir si l'homme sera amputé d'une moitié de son âme et réduit à l'état de détritus pensant, c'est-à-dire passif. Devant ce péril commun, dit l'illustre publiciste, les dissidences de communion à communion doivent s'effacer.

Rien n'autorise à croire qu'un mouvement en ce sens n'aura pas lieu tôt ou tard. Il est incontestable que l'école saint-simonienne et économiste tend de plus en plus à enfermer le genre humain dans le cercle des intérêts matériels. Il faut espérer qu'il se produira une réaction morale, que l'homme aura souci de son honneur prêt à s'éteindre et que l'œuvre de rachat jadis opérée par l'Evangile dans des circonstances identiques se renouvellera. Il ne saurait entrer à toujours dans l'esprit de ceux qui mènent le monde que la vie n'a qu'un objet, celui d'être un long repas, que la volupté en est la raison dernière. On résistera, chacun apportera sa pierre; on aura peur de faire de l'Europe une succursale du Céleste Empire.

M. Guizot craint que le sentiment du péril ne soit pas assez profond chez les adhérents des Eglises séparées du catholicisme. Il n'ose trop insister à cet égard ; il a sans doute peur de froisser quelques-uns de ses coreligionnaires, peur fondée. En effet, on n'ignore pas que les doctrines utilitaires, en train de se transformer en philosophie positive, ne parlent de rien moins que de fermer la Bible et de la renvoyer en Judée. Ceux qui les professent soutiennent que ladite Bible est un vieux livre, bon à mettre dans une collection à l'usage des bibliophiles, mais qu'elle n'a plus de valeur sociale. Eh bien, ils ont eu de l'écho dans la Réforme; leurs arguments ont

Digitized by Google

trouvé dans plusieurs communions protestantes un accueil inattendu. M. Guizot n'ose l'affirmer : il l'insinue néanmoins. Il suffit d'avoir des yeux pour remarquer que, s'il s'élève quelque part des protestations contre la doctrine à laquelle Auguste Comte a donné son nom, ce n'est point du côté de la Réforme. Le catholicisme au contraire s'inquiète, il est encore plus effrayé que M. Guizot : il le crie sur les toits et il n'est pas seul à crier. La philosophie éclectique, les lettres, la législation se plaignent, croient l'avenir moral des races européennes menacé. C'est que la philosophie, la littérature et le droit sont d'origine surnaturelle et partagent le danger du surnaturel lui-même. La philosophie s'aperçoit que les idées s'en vont et que le fait physique les remplace ; les lettres voient leur domaine également délaissé. Tout à l'heure, il sera honteux de les cultiver. Le droit devine aussi qu'il n'aura bientôt plus de sanction autre que le poignet du gendarme. La magistrature donne désormais plus de considération que d'importance ; la carrière d'avocat descend lentement : elle rapporte peu, et bientôt ce qui rapportera peu ne méritera l'estime de personne.

En définitive, quiconque, à un titre ou à un autre, cultive un coin du vaste champ des idées considère avec effroi les envahissements du positivisme sur le surnaturel. Il faut excepter la Réforme. La plupart de ses docteurs se taisent, les simples adeptes regardent gronder l'orage avec une satisfaction marquée. Ils se disent que l'Eglise catholique sera submergée. Ils se gardent bien de se demander si chacune des atteintes portées à son existence légale n'est pas un coup porté au christianisme lui-même. Périsse leur barque pourvu que celle de l'ennemi fasse naufrage, et ils ne manquent pas de bonnes raisons pour justifier leur antipathie. J'ai déjà eu l'occasion de remarquer qu'ils accusaient l'Eglise romaine de haïr la liberté de penser, un des rouages essentiels de la liberté générale. On ne saurait nier que beaucoup de ceux qui, dans cette Eglise, ont mission de diriger les consciences ne considèrent le libre penser comme un malheur immense. Je répète qu'il n'y a pas lieu d'en être surpris : la liberté de penser existe surtout contre eux. M. Guizot reproche d'ailleurs au catholicisme de n'avoir pas assez de confiance dans la bonté de sa cause ; car elle est de celles que l'on gagne toujours. Il ne se dissimule pas que ses croyances devront peut-être changer de costume — les vêtements s'usent — ou modifier leurs formules : « Il n'y a point d'arbre, dit-il, qui n'ait besoin d'être cultivé et émondé selon les climats et les saisons, pour porter toujours de bons fruits. Ce sont les racines qu'il faut défendre de toute atteinte. » Le protestantisme, M. Guizot l'avoue, le protestantisme oublie trop qu'il a

Digitized by Google

des racines dont il ne saurait se séparer sans périr. Ici encore, M. Guizot n'insiste pas, pour des motifs de plus d'un genre, qu'il ne m'appartient pas de scruter. La question est difficile et scabreuse. Il est pourtant nécessaire d'insister un moment sur cette question, car elle se rapporte directement à l'étude qui va suivre.

Donc, quand naquit le libre examen, aux XVe et XVIe siècles, on aurait tort d'imaginer qu'il venait exclusivement réformer les croyances et les institutions vivant à l'abri des croyances. Il se proposait, d'une façon tout à fait spéciale, d'abroger une partie de ces croyances et de ces institutions. Que ses docteurs officiels l'aient voulu ou non, ceux qui l'acclamèrent voulaient avant tout une charge moins lourde de christianisme à porter. Sous prétexte d'idolâtrie, ils proscrivirent la plupart des pratiques du culte extérieur. Ils refusèrent de comprendre, ou plutôt ils comprenaient trop bien que cette prétendue idolâtrie était un puissant moyen d'éducation, à une époque où l'enseignement écrit était rare, l'enseignement oral peu développé, et l'instruction à peu près nulle. Aujourd'hui comme alors, la multitude n'a pas d'autre moyen d'information; elle acquiert des idées comme les sourds-muets apprennent à lire, par les yeux. Les pratiques du culte catholique étaient une prédication plus efficace que la parole ou l'instruction qui ne s'adressent qu'à l'intelligence, et n'intéressent point la volonté, qui seule procure des mœurs. La Réforme feignit de ne pas savoir que déshabituer la foule des pratiques naïves, mais essentiellement chrétiennes, du culte extérieur, équivalait à supprimer les croyances auxquelles ces pratiques répondaient. La Réforme avait, du reste, des motifs d'un ordre différent à alléguer. A la place de la prière et des cérémonies proscrites, elle mit le travail manuel. Elle voulait gagner du temps, et en ceci elle s'éloignait encore de l'esprit du christianisme : l'Eglise avait rempli le calendrier de fêtes chômées afin d'alléger le joug des serfs. Elle n'avait pu, à l'origine, détruire civilement l'esclavage. Elle avait pris un biais. Elle avait prescrit la célébration de la fête d'un grand nombre de saints, et obtenu du maître que ces jours-là son bétail humain ne travaillât point, ne fît pas œuvre servile. Elle a constamment qualifié de servile le travail matériel, qui émancipe, dit l'école économique, qui tue la pensée, le sentiment et l'imagination, dit la psychologie de même que la médecine. Bref, l'ère des grandeurs matérielles commence, tandis que l'ère des grandeurs morales finit. Ces dernières sont condamnées à reculer du même pas que les autres avancent. Depuis, le progrès des richesses ne s'est point arrêté; la décadence de la foi et des mœurs a suivi une marche parallèle, mais rétrograde. A chaque pièce d'or acquise, un grain

Digitized by Google

de ıo est tombé. On ne conviendra pas volontiers de cette corrélation ; mais qu'on en convienne ou qu'on n'en convienne pas, sa réalité n'en diminuera point.

Ce n'était pas l'idolâtrie que détruisait la Réforme, c'étaient les sciences naturelles qu'elle introduisait avec le bien-être matériel qu'elles procurent. Les humanistes et les prédicateurs de la Réforme, en dépit de leurs divergences apparentes, poursuivaient le même but : inaugurer une civilisation industrielle. Ce n'était là, toutefois, qu'une vague ébauche, un pressentiment plutôt qu'une idée claire, mais c'était un levain qui fermentait partout. L'œuvre a pris un corps maintenant ; elle a renouvelé en Europe les conditions générales de la vie publique et privée. Au-dessus de ceux qui la réalisent physiquement, une légion de penseurs et de savants la systématisent et la poussent en avant avec la persévérance, l'ensemble et le talent que tout le monde se plaît à leur reconnaître. Les sciences naturelles sont en train de se constituer en doctrine ; elles ont procuré des richesses ; elles aspirent, à l'heure qu'il est, à entrer dans les consciences, afin de les gouverner, d'en devenir la providence et l'espoir unique.

Mais, quoi qu'il en soit de l'origine, des causes et des fauteurs de la révolution sociale inaugurée au XVIe siècle, dont le progrès, à travers des oscillations variées, est le grand événement politique et religieux des temps modernes, la question paraît enfin s'être circonscrite, avoir pris ses contours définitifs et pouvoir être envisagée d'ensemble. Désormais, on pourra la préciser, déterminer le terrain sur lequel elle s'agite. Les adversaires des idées religieuses ont pris la science pour enseigne. Par le mot *science*, ils entendent la totalité de nos connaissances naturelles acquises ou susceptibles de l'être par voie expérimentale. La raison est leur critérium : ils déclarent non avenue la vérité non rationnelle.

A l'encontre de cette donnée, les adeptes du sens religieux ou du sens moral — ces deux termes répondent à des objets identiques — ont, de leur côté, pris pour enseigne le *surnaturel*. Ils tiennent que nos sentiments sont aussi légitimes que nos connaissances, aussi vrais qu'elles, n'en différant que par leur origine, qu'ils doivent à une faculté de l'âme distincte de l'intelligence ; ils nomment cette faculté sens affectif. Le nom n'y fait rien, il suffit que son existence soit attestée. La vérité affective est sentie, elle n'est pas connue. Connaître est la fonction exclusive de l'intelligence. Dans le *surnaturel*, l'école idéaliste renferme aussi l'imagination, pouvoir distinct qui associe des idées comme des sentiments, mais qui s'applique surtout à donner à nos sentiments des contours qu'ils n'auraient pas sans elle, attendu qu'un sentiment n'est pas un objet physique. *La*

Digitized by Google

science et le surnaturel, tel pourrait être le titre du livre de M. Guizot. La science est son adversaire, mais elle n'intervient que d'une manière accessoire. Peut-être vaudra-t-il autant la mettre en présence du *surnaturel* et la soumettre à une dissection rapide.

II

La science, telle que la comprennent de nos jours les disciples d'Auguste Comte, est un fait nouveau sans antécédent historique. Ce n'est pas l'empirisme de l'antiquité grecque et romaine. Les philosophes de cette école n'admettaient que l'observation directe; ils niaient le pouvoir déductif de la raison, ne pratiquaient point l'induction, ou du moins en ignoraient la théorie et les applications modernes. Ils étaient à la philosophie positive ce qu'un praticien est à un médecin. La science contemporaine, au contraire, admet l'efficacité du raisonnement, l'induction lui est familière. Elle a une métaphysique, à supposer qu'on puisse appeler métaphysique une collection de méthodes abstraites, étrangères à la vraie métaphysique, qui est la science des idées et point une classification d'idées artificielles n'ayant de réalité que du consentement de ceux qui les admettent. La science positive, en un mot, embrasse la connaissance universelle des faits naturels et leurs rapports; elle définit les premiers des phénomènes et rend compte des seconds au moyen de l'abstraction. Suivant elle, au delà du fait physique et de l'abstrait qui en étudie les relations, il n'y a rien. Elle ne le professe pas d'une manière formelle, mais elle agit dans cette persuasion, et pour qu'on n'en ignore, elle déclare que, hors de la vérité scientifique, il n'est rien de réel. M. Guizot repousse cette prétention; il affirme que le *surnaturel* existe, et, à l'appui de son opinion, il invoque l'autorité du docteur Chalmers. Le docteur Chalmers n'est que le représentant de la masse flottante de ceux qui, frappés de l'existence du *surnaturel* et n'ayant point d'argument à produire en faveur du *surnaturel*, se réfugient dans la révélation, à qui ils en attribuent l'origine. Le *surnaturel* est une donnée essentielle de la nature humaine, antérieure à la révélation. Celle-ci en est une formule, un code honoré; elle n'en est point la source. Toutefois, en raison de son crédit, la théorie du docteur anglais mérite d'être analysée.

Le docteur Chalmers est moins connu que Voltaire; il est professeur à Edimbourg et correspondant de l'Institut de France; il est de plus l'auteur d'une *Théologie naturelle*. Dans cet ouvrage se trouve un chapitre intitulé : *De la connaissance partielle et limitée qu'a*

Digitized by Google

l'homme des choses divines. Certes, ce ne sera point le docteur Chalmers qu'on verra définir l'âme : l'ensemble des fonctions du cerveau et de la moelle épinière. Il est beaucoup trop avisé. Mais quoi qu'il m'en coûte de ne pouvoir ici partager le sentiment de M. Guizot, le docteur Chalmers me paraît être au fond de cet avis. Il enseigne en effet, d'accord avec les illustrations de l'école positiviste, qu'il est bon de reléguer les dieux dans l'Olympe, le domaine d'où ils ne doivent pas sortir. Or, par les dieux, entendez le *surnaturel.* Il ne le nie pas; il le déclare simplement inaccessible, une excellente raison pour le laisser tranquille : « La vraie philosophie moderne, dit-il, ne manifeste jamais plus clairement son caractère fondamental que lorsqu'elle touche aux limites du connu et de l'inconnu..... pleine de déférence et de respect pour toutes les découvertes de l'expérience en dedans de cette limite, peu favorable ou méfiante envers toutes les spéculations ingénieuses ou plausibles qui appartiennent à la région idéale, au delà de cette limite..... la vraie philosophie (celle du docteur Chalmers) ne fait point d'excursion hors du territoire de la nature actuelle, car ce sont les phénomènes actuels de la nature qui forment les premiers matériaux de la science; et ce sont les rapports actuels de ces phénomènes qui forment le lien, le ciment auquel les constructions de la science moderne doivent leur solidité et leur durée. C'est là ce qui distingue essentiellement la philosophie de notre temps de la philosophie des temps anciens..... ce fut dans la vie des philosophes un cruel moment que celui où il fallut quitter le monde de l'imagination, ce monde si séduisant par sa simplicité et sa complaisance, pour devenir les esclaves de l'observation (observer le vouloir de la matière brute comme un valet suit de l'œil les désirs de son maître) et marcher à pas lents dans le labyrinthe infiniment varié et compliqué de la nature. » Il est aisé de constater que la doctrine exposée en ces termes par le docteur Chalmers n'a pas un air agressif. Il n'exclut pas absolument les sciences morales du champ de la vérité; il se borne à n'en pas parler. Si l'on excepte les impatients de l'école positiviste, ceux qui n'ont point assez d'empire sur eux-mêmes pour comprimer leur emportement, ses adeptes ordinaires font comme le docteur Chalmers : ils glissent sur le surnaturel sans y toucher. La méthode du silence leur paraît avantageuse. Ne leur faites pas d'objections, ils s'inclineront avec modestie et refuseront de vous répondre, sous prétexte d'incompétence. Il serait inutile à vous d'insister. Vous ne réussiriez pas à les faire sortir de leur quiétude ni à les empêcher de continuer l'application de leur méthode du silence avec un acharnement placide qui ne vous autorisera même pas à manifester votre mauvaise humeur. Le docteur Chalmers connaît

Digitized by Google

parfaitement le procédé. Il n'existe pour lui que la vérité physique et chimique ; il ne se hasarderait même pas à hanter les régions qu'habite le vitalisme. Son île a assez de brouillards comme cela sans y introduire encore le brouillard métaphysique. Donc pour être perçue, il faut que la vérité « descende au fond d'un creuset, tantôt qu'elle traverse les filtres et les fumées d'un laboratoire ou bien qu'elle résiste très longtemps à toute sorte d'épreuves multipliées et compliquées ; et ce n'est qu'après avoir été soumise et avoir survécu à cette inquisition intellectuelle, qu'une idée prend place dans le temple de la vérité et est admise au nombre des lois d'une saine philosophie. » Du reste, le style gras et charnu du docteur Chalmers répond à l'idée que tout le monde doit avoir du vrai style scientifique dont le bonhomme Franklin, prophète américain de l'utile, possédait si merveilleusement la recette [1]. Ainsi, suivant le docteur Chalmers, Dieu est la nature physique ; il a pour évangile les sciences naturelles. Plus loin, il admet il est vrai que les sciences naturelles ont des limites et que le domaine de Dieu s'étend au delà, et M. Guizot le cite à ce sujet. Mais outre que cette opinion renvoie Dieu dans l'inconnu, elle ne saurait être considérée comme autre chose qu'une précaution oratoire ; elle sort des idées habituelles de l'auteur, elle en est une contradiction formelle. En réalité, il vit prosterné dans une église qui est un laboratoire de chimie. Les musulmans répètent sans cesse qu'Allah est grand et que Mahomet est son prophète ; lui répète aussi sans cesse que la science est grande et que son prophète est une cornue.

Quand on l'examine de près, on parvient à découvrir, au milieu d'assertions diverses et contradictoires, que les principes dont s'autorise la science moderne peuvent se réduire à deux. Elle affirme que : 1° son objet est la vérité ; 2° qu'en dehors d'elle, il n'y a pas de vérité possible. Par vérité, la science entend une réalité permanente et toujours identique à elle-même. Il s'agit de savoir s'il y a des réalités qui durent toujours, c'est-à-dire si l'immuable est le caractère nécessaire de la vérité. Ce serait fort commode ; un fait scientifique une fois acquis, il n'y aurait plus à s'occuper de lui ; il entrerait aussitôt dans le dogme de la science, où il resterait éternellement à la disposition des savants qui lui mettraient une étiquette afin de le reconnaître. Cette inscription au catalogue des vérités tiendrait lieu à jamais de démonstration. De fait, on agit comme si cette supposition était fondée, et on trouve à l'entrée de tous les systèmes philosophiques, législatifs ou religieux, la pierre sacrée de

[1] Voir l'*Almanach de maître Jacques* (Master James's handbook). Les proverbes de l'ordre culinaire abondent sous la plume de l'illustre Franklin.

Digitized by Google

l'immuable, sur laquelle les philosophes et les législateurs politiques ou religieux font graver leur nom en guise de sceau éternel. L'infaillibilité n'est donc pas née d'hier. C'est une présomption naturelle à quiconque fonde quelque chose, un culte ou une école. La diplomatie elle-même prétend à l'immuable; elle n'use pas un morceau de parchemin sans mettre dessus la formule *à perpétuité*. On n'ignore pas que cet *à perpétuité* dure souvent six mois. Cela ne décourage jamais la diplomatie. La science aussi travaille à perpétuité, se dit infaillible au même titre que le pape. Quand elle décerne un brevet d'infaillibilité au mode dont se produit une série de phénomènes, elle prétend n'être pas ridicule, attendu que son décret s'applique à la vérité. Les décrets du pape aussi s'appliquent à ce qu'il dit être la vérité; et comme la science est à la vérité naturelle ce que le pape est censé être à la vérité surnaturelle, elle se met dans le même cas que lui, sans avoir souvent la même autorité.

En effet, les objets soumis aux investigations de la science sont de deux sortes : substances et modes. L'idée de substance n'a qu'une réalité logique, reposant sur l'impossibilité de concevoir un mode qui ne s'appuie sur rien; en d'autres termes, un signe sans chose signifiée, un vêtement sans quelqu'un pour le porter. Ceci est une donnée nécessaire de l'entendement et il n'y a pas à le contester tant que l'entendement restera dans ses conditions actuelles. Mais l'idée de substance n'étant qu'une idée logique, nos facultés sont incapables d'en affirmer l'essence qui n'a pas de forme, et nos facultés n'atteignent que des formes. Ces formes, la métaphysique les nomme des modes et les sciences naturelles des phénomènes. Quand on définit un objet, on additionne ses modes ou on énumère ceux qu'il n'a pas (définition négative); la somme des modes présents jointe à la somme des modes absents constitue l'objet.

La science, pour être immuable, prétend que les lois naturelles (son dogme à elle) sont *permanentes* et *universelles*. Eh bien, il n'est encore venu à l'idée d'aucun métaphysicien de prétendre que des modes fussent susceptibles d'être permanents et universels. La science objecte que ce ne sont pas les modes qui sont *permanents* et *universels*, mais l'ordre dans lequel ils se produisent. Exemple : une loi naturelle étant donnée, soit la loi de la gravitation, la science affirme que cette loi est permanente et universelle. Pourtant, le fait qui prime la science, le fait, dis-je, démontre d'une façon péremptoire que la science flatte les lois naturelles, à qui n'appartient ni la permanence ni l'universalité, une loi de la nature étant simplement une habitude contractée par la matière, à l'instar des habitudes que contracte l'homme, par conséquent susceptible d'être modifiée sous l'influence de motifs suffisants, de la même manière que nos habi-

Digitized by Google

tudes se modifient quand une cause quelconque vient les interrompre ou les changer. Ainsi l'habitude de boire chez un ivrogne peut être interrompue par une mort subite, et chez un algébriste l'habitude de dégager des inconnues peut être changée dans le cas où il deviendrait fou.

Ceci étant le principe même duquel dérivent comme d'une source commune les idées et les systèmes qui se partagent le vaste domaine de la philosophie, aussi bien que la pierre d'achoppement contre laquelle est condamné à trébucher quiconque aspire à construire sur une base immuable, il est nécessaire de ne point laisser croire un moment que la négation de la permanence et de l'universalité des lois naturelles me soit personnelle, et citer à l'appui d'une affirmation extraordinaire au premier abord quelques autorités dignes de n'être pas récusées légèrement. Ce seront mes lettres de créance et elles auront, il faut l'espérer, la vertu de prêter à ma démonstration une physionomie moins étrange. Il serait puéril de ne pas reconnaître que cette démonstration est à peu près nouvelle puisque la gnose chrétienne n'est pas regardée comme une école philosophique, et que les penseurs anciens et modernes qui ont eu l'intuition de cette vérité l'ont avancée sans commentaire, souvent d'une manière vague, sans jamais essayer d'en extraire ses conséquences légitimes.

Si l'on veut y regarder de près, le sentiment de l'instabilité des lois naturelles est aussi vieux que la conscience humaine, mais il n'est presque pas sorti du domaine religieux, où l'habitude de la vie contemplative le rendait plus facile à observer. Déjà, les livres sacrés de l'Inde en sont imprégnés, et cette idée était devenue légendaire à l'époque où ils furent rédigés. Les incarnations infinies de Vishnou en sont le commentaire, et la métempsycose le correctif. Il forme la charpente de la plupart des théogonies du vieil Orient. Les dieux grecs sont les dieux d'un peuple enfant. La théorie du renouvellement indéfini de la nature et de ses lois ne se trouve pas dans sa mythologie. Ses philosophes durent l'emprunter en Asie. Elle devint le fondement de la doctrine d'Héraclite et depuis ne cessa d'être, en Grèce, le drapeau d'une école qui survécut à la civilisation grecque elle-même, puisqu'elle contribua à la détruire. Platon la goûta dès qu'il sut penser : « Platon dans sa jeunesse, dit Aristote, (*Métaphysique*, liv. I, § 6) s'était familiarisé dans le commerce de Cratyle, son premier maître, avec cette opinion d'Héraclite, que tous les objets sensibles sont dans un écoulement perpétuel et qu'il n'y a pas de science possible de ces objets. Plus tard, il conserva la même opinion. »

Aristote ne se conforme pas en pratique à cette doctrine, mais il

Digitized by Google

l'admit en principe et l'a transmise à la postérité avec la garantie de son nom. Elle continua de vivre au sein de l'école académique à laquelle appartint Cicéron. Elle apparaît dans saint Paul, qui lui donna sa première formule chrétienne (théorie de la grâce), et la résuma en trois mots : *in eo* (Dieu) *vivimus, movemur et sumus.* La gnose développa bientôt le *movemur* de saint Paul avec une audace et une logique dont le résultat immédiat fut d'ébranler la philosophie rationnelle et d'introduire dans les sciences antiques une confusion dont elles ne se relevèrent pas, tandis que, dans les rangs inférieurs de la société païenne, la prédication active parvenait à émouvoir profondément les âmes et à les disposer à une révolution prochaine, dans la destinée du genre humain. La gnose s'adressant à la classe plus éclairée où les sciences naturelles exerçaient un empire incontesté, dut produire des arguments à la hauteur des esprits qu'elle avait en vue de convaincre. La sagesse orientale les lui fournit. Dès les temps antehistoriques, la théorie sans fond, que la nature est un *perpétuel devenir* et la vie générale un mouvement continu de toutes choses, y avait été l'objet d'élucubrations gigantesques et souvent monstrueuses dans leur forme incohérente. Importée avec son horreur grandiose au milieu d'une civilisation déjà vieillie, épuisée de son propre effort, elle pénétra dans la science grecque comme un acide corrosif ; son œuvre fut prompte. En vain, la science effrayée fit-elle appel au bras séculier. L'Etat intervint, dressa des croix, inventa des supplices inconnus. Le coup avait porté ; la science était morte ; la civilisation fondée sur elle était blessée à mort. Elle végéta quelque temps encore, et puis ce fut fini. Cependant la gnose échauffée par la contradiction avait outré sa thèse au point d'effrayer le christianisme lui-même. On désavoua les athlètes qui venaient de vaincre, mais les morts ne reviennent pas ; la science ne quitta point sa tombe : elle était sortie de l'opinion et Dieu y était entré, un Dieu immense, que saint Thomas d'Aquin définira plus tard, un acte pur (*actus purus*), consacrant ainsi de son autorité la proposition fondamentale du gnosticisme, qu'il n'y a que de la volonté dans la nature, partant point de lois.

A peine victorieuse, la doctrine gnostique s'atténua donc, quitta ses proportions indiennes pour s'adapter à l'esprit moins colossal de l'Occident. Les Pères de l'Eglise bâtirent avec ses débris l'édifice théologique du moyen âge, la prédestination, la grâce, la providence, les divers attributs de Dieu, idées nouvelles, dues au christianisme, dont on ne trouve que des fragments infimes dans l'histoire antérieure de la pensée. La violence et la continuité de l'enseignement chrétien firent descendre le sentiment de l'instabilité des choses jusqu'au fond de la société antique, ruinèrent les idées scien-

Digitized by Google

tifiques jusqu'à n'en plus laisser même un souvenir. Dans les écrits des Pères, Dieu est surtout l'ennemi de la science. Son principal attribut, la toute-puissance, consiste le plus souvent à déranger les prévisions de la science, à inculquer la persuasion de la vanité des efforts tentés pour fixer l'ordre des événements à l'intérieur comme au dehors de nous-mêmes.

Le développement catholique de l'Europe au moyen âge est l'œuvre de la théorie précédente. La spontanéité continuelle de la volonté de Dieu, manifestée par la spontanéité de chaque être organique ou inorganique, plane au-dessus du dogme chrétien comme une étoile fixe. Les idées naissent, vivent et meurent à la lueur de cette étoile. Elle éclaire alors même qu'on l'ignore. Le sens de l'instable s'empare des consciences et prend le nom de *mysticisme*. La vie contemplative absorbe presque toute l'activité extérieure, qui procède de la science, est proportionnelle de la science et vit de la science. Elle reposa le corps et l'âme de l'épuisement causé par l'excès de civilisation qui caractérisa l'empire à Rome. Depuis la renaissance, l'idée gnostique, indépendamment de son existence religieuse, a trouvé un refuge chez plusieurs des philosophes qui ont illustré leur temps. Montaigne, Hobbes et Spinosa en avaient le sens profond, et c'est à lui qu'est dû l'attrait poignant et indéfinissable qu'on éprouve à les lire. Leibnitz, Malebranche, l'évêque Berkeley, Locke en éprouvèrent moins l'influence. Il appartenait à Hégel d'éditer de nouveau l'idée gnostique avec un éclat qui n'est pas encore oublié. Son *éternel devenir* est redevenu le mot d'ordre d'une école à qui l'avenir est réservé. Si Hégel vivait, les petits savants qui travaillent dans de petits laboratoires à chercher, ou écrivent dans de petites revues qu'ils viennent de découvrir trois ou quatre lois éternelles de la nature, lui donneraient envie de rire.

L'histoire démontre que la science est un fait accidentel, se produisant à certaines époques pour satisfaire à des besoins particuliers, que d'autres besoins neutraliseront à leur tour. Quand ces besoins se produisent et que la science vient les assouvir, elle se crée de suite un dogme en vertu d'une disposition naturelle à l'esprit, qui estime que l'œuvre du moment durera toujours. Le dogme de la science, ce sont les lois naturelles considérées comme permanentes et universelles. La permanence et l'universalité des lois de la nature fausses en droit, s'il est vrai qu'il n'existe dans la nature que des faits spontanés et des séries de faits spontanés, le sont encore en vertu du principe sur lequel elles se fondent. Ce principe est l'induction. De ce qu'un fait produit dans des circonstances données s'est renouvelé constamment le même dans les mêmes circonstances, on conclut qu'il se produira toujours ainsi. Vous voyagez sur un

Digitized by Google

grand chemin ; pendant trois lieues, vous rencontrez de chaque côté du chemin des arbres espacés à une distance de dix mètres, et, sans aller plus loin, vous concluez qu'il y a des arbres rangés de la même manière le long du chemin, qui a soixante lieues. Votre conclusion est illégitime. Il est possible que, si vous faisiez encore trois kilomètres, vous ne rencontreriez plus d'arbres. Quand on observe des phénomènes physiques, on est enfoui dans un coin de l'espace et du temps, l'horizon est borné ; on n'aperçoit autour de soi que des phénomènes du même genre et on conclut qu'il n'y a que des phénomènes de ce genre dans toute la nature. On ressemble à un enfant qui, transporté au milieu d'un vaste champ de blé et n'apercevant que des épis autour de lui, s'imaginerait que ce champ de blé couvre la surface entière de la terre.

L'expérience rectifie bien vite ces opinions provisoires. Quand il s'agit de la science, l'expérience ne s'acquiert point dans un cabinet de physique. Les conditions actuelles de la matière peuvent avoir un certain âge et durer encore longtemps telles qu'elles se trouvent. Mais il est nécessaire d'étudier leur histoire. La terre est un astre éteint si l'on veut en croire la science. Eh bien, quand cet astre était incandescent, où étaient les lois naturelles qui président aujourd'hui aux combinaisons physiques, chimiques et vitales des différents règnes de la nature? Les lois de la reproduction des plantes et des animaux existaient-elles? Qu'est-ce que ces mouvements organiques en vertu desquels la nature procède d'organismes simples à des organismes beaucoup plus compliqués, mouvements constatés par les couches géologiques que les naturalistes modernes ont décrites?

Ni l'expérience ni la raison n'admettent en définitive qu'il puisse exister des lois naturelles permanentes et universelles. S'il pouvait y en avoir une, ce serait celle en vertu de laquelle il n'y en a pas, en vertu de laquelle la vie est permanente et universelle dans l'univers. La vie est précisément la négation des lois permanentes. Elle constitue une transformation continuelle de l'être. Ce qu'on appelle des lois naturelles, ce sont des courants vitaux qui traversent l'espace ; il suffit d'un obstacle pour les faire dévier ou les détruire au profit d'un autre courant venant en sens contraire.

Cet écoulement perpétuel des choses dont parle Aristote, ce sont les existences individuelles qui en font la trame, quoiqu'elles n'en fassent pas la mesure. Il n'y a pas de mesure à ce qui se renouvelle sans cesse. La naissance et la mort des êtres n'indiquent que des points de repère à travers l'infini. Notre conscience microscopique, perdue au sein de l'immensité, ne distingue du vaste mouvement de la vie que ce qui nous entoure immédiatement. Elle a inventé l'es-

Digitized by Google

pace et le temps pour servir de lien aux êtres et de mesure à leur existence. Ce sont donc l'espace et le temps qui limitent la vérité. L'espace dit quelle est son étendue et le temps quelle est sa durée. Mais il faut être placé dans notre horizon pour connaître cette vérité-là. A distance, elle est imperceptible.

De plus, avec des lois éternelles, il n'y a ni passé ni avenir[1]. Le présent lui-même est un point géométrique sans dimension d'aucune sorte. A quoi sert notre conscience, sinon à mesurer le mouvement des choses en nous et autour de nous, c'est-à-dire la non-existence de lois permanentes? Une loi éternelle serait une limite à la volonté de Dieu; plus le nombre de ces lois augmenterait, plus la vie diminuerait dans l'univers; moins Dieu aurait d'action. Le jour où tout serait soumis à des lois, la spontanéité aurait disparu; il y aurait absence de vie, c'est-à-dire néant. Ce serait la fin du monde, et notre conscience s'éteindrait progressivement, jusqu'à ce qu'elle disparût.

Il n'est, du reste, pas besoin de sortir de l'histoire naturelle proprement dite pour démontrer que la permanence des lois de la nature est contraire aux notions élémentaires de la science elle-même. Les trois règnes actuels de la nature ne sont pas contemporains: leur formation est successive; les minéraux sont antérieurs aux végétaux, le règne végétal au règne animal. Avant ces formations très lentes, que la science commence à grand'peine à épeler, les lois qui président maintenant à leur vie n'existaient pas. Ont-elles été créées? Alors, elles ne sont pas éternelles. Or, il est évident qu'elles ont une origine, leur non-éternité est écrite sur chaque feuillet du livre de la création. On les voit naître, grandir, se perfectionner, arriver à leur développement actuel, qui n'est pas le terme de leurs évolutions. Tout est laborieux, tâtonnement, œuvre de circonstance dans le chaos qui préside à leur élaboration. Pourquoi ce qui s'est modifié tant de fois ne se modifierait-il pas encore? Ce sont de ces prévisions dont il nous est souvent donné de vérifier la vraisemblance: l'expérimentation chimique a pu changer les relations de certains corps, créer entre eux des affinités ou des répulsions qui n'existaient pas auparavant.

Si l'on essaye de monter un degré, on trouve qu'il n'y a rien de fixe dans l'organisation des plantes. Sous l'influence de milieux différents, elles se transforment d'une manière indéfinie. On leur fait

[1] Si la nature et l'homme étaient soumis à des lois permanentes, l'avenir n'existerait pas. L'un et l'autre seraient demain ce qu'ils sont aujourd'hui, et aujourd'hui ce qu'ils étaient hier et toujours. L'univers serait une vaste machine ayant constamment les mêmes rouages; aucune volonté particulière n'y aurait accès, et Dieu lui-même serait contraint de n'y pas toucher, sous peine de violer en même temps la plupart de ses attributs.

Digitized by Google

acquérir à volonté, sinon les qualités qu'on veut, au moins des qualités qu'elles n'avaient pas et qu'elles n'auront peut-être plus de longtemps. La plupart sont sujettes, comme les animaux, à recevoir une véritable éducation. Qu'est-ce qu'une éducation, sinon des propriétés différentes de leurs propriétés précédentes? Ces propriétés sont des habitudes qu'elles contractent, comme l'homme contracte des habitudes, comme les minéraux en contractent. Les agents qui modifient les corps inorganiques ayant une action beaucoup plus lente que les agents qui modifient les êtres organiques, font que les modifications de la matière brute sont plus difficiles à observer ; on sait que la supériorité de l'organisme est en raison directe de la rapidité avec laquelle il est modifié par un agent extérieur.

Mais quand on entre dans le règne animal, l'absence de lois fixes et invariables acquiert une évidence de plus en plus merveilleuse. Le milieu et l'éducation transforment les êtres de manière à ce que, d'une époque à une autre époque, souvent très rapprochée, ils ne soient plus reconnaissables. Réduit à l'état domestique, un tigre devient un chat, le loup un chien, le sanglier un porc. Les races se croisent, disparaissent, montent ou descendent de plusieurs degrés. Plus on s'élève vers l'homme, moins la nature est stable. Arrivé là, on le trouve si différent de lui-même, qu'il y a de quoi déconcerter la science, si la science pouvait se déconcerter. On ne lui persuadera pas que le cerveau d'un nègre du Soudan est conformé d'une autre manière que celui de Leibnitz. Elle entend qu'il pense et agisse de même, lui impose les mêmes devoirs, lui accorde les mêmes droits ; il n'importe pas qu'il résiste : elle le broierait plutôt. La science a une tendance constante à effacer les distinctions et les différences d'organisme mises par la nature entre les êtres, afin de pouvoir les ranger sous l'empire de lois uniformes et parfaitement imaginaires. Partout, elle analyse et trouve de la matière. Or, de la matière et puis de la matière, cela fait une équation. Il y a bien le moral, qui fait obstacle et pourrait être le signe sensible d'une dissemblance d'organisme impossible à constater autrement ; mais la législation civile n'en tenant pas compte au point de vue des droits et des devoirs individuels, la science fait comme elle.

Ceci est le vif de la question. La science nie le *surnaturel* parce que le *surnaturel* ne diffère pas du moral ; pour avoir des lois, elle ne tient pas compte du moral, car le moral étant le principe humain de la spontanéité, s'il existe, elle sent d'instinct qu'il n'y a pas de lois permanentes, la spontanéité étant ennemie de lois de ce genre, et s'il n'y a pas de lois permanentes, la science, qui est un catalogue de lois, périclite aussitôt.

Les phénomènes qui se succèdent indéfiniment autour de nous

Digitized by Google

sont des effets. Si ces effets sont l'œuvre de lois très multiples, car ils sont très variés, il faut admettre qu'il existe dans les magasins du Très-Haut un arsenal de lois fort compliquées, qu'il tient à la disposition des naturalistes et des jardiniers, auquel cas Dieu serait d'une complaisance dont on ne lui sait pas assez gré. Depuis qu'on pense et qu'on écrit, l'imagination féconde des hommes s'est plu à lui imposer des attributs sans nombre ; on n'en avait pas encore fait le domestique de la science, un serviteur zélé, toujours prêt à fournir une loi au professeur ou au savant qui la lui demande. Il est vrai que sa prévoyance est infinie. Il a donc pu prévoir les fantaisies qu'il plairait à ses créatures d'avoir et créer d'avance des lois qu'il aurait mis en tas, avec ordre de fonctionner dès qu'elles en seraient requises. S'il était besoin d'insister sur les conséquences que nécessite la supposition scientifique, que tout arrive en vertu d'une loi fixe, on démontrerait facilement que les phénomènes considérés par la science elle-même comme dérogeant aux lois qu'elle affirme sont des effets de lois, puisqu'ils se reproduisent avec une certaine continuité. Sont-ce des lois naturelles qui président aux croisements souvent bizarres des plantes et des animaux ? Il y aurait alors des lois originales dans la nature. Est-ce en vertu d'une loi, par exemple, que certains monstres, qui font tache parmi les êtres, se reproduisent tant qu'ils demeurent dans les mêmes conditions d'existence? Pourquoi ne pas reconnaître que Dieu a livré la nature à elle-même, sans mettre de limites à son activité, sinon les limites du possible, qu'elle agit spontanément, qu'il n'y a en elle que de la volonté, ce que tout concourt à rendre manifeste ?

Il n'existera, à notre sens, de vraie philosophie de la nature que le jour où l'on en sera venu à reconnaître que *les molécules de la matière peuvent s'associer, comme nos idées, dans tous les rapports imaginables, et que les phénomènes naturels ne sont autre chose que de l'imagination physique, créant comme la nôtre, ayant, si l'on veut, des habitudes, mais pouvant oublier le lendemain les combinaisons de la veille.* La nature serait ainsi un être immense, à pensées concrètes. De même que l'homme fixe sa pensée avec de l'encre, elle coule la sienne comme on coule un objet d'art. Mais aussi, de même qu'entraînés par les circonstances dans une direction quelconque, nous la suivons d'autant plus facilement et plus volontiers que nous avançons plus loin, de même la nature, entraînée dans un ordre de faits quelconque, continue à en produire du même genre, parce que rien ne l'excite à changer d'allure et à en produire d'un genre différent. Elle contracte des penchants pareils à nos penchants. Ces penchants se consolident, s'invétèrent. Pour elle comme pour nous, la répétition d'actes semblables crée un plaisir auquel elle

Digitized by Google

s'adonne, à l'instar d'un artisan que la continuité du même travail finit par attacher, et qui ne trouve plus de fatigue ou d'ennui là où auparavant il souffrait sous le poids d'un labeur qui ne lui était pas encore devenu familier.

III

La science nie le surnaturel ou le néglige comme un inconnu. Son langage est conforme à la situation : la science ignore ; le développement anormal de l'observation rationnelle en est la cause ; il a concentré les efforts de l'éducation moderne sur un seul point, le physique. L'homme, devenu un être scientifique, ressemble à un nain pourvu d'une tête énorme et qui aurait des jambes de six pouces. Au souffle des trois derniers siècles, l'imagination s'est étiolée, la faculté de sentir, appauvrie par le manque d'exercice, végète comme une violette étouffée au milieu d'un champ de blé. Quand on allègue à la science contemporaine ce suicide prochain du sentiment et de l'inspiration, elle balbutie, lève les épaules, laisse échapper le mot hallucination, ne comprend pas que le sentiment forme une part intégrante du royaume de la vérité. Les mœurs le veulent ainsi ; l'esprit humain participe de la condition générale des choses ; il manque de stabilité. Ses données changent ; c'est un sauvageon sur lequel on greffe les fruits qu'on veut. Sous l'influence continue du régime scientifique, il a perdu l'inspiration ; il est en train de perdre le sentiment. Son activité, concentrée sur des objets de l'ordre purement rationnel, lui a conféré des habitudes conformes à cette éducation. Aussi est-il positif, sec, géométrique, au niveau de ses occupations. Le cerveau s'est ossifié lentement ; la parole n'a plus d'action sur ses lobes parcheminés. A quoi servent aujourd'hui l'éloquence, les passions oratoires, la poésie, l'émotion sur un auditoire ? D'ornements, de festons, de décor. La chose substantielle, probante, écoutée, ayant le monopole de ravir des convictions, c'est l'arithmétique. Il n'y a plus de persuasion dépourvue d'arithmétique. Je le répète, c'est un état mental ; ce qui est terrible, ce ne sont point les assertions de la science, mais la nature du terrain sur lequel cette graine tombe. Etonnez-vous maintenant que les données de l'imagination et du sens affectif, l'honneur, la vertu, la foi, soient accueillies par des sourires qui font peur. Les champs intellectuels où ces choses-là pénétreraient, germeraient, pousseraient, sont en friche.

La science, au contraire, est dans les conditions actuelles de la vie civilisée ; elle répond à des besoins pressants. Du moment

Digitized by Google

qu'elle les satisfait, sa tâche est terminée. On ne lui demande pas de prouver sa légitimité, ni de justifier ses allégations à l'encontre du surnaturel. Aussi affecte-t-elle pour la métaphysique un superbe mépris. Elle la nie en gros et ne prend pas la peine de l'examiner en détail. Par métaphysique, elle entend l'ensemble de nos idées pures, le monde psychologique, l'homme intérieur. Elle n'estime pas que la conscience puisse fournir quelque chose. On ne lui fera pas aborder non plus l'histoire des idées, la question du christianisme, la question du mysticisme, la théorie de l'idéal. Elle est indifférente en face des philosophies et des cultes; tout cela lui est étranger : elle confesse que l'âme n'est pas de son ressort; elle n'en veut qu'à la nature. Sa philosophie, quand elle daigne en avoir une, est une philosophie économique. Elle étudie l'influence de la production industrielle sur la constitution des organes. Quant à nos idées, à nos sentiments, à nos images, elle ne les nie pas formellement, elle les oublie, et pratique à leur égard la maxime commode de Tacite : *Silentium omnïa negantis* (An., I, 16).

Je le répète, elle obéit à une situation. Les faits utiles et la manière de les coordonner, tiennent maintenant lieu de croyances, de philosophie, de littérature; on a fini d'estimer quoi que ce soit hors de l'expérience physique : il s'agit de se nourrir. La civilisation a changé d'objet : auparavant elle garantissait nos besoins spirituels; elle s'applique de nos jours à satisfaire nos besoins physiques; elle a substitué le plaisir à la vertu comme but de ses efforts; elle promet de produire autant qu'on pourra manger. De sorte que la prétention de la science d'être la mesure absolue de la vérité n'est, à le bien prendre, que la formule des désirs actuels de l'immense majorité. Si elle n'est point la vérité, elle est à coup sûr l'expression des besoins généraux du moment. Elle n'est donc pas indépendante, au contraire. On a faim et soif : elle sert à boire et à manger; la science est un maître d'hôtel. Là se borne son ambition et là finit aussi son rôle. Mais ceux qui auraient mission de le lui dire ne le savent pas. Quand on les interroge, ils se jettent hors du sujet, font des concessions, en appellent à des autorités incompétentes ou arbitraires. On dirait que les doctrines qu'ils sont chargés de combattre ont envahi leur cœur et paralysé leur intelligence.

En définitive, ils plaident mal la cause dont ils sont les avocats d'office, la comprennent encore moins et semblent ne l'avoir pas étudiée. En présence d'un insuccès inévitable, ils se sentent vaincus sans doute; leur isolement les rend timides. En effet, ils représentent un autre âge, une civilisation différente, peu honorée, qu'ils n'osent défendre; ils manquent d'une audace suffisante ou d'une foi robuste, car l'audace n'appartient qu'à la foi.

Digitized by Google

De l'examen attentif du passé, il résulte qu'il existe deux espèces de civilisation. Ces deux espèces de civilisation correspondent aux deux groupes de facultés dont l'âme est le siége. Le développement exclusif du groupe affectif constitue historiquement le règne social des idées religieuses. L'Inde en a offert jadis un spécimen très élevé. En Occident, le moyen âge catholique en est le type. Dans ce milieu, les idées sont des émotions ou des images selon qu'elles viennent du cœur ou de l'imagination. On catalogue des émotions comme des pensées ordinaires, et on les reproduit artificiellement toujours comme des pensées ordinaires. Leur culture crée des mœurs et des institutions *sui generis;* il y a peu ou point de lois sous l'empire de ces mœurs et de ces institutions. Chaque homme vit pour soi et en soi. Au lieu de travailler, il rêve et prie; il acquiert des mérites comme on acquiert des billets de banque, et comme c'est Dieu qui est le dépositaire de son avoir il n'a point de faillite à craindre. Il est pauvre d'argent, mais il est riche de sobriété; il prétend que les besoins créés par l'autre civilisation sont des liens, qu'on est beaucoup plus libre quand on n'a pas de besoins, attendu qu'on n'est à la discrétion ni des hommes ni des éléments, que si la chair souffre l'esprit se porte bien, et que la santé morale vaut mieux que la santé physique.

L'autre espèce de civilisation a trouvé un modèle à Rome et en Grèce; elle consiste dans le développement isolé du sens intellectuel. Là, les idées sont concrètes; on ne croit qu'au palpable. Le fait succède à l'idéal, les événements gouvernent; la terre prend un air de fête, se dore et rit, se transforme en un vaste palais — peuplé par les soucis — dit le poète; peut-être ne sont-ce que les inconvénients de la grandeur. Les deux civilisations paraissent s'exclure et se succéder alternativement. L'âme ressemble ainsi à un champ qui se fatigue à la longue de porter les mêmes moissons, quand on y a semé du froment pendant quelques siècles, il est nécessaire d'y semer une autre céréale; la première refuse d'y pousser davantage. Il faut attendre que le sol soit reposé.

En ce moment, nos pouvoirs affectifs sont épuisés; ils ne produisent plus. On est fatigué en Europe, profondément fatigué d'avoir des mœurs et d'être ému. On a mis provisoirement la moitié de son être en jachère et l'on cultive l'autre moitié, la moitié intellectuelle dont dérive l'habileté. Elle promet de remplacer avantageusement l'émotion par du plaisir. Les sciences morales qui étaient la mise en valeur de cette partie de nous-mêmes dont la vertu est le produit, ne forment plus qu'un outillage hors de service. Tout à l'heure on ne saura plus le sens des termes employés par elles. Leur langue tombe en désuétude; leurs méthodes ont été mises au rebut, et les

Digitized by Google

livres qui en traitent n'existeront prochainement que dans quelques bibliothèques à l'usage des curieux. Ceux qui ont hérité partout du soin de les enseigner commencent eux-mêmes à ne plus comprendre leur texte. A leur insu ils ont fait défection. Comme le pense M. Guizot, peut-être faudra-t-il sacrifier l'outillage ancien, rebâtir à neuf une maison qui s'écroule. Quand la terre sera reposée et qu'il redeviendra possible de la remettre en valeur, il se trouvera sans doute quelqu'un pour fabriquer, sinon une doctrine, au moins un outillage nouveau; en d'autres termes, les sciences morales se renouvelleront.

Mais d'ici là les sciences *serviles*, pour me servir d'une expression canonique dans l'Eglise, ont une longue carrière à parcourir. Le présent leur appartient. De quelque côté qu'on tourne les yeux, sous le nom d'arts, de commerce, d'industrie, de main-d'œuvre, le labeur matériel est à l'ordre du jour. Il réclame une obéissance de chaque instant, docile autant qu'universelle. Il est devenu une prière publique, le chemin de l'estime et souvent de la gloire. Au-dessus de lui plane avec majesté la spéculation. Ce que le temple de Delphes était jadis en Grèce, la bourse l'est devenue. Là, la spéculation est une pythie debout sur son trépied, devant laquelle se tiennent des milliers d'adorateurs, le front dans la poussière. Ils vivent dans une extase pareille à l'extase mystique; c'est l'état dans lequel ils reçoivent la visite de l'ange porteur de la manne céleste; tous ne la reçoivent pas. Là comme dans le paradis, il y a beaucoup d'appelés et peu d'élus. Pour être visité de la grâce, il faut un don particulier de Dieu. Or il le donne à qui il lui plaît, dit Bossuet, après saint Augustin. La spéculation est la mystique industrielle, une inspiration pécuniaire donnée à peu. Elle a ses Homère et ses Virgile. Le vulgaire les contemple de loin avec une admiration mêlée de stupeur. Elle enrichit, mais elle illustre aussi. On pourrait avancer sans scrupule que, même à la Sorbonne, Virgile est aujourd'hui moins considéré que M. de Rothschild! Je le demande avec sincérité, quel est celui qui de nos jours préférerait la destinée de Tacite ou de Shakespeare à celle de M. Emile Pereire? S'il existe, qu'il réponde. Qu'est-ce en effet que la vieille gloire historique en présence de notre gloire financière aux reflets jaunes, que chacun a vue en rêve, dont chacun cause le soir au coin de son foyer, et sent le désir brûler au fond de son cœur?

Cette corruption générale des idées a envahi même les professions dites libérales. On ne les professe plus: on les exploite, et comme, d'ordinaire, elles rapportent moins que les professions commerciales ou industrielles, les habiles n'en prononcent plus le nom sans plisser les lèvres d'une façon significative. N'étaient le pouvoir

Digitized by Google

et la considération qu'elles procurent indirectement, car on est encore obligé de s'adresser à elles pour manier les affaires de l'Etat, on les abandonnerait aux gens de rien. A côté des professions libérales, fleurissent les arts qui modèlent de la matière, exploitent la concupiscence et emploient de temps en temps un grain d'idéal qu'ils mélangent avec leurs pâtes en guise d'épices, afin que leurs chefs-d'œuvre puissent durer huit jours. Derrière les arts flottent les professions littéraires, autre exploitation des vices et des instincts corrompus que la société tient en suspension dans son sein. La littérature est en train de reconstruire parmi nous l'édifice de honte qui jadis rendit odieux à Rome et en Grèce le nom des sophistes et des rhéteurs, les gens de lettres de l'époque, sur lesquels le christianisme put mettre le pied sans provoquer de réclamation. Les gens de lettres de la décadence n'ont pas empêché les écrivains véritables d'arriver à la postérité. Le dégoût qu'ils ont donné de leurs œuvres et de leur personne n'a jamais atteint le degré de souillure auquel ils sont descendus de nos jours où l'imprimerie, leur complice, leur permet de s'égarer jusque dans les chaumières, afin d'y colporter leur dépravation.

Eh bien, au milieu de ce désordre profond, il reste la persuasion constante qu'il existe des vérités en dehors de l'ordre scientifique ou purement intellectuel. La science, même avec le concours de l'imprimerie, ne la détruira pas; elle fait une part intégrante du tempérament. Je viens de parler des lettres ; on ne demande aux œuvres de ceux qui les cultivent aucun certificat de provenance : ils peuvent vendre les substances morales qu'ils voudront, y compris du poison ; ils peuvent nuire à la sûreté publique, à leur discrétion, et ils en profitent. Malgré ces maux inévitables, la littérature, qui travaille avec du surnaturel, puisqu'elle s'adresse aux mœurs, a conservé plus d'empire que la science sur l'opinion ; elle préoccupe davantage. On ne cultive guère la science que dans les écoles où son étude est un apprentissage. Elle est utile, elle mène à des métiers lucratifs ou à un gain quelconque ; elle n'a pas d'autre fonction. Dès qu'elle a fourni ce qu'on lui demande, des moyens de production, on la quitte et on va aux lettres. Les lettres ne mènent à aucun métier, à aucune industrie, à aucun négoce. Elles ne produisent point d'argent, mais elles font vivre moralement ; elle tiennent lieu de croyances, de pratiques religieuses. Ce sont des mensonges dorés, disent les disciples de la science. On peut leur faire remarquer que ce sont précisément les gens éclairés qui ont du goût pour les lettres. Serait-ce que l'illusion et le mensonge ont une action particulière sur leur cerveau ? Eh ! non. Les lettres sont des excursions de fantaisie tentées dans le domaine du *surnaturel*, et quand on a

Digitized by Google

quitté ce terrain-là par l'abandon de toute foi religieuse, on aime à y retourner en amateur, parce qu'on s'y trouve bien en définitive, et qu'il s'agit là de notre destinée, tandis que la science ne nous entretient que de nos intérêts physiques. L'école positiviste, en qui se résument plus nettement les prétentions scientifiques de notre époque, professe un dédain mal dissimulé pour les sciences morales : elles ne font pas partie des sciences naturelles. Il suit de là que les facultés dont elles sont le produit seraient des facultés illégitimes. Le moral est une perception d'un genre particulier, ne dépendant à aucun titre de l'entendement proprement dit. Une perception intellectuelle se nomme simplement une idée, une perception affective se nomme un sentiment ou une image; les sciences morales étudient les rapports existant entre nos sentiments; l'histoire n'est pas autre chose que l'examen des rapports de ce genre qui ont existé dans le passé. Si les données du sens moral sont illégitimes, l'histoire elle-même n'est qu'un recueil d'hallucinations. Et en réalité le positivisme conclut ainsi. Il est vrai qu'il s'abstient d'appliquer le terme aux faits historiques; mais il leur est applicable, et il n'y a pas de raison pour ne pas mettre le nom sur la chose. Il s'abstient aussi de mentionner nos sentiments d'une manière formelle, comme de définir les pouvoirs moraux dont ils procèdent. Il sent des abîmes dans cette direction et se garde avec soin d'y mettre le pied.

Pour les faits qui dérivent de l'imagination, le positiviste éprouve moins d'embarras et déclare simplement qu'ils ne méritent aucune attention scientifique. Quand il s'agit du sentiment, il tourne autour de la difficulté. Il la pressent immense et n'ose l'aborder de peur d'enfoncer. Je lui soumettrai une courte remarque : le pouvoir de sentir est aussi large que l'entendement et on en vit davantage. Il arrive d'être privé d'intelligence : l'événement s'appelle être idiot; l'idiotisme n'empêche pas de vivre jusqu'à quatre-vingts ans. Mais être privé du sens affectif, n'éprouver ni amour ni haine, à aucun degré, est un fait beaucoup plus grave. Cet état coïncide presque avec la mort; il est même douteux qu'il puisse exister complet. L'amour et la haine, dont l'exercice s'appelle sentir et les actes isolés des sentiments, tiennent dans nos destinées une plus grande place que nos connaissances, qui sont des actes de l'entendement. Chaque jour, on sent plus que l'on ne connaît, et le bonheur qui est la fin commune des êtres doués d'une conscience, même inférieure, dépend infiniment plus de nos sentiments que de nos connaissances. Connaître est de fait un état mental à peu près passif; il ne détermine aucune des séries d'efforts spontanés dont chacune est *une passion*. Or, la vie se compose surtout de passions assouvies ou contrariées, et les passions sont du ressort de nos sentiments. Elles

Digitized by Google

tiennent lieu de connaissances aux trois quarts des hommes, et, quand on n'en éprouve pas, on ne sait vraiment pas à quoi il peut être utile de vivre.

L'imagination, que la science positive condamne d'une façon si hautaine, tient d'autre part à nos affections par des racines profondes ; c'est elle qui leur a valu le nom d'hallucinations. L'imagination va d'ordinaire avec un grand développement du sens affectif. L'individu chez qui on trouve une grande ardeur de sentiments possède en même temps une imagination vive, et il n'y a là rien qui ne s'explique ; l'imagination, se résolvant en dernière analyse dans le pouvoir d'associer des idées, peut s'appliquer aux données de l'entendement comme à celles du sens affectif ; mais elle s'applique réellement davantage aux données du sens affectif. Elle ne sert l'entendement que pour abstraire. Les objets physiques, étant concrets, n'ont pas besoin pour être fixés du secours de l'imagination. Les objets moraux, les sentiments ne sont pas dans le même cas : l'imagination leur donne une forme concrète qui leur permet de survivre à eux-mêmes et d'être aussi durables que l'objet des sciences physiques.

C'est de l'alliance du sens affectif avec l'imagination que dépendent essentiellement l'histoire, le génie littéraire, la législation religieuse et politique. De sorte que l'imagination intervient dans les croyances, les sentiments et les mœurs pour les illustrer. En définitive, elle est un des liens le plus nécessaires de la société. Si l'Etat vit de législation, l'individu et la famille vivent de croyances et de sentiments, de poésie enfin. Or, par poésie, il faut soigneusement se garder d'entendre les écrits des poètes ou l'esprit qui les inspire. La poésie réelle, produit net et universel de l'imagination travaillant sur des sentiments, est un état mental qui existe dans chaque homme ; il a pour fonction de nous élever au-dessus de la matière et de nous tenir l'âme suspendue comme une lampe sur les réalités quotidiennes, arides, décourageantes et basses. La religion chrétienne a défini cet état *surnaturel* de l'âme : l'espérance. L'intensité de l'espérance — qui est proprement l'imagination en train d'agir — varie du jour au lendemain, d'une personne à une autre personne. Elle n'est pas identique à toutes les époques de la vie ni chez toutes les races humaines. Chaque individu et chaque race lui imprime un caractère spécial ; elle subit les événements psychologiques de l'intérieur et les événements politiques du dehors ; elle est tellement nécessaire à chacun, que son absence dérange tout à fait notre équilibre mental et ne saurait se prolonger sans produire la mort ; elle est à l'âme ce que l'air est aux poumons, quand elle ne l'emplit pas il y a asphyxie.

Digitized by Google

C'est de quoi la science ne se préoccupe point. L'espérance, n'ayant aucun titre à faire partie de l'histoire naturelle, n'a pas un objet scientifique. Pour être conséquente avec elle-même, la science devrait définir l'espérance : la faculté d'avoir des hallucinations. Qu'importe, si l'on meurt, de l'avoir perdue? on sera mort suivant les règles de la science. Elle a essayé de soumettre l'espérance à des procédés géométriques et n'a pas réussi, même sous la main de Pascal. Elle la regarde donc comme un foyer d'illusions dangereuses, digne d'être exclu de son domaine, et l'imagination dont elle émane, un feu follet tout à fait propre à égarer ceux qui le suivent. Pourtant, direz-vous, l'imagination est une faculté et ses données, quoique surnaturelles (non appréciables au moyen d'une cornue), sont aussi légitimes que les données de l'intelligence. Eh bien non, répondent en chœur les docteurs de l'Eglise positiviste, car de quelque côté qu'on la retourne, on ne saurait en extraire le moindre principe applicable à l'industrie. On insisterait en vain. Il y aurait en faveur de l'imagination un argument à invoquer devant lequel la science serait peut-être embarrassée. J'y ai fait allusion plus haut. Le voici dans sa simplicité. Il paraît : 1° que notre initiative, ce qui fait de nous des êtres spontanés et pourvus d'une activité propre, consiste dans le pouvoir que nous avons d'associer des idées; 2° qu'imagination et association des idées sont des termes synonymes. Ceci mérite quelques détails. Associer deux idées ensemble, ce n'est pas, comme le supposent quelques professeurs de logique, reconnaître uniquement les rapports qui existent entre elles. Les idées sont des forces distinctes ayant une réalité indépendante. Les associer revient à les combiner ensemble comme on combine deux forces chimiques. De cette combinaison naît une troisième idée différente de chacune des deux premières. Cette troisième idée est un instrument qu'on emploie à une besogne quelconque; mais cet instrument est notre œuvre, et nous en servir c'est faire une nouvelle association d'idées. Associer des idées, c'est donc agir, produire des phénomènes qui n'ont pas, si l'on veut, de valeur externe avant leur émission et l'influence que cette émission comporte sur autrui, mais réagissent sur le cerveau, le modifient, le recréent, établissent entre lui et les êtres extérieurs à lui des relations nouvelles. Or, la vérité étant ce qui paraît tel au sens intime, il est permis d'avancer qu'associer des idées, c'est créer. Maintenant, associer des idées est l'office propre de l'imagination. On ne conçoit pas une comparaison sans deux objets associés, puisque l'image consiste à éclairer un rapport auparavant inconnu entre deux objets. Du reste, comme j'ai eu déjà l'occasion de l'observer, l'imagination est une puissance mixte. Les sciences naturelles qui la répudient lui doivent leurs plus éclatants

Digitized by Google

succès : elle leur a permis de créer l'induction, qui n'est que de l'imagination mise au service des choses physiques. Elle les aide à expérimenter. Combinée avec des connaissances ou des souvenirs, elle leur a fourni des méthodes, des moyens de classification, jeté sur elles le peu d'agrément dont elles sont susceptibles.

Il est incontestable, néanmoins, que le rôle éminent de l'imagination est ailleurs. Il consiste à donner à l'invisible une forme, à fixer le souvenir qui s'éteindrait sans elle faute de support. La nature physique a des modifications concrètes. Elle les fixe en leur conférant l'étendue et le nombre. L'âme humaine est beaucoup plus active que la nature physique ; ses modifications se succèdent avec une rapidité qui les détruit aussitôt nées. Elles seraient finies à jamais si l'imagination n'était là pour leur donner des contours en quelque sorte physiques. Ce sont des êtres immatériels, ou, si l'on préfère, des modes éphémères : l'imagination leur communique les propriétés de l'étendue, les photographie, et, incapable d'allonger leur existence qui ne dépend pas d'elle, leur permet cependant de rester l'objet constant du souvenir.

Les données de l'imagination et du sens affectif forment ainsi le domaine propre du *surnaturel*. Les sciences naturelles et les sciences surnaturelles ont donc une source commune, l'âme. Elles diffèrent en ce sens que les sciences naturelles ont trait à des phénomènes qui se passent hors de nous, et les sciences surnaturelles à des phénomènes qui se passent en nous. Les temps modernes ont proscrit la vie intérieure et voué l'homme à une existence tout à fait en dehors de lui. Cette existence en dehors l'a distrait de l'habitude de penser, qui appartient désormais à un petit nombre d'élus. Les sciences surnaturelles ont cessé d'être cultivées et tombent en ruines. Ce résultat paraît extraordinaire de prime-abord. On est bercé dès l'enfance dans la douce illusion qu'à aucune époque on n'a pensé autant qu'aujourd'hui. Pour qui examine de près la situation, le contraire est démontré théoriquement. En pratique, on n'a pas été depuis longtemps aussi frivole de caractère et léger dans ses pensées. Il n'y a plus de grandes études; il n'y a plus de spéculations philosophiques; il n'y aura bientôt plus d'idées en circulation. Le fait tient lieu de penser.

La caducité du monde actuel explique de reste l'absence croissante du *surnaturel*. Il faut être jeune et fort pour y atteindre, et l'on est épuisé. On n'entend retentir dans la presse que le mot progrès. Oui ! progrès vers la décrépitude finale. Au déclin des sociétés, on croit toujours avancer. Il n'est venu à l'idée de personne d'imaginer que son temps était une décadence. On peut consulter à cet égard le témoignage de n'importe quelle décadence historique. Elle

Digitized by Google

n'est constatée que plus tard. Ceux qui l'opèrent ne se doutent pas de l'œuvre qu'ils accomplissent : c'est le cerveau qui est malade chez eux, qui s'étiole, se dessèche, vieillit : ils n'en savent rien, estiment qu'ils se polissent quand leur rudesse s'en va, n'imaginant pas que cette rudesse est de la séve.

De sorte que les sciences surnaturelles déclinent, que les idées ont perdu créance, que l'imagination et le sentiment sont devenus parmi nous ce qu'ils sont chez les vieillards arrivés au seuil de la décrépitude, des souvenirs d'enfance, doux à se rappeler mais sans réalité actuelle.

Afin de faire toucher du doigt l'infériorité moderne du *sens surnaturel*, il suffirait de dire ce qu'est maintenant la foi en Europe. La foi est le grand instrument des sciences surnaturelles. Elle leur est ce qu'est l'induction aux sciences naturelles. Ceci, qu'on le remarque, n'est pas une figure. La foi sauve, dit un ancien proverbe, ce qui signifie que, pour l'avoir, il faut posséder les éléments sur lesquels elle repose. Ces éléments vous forment une conscience *sui generis*, conscience éminemment propre à l'induction morale. C'est une expérience des choses surnaturelles, une pratique qui permet de saisir des rapports inconnus à quiconque ne jouit pas de cette expérience. Ce n'est pas un guide toujours sûr (l'induction scientifique ne l'est pas davantage); c'est un instrument commode, d'une utilité sans bornes, le plus fort levier que les sciences morales ou surnaturelles aient à leur disposition. La foi préside aux trois quarts de nos actes; elle témoigne à chaque instant pour quelque objet absent, pour nos souvenirs, nos connaissances, nos sentiments comme ceux d'autrui. Elle est le lien obligé des hommes entre eux, le ressort de la jurisprudence, des mœurs privées et publiques. Les faits historiques n'ont d'autre sanction qu'elle. Elle supplée aux lois permanentes inventées par la science pour lui servir de garant. Si le monde était soumis à des lois fixes, on n'aurait pas besoin d'elle, car tout dans la nature fonctionnerait aujourd'hui comme tout fonctionnait hier et toujours. Sans elle l'avenir n'aurait pas de garantie à attendre : elle est le témoin commis par Dieu pour assister à son enfantement laborieux.

La foi est le garde des sceaux de la Providence. Elle en affirme les actes. Elle est là pour constater leur diversité infinie. Peut-être est-elle contestée par la science à titre de témoin importun. Hors que tout naît et meurt, c'est-à-dire change, il n'existe pas deux êtres dans la nature, ayant la même physionomie, dont les vicissitudes se ressemblent ; chacun a son visage et son allure individuels. Comme ils n'ont de commun que leur caractère transitoire, les êtres, afin d'établir convenablement leur instabilité, ont besoin d'un té-

Digitized by Google

moin qui les poinçonne au moment de leur passage et transmette leur marque. Ce témoin est la foi. La gnose chrétienne avait assis la foi sur un trône élevé, un livre ouvert à la main, sur lequel elle inscrivait les révolutions éternelles de l'être. Afin de fournir à ses initiés une idée de ces révolutions sans fin, la gnose leur représentait notre globe terrestre comme un globule de sang nageant dans les veines d'un être immense, ou encore comme un atome de matière pivotant autour du véritable globule qui était le soleil. Cet être immense dont notre système planétaire n'était qu'un atome comparativement à un être supérieur au sein duquel il était perdu, n'était lui-même qu'un atome comparativement à un être supérieur à lui de toute la supériorité qu'il avait lui-même sur l'atome précédent. Les gnostiques disaient de continuer cette progression jusqu'à ce que l'imagination s'abîmât dans les profondeurs de l'être. Ils expliquaient ainsi l'origine et la fin du monde, que la science déclare impossible, attendu qu'il est contraire aux données de la raison qu'une parcelle de substance, si minime qu'on la suppose, puisse commencer ou finir d'être.

La démonstration gnostique de l'origine et de la fin du monde étonnerait sans doute plus d'un cartésien. Supposez que la terre soit le globule de sang dont il vient d'être question ; l'être au sein duquel la terre se meut doit être soumis aux conditions ordinaires de la vie, qui est de commencer, croître, diminuer et s'éteindre. En effet, tous les êtres connus naissent, vivent et meurent. Donc, la terre est née ; elle participe à une vie mortelle et elle périra, soit que ses jours se prolongent jusqu'à la mort de l'être auquel elle appartient ou qu'elle succombe auparavant, car les substances dont se composent les êtres se renouvellent périodiquement et peuvent être soumises à des troubles locaux, par exemple, une maladie ou une amputation. Ce rêve, que rien n'empêche d'être une réalité, est né dans les solitudes de l'Orient, sous un ciel à la fois splendide et terrible, qui prédispose l'âme aux hallucinations gigantesques, dira la science, mais qui lui ouvre aussi des horizons fermés ailleurs à l'imagination atrophiée par l'inclémence d'un climat rigoureux.

Il était parfaitement inutile de recourir à des considérations aussi hasardées pour expliquer l'origine et la fin du monde, par conséquent la non-permanence des lois naturelles [1]. La nature actuelle n'a pas un cachet de vétusté qui puisse la faire supposer éternelle. Les habitudes suivant lesquelles elle se gouverne portent les stigmates visibles d'une origine récente. Leur âge est facile à vérifier, du

[1] Car si les lois naturelles sont permanentes et universelles, l'origine et la fin du monde sont impossibles ; de sorte qu'il est impossible d'être chrétien et d'admettre en même temps la permanence et l'universalité des lois naturelles.

Digitized by Google

moins approximativement. Elles peuvent disparaître comme elles ont pu naître et vivre. Notre univers n'étant qu'un point de l'espace et du temps, rien ne s'oppose à ce qu'une perturbation locale le détruise inopinément. Cet écroulement local n'empêcherait pas, à quelque distance, le ciel de rester serein. Ce jour-là, la science serait détrompée d'une façon imprévue. C'est un genre de réfutation sur lequel elle ne compte pas, mais qui pourrait bien venir.

IV

Le positivisme hait la métaphysique, parce que la métaphysique lui est hostile. Incapable de tenir contre elle par voie de raisonnement, il a recours à des arguments d'un autre ordre ; il énumère ses forces actuelles, compte ses adeptes, pèse son influence. Dans son langage pittoresque, cette opération se qualifie : raisonner d'une manière *positive*. Le procédé est éminemment *positif* et ne manque jamais de convaincre les esprits vraiment *positifs*. Au fait, de quoi qu'il s'agisse, on opère ainsi maintenant. Il est acquis que le nombre des adhérents à une doctrine quelconque en détermine la valeur. La majorité est infaillible. Tout à l'heure, on votera sur le binome de Newton, et il ne manquera pas de gens pour célébrer ce nouveau progrès démocratique.

Donc, si l'esprit scientifique et positiviste n'a pas encore acquis une suprématie décisive, il est sûr de l'obtenir. M. Guizot le conteste avec cette hauteur de vues qui lui est propre : « Quel que semble, dit-il, le vent du jour, c'est une rude entreprise que l'abolition du surnaturel, car la croyance au surnaturel est un fait naturel, primitif, universel, permanent dans la vie et dans l'histoire du genre humain. » On a vu plus haut à quoi revenait cette prétention, qui ne tend à rien moins qu'à estropier l'âme en détruisant les facultés dont le *surnaturel* est le produit. Il faudrait évidemment empêcher l'homme de sentir et d'avoir de l'imagination, d'aimer et de croire, de haïr et d'espérer, en un mot, changer son organisme en celui d'un bœuf ou d'un végétal, opération lente, que l'industrie a entreprise en Chine avec quelque succès, mais contre laquelle, il y a lieu de l'espérer, le tempérament européen réagirait avec violence. Les sectaires oublient d'ordinaire qu'ils ont un contrôle inévitable à subir. Il ne suffirait pas à leur parole de persuader. Les fantaisies d'un talent bizarre ou corrompu peuvent avoir assez de prestige, à la rigueur, pour établir un courant d'opinion conforme à leurs désirs. Le principal sera toujours de réformer le tempérament acquis,

Digitized by Google

tempérament qui est le fruit de l'élaboration des siècles et qu'on ne transforme pas du soir au matin. On surprend le consentement provisoire d'un auditoire ou d'un millier de lecteurs, mais les mœurs intellectuelles et morales du cerveau reprennent vite possession de la volonté.

En définitive, la science, ou, si l'on préfère, le positivisme, incarnation philosophique de la science, nie tout ce par quoi l'homme est parvenu à émerger du milieu des animaux de la création, et acquérir l'instrument propre de la spontanéité, la conscience, le bâton de voyage à l'aide duquel il attend l'avenir avec fermeté. Si la vie, comme il prétend, a pour fin dernière de manger, boire et dormir, elle ne vaut pas la peine qu'on s'intéresse à elle. Pour quiconque estime que les choses doivent être désignées par leur nom, pour quiconque en a saisi le sens et voulu préciser le but, le programme affiché par l'école positiviste peut se réduire à deux propositions générales : 1° destruction progressive du sens moral dans l'individu, la famille et la société ; 2° exploitation industrielle de la surface du globe considérée comme le devoir de chaque homme, et la destinée légitime de l'humanité prise collectivement. Les deux propositions se tiennent et la réalisation de la seconde ne pourra avoir lieu que lentement, à mesure que se réalisera la première. Or, les meneurs de la secte ne se dissimulent pas que la première moitié du programme est difficile à aborder de front. Ils ont trouvé un biais ; ce biais fut la conspiration du silence, d'abord : manifester un dédain continu pour les œuvres d'imagination et de sentiment. Quand il s'agit des classes éclairées, l'imagination et le sentiment se nourrissent et se développent surtout par l'enseignement des lettres, de l'histoire et de la philosophie. Je ne parle pas du sens religieux qui vit à l'état latent chez quiconque a reçu une éducation supérieure. Au-dessous des classes pourvues de cette éducation, les religions positives fournissent une nourriture comparable à celle qu'on puise dans la culture des lettres et de la philosophie. La religion, les lettres et la philosophie sont de la part de l'école positiviste l'objet d'une haine profonde. Elle a essayé de bannir le haut enseignement philosophique des établissements de l'Etat; elle parle de substituer l'histoire naturelle à l'histoire politique ; elle poursuit les études littéraires sous prétexte que les langues anciennes sont *inutiles*, feignant de ne pas comprendre qu'elles servent d'enveloppes à des études de mœurs ; elle propose de les remplacer par les sciences appliquées (enseignement professionnel). Quant à la religion, les positivistes essayent de ranger, sous le chapitre *tolérance*, tout ce qui est de nature à porter atteinte à son enseignement ou à son exercice. On pourrait appliquer, en dernière analyse, au positivisme

Digitized by Google

les paroles de Voltaire à propos de Damilaville : « Il ne nie pas le surnaturel, il le hait. » Cette haine est la haine du pauvre contre le riche : elle est sourde, implacable, venimeuse, comme il convient à l'impuissance et à l'envie !

Dès son origine, l'homme est un être poétique, vivant de sentiments et d'imagination. Il a senti avant d'arriver à la conscience. Il n'a pensé que tard, quand la dure expérience est venue lui ravir les songes heureux de son enfance. Les civilisations primitives sont des civilisations religieuses. Les sciences naturelles n'apparaissent qu'au déclin des sociétés, comme les blés ne mûrissent qu'en automne. Or, il n'est pas fâcheux de récolter du blé, mais il est fâcheux de prévoir que l'hiver approche, une heure triste dans la vie des nations qui, fatiguées et vieillies, cherchent dans l'abondance ou la débauche des distractions à leur vieillesse. Sentir et rêver, ce fut la jeunesse du genre humain. Chez les races qui inclinent vers la tombe, on a fini de sentir et de rêver. Les poètes sont des enfants perdus, et la religion une vieille gouvernante, cette bonne femme à qui l'on tire son chapeau parce qu'elle enseigne la civilité aux bambins de la maison, mais qu'on se garde soigneusement d'estimer, que l'on tient à une distance respectueuse, comme il convient à son rôle subalterne.

Quand on voit les sciences naturelles entrer quelque part (au point de vue historique), c'est un indice de mort prochaine chez ceux qui leur font accueil. Elles sont le médecin qui vient assister la vieillesse et panser ses rhumatismes. Le médecin n'empêche pas de mourir, au contraire, il échauffe le sang au lieu de le rajeunir avec ses cordiaux, et détermine des accidents qui n'auraient pas eu lieu s'il n'était pas venu. On aurait eu une vieillesse calme et relativement heureuse; on est atteint d'une fièvre ardente, sujet à des insomnies derrière lesquelles on pressent une fin prompte. Il a toujours été reconnu que les sciences naturelles ne satisfaisaient qu'à des besoins inférieurs quand elles ne corrompaient pas. Peu estimées dans l'antiquité, méprisées, proscrites par le christianisme, elles n'ont acquis de l'autorité qu'à partir du XVe siècle. Néanmoins, après comme avant leur émancipation, les sciences naturelles n'ont guère fourni de gloire ni d'honneur à leurs disciples. L'illustration est un privilége inhérent au *surnaturel*. Quoi qu'on dise, le public est indifférent pour ceux qui lui font cuire du pain ou lui distillent de l'alcool. Il les paye ou ne les paye pas ; mais il garde toujours son estime pour d'autres. Parmentier n'est pas prêt de remplacer Homère. Ce sont des instruments utiles. Leur importance historique est comparable à celle d'un cheval qui laboure un champ : elle est actuelle ; mais on en perd vite le souvenir, comme on perd

Digitized by Google

le souvenir d'avoir dîné dès que l'estomac est vide. En réalité, les services qu'ils rendent sont des services domestiques ; ils méritent des gages. L'estime s'applique à des services d'un autre ordre, à des services qu'on ne paye pas, qu'on ne peut pas payer : *suum cuique.* Les services matériels ont droit à un salaire matériel ; les services spirituels ont droit aussi à un salaire spirituel. L'estime est le salaire payé par l'entendement. Les deux espèces de salaire sont proportionnelles à leur objet.

Et puis, il y a une autre raison de la différence mise par les hommes dans la répartition de la gloire. Les sciences naturelles concentrant leurs efforts sur les êtres extérieurs et les sciences *surnaturelles* sur nos pouvoirs intérieurs, en vertu du principe d'égoïsme qui est la racine même de tous nos actes, nous aimons mieux nous occuper de nous-mêmes que d'êtres étrangers à notre vie. L'étude de nos pensées nous intéresse plus que l'étude des végétaux ; nous écoutons plus volontiers ceux qui nous parlent de nos instincts, nous instruisent de nos propres sentiments, que les savants qui se sont consacrés à étudier les mœurs des poissons. Que les poissons leur sachent gré de s'être occupés d'eux ; nous ne sommes tenus de leur témoigner aucune reconnaissance.

D'autre part, le résultat d'un labeur quelconque étant de s'emparer de son objet, un naturaliste qui manie des substances cosmiques peut les gouverner à discrétion, mais il ne retire de ses études aucune action directe sur les hommes. Au contraire, ce sont les ressorts de la volonté humaine que le moraliste apprend à manier et à diriger. Il s'empare plus facilement de l'estime des hommes et parfois de leur obéissance. Par contre, le naturaliste, n'ayant acquis aucune des vertus nécessaires pour manier le caractère et la volonté d'autrui, ne saurait avoir aucune valeur politique, religieuse, littéraire. Il aura l'âme fermée à tout ce qui touche les mœurs et sert à remuer les consciences. On lui demanderait en vain d'être législateur ou homme d'Etat, publiciste, orateur, poète, écrivain. Il ne comprendra pas l'importance des idées religieuses dans le monde. La contemplation morose des phénomènes naturels aura éteint chez lui l'imagination, l'amour et la haine, la faculté d'être ému, en un mot, ce qui le disposera naturellement à prêcher la tolérance ; car ayant étouffé chez lui le pouvoir d'être affecté dans un sens quelconque, et étant parvenu, pour son bonheur, à une indifférence absolue, ce qui ne diffère pas de la mort intellectuelle, il trouvera excellent que tout le monde ait comme lui l'âme paralysée et la conscience éteinte. Quant à de la gloire, il n'en obtiendra pas. Elle appartient à ceux qui ont des passions violentes et savent communiquer à autrui le feu qui les brûle à l'intérieur. Comme j'ai dit, les mœurs des mi-

Digitized by Google

néraux et des végétaux nous laissent froids. Les mollusques n'échauffent pas le sang, n'émeuvent pas l'imagination. Qu'importe au public qu'ils aient des organes de nutrition conformés d'une manière plutôt que d'une autre, qu'ils jouissent ou non de quelques rudiments nerveux ? Les naturalistes lui parlent d'affaires qui ne le concernent pas. Il entend qu'on s'occupe de lui directement, et à défaut de ses vices ou de ses vertus présentes, qu'on lui parle de vices et de vertus imaginaires ou encore des vices et des vertus de ceux qui sont morts. Il se considère comme leur héritier. L'histoire est son passé collectif, sa vie antérieure. Il y étudie le développement de ses facultés, qu'il sent n'avoir pas acquises en un jour, que ses ancêtres ont élaborées pour lui ; il y contemple le jeu de ses passions. Il est attentif comme un homme qui doit tirer à une loterie, et regarde quel numéro ont pris à la grande loterie de l'existence ceux qui sont venus avant lui.

Avoir beaucoup aimé, beaucoup haï, avoir été fort par la volonté ou par l'imagination, sont les titres ordinaires qu'il exige d'un héros conforme à son goût. Hors les gens spéciaux, en très petit nombre d'ailleurs, on ne connaît ni ne lit Hippocrate, Galien, Oribase, pas plus que Pline ou Euclide. Pourtant on connaît et on lit Homère, Eschyle, Sophocle, Euripide, Platon, Cicéron, Tacite. Ce sont les ancêtres de la pensée de chacun. On les admire autant qu'on les aime. On se retrouve en eux ; l'amour-propre est satisfait de se voir avec eux en communauté de sentiments ou d'idées. Outre que nous nous formons à leur école, leurs doctrines existent en nous à l'état inné. Qu'est-ce que la science et ses représentants vis-à-vis de la figure divine de Jésus ? Avant qu'il eût secoué sur elle la poussière de ses pieds, elle n'était pas considérée. Depuis, elle n'a point effacé le sceau qu'il a mis sur elle : « L'homme ne vit pas seulement de pain. » C'est une épitaphe qu'elle ne fera pas disparaître aussi facilement qu'elle espère. Elle en appelle en vain à l'instruction, qu'elle qualifie « diffusion des lumières. » L'instruction ne tuera pas l'éducation, ni le caractère, fruit de l'éducation et que l'instruction ne confère pas.

J'ajoute avec M. Guizot que la science se vante quand elle avance que l'avenir est à elle. Certain philanthrope rural avait acheté une bibliothèque à l'usage des habitants de sa commune. Il avait peuplé cette bibliothèque de livres concernant l'agriculture et les sciences utiles. On appelle sciences utiles celles qui aident à faire pousser des légumes. Dans ces livres intéressants, on dissertait à perte de vue sur l'orge et les engrais artificiels. Le public lut peu. Dans ce pays-ci, on a horreur de la lecture, pensait le philanthrope. Un jour, il s'avisa d'adjoindre les œuvres de Walter Scott à sa bibliothèque. Au

Digitized by Google

bout de deux ans, les volumes de Walter Scott étaient en lambeaux; mais ceux qui concernaient l'orge et les engrais artificiels étaient toujours vierges. Ce résultat l'étonnait beaucoup; il ne comprenait pas que, même à la campagne, on ne vit point seulement de pain, mais que la parole sortant de la bouche de Dieu — *ex ore Dei* — était précisément les légendes de Walter Scott. La Providence « impénétrable dans ses voies, » selon Bossuet, a permis qu'il naquît de nos jours une littérature spéciale, qui entretient dans les âmes dévastées par l'incroyance le goût du *surnaturel*, d'un surnaturel souvent malsain, mais qui tient lieu d'un meilleur et pourra changer : l'imprévu préside si souvent à nos destinées ! A ceux qui rêvent la ruine du *surnaturel*, M. Guizot répond : « Parce que, dans un coin du monde, dans un jour des siècles, on a fait dans les sciences naturelles et historiques de brillants progrès, parce qu'on a, au nom de ces sciences, combattu le surnaturel dans de brillants livres, on le proclame vaincu, aboli !.... Vous n'avez donc jamais pénétré dans ces milliers d'âmes où la croyance au surnaturel est et demeure présente et active, même quand les paroles qui passent sur les lèvres semblent la désavouer ? Vous ne savez donc pas quelle distance immense existe entre le fond et la surface de ces âmes, entre les souffles changeants qui habitent l'esprit des hommes et les instincts immuables qui président à leur vie ! Il est vrai ; il y a de nos jours, dans le peuple, bien des pères, des mères, des enfants, qui se croient incrédules et se moquent fièrement des miracles. Suivez-les dans l'intimité de leur demeure, dans les épreuves de leur vie. Que font ces parents quand leur enfant est malade, ces cultivateurs quand leurs récoltes sont menacées, ces matelots quand ils flottent sur les mers, en proie aux tempêtes ? Ils lèvent les yeux au ciel, ils prient, ils invoquent cette puissance *surnaturelle* que vous dites abolie dans leur pensée. Par leurs actes spontanés et irrésistibles, ils donnent à vos paroles et à leurs propres paroles un éclatant démenti. » La prière est en effet le mode principal par lequel se manifeste le *surnaturel* qui dort au fond des consciences et qu'on n'évoque que dans les circonstances graves. La prière est partout l'acte par lequel l'homme se reconnaît inférieur aux éléments dans lesquels il est plongé et demande contre eux du secours à une puissance inconnue, qu'il pressent maîtresse de la destinée et capable, par conséquent, de l'exaucer. Par elle-même, la prière est une consolation efficace, fût-elle une voix perdue dans l'immense désert du monde. Elle nourrit l'imagination, entretient l'espérance, donne la foi, élève les sentiments à une hauteur où ils sont satisfaits par le seul effet de leur élévation. Elle est un recours quand il n'y a plus de recours, un pain métaphysique à l'usage de ceux que le sort ou leurs fautes ont frappés et à qui tout a fini de

Digitized by Google

sourire. Elle ne s'analyse pas dans une cornue, mais elle existe et son objet aussi. « La croyance instinctive au surnaturel, dit avec raison M. Guizot, a été la source et demeure le fond de toutes les religions. » Or, la religion dans un pays, ce sont les mœurs publiques. Les mœurs dérivent des croyances ; elles en sont la mise en œuvre, le produit net des sciences spirituelles, qui ont un rendement comme les sciences naturelles. Des mœurs sont nécessaires à notre honneur, quand même elles n'intéresseraient pas la tranquillité de notre vie. Sans elles, « réduits à manger, dormir et gagner de l'argent, privés de tout horizon, combien notre âge mûr paraît puéril, combien notre vieillesse triste, combien nos agitations insensées ! » s'écrie le vieil homme d'Etat, que la pratique du pouvoir a désabusé de l'ambition, et dont les grands spectacles de l'histoire ont bronzé le cœur.

Le surnaturel qu'on vient de voir exposé n'est pas celui de M. Guizot. Comme les historiens et les hommes rompus aux affaires, il préfère aux principes leur application légale, acceptée, régulière, passée à l'état d'institutions. C'est qu'il y a deux sortes de *surnaturel*, l'un qui est une puissance inhérente à nos facultés, l'autre qui est la mise en œuvre de cette puissance. De même que l'idée du juste et de l'injuste est antérieure à toute législation écrite, le *surnaturel* est un fait antérieur aux lois qui en règlent l'exercice. Dans son essence, il ne diffère pas du mysticisme, qui en est le nom historique et la source profonde. Comme législation morale, il a été codifié un grand nombre de fois, de même que l'idée de justice qui a trait aux biens matériels. En pratique, et réduit à une formule précise, le *surnaturel* s'appelle religion. Une religion est un code dont l'objet est le *surnaturel*. Ce code en fixe le sens juridique. Quand la civilisation a pour fondement les pouvoirs moraux de l'âme, ce code est obligatoire. Au contraire, quand la civilisation a pour fondement les pouvoirs rationnels de l'âme, il cesse de l'être ; il est remplacé par un code ayant pour objet l'idée de justice, c'est-à-dire la distribution des biens matériels. Au moyen âge, la civilisation avait pour fondement les données de nos pouvoirs moraux ; la propriété matérielle n'était point garantie par les lois, ou elle ne l'était que d'une façon subsidiaire. Aujourd'hui, la civilisation est fondée sur nos pouvoirs rationnels ; la loi ne garantit plus ou ne garantit qu'imparfaitement l'observation des lois morales. L'humanité oscille ainsi périodiquement de la culture du sens affectif ou moral à la culture du sens rationnel ou matériel.

Les formules légales du surnaturel ont beaucoup varié. Les races, les temps et les climats ont influé diversement sur lui ; ils lui ont imprimé leur cachet personnel, adapté des rites spéciaux, ou des

Digitized by Google

croyances diverses par leurs physionomies, quoique identiques dans leur objet. On nomme en particulier *révélation* la formule du *surnaturel* que l'on doit au législateur auguste du christianisme, et considérée depuis unanimement, parmi les races européennes, comme sa formule définitive. La forme chrétienne du *surnaturel* est celle que s'attache à défendre M. Guizot. Avec sa largeur d'esprit, il en néglige les détails pour s'en tenir aux caractères principaux, à ceux qu'il estime être, pour l'avenir du christianisme, d'un intérêt vital. De sorte que, pour l'auteur des *Méditations sur l'essence de la religion chrétienne*, le surnaturel à l'état indéterminé et purement idéal n'est qu'un incident, la matière d'une seule (la troisième) des huit méditations que contient son livre. Quant à la science, fruit de l'intelligence et l'ennemie nécessaire du surnaturel, il n'en aborde pas directement l'examen. Il essaye simplement, et d'après le docteur Chalmers, d'en déterminer les limites (quatrième méditation), limites qui sont celles de l'entendement lui-même, laissant à d'autres ou remettant à une autre fois, car il annonce le dessein de poursuivre son œuvre, le soin d'en déterminer les conditions et les tendances.

L'ouvrage entier de M. Guizot ne suffit pas à traiter, même d'une manière sommaire, les divers sujets qu'il aborde, et qui embrassent l'ensemble de la doctrine chrétienne. Il songe moins à les exposer dogmatiquement qu'à en montrer les côtés nouveaux. Il est assez indépendant des traditions d'école pour les envisager autrement que les théologiens de profession; et puis elles ont des aspects particuliers à chaque temps, sur lesquels il faut insister en négligeant le reste, qui importe moins pour le moment. C'est une affaire de tact, dont M. Guizot a le secret. En un mot, si ancienne que soit la question, elle paraît nouvelle sous l'effort dissimulé d'une plume sobre, circonspecte, qui possède l'art de ne toucher qu'à ce qu'elle veut, et dans la mesure nécessaire.

L. Derôme.

Digitized by Google

LES

DETTES D'HONNEUR

HUITIÈME PARTIE[1]

XLII

La veille, avait eu lieu un fait très important pour Henriette, et qui s'était passé à son insu. A divers intervalles, un jeune homme, qui n'est cependant ni parent ni ami de la famille Guérin, est venu faire des trouées dans ce récit, comme pour s'y imposer et y prendre place. Chaque fois ces tentatives ont été infructueuses. Chaque fois ce jeune homme a été repoussé au rivage par une marée montante d'incidents. Il a persisté, il a maintenu sa barque sur les flots ; il va maintenant s'élancer en pleine mer, et poursuivre sans s'arrêter jamais l'étoile lumineuse qu'Henriette a fait resplendir pour lui à l'horizon, sans le savoir. Les hommes, les jeunes surtout, mettent parfois ainsi leur vie sur une chance que le hasard ou la destinée leur présente. Albert de Mazeray, par une pente presque insensible et dont le but ne lui fut pas, pendant longtemps, clairement défini, était arrivé peu à peu à s'accoutumer à la vue d'Henriette. Depuis qu'il habitait la rue de la Pépinière, c'est-à-dire depuis environ deux ans, ce voisinage lui était devenu sympathique. Cette jeune fille, presque une enfant, qui paraissait sur son balcon, disparaissait, revenait, parlait quelquefois tout haut, fredonnait, souriait, s'occupait

[1] Voir 2e série, t. XL, p. 625 (livr. du 31 août 1864); t. XLI, p. 68 (livr. du 15 septembre); t. XLI, p. 68 (liv. du 30 septembre); t. XLI, p. 518 (livr. du 15 octobre); t. XLI, p. 663 (livr. du 31 octobre); t. XLII, p. 5 (livr. du 15 novembre); t. XLII, p. 245 (livr. du 30 novembre).

Digitized by Google

avec grâce et avec joie, vive, naïve, charmante aux yeux, caressante à l'oreille, discrète, peu bruyante, fugitive, légère, rêveuse par instants, avait en elle et répandait autour d'elle quelque chose de frais et de reposant, comme une ombre parfumée d'où s'échappent des chants d'oiseaux. On sait ce que sont ces chastes aventures de jeunesse. Elles ressemblent aux fleurs imprévues du printemps, près desquelles on ne s'arrête pas d'abord tant on les croit fragiles et insignifiantes. Bientôt ces fleurs poussent, grandissent, se développent. On met en elles sa pensée, ses regards, ses loisirs, son cœur. Tout cela se concentre, s'anime, prend feu, et revient vers vous comme un ardent foyer. On ne cherchait qu'une distraction, on rencontre sa destinée. Albert éprouva ces sensations successives. Il ne prit pas beaucoup garde d'abord à la présence d'Henriette. Il resta des saisons entières sans se préoccuper d'elle, puis il se félicita à l'approche des beaux jours qui devaient lui montrer et lui rendre sa jeune voisine, puis il s'habitua tout à fait à elle, puis enfin, quand il ne la vit plus, quand elle se renferma dans son appartement après la mort de sa mère, il s'étonna d'être triste; il interrogea pour la première fois son cœur pour lui demander formellement son secret et ses espérances; il appela du plus profond de son âme ce doux complément d'existence et demeura des journées entières sur son balcon, comme un malade qui attend un rayon de soleil.

Albert de Mazeray était le dernier représentant d'une très ancienne famille. Son visage, sa démarche, ses manières annonçaient toute la noblesse de son origine, et, en même temps, cette tristesse vague qui accompagne fatalement les races déchues ou déclassées. Ses cheveux, très blonds dans son enfance, avaient pris avec l'âge une teinte plus foncée et étaient devenus châtains. Son front indiquait l'intelligence et l'énergie. Ses yeux noirs, bien ouverts, avaient un regard doux, ferme et franc. Son nez était droit, fièrement retroussé aux narines, légèrement aquilin. Sous une barbe soyeuse et bien plantée, on entrevoyait le dessin d'un menton carré, résolu, forte base à cette belle figure. Les moustaches étaient fines, élégantes. Le sourire était bon, bienveillant, spirituel, mais ironique parfois et soucieux. A toutes les qualités de l'âme ou simplement de la beauté qui brillaient dans les autres traits du visage, ce sourire semblait dire : à quoi bon ? A quoi bon, disait aussi Albert quand on lui reprochait de ne pas prendre habituellement son titre de comte. Homme de sens, Albert appréciait pleinement les grandeurs de l'âge moderne, encore plus riche peut-être en promesses d'avenir qu'en faits accomplis, mais, par un sentiment complexe et néanmoins assez fréquent, il ne reliait pas le présent au passé, car il avait trop à perdre à ce rapprochement; il admirait le présent comme une

Digitized by Google

irrésistible manifestation des tendances actuelles ; il en séparait totalement le passé et n'abdiquait pas des souvenirs parmi lesquels sa famille tenait une place glorieuse. Une telle situation est, en général, douloureuse et inféconde. Albert la supportait fièrement, sans vouloir en sortir. Il faisait partie de cette vieille aristocratie que la fortune soutient et qui s'isole pour bien marquer sa place, ne pouvant plus la prendre au premier rang par droit de naissance. Difficilement renouvelée, sans cesse frappée par les extinctions, par l'appauvrissement des races, par l'inexorable passage du niveau humain, héroïque dans son petit nombre, exaltée par les traditions, cette aristocratie porte au front un signe de décadence qui est encore une auréole. On parle souvent, en amour, des coups de foudre, des prises de possession subites. Oui, cela existe. Au milieu de ce solennel silence pendant lequel la nature enfante et crée, retentit parfois le magnifique appel de la jeunesse à la jeunesse. Mais ce qui est vrai aussi, c'est qu'au sein même de ces irrésistibles appels le cœur pense, choisit, discerne, se laisse guider, sans en avoir conscience, par des affinités et des analogies. Or, il y avait une réciprocité de position entre Albert et Henriette. Leurs deux existences n'étaient pas solidement assises et appuyées dans un milieu favorable. Ils éprouvaient une sorte de malaise et une invincible attraction vers quelque chose d'inconnu pour lequel ils se sentaient nés. Un lien secret et fort, une conformité d'âme et de situation les unissaient. Dans le monde si divers où ils se trouvaient placés chacun de leur côté, ils n'espéraient pas de voir éclore ce bonheur dont on porte en soi le germe et qu'une affection ferait grandir pour protéger la vie en la couronnant. Albert en avait fait l'expérience. Plus jeune, plus ignorante, plus ingénue, Henriette n'avait jamais élevé sa pensée vers ces hautes régions de passion que l'orgueil et une certaine inquiétude de sens révèlent aux femmes, bien plus souvent que ne le fait une explosion de sentiments véritables. Elle limitait ses tendresses. Elle ne soulevait pas encore les grands mots d'amante, d'épouse et de mère. Mais tandis que tout ce qu'elle voyait auprès d'elle, dans sa famille, dans son entourage, lui semblait peu attrayant et jetait incessamment des cendres sur le foyer d'un cœur prêt à éclater, une gerbe de flammes s'échappait par instants, montrait des horizons inattendus, des perspectives rayonnantes, et causait à la jeune fille des étonnements, des éblouissements, à la suite desquels elle se plongeait avec terreur dans les flots de son ignorance enfantine, sans s'apercevoir que cette mer n'aurait bientôt plus assez de profondeur pour lui cacher la vérité.

Henriette et Albert étaient à une heure décisive. Ames délicates et fortes, ils étaient arrivés à ce point précis et inévitable où l'on

Digitized by Google

pactise avec les vulgarités du monde, ne voyant rien au delà. Albert les connaissait et se révoltait. Henriette, effrayée d'instinct par l'existence qui régnait chez ses frères, ne souhaitait pas de la partager, et, n'en espérant pas une plus haute et plus pure, car elle n'en avait jamais eu de modèle sous les yeux, elle se résignait et attendait patiemment l'avenir. Une sorte de fraternité rapprochait Henriette et Albert. Naufragés de la vie, ils se tendaient la main de loin, et s'appelaient sans se connaître. Ce sentiment était plus énergique chez Henriette qu'elle ne se le figurait. De même qu'Albert s'était peu ou point occupé d'elle d'abord, elle s'était à peine occupée de lui dans les premiers temps de ce voisinage. Elle était même contrariée et mécontente de voir un si beau balcon sans une fleur, alors qu'on aurait pu en cultiver de nombreuses. Peu à peu, elle fut heureuse de cet abandon, de cette solitude presque continuelle qui lui laissait une entière liberté chez elle. Si bienveillants qu'eussent été les voisins, Henriette préférait n'en pas avoir et retrouver parfois, au sein d'une grande ville toute à ses travaux ou à ses plaisirs, le calme et l'isolement qui rappelaient à la jeune fille les plus douces heures de son enfance.

« Il n'est pas gênant, mon voisin, » pensait-elle.

Et, par reconnaissance, par une sorte de délicatesse qui porte à supposer et à respecter chez autrui les penchants que l'on a soi-même, Henriette s'étudia à ne pas gêner Albert; elle se retira discrètement quand il vint par hasard respirer un instant ou fumer un cigare sur son balcon. Pleins de réserve tous les deux, ils évitaient de se regarder, de se rapprocher, comme pour ne pas attenter à leur indépendance mutuelle. Ce ne fut qu'à la longue et seulement après dix-huit mois que ces deux jeunes cœurs s'aperçurent qu'ils ne se gênaient pas. Henriette éprouva un jour, vers cette époque, une commotion profonde qui opéra une révolution dans son existence si tranquille. Une des branches de son chèvrefeuille, poussée par un irrésistible désir d'envahissement et de conquête, avait franchi les limites et s'était emparée du balcon d'Albert. Soit caprice, soit pour ne pas contrarier l'essor de son arbuste favori, Henriette ne ramena pas sur son territoire la branche conquérante, qui flotta orgueilleusement dans l'espace, comme pour devenir le drapeau de sa propre victoire. Mais bientôt, quel étonnement! la branche fut capturée et attachée par Albert. Il en prit possession, il la dirigea à travers les barreaux de fonte de son balcon. On pouvait la couper, on ne pouvait plus l'arracher d'où elle était. Devant ce fait si extraordinaire, Henriette resta longtemps pensive. Elle n'alla pas consulter Sophie. Elle s'assura au contraire qu'elle était bien seule et rassembla toutes ses facultés pour passer en jugement l'action d'Albert. Il avait mon-

Digitized by Google

tré sans doute beaucoup de témérité ou de sévérité. Se saisir ainsi du bien d'autrui sous prétexte de violation de domicile, c'était bien audacieux ou bien rigoureux. Mais une foule de circonstances atténuantes plaidaient en faveur du ravisseur. Il n'avait pas agi méchamment puisque la branche détournée était soignée et promettait de prospérer. Il aimait donc les fleurs ! Il admirait donc celle d'Henriette ! Il souhaitait donc une part, la modeste part du pauvre ! Il ne la demandait pas, il la prenait, et en cela il était coupable peut-être, mais pouvait-il la demander sans enfreindre les lois du bon voisinage ? A la suite de toutes ces considérations, Albert fut absous. Il garda sa branche.

« Je la lui donne, » se dit Henriette.

Un matin, Sophie, qui s'intéressait toujours aux occupations de sa jeune maîtresse, l'appela soudain et lui dit :

« Henriette, viens donc voir. Ton chèvrefeuille va se promener chez le voisin. »

Et, de sa main robuste, elle s'apprêtait à reprendre le bien d'Henriette.

« Laisse, dit celle-ci ; ne touche pas à cette branche ; je la lui ai donnée.

— Tu la lui as donnée ! s'écria Sophie surprise. Il te l'a donc demandée ? »

Non sans rougir un peu, mais sans vouloir entrer dans une explication, Henriette feignit de ne pas entendre, et se sauva à l'autre bout du balcon, certaine que Sophie ne la suivrait pas, car, à cette hauteur, la tête de la servante lui tournait facilement. A son tour, elle resta pensive, et murmura, sans trop se tourmenter :

« C'est l'âge. »

Cet incident, du reste, sembla ne pas laisser de traces. Albert et Henriette ne se départirent pas de leur réserve habituelle. A peine si, dans l'espace de plusieurs mois, ils échangèrent furtivement deux ou trois regards. Le temps sanctionna et consacra la possession de la branche de chèvrefeuille. A part ce lien si fragile, que le froid de l'hiver ou une main indifférente et distraite pouvaient rompre, rien ne témoigna qu'une sorte d'intimité tacite était née. Cependant un trait caractéristique nous permet de supposer qu'il en était ainsi. Henriette, depuis la mort de sa mère, ne s'était jamais montrée sur son balcon. C'était sans doute par suite d'une persistance pieuse, qui lui défendait d'apporter la moindre distraction à son deuil. Mais le grand air, mais les fleurs sont une distraction bien innocente, bien légitime, quel que soit le malheur dont on vient d'être frappé. Un empêchement plus réel, plus important n'existait-il pas ? Henriette ne sentait-elle pas, avec une certaine terreur et en se révoltant

Digitized by Google

fièrement contre cette loi de nature, que le cœur renaît et cherche autour de soi à la suite d'une affection brisée, que la jeunesse est une éternelle floraison, que l'âme qu'on voudrait enfermer dans une tombe proteste, s'échappe et ne tarde pas à refleurir sous un regard, un sourire, un rayon de soleil?

Henriette combattait ces pensées, refusait de s'y soumettre. Mais sa réclusion volontaire indiquait aussi combien les impressions produites par Albert étaient fortes. Sincère envers elle-même comme envers les autres, mais trop pure et trop franche devant sa conscience pour pactiser avec l'accomplissement d'un devoir, elle repoussait hautement tout adoucissement à sa douleur. Elle comprenait d'où l'adoucissement pouvait venir, et elle ne se montrait pas afin de l'éviter plus aisément.

Pendant un mois, pendant deux mois, Albert se résigna. Il avait vu, le jour de l'enterrement, la jeune fille s'abîmer dans son chagrin. Il fut heureux de voir ce chagrin se continuer et se manifester par une retraite absolue. Les femmes ne plaisent pas toujours par des qualités purement physiques. C'est par le cœur et non par les sens que l'amour plante ses plus profondes racines. Derrière les murs de sa maison, Henriette devint plus chère à Albert que si elle fût venue, au bout de quelques jours, aspirer sur son balcon la vie et l'oubli. Invisible, il la voyait; absente, il la devinait. Son cœur perçait les murailles et venait respectueusement se répandre aux pieds de la jeune éplorée, sans rompre la solitude, le silence, sans essayer, par aucune démonstration, de troubler ou de tarir les larmes qui coulaient. Par un effort constant de sa pensée, Albert pénétrait dans cet intérieur, soulevait les voiles de deuil, transportait devant ses yeux le tableau simple et grave où se mouvaient deux personnes seulement, une jeune fille et une servante. Sophie, qu'il apercevait quelquefois, qu'il cherchait à rencontrer dans la rue, donnait, par sa physionomie, un sens profond et mystérieux à ce tableau. Quand elle sortait, la pauvre femme, elle s'avançait machinalement, sans énergie, sans volonté, comme quelqu'un qu'on n'attend nulle part, qui laisse chez soi la désolation, qui n'apportera pas l'abondance et la consolation au retour. Elle souffrait beaucoup, et cela se voyait encore d'avantage dans la rue, alors que la brave femme ne se contraignait pas à sourire pour rassurer sur l'avenir sa jeune maîtresse. Albert pressentait quelque malheur caché, autre que la mort de Mme Guérin. Il lui était impossible de connaître la vérité, mais il devinait, dans la situation de ces deux femmes, quelque chose de lamentable, de désespéré. Il aurait voulu savoir, s'informer, interroger. Mais l'attitude de Sophie était fière et honnête, et commandait une sorte de respect. Vainement Albert regarda plusieurs fois la ser-

Digitized by Google

vante d'un air de connaissance ; elle ne fit pas attention à lui. Un jour, il la suivit de loin, pendant qu'elle faisait ses emplettes au marché. Les événements les plus simples prennent de l'importance et une signification pour un jeune homme qui aime. Il ne faut pas s'attendre, dans cette nouvelle phase de ce récit, à trouver des gens raisonnables, avisés, calculant tout, comme ceux qui y ont figuré presque exclusivement jusqu'à présent. Après avoir dépeint terre à terre tous ces personnages qu'on est à même de coudoyer tous les jours, et qui forment pour ainsi dire la solide et grossière base de l'humanité, il sera peut-être permis, sans quitter un seul instant le domaine de la réalité, de retracer quelques figures qui semblent obéir à des lois tout autres que celles de l'intérêt. Cette latitude est accordée par le spectacle même de la vie. Une bonne ménagère, il est vrai, s'intéresse principalement aux poules, aux canards, aux pourceaux qu'elle voit se disputer et s'arracher, avec une avidité comique, la nourriture qu'elle leur jette ; mais elle écoute et regarde parfois, dans ses heures de loisir et par souvenir de sa vingtième année, tous les oiseaux plus libres et plus fiers qui paraissent régis par d'autres instincts, qui chantent à plein gosier et aiment à plein cœur, qui s'enivrent sous les nuages et dans les grands arbres de grand air, de solitude, de silence ou de tendresse, qui agrandissent leur horizon par l'indépendance. Albert et Henriette ont quelque similitude avec cette dernière catégorie. Poussé par un irrésistible désir de pénétrer plus avant dans l'existence d'Henriette, Albert cherchait des renseignements auprès de Sophie. Ce qu'il vit était bien simple, mais des conséquences immenses en découlaient. La servante, dont les ressources étaient sans doute très bornées ce jour-là, se promena longtemps sur le marché sans rien acheter. Elle s'arrêtait parfois, et considérait attentivement et avec envie les plus belles denrées.

« Brave femme ! pensa Albert en regardant de loin cette physionomie timorée et rêveuse. Elle voudrait rapporter à sa jeune maîtresse ce qu'il y a de meilleur. »

Sophie s'éloignait, puis elle revenait sur ses pas. Bientôt elle remonta le boulevard pour se consulter et prendre une détermination. Quand elle le redescendit, son visage était plus animé, plus résolu. La brave femme espérait sans doute une baisse extraordinaire dans les prix, un miracle de bon marché qui, malheureusement, ne se réalisa pas. La marchande à qui elle s'adressa ne put la satisfaire. Sophie baissa la tête tristement et recommença ses recherches.

« Ah ! si j'osais !.... » se dit Albert.

Il n'osa pas. C'eût été bien facile de contenter la marchande et de

Digitized by Google

lui faire rappeler Sophie. Mais il comprit bien vite qu'entre Henriette et lui il ne devait rien admettre de bas ou de hasardeux. Sophie abandonna le marché après avoir fait de très minimes acquisitions, et Albert rentra chez lui en essayant de sonder cette situation qui lui paraissait de plus en plus inexplicable. Bien loin, toutefois, de déconcerter sa tendresse, cette situation l'augmentait. Albert voyait de moins en moins la marquise de Néverlet. Elle s'abstenait par des considérations de prudence, et il ne faisait rien pour l'en détourner. Née d'un caprice, sans issue possible, environnée d'empêchements, de craintes et de scrupules, cette liaison semblait près de finir. Du fond de cette passion menaçante et grosse de catastrophes, Albert respirait avec délices l'air fortifiant et pur d'une tendresse avouable. Il songeait sans cesse à Henriette. Il passait des nuits entières, des chaudes nuits d'été, à épier sur son balcon un bruit, un reflet de lumière. Ne pouvant plus voir Henriette, il cherchait à se rendre compte de sa vie par les moindres indices. On a peut-être remarqué que l'appartement était disposé ainsi : devant l'extrémité du balcon la plus éloignée d'Albert, la chambre de Mme Guérin ; puis le salon ; puis la salle à manger ; puis la chambre d'Henriette. Cette chambre était donc tout à fait voisine de l'appartement d'Albert. Il savait, par la lueur des bougies, l'heure à laquelle Henriette se couchait, s'endormait. Il aurait pu entendre son souffle sans le mur de séparation. Cette proximité avait quelque chose de doux et d'irritant. L'imagination s'en emparait avec ivresse et se heurtait en même temps contre des obstacles infranchissables.

« Si près ! disait souvent Albert ; si près et si loin ! »

L'attraction était vive, mais l'ardeur des sens ne s'y mêlait que dans une proportion limitée, contenue, irréfléchie. Plus cachée aux yeux d'Albert que les vierges d'Orient, Henriette ne pouvait faire oublier qu'elle était jeune et belle. Mais elle inspirait avant tout à Albert une affection chaste, dévouée. Il l'eût protégée contre lui-même, cette charmante fille que le malheur entourait d'ombre. Mais il frémissait d'impatience et de colère en pensant qu'il ne lui était pas permis de la voir, de se rapprocher d'elle, de la consoler. Un soir, il secoua avec force les barreaux du balcon comme pour les desceller. Ils étaient solides et ne bougèrent pas.

« Je n'ai pas besoin de tout briser, dit-il ensuite. Il est si facile d'escalader ! »

Il ne délibéra point et enjamba à moitié. Voyant que le passage était périlleux mais aisé à franchir, il rebroussa chemin et rentra chez lui. Il ne se souvenait plus d'avoir donné à son domestique permission de s'absenter pour la soirée et voulait s'assurer de n'être

Digitized by Google

pas surpris. Il regarda ensuite les fenêtres des maisons en face. Elles n'étaient point éclairées. La rue était presque déserte. La lumière des becs de gaz ne montait pas jusqu'aux étages supérieurs, et, à la hauteur où se trouvait Albert, dissipait à peine les ténèbres d'une nuit sans lune.

« Il est neuf heures, dit Albert. Elle n'est pas couchée. Si elle m'aperçoit je l'effrayerai moins. »

Il eût presque souhaité d'être découvert. Cela l'eût mis dans la nécessité de s'expliquer. Après une longue et dévorante attente, il eût volontiers joué sa vie d'un seul coup.

La clôture entre les deux balcons formait un quart de cercle, s'appuyant d'un côté à la muraille, de l'autre à la balustrade. Ce quart de cercle était hérissé de pointes en fers de lance qui, par suite de l'inclinaison du support, se présentaient perpendiculairement dans le haut et horizontalement dans le bas. Le seul danger à craindre était de glisser du pied sur ces points d'appui amincis par le bout, mais, même dans ce cas-là, on pouvait se cramponner par les mains et ne pas tomber dans la rue. Ainsi maintenu, et moyennant quelques déchirures, il était facile de remonter. On sait, d'ailleurs, par expérience ou par raisonnement, que les balcons de Paris ne sont pas malaisés à escalader. Une seule chose inquiéta Albert : ne pas casser ou meurtrir les branches du chèvrefeuille.

Dès qu'il eut pris pied sur le sol qui lui était interdit, Albert se jeta dans l'ombre la plus épaisse et trembla. La sueur produite par la rapide exécution de ce projet se glaça sur son front.

« J'ai voulu la voir, je la verrai, » dit-il comme pour s'enhardir.

Adossé à la chambre à coucher d'Henriette, il se retourna pour y plonger son regard. Puis il baissa les yeux. Il lui sembla qu'il commettait une mauvaise action, qu'il volait. Ce scrupule était gratuit, car la chambre d'Henriette n'était pas éclairée et l'obscurité la protégeait.

« Je fais là un sot métier, pensa Albert en s'avançant soudain, je risque de faire peur aux femmes et aux enfants. Allons demander pardon à cette jeune fille, et solliciter la permission d'entrer par la porte une autre fois. »

Si ému qu'il fût, il n'avait pas envie de rétrograder.

Non loin de lui, une lumière filtrait à travers les persiennes fermées. Il s'en rapprocha et se trouva devant la salle à manger dont les fenêtres ouvertes laissaient entrer l'air frais de la nuit entre les feuilles des persiennes. Par un des trous pratiqués pour les pitons de fer qui les attachaient au mur extérieur, Albert regarda, agité par tous les sentiments divers qu'éveillait en lui son action. Cette

Digitized by Google

action avait été si rapide, par bonheur, si peu préméditée, qu'Albert échappait à la bassesse et aux sombres désirs d'un lâche qui soulève les voiles d'une femme endormie. Sa curiosité toutefois, bien qu'il fût dans un de ces moments où l'on ne réfléchit guère, lui avait d'abord semblé blâmable, et, par un assez singulier compromis de conscience, il avait souhaité de se disculper à ses propres yeux en s'accusant devant Henriette. Mais dès qu'il la vit, calme, assise près d'une grande table ronde et cousant à la faible clarté d'une bougie, il comprit que ravir à cette jeune fille sa sécurité serait non pas une folie mais un crime. Cependant, Albert ne pouvait s'arracher à cette contemplation. Quelquefois, lorsqu'on est couché pendant les chaudes journées de printemps au fond d'un grand bois solitaire, on est tiré d'un léger sommeil par la fanfare éclatante et subite d'un rossignol. L'oreille s'ouvre charmée, les yeux percent l'épaisseur du feuillage, et l'on distingue, sur quelque menue branche, l'oiseau qui se croit seul. Pareil à ces artistes qui se taisent devant la foule et qui n'ont rien pour elle que de banal et de convenu, il jette dans le vaste silence ses cris suprêmes de tristesse et de passion, ses notes retentissantes dans lesquelles tout son être vibre et s'épuise, et dont le timbre si pur semble enveloppé comme d'un ourlet d'or par la résignation et l'amour. On se tient immobile. Au moindre mouvement, le chanteur s'envolerait, redeviendrait l'oiseau grêle, terne, timide et farouche qui n'a plus de valeur, car son éblouissant langage est tari. On écoute, on se sent arraché à la terre par un merveilleux rêve. Tel était Albert sur ce balcon. Il avait vu dans sa vie bien des femmes charmantes, adorables. Mais jamais, malgré leurs séductions, elles n'avaient fait naître et assouvi ce sentiment qui n'emprunte à la terre qu'un point d'appui pour s'élancer ensuite à des hauteurs où les ivresses mêmes sont chastes et sans amertume. Autour de cette jeune fille qui se croyait seule comme le rossignol au fond des bois, chantaient la poésie, l'isolement, les pensées flottantes et subitement interrompues, les tristesses d'un bonheur écroulé, les espérances et les menaces de l'avenir, les harmonies pénétrantes et voilées qui semblent inséparables de la jeunesse des femmes et ne se ralentissent, comme dans les forêts, qu'aux premières neiges. Voir une jeune fille aimée pendant qu'elle se croit seule, c'est pour elle la plus redoutable épreuve, la plus concluante et la plus triomphante si l'amour n'y meurt pas. Un geste alors, un coup d'œil, une attitude calme ou tourmentée, sont autant de révélations. Le caractère s'affirme, l'âme se montre. Une femme ne se gêne pas et ne cherche pas à jouer un rôle quand elle n'a que Dieu pour témoin. Albert ne sut jamais s'il resta longtemps ainsi. Ses projets de parler à Henriette, il n'y songeait plus. Il ne songeait à

Digitized by Google

rien. Il regardait. Son âme tout entière était dans ses yeux. Si Henriette se fût levée pour ouvrir les persiennes, il se serait, d'instinct et pour lui épargner une frayeur, précipité du haut de la balustrade. Cette jeune fille qui se mouvait et respirait à deux pas de lui, qu'il pouvait en quelques secondes approcher et étreindre dans ses bras, lui était devenue sacrée autant que chère. A un certain moment, elle détourna les yeux. Quelqu'un entrait. C'était Sophie. Albert fut plutôt satisfait que mécontent. La présence d'une tierce personne semblait le rendre moins coupable, le justifier. En outre, Henriette allait parler. Il allait l'entendre. Il connaissait déjà cette voix un peu grave et profondément mélodieuse qui complétait et agrandissait le sens de chaque mot, dont la moindre exclamation ressemblait à ces perles discrètement lumineuses qui ne fatiguent jamais par un éclat trop vif. Sophie prit un siége et considéra tristement sa jeune maîtresse.

« Tu es bien lasse, dit celle-ci.

— Oui. J'ai tardé longtemps. Tu dois être bien impatiente. »

Henriette répondit par un sourire amical. Sophie garda un instant le silence.

« Je n'ai pas osé, s'écria-t-elle tout à coup. Je n'ai pas osé.

— Quoi faire ? » demanda Henriette.

La servante hésita un peu, puis ajouta :

« Il vaut mieux tout te dire. C'est demain l'inventaire. Nous verrons tes frères, les hommes d'affaires. On s'expliquera. En attendant, je n'ai plus d'argent. Que je suis sotte, mon Dieu ! sotte et vaniteuse ! Est-ce là ce que j'ai promis à ta mère ? Est-ce ainsi que je veille sur toi ? Gronde-moi, mon Henriette. Tu vas voir si je le mérite. Je t'ai dit que je sortais pour faire des commissions. Mon intention était d'aller chez tes frères. Je suis allée d'abord au magasin de Victor. Il y était. Je l'ai aperçu à travers les vitres. Je n'ai pas osé entrer. Croirais-tu cela ? J'ai pensé que Léon m'intimiderait moins. Son concierge m'a dit qu'il était chez lui. Je monte. Il sortait. Je l'ai entendu au moment où j'allais sonner. J'ai vite grimpé un étage pour ne pas le voir, tant le cœur me battait. Je me disais : j'aime mieux m'adresser à sa femme. Puis j'ai réfléchi. J'ai eu honte de réclamer un service à cette bonne Noémie, qui me l'aurait rendu bien certainement. J'aurais eu l'air d'agir en cachette, à la sourdine, d'implorer une faveur. Je suis retournée chez Victor. Il n'était plus à son magasin ; j'en ai été lâchement contente. C'était un moment de répit. Arrivée rue Joubert, le cœur m'a encore manqué. Sais-tu, Henriette ? C'est bien triste ce que je vais te dire, mais je comprends à présent que ta mère soit morte pour ne pas avoir à exiger le remboursement de ce que ses fils lui devaient. Oh ! c'est bien extraor-

Digitized by Google

dinaire ! Il y a des gens qui vous dépouillent avec tant de facilité, et au moindre service qu'on leur demande, tu n'as pas idée, non, tu n'as pas idée, mon Henriette, de la figure qu'ils font. Je vois d'ici Victor, Léon, Mme Julie, si je leur avais dit que j'ai besoin d'argent. Et pourtant, ce ne sont pas des étrangers pour nous. Je me suis répété cela vingt fois, et en définitive, j'ai préféré avoir recours à des étrangers. Je me suis dit : je prendrai quelque chose à crédit dans le quartier. Là encore, j'ai manqué de courage. Comment allons-nous faire, Henriette ? Il est plus de neuf heures et tu n'as pas encore dîné. Commande-moi de redescendre. Je passerai dans le feu pour t'obéir. Ah ! mon Henriette, tu ne m'aimeras plus. Je n'ai pas soin de toi.

— Reste, Sophie. Si tu m'avais dit pourquoi tu sortais, je t'en aurais dissuadée. Remets-toi. Tu as l'air d'être toute bouleversée.

— Songe donc ! Voilà trois ou quatre heures, je ne sais pas au juste combien, que je vais d'une maison à une autre sans oser entrer.

— Nous pouvons attendre jusqu'à demain. Cet inventaire amènera sans doute quelque chose de nouveau dans notre situation.

— Mais, jusqu'à demain..... »

Henriette se leva, prit dans un buffet une moitié de pain qui restait, en rompit deux morceaux, et en donnant un à la servante :

« A table ! dit-elle en souriant. Il est tard et tu dois avoir faim.

— Tu me pardonnes donc ?

— Je t'aime davantage,

— Ah ! ce n'est pas le moment. C'est bien assez de ne pas me gronder.

— Je t'aime davantage, Sophie ; parce que tu es fière.

— Fière ! Où cela nous mènera-t-il ?

— Ne t'en inquiète pas, et dînons. »

Sophie s'était assise. Pénétrée d'une émotion profonde, elle contemplait Henriette avec une expression de reconnaissance et de tendresse sans bornes.

— Henriette, dit-elle tout à coup, patiente un instant. Nous n'aurons pas de dîner, mais nous aurons un superbe dessert. Te souviens-tu qu'un jour, il y a six mois, nous avons eu l'idée, avec ta bonne mère d'acheter un panier de pommes sur le quai..... sur le quai aux pommes ?

— Sur le quai de la Grève, en revenant du Jardin des Plantes.

— Justement. Tu m'en as offert une, la plus belle du panier, et je l'ai gardée comme une relique. Elle orne ma cheminée, elle parfume ma chambre, et bien souvent, depuis la mort de ta mère, je me suis dit : je ne la mangerai jamais, car Mme Guérin l'a touchée.

Digitized by Google

Mais, mon Henriette, j'y pense, les pommes ne sont pas éternelles. Voilà l'été. La mienne se tacherait. Elle est déjà un peu ridée. Elle sera délicieuse. Tu vas voir. Jamais je ne trouverai une meilleure occasion pour te l'offrir. »

Sophie courut à sa chambre et rapporta une pomme qui était effectivement magnifique. Henriette la coupa en deux.

« Tu m'en donnes la moitié ! dit la servante, dont les yeux se mouillèrent de larmes.

— Tu m'apportes tout ce que tu as, Sophie, et tu voudrais me refuser le plaisir de partager avec toi? Eh bien ! à quoi penses-tu? Tu pleures !

— Non, Henriette. C'est que, vois-tu, je suis si heureuse !.... »

Elles dînèrent de bon appétit.

« C'est toi qui me sauves dans les grandes circonstances, dit Henriette en riant. Te rappelles-tu ce bon dîner de marrons que tu m'as fait faire un jour chez ma tante de Radzeretz?

— Je me rappelle tout, mon Henriette. Tu as vu quelquefois de bonnes âmes dire leur chapelet. Mon chapelet à moi se compose de ta vie. Ah ! si on te connaissait, mon Henriette ! si on savait combien tu es bonne !....

— Je suis bonne parce que je mange tes pommes?

— Tu veux rire. Viens avec moi sur le balcon. Je suis si contente quand je te vois sourire ! Viens. Nous verrons tes fleurs ; nous verrons les étoiles.

— Pas encore, Sophie.

— Pas encore ! Je ne veux pas te distraire trop tôt de tes peines, mais cependant, mon Henriette, si tu viens sur le balcon, ta mère te verra mieux du haut du ciel. »

Elle ouvrit la persienne et sortit la première comme pour entraîner Henriette par son exemple.

« Prends-garde, dit celle-ci. La tête te tourne facilement. »

Sophie poussa un cri étouffé. Albert lui avait saisi le bras.

« Silence ! dit-il à voix basse. N'ayez pas peur. Regardez-moi. Reconnaissez-moi. Je l'aime ; je l'épouserai. Ne l'effrayez pas ; ne me trahissez pas. Adieu. »

Il serra les mains de la servante et disparut.

« Qu'est-ce que tu fais? » cria Henriette, étonnée de ne plus entendre Sophie lui parler.

Elle rentra pâle et comme éblouie.

« Tu vois, dit Henriette ; la tête te tourne.

— Oui, répondit Sophie. J'ai eu un étourdissement. Ah ! laisse-moi t'embrasser, mon Henriette.

— Qu'est-ce que tu as donc? Tu trembles et cependant tu souris.

Digitized by Google

— Je ne peux pas te dire. J'ai eu comme une vision. Je ne sais pas pourquoi j'espère, j'ai confiance en l'avenir. Tu seras heureuse, mon Henriette ; tu seras heureuse ! »

XLIII

Malgré sa solidité de caractère, Sophie eut beaucoup de peine à ne pas confier à Henriette ce qu'elle avait vu et entendu. Comprenant que son secret allait lui échapper, la servante s'éloigna un instant de la salle à manger pour réfléchir mûrement et délibérer.

« J'en avais le pressentiment ! s'écria-t-elle en joignant les mains comme pour remercier Dieu ; je savais qu'un jour où l'autre Henriette devait être appréciée autant qu'elle le mérite ; je savais qu'il lui tomberait des nues un mari jeune, beau, riche et noble. Quelle aventure, mon Dieu ! c'est comme dans les contes de fées. « Un jour » que la princesse se promenait seule, elle rencontra..... » Ici, c'est bien plus joli. Henriette n'a pas eu besoin de se promener. Mme Guérin, votre fille est sauvée ! C'est singulier ! Je trouve cela tout simple, tout naturel. Il me semble que cela devait arriver. Quand ce jeune homme m'a parlé, j'étais un peu émue, c'est vrai, mais intérieurement je me disais : mon rêve ! mon rêve se réalise ! »

Sophie ne pouvait tenir en place. Elle se tourna comme pour faire une confidence à quelqu'un, et ajouta :

« Je crois qu'Henriette l'aime. Ce n'est pas sans y avoir songé qu'elle lui a donné une branche de son chèvrefeuille. Ah ! que c'est beau, l'amour, que c'est amusant ! Amusant..... pas toujours. »

Un souvenir personnel tomba comme une goutte d'eau froide sur les pensées en ébullition de Sophie ; mais, par suite d'une grande humilité de cœur, elle se dit qu'Henriette ne lui était comparable en rien ; elle continua à se bercer sur ces belles espérances qui concordaient si bien avec des vœux depuis longtemps caressés.

« Dois-je avertir Henriette ? » reprit-elle.

Elle jugea plus convenable et plus prudent d'attendre, de respecter l'initiative de sa jeune maîtresse, de ne pas soulever d'une main malhabile les voiles chastes et mystérieux sous lesquels deux cœurs marchaient l'un vers l'autre.

Quelques jours après, Albert savait le nom et l'adresse des parents d'Henriette. Son nom, sa position de fortune lui donnaient la presque certitude d'être bien accueilli de Victor ou de Léon s'il tentait auprès d'eux une démarche relative à leur sœur. Cependant il hésitait. Il aurait voulu interroger et connaître d'abord les senti-

Digitized by Google

ments d'Henriette. Mais il comprenait parfaitement qu'il ne pouvait la questionner lui-même sur ce sujet délicat, et qu'il était nécessaire, avant toute chose, de lui être présenté. Albert ressemblait à ces voyageurs qui aperçoivent dans le lointain la terre promise. Ils s'arrêtent, ils regardent d'un œil attendri les magnifiques perspectives ouvertes devant eux, ils savourent d'avance le bonheur qui les attend, ils profitent de cette halte pour essuyer sur leurs pieds et leurs visages la poussière du passé. Albert ne pouvait se défendre de quelques soucis en pensant à la marquise de Néverlet. Il la voyait rarement, mais il n'avait pas osé la prévenir de ses projets de mariage. Sa liaison lui paraissait devoir tomber d'elle-même, comme ces fusées que la flamme ne soutient plus. La marquise avait fortifié cette idée en parlant de la jalousie de son mari. Albert n'avait vu là qu'un prétexte et s'était abstenu de le combattre. Il s'applaudissait de voir ce lien rompu sans être obligé d'y porter la main. Tout entier à son amour, Albert ne raisonnait plus ou raisonnait mal. Il crut que ces intervalles passés sans voir la marquise, intervalles de plus en plus réitérés et longs, amèneraient peu à peu une séparation complète et l'oubli ; il se trompa. La marquise comptait qu'il braverait tous les obstacles, qu'il enfreindrait les défenses les plus formelles. Elle s'indigna bientôt de le trouver si patient, si résigné.

« Il est bien obéissant, pensa-t-elle d'abord. Est-ce par amour ou par indifférence ? »

Orgueilleuse comme elle l'était, elle continua bravement son système, espérant qu'Albert renverserait par un éclat de passion toutes les barrières qu'elle élevait entre elle et lui. Elle ne lui écrivit plus, elle ne l'appela plus, elle resta quinze jours sans le voir. Un matin, elle jeta en s'éveillant un cri de lionne blessée.

« Je suis trahie ! dit-elle. J'ai pris un amant, moi, marquise de Néverlet, et cet amant me délaisse ! »

Ses yeux brillaient d'un feu sombre. Diverses résolutions traversaient son esprit sans qu'elle se fixât à aucune. Dès qu'on l'eût habillée elle se plaça devant une glace comme pour y chercher une réponse vulgaire à cet abandon.

« Mais je suis belle ! dit-elle en reculant pour mieux se voir. Je suis plus belle que je ne l'ai jamais été. Et mon mari..... mon amant..... O misère ! Il y a des heures où je suis tentée de nous engloutir tous dans un même naufrage. »

Froide et hautaine dans sa première jeunesse, tardivement accessible aux sensations du cœur, la marquise avait d'abord cherché leur ivresse et leur apaisement près de son mari. Mais elle était bien vite rentrée dans ses renoncements orgueilleux en reconnaissant en lui un esprit sceptique, railleur, un égoïsme peu dissimulé, une sa-

Digitized by Google

tiété blasée et ennuyée, à laquelle était absolument nécessaire le stimulant de l'inconstance. Le cœur de la jeune femme s'était éveillé. Avec l'énergie active qui suit les longs sommeils, il se montrait avide de vivre, avide d'émotions. La marquise eût profondément méprisé et haï son mari si elle n'eût détourné son attention de lui. Elle ne le supporta que parce qu'elle se vengeait. Albert avait des qualités et des défauts tout opposés aux qualités et aux défauts du marquis. Albert était jeune, enthousiaste, passionné. Par un instinct commun aux natures généreuses, il ne séparait jamais le cœur des sens. La possession entraînait chez lui le dévouement, la protection. Il avait rarement aimé. Il ne comprenait pas le plaisir sans lendemain. Quand un entraînement irréfléchi le conduisit vers la marquise, cet attachement, chez Albert, avait été pour ainsi dire étouffé dans son germe par la seule idée que Mme de Néverlet était la femme d'un autre. Mais la marquise ne l'entendait pas ainsi. Etant volontairement tombée pour ramasser une consolation, un but dans sa vie, elle acceptait courageusement sa chute, sa faute, à la condition de ne pas déchoir encore, à la condition, surtout, de ne pas être abandonnée. La grande dame, fière et hautaine, repoussait hautement la pensée d'une nouvelle chute ; la femme, la femme aimante se révoltait devant l'affront d'être délaissée. Trahie par son mari, elle s'était vengée. Trahie par son amant, elle sentait la rougeur de la honte lui monter au visage, et elle se demandait avec colère de quel côté elle trouverait un châtiment.

« Avant tout, dit-elle en s'apprêtant à sortir, je veux voir, je veux savoir la vérité. »

Elle prit une voiture de place et se fit conduire chez Albert. Elle eut d'abord la pensée de l'interroger nettement ; mais, bien qu'elle dédaignât toutes les circonlocutions qui embrouillent et éternisent une situation au lieu de l'éclaircir, elle jugea que les lois de l'amour sont souvent celles de la politesse, grâce à laquelle il est si facile d'éluder, d'ajourner. Ne voulant rien demander par crainte de ne rien obtenir, la marquise résolut de tout surprendre. Elle imagina donc une de ces ruses simples et terribles qu'inspire le génie de l'amour.

« Je suis en péril, dit-elle en entrant brusquement chez Albert. Sauvez-moi ! »

Exclusivement occupé d'Henriette, le cœur plein encore de ce qu'il avait vu et entendu quelques jours auparavant sur le balcon, n'hésitant à faire une demande en mariage que pour mieux s'entourer de précautions et être sûr de ne pas être refusé, Albert eut besoin de faire un effort sur lui-même pour ne pas accueillir froidement la marquise ; mais cette froideur disparut dès qu'il fut question d'un

Digitized by Google

danger. Il prit les mains de la marquise, la fit asseoir, s'assit près d'elle et lui dit :

« Disposez de moi, madame. Ma vie vous appartient. »

Mme de Néverlet espéra un instant qu'elle s'était trompée. Elle fut sur le point de rejeter comme indigne d'elle ce rôle de comédienne qui lui pesait, qui communiquait à toute sa personne un trouble causé par un danger réel. Elle persista toutefois dans ce rôle, car elle s'aperçut bien vite que ses soupçons n'étaient que trop fondés. Albert, en effet, en se mettant à la disposition de la marquise, accomplissait un devoir et ne paraissait pas entraîné par un élan de passion. La passion était ailleurs. Par son entreprise un peu aventureuse, par son escalade, Albert s'était définitivement lié à Henriette. Quand un homme compromet son existence, sa fortune ou son honneur pour une femme, ce n'est pas la femme qui aime davantage, c'est l'homme. Albert subissait cette loi de progression et de sacrifice sans peut-être la connaître. Il avait commis pour Henriette une action hasardée. Il se sentait invinciblement poussé à aller plus loin. Il l'aimait; c'est plus court. Néanmoins, homme d'honneur avant tout, Albert n'oubliait pas la protection et le dévouement que la marquise était en droit d'exiger de lui. Il ne savait pas de quoi il s'agissait; il attendit donc qu'elle s'expliquât.

« Mon mari m'accuse, dit-elle après un instant de silence.

— De quoi?

— Vous le demandez!

— Il me semble, marquise, que nous nous abstenons scrupuleusement de lui offrir des motifs de jalousie. Voilà..... huit jours que je ne vous ai vue.

— Huit jours! Il y en a quinze.

— Vous croyez?

— Ce n'est pas votre faute, je le sais.

— Je vous obéissais, madame.

— Ponctuellement. Et je vous en remercie. Albert, il faut vous marier.

— Me marier!

— Ecoutez-moi. Il y a quelque temps, le marquis a été faire un voyage en Belgique pour servir de témoin à un de ses amis.

— Oui. Les journaux n'ont pas parlé de ce duel.

— Il y a peut-être de bonnes raisons pour cela. Pendant ce voyage, je me suis retirée à ma maison de campagne de Saint-Germain.....

— Retraite austère en l'absence de votre mari. Qu'a-t-il à dire à cela?

Digitized by Google

— Est-ce que nous ne sommes pas seuls, monsieur?

— Si fait. Pourquoi?

— C'est que si vos paroles ne sont pas une précaution, elles deviennent une raillerie assez déplacée.

— Il faut bien prendre la vie en riant, marquise. Comment me serait-il possible, sans cela, de serrer la main à votre mari?

— Nous avons été trahis, vendus. C'est très drôle encore, n'est-ce pas? Le marquis a su par un domestique que vous étiez venu à Saint-Germain..... très souvent.

— Qu'il vienne prendre des renseignements chez moi. Je suis prêt à lui répondre.

— Un duel! Et moi, que deviendrai-je si vous avouez, si j'avoue?

— Dictez-moi ma conduite, marquise. Je suis à vos ordres.

— Le marquis a payé ce valet pour dire la vérité. Je l'ai payé pour mentir et il a menti. Afin de rassurer mon mari complétement, je lui ai affirmé que vous alliez vous marier. Ecoutez-moi jusqu'à la fin. Mon mari paraissait guéri de ses soupçons lorsque dernièrement votre nom, prononcé à côté du mien par une de ces personnes à qui il est impossible de demander raison, a provoqué entre nous une explication orageuse, cruelle. « Il faut que ces bruits cessent d'une » façon ou d'une autre, a dit le marquis. Si le mariage du comte » de Mazeray ne leur donne pas un démenti éclatant, je saurai arrê- » ter ce scandale et faire respecter mon nom. » Comprenez-vous, Albert? Un duel me déshonorerait. Vous n'avez qu'un moyen de me sauver.

— Un mariage imposé! dit Albert, en la considérant attentivement. Imposé par vous!

— Je force peut-être vos désirs, votre volonté. Mais songez-y, Albert; je suis perdue si vous refusez.

— Je ne refuse pas, marquise, dit Albert en se réjouissant intérieurement de ce dénouement inattendu.

— Merci! merci! » s'écria Mme de Néverlet en cherchant à dissimuler dans l'effusion d'une pression de mains l'anxiété mortelle qui la dévorait.

Les femmes ont parfois des ruses vraiment machiavéliques, et il est bien excusable à un honnête garçon de s'y laisser prendre. Mais ce qu'il y a de curieux, c'est que ces armes dangereuses n'entament pas la peau de celui qui n'aime plus et rebondissent alors pour percer et terrasser celle qui les a lancées. Albert ne s'apercevait nullement que la marquise lui tendait un piége. Il passa par-dessus sans le voir, et sans se douter qu'elle allait y tomber.

« Je vous sais gré de votre sacrifice, dit-elle en s'efforçant d'affermir sa voix qui tremblait. Je vous le rendrai facile autant que cela

Digitized by Google

sera en mon pouvoir. Nos relations sont nombreuses. Je vous choisirai quelque belle héritière.....

— Ne prenez pas cette peine, interrompit Albert, dont la sincérité déborda étourdiment.

— Vous ne voulez pas vous marier! s'écria la marquise avec un suprême espoir.

— Je ne dis pas cela. Je vous ai promis.....

— Oui. C'est juste. Vous êtes très docile, Albert, et je vous en suis bien reconnaissante. Nous causerons de cela en amis. Je connais votre loyauté, vous connaissez sans doute la mienne. Du moment qu'un engagement sacré vous unira à une autre personne, je n'ignore pas que je ne puis plus être que votre amie. Cette autre personne, j'aurais souhaité vous la désigner. Votre avenir, votre bonheur me sont chers. Avez-vous quelqu'un en vue? Votre choix.....

— Ne vous en occupez point, marquise. Dès demain..... »

Il n'acheva pas. Tout le sang de Mme de Néverlet afflua à son cœur. Elle fit un violent effort pour se lever et s'enfuir. Elle retomba inanimée entre les bras d'Albert, qui s'empressa de lui prodiguer des soins et de rappeler à la vie ce beau visage envahi par l'immobilité et la pâleur. La jeune femme revint à elle sous ces caresses et repoussa Albert par un geste de mépris.

« Vous aimez! dit-elle avec véhémence et égarement. Votre choix est fait. Ah! vous deviez bien rire tout à l'heure en m'entendant réciter ma petite comédie. Je suis donc trahie, moi! Où est-elle, cette femme? Nommez-la. Vous n'osez pas; vous avez peur. Prenez garde. Je la tuerai. Vous ne me connaissez pas. Je vous ai arraché votre secret. Ai-je assez menti! Me suis-je assez abaissée! J'ai votre secret. Vous avez le mien. Je vous aime. Mon mari..... Que m'importe mon mari? Je vous aime et vous ne vous marierez pas. »

Albert laissa passer ce premier flot de colère.

« Pourquoi des piéges entre nous? dit-il ensuite. On s'y blesse, on s'y déchire, alors qu'il serait si simple de s'expliquer loyalement. Vous m'aimez; je ne l'aurais pas cru. C'est de la modestie de ma part, voilà tout. Je ne vous ai ni trahie ni trompée. J'ai supposé seulement que vous étiez capable de satisfaire un caprice mais non de traîner longtemps dans l'ombre un amour inavouable. De mon côté, je ne m'en sentais pas le courage. Voilà pourquoi ma pensée s'est portée vers une autre femme. Je ne l'ai pas cherchée. Le hasard l'a mise sur mon chemin. Je l'ai devinée plutôt que connue. A peine me connaît-elle.

— C'est cette jeune fille dont vous m'avez parlé une fois ou deux, cette jeune fille qui a perdu sa mère il y a quelques mois?

— Oui. Vous voyez que je n'ai jamais songé, que je ne songe

Digitized by Google

même pas à présent à m'envelopper de mystère. Elle ignore entièrement que je m'occupe d'elle. Si j'ai pu présumer qu'elle m'accepterait pour époux, ce n'est point par fatuité, mais par une sorte d'intuition dont on éprouve les effets sans pouvoir bien la définir. Quand vous m'avez dit tout à l'heure : il faut vous marier, cela s'accordait avec mes intentions et je vous ai sur-le-champ répondu que je consentais. Mon seul tort a été de croire à votre franchise, de ne pas vous dire tout d'abord : je me marierai non pas parce que telle est votre volonté, mais parce que c'est la mienne. Cette volonté peut changer. Je n'ai pris aucun engagement, excepté, peut-être, envers moi-même. Il m'est donc permis de modifier mes plans d'avenir. Vous vous êtes donnée à moi, Christine, et vous venez de me reprocher violemment de ne pas me donner à vous. Ce n'est pas juste. Ma vie, je vous le répète, vous appartient. Vous m'avez sacrifié vos devoirs, votre réputation.....

— Et vous vous considérez comme mon débiteur, interrompit la marquise avec un accent plein d'amertume ; vous vous déclarez prêt à acquitter cette dette d'honneur !

— Préférez-vous que je vous dise que notre attachement, né d'un caprice, doit mourir aussi par un caprice? C'est un langage que je vous aurais pardonné si vous me l'eussiez tenu, mais que moi, je n'emploierai pas.

— Quelle froideur ! Ah ! malheureuse ! Mais regardez-vous donc, Albert. En sommes-nous déjà là? Vous discutez notre amour sans émotion, d'après je ne sais quelles règles de convenance sociale. Vous le disséquez comme une chose morte.

— Je suis prêt à le relever, Christine, à le proclamer hautement.

— Vous dites cela comme s'il s'agissait de monter sur l'échafaud.

— C'est parce que je comprends que je vous y entraînerais avec moi. Mais vous, madame la marquise, êtes-vous décidée, êtes-vous résolue? Nos deux destinées sont dans votre main. Si vous avez réellement et pour toujours fondu la vôtre dans la mienne, partons, quittons la France. Le monde est grand, nous y trouverons facilement un refuge.

— Vous feriez cela?

— Je ne veux plus de ces situations fausses et honteuses. Enlever une femme, c'est peut-être un crime ; mais il est moins lâche que de lui dérober sournoisement des faveurs qu'elle doit à un autre. Vous aurez beau faire, Christine, vous ne pourrez à jamais retarder l'instant où un amant lui-même sera forcé de vous parler raison. Avez-vous compté sur moi? Votre vie est-elle liée à la mienne d'une façon indissoluble? Je ne romprai pas le lien si en se rompant il doit vous déchirer le cœur.

Digitized by Google

— Ah ! vous êtes généreux !

— Voulez-vous fuir ? Je suis prêt, et ma vie est à vous.

— J'ai un fils.

— Et moi, je n'en ai pas ! répliqua Albert d'une voix profonde et grave. Cet amour qui n'a été pour vous qu'une expérience, une distraction, je suis obligé, moi, d'y mettre toute mon âme, et de la comprimer lorsqu'elle menace de faire éclater toutes les barrières dont il s'entoure. Ce n'est qu'un accessoire pour vous ; vous l'invoquez quand cela vous plaît, vous l'éloignez quand il vous gêne, certaine de retrouver dans votre logis le respect et les plaisirs du monde, un mari, un enfant. Moi, je suis seul et ne veux plus l'être.

— Eh bien, partons, Albert. Je vous ai déjà sacrifié mes devoirs ; je vous sacrifierai ma réputation, mon rang, mon enfant, mon mari. J'oublierai tout pour vous. Pour toi, Albert, je renonce..... Ah ! vous ne m'aimez plus. Si vous m'aimiez vous seriez dans mes bras. »

La marquise fit quelques pas pour s'éloigner.

« Christine ! » dit Albert d'une voix émue mais ferme pourtant.

Il n'ajouta rien. Rappeler la marquise c'eût été peut-être lui fournir un motif de plus pour se retirer. La supplier, se justifier, c'eût été peut-être l'irriter davantage. Albert, d'ailleurs, ne se reconnaissait pas coupable. A la duplicité de la marquise, il répondait par une sincérité absolue. En échange des sacrifices, problématiques peut-être, qu'elle lui avait faits, il offrait de lui consacrer sa vie tout entière. Cette offre n'était pas, il est vrai, accompagnée des brûlants transports de la passion, mais ces transports ne se commandent pas, et le plus honnête homme de la terre ne peut être certain de les avoir à son service dès qu'il en est requis. Au seuil de la porte, la marquise s'aperçut, malgré ses emportements et ses blessures de cœur, qu'elle avait joué un rôle presque ridicule, qu'elle était descendue jusqu'au mensonge, qu'elle avait témoigné assez d'amour pour humilier sa dignité de femme, pas assez pour immoler tout à cet amour et forcer Albert d'agir de même. Son rôle à lui, au contraire, avait été droit, net, loyal. Elle voulut s'élever à ce niveau et couvrir sa retraite sous les apparences d'un renoncement généreux et spontané.

« Albert, dit-elle, cette jeune fille sait-elle que vous êtes dans l'intention de demander sa main ?

— Non. Je crois vous l'avoir déjà dit.

— J'irai la lui demander en votre nom.

— Vous, marquise !

— Ne suis-je pas, ne serai-je pas toujours votre amie ?

— Ah ! merci ! dit-il, en lui serrant les mains avec effusion. Vous venez de prononcer une parole qui répare le passé et affermit l'ave-

Digitized by Google

nir. Mon amie! Ce mot répond à mon vœu le plus ardent. Je vous reconnais, marquise. Vous êtes redevenue vous-même. Se haïr, se mépriser! Pourquoi? Parce que l'on s'est aimé! Est-ce donc là la conséquence forcée? Non. Votre âme est trop grande, trop haute pour l'accepter, pour n'en pas trouver une autre. Nous nous sommes aimés, n'en rougissons pas. Gardons dans notre souvenir cette trace lumineuse. Notre affection n'a pu se continuer à jamais; ce n'est pas notre faute. Un jour de réflexion et de fermeté amène de plus grands résultats que ne le feraient des efforts héroïques destinés à perpétuer une situation fausse. Soyons amis, Christine, et conservons précieusement dans notre mémoire les ivresses d'un sentiment qu'un autre plus pur va protéger en le remplaçant.

— Comme vous l'aimez! » murmura la marquise avec une pâleur soudaine.

Il la regarda et lui dit d'une voix douce, pleine de pardon, mais bien accentuée :

« Christine, est-ce encore un piége?

— Non, non, non, répliqua-t-elle en se redressant fièrement. Voulez-vous de mon amitié, Albert?

— Je l'implore à genoux, madame.

— Elle vous est acquise. Fiez-vous à moi. Je travaillerai à votre bonheur. J'y ai déjà contribué, peut-être. J'y contribuerai encore. Je verrai cette jeune fille. Je verrai ses parents. Elle vous aime, sans doute. Ne me dites rien. Je ne veux rien savoir. Je ferai votre demande en mariage. Quoi d'étonnant à cela? Vous êtes l'ami..... de mon mari; le mien. Vous ne pouvez, d'ailleurs, vous présenter vous-même. Son nom? Guérin, n'est-ce pas? Mademoiselle Guérin. Ne soyez pas surpris que je le sache. Elle a perdu sa mère il y a quatre ou cinq mois. Vous avez regardé passer l'enterrement. Vous vous êtes apitoyé sur le sort de cette jeune personne. Est-ce de l'amour que vous éprouvez pour elle, ou de la compassion? Prenez garde. Ce lien, que vous désirez contracter, dure toute la vie. J'en sais quelque chose, moi qui suis mariée. Vous voyez combien je m'intéresse à vous : j'ai cherché dans les journaux le nom de cette trépassée, qui rendait orpheline une aimable demoiselle que vous entouriez de vos bontés. Je l'ai trouvé. C'est bien cela : Guérin! rue de la Pépinière. Je n'oublie rien, moi, surtout de ce qui vous concerne. La chose ira toute seule. Mon mari sera votre témoin, voulez-vous? Vous lui devez bien cela. Ce cher marquis passe sa vie à être témoin. J'irai demain chez cette mademoiselle Guérin.

— Ne faites pas cela, marquise. Cette démarche ne serait convenable ni pour vous ni pour elle.

— Vraiment! répliqua la marquise avec un rire aigu. Croyez-

Digitized by Google

vous donc, mon cher comte, qu'il m'est impossible d'oublier que je vous ai aimé ? »

Albert garda le silence. Il voyait avec terreur son sort entre les mains d'une femme dont le caractère un peu altier ne présentait pas toute la solidité désirable. Refuser était imprudent; accepter était dangereux. Ce dernier parti avait même quelque chose de peu délicat et d'effronté qui répugnait à la loyauté d'Albert. La marquise, cependant, lorsqu'elle avait une idée en tête, n'y renonçait pas facilement. Elle se figurait que cette démarche, un peu insolite, quoique autorisée par de fréquents exemples, serait le comble de l'abnégation et de la générosité. En outre, et ceci était un vrai désir de femme, elle voulait voir Henriette, elle voulait mesurer sa rivale.

« C'est convenu, reprit-elle ; vous me donnez vos pleins pouvoirs.

— Attendons, marquise, répondit Albert pour gagner du temps. Mlle Guérin est encore en deuil.

— Raison de plus. Elle a besoin d'une protection, d'un appui. Ne savez-vous donc pas, Albert, que beaucoup de pères et de mères, à leur lit de mort, fixent une date très prochaine pour le mariage de leurs enfants, afin d'être tranquillisés sur l'avenir? Il me tarde, d'ailleurs, de vous prouver mon amitié. Je ressemble à ces héros que la confiance du prince vient d'investir d'un haut grade, et qui brûlent de se signaler pour témoigner qu'ils n'en sont pas indignes. »

La marquise prit la main d'Albert et la garda dans les siennes. Elle devint rêveuse. A la phase de jalousie et de colère succéda tout naturellement celle de l'attendrissement. La jeune femme promena ses regards sur ce salon dont les murailles, pour elle seule, parlaient. Elle méritait sans doute de se comparer à un héros, mais elle ressemblait aussi, en ce moment, à un bon laboureur qui, la moisson faite, cherche des yeux s'il n'a pas encore quelques épis à glaner.

« C'est entendu, dit-elle d'une voix qui semblait mouillée ; après avoir traversé les sources de la vie, nous ne sommes plus que des amis. Ne l'oubliez jamais, Albert. »

Albert ne l'oubliait pas. Ce fut un tort. Oserait-on l'en blâmer? L'amour véritable ne se dissémine pas. Il y a vraiment dans la vie des heures redoutables. Faute d'avoir la souplesse, la fertilité et les ressources d'un Mazarin, on se fait d'implacables ennemies sans y penser. Cette fidélité anticipée entrait si profondément dans les sentiments d'Albert qu'il crut encore une fois à la sincérité de la marquise quand elle se mit à chanter un hymne en l'honneur de l'amitié pure. Les amoureux sont ainsi. La jeune femme, du reste, endossa si bien ce rôle nouveau et charmant qu'il aurait été malaisé de dire, au bout d'un certain temps, si elle y persistait par bonne foi ou par dépit. En regagnant sa voiture seulement, elle éprouva au cœur une

Digitized by Google

compression douloureuse et indéfinissable. Albert, de son côté, sentit soit un regret, soit un aveu de sa faute. Il ne s'en repentit pas. Le charme d'une femme est passé quand elle n'est plus dans la vie d'un homme qu'une menace.

XLIV

Albert ne perdit pas de temps. Il réfléchit quelques instants, chercha un moyen, le trouva, courut chez son notaire et le pria d'aller demander en son nom la main de Mlle Guérin. Victor et Léon furent successivement très étonnés d'apprendre qu'un jeune homme, un comte, riche de cinq cent mille francs environ, s'était épris de leur sœur. Ils eurent cependant assez de tact pour ne point paraître trop enchantés de cet événement. Victor annonça qu'il avait eu une tante comtesse, mais le notaire, apercevant avec sa clairvoyance habituelle certains signes de surprise et de curiosité, expliqua qu'Albert était voisin d'Henriette, qu'il n'avait pu la voir sans être profondément touché de sa grâce et de sa beauté.

« Quelle sera la dot de mademoiselle Guérin ? » dit le notaire, qui s'attendait à un chiffre plus ou moins élevé.

Un peu embarrassés d'abord à cette question, les deux frères répliquèrent l'un après l'autre, et comme s'ils se fussent concertés à l'avance, que le tuteur de leur sœur était M. Paulin, dont ils donnèrent l'adresse. Cette réponse évasive ne satisfit guère le notaire. Néanmoins, lorsqu'elle lui fut faite pour la deuxième fois par Léon, le mandataire se crut obligé d'ajouter qu'il parlait en son nom personnel, que le comte de Mazeray ne l'avait point chargé de prendre des informations relatives à la dot, et qu'il sollicitait purement et simplement la main de Mlle Guérin. Victor et Léon accueillirent favorablement cette proposition ainsi simplifiée, et affirmèrent que leur sœur n'avait aucun engagement préalable. Ils ne doutaient pas de son consentement et promirent de s'employer pour l'obtenir. D'après ces préliminaires, le notaire demanda pour son client la permission de se présenter lui-même chez les frères d'Henriette, et ils répondirent avec empressement qu'ils seraient heureux de faire la connaissance du comte. Albert se rendit le jour même chez Léon, qu'il ne rencontra pas, puis chez Victor qu'il trouva causant encore avec sa femme de cet événement inattendu. Le jeune comte fut reçu à merveille. Il parut aimable, spirituel, distingué. Il fit la conquête de Victor et de Julie. Dès qu'il fut parti, la jeune femme émue, éblouie, agitée de mille sentiments divers, envoya chez son père pour l'invi-

Digitized by Google

ter à dîner, afin de lui raconter tout au long cette grande nouvelle. Le colonel était absent, et Mlle Flavie fit dire qu'elle l'enverrait chez sa fille dès qu'il serait rentré. Léon, qui dînait par hasard chez lui ce jour-là, instruisit Noémie de la magnifique perspective qui s'ouvrait si inopinément pour Henriette. Noémie fut la seule personne qui apprit ce fait sans surprise offensante pour la jeune fille, sans jalousie et sans envie. Depuis plus d'un mois, la jeune femme, déjà si heureuse, avait vu se compléter la plénitude de son bonheur. Son vœu le plus cher allait être exaucé. Depuis plus d'un mois elle se sentait mère. Une inquiétude lui restait encore peut-être : savoir si elle aurait un fils. Mais elle doutait peu, elle avait confiance. En voyant ses espérances se réaliser ainsi sous la ferveur de ses prières, elle se croyait certaine que Dieu lui accorderait un fils.

« Henriette a de la chance, dit Léon, en manière de conclusion après avoir mis sa femme au courant de ce qui s'était passé. Ce sera un mariage superbe.

— Pas plus beau que le mien, répondit Noémie, en levant vers Léon ses beaux yeux pleins d'une admiration passionnée.

— Ne nous attendrissons pas, Noémie. Il faut demeurer calme à cause de ton fils.

— Mon fils ! le tien ! Ah ! Léon, cette nuit encore deux anges m'ont apparu. Ils tenaient dans leurs bras un petit enfant beau comme un chérubin. Ils l'ont déposé entre mes mains tremblantes. Ils ont remonté au ciel, et l'enfant m'a dit : Tu es ma mère ; je t'aime. »

La jeune femme resta un instant absorbée dans sa félicité et ajouta :

« Que Dieu est bon, Léon ! Avec quelle sollicitude il veille sur ses créatures ! Mme Guérin meurt et, presque à la même époque, un fils me vient. Une âme s'en va de ce monde, une autre arrive.

— Une seule chose m'afflige, dit Léon, comme en se parlant à lui-même. Ce notaire, qui est plein de sincérité et de droiture, m'a appris que le comte de Mazeray a toute sa fortune en biens patrimoniaux. Il ne veut pas en aliéner tout ou partie sous prétexte que ces propriétés lui viennent de ses pères, et se contente d'un revenu d'un peu plus de deux pour cent. C'est un original. Du reste, s'il n'était pas un original, il n'épouserait pas Henriette. Je causerai avec lui. Je lui ferai faire quelques opérations de bourse qui, sans rien risquer.....

— Oh ! que tu es bon, Léon ! interrompit Noémie. Tu le protégeras, tu l'enrichiras.

— Il faut bien faire quelque chose en faveur de ses parents.

— O mon Léon, Henriette sera heureuse, heureuse autant que

Digitized by Google

oi. Quelle ressemblance entre nous! Je pleurais à Quatre-Vents, e me désolais de n'avoir de compagnon ni dans cette vie ni dans autre. Tu es venu, tu m'as sauvée. Depuis la mort de sa mère, lenriette se désole et pleure. Le comte de Mazeray se présente et lle est sauvée. Quelle ressemblance!

— Oui, c'est frappant.

— Nous ne sommes pas longtemps abandonnées dans le malheur, ous, les pauvres deshéritées de ce monde. Les hommes sont si ons! Ils chérissent de préférence les plus humbles d'entre nous.

— Je suis fâché à présent, pensa Léon, d'avoir donné l'autre jour inq cents francs à Sophie. Elle ne me les rendra pas, c'est certain. la sœur va être plus riche que moi. Bah! c'est peu de chose. J'ai ouvent dépensé de l'argent plus mal à propos. »

Pendant que Léon Guérin dînait avec Noémie, Victor, de son côté, lînait avec sa femme, et faisait une des réflexions qu'avait faites on frère.

« Je crois, dit-il à Julie, que le comte de Mazeray n'a pas beaucoup de bon sens. Laisser sa fortune en terres, c'est une méthode bien arriérée, surtout quand on n'est pas adonné spécialement à l'agriculture. Dès qu'il sera mon beau-frère, je lui conseillerai de vendre ses domaines, qui ne rapportent presque rien, et de placer ses fonds dans mon commerce. On verra.....

— Tu vas, je l'espère, nous épargner tes combinaisons de négociant, interrompit Julie. Il est beau, ton commerce! Je ne comprends pas que tu oses en parler.

— Ah! Julie!....

— Grâce pour aujourd'hui. Tu as entendu le comte. Il passe l'hiver et le printemps à Paris, l'été en Allemagne ou aux bains de mer, l'automne dans ses terres. Voilà une existence! Il ne fait rien, lui! Et quand je pense qu'Henriette, une petite fille sans importance, va l'épouser, tandis que moi.....

— Et moi donc, répliqua Victor, par une tactique dont la valeur lui était bien connue. J'aurais pu épouser ma cousine, qui était fille d'une comtesse.

— Mais tu ne l'aimais pas, mon Victor.

— Non, Julie, non. Je n'ai jamais aimé que toi.

— Je le sais, et cela me fait oublier bien des choses. Tu as pu voir que, devant le comte de Mazeray, j'ai eu l'air de beaucoup t'aimer.

— Moi aussi, Julie.

— Nous le verrons souvent; il faudra continuer d'agir ainsi. Ayons l'air de nous aimer éperdument, Victor; ce sera le meilleur moyen de lui prouver que nous ne portons pas envie à son rang, à sa position, à sa fortune. »

Digitized by Google

Les deux époux se levèrent de table un peu tard. Ils avaient depuis un moment renvoyé Edgard muni de quelques friandises, afin de pouvoir causer plus à l'aise.

« Mon père n'arrive pas ! » s'écria Julie avec impatience.

Elle était tourmentée d'une idée persistante. L'impression produite par Albert avait été si favorable, que la jeune femme, par mille raisons de convenance et d'amour-propre, rêvait de constituer une dot à Henriette. Cependant elle n'osait donner suite à ce projet, en parler même à son mari sans l'avis de son père. Il parut enfin. Comme dans toutes les crises de sa vie, Julie commença par se jeter dans ses bras.

— Qu'y a-t-il donc ? » dit-il.

Dès qu'il apprit l'événement extraordinaire, ses exclamations et ses éloges furent intarissables.

« Tu m'as fait peur, dit-il. J'ai cru que Victor allait faire faillite. J'en étais contrarié d'avance. Un comte ! cinq cent mille francs de fortune ! C'est prodigieux. Au revoir. Je vais chez Henriette.

— Quoi faire ?

— La complimenter. C'est une fille bien remarquable. Je l'ai toujours dit.

— Tu as le temps.

— Il faut que je l'embrasse. C'est merveilleux. L'avez-vous vue aujourd'hui ? L'avez-vous félicitée ? Pourquoi n'est-elle pas ici ?

— C'est vrai, Victor. Nous aurions dû l'envoyer chercher. Tu ne penses à rien. Du reste, mon père, tout cela s'est passé si vite ! C'est comme un songe. Le notaire est venu. Deux heures après, le comte nous a fait visite. Quel charmant jeune homme ! C'est bien dommage.....

— Comment Henriette l'a-t-elle connu ?

— C'est encore bien mystérieux.

— Vraiment ! Adieu.

— Tu t'en vas.

— Henriette doit être toute palpitante d'émotion. Je veux qu'elle me raconte tout. Je reviendrai. »

Dès que son père se fut éloigné, Julie se sentit incapable de taire plus longtemps l'idée qui la préoccupait.

« Victor, dit-elle, as-tu remarqué que le comte n'a fait aucune question relativement à la fortune d'Henriette ? Quel tact ! Quelle discrétion ! On reconnaît tout de suite qu'on a affaire à un homme comme il faut. Mais il aura peut-être supposé, surtout en me voyant, que ta sœur a une dot.

— Elle a ce qu'elle a mis de côté. Les scellés ont été apposés trop tard.

Digitized by Google

— Tu calomnies cette bonne Henriette.

— Interroge le colonel.

— Victor, quand le comte de Mazeray viendra, tu t'en iras. Tu ferais manquer ce mariage.

— Te laisser seule avec le comte! Pas si bête! C'est alors que le mariage serait manqué.

— Non, je t'assure, répondit Julie visiblement flattée. Je ne chercherai qu'à affermir le comte dans son projet. Ce sera si agréable! Les nouveaux époux iront probablement aux eaux, dans leurs terres. Le comte nous a invités à passer l'automne à Mazeray. J'irai. Cette petite Henriette est gentille, sans doute—je t'ai toujours reproché de ne pas l'apprécier à sa juste valeur—mais elle a besoin d'être initiée à la vie élégante. Comment a-t-elle fait la conquête de ce comte? Cela confond l'imagination. Il y a des hommes qui ont des goûts bizarres; mon père me l'a dit. Il ne se trompait pas non plus quand il prétendait qu'Henriette a de grandes ressources dans l'intelligence. Il se connaît en femmes. Je l'aime beaucoup, ta sœur.

— Moi aussi. Dans la famille, nous sommes tous très bien.

— Et ta mère, ton excellente mère! Elle avait l'air d'une reine et la bonté d'un ange. Songe à son testament, Victor.

— Tu sais ce qui est convenu. Paulin lui-même reconnaît que je ne dois rien.

— Et Henriette n'aura pas de dot!

— Elle a ce qu'elle a pris.

— Encore!

— Je puis parler: nous sommes seuls. En présence du comte, je ne dirai pas cela.

— Et devant lui tu nieras une dette sacrée, une dette d'honneur!

— Mais c'est toi et le colonel qui m'avez forcé.....

— Le comte ne serait pas capable d'agir ainsi. Quelle noblesse! quel désintéressement! L'argent pour lui n'est rien. Et toi!.... Ah! Victor, c'est épouvantable.

— Veux-tu que je paye, oui ou non? Tu me tourmentes trop. C'est intolérable. J'aurais pu épouser ma cousine..... et elle serait morte.

— Un bon mouvement, Victor! Pense aux dernières volontés de ta mère.

— Mais j'y ai pensé bien des fois! s'écria-t-il avec une explosion de sensibilité. Sais-tu ce qu'elle me disait? « Sois honnête, mon fils, » cela te conciliera l'estime et l'affection de tout le monde. » Je déteste les dettes. Il est bien plus agréable de les solder que de se créer des difficultés. Etre honnête, c'est le cri de la nature. J'ai toujours été excellent fils. Mais pour continuer à l'être il eût fallu de-

Digitized by Google

venir mauvais mari et mauvais père, me brouiller peut-être avec toi.

— Les devoirs d'un fils sont sacrés, Victor. Si je te croyais capable d'y manquer, je te quitterais à l'instant même.

— Eh! je ne demande pas mieux que de sortir de cette infernale position. Je signifierai à Paulin que j'admets ma dette, à la condition que Léon payera aussi la sienne. Quelle leçon pour lui! Je lui montrerai comment je sais faire face à une dette d'honneur. Je respire plus à l'aise. Je suis un homme. Veux-tu prendre des engagements en même temps que moi?

— Non, Victor; mon père ne le permettrait pas.

— Puisqu'il ne se marie plus..... puisqu'il a Flavie..... Je voulais t'associer à ma belle action, ma Julie. Mais va, sois tranquille. Je serai digne de toi. Soixante-quinze mille francs et vingt-sept mille de Léon feront une dot très convenable. Je m'arrangerai avec le comte. Il ne me poussera pas l'épée dans les reins. Il est très bon envers ses fermiers. Le notaire me l'a dit. Peut-être même mettra-t-il des fonds dans mon commerce. Ce serait une affaire très avantageuse pour lui. J'entends le colonel. Nous allons avoir des nouvelles.

— Et lui dire ce que nous avons décidé », ajouta Julie.

Le colonel se jeta dans un fauteuil comme un homme vivement ému.

« C'est inouï! » murmura-t-il.

Victor et Julie s'approchèrent de lui en le questionnant.

« En arrivant chez Henriette, dit-il, je l'ai embrassée, puis..... Que voulez-vous que je vous dise? J'allais pour la confesser, et c'est elle qui m'a confessé. Elle a bien de l'esprit, cette fille-là. »

Julie se détourna d'un air de dépit.

« Et elle m'a confessé, reprit le colonel, sans même se donner la peine de m'interroger. On voyait qu'elle prenait plaisir à m'entendre; voilà tout. Du reste, que pouvait-elle me dire? Elle ne savait rien.

— Ceci est trop fort, dit Julie. Vas-tu nous faire croire qu'elle n'est pas de connivence avec le comte?

— Je n'en sais rien. Ma tête s'y perd. Je n'ai jamais vu une plus charmante femme.

— Elle est adroite, elle est rusée, j'en conviens.

— Adorable. Pendant que je lui parlais, elle était jolie à se brûler la cervelle pour elle. Des rougeurs et des pâleurs subites passaient sur son visage. Ses yeux humides se baissaient et se relevaient sur moi. Par moments, elle semblait inquiète. Elle paraissait être tout à la fois au supplice et aux anges. Elle restait sur sa chaise pour ne pas me laisser seul, mais on voyait qu'elle mourait d'envie de s'enfuir,

Digitized by Google

dans la crainte de ne plus pouvoir contenir son cœur qui débordait. Si j'y retournais ! Quelle heure est-il ?

— Attendez, colonel, nous désirons vous consulter au sujet de la dot.....

— Tais-toi, Victor, dit Julie d'une voix impérieuse.

— Je ne m'étonne pas, reprit le colonel, que le comte veuille l'épouser. C'est une folie, mais je comprends qu'on en fasse pour une femme comme celle-là.

— Elle ne t'a pas dit, mon père, de quelle manière elle l'a connu ?

— C'est bien simple. Il est son voisin. Les deux balcons se touchent.

— En effet. Et je m'explique à présent l'obstination de ma belle-sœur à refuser de quitter cette maison.

— D'ailleurs, reprit le colonel sans s'arrêter à cette insinuation, il est assez difficile de questionner Henriette. Je l'ai félicitée, je l'ai embrassée plusieurs fois, mais le croirais-tu ? Je n'ai pas osé demeurer trop longtemps auprès d'elle. Elle a un air fier, ingénu et réservé qui impose le respect. En résumé, j'ai eu tort de ne pas demander plus de détails. Je vais retourner chez elle de ta part.

— C'est inutile, mon père. Nous savons ce que nous voulons savoir. Ce mariage est une réparation.

— Une réparation ! Comment l'entends-tu ?

— Ah ! Julie, s'écria Victor ; y penses-tu ? Ma sœur a certainement bien des défauts, mais.....

— Tais-toi, Victor. Ou plutôt, parle. M'aurais-tu épousée sans t'informer de ma fortune ?

— Non. C'est-à-dire.....

— Léon aurait-il épousé Noémie si elle n'avait pas eu deux cent mille francs ?

— Non.....

— Un mariage aussi disproportionné que celui du comte de Mazeray et d'Henriette, s'il n'était pas la réparation d'une faute, serait le renversement de toutes les lois sociales. On ne prend pas une femme pour ses beaux yeux.

— Mais Henriette aura une dot. Nous venons de décider.....

— Assez. Nous réfléchirons.

— Le fait est, dit le colonel, qui examinait en lui-même la question sous ce point de vue nouveau, le fait est qu'on ne prend guère une femme pour ses beaux yeux..... à moins que ces beaux yeux n'aient pleuré. C'est égal ; Henriette est une fille bien remarquable. Je suis fâché qu'elle ne m'ait pas fait ses confidences. Sa situation est bien plus intéressante si ce que dit Julie est vrai.

— En doutes-tu, mon père ? Quant à moi, la vérité vient de

Digitized by Google

m'apparaître par un trait de lumière. Elle était bien facile à deviner. Cette petite Henriette qui te plaît tant.....

— Mais c'est affreux ! s'écria le bon Victor. Je vais aller la trouver. Je la ferai rougir de son indigne conduite. Elle s'est déshonorée, la malheureuse.

— Voyons, Victor, dit Julie ; un peu d'indulgence pour ta sœur.

— Je suis indigné. Voilà donc pourquoi mademoiselle n'a pas voulu venir demeurer chez moi ! Comme elle nous a joués ! Je serai toujours la dupe de tout le monde, moi. Je suis trop bon, trop confiant. Une intrigue ! Elle a commencé sur le balcon, sans doute. Et à présent..... Ah ! J'en frémis de honte. Malgré nos prières, nos instances, mademoiselle a fini par rester libre, sans surveillance, et, dans cet appartement où mon excellente et respectable mère est décédée.....

— Calmez-vous, Victor, interrompit le colonel.

— Pardonne à ta sœur, ajouta Julie.

— Ne l'appelle plus ma sœur. Elle ne mérite plus de porter ce nom.

— Le comte est un galant homme, reprit le colonel ; il réparera tout par un mariage.....

— Nécessaire, sans doute, » dit Julie.

La colère, chez Victor, fit bientôt place à la consternation. Le colonel se promena quelques instants dans le salon, puis, s'arrêtant brusquement devant son gendre, il lui dit :

« Allons, Victor, remettez-vous. Je comprends et j'excuse qu'une femme s'évanouisse. Mais de la part d'un homme, c'est ridicule. Si vous voulez vous trouver mal, je m'en vais. »

Ces paroles firent impression sur Victor. Il releva la tête et dit :

« Si le comte de Mazeray n'épouse pas ma sœur, je le provoquerai en duel. »

Julie se récria et entoura son mari de ses bras.

Le colonel obtint, avec quelques difficultés, l'apaisement, le silence.

« Il est tard, dit-il. Il faut que je rentre. Flavie serait inquiète. Ecoutez-moi bien. Vous réclamez volontiers mes conseils dans les circonstances difficiles. Je vais vous en donner un que je crois bon. La faute dont vous accusez Henriette a quelque vraisemblance, mais n'est pas prouvée. En supposant même qu'elle existe, cela ne diminue qu'en partie les hautes qualités d'Henriette. J'ai vu bien des aventures de ce genre. Pour les faire aboutir à une conclusion édifiante, il faut d'ordinaire employer Dieu et diable, manœuvrer, se servir de tout un attirail d'investissement, faire intervenir les père, mère, frères, amis. Henriette n'a pas eu besoin de tout cela.

Digitized by Google

Elle a agi seule. C'est une âme fortement trempée. Tout à l'heure encore, quand je lui parlais du comte, on eût juré que ce mari lui tombait des nues. Elle ne se démasque pas. Elle ne se livre jamais. C'est une femme très remarquable. Beaucoup de femmes de trente ans n'ont pas son intelligence. Elle a le caractère et elle a le charme. Elle a tout pour elle. Voyez ce qu'elle a fait. Sans consulter personne, sans appui, sans guide, sans bruit et sans scandale, elle a amené le comte à demander sa main comme une faveur. C'est tout bonnement magnifique. Laissez-la faire, ne la troublez pas. Elle a assez d'esprit pour se conduire. Arrivons maintenant à une question délicate. Devez-vous, oui ou non, faire paraître vos soupçons? Je réponds hardiment : non! Voici pourquoi : la tache de votre sœur, si elle en a une, retomberait sur vous. Vous ne pouvez, ni toi Julie, ni vous Victor, entrer dans cette voie sans vous rendre complices. Il est plus convenable, il est même indispensable de tout ignorer. Parler à Henriette, ce serait l'affliger sans objet, lui ravir sa sérénité au moment où elle touche au but. Parler au comte, ce serait bien dangereux, car si Henriette est coupable, il ne vous pardonnerait point de le savoir, et si elle ne l'est pas, il ne vous pardonnerait point de l'avoir accusée. Est-ce votre avis?

— Je ferai ce que vous voudrez, colonel, dit Victor.

— Tu m'avoueras cependant, dit Julie, qu'il est bien pénible de voir une fille récompensée parce qu'elle a oublié tous ses devoirs, tandis que les honnêtes femmes.....

— Est-ce ton avis? insista le colonel. Je te demande une réponse par oui ou par non.

— Eh bien, mon père, répondit Julie avec une gravité solennelle, je pousserai la générosité jusqu'au bout. J'aurai l'air de ne rien savoir.

— C'est ce qu'il y a de mieux. Au revoir, mes enfants. Tu auras beau dire, Julie, cette petite Henriette est bien remarquable. »

HIPPOLYTE AUDEVAL.

(La 9e partie à la prochaine livraison.)

Digitized by Google

MADAME ROLAND

Mémoires de Mme Roland, publiés d'après les manuscrits, par M. DAUBAN. — *Étude sur Mme Roland*, par M. DAUBAN, 2 vol. in-8. Paris, Henri Plon. 1864. — *Mémoires de Mme Roland, écrits pendant sa captivité*, publiés par M. FAUGÈRE, 2 vol. in-12. Paris, Hachette. 1864.

C'est à dessein que nous venons si tard parler de Mme Roland. Nous avions prévu que la réédition complétée de ses *Mémoires* produirait dans la presse une vive agitation. Nous voulions n'intervenir qu'à notre heure, après l'apaisement de la lutte, afin de pouvoir résumer avec plus de calme et d'impartialité les phases diverses de ce grave débat. La conclusion qui en doit ressortir importe trop à l'histoire du pays, pour qu'on ne nous pardonne pas d'oser à notre tour, et, après tant d'illustres écrivains, essayer de la mettre au jour.

Ce n'est point à la découverte fortuite de quelques nouveaux fragments de correspondance qu'est due la réapparition des *Mémoires de Mme Roland*. Ces documents, sans doute, sont une bonne fortune, puisqu'ils éclairent d'une vive et indiscrète lumière un coin de ce cœur de femme dont on n'avait fait que vaguement soupçonner les secrètes palpitations, hélas! si subitement éteintes! Mais là n'est pas la vraie cause de l'extrême faveur qui vient d'accueillir ces publications. Le hasard eût-il refusé à M. Dauban la précieuse découverte des lettres à Buzot, les *Mémoires* réédités eussent obtenu le même succès, parce que ce succès tient à une certaine disposition des esprits, qui constitue un des penchants les plus caractéristiques de notre époque. D'un côté, poussés par je ne sais quelle galanterie chevaleresque, les historiens semblent s'être donné le mot pour raviver le souvenir de toutes les femmes célèbres. Reines, princesses, artistes, courtisanes même se disputent à l'envi leurs loisirs

Digitized by Google

et sont étudiées dans leur vie publique, dans leurs intrigues, dans leurs amours, jusque dans leurs crimes. D'autre part, sceptiques et frondeurs que nous sommes, on dirait que les vieilles renommées nous pèsent. C'est à qui brisera les jugements portés par nos pères et, jusqu'ici, acceptés sans contrôle. Bref, nous faisons en histoire et en littérature ce que d'autres, avec « la démangeaison sans fin de tout innover, » dont parle Bossuet, essayent de faire en religion et en théologie. Et chacun, rejetant les opinions dont on l'avait pénétré à son insu, veut examiner et juger pour son propre compte.

Cette tendance, qui s'accentue tous les jours davantage, froisse et irrite les amis de la tradition. Ils se révoltent contre les impies qui viennent porter la main sur tout ce qu'on est convenu d'admirer. Ils ne voient pas que c'est là le moyen d'exciter encore ceux qui sont possédés de cette manie d'indépendance et d'expertise. M. Sainte-Beuve a très finement raillé cet esprit d'innovation effrénée : « Notre siècle, dit-il, un peu revenu, depuis quelque temps, du goût des révolutions en politique, a reporté cette passion assez innocemment dans l'histoire littéraire : il n'aime rien tant, en ce genre, que de défaire et de refaire, de détruire ou de créer ; il a un goût décidé pour déterrer ou réhabiliter des inconnus de la veille, et pour renverser de grands noms, des noms consacrés. Parce qu'on a réussi, dans quelques exemples notables, à ce jeu d'élévation et de rabaissement, voilà qu'il prend à chacun les idées et les fantaisies les plus singulières à propos des personnages célèbres du passé : ceux-ci, on se contente de les diminuer, de les amoindrir ; ceux-là, on veut les dégrader à tout prix, les abîmer et les abattre ; quelques autres, au contraire, en petit nombre, on n'est occupé qu'à les grandir et à les transfigurer, c'est-à-dire encore à défigurer leur caractère. A la moindre découverte d'un papier, d'un document nouveau, on se récrie, on est transporté : il semble que jusqu'ici on n'y avait rien entendu, et que c'est d'à présent que la lumière se fait. » Heureusement qu'en fin de compte le bruit dépasse de beaucoup la besogne, et que toutes ces imprudentes critiques n'ont le plus souvent pour résultat que de consolider et de consacrer à jamais les arrêts du passé.

Comment Mme Roland pouvait-elle échapper à ces alternatives d'exaltation ou de dénigrement, elle qui, à part son rôle de femme, a été une des figures les plus saillantes et les plus contestées de la grande époque de la Révolution ; alors surtout qu'à son égard on était en droit de douter de l'impartialité de ses apologistes ? On ne pouvait oublier qu'elle avait eu pour premiers éditeurs Bosc, son fidèle Bosc, et le père de son propre gendre, Champagneux. Il était

Digitized by Google

impossible qu'ils n'eussent pas fait des modifications et des changements dans l'intérêt de la gloire de leur malheureuse amie ; du moins, le devait-on craindre. A cet égard, tout moyen de vérification échappait, le manuscrit étant entre les mains de la fille de l'auteur. Ce n'est que dans ces derniers temps, lorsqu'elle l'eut déposé à la bibliothèque impériale, que le contrôle si longtemps désiré put être pratiqué. Les deux rééditions simultanées des *Mémoires de Mme Roland* venaient donc à propos. Elles répondaient à un besoin du moment ; il n'y a pas à s'étonner de leur succès.

Mme Roland a-t-elle gagné à ce que son nom fût ainsi de nouveau mis en lumière? On le conteste. On va même jusqu'à prétendre que le mouvement entrepris à son honneur a tourné contre elle. « Ses panégyristes auraient ainsi préparé eux-mêmes *la ruine de sa renommée* dans le monument qu'ils ont voulu élever à sa gloire ! » Serait-il vrai que le souvenir de Mme Roland fût à ce point déchu dans l'estime de la génération présente? Nous cherchons vainement les motifs de cette sévère sentence portée contre une des célébrités et des victimes de la cause populaire. Ces motifs, autant qu'il nous est permis de le conjecturer, seraient dans certains passages, trop fidèlement rétablis par les nouveaux éditeurs, et qui sont de nature, nous l'avouons, à soulever de légitimes répugnances. Mais qu'est-ce à dire? A-t-on jamais jugé les grands hommes ou les femmes de cœur et de génie sur quelque inconvenante particularité relevée dans l'ensemble de leur vie? Ce sont là les arrhes du tribut que tous, grands ou petits, nous payons à l'infirmité humaine. N'y a-t-il pas toujours quelques taches dans le manteau glorieux dont la postérité aime à draper ses héros?

Je comprends que si, dans les mémoires d'une femme d'habitudes légères, on venait à découvrir des révélations de cette nature, on fût tenté d'y voir un indice de précoce dépravation. Mais lorsqu'il s'agit d'une femme comme Mme Roland qui, vivant à une époque et dans un milieu certes peu recommandables par la sévérité des mœurs, a su notoirement résister à la plus violente passion ; je dis que la réputation de cette femme ne saurait être en aucune manière ternie par le récit d'un outrage grossier fait à son enfance et aussitôt énergiquement repoussé. Qu'on trouve, dans ces détails inutiles et regrettables, une inconvenance, un manque de goût ou, ce qui peut-être serait plus exact, un aveu trop sincère de la vérité, soit ; mais prétendre que la révélation de ce fait est la ruine de sa renommée, c'est franchir les bornes de la raison et de la justice ; c'est dévoiler un parti pris de dénigrement dont il serait facile de démontrer la cause.

A nos yeux, la renommée de Mme Roland est sortie victorieuse de

Digitized by Google

l'épreuve décisive qu'elle vient de subir; non qu'elle en ait obtenu plus de notoriété (pouvait-elle en acquérir davantage?), mais, en ce sens, que son rôle a pris désormais plus d'importance dans l'histoire. Elle n'est plus seulement «l'Egérie des républicains de 1792,» comme quelques-uns persistent encore à la nommer; elle devient la personnification de la Révolution française. Jusque-là, elle semblait n'avoir été que l'âme d'une faction, que la reine du parti girondin; les discussions dernières de la critique viennent, par le fait, de reconnaître en elle le plus noble représentant de cet ensemble d'idées, de sentiments et d'aspirations que, par une expression dont on a fait trop souvent abus, on appelle «les grands principes de 89.» Et voilà précisément pourquoi, à soixante-dix années de distance, alors qu'elle avait droit au jugement calme et froid de l'histoire, elle a été attaquée avec tant de rigueur et de partialité. Mais tandis que les surannés partisans de l'ancien régime saisissaient cette occasion d'organiser contre elle une véritable croisade, l'illustre héroïne des idées democratiques trouvait une armée de défenseurs dans tous les hommes que n'aveugle pas le culte exclusif du passé. Aussi, du milieu de cette ardente polémique, le nom de Mme Roland est-il ressorti plus grand et plus mémorable. Il nous apparaît rehaussé de toute l'importance qu'on attribue au rôle par elle joué dans l'époque révolutionnaire. Ce sont ces attaques et ces apologies qu'il nous a semblé intéressant de résumer. Puissions-nous, en écartant de part et d'autre toute exagération passionnée, tracer de cette femme célèbre une image qui, à défaut d'autre mérite, aura au moins celui de la vérité.

Mais, avant tout, en nous gardant d'entrer dans une querelle d'éditeurs, que nous aurions voulu moins vive, nous devons remercier les auteurs des deux publications rivales d'avoir été les promoteurs du mouvement historique et littéraire qui vient de se produire autour du nom de Mme Roland. Leur succès ne pouvait être plus complet, car l'une et l'autre édition sont, à divers titres, accueillies avec la même faveur par les partis les plus opposés. «Il est bon, a-t-on dit, qu'on voie ce que deviennent les intelligences les plus richement douées quand elles ont fait divorce avec la doctrine et les traditions de la vie chrétienne. Considérée à ce point de vue, la publication intégrale des *Mémoires de Mme Roland* est un véritable service rendu à la religion.» — «On ne peut trop publier, dit-on d'autre part, les *Mémoires de Mme Roland.* Ils inspirent l'horreur de la démagogie et l'amour de la liberté.» Quel plus beau triomphe pouvait-on souhaiter aux *Mémoires de Mme Roland*, s'il est vrai qu'ils servent à la fois la cause de la religion et celle de la liberté!

Digitized by Google

I

Dans les jugements portés sur Mme Roland, on ne tient peut-être pas assez compte de l'époque et du milieu dans lesquels elle est née, elle a grandi, elle a vécu. On eût mieux compris qu'avec ses penchants généreux, sa vive intelligence et son infatigable ardeur pour le travail, elle ne pouvait être que ce qu'elle a été ; car au déclin du dernier siècle, quiconque ne se rattachait pas au passé par ses intérêts, ses préjugés ou sa naissance, devait infailliblement être républicain. Toutefois, hâtons-nous de dire que ce mot n'avait pas alors, à beaucoup près, le sens qu'on lui assigne aujourd'hui. Il indiquait bien déjà des aspirations vers la liberté, mais il ne désignait pas un mode exclusif de gouvernement. Tout homme qui appelait de ses vœux un régime nouveau était révolutionnaire et partant républicain.

Elevée par un père léger, superficiel et peu instruit, par une mère excellente, mais faible et indolente, Marie Phlipon, si elle eût été une nature ordinaire, fût restée passive et satisfaite dans cette humble sphère où le sort l'avait fait naître. Douée d'un caractère énergique et d'une vaste intelligence, elle puisa dans cet entourage même le germe d'une réaction instinctive qui devait entretenir et féconder les trésors de sa riche organisation. A peine fut-elle capable de réfléchir et de juger, que, comme l'oiseau captif, elle eut hâte de franchir le cercle étroit où sa pensée ne pouvait trouver une suffisante nourriture. Elle se prit à considérer le monde extérieur, et précisément parce que rien ne la rattachait à l'ordre de choses établi, parce qu'elle s'était soustraite à toute influence de famille et d'éducation, parce qu'en un mot elle était elle-même, elle jugea la société d'alors telle qu'elle la vit et telle qu'elle était réellement. Comment lui faire un reproche d'avoir été sévère pour l'ancienne aristocratie ? Les dédains déguisés de Mme de Boismorel, pendant les visites qu'elle allait lui faire avec sa grand'mère, ne lui avaient-ils pas appris de bonne heure tout ce qu'il y avait de morgue et de vanité chez la noblesse de cette époque ? Et lors de son voyage à Versailles, n'avait-elle pas dû comprendre la fragilité de l'édifice élevé avec tant de peine et d'ostentation par les prédécesseurs de Louis XVI, et qui commençait à s'écrouler pièce à pièce ? On a voulu voir dans ce dégoût exprimé par Manon pour les choses de la cour, auxquelles son séjour à Versailles venait de l'initier, une preuve d'orgueil indomptable, et on a été jusqu'à dire « qu'ayant pris en haine tout ce qui était au-dessus d'elle, elle se trouva heureuse d'exercer des représailles

Digitized by Google

lorsqu'elle fut au pouvoir! » C'est là, ce nous semble, étrangement exagérer les sentiments de Mme Roland. Il est vrai qu'elle eut en souverain mépris un régime où elle voyait les honneurs exclusivement réservés à la naissance et à la faveur, et où le vrai mérite était réduit à l'humiliation et à l'indigence. Mais est-ce à nous de le lui reprocher, nous qui avons le bonheur de vivre dans un temps où le talent et la vertu sont devenus la seule vraie distinction sociale, du moins dans le monde des honnêtes gens?

La lecture acheva de développer en ce sens l'esprit de la jeune Marie. Les écrits des philosophes passionnaient alors l'opinion : J.-J. Rousseau faisait loi. Elle jeta les yeux sur leurs œuvres avec l'ardeur d'une intelligence vive et forte, qui a soif d'instruction et qui aspire avec une fiévreuse avidité toutes les idées vraies, nobles, généreuses. Nous trouvons, dans ses *Mémoires* et dans sa *Correspondance*, la liste des principaux ouvrages qu'elle put successivement étudier, grâce à la complaisance de M. de Boismorel et de l'abbé Morel. Ce sont ceux de Diderot, de Raynal, de la Harpe, d'Helvétius, de Bayle, de Nicole, de Descartes, de Malebranche, de d'Alembert, etc. Plutarque et Tacite devinrent aussi ses auteurs favoris et inséparables, à tel point que, par une petite ruse, que je n'entends pas justifier, elle les emportait à l'office « en guise de livre d'heures. » Jean-Jacques surtout l'enthousiasma jusqu'à l'adoration. « Avoir tout Jean-Jacques en sa possession, écrit-elle le 1er janvier 1778 à son amie Sophie Cannet, pouvoir le consulter sans cesse, se consoler, s'éclairer et s'élever avec lui, à toutes les heures de la vie, c'est un délice, une félicité qu'on ne peut bien goûter qu'en l'*adorant* comme je fais. » On comprend l'influence et l'ascendant que durent exercer sur son esprit de pareilles lectures. Elle les méditait dans la solitude qu'elle était parvenue à se ménager chez son père, et se complaisait à écrire les réflexions que ces heures de recueillement lui avaient suggérées. Nous avons d'elle, jeune fille, des compositions en assez grand nombre, qui témoignent de son assiduité au travail. M. Faugère en a publié une nouvelle intitulée : *Le retour du beau temps*, et de plus il nous donne le texte complet du discours qu'elle rédigea sur la question proposée par l'académie de Besançon, à savoir : « Comment l'éducation des femmes pouvait contribuer à rendre les hommes meilleurs? » Voilà à quelle école se sont développés les sentiments et les opinions de celle qui va bientôt devenir Mme Roland. Voilà quelles seront désormais les aspirations énergiques et invariables de toute sa vie. Si son cœur est encore hésitant, son intelligence a sa lumière, sa raison a son guide. Ses principes sont nettement accusés; moralement elle est complète, et elle n'a que vingt-trois ans!

Digitized by Google

Depuis un certain temps déjà, elle songeait à se marier. Les prétendants, paraît-il, n'avaient pas manqué ; mais la plupart s'étaient vus assez lestement éconduits. L'un d'eux, La Blancherie, pourtant, avait réussi à captiver un instant son cœur. Elle était dans la période de ces sentiments où, a-t-elle dit, elle cherchait pour mari un *philosophe*. « Depuis quatorze ans jusqu'à seize, je voulais un homme poli ; depuis seize jusqu'à dix-huit, je voulais un homme d'esprit ; depuis dix-huit, un vrai philosophe. » Elle crut l'avoir rencontré dans La Blancherie. Il avait, en effet, écrit quelques livres assez sensés sur l'éducation ; mais il était loin d'être en réalité l'homme que rêvait Manon. Trompée par les apparences, elle conçut pour lui un amour, qui menaçait, écrit-elle à Sophie, « d'exalter son imagination jusqu'à la folie. » Heureusement cet état d'exaltation fut de courte durée ; elle reconnut bien vite son erreur, et le pauvre La Blancherie fut congédié comme ses devanciers. Un peu confuse de sa méprise, Mme Roland semble se bien promettre d'être à l'avenir plus clairvoyante sur le compte du vrai philosophe qu'elle veut pour époux. Le hasard lui en fournit un à point nommé dans la personne de Roland, un bon cette fois, complet à tous égards et tel qu'elle le pouvait souhaiter. Il n'y a pas à s'y tromper ; c'est bien le philosophe qu'elle agrée dans Roland ; l'amour n'y est pour rien. Voici comment elle annonce son mariage à Mlle Cannet :

Pénétrée intimement, sans être enivrée, étourdie, j'envisage ma destination d'un œil paisible et attendri. Des devoirs touchants et multipliés vont remplir mon cœur et mes instants ; je ne serai plus cet être isolé, gémissant de son inutilité, cherchant à déployer son activité d'une manière qui prévînt les maux de la sensibilité aigrie. La sévère résignation, le fier courage, qui servent d'appui dans le malheur aux âmes fortes qu'il éprouve, seront remplacés par la jouissance pure et modeste des vrais biens du cœur. Femme chérie d'un homme que je respecte et que j'aime, je trouverai ma félicité dans le charme inexprimable de contribuer à la sienne. Enfin, j'épouse M. Roland. Le contrat est passé, les publications se font dimanche, et, avant le Carême, je suis à lui.

C'est moins que de l'enthousiasme, c'est de la résignation. Elle est loin de considérer le mariage comme l'union de deux cœurs également pénétrés de sentiments tendres ; il lui semblait alors, comme elle l'a dit plus tard, « un lien sévère, une association où la femme se charge, pour l'ordinaire, du bonheur des deux individus. » La retraite dans laquelle elle vivait, la solitude du couvent où elle était allée chercher un asile momentané, avaient été pour beaucoup dans sa détermination ; et l'on comprend qu'elle ait pu parfois regretter d'avoir accepté pour époux ce savant froid et raide « que sa gravité,

Digitized by Google

ses mœurs, ses habitudes, toutes consacrées au travail, lui faisaient considérer, pour ainsi dire, *sans sexe*, ou comme un philosophe qui n'existait que par la raison. » Lorsqu'on rapproche sa nature ardente et enjouée de celle de son austère mari, on a la mesure de ce qu'elle a dû souffrir, et il faut lui savoir gré de s'être contenue quand l'heure de ces tristes réflexions fut arrivée.

Mariée dans tout le sérieux de la raison, écrit-elle encore, je ne trouvai rien qui m'en tirât; je me dévouai avec une plénitude plus enthousiaste que calculée. A force de ne considérer que la félicité de mon partenaire, je m'aperçus qu'il manquait quelque chose à la mienne; je n'ai pas cessé de voir dans mon mari l'un des hommes les plus estimables qui existent, et auquel je pouvais m'honorer d'appartenir; mais j'ai senti souvent qu'il manquait entre nous de parité..... Si nous vivions dans la solitude, j'avais des heures quelquefois pénibles à passer; si nous allions dans le monde, j'y étais aimée de gens dont je m'apercevais que quelques-uns pourraient trop me toucher. Je me plongeai dans le travail avec mon mari, autre excès qui eut son inconvénient : je l'habituai à ne savoir se passer de moi pour rien au monde, ni dans aucun instant, et je me fatiguai.

Roland de la Plâtrière, au moment de son mariage, occupait les fonctions d'inspecteur du commerce et des manufactures. Il était alors à Paris, où l'avaient appelé les intendants du commerce, afin de le consulter au sujet des nouveaux règlements pour les manufactures. Sa mission terminée, il retourna avec sa femme à Amiens, et c'est là que Mme Roland donna le jour à sa fille Eudora. Bientôt, ils quittèrent Amiens pour Villefranche. C'est là surtout que s'opère dans sa vie un complet changement. On aurait peine, dit-elle, à la reconnaître. Elle a mis de côté tout son bagage d'exaltation de jeune fille; de philosophie, de littérature, de science ou d'art, il n'en est plus question. Autant Marie Phlipon avait horreur des soins du ménage, autant Mme Roland est femme d'intérieur et mère de famille. Elle raconte toutes ces occupations journalières, dans sa correspondance à Bosc, avec une grâce et un entrain charmants.

Eh! bonjour donc, notre ami. Il y a bien longtemps que je ne vous ai écrit; mais aussi je ne touche guère la plume depuis un mois, et je crois que je prends quelques-unes des inclinations de la bête dont le lait me restaure : j'*asine* à force et m'occupe de tous les petits soins de la vie *cochonne* de la campagne. Je fais des poires tapées qui seront délicieuses; nous séchons des raisins et des prunes; on fait des lessives; on travaille au linge; on déjeune avec du vin blanc; on se couche sur l'herbe pour le cuver; on suit les vendangeurs; on se repose au bois ou dans les prés; on abat les noix; on a cueilli tous les fruits d'hiver; on les étend dans les greniers. Nous faisons travailler le docteur, Dieu sait! Vous, vous le faites embrasser; par ma foi, vous êtes un drôle de corps.

Digitized by Google

Et, dans les lignes suivantes, peut-on plaider avec plus d'éloquence la cause de la vie douce et calme de la famille?

Assise au coin de mon feu, à onze heures du matin, après une nuit paisible et les soins divers de la matinée, mon ami à son bureau, ma petite à tricoter, et moi, causant avec l'un, veillant l'ouvrage de l'autre, je savoure le bonheur d'être bien chaudement au sein de ma petite et chère famille, écrivant à un ami tandis que la neige tombe sur tant de malheureux accablés de misères et de chagrins; je m'attendris sur leur sort, je me replie doucement sur le mien, et je compte en ce moment pour rien les contrariétés de relations ou de circonstances qui sembleraient quelquefois en altérer la félicité.

Aussi, trouve-t-elle dans cette existence paisible la source des plus douces satisfactions. « Vous saurez que je me porte à merveille, que je suis gaie comme un pinson, et des plus éveillées. Demandez-moi pourquoi? Je n'en sais rien; c'est comme cela, voilà tout. » C'est dans cette correspondance qu'il faut juger Mme Roland; elle s'y montre telle qu'elle est réellement : la politique ne l'a pas encore transformée ou déformée. Sa vie s'écoule au sein de la famille, dans l'accomplissement calme et reposé des devoirs domestiques. Sa nature s'y déploie en liberté, sans déviation, sans obstacle, et comme abandonnée à son cours régulier : tout son être est *équilibré*. Il faut donc savoir gré à M. Dauban d'avoir, dans son excellente *Etude*, reproduit presque tout entière la correspondance de Mme Roland avec les demoiselles Cannet, ainsi qu'avec Bosc et Bancal des Issarts. Je connais nombre de lecteurs qui attachent à ces lettres un grand intérêt, et ils ont raison, car c'est surtout dans les épanchements de ces intimes confidences qu'on peut saisir au vif les plus secrètes nuances des sentiments et des caractères. Exclusivement préoccupée du côté politique de la vie de Mme Roland, la critique moderne a beaucoup trop négligé cette période sans grands événements et sans orages. Seul, M. Sainte-Beuve s'y est arrêté, et cela devait être. Comment un talent aussi distingué et aussi sympathique n'aurait-il pas discerné tout ce qu'il y a de précieux et de touchant dans cette partie des œuvres de notre héroïne? « Savez-vous, demande-t-il, quand Mme Roland est originale ou bien près de l'être? C'est quand elle y songe le moins; et là où elle est le plus naturelle? c'est dans ses lettres à ses amis, particulièrement dans les lettres à Bosc, pour lesquelles j'ai un faible. En maint endroit de cette libre et charmante correspondance, elle a des gaietés, des élans et des entrains à ravir, quand elle parle de la vie des champs, de ses occupations au Clos, de ses différentes manières d'être à Villefranche, à Lyon, à la campagne. La campagne surtout l'inspire. Elle a des débuts de

Digitized by Google

lettres d'automne qui respirent en plein la vendange et qui sentent leur fruit..... Dans tous ces endroits, elle est naturelle, pleine de verve et d'abondance; elle se livre, elle a du jet; elle est ce qu'il faut selon les lieux et les moments; elle est ce qu'elle veut être, familière et vive quand le cœur lui en dit; la plume alors prend le galop et court à bride abattue : nous avons une Sévigné de la bourgeoisie et, mieux que cela, une Sévigné George Sand. »

Oui, sans doute, c'est une Sévigné de la bourgeoisie, et c'est là justement ce qui nous captive. On se lasse à la fin, dans la vraie Mme de Sévigné, de n'entendre parler que de la vie des gens de cour. Ici, c'est de notre vie à tous qu'il s'agit; de la vie utile, de la vie pratique. On voit la ménagère vaquer à tous les soins de l'intérieur, faire des confitures, des poires tapées, des raisins secs; veiller à ses lessives, travailler à son linge, cueillir ses fruits et les ranger dans son grenier. On la voit allant dans un petit bal donné par un locataire, y dansant deux contredanses, « bien que depuis deux ans avant le grand sacrement, elle n'eût pas dansé. » C'est surtout cette correspondance, dont il faudrait donner aujourd'hui une édition complète. Que MM. Dauban et Faugère, qui ont si bien commencé, achèvent leur œuvre, et on peut leur prédire un égal succès. Bien des femmes, en effet, apprendraient dans ces lettres charmantes tout ce que peut avoir encore de poésie la vie de la campagne, même avec un mari âgé, peu aimable et souvent malade. Elles y verraient aussi comment et jusqu'où il faut accepter les soins assidus et sympathiques qui ne manquent jamais en pareille situation, qu'ils émanent d'un Bosc, d'un Lanthenas ou d'un Bancal des Issarts; toutes en pourraient faire leur profit.

Eh bien! (le croirait-on?) cette période de l'existence de Mme Roland, pour laquelle M. Sainte-Beuve avoue *avoir un faible*, n'est rien, absolument rien, pour son savant collègue M. Saint-Marc Girardin. « La vie de Mme Roland, dit-il, commence avec son entrée au ministère, en 1792, et finit avec sa sortie de la Conciergerie pour aller à l'échafaud, le 8 novembre 1793. C'est cette année-là qui la fait vivre dans l'histoire et dans l'imagination. Les autres années peuvent nous intéresser, parce qu'elles ont préparé celle-là, parce qu'elles en sont le prologue; cette année-là compte seule devant la postérité. » Cela se comprend. M. Saint-Marc Girardin, homme politique et éminent écrivain, devait principalement envisager Mme Roland *comme écrivain et comme citoyenne*. Pour lui, le reste disparaît. « Tout ce qui ne tient pas à ces deux grands traits de sa figure m'est indifférent et me la diminue, plutôt qu'il ne me la grandit. » M. Sainte-Beuve, au contraire, avant tout littérateur moraliste, critique pénétrant et délicat, devait mettre l'or vrai de la

Digitized by Google

femme privée bien au-dessus de l'éclat emprunté de la femme politique.

Malheureusement pour Mme Roland, ces douces années de Villefranche, de Lyon et du Clos de la Plâtrière ne durèrent pas assez longtemps. L'horizon commençait à s'obscurcir, le ciel était chargé, les orages étaient proches. Les bruits extérieurs ravivèrent en son cœur ses anciennes aspirations vers le progrès social et politique. Comme le guerrier qui, après une trêve, retrouve ses armes, elle était prête à prendre part à la mêlée et à affronter toutes les périlleuses épreuves du nouveau rôle qui lui était réservé.

II

Nous sommes en 1790. La municipalité de Lyon, en députant Roland à Paris, l'a introduit sur la scène politique, et Mme Roland s'y trouve elle-même jetée à l'improviste. C'est ici qu'elle commence à vivre pour la postérité et pour M. Saint-Marc Girardin; c'est aussi à partir de ce moment que la critique s'empare de tous ses actes, de toutes ses paroles, de toutes ses pensées. Mme Roland ne s'appartient plus. Elle est engrenée dans la roue du pouvoir jusqu'au jour où elle s'y verra broyée. Le 24 mars 1792, Roland devient ministre de Louis XVI. Mme Roland raconte en détail dans ses *Mémoires* à quelle occasion son mari fut appelé par le roi à ce poste, qu'il était loin d'ambitionner. Comme il s'était acquis par ses écrits quelque popularité, Louis XVI espérait apaiser le mécontentement des masses en confiant le pouvoir aux hommes réputés les plus dignes par leur valeur personnelle et leur patriotisme. Ainsi subitement transporté du sein de sa médiocrité laborieuse dans l'une des premières charges de l'Etat, Roland fut tout d'abord embarrassé. Son caractère rude et peu flexible se prêtait mal aux situations nouvelles. Lorsqu'il vint aux Tuileries pour être présenté au roi par Dumouriez, il y fit un singulier effet. Mme Roland nous a laissé de cette entrevue un piquant tableau. « La première fois, dit-elle, que Roland parut à la cour avec son costume ordinaire et philosophique, adopté depuis longtemps pour sa commodité, quelques cheveux rares et simplement peignés sur sa tête vénérable, un chapeau rond, les souliers noués avec des rubans, ces valets de cour, qui attachaient la plus grande importance à l'étiquette dont ils tenaient leur existence, le considérèrent avec scandale et même avec une sorte d'effroi; l'un d'eux s'approche de Dumouriez en fronçant le sourcil et lui dit à l'oreille, en montrant des yeux l'objet de sa consternation :

Digitized by Google

« Monsieur ! point de boucles à ses souliers ! » Dumouriez, prestе à la repartie et se revêtant d'un sérieux comique, s'écrie : « Monsieur ! » tout est perdu ! » Le mot courut bientôt et fit rire ceux qui en avaient le moins envie. »

Quant à Mme Roland, elle ne fut ni enivrée, ni éblouie, ni surprise par cette fortune inattendue. Elle l'accepta comme si elle y avait toujours été destinée, avec un calme auquel se mêlait une sorte de tristesse. Elle continua, comme par le passé, à travailler avec son mari. « L'habitude et le goût de la vie studieuse m'ont fait partager les travaux de mon mari tant qu'il a été simple particulier..... Il devint ministre, je ne me mêlai point de l'administration : mais s'agissait-il d'une circulaire, d'une instruction, d'un écrit public important, nous en conférions suivant la confiance dont nous avions l'usage, et, pénétrée de ses idées, nourrie des miennes, je prenais la plume que j'avais plus que lui le temps de conduire. » C'est ainsi qu'elle se trouva écrire au roi, pour Roland, la fameuse lettre qui lui a tant été reprochée. « C'était, dit-elle, une démarche hardie, mais elle était juste et nécessaire ! » Le reste du temps, quand elle ne travaillait pas avec son mari, elle s'occupait de sa fille et de ses devoirs de société. Femme du monde, on se pressait dans ses salons, où elle brillait par son esprit, sa conversation et ses charmes ; femme d'intérieur, ses dîners ne tardèrent pas à acquérir une grande réputation. Ce double succès sera plus tard contre elle un des griefs relevés par l'accusation.

Les événements se précipitent. Roland, qui a quitté le ministère de l'intérieur, y est bientôt rappelé après la chute du roi. Le rôle de Mme Roland prend chaque jour plus d'importance, et chaque jour aussi lui apporte de nouveaux ennemis. Les passions populaires sont soulevées ; la commune de Paris les excite et les dirige pour dominer la représentation nationale ; le parti de la Gironde s'agite au sein de la Convention. C'est Mme Roland qui va inspirer ses chefs et diriger leur résistance contre les subversives et sanguinaires menées de la Montagne ; elle ne quittera plus un instant la brèche. Quel contraste avec les douces et paisibles années qu'elle venait de passer dans le Clos de la Plâtrière ! Alors elle se disait heureuse et peut-être l'était-elle en effet. Désormais, les orages extérieurs dévorent son existence ; « on vit, écrit-elle, dix ans en vingt-quatre heures ! » Au dedans d'elle-même la tempête s'est aussi déchaînée. Les digues de la passion sont presque rompues. Son caractère en est affecté ; il a manifestement dévié, et l'équilibre de tout son être ne se rétablira que dans la silencieuse et lugubre retraite de la prison !

Cet état de lutte et de surexcitation extrême suffirait à la justifier du reproche qu'on lui a fait d'insensibilité à l'égard des classes

Digitized by Google

pauvres et déshéritées. « Il faut avouer, dit M. Louis Blanc, que le sort de la classe la plus nombreuse et la plus pauvre ne paraît pas occuper beaucoup de place dans ses préoccupations. » Sans doute, dans ses écrits elle ne montre pas à chaque instant *la tragique sollicitude de Rousseau pour les bas-fonds de la société;* mais elle n'en aimait pas moins le peuple; et son cœur livré à lui-même s'apitoyait sur ses souffrances. Cette note d'attendrissement et de pitié dont M. Louis Blanc regrettait l'absence, un critique plus pénétrant l'a surprise vibrante et fortement accentuée dans un passage de la relation du voyage que, vers 1784, elle avait fait en Angleterre. « Nous avons, dit-elle, de belles choses en France, mais toutes faites par le prince aux dépens de ses sujets arbitrairement imposés et pleurant au fond des provinces le bien auquel ils ne participent que par leurs sueurs et leurs souffrances. » Il n'en pouvait être autrement. Est-ce que sa nature n'était pas essentiellement bonne et sensible? N'est-ce pas elle qui écrivait ces lignes touchantes: « On ne désire jamais plus vivement une Providence, on n'est jamais si porté à croire à un Dieu rémunérateur que dans les moments où la vertu opprimée fait réclamer une justice placée au-dessus de celle des hommes. Quelle ressource pour le pauvre dans les épreuves de la misère, si l'idée d'un être puissant et bon, si l'espoir d'une autre vie ne soutiennent son courage et n'adoucissent ses maux? Mais combien cette croyance élève une âme souffrante! J'ai vu une mère livrée aux horreurs de l'indigence, déchirée de ne pouvoir y soustraire ses enfants, verser des larmes moins amères en les offrant au Dieu qui la frappe; croire entendre sa voix dans les motifs de consolation que je cherchais à lui donner, le bénir de ma présence, implorer sa bonté sur moi, ranimer sa confiance en lui et trouver dans ce sentiment un charme à ses douleurs. La pensée de ce témoin secret dont l'œil s'arrête sur celui qui pâtit et dont la main tient une récompense en réserve, affermit la vertu de cette femme et la dérobe aux atteintes flétrissantes d'un secours qui la ferait rougir, comme aux traits mortels du désespoir. Ah! si c'est une erreur, elle est consolante et sublime! Dans le flegme du raisonnement, je puis douter de tout et même ne croire à rien, mais rebutée des spéculations, j'irai chercher la vérité dans l'âme du pauvre *en recueillant ses soupirs et en essuyant ses pleurs.* »

Je renvoie également à ces lignes si pieuses, si convaincues, ceux qui se sont plu à représenter Mme Roland comme une athée, adonnée au culte pur de la raison et ne croyant pas à l'existence de Dieu. Je conçois qu'on l'ait pu penser jadis, les premiers éditeurs de ses œuvres ayant, par un scrupule étrange, supprimé certains passages où Mme Roland se recommandait à Dieu. Grâce aux rectifications de

Digitized by Google

MM. Dauban et Faugère, ce reproche d'athéisme doit disparaître. Mme Roland croyait parfaitement à l'existence de Dieu et d'une vie éternelle, car elle était déiste comme Rousseau et, dans toutes les circonstances solennelles de sa vie, sa grande âme aimait à s'élever vers le ciel. Dès qu'elle voit le nombre de ses jours déjà comptés par la mort et l'avenir lui échapper, elle se recueille et pousse ce cri d'espérance et de résignation : « Nature, ouvre ton sein ! Juste Dieu, reçois-moi ! » Puis dans ses *Dernières pensées*, dans les recommandations et adieux qu'elle adresse à ses amis, un élan irrésistible l'entraîne encore vers les sphères célestes : « Divinité, s'écrie-t-elle, être suprême, âme du monde, principe de ce que je sens de grand, de bon et d'heureux, toi dont je crois l'existence parce qu'il faut bien que j'émane de quelque chose de meilleur que ce que je vois, je vais me réunir à ton essence ! »

C'est sous l'influence de ces nobles et généreuses idées que Mme Roland, associée de fait au pouvoir, s'efforce de préparer la régénération de la France ; et, profondément convaincue qu'en face d'abus invétérés et de résistances obstinées on n'y pourra parvenir par la voie pacifique des réformes, elle appelle de tous ses vœux une lutte nécessaire : « C'est un phénomène sans exemple que la régénération d'un empire faite paisiblement ; c'est probablement une chimère. L'adversité est l'école des nations comme celle de l'homme, et je crois bien qu'il faut être épuré par elle pour valoir quelque chose. » Paroles que l'avenir s'est chargé de justifier ! On comprend que, pénétrée de ces sentiments, Mme Roland pousse toujours en avant ses amis. Dans l'ardeur de son exaltation, elle ne cesse de gourmander leur froideur et leur pusillanimité : « J'aurais quelquefois souffleté d'impatience ces sages que j'apprenais chaque jour à estimer pour l'honnêteté de leur âme et la pureté de leurs intentions. Excellents raisonneurs, tous, philosophes, savants, politiques en discussion, mais n'entendant rien à mener les hommes et par conséquent à influer sur une assemblée et faisant ordinairement en pure perte de la science et de l'esprit. » Ailleurs, elle revient encore, sur cette même pensée : « La France était comme épuisée d'hommes. C'est une chose vraiment surprenante que leur disette dans cette révolution. Il n'y a guère eu que des pigmées. Ce n'est pas qu'il manquât d'esprit, de lumière, de savoir, d'agrément, de philosophie. Jamais ces ingrédients n'avaient été si communs. C'était le nouvel éclat d'un flambeau prêt à s'éteindre. Mais cette *force d'âme*, que Jean-Jacques a si bien définie le premier attribut du héros, soutenue de la *justesse d'esprit* qui apprécie chaque chose, de cette *étendue de vues* qui pénètre dans l'avenir, dont la réunion constitue le *carac-*

Digitized by Google

tère et composé l'homme supérieur, on les cherche partout et on ne les trouve presque nulle part. »

Aussi, lorsqu'elle crut avoir trouvé cette force d'âme, cette justesse d'esprit, cette étendue de vues, ce caractère dans un homme, que par cela même elle se figura supérieur, elle en fit son héros, elle s'abandonna à l'irrésistible penchant qui l'entraînait, avec l'enthousiasme et l'exaltation d'une ardeur longtemps contenue. Jusqu'à nos jours, personne ne doutait qu'une passion de la dernière heure n'eût troublé et dominé ce cœur rebelle, mais on ignorait le nom de celui qui en avait été l'objet. Les conjectures s'égaraient sur quelques-unes des célébrités de la Gironde; maintenant plus d'incertitude. C'est une des découvertes de ces temps-ci, et le mérite en revient presque entièrement à M. Dauban.

III

Les amours de Mme Roland et de Buzot ont été le sujet qui tout récemment a le plus défrayé la critique. Cette révélation tardive sur laquelle on ne comptait plus, a consterné quelques amis de l'illustre républicaine. Ses adversaires en ont profité pour jeter aux gémonies sa réputation. Des deux parts, on a été trop loin. Il n'y a lieu ni de se désoler ni de se réjouir. L'aveu d'une passion ne saurait être coupable qu'autant que la passion le serait elle-même. Or, Mme Roland a aimé Buzot de toutes les ardeurs de son imagination et de son cœur. Elle a résisté pourtant et est restée pure. Sa bonne renommée ne saurait donc en être affectée.

Tous les écrivains qui viennent de consacrer leur plume à la réimpression de ses *Mémoires* se sont ingéniés à analyser cet amour pour Buzot et à en préciser la mesure et le caractère. Pour la première fois, Mme Roland était aux prises avec une passion de ce genre, et les sentiments que lui inspirait le jeune et ardent girondin n'avaient rien de commun avec ceux que lui avaient fait éprouver La Blancherie, Bosc et Bancal des Issarts. Ce n'était, dit M. Sainte-Beuve, ni l'amour de Chloë pour Daphnis ou même celui de Virginie pour Paul. Ce n'est pas davantage, selon M. Saint-Marc Girardin, l'amour d'Héloïse ou celui de la religieuse portugaise. Non sans doute ce n'était rien de tout cela. Mais pourquoi vouloir ainsi assimiler l'amour de Mme Roland pour Buzot à un amour quelconque? L'amour est-il donc susceptible d'être classé par catégorie ? N'est-il pas toujours divers, toujours nouveau ? N'est-il pas surtout sujet du

Digitized by Google

temps, du lieu et de la mode? On ne pouvait aimer en 1793 comme on aimait sous François Ier ou sous Louis XV, ou comme on aimera sous le Directoire ou sous l'Empire. L'amour, à l'époque de Mme Roland, est avant tout, pour les âmes vaillantes, une passion héroïque qui n'a rien de sensuel. La communauté de pensées et de périls rapprochait les cœurs. Préoccupé que l'on était chaque jour et chaque heure des grands intérêts publics, on n'avait guère le temps de penser aux douces jouissances de la passion. Le cœur n'en était que plus libre de s'exalter et on se faisait des serments éternels par delà l'échafaud. Mme Roland n'a pas seule donné l'exemple de cet amour purement moral. C'est ainsi que Charlotte de Corday, au même instant, aurait, dit-on, aimé Barbaroux. M. Dauban a très bien compris l'inévitable influence de cette terrible époque sur l'essence même des affections de Mme Roland; mais on ne saurait sans erreur en faire le type de l'*Amour au XVIIIe siècle*, comme le titre d'un de ses chapitres pourrait le faire supposer. La passion de Mme Roland pour Buzot est la personnification de l'amour au seul moment *de la Terreur*. Toute autre désignation serait inexacte.

Que si, malgré les suppressions opérées par les premiers éditeurs, on avait pu soupçonner la liaison de Mme Roland et du député d'Evreux, on ignorait qu'elle eût atteint ce degré d'exaltation. On en trouve aujourd'hui la preuve dans les quatre lettres écrites à Buzot et que M. Dauban publie pour la première fois : « Combien je les relis, s'écrie-t-elle, je les presse sur mon cœur, je les couvre de mes baisers, je n'espérais plus d'en recevoir! » S'agit-il des traits de celui qu'elle aime, même enthousiasme. « Je me suis fait apporter, il y a quatre jours *the dear picture*[1] que par une sorte de superstition, je ne voulais pas mettre dans ma prison. Mais pourquoi donc se refuser cette douce image, faible et précieux dédommagement de l'absence de l'objet! *Elle est sur mon cœur, cachée à tous les yeux, sentie à tous les moments et souvent baignée de mes larmes!* » — « Comme je chéris les fers, ajoute-t-elle, où il m'est libre de t'aimer sans partage et de m'occuper de toi sans cesse! » Et plus loin, dans ces lignes vraiment touchantes et dont on voudrait ne rien omettre :

Les méchants croient m'accabler en me donnant des fers..... Les in-

[1] Ce portrait et la notice biographique écrite au revers par Mme Roland, dans sa prison même, récemment découverts, grâce aux infatigables recherches de M. Ch. Vatel, avocat du barreau de Paris, font partie de l'intéressante collection réunie par ce savant amateur, sur l'époque révolutionnaire, et spécialement sur Charlotte de Corday. Il faut savoir d'autant plus gré à M. Vatel d'avoir permis à M. Dauban de publier immédiatement ces curieux documents, que lui-même prépare, sur Mme Roland, un travail analogue à celui qu'il a déjà fait paraître sur Charlotte de Corday.

Digitized by Google

sensés! que m'importe d'habiter ici ou là? Ne vais-je pas partout avec mon cœur, et me resserrer dans une prison, n'est-ce pas me livrer à lui sans partage? Ma compagnie, c'est ce que j'aime; mes soins, d'y penser. ..... Si je dois mourir, eh bien! je connais de la vie ce qu'elle a de meilleur, et sa durée ne m'obligerait peut-être qu'à de nouveaux sacrifices..... Je ne dirai pas que j'ai été au-devant des bourreaux, mais il est très vrai que je ne les ai pas fuis. Je n'ai pas voulu calculer si leur fureur s'étendrait jusqu'à moi; j'ai cru que, si elle s'y portait, elle me donnerait occasion de servir X..... (Roland) par mes témoignages, ma constance et ma fermeté. Je trouvais délicieux de réunir les moyens de lui être utile à une manière d'être qui me laissait plus à toi. J'aimerais à lui sacrifier ma vie pour acquérir le droit de donner à toi seul mon dernier soupir.

Enfin sa dernière pensée est encore pour l'ami de son cœur: « Adieu!.... Non, c'est de toi seul que je ne me sépare point; quitter la terre c'est nous rapprocher! »

Avant la découverte de ces lettres il pouvait être permis de contester la vivacité de l'amour qui exalta plus encore qu'il ne troubla les derniers jours de Mme Roland. Aujourd'hui, cela n'est plus possible. A de pareils accents, qui ne reconnaîtrait la passion sincère? Et cependant, malgré l'évidence, quelques écrivains persistent à croire qu'il n'est de la part de Mme Roland qu'une ardeur d'imagination. M. Saint-Marc Girardin se range à cet avis. Il ne voit dans les aveux si formels de Mme Roland qu'une tentation du cerveau plutôt qu'une confession du cœur et des sens. Cette conviction chez lui si arrêtée, il ne craint pas de l'exprimer avec une insistance qui se remarque jusque dans son style, où l'on ne retrouve pas les traditions d'élégance et de pureté académique. « Quant à son cœur, dit-il,.... j'avoue que je ne suis guère attiré de ce côté et je ne crois même pas que les hommes de notre temps s'y attachent beaucoup. Je veux dire tout de suite pourquoi: *Il n'y a* dans toutes ces histoires du cœur de Mme Roland, et *il n'y a* dans ses lettres à Buzot aucun scandale, aucune faute; et *il n'y a* non plus aucune agitation de pudeur féminine ou d'honneur conjugal. Pour résister à sa passion, elle prend sa force dans d'autres sentiments: nous verrons lesquels. Mais il suit de là que comme *il n'y a* rien de coupable dans ses actions, la mauvaise curiosité ou la médisance perdent leurs droits, et comme *il n'y a* non plus ni scrupules ni émotions, *il n'y a* pas d'intérêt. » Le public par son empressement me paraît avoir victorieusement répondu à cette dernière allégation de défaut d'intérêt. Quant à celle relative à l'absence de tout scrupule d'épouse, est-elle plus fondée? J'en trouve la réfutation à presque toutes les pages des œuvres de Mme Roland, et chaque fois qu'elle parle de son mari:

Digitized by Google

J'honore, je chéris mon mari comme une fille sensible adore son père vertueux, à qui elle sacrifierait même son amant ; mais j'ai trouvé l'homme qui pouvait être cet amant, et, demeurant fidèle à mes devoirs, mon ingénuité n'a pas su cacher les sentiments que je leur soumettais. Mon mari, excessivement sensible et d'affection et d'amour-propre, n'a pu supporter l'idée de la moindre altération dans son empire ; son imagination s'est noircie, sa jalousie m'a irritée ; le bonheur a fui loin de nous ; il m'adorait, je m'immolais à lui, et nous étions malheureux. Si j'étais libre, je suivrais partout ses pas pour adoucir ses chagrins et consoler sa vieillesse ; *une âme comme la mienne ne laisse jamais les sacrifices imparfaits ;* mais Roland s'aigrit à l'idée d'un sacrifice, et la connaissance une fois acquise que j'en fais un pour lui renverse sa félicité ; il souffre de le recevoir, et ne peut s'en passer.

Qui donc lui a dicté cette démarche près de Roland, si pleine de franchise et d'honnêteté? Qui l'a poussée à l'avertir du trouble qu'elle ressentait ? Qu'est-ce donc là, si ce n'est la preuve la plus frappante du scrupule de l'épouse? Elle voulait ainsi se fortifier contre elle-même ; et c'est peut-être à ce courageux aveu qu'elle doit d'avoir conservé son amour pur dans ses manifestations. Si elle fût restée certaine que Roland ignorait son secret, un moment de faiblesse suffisait pour la perdre. Roland instruit de l'état de son cœur, c'était un gardien, un défenseur, un juge ! Elle était cuirassée contre tous les périls.

Je sais bien qu'un spirituel écrivain, avec qui on serait heureux d'être toujours d'accord, n'a pas su à Mme Roland beaucoup de gré de cet aveu. « Pour moi, dit-il, j'en sais qui pensent que Mme Roland aurait mieux fait de ne rien dire du tout à M. Roland, de lui épargner ce chagrin, *de le tromper plutôt s'il le fallait.* Avertir ce digne homme qu'elle ne l'aime plus, mais qu'elle lui restera fidèle à son corps défendant, c'est dur, c'est impitoyable ; c'est par trop se faire valoir soi-même et trop peu accorder à la sensibilité des autres. Une moins ingénue qu'elle aurait mieux trouvé en pareil cas et aurait agi plus humainement ; je n'ose dire plus moralement. Une vertu plus brisée aurait eu plus d'adresse et moins de rudesse. » C'est ici surtout que M. Sainte-Beuve pourrait répéter ce qu'il dit au sujet de la scène de l'atelier : « Ah ! que Mme de Staël et Mme de Sévigné ne commettaient pas de ces fautes-là ! » Oui, si Mme de Staël ou Mme de Sévigné se fût trouvée dans la situation délicate de Mme Roland, elle n'aurait pas été en faire l'aveu à son mari. Je n'ose pas dire qu'elle l'aurait plutôt trompé ; mais, certainement, elle eût agi avec moins de loyauté et d'innocence.

« C'est, comme le fait encore fort bien remarquer M. Sainte-Beuve à propos de Mme de Staël, c'est qu'elle *savait la vie*, le grand monde,

Digitized by Google

les vraies fautes, et, par cela même, elle était plus contenue et plus chaste en paroles. » Mme Roland, il est vrai, ne connaissait pas aussi bien le grand monde avec ses dissimulations et ses accommodements. Elle ne faisait pas de distinction entre les *vraies fautes* et les autres, et, dans la droiture de son cœur, dans le rigorisme de sa vertu, elle ne pensait pas pouvoir cacher à son mari cet amour extra-conjugal, sans manquer à sa conscience et à la vérité. Elle préféra l'affliger que le tromper ; et, du reste, pour *l'indemniser de ses chagrins*, elle redoubla envers lui de dévouement. Restée dans son intérieur avec sa fille et son mari, nul doute qu'elle ne fût parvenue à maîtriser, sinon à éteindre complétement, ses sentiments pour Buzot. En effet, si elle s'y abandonne sans réserve, c'est qu'elle est loin de son amant ; c'est que d'infranchissables obstacles se dressent entre elle et lui ; c'est que les murs d'une prison et la perspective d'une mort prochaine la protégent contre elle-même. Elle sait bien que ses persécuteurs lui feront un grief de cette pure et suprême affection. Mais leurs attaques contre sa personne seront une diversion aux périls qui menacent Roland.

Ils en seront moins furieux, moins ardents contre Roland, me disais-je ; s'ils tentent quelque procès, je saurai le soutenir d'une manière qui sera utile à sa gloire ; il me semblait que je m'acquittais ainsi envers lui *d'une indemnité due à ses chagrins* ; mais ne vois-tu pas aussi qu'en me trouvant seule, c'est avec toi que je demeure ? — Ainsi, par la captivité, je me sacrifie à mon époux, je me conserve à mon ami, et je dois à mes bourreaux de concilier le devoir et l'amour !

On le voit, elle s'arme de cet amour pour lutter contre l'adversité, et, grâce à lui, elle se trouve heureuse jusque dans les fers.

Tu ne saurais te représenter, mon ami, écrit-elle à Buzot, le 7 juillet, de Sainte-Pélagie, le charme d'une prison où l'on ne doit compte qu'à son propre cœur de l'emploi de tous les moments ! Nulle distraction fâcheuse, nul sacrifice pénible, nul soin fastidieux, point de ces devoirs d'autant plus rigoureux qu'ils sont respectables pour un cœur honnête ; point de ces contradictions des lois ou des préjugés de la société avec les plus douces inspirations de la nature. Aucun regard jaloux n'épie l'expression de ce qu'on éprouve ou l'occupation que l'on choisit ; personne ne souffre de votre mélancolie ou de votre inaction ; personne n'attend de vous des efforts ou n'exige des sentiments qui ne soient pas en votre pouvoir ; rendu à soi-même, à la vérité, sans avoir d'obstacles à vaincre, de combats à soutenir, on peut, sans blesser les droits ou les affections de qui que ce soit, abandonner son âme à sa propre rectitude, retrouver son indépendance morale au sein d'une apparente captivité, et l'exercer avec une plénitude que les rapports sociaux altèrent presque toujours. Je ne m'étais pas même permis de chercher cette indépendance et de me décharger

Digitized by Google

ainsi du bonheur d'un autre qu'il m'était si difficile de faire; les événements m'ont procuré ce que je n'eusse pu obtenir sans une sorte de crime; comme je chéris les fers où il m'est libre de t'aimer sans partage et de m'occuper de toi sans cesse !

Et le même jour, dans une autre lettre, elle ajoute :

Douce occupation, communion touchante du cœur et de la pensée, abandon charmant, libre expression des sentiments inaltérables et de l'idée fugitive, remplissez mes heures solitaires ! Vous embellissez le plus triste séjour, vous faites régner au fond des cachots un bonheur *après lequel soupire quelquefois vainement l'habitant des palais.*

Je me demande comment cette dernière phrase, si philosophique et si inoffensive dans sa généralité, a pu provoquer la censure de M. Sainte-Beuve, et lui inspirer, à lui presque toujours sympathique pour Mme Roland, des réflexions si sévères. Sans doute, j'applaudis de tout cœur aux généreux sentiments que contient son éloquente tirade; il me permettra cependant de lui répondre, avec les propres paroles qu'il adresse ailleurs à M. Dauban : « Cela est juste à la rigueur, mais cela est dit d'un ton bien solennel et vraiment un peu déclamatoire. »

A partir de ce moment, il n'y a plus, dans tous les partis, qu'un cri d'admiration pour Mme Roland. Quelle dignité devant le tribunal révolutionnaire ! quelle majesté sur la lugubre charrette ! quel courage devant le fatal couteau ! Peu d'auteurs ont résisté à la tentation de retracer le tableau de sa mort. M. Faugère a fait revivre la tradition suivant laquelle elle aurait demandé, sur le lieu du supplice, la permission d'écrire les impressions qu'elle avait ressenties dans le trajet de la Conciergerie à la place de la Révolution. M. Sainte-Beuve trouve ce récit invraisemblable et le repousse avec énergie. Je conçois qu'on puisse, jusqu'à un certain point, aujourd'hui, contester l'exactitude absolue du fait allégué, mais c'est aller trop loin que de le déclarer impossible et invraisemblable. Beaucoup de bons esprits l'ont accepté, et parmi eux je citerai un grand historien anglais, qu'on n'accusera ni d'une excessive tendresse pour nos héros révolutionnaires ni d'un penchant outré vers les banalités sentimentales, M. Carlyle. Dans son noble récit de la mort de Mme Roland, il s'arrête pensif sur ce dernier trait de sa vie; il lui semble que c'est « un petit rayon de lumière qui répand, sur tout ce qui a précédé, de la douceur et quelque chose de sacré. » Nous ne voyons pas, quant à nous, que cette tradition soit aussi contraire à la vraisemblance qu'on le veut dire. Il ne faut pas oublier que Mme Roland a toujours eu la passion d'écrire, et elle avait tant écrit, que cela était

Digitized by Google

devenu chez elle comme un irrésistible besoin de son esprit et de sa nature impressionnable et expansive. Pourquoi n'aurait-elle donc pas eu la pensée d'écrire encore en face de l'instrument du supplice? Cette pensée, elle a dû l'avoir, car elle était dans le goût du temps, car la mode était de se complaire aux imitations du stoïcisme de l'antiquité. — C'est petit et puéril, dites-vous! — Cela peut nous paraître tel aujourd'hui; mais alors il y avait dans cette attitude quelque chose de noble et de fier; et l'histoire ne contiendrait peut-être pas d'exemple plus saisissant que celui de cette femme écrivant sur l'échafaud même, d'une main ferme et intrépide, quelques mots sublimes à l'adresse de la postérité. Quoi! nous sommes tous déjà transportés de surprise et d'admiration en jetant les yeux sur le manuscrit de ses *Mémoires*, entièrement libellé d'une écriture si ferme et si reposée! Que serait-ce donc s'il nous eût été permis de contempler une page marquée peut-être de l'empreinte sanglante des doigts du bourreau, où quelques phrases, tracées par elle, viendraient prouver que sa main ne tremblait pas plus que son cœur? C'eût été, je l'avoue, un tour de force, mais un tour de force d'héroïsme. C'eût été aussi un immense service rendu à l'humanité, car la stoïque attitude des victimes est ce qui condamne, flétrit et ébranle le plus le despotime des persécuteurs!

Quand on veut récapituler et envisager sans passion la vie si courte (trente-neuf ans) et en tout si mémorable de Mme Roland, on la trouve plus que jamais digne de ce sentiment d'admiration que lui a voué la postérité; et l'on ne s'étonne plus que ses moindres actes, que ses moindres écrits aient le privilége d'exciter au suprême degré l'intérêt public. Considérée de son point de vue général et supérieur, la figure de cette femme célèbre ressemble à ces antiques statues grecques[1] qu'on ne se lasse pas d'étudier, parce que plus on les connaît, plus on en apprécie le caractère grandiose et la perfection d'ensemble. En vain, quelques détracteurs n'ont-ils voulu apercevoir dans sa vie qu'une servile imitation des idées de Jean-Jacques Rousseau, Mme Roland avait trop de génie et d'indépendance pour accepter aucun esclavage moral et intellectuel; et si, avec toute sa génération, elle a pu donner son assentiment aux principes humanitaires du philosophe de Genève, ce n'est pas lui, à coup sûr, qui a pu lui inspirer la mâle sublimité de sa mort.

Dans la mission que le ciel lui destinait, sa vie privée ne pouvait être celle de ces candides et saintes femmes que l'Eglise a canoni-

[1] « Comme une blanche statue grecque, sereine et intacte, elle brille sur ce noir amas de ruines. » (Carlyle).

Digitized by Google

sées. Elle n'en a pas moins été épouse chaste, dévouée, sincère, courageuse, disposée à tous les sacrifices, excellente mère de famille; en un mot, femme distinguée de caractère, d'esprit et de cœur. Que si, préoccupée, dans les derniers temps, des malheurs publics auxquels le pays était en proie, elle parle de sa fille en des termes amers, que sa tendresse lui a fait immédiatement raturer; ne l'accusez pas d'insensibilité, alors que toute sa correspondance montre à quel point elle chérissait cette Eudora, cette enfant; qu'elle avait nourrie de son lait et qu'elle avait élevée, dit-elle, « avec l'enthousiasme et la sollicitude de la maternité. »

Quant à sa passion pour Buzot, dont l'ardeur ne peut plus être contestée, les documents nouveaux qui l'attestent prouvent en même temps avec quelle vertueuse énergie elle a su la contenir, et comment elle ne s'est livrée aux élans de son cœur qu'alors qu'emprisonnée et voyant devant elle la mort, elle n'avait plus à redouter de déshonorer, par un moment de faiblesse, la pureté de toute sa vie!

Femme politique, Mme Roland a été, par ses idées généreuses et hardies, la personnification des grands intérêts populaires. Formée à l'école radicale de la philosophie, elle avait devancé son époque, et elle n'a placé son drapeau dans le camp de la Gironde que pour ne le pas voir souiller et ensanglanter par les abominables théories des Montagnards. Aussi, a-t-elle été la victime de la Terreur. Elle n'avait pas craint de l'attaquer dans son langage et dans ses écrits, comme Charlotte de Corday, cette autre victime, l'avait attaquée par la violence. Politiquement donc, Mme Roland s'est trouvée le trait d'union entre l'ancien et le nouveau régime. Par sa résistance aux crimes de la Montagne, elle s'est volontairement jetée dans la tourmente qui venait d'engloutir la royauté. Elle était comme l'holocauste et le rachat de la liberté légale du XIXe siècle. Aussi l'a-t-on vue mourir avec le courage du héros et la résignation du martyr. Une telle femme n'a rien à redouter du jugement de l'histoire. L'opinion l'a déjà classée au rang des personnages illustres qui honorent le plus les temps modernes.

LOUIS BONNEVILLE DE MARSANGY.

Digitized by Google

LES POÈTES

DE

L'INDE ANCIENNE

III[1]. — LE MAHABHARATA

DEUXIÈME PARTIE[2]

Poésie héroïque des Indiens, par M. F.-G. EICHHOFF. Paris, Aug. Durand. 1860. — La *Bhâgavad-Gîtâ* ou le *Chant du Bienheureux*, traduction avec le texte sanscrit, par M. Em. BURNOUF, Nancy, 1861. — *Onze épisodes du Mahâbhârata*, traduits par M. Ed. FOUCAUX. Paris, Benj. Duprat. 1862. — *Indian epic poetry*, being the substance of lectures recently given at Oxford, par M. MONIER WILLIAMS. Londres, 1863. — Traduction complète du *Mahâbhârata*, par M. H. FAUCHE, t. Ier. Paris, Aug. Durand et Benjamin Duprat. 1863. — Le *Mausala-Parva*, 16e livre du *Mahâbhârata*, traduit par M. Emile WATTIER. Paris, Benj. Duprat. 1864. — *La Femme dans l'Inde antique*, études morales et littéraires, par Mlle Clarisse BADER. Paris, Benj. Duprat. 1864.

V

Sous peine de n'en pas finir de longtemps, nous glisserons un peu plus vite sur le reste de cette composition immense, qui embrasse en elle toutes les traditions et tous les souvenirs de la race aryenne. Le second chant (*Sabhâ-parva*) est encore assez fertile en péripéties; il s'ouvre sur les succès des Pândavas; il se ferme sur leur disgrâce. Unis désormais à Draupadî, ils sont, en outre, alliés par le

[1] Voir 2e série, t. XXVI, p. 40; t. XXX, p. 329.
[2] Voir, pour la première partie, 2e série, t. XLII, p. 289 (livr. du 30 novembre 1864).

Digitized by Google

sang au roi de Mathoura, Krishna, souvent confondu avec le dieu Krishna lui-même, cette incarnation de Wishnou, et qui, en tout cas, passait pour un des princes les plus valeureux et les plus habiles de l'époque. Dhritarâchtra, ce monarque débile et crédule, se décide à partager ses Etats entre les deux branches rivales; procédé ambigu qui ne satisfera personne et accroîtra les inimitiés au lieu de les éteindre. Ses fils, les cent Courâvas, garderont le royaume d'Hastinapoura près du Gange; ses cinq neveux occuperont un autre royaume, dont la capitale sera Indraprâstha sur les rives de la Yamouna; ceux-ci étendent autour d'eux leurs conquêtes. Nakoula est vainqueur au nord, Sahadêva au sud; Bhîmaséna triomphe à l'est et étouffe entre ses bras Djarâsandha, roi de Magadha. Quant à Ardjouna, il soumet l'ouest, immole Sisoupâla, roi de Tchêdi, enlève et épouse Soubhadrâ aux yeux de lotus, la plus jeune des filles de Krishna. Dans la forêt de Khândava, il offre des sacrifices à Agni, dieu du feu, et reçoit de lui l'arc Gândîva, deux carquois, des flèches, un char, toutes sortes d'armes magiques; il délivre, par sa bravoure, un mauvais génie du nom de Maya, un Vulcain infernal, charpentier ou architecte du monde surnaturel. Les souverains d'Indraprâstha vivaient justes et braves, heureux et respectés; leur aîné, Youdhichthira, non par vanité personnelle, mais pour l'honneur de sa famille, annonce un *Râdjasoûya*, sacrifice solennel et royal, où un suzerain exigeait les serments de vasselage de tous les princes tributaires. L'assemblée est nombreuse, la cérémonie magnifique, et Douryôdhana, qui y assiste, devient maigre et jaune de jalousie, à la vue de tant de chefs soumis, de tant de joyaux étalés, des chevaux, des éléphants, des vaches, des vêtements et des fourrures, qui abondaient de toutes parts. Il en perd la joie et le sommeil; il voit ses émules couronnés, obéis dans toute l'Inde centrale, redoutés d'une mer à l'autre, salués avec sympathie par deux cent mille brahmanes. Comme l'envie et le dépit éclatent dans le langage qu'il tient à son retour à son conseiller Sakouni!

Le bruit des conques résonnait là sans cesse; ce bruit retentissant s'obstinait à me déchirer les oreilles, et ma chevelure se hérissait sur mon front. Des princes curieux se pressaient en foule..... Ils avaient mis sur eux tous leurs ornements et, dans le sacrifice offert par cet illustre fils de Pândou, ils avaient l'air d'hommes de la dernière caste s'inclinant devant les prêtres, ces maîtres du monde. Depuis que j'ai contemplé l'opulence de cet héritier de Pândou, opulence excessive et pareille à celle du roi des dieux, plus un moment de repos pour moi; mon âme est consumée de rage.

L'hypocrite Sakouni lui répond, comme Narcisse à Néron, comme

Digitized by Google

Iago à Othello, comme Méphistophelès à Faust, en lui prêchant le mal, auquel il n'est que trop bien disposé :

Incomparable héros, sache le moyen de renverser cette immense prospérité que tu as vue. Mon habileté au jeu de dés est fameuse au loin ; les règles et les chances du jeu, les passions humaines, je connais tout. Youdhichthira aime à jouer, mais il n'a pas d'expérience : provoque-le à une partie ; il l'acceptera, de même qu'il eût accepté une bataille. Dès qu'il sera au jeu, j'emploierai la ruse, et ses trésors énormes lui seront enlevés ; tu n'as qu'à le défier.

Dhritarâchtra, l'aveugle, s'inquiète pourtant de ce défi astucieux ; son noble frère, Vidoura, les vieillards les plus sages s'y opposent également. Mais les funestes conseils de Sakouni, de Karna et de Sambala l'emportent, et la partie s'engage. Un démon semble s'emparer de Youdhichthira, et il tente le hasard avec une imprudence qui va jusqu'à la frénésie. Selon l'usage, ses adversaires le stimulent et l'égarent ; il perd successivement ses bracelets, ses anneaux, toutes ses parures, ses richesses, son palais, puis des enjeux plus étranges et vraiment inestimables : ses deux demi-frères, Nakoula et Sahadêva ; ses deux frères, Bhîmaséna et Ardjouna ; enfin sa propre liberté. Toute cette scène est dépeinte de la façon la plus pittoresque et la plus expressive. Sakouni lui fait remarquer froidement qu'il lui reste un objet précieux à risquer, la princesse de Pântchâla, la belle Draupadî, son épouse ; et il joue son épouse, et il la perd, et les anciens du peuple se voilent la face et murmurent devant un acte si sacrilége. Draupadî appartenait dès lors à Douryôdhana, qui l'envoie prendre par son cocher : ce n'est plus une femme, c'est une chose qui revient à quiconque l'a gagnée. Les cheveux épars, à demi-vêtue, les yeux pleins de larmes, frémissant de colère et de honte, elle paraît au milieu de la salle ; traînée de force, elle se débat contre Douçâsana, le second des cent Courâvas, qui la pousse durement et veut lui arracher ses derniers voiles. Encore un effort, et elle va être exposée nue aux regards et aux affronts de la multitude. Sa pudeur indignée sollicite et obtient du ciel un miracle : elle invoque tous les dieux, et les dieux l'enveloppent aussitôt d'un vêtement cent fois replié, qui s'allonge à mesure qu'on le déroule, à mesure que l'infâme tente de l'arracher. La plupart des assistants tressaillent d'admiration et de joie, et Bhîmaséna, cet autre Ajax, qui a même parfois le farouche emportement des Huns ou des Vandales, médite une légitime vengeance :

Soudain, ce héros à la voix terrible maudit le coupable au sein de cette réunion royale ; les lèvres crispées de rage et choquant avec force ses

Digitized by Google

deux mains ensemble, il s'écria : « Guerriers de ce pays, souvenez-vous bien de mes paroles; si, les ayant prononcées, je ne les accomplissais point, maître de la terre, je consens à n'aller jamais rejoindre mes ancêtres, ce criminel, ce fou, ce méchant, qui souille notre race, je lui fracasserai la poitrine dans les combats et je m'enivrerai de son sang ! »

Tableau imposant, qui associe la pudique Draupadî au violent Bhîmaséna et tous les charmes de l'innocence à tous les excès de la barbarie ! Quel dommage que cette poésie soit sans frein et sans mesure ! car, par endroits et par éclairs, elle s'élève à des hauteurs, qu'Homère et Virgile, Dante et Milton ont pu seuls atteindre. Effrayé par les malédictions de son neveu et peut-être plus encore par l'attentat coupable de son fils, le vieux roi Dhritarâchtra accorde à l'héroïne toutes les compensations qu'elle exigera; elle se borne à demander sa liberté et celle de ses cinq époux. Pauvres, dépouillés, ne conservant que leurs chariots et leurs armes, ils s'éloigneront, ils seront réduits à eux-mêmes; mais c'est assez. Malheureusement, espérant prendre leur revanche, ils proposent une deuxième partie de dés : d'autant plus aisément battus qu'ils sont plus honnêtes, ils perdent encore, et, cette fois, définitivement. On leur impose, et ils acceptent la loi de quitter la contrée, de s'exiler pendant douze ans et de demeurer une treizième année sans se faire reconnaître de personne : les voilà de nouveau proscrits et fugitifs !

Le troisième livre, celui de la Forêt (*Vana-parva*), forme un long hors-d'œuvre dans l'action du poême; mais il est un des plus intéressants à lire, à cause des innombrables récits dont il est parsemé. Les cinq héros, errants à travers les bois avec leur mère et leur femme, avec mille brahmanes qui les suivent en les faisant vivre de leurs aumônes, paraissent n'avoir d'autre souci que de visiter les lieux de pèlerinage les plus vénérés et que d'entendre raconter par de pieux anachorètes ou même par des créatures surhumaines des histoires miraculeuses et des légendes. Une des principales est d'abord ce qu'on nomme l'épisode du Montagnard, qui a fourni depuis au poète indien Bhâravi le sujet d'une épopée sanscrite intitulée : *Kirâtardjounîya* et dont le docteur C. Schutz (à Bielefeld en 1845) a traduit les deux premiers chants. Ardjouna, le plus brave des cinq frères, comme Youdhichthira en est le plus vertueux, comme Bhîmaséna en est le plus robuste, dans le but d'accomplir des vœux et des sacrifices religieux, se dirige au nord vers les sommets de l'Himavat et parcourt des bois sombres, hérissés de ronces, remplis de fruits variés, peuplés d'oiseaux et d'animaux de toutes sortes, fréquentés même par une foule de génies. A peine y est-il entré qu'un bruit de conques et de tambours retentit dans le ciel;

Digitized by Google

une pluie de fleurs en tombe; un rideau de nuages s'étend au sein des airs; les arbres s'inclinent; les ruisseaux murmurent; les cygnes, les hérons et les paons le saluent de leurs cris joyeux. Devant ce magnifique paysage, il se livre à des austérités d'autant plus grandes. A demi couvert par un vêtement de lianes tressées, portant le bâton et la peau de gazelle des ascètes, il se nourrit de feuilles sèches tombées à terre : puis, il mange des fruits le premier mois, toutes les trois nuits; le second mois, tous les six jours ; le troisième mois, une fois par quinzaine; le quatrième mois, il n'avait plus que l'air pour aliment; et, mettant le comble à sa piété, les bras levés en haut, il se tenait sans appui debout sur la pointe du pouce de ses pieds. Jamais les anachorètes de la Thébaïde n'allèrent aussi loin; Siméon le Stylite aurait trouvé là son maître; la *Légende dorée* était dépassée par avance. Mais, attendu que, d'après la théologie âryenne, les mortifications d'un homme suffisaient, quand elles atteignaient un certain degré, pour faire déchoir de son rang un saint ou même un dieu et pour y faire monter cet homme, beaucoup d'entre eux adressent leurs plaintes à celui qui agite le trident, à ce Siva dont on devait faire une des trois personnes de la *trimurti* hindoue, et il promet de leur venir en aide. Il descend sur la terre, déguisé en chasseur des montagnes, suivi de son épouse Uma, de compagnons joyeux et de femmes par milliers. Justement, Ardjouna poursuivait de ses traits un démon appelé Moûka, qui était entré, afin de lui nuire, dans le corps d'un sanglier; Siva, de son côté, perce l'animal. De là une contestation, de vives paroles, des menaces mutuelles : à qui reviendra la proie? Enfin le faux chasseur et le prince errant en viennent aux mains; le mortel et le dieu joûtent ensemble, ainsi que le font chez Homère les héros et les Olympiens, ainsi que le font dans la Bible l'ange et Jacob. Ce duel merveilleux est décrit avec une remarquable énergie. Ardjouna accable Siva de ses flèches; il le frappe avec l'extrémité de son arc; il brise son glaive sur les membres de son adversaire, comme sur une muraille d'airain; il l'attaque à coups de poing; il l'étreint entre ses bras. Vains efforts! Sa force et son courage s'épuisent sans résultats, et il chancelle, abattu, sanglant, au désespoir. Une heure entière, il sommeille sur le sol; mais, en se réveillant, il aperçoit son vainqueur, le montagnard, glorieusement transfiguré. Il reconnaît au milieu de son cortége le divin Siva, qui le loue, le caresse et lui fait cadeau de son propre trident; et bientôt d'autres divinités, Varouna, le dieu des eaux, Couvéra, le dieu des richesses, Yama, le dieu des morts, Indra, le dieu du ciel, lui apparaissent également et lui donnent l'une après l'autre des armes magiques, qui lui assureront la victoire dans la guerre des Pândavas contre les Courâvas. Dans cette lutte iné-

Digitized by Google

gale, que couronne une splendide apothéose, ne faut-il pas voir quelque mystique allégorie, qui représentait la foi ou l'inspiration, longuement exercée par une suite de rudes épreuves, et triomphant à force d'ardeur et de constance ?

Un épisode analogue, que l'illustre philologue Bopp a traduit en latin et en allemand, est le voyage du même Ardjouna dans les demeures éthérées : il y a encore là des tableaux dont Homère ou Virgile, Stace et Silius Italicus, Dante et Milton, Fénelon et Chateaubriand nous offriraient les équivalents ; il est curieux de retrouver à cette distance des peintures si pures et si élevées du monde surnaturel : il n'y a aucune exagération à affirmer que ni le onzième livre de l'*Odyssée*, ni le sixième chant de l'*Enéide*, ni même le dix-neuvième livre de *Télémaque* n'ont placé plus haut l'idéal poétique et moral. On sait quel rôle jouaient les montagnes dans les religions antiques, un rôle plus important encore que celui des fleuves ; ce que le Liban, l'Horeb, le Nébo furent pour les Hébreux, le Golgotha et le Thabor pour les chrétiens, l'Olympe, le Pinde ou le Parnasse pour les Grecs, l'Himâlaya et les autres pics de cette chaîne immense l'étaient pour les Indiens. Ces monts, dont la tête était couronnée de neiges éternelles, dont les flancs étaient parés d'une éclatante verdure, ces monts, qui servaient d'habitation ordinaire aux ermites, de retraite momentanée aux prêtres en méditation et aux rois en disgrâce, fascinaient l'imagination populaire : ils avaient été l'asile sacré des ancêtres : ils étaient le but des pieuses visites et des ferventes prières. On croyait que, dans leur purification graduelle et leurs diverses pérégrinations, les âmes humaines partaient de là pour arriver successivement aux sphères de la lune, du soleil, de l'Etre suprême, dernier terme de leur béatitude. Aussi, quand le tout-puissant Indra envoie à son favori Ardjouna son cocher Mâtali pour le transporter au firmament, est-ce des cîmes du Mandara qu'ils prennent leur essor :

Après avoir fait ses adieux à la montagne, Ardjouna, rayonnant de joie, s'élance dans l'équipage divin qui remonte à travers les airs ; ainsi parvenu aux régions inaccessibles aux enfants de la terre, il y rencontre des myriades de chars étincelants. Ils ne sont illuminés ni par le soleil, ni par la lune, ni par aucune flamme : ces corps aériens brillent de leur propre éclat ; beaucoup trop éloignés pour que nous mesurions leur grandeur, ils semblent à nos regards n'être que des lampes pâlissantes. Mais le héros, libre des liens terrestres, put admirer de près leur éblouissante splendeur, leur sublime harmonie. Devant lui planaient par centaines les rois équitables, les vrais sages, les victimes de la guerre, les solitaires qui ont conquis les cieux..... Il aperçut enfin le séjour délicieux des saints et des pénitents, semé de fleurs aux nuances délicates, d'où s'exhale,

Digitized by Google

soulevé par la brise, le parfum des plus douces vertus. Il vit la forêt Mandana, où les chœurs des nymphes se déroulent à l'ombre d'arbustes toujours verts, sous des guirlandes impérissables : abri réservé aux cœurs fidèles, où jamais ne pénétreront ceux qui ignorent le repentir, qui négligent les offrandes, qui fuient lâchement le champ de bataille, qui se dispensent des sacrifices, des abstinences, de la récitation des *Védas*; empire que ne contempleront jamais ceux qui ne fréquentent point les lieux saints, ceux qui dédaignent les ablutions et les aumônes, les impies, les profanateurs du culte, ceux qui s'enivrent, ceux qui se gorgent de viandes, les adultères. Il fallut traverser cette radieuse forêt, résonnant d'une divine mélodie, pour entrer dans la cité d'Indra (Amaravati), où des milliers de chars animés s'élançaient ou s'arrêtaient devant lui, où ses louanges étaient exaltées par la voix des chantres et des nymphes, tandis qu'un ravissant zéphyr l'inondait de senteurs embaumées. Là, les divinités et les bienheureux accueillirent avec allégresse ce guerrier aux bras athlétiques ; salué par leurs bénédictions, mêlées au bruit des instruments célestes, aux sons des conques et des cymbales, il suivit la route étoilée, le lumineux sentier des soleils : entouré des génies du ciel, de la terre et de l'air, de l'élite des brahmanes et des rois, il arriva, comblé d'honneurs, en présence du souverain des dieux.

Cependant le prêtre Lômaçà racontait à Youdhichthira des histoires merveilleuses, qui ont été traduites par MM. Th. Pavie et Ed. Foucaux, entre autres celle d'Ilvala et Vâtâpi, qui est indiquée par allusion dans un hymne du *Rig-Véda*, mentionnée dans le *Wishnou-Pourâna*, narrée au quatrième chant du *Râmâyana*, et que M. Albrecht Weber, dans ses *Indische studien*, a tenté d'expliquer, sous sa forme passablement singulière, qui rappelle tout ce que les *Métamorphoses* d'Ovide ou nos contes de fées offrent de plus surprenant. Elle cachait, sans doute, quelque souvenir local et antique. Cet Ilvala et ce Vâtâpi étaient deux mauvais génies, habitant la ville de Manimati. Ilvala désirait un fils ; un brahmane, par sa malédiction, l'empêcha d'en avoir un : de là, une violente rancune du démon contre tous les brahmanes en général, et voici de quelle étrange façon il se vengea d'eux. Comme il était magicien, il changeait son frère en bélier, le faisait manger à tel ou tel de ses ennemis qu'il invitait, puis le rappelait à la vie, si bien que Vâtâpi, sortant brusquement du corps de l'invité, le déchirait en lambeaux. La caste sacerdotale se serait vite éteinte sans un sauveur tiré d'elle-même, sans Agastya, ce bienheureux, qui tient une si grande place dans la vie de Rama et dans les œuvres les plus anciennes de l'Inde. Il voulait aussi un fils ; car le plus grand malheur pour un Indien était de mourir sans laisser un rejeton mâle ; seulement, ne trouvant pas sur la terre une seule femme digne de lui, il en fabrique une, en prenant à chacune de celles qui existaient ce qu'elle avait de

Digitized by Google

meilleur. Par une finesse assez subtile, il la fait naître chez un roi de Vidarbha, qui était également impatient d'avoir de la postérité, et, dès qu'elle est suffisamment grande, il va lui demander en mariage l'œuvre de ses mains. Le roi hésitait ; mais la jeune fille, Lôpâmoudrâ, n'accepte pas d'autre époux que l'austère anachorète ; elle quitte ses riches habits de princesse pour le costume d'écorces et la peau d'antilope des ermites ; elle suit Agastya dans un vallon de l'Himâlaya et vit près de lui heureuse et pure. Longtemps après leur union, il la presse de céder à ses désirs ; mais la capricieuse créature exige préalablement qu'il lui apporte des trésors. L'excellent mari se met aussitôt en route : il va trouver successivement trois princes, qui le reçoivent à merveille, ainsi que tout roi doit recevoir un prêtre, et il leur demande des richesses. Les trois monarques, remplis de bonne volonté, lui montrent l'état de leurs finances, leurs dépenses et leurs recettes et (les budgets de ce temps-là n'étaient pas plus en équilibre que les nôtres) l'impossibilité réelle de le satisfaire. Ils conviennent tous alors de se rendre chez Ilvala, qui était plus riche que personne : il les accueille sournoisement et compte bien se débarrasser d'eux ; il transforme son frère en bélier, le sert à table à Agastya et, dès que celui-ci l'a avalé, prononce la formule sacramentelle : « Vâtâpi, sors ! » Mais Vâtâpi ne sortit plus. A trompeur trompeur et demi : Agastya prévenu avait pris ses précautions et avait broyé à belles dents les membres du faux bélier ; même dans les temps mythologiques, l'adresse vaut la force. Ilvala vaincu est obligé d'abandonner une partie de ses immenses richesses aux trois princes et surtout à Agastya, qui revient vers sa femme, charmée de son obéissance. Il lui offre de lui donner mille fils, ou cent, ou dix qui en égaleraient cent, ou un seul qui en surpasserait mille : elle se contente d'un seul, sous le prétexte naïf qu'un bon est préférable à plusieurs mauvais. « Qu'il en soit ainsi ! » s'écrie le saint ; et, au jour et à l'heure convenables, d'après les prescriptions des lois de Manou, plein de foi, il s'approche d'elle, qui est pleine de foi ; la voilà enfin mère ! Le fruit qu'elle porte dans ses entrailles y croît pendant sept ans ; quand il s'en échappe, c'est un fils, Dridhasyou, qui devient un ascète de premier ordre : à partir de ce moment, l'ermitage d'Agastya fut célèbre par toute la terre. On sait combien son nom revient dans les poêmes hindous ; il passait pour le guide et le conseiller de Râma, pour le chef des religieux du sud. Ainsi que l'a fait observer M. Chr. Lassen, le midi de l'Inde n'était primitivement qu'une immense forêt ; les brahmanes furent les premiers des Aryens à l'envahir et à la défricher, absolument comme, au moyen âge, nos moines occupèrent et cultivèrent tant de solitudes ; les

Digitized by Google

rakchâsas et *dânavas* (ogres et démons), qu'on montre toujours troublant les sacrifices et dévorant les prêtres, sont là les représentants de tribus d'indigènes, sauvages et cannibales, qui résistèrent à outrance à la civilisation apportée par les brahmanes et qui ne reculèrent que lentement devant eux. C'est cette lutte qui est symbolisée par la rencontre d'Agastya et d'Ilvala.

Une autre lutte non moins fameuse est décrite par Lômaça à Youdhichthira; c'est celle qui est exposée tout au long dans l'épopée de Valmîkî; c'est celle de l'illustre Râma, fils de Dasarâtha, et du terrible Paraçou-Râma (Râma à la hache), fils de Djamadagni, figurant, l'un, la classe des guerriers, l'autre, l'ordre des prêtres, deux castes ordinairement unies, mais qui se combattaient violemment toutes les fois que les guerriers s'avisaient de résister en quoi que ce fût aux prêtres. Ce qui est fort bizarre et aussi inexplicable qu'aucun mystère théogonique, c'est que ces deux Râmas, qui en viennent aux mains ensemble, sont, au même titre, des incarnations du dieu Wishnou, qui, par conséquent, a communiqué sa nature à l'un et à l'autre, tout en la gardant pour lui. L'orgueil d'un des héros contraste avec la gravité de l'autre : par une permission divine, le fils de Dasarâtha se montre au fils de Djamadagni tel qu'il est réellement, et Paraçou-Râma aperçoit dans le corps transparent de son rival toutes les catégories de dieux et de demi-dieux, les vents, les esprits célestes, les esprits malins, jusqu'aux Bâlakhylias, ces sages, au nombre de soixante mille, qui ne sont pas plus hauts que le pouce et qui sont nés des pores du corps de Brahma, un résumé de l'univers entier. A la vue de tant de splendeurs, il s'humilie et se retire.

Puis, vient la légende de l'asoura Vritra, tué par le dieu Indra, une de ces innombrables images du conflit entre le bien et le mal, entre le ciel et l'enfer, qui ne manquent à aucune poésie religieuse. Elle était déjà citée dans bien des hymnes védiques; mais elle n'y avait qu'un sens purement allégorique et avait trait simplement à la production de la pluie, phénomène important sous un climat aussi sec et aussi ardent que celui de l'Inde. Ainsi que l'a fait remarquer le savant Wilson, Vritra, c'était la vapeur d'eau condensée en l'air et emprisonnée sous les nuages, purifiant l'air et faisant ruisseler l'eau sur la terre en rosées bienfaisantes. Dans le *Mahâbhârata*, où il est répété deux fois, ce mythe naturaliste emprunte à l'anthropomorphisme des couleurs toutes nouvelles. Vritra est ici un démon, entouré de ses satellites, les Kâlakêyas; il fait trembler les divinités sur leurs siéges ; Brâhma leur donne le conseil de demander secours à l'ermite Dadhîtcha; car, selon la mythologie hindoue, les dieux ont besoin des hommes aussi fréquemment que les hommes des

Digitized by Google

dieux. Les Souras rendent donc visite en corps à Dadhîtcha, qui résidait près de la Sarasvatî, au fond d'un bois rempli d'abeilles, ayant pour unique société les buffles et les sangliers, les lions et les tigres, les éléphants et les daims, les coucous et les faisans qui vivaient tous ensemble, comme dans le Paradis biblique. Ils demandent à l'ermite le sacrifice de ses os, qui doivent leur servir d'arme invisible : il ne balance pas un instant, il retient son souffle, meurt, leur abandonne son corps et ses os ; le Vulcain brahmanique Twachtri en tire un foudre puissant qu'il remet à Indra. Le combat a lieu ; les dieux et les démons se heurtent, se pressent, se renversent ; les têtes tombaient d'en haut sur le sol, semblables à des palmes détachées de leurs tiges. Vritra pousse des cris qui font résonner les quatre coins du monde ; enfin, Indra est si effrayé qu'il lâche, sans s'en apercevoir, le foudre magique, qui va de lui-même renverser et anéantir Vritra. Les acolytes de celui-ci s'enfuient en désordre et se cachent au milieu des gouffres de la mer ; tout le jour, ils y restaient ; la nuit, ils venaient guetter les solitaires dans leurs retraites et les dévorer par vingtaines et par centaines ; la désolation était générale.

Le matin, on découvrit les ermites arrachés à leurs pieux exercices et étendus à terre : sous ces corps amaigris, privés de sang et de vie, de moëlle et d'entrailles, déchirés et dispersés, le sol brillait, comme s'il eût été couvert de fragments de coquillages. Ce n'étaient partout qu'armes brisées, ustensiles rompus, débris des feux des sacrifices. Plus de récitation de prières, plus de fêtes, plus de bonnes œuvres : le monde était perdu, épouvanté par les méchants génies. Menacés de la mort, ne songeant qu'à se sauver, harcelés par la crainte, les hommes parcouraient le pays, envahissant les cavernes, franchissant les torrents, mourant de peur. Quelques guerriers magnanimes, quelques héros firent de suprêmes efforts pour vaincre les Dânavas ; mais ceux-ci se dérobaient sous les flots de l'Océan, et on expirait de fatigue avant de les rencontrer.

Le récit suivant, où Agastya reparaît avec un rôle important, se rapporte à la descente du Gange, tombant du ciel sur la terre ; événement miraculeux, qui est également développé au premier chant du *Râmâyana :* voici comment Lômaça le raconte. Les austérités d'un saint ont le pouvoir de bouleverser la nature entière : c'est ainsi qu'Agastya, le vainqueur d'Ilvala, a pu arrêter le mont Vindhya, qui, par jalousie pour le mont Mérou, se gonflait jusqu'à cacher la vue du soleil et de la lune. Maintenant que les Dânavas se sont réfugiés au fond de l'océan, afin de les atteindre, il faudrait que l'Océan fût desséché ; les dieux viennent demander ce service à Agastya, qui aussitôt se rend, en leur compagnie, sur les bords de

Digitized by Google

la mer et l'absorbe d'une gorgée : les démons, étant mis à découvert, sont exterminés par les dieux. Là se présente un autre inconvénient : comment remplacer cette mer, si prestement avalée et pourtant si utile? Ce sera la tâche d'un autre mortel vertueux, de Baguîratha, descendant d'un roi du nom de Sagara qui mérite une mention spéciale. Ce Sagara avait deux femmes : l'une lui donna un enfant plus beau que le jour et appelé Asamandja; l'autre mit au monde une courge, dont les graines, remuées avec soin, produisirent soixante mille fils. Ces fils, très impétueux et très violents, du reste, coururent çà et là à la recherche d'un cheval que leur père avait laissé échapper : ils explorèrent le globe en tous sens, mais en vain; dans leurs courses, ils manquèrent de respect à l'anachorète Kapila, qui, fronçant le sourcil, d'un seul coup d'œil, les réduisit tous en cendres. Grâce à Kapila devenu plus clément, le cheval fut retrouvé et Sagara mourut content; mais ses soixante mille rejetons n'avaient pas eu d'honneurs funèbres, pas même les ablutions ordinaires; un grand miracle devait les leur rendre. L'arrière-petit-fils d'Asamandja, Baguîratha, réussit à l'accomplir. Il dépose le fardeau de la royauté, gravit les crêtes de l'Himâlaya, dont on nous fait une éblouissante peinture, y passe mille années de suite, en proie aux mortifications les plus sévères, subsistant d'eau, de fruits et de racines, et invoque Gangâ, la nymphe des eaux célestes, sœur d'Uma, la nymphe des montagnes, Gangâ qui, au firmament, baigne les corps des bienheureux. Il la prie de descendre sur la terre pour y arroser les restes de ses aïeux; Gangâ y consent, à la condition que le dieu Siva la soutiendra un peu dans sa chute, qui autrement serait trop formidable. Elle tient sa promesse, et les immortels eux-mêmes viennent assister à cet admirable spectacle :

Ainsi elle se précipita en bas, Gangâ, la fille de l'Himâlaya, roulant en larges et fiers tourbillons, toute pleine de poissons et de monstres aquatiques, et le grand dieu Siva soutenait en l'air cette nymphe qui embrasse les cieux et qui tombe de son front, comme un collier de perles dont le fil se brise. Dans son cours immense vers l'Océan, elle se partagea en trois branches; ses eaux étaient couvertes de flocons d'écume plus blancs qu'une troupe de cygnes; tantôt se retenant avec effort, tantôt paraissant bondir rapidement, ivre de plaisir et de joie, elle s'élançait, et parfois ses vagues retentissaient d'un bruit mystérieux. Telles étaient les diverses formes qu'elle recevait; dès qu'elle eût touché le sol, ravi de la recevoir, elle dit à Baguîratha : « Grand prince, fais-moi voir le chemin que je dois suivre : car c'est pour toi seul, maître de l'univers, que je suis descendue du ciel. »

Bhagûiratha la guida pieusement vers l'endroit où gisaient les

Digitized by Google

restes des fils de Sagara ; elle les arrosa et les sanctifia à jamais ; puis, elle courut au lit de l'Océan, desséché par Agastya, et elle le remplit de nouveau : telle est la divine origine du Gange.

Lômaça narre encore à son patient auditeur Youdhichthira l'apologue remarquable du Pigeon et du Faucon, dont le germe se trouvait dans le *Rig-Véda*, mais qui est plus développé dans le *Mahâbhârata*, où il est intercalé deux fois, au troisième livre et au treizième. Le roi Sivi, qui en est le héros, appartenait probablement à une tribu de ce nom, dont parlent les historiens des conquêtes d'Alexandre dans l'Inde. Un jour, Indra et Agni (les dieux de l'air et du feu), usant d'un artifice, renouvelé chez Ovide dans la fable de Philémon et de Baucis, conçoivent l'idée de se déguiser pour reconnaître quel est le meilleur des hommes ; ils descendent chez le roi Oucinara (ou Sivi) : Indra a pris la forme d'un faucon, Agni celle d'un pigeon. Le pigeon, feignant d'être effrayé par le faucon, se pose sur la cuisse du roi, qui le protége contre les atteintes de l'oiseau de proie : celui-ci réclame impérieusement et inutilement sa victime. Oucinara lui offre à la place un taureau ou un sanglier, une gazelle ou un buffle ; le faucon veut le pigeon et pas autre chose. Alors le prince, par une charité excessive, qui était de l'essence du brahmanisme et qui s'étendait à toutes les créatures sans exception, lui propose de lui céder en échange une fraction de sa propre chair, qui sera d'un poids égal ; le marché est accepté. Oucinara détache à coups de couteau un morceau de son corps ; mais il est trop léger ; il en coupe un autre, c'est trop peu encore ; enfin, mutilé et sanglant, il se met tout entier dans la balance. L'épreuve est accomplie ; les deux divinités se révèlent, et Sivi, béni par elles, est assuré de vivre à jamais dans la mémoire des hommes et dans le séjour céleste. Une légende analogue fait partie du *Markandêyâ-Pourâna*, et celle-ci a été reproduite exactement par la secte des Bouddhistes au commencement du *Dâmamoûkha*, recueil perdu, dont on a qu'une traduction thibétaine en cinquante et un chapitres sous le titre de *Dsang-Loun* (le Sage et le Fou). On sait combien cette pitié pour tous les êtres créés, même les plus infimes, était familière aux Indiens : au deuxième livre du *Raghou-Vansa* de Kalidâsa, le roi Dîlîpa s'offre à un lion pour être dévoré à la place de la vache Nandîni ; une légende bouddhique nous montre un jeune prince, nommé Mahâsattva, qui renaîtra plus tard pour être le Bouddha et qui se livre à une tigresse affamée, afin de lui sauver la vie aux dépens de la sienne. Nos sociétés protectrices des animaux atteindront difficilement à un semblable idéal.

Digitized by Google

VI

A travers ces digressions multipliées, l'action principale du poëme devient ce qu'elle peut : ce tronc robuste et noueux disparaît sous les richesses exubérantes du plus épais feuillage. Ardjouna a reçu des armes divines ; il a vaincu les Asouras ; revenu sur la terre, il lutte contre une cité rebelle. Un épisode, que M. Alfred Sadous a interprété, en 1858, dans ses fragments du *Mahâbhârata*, nous dépeint le rapt de la belle Draupadî, enlevée par Djayadratha, roi des Sindhyems ou riverains de l'Indus. Le ravisseur est rejoint, défait, privé d'une partie de son armée, et les cinq frères lui impriment la marque flétrissante de l'esclavage : Draupadî, toujours fidèle, toujours pure, leur est ramenée, et ils rentrent ensemble, la femme et ses cinq maris, au sein de cette forêt sacrée, où ils se préparent à des destinées meilleures, en écoutant avec recueillement de la bouche des pontifes les récits les plus sérieux ou les plus touchants. En effet, cette épopée est une source féconde, presque inépuisable, de traditions et de légendes ; nous en avons déjà retracé plus d'une ; bien d'autres ne seraient pas moins dignes d'intérêt, soit par leur caractère poétique et moral, soit au point de vue historique et mythologique. Telle était, par exemple, celle du serpent Nahoucha. Bhîmaséna et Youdhichthira erraient dans les bois ; Bhîmaséna, après avoir terrassé toutes sortes de monstres, est enveloppé par un reptile mystérieux, qui leur apprend qu'il est Nahoucha, fils d'Ayou, un des chefs de leur famille, qu'il était savant, vertueux, puissant, mais qu'il a été puni pour avoir outragé la caste sacerdotale ; cette espèce de Sphinx promet de lâcher celui qu'il tient, si son frère, comme Œdipe, répond habilement à ses questions : entre eux s'engage un dialogue métaphysique, aussi curieux que subtil. On y disserte sur la nature du véritable brahmane, qui est tel par ses vertus et ses talents plutôt que par son nom et sa naissance, sur les qualités à acquérir de préférence, sur la charité, l'aumône, la véracité, l'horreur du meurtre, sur la condition de l'homme, qui, placé entre celle de Dieu et celle de l'animal, peut par ses mérites s'élever à l'une et par ses fautes retomber vers l'autre, sur les cinq sens, sur l'âme qui siége derrière le front, sur les trois facultés qui la manifestent, etc. Youdhichthira ayant donné sur toutes ces matières les explications les plus judicieuses, Nahoucha raconte que, se sentant honoré pour sa sagesse par les demi-dieux, les génies et les géants, il s'est livré à l'orgueil et s'est fait porter de force en palan-

Digitized by Google

quin par mille prêtres, qu'alors Agastya l'a maudit et condamné à garder l'extérieur d'un serpent, jusqu'à ce qu'il en fût affranchi par la visite du juste et honnête Youdhichthira. Ces métamorphoses d'hommes en bêtes, ces enchantements temporaires, ces expiations magiques sont un des éléments les plus saillants de la poésie hindoue : Ovide a puisé largement dans ce fond antique, dont il lui parvenait des réminiscences traditionnelles, et, longtemps après lui, nos romanciers du moyen âge y ont fait maint emprunt. Joyeux d'être sauvé, Nahoucha termine ses aveux par cette conclusion que le christianisme ne renierait pas : « La sincérité, l'empire sur les sens, les austérités, les dons, l'absence d'injures envers autrui, la constante pratique du devoir, voilà, ô roi, ce qui constitue notre valeur, et non pas notre caste et notre origine ! »

Passons à l'épisode du déluge, dont Fr. Bopp a donné deux versions, l'une en allemand, l'autre en latin. Si la création du monde est décrite au début du *Manavasâstra* en traits presque identiques à ceux de la *Génèse*, le déluge, tel que le troisième livre du *Mahâbhârata* nous l'expose, est comme un fidèle souvenir des textes bibliques. Il serait oiseux d'insister sur cette conformité des traditions hébraïques et indiennes avec celles des races chinoise, phénicienne, égyptienne et grecque et aussi avec les informations des sciences les plus avancées. D'après les Hindous, l'univers actuel a déjà parcouru sept phases d'existence, chacune composée de sept âges, chacune présidée par un Manou, dépositaire et représentant de la puissance divine ; le premier s'appelle Swayambhava (né du créateur) ; le septième est surnommé Vaivaswata (né du Soleil) ; c'est de ce dernier qu'il s'agit ici. C'était un roi, un sage, un saint : une fois qu'il rêvait sur les bords de la Virini, il entendit un petit poisson qui, craignant d'être dévoré par les gros, selon la loi de ce monde, le pria de le sauver, lui promettant sa reconnaissance. Il le tira donc de là et le mit dans un vase de cristal, où il grossit tellement qu'il demanda à en sortir ; Manou, d'après ses ordres, le plaça successivement dans un étang, dans le Gange, dans la mer ; alors le poisson lui dit d'un ton affectueux :

O bienheureux, ton œuvre de protection est terminée ; sache ce que tu dois faire en temps utile. Bientôt tout ce qui est sur la terre, tout ce qui est mobile ou immobile, va être submergé. La grande purification des créatures approche ; apprends ce qui convient pour ton salut, puisque tout va parvenir à son terme redoutable. Construis un navire solide et pourvu d'agrès ; vertueux solitaire, tu y monteras avec les sept rishis (patriarches) ; tu y placeras avec soin et avec ordre les semences de toutes choses, telles que les brahmanes les énumèrent. Quand tu seras sur le vaisseau, pieux pénitent, pense à moi : tu me verras apparaître, le

Digitized by Google

front armé d'une corne. Obéis ; adieu, je pars. Sans moi, l'abîme des eaux serait infranchissable : pas d'hésitation ! « J'obéirai, » répondit Manou. Tous deux alors se séparèrent et allèrent où leurs désirs les appelaient. Manou, suivant les conseils du poisson, rassemble toutes les semences dans un solide navire et s'embarque sur la mer aux vagues agitées. Il pensa au poisson, et soudain celui-ci, répondant à sa pensée, parut, une corne au front : Manou, le voyant se dresser sous la forme annoncée au milieu des mers, entoura d'un câble cette corne puissante : ainsi attaché, le poisson entraîna vigoureusement l'embarcation à travers les flots. Le prince des humains put traverser sans péril l'Océan immense et retentissant, et, poussé par les vents furieux, le navire ressemblait à une vieille femme ivre et tremblante. La terre, les points cardinaux, les régions intermédiaires cessèrent d'être visibles : tout devint eau, air ou ciel, et sur le monde transformé on ne voyait voguer que Manou, les sept rishis et le poisson. La traversée dura de longues années, jusqu'à ce qu'enfin on abordât à la cîme la plus haute de l'Himavat.

Le poisson ordonne d'attacher la nef aux rochers de cette montagne : il apprend à ceux qu'il a sauvés qu'il n'est autre que Brahma, le souverain des êtres, et il charge Manou de créer de nouvelles générations, d'organiser un nouvel univers [1].

De ces hauteurs cosmogoniques, l'épisode des amours de Nala et de Damayanti nous ramène à des proportions plus humbles et à des fictions plus aimables. Cet épisode est assez connu par l'imitation poétique que Kâlidâsa en a faite, par les traductions de Bopp, de Milman, de M. Emile Burnouf, par l'éloge que M. de Lamartine lui a consacré dans le quatrième entretien de son *Cours de littérature ;* il y règne une grâce et une fraîcheur, qui ne sont pas rares dans la littérature indienne, surtout dans les œuvres plus récentes que celle-ci, et nous ne croyons pas superflu d'en donner un rapide résumé. Nala, fils de Viraséna, le roi de Nishada, était le plus beau des hommes, le plus habile des écuyers : soumis aux dieux, brave à la guerre, heureux au jeu, il commandait à de vaillantes armées ; il était recherché par les femmes les plus séduisantes. Un roi voisin, celui de Vidarbha, Bhîma, avait une fille, Damayantî, qui, de son côté, était comblée de tous les dons du sort. Devant elle, tout le monde parlait de Nala ; devant lui, tout le monde célébrait Damayantî, en sorte que, sans se connaître, ils étaient tout disposés à s'aimer. Le ciel s'en mêla : car des cygnes merveilleux voltigeaient de l'un à l'autre à travers l'espace et excitaient leur mutuelle sympathie par de galants messages. La princesse devint rêveuse et mélancolique ; elle pâlit, elle languit ; son père, qui a deviné son trou-

[1] Voir sur une version plus ancienne et presque identique de ce mythe, les *Hymnographes des Védas*, dans la *Revue*, 2e série, t. XXX. p. 358, etc.

Digitized by Google

ble, appelle tous les souverains du pays à la fête du *Swayambara* (ou fiançailles) : ils arrivent en foule, et Nala n'est pas le dernier. Mais une singulière épreuve l'attend : en route, il rencontre quatre dieux, ceux de l'air, du feu, de l'eau et de la mort, Indra, Agni, Varouna et Yama, qui feignent d'être également épris de la jeune fille et qui le chargent d'aller lui transmettre leurs vœux. On retrouve ici la naïveté des scènes de l'*Odyssée* entre Nausicaa et Ulysse avec quelque chose de plus étrange encore :

Entendant ces paroles, Nala, les mains jointes, s'écria : « Venu pour la même cause, ne pourrais-je point m'abstenir ? Quel être raisonnable consentirait à tenir ce langage à une femme dans l'intérêt d'autrui ? Dieux puissants, épargnez-moi ! — Je vous obéirai, disais-tu, et maintenant tu refuses ! Nala, hâte-toi de partir. » Tel fut l'ordre des dieux, et le prince répondit : « Le palais est sévèrement gardé ; comment y pénétrer ? — Tu entreras, reprit Indra. — Soit ! » dit Nala, et il se rendit au palais de Damayantî. Là, il l'aperçut tout à coup, entourée de ses compagnes, éclatante de grâce et de beauté, fraîche, souple, élégante, avec des regards plus enchanteurs que les feux brillants de la lune. Cette image charmante enflamme son cœur ; mais, fidèle à son devoir, il triomphe des sens. Cependant, émues à son aspect et frappées de sa beauté, les autres jeunes filles se dressent sur leurs siéges et, l'admirant en pensée, sinon en paroles, elles se disaient tout bas : « Quel agrément, quel éclat, quelle dignité dans ce héros ? Quel est-il ? C'est, sans doute, un dieu ou un génie ! » Aucune d'elles n'osait l'aborder ; toutes intimidées rougissaient. Quant à Damayantî, malgré son émotion, prévenant par son sourire le sourire de l'inconnu, elle s'écria : « Qui es-tu, ô toi dont la beauté ravit mon âme ? Tu ressembles à un immortel et je désire te connaître. Comment as-tu pu entrer près de nous, en échappant à tous les regards ? Car ma demeure est bien gardée et les ordres de mon père sont absolus. — Princesse, répondit-il, apprends que je suis Nala, envoyé en ambassade par les dieux. Indra, Agni, Varouna, Yama aspirent aussi à ta possession ; choisis l'un d'eux pour époux. C'est grâce à leur secours que j'ai pu pénétrer en ces lieux sans être vu ni arrêté par personne. Telle est la commission qu'on m'a donnée à remplir ; tu sais tout ; agis selon ta volonté. » Aussitôt, après une prière adressée aux maîtres du ciel, la princesse lui dit avec un ineffable sourire : « Selon ma volonté, ô roi, c'est toi qui dois m'accepter pour époux ; que ferais-je afin de te plaire ? Tous mes biens t'appartiennent ; accueille mes plus chères espérances. A la voix des cygnes, tes messagers, mon cœur s'est épris de toi : si j'ai fait venir tous les rois de la contrée, c'était pour que tu vinsses aussi. Si tu dédaignais une affection si sincère, le poison ou la corde, l'eau ou le feu détruiraient mon triste refuge. »

En entendant un aveu si doux et si dépouillé d'artifice, Nala est bien heureux : il le serait sans la fâcheuse mission dont les dieux

Digitized by Google

l'ont investi. Il supplie loyalement la vierge royale de choisir entre eux ; comment oserait-elle les repousser ? Les yeux baignés de larmes, elle lui répond qu'elle honore tous les dieux, mais qu'elle n'aura d'autre époux que lui. On convient d'une transaction. Les quatre aspirants divins seront invités à la fête, comme tous les autres concurrents, et, suivant la loi et l'usage, elle fera librement son choix. Au jour fixé, tous arrivent, y compris Indra, Agni, Varouna et Yama ; mais, par un nouveau prodige, ils ont pris tous quatre les mêmes traits, ceux de Nala. Entre ces cinq personnages tout à fait semblables comment distinguer ? Tremblante, Damayantî invoque le ciel et demande aux immortels un signe qui lui permette de reconnaître celui qu'elle préfère à tous :

Témoins de ces vives supplications, de cet amour si profond, si vrai, si passionné, de tant de pureté et de sagesse, d'un culte si ardent pour Nala, les dieux exaucent sa prière et se manifestent à elle avec tous leurs attributs. Aussitôt elle aperçut les quatre divinités, pures de toute sueur, l'œil fixe, couronnées de fraîches amaranthes, et debout sans toucher la terre, tandis qu'environné de ténèbres, le front ceint d'une couronne flétrie, couvert de poussière, Nala, les yeux agités, appuyait ses pieds sur le sol. Voyant les dieux et le héros, invariable en ses pensées, Damayantî abaissa ses regards charmants et timides, et, touchant d'une main légère le manteau de Nala, elle enlace ses épaules d'une splendide guirlande ; c'était le désigner comme époux : « En vérité ! » s'écrièrent soudain tous les princes. « Très bien ! très bien ! » répondirent les dieux et les sages, abordant et félicitant Nala. Quant à lui, l'âme ravie de joie, il dit à sa fiancée en frémissant d'émotion : « O princesse, puisque, en présence des dieux, tu as daigné ainsi honorer un mortel, sache que ton époux n'écoutera jamais que ta voix; sache bien que, tant qu'un souffle de vie animera ce corps, je serai à toi, je te le jure ! »

Le reste de la légende est digne d'un si gracieux début. Les quatre dieux, en s'éloignant, accordent aux deux fiancés des dons magiques : le mariage a lieu ; Nala emmène Damayantî dans son royaume. Adoré de ses peuples, prodiguant les pieux sacrifices, il obtient d'une épouse chérie deux enfants, un garçon et une fille, aussi beaux que le jour, aussi beaux que leurs parents : leur félicité est extrême, mais elle est courte, ainsi qu'il arrive ici-bas, et d'affreuses péripéties viennent l'interrompre. Entraîné par deux démons, Nala perd au jeu contre son frère ses trésors, ses domaines, sa couronne ; il ne lui reste que Damayantî. Banni par son frère, il se réfugie dans une forêt sauvage et y devient fou, au point d'abandonner sa compagne fidèle : sa personne change, comme son caractère, et il va, en qualité d'écuyer, servir le roi d'Ayodhyâ. Damayantî, constante, vertueuse, désolée, exhale les plaintes les plus touchantes,

Digitized by Google

échappe à mille dangers, se retire à la cour de Tchêdi et trouve enfin moyen de revenir près de son père. Mais elle ne saurait oublier son époux, tout coupable qu'il est : afin de le revoir, elle imagine de faire annoncer pour elle de nouvelles fiançailles; entre tant d'autres princes, le roi d'Ayodhyâ se présente, et avec lui son écuyer. Les pressentiments de la jeune femme, son trouble à la vue de son mari transformé et déchu, la manière dont il retrouve ses enfants, le pardon de l'épouse relevant l'époux de sa déchéance et lui rendant la beauté, la raison et le bonheur, tout cela est délicatement retracé. Nala, revenu à lui-même, prend sa revanche; il regagne au jeu contre son frère tout ce qu'il avait perdu et remonte, calme et fier, sur ce trône que Damayantî partage si noblement avec lui.

A moins d'une partialité évidente, il est impossible de ne pas comparer, de ne pas égaler de semblables tableaux aux incidents les plus hautement loués des épopées homériques : malheureusement, dans le *Mahâbhârata*, ils sont submergés sous une multitude de digressions oiseuses, de fables déréglées, de descriptions interminables; ce sont des fleurs suaves et enivrantes qu'il faut cueillir sur la pente de précipices immenses, au risque de s'y perdre sans retour. Une autre de ces bonnes fortunes, que nous présente le poëme sanscrit, une de ces riantes oasis, qui égayent de loin en loin ce désert de style et d'idées si vaste et souvent si aride, c'est assurément l'épisode de Satyavan et de Savitrî, si populaire dans l'Inde et traduit en latin par Bopp en 1829, en français en 1841 par M. J. Pauthier, et étudié dans une thèse de doctorat par M. Ditandy (Paris, 1856). Si certains critiques ont rapproché Pradmadvâra d'Eurydice, Sakountalâ d'Andromaque, Damayantî de Pénélope, ils ont trouvé quelque analogie entre l'Alceste d'Euripide et la Savitrî de Vyasâ. La dernière de ces héroïnes est un modèle de piété et de vertu, de résignation et de dévouement; c'est presqu'une sainte du christianisme et la *Légende dorée* ne contient pas de récits plus mystiques et plus merveilleux. Savitrî, fille du roi de Madra Açwapatî, était belle, si belle que, comme la Psyché d'Apulée, tous les princes l'admiraient sans oser aspirer à sa main. Son père inquiet, l'autorise alors à se chercher elle-même un époux, pourvu qu'il soit digne d'elle par sa naissance et son mérite. En conséquence, elle erre d'ermitage en ermitage, examinant les princes, qui s'y retirent souvent pour quelque pénitence ou par quelque aventure. Elle a bientôt fait choix de Satyavan, dont le père Dyoumatséna, a été précipité du trône, s'est réfugié dans les forêts saintes et est aveugle, dont la mère est aveugle aussi. Satyavan a toutes les vertus et Açwapatî accepte un tel gendre; mais quelle douleur quand un oracle leur apprend qu'il est destiné à mourir dans une année! Qu'importe? La jeune fille résiste

Digitized by Google

aux prières et aux conseils et elle s'écrie : « Une seule fois, le sort décide : une seule fois, une fille est promise ; une seule fois, son père dit à propos d'elle : « Je vous la donne ! » La vertu n'admet ces choses qu'une fois : que la carrière de Satyavan soit courte ou longue, que sa condition soit haute ou soit humble, je l'ai pris pour époux et n'en prendrai pas d'autre. Ce que l'âme décide, la parole le révèle et ensuite l'acte vient l'accomplir; le seul arbitre ici, c'est mon cœur ! »

Le père cède : il se dirige à pied vers la forêt, suivi de tous ses brahmanes : il demande aux deux aveugles la main de leur enfant, que ceux-ci lui accordent avec d'autant plus d'empressement qu'ils ne s'attendaient guère à un si grand honneur : le mariage a lieu. Dès qu'il est conclu, Savitrî dépouille les parures royales pour revêtir une grossière tunique d'écorces; elle prodigue sa tendresse à son mari, ses soins aux parents de son mari. Mais l'année s'écoule : les mois, les semaines, les jours la rapprochent du terme funeste qu'elle connaît d'avance : elle prie, elle jeûne, elle veille et se soumet à toutes sortes de mortifications afin de détourner l'anathème. Cependant la journée suprême arrive; Satyavan, sans se douter de sa fin si prochaine, part, la hache sur l'épaule, pour aller au loin couper le bois nécessaire aux sacrifices : sa compagne obtient, non sans peine, la permission de le suivre :

Elle s'éloigne avec son époux, le sourire sur les lèvres, mais la terreur dans l'âme. Des bocages variés et délicieux, animés par les cris des paons, des cascades limpides, des arbres fleuris s'offraient de toutes parts à leur vue : « Regarde donc ! » lui disait Satyavan d'une voix tendre, mais elle ne regardait que lui ; car, à ses yeux, il était déjà mort : l'oracle l'avait dit. Constamment attachée à lui seul, elle hâtait sa marche débile, le cœur brisé, songeant à l'heure fatale. Après avoir cueilli des fruits et rempli sa corbeille avec l'aide de Savitrî, le robuste jeune homme commença à abattre des arbustes; mais bientôt la fatigue produisit en lui une grande sueur, accompagnée d'un violent mal de tête. Puis, se rapprochant de son épouse chérie, accablé d'épuisement, il lui dit : « Mes membres et mon cœur sont brûlants; douce amie, je souffre, le sommeil me presse, je ne puis me tenir debout. » Et elle, s'avançant rapidement, s'assit à terre et appuya sur son sein le front de son époux malade, en songeant, selon la prédiction, au mois, au jour, à l'heure, à l'instant redoutable. En effet, elle aperçoit soudain un géant, vêtu de pourpre, aux cheveux bouclés, à la stature élevée, aussi brillant que le soleil. Son teint est bronzé; ses yeux sont rouges et ardents; il inspire la crainte : un lacet à la main, il touche Satyavan et le couve du regard. Savitrî écarte doucement cette tête adorée, et les mains jointes, le cœur palpitant, elle s'écrie : « Tu es un dieu, je le reconnais : tel n'est pas l'aspect d'un mortel. Ah ! de grâce, dis-moi qui tu es : fais-moi connaître ton dessein. »

Digitized by Google

C'est un dieu, il est vrai, le dieu du trépas, Yama, et alors entre elle et lui s'engage un dialogue fantastique, qui rappelle celui d'Apollon et de la Mort dans la tragédie grecque. Touchée de la vertu de Savitrî, la farouche divinité lui accorde successivement plusieurs dons qu'elle lui arrache : ainsi les parents de son mari recouvreront la vue; on leur rendra la couronne; son propre père, Açwapati, qui n'a pas de fils, en aura cent; elle en demande cent pour elle-même, mais cela suppose le salut de son époux : Yama refuse, hésite et finit par se laisser émouvoir, lui que rien au monde ne fléchit : il s'en retourne sans emporter sa proie. Satyavan revient à lui, il se figure qu'il se réveille d'un pénible sommeil, d'une espèce de léthargie; il s'apprête à reprendre sa route à travers la forêt, malgré la nuit qui tombe, les oiseaux nocturnes qui poussent des cris, les hideux chacals qui hurlent au loin; car le pieux jeune homme pense à l'anxiété qui doit s'être emparée de sa famille, et il dit à Savitrî : « Ma tête n'est plus pesante, mes membres sont fortifiés; aidé par toi, je veux revoir mon père et ma mère : jamais je ne suis rentré si tard à l'ermitage. Avant le soir, ma mère me redemande; même lorsque je sors le jour elle s'alarme et me cherche parmi les anachorètes. Que de fois j'ai entendu dire à mes parents affligés : « Tu reviens bien tard ! » Je songe à ce qu'ils vont ressentir aujourd'hui; quelle vive douleur de ne pas me revoir ! Naguère encore, la nuit, éveillés, inquiets, remplis d'une tendre émotion, tous deux s'écriaient : « Fils bien-aimé, sans toi comment vivre un instant? Ton existence seule assure la nôtre. Nous sommes vieux, aveugles, tu es notre soutien, en toi reposent toute notre race, le mérite de nos offrandes, notre honneur, notre prospérité ! »

Savitrî est digne de comprendre ce noble langage : elle soulève avec effort son époux, languissant sur le sol, l'enlace de ses bras, le soutient et le ramène vers la demeure paternelle, où ses souhaits devaient merveilleusement s'accomplir. Dyoumatséna et la reine sa femme ont recouvré la vue; on leur rend le trône perdu; contre toute attente, cent fils perpétueront leur descendance. Quant à Satyavan, il aura également cent héritiers de sa puissance : ses peuples le chérissent; les prêtres l'honorent; mais le plus grand de tous ses bonheurs est encore l'amour de Savitrî. A tant d'héroïnes, les unes énergiques, les autres gracieuses, mais toutes vertueuses et pures, nous joindrions celle dont un saint ermite raconte aussi la légende à Youdhichthira, cette belle Sitâ aimée de Râma, cette chaste princesse, que menacent tant de séductions et tant de périls et qui traverse les flammes d'un bûcher pour attester son innocence, sous le regard des dieux éblouis d'un semblable courage, si cette légende ne reproduisait pas, à quelques variantes près, les fictions de la cé-

Digitized by Google

lèbre épopée de Valmîkî, de ce *Râmâyana*, où nous la retrouverons.

VII

Ces différents épisodes, que nous avons parcourus presque au hasard, sont bien évidemment postérieurs au fond de l'ouvrage, où on les a intercalés à mesure qu'on en faisait une sorte de répertoire des légendes locales et des traditions religieuses; mais ils n'en forment pas la partie la moins intéressante. Seulement ils nuisent singulièrement à l'harmonie de l'ensemble et aux proportions du poëme, dont l'action s'égare et s'arrête à chaque instant : elle reprend, au quatrième livre, sauf à s'interrompre encore plus d'une fois; nous ne la marquerons que dans ses principales lignes et dans quelques incidents dignes d'attention. Ce quatrième livre, intitulé : *Viratâ-parva*, où les détails bizarres ne manquent pas, est rempli en partie par le *Goharana-parva* (l'enlèvement des vaches). Il avait été convenu que les cinq fils de Pândou resteraient douze ans en exil, et le terme approche. Aussi leur ennemi acharné, Douryôdhana, envoie-t-il partout des espions pour découvrir leurs traces, c'est en vain. Ils se sont retirés auprès de Virâta, roi des Matsyens, dans les provinces actuelles de Dinâpour et de Rangpour, et vivent à sa cour avec des noms, des costumes et des métiers empruntés. Leur femme, la princesse des Pantchaliens, Draupadî, passera pour la servante Sairindhrî; Ardjouna pour Vrihannala, un eunuque danseur; Youdhichthira pour le brahmane Kanka; Bhîmaséna pour le cuisinier Ballava; Nakoula pour un palefrenier; Sahadêva pour un pâtre. Le hasard veut que les Courâvas s'unissant aux Trigartiens, habitants de ce qu'on nomme aujourd'hui le royaume de Lahore, viennent voler le riche bétail de Virâta, soixante mille génisses. Les Trigartiens ont été battus par Virâta, mais le bétail est resté entre les mains des Courâvas. Perte affreuse! car tous ces monarques, dont le *Mahâbhârata* parle si pompeusement, n'étaient, on le sent bien, comme les héros des récits homériques, que des chefs de clans, toujours prêts à piller, et leurs formidables expéditions, dégagées des hyperboles poétiques, se réduisaient à des escarmouches et à des razzias; affamer ses ennemis, c'était le moyen le plus sûr de les vaincre. Ces princes, ruinés en un jour, allaient chercher fortune ailleurs et subissaient les épreuves les plus romanesques.

Le directeur des bergeries et des étables royales accourt vers le fils du roi des Matsyens, vers Bhoûmimdjaya, et le somme de se-

Digitized by Google

courir son père et ses sujets, qui sont en grand danger. L'héritier de la couronne, qui était tranquillement resté au fond de son sérail, est désagréablement surpris; c'est un type très finement et très exactement retracé. Il est poltron, orgueilleux et vantard. Il ne demanderait pas mieux que de faire mille prouesses; mais son cocher a péri dans une bataille récente; comment le remplacer? Sans cela, il se précipiterait à travers les guerriers, les chars, les chevaux, et l'on verrait d'admirables exploits. Jamais capitan n'a prononcé des phrases si retentissantes. Draupadî, la fausse servante, vient alors le tirer d'embarras et lui apprend que Vrihannala, cet eunuque qui vit parmi les danseuses du palais, a jadis été le cocher de l'héroïque Ardjouna, et peut lui rendre les mêmes services. Boûmimdjaya, pris au piége, charge sa sœur Outtara d'en parler à l'eunuque; celle-ci va donc le trouver. Cette princesse, dont la beauté est parfaite, selon le goût oriental, porte de brillantes guirlandes et une ceinture ornée de pierreries; elle a les yeux allongés, le teint luisant comme l'or, les cheveux relevés en touffes, la taille mince, et les jambes aussi solides que la trompe d'un éléphant. Elle remplit gracieusement sa mission près d'Ardjouna, qui paraît devant le prince royal et feint de s'excuser; il ne sait que chanter, danser, jouer de divers instruments; il est à peine un homme. On ne l'écoute pas; on l'habille, on l'arme au milieu des rires des courtisans et des esclaves; on part, on arrive en face de troupes ennemies qui sont nombreuses et redoutables. Bhoûmimdjaya change aussitôt de figure et de langage; ses cheveux se hérissent sur sa tête; peut-il lutter seul contre une armée? Son père a emmené tous les soldats; il n'a plus même ses gardes; faible enfant, peu habitué aux fatigues de la guerre, sans secours, que deviendra-t-il? Que les femmes rient de lui, que les vaches soient perdues, peu importe; il a peur, il fuira : « A ces mots, il sauta à bas du char, le prince aux magnifiques pendants d'oreille; pressé par la frayeur, perdant le raisonnable sentiment de l'honneur, il se sauve, emportant son arc et ses flèches. Vrihannala lui dit : « La fuite est-elle ce que le souvenir des héros inspire aux nobles? » Mieux vaut mourir dans le combat que fuir épouvanté. »

Indigné de trouver une telle lâcheté dans un si éminent personnage, Ardjouna s'élance à son tour, le poursuit, le saisit sans façon par les cheveux, et le tire à lui, au point de lui arracher des cris lamentables. Il le ramène violemment vers le char et lui en remet les rênes : qu'il occupe la place du cocher; lui, le pauvre eunuque, il combattra. Le fils du roi des Matsyens n'ose répliquer; ils changent tous deux de rôle, et leurs adversaires, qui les aperçoivent de loin, se perdent en conjectures sur cet homme, vêtu en prince, qui pousse les chevaux, sur cet homme, habillé en danseur, qui

Digitized by Google

s'apprête à combattre. Cependant, il s'agit de reprendre, où ils les ont cachées, les armes magiques des fils de Pândou ; en effet, quand ils commencèrent leur pèlerinage forcé à travers les forêts, ils les avaient enveloppées d'un sac qui avait la forme et la couleur d'un cadavre, et avaient suspendu ce sac à un acacia placé dans un cimetière, afin qu'aucun guerrier ne se risquât à y toucher, sous peine d'être déclaré impur et déchu de sa caste. Ardjouna, qui s'est dirigé du côté de l'acacia et qui parle en maître à Bhoûmimdjaya, lui ordonne de monter à l'arbre et de lui rapporter les armes. L'autre obéit et se fait expliquer les propriétés de ces armes merveilleuses : poignards, cimeterres, flèches, arcs, celui surtout d'Ardjouna, qui s'appelle *Gândivâ;* il a un nom spécial, comme les épées de tant de fameux capitaines : la Joyeuse de Charlemagne, la Durandal de Roland, la Tizona et la Colada du Cid. Bhoûmimdjaya est stupéfait d'admiration, mais bien plus encore lorsque le faux eunuque lui révèle qu'il est le brave et terrible Ardjouna, et que ses quatre frères et leur commune épouse servent dans le palais ; il se prosterne devant son ancien esclave, et des prodiges s'accomplissent :

Du haut de son char, le héros examina chacune de ses armes, et ses armes, toutes ensemble, s'inclinant avec respect, répondirent au prince Ardjouna : « O fils de Pândou, nous sommes autant de serviteurs tout dévoués à ta personne. » Le prince les salua, et, les serrant dans ses bras, il s'écria : « Vous êtes à jamais, dans ce monde, l'objet de mes pensées ! » Alors, la joie peinte sur le visage, il s'empare d'elles, et de son arc, rapidement tendu, il lance une flèche ; la corde en sifflant a rendu un bruit horrible. La terre en est ébranlée, comme par la chute d'une montagne renversant une autre montagne ; un grand vent souffle de tous les points de l'espace ; il tombe une flamme ardente qui efface toutes les clartés de l'horizon ; on croirait entendre dans le ciel le tonnerre d'Indra : les Courâvas, à ses coups, ont reconnu le réveil d'Ardjouna !

La victoire est complète : le parasol royal du vieux Bhîchma, l'aïeul des cousins ennemis, a été brisé ; on a rapporté, criblé de traits, l'étendard des Courâvas, représentant un singe sur un fond d'or. Le roi des Matsyens attribue tant de succès au courage de son fils, qui se laisse complimenter, tandis qu'Ardjouna garde modestement le silence. Enivré de son triomphe, Virâta veut engager une partie de dés avec son conseiller, le brahmane Kanka, qui n'est autre que Youdhichthira. Celui-ci qui, l'on s'en souvient, avait déjà deux fois perdu à ce jeu son royaume, sa liberté et celle de ses frères, balance longtemps ; enfin, la partie commence. Une querelle la suspend bientôt : des paroles on passe aux actes ; Youdhichthira jette les dés à la face du roi ; l'affront est sanglant ; mais un roi n'est rien, mis en comparaison avec un prêtre, et c'est l'insulté qui demande

Digitized by Google

pardon à l'offenseur. Trois jours après, les Pândavas se purifient, se parent de leurs plus beaux ornements et, leurs douze années étant terminées, se présentent au roi, le front haut, comme étant ces cinq fugitifs dont la renommée a rempli l'Inde entière. Afin de récompenser Ardjouna de ses bons offices, Virâta lui offre en mariage sa fille Outtara ; il la refuse. Il est déjà marié, mais ce serait là une objection insuffisante ; il a d'autres motifs plus sérieux : « J'habitais, dit-il, avec elle dans le gynécée ; je la voyais sans cesse, devant témoins ou en secret ; elle se fiait à moi autant qu'à un père. Elle avait des sympathies et des égards pour celui qu'elle croyait être un eunuque danseur et habile à chanter ; elle me regardait comme un de ses maîtres, celle que tu m'offres. Toute une année, j'ai vécu à ses côtés ; après cela, seigneur, dans ton palais, parmi ton peuple, que penserait-on de nous ? »

Cette princesse, qu'il n'ose épouser par scrupule, il l'accepte pour son fils Abhymaniou, et une alliance solide s'établit entre les Pândavas et les souverains des Matsyens ; le cinquième livre (*Oudyôga-parva*) nous en développera les conséquences. Des deux côtés, on se prépare à la guerre, bien que la voix de la sagesse tâche de se faire entendre. Un être mystérieux, qui est une des incarnations de Wishnou, l'homme-dieu, Krishna, prince de Dwarâka (ou Guzzerate) quitte ses Etats. Il y a échappé aux embûches du tyran Kansa ; il l'a tué : étant uni par les liens du sang aux deux branches rivales, il se rend dans les deux camps, afin d'y tenter une réconciliation. Sachant bien ce que réserve l'avenir, il offre à Douryôdhana son appui personnel ou une armée considérable ; celui-ci préfère maladroitement le secours d'une armée, et Krishna s'attache dès lors aux Pândavas, que soutiendront également les princes des Matsyens et des Pantchaliens. Puis, le vieux roi aveugle d'Hastinapoura, Dhritarâchtra, qui blâme la violence des Courâvas, ses fils, envoie vers ses neveux son écuyer Sandjaya, orateur éloquent, qui, pourtant, n'obtient aucun résultat de sa mission. Pendant que les préparatifs belliqueux se font de part et d'autre, Dritarâchtra, comme s'il prévoyait que l'heure est suprême, interroge des savants sur l'étude des *Védas*, sur les effets des vertus et des vices, sur les mystères de la création et de l'immortalité. Ici se dessinent les premiers linéaments d'une doctrine que le fameux épisode de la *Bhagavad-gîtâ* exposera bientôt tout au long, celle du *yoguisme*, doctrine mystique et austère, espèce de sombre quiétisme, dont le caractère est d'absorber l'homme au sein de la divinité par la méditation ; les bonnes œuvres ne suffisent pas, pour qu'il arrive au souverain bien ; car elles exigent des efforts qui troublent le repos de l'esprit et de l'âme. Afin de parvenir à la vie éternelle, il faut que le voyant, assis seul à l'écart et en si-

Digitized by Google

lence, n'agite pas même sa pensée, et qu'il annihile en lui toutes les impressions de joie ou de chagrin, qu'y produiraient l'éloge ou le blâme. Alors, il pourra contempler l'Etre suprême (ou le Bienheureux, Bhagavad), auquel le poète consacre un hymne d'une quarantaine de stances, qui paraît fort ancien et fort obscur. Durant ce même temps, Krishna, qui a échoué dans toutes ses tentatives pacifiques auprès des Courâvas, vient vers ses protégés, disserte avec Youdhichthira sur les devoirs civils et militaires des monarques. Par deux fois, Virâta a réuni son conseil. Les fils de Pândou ont rassemblé sept armées ; les forces de leurs adversaires sont bien autrement imposantes ; Douryôdhana les passe en revue, et là se placent des dénombrements très étendus, analogues à ceux que contiennent le quatrième livre du *Ramâyana* et le second de l'*Iliade*.

Le livre suivant, le sixième, appelé *Bhîchma-parva*, parce que le grand-père des Courâvas, Bhîchma, y tient une place assez grande, tire toute son importance de cette digression, plus métaphysique encore que poétique, que nous indiquions tout à l'heure, la *Bhagavad-gîtâ* ou le *Chant du Bienheureux*. Ce morceau, qui, sans nul doute, a été ajouté à l'œuvre primitive à une date relativement moderne, a exercé la sagacité d'une multitude de critiques de tous les pays : en Angleterre, Wilkins, Cockburn Thomson, le docteur Griffith ; en Allemagne W. de Schlegel, W. de Humboldt, Hégel, Bopp, Chr. Lassen ; en Grèce, Dimitrios Galanos ; en France, Parraud, Chézy, MM. Cousin, Barthélemy Saint-Hilaire, de Lamartine, Emile Burnouf, Barth, s'en sont occupés tour à tour, et il ne reste plus rien à dire de nouveau sur les beautés littéraires et les singularités philosophiques dont il est plein. Seulement, on les examine maintenant un peu plus de sang-froid que quand l'Inde brahmanique y voyait une des parties les plus saintes du saint *Mâhabhârata* ou même que quand Schlegel, dans la préface de sa traduction latine, s'écriait du ton le plus dithyrambique, en s'adressant au fabuleux Vyâsa : « Et toi, chantre sacré, interprète inspiré de la divinité, quel qu'ait été ton nom parmi les mortels, je te salue ! Oui, je te salue, auteur de ce poëme dont les oracles emportent la pensée avec une joie ineffable vers tout ce qu'il y a de sublime, d'éternel et de divin ; plein de vénération, je te salue avant tout autre, et sans cesse j'adore la trace de tes pas ! » Dans quelles circonstances se déroule cet épisode surnaturel et abstrait, si développé qu'il formerait à lui seul un poëme entier ? Les deux armées se sont réunies dans une plaine immense ; les conques et les tambours résonnent, les chars volent, les flèches sifflent. Krishna consent à servir de cocher et d'écuyer au troisième fils de Pândou, son disciple favori Ardjouna ; mais celui-ci, à la vue de tous ces hommes, de tous ces frères qui vont

Digitized by Google

s'égorger, est saisi d'une amère mélancolie. En apercevant cette multitude de parents, d'amis, d'alliés, que la guerre divise, que la mort va réunir, il sent ses membres s'agiter, sa bouche se dessécher, ses cheveux se hérisser, sa peau devenir brûlante, ses forces s'épuiser, son arc échapper à sa main. Plus de plaisirs ni de richesses; plus d'espoir ni de bonheur; plus d'orgueil ni d'ambition pour lui, quand il aura immolé les siens! Mieux vaudrait qu'il succombât lui-même; et il se rassied sur son siége, pâle, découragé, l'esprit flétri par la douleur : car il lui semble que la justice et l'honneur vont disparaître de l'univers. C'est alors que son noble auxiliaire, Krishna, lui révèle que, s'il est en apparence un prince voisin, le roi de Dwâraka, il est, en réalité, une des incarnations de Wishnou, l'être suprême, le Bhagavad. Lui-même, tout immuable qu'il soit par sa substance, quoiqu'il commande aux éléments, il se rend visible aux êtres créés; chaque fois que la vertu décline et que le vice triomphe, que le monde dégénère, il renaît d'âge en âge pour le salut des justes et la destruction des méchants. Aussi, sur ce champ de bataille, que le carnage doit bientôt ensanglanter, il s'arrête tout à coup avec son protégé et l'entretient de la vanité des choses terrestres, du caractère insignifiant de tout acte pris en soi, de la vraie nature de l'âme et de la divinité, des obligations et de la destinée des créatures, de leurs migrations de corps en corps, de sphère en sphère, d'existence en existence, jusqu'à leur absorption définitive au sein de Brahma. C'est bien autre chose que les harangues des combattants homériques, interrompant leurs luttes pour discourir d'un ton sympathique ou railleur : ici, c'est un dieu fait homme, qui, au moment où le sang va couler, transporte l'âme d'un mortel héroïque au-dessus des sentiments vulgaires et la fait planer dans les régions de l'ontologie la plus transcendante. Selon ce divin précepteur, le véritable sage ne s'inquiète ni des morts ni des vivants; le corps n'est que l'enveloppe périssable d'une intelligence immortelle; celle-ci change de corps et de forme, comme on rejette un vêtement, dès qu'il est usé : donner la mort est donc une chose indifférente. Le devoir du guerrier est de se battre; il n'est pas responsable des conséquences qui résultent de l'accomplissement de son devoir. Ni les succès ni les revers ne troubleront sa quiétude : ainsi que les eaux d'un fleuve se précipitent dans le vaste océan sans pouvoir même en déranger la masse, rien ne saurait nuire à l'égalité d'une raison parfaite. Au reste, l'homme doit agir, mais sans se préoccuper des suites de ses actions. Il faut réprimer les désirs, étouffer les passions, qui obscurcissent en nous la conscience : il faut purifier son cœur, pratiquer la religion, présenter des offrandes aux dieux, s'abîmer dans l'éternité. Doctrine mystique, qui pose en

Digitized by Google

principe l'indifférence absolue, puisque, d'après le texte, le *yogui* ou *saint* « voit du même œil l'humble et savant brahmane, la vache, l'éléphant, le chien et même l'homme dégradé qui mange de la chair de chien ! » Doctrine périlleuse; car, si elle engendre l'exaltation, le dévouement, les sacrifices, elle conduit aussi aux fanatiques horreurs des pagodes de Jaggernat ou aux stupides pénitences des solitaires, qui passent de longues années à sauter à cloche-pied, à rester debout contre une muraille ou à concentrer leurs regards fixes et immobiles sur une partie quelconque de leur corps. Naître pour souffrir, souffrir pour mourir, mourir pour renaître, tourner perpétuellement dans un même cercle de misères ; telles étaient donc pour les Hindous les tristes perspectives de la vie future ; de là la convoitise ardente qu'ils éprouvaient pour un repos éternel; de là leurs efforts afin d'arriver à tout prix à la délivrance finale, à ce qu'ils appelaient le *Nirvâna*, soit que ce fût (car les érudits discutent encore sur ce point capital) une union délicieuse avec Dieu, soit que ce fût un simple retour au néant. En tout cas, la *Bhâgavad-Gîtâ* abonde en graves sentences, en énergiques saillies, en instructions morales, qui souvent se contredisent, mais dont l'ensemble est plein d'intérêt à cause de sa bizarrerie même. Il serait infini d'y relever tout ce qu'il y a de curieux ; bornons-nous à quelques lignes de citation :

Fils de Kounti, c'est la rencontre des éléments qui produit le froid et le chaud, le plaisir et la douleur; tout cela se fait et se défait, tout cela est passager : supporte tout cela, ô Ardjouna..... Les corps, ayant une fin, sont au pouvoir de l'âme éternelle, indestructible, immense. Croire que cette âme tue ou est tuée, c'est ne rien connaître : elle ne naît ni ne meurt ; ayant existé une fois, elle ne cessera plus d'exister; sans naissance, sans mort, perpétuelle, primitive, elle survit au corps..... Les armes ne peuvent la blesser, ni les flammes la brûler, ni les eaux l'humecter, ni les vents la rendre aride..... Cette âme immortelle et invulnérable se cache au fond de tout ce qui est..... Quand même on la concevrait comme sans cesse naissant et sans cesse mourant, encore ne devrait-on pas pleurer sur elle : car tout ce qui est né doit mourir, tout ce qui est mort doit renaître. Puisque cela est inévitable, à quoi bon s'affliger ? On ne peut saisir ni le commencement ni la fin des êtres ; leur milieu seul est saisissable. Qu'y a-t-il là de quoi se lamenter ? Toute chose qui tombe sous les sens comporte un attrait ou une aversion : c'est à l'homme de se dérober à ces deux influences ; car elles lui sont hostiles. — Mais, dit Ardjouna, pourquoi commet-on le péché, même sans le vouloir, comme si l'on était poussé par une force aveugle ? — Cette force, répondit le bienheureux, c'est le désir, c'est l'emportement, la passion dévorante et féconde en crimes : là est l'ennemi. Il atteint tous les êtres, comme la fumée enveloppe la flamme, comme le miroir est terni par l'humidité, comme l'embryon est enfoui dans les flancs mater-

Digitized by Google

nels; il corrompt la science, poursuit sans cesse les sages, ne cesse de se renouveler, est plus insatiable que le feu. »

Maîtriser ses désirs, étouffer ses appétits, voir avec une égale tranquillité le plaisir et la souffrance, vivre libre, calme et désintéressé; agir, parce qu'on est né pour l'action, mais ne pas attacher la moindre importance aux résultats plus ou moins agréables, plus ou moins utiles, de ses actes, du moment qu'ils sont conformes au devoir; échapper, à force de vertus et d'austérités, à la triste nécessité de revenir une fois de plus au monde; mériter, par la conduite qu'on aura tenue ici-bas, la récompense suprême, à savoir l'anéantissement final ou, du moins, l'union intime avec Dieu, l'absorption complète de son individualité éphémère et misérable dans les gouffres insondables de l'infini : tel était le rêve du *Yogui* hindou; telle est aussi la doctrine révélée par le divin Krishna à cet Ardjouna qu'il aime si vivement et qu'il protége contre tous ses adversaires.

VIII

Nous voici plongés, je dirai presque, submergés dans une longue série de batailles, qui remplissent les chants VII, VIII et IX (*Drona-parva*, *Karna-parva*, *Salya-parva*). Nous y retrouvons sous d'autres noms Priam et Nestor, Hector et Achille, Ajax et Ulysse; mais les digressions homériques les plus longues sont des esquisses légères et concises à côté des innombrables tableaux échappés à la palette gigantesque des rhapsodes hindous. De plus, l'intérêt y est fréquemment affaibli par l'intervention des puissances surnaturelles et par l'emploi trop exclusif d'armes enchantées : cet abus du merveilleux nous reporte aux fictions romanesques et poétiques de notre moyen âge. On comprend que nous ne pouvons qu'indiquer çà et là quelques traits de ces descriptions qui se suivent, se ressemblent et se répètent avec une inévitable monotonie. C'est un lieu, resté fameux jusqu'à nos jours dans les souvenirs de l'Inde, la plaine des Courous (*Kouroukchêtra*), voisine de Dehli, qui servit de théâtre à ces terribles effusions de sang humain; la mêlée dura dix-huit jours et n'était interrompue que par les larmes et les malédictions des vaincus. Les Courâvas subissent les pertes les plus graves : tour à tour succombent leur aïeul Bhîchma, leur précepteur militaire Drona, tué par trahison, leurs amis et alliés, Karna, roi d'Anga, que l'invincible Ardjouna abat de son glaive, et Salya, roi de Madra, qui tombe sous les bras nerveux de Bhîmaséna. Les

Digitized by Google

coups répondent aux coups, les funérailles aux funérailles. Les cent fils du vieux roi aveugle Dhritarâchtra, ainsi que son écuyer Sandjaya, le lui raconte à lui-même, ont péri l'un après l'autre, et parmi eux, l'aîné, le plus violent, Douryôdhana, dont les funestes conseils ont provoqué cette épouvantable guerre. Ses chars et ses éléphants, ses fantassins et ses cavaliers fondent comme la neige sous un rayon de soleil : semblable à Rodrigue, ce dernier roi des Goths, que chante le *Romancero* espagnol, il survit à son armée, il s'enfuit de la plaine et se retire au fond des forêts, sur les eaux d'un lac, qui deviennent solides pour le soutenir. Mais les Pandâvas l'y poursuivent, le harcèlent, l'injurient, le ramènent au combat; il engage avec le farouche Bhîmaséna une lutte à coups de massue, plus digne des cannibales de la sauvage Polynésie que des héros de l'Inde ancienne. Ardent de colère, Bhîmaséna renverse son rival, le frappe et brise rudement sous son talon ce front qui a reçu l'onction royale : le pieux et juste Youdhichthira, quoique frère du vainqueur, est consterné de tant de barbarie. Quant au mourant, il sera maudit sur la terre, parce qu'il a séparé les deux familles par un abîme de malheurs ; mais il ira droit au ciel, parce qu'il expire, les armes à la main.

Le dixième chant (*Saoptika-parva*), qui a été traduit en français par M. Th. Pavie et qui abonde en détails expressifs jusqu'à l'horrible, est le récit de l'attaque nocturne d'un camp ; ainsi, Homère nous a dépeint Diomède, volant dans les ténèbres les coursiers merveilleux du roi de Thrace Rhésus : ainsi Virgile nous a décrit Nisus et Euryale, pénétrant de nuit sous les tentes des Rutules. Trois braves guerriers, Kritavarman, Açwathâman, fils de Drona, et le beau-frère de celui-ci, Kripa, méditent quelque vengeance; ils traversent les bois et, épuisés de fatigue, se couchent à l'ombre d'un figuier. Pendant que ses deux compagnons dorment, Açwathâman aperçoit une foule de corbeaux, qui nichent sur les branches de l'arbre, et un affreux hibou, qui vient, pendant leur sommeil, les dévorer tous. Cet incident lui semble un augure, un avis du ciel; lui aussi, il exterminera furtivement ses adversaires endormis. Cette attaque nocturne lui cause bien quelques scrupules, mais il les étouffe et, réveillant ses amis, il leur fait part de son projet : « Tous les mortels, lui répond Kripa, sont liés et enchaînés par deux influences, l'une divine et l'autre humaine. Ce n'est pas par la loi seule du destin que les actions d'ici-bas s'accomplissent, ô le meilleur des hommes! Ce n'est pas non plus par la seule volonté humaine : le succès dépend de ces deux causes réunies. Tous les hommes, chacun dans leur voie, sont soumis à cette condition, les plus élevés comme les plus humbles, ceux qui ont une vie active

Digitized by Google

comme ceux qui se sont retirés de la société. Si Indra verse la pluie sur un aride rocher, quel fruit pourrait naître? Mais, si la pluie tombe dans un champ labouré, un fruit naîtra. Que le destin le veuille ou non, en aucun cas l'intervention divine ne suffit pour produire des résultats ; il faut une décision prise d'avance par l'homme : mais, si le champ a été complétement labouré et que la pluie vienne à propos, la semence est féconde, et c'est aux efforts humains que le succès est dû. »

L'entretien continue longtemps sur ce ton philosophique, et tous trois se décident à attaquer les campements où sont réunies les troupes des Pândavas et celles de leurs alliés, les Pantchâliens et les Mâtsyens; Açwathâman surtout ne goûtera point le repos avant d'avoir renversé sur le sol ce Dhrichtadyoumna, qui a égorgé son père. La fièvre le consume; mais, comme il le dit, quand il aura massacré ses adversaires au plus tôt durant leur sommeil, il pourra alors se reposer et dormir ; sa fièvre sera passée !

Sans doute, la trahison est blâmable, et son coup de main ressemblera à une perfidie ; mais les fils de Pândou ont donné l'exemple des meurtres ; il le suivra, dût-il en être puni, dût-il renaître sous la forme d'un ver ou d'un insecte. Ils attèlent leurs chevaux, revêtent leurs cuirasses, saisissent leurs arcs et leurs ceintures et courent vers le camp ; mais quels obstacles imprévus les arrêtent ! Les scènes qui suivent rappellent tour à tour les fictions gréco-latines, les épopées scandinaves et les féeries de la Table ronde : le merveilleux et l'effroyable y marchent de compagnie. Il y a là plusieurs pages écrites ou, pour mieux dire, coloriées avec une abondance et une fougue incroyables ; c'est une fantastique débauche d'images et d'hyperboles, dont nulle analyse ne saurait donner l'idée et qui étourdit l'esprit à l'égal d'un véritable cauchemar. Le fils de Drona rencontre sur sa route un fantôme énorme et surnaturel, tout taché de sang, ceint d'une peau de tigre, les épaules couvertes de la dépouille d'une antilope noire, ayant de longs bras, une gueule armée de dents hideuses, des milliers d'yeux, et vomissant de tous côtés des rayons et des flammes, à travers lesquels resplendit, indéfiniment multipliée, la figure de Wishnou, le dieu de la conservation. Açwatthâman lui décoche ses flèches, le timon de son char, son épée, sa massue ; le fantôme dévore tout. Alors le guerrier désarmé, de même que dans les conjurations diaboliques du moyen âge, débite un hymne fervent et mystique et appelle à son aide l'esprit du mal, le dieu de la destruction, Siva, auquel il promet son âme et qui accepte le marché. Jamais Shakespeare, quand il a montré, dans son *Macbeth*, les sorcières préparant leur abominable cuisine, jamais Gœthe, quand il a mis en scène, dans son *Faust*, le sabbat d'ani-

Digitized by Google

maux et de démons qui se célébrait sur les sommets du Brocken, jamais Callot et Goya, quand, dans leurs parodies infernales, ils prodiguaient les monstrueux caprices de leur imagination, n'ont dépassé la bizarrerie et la confusion de ces saturnales poétiques :

Alors apparurent les troupes célestes des serviteurs de Siva, lançant le feu par les yeux et par la bouche, ayant beaucoup de pieds, de bras et de têtes, portant des bracelets ornés de pierres précieuses, levant tous les mains en l'air, pareils à des éléphants ou à des montagnes. Ils ont des formes de chiens, de sangliers, de chameaux, des membres de chevaux, de chacals, de vaches, des figures d'ours et de chats; d'autres ont des muffles de tigres ou de panthères, des becs de corneilles ou de perroquets, des têtes de plongeons ; ceux-ci ressemblent à des boas gigantesques, ceux-là ont des becs de cygnes, de pies, de geais, des aspects de tortues, de crocodiles, de dauphins, de singes. Les uns imitent le héron, la grenouille, la baleine ; les autres ont une foule d'yeux, de larges oreilles, de gros ventres. Tel n'a pas de tête, tel a une tête d'ours, de bélier ou de chien : ils jettent des flammes par tous les pores, et chacun des cheveux de leur front ou des poils de leur corps est enflammé.

On ne trouverait pas aisément dans toute la poésie hellénique ou romaine, même dans les plus énergiques peintures du Tartare, une esquisse aussi étrangement horrible que celle-ci : on y remarque une variété innombrable de physionomies, de couleurs, de coiffures, de costumes, de parures, d'armes, d'attitudes ; tout ce monde joue de la musique, pousse des cris, danse, bondit, s'agite, s'abreuve de flots de sang, se repaît de graisse et de chair. Açwatthâman s'est voué à Siva et Siva entre en lui ; il est désormais invincible. Il pénètre sous la tente de Dhrichtadyoumna, le roi des Pantchâliens, le meurtrier de son père : il l'y trouve endormi sur de riches tapis, le réveille à coups de pied, le prend par les cheveux, heurte son front contre la terre, lui foule du talon la gorge et la poitrine, et, malgré sa résistance désespérée et ses sourds rugissements, l'écrase comme une bête fauve. Les femmes et les gardes du prince sont glacés de terreur et n'osent l'arrêter ; il se précipite vers de nouvelles victimes ; elles passent du sommeil au trépas ; il les abat par centaines : soldats, chevaux, éléphants, il perce tout de son redoutable glaive et de son poignard acéré ; le corps rouge de sang, il ressemble au dieu de la mort, et une sorte de furie (kâli) marche devant lui ! Ce sont de continuels épisodes de meurtres, des détails inépuisables, dont la monotonie ne saurait affaiblir la vigueur. Les soldats, surpris à l'improviste, cherchent en vain à se défendre, ou se blessent les uns les autres dans les ténèbres : les chevaux hennissent, les éléphants se sauvent : le camp est un lac sanglant ; ceux qui échappent à Açwatthâman tombent entre les mains de Kritavarman et de Kripa,

Digitized by Google

qui veillent près des portes : les Rakchâsas et les Piçâtchas (ogres et vampires) viennent se mettre de la fête. On les compte par milliers, par millions : ils ont une taille immense, le teint jaune, la gorge bleue, des dents de pierre, une figure de buffle, les cheveux en désordre, le front proéminent, cinq pieds, le ventre flasque, les doigts crochus ; repoussants, difformes, exhalant des clameurs perçantes, chargés d'une multitude de clochettes sonores, plus laids que les Cyclopes d'Homère et que les Harpies de Virgile, ils déchirent les cadavres, avalent leurs membres palpitants, sucent la moelle de leurs os brisés et dansent ensemble pour célébrer leur joie. On le voit, les exagérations de notre littérature romantique et les minuties pittoresques de nos réalistes étaient déjà familières, il y a plus de vingt siècles, aux improvisateurs épiques de la race âryenne.

Açwatthâman a dignement vengé son père : ce n'est qu'à l'aurore qu'il sort du camp transformé en théâtre de carnage : les cinq Pândavas étaient absents ; c'est la seule pensée qui lui gâte son triomphe. Ses deux compagnons et lui se racontent leurs exploits et ils partent, désireux de les raconter aussi à Douryôdhana, s'il a conservé un souffle de vie. Ils le trouvent, les deux cuisses brisées par la massue de Bhîmaséna, respirant à peine, rendant le sang à pleine bouche, étendu à terre, environné d'animaux féroces, qui attendaient sa mort prochaine afin de le dévorer et déjà trop faible pour leur disputer son agonie. En apercevant leur roi dans cette situation lamentable, les trois généreux héros pleurent son sort et lui adressent des paroles de consolation et de regret. Ils admirent sa massue fidèle, qui repose à ses côtés ; ils vantent sa vaillance ; ils honorent sa dernière heure ; ils maudissent son assassin, le cruel Ventre-de-loup ; ils gémissent de n'avoir pu le défendre et le sauver. Et quelle ivresse féroce dans cette suprême allocution d'Açwatthâman, qui fait songer aux formidables champions des *Eddas* ou des *Nibelungen !*

« Douryôdhana, tu vis encore ; apprends une nouvelle qui sera douce à ton oreille. Il n'y a plus que sept combattants du côté des fils de Pândou ; eux cinq, Krishna et son cocher Pâtyaki ; du côté des fils de Dhritârachtra, il n'y en a plus que trois, Kripa, Kritavarman et moi. Les rejetons de Draupadî sont tous égorgés, ainsi que ceux de Drichtadyoumna ; les Pântchaliens ont tous péri, ainsi que ce qui restait des Mâtsyens. Vois donc, prince ; la pareille leur a été rendue : ils n'ont pas d'enfants non plus maintenant, tes ennemis !... » Et Douryôdhana répondit : « Oui, je le sens, cette nouvelle me soulage et remet le calme dans mon esprit. Il me semble qu'à présent je suis l'égal du dieu Indra. Bonheur à vous ! Puissiez-vous parvenir à la félicité ! Aû ciel nous nous reverrons ! » Après

Digitized by Google

avoir dit ces mots, le valeureux monarque se tut et quitta héroïquement la vie en remplissant ses amis de douleur : son âme monta vers les cieux, séjour des purs esprits, et son corps rentra sous la terre.

Ainsi l'espoir d'obtenir la vie éternelle soutenait jusqu'au bout ces mâles courages et une belle mort les purifiait aussitôt des taches dont ils avaient pu se souiller vivants. Tout ce chant du *Saoptika-parva* est d'une énergie remarquable et, à part l'exubérance et le faux goût inévitables chez les poëtes indiens, il ne lui manque pour être plus connu et hautement célébré que d'avoir été conçu dans quelqu'une de ces langues que le sanscrit lui-même a produites, dans le grec d'Homère, le latin de Virgile ou l'italien de Dante !

Le onzième chant (*Strî-parva*) traduit, pour la première fois, en français par M. Ed. Foucaux, se divise en trois sections : le *Don de l'eau*, les *Lamentations des femmes*, et la *Cérémonie funèbre ;* c'est une longue élégie, mêlée de réflexions philosophiques, un peu uniforme, sans doute, mais qui n'est que trop bien placée après les grands coups d'épée, les effroyables passes d'armes, les orgies de meurtre et de carnage qui remplissent les livres précédents. On sait combien le culte des morts était vénéré chez les anciens, chez les Grecs spécialement : Homère, Eschyle, Sophocle, Euripide, Virgile, Stace, abondent en récits funèbres. Ici ce sont un esprit et des mœurs analogues, c'est un état social à peu près identique, mais, comme toujours, avec un caractère plus saillant et des formes plus grandioses. Les pleurs se répandent maintenant à flots, ainsi que, tout à l'heure, le sang coulait par ruisseaux et par torrents, ainsi que les cadavres s'amoncelaient les uns sur les autres à l'égal des montagnes. Lucain, fût-il doublé de Brébeuf et renforcé par Scudéry ou Saint-Amand, semblerait scrupuleux et retenu à côté de ces rhapsodes inconnus, dont l'imagination se perdait dans le vague et aspirait à l'infini. Néanmoins, à travers ces exagérations, souvent si choquantes pour notre goût à la fois plus pur et plus timide, la vérité, le naturel, une sensibilité douce percent de loin en loin, et nous sentons le cœur humain qui, à deux mille ans et à deux mille lieues de distance, était agité par les mêmes mouvements, attendri par les mêmes passions qu'aujourd'hui.

Si Açwatthâman, Kritavarman et Kripa se sont vengés de quelques-uns de leurs ennemis, si le roi des Pantchâliens, Dhrichtadyoumna, a succombé avec une foule des siens dans l'attaque nocturne, si le feu a été mis aux quatre coins de leur camp, le parti des Courâvas n'en est pas moins vaincu. Le vieux monarque aux yeux éteints, Dhritarâchtra, semblable à un arbre dont on a arraché les racines, à un moineau dont on a coupé les ailes, à un soleil sans

Digitized by Google

rayons, s'entretient avec son loyal écuyer Sandjaya des pertes irréparables qu'il a faites. Ses dix-huit armées sont détruites; ses cent fils, entre autres le redoutable Douryôdhana, ont péri; ses alliés sont défaits; il faut, suivant les rites, procéder à ces immenses funérailles. Pourquoi s'est-il obstiné, malgré tant de conseils, à prolonger cette guerre impie? Là est sa seule faute, à moins que, dans quelqu'une de ses existences antérieures, il n'ait commis un crime qu'il soit contraint d'expier à présent; Sandjaya cherche en vain à consoler l'inconsolable vieillard, l'aveugle en larmes. Il n'a été que faible, lui dit-il; c'est son fils aîné qui fut coupable, ou plutôt ce sont des conseillers perfides qui les ont égarés tous deux. Le sage Vidoura lui prodigue à son tour ces maximes générales et ces axiomes sentencieux qui échouent devant des douleurs si profondes, mais qui n'en ont pas moins leur sagesse et leur grandeur. Leur entretien se prolonge longtemps, et devient comme un complément de la *Bhâgavad-Gîta;* il roule sur la fragilité des biens terrestres, la jeunesse, la beauté, la richesse, la santé, l'amitié, la vie même, sur les fruits que portent naturellement toutes nos actions bonnes ou mauvaises, sur les labeurs de notre naissance, sur la délivrance finale de nos misères, sur l'accomplissement de nos devoirs et sur l'immortalité de nos âmes. Des allégories plus ou moins confuses ornent ces développements métaphysiques, où se complaisait la gravité indienne et qui par moments font songer à l'amertume d'un Lucrèce, à la mélancolie d'un Pascal. En dépit de ces discours si sensés et si sérieux, mais qui ont le tort de se répéter, évidemment grâce à des interpolations successives, le roi, accablé sous le fardeau de ses afflictions, chancelle sans connaissance, et on a bien de la peine à le rappeler à la vie; en y revenant, il revient aussi à la conscience de son malheur. C'est un Priam qui pleure sur cent Hectors : seulement il n'a pas besoin d'aller en suppliant racheter leur corps des mains d'un Achille; car ils gisent dans la plaine voisine, attendant les derniers honneurs. Le signal des lamentations est donné; Gândhârî, épouse de Dhritarâchtra, Kountî, mère des Pândavas, toutes les mères, les épouses, les sœurs et les filles sortent de leurs demeures, montent sur des chars, courent au champ de bataille et, sans parure, les cheveux épars, elles unissent leurs clameurs et leurs sanglots; elles crient comme des femelles d'orfraies ou d'aigles; artisans, marchands, laboureurs, le peuple entier les accompagne. Jamais les psalmodies hébraïques, les élégies grecques, les nénies latines ne sont allées si loin sur ce mode plaintif et lugubre. Craignant les représailles des fils de Pândou, Kripa, Kritavarman et Açwatthâman se séparent tristement et poussent leurs chevaux dans trois directions différentes, le premier vers

Digitized by Google

Hâstinapoura, le second vers son royaume, le troisième vers l'ermitage de Vyâsa. Cependant Youdhichthira reparaît, escorté de ses frères ; il est navré du désespoir de toutes ces femmes éplorées et, par un trait touchant de délicatesse, c'est le vieux Dhritarâchtra qui le console, lui qui a tous ses enfants à pleurer : mais il tressaille, non pas à l'aspect (puisqu'il ne peut le voir), du moins à l'approche de ce Bhîmaséna, qui a égorgé son cher Douryôdhana. Enfin, apaisé par les avis et les reproches du divin Krishna, il pardonne à tous les Pândavas ; Gândhârî, prête à les maudire, se décide à leur pardonner aussi. Du reste, ils demandent humblement grâce pour les terribles coups qu'ils ont frappés, tout en rappelant que la violence de leurs cousins et le honteux affront fait jadis en pleine assemblée à la belle et vertueuse Draupadî ont été les seules causes de cette rivalité déplorable. Draupadî elle-même, qui a perdu un fils dans le combat, mêle ses pleurs avec ceux de Kountî, dont les fils sont partout victorieux ; l'émotion, la charité, la résignation débordent de tous ces nobles cœurs.

Rien n'est plus pittoresque que la description de Kouroukshêtra, cette plaine où les Courâvas et les Pandavas ont lutté jusqu'à la mort : chariots brisés, éléphants en fuite, fragments d'armes, ossements par monceaux, chevelures souillées, têtes sans corps et corps sans têtes, sanglantes rivières, les chacals et les hérons, les hiboux et les corbeaux en quête de débris infects et se disputant leurs hideuses proies ; quel spectacle ! Toutes ces femmes, toutes ces princesses, habituées à ne fouler que les riches tapis de leurs palais, se battent la poitrine, errent à travers la plaine, fondent en larmes, s'évanouissent ou deviennent folles, en reconnaissant ces victimes chéries, ces troncs mutilés, ces regards éteints, ces membres encore palpitants et déjà à demi rongés par les bêtes fauves, auxquels elles essayent inutilement de les arracher. La vieille et majestueuse Gândhâri, cette autre Hécube, cent fois blessée au cœur, partage les angoisses de ses cent belles-filles, qui se sont vu chacune enlever un époux. Comme elle apostrophe éloquemment Douryôdhana, son premier-né, qui a été renversé par Bhîmaséna, comme un éléphant par un lion, et dont ses pieds, à elle, ont heurté le cadavre ! Comme elle nomme, comme elle pleure l'un après l'autre ses nombreux enfants, tous moissonnés par la main rude de la mort ! Comme elle envie les Apsaras, ces nymphes du ciel, qui vont les recevoir entre leurs bras et jouir de leur beauté ! Drona, Salya, Bhîchma, tous ces chefs valeureux, comme elle les regrette, en proportion de leurs vertus et de leurs exploits ! Les bardes chantent des hymnes de deuil ; on prépare les sacrifices, les ablutions, les parfums ; on construit des bûchers, où s'accumulent les arcs,

Digitized by Google

les piques, les timons de chars, les bannières déchirées et les héros sans vie; la flamme jaillit et dévore tout. Mais Gândhârî ne peut s'empêcher de maudire ce Krishna, dont le secours tout-puissant a amené la victoire des Pândavas et la ruine des Courâvas, et cette malédiction d'une mère s'accomplira, même lancée contre un être divin.

IX

Les quatre livres suivants (*Saûti-parva*, *Anouçasana-parva*, *Açwamêdha-parva*, *Açramavasika-parva*) présentent moins d'intérêt; et, forcés de courir vers un dénoûment si longtemps retardé, nous ne nous y arrêterons pas. Le *Saûti-parva* ou *Chant de consolation* n'est qu'une ample digression de 25,200 vers sur les devoirs des princes, les bons effets de la libéralité et les moyens d'arriver au *Nirvâna* ou *Délivrance finale de toutes les misères terrestres*. Au milieu de son triomphe, l'aîné des fils de Pândou est sombre et mélancolique; les lamentations et les imprécations de toutes ces femmes qui pleurent un être chéri, égorgé dans les combats, jettent dans le découragement et dans le dégoût des choses de ce monde ce héros dont la justice est la suprême loi. Il s'écrie tristement:

Nous nous sommes détruits les uns les autres; quel fruit nous en reviendra-t-il? Maudit soit l'exercice des armes! maudit soit l'héroïsme des guerriers! maudite soit la coupable violence qui a amené parmi nous tant de maux! Combien sont préférables la résignation, l'empire sur nos sens, la pureté, l'abnégation, l'absence d'envie, l'horreur du meurtre, la vérité, que pratiquent les ascètes retirés au fond des bois! Nous avons cédé à l'ambition et à l'égarement, à l'esprit d'imposture et de vanité, et, si nous en sommes réduits à cette situation déplorable, c'est l'aveugle désir du pouvoir qui en est cause.

Il est assez facile de reconnaître, dans ces paroles élevées et généreuses, l'inspiration de ces brahmanes qui régentaient les rois. Aussi, l'on entend se succéder une foule de discours sur les devoirs de la morale et de la politique; ils sont adressés à Youdhichthira par son grand-oncle Bhîchma, près de mourir des blessures qu'il a reçues en combattant, et entremêlés, suivant l'usage indien, de légendes et d'apologues. Cependant, les quatre autres Pândavas, Krishna et les prêtres, présents à l'assemblée, décident que Youdhichthira aura la royauté sans contestation et sans partage; on

Digitized by Google

célèbre même le *sacrifice du cheval* (*açwamédha*) comme marque de sa suprématie. Ce sacrifice, à la fois religieux et militaire, était, ce semble, ancien, et les brahmes indiens n'ont cessé de le vanter pompeusement, parce que, en cette occasion solennelle, les monarques avaient l'habitude de les inviter à de splendides festins et de leur donner de riches aumônes en habillements, en argent et surtout en troupeaux de génisses. Voici comment il se pratiquait : on lançait au hasard un cheval libre à travers les régions voisines, et un guerrier le suivait pas à pas, le poussant en avant et provoquant tous les princes qui s'opposeraient à sa course; quiconque parmi eux laissait passer ce coursier symbolique était censé reconnaître la souveraineté de son maître. L'animal à peine rentré dans le pays, on l'immolait aux dieux, et tous les rois dont il avait traversé le territoire assistaient humblement à cette dernière cérémonie, image naïve d'un vasselage tout féodal! En cette circonstance, c'est le vaillant Ardjouna qui exécuta la promenade à la suite du cheval : il la prolongea, au sud, jusqu'au royaume de Mâghada ; à l'ouest, jusqu'aux frontières des peuples du Sindh ; il eut à soutenir quelques combats contre ces deux nations et en vint aux mains avec un de ses fils naturels, adopté par un souverain étranger, qui le blessa, comme, dans les mythes helléniques, Ulysse luttait avec Télégone et était tué par lui.

Quoi qu'il en soit, le plus âgé des cinq fils de Pândou gouverne l'Inde centrale ; appuyé sur le dévouement de ses quatre frères, le noble Ardjouna, le farouche Bhîmaséna et les deux jumeaux Nakoula et Sahadêva, il donne l'exemple de toutes les vertus. Son règne est calme, et (grand sujet de louanges!) les ermites peuvent, sans crainte des ogres, se livrer à leurs pratiques austères. Le vieil aveugle, Dhritarâchtra, est traité avec un profond respect par ses neveux, meurtriers de ses fils ; pendant quinze ans, ils l'entourent de soins, le consultent et affectent de diriger en son nom les affaires de l'Etat ; il leur a pardonné. Sentant ses forces décliner de plus en plus, il veut aller vivre en anachorète dans une des forêts sacrées, et s'y préparer à monter au ciel ; sa femme Gândhârî, Kountî, veuve de son frère Pândou, son autre frère, le sage Vidoura, et Sandjaya, son écuyer fidèle, partagent sa retraite volontaire. C'était alors l'usage, pour les rois et les reines de l'Inde, de se retirer ainsi dans des espèces de couvents, où ils s'adonnaient à la contemplation, où ils oubliaient la terre, ses grandeurs et ses amertumes, où ils purifiaient leurs âmes de toutes taches par l'expiation et le repentir. Quelques années plus tard, la forêt est en proie à un de ces incendies si communs, si rapides et si destructeurs sous cet ardent climat, et, au milieu de ce formidable désastre, le vieillard, son épouse et sa

Digitized by Google

belle-sœur périssent consumés; Vidoura et Sandjaya s'enfuient vers l'Himâlaya et, cachés parmi les rochers, ils y attendent pieusement la mort.

Le seizième livre de l'épopée, *Mâushala-parva*, qui jusqu'ici n'avait pas été traduit, l'a été, cette année même, par M. Emile Wattier. Il est relativement fort court, comme le sont, du reste, les derniers épisodes de ce poëme; le merveilleux y abonde, et le bizarre n'y manque pas; il est consacré aux malheurs de Krishna et à la destruction de sa famille et de son peuple. Krishna avait puissamment contribué aux succès des Pândavas en sa triple qualité de parent, d'auxiliaire et de conseiller; il a assisté à leur triomphe. Mais c'est un dieu fait homme, et il doit subir, comme homme, la malédiction dont Gândhârî, la mère infortunée, l'a accablé récemment. Il sera frappé dans les siens; mode terrible de châtiment, dont les exemples sont si fréquents dans les traditions religieuses de l'antiquité! Ses sujets, les Vrishnis, les Andakas, les Bhodjas et les Maharathras, quatre branches des Yadâvas ou descendants du roi fabuleux Yadou, seront punis avec lui et à cause de lui. Sa capitale, Dwaraka était une cité licencieuse et criminelle, telle que la Sodome et la Gomorrhe de la Bible; comme les anges dont parlent nos textes sacrés, trois sages brahmanes, inspirés par le ciel, Wiçwamitra, Kanwa et Narada, souvent cités entre les principaux hymnographes des *Védas*, sont insultés par les habitants, qui, d'ailleurs, usent et abusent des breuvages fermentés. Toutes sortes de fléaux, semblables à ces plaies dont l'Egypte fut désolée du temps de Moïse, viennent les assaillir; c'est bien autre chose que les prodiges qui, dans les *Géorgiques* de Virgile, annoncent le meurtre de Jules-César. Des orages s'élèvent; la nuit, ceux qui dorment ont leurs cheveux et leurs ongles rongés par des souris; les grues imitent les cris des chats-huants, et les boucs font entendre les hurlements des chacals; les vaches engendrent des ânes, et les mules de petits chameaux; les chats naissent des chiennes, et les rats des ichneumons; les aliments sont souillés par des milliers de mouches; le soleil s'avance au rebours de sa marche ordinaire; les étoiles s'éclipsent l'une après l'autre. Tant de présages ne convertissent pas ces mécréants : ils méprisent les *gôurous*, leurs directeurs spirituels, les brahmanes, les mânes des ancêtres, les dieux du ciel; la femme trahit son mari, le mari délaisse sa femme, la corruption est à son comble.

Krishna reconnaît les fruits amers de l'imprécation de Gândhârî; après avoir défendu aux citoyens, sous peine d'être empalés, de boire des liqueurs fortes, il leur prescrit un pèlerinage de dévotion sur les bords de la mer. Mais c'est encore là pour eux une occasion

Digitized by Google

de désordres : ils campent en dehors de la ville avec leurs concubines ; les viandes exquises, les boissons spiritueuses, les parfums enivrants sont prodigués, et, au bruit tumultueux de cent trompettes, au milieu d'une troupe de danseurs et de mimes, commence un magnifique festin, qui rappelle, pour les blasphêmes qu'on y profère, celui de Balthazar, pour les luttes qui s'y produisent, celui des Lapithes et des Centaures. Krishna le préside à côté de ses frères Rama et Gada, de ses femmes Roukmini et Satyabama, de ses fils Pradyoumna et Tcharoudeshna, de son petit-fils Anirouddha ; Kritavarman, le hardi défenseur des Courâvas, Youyoudhana, vingt autres chefs sont assis à sa table. On discute, on dispute ; le vin enfante la colère, la colère s'exhale en injures, les injures se payent par des coups. Kritavarman, Youyoudhana, Pradyoumna succombent ; le divin Krishna ne peut lui-même contenir sa fureur. Il ramasse une poignée d'herbes, qui, entre les mains de cet autre Samson, devient miraculeusement une lourde massue, frappe à droite et à gauche, et abat une multitude de victimes. La mêlée est générale ; le massacre est horrible. Krishna, qui a perdu ses parents les plus proches et ses amis les plus dévoués, charge, parmi les survivants, les uns de veiller sur les femmes, afin de les sauver de la convoitise et des outrages des Dasyous, pâtres errants et pillards, les autres de faire venir au plus tôt Ardjouna, qui recueillera les débris de cette nation maudite. Quant à lui, il se couche à terre pour méditer, retrace en sa mémoire tant d'événements étranges, et sent que son heure est venue ; tout dieu qu'il est, il doit mourir. Il se plonge donc au milieu d'une forêt sainte, comprimant ses sens, étouffant sa parole, enchaînant son esprit ; il s'anéantit devant l'infini. Tandis qu'il était en extase, accroupi sur le sol, un chasseur du nom de Djara (la Caducité), fantôme allégorique peut-être, le prend de loin pour une antilope, et le perce d'une flèche à la plante du pied. Il s'élance, avide de saisir sa proie ; mais quelle est sa surprise, sa confusion, sa douleur en apercevant un être mystique, vêtu de jaune, qui agite en l'air quatre bras ; cet être, qu'il a tué involontairement, n'est autre qu'une des incarnations de Wishnou, qui se transfigure soudain, monte glorieusement vers les sphères célestes, et y reprend son rang parmi les dieux.

Pendant ce temps-là, Ardjouna est arrivé à Dwaraka : il trouve la cité et le palais en révolution : seize mille femmes se croient sauvées en le voyant ; ce sont les compagnes de Krishna, de ses frères, de ses fils, de ses petits-fils, et les amazones, qui, d'après les coutumes de plusieurs peuples orientaux d'alors et d'aujourd'hui, composaient la garde personnelle du roi. Il fait brûler sur un bûcher magnifique le corps du monarque avec ses quatre épouses vivantes ;

Digitized by Google

puis, il se remet en route, dirigeant le cortége des Yadâvas qui ont survécu. C'est une caravane d'éléphants et de chars, de bœufs et de chevaux, de chameaux et d'ânes; c'est une longue file de cavaliers et de soldats, de vieillards et d'enfants, de femmes surtout : à peine sont-ils sortis de la ville de Dwaraka que la mer déborde sur elle et l'engloutit à jamais. Sur le chemin, on rencontre les Dasyous : le fils de Pândou, se confiant dans ses forces éprouvées et dans ses armes magiques, tend son arc Gândîva, lance ses traits, multiplie ses efforts ; mais, hélas ! ses forces sont épuisées, ses armes n'ont plus d'effet, ses efforts restent impuissants et ses sauvages adversaires enlèvent les plus belles femmes du cortége. Désespéré d'un tel échec, le premier qu'il ait subi dans sa vie, s'inclinant sous la loi irrésistible de la fatalité, il regagne tristement son royaume; il y établit çà et là les Yadâvas, qu'il a ramenés à sa suite, et, après une visite à l'anachorète Vyâsa, le même qui passait pour avoir composé le *Mahâbhârata*, il revient à Hastinapoura annoncer à ses frères que la protection des immortels les abandonne et qu'il est temps de faire le grand voyage.

Ce grand voyage fournit précisément la matière et le titre du dix-septième livre (*Mahâ-prasthânika-parva*), dont M. Edm. Foucaux a traduit une partie, et qui inaugure le mystique dénoûment de cette incommensurable épopée. Youdhichthira est consterné; il a découvert que Krishna, son allié fidèle, était, sous une forme humaine, le tout-puissant Wishnou; il gémit sur le massacre effroyable de ces Yadâvas, qui se sont égorgés pendant un banquet. Sa tâche ici-bas lui semble finie : à son tour, il déclare aux Pândavas qu'il veut monter au ciel : tous quatre le comprennent, l'approuvent et le suivront. Il règle le partage de ses Etats; Vajra, l'unique reste de la race de Yadou, se fixera dans la ville de Sakraprastha; Pârikchita, petit-fils, d'Ardjouna, occupera celle d'Hastinapoura et il aura Kripa pour conseiller. Après avoir offert de pieux hommages aux mânes de ses aïeux, donné aux brahmanes des trésors, des maisons, des villages, des terres et des femmes par centaines de mille et dit adieu à ses sujets, que son départ désole, Youdhichthira, ses quatres frères et Draupadî, leur commune épouse, endossent le vêtement d'écorces, costume ordinaire des ascètes, et s'éloignent, malgré les larmes de tout un peuple :

Les magnanimes Pândavas et la vertueuse Draupadî, ayant d'abord jeûné, marchent vers l'Orient, remplis de dévotion et décidés à pratiquer la loi du renoncement; ils franchissent bien des pays, des fleuves, des mers. Youdhichthira s'avançait en tête; Bhîmaséna derrière lui, ensuite Ardjouna, puis les deux jumeaux, Nakoula et Sahadêva, successivement; puis la meilleure des femmes, la bonne Draupadî, à la taille élégante, aux

Digitized by Google

yeux plus beaux que le lotus : enfin un chien les suivait à travers les forêts.

Ardjouna tenait son arc Gandîva, ses flèches enchantées, ses deux carquois inépuisables. Agni, le dieu du feu, lui apparaît et lui demande le sacrifice de ces précieuses armes ; il n'hésite point et les jette à l'eau. Ils marchent longtemps et gravissent ces pentes abruptes de l'Himâlaya, qui doivent les conduire au séjour de la béatitude ; mais pour y arriver combien il faut de force et de foi ! Les voyageurs chancellent épuisés et succombent, chacun à son tour, et Youdhichthira explique aux autres la cause de leur chute. D'instant en instant, ils tombent et ils meurent, Draupadî, parce qu'elle a aimé Ardjouna plus que ses quatre autres époux ; Sahadêva, parce qu'il s'est enorgueilli de sa sagesse ; Nakoula, parce qu'il a été trop fier de sa beauté ; Ardjouna, parce que sa vaillance l'a rendu présomptueux ; Bhîmaséna, parce qu'il a abusé de la violence. Seul Youdhichthira, le prince honnête et équitable, continue sa route périlleuse, et le chien le suivait toujours ! Indra, le dieu du tonnerre, se montre à lui et lui offre de l'emporter sur son char, mais le pèlerin songe tristement à ceux des siens dont les cadavres jonchent les sentiers de la montagne, et il engage avec Indra ce dialogue singulier et touchant :

Que mes frères tombés viennent avec moi ; ô maître des dieux, sans eux je ne veux pas monter au ciel. O destructeur des villes, que cette fille de rois, si tendre et si digne de félicité, nous accompagne aussi : daigne y consentir. — Tu verras tes frères dans les cieux ; tous quatre y sont parvenus avant toi en compagnie de Draupadî : ne t'afflige point, ô le plus éminent des descendants de Bhârata. Prince, ils sont partis, après avoir renoncé à leur corps mortel ; toi, sans nul doute, tu conserveras ton corps, étant admis au séjour de la paix. — Maître de tout ce qui fut, est et sera, tu vois ce chien, qui m'est si attaché ; permets-lui de venir avec moi : je n'ai pas le caractère assez dur pour le renvoyer. — O roi, aujourd'hui que tu dois recevoir l'immortalité, une condition pareille à la mienne, une félicité parfaite, une grande puissance, toutes les joies célestes, abandonne ton chien ; il n'y aura à cela aucune dureté. — Pour un digne guerrier, ô Indra, une indignité est difficile à commettre. Plutôt perdre l'espoir du bonheur que de chasser un serviteur si fidèle. — Dans les régions supérieures, il n'y a pas de place pour ces animaux violents, qui ravissent les offrandes ; encore une fois, tu ne seras nullement coupable de laisser derrière toi cette créature. — On a toujours dit que l'abandon d'un serviteur dévoué était une faute énorme, égale ici-bas au meurtre d'un brahmane. O grand dieu, je ne me séparerai donc pas maintenant de celui-ci, même en vue de mon bonheur. Il est doux et obéissant ; il s'est affaibli et amaigri en faisant la garde dans mon intérêt ; fût-ce au prix de mon existence, je ne voudrais pas le rebuter : ma résolution est inébran-

Digitized by Google

lable.—Les chiens, chacun le sait, sont des êtres cupides, qui saisissent sur l'autel les victimes saintes, qu'on y va consumer : écarte le tien et entre dans le monde des dieux. Quoi ! tu as dit adieu à tes frères, à ta Draupadî bien-aimée, tes propres œuvres t'ont mérité le ciel, et, quand tu as accepté un renoncement si complet, tu t'obstinerais à garder un chien. C'est de la folie ! — Personne n'ignore qu'il faut s'arracher des bras de ceux qui meurent; ce n'est pas moi qui puis les ressusciter ; ce ne sont pas des vivants que j'ai perdus en eux. Effrayer celui qui vient vous demander un asile, tuer une femme, enlever un prêtre endormi, tromper un ami; ces quatre crimes, ô Indra (telle est, du moins, mon opinion), ne sont pas plus graves que l'abandon d'un serviteur.

Cette charité a désarmé les dieux. Ce chien, si précieux aux yeux d'Youdhichthira, se métamorphose soudain ; à l'inverse de ce noir quadrupède, dont le Méphistophélès de Goëthe a revêtu la forme; celui-ci n'était autre que Yama, le dieu de la Mort et de la Justice, le père supposé du héros. Le chef de la famille de Pândou, par un privilége, que nul avant lui n'avait obtenu, monte sur un char lumineux et s'élance vers la demeure des immortels, où il est impatient de retrouver ses frères et son épouse; car il est de ceux pour lesquels le bonheur ne saurait exister sans l'amour et sans la vertu.

C'est une apothéose, qui naturellement devait terminer cette interminable féerie épique, où les hommes et les dieux sont, à chaque instant, mêlés et confondus; tel est, en effet, le caractère du dix-huitième et dernier livre, le *Swargârôhana-parva* (ou ascension au ciel), si curieux à comparer aux peintures analogues d'Homère et de Virgile, de Dante et de Milton, de Fénelon et de Chateaubriand. Youdhichthira, arrivé à la demeure de béatitude, n'y trouve ni ses frères chéris ni sa noble femme; et, en revanche, il y rencontre ses cousins détestés, ceux qu'il a vaincus, Douryôdhana et les autres fils de Dhritarâchtra. Habiter même le ciel en compagnie de ses ennemis et loin de ceux qu'il adore ! ce prince magnanime ne peut s'y résigner; il demande par grâce à descendre aux enfers, si les siens y sont plongés. Les dieux y consentent et, pour l'y conduire, ils lui donnent un messager semblable à l'Hermès psychopompe des Grecs. Le sixième livre de *l'Enéide* et la *Divine comédie* ne nous présentent pas un tableau plus énergique et plus élevé :

Youdhichthira, du fond de l'empirée, suivait à pas rapides le messager céleste; quelle descente sinistre ! quel effrayant voyage ! C'était la retraite des âmes coupables, enveloppée de sombres ténèbres, couverte d'une végétation impure, exhalant l'odeur pestilentielle du péché, de la chair et du sang. C'étaient des lieux remplis de milliers de cadavres, parsemés d'ossements et de chevelures, infectés de vers et d'insectes, d'où jaillissent des flammes dévorantes, où planent des corbeaux, des vautours et

Digitized by Google

d'autres monstres ailés, qui s'abattent sur des montagnes de corps mutilés et privés de pieds et de mains.

Au milieu de ces cadavres et de cette odeur fétide, le roi marchait, les cheveux hérissés de frayeur et l'âme désolée. Devant lui un fleuve infranchissable roulait ses ondes ardentes, et une forêt de glaives agitait ses branches acérées : des roches de fer, des cuves pleines de lait bouillant et d'huile brûlante, des buissons meurtriers, offraient plus d'un supplice pour les méchants..... Troublé par ces miasmes funestes, Youdhichthira allait reculer en arrière, lorsque des voix plaintives s'élevèrent des gouffres de la nuit : « Hélas! monarque illustre et équitable, arrête-toi un instant pour adoucir nos peines. Autour de toi voltige comme un zéphyr délicieux; c'est le parfum de ton âme pieuse : il nous rend le calme, ce calme longtemps attendu. Reste ici, puissant fils de Bhârata, reste; car, en ta présence, nous cessons de souffrir. »

Vivement ému de ces clameurs lamentables, le héros soupire; ces voix chéries et si souvent entendues, il ne parvenait pas à les distinguer dans leur expression douloureuse. Enfin il les reconnaît; et tout à coup, éclairé, consterné, accusant la justice divine, s'agitant au sein de cette atmosphère étouffante, il crie au messager : « Va, remonte vers ceux dont tu remplis les ordres, quant à moi, je renonce à y retourner : ceux que j'aime sont ici; je demeurerai près d'eux, et, en me voyant, ils souffriront moins. »

Le guide, entendant ces paroles, regagne le palais d'Indra et apprend au maître des dieux la volonté du descendant de Bhârata. Après que Youdhichthira eût été laissé quelque temps dans la région des châtiments, Indra, Yama, et toutes les autres divinités descendirent dans l'abîme infernal. Aussitôt la lumière émanée de tant de vertus réunies dissipe les ténèbres, et les tortures des méchants disparaissent. Plus de fleuve enflammé, de forêt épineuse, de lacs de feu, de rochers d'airain, plus de cadavres affreux; un souffle doux et embaumé se répandit sur les traces des dieux; l'enfer fut illuminé de l'éclat radieux du ciel.

L'épreuve suprême et décisive est accomplie; Youdhichthira aurait subi la damnation même avec les élus de son cœur plutôt que de jouir sans eux d'une éternelle félicité. Indra l'absout de ses fautes et couronne ses mérites : les chantres divins aux mélodieux concerts, les nymphes aériennes, parées de leurs ornements les plus splendides, lui servent de cortége; il voit ses ancêtres, ses amis, ses adversaires siégeant sur des trônes d'or et applaudissant à son triomphe. Il se baigne dans le Gange sacré, ce fleuve terrestre qui a sa source au haut des cieux et qui purifie les âmes, comme le Léthé des mythes pythagoriciens et platoniciens; il en ressort immédiatement, délivré de son enveloppe grossière, revêtu d'un corps éthéré, exempt de faiblesses, de vices et de haines. Célébré par les louanges des prophètes et des sages, planant à la suite des dieux, il pénètre dans l'assemblée sainte, où les guerriers des deux races

Digitized by Google

opposées, les fils de Pândou et les héritiers de Courou, resplendissaient sur leurs chars de lumière, sous la protection surnaturelle de Krishna. Là, par un nouveau miracle, ajouté à tant d'autres miracles, tous ces héros se transfigurent et apparaissent comme autant de divinités tutélaires, qui s'étaient incarnées sous une forme humaine pour soutenir sur la terre l'éternel combat du bien et du mal.

X

Laissons de côté, en ne le citant que pour mémoire, une sorte d'appendice du *Mahâbhârata*, qui lui est parfois inférieur et probablement très postérieur, l'*Hârivansa*, dont la longueur est encore considérable, puisqu'il comprend près de trente-trois mille vers et qui a été publié à Londres en 1834, traduit en français par A. Langlois en 1835; il contient la généalogie de Hâri ou du divin Wishnou, personnifié dans le type royal de Krishna, ses aventures et ses prouesses, et une foule de légendes destinées à propager le culte de cet héroïque demi-dieu. La tâche que nous nous étions imposée (et elle suffisait amplement à nos efforts), c'était d'offrir aux lecteurs studieux une image fidèle, ou tout au moins une esquisse abrégée d'une des compositions les plus vastes et les plus étranges qu'ait jamais produites l'imagination des hommes; c'était de résumer, avec plus de détails qu'on ne l'avait fait jusqu'ici, l'œuvre collective de tant de générations, mise sous le nom fabuleux du rishi Vyâsa; c'était de mesurer de loin ce monument colossal, où sont si fortement empreints l'esprit et le cachet de l'ancienne civilisation de l'Inde. N'eussions-nous réussi qu'à moitié dans ce labeur ingrat, nous serions assez payé de nos peines et de notre patience.

Nous l'avons dit au début de cette étude, et il faut le répéter en concluant, ce qui nous frappe le plus, ajoutons, ce qui nous choque le plus dans l'examen du *Mahâbhârata*, c'est cette étendue sans bornes, qui fait songer plutôt à l'indéfini qu'à l'infini, cette surabondance de développements et de digressions, cette absence de proportions et de règles, qui déconcertent notre goût raffiné ou, si l'on veut, timoré. Les spectacles de la nature, le vaste ciel, la mer immense, les montagnes, dont le sommet se perd à l'horizon à travers les mers, nous charment ou nous exaltent, parce que nous cherchons à y entrevoir quelques reflets lumineux et une image bien qu'imparfaite de la grandeur incommensurable du Créateur. Mais les productions de l'art doivent être en rapport avec la nature et les forces de l'humble créature qui les enfante; en ses meilleurs mo-

Digitized by Google

ments, dans ses élans les plus enthousiastes, elle ne sait que trop qu'elle ne peut atteindre l'idéal et qu'elle est retenue sur le sol par des liens irrésistibles. Lisez, non-seulement des poëmes artificiels, comme la *Pharsale*, la *Henriade* ou la *Messiade*, mais des chants vraiment inspirés par la muse, tels que l'*Enéïde*, la *Jérusalem délivrée* ou le *Paradis perdu*, ou même des épopées libres et presque naïves, par exemple l'*Iliade*, l'*Odyssée*, la *Divine comédie*, vous vous apercevrez aussitôt que ces ouvrages, si inégaux entre eux, ont des traits qui leur sont communs et ne dépassent pas la limite de nos connaissances et le champ de notre fantaisie; ils restent circonscrits dans la sphère du naturel et du possible. Au contraire, cette composition, réellement anonyme, de tant de rhapsodes hindous a été allongée, enrichie, surchargée d'incidents, de détails, sans aucun souci de la perspective et de l'ensemble. C'est que ces rhapsodes se préoccupaient médiocrement des lois de l'esthétique et n'avaient guère de visées littéraires; ils poursuivaient exclusivement un but patriotique et religieux. Ils voulaient, dans ce cadre commode et élastique, qui s'élargissait à mesure, renfermer et accumuler tout ce qui leur revenait à l'esprit de mythes, de traditions, de souvenirs; c'est ainsi qu'ils ont organisé pièce à pièce un véritable musée de leurs antiquités nationales, où abondent les galeries imposantes, les bas-reliefs sévères, les statues curieusement sculptées, les tableaux éclatants de coloris, mais où la clarté manque, où le désordre règne et où la fatigue souvent vous saisit à l'aspect de tant d'ornements prodigués et de tant de trésors confondus pêle-mêle.

Le *Mahâbhârata* pèche pareillement par l'abus du merveilleux; sans doute, il n'y a pas d'œuvre épique sans cet élément indispensable; toutes ont essayé d'y recourir plus ou moins heureusement et, si ce noble genre est devenu à peu près inabordable, à quoi s'en prendre, si ce n'est surtout à cette tiédeur métaphysique, à ce dédain du surnaturel, qui caractérisent nos générations modernes? Mais là aussi le goût est nécessaire et on doit observer la mesure. Que dire de ce Vyâsa, qui se persuade faussement nous attendrir, quand il ne nous met sous les yeux que des fils de dieux ou des dieux s'incarnant, mourant, renaissant, luttant ensemble, sans que nous ayons, un seul moment à espérer ou à craindre pour ces tout-puissants immortels? Le panthéisme, dont sa poésie porte la marque et que l'on découvre au fond de toutes les inventions de l'esprit indien, nuit encore singulièrement à l'émotion, puisqu'il étend sur toutes les fractions, vivantes ou non, de notre univers un niveau uniforme, en supposant que la pierre, la plante, l'arbre, l'animal, l'homme, le génie, se valent et sont autant de parcelles de la divinité. Lorsque

Digitized by Google

tout est également digne d'intérêt, on ne s'intéresse plus à rien. Une autre remarque qu'on a déjà faite et que cette lecture suggère infailliblement, c'est que nulle part il n'est question du peuple, parce que le peuple, dans la vieille société de l'Inde comme dans celles de l'Assyrie ou de l'Egypte, existait, mais ne comptait pas. Où sont ces *waiçyas* ou marchands, dont les caravanes, pourtant, de temps immémorial, traversaient l'Asie de l'orient à l'occident pour en transporter les produits jusqu'en Perse, en Syrie et en Judée? Où sont ces *soudras* ou laboureurs, serfs attachés à la glèbe, vaincus de la veille peut-être, qui nourrissaient leurs vainqueurs à la sueur de leur front? Si l'on décrit les villes, on en passe les habitants sous silence; elles ne figurent dans le récit que comme la demeure des monarques ou des prêtres ; si l'on dépeint les campagnes, c'est pour les montrer ravagées par la guerre. Mais, du laboureur poussant sa charrue et fertilisant la terre, pas un mot; pas un mot de l'artisan, travaillant sous un toit rustique ; on parlera beaucoup de troupeaux, jamais de bergers, beaucoup de chefs d'armée, jamais de soldats. Homère lui-même, le chantre des guerriers et des rois, a de ces notes douces et plaintives qui font ressortir d'autant l'harmonie de ses fiers accents ; il a de ces allusions simples et familières qui nous vont au cœur. Dans sa description du bouclier d'Achille, il n'oubliera ni la moisson, ni la vendange, ni les fêtes d'hyménée, ni les danses champêtres, ni les juges de village, ni aucun de ces épisodes si importants de la vie vulgaire ; dans l'*Odyssée*, il immortalisera la nourrice Euryclée, Eumée le gardien de pourceaux, et jusqu'au chien Argus. Le *Mahâbhârata* (et c'est une des causes qui le rendent pour nous moins attrayant) est une épopée, avant tout, aristocratique et sacerdotale.

Deux dynasties royales y sont aux prises, y soutenant par avance avec une quantité bien plus grande de types et une série bien autrement nombreuse de complications, la lutte de l'Etéocle et du Polynice grecs ; mais cette lutte est plus qu'un conflit d'ambitions ordinaires ; c'est un symbole évident du combat perpétuel entre le vice et la vertu. On n'a pas de peine à reconnaître que l'inspiration du poëme est toute brahmanique : les auteurs de cette narration énorme ont entendu faire un apologue terrible à l'usage de leurs nobles élèves. Si les Courâvas sont exterminés l'un après l'autre, c'est parce qu'ils étaient ambitieux, cupides, violents; c'est surtout parce qu'ils n'ont pas suivi assez docilement les conseils et les ordres des brahmes. Si les Pândavas triomphent, c'est qu'ils furent justes, résignés, sensibles, parce qu'ils ont été étroitement unis entre eux, parce qu'ils ont adoré et respecté Kountî, leur mère légitime ou adoptive, et Draupadî, leur commune compagne, c'est plus encore

Digitized by Google

parce qu'ils ont rendu aux pontifes et aux ermites les hommages qui leur étaient dus. Celui-là seul est béni du ciel et doit régner sur la terre, qui fréquente les temples et charge les autels de présents. Le prince qui, au dénouement, a tous les honneurs de l'apothéose, c'est Youdhichthira, si vertueux, si ami de la justice, si humblement pieux. En outre de ce Youdhichthira, de cette Kountî et de cette Draupadî, qui sont les modèles des rois, des mères et des épouses, en outre du généreux Ardjouna et du divin Krishna, en outre même de Dhritarâchtra, ce souverain si faible, mais si honnête, et de Bhîmaséna, ce lutteur au bras si redoutable, mais au cœur si généreux, quelle affection, vive sans dérèglement, grave sans raideur, quel dévouement héroïque, quel aimable mélange de candeur, de grâce et de mélancolie dans ces rôles épisodiques de Rourou et de Pramadvarâ, de Doushmanta et de Sakountalâ, de Nala et de Damayanti, de Satyavan et de Savitrî : couples charmants et irréprochables, qui méritent de vivre à jamais, comme les créations les plus exquises d'Homère ou de Virgile, du Tasse ou de Racine.

Il faut redescendre vers notre moyen âge, et, bien entendu, vers le moyen âge légendaire plutôt que réel, pour retrouver l'équivalent de ces idées et de ces mœurs : des principes austères, des dogmes inflexibles, la subordination de l'empire au sacerdoce, la religion éclairant ou dominant la politique, les lumières les plus pures de la charité rayonnant au milieu des plus épaisses ténèbres de la force brutale, de vrais saints à côté de vrais monstres et de continuelles apparitions d'en haut venant consoler ou avertir les hommes dans leurs périls ou dans leurs erreurs. De là une élévation de sentiments, qui, malgré son infériorité artistique, distingue nettement la littérature sanscrite des chefs-d'œuvre les plus éminents de la poésie gréco-latine, et provoque involontairement la comparaison avec les conceptions où a passé le souffle chrétien. De là un caractère philosophique et moral, qui, en dépit de ses amplifications et de ses redondances, de ses excès de pensées ou d'images, constitue la valeur essentielle du *Mahâbhârata*. Maintenant qu'il va être connu de tous, grâce à tant d'interprètes aussi habiles que laborieux, il ne sera plus permis d'en faire abstraction dans l'histoire intellectuelle de l'humanité ; car il fournit un des témoignages, les plus étranges et les plus confus, mais les plus exacts et les plus expressifs, qu'il nous soit donné de consulter sur une race privilégiée, dont tous les peuples de l'Occident sont les fils ou les frères, sur une société et une civilisation dont les nôtres, plus que nous ne le croyons, ont conservé des traces indélébiles.

A. Philibert-Soupé.

Digitized by Google

LE

CHANT DE MORT DU CHÊNE

SOUVENIR DES COTES DE VENDÉE

..... Fatalia carmina quercûs,
Quercûs ante datæ Cereris quam semina vitæ.
(VIRGILII *Culicis* v. 132-3.)

I

Nous sommes dans le mois qui termine l'année;
Les maîtres bûcherons ont fini leur tournée,
Du canton où je suis pour marquer l'abatis;
Leur marteau m'a frappé; ma vie est condamnée;
Ils veulent un grand arbre et non plus cent petits.

Mais puisque, ne pouvant m'enfuir ni me défendre,
Je vis et je demeure à la terre attaché,
Sans gémir et me plaindre, il me convient attendre
Le sort que me promet la cognée, et comprendre
Que mon trépas contient plus d'un bienfait caché.

Ceux-là qui vont m'abattre en sont à leur vieillesse;
Des grands vents de la mer pour tenir abrité
L'espoir, souvent trompeur, des moissons de l'été,
Ce sont leurs trisaïeuls, qui, jeunes, ont planté
Le bord de ce plateau d'une chênée épaisse.

Digitized by Google

Et nous, que de la mer on voit à l'horizon
Ainsi qu'une couronne au faîte de la côte,
Nous avons commencé, perdus dans l'herbe haute,
Par être, sous les pieds, bas comme une toison,
Et servir aux enfants de lit et de gazon.

II

Tout a changé bientôt. Les fougères veinées
Et les frêles épis des folles graminées
Dont notre jeune plant s'était vu protégé,
Du jour où nos rameaux les ont eu dominées,
Ont disparu du sol par nous trop ombragé.

La main de l'homme alors, guidant notre croissance,
Est venue éclaircir nos rangs par trop serrés,
Et nous sommes bientôt, dans notre exubérance,
Devenus un taillis, dont l'étendue immense
Opposait ses flots verts aux grands flots azurés.

La feuille y persistait, quoique pâle et fanée,
Et nous revêtissait, jusqu'aux bourgeons nouveaux,
D'une robe de rouille et de couleur tannée,
Sur laquelle tranchaient la forme décharnée
Et les branchages gris de rares baliveaux.

Quand nous avons grandi, nos branches, plus ligneuses
Et pouvant du froid noir supporter l'âpreté,
N'ont plus gardé, l'hiver, les feuilles de l'été,
Et de nos troncs noueux les flèches vigoureuses
D'une grande futaie ont pris la majesté.

Des tranquilles saisons les retours circulaires
Ont lentement accru, sans s'arrêter jamais,
Notre taille et notre ombre, et nos fronts séculaires,
Par leur masse à la fois et leurs formes altières,
De la côte superbe ont grandi les sommets.

Mes forces ne sont point encor diminuées ;
Le farouche ouragan, qui tombe des nuées,
Peut venir et passer sans me causer d'effroi.
C'est l'homme qui m'arrête et dispose de moi,
Quand je puis vivre encor des centaines d'années.

Digitized by Google

Mais je suis forcément à ses ordres soumis ;
Sa main ne veut de moi que ce qu'elle en peut faire.
Pourtant, pendant les jours où l'homme m'a permis
De vivre et de jouir des biens de la lumière,
Il a reçu de moi des services amis.

III

J'ai conservé la terre aux pentes des collines ;
J'ai retenu le bord du coteau surplombant ;
J'ai conjuré sa chûte, et mes fortes racines
Ont empêché des rocs de rouler aux ravines
Et de broyer ainsi des huttes en tombant.

J'engraisse tous les ans le sol de ma dépouille ;
Dès que mon vieux feuillage a lentement pourri,
Il devient à la fin, grâce à ce qui le mouille,
A tout ce qui le brise, à tout ce qui le souille,
De l'humus, dont s'accroît le sol qui m'a nourri.

J'ai dispersé des vents la marche menaçante ;
J'ai divisé la pluie ; en la faisant couler
Doucement sur le sol, j'ai rendu bienfaisante
Son eau, qui filtre alors en source bruissante,
Au lieu, comme un torrent, de se perdre à rouler.

Au tomber du soleil, quand la nuit se prépare,
Quand le soir avertit le pêcheur de cesser,
Je lui servais d'amer pour se bien adresser ;
Il dirigeait sur moi la marche de sa barre
Pour savoir sans erreur où l'on devait passer.

Des fraîcheurs de mon ombre, à chacun accordée,
Les voyageurs lassés se sont levés dispos ;
Au loisir du porcher j'ai donné le repos,
Alors qu'il conduisait, l'automne, à la glandée,
De ses porcs affamés les avides troupeaux.

Et même il paraîtrait, aux jours du premier âge,
Lorsque le genre humain, encor jeune et sauvage,
Ignorait les travaux du fécond labourage
Et n'avait su créer ni fixer le froment,
Que mes glands nourriciers lui servaient d'aliment.

Digitized by Google

IV

Mais tout cela n'est rien, et ma vie immobile
A celle des humains ne touche que de loin ;
C'est quand ils m'ont coupé qu'ils me trouvent utile,
Et c'est après ma mort que la hache et le coin
Vont chercher dans mes flancs ce dont ils ont besoin.

D'autres chênes d'ailleurs remplaceront ma gloire ;
Ils auront après moi le front vert, l'ombre noire.
Quant à l'homme, s'il laisse, une fois expiré,
Illustre — un noble exemple — ignoré, sa mémoire
Au fond du souvenir de ceux qui l'ont pleuré,

Son cadavre enfoui n'est bon qu'à se dissoudre ;
On l'enterre à l'écart, on l'oublie, on le fuit.
Le mien renaît alors, loin de tomber en poudre,
Et sans plainte au trépas ce qui me fait résoudre
C'est que je puis savoir ce que ma mort produit.

J'ai vu, tous les hivers, quelques-uns de mes frères
Tomber ; je les ai vus aux mains des ouvriers,
Qui, sous les coups pesants des haches mercenaires,
Equarrissaient leurs troncs en poutres centenaires,
En solives, en pieux, en épais madriers.

Et quand, vers le midi, sur le bord de la coupe,
On s'asseyait en cercle à l'entour de la soupe
Qu'apportaient les enfants, même aux jours les plus froids,
Les propos babillards qui s'élevaient du groupe
M'ont dit ce que leurs arts feront avec le bois.

Ces services, je suis juste assez pour comprendre
Que l'homme peut ailleurs aller les demander ;
D'autres arbres que moi poussent pour les lui rendre
— Non pas tous ; il en est qu'ils ne peuvent prétendre,
Quand moi seul suffirais, sans que nul vînt m'aider.

V

Ils ne servent pourtant moi-même ni ma race ;
Mais, si la hache encor m'épargne et me fait grâce,

Digitized by Google

Que verrai-je de plus? Les mêmes horizons,
Les mêmes changements de chaleur et de glace,
Et les mêmes retours de cieux et de saisons.

D'ailleurs pour moi la mort n'est pas une souffrance
Egale à ce qu'elle est pour ceux dont l'existence
Arrive d'un seul coup de la vie au néant,
Où l'homme, malgré lui, trébuche ou bien se lance
Comme l'enfant qu'attire un abîme béant.

Depuis des mois entiers qu'il ait été la proie
D'un mal sous qui son corps doive enfin succomber,
Ou que la froide mort au milieu de la joie
Vienne comme un voleur, dès qu'on le voit tomber,
Il est comme emporté par la main qui le broie.

L'homme, quand il m'abat, n'atteint qu'une moitié
De ma vie, et par là m'arrache à la vieillesse ;
S'il fait sécher mon tronc, mes racines, qu'il blesse
Seulement, d'un réveil me sont une promesse,
Et de leur sort futur la nature a pitié.

Comme il s'en faudra bien qu'elles soient extirpées,
Leurs lacis dans le sol restent pour l'affermir,
Et parmi les fourrés, jaillis de leurs cépées,
Les bêtes, au fusil du chasseur échappées,
Y reviendront un jour se cacher et dormir.

L'homme n'arrête pas mes forces souterraines,
Que, pour donner leur séve à de nouvelles veines,
En rejetons pressés l'on verra s'élever ;
La hache n'aura fait que des blessures vaines,
Qui n'auront d'autre effet que de me raviver.

Mon tronc même n'aurait, s'il eût atteint son heure,
Servi qu'à recevoir des larves et des vers,
Qui de ses flancs rongés eussent fait leur demeure ;
Pour les hommes plutôt je souhaite qu'il meure :
Des destins inconnus par eux lui sont ouverts.

VI

En la mettant en poudre, ils font de mon écorce
— Au lieu d'en perdre l'âme aux flammes des foyers —

Digitized by Google

Le tan, pour endurcir le cuir de leurs souliers,
Et donner à la fois la durée et la force
Aux solides harnais des vaillants limonniers.

Ils font de gros fagots de mes menus branchages,
Et les noirs charbonniers, au coin des carrefours,
Allument leurs amas, disposés par étages,
En ménageant à l'air assez peu de passages
Pour qu'il n'enflamme pas la charge de leurs fours.

C'est avec mon charbon que s'embrase et s'allume
La forge, où ses clartés éclatent dans la brume,
Et qui me doit encor, pour tordre les métaux,
L'impassible billot où l'on fixe l'enclume,
Les poumons du soufflet, le manche des marteaux.

Pour labourer à fond dans la terre indocile,
Il faut au soc de fer, sans mon aide inutile,
Le versoir et le train qu'on fait avec mon bois,
Et c'est en me suivant que le semeur fertile
Va de l'espoir des grains remplir les sillons droits.

Pour puiser l'eau limpide au bassin d'une source,
Pour la tirer des puits profondément creusés,
Et mesurer ses flots, tiédis et reposés,
A la soif des chevaux fatigués de leur course,
C'est avec moi qu'on fait les grands seaux évasés.

Je deviens, pour fouler le jus de la vendange,
Soit la vis du pressoir, soit les larges cuveaux,
Où sous les pieds rieurs la grappe en vin se change,
Puis le double chantier où s'entasse et se range
L'argent de la récolte au ventre des tonneaux.

Dans ma prison de bois l'esprit du vin fermente
Pour perdre sa verdeur et sa dure âcreté,
Et dormir, en rêvant, jusqu'au jour souhaité
Où, montant du cellier sur la table fumante,
Des amis qui sont loin il porte la santé.

VII

Car les murs noirs et frais de la cave muette
Ne se construisent pas sans porter sur leur tête

Digitized by Google

La maison où vit l'homme au milieu de ses fils ;
J'en dresse la charpente, et, du bas jusqu'au faîte,
Ma force s'entrelace et court dans les lambris.

Je ne sais même pas la quantité de formes
Où le besoin divers m'y force à me plier,
Des plafonds suspendus les solives énormes,
Les longs entablements, le robuste pilier
Autour duquel on fait vironner l'escalier,

Puis les poutres du toit et le treillis de lattes,
Où montent les couvreurs, qu'on regarde en tremblant,
Pour y poser les rangs des larges tuiles plates,
Qui réveillent les yeux de leurs tons écarlates
Jusqu'aux jours où la neige y jette un manteau blanc.

Et, lorsque la maison est enfin habitée,
Quand derrière ses murs la famille abritée,
Pour le repas du soir aime à s'y réunir,
La ménagère active a soin d'entretenir
Tous les objets amis dont j'ai su la garnir.

Car tout ce mobilier, qui reluit et qui brille
De ses honnêtes mains grâce au soin journalier,
Jamais le souvenir ne saurait l'oublier ;
Comme un bon serviteur, il est de la famille ;
Du premier jour de l'homme il va jusqu'au dernier.

J'y deviens le rouet, la table où l'on travaille,
Le vaisselier brillant, l'escabelle au pied tort,
Les bancs où l'on s'assied le long de la muraille,
Le berceau de l'enfant, le grand lit où l'on dort,
La chaise de l'aïeule et la bière du mort.

VIII

Cependant, malgré tout, ces emplois domestiques
Se restreignent en somme à des individus.
Mes bienfaits, qui sont là comme obscurs et perdus,
A de plus grands objets peuvent être étendus
Quand ma vigueur s'emploie à des tâches publiques.

N'est-ce pas moi qui sers pour les battants épais
De l'écluse aux gonds lourds, qu'à la grande maline

Digitized by Google

On ouvre un demi-jour pour remplir les marais,
Où le sel ne se fait que si ma forte échine
Empêche de rentrer la mer dans les parquets?

Je fournirai les pieux pour renforcer la digue,
Qui protége la passe et le chenal du port
Contre les coups de mer qui descendent du nord,
Et son mur, grâce à moi, recevra sans fatigue
Et brisera le flot qui l'assaille et le mord.

Pour réunir les bords divisés par le fleuve,
On emploiera mes reins pour les courber en pont;
Des fardeaux les plus lourds il portera l'épreuve,
Et, si l'on veut à temps mettre une pièce neuve,
On entretient sa force et jamais il ne rompt.

Pourtant, s'il faut suffire à de si grands passages
Qu'il faille moins avoir un pont qu'un grand chemin,
Qui doive, sans nuls soins, braver l'effort des âges,
Comme on dit que le fait un ouvrage romain,
Et sous des pas constants se puisse user sans fin,

C'est la pierre, en ce cas, qui s'entasse et s'élève,
Mais sur mes pieux noircis qu'enfonce le mouton,
Et, dans les profondeurs du fleuve et de la grève,
Mon bois, nourri par l'eau qui lui tient lieu de séve,
Y forme un pilotis plus sûr que le béton.

Mon cœur seul sait garder une force assez vive
Pour permettre à l'élan de la locomotive,
Qui traîne sur les rails les longs trains haletants,
De pouvoir, sans tomber dans sa course hâtive,
Passer comme un boulet et triompher du temps.

IX

Qu'on m'emploie en traverse ou qu'on me courbe en arche,
Je ne suis là qu'un sol, qu'un chemin, qu'un plancher;
Je ne vais pas moi-même, et c'est sur moi qu'on marche;
Il faut, pour que je sois, qu'on vienne me chercher,
Et là le mouvement ne fait que me toucher.

Mais sur les flots légers si l'on fait que je vogue,
Pour descendre le cours d'un fleuve ou d'un ruisseau,

Digitized by Google

Que je sois seulement la grossière pirogue
Que creusent dans un tronc la flamme et le ciseau,
Ou sur la grande mer que je sois un vaisseau,

C'est moi qui marche alors. Je sens tomber les chaînes,
Qui, rivant sur le sol la vigueur des grands chênes,
Ne leur permettent rien, sinon de tout souffrir,
Et restreignent leur vie aux collines prochaines.
Je renais plus vivant, quand j'avais cru mourir.

La membrure et les os de l'énorme navire,
Auquel une forêt peut à peine suffire,
C'est moi qui les lui fais, moi qui deviens sa chair,
Même quand on le double ou de cuivre ou de fer
Pour repousser les coups du boulet qui déchire.

Un peuple d'ouvriers et des mois de travail
S'emploieront sans relâche à l'œuvre audacieuse,
Avant de l'achever jusqu'au dernier détail,
Avant de lui donner l'âme du gouvernail,
Auquel il obéit sur la mer écumeuse.

Là, sous forme de mât, je percerai le pont
Comme d'une racine, et le long de mon tronc
Les matelots adroits grimperont aux cordages,
Comme, aux matins d'hiver, à travers mes branchages
Montait pour m'émonder le hardi bûcheron.

Et ce mât portera sur les vagues rebelles
Des vergues pour rameaux, pour feuillage des ailes
Qui se gonflent au vent, et me donneront l'air,
Lorsque j'arriverai près de terres nouvelles,
D'un essaim d'oiseaux blancs qui volent sur la mer.

De même que jadis, dans la forêt bornée,
J'avais à mes côtés d'autres arbres vivants
Dont j'entendais la voix répondre au choc des vents,
Je ne serai pas seul sur la mer, sillonnée
Par le voyage fier d'autres vaisseaux mouvants.

Je deviendrai quelqu'un, un être propre, et comme,
Dès l'heure qu'il est né, l'on désigne chaque homme,

Digitized by Google

J'aurai le même honneur, et le long de mon bord
Je porterai sculpté le nom dont on me nomme,
Et je le garderai jusqu'au jour de ma mort.

Par delà même encor. Si je reste sans gloire,
Si je n'arrive pas aux pages de l'histoire
Qui me pose parfois une couronne au front,
Le cœur de mes parrains m'assure une mémoire
Et tous mes matelots de moi se souviendront.

Sur le plancher du pont, dans les flancs de la quille
Ils n'auront pas formé cette errante famille,
Dont les dangers communs montreront le pouvoir,
Sans m'aimer, comme étant la servante et la fille
De la sainte patrie et du ferme devoir.

X

Enfin, lorsque le temps amène la faiblesse
Pour tout cela que l'homme aura tiré de moi,
Quand on condamnera le bateau qu'on dépèce,
Quand les meubles usés périront de vieillesse,
Lorsque s'effondreront les planchers et le toit;

A mes pauvres débris il reste encore une âme,
Un suprême destin, de mes biens le dernier;
Lorsqu'il ne voudra plus à rien les employer,
L'homme n'en fait-il pas la chaleur et la flamme,
Ces soleils bienfaisants de son pâle foyer?

Et ce feu, qui pétille aux éclats de mes souches,
Lui cuit ses aliments, lui durcit ses épieux,
Le défend en hiver contre les froids farouches,
Apaise les fiévreux qui tremblent sur leurs couches,
Fait rire les enfants et ranime les vieux.

Ainsi l'homme sans moi pourrait à peine vivre,
A peine vaudrait-il plus que les animaux,
Et, bien qu'à la fureur par moments il se livre
Et m'emploie à la guerre, où son orgueil s'enivre,
Il sait tirer de moi plus de biens que de maux.

Digitized by Google

Autrefois il eût craint de faire un sacrilége ;
Il aurait adoré ma vieillesse. Aujourd'hui
Je ne suis plus un dieu ; le mystique collége
Des Druides sacrés, suivis d'un saint cortége,
Ne vient plus en priant sur moi cueillir le gui.

XI

Mais l'homme, sans lequel j'aurais pu ne pas naître,
S'il vit peu, s'il est faible, est cependant le maître,
Car il parle, il se meut, il invente, il agit ;
Tout ce qu'il peut toucher, tout ce qu'il peut connaître
Obéit à son ordre, et sa loi nous régit.

Pendant un temps, la vie et l'âme universelles
M'auront communiqué leur souffle et leur esprit ;
J'en aurai pour un temps tenu quelques parcelles ;
Je n'en ai pas éteint les vives étincelles,
Qui rentreront au centre auquel rien ne périt ;

J'aurai puisé les sucs qui dormaient dans la terre ;
J'aurai joui du jour, des fraîcheurs de la nuit,
De l'eau qui ruisselait de la nuée austère,
Du soleil radieux de l'été salutaire,
Et du sommeil fécond de l'hiver qui le suit.

J'aurai vécu ; la vie est un dépôt qu'on passe
Et dont l'éternité se refuse au tombeau ;
Aucun être ne peut confisquer ni l'espace,
Ni le temps ; à l'enfant le père doit sa place ;
C'est aux derniers venus de porter le flambeau.

Aussi, lorsque l'acier de la hache qui vibre
Avec tressaillement tranchera chaque fibre,
Dont la coupure essaye à se rejoindre en vain ;
Quand mon corps, tout à coup perdant son équilibre,
Roulera, comme on voit un homme pris de vin ;

Alors qu'il tombera comme une masse inerte,
En ébranlant au loin le sol retentissant ;
Alors qu'il semblera perdu dans l'herbe verte,
De sa chûte un moment écrasée et couverte ;
Alors que son feuillage ira se flétrissant ;

Digitized by Google

Je devrai soutenir cette angoisse suprême
En songeant que la mort pour tous est le but même,
Que nul n'est fait pour soi, que rien n'est éternel,
Qu'il faut que l'on moissonne avant qu'on ne ressème
Et que tout ce qui naît par là même est mortel.

De même que les nuits succèdent aux journées,
Lorsque s'est écoulé le fleuve des années
Il faut qu'on disparaisse après avoir vécu ;
Même pour le plus fort, remplir ses destinées,
Obéir à leurs lois n'est pas être vaincu.

On le serait quand même. Alors, sans résistance,
Il convient de subir ce qu'impose le sort,
En tenant pour soutien comme pour récompense
D'avoir fait simplement, avec obéissance,
Ce qu'on doit, et la vie est mère de la mort.

XII

D'ailleurs j'ai le secret de la grande nature ;
J'en suis plus près que l'homme et je l'écoute mieux ;
Ne sachant pas parler, j'entends ce qui murmure
Et comprends mieux que lui la symphonie obscure
Qui monte de la terre et qui descend des cieux.

Il n'a pas, comme moi, la longue patience
Ni les muettes voix qui parlent au silence ;
Si l'esprit qui m'anime est plus que le sien lourd,
Rien de ce qu'il acquiert jamais ne se dépense ;
On marche plus longtemps et plus loin qu'on ne court.

Je sais, dès le moment où la vie est présente,
Où la matière enfin vient à s'organiser,
Que le progrès, parti de la plus humble plante,
Pour atteindre au sommet de l'échelle vivante
Veut des suites d'essais pour se réaliser.

Tous les êtres vivants, de l'herbe solitaire
Jusqu'aux peuples de l'eau, de l'air et de la terre,
Ne sont que les anneaux, l'un de l'autre engendrés,
Dont se forme la chaîne, unique et solidaire,
Où court la même vie à différents degrés.

Digitized by Google

De sa marche en avant l'homme est le dernier terme
Qu'atteigne la nature en son expansion ;
Chaque espèce d'une autre est la base et le germe ;
C'est à l'homme aujourd'hui que le cercle se ferme
Où se meut le courant de sa création,

Mais, bien que de la route ils comblent les abîmes,
Les animaux plus près ne peuvent pas l'aimer ;
La faim et les besoins mettent entre eux des crimes ;
Ils ne lui sont jamais qu'ennemis ou victimes ;
Ce qui les semble unir les fait se décimer.

Rien de tel entre nous ; ni prison, ni supplice,
Ni servage cruel, ni sanglant sacrifice ;
L'homme et moi nous prêtons tour à tour notre appui ;
Lorsque sa volonté me plie à son service,
C'est en me conservant pour vivre auprès de lui.

Il est donc naturel qu'à me croire son frère
Je me sente attiré par un secret instinct.
Il est ce que je rêve ; il est ce que j'espère ;
Je touche encore à l'ombre, il est dans la lumière ;
Il est le jour brillant dont je suis le matin.

ANATOLE DE MONTAIGLON.

Digitized by Google

LES

DISCOURS DE RENTRÉE

DE

LA MAGISTRATURE EN 1864

Chaque année, au mois de novembre, la rentrée des cours et tribunaux est en France l'occasion de discours solennels. Ce n'est pas seulement une tradition, c'est une obligation que le législateur a imposée. Ces discours, en effet, donnent à la séance d'ouverture de nos cours impériales une dignité et un éclat particuliers. Ils n'entretiennent pas seulement le genre oratoire et le culte de l'éloquence; ils sont l'expression des opinions de la magistrature. Ils fournissent à ce grand corps qui rend la justice, le moyen naturel de jeter un coup d'œil sur nos institutions, d'attaquer les abus et de proposer des réformes. La parole, si puissante déjà quand elle est l'organe d'une conviction individuelle mûrie par le travail, acquiert une force plus grande encore lorsqu'elle est l'expression d'un corps puissant par ses lumières et nourri des idées les plus pratiques. C'est au ministère public qu'est confié le soin de parler au nom de la magistrature. Représentant plus direct de la société, il doit à ses fonctions de se constituer le défenseur des besoins et l'organe des vœux sociaux. Certes, de pareilles études sont pleines d'intérêt. Aussi, serait-il à désirer que les discours de rentrée fussent mis en collection. Nos bibliothèques les mieux fournies n'en reçoivent que quelques-uns, détachés et sans suite. Ce serait une excellente pensée que de les

Digitized by Google

réunir en volume. A défaut de cette œuvre, il ne sera peut-être pas inopportun de résumer les principaux, ceux que la presse judiciaire a plus particulièrement reproduits, d'en extraire la substance et d'attirer l'attention sur ces harangues trop peu connues. Jadis nos parlements avaient leurs mercuriales. La curiosité publique s'y attachait davantage. Pourquoi aujourd'hui les discours de rentrée ne jouiraient-ils pas du même privilége? Je sais qu'on ne craignait pas alors de critiquer nos institutions défectueuses, de stimuler le zèle des gens de justice et de démasquer les abus. Aujourd'hui, au contraire, il semble qu'on est convenu que tout est bien. La louange la plus universelle a succédé au blâme! De qui et de quoi ne fait-on pas le plus consciencieux éloge, sauf, bien entendu, à trouver mieux encore ce que l'avenir nous apportera. Cette tendance des esprits est regrettable. Elle enlève aux discours une partie de leur influence. Notre temps a fait bien des progrès, mais si loin qu'on pousse l'indulgence, on ne peut aller jusqu'à croire qu'il ne soit pas susceptible de se perfectionner.

Il était bon de se prémunir par avance contre cette pensée que plusieurs discours de rentrée pourraient inspirer.

I

Le choix d'un sujet de discours est chose difficile. Quel est celui qu'on n'a pas traité? la mine qu'on n'a pas exploitée? M. Amédée Roussel, avocat général à la cour de Paris, s'en inquiétait. Il a fait le calcul. Depuis 1810, les discours de rentrée s'élèvent à plus de 1,200. Certes, il doit y avoir bien peu d'idées qui n'aient été épuisées. Cette crainte cependant est exagérée. Ce n'est pas seulement parce que le temps a jeté beaucoup de ces œuvres éphémères dans un oubli inévitable; c'est encore parce que l'humanité est ainsi faite qu'elle peut impunément emprunter au passé ce qui a déjà été dit et fait, à la condition de plier ce passé aux circonstances et d'en extraire ces salutaires enseignements qui y étaient contenus, mais qui y demeuraient cachés parce que l'opportunité des circonstances ou la sagacité d'un orateur n'avait pas su les découvrir. Non, certes, le législateur de 1810 n'avait pas à craindre que les sujets manquassent. Quand il disait en 1808[1] que les procureurs généraux devraient faire un discours, chaque année, sur l'observation des lois et le maintien de la discipline, il ne redoutait pas la monotonie, il sa-

[1] Art. 101 du décret du 30 mars 1808.

Digitized by Google

vait bien qu'on ne se lasserait pas d'entendre rappeler les devoirs d'une noble profession; et quand il ajoutait en 1810[1] que « le procureur général ou un avocat général prononcerait un discours sur un sujet convenable à la circonstance, qu'il tracerait aux avocats et aux avoués le tableau de leurs devoirs, qu'il exprimerait des regrets sur les pertes que le barreau avait faites des membres distingués par leur savoir, par leurs talents, par de longs et utiles travaux, et par une incorruptible probité », il comprenait ce qu'il y avait d'enseignements et d'encouragements dans les souvenirs d'une illustre mémoire.

Conformément à ces intentions du législateur, les biographies et les éloges sont devenus une des sources les plus fécondes des discours de rentrée. Ce genre d'études a un avantage certain. Le cadre du sujet est tout tracé. Il est naturellement renfermé dans les limites de la vie d'un homme; mais aussi il a des dangers, et ces dangers sont tels que, pour s'élever au-dessus d'un mérite ordinaire, pour faire une œuvre originale et remarquée, il faut réunir de nombreuses qualités. Tantôt, par exemple, l'homme qu'on loue, le héros du discours, vivait dans un temps trop rapproché de nous; les passions se sont à peine calmées depuis sa mort. La justice de l'histoire et l'impartialité des générations futures n'existent pas encore pour lui. Quelquefois même, sa réputation s'est formée, s'est dessinée avec tant de force et d'accent, qu'il est difficile de ramener les esprits à une autre appréciation. M. de Marchangy, par exemple, dont M. Roussel a fait l'éloge, semblait définitivement classé dans l'histoire. On a depuis longtemps une opinion toute faite sur l'auteur, hélas! de *la Gaule poétique*. Mais le caractère, la personnalité de M. de Marchangy paraissaient aussi incontestablement fixés. On le dépeignait comme un homme plein de talent, sans doute, d'un esprit très cultivé, mais aussi comme le représentant par excellence d'un zèle impitoyable. On lui refusait cette modération impassible, qui ajoute d'autant plus à la dignité de la justice que les circonstances sont plus imposantes. Pour les historiens et pour la génération qui n'a pas connu M. de Marchangy, il est demeuré le type du ministère public exagéré, passionné, emporté par son dévouement à des écarts regrettables et à d'impitoyables solutions. Tel est l'homme, cependant, que M. Roussel a voulu peindre sous un aspect plus favorable. Certes, il n'y a pas de plus noble entreprise que de servir la vérité! Rien de plus beau que de venger un personnage des attaques injustes qui lui ont été prodiguées. Les hommes d'intelligence et de cœur applaudissent toujours à ces efforts consciencieux

[1] Art. 34 du décret du 6 juillet 1810.

Digitized by Google

d'une réhabilitation tardive et méritée. Mais il faut une condition pour cela; il faut qu'on ait les mains pleines de preuves; il faut que l'écrivain ou l'orateur assez hardi pour vouloir changer les convictions et démentir l'histoire, apporte à l'appui de sa thèse généreuse et nouvelle des éléments puissants, des documents précis. Dans la circonstance, c'était spécialement une œuvre très difficile. Certes, M. de Marchangy vivait à une époque agitée. De 1816 à 1822, la nature des fonctions auxquelles il avait été appelé était délicate entre toutes. La France se trouvait ballottée entre deux partis opposés; l'un demeurait attaché à une réaction obstinée et aveugle; l'autre se montrait plein de confiance dans l'avenir, et désireux de reconquérir une sage et pacifique liberté; les yeux fixés sur d'immortels souvenirs, il rêvait une ère d'émancipation et de progrès. Au milieu de ces partis, la presse venait de recevoir sa charte, la plus libérale qu'elle ait eue, les lois de 1819; elle passionnait les questions; elle en appelait au pays; et, à côté de cette puissance hardie, audacieuse, mais vivant au grand jour, il y en avait une autre essentiellement dangereuse parce qu'elle était occulte. Les sociétés secrètes étendaient leur réseau sur tout le territoire. Elles semaient partout le conflit et la discorde; elles n'apparaissaient au dehors que par des complots qui éclataient soudain et terrifiaient les esprits. Dans ce tableau, que M. Roussel a tracé avec vigueur, le rôle du parquet était plein d'embarras et de périls. Chaque jour, le ministère public était sur la brèche, et ses droits étaient sans cesse méconnus. L'histoire, pour être juste, doit donc tenir compte à M. de Marchangy des écueils qui l'environnaient, de l'atmosphère brûlante dans laquelle il luttait. Mais notre concession nous autorise à lui demander, en revanche, la modération et l'impartialité qu'il n'avait pas. Lors même qu'il est l'objet des attaques les plus incessantes, le ministère public ne doit pas oublier qu'il n'est pas personnellement en cause, et que la société dont il est l'organe ne doit pas se départir des armes de la modération. Il y a des bornes que la calomnie elle-même n'autorise pas à franchir. La société se compromettrait si, par la voie du ministère public, elle se laissait aller à des représailles d'exagération et de violence. Cette réflexion nous saisit d'autant plus que M. Roussel, dans son discours, s'est plaint d'une disposition d'esprit très commune en effet. Trop souvent, on ne reconnaît d'autre mobile au ministère public que l'intérêt personnel, le désir des honneurs ou de l'avancement. A entendre certains hommes, le bon droit et le désintéressement n'appartiendraient qu'à ceux qui critiquent quand même et qui attaquent toujours; c'est une mauvaise tendance de notre caractère national. Mais est-il le seul coupable? N'est-il pas vrai qu'il y a bien des cas dans l'histoire où le

Digitized by Google

ministère public s'est lui-même attiré ces reproches. S'il avait réprimé les écarts de son zèle, s'il ne s'était pas systématiquement complu à intenter d'inopportunes poursuites, le public, à son tour, lui aurait épargné ces blessantes suppositions de servilité. Quoi qu'il en soit, les conseils de M. Roussel sont excellents. Il est désirable qu'on ne dénigre plus ainsi les intentions du ministère public, et qu'une injuste popularité ne vienne plus exciter de regrettables défiances. Les attaques sérieuses, les critiques loyales ne perdront rien de leur force, en respectant les convenances et parlant le langage de la modération.

Ce n'est pas toujours une étude individuelle ou biographique, comme celle de M. Roussel, qui sert de prétexte au développement des devoirs du ministère public. Souvent aussi on parle directement de ces devoirs d'une manière abstraite et générale. C'est ce qu'a fait, en Corse, M. le procureur général Bécot, dans la seconde partie de son discours. La première avait une couleur locale. Elle était consacrée à la Corse. C'était une étude opportune que de nous retracer les progrès de cette île, dont les habitants énergiques et rudes semblaient tenir à honneur de perpétuer le banditisme et la vendetta. Ces mœurs sauvages et barbares ont enfin fléchi sous le poids de l'opinion publique et grâce à la fermeté de la magistrature. Cette double influence a fait disparaître les bandits assez audacieux pour constituer, en quelque sorte, un troisième degré de juridiction et réviser les sentences des tribunaux. Voilà quels sont les effets de la justice quand elle sait être prompte et inspirer confiance. Ces deux qualités, nécessaires à une bonne justice, ont fourni l'occasion au procureur général de Bastia de donner de salutaires conseils aux membres de son parquet. Si laborieux que soit l'avocat, si attentif que soit le juge, qui pourrait se flatter d'embrasser toute la cause et de n'omettre aucun détail important? Le ministère public est là, appelé à peser le pour et le contre, à rétablir la véritable physionomie du débat. Pour remplir cette mission, son rôle est de compulser les dossiers et d'étudier les affaires sur pièces. Les conclusions précipitées, nées de la réflexion du moment, subissent infailliblement les capricieuses influences de la disposition d'esprit dans laquelle on se trouve ou des éventualités de l'audience! Certes, les grandes causes préoccupent, à juste titre, l'attention des parquets; mais c'est par un travail quotidien et une étude des procès en dehors de l'audience qu'ils s'acquitteront dignement de leurs fonctions. Ils auront assez de loisirs encore pour mettre à profit les conseils de M. le procureur général Becot, pour cultiver les belles-lettres et la littérature, étudier les chefs-d'œuvre, s'inspirer auprès des grands maîtres, joindre l'éclat de la forme à la solidité du fond, et

Digitized by Google

faire servir l'arme si puissante de l'éloquence au triomphe de la vérité.

II

Ce n'est pas seulement sur les personnages qui ont illustré la magistrature ou le barreau, sur le maintien et l'observation des lois et de la discipline, que le législateur, en prescrivant les discours de rentrée, a voulu provoquer l'attention des tribunaux et de l'opinion publique. Il a laissé plus de latitude aux orateurs. Il s'est borné à leur recommander un sujet convenable à la circonstance. Il eût été par trop gênant et uniforme de les enfermer dans un cercle infranchissable.

Les discours qui, entre tous les autres, nous ont paru le plus empreints de la couleur locale, sont les discours de M. le procureur général Saudbreuil à Amiens, et celui de M. le procureur général Neveu-Lemaire à Nancy. Merveilleusement appropriés aux localités où ils ont été prononcés, ils valent mieux que certains discours plus généraux et plus vagues, qui plaisent davantage peut-être, mais qui n'ont aucune opportunité et ne se proposent aucune réforme véritablement utile.

Le discours de M. Saudbreuil traite *du droit de marché.* Au premier abord, c'est une énigme. Peu de personnes, en effet, savent ce que c'est que le droit de marché. L'expression est peu claire par elle-même. Dans la Picardie, où le droit de marché existe presque exclusivement, beaucoup de personnnes ignorent ce que c'est. L'obscurité du terme et de sa signification n'a pas arrêté le procureur général d'Amiens. Nous l'en félicitons. A propos de ce droit aussi bizarre qu'inconnu aux trois quarts de la France, M. Saudbreuil nous dit qu'il avait d'abord songé à faire une étude philosophique sur l'influence mutuelle des mœurs et des lois. S'il l'eût fait, le sujet eût certainement perdu en précision et en intérêt. Comme il le dit très bien, il importe peu que cette matière paraisse déchoir du ton de l'ancienne mercuriale , du moment qu'elle nous donne un enseignement utile. Les discours de rentrée ne sont pas destinés à la pompe oratoire. Bien puéril et bien vain celui qui ne recherche qu'un succès littéraire. Nous applaudissons d'autant plus à ces idées fort saines, que l'année dernière M. Saudbreuil lui-même, alors avocat général à Aix, avait prononcé un discours fort éloquent sans doute, mais où les idées générales et étrangères au droit nous semblaient tenir beaucoup trop de place. Son sujet d'alors, il l'avait

Digitized by Google

traité avec hardiesse et avec éclat. Mais il était sorti du genre; il l'avait rendu trop politique. L'éminent procureur général nous montre aujourd'hui que son esprit se plie aux travaux les plus variés ; car cette année, comme l'année dernière, son discours montre une grande facilité de style et une véritable éloquence.

Qu'est-ce donc que le droit de marché? Un propriétaire afferme sa terre moyennant un prix déterminé. Il fixe le temps de la location. Le fermier paye régulièrement toutes les annuités, mais lorsque la fin de la jouissance arrive, en dépit de toutes les clauses du bail, il se refuse à quitter les lieux. Il se prétend le droit d'y rester autant qu'il le veut, et cette conviction est tellement enracinée dans l'esprit des fermiers, qu'ils vendent la jouissance de la terre affermée, la transmettent par héritage, la donnent en dot à leurs enfants, la divisent et la lèguent par testament, absolument comme s'ils étaient les véritables propriétaires. On comprend combien un pareil usage doit peser sur la propriété proprement dite. Le bail, à vrai dire, cesse d'exister; à la place, il y a une sorte de contrat, d'emphytéose, dont la durée est indéfinie. Les terres, depuis longtemps, ont augmenté de valeur dans une proportion énorme. Le propriétaire voudrait en vain augmenter le prix du bail; le prix, une fois fixé, doit demeurer invariable. Veut-il donner un congé? Le fermier s'obstine à ne pas quitter les lieux, et si le propriétaire emploie la force, nul désormais ne voudra cultiver sa terre; elle demeurera inculte, délaissée. L'entente entre les fermiers est poussée à un tel point, que, s'il met sa terre en vente, il ne se présente personne aux enchères, et il est obligé de conserver sa ferme, comme une charge dont il ne peut se débarrasser; il n'a plus désormais qu'un parti à prendre, c'est de cultiver lui-même. Mais, alors, il n'est sorte de vexations qu'il ne subisse de ses voisins et des gens du même village. Le charron ne répare pas ses charrues, le maréchal ne ferre pas ses chevaux; on le menace sans cesse, lui et les siens, on dévaste ses champs, on mutile ses instruments de labour. On va jusqu'à incendier ses récoltes, et quand la justice intervient pour punir le coupable, partout elle rencontre le silence et la complicité. Nul ne dit ce qu'il sait, toutes les investigations sont inutiles.

Voilà ce que c'est que le droit de marché. En deux mots, c'est l'oppression organisée, c'est la propriété mise en servitude. Qu'il augmente le prix du bail, qu'il donne congé, qu'il vende ou qu'il cultive lui-même, le propriétaire est l'esclave du fermier. Il n'est propriétaire que de nom, et à la condition expresse de se résigner à l'abandon le plus complet de ses droits.

Mais, d'où peut provenir un aussi singulier droit? Quelle peut être l'origine d'un aussi incroyable usage? D'après les uns, il remonterait

Digitized by Google

aux croisades. Les seigneurs, avant de partir pour la Terre-Sainte, pressés par le besoin d'argent, auraient, en échange d'avantages pécuniaires, concédé à leurs fermiers cette perpétuité de jouissance! M. Saudbreuil a combattu cette théorie avec une légitime réprobation. Ce n'est qu'une allégation, en effet, qui n'invoque aucun document et qui ne s'appuie sur aucun titre. Une pareille prétention, n'est-ce pas le désordre et l'anarchie? Que deviendrait la société, s'il était ainsi permis, sous prétexte qu'ils ont été détruits par le temps, d'invoquer des titres dont rien ne constate l'existence?

On a tenté une seconde explication. D'après elle, les propriétaires avaient, depuis longtemps, coutume d'exiger un droit de la part de celui qui entrait sur leurs terres. Ce droit d'entrée trouvait sa compensation dans le droit corrélatif du fermier, de pouvoir perpétuer sa jouissance aussi longtemps qu'il le voudrait. Explication très insuffisante, car ce n'est pas le droit d'entrée qui a engendré le droit de marché, c'est bien plutôt le droit de marché qui a donné lieu au droit d'entrée.

L'explication véritable, la voici. Le droit de marché est une usurpation des fermiers sur les propriétaires. Il est né de l'avidité. Il s'est développé par la force. Il a profité du malheur des temps pour s'établir. Il a duré, grâce au frauduleux concert des intérêts coalisés. Il a gagné de proche en proche, et, comme une lèpre dévorante, il s'est profondément fixé au sol, qu'il ne veut plus quitter. C'est un tyran auquel la liberté et le bon droit doivent porter le dernier coup.

Ce n'est pas qu'on ait négligé jusqu'ici d'employer tous les moyens imaginables pour extirper cette plaie persistante. Il faut lire dans le discours de M. Saudbreuil les longs développements qu'il donne sur les efforts qu'on a infructueusement dirigés contre le droit de marché. Dans le XVIIe siècle, on épuise contre lui l'arsenal de toutes les rigueurs. Il ne fléchit pas. Son intensité est telle, il est si vivace qu'il s'étend de plus en plus.

Le XVIIIe siècle, le siècle des illusions, le siècle des hardiesses et des généreuses audaces, va sans doute briser ces obstacles accumulés par l'ignorance, les préjugés et la routine; il discute les moyens; il cherche un procédé radical; il ne le trouve pas; il ne produit rien. En 1783, le curé de Dampierre, près Péronne, est assassiné pour avoir voulu cultiver lui-même une partie des terres de sa cure. Et la révolution, cette grande solution qui nivelle tout, qui sème partout l'égalité, qui détruit en tout lieu les éléments de servitude et d'oppression, d'où qu'ils viennent et où qu'ils tendent, la révolution elle-même sera impuissante, elle sera vaincue, la ligue des intérêts, des préjugés et de l'injustice triomphera.

Digitized by Google

Ces développements tiennent une grande place dans le discours de M. Saudbreuil. Cette partie était même quelque peu aride. Elle exigeait un grand nombre de faits. L'éloquent orateur ne les a pas ménagés. Il les a groupés avec art et avec suite. On est stupéfait de voir cette persistance d'un abus qui bat la loi en brèche et résiste à toutes les puissances ! Les faits qu'il cite, les documents qu'il fournit vous confondent et vous étonnent, tant ils révèlent de ténacité et d'obstination.

Dieu merci, cependant le droit de marché décline aujourd'hui, il tend enfin à disparaître. L'orateur a nettement assigné les causes de ce résultat que plus d'un siècle d'efforts suivis et de contrainte imposée n'avait pu produire. Elles sont multiples. C'est d'abord le rachat de ce prétendu droit de marché par le propriétaire. Il s'opère une transaction entre le locateur et le locataire. En dehors de cet accord amiable, il se forme en Picardie d'importantes sucreries et des distilleries nombreuses. Pour alimenter les unes et les autres, il se forme des sociétés industrielles qui exploitent la betterave. Ces sociétés, dont la personnalité échappe aux regards du paysan, qui se concentrent dans une administration souvent inconnue, sont plus hardies que les particuliers. Elles osent ce que ceux-ci n'oseraient pas. Elles domptent toutes les résistances sans redouter les représailles. Il arrive souvent enfin que les fermiers eux-mêmes achètent la terre qu'ils possèdent et acquièrent ainsi, par un titre légitime, ce prétendu droit de propriété que l'usurpation n'avait pu leur donner.

Sous l'influence de causes aussi précises, aussi actives, le droit de marché devait sensiblement perdre de sa force ; il en est cependant resté des vestiges considérables. C'est un ennemi vaincu, mais non encore désarmé, qu'il ne faut pas se lasser de combattre. Le procureur général d'Amiens s'est donc demandé quelles armes on devait employer aujourd'hui pour remporter enfin une victoire décisive. Nous admirons la modération, le sens et le libéralisme dont il a fait preuve. Tel autre, dépourvu de réserve et de tact, eût fait un pressant appel à la contrainte. La loi n'est-elle donc pas toute-puissante, et quel abus pourrait, dans notre siècle d'égalité et de nivellement, lui résister impunément? Tel autre eût provoqué l'intervention du législateur; défiant de lui-même et des forces de la persuasion et de la justice, il eût peint le droit de marché comme une de ces institutions contre lesquelles on ne pouvait assez sévèrement sévir. M. Saudbreuil a été plus heureux et plus libéral dans les réformes qu'il propose. Il n'attend rien de la contrainte. Il attend tout des conseils du temps et de l'opinion publique. Cette confiance dans l'avenir forme le dernier tableau de son discours, et il est véritable-

Digitized by Google

ment éloquent. Les triomphes et la puissance de l'opinion publique sont très bien exposés en quelques lignes. A Rome, par exemple, le droit prétorien, qui n'était autre chose que l'expression de l'opinion et de l'équité, n'a-t-il pas anéanti les formules iniques et impitoyables du droit civil? Au moyen âge, ces coutumes qui, au milieu du conflit inévitable des intérêts hostiles, servent de guide et de point de ralliement, que sont-elles sinon la manifestation de l'opinion publique? Plus tard, dans les temps modernes, les fondateurs de l'unité française, Louis XI, Henri IV, Richelieu et la Révolution française, ne sont-ils pas les habiles ouvriers, les exécuteurs des volontés de l'opinion publique? C'est cette même opinion publique qui réagit sur nos institutions légales. N'est-ce pas elle qui a détruit dans nos lois cette monstrueuse institution qui les défigurait? — la mort civile. — N'est-ce pas elle qui a réclamé l'abolition du divorce et qui s'est toujours opposée à son rétablissement? Consolants exemples qui nous prouvent que la justice et le bon droit finissent toujours par remporter la victoire! C'est avec cette confiance qu'il a puisée dans le passé, que le procureur général d'Amiens fait un énergique et puissant appel à la magistrature, au barreau et aux officiers ministériels pour que tous ensemble luttent corps à corps et de pied ferme avec ce droit de marché que la loi n'a pu vaincre et que la seule opinion publique détruira.

Le discours de M. Saudbreuil est un des meilleurs de l'année. C'est une œuvre utile d'abord. Eminemment locale, elle a l'originalité, le piquant, le mérite de la nouveauté. Elle a un but précis. Elle s'attaque à un abus déterminé, le dévoile à toutes les époques et dans tous les caractères. Elle a recours à des armes dignes de la magistrature: la loyauté, la modération unie à une infatigable fermeté. Elle s'en repose, quant au succès de l'entreprise, sur la puissance de l'opinion. Nous retrouverons peut-être d'autres réformes à accomplir, d'autres buts élevés à poursuivre; là aussi, sans timidité et sans crainte, nous devrons faire appel à l'opinion. Bonne ici, elle ne peut être mauvaise ailleurs. On ne saurait avoir deux poids et deux mesures. Nous nous rappellerons, avec M. Saudbreuil, que la force et la contrainte ne doivent jouer dans le monde qu'un rôle subsidiaire et qu'il faut tout attendre des conseils et du temps.

C'est aussi un sujet local qui à Nancy a inspiré M. Neveu-Lemaire, ancien procureur général dans cette ville et récemment nommé premier président à Dijon. La Lorraine a depuis peu recouvré dans son ancienne capitale l'enseignement du droit qu'elle avait perdu. C'était le cas de retracer l'histoire de cet enseignement. Chose singulière! l'origine de l'enseignement du droit, dans la Lorraine, remonte au XVIe siècle, et, dans ce siècle où la guerre jouait un si

Digitized by Google

grand rôle, où la puissance était tout, c'est à une pensée noble et élevée que l'enseignement du droit a dû son existence. Le cardinal de Lorraine crut qu'on ne pouvait mieux combattre la Réforme qu'au nom de la science et de la raison qu'elle invoquait. Il se servit de ses armes. Il fonda une université de droit. Cette science avait d'ailleurs, dans les divisions de ce temps, une incontestable puissance. Elle intervenait sans cesse dans les discussions ardentes qui divisaient la royauté et le saint-siége. Aussi les deux autorités laïque et ecclésiastique se disputaient-elles avec acharnement ce droit d'enseigner. On a peine à s'expliquer cette domination exclusive que revendiquaient les deux partis rivaux. Il semblerait, comme le dit fort bien M. Neveu-Lemaire, que le droit n'était pas la sanction légale du devoir, et que le devoir et la justice ne devaient pas s'associer dans une féconde harmonie! L'ancien procureur général de Nancy nous a fait ensuite le tableau vif, intéressant et animé de l'université de Nancy, au moment de son apogée, c'est-à-dire à la fin du XVIe siècle et au commencement du XVIIe. Elle comptait alors plus de 2,000 élèves. C'était le beau moment des études! C'était l'épanouissement de cette époque féconde où la société se passionnait pour les travaux de l'esprit, où l'enthousiasme ne se révélait que pour apprendre, où les imaginations se portaient avec tant d'ardeur vers l'étude du passé, afin de fonder définitivement le présent et de préparer l'avenir. Comment s'étonner que l'université de Nancy fut un peu turbulente! Il y avait là de jeunes seigneurs, venus de tous les points de l'Europe; leurs mœurs et leurs traditions étaient différentes. Ils se donnaient des chefs. Ils portaient des armes. Les impressions étaient promptes, les esprits s'enflammaient vite et l'étincelle ne tardait pas à jaillir. Certes, cet exposé est très pittoresque, mais il n'est guère probable que ces scènes d'enthousiasme se renouvellent. Il est vrai que notre société n'a plus, aujourd'hui comme alors, son droit national à fonder, œuvre difficile, d'autant plus difficile que le droit civil et le droit canon se trouvaient en lutte perpétuelle. L'auteur du discours nous a brièvement retracé ce conflit. Il a parallèlement exposé ces deux législations, et il a continué l'histoire de l'enseignement du droit en Lorraine jusqu'à cette grande époque de 1789 où toutes nos institutions s'engloutissent dans la tourmente révolutionnaire et où nos universités disparaissent avec nos parlements.

Dans une seconde partie, M. Neveu-Lemaire a examiné quelles étaient les conditions actuelles de l'enseignement du droit moderne. A ce droit nouveau on fait deux reproches entre tous. On l'accuse d'abord de ne pas être assez varié, de ne pas donner un essor suffisant aux besoins de notre époque. M. Neveu-Lemaire a très bien

Digitized by Google

répondu à ce reproche : Le Code Napoléon a sans doute des imperfections. Pour n'en citer qu'une, par exemple, il ne favorise pas assez le crédit, il ne reconnaît pas assez la propriété mobilière, mais il ne faut pas en conclure qu'il ne puisse se prêter aux exigences que le progrès du temps a révélées. Le cadre est tracé, ce n'est pas une raison pour qu'il ne puisse s'élargir. Le Code Napoléon est une législation de principes susceptible de plier aux nécessités des circonstances. Il est un autre reproche encore qu'on a fait au Code Napoléon. Certains esprits trop scrupuleux s'effrayent du nombre infini de ses commentaires qui vont sans cesse en s'accumulant. Ils se rappellent toujours la parole de Napoléon Ier s'écriant au moment de l'apparition du premier commentaire par M. de Maleville : « Mon Code est perdu. » M. Neveu-Lemaire nous rassure ; et, en effet, nous sommes en mesure d'affirmer maintenant par expérience que la foule de nos illustres commentateurs n'a rien enlevé à notre recueil de lois civiles de son éclat et de son autorité.

III

A côté du droit civil proprement dit, toute une législation s'est édifiée et développée depuis quelques années, sous l'influence des intérêts et de l'activité sociale. Je veux parler de la législation industrielle et commerciale. L'accroissement de l'industrie est le fait le plus saillant de notre temps. Il faut être de son siècle, a dit M. Berger, substitut du procureur général à Grenoble, et ce magistrat, très heureusement inspiré, nous a exposé les progrès de la législation industrielle et commerciale en France depuis 1851. Quel changement avec les temps anciens ! Où sont les corporations ? Que sont devenues les jurandes et les maîtrises ? La circulation intérieure des marchandises ne connaît plus ces insupportables entraves du passé, les péages et les douanes provinciales ; le commerce extérieur ne gémit plus étouffé par la prohibition et le système mercantile. Mais M. Berger s'est spécialement appliqué à nous retracer les modifications que la législation a subies depuis l'Empire. Cette revue rétrospective est essentiellement utile. Vivant au jour le jour, frappés de l'événement quotidien que nous oublions le lendemain, nous méconnaissons trop aisément les perfectionnements dont nous sommes les témoins, et l'esprit de suite qui anime le législateur nous échappe. — M. Berger a fait un tableau très court et très simple de cette législation moderne, et ce tableau est complet. Il examine le principe d'association, ce levier des grandes entreprises, l'âme du com-

Digitized by Google

merce. Il s'arrête sur les sociétés en commandite et sur la loi de 1856. Il accueille les sociétés à responsabilité limitée comme un affranchissement de la tutelle de l'Etat, comme une application de la liberté du commerce. Il s'applaudit de voir que des traités internationaux, chaque jour plus fréquents, permettent aux sociétés étrangères d'ester en justice devant nos tribunaux; en signalant la loi récente qui permet aux agents de change de s'adjoindre des bailleurs de fonds, il regrette que le marché ne soit pas libre. Par là l'importance des offices serait diminuée, et le monopole des agents de change, loin de se consolider, tendrait enfin à disparaître; il signale les facilités que la loi a données au commerce pour la mobilisation des marchandises, leur dépôt dans les docks et la transmission des warrants. L'auteur du discours examine ensuite les lois qui, depuis 1851, réglementent plus spécialement l'industrie. Dans un dernier chapitre, il traite du commerce extérieur et de la réforme de la législation douanière.

On le voit par cet exposé, nous sommes à n'en pas douter dans le siècle de l'industrie et du progrès. Ce développement de forces et de richesses est tel, que quelques esprits inquiets redoutent une révolution sociale, et prédisent au christianisme un immense désastre. M. Berger s'est noblement élevé contre cette sinistre prophétie. Par une habitude malheureusement trop fréquente, on met en opposition le christianisme et le progrès. C'est à la fois un tort et une erreur. Le christianisme a triomphé de plus puissants ennemis, et, après tout, ce n'est pas un ennemi que le progrès de l'industrie et du commerce, ce n'est que l'application de la grande et sainte loi du travail.

Toutes ces questions si pratiques donnent au discours de M. Berger un véritable intérêt. A cause de sa variété, il est d'une lecture très facile et très attachante. Mais cette variété même empêche que le sujet ne soit dominé par une idée féconde à laquelle l'esprit du lecteur s'attache étroitement. Nous eussions souhaité, pour remédier à cet inconvénient, que l'auteur appréciât davantage nos institutions commerciales et en critiquât les imperfections. La loi sur les sociétés à responsabilité limitée est généralement considérée comme imparfaite. Il était bon de signaler les griefs du commerce. C'est bien peu d'exprimer un simple vœu en faveur de l'abolition du monopole. Cette idée exigeait plus de développements. Il en est de même encore de la loi sur l'apprentissage. La loi de 1851 interdit le travail des enfants, prolongé au delà d'un certain temps, et cependant cette loi n'est pas appliquée. L'humanité et l'hygiène souffrent également de sa violation. N'était-il pas opportun d'indiquer le mal et de proposer un remède? Mais, nous le répétons, le sujet que M. Berger a

Digitized by Google

choisi était plein d'à-propos, et nous devons reconnaître que la partie qu'il a étudiée a été traitée avec talent.

C'est dans le même courant d'idées que M. l'avocat général Duval, à Angers, et M. Coste, substitut du procureur général à Nîmes, ont placé leurs harangues. Tous deux se sont vivement et à juste titre préoccupés de la législation industrielle. M. Raoul Duval a traité la matière si intéressante des céréales. M. Henri Coste s'est attaché à la question si hérissée de difficultés *des droits de l'inventeur et des brevets d'invention.*

M. Duval a fait l'éloge de la loi des 15 et 17 juin 1861, loi organique de la liberté du commerce des céréales. Il a préalablement passé en revue notre ancienne législation sur cette branche spéciale et importante du commerce. Il l'a tour à tour analysée sous la monarchie féodale, sous l'ancienne monarchie et dans les temps modernes. A son récit, l'esprit s'afflige des erreurs économiques si grossières qu'une réglementation excessive avait accumulées. Comment ne pas être surpris, par exemple, que, même sous l'Empire, on ne pût faire des achats de blé qu'au marché, après avoir obtenu l'autorisation du préfet ou du sous-préfet? Aussi, que de peine les véritables principes n'ont-ils pas eue à sortir de l'ornière de la routine et des préjugés! Les lois et discussions de 1819, de 1821, de 1831 ne sont que des étapes bien lentes sur la route du progrès, car elles consacrent le système de l'échelle mobile et des prix rémunérateurs. Seule, la loi de 1861 a compris que le commerce ne pouvait vivre, se développer et fructifier que sous l'égide de la franchise et de la liberté. Cette loi, que M. Duval considère comme un des actes les plus importants du règne sous lequel nous vivons, il est juste d'en attribuer l'origine et l'avénement aux enseignements et à l'expérience que l'Angleterre nous a donnés. Voilà pourquoi l'éminent avocat général nous a retracé, en quelques pages saisissantes et rapides, le développement merveilleux de la ligue anglaise, persuadé qu'il était que nous avions beaucoup à gagner à la contemplation d'un spectacle aussi extraordinaire.

C'est la ligue, c'est-à-dire une association purement privée, que ne favorisaient ni le patronage officiel, ni les subsides de l'Etat; c'est la ligue qui, avec les seules forces de sa propre vitalité, a fait l'éducation économique de 27 millions d'hommes! Jetez un coup d'œil sur ses moyens, constatez ses résultats, et vous vous étonnerez de ce que peut une volonté tenace, une opiniâtre persévérance. La ligue expédie aux électeurs anglais de 3,000 à 3,500 kilos de brochures par semaine. Chaque dimanche, elle répand son journal à 20,000 exemplaires. Ce sont des hommes presque inconnus qui se mettent à sa tête, M. Bright et M. Cobden, le fils d'un fermier. Ils

Digitized by Google

convoquent leurs partisans, se réunissent, discutent, et en appellent à l'opinion. Ce n'est pas d'un discours officiel ou d'un appui gouvernemental qu'on attend le succès. Les meetings, la controverse en plein jour et souvent en plein air suffisent. L'intelligence et la volonté de quelques pacifiques agitateurs ont fondé la plus vaste et la plus puissante association. Il faut maintenant discipliner cette ligue et faire converger sa puissance à l'obtention d'un but unique. Elle aura son pouvoir exécutif. Cinq comités expédieront des ordres à une centaine de comités locaux, et la fréquence de ces ordres sera telle, qu'on dépensera par jour 500 fr. en ports de lettres, dans un pays où les droits de poste sont moins élevés qu'en France.

Certes, c'est bien le cas de dire que jamais l'esprit humain n'a plus fait pour une cause ; c'est bien là le plus magnifique exemple de ce que peut la puissance des hommes quand elle s'obstine avec une louable inflexibilité à renverser un abus, à détruire les préjugés. L'opinion publique avait parlé, la loi ratifia ses vœux. Un grand ministre, s'il en fut jamais, Robert Peel, converti à des doctrines qu'il avait jadis combattues, rappela enfin la loi sur les grains, substituant à l'arbitraire et aux dispositions artificielles de la réglementation l'unique loi de la liberté. Et la ligue, fière de son succès, se dissipa, maintenant que sa mission était accomplie, sans agitation, sans trouble et sans émeute, toute prête à se remettre en campagne le jour où les principes qu'elle avait défendus seraient de nouveau menacés ou compromis. L'exposé de cette grande œuvre tient une large place dans le discours de M. Duval. Il est à la fois très complet et très intéressant.

Le discours de M. Henri Coste, substitut du procureur général à Nîmes, a cette similitude avec ceux qui précèdent, qu'il s'adresse aussi à l'industrie. Il traite avec développement et profondeur la matière si délicate et si grave des brevets d'invention. M. Coste est un de ceux qui ont le mieux compris tout le parti utile qu'il était possible de tirer d'un discours de rentrée. Il a saisi l'importance de la mission qui lui était confiée. Comme il le dit parfaitement, il appartient aux magistrats de signaler l'insuffisance de la loi ; c'est à eux de préciser les améliorations à y introduire. Ils manqueraient à tous leurs devoirs s'ils ne s'associaient pas aux nobles aspirations qui poussent les hommes vers le progrès. La magistrature doit compte à la société du résultat de ses patientes investigations. M. Henri Coste, conformément à ce plan, a recherché d'abord les origines des droits d'inventeur. Question purement historique, mais très intéressante ; car on ne peut avoir d'idées exactes sur notre législation actuelle sans connaître les vicissitudes diverses par lesquelles a passé ce droit, si rarement apprécié et si souvent méconnu.

Digitized by Google

L'auteur a poussé sa revue rétrospective jusqu'à notre loi de 1844, et il a été même plus loin. Il a longuement et profondément examiné les dispositions du projet de loi nouvelle qui, soumise en 1862 à l'examen du Corps législatif, verra le jour dans un prochain avenir. C'est là la partie la plus sérieuse de son sujet.

Avant d'étudier les principes de cette loi, il a fixé la nature du droit de l'inventeur. Cette question est vivement controversée[1]. Ce droit est-il une propriété, avec ses caractères fondamentaux, l'hérédité et la perpétuité? Est-il, au contraire, un simple privilége, résultat d'une concession de l'autorité, arbitraire dans sa durée et soumis aux vicissitudes de la volonté législative? M. Henri Coste distingue, à côté du droit de création, le droit de reproduction et d'imitation, le droit de copie en un mot. Ce dernier droit ne saurait être une propriété; c'est un droit de jouissance purement et simplement. On aura beau faire. Les systèmes radicaux seront toujours impuissants à présenter ici une solution acceptable. On ne peut songer à détruire les brevets d'invention, pas plus qu'à légitimer et perpétuer le monopole. Il n'y a qu'un parti possible, et ce droit de jouissance, en même temps qu'il est conforme à la vérité, est la conciliation la plus équitable et la plus pratique des droits de l'inventeur et de la société.

Mais quelles garanties une bonne législation doit-elle donner à l'inventeur? Point difficile et hérissé de difficultés. M. Henri Coste l'a traité avec un soin spécial. Les questions qu'il a embrassées sont même si nombreuses et si variées, qu'on ne peut, à vrai dire, faire l'analyse des solutions qu'il indique. Il faut se reporter à son discours et se contenter ici d'en reproduire les conclusions principales. Il ne veut pas que l'autorité se fasse juge de la valeur des brevets; ce serait substituer le régime du bon plaisir et de l'arbitraire aux règles fixes et générales de la légalité. L'administration doit être soucieuse elle-même de s'épargner une pesante responsabilité. Quelle doit être la durée des brevets? Le terme fatal de quinze années sauvegarde-t-il suffisamment les droits de l'inventeur? De bons esprits l'ont contesté. M. Henri Coste croit cependant qu'il faut le maintenir. Ce délai a été accepté par la plupart des législations étrangères, et, dans les cas extraordinaires, la loi elle-même permet de satisfaire à toutes les exigences par une prolongation du brevet. La taxe progressive, elle aussi, compte des défenseurs zélés. Elle est plus juste peut-être en ce qu'elle est plus en rapport avec les bénéfices que l'inventeur retire de son entreprise. Mais un pareil

[1] Sur ce sujet, voir le travail de M. Arthur Legrand, dans la *Revue*, 2e série, t. XXV, p. 387 (livr. du 31 janvier 1863).

Digitized by Google

avantage n'est pas de nature à contre-balancer les inconvénients qu'engendreraient les complications du système proposé. Faut-il que la déchéance des brevets, à défaut du payement des annuités, soit encourue de plein droit? Cette disposition a été l'objet des réclamations les plus vives. M. Henri Coste pense, au contraire, que l'industrie est intéressée à ce que le sort d'un brevet et sa validité ne soient jamais incertains. Il va même jusqu'à souhaiter, conformément à la loi nouvelle, que la déchéance ne soit plus prononcée par les tribunaux. Il donne au gouvernement le droit de prononcer d'office la déchéance, et de la dénoncer immédiatement au public.

M. Henri Coste examine ensuite plusieurs questions non moins intéressantes, mais plus spéciales encore : — le mode de publicité des brevets, — le secret des descriptions, — le droit de préférence pour les brevets de perfectionnement, — les droit du ministère public en matière de contrefaçon, — le domaine de l'action civile et de l'action correctionnelle. Certes, une pareille matière est digne d'occuper l'attention des magistrats et des jurisconsultes, et intéresse au plus haut point l'industrie. Mais M. Henri Coste a prodigué les détails dans son discours avec trop d'abondance. Quoiqu'ils se serrent, dans son ouvrage, avec précision et clarté, ils sont si nombreux que l'esprit de l'auditeur ou du lecteur se fatigue inévitablement. C'est un véritable traité. Il est bon, il est même nécessaire, dans les discours de rentrée, de frapper l'attention et la curiosité ; pour cela, il ne faut choisir que les idées principales, celles qui importent le plus au sujet, qui le dominent, et d'où découlent le plus de conséquences. On les met en relief, on les éclaire de mille manières, on s'attache invinciblement à elles, et, quand l'évidence est devenue leur attribut, on se repose alors dans le développement de leurs conséquences les plus saillantes. Tout développer et tout dire est un défaut. Nous faisons à M. Coste le reproche d'avoir tenu à être trop complet, trop substantiel. Ce qui serait si souvent une qualité nuit quelque peu ici, et par exception, à son travail.

IV

Les améliorations de notre loi civile, industrielle et commerciale, si intéressantes qu'elles soient, ne passionnent pourtant pas aussi vivement les esprits que les réformes de notre loi criminelle. Le Code pénal et le Code d'instruction criminelle préoccupent au plus haut titre l'attention des publicistes, et c'est un des sujets que le libéralisme de notre époque traite avec le plus de complaisance. La

Digitized by Google

presse quotidienne néglige rarement ces questions. Elles sont souvent étudiées dans les discours du barreau[1]. La magistrature ne reste pas indifférente au milieu de cet entraînement général. Peut-il, au surplus, y avoir rien de plus attachant que de concilier dans une juste mesure les droits de la défense et de l'accusé, que d'introduire dans nos lois pénales une sage modération, et de signaler les modifications réclamées par les idées du jour? On a lu dans la *Revue* les études de M. Franck sur la philosophie du droit pénal, celles de M. Bonneville de Marsangy sur la peine de mort, et l'ouvrage de ce dernier sur l'amélioration de la loi criminelle. Cette lecture suffit pour convaincre qu'il y a de ce côté de grands perfectionnements à accomplir et de difficiles essais à tenter. C'est une vaste et belle matière pour les penseurs et les écrivains. M. Proust, avocat général à Dijon, nous a donné son *Essai sur la législation criminelle*. M. Mourier, procureur général à Chambéry, a traité cette question si actuelle et si discutée : *la Détention préventive*. Le discours de M. Proust, d'après le titre lui-même, est plus spécialement historique; celui de M. Mourier est plus pratique. Nonobstant cette différence, les deux orateurs se sont rencontrés sur le terrain d'idées communes, mais ils les ont traitées d'une manière différente, et leurs conclusions varient sensiblement. Quoi qu'il en soit, tous deux se recommandent à l'attention.

Les lois pénales se sont certainement améliorées sous l'ancienne monarchie, mais ce mouvement de progrès est demeuré longtemps presque imperceptible. Ce n'est qu'au XVIIIe siècle que commence, à vrai dire, l'ère des réformes et du progrès. M. Proust nous a montré combien alors notre législation était arriérée. On en était encore aux ordonnances de 1530 et de 1670. Ces ordonnances, quelqu'en avance qu'elles fussent elles-mêmes sur la législation antérieure, ne permettaient pas à l'accusé de choisir un défenseur. Elles défendaient de reprocher les témoins contre lesquels s'élevait un légitime sujet de défiance; elles imposaient aux accusés la singulière obligation de prêter serment, les mettant ainsi dans la cruelle nécessité de se parjurer ou de se nuire. Elles les soumettaient à une double torture, pour avouer d'abord et ensuite pour révéler leurs complices. La philosophie du XVIIIe siècle donna enfin le signal de réformes si urgentes. Beccaria fit au bon sens un irrésistible appel; de généreux écrivains y répondirent avec passion; les esprits se mûrirent, et l'Assemblée constituante se mit courageusement à l'œuvre. M. l'avocat général Proust, après avoir signalé la cause du mouve-

[1] On se rappelle le discours de M. Léon Renault, avocat à la cour impériale de Paris : *De l'influence de la Philosophie du XVIII siècle sur notre Législation criminelle*, prononcé en 1862, et accueilli avec tant de succès.

Digitized by Google

ment, a parfaitement dépeint les trois grandes phases de notre législation criminelle : l'Assemblée constituante, les codes de 1810 et la loi de 1832.

L'Assemblée constituante emprunte au passé l'institution du ministère public et la publicité des audiences, mais elle introduit dans nos lois des principes nouveaux. Ces principes si inconnus jusqu'alors, sont la modération dans les peines et le jury. Le jury a été l'objet d'un discours spécial de M. Chenon, substitut du procureur général à Bourges. M. Proust ne l'a traité que d'une manière incidente, mais il l'a fait en termes excellents. Il est peu partisan du jury civil, et en cela nous sommes entièrement de son avis. Quelque discutée que soit encore aujourd'hui cette question, quelque sympatique que soit le jury civil, les fonctions judiciaires civiles nécessitent un esprit de suite, une uniformité de jurisprudence, une continuité de doctrine, une connaissance des lois qui, aux yeux d'excellents esprits, semblent incompatibles avec les caractères du jury. Mais toutes ces défiances s'évanouissent au criminel. Là, le jury est toujours le même, et cependant il se renouvelle chaque jour, nous dit M. l'avocat général Proust; il est emprunté à la partie la plus morale de la société. Il représente ce qu'il y a de plus sain dans l'opinion publique. Il n'a pas de système préconçu, pas de théorie faite. Il juge chaque affaire avec les lumières de la conscience. Il sent sa responsabilité morale, mais en même temps, à cause de sa nature collective, il échappe à la responsabilité qui pèse quelquefois si lourdement sur les corps constitués. Comment le juré, qui est père de famille et citoyen, serait-il indifférent aux nécessités de la répression et aux exigences du salut social? D'un autre côté, lui qui n'est que simple citoyen, juge passager et accidentel, comment ne s'appliquerait-il pas à sauvegarder la liberté individuelle et les droits de l'accusé? Comment ne le jugerait-il pas avec la bienveillance d'un semblable, sans que son cœur, endurci par l'habitude, puisse jamais s'émousser au contact de la peine et se raidir contre de nobles sentiments de pitié? Voilà les idées qui font la force et la grandeur du jury. Les droits du suffrage universel nous touchent beaucoup moins. M. Proust nous dit qu'il est tout simple qu'alors que les institutions du pays reposent sur cette base, ce suffrage universel soit aussi représenté dans le sanctuaire de la justice. M. Ambroise Rendu, de si regrettable mémoire, luttant dans sa dernière plaidoirie contre l'influence passionnée d'une certaine opinion déchaînée contre son client, s'applaudissait, au contraire, de ce que le suffrage universel n'avait pas fait encore invasion à la barre de la justice. C'est qu'en effet le suffrage universel a ses dangers, particulièrement dans l'enceinte judiciaire, où ses menées et ses intri-

Digitized by Google

gues, ses manœuvres intéressées de toute sorte s'accorderaient mal avec l'intégrité du juge et l'impartialité de la loi. Et si on le réclame au nom de la logique, la logique voudrait aussi que la magistrature fût une émanation directe de ce suffrage. M. Proust reculerait certainement devant cette conséquence. Ce n'est pas une raison, toutefois, pour s'en tenir strictement aux réformes de l'Assemblée constituante. Parce qu'on repousse le jury civil, cela ne veut pas dire qu'il ne soit pas essentiellement opportun de donner au jury criminel une légitime extension d'attributions. Il y a, en effet, dans nos lois, des délits dont la nature spéciale est telle, qu'ils appartiendraient plutôt à un jury qu'aux tribunaux proprement dits.

A cette œuvre si libérale de l'Assemblée constituante, que nous devons cependant chercher à développer encore, — la création du jury au criminel, — a succédé l'œuvre de 1810. Cette œuvre est bien imparfaite, il faut en convenir. Elle n'avait pas, il est vrai, dans le passé, les mêmes enseignements que notre législation civile. En 1810, la société était, en outre, dans une époque de transition dont le caractère devait se refléter dans les lois de l'époque. Aussi, peut-on adresser de sérieux reproches au législateur du Code pénal de 1810. Les peines y sont prodiguées, une sévérité outrée s'y rencontre à chaque page. De pareilles lois ne devaient avoir qu'une durée éphémère. On s'étonne même que les réformes de 1832 aient tant tardé à se produire. Mais cette loi de 1832 a fait un grand pas. Dans l'ancien régime, les peines étaient arbitraires ; sous l'Assemblée constituante, elles étaient plus justes, mais invariables, inflexibles, les mêmes pour tous et pour tous les cas. Dans le Code de 1810, elles flottent entre un maximum et un minimum. Cette latitude n'est pas encore assez grande. Elle ne suffit pas pour satisfaire toutes les consciences et embrasser chaque éventualité. Il faut que le jury puisse désormais modifier le caractère de la peine, en changer la nature ! Réforme salutaire, toute de miséricorde ! Arbitraire heureux, parce qu'il ne sera au service que de la compassion, et ne s'appliquera qu'au profit de l'infortune et au malheur ! Sans doute, il pourra y avoir quelques abus. Dans tel ou tel cas, l'indulgence dégénérera en faiblesse, la répression ne sera pas assez sévère pour le méfait. Ces appréhensions de M. l'avocat général Proust, on peut les partager dans une mesure fort restreinte, mais il faut prendre garde de les exagérer. On ne peut surtout concevoir les craintes de M. Mourier, procureur général à Chambéry. L'honorable magistrat se laisse aller à une sensible exagération. Pour lui, l'admission des circonstances atténuantes est mauvaise, elle abaisse outre mesure le minimum des peines ; elle leur ôte leur caractère comminatoire. Il affirme qu'on ne s'effraye pas d'une peine qui varie entre six jours et

Digitized by Google

cinq ans d'emprisonnement, que le coupable espère toujours avoir le minimum, et qu'il n'est pas intimidé par la pensée du châtiment. Ce sont là des idées que nous ne saurions partager. Les peines sont assez sévères, et nous nous plaisons, au contraire, à répéter avec M. l'avocat général Proust, qu'il est démontré que la modération dans les peines n'est pas seulement la conséquence forcée de l'adoucissement des mœurs, mais qu'elle est encore le plus sûr moyen d'atteindre un plus plus grand nombre de coupables. Il est difficile de se retenir, une fois qu'on se laisse aller sur la pente d'une excessive sévérité. Ecoutez encore M. le procureur général Mourier. Il se plaint de la faiblesse du jury, de la conviction erronée de son omnipotence, de son ignorance des nécessités sociales. Et comment en serait-il autrement, s'écrie-t-il, comment des hommes arrachés pour quinze jours, une ou deux fois dans leur vie, à leurs habitudes paisibles, sauraient-ils dompter les sentiments de commisération qu'inspire toujours une misère individuelle ? Et il conclut en souhaitant que nos mœurs deviennent plus fortes et que la répression gagne en énergie. Il recommande, enfin, à la justice et au parquet, comme leur devoir le plus impérieux, de lutter contre les tendances de l'esprit public. Ces conseils nous étonnent. Leur auteur ne tient pas assez compte des sentiments les plus élevés et les plus louables du cœur humain. On n'aime pas aujourd'hui cette impassibilité rigoureuse en présence du malheur. Possible encore en théorie et pour les esprits trop habitués à la répression, elle a fait place à la clémence et au pardon. Grand progrès dans nos mœurs, qui ne saurait compromettre les droits de la société, dont M. Mourier s'est préoccupé outre mesure.

Une pareille divergence d'idées sur le point capital de la modération des peines ne permet pas d'espérer un grand accord dans les réformes spéciales et déterminées. Aussi, en cette matière, voit-on souvent ouvert le champ de la controverse.

L'opinion publique s'inquiète depuis quelque temps de savoir s'il faut maintenir l'interrogatoire des accusés. M. Proust réclame énergiquement sa conservation. Comment la justice s'éclairerait-elle, en effet, si elle ne pouvait demander des explications au prévenu lui-même ? L'interrogatoire est une mesure légitime autant que nécessaire, quand il ne s'y mêle ni artifice ni passion. Il y a donc lieu de le maintenir; mais, suivant les conseils de M. Bonneville de Marsangy, il faut éviter avec soin de tendre un piége à l'inexpérience et aux embarras du prévenu; il ne faut pas le presser de questions insidieuses ni plaider le faux pour savoir le vrai. La justice ne doit pas pénétrer avec violence dans le domaine sacré d'une conscience impénétrable. Elle doit même relever la dignité de l'aveu, le provo-

Digitized by Google

quer sans doute, mais aussi en tenir grand compte au coupable, quand il s'est produit. De cette manière, il ne sera plus seulement un motif arbitraire d'une atténuation dans la peine, il s'élèvera jusqu'à la hauteur d'une circonstance atténuante légale, quand il revêtira d'ailleurs les caractères de la sincérité et de la spontanéité; c'est à cette double condition que l'interrogatoire demeurera le moyen le plus puissant et le plus moral d'arriver à la découverte de la vérité.

L'interrogatoire engendrera l'aveu. L'aveu, c'est le moyen de rendre impossibles ces tristes erreurs judiciaires qui n'alarment que trop souvent encore la conscience publique. Mais quoi qu'on fasse, quelques minutieuses précautions qu'on prenne, la révision des procès criminels sera toujours une nécessité. M. l'avocat général Proust est bien convaincu que la voix de l'innocence injustement frappée trouve toujours un écho dans les cœurs honnêtes. Mais il n'a pas voulu entrer dans l'examen des systèmes nouvellement proposés, qui tendent à ouvrir plus larges les portes de la révision à l'innocent condamné ou à ses héritiers. Il s'est borné, ce qui est plus facile mais beaucoup moins méritoire, à manifester toute sa confiance dans les solutions et les réformes qui se préparent au sein du gouvernement.

C'est encore une des questions les plus à l'ordre du jour, que la détention préventive. Cette détention, on la considère généralement comme un mal nécessaire; aussi cherche-t-on à en atténuer les effets. M. Mourier est bien persuadé, au contraire, que notre loi est bonne et qu'il ne faut pas la changer. D'après lui, la détention préventive n'est pas une peine, elle est un moyen d'assurer la présence du coupable. Mais n'y a-t-il donc aucune réforme à opérer? Sont-elles donc une pure déclamation, ces plaintes d'esprits profonds qui demandent non-seulement que la prison préventive soit diminuée, mais qu'elle disparaisse pour ainsi dire complétement; que le prévenu contracte l'engagement de se représenter; qu'en un mot, la liberté provisoire sous caution prenne l'extension que réclament nos mœurs et que l'état social peut impunément accorder? Est-ce donc une impossibilité que de faire bénéficier le condamné de la prison préventive qu'il a subie et qui figurerait dans le calcul de la durée de la peine? L'éminent procureur général de Chambéry nous semble avoir trop peu insisté sur le caractère équitable et pratique de ces idées.

On est plus facilement de son avis quand il se refuse à accorder une indemnité aux citoyens indûment poursuivis et judiciairement acquittés. C'est pour ceux-là surtout que la prison préventive est non-seulement une peine, mais encore une iniquité. Certes, ce serait

Digitized by Google

une tentative généreuse et une belle œuvre que de réparer le mal que la société a commis, que d'indemniser toute une famille innocente, du préjudice souvent irréparable que lui inflige une poursuite aveugle ou précipitée. Nous croyons même qu'une pareille doctrine, appliquée dans certaines législations étrangères, triomphera le jour où nous nous rendrons un compte plus exact des obligations de la société. Mais nous reconnaissons qu'il y a ici un point difficile, que l'indemnité réparatrice ne pourrait guère être attribuée à tous les acquittés indifféremment, qu'elle ne pourrait être départie qu'entre ceux dont l'innocence serait spécialement déclarée par le juge, et nous concevons alors que de bons esprits, si généreux et si excellents qu'ils soient, reculent devant ces inconvénients.

V

L'étude de l'amélioration de la loi criminelle est une étude éminemment profonde et élevée. Mais il y a encore des idées plus hautes : ce sont les idées politiques ou sociales. Dans ce genre, un des plus remarquables discours est sans contredit celui de M. Lespinasse, premier avocat général à la cour de Pau. Il est plein d'élan, de chaleur. Œuvre d'érudition, il est encore une œuvre de goût et de cœur. Son auteur a traité le sujet si commun et néanmoins si intéressant de *la Femme dans la famille et dans la société.* Une pareille matière pique la curiosité en même temps qu'elle soulève les plus graves problèmes. Elle touche à nos mœurs et à la législation ; elle intéresse les jurisconsultes et les magistrats. M. Lespinasse a d'abord examiné ce qu'était jadis la condition de la femme. Triste et affligeant spectacle. L'antiquité était tombée au dernier degré de corruption et de dégradation morale. Les mœurs s'oblitèrent partout où le culte de la femme s'affaiblit. Pour que cette dissolution effroyable cessât, il ne fallait rien moins qu'un événement extraordinaire, l'avénement du christianisme. Le jour où cette doctrine divine apparut sur la scène du monde, l'avenir de la femme fut assuré, son sort fut constitué ; elle devint l'égale de l'homme, la confidente de ses pensées, l'objet de son pur amour et la mère de ses enfants..... L'auteur a suivi le rôle de la femme dans les différentes périodes de l'histoire, sous l'empire romain, au moyen âge, dans les temps modernes, et il est parvenu jusqu'à la dernière étape de notre législation, le Code civil.

Malgré l'immense amélioration du sort des femmes que le christia-

Digitized by Google

nisme et la civilisation ont produite, il reste encore à faire pour élever de plus en plus les femmes au rang qu'elles méritent d'occuper. M. Lespinasse a spirituellement parlé des singulières exigences de ceux qui critiquent l'institution du mariage. Il y a des gens qui ne savent supporter ni le devoir ni la contrainte. Qu'ils pratiquent, ceux-là, leur énervante doctrine; la loi s'arrête devant le mur de leur vie privée. Qu'ont-ils à craindre de la mise en pratique de leurs théories? Mais il y a une autre opinion. Moins téméraire, elle demande que l'éducation des femmes soit mise plus au niveau de celle de l'homme. Sans doute, les femmes demeureront exclues des fonctions publiques auxquelles la nature ne les a pas prédestinées. Mais pourquoi, par l'instruction, ne pas développer en elles les pensées sérieuses? Pourquoi ne pas remplacer leurs futiles occupations par des travaux plus graves? On établirait ainsi, entre elles et leurs maris, une harmonie plus complète, en même temps qu'on créerait des liens d'un plus affectueux respect. Il faut encore que la femme inexpérimentée soit protégée par la loi. Il appartient au législateur de reculer la limite de l'âge où elle peut, par le mariage, disposer d'elle-même et s'enchaîner pour toute la vie, de même qu'il est de son devoir de punir avec égalité les violations de la loi conjugale, qu'elles émanent de l'épouse ou du mari.

Qu'on évite surtout de proposer le divorce comme un remède possible aux infortunes conjugales. On se fait généralement une idée fausse du mariage. Les illusions de la jeunesse et de l'amour séduisent et aveuglent. Le mariage n'est pas un bonheur sans nuages, une jouissance sans troubles; il a aussi ses peines et ses soucis. La vie a d'inévitables douleurs, et le temps, le messager de la joie, est aussi le propagateur des amers chagrins. La femme aide à supporter les revers. Elle puise dans la religion une force nouvelle, une résignation héroïque; mais il faut prendre garde de rompre cette union intime, qui console l'homme de tous ses maux. Le divorce est la plus immorale des institutions. Il est immoral en ce que, par la contagion de l'exemple, par l'attrait d'un pernicieux changement d'état, il jette dans les âmes un ferment de discorde qui lèvera tôt ou tard; il est immoral parce qu'il fait le malheur d'enfants innocents, ballottés entre deux familles qui leur sont également étrangères; il est immoral enfin, parce qu'il rend le repentir impossible, et efface tout espoir de réconciliation.

Ces idées font honneur à l'honorable avocat général de la cour de Pau. Elles sont suivies des vœux les plus généreux pour l'adoucissement de la condition de la femme dans les classes laborieuses. La vertu de la femme doit être protégée contre les séductions qui l'entourent et contre l'appât de la richesse qui lui livre tant d'assauts. Il y a

Digitized by Google

des pays où la recherche de la paternité est une digue efficace contre la séduction. Si notre législateur a prohibé cette recherche pour éviter de scandaleux débats, qui jetteraient dans les familles désolées des troubles irréparables, il permet du moins de réprimer la violation des promesses, de punir les fallacieuses manœuvres et le mépris des engagements. Il faut encore aller plus loin, et veiller à assurer la moralité. Dans les manufactures, si l'isolement des deux sexes ne peut être complet, le législateur veut du moins que des inspections sérieusement organisées assurent le maintien des bienséances et de la décence. Il y a enfin une foule de professions industrielles qui sont envahies par les hommes ; les femmes s'acquitteraient de ces occupations avec plus de goût et de grâce. Ces positions sont plus en rapport avec leurs forces, et plus en harmonie avec leur sexe. Cherchons donc à élargir, au profit des femmes, le cercle du travail lucratif et honnête. Mais il est un moyen surtout de venir en aide à la pauvreté et à la vertu ; il y a une œuvre à fonder. Des caisses charitables, destinées à doter les jeunes filles pauvres, produiraient les meilleurs fruits ; elles seraient à la fois une récompense de l'honnêteté et un stimulant au bien.

Toutes ces réformes sont aujourd'hui sollicitées par les hommes éclairés. Ces derniers vœux, notamment, ont été exprimés récemment au congrès de Malines. M. Lespinasse les a reproduits avec éloquence. Dans son discours gracieux, élégant et orné, il a heureusement abordé ces problèmes. La justice ne saurait y être indifférente, et l'opinion publique, qui s'y associe, hâtera leur solution.

Cette opinion publique est une des grandes forces de notre temps. Au milieu des controverses et des désaccords, elle prononce des arrêts, elle s'affirme elle-même. Bien aveugle celui qui méconnaîtrait ses droits et heurterait ses légitimes aspirations. M. Camoïn de Vence, avocat général à Poitiers, a précisément pris, pour texte de son discours, *l'opinion publique*, et il a relié ce sujet à une étude historique sur les *Parlements*. Une pareille matière était difficile à traiter, après le discours que prononçait l'année dernière M. Dupré-Lasalle, avocat général à la cour de Paris ; mais elle est si intéressante, elle se rattache si étroitement à toutes les grandes époques de notre histoire, elle occupe tant de place dans les annales de notre passé, qu'elle est toujours instructive et ne saurait être fatigante! Il n'y a qu'une véritable opinion publique, dit M. Camoïn de Vence, c'est celle où se reflète le sentiment du droit, et il développe cette thèse que les parlements, et surtout le parlement de Paris, se sont montrés les plus sûrs champions de l'opinion publique ainsi entendue. Pour lui, leurs remontrances sont, dans notre ancienne France, la plus haute expression du bon sens populaire ; et ce qu'il faut ad-

Digitized by Google

mirer avant tout, c'est la modération qu'ils ont su garder à toutes les époques, en se tenant à l'écart de toutes les violences des partis extrêmes.

M. Camoïn de Vence, pour prouver cette thèse, a fait une étude complète du passé. Chaque phase de notre histoire est dessinée avec exactitude. Il assigne à chacune de nos luttes intérieures son caractère précis. Cette revue rétrospective est très bien réussie. Il remonte un peu haut lorsqu'il nous parle des Germains et des Francs, mais ce qui suit est fort intéressant; il traverse la féodalité, il peint l'affranchissement des communes, il expose l'influence des légistes, ayant à leur tête le Parlement. Au XVIe siècle, le siècle d'activité et de mouvement, le siècle de la renaissance et de la réforme, il nous présente le triomphe du parlementarisme. Il nous montre, à côté du fanatisme catholique et du fanatisme protestant, le tiers parti des politiques, et ce tiers parti, le véritable parti national, créé par L'Hopital, compte dans son sein des Séguier, des Pithou, des Molé, des de Thou. Le lecteur franchit la Ligue, le règne de Henri IV, les orages de la Fronde. Sans secousse et suivant l'ordre naturel du temps, M. Camoïn de Vence le conduit au XVIIe siècle, où la personnalité du grand roi, toute resplendissante d'orgueil, d'éclat et de faste, absorbe tout ce qui peut être fort et étouffe toutes les institutions capables de résister. L'auteur se demande enfin quel jugement il convient de porter sur la conduite des Parlements au XVIIIe siècle. Là encore, malgré les dissidences d'opinion que cette question a produites, il les considère comme marchant d'accord avec le mouvement des esprits. Aussi, dit-il, au coup d'Etat du chancelier Maupeou, leur chute est-elle accueillie avec regrets! et plus tard leur rappel est salué par les applaudissements unanimes de la nation. L'appréciation de M. Camoïn de Vence se tempère cependant. Il est obligé de reconnaître qu'à un moment donné les Parlements sont en proie aux craintes et aux hésitations. Ils s'associent au mouvement régénérateur de 1789, puisque eux aussi ils réclament les états généraux, mais leur élan est froid, leur enthousiasme timide. Que ce soit faiblesse, que ce soit modération et prudence, l'esprit public les a dépassés et ils ne surnageront pas dans cette grande tempête qu'ils n'ont guère pressentie, et dont ils ne sauraient conjurer le déchaînement.

Lorsqu'après son esquisse historique, M. Camoïn de Vence nous dit qu'il trouve dans les remontrances des Parlements les origines de toutes nos libertés modernes; quand il fait honneur à leur persévérance et à leur zèle pour le bien public de nos plus belles conquêtes, l'égalité civile, la liberté de conscience, la liberté politique, il nous semble que l'éminent avocat général va trop loin. Défenseur

Digitized by Google

convaincu des Parlements, il passe sous silence les préjugés, les routines de notre vieille magistrature. Il oublie que les institutions les plus respectables cèdent souvent aux influences de l'esprit de corps. Avec quelle ténacité les Parlements ne défendaient-ils pas leurs priviléges personnels! Avec quelle inflexibilité ne s'obstinaient-ils pas dans les voies d'une opposition qui eût été belle si elle fût demeurée pure et désintéressée, mais qui ne puisait trop souvent sa source que dans les passions de l'égoïsme, de l'ambition, disons le mot, de l'entêtement! Avec quelle incorrigible aveuglement les parlementaires de la fin du XVIIIe siècle n'élevaient-ils pas la voix pour condamner les réformes et vanter les avantages de l'immobilité! Certes, les Parlements se sont acquis assez de gloire pour qu'il soit permis de signaler leurs erreurs et de condamner leurs torts. Ne pas le faire, c'est se montrer d'un optimisme exagéré.

Ce reproche d'optimisme doit être adressé avec beaucoup plus de raison encore à M. Decous-Lapeyrière, avocat général à Toulouse. Ce magistrat a parlé de *la morale publique considérée au point de vue des conditions de son progrès.* Mais il ne faut pas se fier au titre, vague d'ailleurs par lui-même; et par une coïncidence assez notable, une grande partie de ce discours est consacrée à la question des Parlements. Persuadé lui aussi qu'il appartient aux légistes, suivant ses expressions, de veiller au respect des principes salutaires qui sont à l'état social ce que la discipline et le drapeau sont à une armée, M. Decous-Lapeyrière s'est complu à nous parler de ces grands corps qu'il considère, d'accord en cela avec M. Camoïn de Vence, comme les vrais représentants de la France. Mais s'il est facile et complaisant pour eux, il est, en revanche, de la plus rigide sévérité à l'égard des ministres de l'ancienne monarchie. S'il ne condamnait que Richelieu, dont les procédés cruels sortent trop souvent de la légalité, empreints qu'ils sont de despotisme, d'arbitraire et de violence; s'il ne faisait que flétrir les ruses et les perfidies de Mazarin! s'il signalait seulement les petitesses de Louvois! Mais aucune figure, si noble et si grande qu'elle soit, ne trouve grâce devant ce juge rigoureux. Colbert, le grand Colbert, est assez maltraité. Il lui reproche *sa férocité dans le bien.* Il le critique d'avoir été, en tout, le sectateur du fait et d'avoir dédaigné l'idéal. Il l'accuse enfin d'avoir préféré la vénalité des charges au système des emprunts, dont on peut faire, dit-il, une opération aussi utile pour l'avenir que glorieuse pour le présent. On cherche en vain un mot d'éloge, un cri d'admiration devant les belles choses que Colbert a faites. On ne le trouve pas, et cependant M. Decous-Lapeyrière le considère comme une de nos illustrations les moins contestables. Cet honorable magistrat a trop chargé cette partie du tableau, au

Digitized by Google

grand avantage des Parlements. Il représente ceux-ci en effet comme le palladium de la morale publique, comme l'autorité modératrice et tutélaire par excellence. Sans doute, nous nous inclinons comme lui devant la vénérable figure d'un D'Aguesseau, et nous n'avons qu'un sentiment d'estime et d'admiration pour les Lamoignon; mais nous ne pouvons, à son exemple, rétrécir les mérites de Turgot, accepter l'aveuglement qu'il lui prête, et reprocher à cet illustre ministre, comme il l'avait déjà fait à Colbert, sa prétendue *férocité dans le bien.*

D'une sévérité outrée pour la plupart des hommes du passé, en dehors du parlementarisme, M. Decous-Lapeyrière est au contraire d'une complaisance sans bornes pour le temps présent. Ici encore, nous regrettons sincèrement de ne pouvoir nous mettre d'accord avec lui. Notre enthousiasme pour notre temps n'égale certainement pas le sien. A l'entendre, il faudrait bénir la Providence de nous avoir fait naître dans un pays et dans un siècle où la liberté de mal faire est seule interdite. Pour lui, l'équilibre entre le droit individuel et le droit social s'établit de plus en plus. Le passé ne nous fournit aucun exemple de tranquillité et de bonheur comparable à celui dont nous jouissons. Les nations étrangères nous envient sans doute cette félicité qu'elles ne sauraient nous offrir. Partout, dans notre France, il y a diffusion des lumières, liberté du travail et du commerce, émulation féconde. Nos voisins, les Anglais, n'ont eux-mêmes rien à nous apprendre. Car enfin s'ils possèdent l'*habeas corpus* et la tolérance religieuse, ils connaissent aussi la presse des matelots; et la religion de l'Etat obtient seule les faveurs officielles, au grand détriment des cultes dissidents.

Certes, notre époque a ses grandeurs, mais on ne saurait à ce point méconnaître ses faiblesses et ses défaillances. M. Decous-Lapeyrière s'est laissé aller à la pente si facile de l'éloge. Il est si commode de louer les institutions, le pouvoir, les hommes et les choses de son temps! M. Decous-Lapeyrière était d'ailleurs plus entraîné que tout autre à ce défaut par la nature assez vague de son sujet, qui, ne le mettant pas aux prises avec les problèmes du passé ou de l'avenir, le concentrait trop étroitement dans les choses du présent. Il a obéi à une tendance trop commune, contre laquelle il est toujours bon de se prémunir.

VI

A côté de tous ces discours, qui se lient entre eux par la communauté d'idées ou l'analogie du sujet, il en est un qu'il faut ran-

Digitized by Google

ger à part. Aucun, en effet, n'a atteint une plus grande élévation que celui de M. Paul Fabre, avocat général à la cour de cassation, *sur les ordonnances et les établissements de saint Louis.* Ce discours est très remarquable; c'est le type du genre. Le sujet est digne, spécialement approprié à la circonstance. La cour suprême qui rappelle la jurisprudence à une salutaire unité devait naturellement entendre les efforts que saint Louis a tentés pour fonder en France l'unité de législation. M. Paul Fabre a fait preuve de ses qualités ordinaires, une grande précision et une grande clarté. Le style est nerveux, sobre, concis; à la vigueur il réunit l'élégance et la simplicité. Un pareil concours de qualités était nécessaire pour remplacer heureusement l'infatigable verve de M. le procureur général Dupin, sa science incisive et pénétrante, son enjouement à la fois spirituel et profond.

M. Paul Fabre a nettement limité son sujet. Il ne s'est occupé que des réformes judiciaires de saint Louis. Il a d'abord exposé l'état de la France au XIIIe siècle, et fait le tableau de la féodalité. Cette féodalité, née d'une pensée de protection, était devenue un instrument d'oppression, une intolérable tyrannie. La royauté entreprit courageusement une lutte contre le despotisme des seigneurs, et elle fut secondée dans ses efforts par l'aide des communes, empressées elles aussi de se détacher de ce vaste système de féodalité qui les étreignait dans un cercle de fer et les rivait à une douloureuse servitude. Mais nul n'a plus fait que saint Louis pour le triomphe de cette œuvre. Il substitua en premier lieu la justice du juge à celle de l'offensé. Dans nos idées si contraires à celles de cette époque, une conception semblable n'offre rien de grand ou de difficile. Mais qu'on songe que les idées de force et de droit étaient alors profondément unies, que c'était un blasphème que de ne pas identifier la puissance matérielle et la justice, et on comprendra ce qu'il fallait de cœur et d'énergie pour se lancer dans une voie aussi périlleuse. Les moyens pratiques que saint Louis a employés pour réussir sont curieux. Il fallait avant tout abolir ces guerres privées, dont l'existence incessante était une entrave à la justice; avant lui, la trève de Dieu et l'*assûrement* avaient été impuissants à conjurer ce fléau. Que fait-il? Il institue la quarantaine-le-roi. Pendant les quarante jours qui suivent le meurtre, les parents de l'assassin sont à l'abri de représailles occultes qui, combinées à l'improviste, n'étaient autre chose qu'un traître guet-apens. Puis il défend aux particuliers de porter des armes. C'est porter au duel un coup terrible. M. Paul Fabre a flétri avec énergie le préjugé invétéré de se rendre justice à soi-même. Il a sévèrement condamné le duel et la guerre, qui n'est qu'un duel sanglant entre les nations. C'était une

Digitized by Google

transition naturelle pour parler d'un congrès international et européen. Il y a des discours où la flatterie, et surtout la flatterie envers le pouvoir, est excessive et fade. M. Paul Fabre n'est pas tombé dans ce grossier défaut. Il a loué avec mesure et avec dignité la proposition de cette pacifique institution. Je ne sais si cette idée est une utopie; mais d'où qu'elle vienne, il serait injuste de ne pas reconnaître qu'elle est noble et féconde [1]. Louis IX a fait de plus grandes choses. Ce n'est qu'à l'aide de la persévérance et des moyens employés par le saint roi qu'une pareille idée triomphera. Rappelons-nous ce que nous a dit M. Paul Fabre. Pour accepter la justice d'autrui, il faut qu'on y croie. Par le désintéressement personnel, par une parfaite loyauté on s'attire l'estime universelle, on apaise les injustes défiances, on triomphe de toutes les coalitions, nées du conflit des intérêts ou de l'hostilité des partis.

Saint Louis ne se contente pas d'abolir le duel; il fonde la procédure d'appel au roi. Désormais, la justice du seigneur haut-justicier ne sera plus souveraine, et le seigneur ne sera plus le seul juge dans sa propre cause. On pressent tout ce que cette réforme a dû engendrer de résultats heureux et de salutaires conséquences.

Les ordonnances qui contiennent toutes ces prescriptions royales ne sont cependant pas le plus grand titre de saint Louis à l'admiration et à l'estime de la postérité. Il ne suffit pas de rendre la justice, il faut fixer les droits de tous dans un monument qui demeure. Telle est la pensée des *Etablissements*. C'est à saint Louis qu'il faut reporter l'idée première d'une codification appropriée aux besoins de la France. Il est notre premier législateur. Une vive controverse s'est cependant engagée sur ce point entre les savants. D'après les uns, ces *Etablissements* sont bien un véritable code rédigé par saint Louis et destiné à gouverner toute la France; d'après les autres, au contraire, ce n'est pas à saint Louis qu'il faudrait attribuer l'honneur de ce recueil, qui ne serait que l'œuvre d'un légiste. Il est une dernière opinion enfin, à laquelle M. Paul Fabre s'est attaché. Les *Etablissements* sont bien l'œuvre de saint Louis; mais ils ne s'appliquaient pas à toute la France; ils ne s'adressaient qu'à une partie déterminée du domaine royal. Mais ont-ils été promulgués? M. Paul Fabre ne le pense pas, et qu'importe après tout, dit-il, que ces *Etablissements* n'aient pas été loi, puisqu'ils ont eu la gloire de faire plus tard la législation du royaume?

Voilà l'œuvre judiciaire de saint Louis. Elle est immense. Mais c'est moins à l'intelligence du saint roi qu'à sa vertu qu'il faut en

[1] Plusieurs discours contiennent la même allusion au congrès des diverses puissances, proposé par le gouvernement français. M. Camoin de Vence notamment en a parlé comme constituant un éclatant hommage à l'opinion publique.

Digitized by Google

faire honneur. On en demeure convaincu quand on lit le saisissant portrait que M. Paul Fabre nous a donné de son désintéressement et de son abnégation. Saint Louis avait une délicatesse de conscience excessive. La justice et l'amour des opprimés étaient ses seules passions; ce qu'il poussait à l'extrême, ce n'était jamais son droit, mais son devoir. Il faut savoir gré à M. Paul Fabre de nous avoir esquissé les principaux traits d'une si noble vie. Il était bon de nous prouver que l'estime, que le respect et l'amour sont le prix mérité de la justice et de la vertu. C'est un exemple salutaire que celui de saint Louis. C'est en prenant modèle sur sa vie qu'on peut acquérir sur les nations une prépondérance indiscutée. Ce n'est ni par les armes ni par la force qu'il s'était ménagé d'innombrables témoignages de confiance et la déférence du monde entier. Voilà ce que peuvent la droiture et le désintéressement. Preuve éclatante de cette vérité si ancienne, mais si méconnue dans l'histoire, que la politique la plus loyale est en même temps la plus habile.

C'est par ces grandes idées que M. Paul Fabre a terminé son éloquent discours. Il lui restait un devoir à remplir, devoir solennel et pieux que le législateur a imposé, mais que le cœur aurait toujours dicté à défaut de la loi. C'est un usage touchant que celui de rappeler tous les ans, dans chaque discours, les pertes de la magistrature et du barreau. La liste des magistrats que la cour de cassation avait perdus cette année était longue. M. Paul Fabre a rappelé leur souvenir et esquissé leur vie avec une touchante émotion. Il est un nom qui, bien des fois regretté, a trouvé dans son discours, comme dans celui de M. Roussel, un nouvel hommage de pieuse sympathie. Il y a des mémoires qui ne s'effacent pas et des vies qu'on ne peut oublier. Le nom de M. le procureur général Cordoën, lui aussi, était le synonyme de justice, de modération et de vertu. Dans les positions si difficiles qu'il a traversées, il a eu cet inestimable bonheur de ne mécontenter personne, laissant toujours autour de lui je ne sais quel suave parfum d'honnêteté et de bonté. Ne nous lassons jamais de louer de pareils hommes et de nous les proposer pour modèles.

VII

Les discours de rentrée contiennent, on l'a vu, une grande variété de matières. Les droits et devoirs du ministère public, l'étude de nos législations civile, commerciale et industrielle ; les problèmes historiques et sociaux, les grandes vies, les nobles exemples, voilà une partie du contingent de cette année. S'il nous était permis de

Digitized by Google

faire une réflexion d'ensemble, nous exprimerions le vœu que la magistrature, dans ces rentrées solennelles, craignît moins de se mettre à la tête du mouvement de nos réformes législatives. Elle connaît mieux que personne les entraves que nos lois apportent au libre développement des facultés de l'homme. Son expérience quotidienne lui impose le devoir de les signaler. Elle sera l'écho impartial et sage, l'interprète écoutée des besoins individuels qui n'ont pas toujours l'occasion de se produire avec tant d'autorité et d'éclat. Qu'elle sonde les problèmes de la législation. Qu'elle critique avec hardiesse les dispositions de nos lois que l'épreuve du temps a définitivement condamnées. Ce n'est pas seulement l'histoire du passé qu'il faut faire. Il convient aussi de perfectionner le présent et de songer à l'avenir. Il est bon de mettre le passé à contribution pour lui emprunter ce qu'il a de meilleur ; il est excellent de puiser des conseils et des encouragements aux sources de la législation étrangère; mais il faut aussi poursuivre les abus, et provoquer les changements que le temps a rendus indispensables. Il y a de grandes questions qui, aujourd'hui plus que jamais, sont à l'ordre du jour. On va refaire la loi sur les sociétés à responsabilité limitée. La session législative prochaine formulera définitivement une législation sur les chèques ; l'enregistrement subira des modifications importantes qui influeront certainement sur les négociations privées. Il y a dans l'air je ne sais quel souffle précurseur de réformes plus ou moins lointaines qui menace le monopole de certains offices. Le marché libre est une espérance. La magistrature nous doit compte de ses opinions sur ces difficiles questions qu'elle connaît bien. Quand ses savants représentants auront discuté tous ces problèmes, la presse, à son tour, les soumettra au crible de la réflexion individuelle et de l'opinion générale. Les discours de rentrée seront de plus en plus un appel à l'opinion publique qui, cette année, et à maintes reprises, a reçu, de leur part, un si éclatant hommage. Ils dépouilleront de plus en plus ce caractère de lutte oratoire et de pompe littéraire qui, s'il ne couvre pas un noble but, s'il ne cache pas une grande pensée, n'est qu'un vain ornement d'apparat. L'usage a ses exigences, les bienséances ont les leurs. Il est difficile de s'abstenir de louer le régime et le temps sous lequel on vit et les hommes qui vous entourent. Cette concession ne doit pas empêcher de rendre à toutes les époques la justice qu'elles méritent. Tous les gouvernements, pour un bon citoyen, sont solidaires les uns des autres. Sans acception d'origine et de parti, la magistrature doit rendre à chacun la justice qui lui appartient. Il ne doit, ici, y avoir de rivalité que pour faire mieux. Nous le croyons sincèrement. Il y a un véritable progrès à accomplir. Sans empiéter sur des attributions qui ne lui appartiennent pas, sans

Digitized by Google

sortir du domaine judiciaire qui lui est imparti, la magistrature a une occasion naturelle de tenir ses assises et d'exprimer ses vœux. En matière d'administration et d'intérêt général, nos conseils généraux, composés d'hommes honorables et respectés, mis à même mieux que personne, par leur origine et leur influence locale, de connaître les besoins des populations, émettent chaque année des idées précieuses qui, du reste, ne sont ni assez connues, ni assez discutées. La magistrature, en matière judiciaire, ne peut pas davantage garder le silence. Par ses conseils et ses vœux, elle doit aussi travailler au perfectionnement de la législation, pour le triomphe de la justice et l'intérêt des justiciables.

HENRI AMELINE.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

Théâtres. — Porte-Saint-Martin : *Les Drames du Cabaret.* — Ambigu : *L'Ouvrière de Londres.* — Gaîté : *Le Fils de la Nuit; — le Marquis-Caporal.* — Châtelet : *Les Sept Châteaux du Diable.* — Vaudeville : *La Jeunesse de Mirabeau.* — Gymnase : *Un Ménage en Ville; — les Curieuses; — les Truffes; — le Point de Mire*, etc., etc.

Il est quelquefois intéressant de laisser les pièces de théâtre s'accumuler, afin d'examiner en bloc tout son butin. Nous thésaurisons depuis six semaines, voyons aujourd'hui notre trésor..... il est bien lourd! La Porte-Saint-Martin fait merveille avec un drame sur l'ivrognerie; c'est au moins le second, si je ne me trompe, et le même prédicateur, M. d'Ennery, nous avait déjà prêché ce sermon-là. Mais quoi! les sermons ne peuvent pas être plus variés que nos vices!

Vous rappelez-vous, dans *les Chevaliers du Brouillard*, la magnifique apostrophe que mistress Scheppard adressait à l'eau-de-vie par la bouche de Mme Laurent? « O le gin, le gin! ô meurtrier de la raison, ô fléau de la famille, père de toute cruauté et de toute bassesse, fleuve de feu qui conduit à l'échafaud..... » C'était à peu près cela, et nous pardonnions volontiers, en un pareil sujet, quelques métaphores incohérentes. Le délire dont parlait mistress Scheppard l'avait gagnée elle-même, et, en songeant que le gin avait en effet mené son mari à Tyburn, elle tombait dans un égarement dont se tirait on ne peut mieux le style de M. d'Ennery. Quant au gin; hébété, confondu, accablé, il se retirait chancelant dans la personne de Jack Scheppard; il s'en allait cacher dans quelque cabaret borgne une défaite dont il ne s'est point relevé et qu'une jolie grimace de Mlle Alphonsine a rendue immortelle. Alphonsine n'a pas sa pareille pour transmettre à la postérité les catilinaires de Mme Laurent.

Plus tard, nous avons eu l'apostrophe à l'absinthe, et même tout un réquisitoire contre elle dans les *Fous* de M. Edouard Plouvier. Il n'est pas jusqu'au *kirschenwasser* (quoiqu'un peu long) qui n'ait été attaqué sur la scène, et on aurait bien fait d'en médire, si tout le monde en buvait autant que les héros d'Erckmann-Chatrian. Enfin toutes les liqueurs fortes, qui ont tant d'avocats convaincus hors du théâtre, ont trouvé au théâtre des adversaires acharnés. Aujourd'hui, M. d'Ennery va plus loin; ce n'est

Digitized by Google

plus seulement l'eau-de-vie ou l'absinthe qu'il met en cause, c'est le cabaret lui-même, c'est le contenant au lieu du contenu, c'est le repaire où l'ivresse s'élabore, c'est le coin de rue d'où sortent la ruine et l'ignominie. Sa vertueuse indignation nous trace un affreux tableau de tous les vices qui grouillent dans cette petite échoppe. Voici un brave père de famille qui, pour y être entré un peu plus souvent qu'il n'aurait fallu, bat sa femme, blesse son enfant, ouvre la porte au déshonneur de sa fille. Mal surveillée, l'enfant cède, et dit à son père : « Pourquoi as-tu bu ?.... » Il aurait eu bien des pourquoi à lui répondre.

Je ne sais si M. d'Ennery, qui est plein de bonnes intentions, et qui a surtout l'intention de gagner de l'argent avec ses pièces, a été pris d'une idée généreuse qui florissait il y a une quinzaine d'années, et qui a tourné, Dieu sait comme..... l'idée de *moraliser les masses*. Dans tous les cas, on n'a jamais entendu de si beaux discours contre l'ivrognerie. Je veux croire que l'orateur tient beaucoup à la conversion des pécheurs; mais je suis persuadé qu'il tient surtout à leur présence, et pourvu qu'ils viennent, que peut lui faire comment ils sortent? La plupart, vers minuit, s'en vont savourer la moralité de sa pièce entre deux pots, et se consoler d'avoir écouté de si bons conseils, par le plaisir de les braver. Bois, mais écoute! En admirant ces tentatives de nos plus habiles faiseurs de drames pour séduire la foule par le spectacle même de ses vices, on sent bien que l'important pour eux n'est pas qu'elle se corrige, mais qu'elle paye; et elle payera tant qu'il y aura des comédiens aussi intelligents que M. Paulin Ménier pour lui tirer des applaudissements. Lui plaire, c'est fort bien ; la réformer, c'est autre chose, et je n'ai jamais pu songer à toute cette éloquence contre l'ivrognerie sans me rappeler en même temps une des plus navrantes légendes de Gavarni :

Légende sans défaut vaut un drame en cinq actes.

C'est la femme qui vient chercher l'homme au cabaret, comme dans la pièce de M. d'Ennery : « Et du pain pour demain..... que tu as tout bu aujourd'hui ? — Tais-toi, Manon !.... puisque manger sans boire est au-dessus des capacités de l'homme..... faut bien que la faim nous vienne pour nous ôter la soif..... »

L'Ouvrière de Londres est un drame tiré d'un roman de miss Braddon, et donné à l'Ambigu par le directeur d'un autre théâtre. Ces messieurs s'arrangent entre eux pour se faire de ces petits cadeaux et éluder la plupart des lois qui régissent leur corporation. Depuis que la liberté des théâtres a été accueillie par nous tous avec une joie bien supérieure au succès qui lui paraît réservé, des plaintes s'élèvent, des abus sont signalés de toutes parts; on affirme que le monopole, traqué par la concurrence, s'est ménagé des retraites sûres, d'où il pourra reprendre l'offensive et régner en maître comme par le passé. Il y a eu certainement déjà, il y a encore des trafics scandaleux, des marchés criants; et la nuit n'est guère plus ténébreuse que le fond de cette officine, où se cuisent tous les jours les plaisirs d'esprit du peuple parisien..... mais ce ne sont point nos affaires.

Digitized by Google

J'ai déjà dit ce que je pense des romans de miss Braddon et des drames qu'on en tire ; ce sont des romans et des drames vulgaires. Alexandre Dumas, Eugène Sue, Frédéric Soulié ont fait beaucoup mieux, et les Anglais ne paraissent pas s'en douter. Ils nous renvoient aujourd'hui nos propres œuvres traduites dans leur langue, et nous avons ainsi un Eugène Sue retour de Londres, qui ne vaut pas l'autre. Jamais on ne me fera prendre le genre que cultive miss Braddon pour un genre nouveau. M. Bernard Derosne, qui traduit ses romans, et MM. Hachette, qui les vendent, leur demandent, pour première originalité, de se traduire et de se vendre facilement ; mais le public, s'il était moins badaud, aurait d'autres exigences. Est-il possible qu'on ne reconnaisse pas, dans toute cette mécanique de surprises, dans ces ingénieuses complications de ressorts et de machines, l'art, aujourd'hui trop connu, des Dumas et des Scribe. Art ou plutôt artifice charmant, science aimable et récréative ; mais nous en possédons maintenant tous les secrets. Nous savons d'avance quelle clef ouvrira la serrure, et quel sera le mot de l'énigme, ou bien, si la charade est trop compliquée, nous nous fâchons comme sur un rébus, et nous jetons le livre d'impatience, en réclamant un petit grain de passion.

Tout le monde ne pense pas ainsi, puisque miss Braddon et son second, Wilkie Collins, ont du succès en France, un succès qui menace d'envahir jusqu'à nos théâtres. Mais, quoi qu'on en dise, ce genre est à nous, ce genre n'appartient pas plus aux Anglais que le vin de Bordeaux. Il leur a suffi de nous le prendre et de nous le rendre, pour que notre naïveté s'ébahisse aujourd'hui comme devant un véritable produit anglais. Le génie de miss Braddon et de Wilkie Collins est tout entier dans l'intelligence profonde qu'ils ont eue des moyens de pratiquer l'exportation. Pour bien réussir, il faut réexporter dans un pays ce qu'il a exporté lui-même. On lui revend, après quelques années, ses fonds de magasin ; il ne les reconnaît plus, et il achète comme neuves, sous le couvert de l'*english spoken*, une vieille boutique, mal repeinte, où achèvent de se flétrir quelques bribes à peine curieuses d'une littérature finie. Les Anglais nous ont donné Walter Scott, Dickens et Currer-Bell ; mais nous leur avons donné Wilkie Collins et Mme Braddon : qu'ils les gardent.

Du *Marquis-Caporal* de la Gaîté, je ne dirai rien, sinon qu'il est mort, et qu'on a été obligé de s'adresser au *Fils de la Nuit* pour le remplacer. Pour mon compte, j'aime autant l'un que l'autre..... et vous ? Quand donc balayera-t-on toute cette canaille ? Je m'étais bien juré de n'en pas dire un traître mot, et voilà que je me laisse aller à l'indignation que soulèvent en moi tous ces héros stupides, aimés d'un public plus stupide encore. Aimés ! le sont-ils ? La passion qu'ils inspiraient ne s'est-elle point refroidie ? N'y a-t-il pas dans le reste d'affection qu'on paraît leur garder plus d'habitude que de penchant ? Patience, l'ennui a commencé, l'infidélité a suivi, la séparation est proche, et ce bon public vous quittera, puisque vous ne voulez pas le quitter, gros drames insensés, lourdes constructions de sentiments monstrueux et de phrases impossibles, tragédie hydropique, enflure vivante dont on ne saurait parler, tant la contagion est subtile, sans en imiter la pompe et l'ampoule. Votre temps est fini, vos

Digitized by Google

beaux jours sont passés, galiotes énormes, coches, pataches..... M. Victor Séjour sera votre dernier pilote et votre dernier postillon.

Nous voilà déjà plus sages, nous délaissons les drames, nous n'aimons plus que les éléphants. Depuis deux ans, on en a mis partout ; nos salles de spectacles agrandies nous ont permis d'employer ces nouveaux acteurs. Ceux du Cirque font merveille, et leur adresse arrache des larmes à toutes nos Athéniennes de Paris. N'en soyons pas trop étonnés, les femmes ont toujours raffolé des animaux, et Aspasie adorait le chien d'Alcibiade. Aspasie est morte, Alcibiade est rare; mais le chien est éternel !

L'autre Cirque, celui du Châtelet, s'est du moins rappelé qu'il s'était proposé pour but d'amuser les personnes les plus sages de la société française, à savoir les enfants, et il leur a rendu une charmante pièce qui prouve en faveur de leur esprit et de leur goût. Vive la féerie ! Vivent les *Sept Châteaux du Diable*, et pourquoi n'en a-t-il que sept ? Il en a davantage, il en a dans le monde entier où se passent des choses moins plaisantes que dans ceux-ci. Aimable féerie, fantaisies, imaginations ravissantes, bonnes et secourables chimères : croyez-vous qu'on soit fâché de s'en aller sur vos ailes quand on est entré dans les *Cabarets* de M. D'Ennery ; quand on a vu défiler les spectres des *Ouvrières de Londres* ; quand tous les marquis caporaux, tous les *Fils de la Nuit*, tous les éléphants savants, tous les écuyers quadrumanes, et tous les Kelms, et toutes les Thérésas du monde se sont réunis pour danser à travers votre sommeil une sarabande infernale ? Ah ! sortons, sortons de cette nuit du Walpurgis, sortons du sabbat par la porte des beaux songes, par la porte d'ivoire, et qu'un Dieu bienfaisant nous verse d'en haut quelque blanche rêverie éburnéenne.....

Croyez-vous que la féerie la plus merveilleuse, la plus folle, ne vaille pas mieux que la *Jeunesse de Mirabeau ?* Certes, M. Aylic Langlé est un habile homme, et on a toutes sortes de raisons pour lui faire des compliments ; mais il n'a pas réussi avec Mirabeau comme avec Sheridan. Il a ses courtisans, courtisans de je ne sais quelle situation officielle, qui se sont frappé malgré eux dans la main pour l'applaudir ; mais je trouve qu'ils lui ont fait un bien sensible outrage, en ayant peur de lui dire la vérité. Comment ! n'est-il donc pas capable de l'entendre ? Un écrivain qui s'attaque aux grands hommes, et, en eux, à tout ce qu'il y a de plus franc, de plus naïf, de plus ardent, de plus sincère ; à leur jeunesse, à leurs belles passions printanières, à leur sang le plus chaud, à leurs années les plus belles, cet écrivain-là ne souffrirait pas une observation, et la sympathie la plus désintéressée n'aurait pas le droit de lui dire qu'il a manqué son Mirabeau ?

Il l'a manqué pourtant, manqué d'un bout à l'autre, et Sophie encore plus. Eh quoi ! ces fadeurs filiales, ces prisons pour rire, ces colères de parade, ces amours de roman, quoi, c'est là cette jeunesse orageuse, cette ardeur, ce feu, cette tempête, cette fièvre, cette foudre ! Quoi ! la Nouvelle Héloïse en action, Julie et Saint-Preux sur la scène ! On attendait mieux de Mirabeau et de Sophie, et leurs lettres faisaient espérer davantage. Si les tribuns aiment aussi classiquement que les autres hommes, il

Digitized by Google

est inutile de nous étaler leurs amours. Ne pouvait-on, fussent-elles vulgaires, en tirer un meilleur parti; je ne rencontre pas dans la pièce une situation, pas un coup de théâtre, à peine une scène un peu vive, la scène de l'enlèvement, que le public achève, malgré lui, par un grand éclat de rire, quand il voit M. de Monnier rentrer légèrement désappointé dans sa maison vide.

Une plaisanterie qu'on pardonne moins facilement à M. Aylic Langlé, c'est de nous avoir pétri de ses propres mains, et sur ses seules notes, un Mirabeau pur et sans tache, tel que le chaste Hippolyte lui-même n'est jamais sorti des mains de la nature. Ce lion, cet épervier, ce taureau, qui avait tous les appétits comme toutes les audaces des bêtes de proie auquel il fut comparé dès sa plus tendre jeunesse, l'auteur en fait un petit saint. Il n'eut d'autel que la tribune, et nous ne l'adorons que là, si tant est que nous l'adorions. Mais remplir tout un acte de sa chasteté, de son austérité, de ses vertus puritaines; en faire un idéal de moralité; le montrer plein d'indignation, qui refuse d'écrire des *mémoires de biche anglaise*, quand chacun sait qu'il inonda le monde de ces petits papiers scandaleux dont il avait besoin pour vivre, voilà qui est trop fort, et plus fort que nature, et plus fort que notre imagination, qui n'en peut supporter autant. Au contraire, il fallait nous le montrer bravant l'infamie, regimbant contre la honte, effronté, cynique au besoin, grand et majestueux dans le mal même, et montant hardiment en public sur toute ignominie comme sur un piédestal; vicieux par penchant, et surtout vicieux par force; rendant en haine ce qu'on lui donnait en mépris, et se promettant la Révolution française comme une suprême et terrible vengeance. Mais un Mirabeau dolent, un Mirabeau langoureux, un Mirabeau honnête! celui-ci n'est pas comme Shéridan, il est assez grand pour se passer de toute ces grâces. On l'aime sans cela, comme on aime César, malgré la Bithynie et malgré Cléopâtre.

Il faut dire que le comédien chargé de porter ce rôle si lourd de Mirabeau n'a point les épaules assez fortes. Il s'est fait, comme on dit, une tête remarquable, qu'il a tort de faire trop remarquer au public; mais il manque de la qualité première, du don indispensable pour jouer Mirabeau : la voix! C'était un tonnerre; dans la bouche de M. Febvre, ce n'est plus qu'une foudre étoupée et sourde. Il mâche, il mange, il escamote; pas de métal, pas de timbre; voyez Félix à côté, il faisait presque de Gensonné un grand homme. M. Febvre ne sera pas un comédien tant qu'il ne se sera pas façonné ou conquis un organe.

J'arrive enfin à cet intéressant théâtre du Gymnase qui donne, depuis quelques mois, pièces sur pièces, qui remplace M. Sardou par M. Barrière, M. Barrière par M. Meilhac, M. Meilhac par M. Labiche, qui fait enfin tous ses efforts pour rester ce qu'il fut dès l'origine, un théâtre aimable et jeune, où l'on allait rire à belles dents et pour son argent. Un *Ménage en Ville* rappelle immédiatement vingt comédies ou romans qui ont été écrits sur le même sujet; il n'en est pas de plus fécond et qui prête à des développements plus variés; le tout c'est d'égaler Balzac et sa *Double Famille*. MM. Barrière et Thiboust n'ont pas pris si tragiquement les

Digitized by Google

choses, et ils ont battu en retraite devant le drame qui les menaçait. C'est fort bien fait à eux, car on n'aime point le drame au Gymnase, et les larmes qu'on y verse quelquefois doivent toujours se sécher dans le rire final du dénoûment. Elles se sèchent encore dans ce *Ménage en Ville*, grâce à l'oncle Vaubernier, qui avale le plus gaîment du monde une pilule peu dorée. Il s'agit d'épouser la maîtresse et d'adopter l'enfant de son neveu, afin que ce neveu puisse vivre en paix avec sa femme. Vaubernier épouse et adopte; on n'est pas plus oncle que cela. Grâce à lui, la pièce finit en comédie..... ou du moins elle finissait ainsi il y a quelques jours, car on ne la joue déjà plus.

Le plus grave reproche que l'on put alors adresser aux auteurs, c'était d'avoir pris le côté vulgaire du sujet, en mettant sur la scène un brave jeune homme qui se marie, ayant déjà une maîtresse, tandis qu'il fallait nous le montrer prenant une maîtresse après s'être marié. Ce dernier cas, lorsqu'il est sérieux, est moins commun et beaucoup plus poignant, en ce sens, qu'un célibataire peut toujours quitter une maîtresse qu'il n'aime plus pour une femme qu'il aime; tandis qu'un homme marié ne peut pas toujours, pour une maîtresse, quitter une femme qu'il n'aime plus. En un mot, il fallait prendre son héros après le sacrement, l'obstacle lève la vulgarité; et Balzac l'a bien compris lorsqu'il a imaginé ce navrant petit drame qu'il a appelé de son vrai nom : *Une Double Famille*..... Relisez cela, c'est une occasion; étudiez une fois de plus cette admirable figure de Caroline Crochard; quand la comédie de M. Barrière n'aurait servi qu'à vous y ramener, elle aurait encore bien mérité de votre esprit et de vous.

Samedi soir, la nouvelle comédie de M. Labiche, dont Compiègne avait eu la primeur, n'a guère moins réussi à la ville qu'à la cour. Les applaudissements ont retenti tout le long de ce *Point de mire*; toutefois, M. Labiche a fait mieux. M. Labiche est le premier auteur comique de ce temps; je l'ai dit et ne m'en dédis point; il écrit mal, ou plutôt il n'essaye pas d'écrire, il se tient dans un milieu relativement bas ou médiocre; mais il possède au plus haut degré la force et l'invention comiques, *vis comica*; c'est le Plaute de nos jours. Comme il n'est pas obligé de tourner la meule pour gagner son pain, il aurait peut-être raison de produire un peu moins, de se contenter moins vite, de sacrifier une comédie sur trois, et de ne faire que d'excellentes pièces, comme le *Voyage de M. Perrichon*, qui est un des trois ou quatre chefs-d'œuvre de la comédie française, depuis le *Mariage de Figaro*. La même verve, le même sel, la même satire bouffonne des ridicules bourgeois se rencontrent dans toutes ses pièces et pétillent encore dans celle-ci. Voici un jeune homme millionnaire : qui l'épousera? Et filles de coqueter, et mamans de courir, et des scènes entières où le rire vous prend à la gorge; mais assurément l'auteur avait trouvé des détails encore plus gais dans la *Poudre aux yeux*. L'histoire de la cheminée qui fume, et qui ne cesse de fumer que quand on ouvre la fenêtre, sera toujours fort plaisante; mais on l'a racontée tant de fois! La principale propriété de M. Labiche est une imagination riche, magnifique, prodigue; elle ne doit jamais paraître épuisée ni lasse. Nul n'a plus de

Digitized by Google

ressources et certainement il ne connaît pas sa fortune. Qu'il s'en rende compte, et alors il verra combien de fantaisies ingénieuses et neuves il lui est permis de risquer. C'est l'homme de France qui a le plus d'avenir, et en qui la comédie peut le plus espérer. Pourquoi faut-il qu'il reste ainsi perché entre Paul de Kock et Scribe!

Je n'ai pas vu les *Truffes*, on les dit jolies; mais j'ai vu les *Curieuses*, qui sont charmantes. Si M. Labiche est le premier, M. Meilhac est le second, et vous le verrez bien quelque jour. Il écrivit naguère une comédie, *Un Petit-Fils de Mascarille*, que le directeur du Gymnase, savez-vous pourquoi, assassina avec une préméditation marquée, pour pouvoir l'enterrer plus vite. On dirait que depuis ce temps M. Meilhac s'est juré de ne plus écrire que des pièces en un acte, où il réussit à souhait. L'*Autographe* est un bijou, et les *Curieuses* en sont un autre. On y voit deux femmes du vrai monde qui pénètrent dans le faux, et assistent d'assez près à tous les petits mystères qui précèdent, par exemple, une vente publique, comme celle de Mlle Juliette B..... Sujet épineux, scabreux, un véritable fil de soie à dévider, et si tu casses, je siffle. L'auteur n'a rien cassé, et le public, au lieu de siffler, applaudit. C'est véritablement une fort jolie chose que cette curiosité-là.....

Mais, jolie tant qu'on voudra, jolies *les Truffes*, joli *le Point de Mire*, joli *le Ménage en Ville*, joli tout ce qu'il vous plaira d'appeler joli, et d'enjoliver encore..... dites, pour l'amour de Dieu, est-ce là un théâtre? Quelle péroraison, si on osait. Et croyez-vous que ce soit pour mon plaisir que je suis revenu après deux mois sur cette montagne, *les Drames du Cabaret*; sur cette banalité, *l'Ouvrière de Londres*; sur ces deux sottises, *le Marquis-Caporal* et *le Fils de la Nuit*, sur tant d'autres pièces qui, au contraire, sont jolies, mais ne sont que jolies et ne seront jamais que jolies, et mourraient si elles essayaient d'être autre chose..... Non, c'est pour répéter encore une fois que ce bel art du théâtre, notre amour et notre gloire, que ce bel art, tout français par l'éloquence qu'il réclame, s'en va mourir tout à l'heure, si on n'y met ordre. Le théâtre n'est pas Jérusalem, et le rôle d'un Jérémie pleurant sur ses ruines ne convient à personne; mais, entre nous, n'est-il pas vrai, jamais vous ne l'avez vu si bas? Vienne, vienne du haut de l'horizon, un sauveur qui le ressuscite, un magnétiseur qui le galvanise, un corsaire qui s'en empare; mais vienne quelqu'un ou nous sommes perdus. Nous admirons tous les jours des niaiseries, nous encensons des inepties, nous mourons de flatterie, ou, pour dire le mot, nous crevons de complaisance. A vous, critiques, de le dire, de le crier sur les toits; à vous, auteurs, l'audace et l'audace, essayez du nouveau, c'est à vous d'en faire; et vous, théâtres, c'est à vous d'en prendre. Revenez à la grande comédie, à la grande satire, à la féerie, au drame vrai et simple, revenez à tout ce que vous voudrez, et que le Théâtre-Français vous ouvre toutes grandes ses deux portes. Sans lui, tout est fini, car il est le seul qui puisse dépenser beaucoup d'argent sans faire faillite.

A. CLAVRAU.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

14 décembre 1864.

Nous n'avions jamais pris jusqu'ici fort au sérieux ce fantôme de gouvernement représentatif, que M. de Schmerling fit apparaître tout à coup — il y aura bientôt de cela quatre ans — aux yeux de l'Europe surprise; il nous semblait qu'avec toute son habileté, cet homme d'Etat n'avait su introduire dans son pays que les formes et non l'esprit des véritables institutions constitutionnelles, et qu'il n'avait créé qu'une apparence sans réalité et sans vie. Nous ne pouvions pas non plus avoir beaucoup de respect pour cette Chambre, qu'il avait recrutée si arbitrairement dans les différentes classes de la société, et qui offrait un si bizarre assemblage des nationalités les plus diverses; et l'on conviendra que nos préventions contre le Reichsrath n'ont été que trop justifiées par l'événement, et que jamais Assemblée législative n'a joué un rôle plus insignifiant et plus nul. Mais voici qu'au moment où nous nous y attendions le moins, ces députés, dont nous vantions naguère encore la docilité, déploient une énergie et une indépendance de caractère dont nous ne les jugions pas capables; voici que ce même Reichsrath, qui avait été jusqu'aujourd'hui plongé dans une léthargie si profonde, et que nous croyions condamné pour toujours au silence et à l'inertie, se met tout d'un coup à parler, à agir, à faire, en un mot, de l'opposition — ce qui est, comme on sait, la meilleure manière, pour un Parlement bien constitué, de manifester son existence. Quelle bonne nouvelle pour les admirateurs de M. Schmerling et de ses réformes, pour ceux qui s'imaginent qu'il a transformé, comme d'un coup de baguette, le vieil empire absolutiste des Hapsbourg en une monarchie constitutionnelle, pour tous ceux enfin qui feignent, depuis quelque temps, de regarder d'un œil d'envie la condition des sujets de François-Joseph, et qui prétendent que nous serions heureux en France si nous possédions la liberté dont ont jouit en Autriche! Le Reichsrath avait adopté, à une grande majorité, un paragraphe que repoussait le ministère; les membres du cabinet s'étaient réunis après la séance pour délibérer sur la conduite qu'ils devaient tenir à la suite de ce vote; des bruits de dissolution de l'Assemblée et de crise ministérielle s'étaient tour à tour répandus dans Vienne; une Chambre autrichienne tenait le gouvernement en échec; un ministère

Digitized by Google

autrichien allait se retirer devant un vote de la Chambre; quelle victoire pour le parlementarisme! C'était à se croire revenu aux plus beaux jours de la monarchie de Juillet. Malheureusement, on avait triomphé trop tôt. Les ministres s'étaient en effet réunis, mais ils n'avaient pas songé un instant à donner leur démission. Ni M. de Mensdorff-Pouilly, ni M. de Plener, ni M. de Schmerling lui-même ne reconnaissent au Reichsrath le droit de décider de leur sort; ils ne considèrent la Chambre des députés que comme un des trois pouvoirs dont se compose la souveraineté, et non comme la souveraineté tout entière, et aussi longtemps qu'ils auront l'approbation de l'empereur et de la Chambre des seigneurs, ils se soucieront médiocrement d'obtenir les suffrages de la seconde Chambre; en un mot, ils sont les mandataires de la couronne, et non les serviteurs du Reichsrath. Avions-nous grand tort de nous défier du libéralisme de M. de Schmerling, et de trouver qu'on se pressait trop de ranger l'Autriche parmi les monarchies parlementaires?

C'est à propos de l'article 13 du projet d'Adresse qu'ont eu lieu ces grands débats; ce paragraphe était ainsi conçu : « La Chambre attend du gouvernement qu'il fasse l'exposé des motifs et des résultats de l'état de siége en Gallicie, comme il est prescrit par la Constitution. » C'était blâmer assez ouvertement la politique du gouvernement et lui reprocher d'avoir sans nécessité soumis une province de l'empire aux rigueurs d'un régime exceptionnel. Le ministre de la police l'a compris et il a essayé de prouver que les Galliciens ne se proposaient pas seulement de secourir leurs compatriotes insurgés contre la Russie, qu'ils aspiraient à rétablir la Pologne dans ses anciennes limites, qu'ils menaçaient ainsi l'intégrité de la monarchie autrichienne et qu'il avait bien fallu, par conséquent, réprimer énergiquement leurs complots. Ainsi, à Vienne comme à Berlin, on fait un crime aux Polonais de leurs désirs les plus intimes et de leurs plus secrètes espérances; c'est en vain qu'ils protestent de leur fidélité aux souverains de la Prusse et de l'Autriche, c'est en vain qu'ils veillent sur leur conduite et qu'ils s'interdisent jusqu'à la moindre démarche, jusqu'à la moindre parole qui pourrait porter ombrage à leurs maîtres, on scrute leurs cœurs et l'on fouille jusqu'au fond de leur pensée pour y découvrir les indices de leur trahison. Huit mille individus ont été arrêtés en Gallicie dans l'espace de quelques mois, mis en accusation et jugés; et sur ce grand nombre, les conseils de guerre autrichiens, avec toute leur habileté et tout leur zèle, n'ont pu prononcer que vingt-quatre condamnations. Ces chiffres nous ont été fournis par M. Grocholski dans sa vive réplique au ministre de la police, et nous avons lieu de les croire aussi exacts qu'ils sont éloquents. Le même député a fort bien montré que l'Autriche ne s'était jamais sincèrement associée aux efforts que les puissances occidentales avaient faits pour adoucir le sort de la Pologne, et qu'au moment même où elle feignait de prendre vis-à-vis de la Russie une attitude menaçante, elle mettait ses espions et sa police à la disposition des agents moscovites; il a fait voir, qu'en dépit de toutes les dénégations, l'alliance des trois puissances qui ont trempé dans le partage de 1772 subsiste, et que toutes les fois qu'il s'agira de comprimer une insurrection polonaise,

Digitized by Google

sur quelque point qu'elle ait éclaté, la Russie, l'Autriche et la Prusse agiront toujours de concert. Mais quelque justes que fussent ces considérations, elles n'étaient guère de nature à faire une grande impression sur une assemblée composée en majeure partie d'Allemands, et nous croyons que le discours de M. Grocholski aurait plutôt compromis qu'assuré l'adoption du paragraphe XIII, si ce paragraphe n'eût soulevé une question de forme qui excitait au plus haut point les susceptibilités de la Chambre. Il s'agissait en effet bien moins pour la plupart des députés d'examiner si le gouvernement avait bien fait de mettre la Gallicie en état de siége, que de savoir si le gouvernement avait en général le droit de décréter l'état de siége, et s'il ne devait pas au préalable demander l'autorisation du Reichsrath. M. de Schmerling prétendait que la proclamation de l'état de siége étant une mesure en quelque sorte matérielle, elle rentre essentiellement et exclusivement dans les attributions du pouvoir exécutif; le docteur Giskra, au contraire, et le baron Pratobevera, l'un rapporteur, l'autre président de la commission de l'Adresse, soutenaient que la mise en état de siége ayant pour effet de suspendre l'action des lois existantes, cette suspension des lois ne pouvait être prononcée que par ceux mêmes qui les avaient faites, c'est-à-dire par le pouvoir législatif. La question, comme on voit, était épineuse et touchait au difficile problème de la limite des pouvoirs; elle a été cependant très promptement et très résolûment tranchée par le Reichsrath. Ne devait-on pas s'y attendre, et n'eût-ce pas été la première fois qu'on aurait vu une assemblée hésiter à étendre ses prérogatives et à reculer les bornes de ses attributions?

La séance du 5 n'a pas été moins animée que celle du 3 décembre. Plusieurs députés sont venus tour à tour exposer la triste situation financière de l'empire et soulever d'une main courageuse le voile que le ministère s'efforçait d'étendre sur cette plaie douloureuse. On a comparé plus d'une fois, dans ces derniers temps, les finances de l'Autriche à celles de l'Italie, et il n'est guère contestable, en effet, que ces deux Etats ne se trouvent aux prises avec des embarras analogues; mais en Italie, du moins, le gouvernement seul est dans la gêne, et le pays est riche encore comme le prouve l'étonnante facilité avec laquelle les municipalités acquittent en ce moment par anticipation l'impôt foncier de 1865. En Autriche, au contraire, les caisses des particuliers ne sont guère mieux remplies que le Trésor public, et les contribuables plient sous le faix des taxes. Les impôts indirects—l'impôt du sel, par exemple—ne rendent presque plus; preuve évidente que le gouvernement autrichien a élevé la taxe jusqu'à ce point extrême où le consommateur aime mieux se priver d'un objet de première nécessité que de subir une dépense au-dessus de ses forces. L'impôt direct n'a pas de sa nature, comme l'impôt indirect, la faculté de se dérober quand on veut le charger outre mesure; on peut exiger de la terre et des personnes tout ce qu'on veut, sauf à être réduit à l'impossibilité de percevoir et à l'obligation de vendre ou la terre ou les meubles. Et c'est là qu'on en est venu en Autriche: les saisies se multiplient, les poursuites judiciaires deviennent chaque jour plus nombreuses. L'industrie est entravée dans son développement, parce que les capitaux

Digitized by Google

dont elle aurait besoin sont sans cesse absorbés par le gouvernement, qui les attire à lui par des primes considérables ; et pourtant malgré tous ces fréquents appels au crédit, malgré ces emprunts successifs, le Trésor public est toujours vide. M. Herbst a prouvé que le déficit pour l'année 1865 était de 78 millions et non de 12, comme l'avait prétendu le ministre des finances; il a montré que l'administration avait cherché à tromper le pays sur sa propre situation, en atténuant systématiquement le chiffre des dépenses et en exagérant le chiffre des recettes; et la réponse embarrassée de M. de Plener a fait voir que le savant député de Prague avait frappé juste. Ajoutons que le ministre de la guerre, en voulant porter secours à son collègue, a laissé échapper un mot malheureux, qui a achevé de détruire le peu de confiance que l'Assemblée avait eue jusqu'alors dans les assertions optimistes du ministre des finances. Irrité, sans doute, des critiques dont le budget de la guerre avait été l'objet, M. de Franck a déclaré qu'il était impossible de diminuer sensiblement l'effectif militaire, et qu'il était d'autant plus nécessaire de maintenir l'armée sur un pied redoutable, qu'il fallait s'attendre à avoir prochainement besoin de ses services. En entendant cette déclaration, les députés se sont regardés avec inquiétude ; n'était-ce qu'un procédé oratoire, une phrase à effet dont M. de Franck avait voulu orner sa péroraison? Ou bien, M. le ministre de la guerre avait-il réellement des raisons de penser qu'un grand danger était imminent et que l'Autriche allait avoir de nouveau à combattre pour son intégrité et pour son existence? Il faut convenir en tout cas qu'un langage aussi menaçant n'était guère propre à relever le crédit public ; et à la Bourse du jour, les fâcheuses révélations de M. Herbst n'auront pas pesé plus lourdement sur les fonds autrichiens que cette imprudente sortie du ministre.

L'Adresse a été votée le 6 décembre, à une majorité considérable. Ce serait un grand malheur pour l'Autriche si le ministère méconnaissait la gravité de l'avertissement qui vient de lui être donné par le Reichsrath, et s'il n'y voyait qu'un acte d'opposition tracassière et systématique. Eclairés par leur patriotisme et convaincus que la direction qu'on a suivie jusqu'ici ne peut mener le pays qu'à un abîme, les représentants de la nation supplient le gouvernement de quitter enfin cette voie funeste et de changer à la fois de politique à l'intérieur et à l'extérieur. Au dedans ils demandent que la Constitution soit sérieusement appliquée. « Depuis quatre ans, a dit M. Berger dans un discours plein de verve et d'*humour*, nous répétons à satiété : je suis constitutionnel, tu es constitutionnel, il est constitutionnel; mais toute cette conjugaison ne nous a pas rendus constitutionnels en réalité. Que de lois fondamentales en suspens! Culte et instruction publique, droit de réunion et d'association, institution du jury, loi électorale, loi sur l'état de siége, loi sur la responsabilité ministérielle, que d'importantes, que d'urgentes questions n'avons-nous pas encore à régler! Notre administration est toujours la même qu'avant le statut de Février ; et l'on pourrait dire avec vérité que, sous une nouvelle raison sociale la nouvelle Autriche ne fait que continuer les affaires de l'ancienne. Où nous ont conduits ces quatre années d'illusions, de tâton-

Digitized by Google

nements et d'efforts? à remplacer le déficit absolutiste par le déficit constitutionnel. » Cette saillie a été vivement applaudie et le ministère a dû comprendre que ce que M. Berger venait de dire tout haut l'immense majorité de la Chambre le pensait tout bas. Les députés sont à la vérité plus divisés sur la question extérieure : Les uns — c'est le petit nombre, mais ils sont soutenus au dehors de l'Assemblée par la Chambre des seigneurs et par l'entourage immédiat de l'empereur — voudraient que l'Autriche s'unît étoitement à ses anciennes alliées, à la Russie et à la Prusse; les autres — peu nombreux aussi, mais ils comptent dans leurs rangs les hommes les plus libéraux et les plus habiles politiques — conseillent à l'Autriche de se rapprocher des puissances occidentales, de rechercher l'amitié de la France et de faire des concessions à l'Italie; d'autres enfin, et ils ont pour eux la majeure partie de l'Assemblée et de la nation, engagent le gouvernement à chercher son principal point d'appui en Allemagne, à grouper autour de lui tous les intérêts qu'effrayent les tendances annexionistes de la Prusse, à se faire protecteur des moyens et petits Etats, à reprendre en un mot avec plus de suite la politique inaugurée avec tant d'éclat par François-Joseph au dernier congrès de Francfort. Mais si les membres du Reichsrath ne sont pas unanimes sur l'alliance qu'ils prétendent recommander à leur gouvernement, ils sont du moins d'accord pour l'engager à s'attacher étroitement à celle qu'il aura une fois choisie, au lieu de voltiger sans cesse de l'une à l'autre, comme M. de Rechberg l'a fait avec une légèreté peu digne d'un aussi grave diplomate. C'est cette inconstance qui cause tous les embarras extérieurs de l'Autriche et qui fait que, de quelque côté qu'elle tourne aujourd'hui les yeux, elle n'aperçoit que des ennemis déclarés ou des amis douteux.

On s'était flatté un instant que la retraite de M. de Rechberg mettrait fin à toutes ces hésitations et ces défaillances de la politique autrichienne; on croyait en particulier que son successeur prendrait vis-à-vis de la Prusse une attitude énergique et défendrait efficacement contre les empiètements de M. de Bismark les droits des Etats secondaires. Cependant les clients de l'Autriche viennent d'essuyer un nouvel affront : le Hanovre et la Saxe, après avoir un moment fait mine de résister, ont été obligés d'évacuer le Holstein; le commissaire fédéral a quitté Altona; le drapeau tricolore allemand a fait place aux aigles prussiennes et autrichiennes; et tandis que Vienne et Berlin se pavoisaient pour recevoir les héros de Missunde et de Düppel, le général Hake ramenait sans bruit dans leurs foyers ses soldats honteux de n'avoir pu cueillir le moindre brin de laurier. M. de Beust s'est senti, dit-on, fort humilié; il n'a pas eu de peine à faire partager ses impressions au nouveau ministre bavarois, M. von der Pfordten, et déjà l'on annonce que les Etats secondaires vont tenir des conférences à Munich, pour aviser aux moyens de faire respecter leur indépendance. On prête en effet à M. de Bismark les projets les plus inquiétants; on prétend qu'il ne vise à rien moins qu'à réunir toute l'Allemagne du Nord sous l'hégémonie prussienne, et que l'annexion du Schleswig-Holstein ne serait que le prélude d'annexions plus nombreuses et plus importantes. Ce

Digitized by Google

qui donne un prétexte à ces craintes évidemment chimériques, c'est l'attitude ambiguë que le cabinet de Berlin s'obstine à garder vis-à-vis des duchés, et sa répugnance visible à se dessaisir des territoires qu'il a conquis sur le Danemark. M. de Bismark avait déclaré que le seul obstacle au prompt règlement de cette affaire, c'était la présence des troupes fédérales sur le sol du Holstein ; et qu'aussitôt que les deux provinces cédées par le traité de Vienne aux grandes puissances allemandes auraient été remises intégralement et exclusivement entre leurs mains, la Prusse, d'accord avec l'Autriche, s'empresserait de faire décider la question de succession, et d'abandonner le nouvel Etat à son souverain légitime. Mais l'armée fédérale a évacué les duchés, et M. de Bismark ne se presse pas de tenir sa promesse. Bien plus, au moment où le succès du duc d'Augustenbourg semblait assuré, au moment où l'on affirmait que les derniers dissentiments qui avaient retardé la reconnaissance de ce prince par le cabinet de Berlin venaient de disparaître, M. de Bismark permet aux journaux qu'il inspire de mettre en avant un nouveau candidat, et ce candidat n'est autre que le roi de Prusse lui-même. S'appuyant sur ce qu'en l'an 1500 un électeur de Brandebourg a épousé une princesse danoise, les feuilles ministérielles démontrent à grand renfort d'érudition : 1° que la maison de Brandebourg, depuis 1559, année de la mort de Christian II, aurait dû régner sur la part de succession de Segeberg ; 2° que le droit de succession pour la part des Gottorp revient également à la maison de Brandebourg à l'extinction de la branche d'Oldenbourg ; et plusieurs de ces feuilles, entre autres la *Correspondance Zeidler*, se montrent convaincues que la Prusse ne tardera pas à faire valoir, par voie diplomatique, « les droits des Hohenzollern sur le Schleswig-Holstein. » Les journaux autrichiens n'ont pas voulu jusqu'ici prendre au sérieux cette nouvelle prétention des organes de M. de Bismark, et ils se sont contentés d'opposer à ce qu'ils considéraient comme une plaisanterie une autre plaisanterie, en soutenant à leur tour qu'une princesse danoise étant également entrée dans la maison de Lorraine, les souverains actuels de l'Autriche n'avaient pas moins de droits sur le Schleswig-Holstein ; c'est ce qu'ils ont appelé « réfuter par l'absurde les prétentions prussiennes. » Mais ils se sont beaucoup plus inquiétés d'un bruit qui circule en ce moment et que nous avons trouvé reproduit avec une singulière persistance par presque toute la presse étrangère. On prétend que M. de Bismark songerait à annexer purement et simplement à la Prusse le Holstein, le Lauenbourg et le sud du Schleswig, en restituant au Danemark le nord de cette dernière province ; et l'on va même jusqu'à dire qu'il aurait déjà obtenu le consentement de la France et de l'Angleterre. Pour nous, tout en doutant que cette nouvelle ait quelque fondement, nous ne pouvons nous empêcher de convenir qu'une pareille combinaison ne nous semblerait contraire ni aux intérêts ni aux principes de la France : la restitution du Schleswig septentrional au Danemark serait un hommage rendu aux nationalités ; l'annexion du reste des duchés à la monarchie prussienne, pourvu qu'elle ne s'effectuât qu'avec le consentement des populations intéressées, ne choquerait en rien les maximes de notre droit public ; et nous n'avons aucune raison pour voir

Digitized by Google

d'un mauvais œil la Prusse prendre sur les côtes de la mer du Nord une position qui lui permettrait de développer enfin sa marine et nous offrirait une occasion toute légitime de tourner nos regards vers le Rhin. Ce serait du reste un moyen de mettre un terme à toutes ces compétitions fatigantes, à toutes ces exhibitions de titres surannés, à toutes ces exhumations de parchemins féodaux; et il n'y aurait guère en Europe que l'Autriche qui aurait le droit de se plaindre d'un pareil dénoûment. Mais la loyauté du gouvernement prussien ne nous a pas habitués jusqu'ici à des procédés de cette espèce, et nous croyons que l'on calomnie M. de Bismark quand on lui prête des intentions si opposées aux déclarations qu'il a fait entendre à la conférence de Londres.

La *Revue Contemporaine* avait publié, le 15 novembre dernier, sous ce titre : *La Convention du 15 septembre entre la France et l'Italie*, une étude sur les changements que le traité franco-italien avait apportés dans la situation matérielle et morale de la Péninsule; nous avons eu ces jours-ci la satisfaction de retrouver le travail de notre collaborateur fidèlement résumé dans un journal important; il faut que les considérations que la *Revue* publiait, il y a un mois, soient restées bien justes et aient, malgré la marche du temps, bien peu vieilli, pour qu'après quatre semaines si fécondes en événements, une feuille sérieuse puisse encore les offrir à ses lecteurs comme lui étant fraîchement arrivées de Turin. Mais ce qui est peut-être pour nous encore plus flatteur que de nous être rencontrés — probablement par hasard — avec le *Constitutionnel*, c'est d'avoir vu, pendant les débats qui viennent de finir au sein du Sénat italien, toutes nos appréciations pleinement confirmées par les plus illustres hommes d'Etat de la Péninsule, par le général La Marmora, par M. Lanza, par le marquis d'Azeglio surtout : plus qu'aucun autre, ce noble vétéran des Parlements piémontais a jugé la Convention et ses effets du point de vue où nous nous sommes placés dès le premier jour, et nous n'avons pas trouvé dans tout son discours, qu'il a pris, comme on sait, la peine d'écrire et qui a été lu dans la séance du 3 décembre, une seule expression à laquelle tous les sages amis de l'Italie ne soient prêts d'applaudir, aussi bien de ce côté que de l'autre côté des Alpes. M. Massimo d'Azeglio n'a pas craint de blâmer le trop fameux vote du 27 mars; il n'a pas craint de déclarer que le désir de posséder Rome pour en faire la capitale de l'Italie était un désir funeste et qui ne pouvait attirer au pays que des embarras et des dangers; il a osé critiquer la célèbre formule de M. de Cavour, *l'Eglise libre dans l'Etat libre*, et dire « que ce n'était qu'un mot de circonstance, qui avait fait son temps »; car il croit, comme nous, que la seule solution vraiment pratique de la question romaine, le seul moyen de concilier les intérêts du catholicisme et les droits du peuple romain, c'est de neutraliser Rome et d'en faire une sorte de ville libre s'administrant elle-même, sous la souveraineté nominale du Saint-Père. Mais où M. d'Azeglio a été surtout éloquent, c'est quand il a pressé ses compatriotes de revenir à ces traditions de sagesse et de loyauté qui ont fait si longtemps l'honneur et la force du Piémont; quand il les a suppliés d'oublier un moment des aspirations trop ambitieuses pour ne songer qu'à

Digitized by Google

réformer leurs institutions et à s'assurer les bienfaits d'un gouvernement fort et honnête; quand enfin, en terminant son discours, il les a conjurés de prouver au monde, par leur union et leur concorde, que les Italiens sont mûrs pour la liberté. Ces dernières paroles ont été couvertes d'applaudissements, et un grand nombre de sénateurs ont quitté leurs siéges pour venir féliciter l'orateur.

Le côté militaire de la question a été étudié dans le Sénat avec une attention particulière; cette Assemblée compte dans son sein un certain nombre d'officiers généraux distingués, MM. Durando, Menabrea, Cialdini, et il est à remarquer qu'ils se sont tous prononcés en faveur de la Convention. Le général Cialdini a déclaré que, dès 1862, bien avant que l'on pût prévoir l'influence que le transfert de la capitale pourrait exercer sur la question romaine, il avait engagé le gouvernement à transférer le siége de l'administration à Florence ou à Naples, et démontré, par des considérations purement stratégiques, que Turin ne pouvait pas rester plus longtemps la capitale de l'Italie. C'est en effet ce qu'ont toujours soutenu les membres du précédent cabinet; ils ont cherché, dès le premier jour, dès le rapport qu'ils ont adressé au roi en descendant du pouvoir, à persuader à leurs concitoyens que la translation du siége du gouvernement à Florence était une mesure tout intérieure, qui n'avait été provoquée par aucune intervention étrangère, et qui aurait été ou dû être prise en tout cas, lors même que l'évacuation de Rome par les Français n'aurait pas dû en être la conséquence. M. Lanza a montré plus de franchise : il a reconnu hautement que le déplacement de la capitale était un grand sacrifice, une résolution pénible et onéreuse, et qu'il n'aurait jamais pris sur lui de la recommander à la nation et au roi, si la France n'en eût fait la condition *sine qua non* du rappel de la garnison romaine. Cette sincérité a déplu à quelques-uns. On aurait voulu que le ministre de l'intérieur s'attachât davantage à flatter l'amour-propre de ses concitoyens et à ménager leurs susceptibilités; on aurait voulu qu'il leur laissât moins voir que l'Italie était encore, à certains égards, dans la dépendance et sous la main de la France, que le gouvernement impérial a le droit et le pouvoir d'imposer des conditions au gouvernement de Turin, et de l'obliger, en échange de l'appui qu'il lui prête, à respecter les intérêts de la politique française; on aurait voulu, en un mot, qu'à l'exemple de ses prédécesseurs au ministère, M. Lanza s'efforçât de voiler sous des artifices oratoires des vérités importunes. N'a-t-on pas reproché de même à M. Sella d'avoir révélé sans ménagement, à la Chambre et au pays, la triste situation du Trésor, et avoué que, si l'on ne remédiait pas immédiatement au mal, une catastrophe financière était imminente? Nous l'avons déjà dit, le principal mérite du cabinet actuel, c'est d'être composé d'hommes profondément honnêtes, loyaux, incapables de dissimulation, inhabiles aux réticences et aux faux-fuyants; et c'est précisément pour cela qu'ils conviennent admirablement aux circonstances présentes. Nous désespérerions d'un pays qui, dans une crise comme celle que traverse aujourd'hui l'Italie, voudrait encore être trompé. Ce qui prouve, du reste, que la rude franchise de M. Lanza n'a pas fait une aussi mauvaise impression qu'on l'a prétendu, c'est que le Sénat l'a inter-

Digitized by Google

rompu plusieurs fois par ses applaudissements, et qu'au moment du scrutin, 134 suffrages sur 181 votants se sont prononcés en faveur du transfert de la capitale. Les longs débats auxquels a donné lieu la Convention du 15 septembre sont donc enfin terminés.

Nous n'avons reçu d'Amérique durant cette quinzaine aucune nouvelle importante. Sherman poursuit sa marche audacieuse à travers la Géorgie, détruisant les chemins de fer, faisant sauter les ponts, pillant, brûlant les propriétés particulières, changeant enfin le pays en un désert. Parviendra-t-il sans avoir essuyé d'échec jusqu'à la mer, où les flottes fédérales viendront le ravitailler et peut-être même transporter ses troupes sur un autre point du territoire confédéré, ira-t-il assiéger par terre Charleston, que les monitors de l'Union bombardent en vain depuis si longtemps, ou bien son armée, harcelée par des guérillas, décimée par de continuelles escarmouches, finira-t-elle par se fondre et s'anéantir au milieu des contrées hostiles qu'elle parcourt? ce sont des questions auxquelles il est impossible de répondre et sur lesquelles on n'a pas osé jusqu'ici se prononcer, pas plus à Richmond qu'à Washington. En revanche, il nous est arrivé de curieux détails sur les circonstances qui ont accompagné l'élection de M. Lincoln et sur les manœuvres qui lui ont valu l'imposante majorité que l'on connaît. « Votes illégitimes, doubles, triples et quadrubles votes, promenade de poll en poll d'électeurs ambulants et payés, usurpation de noms étrangers, votes d'électeurs absents ou d'électeurs qui n'ont jamais existé » (c'est à un journal unioniste que nous empruntons cette énumération), rien n'a été épargné pour assurer le succès du candidat des républicains. La fraude et l'oppression ont pris toutes les formes et se sont exercées sans obstacles; à Clinton une réunion de démocrates a été dispersée à coups de pierres; à Nashville, dans le Tennessee, une bande de soldats s'est précipitée le sabre au poing au milieu d'une assemblée d'électeurs. On a fait voter sous la pression de l'armée et sous la surveillance des tribunaux militaires des populations soumises à l'état de siége; on a créé enfin pour la circonstance un nouvel état et donné le droit de suffrage à l'ancien territoire de la Nevada. Nous savons tout cela, répondent les partisans du gouvernement fédéral, mais ôtez à M. Lincoln tous les votes entachés d'illégalité, annulez les votes de la Louisiane, de la Virginie occidentale, du Tennessee, annulez le vote de la Nevada, annulez même, si vous voulez, les suffrages de l'armée, et M. Lincoln conservera encore une imposante majorité. Peut-être; mais les publicistes qui nous font cette réponse ne sont-ils pas précisément ceux qui se sont récriés le plus haut toutes les fois que le Corps législatif n'a pas cru devoir tenir compte, dans la vérification des pouvoirs, d'irrégularités qui n'auraient exercé aucune influence sur le résultat définitif de l'élection? Pourquoi approuvent-ils à Washington un raisonnement qu'ils ont blâmé à Paris? Quoi qu'il en soit, les républicains sont dans la joie; ils courent dans les temples remercier le Seigneur; ils se répandent dans les rues en chantant et en tirant des coups de révolver; ils font succéder les divertissements profanes aux réjouissances pieuses, les prières publiques aux festins privés, ne sachant comment témoigner à Dieu et au

Digitized by Google

monde la satisfaction qu'ils ont éprouvée de leur triomphe. Cependant l'or monte toujours, et cette fois ce ne sont ni les victoires des confédérés, ni les incertitudes de la crise électorale qui amènent la dépréciation des valeurs fédérales, c'est un motif plus grave, c'est la situation financière de l'Union. La dette publique de cet Etat, il y a quatre ans le plus riche du monde, s'est accrue, depuis quelque temps, dans une effrayante proportion. Du 1er mars 1864 au 14 juin, elle a augmenté de 206,095,144 dollars; du 14 juin au 3 août, de 108,096,986 dollars; du 3 août au 30 septembre, de 128,481,544 dollars. Pendant la première de ces trois périodes, l'accroissement de la dette avait lieu déjà à raison de 1,962,900 dollars par jour; pendant la seconde, à raison de 2,161,940 dollars par jour; dans la troisième, la progression est devenue plus rapide encore, et l'augmentation quotidienne s'est élevée au chiffre énorme de 2,215,250 dollars. Les Etats-Unis se sont presque autant endettés en quatre ans que l'Angleterre en deux siècles; il n'est que trop aisé de prévoir à quelle humiliante extrémité ils seront bientôt réduits, s'ils s'obstinent à prolonger la guerre insensée qui les ruine.

Au moment où tant de puissants Etats sont aux prises avec les embarras financiers les plus cruels, au moment où l'Autriche, l'Italie, les Etats-Unis cherchent en vain à arrêter les effrayants progrès de leur déficit, il n'est peut-être pas sans intérêt de voir une ville, dont le budget égale presque celui d'un royaume de second ordre, maintenir l'équilibre entre ses dépenses et ses recettes, et nous offrir même de temps en temps le consolant spectacle d'un excédant de revenu. Qui n'aurait cru, en songeant à tous les travaux d'embellissement et d'assainissement qui se sont accomplis depuis dix ans sous nos yeux, en contemplant tous ces nouveaux édifices, tous ces boulevards, toutes ces rues, toutes ces constructions nouvelles, qui n'aurait cru que Paris devait s'obérer chaque jour davantage, que Paris marchait à une catastrophe. On se serait trompé, et M. Haussmann vient de nous prouver par des chiffres d'une éloquence irrésistible, que dans la dernière période quinquennale les recettes ont dépassé chaque année les dépenses de plus de 40 millions, et que pour l'année 1865 en particulier cet excédant promet d'atteindre le chiffre de 45 millions; et cela sans qu'il ait été besoin ni d'élever les taxes ni de recourir à de nouveaux emprunts. De pareils résultats montrent avec quelle habileté M. le préfet de la Seine a su administrer son département, et combien il a eu raison, en dépit de toutes les attaques, de rester fidèle à un principe d'économie politique que ses adversaires ou ses détracteurs ont trop souvent oublié : c'est que la meilleure économie consiste beaucoup moins à s'abstenir de dépenser qu'à dépenser à propos. Il y a telle dépense productive qui est le plus avantageux des placements; et c'est en se livrant avec autant de discernement que de hardiesse à des dépenses de ce genre que M. Haussmann a si considérablement accru les revenus de la ville. Aussi, a-t-il pu déclarer avec confiance aux membres du conseil municipal « que jamais situation financière n'avait été plus rassurante que celle dont il venait de leur soumettre l'appréciation, » et qu'il ne devait être désormais douteux pour personne que la ville de Paris ne menât aisément à

Digitized by Google

bonne fin tous les travaux qu'elle avait entrepris et dont elle avait exécuté la majeure partie avec des ressources bien inférieures à celles dont elle disposerait désormais. Nous voudrions pouvoir examiner en détail le budget de la ville pour 1865, et faire voir combien il s'en faut que la plus grande partie de ses revenus soient consacrés à des embellissements et à des dépenses de luxe ; nous attirerons seulement l'attention sur quelques chiffres qui ont leur importance ; en 1860, Paris ne comptait que 32 hôpitaux, asiles ou maisons de secours ; il en possède aujourd'hui 56. Le nombre des maisons d'éducation et des écoles a augmenté dans une proportion encore plus considérable ; en une seule année, celle qui vient de s'écouler, le conseil municipal a autorisé la création de 35 nouveaux établissements scolaires, ce qui accroîtra les dépenses de la ville de 831,109 fr. et portera à 4,407,101 fr. la dotation annuelle du service de l'instruction primaire pour le seul département de la Seine. Osera-t-on encore accuser nos administrateurs d'indifférence pour les besoins intellectuels de leurs administrés?

La chambre des appels correctionnels a rendu son arrêt dans l'affaire des Treize et confirmé la sentence des premiers juges. On avait fait tant de bruit autour de ce procès, on avait si bien exploité la notoriété de quelques-uns des prévenus, l'illustration de leurs défenseurs, la popularité des principes dont ils se disaient les champions, que l'opinion s'était un instant fourvoyée ; mais aujourd'hui que la première émotion s'est calmée, aujourd'hui que, grâce aux plaidoyers de MM. Dufaure et Berryer, non moins qu'au réquisitoire du ministère public, toute équivoque a disparu, il n'est sans doute plus personne qui confonde encore la cause de MM. Dréo, Ferry et consorts, avec la cause de la liberté électorale, et qui se croie plus gêné dans l'exercice de son droit de suffrage parce que ces messieurs ont été condamnés. Que voulaient en effet les Treize? Ils voulaient qu'il leur fût permis non-seulement de constituer à Paris un comité central pour préparer et diriger le mouvement électoral dans toute la France, mais encore de provoquer dans les départements la formation d'associations semblables et de se concerter avec elles ; ils voulaient entretenir avec les comités particuliers des relations suivies, leur envoyer des instructions, leur communiquer des mots d'ordre, leur désigner les candidats à la députation, et les leur imposer au besoin, réunir enfin dans leurs mains toutes les forces hostiles au pouvoir, de manière à les discipliner et à s'en faire obéir. Il est évident que, si de pareilles prétentions avaient pu être admises, si un plan aussi savamment combiné avait pu réussir, le gouvernement n'aurait eu d'autre parti à prendre, dans l'intérêt même de sa propre conservation, que de recourir de son côté à des moyens semblables ; que de peser à son tour de tout son poids sur l'esprit des populations, que de mettre en campagne tous ses fonctionnaires et tous ses agents, que de combattre en un mot la forte et redoutable organisation de l'opposition par une organisation encore plus forte et encore plus redoutable. Que serait-il advenu au milieu de ce conflit du libre arbitre des électeurs? Placés entre deux pressions presque également irrésistibles, obligés de s'abandonner entièrement à l'une afin

Digitized by Google

de n'être pas écrasés par l'autre, contraints le plus souvent à sacrifier leurs propres convictions pour conserver une ombre d'indépendance, et à opter entre le candidat de l'opposition et celui du gouvernement sans avoir la faculté d'en proposer un troisième, ils auraient été en réalité dépouillés du droit de suffrage direct qui leur est garanti par la Constitution, et réduits à une sorte de vote à deux degrés à la fois illégal et menteur. C'est donc un véritable service que l'arrêt du 7 décembre a rendu à la liberté électorale, en condamnant un système qui aurait pu avoir pour elle d'aussi funestes conséquences.

Le procès des Treize n'a pas, du reste, exclusivement absorbé l'attention publique, et les importantes réformes qui ont été opérées ces jours-ci dans l'enseignement secondaire sont venues heureusement nous distraire d'un débat envenimé par l'esprit de parti. On a en général rendu justice aux mesures que M. Duruy a prises pour relever le niveau fléchissant des études. On lui a su gré d'avoir transformé les examens du baccalauréat et de leur avoir restitué leur véritable caractère ; d'avoir « déclaré qu'il fallait regarder bien moins dans la mémoire des candidats que dans leur intelligence, et qu'il leur serait désormais tenu moins de compte de ce savoir hâtif qui ne résiste pas à quelques mois de loisir, que de la preuve fournie par eux qu'ils se sont rendus familiers avec les faits considérables de l'histoire, avec les grandes œuvres de l'esprit humain, avec les bonnes méthodes scientifiques » d'avoir rappelé enfin avec plus de netteté et d'autorité qu'on ne l'avait fait jusqu'ici, que, le but d'une éducation libérale étant avant tout « de développer harmonieusement dans l'enfant toutes les facultés de l'homme » ; ce qu'il importait de constater au sortir du lycée, c'était moins le nombre et la masse des connaissances que l'élève y avait acquises que la proportion dans laquelle son intelligence s'y était formée et y avait mûri. Une objection pourtant s'est produite sinon dans la presse, du moins dans quelques cercles universitaires, et c'est peut-être ce qui lui donne plus de valeur ; on s'est demandé si le nouveau programme offrait à l'enseignement historique des garanties suffisantes ; il sera aisé, a-t-on dit, de constater, en interrogeant un candidat sur Homère ou sur Virgile, s'il possède les premiers éléments des grammaires grecque et latine, mais sera-t-il aussi facile de s'assurer, en le questionnant sur le siècle de Louis XIV, s'il a quelques notions sur l'histoire ancienne ou sur celle du moyen âge ? De deux choses l'une : ou il faudra insérer dans le programme de la rhétorique une révision des matières enseignées dans les classes antérieures, et se mettre ainsi en contradiction avec l'esprit du nouveau programme, ou l'on s'exposera à décerner le titre de bachelier à un candidat qui ignorera jusqu'aux noms de Philippe-Auguste et de Godefroy de Bouillon. M. Duruy a prévu ce dilemme et il l'a réfuté dès les premières lignes de son rapport : « Dans toute maison d'éducation bien conduite, on ne laisse passer un élève d'une classe dans une autre qu'à la condition qu'il ait acquis dans le première les connaissances qui lui seront nécessaires pour suivre la seconde avec profit. Le baccalauréat n'est que le dernier et le plus solennel de ces examens de passage. » Ce qui signifie évidemment que, *dans une maison*

Digitized by Google

d'éducation bien conduite, un élève qui n'a pas appris en troisième autant d'histoire du moyen âge qu'il en faut à un homme du monde n'est pas admis à passer en seconde et que celui qui sort de seconde sans savoir ce que c'est qu'Henri IV et Richelieu n'entre pas en rhétorique. Mais toutes les maisons d'éducation sont-elles « bien conduites ? » N'y a-t-il pas beaucoup d'institutions particulières, de colléges, de lycées même, où cette règle si sage n'est qu'imparfaitement appliquée? Nous sommes convaincus que M. Duruy ne se fait point illusion sous ce rapport et qu'en posant à sa réforme l'excellente prémisse que nous venons de rappeler il a bien moins voulu énoncer un fait qu'exprimer un désir; mais nous sommes convaincus aussi qu'un désir aussi solennellement exprimé par l'actif et courageux ministre de l'instruction publique ne saurait rester longtemps stérile.

L'Empereur a perdu la semaine dernière un de ses plus anciens et de ses plus fidèles serviteurs. M. Mocquard a succombé le 9 décembre à une longue et douloureuse maladie : confident intime du prince, M. Mocquard n'a jamais usé de l'influence qu'il devait à son mérite et à son caractère que pour se rendre utile à son pays et à ses concitoyens ; pouvant atteindre aux plus hautes fonctions de l'Etat par son talent aussi bien que par le légitime crédit dont il jouissait, il a toujours eu le désintéressement et la modestie de n'en accepter aucune; doué d'un grand sens politique en même temps que d'une vive intelligence, écrivain distingué et aimable causeur, homme d'esprit, homme de goût, homme de cœur, il a emporté dans sa tombe l'amitié de son souverain et le respect de la France.

ALEXANDRE PEY.

ALPHONSE DE CALONNE.

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

LES

DETTES D'HONNEUR

NEUVIÈME PARTIE[1]

XLV

La visite du notaire, celle d'Albert, les réflexions de Léon et de Noémie sur la demande en mariage, les exhortations du colonel et ses exclamations enthousiastes, les tendres pastorales de Victor et de Julie, avaient eu lieu le jour même de l'entrevue d'Albert et de la marquise de Néverlet. La marquise passa cette journée dans des perplexités poignantes. Elle fit défendre sa porte, se réfugia dans sa chambre à coucher et examina sa situation. La solitude, la passion, sont mauvaises conseillères. Ou plutôt, elles ne sont pas conseillères. Elles laissent l'âme livrée à elle-même et augmentent le souffle puissant qui la chasse devant lui comme une feuille morte. L'isolement n'est salutaire que lorsqu'on s'y plonge pour retremper ses forces au contact d'un principe, d'un devoir, d'une nécessité ou d'un dévouement. Mais lorsqu'on s'y cache avec une lâcheté énervante pour contempler sa propre faiblesse et ses irrésolutions, on en sort plus irrésolu et plus faible. L'énergie se perd dans cette étrange volupté de l'âme qui s'abandonne au courant de la destinée. Tantôt la marquise se décidait à n'être plus que l'amie d'Albert, à rem-

[1] Voir 2e série, t. XL, p. 625 (livr. du 31 août 1864); t. XLI, p. 68 (livr. du 15 septembre); t. XLI, p. 68 (liv. du 30 septembre); t. XLI, p. 518 (livr. du 15 octobre); t. XLI, p. 603 (livr. du 31 octobre); t. XLII, p. 5 (livr. du 15 novembre); t. XLII, p. 245 (livr. du 30 novembre; t. XLII, p. 474 (livr. du 15 décembre).

Digitized by Google

placer un sentiment coupable par un sentiment plus pur, tantôt elle s'indignait d'être délaissée et jurait de se venger de cette perfidie. Elle flottait encore entre ces deux alternatives le lendemain; poussée par un irrésistible désir de lutte et d'émotion, elle se rendit chez Henriette. Tout son être vibrait et, instinctivement, elle ne prévoyait pas de plus grand malheur que celui d'interrompre ces vibrations, d'abdiquer tout rôle actif pour retomber inerte dans le silence de mort qui suit une passion éteinte ou immolée.

Pendant toute la nuit, Henriette n'avait pas dormi. Cet événement inattendu, survenant au milieu de son deuil, l'avait bouleversée. Ce deuil, en plaçant la jeune fille dans une situation de concentration sur soi-même, semblait l'avoir rendue plus apte à discerner et à juger. Son cœur ouvert par une blessure récente laissa pénétrer sans crainte et sans remords la consolation qui s'offrait à lui en respectant le souvenir sacré dont il vivait jusqu'alors. Avec une sincérité haute et résolue, Henriette mêla sans hésiter ces deux tendresses dont l'une régnait dans le passé et accueillait l'autre pour protéger l'avenir. Quand la marquise de Néverlet arriva près d'Henriette, celle-ci brillait de cette beauté jeune, touchante et attendrie dont la manifestation est si rare, si passagère, si enchanteresse, et que produisent à la fois la rosée et le soleil, le sourire et les larmes.

« Ah! qu'elle est belle!....» murmura la marquise éblouie et envahie par une pâleur soudaine.

Elle se remit bientôt, et acceptant le siége qu'Henriette lui offrait, elle lui dit :

« Mon mari a été presque ambassadeur, mademoiselle; moi, je suis tout à fait ambassadrice aujourd'hui, et c'est en cette qualité que je viens vers vous. »

Henriette regarda avec curiosité cette femme jeune et belle dont la grâce et la distinction étaient relevées par une toilette d'une élégance exquise, dont la voix avait des intonations harmonieuses et discrètes, dont le visage et la contenance avaient en même temps quelque chose de fier, d'assuré et de troublé.

« On vous a dit mon nom, reprit la marquise; mais je n'ai voulu dire qu'à vous que c'est le comte de Mazeray qui m'envoie.

— Ah! dit Henriette. Vous êtes son amie, madame?

— Oui. Mon mari est intimement lié avec lui. Mais que serait venu faire ici le marquis de Néverlet? Il est certaines confidences qui ne sont possibles qu'entre femmes.

— Vous êtes donc chargée de m'interroger, madame la marquise? demanda Henriette en rougissant un peu. C'est déjà fait, je crois. Le comte de Mazeray est allé hier chez mes frères.

— Ah! déjà? murmura la marquise.

Digitized by Google

— Il m'a fait l'honneur de demander ma main. Un de mes parents, le colonel Rochambeau, est venu le soir m'en instruire. J'ai répondu..... Mes frères avaient en partie répondu pour moi.

— C'est la partie officielle, répliqua la marquise en cherchant à dissimuler la douleur causée par la marche rapide des événements. Il y en a une autre plus intime, plus délicate à traiter..... »

Elle hésitait, elle cherchait ses mots. Des flots de sang lui montaient au visage, puis affluaient tumultueusement à son cœur. Incapable de se contenir, elle s'écria brusquement :

« Vous aimez le comte ? »

Henriette garda un instant le silence.

« Vous êtes envoyée par lui ? demanda-t-elle.

— Oui, sans doute, je vous l'ai dit. Le comte doit connaître vos sentiments. C'est assez naturel, je pense. Est-ce que vous les lui avez avoués ?

— Jamais, madame. Puisque le comte est votre ami, vous devez savoir.....

— Je sais tout, vous le voyez bien. N'avez-vous pas confiance en moi, mademoiselle ?

— J'ai confiance en vous, madame. Mais je n'ai rien à cacher et presque rien à dire.

— Ce presque rien, dites-le-moi. Vous consentez à ce mariage ?

— Oui, madame. Ce mot n'est-il pas suffisant ? »

La marquise, à son tour, garda un instant le silence. Henriette parut réfléchir, puis elle dit :

« Veuillez m'excuser, madame, si je ne vous ai pas tout de suite satisfaite entièrement. Vous et M. le marquis de Néverlet, vous êtes liés avec le comte de Mazeray. Vous vous intéressez à son avenir ; c'est tout simple. Les questions qu'il ne m'eût peut-être pas adressées, vous me les faites. C'est tout simple encore. L'amitié prévoit et se montre exigeante. Vous désirez savoir les impressions que j'ai éprouvées et que j'éprouve. Je vais vous les dire. Mes pensées sont fort ordinaires et n'ont pas besoin de se voiler. J'ai ressenti d'abord quelque embarras en me voyant recherchée par le comte de Mazeray dont le rang et la fortune sont si supérieurs aux miens. Mais, à mon âge, ces considérations-là n'ont peut-être pas toute l'importance qu'elles méritent. Je suis d'un caractère à ne me considérer ni comme au-dessus ni comme au-dessous de personne. Quoique le comte me fût pour ainsi dire inconnu, j'étais sans doute favorablement disposée envers lui, car j'ai été frappée et fortement émue par la délicatesse de ses façons d'agir. Devant sa sincérité et sa droiture, je n'ai pas hésité longtemps.

— Vous l'aimez autant qu'il vous aime, sans doute ?

Digitized by Google

— Si cet aveu doit sortir de ma bouche, madame la marquise, n'est-ce pas à lui à l'entendre le premier?

— Ah! mademoiselle, vous vous perdez!

— Je me perds?

— Vous ne savez donc ni tromper ni vous défier? Regardez-moi donc. Ai-je l'air d'une douairière? Me supposez-vous l'amie désintéressée d'Albert? Vous reculez, vous avez peur. Mais j'ai pu vous mesurer. Il eût été à souhaiter pour vous que vous fussiez une jeune personne insignifiante. Je vous aurais peut-être permis d'épouser Albert. Je l'espérais. Folle que je suis! Est-ce qu'Albert vous aimerait si vous n'étiez pas ce que vous êtes? O les jeunes cœurs! Comme ils se comprennent vite! Ils n'ont pas besoin de s'étudier. Ils accourent l'un vers l'autre. Tenez, mademoiselle, je vous plains. Vous êtes belle, vous avez des qualités, mais il faut oublier tout cela et attendre encore la récompense de vos vertus. Je suis là. J'aime Albert et vous ne l'épouserez pas.

— Vous l'aimez, madame, et vous êtes mariée?

— Oui, je suis mariée et je l'aime. »

Henriette s'était levée. Elle était calme. On voyait cependant combien elle souffrait, car elle tenait sa main sur son cœur déchiré.

« Votre mission est remplie, dit-elle. Elle a dû être bien pénible pour vous. Mais pourquoi être venue? Une lettre anonyme aurait suffi. »

La marquise frissonna comme sous une commotion voltaïque.

« Ah! murmura-t-elle d'une voix sourde, vous vous vengez cruellement. »

Henriette resta immobile et silencieuse, comme pour cesser cet entretien.

« Adieu, mademoiselle, reprit la marquise. Vous me trouverez toujours entre Albert et vous. »

Au moment de partir, la marquise, retenue malgré elle par un remords ou par une soif de nouvelles sensations, s'arrêta et toisa la jeune fille de la tête aux pieds avec une impertinence dédaigneuse.

« Vous êtes fort jolie, ajouta-t-elle. Vous me rappelez ma quinzième année. J'étais ce que vous êtes : fière, hautaine, sincère jusqu'à la témérité, pure de pensée et de conscience, exclusive et absolue dans mes sentiments. Vous me plaisez, mademoiselle; vous m'intéressez.

— Madame, dit Henriette d'une voix lente et ferme, il est une parole que j'hésite à vous dire, mais vous m'y forcez. Quoique jeune, je comprends qu'une femme puisse descendre jusqu'au crime. Vous aimez et là est votre excuse. Mais rester près de moi pour regarder

Digitized by Google

si je souffre après m'avoir frappée, voilà ce que je ne comprends pas.

— Et moi, n'ai-je pas souffert?

— Je ne le savais pas, madame. »

La marquise contempla un instant cette jeune fille qui se justifiait par un seul mot, sans se plaindre et sans supplier. Elle lui dit d'une voix émue :

« Je vous crois assez intelligente de cœur et d'esprit pour tout comprendre, mademoiselle. Je vous prie donc de m'écouter. Vous verrez que je vous parlais sans ironie en vous disant que vous m'intéressez. Etre oubliée, c'est n'exister plus; s'immoler soi-même et s'ensevelir dans l'oubli, c'est vivre encore, c'est s'élever et se purifier par le sacrifice. L'immolation volontaire n'a rien qui m'effraye. Entre m'y résoudre ou me venger, j'hésite. »

Henriette ne répondit pas à ces paroles. La marquise resta quelque temps à dégager l'issue du combat intérieur qu'elle se livrait.

« Tenez, mademoiselle, je serai franche, reprit-elle, en voilant ses défaillances sous un ton plus léger. Un homme d'Etat, un ministre, se réjouit rarement de n'avoir pas pour successeur une médiocrité. Bientôt, pour peu qu'il ait quelque honnêteté dans l'âme, ces étroites et égoïstes pensées disparaissent. Je ne suis pas parfaite; j'ai éprouvé tout à l'heure un affreux serrement de cœur en voyant que l'avenir d'Albert effacerait bien vite son passé. Mais à présent que je me suis soulagée par un cri de colère et de menace, je trouve en moi assez d'abnégation, assez de fierté et de générosité pour tendre une main amie à ceux que cette main pourrait briser. Vous êtes sans défense et sans mère. C'est sans le savoir et sans me connaître que vous m'avez blessée. Le comte..... le comte est plus coupable sans doute, mais par cela même qu'il m'a été cher, je considérerai son bonheur futur comme l'appel et le sceau du pardon. Vous ne me répondez pas..... Vous m'écoutez à peine !

— Je n'ai plus rien à vous dire, madame.

— Rien?.... C'est bien ! Comme vous voudrez. »

Elle sortit rapidement. Henriette l'accompagna jusqu'à la porte de l'appartement. Sophie se montra presque aussitôt, et Henriette lui dit, d'un ton ému mais résolu :

« Sophie, je ne me marierai pas. »

La servante poussa une exclamation de surprise et de regret. Elle ne pouvait s'imaginer pourquoi son beau rêve s'évanouissait si rapidement. Elle refusa d'abord d'admettre l'évidence, et ne comprit pas comment une dame jeune, souriante, s'exprimant avec tant de douceur, avait eu le courage de déranger de si beaux projets. Hen-

Digitized by Google

riette raconta tout ce qui s'était passé. Sophie réfléchit profondément et dit :

« Tu as peut-être raison, Henriette. Je crois que tu es la préférée dans le cœur de ton voisin. Mais cette dame se supposerait en droit de troubler ton ménage. Elle te ferait mourir de jalousie et de chagrin, mon Henriette. Epouser ton voisin, c'est trop risquer.

— Oui, Sophie. N'y pensons plus. »

Mais la servante eut beau faire, elle y pensa encore, en se disant toutefois qu'Henriette agissait sagement en renonçant à ce mariage.

XLVI

Victor et Léon Guérin, ignorant la démarche de la marquise de de Néverlet, et voulant donner des preuves de leur empressement à terminer une alliance si honorable pour leur sœur et pour eux, envoyèrent M. Paulin chez Albert. Après mûres délibérations, Julie n'eut pas de peine à persuader à son mari que, ce mariage étant une réparation, une dot n'était pas nécessaire.

Le colonel, consulté, fut de cet avis.

« Vous ne connaissez pas les hommes, dit-il ; une fois lancés ils ne s'arrêtent plus. C'est pour cela qu'il faut toujours éviter de se lancer. Le comte de Mazeray est amoureux. Ne vous inquiétez pas du reste. Le comte épouserait les pieds dans l'eau. »

En conséquence, le tuteur fut chargé d'annoncer que Mme Guérin, par de fausses spéculations et des dépenses trop fortes, avait aliéné tout ce qu'elle possédait. Au milieu d'un éloge pompeux de la famille Guérin et d'Henriette, M. Paulin avoua qu'elle n'avait rien. Albert s'attendait à cette confidence. Elle lui fut cependant pénible, moins à cause d'un intérêt purement personnel que parce qu'elle confirmait de sourdes et tristes intrigues dont il avait le pressentiment. Il regarda M. Paulin dans les yeux et y aperçut quelque chose de trouble et de honteux. Mais il n'insista pas. Il éprouva même ce plaisir si doux et si peu recherché pourtant de pouvoir tout donner à la femme qu'on aime. Il déclara qu'il avait assez de fortune pour deux, et qu'il se réjouissait de cette fortune, un peu négligée et indifférente jusqu'alors, puisqu'elle lui permettait de choisir selon son cœur. Néanmoins, ce contraste d'une jeune fille pauvre entourée de parents riches inspira à Albert une sorte de mépris pour Victor, pour Léon. Sans connaître les faits et sans désirer des explications, il conçut une mauvaise opinion sur des frères qui affectaient tous les dehors de la richesse, qui donnaient mission à M. Paulin de spécifier

Digitized by Google

leur pleine prospérité, et glissaient au milieu de cet état de choses, un mince paragraphe constatant que leur sœur était sans dot. M. Paulin, du reste, se montra charmant, expansif, plein d'une apparente bonhomie. Il ne discerna point, ou ne parut pas discerner le dédain qui perçait malgré l'évidente préoccupation d'Albert de faire bon accueil au tuteur d'Henriette. Il annonça que, le dimanche suivant, toute la famille Guérin se réunirait rue de la Pépinière, chez Henriette, et qu'Albert était invité à s'y présenter. Albert répondit qu'il profiterait de grand cœur de cette autorisation. Ces préliminaires de mariage étant ainsi terminés à la satisfaction générale, M. Paulin parla d'autre chose. Il s'extasia devant un tableau de maître d'assez grand prix et Albert parvint à le lui faire accepter.

Se trouvant tout porté pour faire une visite à sa pupille, M. Paulin monta chez elle en sortant de chez Albert. Il commença par lui donner avis qu'une transaction amiable allait être signée entre lui et Victor et Léon pour régler définitivement les comptes de succession. Henriette voulut savoir sur quelles bases reposait cette transaction. Le tuteur se contenta de sourire avec un air de protection bienveillante. Il répondit à sa pupille qu'elle était trop jolie pour s'occuper de questions pareilles, et qu'elle devait être parfaitement rassurée sur ses intérêts en songeant qu'ils étaient entre bonnes mains. Il coupa court à cette conversation en prévenant Henriette que le comte de Mazeray avait été engagé à venir chez elle le dimanche suivant, pendant qu'elle serait entourée de ses frères, de ses belles-sœurs et de son tuteur.

« Ce sera une présentation régulière, ajouta-t-il, à laquelle assisteront.....

— Le comte chez moi ! interrompit Henriette, dont la résolution était déjà arrêtée à la suite des révélations de Mme de Néverlet. Une présentation ! Ce n'est pas possible, monsieur, ce n'est pas possible. »

M. Paulin, fort surpris, regarda sa pupille. Il ne pouvait croire qu'elle parlât sérieusement. Elle avait cependant un accent de sincérité qui déconcerta quelques secondes son tuteur.

« Ma chère enfant, reprit-il, vous avez déclaré au colonel que cette alliance, si avantageuse sous tous les rapports, vous convenait. Quant à moi, je serai ravi de voir ma délicate mission de tuteur couronnée si brillamment. Nous n'aurons pas, je suppose, à employer notre autorité..... Attendez donc ! Je devine. Vous voulez vous faire un peu prier. C'est dangereux, ma chère enfant. Il s'agit pour vous d'un mariage magnifique, inespéré.....

— Je veux me faire prier ! s'écria Henriette avec un mouvement de révolte et de fierté. Vous ne me connaissez pas, monsieur. Vous

Digitized by Google

êtes mon tuteur. Je vous préviens donc très formellement que je renonce à ce mariage. »

M. Paulin hésita un instant.

« Bah! pensa-t-il, il faut toujours donner raison aux femmes. Discuter avec elles est inutile. Ma pupille veut se faire prier. Je ne la croyais pas si coquette. Le comte priera, voilà tout. Ils s'arrangeront comme ils l'entendront. »

Le tuteur s'abstint de contrarier sa pupille. Il lui promit tout ce qu'elle voulut et ne prit même pas la peine d'avertir les frères d'Henriette de ce revirement, tant il y attachait peu d'importance.

Le dimanche, vers une heure, Henriette vit arriver successivement chez elle toute sa famille. Victor et Julie vinrent les premiers. Malgré la brillante alliance que sa sœur avait su se faire proposer, Victor eut besoin de se contenir pour ne pas lui reprocher sa conduite, pour ne pas foudroyer Henriette d'une accusation formidable. Sans l'engagement pris envers le colonel, il n'aurait pu maîtriser sa vertueuse indignation. Il n'embrassa pas sa sœur ; il lui adressa la parole en termes vagues, pleins de réticences, et s'assit à distance d'elle, auprès de sa femme. Tous les deux prirent de grands airs d'affliction et de contrition, comme des dévots dans une église profanée et dont la purification n'a pas encore été faite.

Léon Guérin vint avec sa femme, Noémie, dès qu'elle aperçut Henriette, courut l'embrasser.

« Chère sœur!.... lui dit-elle. »

Puis, comme le cœur de la jeune femme débordait d'une joie intime et personnelle, elle ajouta ;

« Ah! je suis bien heureuse! Nous sommes venus à pied avec Léon. Il me donnait le bras. »

Un coup d'œil moqueur de Julie interrompit Noémie. Elle se réfugia dans un coin du salon et se tint tranquille, sachant depuis longtemps que sa belle-sœur ne lui témoignait pas, d'ordinaire, beaucoup de bienveillance.

« Paulin n'est donc pas là, dit Léon. J'espérais être en retard. »

Bien que la transaction amiable eût été débattue et signée à l'avance, bien qu'il n'éprouvât aucune appréhension au sujet de sa dette, Léon eût désiré que le moment de la communication des comptes à Henriette fût déjà passé. Il se souvenait des protestations et des prières de sa sœur le jour de l'inventaire. Il redoutait le désagrément d'une scène de même genre. Au moment où il s'impatientait de ne pas voir arriver le tuteur, celui-ci entra, accompagné du colonel Rochambeau. Pendant la route, M. Paulin l'avait prévenu du changement de résolution d'Henriette. A ce récit, l'expérience du colonel se trouva en défaut. Il ne comprenait pas ce revirement,

Digitized by Google

qui ne s'expliquait guères que par l'interprétation de Paulin : « Henriette voulait se faire prier. » Le colonel pensa ensuite qu'une querelle d'amoureux était peut-être survenue, mais il eut assez de discrétion et de prudence pour taire cette supposition, qui compromettait la réputation d'Henriette. De toute façon, il était infiniment préférable de ne point parler de ce caprice et de n'avoir pas contremandé le comte de Mazeray. Par des considérations bien plus puissantes encore que celles qui guidaient M. Paulin, le colonel ne mettait pas en doute que, si des petites difficultés s'étaient élevées entre Albert et Henriette, elles s'aplaniraient toutes seules dès qu'ils seraient en présence l'un de l'autre.

« Commençons, commençons vite, dit Léon.

— Tu veux partir ? lui demanda sa femme.

— Je te laisserai ici, » répondit-il, comme pour la consoler d'avance.

M. Paulin fit un petit discours à sa pupille et lui lut l'acte sous seing privé passé entre Victor Guérin, Léon Guérin et M. Paulin, ce dernier agissant comme tuteur de Mlle Henriette Guérin, mineure.

Voici les principaux articles de cet acte :

« Considérant, d'une part, que le testament de la défunte mentionne des créances à recouvrer, mais sans les appuyer de pièces justificatives établissant la validité de ces créances ;

» Considérant, d'autre part, que l'évaluation des biens à venir au partage donne lieu d'établir, par voie rétrospective et compensatrice, un équilibre proportionnel dans la part perçue ou à percevoir par chacun des héritiers ;

» MM. Guérin frères et Mlle Henriette Guérin, dûment représentée par M. Paulin son tuteur, se reconnaissent, chacun en ce qui les concerne, nantis de la part qui leur revient dans la succession de leur mère, et déclarent n'avoir aucune action, recours ou réclamation quelconque à exercer l'un contre l'autre relativement à ladite succession, pour quelque cause que ce soit, antérieure ou postérieure au décès de Mme Guérin.

» Voulant honorer la mémoire de leur mère en donnant dès à présent à leur affectionnée sœur une preuve éclatante de leur amitié et protection fraternelles, MM. Victor et Léon Guérin lui font abandon complet des meubles, valeurs et objets quelconques décrits dans l'inventaire ou pouvant exister lors du décès. MM. Guérin se réservent seulement de choisir tel ou tel souvenir qui puisse leur rappeler à jamais la perte douloureuse qu'ils ont faite dans la personne de leur vénérée mère. »

Un instant de silence suivit cette lecture. Henriette ne prononça pas un seul mot. Les assistants se regardèrent, un peu embarrassés.

Digitized by Google

Léon sentait quelques scrupules s'agiter en lui. Victor eût préféré des explications, des débats. Sa conviction, pareille à un enfan d'une constitution encore faible, avait besoin de lutter pour prendre des forces. Il regretta que sa sœur ne se permît pas quelques récriminations, car il lui eût facilement démontré combien il était bon pour elle.

« Nous vous avons ennuyé assez longtemps, dit le colonel à la jeune fille, qui restait absorbée dans ses réflexions ; causons de choses plus gaies. »

Elle leva les yeux sur lui. Elle vit son visage souriant. Elle comprit que l'acte qui la dépouillait, étant sanctionné ainsi par la présence de toute sa famille, devenait irrévocable. Son tuteur avait signé. Elle ne pouvait rien faire. Quand elle tressaillait par quelque sursaut d'indignation véhémente, elle s'arrêtait soudain et reculait devant la nécessité, désormais stérile, d'accuser ses frères devant leurs femmes et de les flageller du nom de leur mère. Ce nom, invoqué une fois déjà en face de ses frères seuls, méconnu par eux, impuissant à les guider vers l'honnêteté, lui paraissait trop pur pour s'en servir comme d'une arme, d'une injure publique, comme d'un fouet destiné à cingler toutes ces vilenies. Devant des faits si graves, si concluants, si mûrement délibérés, Henriette éprouva une sensation d'écrasement. Elle comprit que tout était inutile, qu'un reproche glisserait sans les entamer sur ces cœurs fermés, qu'un appel à l'équité ne serait point entendu. Elle se leva avec une résignation fière, et dit simplement :

« Me voilà ruinée.

— Ruinée ! s'écria Léon en s'approchant vivement. Ne suis-je pas là, petite sœur ? Si jamais tu as besoin de moi.....

— Ruinée ! dit Victor en s'avançant aussi. C'est trop fort. Je vais te prouver.....

— Henriette, interrompit Julie, est-ce que vous doutez, par hasard, de la loyauté de mon mari ?

— Laisse-moi lui parler, reprit Victor. Je ne fuis pas les explications, moi, Je les demande à cor et à cris. Je vais convaincre ma sœur..... Ah ! elle m'attaque ! c'est bien. J'en ai long à dire sur son compte.

— Victor ! » cria le colonel.

Il avait l'habitude d'obéir comme si le colonel eût eu le pouvoir de le faire fusiller dans les vingt-quatre heures. Il accourut près de son beau-père dans l'intention de le prendre à témoin de sa bonne foi.

« C'est ce maudit testament qui est cause de tout, reprit-il. Ne pourrait-on le brûler, puisque tout est fini ? »

Le colonel lui fit signe de se taire, et lui montra M. Paulin, qui,

Digitized by Google

sans prendre part à ces débats, s'extasiait devant la belle pendule en marqueterie placée sur la cheminée.

« Il faut la lui offrir, dit le colonel à voix basse.

— A propos! s'écria Victor, subitement ramené vers des idées plus riantes, voici le moment de choisir nos souvenirs.

— La curée! » murmura Léon, qui, s'il n'eût pas été personnellement intéressé dans la question qui venait de se vider, aurait très certainement défendu Henriette.

Le reste de cette scène fut étrange. L'horrible dans le crime a quelque chose qui impose par des proportions colossales. C'est l'orage embrasant le ciel; c'est l'inondation dévorant des villages; c'est le sang ruisselant sous une main tragique; mais l'horrible dans la vulgarité a quelque chose d'odieux sans grandeur, de repoussant, et il faut passer vite.

Dès qu'elle entendit, au milieu d'éloges sur Mme Guérin, formuler les désirs de posséder un objet, afin d'éterniser sa mémoire dans ce souvenir palpable, Noémie se leva timidement et dit:

« Je puis vous satisfaire.

— Vous! » dit Victor surpris.

Puis, voyant la jeune femme fouiller dans sa poche et en retirer un petit paquet, il ajouta mentalement:

« Qu'allons-nous apprendre? Ah! je le disais bien, les scellés ont été apposés trop tard.

— Chère et précieuse relique, reprit Noémie de sa voix douce comme celle des anges lorsqu'on les entend dans un rêve, tu m'as porté bonheur. Ce n'est pas sans regret et sans hésitation que je me décide à te partager. Mais tu as appartenu à une sainte; tu dois être distribuée à une famille éplorée. N'est-ce pas Léon, tu m'approuves?

— Mais qu'est-ce donc? demanda Victor. Vous nous faites mourir d'impatience. Des cheveux!

— Oui. Des cheveux de Mme Guérin. »

Henriette s'avança rapidement et saisit le bras de Noémie.

« Garde, dit-elle. Je ne veux pas. Qu'ils prennent tout, tout excepté cela. »

Cette défense était inutile. Chacune des parties prenantes avait tourné le dos à Noémie.

Alors il se passa quelque chose de plus étrange encore.

Dans une nuit de fièvre, de terreurs pour l'avenir et d'indignation contre ses fils, Mme Guérin, de ses tremblantes mains, avait tracé quelques mots sur des morceaux de papier qu'elle avait placés çà et là sans rendre compte à personne de cette besogne mystérieuse. Pendant ces heures cruelles où la malheureuse mère cherchait avec éga-

Digitized by Google

rement des moyens de préserver les intérêts de sa fille, et s'efforçait, sur son lit d'agonie, de marquer le linge au nom d'Henriette, afin qu'on n'osât pas le lui arracher, elle avait accompli une autre tâche, comme pour crier encore du fond de sa tombe : « Ne touchez pas au bien de ma fille. » Sophie n'avait eu garde de déranger ces papiers, qui, presque tous, d'ailleurs, étaient restés inaperçus. M. Paulin, en ouvrant la pendule pour mieux l'examiner, en trouva un dans le coffre avec ces mots : « Cette pendule appartient à Henriette. » Il le prit machinalement, le lut, et le repoussa comme si c'eût été un fer rouge. Léon, en décrochant un tableau, fit tomber à ses pieds un de ces morceaux de papier, le lut et demeura attéré. Le colonel, consulté par sa fille sur un souvenir pour Edgard, regarda complaisamment une montre d'or qu'elle avait prise à un clou contre la glace, et qu'elle avait mise entre les mains de son père. Dans l'intérieur de la boîte, il vit ces mots, inscrits avec une pointe d'acier : « Cette montre appartient à Henriette. » Il sentit, lui aussi, qu'elle le brûlait, et la replaça à son clou. Puis, il jeta un coup d'œil rapide sur son gendre et sa fille. Victor et Julie, en ce moment, étaient immobiles et pétrifiés en face l'un de l'autre. Ayant fixé son choix sur trois ou quatre services damassés en toile de Flandres, Julie était allée les prendre dans un placard où elle savait qu'on les serrait. Elle avait vu les lettres H. G. et, rouge de colère, elle était revenue vers Henriette pour lui demander de quel droit elle avait déjà marqué le linge à son nom. Au milieu du salon, elle vit son mari, dans l'attitude d'un larron pris la main dans le sac, et les yeux fixés sur un papier où étaient écrits ces mots : « Ce bronze appartient à Henriette. » Julie lut, comprit et laissa choir le linge qu'elle tenait. Frappés de la foudre par ces mots formidables et vengeurs qui les assaillaient de toutes parts, tous ces personnages n'osaient plus bouger ni lever les yeux l'un sur l'autre. Le colonel s'avança enfin vers Victor et lui dit :

« Demandez des cheveux de votre mère. »

Mais Victor était incapable de rien. Pareil à un homme qui vient de tomber dans un bourbier, il n'aspirait qu'à rentrer chez lui pour se nettoyer.

« Allons-nous-en ! » dit-il d'une voix étranglée.

Le colonel l'envoya sur le balcon prendre un peu l'air, puis il dit à sa fille :

« Julie, tu vas te trouver mal. Chez toi ou chez moi, ce ne serait qu'un accident sans importance. Ici, ce serait du plus fâcheux effet. Demande des cheveux de Mme Guérin. Julie, m'entends-tu ? Est-ce que décidément tu vas te trouver mal ? »

Un coup de sonnette retentit.

Digitized by Google

« C'est le comte, reprit le colonel à l'oreille de Julie.

Elle était encore si troublée qu'il appela Paulin et lui dit :

« Allez au-devant du comte. Retenez-le, amusez-le un instant. »

Albert, effectivement, arrivait. Le tuteur courut à sa rencontre et l'arrêta dans la salle à manger, sous prétexte de lui donner quelques détails historiques sur les parents d'Henriette, qui n'étaient pas encore connus d'Albert.

« C'est la plus charmante famille que j'aie jamais vue, dit M. Paulin en terminant; je ne crois pas que, dans l'aristocratie, dans la magistrature, dans la haute finance, il en existe une plus unie, plus honorable. »

Il écouta avec inquiétude si on ne se disputait pas, et, s'étant à peu près convaincu que le calme était revenu, il introduisit Albert au salon.

XLVII

L'accueil fut chaleureux, sympathique. Victor, complétement remis, vint serrer les mains de son futur beau-frère. Il lui présenta Léon et le colonel. Julie, fort gracieuse, arbora son plus aimable sourire, complimenta Albert, et le présenta à Noémie.

« Monsieur, dit Henriette, en prenant son tuteur à part, pourquoi cette visite? Ne pouviez-vous me l'épargner?

— Comme vous voilà émue, chère enfant! répliqua M. Paulin à voix basse. Vous ne me ferez jamais croire que vous soyez fâchée de voir le comte. Non, je ne croirai jamais cela. »

La conversation devint générale. On était encore debout. Noémie, qui partageait, d'une façon plus profonde et plus complète peut-être, le contentement qu'elle voyait se manifester autour d'elle, ne put résister à l'élan qui l'entraînait vers Albert.

« Monsieur, lui dit-elle en rougissant beaucoup de sa hardiesse, vous aimez Henriette, ma sœur d'élection. Vous avez raison, monsieur; c'est un cœur d'or. Epousez-la; elle vous rendra bien heureux. »

Albert saisit les mains de Noémie et les serra avec effusion. Peu s'en fallut qu'il n'embrassât la jeune femme. Henriette avait entendu le langage de sa belle sœur et vu le geste d'Albert. Elle se détourna. Un flot de larmes lui monta aux yeux.

« Allons, murmura-t-elle, encore cette épreuve. »

Ce n'était pas la moins douloureuse. Henriette ne s'avouait pas qu'elle aimait Albert, mais elle sentait, depuis qu'il était là, tout

Digitized by Google

son être se troubler et s'attendrir sous l'influence d'un pouvoir inconnu. Tandis qu'Albert avait causé avec Victor, Julie, Léon, Paulin et le colonel, l'immutabilité de la résolution d'Henriette n'avait pas été ébranlée. Mais quand Noémie, incapable de maîtriser ses sentiments, avait prononcé des paroles un peu en dehors des convenances, un peu trop accentuées et trop sincères, l'âme de la jeune fille avait vibré tout entière, comme si elle se fût associée à ces paroles, qui contenaient un aveu. Et quand Albert, dans un transport de reconnaissance, avait saisi les mains de Noémie comme pour prendre possession de cet aveu et le conserver à jamais, Henriette comprit, mieux qu'elle ne l'eût fait à la suite de longs discours, qu'elle était tendrement aimée.

On prit des siéges. Albert s'entretenait avec tout le monde, répondait de son mieux à l'assaut de politesses dont il était l'objet; mais tout son cœur s'envolait vers Henriette et, de préférence, malgré lui, il lui parlait. Il semblait avide de recueillir les moindres mots qui s'échappaient de cette bouche émue et adorée.

« Faut-il que nous nous en allions? dit le colonel, qui plaisantait volontiers. Sommes-nous de trop?

— Excusez-moi, reprit Albert. C'est la première fois qu'il m'est permis d'exprimer.....

— La première fois! pensa Julie. Allons, il joue bien son rôle.

— Il y a deux ans, mademoiselle, que je vous connais, que je vous vois, » ajouta Albert, dont les sentiments éclataient impérieusement après une longue contrainte.

Mais Henriette l'interrompit. Sa tâche était lourde, cruelle, mais elle comprenait qu'elle ne pouvait en différer davantage l'accomplissement. Plus elle tardait, plus elle se voyait liée, enchaînée. Tandis qu'Albert s'emparait d'elle, elle apercevait le visage menaçant de la marquise qui s'avançait entre eux et les séparait. La jeune fille fit appel à son courage.

« Monsieur, dit-elle d'une voix où vibraient des émotions tendres et fortes, je ne dois pas vous laisser parler. J'ai déjà trop attendu pour vous dire la vérité. Je ne puis vous épouser. »

Albert se leva vivement. Tous les assistants firent un mouvement de surprise. Le colonel se tourna brusquement vers M. Paulin et et lui dit:

« C'est donc sérieux?

— Vous entendez! reprit Henriette. J'avais prévenu mon tuteur. Il n'a pas jugé à propos de vous avertir. Je le regrette. J'aurais souhaité vous épargner cette entrevue. Elle a eu lieu. C'est malgré moi. »

Digitized by Google

Albert, pâle et tremblant, s'approcha d'Henriette et lui dit d'une voix sourde :

« Vous aimez quelqu'un, mademoiselle ?

— Moi ! Non, non. Qui donc aimerais-je ? »

Albert respira plus librement.

« Mais alors, reprit-il.....

— Monsieur, s'écria Henriette avec un accent plein de douleur et de prière, ne m'interrogez pas ! »

Tous les assistants se levèrent en masse et cernèrent Henriette pour la forcer à parler.

« Ah ! c'est trop ! murmura-t-elle d'une voix défaillante. »

On insista.

« Non, non, non ! » reprit-elle à demi brisée.

Elle leva les yeux comme pour demander grâce. Elle ne voulait pas, elle ne pouvait pas avouer le motif de son refus. Sollicitée, suppliée, blâmée, poussée à bout, elle répondit d'un ton bref et saccadé :

« Je suis pauvre. Je n'ai pas de dot. Je ne veux pas d'un mariage qui m'enrichisse. »

Chacun se recula. Tous les parents avaient passé par-dessus ce prétexte. Il leur était peut-être défendu de le combattre ouvertement.

« Je n'ai rien, reprit Henriette, heureuse de se voir enfin délivrée. Tenez, lisez. Voici l'acte. »

Elle saisit avec une sorte d'égarement la transaction dont on venait de lui donner lecture et la tendit à Albert.

Le colonel fit un saut en arrière.

« Prodigieux ! pensa-t-il ; c'est prodigieux d'habileté. Cette petite fille nous vendrait tous dans un sac. Elle va mettre ses frères en demeure de s'acquitter. Je suis curieux de voir leurs figures quand elle va les sommer de le faire en présence du comte. Quelle intelligence ! Je n'ai jamais rien vu de pareil. »

Il se rapprocha. Cette scène l'intéressait.

« Mademoiselle, dit Albert en reposant sur la table l'acte sans le lire, je connais déjà votre situation de fortune. Elle ne m'a point fait hésiter une seule minute. Votre tuteur sait comment je me suis expliqué avec lui sur ce sujet.

— Qu'as-tu à dire ? » s'écria Victor, qui sortit à ces mots, de même que Léon et Julie, d'une immobilité anxieuse.

Le colonel parut contrarié. Le cours naturel des événements lui sembla dérangé.

« Mademoiselle, dit Albert, qui prit la main tiède et tremblante d'Henriette et la garda dans la sienne, il est dans la vie des heures

Digitized by Google

décisives. Nous sommes tous les deux à une de ces heures. Notre destinée va en sortir. J'ai placé mon bonheur en vous. Le vôtre, mademoiselle, je me sens assez fort et assez loyal pour le préserver de toute atteinte. Vous parlez de votre fortune. Vous êtes fière; c'est un charme de plus. Vous seriez riche, ce serait tant mieux. Vous ne l'êtes pas, il vous plaît de vous en souvenir, c'est bien. Je suis averti et vous supplie de passer outre.

— Tu entends? dit Victor.

— Taisez-vous donc, murmura son beau-père.

— Ne comprenez-vous pas, mademoiselle, reprit Albert, que ces considérations de fortune ne sont qu'une poussière vile, bonne tout au plus à nous salir les pieds, et qu'il en est d'autres plus hautes, plus pures, les seules auxquelles les honnêtes gens doivent s'arrêter. Vous êtes d'une sphère où l'on se guide par le cœur, mademoiselle. Consultez votre cœur et agissez. Je n'ai pas eu l'honneur de connaître votre mère. Mais je l'ai vue, rencontrée. J'ai lu sur son visage, inscrits par le doigt de Dieu, les plus nobles sentiments et les plus rares vertus. Je me mets sous sa protection. Je n'oserais le faire si votre bonheur ne m'était cher et sacré. Si votre mère était là, mademoiselle, elle vous dirait peut-être : « Laisse ta main dans la sienne ; » c'est celle d'un honnête homme. »

— Ah! que les hommes sont bons! Qu'ils sont éloquents! dit Noémie en pressant tendrement le bras de son mari. Voilà comment tu étais, Léon, quand tu me faisais la cour. Voilà comment tu me parlais.

— Pas tout à fait, répondit Léon modestement.

— Victor, dit Julie, qui ne voulait pas être vaincue en sensibilité par sa belle-sœur, te rappelles-tu le jour où tu me fus présenté?

— Oui, ma Julie. Ce fut par le plus grand des hasards, à une revue du Champ de Mars. Quels souvenirs! J'ai envie de pleurer.

— Allez-vous nous laisser tranquilles avec vos mamours? dit le colonel. Si j'avais su, j'aurais amené Flavie. »

M. Paulin ne disait rien. Il regardait la pendule.

« Mademoiselle, reprit Albert presque à voix basse, il faut que vous me répondiez. Est-ce que je ne vous parais pas digne de vous? est-ce qu'il y a en moi quelque chose qui vous fasse craindre pour l'avenir? »

La petite main d'Henriette tressaillit dans celle d'Albert, et fit un mouvement qui était à la fois une révélation, une appréhension, un regret. Puis la jeune fille sembla honteuse et épouvantée de s'être involontairement trahie. Elle retira sa main.

« Mais qu'y a-t-il donc entre nous? demanda Albert, dont le front se plissa sous un vague soupçon.

Digitized by Google

— Ce qu'il y a ?.... »

Elle hésita. Le nom de la marquise de Néverlet grondait en elle et la bouleversait. Il remontait de son cœur à ses lèvres en déchirant tout sur son passage. Albert regarda Henriette. Il comprit presque, il devina, il eut peur. Ce nom, qui ne pouvait éclater sans foudroyer deux personnes, Albert le lut sur les traits de la jeune fille, dans son trouble, dans sa pâleur. Il n'osa insister.

« Il n'y a rien entre nous, ajouta-t-il ; il ne peut rien y avoir. Votre famille approuve votre union. Vous n'avez aucun engagement qui vous lie. Tout ce que vous souhaiterez, je le ferai. Pourquoi je vous aime ? Je ne sais ; mais je vous aime. Je me trompe. Je le sais et je vais vous l'apprendre. Je vous aime parce que vous êtes une femme simple, naturelle. C'est bien peu et c'est tout. Le monde ne vous a pas gâtée. Ses petitesses ont glissé sur vous sans vous atteindre. Vous n'avez pris de lui que ce qu'il a de meilleur : une bonté calme et forte qui sourit à la vie, une grâce adorable qui ressemble à un rayon mouillé de larmes. Je ne suis pas digne de vous, mais.....

— Ah ! monsieur, interrompit Henriette, si l'un de nous est indigne de cette alliance, c'est moi. Mais vous dites que vous êtes libre ; vous ne l'êtes pas. »

Albert jeta un cri étouffé.

« Vous avez vu ?.... dit-il. Vous savez ?....

— Oui. »

Ce mot, qu'Henriette articula à peine, parut l'anéantir. Elle fléchit comme sous un poids trop lourd, et Albert fit un mouvement vers elle pour l'enlacer dans ses bras et la soutenir. Elle se remit bien vite. Par un geste empreint d'un charme douloureux et ingénu, elle lui désigna, comme pour lui recommander le silence, les personnes présentes qui, du reste, semblaient favoriser cette explication qu'un mariage devait suivre. Ce geste était si doux, si tendre ; il annonçait si bien un sentiment de confiance et un appel à la protection, qu'Albert sentit avec moins d'amertume le coup fatal que Mme de Néverlet lui avait porté.

« Vous voyez que je ne puis vous épouser, ajouta Henriette avec un accent triste et ferme. Jamais, jamais ! Ne me revoyez plus, je vous en prie. »

Albert demeura un instant immobile et confondu devant cette jeune fille qui le refusait, qui lui révélait en même temps qu'elle l'aimait, et qui l'invoquait lui-même avec candeur et loyauté, pour que l'homme d'honneur la défendît contre l'amant lié à une autre femme. Albert, heureusement, prit son cœur pour guide. Il comprit qu'Henriette ne biaisait pas, n'hésitait pas. Il comprit que, si elle laissait entrevoir quelque défaillance, elle était cependant résolue et

Digitized by Google

inflexible dans ses renoncements. Au fond de l'âme, Albert lui sut gré de cette rigueur de sentiments qui interdisait tout partage, toute comparaison, toute lutte. Il s'éprit davantage de cette jeune fille humble et fière, aimante et absolue, qui ne voulait accepter qu'un cœur tout à elle, qui se retirait devant une rivale, comme si l'amour eût été une chose trop sainte pour la compromettre dans des entreprises hasardeuses.

« Ah ! chère fille, se dit-il en la contemplant, je saurai te prouver que toute ma vie est à toi. »

Le silence était général. Le groupe des assistants se rapprocha avec un empressement visible, comptant que la date précise du mariage allait être proclamée.

« Ma pupille s'est fait un peu prier, dit M. Paulin en souriant.

— Elle a eu raison, » répondit tout bas le colonel.

Sa haute opinion sur Henriette ne se démentait pas. Elle était toutefois un peu amoindrie. Il avait vu la jeune fille, en parlant de son manque de dot, conquérir un avantage brillant, décisif, et il ne comprenait pas pourquoi elle n'en avait pas mieux profité.

« Vaincre n'est rien, pensa-t-il. Il faut ensuite détruire l'ennemi : c'était la tactique de Napoléon. »

Son gendre eût été alors fort maltraité ; mais cependant le colonel regrettait qu'une bataille si belle, si savamment engagée, n'eût pas été terminée.

Quand Henriette, après sa courte conversation avec Albert, vit revenir vers elle ce flot de personnes auxquelles sa vie était soumise, elle frissonna d'effroi, et, à bout de forces, elle sentit qu'elle n'en avait plus pour résister aux étonnements, aux récriminations et aux exhortations qui allaient forcément l'envahir. Toute sa famille approuvait et patronnait ce mariage. Si Henriette déclarait qu'elle y renonçait, la lutte était à recommencer. Elle s'adressa à Albert. Vainement elle se disait qu'elle ne l'aimait pas, qu'elle ne l'épouserait pas. Tout son être protestait contre une séparation complète, éternelle, et, au moment où elle avait besoin d'un appui, ce n'était pas à sa famille qu'elle avait instinctivement recours, c'était à Albert.

« Un prétexte ! lui dit-elle. Trouvez un prétexte. »

Il obéit. Il fut heureux d'obéir. Mais soit qu'un prétexte ne se présentât pas tout d'abord à son esprit, soit qu'il cherchât involontairement à concilier son obéissance avec sa tendresse, il apprit aux parents d'Henriette qu'elle souhaitait d'attendre encore.

« Attendre ! » murmura Henriette, qui toutefois ne fit aucune objection.

M. Paulin, fit une légère grimace.

Digitized by Google

« Ma pupille, pensa-t-il, est bien imprudente. De pareils mariages doivent être enlevés à la baïonnette. »

Cependant, comme cette proposition d'ajournement était faite par le futur lui-même, personne n'osa la blâmer. On en reporta tout l'honneur sur Henriette, afin de la soutenir et de la protéger en sanctionnant tout haut ce qu'on désapprouvait tout bas.

« Ce sera plus convenable en effet, » dit Julie.

Cette formule fut adoptée. Chacun déclara qu'il serait plus convenable d'attendre. Noémie n'osa pas s'y opposer. Elle n'avait pas voix dans les délibérations; mais elle dit à son mari :

« O mon Léon ! je me suis décidée tout de suite, moi. »

On causa encore un peu. Puis Albert prit congé. Il échangea avec Victor, Léon, le colonel et M. Paulin mille promesses de se revoir bientôt. Mais il salua Henriette gravement, sans solliciter d'elle-même une espérance. Il n'essaya pas de faire tomber brusquement une résolution, qui bien que cruelle, lui paraissait en même temps une preuve de dignité et de tendresse. Henriette lui était d'ailleurs devenue plus chère. Il l'aimait davantage, parce qu'elle renonçait à lui. Il l'eût méprisée peut-être si elle l'eût accepté pour époux malgré la révélation de sa liaison avec la marquise.

« Elle a fait son devoir, pensa-t-il. C'est à moi de faire le mien. »

Ce retard ne l'inquiétait pas. Son amour même y rencontrait des compensations. Albert, en effet, s'était épris d'une jeune fille charmante, belle, ingénue, douce au cœur et aux yeux. Il voyait en elle à présent, à côté de toutes ces qualités, une âme haute et fière. Il n'avait rêvé qu'à un mérite modeste, solide; il trouvait une compagne chez laquelle le charme de la beauté s'alliait aux délicatesses de l'esprit, aux plus nobles sentiments du cœur.

« Une rivale ! se dit-il. Elle n'en a pas; elle n'en saurait avoir. »

Irrité contre la marquise, mais baigné en même temps par une ineffable joie, il prit une voiture en sortant de chez Henriette, et se fit conduire chez Mme de Néverlet.

XLVIII

M. de Néverlet et Mme de Néverlet étaient en ce moment dans un petit salon très simplement meublé et tendu de perse, donnant sur un jardin séparé des Champs-Elysées par une grille. Ce salon, situé au rez-de-chaussée, était fort gai. Des toiles blanches à bandes rouges très larges descendaient en formant un angle du haut des fenêtres, et arrêtaient les rayons du soleil en colorant d'une teinte

Digitized by Google

chaude la lumière qui pénétrait à l'intérieur. Par l'ouverture que la toile laissait libre dans le bas, l'air entrait, pur, sain, vif, tout chargé des langueurs de l'été et du parfum des fleurs. La marquise, vêtue d'un peignoir d'étoffe sombre, était assise sur une chaise basse, près d'une table encombrée de livres, d'albums, de brochures, de musique, de dessins, de photographies et de chiffons. De temps en temps, elle prenait un de ces objets, puis un autre, puis un troisième, et les rejetait d'un air distrait. Entièrement habillé de flanelle légère et d'une couleur claire, le marquis était étendu sur un immense canapé qui occupait presque tout un des côtés de la pièce, et lisait. Son livre l'intéressait beaucoup. A la fin de chaque chapitre, il en faisait un résumé sommaire à sa femme. Quelques mots seulement, tels que : « Trois tigres tués, — quatre éléphants mis à mort. » Tout à coup, au milieu d'un grand silence, M. de Néverlet se dressa sur son séant et s'écria :

« Marquise ! le major est blessé.

— Quel major? demanda doucement la jeune femme.

— Le major, le grand chasseur. Quel homme extraordinaire ! Je serais bien fâché qu'il lui arrivât malheur.

— Moi aussi, répliqua la marquise complaisamment.

— Que nous sommes naïfs ! ajouta le marquis. Nous nous inquiétons bien gratuitement. Le major ne peut pas périr, puisque je ne suis encore qu'à la moitié du volume. En outre, s'il était mort, il n'écrirait pas ses aventures.

— C'est juste, » dit la marquise.

La conversation tomba.

Quelques instants après, M. de Néverlet s'écria :

« Par exemple, voilà qui est ridicule ! Ces Anglais sont toujours les mêmes. Dans des circonstances où un Français partirait tranquillement avec un ami, le fusil sur l'épaule et la carnassière sur le dos, ils se font précéder et suivre d'un attirail formidable, comme s'ils voulaient conquérir le monde ou fonder une colonie. Le major est rétabli. Il va à la chasse aux bisons. Ecoutez, par curiosité, le dénombrement des gens, armes, engins, ustensiles nécessaires à cette expédition. Sept fourgons, soixante domestiques. Vous verrez que l'article cuisine n'est pas oublié. Mais commençons par le commencement.

— Pardon, marquis; est-ce pour votre plaisir ou pour le mien que vous me faites cette lecture ?

— C'est pour votre instruction, Christine.

— Instruction en fait de chasse ! Je puis m'en passer.

— Je vais vous lire ce chapitre. Vous n'en serez pas fâchée. »

Un domestique ouvrit la porte et annonça le comte de Mazeray.

Digitized by Google

« Faites-le entrer, » dit le marquis.

Albert entra. M. de Néverlet lui tendit la main par-dessus sa tête, et lui dit, sans se déranger :

« Bonjour, Albert. »

La marquise salua et échangea avec lui un regard rapide. Elle s'aperçut bien vite qu'Albert portait sur son visage des traces de préoccupation, d'irritation. Il n'avait pu réprimer dans ses yeux une étincelle de colère. Christine, de son côté, sentit bouillonner en elle un flot de jalousie et d'amertume.

« Que vient-il faire ici, pensa-t-elle. Me braver ! m'adresser des reproches ! Il sait ma visite à cette demoiselle. Je vois à sa physionomie qu'il la sait. Patience. Ce n'est pas fini. »

Elle se leva, et d'une voix où la menace perçait sous la grâce mélodieuse, mais un peu heurtée, des intonations, elle ajouta :

« Ah ! vous voilà, monsieur. Je suis bien aise de vous voir. J'ai à vous parler..... devant M. de Néverlet. Je veux lui demander ce qu'il pense de vos façons d'agir. »

Albert frissonna. Il était venu armé de sévérité ; il rencontrait une femme toute cuirassée d'audace.

Le marquis abandonna, d'un air profondément nonchalant, le canapé sur lequel il était couché.

« Une explication ! dit-il. Je vous laisse.

— Ah ! dit la jeune femme en pâlissant devant les périls qu'elle créait volontairement ; vous n'êtes pas jaloux, marquis ! »

Il les considéra tous les deux avec une impertinence, une indifférence suprêmes, et répondit du bout des lèvres :

« Jaloux ? Ma foi non. »

Ils baissèrent les yeux devant cette insolence glacée. A ce contact, la marquise perdit pour un instant la violence de ses sentiments ; ils furent inondés d'une froide honte, quitte à se relever plus tard plus implacables et plus terribles.

« Mon cher Albert, dit le marquis d'un ton un peu plus animé, sans cesser toutefois d'être dur, léger et railleur, on a tenu des propos sur votre compte. Je vous en parlerais plus au long si je n'avais une lecture très amusante à terminer. D'ailleurs, il faut mépriser cela. Vous êtes mon ami, n'est-ce pas ? »

Il tendit de nouveau sa main au comte. Celui-ci la serra.

« Ah ! les lâches ! » murmura la marquise.

M. de Néverlet allait s'éloigner. Elle le retint.

« Restez donc, marquis, dit-elle. Vous serez notre juge. Voici ce qui se passe : monsieur de Mazeray veut se marier.

— Mais c'est admirable, ma chère. Il a raison. Je me suis bien marié, moi !

Digitized by Google

— Monsieur n'en a pas le droit, répliqua la marquise avec véhémence. Il a contracté des engagements.

— Envers qui? » demanda le marquis d'un ton sec et ferme.

Albert trembla. Il y a certainement de bien dures nécessités dans la vie, mais se battre avec le mari d'une femme qu'on n'aime plus, c'est peut-être la plus désagréable de toutes.

Par bonheur, si hardie, si exaspérée qu'elle fût, la marquise recula devant le spectacle de deux hommes s'entre-tuant.

« J'ai une amie, reprit-elle en baissant le front sous le regard fixe de son mari, une amie qui aime M. de Mazeray. Elle m'a tout avoué. Pour lui elle a tout bravé, le mépris du monde, les révoltes de son orgueil, le châtiment de celui dont elle porte le nom. Elle a tout sacrifié, tout! Et maintenant, elle se voit trahie, délaissée, seule avec son amour, ses remords et sa honte. Est-ce juste? Blâmerez-vous cette femme si elle s'indigne, si elle n'accepte pas cet abandon, si elle revendique des droits d'autant plus sacrés aux yeux d'un honnête homme que lui seul les connaît et que le monde les ignore? Je vous le demande..... au nom de mon amie.

— La question est grave, dit le marquis. La femme délaissée est-elle moins jolie que l'autre? Tout est là.

— Ah! vous riez! Vous dites, vous aussi : qu'importe son désespoir! qu'importe son agonie? Mais si elle se venge, que direz-vous? Il y a des moments où une femme.....

— Qu'est-ce que c'est que cela? interrompit le marquis. Allez-vous me mêler à vos commérages? Si c'est la cause de votre amie que vous plaidez avec tant de chaleur, ma présence ne peut que gêner Albert. Voyez : ce cher ami a l'air fort en peine. Cela se comprend. Je n'aurais un titre à recevoir vos singulières confidences, marquise, que si elles avaient quelque chose qui vous fût personnel. En ce cas-là, je serais prêt à vous entendre. Nous nous expliquerions tous les trois. »

Ces derniers mots furent prononcés d'un ton sérieux, avec une décision calme et menaçante.

Sur le point de sortir, le marquis ajouta :

« Elle a un mari, cette dame?

— Oui, répondit Christine avec un élan de bravade et d'indomptable franchise, un mari qu'elle n'aime pas. »

M. de Néverlet se pinça les lèvres. Un léger incarnat colora ses joues. Son sangfroid fut au moment de l'abandonner. Si désireux qu'il fût de rester tranquille ce jour-là, il se demanda s'il était réellement trompé, et si l'instant était venu de déchirer le voile trop transparent sous lequel sa femme agitait et abritait sa trahison. Soit qu'un scandale lui fît peur, soit qu'il craignît de jouer un rôle de

Digitized by Google

dupe, d'être arrêté au premier mot de provocation par une déclaration de la marquise constatant qu'il s'agissait, non pas d'elle, mais d'une amie, soit enfin qu'il jugeât plus simple de punir sa femme par son propre abandon, et de ne pas tirer vengeance d'une faute qui allait cesser d'exister, il continua à s'enfermer dans son impassibilité, sans daigner monter jusqu'à la colère ni descendre jusqu'à la jalousie.

« Mon cher Albert, dit-il d'un ton froid mais un peu ému pourtant, veuillez m'excuser si je suis intervenu bien malgré moi dans vos affaires particulières. Cette intervention forcée me permet néanmoins de vous donner un conseil : mariez-vous ; cela vaudra mieux. »

Et il sortit.

« Christine, s'écria Albert dès qu'il fut parti, vous voulez donc que, le marquis et moi, nous nous égorgions ?

— Ah ! répondit-elle avec un rire aigu ; vous avez peur !

— Peur pour vous, malheureuse femme. Que dira le monde ?

— Vous vous en inquiétez à présent ! C'est un peu tard.

— Je m'inquiète de vous. Une femme que j'ai aimée m'est sacrée, et grâce à ce sentiment vous trouvez encore en moi plus de pitié que d'indignation.

— De la pitié !

— Oui. Vous en avez besoin. Révoltez-vous tant que vous voudrez, vous ne m'empêcherez pas de vous dire ce que j'ai sur le cœur.

— Vous êtes brave devant une femme.

— Je vous parlerai aussi rudement que vous le méritez, puisque vous vous retranchez derrière votre inviolabilité de femme pour frapper autour de vous sans relâche ni merci. Savez-vous ce que vous avez fait ? Je vais vous le dire. M'avez-vous aimé ? Je l'ignore. Ce qu'il y a de certain, c'est que, chaque fois que vous me voyiez vous me faisiez comprendre que notre liaison ne pouvait durer, que ses furtifs plaisirs ne compensaient point vos appréhensions et vos remords. Votre cœur n'a de force ni pour le bien ni pour le mal. Vous vous ennuyez. Il vous faut des tempêtes. Créez-vous-en ; cela vous est permis autant qu'elles ne compromettent que vous. Vous êtes venue chez moi me tendre un piége, me dire : il faut vous marier. On ne joue pas avec ces choses-là, madame. J'ai sollicité la main d'une jeune fille, je l'ai demandée à ses parents, elle m'a été accordée, et c'est après cela que vous n'avez pas craint de vous montrer, pour dire à cette jeune fille : vous ne vous marierez pas. Elle m'a refusé, en effet. Elle est trop pure et trop fière pour entrer dans de pareils débats. J'y entrerai, moi. Je vous répondrai. Je vous affirme que je l'épouserai. Elle est sous ma protection. Je la défendrai même

Digitized by Google

contre vous. Chère enfant ! elle a été l'enjeu d'un de vos caprices. Vous avez riqué sans hésiter sa réputation, son honneur, son repos vis-à-vis de sa famille et d'elle-même. Quoi de plus naturel ? Vous êtes femme, et, à ce titre, irresponsable. De pareilles femmes, madame.....

— Albert ! Ah ! vous avez raison. Vous devez me mépriser, me haïr. Tuez-moi. Auriez-vous le courage de me tuer ?

— Vous tuer ! autre histoire !

— Que voulez-vous que je devienne ? Vous voyez bien que je suis folle. Je n'avais qu'un but : vous conserver..... ou me venger. Mais notre amour est mort dans ces crises.

— Oui, bien mort. Et croyez-vous qu'il ait besoin pour ses funérailles d'une accumulation de larmes et de malheurs ?

— En effet; la vie est un éclat de rire. J'ai été folle de la prendre au sérieux. A mon amour qu'on porte en terre je ferai un cortége d'amours couronnés de roses. L'amour est mort, vive l'amour !

— Christine !

— Mon mari n'est pas jaloux !

— Parce qu'il n'est pas certain d'avoir sujet de l'être. »

La marquise garda un instant le silence. Elle se plongea dans ses souvenirs comme pour s'en rassasier une dernière fois et en sortir plus forte.

« Partez, dit-elle d'une voix lente qui s'anima graduellement en s'imprégnant d'amertume; que faites-vous ici ? Elle vous attend. Elle vous a refusé, dites-vous. Raison de plus pour accourir près d'elle. On change vite d'opinion quand on aime. J'en sais quelque chose. Je vous disais sans cesse : ne nous revoyons plus ! Et, à peine étiez-vous loin de moi, je pleurais votre absence avec toutes les larmes de mes yeux. C'est un aveu, oui, c'est un aveu que je vous fais. C'est tout simple. Dès qu'un homme est mort, on prononce un éloge pompeux sur sa tombe. Nous pouvons donc avouer et glorifier notre amour éteint. Je ne suis pas méchante ni mauvaise. J'aimais. Ne l'avez-vous pas compris quand cette jeune fille vous a dit qu'elle m'avait vue ? Elle vous abandonne à moi. Quelle générosité ! Hâtez-vous de la prévenir que je suis à son niveau et que je lui rends le cadeau qu'elle voulait me faire. Ce qui serait plaisant, Albert, c'est que vous restassiez à présent entre nous, sans femme ni maîtresse. Vous voyez : je ris. C'est bien drôle, la vie ! Je ne sais pourtant s'il n'est pas préférable de souffrir plutôt que d'être envahi par cette immense raillerie qui fait ressembler les créatures humaines à des squelettes grimaçants. Mon mari, par exemple.....

— Christine !

— Défendez-le donc ! Dites-moi de l'adorer ! Ce sera d'un co-

Digitized by Google

mique achevé. Ah! quel vide autour de moi! J'ai un fils. Il est au collége. Il sera comme son père. Il m'aimera sans que cela trouble en rien l'équilibre de ses facultés. J'ai Dieu. O sombres voluptés du cloître, je voudrais pouvoir vous comprendre et vous aimer. D'ailleurs, je ferai pénitence plus tard, quand j'aurai beaucoup de fautes à expier. La seule que j'aie commise, ah! celle-là, Dieu ne me la reprochera pas. Il y a trop mêlé le fiel à l'ivresse. Allez-vous-en donc. Vous voyez bien que je souffre. Je souffre à crier. Vous n'avez pas la prétention de me consoler. Savez-vous ce que vous êtes pour moi? Une image, un morceau de bois, un être inanimé dont les mouvements n'éveillent plus en moi aucun écho. Celui que j'aimais n'existe plus. Je vous verrais mort à mes pieds sans ressentir autre chose qu'une indifférence profonde. J'aurais eu du plaisir, peut-être, à vous faire battre avec mon mari. Ils doivent périr l'un par l'autre, ces deux hommes qui m'ont faite ce que je suis. A quoi bon? D'ailleurs, ils tiennent à la vie. Ils sont heureux. Et moi ?.... Moi, j'ai le néant dans le cœur et j'aspire à me confondre dans un autre néant, l'éternel.

— Ah! Christine, vous vous vantez d'avoir expié votre faute; vous me faites, à moi aussi, une expiation cruelle. Vous jetez sur ma vie un deuil ironique et sombre, dont j'aurai sans doute de la peine à soulever les voiles. Vous vous vengez. De quoi? Je n'en sais rien. Je ne me sens pas coupable. Mais je ne reparaîtrai pas devant Mlle Guérin avec les impressions que j'emporte d'ici. Elles sont trop dures, trop amères. Je partirai. Quant à vous faire reprendre possession de vous-même, j'y renonce. Je renonce à trouver des sentiments, des paroles qui puissent avoir prise sur vous. Je ne penserai plus à vous qu'avec terreur, avec désespoir. Est-ce là ce que vous m'aviez promis quand vous me faisiez espérer que votre amitié.....»

La porte s'ouvrit. Le marquis rentra.

« Ah! voilà M. de Néverlet, dit la jeune femme d'un ton dégagé. Cela vous donnera occasion, monsieur, de lui serrer encore une fois la main avant de partir. »

Le marquis arrêta un instant son regard froid et perçant sur Albert et Christine. Il ne fit aucune question. Il ne demanda pas le résultat de la conférence. Il ne parut ni surpris ni contrarié de retrouver Albert.

« Mon cher, dit-il, ce livre est charmant. Je vous l'offre. Lisez-le. Il en vaut la peine. Il y a, entre autres, une chasse au lion très remarquable. C'est l'histoire d'un lion indien qui ne se nourrissait que de facteurs de la poste aux lettres. Le major se déguise en facteur, va à sa rencontre au milieu de la nuit, fait sonner ses grelots

Digitized by Google

et le tue. Le lion mort, on reconnut que sa peau ne valait rien parce qu'il avait la gale. Il avait mangé trop de facteurs. »

Albert prit le volume et se retira. Il fit, le lendemain, des visites à Victor et à Léon, et leur annonça que, puisque leur sœur désirait attendre encore avant de se marier, il profiterait de ce retard pour aller à Mazeray faire commencer quelques réparations indispensables. Il y resta fort peu de temps. Il alla voir quelques amis dans le midi de la France. Sa dernière entrevue avec Mme de Néverlet, et, plus encore, l'inquiétude de savoir quelle serait la détermination définitive d'Henriette, l'empêchaient de se plaire nulle part, et lui communiquaient une fièvre d'agitation et de mouvement. Quinze jours après, à Montpellier, un ami qui revenait de Paris, lui raconta quelques aventures parisiennes. Il lui apprit que, se trouvant un jour chez un jeune peintre déjà célèbre, il avait assisté à une discussion assez vive provenant de ce qu'un jeune pianiste non moins célèbre et qui donnait depuis peu des leçons à Mme la marquise de Néverlet, avait paru contrarié de voir dans l'atelier du peintre le portrait ébauché de cette dame. C'était l'aventure de la veille. Albert ne se vanta pas d'en connaître l'héroïne. Il éprouva toutefois un serrement de cœur de savoir la marquise si subitement et si ouvertement éprise des beaux-arts. Puis il pensa que cette double passion pour la peinture et la musique lui laissait le champ libre. Il revint en toute hâte à Paris.

XLIX

La situation d'Henriette était devenue de plus en plus difficile. Presque chaque jour, depuis l'absence d'Albert, elle subissait un interrogatoire de l'un ou l'autre de ses parents; elle était obligée d'écouter leurs conseils et leurs exhortations. « Pourquoi avait-elle demandé un ajournement? Elle ne savait donc pas qu'un mariage aussi avantageux que celui qui lui était offert devait être accepté sans hésiter, sous peine de ne pas trouver le lendemain ce qu'un hasard inespéré vous a fait rencontrer la veille? » Tel était le thème sur lequel la famille d'Henriette brodait des variations journalières. La jeune fille aurait voulu s'y soustraire. Elle ne le pouvait pas. Elle était obligée d'entendre l'énuméré de la fortune d'Albert, de son rang, de ses qualités. Ces considérations obtenaient un résultat tout autre que celui qu'on en espérait. Par cela même que des avantages matériels et palpables étaient attachés à un accommodement de conscience, à un abaissement de volonté, Henriette s'affermissait davantage dans sa

Digitized by Google

résolution. Elle ne divulguait pas ses motifs. Elle s'abstenait de répondre. Elle concentrait ses sentiments de même qu'elle les avait concentrés lorsque, dans une séance solennelle, on l'avait juridiquement dépouillée de sa mince fortune. Si elle eût réclamé, alors, on lui eût prouvé très clairement qu'elle avait tort. Elle s'était donc appliquée à sauvegarder au moins sa fierté. Maintenant, si elle eût avoué le motif de son refus, on lui eût également prouvé qu'elle avait tort. Tort, soit! Mais elle voulait y persévérer, et ne relever que d'elle-même dans cette grave décision. C'est une situation douloureuse, accablante et dissolvante à la fois, que celle où l'on se trouve en opposition avec toute une famille armée de l'autorité morale, d'un incontestable droit de direction, d'un prétendu bon sens dont les lois brutales et vulgairement sages vous circonviennent de tous côtés d'un cercle infranchissable. On est tenté de s'écrier comme Montaigne : que sais-je? et de mettre en doute la sagesse humaine, quand on voit les gens façonnés par le monde rétrécir leurs idées au contact de la vanité, et comprimer sans cesse les pulsations du cœur sous l'enveloppe de plomb de la prudence, à l'abri de ce paratonnerre qu'on nomme l'expérience. Logique, raisonnement, expérience, conquêtes de l'homme, vous êtes la négation et la mort de l'instinct, de la raison non raisonnée, de l'inspiration, dons de Dieu, qui entretiennent seuls la communication avec la nature. Plus on y songe, plus on voit combien la fréquentation du monde, l'assouplissement à ses convenances, le respect de ses erreurs périodiques et de ses préjugés, tuent cette raison suprême et droite qui est le ressouvenir et l'espérance d'une autre patrie. Le christianisme l'a bien compris. Ce n'est pas une formule banale, un pompeux et vide appel de propagande, ce cri des premiers apôtres : « Tout don parfait vient de Dieu! » C'est le cri de la conscience, de la vérité, de l'humanité qui avoue humblement que les sources de ses plus hautes facultés ne sont pas en elle. Aussi les forces de la vie et de l'avenir ne résident pas dans ces cœurs secs qui monétisent et classifient tout; elles se trouvent dans les cœurs simples et chaleureux, dont les palpitations ne sont pas régies par les lois sociales et qui ne tirent que d'eux-mêmes leur lumière et leurs enseignements. Du fond de son isolement et de sa misère, Henriette ne prit conseil que de ses propres inspirations. Ce sont les seules, du reste, qui méritent d'être mentionnées. Victor et Léon, Julie et le colonel, malgré le rang qu'ils occupent, la considération qu'ils se sont acquise, ne sont plus dignes de figurer dans ce récit depuis qu'ils ont lâchement dépouillé une femme. Ils ont pu être intéressants sur la route qui conduisait à cet abîme. Une fois tombés, le linceul de l'oubli doit les couvrir. On a consenti à écouter leurs justifications, leurs per-

Digitized by Google

plexités, leurs plaidoyers, mais le jugement est prononcé maintenant, et ils doivent disparaître par la porte basse des condamnés. Leurs discours ne les réhabiliteraient pas, leurs facéties n'exciteraient plus le rire, mais le mépris, leur mesquine sagesse semblerait honteuse. Banqueroutiers de l'honneur, ils peuvent continuer à vivre grassement, mais dans l'ombre, en pays étranger.

Toutes les suggestions en faveur d'Albert étaient vaines auprès d'Henriette ; mais la circonstance dont on ne parlait pas et sur laquelle on comptait le moins, plaidait pour lui : son absence.

« Il a compris que je ne pouvais l'épouser, pensait Henriette ; il est parti, il a bien fait. »

Ses parents l'avaient instruite de ce voyage. Elle espérait qu'Albert le prolongerait et écrirait ensuite, conformément au désir qu'elle lui avait manifesté, pour rompre définitivement ce mariage. Dans sa confiance en lui, elle comptait sur son aide pour échapper aux incessantes obsessions de ses parents. Sa seule confidente était Sophie.

« Henriette, dit un jour la servante en appelant sa jeune maîtresse sur le balcon, viens voir quelque chose. »

La jeune fille s'approcha, et Sophie lui montra une voiture qui stationnait à la porte d'Albert.

« Tu vois cette voiture, dit Sophie ; c'est celle de cette dame qui est venue un jour te faire visite. Je la reconnais. Je ne suis pas savante, mon Henriette, je devine cependant qu'il y a là une intention diabolique. Pourquoi la voiture de cette dame reste-t-elle là, puisque M. de Mazeray est en voyage ? Voudrait-on te faire croire quil est à Paris, qu'il reçoit cette dame ? A-t-elle le désir de se compromettre aux yeux de son mari, aux yeux de tout le monde ?

— Rentrons, Sophie, » dit vivement Henriette.

Elles rentrèrent, et continuèrent à causer.

« Je suis bien certaine que tu es aimée, dit Sophie. Cette dame n'aurait pas besoin de faire tant de scandale si ton voisin était amoureux d'elle. Mais avoir vu de tes propres yeux ta rivale, l'avoir entendue te disputer ton mari, ah ! c'est affreux, mon Henriette, et, si j'étais à ta place, je ferais comme toi, je ne voudrais pas d'un bonheur si menacé. Tu trouveras un autre mari.....

— Un autre ! » s'écria la jeune fille en faisant un geste énergique de dénégation.

Sophie réfléchit quelques instants.

« Henriette, dit-elle tout à coup avec émotion, tu aimes ton voisin !

— Ne parlons plus de lui, Sophie, » répondit Henriette.

Parmi les exhortations de sa famille, les seules qui eussent un peu

Digitized by Google

de prise sur elle étaient celles de Noémie. Tandis que les frères, le tuteur et le colonel célébraient uniquement les avantages matériels de cette alliance, Noémie, au contraire, n'en faisait ressortir que le côté poétique et tendre. Léon l'envoyait souvent près de sa sœur.

« Répète-lui souvent, avait-il dit à sa femme, ce que tu m'as si bien exprimé sur la ressemblance bizarre de vos deux destinées. Fais comprendre à Henriette que ce jeune homme est l'ange sauveur qui vient l'arracher à l'infortune, et qu'il fera son bonheur, de même que je fais le tien. »

La recommandation était inutile. Cette idée était si bien ancrée dans l'âme de Noémie, qu'elle ne demandait qu'à la développer. Elle vint plusieurs fois passer la journée près de sa belle-sœur. Elles travaillaient ensemble au trousseau de l'enfant attendu. Pendant les heures de chaleur, elles se tenaient au salon. Puis, quand le soleil était descendu derrière les hauteurs de Saint-Cloud et de Suresnes, elles s'asseyaient sur le balcon, sous les rameaux immobiles et embaumés du chèvrefeuille. Henriette pouvait y venir, à présent; Albert n'était plus là. Elle restait rêveuse, silencieuse, écoutant sans impatience, avec attendrissement parfois, les propos doux, poétiques et flottants de sa belle-sœur. Le cœur de Noémie débordait de joie.

Plein de la félicité que lui causait son mari, de la perspective d'avoir un fils, il se réjouissait en outre par avance du bonheur d'Henriette. En laissant couler ainsi autour d'elle des flots de reconnaissance et d'amour, Noémie entraînait souvent sa sœur vers ces beaux pays où l'âme s'épanouit comme une fleur au soleil, où l'air que l'on respire semble avoir puisé ses saines odeurs dans les profondeurs des grands bois, et sa pureté dans les espaces infinis du ciel. En parlant d'amour, d'avenir, en racontant toutes les splendeurs éclatantes d'une vie de sentiment, la jeune femme avait parfois des accents d'une saisissante puissance, forts comme l'impulsion de la nature quand elle s'épanche pour créer, chastes et suaves comme le sourire ingénu d'un enfant. Au milieu de leur exaltation et de leur exagération, ces entretiens touchaient et captivaient Henriette, parce que jamais un mot se rapportant à des intérêts vulgaires n'y était prononcé. C'était comme des mélodies tirées d'une harpe d'or, et ne célébrant, par leurs vagues et sonores vibrations, que ce que le langage humain est inhabile à interpréter.

Mais, par moments, Henriette fixait sur Noémie un regard plein d'effroi. Par suite des petites jalousies de famille, de la propension de Victor et de Julie à critiquer le ménage de Léon, Henriette avait appris malgré elle que Noémie était trompée, que son mari était infidèle. On avait raillé l'aveuglement de la jeune femme autant qu'on avait blâmé la conduite de Léon.

Digitized by Google

« Son bonheur! pensait tristement Henriette en regardant Noémie radieuse; sur quoi repose-t-il? Sur une erreur, sur un mensonge de tous les jours. Elle est heureuse! Tant mieux. Que Dieu lui maintienne longtemps un bandeau sur les yeux! Mais moi, où prendrais-je ma sécurité? Le passé me crie : prends garde! Et l'avenir..... Ah! Noémie est bien heureuse, en effet, bien heureuse de ne pas voir ce qui se passe autour d'elle. Mais cette joie-là, mon cœur n'en voudrait pas. Il n'est pas assez riche pour s'éblouir lui-même à ses propres rayons. J'aurais soif de vérité, je mourrais d'inquiétude, je briserais le cœur de mon mari pour y effacer un autre nom..... »

Elle se levait. Elle interrompait Noémie. Elle marchait sur le balcon comme un oiseau qui veut fuir, s'élancer, mais dont les ailes sont coupées. Elle cueillait des fleurs. Elle les jetait dans la rue. Elle essayait de se rattacher à cette vie paisible dont le calme n'était plus à présent qu'une base plus vaste pour contenir des agitations imprévues. Puis elle revenait, songeuse, inquiète, elle reprenait sa place près de Noémie, elle écoutait sans les entendre ces hymnes à un bonheur auquel elle ne croyait plus.

Quand elle était seule, Henriette repassait dans sa mémoire tout ce qui avait rapport à Albert.

« Non, non, je ne l'aime pas, se disait-elle comme pour mettre son cœur sous la tutelle de sa raison; il ne m'aime pas non plus; nous nous connaissons à peine; à peine si nous nous sommes vus; nous ne nous sommes parlé qu'une fois. »

Mais ces considérations mondaines, qu'Henriette invoquait avec bonne foi, s'évanouissaient bientôt devant des protestations tacites et tenaces. L'amour, le véritable amour n'est-il pas fécond en drames qui se nouent et se dénouent pour ainsi dire sans paroles? Qui dit amour dit mystère; et Henriette, en interrogeant les mystérieuses profondeurs de son cœur, comprenait par intuition que le sentiment qu'elle éprouvait était indépendant de tout ce qui tenterait de le guider ou de l'entraver, indépendant, peut-être, de la propre volonté de la jeune fille.

« Ah! pensa-t-elle alors presque effrayée, si je l'aime, personne n'en saura jamais rien. »

Mais tandis qu'Henriette se croyait bien forte contre sa tendresse, un événement inattendu vint mettre à l'épreuve une résolution si bien arrêtée.

Albert revint à Paris. Un soir, Henriette était assise sous son chèvrefeuille et suivait le vol de ses pensées à travers la nuit étoilée, lorsqu'elle entendit ouvrir les fenêtres de l'appartement voisin. Elle ne vit pas Albert, elle le devina, et demeura immobile sous les branches lorsqu'il s'approcha d'elle. Il ne l'aperçut pas, il jeta un

Digitized by Google

coup d'œil rapide sur le balcon en froissant avec une préoccupation anxieuse trois cartes de visite qu'il tenait à la main. C'étaient celles du marquis de Néverlet. Il était venu trois fois chez Albert. Albert poussa un soupir de soulagement en se voyant de retour près de celle qu'il aimait. Puis il considéra ces cartes de visite qui étaient pour lui une menace, ou, tout au moins, un problème. Henriette se demanda si elle rentrerait dans l'appartement.

« Non, pensa-t-elle, il faut que je lui parle. Il faut qu'il se dégage définitivement envers moi et mes parents. Cette situation ne peut durer. »

Plusieurs fois elle fut sur le point de se lever, de se montrer. Mais elle était si faible et si tremblante qu'elle ne pouvait bouger.

« Est-ce à moi de lui parler? se dit-elle comme pour prolonger ses hésitations par cette question. Une conversation furtive, un refus si formel quand il vient de me donner la preuve, en s'éloignant, qu'il est d'accord avec moi pour rompre ce mariage!.... Mais si je ne parle pas, qui parlera, qui? »

Elle entendit distinctement un coup de sonnette chez Albert.

« Ah! dit-elle en se dressant debout toute frémissante, c'est elle! Déjà! »

Elle retomba accablée, mais n'eut pas l'idée de s'en aller. Elle voulait voir. Elle voulait entendre Pendant une minute, son oreille s'appliqua contre les murailles comme pour en percer l'épaisseur. Une souffrance aiguë, déchirante, lui traversa le cœur.

« Ce n'est pas une voix de femme, » dit-elle bientôt avec un sourire doux et apaisé.

Albert et le visiteur vinrent sur le balcon. Ce visiteur était M. de Néverlet.

« Nous serons beaucoup mieux ici pour causer, dit-il. On étouffe chez vous.

— Cela n'a rien d'étonnant, répondit Albert. J'arrive. L'appartement n'a pas été ouvert depuis plus de quinze jours. »

Le marquis regarda Albert avec une incrédulité manifeste, mais ne la trahit point par des paroles. Il paraissait un peu ému. Peut-être avait-il désiré venir sur le balcon pour cacher cette émotion sous les voiles de la nuit. Il réfléchit bientôt qu'il ne lui convenait pas d'être plus longtemps la dupe d'Albert, et lui dit d'un ton amical, mais un peu sec :

« Cette fois-ci, mon cher, il n'y aurait pas eu moyen pour vous de dire que vous étiez absent. Je vous ai vu d'en bas.

— Vous êtes venu souvent, dit Albert. Je le regrette. Puis-je vous être utile ou agréable en quelque chose? On vient de me remettre vos cartes. Je serais allé chez vous demain.

Digitized by Google

— Décidément, vous arrivez ?

— Je vous l'ai déjà dit.

— J'en doutais un peu, parce qu'on m'a prévenu que le coupé de la marquise stationnait souvent devant votre porte.

— Ceux qui vous ont fait ce sot conte ont calomnié la marquise...

— Et vous, qui êtes mon ami ! Mais Mme de Néverlet avait peut-être des motifs d'une haute importance.

— Encore une fois, dit Albert, j'arrive ; j'arrive à l'instant même. Permettez-moi d'ajouter, mon cher marquis, que je n'ai donné à personne le droit de douter de ma parole. Est-ce pour me raconter ces propos que vous êtes venu ?

— Oui et non. Ils tiennent un peu à l'histoire dont j'ai à vous entretenir. »

Albert éprouva quelque appréhension. Il s'efforça, toutefois, de ne pas laisser voir ce qui se passait en lui et de ne témoigner ni impatience ni curiosité. Il offrit un cigare à M. de Néverlet qui l'alluma et utilisa cet instant de répit pour se préparer à accomplir, sans trop casser les vitres, la difficile mission dont il s'était lui-même chargé.

« Mon cher Albert, reprit-il, avez-vous quelquefois réfléchi au désagrément qu'il y a pour deux honnêtes gens dans la nécessité de se couper la gorge ?

— Oui, répondit Albert froidement. Il y a cependant des circonstances où il est impossible de reculer.

— Sans doute, répliqua le marquis ; aussi doit-on y regarder à deux fois avant de provoquer quelqu'un. »

Cette conversation, hérissée de périls, et qui tombait par intervalles comme sous son propre poids, rendait les deux interlocuteurs attentifs et prudents. Henriette n'en perdait pas un mot. Anxieuse, retenue par l'effroi à la même place, la jeune fille écoutait haletante ces phrases heurtées, courtes, intermittentes, qui lui paraissaient être les premiers grondements du tonnerre avant l'explosion de la foudre.

« Se battre pour une femme, continua le marquis, c'est, dans tous les cas, une sottise. Si la femme est indigne de mettre aux prises deux hommes d'honneur, ils sont réellement fous et dupes en s'exposant pour elle. Si elle appartient à notre monde par son rang, sa naissance et sa fortune, ils sont vraiment bien coupables de la déshonorer par un scandale public.

— Vous parlez comme un sage, dit Albert.

— Non. Je parle comme quelqu'un qui n'est plus un enfant. Se battre pour une femme est aussi déraisonnable que de se tuer pour elle. Se tuer pour une femme ! Autre folie ! Elle se pare de votre

Digitized by Google

suicide si elle n'est qu'une coquette. Elle en gémit éternellement si..... Mais il ne s'agit pas de cela.

— Ne vous gênez pas, dit Albert en regardant le marquis et en donnant aux paroles suivantes un sens double : je suis entièrement à vos ordres.

— Vous aimez une femme mariée, continua le marquis après un silence, ou vous l'avez aimée, c'est la même chose. Les faits existent et vous avez à en répondre. Cette femme est l'amie intime de la marquise et lui a confié la direction de ses intérêts de cœur. Moi, par un hasard non moins extraordinaire et piquant, j'ai découvert que j'étais l'ami du mari, son ami très intime. Il a remis entre mes mains tous ses pouvoirs, en me priant de conserver intact l'honneur de sa femme. Faut-il vous dire les noms ?

— Je les sais, marquis. Du reste, usez-en selon votre bon plaisir. Je viens de vous prévenir que je suis à votre entière disposition.

— Le mari ne veut pas de duel, répliqua M. de Néverlet d'une voix nette et brève.

— Qu'exige-t-il donc ? demanda Albert.

— Bien peu de chose. Vous vous souvenez sans doute qu'un jour, étant chez moi, la marquise, au nom de son amie, vous enjoignait de ne pas vous marier. Témoin involontaire de cette défense absolue, je n'ai pu m'empêcher, par esprit de corps sans doute, de prendre fait et cause pour l'époux. Je pressentais peut-être qu'il était de mes amis, et je me préparais déjà, sans le savoir, au rôle de pacification que je joue aujourd'hui. Alors, comme maintenant, je vous ai dit : mariez-vous, Albert; cela vaudra mieux. Et, en effet, un duel ne réparerait rien. Mon ami, sur ce point, est tout à fait de mon sentiment. Si sa femme a été faible, il ne tient pas à mettre le public dans la confidence. Déjà on cause, on colporte des bruits fâcheux. Ils s'éteindront d'eux-mêmes lorsqu'ils n'auront plus d'aliment, lorsque votre mariage leur aura donné un démenti formel. Quant à un retour d'amour de cette femme pour son époux, vous n'avez pas à vous en préoccuper. Vos obligations ne vont pas jusque-là. Cela regarde l'époux. Il en est moins soucieux que de voir son nom, le nom de son fils déshonoré. M'avez-vous compris, Albert? Il a été question pour vous d'une alliance. Où en est-elle ? Est-ce une feinte ou une réalité ? Je ne sache pas que vous l'ayez encore annoncée officiellement. Si vous avez l'intention de le faire, il faut vous hâter. Le mari se contente de cela. C'est peu. C'est beaucoup peut-être. C'est une vengeance raffinée. Il veut vous rendre semblable à lui. Pardonnez-moi ce mot spirituel, que la gravité de mon mandat ne comportait pas. Qu'aurai-je à répondre, Albert? Ne tergiversez pas. Je vous sais brave. Il faut une réparation à ce mari. Si vous la lui refusez

Digitized by Google

telle que je la demande, il l'obtiendra d'une autre façon, je vous en préviens.

— Vous n'avez peut-être pas suffisamment remarqué, dit Albert, combien votre exigence, sous son apparente douceur, est offensante pour moi.

— Offensante! s'écria le marquis. Se marier, est-ce donc s'avilir ou se pendre? Je connais des gens qui font cela par partie de plaisir. Vous refusez? Dites-le hardiment.

— Je ne refuse ni n'accepte. Jamais mon mariage ne sera subordonné à une volonté autre que la mienne, autre que celle de la femme que j'épouserais.

— C'est juste, c'est légitime. Vous n'êtes pas un homme à prendre femme pour sortir d'embarras. Ce n'est pas une condition que je vous impose, c'est une question que je vous fais. Comptez-vous vous marier, oui ou non? Vous ne voyez donc pas, Albert, que j'épuise tous les moyens possibles de conciliation? L'ami que je représente a des idées précises, arrêtées. Il redoute un éclat. Mais si vous le poussez à bout, si vous lui faites entrevoir qu'entre vous et lui la guerre est inévitable, il vous la fera, croyez-le bien. Si le scandale ne peut pas être étouffé dans l'ombre, d'un commun accord, il le noiera dans le sang, il ramassera sur votre corps et sur celui de sa femme son honneur vengé.

— Je n'ai rien à vous dire, répondit Albert. Vous ferez ce que vous voudrez. Dans la situation que vous me faites, à peine m'est-il permis d'ajouter que vos menaces n'influeront en rien sur les événements. Je vous l'affirme pourtant, je ne pousserai pas la susceptibilité jusqu'à me croire forcé de renoncer à une alliance, parce qu'elle est dans vos convenances. Votre visite sera oubliée et ne pèsera sur cette alliance ni d'un côté ni de l'autre. Franchement, marquis, elle est tout à fait indépendante de vous. Si elle a lieu, je m'inquiéterai fort peu que vous en soyez satisfait ou non. Voilà tout ce que je puis vous répondre. Si je me marie, vous le verrez, vous le saurez. Si je ne me marie pas.....

— Dans un mois, interrompit le marquis d'une voix lente et accentuée, la solution de cette affaire sera terminée d'une manière quelconque. Dans un mois, mon ami saura si ce mariage est une fable ou une vérité. A défaut de vous, les faits parleront.

— Un délai! une échéance! Ah! marquis, si une explication doit avoir lieu.....

— Mon ami vous la demandera en temps opportun, mon cher comte. Ce n'est pas lui qui est à vos ordres, je suppose. »

Albert fit un mouvement comme pour finir par un geste ou une parole un supplice trop prolongé. Mais il se dit qu'il n'avait pas le

Digitized by Google

droit de provoquer cet homme, qu'il avait tout au plus le droit de se défendre quand il serait provoqué. M. de Néverlet, d'ailleurs, coupa court à l'entretien. Voulant sans doute se prouver à lui-même combien il était maître de lui, il demanda tranquillement à Albert s'il avait lu le volume de chasses indiennes.

« Celui que vous m'avez prêté? répondit Albert. Oui. Je l'avais emporté avec moi dans mon voyage.

— Votre voyage! » dit le marquis d'un air assez incrédule.

Mais désirant montrer qu'il ne lui convenait pas de revenir sur une discussion épuisée, il adressa à Albert quelques questions vagues et polies et le quitta. Albert accompagna M. de Néverlet jusqu'au seuil de l'appartement et revint sur le balcon. Henriette n'y était plus. Elle était rentrée. Elle revint près de Sophie qui dormait sur un fauteuil, la réveilla et lui dit :

« Sophie, tu ne sais pas? J'épouse M. de Mazeray.

— Tu es décidée? murmura la servante en se frottant les yeux.

— Oui. »

Cette grande nouvelle réveilla tout à fait Sophie.

« Mais que s'est-il donc passé? demanda-t-elle.

— Rien. J'ai changé d'avis. J'épouse M. de Mazeray. Cette dame..... il l'oubliera. Il ne l'aime plus. Nous partirons. Nous voyagerons. »

La jeune fille se détourna et, intérieurement, elle ajouta :

« Un duel! Non. De cette façon, ce duel n'aura pas lieu. »

L

Quelques jours après, Albert écrivit à M. de Néverlet la lettre suivante :

« Mon cher marquis,

» Je me marie. L'alliance projetée dont vous aviez eu connaissance avait été suspendue d'après la volonté exprimée par Mlle Guérin, ma future. Cette volonté s'est modifiée, et la première publication des bans va être faite. Vous apprécierez, je l'espère à leur juste point de vue les motifs qui m'ont fait rester fidèle à ma promesse d'oublier votre dernière visite et de ne pas me laisser influencer par elle pour la détermination que j'avais à prendre, détermination qui ne dépendait, ainsi que je vous l'ai dit, que d'une volonté autre que la mienne. J'ai hésité à vous parler, à vous écrire.

Digitized by Google

L'examen approfondi de votre conduite envers moi a dicté la mienne. Je ne vous crois pas plus capable d'une intimidation que vous ne me croyez, je pense, capable d'y céder. Je n'éprouve donc aucune répugnance à vous instruire des faits tels qu'ils sont. Une décision prise entre ma future femme et moi m'impose, d'ailleurs, l'obligation d'agir comme je le fais. Nous avons résolu de voyager pendant une année ou deux. Je vous en préviens pour que vous ne puissiez pas supposer que je désire me soustraire aux explications de votre ami, s'il en a encore à me demander.

» Agréez.....

» ALBERT DE MAZERAY. »

Le marquis ne répondit que ces quelques mots :

« Je vous remercie.

» Marquis DE NÉVERLET. »

Les choses prenaient enfin bonne tournure.

Albert voyait presque tous les jours Henriette, non à la dérobée, comme autrefois, d'un balcon à un autre, mais pendant de longues heures, en présence de l'un ou de l'autre des parents d'Henriette, qui accouraient avec le plus vif empressement dans cette maison, où régnait déjà un air de fête et de bonheur. Dès que sa résolution fut formellement arrêtée, la jeune fille s'abandonna avec confiance à l'avenir. Albert sut faire disparaître les craintes, les terreurs. Henriette ne lui avoua point qu'elle avait surpris son entretien avec M. de Néverlet. Albert, de son côté, n'avoua point qu'il avait eu quelque velléité de retarder son mariage pour ne pas pouvoir être soupçonné de céder à une injonction. Chaque jour, il s'applaudissait davantage de ne pas avoir poussé jusque-là les scrupules d'honneur. Par considération pour la marquise même, il avait eu raison de ne pas aller au-devant d'un duel que M. de Néverlet jugeait ouvertement plus convenable d'éviter. Dégagé de tout souci sur ce point, Albert manifestait, par sa contenance, ses discours, un allégement, une liberté d'esprit, une expansion de tendresse qui rassuraient de plus en plus Henriette. Grâce à cet épanouissement du cœur qui précède un mariage consenti de plein gré, et qui est, pour ainsi dire, la floraison embaumée de la vie, la jeune fille oubliait presque la conduite de ses frères envers elle. On pardonne si facilement quand on est heureux ! Toute sa famille, d'ailleurs, était aux petits soins pour elle. Léon lui offrit un magnifique bracelet, et exigea, avec une insistance charmante, qu'elle le portât toujours. Noémie promit à sa chère sœur d'élection un don bien plus précieux : elle lui dit qu'elle lui donnerait, pour son premier enfant, la moitié de l'immense trousseau

Digitized by Google

qu'elle avait préparé pour le fils si impatiemment attendu. Victor et Julie ne firent pas de cadeaux ; en faire n'était pas dans leurs habitudes. Mais ils témoignèrent, par des prévenances et des amabilités journalières, qu'ils partageaient l'admiration de plus en plus marquée du colonel pour Henriette. Ils se dédommageaient souvent, dan leurs entretiens familiers avec leur père et beau-père, en lui faisant observer que leur sœur, d'après toutes les apparences, avait quelque peu manqué à ses devoirs de timidité et de sagesse. Mais le colonel leur prouvait facilement que la fin justifie les moyens ; qu'en Angleterre, en Amérique et dans beaucoup d'autres pays, une fille pauvre n'est point honnie quand elle fait des avances aux hommes pour attraper un mari. Ces propos se prolongeaient quelquefois fort longtemps ; mais il a été convenu qu'on parlerait désormais le moins possible, dans ce récit, du colonel, de Victor, de Léon et de Julie. Il est indispensable, toutefois, de relater en peu de mots une conférence solennelle que le colonel jugea à propos d'ouvrir chez Albert. Le colonel y arriva un jour, escorté de Paulin, de Victor et de Léon. Il leur avait fait la leçon. Tous les quatre devaient tâcher de profiter de la bonne volonté d'Albert pour faire constituer une dot à Henriette. Ce fut le colonel qui porta la parole. Il tira son Code de sa poche et dit gravement :

« Il y a, mon cher comte, plusieurs sortes de mariages.

— Oui, répondit Albert en riant ; il y a les bons et les mauvais.

— Vous ne me comprenez pas, répliqua le colonel. Permettez-moi de vous donner lecture.....

— Je vous ai compris, interrompit Albert d'un ton plus sérieux. Vos préliminaires m'ont averti que vous venez dans l'intérêt, mais pas au nom, peut-être, de Mlle Guérin.

— Pas en son nom, en effet, s'empressa de dire M. Paulin. Elle ignore notre démarche.

— Elle n'a jamais su s'occuper de choses importantes, dit Victor, entraîné par son habitude invétérée de dénigrement.

— Taisez-vous, Victor, murmura son beau-père.

— Cela ne lui ôte rien de ses mérites, colonel.

— Taisez-vous donc !

— Messieurs, dit Albert, je viens de vous dire qu'il y a deux sortes de mariages. Je me suis trompé : il n'y en a qu'une. Le mariage, selon moi, confond et mêle en une seule deux destinées qui doivent, par cela même, partager la bonne et la mauvaise fortune. Telle est la loi divine ; c'est aussi, je pense, celle des hommes.

— La communauté ! s'écria le colonel. Vous voulez vous marier en communauté?

— C'est tout naturel.

Digitized by Google

— C'est un grand avantage pour Henriette, dit Victor. Moi, par exemple, je n'ai pas eu la chance..... »

Le colonel se hâta de lui imposer silence. Il proclama ensuite chaleureusement que le mariage, tel que l'entendait le comte, était en effet le seul rationnel, le seul que les honnêtes gens dussent contracter. M. Paulin et Léon appuyèrent cette opinion. La conférence fut vite terminée. Les quatre visiteurs n'espéraient pas un résultat si favorable.

Dans la rue, le colonel ne put s'empêcher de témoigner son étonnement.

« Henriette est d'une habileté prodigieuse, dit-il. Les beaux sentiments du comte sont évidemment inspirés par elle. Les hommes ne sont pas par eux-mêmes si fous que cela. Le comte agit avec l'imprudence d'un amoureux. Supposez, dans un temps plus ou moins prochain, une infidélité de son côté ou du côté d'Henriette. Une rupture s'ensuit. Quoi qu'il arrive, Henriette a le droit de réclamer la moitié de la fortune. Tandis qu'au contraire, en spécifiant qu'elle lui appartient, le comte pourrait tout se permettre et tout interdire à sa femme. Il la tiendrait par la famine. »

Les trois auditeurs s'inclinèrent en signe d'assentiment. Mais Albert n'avait jamais élevé sa pensée jusqu'à ces hautes considérations. Elles ne sont pas à la portée de toutes les intelligences.

La date fixée pour le mariage approchait. Henriette ne cachait plus sa tendresse. Elle ne l'aurait pas pu, d'ailleurs, car mille symptômes l'eussent trahie. Albert raconta à la jeune fille qu'il avait osé, un soir, franchir la séparation des deux balcons.

« Ah ! dit Henriette, effrayée et rougissante, vous avez fait cela !

— Oui. Je ne vous voyais plus. J'avais soif de vous voir. Je vous ai vue..... mangeant des pommes avec Sophie. Appelez Sophie. Elle m'a aperçu. Elle a eu bien peur.

— Sophie, dit Henriette, tu ne m'en avais pas parlé.

— Ma foi, non, dit la servante. Je ne voulais pas t'enlever ta sécurité. Je voulais savoir comment tout cela tournerait.

— Sophie, dit Albert, qui aimait beaucoup la servante, avez-vous veillé ensuite ?

— Veillé à quoi ?

— Si j'étais entré !

— C'est vrai, au fait, je n'ai pas réfléchi à cela. Il faut croire, monsieur, que j'avais grande confiance en vous. Du reste, nous n'avons pas peur des voleurs. N'est-ce pas, Henriette ? »

Dans les entretiens d'Albert et de sa fiancée, jamais le nom de Mme de Néverlet n'était prononcé, jamais aucune allusion ne le rappelait. Albert n'avait plus revu la marquise, il n'avait plus entendu

Digitized by Google

parler d'elle. Le passé, pour lui, semblait un pâle fantôme enseveli pour toujours sous une jonchée de fleurs. Mais ce fantôme se redressa pourtant et apparut un jour, vivant et inexorable, dans la personne du marquis de Néverlet.

LI

C'était un soir, huit jours avant le jour fixé pour la célébration du mariage. Albert se trouvait seul chez lui. Il avait passé une partie de la journée près d'Henriette. Il avait résolu de ne pas sortir pour mettre en ordre ou brûler divers papiers lorsque son domestique lui annonça la visite du marquis.

« Faites-le entrer, » dit Albert, qui ne se doutait point de ce qui allait arriver, mais qui éprouva cependant une involontaire émotion.

Il s'avança au-devant du marquis. Celui-ci avait une physionomie grave et légèrement contractée. Deux heures auparavant, soit par hasard, soit par un accident préparé de longue main par sa femme, il avait découvert tout un paquet de lettres à elle adressées. Ce fut comme un formidable coup de massue. Le marquis se renferma dans sa chambre pour délibérer. Il résolut d'abord de se séparer de corps et de biens de sa femme. Les lettres surprises lui en fournissaient surabondamment les moyens. Mais elles n'étaient pas seulement d'Albert. Il y en avait d'un peintre, d'un pianiste, de deux ou trois autres jeunes gens que le marquis connaissait de vue. Ces dernières étaient récentes et toutes très significatives. L'époux outragé frémit de honte et d'indignation. Cette collection de preuves, sur lesquelles sa femme veillait avec si peu de soin, ou qu'elle lui plaçait peut-être sous les yeux comme un audacieux défi, ne lui permettait plus d'espérer que son nom, livré de tous les côtés au scandale, pût être relevé autrement que par une répression publique, par la répudiation éclatante de celle qui le profanait. Dans cet accablant malheur, le marquis ne voulut pas se contenter d'un châtiment judiciaire. Il ne crut pas que la protection des lois le dispensât d'invoquer la protection de son épée. Son honneur souillé devait d'abord être lavé dans le sang. Mais quel adversaire choisir ? Le marquis ne pouvait combattre seul contre une armée. Il résolut de s'attaquer au plus digne de lui, à celui qui, d'ailleurs, avait jeté les premières et les plus graves perturbations dans la vie de la marquise, à Albert.

« Mon cher comte, dit-il sans s'asseoir, jetons les masques. L'ami

Digitized by Google

qui exigeait d'abord votre mariage, c'est moi. La femme dont vous avez été l'amant, c'est la mienne. Vous avez des lettres d'elle. Il me les faut.

— Mon cher marquis, répondit Albert en s'efforçant de rester calme, prenez garde ; vous vous mettez en contradiction avec vous-même. Souvenez-vous de vos opinions sur les duels causés par une femme.

— Je ne dois compte de mes opinions qu'à moi, monsieur. Voici vos lettres. Donnez-moi celles de la marquise. »

M. de Néverlet tira de sa poche une liasse de lettres et les lança en les dispersant sur une table. A ce geste, Albert comprit immédiatement qu'une rencontre était inévitable.

« Ce ne sont pas des lettres que vous venez demander, dit-il froidement. Vous saviez bien que, même en supposant que j'en eusse, je ne les livrerais pas.

— Vous pourrez les livrer sans lâcheté, monsieur, si je les réclame la poitrine traversée d'un coup d'épée, ou si vous êtes vous-même blessé à mort.

— Elles seront brûlées avant cela, » dit Albert.

Le marquis ne fit aucune objection.

« Demain à dix heures du matin, reprit-il, je serai avec deux amis à la gare du chemin de fer de Strasbourg.

— J'y serai, monsieur. Vous souhaitez de traverser la frontière?

— Oui.

— Soit ! »

Le marquis allait s'éloigner.

« Quelle cause assignerez-vous à ce duel? demanda Albert.

— La véritable.

— Monsieur, je me marie dans huit jours, et.....

— La véritable ! Je suis fâché que cela vous contrarie. »

Le marquis salua et sortit. Albert rassembla et froissa par des mouvements fébriles toutes ses lettres à la marquise. Il chercha les siennes, les réunit aux autres, les amoncela sur une table de marbre et y mit le feu.

« Ah ! quelle flamme ! dit-il avec épouvante. Va-t-elle donc me dévorer? »

Elle s'éteignit bientôt.

« Voilà tout ce qu'il en reste, ne put s'empêcher de dire Albert : des taches et des cendres ! »

Avec son mouchoir, il fit voler les cendres en poussière. Il ne savait plus ce qu'il faisait. Il fut sur le point de céder à la pression de cet événement désastreux et de s'abandonner à de tristes réflexions. Par bonheur pour lui, il n'en avait pas le temps. Il fut obligé de

Digitized by Google

sortir et de se mettre en quête de deux amis. Dès qu'il les eut trouvés, il rentra chez lui pour prendre quelques dispositions. Il écrivit à Victor Guérin. Il justifia sa courte absence sans trop en expliquer les motifs. Il le pria de prévenir sa sœur en lui disant qu'une impérieuse nécessité l'avait seule forcé à s'éloigner momentanément. Il redescendit pour mettre lui-même cette lettre à la poste, afin qu'elle arrivât le lendemain de bonne heure. Il était déjà tard. En remontant chez lui, il eut un serrement de cœur affreux.

« Et Henriette ! s'écria-t-il. Je ne la verrai pas ce soir ! Je ne la verrai peut-être plus jamais ! »

Il s'élança sur le balcon. Tout était calme. Une lueur, à peine perceptible, s'échappait de la fenêtre d'Henriette.

« C'est la lumière d'une veilleuse, pensa-t-il. Elle dort. »

Minuit sonnait sur la hauteur, à la cloche de l'hospice Beaujon. Le vent d'ouest apportait ces tintements clairs, nets, espacés, presque imposants au milieu du silence.

« Ah ! dit Albert, je veux voir Henriette ! »

Quand il prononçait ce nom, ce doux nom qu'il avait maintenant le droit de dire sans entourage, il semblait exhaler un flot de tendresse débordant de son cœur trop plein. Ce nom l'enivrait comme une mélodie, comme un parfum. On eût dit que ses lèvres, en l'articulant, fléchissaient et s'empourpraient sous une caresse. Sans réfléchir, sans hésiter, il enjamba la séparation des deux balcons et arriva, tout tremblant et tout ému, sous la fenêtre de la jeune fille.

« Ah ! dit-il avec un sourire, j'ai cassé son chèvrefeuille. Je lui en demanderai pardon plus tard. »

Les barres de fer, en effet, étaient humides et glissantes, et Albert avait fait un faux mouvement.

Henriette dormait. A peine pouvait-on entrevoir, à la clarté d'une veilleuse et au travers des rideaux de mousseline, sa jeune et charmante tête appuyée sur l'oreiller et tournée du côté d'Albert.

« Elle me dit adieu ! » murmura-t-il avec une angoisse inexprimable.

Puis il ajouta, par une réaction soudaine :

« Non, non ! Elle m'appelle ! Elle m'attend ! »

Il aurait donné la moitié de sa vie pour lui parler, mais il comprit que cela ne se pouvait pas. Que lui aurait-il dit ? Il lui était défendu de l'instruire de la triste nécessité qui l'obligeait à se battre. Il lui était défendu de troubler le repos de la chère endormie, de la troubler non-seulement pour ce soir-là mais encore pour les jours suivants.

« Dors, chère femme, dit-il en collant son visage sur la vitre fragile que son amour rendait plus forte et plus solide qu'une grille de

Digitized by Google

fer; je t'ai vue, je puis vivre ou mourir heureux maintenant, avec ton image dans le cœur. Tu es ma fiancée, ma femme. Un prêtre ne nous a pas unis encore, mais nous sommes indissolublement liés par notre propre volonté, et ce nom d'époux que la loi divine et humaine ne nous a pas encore donné, nos deux voix le prononcent tout bas. Tu es bien mon épouse, mon Henriette, et c'est à ce titre que je veux te laisser toute ma fortune si je meurs. Mais je vivrai. Je veux vivre pour toi, Henriette, qui as rompu toutes mes chaînes du passé afin de me transporter dans une vie pure et radieuse comme ton âme. Henriette, je t'aime! Henriette!.... »

Il recula et s'effaça vivement derrière les volets. La jeune fille avait comme instinctivement répondu à cet appel. Sa jolie tête s'était soulevée. Chargée des calmes langueurs du sommeil et des naïfs étonnements d'un réveil prématuré, elle avait regardé autour d'elle comme pour se rendre compte d'un bruit doux et vague mais pourtant distinct. Puis un sourire effleura ses lèvres. Elle appuya son visage sur l'oreiller avec le mouvement gracieux d'une hirondelle qui cache sa tête sous son aile après s'être assurée que rien ne menace sa tranquillité.

Quand Albert hasarda un nouveau coup d'œil, il vit la jeune fille endormie dans son attitude première.

« Partons, dit-il, si je restais je l'éveillerais, et si je l'éveillais..... Ah! ce duel! ce maudit duel! Je n'ai guère l'esprit disposé à me battre. Je ne hais pas le marquis, je ne hais pas la marquise. Je ne hais personne. Mais tu m'excuseras, chère enfant, tu comprendras que je n'ai pu reculer. Tu as de la compassion pour toutes les misères, des pardons pour toutes les faiblesses. »

La nuit s'écoulait. Albert avait encore à faire son testament en faveur d'Henriette, sa chère bien-aimée, sa fiancée, sa femme. Il avait de plus diverses lettres à écrire. Il s'arracha donc à cette contemplation pendant laquelle toute son âme s'envolait vers celle d'Henriette endormie.

« Adieu, murmura-t-il, au revoir!.... »

Presque au même moment, Sophie fut réveillée en sursaut par un cri déchirant d'Henriette. La servante accourut et trouva sa jeune maîtresse debout, haletante, les yeux hagards.

« Sophie! dit-elle..... Sophie!.... »

Elle marcha d'un air égaré vers la fenêtre et l'ouvrit.

« Est-tu folle? dit Sophie tout alarmée en saisissant la jeune fille. Couche-toi. Tu vas attraper froid.

— N'as-tu rien entendu? dit Henriette d'une voix entrecoupée. N'as-tu rien vu? O mon Dieu! Est-ce que c'est un rêve? C'est peut-être un rêve!

Digitized by Google

— Certainement, dit la servante. Tu m'as fait peur. C'est un rêve, un mauvais rêve. A quoi rêvais-tu ?

— Ah ! c'est épouvantable ! dit Henriette en cachant sa figure dans ses mains. J'ai cru entendre, là, tout à l'heure, un cri, un adieu..... Ah ! Sophie, il y a un malheur..... »

Poussée par une force irrésistible d'attraction, elle se dirigea vers la fenêtre ouverte.

« Où vas-tu ? dit la servante. Sur le balcon ? Il fait froid. Il pleut. Tu n'es pas vêtue. Voyons, Henriette, sois raisonnable. Couche-toi. Tu vois bien que tout est tranquille. On n'entend que les grosses gouttes de pluie qui tombent.

— Des larmes ! dit Henriette. Ce sont des larmes ! »

Mais Sophie ferma la fenêtre, prit la jeune fille dans ses bras, et la replaça dans son lit. Puis elle s'efforça de faire oublier cet affreux rêve, que tout démentait. Elle s'installa au chevet d'Henriette et ne la quitta qu'après l'avoir complétement tranquillisée. La bonne servante procura à sa maîtresse un retour de paisible sommeil. Dors, pauvre Henriette. Que de doux songes viennent une dernière fois faire palpiter ton cœur de jeune fille et effacer les trop vrais et trop justifiés pressentiments de ta tendresse. Tout est perdu pour toi, malheureuse enfant. Dors, dors éternellement. Le réveil sera terrible.

Le pied avait glissé à Albert en franchissant la séparation des deux balcons. Il gisait maintenant, inanimé, la tête fracassée, sur le pavé de la rue.

LII

La fatale nouvelle ne fut connue d'Henriette et de Sophie que le lendemain matin, vers onze heures. Le concierge de la maison, rencontrant par hasard la servante, lui apprit qu'un événement grave, un suicide peut-être, avait eu lieu dans la maison voisine, que le comte de Mazeray avait été trouvé mort dans la rue et relevé par des agents de police à trois heures dans la nuit, qu'on avait sonné à la porte de son domicile et que, son identité étant avérée par son portier et son domestique, il avait été remonté sans vie dans son appartement. Frappée de stupeur, Sophie accourut près d'Henriette. Aux premiers mots de la servante, la jeune fille éperdue, ne pouvant pas croire à toute l'étendue d'un malheur qui ne lui était annoncé qu'avec des réticences et des hésitations, prit en tremblant son chapeau, son châle, et dit :

« Viens, viens avec moi. »

Digitized by Google

Plus morte que vive, la servante l'accompagna. Deux minutes après, elles étaient chez Albert. Plusieurs personnes s'y trouvaient, entr'autres les deux amis auxquels il avait donné rendez-vous à dix heures au chemin de fer de l'Est. Etonnés de ne pas le voir, ils étaient venus. Le domestique poussait des sanglots lamentables. Dans un coin, une forme vague apparaissait. Une femme, abîmée dans sa douleur, s'était affaissée sur elle-même, la tête dans les genoux, comme pour ne plus voir la lumière du jour. C'était la marquise de Néverlet. Elle avait vu son mari se préparer, partir. Elle s'était doutée d'une rencontre. En proie à un remords poignant, inexorable, lasse d'elle-même, lasse de vivre, elle s'était fait conduire chez Albert pour savoir la vérité. Elle la savait à présent, mais toute différente et bien plus affreuse que celle qu'elle avait prévue.

Quand Henriette entra, les assistants, excepté Mme de Néverlet, la regardèrent, et se rangèrent involontairement devant elle. Elle ne demanda rien et marcha, guidée par une flamme intérieure, vers le lit où Albert était étendu. Son visage, déjà pâle, devint plus pâle encore, et elle dit, d'une voix à peine articulée :

« Sophie, il est mort. »

Puis toute sa vie sembla s'enfuir, ses membres ployèrent. Elle tomba à genoux.

D'autres personnes se dirigeaient aussi, dans ce moment, vers ce centre où convergeaient tant d'intérêts de haine et d'amour pour venir enfin se briser, s'absorber, s'anéantir sur un cadavre. Le marquis de Néverlet était retourné chez lui après une attente vaine au lieu du rendez-vous. Voyant sa femme absente, voyant qu'Albert avait manqué de parole, il accourait chez Albert, inquiet, irrité, soupçonneux. D'un autre côté, aussitôt après la réception de la lettre d'Albert, Victor Guérin, conseillé par Julie, alla chez Henriette s'informer quel était ce nouveau voyage. Victor s'apprêtait à sermonner sa sœur sur des lenteurs dont il l'eût certainement accusée, mais il apprit la catastrophe dont tout le quartier s'entretenait déjà, il apprit qu'Henriette venait de sortir et s'était rendue chez Albert. Devant des faits si graves, Victor n'hésita pas, il courut chercher du renfort chez sa femme, chez le colonel, et les amena en toute hâte au logis du comte.

Le spectacle de la mort est si imposant, si auguste, que tous les assistants, même après l'arrivée du marquis, de Victor, de Julie et du colonel, conservèrent assez longtemps un silence plein de tristesse et de recueillement. Confondus dans un même respect, la haine, la tendresse et l'indifférence se taisaient. Sophie, agenouillée, récitait des prières à voix basse, qu'on entendait pourtant distinctement, comme un vague et monotone murmure. Henriette, immobile,

Digitized by Google

perdue de désespoir, avait l'attitude effrayante d'une femme qui glisse dans un abîme en fermant les yeux. La marquise, en jetant un regard sur Albert comme pour puiser de nouveau l'ivresse et la torpeur de la douleur, aperçut cette jeune fille et fut, elle, sa rivale, touchée de compassion. Avec des efforts visibles de souffrance même physique, Mme de Néverlet se souleva, se traîna près d'Henriette.

« Courage, dit-elle en lui prenant la main; nous sommes deux à le pleurer. »

La jeune fille frissonna à ce contact.

« Vous! cria-t-elle. Encore vous! »

Et elle tomba inanimée sur le parquet.

Il y eut alors un ébranlement général. Le colonel et Sophie se précipitèrent vers Henriette. Victor et Julie s'approchèrent aussi. Le plus pressé était d'arracher la jeune fille à ce spectacle. On la transporta dans la voiture qui avait amené ses parents. Sophie allait y monter. Il n'y avait plus de place.

« Allez-vous-en, Sophie, dit Victor; c'est vous qui avez perdu ma sœur. »

La pauvre femme resta foudroyée, pétrifiée, stupide, et la voiture roula.

Pendant ce temps, le marquis, pâle et froid, s'était avancé vers sa femme.

« Venez! » lui dit-il avec un accent impérieux.

Elle le regarda. Elle n'avait plus de force. Elle se tordait sous des tortures cachées.

« Je veux mourir près de lui, murmura-t-elle d'une voix sourde. J'ai pris du poison. »

Le marquis recula. Une sueur froide mouilla son front. Il réfléchit quelques secondes, puis dit brusquement au domestique :

« Aidez-moi. »

Il n'avait pas, du reste, grand besoin d'être aidé. Il s'empara de sa femme sans qu'elle eût assez d'énergie pour lui résister, et la porta dans sa voiture, qui attendait en bas.

« Vous mourrez chez moi, madame, » lui dit-il en s'asseyant à côté d'elle.

Elle mourut le jour même.

Henriette fut pendant trois semaines en proie à une fièvre et à un délire presque continuels. Cette jeune nature, pourtant, était robuste, et les rudes coups qui l'avaient meurtrie s'effacèrent peu à peu. La souffrance morale n'était pas moins vive, moins intense, mais l'équilibre de la vie revint graduellement.

« Ma mère est morte, disait la jeune fille dans ses moments de lucidité. Albert est mort, mais où est donc Sophie? »

Digitized by Google

On lui répondait alors par des récits interminables. Sophie avait, disait-on, souhaité de retourner dans son pays; Henriette n'avait plus besoin d'elle, étant si bien soignée par ses parents.

Cela paraissait bien étrange à la jeune fille. D'autres faits lui paraissaient plus étranges encore. Pendant ses demi-sommeils, pendant la lourde prostration qui les suivait, Henriette voyait, comme par les confuses perceptions des rêves, circuler autour d'elle des personnages empressés, curieux, et échangeant à voix basse de mystérieux propos. Ce qu'elle comprit d'abord, c'est qu'on la considérait comme l'héroïne d'un drame dont on racontait complaisamment tous les incidents. Quand Julie recevait des visites, elle faisait les honneurs d'Henriette comme s'il se fût agi d'un tableau rare et précieux. Elle la montrait. On défilait devant elle, et souvent, en ouvrant les yeux, elle apercevait des figures étrangères penchées vers la sienne. Une sorte de malaise et de difficulté à vivre s'emparait de son âme pendant que son corps se rétablissait. Elle ne se sentait plus dans une atmosphère bienfaisante, dans un air respirable. La santé lui revenait, mais, en même temps, sa vie cherchait vainement autour d'elle des points d'appui. Henriette en était arrivée à appeler, à invoquer la fièvre, le délire qui l'enlevait à l'existence réelle.

Un jour, elle fut réveillée par un léger débat.

« Laisse-moi donc entrer, disait le colonel, je veux la voir.

— Ne vas-tu pas devenir amoureux d'elle? répondit aigrement Julie. Tu as Flavie.

— Elle dort, » dit Victor.

Henriette ne dormait pas.

« Ah! qu'elle est jolie! s'écria le colonel en la contemplant.

— Comme toutes les aventurières, répliqua Julie.

— Il est de fait que ma sœur est bien coupable, ajouta Victor. Ma mère a dû laisser de la fortune. Où est-elle passée? On n'en sait rien. Il y a eu connivence entre Henriette et le comte de Mazeray, bien certainement. Le comte allait chez elle par le balcon. Il n'est pas étonnant que les fonds aient disparu.

— Et, reprit Julie, il n'est pas étonnant non plus que cette petite Henriette ne parût pas pressée de se marier. Elle recevait le comte toutes les nuits. Elle pouvait attendre les sacrements. »

La jeune fille ouvrit les yeux tout grands. Elle espérait rêver, mais elle ne rêvait pas. Ce qu'elle avait entendu était bien réel.

« Bonjour, Henriette, bonjour mon enfant, dit le colonel en s'approchant pour l'embrasser. »

Elle subit ce baiser et se détourna vivement du côté du mur.

« Ma sœur a envie de dormir, dit Julie; viens, mon père. »

Digitized by Google

Ils s'éloignèrent tous. Henriette écouta un instant, puis sauta de son lit et chercha ses vêtements pour s'habiller. Tous ses membres tremblaient, mais ce n'était plus de fièvre. Dès que sa toilette fut faite, elle ouvrit sans bruit la porte de sa chambre, se glissa dans le corridor désert, entr'ouvrit la porte de l'appartement et disparut. Dans la rue, elle eut un moment d'éblouissement, de vertige. C'était la première fois qu'elle se levait, qu'elle sortait. Indécise où aller, elle hésita. Elle entendit qu'on l'appelait. Elle n'eut pas peur. Son cœur sauta au contraire de joie dans sa poitrine. C'était Sophie. Elles se jetèrent dans les bras l'une de l'autre.

« Qu'est-ce que tu fais ici? dit Henriette.

— J'attends.

— Tu n'es donc pas dans ton pays?

— Mon pays, c'est toi.

— Pourquoi ne venais-tu pas me voir?

— On me le défendait. On me renvoyait. On m'a donné deux cents francs pour payer mes gages et pour que je ne revienne plus. Je les ai pris. Je me suis mise en faction dans la rue. Je me suis dit : un jour ou l'autre elle sortira, elle me verra. Tu es sortie seule?

— Je suis partie et pour toujours. Veux-tu venir avec moi, Sophie?

— Si je veux! Où tu iras, j'irai, mon Henriette. Je ne te demande pas ce qui s'est passé.....

— Non, ne me le demande pas. Nous travaillerons, nous irons dans quelque village.

— Viens, Henriette. Mais ton argent, ta fortune?

— Et mon tuteur? dit la jeune fille en souriant. Tu oublies donc que j'ai un tuteur? »

Elles marchèrent quelques instants, un peu au hasard, en causant. Toute la force d'âme d'Henriette semblait revenue en présence de cette figure amie.

« Pour aujourd'hui, tu resteras chez moi, dit Sophie, et nous partirons demain. Veux-tu retourner à Quatre-Vents? Non, c'est trop loin. Et puis, d'y revenir toute seule, pauvre, abandonnée, ça aurait l'air d'un reproche au bon Dieu. Il y a un bien joli village aux environs de Paris : c'est Nanterre. Si tu veux, nous irons y demeurer. On ne viendra pas nous y chercher.

— Nous nous déciderons demain. Mais tu pleures, Sophie.

— Est-ce de joie? est-ce de tristesse? Ah! mon Henriette, tes frères..... »

Elle se détourna comme pour leur lancer une malédiction.

« Viens, Sophie, dit vivement Henriette en l'entraînant; ne regardons plus derrière nous.

HIPPOLYTE AUDEVAL.

Digitized by Google

LE SOLEIL

SA NATURE ET SA CONSTITUTION PHYSIQUE

L'astre resplendissant qui brille sur nos têtes occupe le centre du groupe de mondes auquel la Terre appartient. Notre système planétaire lui doit son existence et sa vie. Il est véritablement le cœur de cet organisme gigantesque, comme l'exprimait jadis une heureuse métaphore de Théon de Smyrne, et ses battements vivificateurs en entretiennent la longue existence. Placé au milieu d'une famille dont il est le père, et sur laquelle il veille sans cesse depuis les âges inconnus où les mondes sortirent de leur berceau, il la gouverne et la dirige, soit dans le maintien de son économie intérieure, soit dans le rôle individuel qu'elle remplit parmi l'universalité de la création sidérale. Sous l'impulsion des forces qui émanent de son essence ou dont il est le pivot, la Terre et les planètes nos compagnes gravitent autour de lui, puisant dans l'éternel cours qui les emporte les éléments de lumière, de chaleur, de magnétisme qui renouvellent incessamment l'activité de leur vie. Cet astre magnifique est à la fois la main qui les soutient dans l'espace, le foyer qui les échauffe, le flambeau qui les éclaire, la source féconde qui déverse sur elles les trésors de l'existence. C'est lui qui permet à la Terre de planer dans les cieux, soutenue par l'invisible réseau des attractions planétaires; c'est lui qui la dirige dans sa voie, et qui lui distribue les années, les saisons et les jours. C'est lui qui prépare un vêtement nouveau pour la sphère encore glacée dans la nudité de l'hiver, et qui la revêt d'une luxuriante parure lorsqu'elle incline vers lui son pôle chargé de neiges; c'est lui qui dore les

Digitized by Google

moissons dans les plaines et mûrit la grappe pesante sur les coteaux échauffés. C'est cet astre glorieux qui, le matin, vient répandre les splendeurs du jour dans l'atmosphère transparente, ou soulève de l'Océan endormi, comme un duvet de ses eaux, qu'il transformera en rosée bienfaisante pour les plaines altérées ; c'est lui qui forme les vents dans les airs, la brise des crépuscules sur le rivage, les courants pélasgiques qui traversent les mers. C'est encore lui qui entretient les principes vitaux du fluide que nous respirons, la circulation de la vie parmi les règnes organiques, en un mot, la stabilité régulière du monde. Enfin, c'est à lui que nous devons notre vie individuelle et la vie collective de l'humanité entière, l'aliment perpétuel de notre industrie ; plus que cela encore : l'activité du cerveau, qui nous permet de revêtir d'une forme nos pensées, et de nous les transmettre mutuellement dans le brillant commerce de l'intelligence.

S'il est vrai de dire, en général, que tout est dans tout, qu'il n'y a rien d'isolé dans la création, et qu'une immense solidarité relie en un même ensemble la totalité des choses, ce principe aura son application la plus large et la plus incontestable dans le cas dont nous nous occupons aujourd'hui. Les actions visibles ou sensibles du Soleil sont loin d'être les seules existantes ; et quoiqu'elles suffisent à donner à ce corps central une prépondérance légitime et incontestée, elles sont encore sanctionnées et surpassées par la multitude des actions occultes que l'astre du jour exerce sur nous-mêmes. Que le foyer de sa chaleur agisse directement sur notre organisme, ou qu'il s'exerce à travers mille influences secondaires en rapport avec nous ; que la lumière du ciel garde son action purement physiologique ou qu'elle se trouve en relations mystérieuses avec notre humeur et nos facultés intimes toujours accessibles à l'impression extérieure ; c'est avec l'autorité du droit que cet astre trône au-dessus de nos têtes dans l'éclat de sa grandeur, exerçant une puissance permanente sur notre monde et sur nous, et manifestant l'étendue de cette puissance, depuis le gouvernement formidable des sphères dans l'espace jusqu'à l'insensible impression que la lumière de chaque jour exerce sur nos regards.

Il n'est pas surprenant que la curiosité humaine ait eu quelquefois pour objet la connaissance de cet astre si puissant et si mystérieux, qui fait le jour et la nuit sur le chemin de notre vie, et qui tient dans son sein le gage de l'existence et de la durée du monde. Le druide qui des bois sacrés descendait aux rives de la Seine, et le matin demandait au ciel oriental le chemin des âmes disparues dans la nuit de la mort ; le prêtre de Zoroastre, adorateur du feu, premier principe ; l'Egyptien qui sculptait les signes de l'année sur les

Digitized by Google

hauts obélisques; le philosophe grec discutant sur la nature des choses; tous les hommes désireux du savoir et inquiétés par la soif du mystère ont levé, quelque jour de leur vie, leurs regards du côté de l'astre-roi, lui demandant la clef de tant d'énigmes. Lui qui planait radieux dans les profondeurs du ciel devait connaître ces régions que nous dérobe le voile des distances; peut-être était-ce lui-même qui dirigeait l'éternel flux des êtres connus. C'était lui qui répandait la clarté sur toutes choses; dès lors il pouvait recevoir nos adorations et nos hommages, écouter nos prières, distribuer à nos corps, selon nos mérites, le pain et le vin de chaque jour, et dévoiler à nos âmes quelques-uns des mystères de notre destinée. Mais qu'était-il lui-même, dans cet espace lointain qu'il remplit de sa gloire; quelle était son origine, à lui, le roi des êtres; quelle était sa nature, sa force, sa valeur, lui le premier anneau auquel est suspendue la longue chaîne des existences?

Belles et intéressantes questions, dont la science s'est émue après la fantaisie inhabile, et dont elle a cherché le secret en suivant pas à pas la série des observations positives. La fable, jadis, avait créé un Soleil fictif, un Soleil fait par les hommes et pour eux-mêmes, construit selon nos mesquines grandeurs et bien peu digne de l'œuvre toujours grande, toujours belle, de la nature. La mythologie hindoue enseignait que l'astre du jour se dépouillait le soir de sa lumière, et traversait le ciel pendant la nuit avec une face obscure. La mythologie grecque représentait le char d'Apollon traîné par quatre chevaux. Anaximandre de Milet soutenait, au rapport de Plutarque, que le Soleil était un chariot rempli d'un feu très vif qui se serait échappé par une ouverture circulaire. Epicure aurait, il paraît, émis l'opinion que le Soleil s'allumait le matin et s'éteignait le soir dans les eaux de l'océan; d'autres pensent qu'il faisait de cet astre une pierre ponce chauffée à l'état d'incandescence. Anaxagore le regardait comme un fer chaud de la grandeur du Péloponèse. Singulière et triste remarque, les anciens étaient si fortement portés à considérer la grandeur apparente de cet astre comme réelle, qu'ils persécutèrent ce philosophe téméraire pour avoir attribué un tel volume au flambeau du jour, et qu'il fallut toute l'autorité de Périclès pour le sauver d'une condamnation à mort et commuer celle-ci en une sentence d'exil.

Il fallait que la méthode expérimentale se révélât à l'homme dans sa rigoureuse précision, pour qu'il pût se livrer à des recherches sérieuses et fécondes; tant qu'il n'eut pas notion de cette méthode scientifique, il erra dans le vague et dans l'arbitraire. Mais du jour où, las de discuter sans base et de bâtir dans le vide, il se vit pressé par l'irrésistible besoin de connaître; du jour où l'observation et la

Digitized by Google

mathématique s'offrirent aux yeux et à l'esprit pour leur donner la base tant désirée de l'édifice de la science, l'homme put reconnaître qu'il était sur le chemin de la vérité, et qu'il marchait directement vers la connaissance.

L'observation et le calcul : tels sont en effet les deux éléments que l'homme prit en main dans ces recherches, et par lesquels il parvint à son but. L'observation devait rapprocher le Soleil de la Terre et nous révéler sa nature ; le calcul devait nous dire sa distance réelle et sa grandeur. De proche en proche, ces deux éléments, creusant le domaine de nos études, nous dévoilèrent un grand nombre de faits dont l'existence même nous était complétement inconnue, et le champ des recherches parut se développer à mesure que nos investigations s'étendaient davantage.

Depuis quelques années, les astronomes se sont adonnés, avec une ardeur plus fervente que jamais à l'observation de l'astre solaire ; cette ardeur était motivée par de curieuses découvertes sur sa constitution physique, récemment faites en Allemagne, et par d'intéressantes descriptions données par les astronomes d'outre-Manche. Ce mouvement généreux n'a pas été stérile. Nous avons pénétré dans ce sanctuaire qu'Apollon jadis cachait aux mortels par d'éblouissantes clartés ; nous avons apprécié les richesses qu'il recèle sous la splendeur de son auréole ; et c'est quelques-unes de ces richesses que nous voudrions faire connaître à ceux de nos lecteurs dont la pensée s'envole vers les mystères du ciel.

I

Au mois de juin 1611, le P. Scheiner, jésuite et professeur à Ingolstadt, observait le Soleil avec l'une des premières lunettes inventées. Nul ne fut plus étrangement ému que ce savant, lorsqu'il s'aperçut que cet astre, au lieu d'être d'une incorruptible pureté, était parsemé de taches noires et grises de diverses formes, de diverses grandeurs. Lorsque des observations réitérées ne lui permirent plus de douter de l'existence de ces taches, il consulta sur ce phénomène le Père provincial de son ordre. Celui-ci, zélé péripatéticien, refusa naturellement d'y croire, ce fait se trouvant en désaccord avec les assertions d'Aristote. Sa réponse est digne d'être conservée : « J'ai lu plusieurs fois mon Aristote tout entier, dit-il, et je puis vous assurer que je n'y ai rien trouvé de semblable. Allez, mon fils, ajouta-t-il en le congédiant, tranquillisez-vous, et soyez certain

Digitized by Google

que ce sont des défauts de vos verres ou de vos yeux, que vous prenez pour des taches dans le Soleil. »

Prétendre avoir raison contre Aristote et son système eût été d'une témérité impardonnable. Des esprits tels que Galilée, Jordano Bruno et Campanella, pouvaient à peine se permettré d'avoir une opinion personnelle, et, certes, cette indépendance leur a coûté cher! Mais quant à un pauvre savant inconnu, l'école était là qui l'absorbait. Cependant les yeux sont donnés à tout le monde, et, quelles que soient d'ailleurs les opinions accréditées, on ne peut s'empêcher de voir ce que l'on voit. Aussi, dans cette même année 1611 — cinq ans après la découverte de la première lunette d'approche— Fabricius observait, avec le soin le plus minutieux, les taches à l'aide desquelles il crut, le premier, pouvoir affirmer la rotation du Soleil, et Galilée, par la découverte des facules ou taches brillantes, prouvait, contre les explications des derniers péripatéticiens, que les apparitions des taches noires n'étaient pas le résultat de certains satellites obscurs en circulation autour du Soleil, mais qu'elles appartiennent réellement à cet astre lui-même.

Il paraît qu'avant cette époque, en des cas exceptionnels, on avait distingué à l'œil nu des taches sur l'astre radieux. Virgile, outre l'obscurcissement qui suivit la mort de César, rapporte que parfois « le soleil levant se montre parsemé de taches; » Joseph Acosta assure que les naturels du Pérou avaient fait la même observation avant l'occupation des Espagnols; plusieurs historiens de Charlemagne racontent qu'en 807 on vit sur le soleil une tache noire qui resta pendant huit jours; mais ces observations rares et isolées n'avaient pas empêché l'idée de l'incorruptibilité des astres de dominer les pensées.

En observant le Soleil pendant quelques jours de suite, avec une lunette ordinaire, on ne tarde pas à s'apercevoir que les taches sont douées d'un mouvement apparent et qu'elles cheminent toutes ensemble, d'un bord à l'autre. On les voit d'abord apparaître au bord oriental, puis s'avancer graduellement vers le centre du disque circulaire, l'atteindre au bout de sept jours et continuer leur route vers le bord occidental, où elles disparaissent après un nouvel intervalle de sept jours. Ces taches restent ensuite invisibles pendant quatorze jours, puis elles reparaissent à l'Orient et continuent leur course comme la première fois. En même temps elles paraissent s'élargir (tout en conservant la même longueur) en marchant du bord vers le méridien central, et s'amincir lorsqu'elles l'ont dépassé, et s'éloignent vers le bord occidental. Les portions brillantes que l'on voit également sur le disque solaire suivent le même cours. Ces divers phénomènes établissent que l'astre lumineux est animé d'un

Digitized by Google

mouvement de rotation sur son axe, que cette rotation est de vingt-sept jours et demi environ, et qu'en tenant compte des apparences, dues au mouvement de la Terre dans l'espace pendant cet intervalle, on doit fixer la rotation réelle du Soleil à une durée de vingt-cinq jours et demi. L'observation des taches a montré également que l'axe de rotation du Soleil n'est pas perpendiculaire au plan de l'écliptique, tracé par le cours annuel de la Terre, mais que cet axe est incliné d'environ sept degrés. Pour les planètes, cette inclinaison est la cause astronomique de la variété des saisons que l'on remarque à leur surface et qui est due, comme on sait, à ce que les planètes présentent successivement au Soleil, pendant le cours de l'année, leur hémisphère boréal et leur hémisphère austral, et donnent alternativement à chacun d'eux la lumière et la chaleur, tandis que l'hémisphère opposé reste dans l'ombre. Sur le Soleil, une pareille variété de saisons n'existe point. Il serait superflu d'ajouter qu'il en est de même des alternatives de jour et de nuit que la rotation diurne produit à la surface des planètes, et qui n'existent pas non plus dans ce vaste empire où la lumière règne en souveraine, et qui se trouve par sa nature même affranchi de toutes les vicissitudes de nos petits mondes.

Avant d'entrer dans les discussions relatives à la constitution physique du Soleil, il sera bon de compléter les données qui précèdent par les éléments astronomiques de ce monde; nous les rappellerons donc sommairement au souvenir de nos lecteurs. Il convient de bien connaître l'extérieur d'un édifice avant d'en franchir le vestibule.

La Terre, vue du Soleil, se présente sous un diamètre apparent de 17″,2; cette grandeur (on devrait plutôt dire cette petitesse) montre notre globe sous la forme d'une étoile brillante. Comme le diamètre apparent du Soleil vu de la Terre mesure 32′3″, ou 1923″, il est évident que le rapport de ces deux diamètres apparents, correspondant à une même distance, est égal au rapport des diamètres réels. Ce rapport établit que le rayon du Soleil est égal à 112 fois le rayon de la Terre. Les volumes de deux sphères étant entre eux dans le rapport des cubes de leurs rayons, le volume du Soleil est donc égal à un million quatre cent mille fois celui de la Terre. Exprimé en lieues, le diamètre solaire en mesure 360,000. Il faudrait un million quatre cent mille globes terrestres réunis ensemble, pour former un globe de la grosseur de l'astre du jour. Arago raconte qu'un professeur d'Angers voulant donner à ses élèves une idée sensible de la grandeur de la Terre comparée à celle du Soleil, imagina de compter les grains de blé de grandeur moyenne qui sont contenus dans un litre : il en trouva 10,000. Conséquemment un

Digitized by Google

décalitre en renfermait 100,000, un hectolitre 1,000,000 et quatorze décalitres 1,400,000. Ayant alors rassemblé en un tas les quatorze décalitres de blé, il mit en regard un seul de ces grains et dit à ses auditeurs : « Voilà en volume la Terre et voici le Soleil. » Cette assimilation frappa les élèves infiniment plus que ne l'avait fait l'énonciation du rapport des nombres abstraits 1 et 1,400,000.

La connaissance du volume réel d'un astre dépend de la connaissance préalable de la distance qui nous en sépare, et ne peut venir qu'après elle. Cette distance était l'élément fondamental du système du monde, et, avant de l'avoir obtenue, on n'avait que des rapports. La relation qui existe entre les distances des planètes au Soleil et leurs mouvements annuels était connue depuis le jour où le génie de Kepler avait deviné les harmonies célestes ; mais tout en connaissant la figure de l'ensemble du système, on n'avait aucune notion des dimensions absolues. En attribuant arbitrairement telle grandeur à l'une des dimensions, on déterminait immédiatement la grandeur correspondante des autres ; on se trouvait dans le même cas que lorsqu'on connaît les angles d'un triangle sans connaître aucun de ses côtés : une infinité de triangles semblables de toutes grandeurs peuvent être construits. Mais du jour où l'on put mesurer une base, on établit par là le système dans sa valeur absolue.

On sait que les passages de Vénus sur le Soleil sont la méthode la plus sûre et la plus précise que l'on puisse employer pour mesurer la distance du Soleil à la Terre. Deux observateurs situés aux deux extrémités d'une corde de la sphère terrestre observent les deux points où la planète, vue de chacune de leurs stations, paraît se projeter en même temps sur le disque solaire. Cette mesure leur donne l'amplitude de l'angle formé par deux lignes partant de leurs stations et venant se croiser sur Vénus pour aboutir, dans un angle opposé, sur le Soleil. La mesure de cet angle, comparé à la longueur de la distance qui sépare les deux stations terrestres donne la parallaxe du Soleil, et par là même la valeur de la distance qui nous en sépare.

Le rapport qui existe entre la révolution annuelle de Vénus et celle de la Terre indique un retour constant, en apparence irrégulier, pour les passages de cette planète entre le Soleil et nous. Pour qu'ils se produisent, il faut qu'au moment où Vénus est située entre le Soleil et la Terre, elle se trouve dans le plan de l'écliptique, et qu'en outre sa distance apparente du Soleil, en latitude, n'excède pas le demi-diamètre de cet astre. Ces conditions ne se trouvent réunies qu'en juin et en décembre et aux intervalles singuliers de 8 ans, 113 ans 1/2 — 8 ans, 113 ans 1/2 + 8 ans. Ainsi les derniers passages ont eu lieu en 1761 et 1769 ; les prochains arriveront le 8 dé-

Digitized by Google

cembre 1874 et le 6 décembre 1882; les suivants en 2004 et 2012. Ces caprices apparents de Vénus n'ont pas toujours été favorables aux astronomes. Un petit événement que nous désirons ne pas voir se renouveler dans l'expédition scientifique que M. Airy prépare pour 1874, en donne une idée suffisante. Le Gentil, envoyé par l'Académie des sciences, s'était embarqué en 1761 pour observer à Pondichéry le susdit passage. Malheureusement, le mauvais temps en mer ne lui permit de débarquer qu'après le phénomène. Il résolut alors d'attendre le passage suivant de 1769 et se prépara dès lors pendant ces huit années à faire une observation digne de tant de sacrifices. Hélas! juste au moment du passage, un petit nuage apparut dans le ciel pur et lui cacha le phénomène.

Les résultats obtenus par l'observation de Vénus, faite avec le concours des savants de toute l'Europe, en Laponie, en Sibérie, au cap de Bonne Espérance, en Californie, à Otahiti, à Madras, etc., donnèrent 8″,6 pour la parallaxe moyenne du Soleil. Cette valeur implique une distance égale à 23,984 rayons terrestres, correspondant à 38,230,000 lieues de 4 kilomètres. Telle est la distance qui nous sépare du Soleil, à 100,000 lieues près en plus ou en moins. Les parallaxes plus récentes calculées à l'aide des oppositions de Mars ont donné 8″,9; M. Léon Foucault, par une méthode complétement indépendante des précédentes, a trouvé 8″,8; M. Encke 8″,6. Ces données ne s'accordent pas assez pour que l'on puisse en prendre la moyenne, et sont chacune trop soigneusement établies pour que l'on puisse préférer l'une à l'exclusion des autres. C'est pourquoi nous nous en tenons aux nombres inscrits ci-dessus.

Une comparaison vulgaire donnera, comme plus haut, une idée de cette distance, plus facile à se représenter que l'idée renfermée dans des nombres abstraits. Nous dirons, par exemple, qu'en prenant le train express le plus rapide, franchissant 60 kilomètres à l'heure, nous n'arriverions au soleil qu'en deux cent soixante-dix ans. Nous?.... ce ne serait plus nous, mais notre huitième ou neuvième génération. Un boulet de 24 qui parcourt 400 mètres par seconde à sa sortie d'une bouche à feu, 6 lieues par minute, 360 lieues à l'heure, emploierait pour ce voyage douze ans et quelques mois. Qu'il y a loin de cette étendue aux conceptions antiques qui, comme celle d'Hésiode, croyaient donner la mesure du ciel en disant qu'une enclume mettrait neuf jours à tomber du ciel sur la Terre et de la Terre aux enfers. Cependant la distance de la Terre au Soleil n'est qu'une des bases les plus petites, une des *unités* dont nous nous servons dans la numération stellaire. Un philosophe anglais émettait à cet égard une idée singulière. Si le plus habile cheval de course dont on ait jamais parlé, disait-il, fût parti du Soleil à la naissance de Moïse et

Digitized by Google

eût couru le long d'une droite menée du centre du système à la circonférence, eût-il galopé en pleine vitesse et sans jamais s'arrêter, il arriverait seulement maintenant à l'orbite d'Uranus et n'aurait pas encore parcouru la moitié du diamètre du système planétaire.

La masse du Soleil est également fort remarquable. Si l'on pouvait disposer d'une balance gigantesque et que l'on plaçât le Soleil sur l'un des plateaux, il ne lui faudrait pas moins de trois cent cinquante mille Terres comme la nôtre pour lui faire équilibre. Or la Terre pèse elle-même 5,880 quatrillions de tonnes de 1,000 kil. Nous ne nous étendrons pas sur la méthode dont on se sert pour obtenir ces déterminations; on sait qu'en astronomie il est facile de peser la Terre et les autres mondes. De la comparaison établie entre la masse et le volume du Soleil et de la Terre, il résulte que la densité moyenne des matériaux constitutifs de cet astre est égale au quart de la densité terrestre moyenne. Quant au poids des corps à sa surface, ils sont là vingt-huit fois plus lourds qu'ici. Le pendule à secondes qui mesure un mètre sur notre globe devrait en mesurer 28 sur le Soleil; un kilogramme sur la Terre, en pèserait 28, transporté à la surface du Soleil.

On a comparé la lumière que le Soleil nous envoie à celle des étoiles et à celle de la Lune. Parmi les observations les plus accréditées, il résulte de celle de Wollaston que la lumière du Soleil est à celle de Sirius, la plus brillante étoile du ciel, comme 200,000 millions est à 1, et des expériences de Bouguer, qu'elle est à celle de la pleine-lune comme 300,000 est à 1.

L'intensité lumineuse comparative des diverses régions du disque solaire a de même été étudiée par plusieurs observateurs. Il résulte des déterminations photométriques d'Arago, confirmées par les photographies, que la différence n'est que de un quarantième, c'est-à-dire que si l'on représente par 40 la lumière du bord, celle du centre sera représentée par 41.

Il en est de même pour l'intensité calorifique. En faisant tomber isolément sur un thermomètre des rayons émis par divers points de l'astre, le Père Secchi a constaté que le maximum de chaleur est au centre, et qu'à partir de là la chaleur va en diminuant vers les deux bords. — On sent que ces différences proviennent de l'atmosphère, que les rayons, lumineux et calorifiques, traversent d'autant plus obliquement pour venir à nous, qu'ils sont émis par un point plus rapproché des bords. Les observations tendant à établir une différence d'intensité entre deux hémisphères du Soleil ne sont pas assez précises encore pour que nous puissions les enregistrer parmi les données scientifiques.

Digitized by Google

II

Lorsque, l'œil armé du télescope, on observe avec attention les taches solaires, on ne tarde pas à reconnaître qu'elles se composent généralement de deux parties bien distinctes. La partie centrale de la tache est ordinairement noire, celle qui l'enveloppe est grise. Si l'on suit une tache pendant toute la période de sa durée, on remarque qu'elle subit un changement dans sa forme et dans sa grandeur; elle augmente d'abord jusqu'à une limite définie, puis elle diminue avec une rapidité plus ou moins grande et disparaît enfin complétement. Cette période de la durée d'une tache, depuis sa formation jusqu'à sa disparition finale est très variée; on en a remarqué qui n'ont pas duré un jour solaire, et qui ont disparu avant d'arriver au bord occidental; d'autres sont restées visibles pendant cinq à six révolutions consécutives, c'est-à-dire pendant cinq à six mois.

On a donné à la partie obscure centrale des taches le nom de *noyau;* à la zone qui l'enveloppe le nom de *pénombre.* Récemment, on a proposé une distinction nouvelle à établir dans la partie centrale, où l'on remarque parfois un centre noir bien accusé : c'est de garder pour ce centre le nom de *noyau*, et de donner à la partie entière le nom d'*ombre.* On verra tout à l'heure la raison de ces dénominations. Remarquons que, lorsque nous parlons d'un centre *noir* dans les taches, ce n'est pas un centre absolument noir qu'il faut entendre; il n'y a là qu'un effet relatif. Si l'on représente par 1,000 l'intensité générale de la lumière du Soleil, celle de la pénombre sera représentée par 469, plus de moitié moins; celle du noyau obscur par 7. Quelque faible que soit ce chiffre, il exprime encore une clarté considérable : environ deux mille fois celle de la pleine lune.

Les dimensions des taches sont très variées. On en a mesuré qui occupaient sur le Soleil une étendue linéaire de 167″; comme le diamètre de la Terre, vu à la même distance, ne sous-tend qu'un angle de 17″,2, il est manifeste que le diamètre réel de ces taches était environ dix fois plus grand que celui de la Terre. Un espace d'une minute mesuré à la surface du Soleil équivaut à près de 12,000 lieues; les grandes taches dont nous parlons s'étendaient donc sur une surface de 30,000 lieues de diamètre. La vitesse avec laquelle se meut quelquefois la matière lumineuse au bord des taches croissantes ou décroissantes est également prodigieuse. Mayer vit une tache dont la largeur apparente était de 90″ s'oblitérer dans l'espace

Digitized by Google

de quarante jours environ. Or, les dimensions réelles de cette tache étaient de 16,776 lieues; il s'ensuit que la substance de ses bords se retira avec une vitesse moyenne de 430 lieues par jour, ou 18 lieues à l'heure. On se ferait du reste difficilement une idée de la rapidité des changements qui parfois s'accomplissent sur le Soleil; le 1er septembre 1859, un météore éblouissant, formé au milieu d'un groupe de taches, parcourut 12,000 lieues en cinq minutes. Les formes des taches sont également variables et irrégulières. Quelquefois le disque en est complétement dépourvu pendant des semaines et des mois, quelquefois il en est parsemé. Tantôt elles sont légères, petites et nombreuses; tantôt elles présentent chacune une étendue considérable; tantôt elles sont réunies par groupes circulaires, irréguliers, allongés, et leurs pénombres paraissent comme des franges en contact. On a vu parfois une grande tache se morceler brusquement en un grand nombre de petites.

Il est arrivé parfois que les taches furent assez nombreuses pour affaiblir sensiblement l'éclatante lumière de l'astre du jour; cela pendant plusieurs heures consécutives et quelquefois même pendant plusieurs jours, plusieurs semaines et plusieurs mois. Les exemples les plus anciens que nous ayons de ces obscurcissements remarquables sont ceux des années 358, 360 et 409. En 358, cet obscurcissement fut l'avant-coureur du terrible tremblement de terre de Nicodémie, qui détruisit aussi plusieurs villes en Macédoine et dans le Pont; l'obscurité dura deux ou trois heures. En 360, les ténèbres s'étendirent depuis le matin jusqu'à midi, dans toutes les provinces orientales de l'empire romain; les étoiles étaient visibles; ce phénomène n'est donc point dû à une cause atmosphérique, et sa durée ne permet pas de l'attribuer, comme le fait Ammien Marcellin, à une éclipse totale. En 409, lorsqu'Alaric parut devant Rome, le Soleil s'obscurcit, et l'on vit les étoiles en plein jour. Remarquons, en passant, que l'on a beaucoup parlé de l'obscurcissement arrivé à la mort de Jésus. « A partir de la sixième heure, dit l'Evangile, une obscurité se répandit sur tout le pays jusqu'à la neuvième heure. » L'éclipse de Soleil arrivée dans la CCIIe olympiade, et qui fut visible dans toute l'Asie-Mineure, avait eu lieu l'an 29, le 24 novembre, trois ou quatre ans auparavant. Du reste, le jour de la Passion tomba le 14 du mois de Nisan, jour de la pâque des Juifs, et comme la pâque est toujours célébrée à la pleine lune, il n'y a pas, comme le remarque judicieusement de Humboldt, d'éclipse possible à cette époque-là. La durée de trois heures s'y oppose aussi, de son côté. C'est pourquoi les commentateurs, et notamment le Père Scheiner, ont eu recours aux taches solaires. Mais, remarque digne d'intérêt, comme une apparition semblable de taches obscurcissantes ne paraît

Digitized by Google

pas pouvoir se manifester subitement et disparaître instantanément au bout de trois heures, Scheiner ne voulut pas précisément enlever au phénomène son caractère miraculeux : il voulut seulement rendre le miracle *plus facile !....* Parmi les obscurcissements les plus longs, il faut citer ceux des années 535 et 626, mentionnés par Abulfarage. Dans la première année, le Soleil subit une diminution d'intensité qui dura pendant quatorze mois ; dans la seconde, sous l'empereur Héraclius, la moitié du corps du Soleil s'obscurcit, du mois d'octobre jusqu'au mois de juin suivant. On a vu quelquefois des taches à l'œil nu, au lever du Soleil et à son coucher, tels Galilée en 1612, d'Arquier en 1764, Méchain et Herschel en 1779, etc. Schroëter dit avoir mesuré une tache à laquelle il trouva une étendue seize fois plus grande que celle de la Terre ; elle sous-tendait un angle de 4′35″. Le même astronome rapporte l'observation de soixante-huit taches simultanément visibles ; une autre fois, de quatre-vingt-une.

Les apparitions des groupes de taches sont sujettes à une périodicité régulière. Pendant cinq à six ans, leur nombre s'accroît, atteint un maximum, et décroît ensuite pendant un même laps de temps. La période est de 11,2 années. Nous devons la connaissance de ce fait aux observations assidues de M. H. Schwabe, de Dessau, qui, depuis 1826, s'est voué à l'examen journalier de la surface du Soleil. Tout récemment, on a cru remarquer une autre périodicité plus longue, dont le maximum serait tombé en 1836, qui se renouvellerait en cinquante-six ans, et qui coïnciderait avec les distances des grosses planètes au Soleil.

Toutes les régions solaires ne se montrent pas également sujettes à la formation des taches. On en voit rarement, pour ne pas dire jamais, aux pôles, aux latitudes lointaines, ou à l'équateur même ; c'est aux environs de l'équateur qu'elles commencent à se manifester, au delà du 3° degré de latitude, et c'est vers le 15° degré qu'elles sont le plus abondantes. Par suite des observations de Galilée, Cassini, Lalande, Herschel, on peut établir que la zone appelée royale par Scheiner, celle où les taches se montrent, mesure 30 degrés de chaque côté de la ligne équatoriale. C'est dans cette région que toutes les taches sont rassemblées. Ajoutons maintenant que, outre ces taches noires, formées d'une pénombre, d'une ombre et d'un noyau, outre les taches grises, formées seulement par la pénombre, on remarque à la surface du Soleil des taches blanches, plus brillantes que le soleil même. Ce n'est point là un effet de contraste résultant du voisinage des taches sombres, car on aperçoit ces blancheurs, nommées facules, sur la surface entière, et lors même qu'aucune tache sombre n'est visible. Cassini a parfois observé qu'elles se montraient à la place que des taches disparues

Digitized by Google

venaient d'occuper, comme si le Soleil restait plus épuré dans les endroits où des taches se sont formées; cet observateur a vu quelquefois aussi une tache se transformer en facule et redevenir tache ensuite. Les grandes facules, celles qui ont été les plus apparentes près des bords de l'astre, disparaissent souvent quand le mouvement de rotation de l'astre les a amenées au centre du disque.

Examiné attentivement et avec un grossissement suffisant, le Soleil n'a pas un éclat uniforme. Outre les taches proprement dites dont nous avons parlé, outre les facules qui se détachent çà et là en clair sur la surface, cet astre est couvert de rugosités assez semblables à celles qui recouvrent la peau d'une orange. Ce sont comme des rides vives et sombres extrêmement déliées, entrecroisées sous toutes sortes de directions; elles donnent au Soleil un aspect pommelé. Ces irrégularités ne sont pas circonscrites dans une zone d'une largeur limitée au nord et au midi de l'équateur; elles s'observent dans toutes les parties de la surface, même dans celles qui avoisinent les pôles de rotation. On les a nommées lucules. Un débat s'est élevé cette année en Angleterre, sur la dénomination comparative qui paraissait la plus rapprochée. Les uns offraient le nom de *feuilles de saule*, d'autres celui de *grains de riz*, d'autres encore, la définition plus large de *granules;* il est résulté du débat que, très certainement, ces granules occupent la surface entière du Soleil; que leur forme et leur grandeur sont des plus variées; qu'ils se montrent généralement plus gros et plus brillants dans les régions brillantes du disque, car la différence entre leur éclat et celui de la surface reste toujours la même; et qu'ils n'existent jamais sur le bord des taches.

Tels sont les phénomènes généraux que l'on observe à la surface du Soleil. Il est temps de voir maintenant quelles hypothèses on a émises pour les expliquer, et ce que l'on a pu conclure de plus vraisemblable sur la constitution physique de cet astre.

On peut réduire à deux théories fondamentales les diverses hypothèses que l'on a imaginées pour rendre compte des apparences. L'une de ces théories représente le globe solaire comme lumineux par lui-même, à l'état d'incandescence, solide, liquide ou gazeux, peu importe ici; et considère les taches comme des scories, des résidus incombustibles flottant à la surface. L'autre théorie représente au contraire le Soleil comme un corps opaque, obscur et perpétuellement caché sous une enveloppe de matière lumineuse; les taches seraient des ouvertures perforées par des gaz ascendants, à travers cette atmosphère blanche, par lesquelles l'œil plongerait jusqu'à un noyau obscur, formant le corps de l'astre. De ces deux

Digitized by Google

hypothèses, la première est la plus ancienne parce qu'elle s'offre tout naturellement à l'esprit; la seconde est le résultat de déductions fondées sur les observations modernes et n'a pas encore cent ans d'existence. Depuis le commencement du siècle, on l'a assez généralement adoptée, mais ces derniers temps ont vu revivre la première et lui ont donné une certaine consistance basée sur l'expérimentation scientifique.

C'est à Wilson, astronome de Glascow, que l'on doit la première idée de la théorie des enveloppes solaires. Les principaux observateurs qui l'ont précédé n'avaient point encore fondé de théorie complète. Galilée avait supposé autour du Soleil un fluide élastique, dans lequel flotteraient des nuages; Scheiner l'enveloppait d'un océan de feu, ayant des mouvements tumultueux, ses abîmes et ses écueils; Hévélius y ajoutait une atmosphère sujette à des corruptions; Kepler le constituait de la matière la plus dense qu'il fût au monde. Sa masse formait un globe immense de métal embrasé, dardant en ligne droite, de tous les points de sa surface, des feux s'alimentant de la substance même de l'astre; Huygens était disposé à admettre en lui l'état d'incandescence liquide; aucun de ces théoriciens ne rendait compte des phénomènes observés. C'est ce que Alexandre Wilson essaya de faire, et voici l'observation fondamentale sur laquelle il construisit l'édifice de sa nouvelle théorie :

Au mois de novembre 1769, une grande tache bien définie lui permit un examen attentif sur les apparences de perspective que les taches prennent sucessivement à nos yeux par suite du mouvement de rotation du Soleil. Près du centre, la pénombre, parfaitement terminée, entoure le noyau et montre la même largeur dans tous les sens. Lorsque la tache s'avance vers le bord occidental de l'astre, la partie de la pénombre située du côté du centre du Soleil paraît se contracter considérablement avant que les autres parties de cette même pénombre aient changé de dimension d'une manière sensible. Quand la tache est parvenue à 24″ du bord, la pénombre n'existe plus du côté du centre et une portion du noyau a également disparu du même côté.

Cela étant, on ne saurait supposer que la tache fût à la surface même du Soleil, car dans ce cas, ce ne serait pas le côté de la pénombre le plus rapproché du centre qui s'amincirait, mais bien celui qui se trouve le plus près du bord, lequel serait vu plus obliquement. Or c'est précisément le contraire qui a lieu. Wilson rendit un compte géométrique de cette remarque en supposant que les taches solaires sont de grandes excavations dans l'atmosphère lumineuse, que le fond des cavités n'est autre que le corps solaire lui-même, et que les talus forment les pénombres. Cet astre devint

Digitized by Google

pour lui un corps solide non lumineux, recouvert d'une couche de substance enflammée dont l'astre devait tirer toutes ses propriétés éclairantes et vivifiantes. Il mesura même la hauteur de cette couche, par l'observation du lieu où s'évanouissait telle pénombre de telle largeur, et trouva pour cette hauteur une quantité égale au rayon de la Terre. La formation des taches était expliquée, dans cette hypothèse, en supposant qu'un fluide élastique, sortant de la masse obscure du Soleil comme d'un volcan, franchissait la matière lumineuse, l'écartait, la refoulait dans tous les sens, et laissait ainsi voir à nu une portion du globe intérieur.

Cette idée d'une ouverture en forme d'entonnoir, sur laquelle est fondée la théorie des enveloppes solaires, appartient à Wilson; si l'on avait avant lui imaginé ces enveloppes, ce n'était point par l'analyse des phénomènes observés. Le cardinal de Cusa avait représenté le Soleil comme un noyau terreux, entouré d'une enveloppe légère formée par une sphère lumineuse; entre le noyau et cette sphère, il ajoutait une atmosphère semblable à la nôtre. Il disait encore que la propriété de rayonner la lumière qui revêt la Terre de végétaux n'appartient pas au noyau terreux du Soleil, mais à la sphère lumineuse qui l'enveloppe. Cependant le cardinal ne connaissait pas les taches solaires et n'en avait jamais vu. Dominique Cassini avait encore donné un témoignage plus précis sur la nécessité de se représenter le globe solaire comme un corps obscur, entouré d'une photosphère. La surface visible du Soleil, avait-il dit, est un océan de lumière enveloppant le noyau solide et obscur; de grands mouvements, et comme des bouillonnements se produisent dans cette sphère lumineuse et de temps à autre nous laissent apercevoir le sommet des montagnes dont le Soleil est hérissé, ce sont là les noyaux noirs que l'on distingue au centre des taches. La même manière de voir a été reprise plus tard par Lalande. On voit que ces idées, quelque rapport qu'elles aient avec celles de Wilson à propos des enveloppes lumineuses, n'impliquaient cependant pas l'explication des taches adoptée plus tard.

Quelques années après Wilson, et sans connaître son mémoire, Bode développa les mêmes idées avec quelques variantes. L'astronome allemand supposa le Soleil enveloppé de deux atmosphères. La première vaporeuse comme un brouillard, la seconde lumineuse; la première empêcherait la seconde d'être jamais en contact avec le corps solide du Soleil. Lorsqu'une agitation quelconque occasionne un déchirement dans l'atmosphère lumineuse, dit-il, nous apercevons le noyau solide de l'astre, toujours très obscur par rapport à la vive clarté qui l'entoure, mais plus ou moins sombre cependant, suivant que la portion du globe ainsi découvert est une mer aplanie,

Digitized by Google

une vallée resserrée ou une plaine sablonneuse. Bode est le premier astronome qui ait basé sur des observations l'hypothèse de l'habitabilité du Soleil, et comme s'il eût voulu ne se laisser dépasser plus tard par personne, il s'adonna à dépeindre, sous les couleurs les plus brillantes, une ère de félicité, dont il dota les habitants de cet astre superbe.

De proche en proche on arrive à l'un des plus grands observateur des temps modernes, à William Herschel, qui donna aux idées précédentes l'assentiment de sa légitime autorité et qui les confirma en établissant, pièce par pièce, sa théorie sur des observations personnelles. Le grand astronome de Slough déclara que la lumière et la chaleur solaires n'avaient point leur source dans le corps même du Soleil, mais dans une enveloppe extérieure, que pour cette raison on nomma *photosphère*. Au-dessous de cette enveloppe s'en trouvait une seconde plus compacte, sans lumière propre, et dont l'effet était tout à la fois de réfléchir dans les espaces la lumière de l'atmosphère extérieure, et d'en garantir le noyau du Soleil. Ce noyau serait solide et présenterait l'aspect d'un corps relativement obscur. Les deux atmosphères, séparées par un certain intervalle, étaient douées de mouvements indépendants, et des taches nous apparaissaient lorsque deux ouvertures correspondantes dans ces deux couches superposées permettaient à l'œil de percer jusqu'au corps obscur. Lorsqu'une seule ouverture existait dans l'atmosphère supérieure, sans correspondre à un seconde de l'autre atmosphère, c'était une tache sans noyau, avec la seule pénombre. Lorsque l'ouverture inférieure était plus large, c'était une tache avec noyau sans pénombre. Ces ouvertures étaient produites par des courants intenses de gaz échappés de l'astre et s'élevant à travers les enveloppes en vertu de leur faible pesanteur spécifique. Quand ce gaz est peu abondant, il engendre les petites ouvertures de la couche supérieure; ce sont les pores. Quand il se combine chimiquement avec d'autres gaz, la lumière inégale qui en résulte produit les rides. Les nuages lumineux ne se touchent pas parfaitement; de là l'aspect pommelé ou marbré. Si ces nuages s'accumulent sous l'action des courants qui s'élèvent, ils donnent naissance aux facules. On voit que rien n'est oublié, et que, par cette hypothèse raisonnée, Herschel rendait compte de tous les phénomènes.

Après William Herschel, la plupart des astronomes adoptèrent la théorie précédente sur la constitution du Soleil. Lalande l'avait déjà partagée. Laplace, Delambre se rangèrent du même avis. De Humboldt la confirma par des observations nouvelles; Herschel fils servit de son côté à sa propagation. Arago lui donna peut-être plus d'autorité encore. Jusqu'en ces dernières années, les astronomes

Digitized by Google

l'admirent en majorité, beaucoup même *à priori*, comme un fait désormais inébranlable.

La découverte de la *polarisation de la lumière*, par Arago, vint ensuite la consolider dans les esprits, en paraissant la confirmer par des expériences directes appartenant à une nouvelle branche de la physique. La lumière qui émane, sous un angle suffisamment petit, de la surface d'un corps *solide* ou *liquide* incandescent, offre des traces de coloration dans la lunette polariscope et se décompose en deux faisceaux colorés. La lumière qui émane d'une substance *gazeuse* enflammée, au contraire, reste toujours à l'état naturel, quel qu'ait été son angle d'émission. Un rayon de lumière naturelle jouit des mêmes propriétés sur tous les points de son contour; un rayon de lumière polarisée ne jouit pas des mêmes propriétés sur ses divers côtés, et ces dissemblances se manifestent par un certain nombre de phénomènes que nous ne pouvons décrire ici. (C'est un fait étrange que l'on puisse parler des divers côtés d'un rayon de lumière, et ce mot *étrange* ne paraîtra pas exagéré si l'on remarque avec Arago que des milliards de milliards de ces rayons peuvent passer simultanément par le trou d'une aiguille sans se troubler les uns les autres; cependant c'est sur une observation aussi minutieuse que se base la théorie de la polarisation.)

Or, pour appliquer au Soleil les faits caractéristiques que nous venons de signaler entre la lumière issue d'un corps solide ou liquide et la lumière issue d'un corps gazeux, suivant un angle d'incidence très petit, nous remarquerons que les rayons qui nous viennent des bords du disque solaire sortent sous un très petit angle, puisqu'au bord même ils deviennent tangents à la sphère. Si ces rayons sont colorés, ce fait annonce qu'ils sont émis par un corps solide ou liquide; s'ils restent blancs, c'est qu'ils viennent d'une substance gazeuse. Or, en observant directement le Soleil un jour quelconque de l'année, on n'a aperçu aucune trace de coloration sur les bords des images. Arago en conclut que la substance enflammée qui dessine le contour du Soleil est gazeuse, et il généralise cette conclusion, puisque les divers points de la surface, par l'effet du mouvement de rotation, viennent chacun à leur tour se placer sur le bord. Cette expérience lui donne la certitude que l'hypothèse de la nature gazeuse de la photosphère solaire est l'expression de la réalité.

Toute claire qu'elle nous paraît, cette conclusion n'a pas été unanimement adoptée; sir John Herschel notamment l'a contredite dans la dernière édition de son *Astronomie*. « On a cru voir dans ce fait, dit-il, une preuve expérimentale directe de la nature gazeuse de la surface d'où cette lumière provient. On part de ce principe,

Digitized by Google

que la lumière émise par un corps incandescent solide ou liquide, sous des obliquités très grandes relativement à la surface, est toujours au moins partiellement polarisée, et que, par conséquent, la surface solaire ne peut être ni un solide ni un liquide incandescent. Dans les premières éditions de cet ouvrage, j'ai passé sous silence cette argumentation, et je n'aurais pas cru nécessaire de protester contre sa validité, appuyée comme elle l'est des plus grands noms de l'optique, si je ne voyais qu'elle tend de plus en plus à devenir prédominante. Dans ces circonstances, j'ai cru qu'il était de mon devoir de montrer son côté faible. La fausse supposition qui lui sert de base consiste à admettre que la lumière émanée des bords du Soleil est nécessairement très oblique par rapport au rayon visuel de l'observateur qui la reçoit; or, quoiqu'on puisse affirmer qu'il en est ainsi en général pour les portions limites d'une sphère qui a près de 358 millions de lieues de diamètre, cela n'a pas lieu, en réalité, pour chaque décimètre ou pour chaque centimètre carré de la surface solaire. Admettons que le Soleil soit un liquide incandescent, sans plus d'inégalités de surface ou d'aspérités que la Terre ou que la Lune, il n'en sera pas moins vrai que de quelque part que nous vienne la lumière par laquelle nous le voyons, du centre ou des bords, cette lumière sera nécessairement composée d'un mélange de rayons émis par la surface courbe, sous tous les degrés possibles d'obliquité et dans tous les plans possibles, sans préférence aucune. En effet, une portion lumineuse de la surface du Soleil sous-tendant la dix-millième partie d'une seconde correspond à une étendue superficielle de 36 kilomètres carrés, sur laquelle par conséquent doivent exister toutes les variétés possibles de plaines, de fleuves, de montagnes ou de collines, de précipices, d'ondulations du sol, etc. La surface générale d'une forêt, vue d'un lieu élevé, est parallèle à l'horizon mathématique; mais qui oserait dire que les rayons lumineux, par lesquels on voit ses dernières feuilles émanent de ces feuilles sous un certain degré d'obliquité plutôt que sous un autre, dans tel plan plutôt que dans tel autre? » Les objections précédentes ne sont pas faites dans le but d'infirmer la théorie de la photosphère gazeuse, mais seulement pour montrer que les expériences faites sur la polarisation de la lumière ne donnent pas encore à cette théorie le caractère de la certitude.

Des physiciens ont essayé, à divers points de vue, de se rendre compte expérimentalement de la constitution du Soleil développée plus haut. Nous mentionnerons ici l'une des expériences les plus dignes d'intérêt, celle de M. Boutigny (d'Evreux). Cette expérience reproduit en petit le Soleil d'Herschel. On fait chauffer à blanc une sphère creuse en métal poli ou en porcelaine, percée d'une ouverture

Digitized by Google

à la circonférence ; on y verse de l'acide sulfureux anhydre; on introduit immédiatement dans la sphère deux thermomètres préparés d'avance; on plonge la boule de l'un dans le sphéroïde même d'acide sulfureux, et l'on maintient l'autre à quelques centimètres au-dessus. Celui-ci monte immédiatement à 300° et il se brise, l'autre descend à 11° au-dessous de zéro. N'a-t-on pas là, dit l'habile chimiste, une image du soleil? Enveloppe brûlante et lumineuse, atmosphère préservant le noyau central de la chaleur, et enfin noyau central froid.

Arago partagea point pour point la théorie développée par William Herschel et adoptée par les astronomes. Le Soleil fut pour lui un globe obscur, entouré à une certaine distance d'une atmosphère que l'on peut comparer à l'atmosphère terrestre lorsque celle-ci est le siége d'une couche continue de nuages opaques et réfléchissants. Si l'on place au-dessus de cette première couche une seconde atmosphère lumineuse, qui prendra le nom de photosphère, cette photosphère, plus ou moins élevée au-dessus de l'enveloppe nuageuse intérieure, détermine par son contour les limites visibles de l'astre.

Les astronomes d'outre-Manche, parmi lesquels nous citerons spécialement le Rév. W. Dawes, ont généralement persévéré dans la même théorie. et l'ont encore confirmée par des analyses assidues et des observations rigoureuses. Sir John Herschel a écrit dans ses *Outlines of Astronomy*, que la partie du disque solaire non occupée par des taches est loin d'offrir un éclat uniforme ; que la surface du Soleil est finement pommelée, et que ces masses lumineuses sont séparées les unes des autres par des rangées de petits points noirs. Ces points noirs, ou pores, examinés attentivement, paraissent dans un état de changement perpétuel, et rien ne pourrait mieux offrir cette apparence que la chute lente de précipités chimiques à l'aspect floconneux tombant dans un fluide transparent et vus perpendiculairement d'en haut. — Si ce mouvement n'est pas une illusion d'optique causée par la vision confuse de l'œil, qui se fatigue vite lorsqu'il est enfermé dans un champ restreint, elle pourra mettre sur la voie de notions nouvelles sur la constitution physique du Soleil.

L'aspect pommelé de la surface solaire pourrait aussi n'être qu'une apparence. Lors même qu'il en serait ainsi, cela n'empêcherait pas d'admettre avec le P. Secchi que les facules qui se montrent aux environs des taches sont les crêtes des vagues tumultueuses soulevées dans la photosphère, émergeant par leur cime de la couche atmosphérique plus dense, et formées de la substance photosphérique rejetée à l'extérieur par la force interne qui fait naître la tache. Les masses allongées qui donnent au Soleil l'aspect pom-

Digitized by Google

melé ressemblent à des granulations rassemblées au hasard ; cependant il arrive parfois qu'elles se disposent dans le même sens aux environs d'une tache : c'est lorsqu'elles se préparent pour une course précipitée vers l'intérieur de la tache, et viennent s'avancer comme un pont lumineux, la traversant quelquefois de part en part. Un jour, M. Dawes dirigea son attention sur ce phénomène. Les masses lumineuse offraient l'aspect de brins de paille, presque tous couchés dans la même direction, quoique quelques-uns fussent un peu obliques à la ligne du pont : les parties latérales du pont paraissaient dentelées à cause de l'inégale longueur des pièces qui le composaient. C'est un fait remarquable que ces sortes de ponts soient toujours formés par des stries lumineuses provenant de la couche extérieure, qui se projettent alors sur la pénombre, sans aucun mélange des couches inférieures moins lumineuses.

Loin de simplifier la théorie précédente sur les enveloppes solaires, l'observateur, dont nous venons de parler, ayant souvent remarqué dans *l'ombre* centrale des taches une partie plus noire encore, a proposé d'appliquer une dénomination différente à ces deux parties. Le point noir du centre représenterait le *noyau* du Soleil ; l'*ombre* en serait distincte. Cet auteur considère l'astre comme environné de *trois* enveloppes, sans compter celles qui peuvent exister au delà de la photosphère. La première enveloppe, en allant du centre à la périphérie, il l'appelle couche nuageuse; elle formerait l'ombre de la tache. La seconde ou moyenne enveloppe constituerait la pénombre que l'on remarque généralement dans toutes les taches d'une certaine étendue et d'une forme symétrique. Elle paraît toute lumineuse, mais son éclat est bien plus faible que celui de l'enveloppe extérieure. Il arrive souvent que des lignes d'un éclat plus vif sont projetées sur elle : ces lignes appartiennent sans aucun doute à la photosphère. On remarque ordinairement un accroissement d'éclat au bord intérieur de la pénombre, la lumière allant en décroissant de l'intérieur à l'extérieur. L'examen de ces régions avec une lunette, dont le champ est assez restreint pour ne pas s'étendre au delà, a montré qu'il n'y a pas là un effet d'optique. On peut croire que le bord intérieur de la pénombre est plus épais que le reste, comme si les matières y étaient accumulées. La troisième enveloppe ou photosphère offre la même apparence, et semble roulée sur elle-même au bord inférieur qui limite le bord extérieur de la pénombre.

Voici comment, dans cette théorie, on explique le mécanisme des taches :

Un immense volume de gaz non inflammable, déchargé avec une force prodigieuse du corps même du Soleil, par quelque volcan ou

Digitized by Google

quelque agent semblable, s'échappe à travers la couche nuageuse, rejetant tout autour la portion déplacée de cette couche, et produisant l'apparence d'un bord épaissi et plus lumineux. Le trou noir que cette éruption volcanique a percé dans la couche forme le *noyau* de la tache. Après avoir traversé ce stratum nuageux, le gaz développé arrive sous l'influence du pouvoir calorifique de la couche demi-lumineuse qui forme la pénombre; par suite de sa grande expansion, il déplace une aire plus grande dans la seconde couche que dans la première ; il découvre une surface considérable de la couche nuageuse : c'est l'*ombre* de la tache.

Continuant son excursion, le gaz arrive à la photosphère et la traverse; les mêmes faits se continuent, et la *pénombre* enveloppe l'ombre comme celle-ci a enveloppé le noyau.

A cette explication de la formation des taches, le P. Secchi a ajouté des observations tendant à établir une analogie entre elles et les tourbillons qui se manifestent dans notre atmosphère. Il a vu, de plus, de légers filets sinueux de nuages sillonner la pénombre d'une infinité de courants ou ruisseaux, et se déverser dans l'intérieur du noyau, absolument comme se conduirait une matière incandescente en fusion, se précipitant en torrents pour remplir un vide. M. Chacornac a vu de son côté, d'une part, les courants de facules se déverser dans la pénombre, perdre peu à peu leur éclat à mesure que leur surface se réduit, et, d'autre part, les ruisseaux lumineux, rayonnés et contournés en spirale de la pénombre, descendre dans la partie inférieure du noyau, en s'obscurcissant de plus en plus, et rester pendant plusieurs jours à l'état de croissants déliés, paraissant se fondre ou se diviser en fragments avec une sorte de bouillonnement ou de tourbillonnement très visible. Le P. Secchi a même essayé de déterminer l'épaisseur de l'enveloppe photosphérique par la profondeur des taches, et a trouvé que cette épaisseur n'égalait pas le rayon de la Terre.

Tel est l'état actuel des sciences d'observation en ce qui concerne la théorie solaire que nous venons d'esquisser. Mais depuis quelques années, à côté de cette théorie s'en est élevée une autre bien différente, pour ne pas dire contradictoire, fondée sur d'autres faits et construite sur des principes étrangers aux précédents. Cette théorie est issue de l'une des branches les plus merveilleuses de la physique moderne, de l'*analyse spectrale de la lumière;* et, pour la rapporter, nous devons d'abord rappeler en quoi consiste cette nouvelle branche de la science.

Digitized by Google

III

Le Spectre de la Lumière! Par quelle bizarrerie notre langue cache-t-elle sous un voile si terrible la plus belle des apparences?... Levons-le, ce suaire funèbre que Newton jeta sur sa découverte brillante, et contemplons dans sa source ce monde merveilleux des couleurs. Un rayon de soleil en sortant du prisme se divise en sept couleurs fondamentales : violet, indigo, bleu, vert, jaune, orangé, rouge ; et lorsqu'on le reçoit sur un écran, forme une image oblongue, coloriée des vives nuances de l'arc-en-ciel, image nommée spectrale, parce qu'elle n'est qu'une apparence et non une réalité. Par suite de l'inégale réfrangibilité des rayons lumineux, les rayons de diverses nuances subissent une déviation inégale en passant à travers le prisme, et au lieu de rester réunis comme précédemment en un seul faisceau blanc, ils se développent en une bande coloriée. Deux rayons de différente couleur ne se ressemblent ni dans leur degré de réfrangibilité, ni dans la longueur de leurs ondes, ni dans la rapidité de leurs vibrations. Pour le rappeler en quelques mots, nous dirons que les moins réfrangibles sont les rayons rouges, ensuite les jaunes, auxquels succèdent les verts, les bleus, les violets, précisément dans l'ordre de leur position sur l'image prismatique ; nous dirons encore que les rayons rouges sont ceux dont les longueurs d'onde sont les plus grandes et les vibrations les moins rapides, tandis que les violets sont ceux dont les longueurs d'onde sont les plus courtes et les vibrations les plus rapides, et qu'entre ces extrêmes les propriétés se succèdent dans l'ordre de la position des couleurs. Ainsi, les longueurs d'onde des rayons rouges sont de 620 millionièmes de millimètre, celles du vert sont de 510, celles du violet de 420 ; le nombre des vibrations par seconde est de 500 pour les rayons rouges, 600 pour les verts, 730 pour les violets. On voit que chaque rayon lumineux a ses propriétés particulières et ne peut se confondre avec son voisin.

Jusqu'au commencement de ce siècle, on avait étudié les propriétés physiques des rayons lumineux, sans chercher à analyser dans son aspect intime l'image obtenue par la décomposition prismatique de la lumière. C'est seulement vers 1802 que le physicien anglais Wollaston, étudiant depuis longtemps l'image spectrale dans différents aspects et différentes positions, eut l'idée de faire entrer le rayon lumineux par une fente à bords parallèles aux arêtes du prisme. Ce physicien trouva que le spectre ainsi obtenu n'était

Digitized by Google

pas, comme il était apparu dans le mode d'examen adopté par Newton, une bande continue de lumière, mais qu'il était sillonné perpendiculairement à sa longueur par des lignes ou raies obscures.

Indépendamment des travaux de Wollaston, Fraunhofer, opticien bavarois, s'adonnait de son côté, vers la même époque, au même genre d'études. Il cherchait principalement à découvrir dans l'image lumineuse quelques points fixes, indépendants de la nature des prismes, qui pussent être pris comme points de repère auxquels on pourrait sûrement rapporter les zones et les couleurs. C'est en faisant ces recherches qu'il s'aperçut, vers 1815, qu'en donnant au prisme certaine position spéciale, on voyait brusquement apparaître, dans l'image spectrale, des *raies obscures coupant transversalement la banderole aux sept couleurs.*

Cette découverte devait être la source d'une nouvelle branche de la science moderne, de la *chimie céleste.*

Fraunhofer commença par dresser soigneusement une carte de l'image spectrale, dans laquelle il traça les lignes principales qui venaient de se révéler. Il désigna ces lignes fixes par les huit premières lettres de l'alphabet. Elles sont placées dans la disposition suivante : A, dans le rouge; B au commencement de l'orangé, C à la fin de cette couleur, D, raie double au milieu du jaune, E dans le vert, F à la limite du vert et du bleu, G entre le bleu et l'indigo, H dans le violet. Ce sont là les huit lignes principales du spectre solaire; quant au nombre total des lignes, on ne saurait encore le fixer : les travaux accomplis pendant ces dernières années ont déjà porté ce nombre à trois mille.

A quelle cause ces raies étaient-elles dues ? C'est ce que Fraunhofer ne put parvenir à découvrir. Mais l'étude, dont l'initiative lui appartient, donna lieu à de nombreuses séries de recherches, desquelles il résulta que l'on pouvait diviser ces raies mystérieuses en quatre catégories, comme il suit : 1° raies cosmiques ou raies noires apparues dans la lumière du Soleil et dans celle de tous les objets que cet astre éclaire ; 2° raies noires produites par l'absorption de certains gaz ; 3° raies brillantes particulières aux sources électriques; 4° raies brillantes produites par l'introduction, au sein des flammes étudiées, de diverses substances que l'on veut analyser. Nous parlerons principalement ici de la première série ; nous laisserons la troisième de côté, comme en dehors de notre sujet, et nous toucherons à la seconde et à la quatrième dans les rapports qu'elles peuvent avoir avec l'objet qui nous occupe : la constitution physique du Soleil.

Les raies du spectre solaire, dont nous avons signalé plus haut les principales, sont constantes et invariables. Quelle que soit l'époque

Digitized by Google

e l'année, la saison, la température, l'heure du jour à laquelle on xamine un rayon du Soleil, on reconnaît invariablement dans son mage prismatique les stries qui lui appartiennent. En outre, fait mportant et digne d'intérêt, on les trouve également dans la lumière iffuse du jour, dans celle réfléchie par les nuages, les montagnes t tous les objets exposés au soleil. On les voit encore dans la lumière que la Lune et les planètes nous renvoient, corps célestes lont la clarté, comme celle de la Terre, est empruntée au rayonnement solaire.

Non content d'analyser le spectre du Soleil et celui des objets clairés par sa lumière, on chercha à décomposer de même la lumière de diverses substances terrestres chauffées à l'état d'incandescence, ou tenues en suspension dans des flammes. On avait soin le bien purifier les sels, les métaux, les corps simples à analyser; puis, en les introduisant dans la flamme d'un bec de gaz, on examinait la formation des raies produites par cette introduction. Il est bon de faire observer, avant d'aller plus loin, que plusieurs spectres peuvent être superposés sur le même écran et comparés; et qu'en projetant, par exemple, le spectre d'une substance incandescente sur celui d'une flamme d'hydrogène, on peut reconnaître en quoi ce nouveau spectre diffère du précédent.

Voici le principe fondamental qui résulte de ces expériences : *Le spectre de toute source lumineuse présente dans la distribution de ses raies*, brillantes ou obscures, *un ordre particulier à cette source et invariable.* En d'autres termes : tout élément mis en suspension dans une flamme coordonne les raies du spectre de cette flamme, suivant une distribution qui lui est propre.

De cette proposition capitale, aujourd'hui démontrée et incontestable, il résulte que, par la seule inspection de la position des raies auxquelles donne naissance un mélange de sels de diverses bases introduit dans la flamme, on peut reconnaître la présence de ces différentes bases avec assez de facilité pour que ce procédé constitue une méthode pratique d'analyse qualitative. La rapidité avec laquelle un observateur exercé arrive au résultat cherché, et l'extrême petitesse des quantités que l'on peut ainsi découvrir donnent à cette méthode une incontestable supériorité sur les autres procédés d'analyse. La science moderne est redevable à MM. Kirchhoff et Bunsen, ces habiles physiciens auxquels on doit ces brillantes découvertes, de l'un de ses plus merveilleux et de ses plus féconds accroissements.

La constatation et l'établissement du principe qui précède mettent sur la voie de répondre à la question que nous posions tout à l'heure et que Fraunhofer n'avait pas résolue : quelle est la cause des raies obscures du spectre solaire? Du jour où l'on reconnaissait

Digitized by Google

qu'une source de lumière donne des indications certaines sur la nature des substances en combustion ou volatilisées au sein de la source lumineuse, ont pouvait étendre ce mode de recherches à toutes les distances de visibilité. On entrait ainsi en possession d'une méthode d'analyse applicable à l'atmosphère lumineuse du Soleil, à la lumière des planètes, des étoiles, des nébuleuses....., analyse que l'on peut appeler à la fois télescopique, puisqu'elle s'étend aux distances célestes, et microscopique, puisqu'elle révèle des quantités infiniment petites. Elle est vraiment télescopique et microscopique à la fois, cette merveilleuse analyse spectrale : elle plonge dans les distances infinies des cieux ; elle enregistre les corpuscules invisibles. D'un côté, elle fera descendre au foyer de sa lentille le pâle rayon d'un nébuleuse, si lointaine, que ce rayon met des siècles entiers à nous parvenir ; d'un autre côté, elle accusera la présence de quelques *millionièmes de milligramme* de sodium ou de potassium perdus dans un mélange.

Nous avons établi plus haut quatre catégories principales de lignes spectrales; la première de ces catégories se rapporte aux raies sombres du spectre solaire, la quatrième aux raies brillantes produites par les substances incandescentes. Or, l'étude mutuelle de ces deux séries a conduit à la connaissance de l'origine des raies solaires.

Lorsqu'une substance quelconque est chauffée ou rendue lumineuse, elle émet des rayons d'un certain degré de réfrangibilité définie, et en même temps cette substance a le pouvoir d'absorber des rayons de réfrangibilité égale à celle des rayons qu'elle émet. Le sodium, par exemple, mis en ignition, émet deux raies brillantes jaune-clair, contiguës, dont la position coïncide avec celle de la double raie obscure D de Fraunhofer dans le spectre solaire. Or, si l'on rend, par un courant électrique, le sodium en ignition plus lumineux encore, on voit apparaître, à la place de la raie jaune, une ligne noire coïncidant exactement avec la ligne D de la lumière solaire. Semblablement, certaines raies brillantes provenant d'autres métaux peuvent être, de la même manière, interverties ou remplacées par des raies sombres. Ces faits résultent notamment des travaux de MM. Kirchhoff, Balfour-Stewart, Foucault et Miller.

Pour les appliquer au spectre solaire, M. Kirchhoff admet que l'atmosphère lumineuse du Soleil renferme les vapeurs de différents métaux, donnant chacun leur système caractéristique de raies brillantes ; mais qu'au delà de cette atmosphère incandescente, tenant en suspension des vapeurs métalliques, se trouve le noyau solide du Soleil, chauffé à une température encore plus élevée. Lorsque la lumière de ce noyau, si violemment chauffé, est transmise à travers la

Digitized by Google

photosphère incandescente, les raies brillantes que cette photosphère engendrerait sont interverties; les raies noires de Fraunhofer ne sont que ces raies brillantes remplacées, et qui se montreraient telles qu'elles sont si le corps ardent du Soleil disparaissait.

M. Kirchhoff soumit sa théorie à des épreuves minutieuses et de différents genres. Il étudia longuement le spectre solaire jusque dans ses moindres détails, en cherchant à l'approfondir au delà des limites qu'avaient déjà si péniblement atteintes les observateurs antérieurs. Pour donner une idée de ces recherches, nous dirons qu'il analysa les unes après les autres les lignes caractéristiques des substances; ainsi, par exemple, il trouva que les soixante lignes lumineuses du spectre du fer coïncident avec soixante lignes du spectre solaire, et ainsi des autres corps. En dernier lieu, il arriva à cette conclusion : que le Soleil renferme le fer, la magnésie, la soude, la potasse, la chaux, le chrôme, le nickel, mais qu'il ne renferme ni l'or, ni l'argent, ni le cuivre, ni le zinc, ni l'aluminium, ni le plomb, ni la strontiane, ni l'antimoine.

Ces diverses expériences conduisirent le savant physicien de Heidelberg à révoquer en doute la théorie solaire due à Wilson, Herschel, Arago, que nous avons exposée plus haut. Il résultait de cette nouvelle physique que le corps du Soleil n'était pas obscur, comme on l'avait cru jusqu'alors, mais, au contraire, lumineux et incandescent, que sa lumière, loin d'être inférieure à celle de son atmosphère, lui était au contraire infiniment supérieure, et qu'il était lui-même la source de la lumière et de la chaleur qu'il répand dans l'espace. Cette théorie faisait disparaître en même temps l'édifice des trois atmosphères; la formation et la nature des taches n'étaient plus telles qu'on le supposait; une nouvelle explication, en harmonie avec les observations spectrales, devait succéder aux précédentes.

L'idée fondamentale de cette nouvelle théorie peut se résumer en quelques mots. Le Soleil serait un globe en fusion, composé en grande partie des mêmes éléments que la Terre, et entouré d'une atmosphère comme elle, mais de dimensions beaucoup plus considérables. Les taches seraient des nuages se condensant dans l'atmosphère solaire sous l'influence d'un refroidissement de température partiel, et devenant assez opaques pour intercepter tout à fait les rayons du globe incandescent.

On ne peut se dissimuler que cette idée de la constitution physique du Soleil ne soit fort simple, et plus facile à accepter que l'explication dont nous avons parlé en premier lieu; mais on ne peut s'empêcher de reconnaître en même temps qu'elle ne rend pas compte des faits observés sur les apparences des taches, seuls objets

Digitized by Google

appartenant au Soleil avec lesquels nous soyons en relation directe par la vue.

Parmi les adversaires de la théorie qui envisage les taches solaires comme des nuages, nous nommerons particulièrement le P. Secchi, directeur de l'Observatoire du collége romain. En premier lieu, il ne peut admettre que le noyau solaire soit un globe liquide, incandescent, plus lumineux que l'atmosphère environnante ; cette atmosphère est encore une véritable photosphère. Mais l'astronome romain est disposé à simplifier les enveloppes et à n'admettre qu'une seule couche. Les taches se forment dans cette photosphère ; ce ne sont point des nuages, mais des cavités remplies de gaz moins brillants, dans lesquelles on distingue parfois des tourbillons ou cyclones. On voit souvent des filets lumineux rayonner de la photosphère, comme ferait une portion détachée d'une matière qui coulerait des parois dans le noyau, ou comme des torrents qui se déverseraient dans l'intérieur. Ces lignes longues et tortueuses conservent tout l'éclat de la photosphère elle-même. Une telle apparence ne confirme en rien l'idée de nuages. Les facules qui entourent souvent les taches semblent au même auteur inconciliables avec l'hypothèse des nuées. Ces facules, dit-il, ne sont autre chose que les crêtes des vagues tumultueuses soulevées dans la photosphère, qui émergent par leur cime de la couche atmosphérique plus dense, et semblent formées de la substance photosphérique rejetée à l'extérieur par la force interne qui fait naître la tache.

Il semble que l'on pourrait faire la part des deux théories opposées, garder de celle de M. Kirchhoff l'incandescence du noyau solaire, et admettre que les tourbillons qui se forment dans l'atmosphère occasionnent des troubles profonds, obscurcissant momentanément l'éclat du disque dans les lieux où ils se produisent. Mais voici un nouveau théoricien, M. Emile Gautier, de Genève, qui, en admettant la fluidité ignée de l'astre solaire, attribue les taches à des solidifications partielles de la surface, comme il arrive pour les couches oxydées qui se forment à la surface des métaux en fusion.

Cette hypothèse s'accorde assez bien avec les apparences générales des taches. Leur opacité, leurs formes si nettement accusées, leurs contours si tourmentés et si brusques, leur persistance surtout, sont, dit M. Gautier, autant de caractères qui conviennent mieux à des solides flottants sur la matière en fusion, qu'à des nuages ou à des vapeurs suspendues dans l'atmosphère solaire. Les filets lumineux traversant parfois le milieu obscur des taches, en y déterminant des saillies, en forme de promontoires ou de presqu'îles qui subsistent pendant un certain temps, peuvent s'expliquer par des fissures survenant dans la croûte de matière solide. On peut

Digitized by Google

supposer que les choses se passent ainsi à la surface du Soleil, quoique la densité de cet astre (1, 4) soit bien inférieure à celle de nos métaux, surtout si l'on songe qu'elle va très probablement en croissant de la périphérie au centre. Cependant il est avéré que les métaux, comme sur la Terre, existent aussi dans le Soleil : sous quelle forme, alliés à quels corps, dans quel état physique? c'est ce qu'on ne peut dire. Mais la chaleur très élevée du globe auquel ils appartiennent a dû donner à leurs molécules des rapports de cohésion réciproque très différents de ceux que nous avons ici-bas. Elevés à des températures de milliers de degrés, les alliages solaires en fusion, tout en demeurant liquides, ce qui est démontré par la forme nettement terminée du disque, peuvent être supposés infiniment plus dilatés, et par conséquent moins denses qu'ils ne le seraient si ces températures venaient à baisser.

Les taches solaires seraient ainsi des solidifications partielles de la surface, dues soit à des refroidissements, soit à des actions chimiques réunissant momentanément en agrégats des sels ou oxydes issus de la masse en fusion et flottant à sa surface. Le noyau obscur correspondrait à la partie la plus épaisse de la croûte solide, la pénombre à la pellicule qui, dans toute formation de ce genre observée à la surface des métaux en fusion, se produit invariablement autour de la scorie. L'une et l'autre sont susceptibles de se fendre et de produire ainsi des fissures laissant apercevoir la masse en fusion brillante, sous la forme de points lumineux. Les facules seraient le résultat de l'apparition à la surface du Soleil de substances plus éclatantes ou douées d'un pouvoir rayonnant plus considérable.

Nous avouons qu'en recevant cette nouvelle hypothèse, nous avons été frappé de sa simplicité et de sa vraisemblance, et, dans la difficulté où nous nous trouvions nous-mêmes de nous arrêter personnellement à une théorie définitive, nous avons été fort heureux de rencontrer en elle cette simplicité que nous cherchons, parce qu'elle est le caractère ordinaire des œuvres de la nature. Mais elle ne nous donne pas satisfaction entière sur les cavités *apparentes* (nous voulons bien le dire) des taches symétriques. Nous ne savons si c'est par suite d'une idée préconçue, mais en observant ces taches nous avons toujours cru voir un enfoncement vers le noyau, et c'est sur ce caractère qu'est fondée la théorie primitive. M. Gautier et M. Spörer pensent qu'il y a là une pure illusion. On a, disent-ils, attaché un grand poids au fait que, d'après Wilson, la pénombre des taches situées près du bord du Soleil est plus large du côté du bord et plus étroite du côté du centre du disque. Les observations modernes ne présentent en aucune façon des apparences aussi sim-

Digitized by Google

ples, et déjà Schroéter s'était attaché à prémunir les astronomes contre toute conclusion tendant à faire admettre comme de réelles élévations ou comme de réels enfoncements ce qui pourrait paraître tel à la surface du Soleil. Lors donc, ajoutent-ils, que Herschel induit de mesures directes un approfondissement de quelques centaines de milles pour le noyau de certaines taches, nous ne saurions trouver dans ces chiffres aucun titre à l'appui de son hypothèse.

Cependant il n'est pas encore prouvé que ce ne soient point là des excavations réelles. Pour notre part, nous serions heureux d'une hypothèse plus simple que celle de pareilles ouvertures, d'une durée de plusieurs mois, dans une atmosphère en rotation. Néanmoins, si elles existent, l'observation la plus irrécusable et la plus positive serait de suivre une tache large et profonde dans son trajet jusqu'au bord du disque, et d'examiner au micromètre si le bord ne se trouve pas échancré à l'endroit du noyau central de la tache; nous n'avons pas été favorisé personnellement d'un pareil bonheur, mais un observateur dont l'habileté et la bonne foi ne sont contestées par personne, le très laborieux M. Goldschmidt, nous affirme avoir observé ce phénomène scrupuleusement et en détail; il nous a dessiné cette tache vue de la sorte en profil au bord du disque, et de cette vue résulte comme conséquence inévitable une excavation dans la photosphère.

Nous n'avons pas encore parlé d'une atmosphère extérieure au Soleil, dont l'existence fut révélée par les observations d'éclipses totales. Les protubérances qui s'élèvent comme des montagnes de feu autour du disque lunaire obscurcissant, et qui dénotent une hauteur de plus de sept mille myriamètres au-dessus de la surface, ont été expliquées par la supposition qu'elles représentent des masses nuageuses éclairées et colorées par l'illumination inférieure, et suspendues dans une atmosphère extérieure à toutes les autres. Cette explication peut s'accorder avec les deux hypothèses exposées plus haut.

Il en est de même du mouvement des taches, plus rapide à l'équateur qu'aux latitudes lointaines, et qui accuse une rotation de vingt-quatre jours et demi aux tropiques et de vingt-six jours à une latitude de 24°, mouvement mis hors de doute par les observations de M. Carrington. Il en résulte que de puissants vents d'ouest (sans analogie bien entendu avec nos alisés) soufflent entre 5° et 13° de latitude boréale et australe. Ce fait doit être également admis dans les deux hypothèses et ne témoigne pas en faveur de l'une plutôt qu'en faveur de l'autre. Quoi qu'il en soit, nous ferons remarquer à ce propos que, malgré les observations les plus favorables, on ne saurait sérieusement admettre que les taches solaires puissent

Digitized by Google

correspondre à des points fixes, montagnes découvertes, volcans en ignition, etc. Elles sont éminemment instables.

Tels sont les faits recueillis par l'observation contemporaine. Le moment est solennel pour les héliographes. Des deux parts on a rassemblé tous les éléments à l'appui de chaque thèse; observations et raisonnements, chacun a son bagage de guerre. Arrivé à son plus haut degré de puissance, le combat se continuera-t-il longtemps encore? longtemps encore la victoire restera-t-elle indécise? Il semble que la solution tant désirée ne puisse tarder à se manifester clairement; le conflit des opinions devra la mettre à nu et donner l'explication des apparences contradictoires qui nous arrêtent aujourd'hui. Quoi qu'il en soit, on comprendra que si notre devoir était de présenter impartialement ici l'état actuel de la question envisagée à ses divers points de vue scientifiques, ce devoir s'arrête là et nous défend de trancher présentement le sujet en litige. Travaillons à chercher la vérité sans préoccupation de système. Sans doute, il est moins agréable d'attendre modestement l'issue que de se prononcer d'autorité; mais outre l'inconséquence qui souvent est le caractère d'une opinion prématurée, il n'y a, la plupart du temps, qu'une grande présomption d'esprit chez celui qui ne craint pas de poser des affirmations sans base suffisante. Du reste, il est bien permis d'avouer son indécision, en un sujet sur lequel nul ne peut encore rien affirmer.

IV

Quelle est la nature de la lumière et de la chaleur qui rayonnent de l'astre du jour; quelle est l'intensité réelle de ces agents puissants, à quelles autres forces le Soleil donne-t-il naissance et quelle est l'étendue de l'influence de cet astre sur la Terre et sur les planètes dont il est le père? La science s'est proposé depuis longtemps la solution de ces problèmes, et déjà elle a fait de grands pas dans cette voie.

On connaît l'éclat éblouissant de la lumière de Drummond, produite par les flammes d'hydrogène et d'oxygène, dirigée sur un morceau de craie incandescent; non-seulement l'œil ne peut en soutenir l'éblouissante blancheur, mais il se fatigue même de regarder les objets éclairés par cette clarté. Or, cette flamme projetée sur le disque du Soleil a l'apparence d'une tache *noire*. Sa lumière est relativement à celle du Soleil comme 1 est à 146.

La lumière électrique produite entre deux charbons par l'action d'une pile de Bunsen de 46 éléments est au Soleil dans le rapport

Digitized by Google

de 1 à 4,2; en employant les plus grands éléments, on peut arriver à produire une flamme dont l'éclat n'est plus que le tiers de celui du Soleil. Lors même qu'on arrive ainsi à pouvoir comparer à la lumière solaire les lumières terrestres, ces expériences ne laissent pas de consacrer la suprématie unique de cette lumière sur toutes les autres.

On a de même cherché à mesurer l'intensité de la chaleur solaire à l'aide de divers procédés comparatifs dont les résultats ont offert un accord satisfaisant. On se fera une idée de cette chaleur, si l'on se représente que le Soleil est un globe un million quatre cent mille fois plus gros que la Terre, et que la chaleur qu'il produit annuellement est égale à celle qui serait fournie par la combustion d'une couche de houille de 7 lieues de hauteur enveloppant entièrement ce globe immense. La Terre ne reçoit que la deux mille trois cent millionième partie de la chaleur qu'il déverse annuellement dans l'espace.

Source de la lumière qui illumine notre système, foyer de la chaleur qui l'échauffe, le Soleil est encore le centre des actions électriques et magnétiques qui se manifestent dans les mondes. Il tourne sur lui-même, de même que la Terre et les planètes, et comme elles il est sous la puissance du magnétisme et de l'électricité. Ces corps célestes sont de grands aimants, qui agissent par induction à travers l'espace, les uns sur les autres. Aux mouvements généraux qui résultent de l'attraction universelle, il faut ajouter les mouvements invisibles de ces agents mystérieux qui s'exercent par les atomes infiniment petits, et qui, néanmoins, se font ressentir d'un monde à l'autre. Mais lors même que l'on ne supposerait pas dans le Soleil des forces de cette nature, le diamagnétisme établit qu'en raison de sa puissance comme source de chaleur, il excite sur les globes les actions électriques et magnétiques.

Un fait très précieux, dont la connaissance est due à la persévérance des observations de Schwabe, confirme les assertions qui précèdent, par la solidarité qu'il établit entre les taches du Soleil et les variations de l'aiguille aimantée à la surface de la Terre. Nous avons déjà dit que ces taches ne sont pas en nombre fortuit et irrégulier, mais qu'elles varient entre un minimum et un maximum qui régulièrement se renouvellent suivant une période de 11,2 années. Or, cette période coïncide avec celle des mouvements de l'aiguille. Ces mouvements oscillent autour d'une moyenne, de manière à augmenter pendant cinq ans et à diminuer pendant un égal espace de temps. Ainsi, par exemple, les taches solaires ont offert un minimum en 1832, un maximum en 1837-38, un minimum en 1843, un maximum en 1848, et suivant la même périodicité, un minimum en 1853 et un maximum en 1859. Or, ces maximums et ces minimums

Digitized by Google

ont coïncidé avec ceux des perturbations magnétiques. On voit que, outre les oscillations diurnes qui se règlent sur le cours du Soleil, il y a encore ces grands mouvements périodiques en affinité avec les changements qui se produisent sur le corps solaire.

Le Soleil est aussi le foyer de la dynamique planétaire. A quelle source intarissable ce foyer gigantesque demande-t-il l'alimentation de sa puissance? où puise-t-il les éléments de sa durée? La chaleur, la lumière, la force prodigieuse dont il est le dispensateur ne peuvent s'entretenir en lui par les modes qui président à l'entretien des mêmes forces sur la Terre. S'il n'était qu'un corps en combustion, il s'épuiserait promptement. Un globe de charbon de la même grosseur serait brûlé par l'oxygène en moins de cinq mille ans. Quelle est donc la source de cette vie étonnante? Cette question a été récemment posée ici même, et débattue dans les limites que la science doit s'imposer. La solution offerte par MM. Meyer et Thompson ne manque pas de vraisemblance. Ces physiciens nous demandent de considérer l'astre solaire comme une cible colossale, où s'exercerait incessamment l'artillerie des météores ; or, en vertu de l'attraction prodigieuse du Soleil les corps peuvent y arriver avec une vitesse de 624 kilomètres par seconde : l'arrêt brusque d'un aérolithe animé d'un pareil mouvement donnerait lieu à une quantité de chaleur égale à celle qui serait produite par la combustion de 10,000 aérolithes de charbon du même poids.

Mais quelle que soit la main qui préside à l'entretien de cette lampe gigantesque suspendue dans l'espace, quel que soit le procédé auquel on soit redevable de son illumination régulière et constante, il importe de ne pas oublier que ce foyer central est la vraie source de la vie qui rayonne à la surface de la Terre. Notre planète est soumise au Soleil dans les conditions intimes de son existence, depuis les mouvements diurnes et horaires qui s'accomplissent dans le monde des plantes selon la hauteur à l'horizon de l'astre du jour, jusqu'aux transformations organiques qui s'opèrent selon le cours des saisons et des années. Sa lumière et sa chaleur sont les forces intimes de nos existences, en même temps qu'elles en constituent encore en quelque façon les apparences extérieures. A la première sont dus l'aspect des corps et les merveilles de ce monde éclatant de couleurs ; à la seconde la force vitale qui circule dans nos veines et ce calorique qui alimente non-seulement la vie naturelle, mais encore celle de l'industrie. A notre Soleil blanc, source de toute lumière, l'éclat brillant du plumage, la coloration tendre des fleurs, la verdure des prairies, la mozaïque des campagnes. A lui l'épanouissement des fleurs, la maturité des fruits, l'abondance des moissons et des vendanges. Notre Soleil, c'est un

Digitized by Google

sourire éternel répandu sur le monde, et lors même que les nuages attristants viennent nous dérober son radieux visage, c'est encore à sa présence cachée que nous devons le renouvellement du jour et et la perpétuité de la vie.

Cette multiplicité d'action du Soleil sur la terre, ces bienfaits de toute nature qu'il répand sur notre globe, notre terre n'en a pas l'unique privilége. Autour de la paternité brillante du roi Soleil gravitent dans les cieux des mondes semblables au nôtre. On ne saurait accuser de préférences capricieuses les lois et les forces de la nature : en tout et partout, elles agissent en vertu du caractère d'universalité qui appartient à leur essence même ; elles ont dû, par conséquent, sur ces mondes comme sur le nôtre, donner le jour à une vie en harmonie avec les conditions d'existence dont chacun de ces mondes est revêtu. Là comme ici, la chaleur fécondante du Soleil imprime aux éléments ce mouvement perpétuel qui préside aux transformations des êtres ; là comme ici, elle dénoue le nœud vital des germes latents et développe la sphère des existences.

Non, ce grand et admirable mouvement de l'universelle vie n'est pas confiné à la terre que nous habitons. Sur ces mondes inconnus qui planent dans l'impalpable éther, comme dans celui qui se balance sous nos pieds, la lumière fait étinceler ses rayonnements splendides. Sur ces terres lointaines, comme sur la nôtre, elle enveloppe de sa majesté la nature vivante; l'aurore fait succéder à la période du repos celle de l'activité et de la vie, des nuées s'élèvent du sein des mers, apportant aux campagnes la rosée qui les fertilise, l'Océan balance d'une rive à l'autre son reflux immense, les vents s'élèvent dans les airs, le sol fertile offre tour à tour à la main de l'homme ses fleurs et ses fruits. Si les êtres qui naissent, vivent et meurent dans ces régions cachées diffèrent de ceux que nous connaissons, par suite de la diversité infinie des combinaisons qui se croisent dans le réseau des causes secondes, elles n'en forment pas moins autant de berceaux d'existences. Les lois universelles de la nature sont les liens qui suspendent à la cause première de toute vie ces berceaux qui se balancent dans l'étendue ; le Soleil est le centre du rayonnement de la vie à travers cet immense archipel, dont les points géographiques sont marqués par des mondes.

Mais le Soleil est-il lui-même le séjour de la vie? Cet astre est-il habité, soit par des êtres d'une constitution analogue à la nôtre, soit par des êtres d'une nature toute différente? A cette question, Arago ne craignait pas de donner une réponse affirmative. La théorie du noyau obscur, de l'atmosphère préservatrice intermédiaire, et de la photosphère, témoignait, en effet, en faveur de l'habitabilité : le Soleil devenait en quelque sorte semblable aux planètes, quant aux

Digitized by Google

premières conditions d'existence. Mais depuis la nouvelle hypothèse qui tend à en faire un foyer incandescent, liquide et flamboyant, nous avouons que l'imagination la plus téméraire se trouve un peu effrayée, et n'ose plus prendre la responsabilité de pareilles existences. — Mais alors, les étoiles ne seraient donc pas habitées non plus? — Qui sait! Gardons-nous d'être absolus dans nos assertions. Ce mot *habité* nous exprime, au premier abord, une idée bien terrestre; au fond, il est fort élastique, et lorsqu'on s'élève aux limites du possible, on reconnaît que certaines existences, dont la nature et le mode seraient complétement en dehors de tout ce que nous imaginons dans le cercle de la matière, pourraient peut-être habiter des régions en apparence inhabitables.

Comme une main puissante, l'attraction solaire soutient le système planétaire dans l'espace; la circonférence de ce système, prise à l'orbite de Neptune, mesure 7 milliards de lieues. Cette flotte n'est pas immobile dans l'océan des cieux. L'astre qui la gouverne traverse les espaces, gigantesque explorateur, entraînant à sa suite tous ses tributaires, Terre, Lune, planètes, satellites, comètes: il nous emporte tous à travers les espaces infinis. On s'est aperçu de ce mouvement qui nous emporte, comme le voyageur, sur le navire rapide, s'aperçoit du sien par la rétrogradation du port; comme celui qui, nonchalamment assis dans son wagon, mesure sa vitesse par la rapidité avec laquelle les objets de la campagne s'éloignent de lui. Si l'onde écumante ne tourbillonne pas derrière nous dans notre voyage stellaire, si notre route n'a pas de bornes kilométriques qui la mesurent, nous avons pour campagne le vaste ciel, et pour points de repère les étoiles. De chaque côté de notre route, elles reculent comme les arbres du chemin; devant nous, elles s'écartent pour nous ouvrir un passage; derrière, elles se rapprochent les unes des autres. Nous savons par là que nous marchons à pas de géants à travers l'espace, et que notre destinée est de parcourir le ciel, ciel mystérieux auquel nous aspirions jadis avec crainte, et que nous savons maintenant nous être ouvert par la nature même des choses.

Chacun sait que pour fixer les positions des étoiles aux différents points du ciel qu'elles occupent, et, pour les bien connaître, on a tracé sur la sphère céleste des divisions arbitraires mais permanentes. Les 360° de la circonférence qui passe par les pôles sont nommés degrés de déclinaison, que l'on compte par 90, au sud et au nord de l'équateur. Les 360° de la circonférence de l'équateur, perpendiculaire au cercle précédent, sont appelés degrés d'ascension droite, et sont comptés à partir du point équinoxial du printemps, qui marque le commencement de l'année. On voit que par

Digitized by Google

suite de ces divisions, pour connaître la position d'un astre il suffit d'indiquer par quel degré d'ascension droite et par quel degré de déclinaison il se trouve. Or, le point du ciel vers lequel se dirige actuellement notre système planétaire est situé par 264° d'ascension droite et 25° de déclinaison boréale. Ce point se trouve dans la ceinture d'Hercule ; c'est là que nous nous dirigeons. Le géant Hercule grandit donc encore de siècle en siècle par suite de la perspective qui nous rapproche de lui, tandis que le Lièvre, le Grand-Chien, constellations opposées, subiront une diminution apparente. Le jour viendra peut-être où nous ferons partie de cette grande figure d'Hercule, dont notre Soleil sera l'une des étoiles composantes, et du fond des régions célestes quelque observateur attentif signalera l'arrivée de notre petit Soleil dans le plan fictif d'une nouvelle constellation. C'est ainsi que ces figures tracées sur la voûte céleste par la cosmogonie antique se modifient avec les siècles par des changements de perspective ; que, ni les étoiles qui semblent dormir dans le ciel noir, ni les nébuleuses pâlissantes, ne peuvent recevoir le nom de *fixes*, dont on les appelait jadis ; et que, dans l'univers immense comme sur notre petit globe, le mouvement et la vie gouvernent chaque atome de matière.

Ainsi, voilà maintenant notre Soleil réduit pour nous aux proportions d'une étoile. C'est là, en effet, sa réalité, et le véritable aspect auquel nous devons nous arrêter. L'espace infini est peuplé d'étoiles sans nombre ; notre Soleil en est une. Des mondes obscurs circulent autour de ces étoiles ; notre Terre est l'un de ces mondes innombrables. Etoile et Soleil sont deux termes synonymes.

L'étoile de laquelle nous dépendons n'offre rien de spécialement remarquable qui puisse la distinguer des autres étoiles ses sœurs. Elle appartient à la classe des étoiles blanches, la plus nombreuse de toutes ; elle est d'une grandeur moyenne. Transportée à la distance où nous sommes de Sirius, elle ne serait plus qu'un astre de troisième grandeur. A la distance de la polaire, elle serait de quatrième. Un peu plus loin, elle deviendrait imperceptible et se perdrait dans les champs de l'invisible. Ainsi s'altèrent les grandeurs qui nous surpassent le plus, lorsque nous les regardons en face de l'infini ; bientôt notre monde et tout ce qui lui appartient s'efface et disparaît. Mais un fait opposé se manifeste et se développe en même temps : c'est que l'infini, qui tout à l'heure nous semblait parsemé de points brillants insaisissables, devient une demeure immense, spacieuse et sans bornes, où mille soleils planent dans la gloire, entourés de la famille brillante dont ils soutiennent avec amour la beauté, l'opulence et la vie.

CAMILLE FLAMMARION.

Digitized by Google

LUDWIG VAN BEETHOVEN

D'APRÈS DE NOUVEAUX DOCUMENTS

Notices biographiques sur L. van Beethoven, par le docteur WEGELER et F. RIES, traduites par A.-F. LEGENTIL. Paris, Dentu. — *Histoire de la vie et de l'œuvre de L. van Beethoven*, par A. SCHINDLER, traduite par A. SOWINSKI. Paris, Garnier. — *Etudes sur Beethoven*, par SEYFRIED, etc.

On ne saurait envisager, sans un douloureux recueillement, cette grande figure du Prométhée de la musique. Sa vie fut, presque d'un bout à l'autre, un triomphe doublé de supplice, et la cécité d'Homère et de Milton semble enviable, auprès de la surdité de Beethoven. Mais cette vie nous présente en même temps le phénomène psychologique le plus saisissant qui se rencontrera jamais dans l'histoire des arts. On demeure confondu d'admiration devant cette patience héroïque du génie qui puise des forces nouvelles dans une semblable lutte ; se débat victorieusement, pendant plus d'un quart de siècle, contre l'infirmité la plus cruelle, et trouve l'expansion suprême de la faculté créatrice dans l'isolement auquel il est condamné.

La vie de Beethoven, déjà passée à l'état de légende, n'est pas moins difficile à déchiffrer que ses œuvres les plus ardues. Le zèle de ses admirateurs, les rancunes de ses ennemis ont accumulé sur lui des renseignements souvent contradictoires, d'une date incertaine ou d'une authenticité douteuse. L'Allemagne elle-même ne possède encore sur cet important sujet que des recueils plus ou moins volumineux de matériaux, de notes, d'anecdotes parfois intéressantes, souvent apocryphes ou puériles. Parmi ces recueils, l'un des plus considérables et des plus estimés est celui de Schindler,

Digitized by Google

que M. Sowinski vient de traduire en français avec de prudentes abréviations. Admirateur enthousiaste du maître et son ami dévoué jusqu'à la dernière heure, dépositaire de ses papiers et de sa correspondance, Schindler a pu dire avec vérité que « personne n'était dans une meilleure position que lui pour parler de Beethoven. » De 1815 à 1827, « il avait vécu dans son intimité, pris part à toutes ses affaires, » et il n'a rien négligé pour se renseigner exactement sur les faits antérieurs, soit par Beethoven lui-même, soit par ses anciens amis. Malheureusement Beethoven, absorbé par ses souffrances et ses travaux présents, n'était plus alors un guide sûr pour ce qui se rapportait aux événements de sa jeunesse. L'irritabilité soupçonneuse qu'augmentait encore son infirmité avait rebuté des affections moins robustes que celle de Schindler; enfin, la volumineuse compilation de cet honnête musicien atteste un manque complet de sens critique et d'expérience littéraire. Il noie les meilleurs documents dans des dissertations oiseuses d'esthétique musicale et des déclamations plus qu'inutiles contre les nouveaux maîtres. Néanmoins, ce répertoire est indispensable à qui veut comprendre et expliquer Beethoven; aussi lui avons-nous emprunté, en les coordonnant, une bonne partie des matériaux de cette étude, où nous avons essayé de grouper, suivant un ordre chronologique exact, les principaux incidents de la vie du maître, et de signaler nettement le caractère et les diverses évolutions de son génie.

I

L'origine de Beethoven, la date et le lieu de sa naissance, après avoir donné lieu à bien des contes, sont définitivement fixés aujourd'hui. Le nom seul indique suffisamment une origine hollandaise ou flamande; à Maestricht, où naquit, dit-on, l'aïeul du maître, il existe encore des Beethoven issus d'une autre branche de la famille, et l'un d'eux, officier dans l'armée hollandaise, s'est distingué dans les guerres de Sumatra. Vers 1760, nous trouvons l'aïeul et le père de notre Beethoven, Louis et Jean, établis à Bonn et attachés comme chanteurs à la chapelle de l'archevêque électeur de Cologne. Louis, qui paraît avoir été fort supérieur à son fils, comme homme et comme musicien, devint, quelques années plus tard, maître de chapelle de l'archevêque, Maximilien-Frédéric, comte de Kœnigseck Rothenfels. Ce prélat, avait la passion de la musique, même celle du théâtre et de la chorégraphie; c'est le seul reproche que fassent à sa mémoire les savants auteurs de l'*Art de vérifier les dates*. Il

Digitized by Google

avait organisé à Bonn un théâtre. où figuraient sans scrupule les chanteurs de sa chapelle, notamment Louis de Beethoven, qui excellait, dit-on, dans le *Déserteur* de Monsigny. Maximilien-Frédéric prenait un réel intérêt à ces Beethoven. On n'en saurait douter quand on voit Jean épouser Hélène Keverich, fille du maître-queux du prélat, et veuve en première noces de son valet de chambre. Ce fut de ce mariage que naquit l'illustre compositeur, Louis (Ludwig) van Beethoven, baptisé le 17 décembre 1770, comme en font foi les registres de l'église Saint-Remi de Bonn. Il eut deux frères, dont nous n'aurons que trop d'occasions de parler. La filiation de Beethoven, telle que nous venons de l'exposer, est appuyée sur des documents authentiques, ce qui n'a pas empêché quelques biographes romanesques de faire de notre compositeur un fils naturel du roi de Prusse. Cette fable courait le monde depuis longtemps et avait surtout cours en France, quand Beethoven en fut informé dans l'avant-dernière année de sa vie (1826). Il en fut cruellement affecté, et chargea le docteur Wegeler, son compatriote et son ami d'enfance, de démentir cette fiction absurde, injurieuse pour la mémoire de sa mère.

Ludwig van Beethoven n'avait que quatre ans quand il perdit son aïeul, auquel il ressemblait beaucoup, moralement et physiquement. Il fit des études passables à l'Académie ou école publique fondée par l'archevêque, et eut, pour premier et très rude maître de musique, son père, artiste médiocre et d'un caractère bourru. Il reçut encore, à Bonn, des leçons d'un chef de musique nommé Pfeiffer, de l'organiste van der Eden, et de Neefe, musicien instruit, l'un des premiers qui aient arrangé pour le piano les partitions de Händel et de Mozart. La réputation précoce de Beethoven comme pianiste improvisateur est attestée par une « correspondance sur l'état de la musique à Bonn, » publiée en 1783 par un journal musical de Hambourg. Dans ce curieux document, où le nom de Beethoven, alors âgé de treize ans, fut imprimé pour la première fois, on lit cette phrase prophétique : « Le jeune Beethoven sera certainement un second Mozart, s'il continue comme il a commencé. »

Ces premières années de Beethoven furent faciles et heureuses. La musique alors était en grand honneur, et libéralement encouragée dans les principautés ecclésiastiques qui s'échelonnaient sur les bords du Rhin, de Cologne à Bâle. A lui seul, l'électeur de Cologne réunissait et pensionnait bon nombre d'artistes distingués, notamment Ries le père, et les deux Romberg, dont le second surtout jouissait d'une réputation européenne comme violoncelliste. Dans un pareil milieu, le talent exceptionnel de Beethoven, comme exécutant et improvisateur, fut promptement remarqué. La mort de l'archevêque, protecteur de sa famille (1784), profita encore au jeune

Digitized by Google

virtuose. Un grand seigneur artiste, le comte de Waldstein, favori du nouveau prélat (Maximilien François, frère de Joseph II), se montra plus clairvoyant que bien des musiciens de profession; il devina le premier l'avenir de Beethoven comme compositeur. Pour faciliter son travail, il lui assura une position indépendante en le faisant nommer, dès l'âge de quinze ans, organiste de la chapelle électorale, emploi peu pénible, qu'il remplissait alternativement avec Neefe. Mais déjà Waldstein rêvait un plus vaste théâtre pour son protégé, qui, de son côté, sentait que son éducation musicale était incomplète, mais jugeait que Mozart était seul digne de l'achever. Ce fut pour prendre de ses leçons qu'il fit, en 1787, avec l'agrément et l'appui du comte, un premier voyage à Vienne, sur lequel on n'a malheureusement pas de données certaines. Il paraît avéré, toutefois, que Beethoven, recommandé par l'électeur, trouva accès auprès de Joseph II; que, là ou ailleurs, il se rencontra avec Mozart, qui, frappé de son talent d'improvisation, prédit « que ce jeune homme ferait parler de lui. » A peine commencées, les relations entre ce maître et cet élève, si dignes l'un de l'autre, furent tout à coup interrompues par le départ de Beethoven. Deux coïncidences de dates, qui semblent avoir échappé à tous les biographes, nous autorisent à conjecturer que Beethoven fut brusquement rappelé à Bonn par la nouvelle de la maladie ou de la mort de sa mère (17 juillet 1787), et qu'il ne put retourner à Vienne qu'après celle de son père (décembre 1792). A cette dernière époque, un changement de résidence devenait indispensable pour le jeune virtuose. Déjà notre Révolution mêlait aux pacifiques concerts de Bonn un roulement lointain d'orage. Il est vrai que Beethoven n'allait plus retrouver à Vienne le maître dont il avait naguère voulu recevoir les leçons, mais la mort prématurée de Mozart ouvrait de larges perspectives à l'ambition de celui qui, déjà, rêvait de lui succéder. Enfin, Beethoven venait de recevoir un encouragement qui influa puissamment sur sa destinée. Vienne possédait encore un compositeur plus âgé que Mozart, considéré sous plus d'un rapport comme son égal, et auquel Beethoven n'avait pas même songé à s'adresser lors de son premier voyage, car depuis longtemps l'illustre maître de chapelle des Esterhazy avait renoncé à l'enseignement. En juin 1792, une bonne fortune inespérée mit en face l'un de l'autre ce passé glorieux, cet avenir plein de promesses. Au retour d'une de ces excursions triomphales en Angleterre, qui entretenaient et fortifiaient sa renommée, Haydn passa par Bonn, où les musiciens de la chapelle électorale lui donnèrent une fête sur la riante colline de Godesberg, bien connue des touristes qui visitent les bords du Rhin. Ce fut là que Beethoven lui fut présenté. Haydn l'accueillit favorablement, lui

Digitized by Google

trouva beaucoup de talent comme exécutant, des dispositions remarquables comme compositeur, enfin promit de l'aider de ses conseils s'il revenait à Vienne. Sur la foi de cette promesse, Beethoven partit, selon toute apparence, peu de jours après la mort de son père. Parmi les lettres de recommandation qu'il emportait, il y en avait une fort curieuse du comte de Waldstein, qui a été conservée, et que nous soumettons à la sagacité de nos lecteurs :

Cher Beethoven, vous partez pour Vienne pour accomplir vos anciens désirs. Le génie de Mozart pleure encore son élève. Près de l'inépuisable Haydn, il trouva un refuge, mais point d'occupation ; aussi il désire, par ce maître célèbre, être uni à quelqu'un. Par une application soutenue, recueillez, mon cher Beethoven, l'esprit de Mozart des mains de Haydn.

Cette lettre où le jeune musicien était invité, dans un style d'une solennité énigmatique, à prendre les leçons de Haydn, contenait un oracle que l'avenir devait justifier : Beethoven recueillit en effet l'esprit de Mozart.

II

Ces relations entre le futur auteur de la *Symphonie héroïque* et l'auteur de la *Création*, ne furent pas aussi satisfaisantes que l'avait espéré le comte de Waldstein. Beethoven, à vingt-deux ans, avait déjà de lui-même une opinion trop haute pour être un écolier docile. De son côté, Haydn, absorbé par ses travaux de composition et ses fonctions de maître de chapelle, n'avait pas toujours le temps de s'occuper de son impatient élève. Cependant, Haydn lui-même le recommanda au savant organiste de l'église Saint-Etienne, Albrechtsberger, l'homme qui a écrit les plus belles fugues qui existent, après celles de Séb. Bach et de Händel. Beethoven travailla aussi la composition dramatique avec Salieri, et le contre-point avec un compositeur nommé Schenk. Suivant le témoignage de F. Ries, son élève, tous les compositeurs auxquels il alla successivement demander des conseils rendaient justice à ses éminentes qualités, « mais s'accordaient à dire qu'il était si obstiné et si volontaire, qu'il fut souvent forcé d'acquérir par sa propre expérience ce qu'il refusait d'apprendre de ses maîtres. » « Rien n'est plus fâcheux, observe avec raison [illegible] de maîtres et de méthodes. » Et il cite à ce sujet un proverbe essentiellement germanique : « Où il y a plusieurs cuisiniers, la soupe est trop salée. » Lui-même entendit plus tard Beethoven comparer avec amertume

Digitized by Google

son éducation musicale à celle de Mozart qui, sous la seule direction de son père, était parvenu de si bonne heure à un tel degré de perfection. Nous croyons qu'en définitive Beethoven se forma lui-même par la lecture assidue des productions d'Haydn et surtout de celles de Mozart, pour lesquelles il conserva longtemps une prédilection passionnée. L'examen attentif de ses premières œuvres fournit sur ce point des renseignements plus sûrs que tous les propos vagues recueillis et brodés par les biographes. Pour la science de l'instrumentation et des effets d'orchestre, qu'il acquit si promptement et poussa si loin, il trouva de précieux auxiliaires dans un grand nombre d'exécutants habiles qu'il connut dès les premiers temps de son arrivée à Vienne, notamment Shupanzigh et Sina pour le violon, les Kraft père et fils pour le violoncelle, Friedlowski pour la clarinette, Scholl pour la flûte, Wenzel pour le cor, etc.

L'incertitude et le décousu des premières études musicales de Beethoven n'en avaient pas moins retardé chez lui l'expansion du génie créateur. Il avait fréquemment conçu, improvisé des choses sublimes, et n'en avait guère jeté sur le papier que de médiocres, à l'âge où Mozart avait déjà produit des œuvres de premier ordre. Mais, dès qu'il eut acquis, par un travail opiniâtre, l'habitude de retenir et de fixer ses inspirations, il répara le temps perdu avec une célérité dont on chercherait vainement un second exemple dans les lettres et dans les arts. Qu'on prenne les moins faibles des productions de sa première jeunesse, par exemple les trois quatuors et le trio posthume, ou la sonatine en *ut* majeur dédiée à Eléonore de Brauning; qu'on les compare aux fameux trios (œuvre 1re) ou aux sonates dédiées à Haydn (œuvre 2). L'intervalle ainsi franchi d'un élan est assurément immense. On comprend que Beethoven ait rejeté ces ébauches imparfaites, fruit d'une époque de tâtonnement, et qu'il ait fixé le commencement de sa carrière d'artiste au jour où sa plume devenait enfin l'interprète fidèle de sa pensée, où il prenait la robe virile du génie.

Beethoven avait accompli du premier coup la prédiction de son protecteur. Cette œuvre de trios et la plupart des compositions de toute nature qui suivirent, jusqu'à la *Symphonie héroïque* (3me), semblent inspirées par le génie même de Mozart. L'assimilation, toutefois, n'est pas complète; on sent jaillir çà et là, en jets inégaux et capricieux, une individualité moins correcte, moins parfaite, qu'avec une sorte d'hésitation, comme s'effrayant de sa propre audace. Ces lueurs d'originalité se trahissent par une allure plus agitée, plus tumultueuse, par des modulations plus multipliées et relativement plus compliquées, bien qu'elles paraissent aujourd'hui

Digitized by Google

toutes simples en présence de ce qu'ont osé depuis Beethoven lui-même, Weber, et plus récemment Schumann et Wagner. Dans les *andante*, dans les *scherzi*, la ressemblance typique avec Haydn et Mozart est plus particulièrement frappante, et devait aussi se prolonger plus longtemps, presque jusqu'à la fin. Toutefois, dès le principe, l'observateur attentif saisit entre le travail de Beethoven et celui de ses devanciers, une nuance d'abord assez peu tranchée, mais qui ira toujours en se renforçant. Les *andante* n'ont pas la sérénité placide d'Haydn, la grâce presque sensuelle de Mozart ; les mélodies ont un caractère plus chaste, plus grandiose, et par intervalles plus tourmenté. Les *scherzi* ou *menuets* de Beethoven apparaissent tout d'abord plus brusques, plus impétueux d'allures ; il y recherche plus particulièrement les effets de contraste entre la partie principale et la réplique improprement nommée *trio*. Nous voyons aussi Beethoven s'émanciper de prime-abord d'un usage presque général de son temps, et que quelques théoriciens prétendaient même ériger en principe, celui de commencer invariablement par la tonique. L'un de ses motifs les plus heureux, celui du finale de la deuxième grande sonate en *sol* majeur pour piano et violoncelle, commence par l'accord parfait d'*ut*. Nous trouvons des exemples de semblables hardiesses au début du quatuor de violon en *ré* majeur (œuvre 18), du trio pour piano, clarinette et violoncelle (œuvre 15), de la sonate pour piano seul (œuvre 28), et de la troisième sonate de l'œuvre 31, où il n'aborde la tonique comme base fondamentale, qu'à la huitième mesure d'une progression chromatique. Déjà aussi, il fait un usage plus fréquent que ses devanciers des enharmoniques, des sujets attaqués et poursuivis à contre-temps, des écarts de motifs transposés brusquement à des intervalles inusités, procédés dont il multiplia l'usage dans ses compositions ultérieures, et dont on a bien abusé depuis [1].

Le bon Schindler s'est donné la peine de rechercher et de reproduire plusieurs articles de critique contemporaine sur ces premières œuvres de Beethoven. On y voit qu'elles excitèrent des émotions fort diverses, et qu'il y avait à cette époque comme aujourd'hui, des conservateurs et des progressistes fanatiques. Cette musique, qui était alors celle de l'avenir, fut d'abord assez maltraitée par un journal de musique destiné à devenir célèbre, la *Gazette de Leipzig* qui commençait en 1798 sa longue carrière. Voici comment on y apprécia d'abord une des œuvres les plus mélodieuses, nous dirions volontiers aujourd'hui l'une des plus innocentes du maître, les so-

[1] Ainsi, dans le troisième trio (en *ut* mineur) de l'œuvre 1, on trouve, à la dernière page du finale, le motif principal repris en *si* mineur, ce qui donne lieu à une transition d'un grand effet, et alors pleinement originale.

Digitized by Google

nates avec violon, dédiées à Salieri (œuvre 12). « Ce n'est pas sans peine, dit le critique, que je suis parvenu à me rendre compte de ces sonates chargées d'étranges difficultés. Incontestablement, M. B. suit une route à part! Beaucoup de science et toujours de la science, mais peu de naturel et pas de chant (!). L'auteur recherche les modulations extraordinaires; il a une répugnance visible pour les résolutions usitées, et se plaît à entasser difficultés sur difficultés. » Ce terrible critique finissait pourtant par convenir « que ce travail ne devait pas être entièrement rejeté. » Nous devons ajouter que cette *Gazette* revint bientôt à des appréciations plus équitables, et qu'elle servit Beethoven en s'occupant toujours beaucoup de lui.

Ces nouvelles œuvres, qui entraient ainsi de haute lutte en partage de la faveur publique avec celles d'Haydn et de Mozart, avaient sur elles un avantage matériel, dont on ne saurait nier l'importance relative. Elles correspondaient au double progrès qui se manifestait vers la fin de ce siècle dans la facture des instruments, et notamment du piano, et dans l'habileté des artistes. Doué d'une exécution prodigieuse pour son temps et qui serait encore remarquable aujourd'hui, Beethoven n'était pas seulement à la hauteur des ressources nouvelles de l'art; son génie fougueux les devinait et anticipait sur elles, et ce que les autres jugeaient encore impossible lui semblait déjà facile. On en trouve une preuve éclatante dans ses premières œuvres de piano. Jusqu'à son troisième concerto (œuvre 37), Beethoven est encore retenu dans les limites des cinq octaves, que Mozart et Haydn ne songèrent point à dépasser, et pourtant il semble déjà écrire pour un tout autre instrument. Il lui demande des gammes et des arpéges plus rapides, des contrastes plus tranchés de *piano* et de *forte*, des effets de sonorité inconnus aux maîtres précédents. On peut se rendre compte de cette supériorité matérielle en comparant aux concertos de piano de Mozart les deux premiers de Beethoven, encore écrits de même pour cinq octaves. Nous n'entendons pas dire par là que ses concertos doivent faire oublier ceux de Mozart; ce serait un blasphême musical contre lequel il eût lui-même protesté. L'exiguité relative des ressources du piano, à l'époque où Mozart écrivait ses concertos (1780-91), l'avait en quelque sorte obligé à développer considérablement le rôle de l'orchestre aux dépens de la partie principale. Il en est résulté un ordre de compositions à part, et dont plusieurs, notamment les concertos en *ré* et en *ut* mineur, renferment des beautés symphoniques qui n'ont jamais été surpassées. Dans les premiers concertos de Beethoven, les accompagnements, quoique toujours traités magistralement, n'ont plus, en général, la même importance relative. La partie principale s'y montre avec plus d'éclat. Mais en même temps, il se distingue

Digitized by Google

des virtuoses du piano qui l'ont suivi, en ce que le progrès du mécanisme, est pour lui un moyen accessoire et non l'objet principal. Sauf de très rares exceptions, jamais il ne s'abaissera à produire des œuvres essentiellement destinées à faire briller l'exécution par le mérite de la difficulté vaincue; jamais il ne sacrifiera la pensée à la forme. L'on chercherait vainement chez lui ces interminables fusées de traits brillants et vides, inévitablement balancés de la tonique à la dominante, qui éclatent toujours à un moment donné dans la musique de la plupart des virtuoses ses contemporains et ses successeurs, et dont on pourrait calculer d'avance l'explosion. Ce n'est jamais impunément qu'un artiste, musicien ou peintre fait de ces concessions aux caprices de la mode. Aussi, après une vogue éphémère, l'oubli couvre déjà la plupart des œuvres de Dussek, de Field, de Steibelt. Celles même plus récentes encore de Ries, de Hummel, de Meyseder, etc., subissent à leur tour les atteintes de la décrépitude, et derrière tous ces feux d'artifice, si vite éteints, reparaissent, éternellement imposantes et jeunes, les figures des vrais maîtres.

Il semble que ces premières œuvres de Beethoven furent l'occasion d'une mésintelligence réelle entre Haydn et lui. On dit que le vieux musicien l'engageait à ne pas publier le trio en *ut* mineur de l'œuvre 12, celui qui s'éloignait le plus de sa manière à lui, et que Beethoven attribua ce conseil à un sentiment de jalousie. On prétend aussi que Haydn aurait voulu que Beethoven prît le titre de son élève, et que celui-ci s'y serait refusé, disant qu'il n'avait rien appris de lui. Cependant, la dédicace des belles sonates de l'œuvre 2, « au célèbre Haydn », nous porterait à croire que cette querelle a été fort exagérée. Ce qui est plus positif, c'est qu'Haydn, qui pourtant vécut assez pour connaître une bonne partie des succès de son indocile et fougueux disciple dans presque tous les genres de composition, persista jusqu'à la fin à ne le reconnaître que pour « un grand claveciniste. » Il exprima plus d'une fois cette opinion à beaucoup d'artistes, notamment à la sœur de Mozart, qui répéta ce propos, en 1805, à un jeune officier français, (père de l'auteur de cette étude), qui faisait de la musique avec elle. Ces dénis de justice se rencontrent fréquemment dans l'histoire des arts. Il est rare qu'un homme de talent, parvenu au déclin de l'âge, soit disposé à rendre pleinement justice à ceux qui tendent à lui succéder dans la faveur publique, et que l'amour-propre froissé ne l'entraîne pas à rabaisser leur mérite. On sait aussi avec quelle promptitude il se forme autour des hommes éminents, rivaux dans la politique, la littérature ou les arts, de petites coteries d'amis obligeants dont la plus chère occupation est de colporter d'un camp à l'autre de semblables

Digitized by Google

propos. Bien souvent, la froideur ou la haine qui divisent les hommes célèbres n'ont d'autre fondement que ces commérages venimeux. Aussi, l'on pense bien que Beethoven ne fut pas longtemps à ignorer l'opinion d'Haydn sur son compte ; il s'en vengea, en mainte occasion, par des critiques sur la simplicité patriarcale et arriérée des œuvres d'Haydn. Mais nous aurons la consolation de le voir s'élever, dans un moment solennel, au-dessus de ces petites rancunes personnelles, et rendre hommage, à son lit de mort, au génie de son vieux maître.

Encouragé par le succès qu'obtenaient ses premières publications, Beethoven entreprit, dans l'automne de 1795, une tournée en Allemagne. Les circonstances semblaient peu favorables ; on était trop préoccupé des excursions moins pacifiques que faisaient sur les rives du Wahal et du Rhin, les soldats de Jourdan et de Pichegru. Cependant Beethoven visita Prague, Leipzig, Berlin, et y fut, dit-on, chaleureusement accueilli. Pendant son séjour à Berlin, il fit agréer la dédicace de ses deux grandes sonates (œuvre 5) pour le violoncelle, au roi Frédéric-Guillaume ; et c'est là, le croirait-on ? ce qui donna principalement lieu de croire que Beethoven était fils de ce prince. Ce fut sa première et sa dernière pérégrination artistique. Sauf quelques séjours à Baden et à des eaux minérales en Hongrie, tout le reste de sa vie s'écoula à Vienne, théâtre de sa gloire et de son martyre.

Peu de débuts ont été plus heureux, plus éclatants que ceux de ce maître. Il trouva tout d'abord, pour l'interprétation de ses œuvres, des facilités exceptionnelles chez plusieurs hommes aussi riches qu'intelligents, ayant à la fois la passion de l'art et les moyens d'encourager les vrais artistes. Parmi ces Mécènes qui, malgré la guerre, firent fleurir à Vienne, dans les dernières années du XVIIIe siècle, un âge d'or musical, Schindler cite spécialement le baron von Swieten, le prince Lichnowski, le comte Rasumoffski. Chez eux se réunissaient tour à tour tous ces nobles amateurs, Esterhazy, Lobkowitz, Brunswick, Sonnenfels, de Fries, Erdœdy, Kinsky, etc., auxquels la reconnaissance de Beethoven a assuré l'immortalité par ses dédicaces. Le prince Lichnowski, en particulier, ne se borna pas à de stériles compliments ; il ne se contenta même pas de mettre à la disposition de Beethoven, pour l'exécution de ses œuvres manuscrites, les exécutants habiles qui composaient sa musique de chambre ; il lui fit, pendant plusieurs années, une pension de six cents florins. Le nom du comte Rasumoffski, qui, tantôt officiellement, tantôt officieusement représenta la Russie à la cour de Vienne pendant toute la durée du premier Empire, n'éveille plus guère aujourd'hui que des souvenirs musicaux, grâce aux cé-

Digitized by Google

lèbres quatuors de violon qui lui sont dédiés, et qui appartiennent à la seconde manière de Beethoven. Il fut longtemps l'un des plus fermes soutiens des plus hautes traditions de la musique. Seyfried, qui assista souvent aux séances du célèbre quatuor Rasumoffski, nous apprend « que Beethoven était dans ce palais comme le *coq du village*. Tout ce qu'il composait était immédiatement essayé *tout chaud*, et d'après ses idées. » Ce quatuor se composait des violons Shupanzigh et Sina, de l'alto Weisz, du violoncelliste Linke. L'auteur de cette étude a connu personnellement l'un des membres de cette société célèbre, Sina, qui vint passer en France les dernières années de sa vie. On éprouvait une sorte d'émotion religieuse en entendant ce vénérable artiste exécuter d'une main ferme encore, et avec un véritable recueillement les œuvres d'Haydn et de Beethoven, qu'il avait interprétées jadis en présence et sous l'inspiration directe de ces maîtres immortels.

Les deux symphonies en *ut* (œuvre 21) et en *ré* majeur (œuvre 36), se rattachent évidemment à la première manière de Beethoven. L'œuvre 21 offre, d'un bout à l'autre, des réminiscences évidentes du style d'Haydn, sauf l'emploi déjà plus considérable des instruments à vent. Elle fut exécutée pour la première fois à un concert donné en 1800 par Beethoven, au théâtre de la « Porte de Carinthie », où il fit également entendre son septuor pour instruments à cordes et à vent, l'une de ses œuvres les plus mélodieuses, et joua lui-même son premier concerto en *ut* majeur[1]. La symphonie en *ré* a déjà plus de mouvement, plus d'ampleur, et son ensemble rappelle d'une manière peut-être trop frappante, une des plus belles symphonies de Mozart, écrite dans le même ton. Il faut encore reporter à cette première manière les deux quintettes et les six premiers quatuors de violon, que bien des amateurs préféraient encore il n'y a pas longtemps à tous les autres, comme plus compréhensibles, et quelques morceaux de chant, notamment la célèbre cantate d'*Adélaïde*, écrite en 1797.

On voit que le grand artiste avait énergiquement et heureusement travaillé à réparer le temps perdu. Sa renommée grandissait chaque jour. Lui-même, dans une lettre confidentielle, écrite au mois de février 1800, à son intime Wegeler, nous apprend que « ses compositions lui rapportaient beaucoup; qu'on ne marchandait plus avec lui, » que son portrait venait de paraître chez l'éditeur Arto-

[1] Le docteur Wegeler cite, à propos de la première exécution de ce concerto, une particularité curieuse dont il fut témoin, et qui donne la mesure de la force de Beethoven, comme pianiste et transpositeur. A la répétition générale, le piano se trouvait d'un demi-ton trop bas pour les instruments à vent. Beethoven, pour ne pas retarder cette répétition, joua d'un bout à l'autre sa partie en *ut* dièze.

Digitized by Google

ria, etc. Et déjà pourtant c'en était fait de sa tranquillité, de son bonheur. Il avait à peine vingt-sept ans, quand l'infirmité qui devait le torturer jusqu'à la dernière heure fit invasion dans sa vie.

Un démon envieux a jeté une mauvaise pierre dans mon jardin. Le sens de l'ouïe s'affaiblit chez moi chaque jour depuis trois ans. Mes oreilles ne font que bruire et bourdonner jour et nuit. Depuis deux ans, j'évite presque toutes les sociétés; comment dire aux gens : je suis sourd?.... Au théâtre, je suis obligé de me placer tout près de l'orchestre pour entendre ce que dit le chanteur et, chose étrange, il y a des gens qui, en causant avec moi, ne s'aperçoivent pas de mon infirmité. Heureusement on me sait distrait. En réalité, j'entends à peine quand on me parle bas; j'entends les sons et non les mots, et, pour m'achever, les voix aiguës me produisent une sensation insupportable. Qu'est-ce que deviendra tout cela? Dieu le sait. Pourtant le docteur Vering m'assure que mon état s'améliorera, que même je guérirai entièrement peut-être. J'ai déjà souvent maudit mon existence, mais Plutarque m'enseigne la résignation [1]. Je veux, s'il est possible, braver mon sort, et cependant il y aura des moments dans ma vie où je serai la créature de Dieu la plus malheureuse.

Ce pressentiment lugubre devait trop fidèlement se vérifier.

III

Beethoven a-t-il été amoureux? Cette question est vivement controversée entre ses biographes. Le docteur Wegeler, dans ses notes intéressantes mais malheureusement trop succinctes, nous donne des détails catégoriques sur les amours de Beethoven dans sa ville natale. Sa première inclination fut « Mlle Jeannette d'Honrath, de Cologne, demeurant Marché-Neuf, n° 19. C'était une belle blonde enjouée, de manières aimables et d'un caractère affectueux, qui venait de temps en temps passer quelques semaines, à Bonn, dans la famille Breuning, » où Beethoven était paternellement accueilli. Malheureusement le jeune virtuose ne tarda pas à se voir supplanté par un beau capitaine de recrutement autrichien. Mais il trouva à Vienne de quoi se dédommager de ce premier échec. Beethoven n'avait pas alors cette physionomie morose, qu'on remarque dans les portraits de son âge mûr. « C'était, dit Seyfried qui l'avait connu dans sa jeunesse, un homme de moyenne taille, trapu, robuste, un vivant emblême de la force. » Ajoutez-y l'éclat alors joyeux et juvénile d'un regard

[1] Plutarque et Homère étaient ses auteurs favoris.

Digitized by Google

profond, l'attrait d'une physionomie caractéristique, non encore assombrie, enfin le prestige du talent et du succès, et vous croirez facilement ce que rapporte Wegeler, que pendant les premières années de son séjour à Vienne, son ami Beethoven avait fait, dans la haute société, des conquêtes réputées fort difficiles. Mais, quand tous les biographes seraient muets sur ce point, certaines œuvres de Beethoven attesteraient qu'il n'a pas eu seulement des amourettes, mais une passion profonde et malheureuse. L'homme qui a écrit la sonate pathétique, « l'absence et le retour, » et surtout l'admirable sonate en *ut* mineur (œuvre 27), a dû « passer par cette fournaise. » Ce n'est pas par l'imagination, c'est par une cruelle expérience qu'il a connu les tourments de la séparation, de la contrainte, ces lueurs de félicité furtive qui rachètent tant de souffrances, enfin l'angoisse suprême d'un véritable amour indignement trahi. C'est, en effet, à cette dernière sonate, qui tient un rang très distingué parmi les chefs-d'œuvre de Beethoven, que se rattache l'incident le plus douloureux de sa vie, celui qui honore le plus son caractère et son cœur.

Tous les éléments de ce drame intime, qui eut lieu de 1800 à 1802, nous sont fournis par Beethoven lui-même. Dans une lettre à Wegeler, du 16 novembre 1801, il laissait échapper son secret, et bien que les passages les plus confidentiels aient été supprimés, il en reste assez pour que nous devinions bien des choses, et notamment l'époque précise de cette liaison, époque dont aucun des autres biographes n'a su se rendre un compte exact. Beethoven y semble plus inquiet, plus malheureux que jamais de sa surdité, qui lui paraît s'accroître en dépit du traitement prescrit par Vering ; il est en quête de nouveaux médecins, de nouveaux remèdes.....

Oh ! si j'étais délivré, je voudrais parcourir le monde, et il faut que cela soit ! Ma jeunesse, je le sens, commencerait maintenant, si je n'étais pas toujours un pauvre infirme ! Et pourtant, une vive recrudescence de force physique et morale se manifeste en moi depuis quelque temps. Chaque jour me rapproche davantage d'un but que je pressens et que je ne puis dire. Quant il sera atteint, ton ami pourra vivre. Pas de repos ! (*Nicht von Ruhe!*) Je n'en connais d'autre que le sommeil, et encore je me reproche d'être forcé de perdre plus de temps à dormir qu'autrefois. Que je sois seulement à moitié délivré, et alors, homme complet, mûri, je reviens vers vous. — Vous me retrouverez aussi heureux qu'il peut m'être accordé de l'être ici-bas. — Non ! je ne pourrais pas supporter un tel malheur ; je veux me colleter avec la destinée, je me sens assez fort pour qu'elle ne m'abatte pas tout à fait. Il est si beau de vivre mille fois sa vie ! Depuis deux ans je vis solitaire, je dois passer pour misanthrope, et pourtant je ne le suis guère. Une métamorphose a été opérée en moi par une chère et ravissante jeune fille qui m'aime et que j'aime ; je lui ai dû

Digitized by Google

quelques bons moments pendant ces deux années, et pour la première fois, je sens que le mariage pourra me rendre heureux. Malheureusement elle ne se trouve pas dans la même position sociale que moi..... et dans ma situation, d'ailleurs, je ne puis vraiment pas me marier!.... J'aurai encore bien du mal avant d'en arriver là.....

On voit dans ces lignes que ce n'est plus seulement au point de vue de son art que Beethoven redoute et maudit l'infirmité qui l'obsède et dont il pressent les progrès impitoyables. S'il aspire plus ardemment que jamais à la perfection, s'il se condamne à un travail infatigable jusqu'à maudire le sommeil qui interrompt sa tâche, c'est qu'il espère, à force de gloire, triompher des préjugés nobiliaires encore si puissants à Vienne, qui s'opposent à son union avec la « chère et ravissante jeune fille. » En effet, par malheur, elle était comtesse. C'est dans cet épisode de sa vie qu'il faut chercher, selon nous, l'origine des diatribes assez fréquentes du grand musicien contre la vanité des distinctions sociales. Ses biographes ont tous signalé cette tendance de son esprit, mais qu'ils l'en blâment ou qu'ils l'approuvent, ils n'ont pas su en deviner la cause.

C'est évidemment encore à cette belle comtesse, *madamigella Giulietta G...*, dont le nom figure en entier sur le manuscrit original de l'œuvre 27, que Beethoven adressait, les 6 et 7 juillet (1801 ou 1802), trois lettres qui lui furent sans doute renvoyées à l'époque de la rupture, et que ses amis retrouvèrent après sa mort, dans un tiroir secret. Elles avaient été envoyées à Vienne d'une ville de Hongrie où Beethoven était allé prendre les eaux. Il y a dans ces lettres, dont la première est écrite au crayon (son crayon à elle), toute l'effervescence d'un amour à la fois pur et passionné. On y voit constamment revenir le sentiment de l'obstacle social dont il ne désespère pas de triompher, si l'amour qu'il inspire est à la hauteur de celui qu'il éprouve.

Que de temps perdu loin de toi! Mais notre amour peut-il exister autrement que par les sacrifices? Sois fidèle, Dieu fera le reste. A nous deux, nous arriverons à être toujours ensemble. Si ardemment que tu m'aimes, je t'aime encore davantage. Quelle vie ce serait sans toi!.... *Comme je souffre de cet avilissement de certains hommes vis-à-vis d'autres hommes! (gemüth des menschen gegen den menschen)*. Quand je me considère dans nos rapports avec l'univers, je me demande : que suis-je, et qu'est de plus que moi celui qu'on appelle le plus grand? O Dieu, si près et si loin de toi! N'est-ce pas un édifice céleste que notre amour, aussi solide que le firmament (6 juillet au soir)? Déjà mes pensées s'élancent vers toi, ma bien-aimée pour toujours, tantôt tristes, tantôt joyeuses, en attendant que le sort veuille nous exaucer. Ton amour me rend à la fois le plus heureux des hommes, et aussi le plus malheureux. Mais, sois tranquille, en exami-

Digitized by Google

nant et arrangeant bien notre existence, nous parviendrons bien à vivre ensemble (7 juillet).

A la fin de la dernière lettre, on trouve la traduction allemande des vers célèbres de l'*Odyssée*, dans lesquels Homère vante, comme le plus grand bonheur qui puisse exister sur terre, celui de deux époux qui s'aiment. Cette citation est un témoignage non équivoque de la noblesse des sentiments du grand artiste qui, si amoureux qu'il fût, ne demandait à sa bien-aimée qu'un bonheur dont elle n'eût pas à rougir.

Malheureusement, l'objet de cette passion n'en était pas digne, et Beethoven fut misérablement trahi. Sa Juliette le quitta brusquement pour épouser un comte ruiné, et, pour comble d'outrage, un musicien de profession, un compositeur de ballets. Et quels ballets! Je me souviens que, sous l'administration de M. Duponchel, on essaya à l'Opéra de Paris une des œuvres de ce chorégraphe viennois, qui avait été le rival heureux de Beethoven. Il y eut, à cette occasion, un *tolle!* universel dans la presse parisienne, et comme la scène de ce ballet malencontreux se passait en Amérique, un critique célèbre en profita pour dire que la musique de M. ..... n'était pas seulement du Nouveau-Monde, mais de l'autre monde.

Une pareille déception était faite pour déchirer toutes les fibres de l'âme de Beethoven; elle le frappait à la fois dans son amour comme homme, et dans son légitime orgueil d'artiste. Il ne se plaignit pas, mais il voulut et faillit mourir. Dans cette circonstance cruelle, une de ses grandes admiratrices, qui avait pour lui la plus pure et la plus loyale amitié, la comtesse d'Erdœdy, lui avait offert asile dans un château situé non loin de Vienne. Livré aux plus sombres préoccupations, Beethoven avait pris l'habitude de passer les journées entières à errer dans le parc ou dans la campagne. Il est probable que ces promenades solitaires exaltaient sa douleur au lieu de la calmer. En guettant vainement le murmure du vent dans les arbres, ou le chant des oiseaux, dont le son n'arrivait plus jusqu'à lui, il dut éprouver un de ces « mortels désespoirs » dont il parle dans son testament, et croire que Dieu se retirait de lui, comme celle qu'il avait aimée. Un soir, il ne revint pas; les habitants du château, connaissant ses allures fantasques, le crurent reparti pour Vienne. Mais trois jours après, l'un d'eux un professeur de musique nommé Brauchle, qui, pour ce seul fait, mérite un souvenir dans l'histoire des arts, le découvrit agonisant de faim et de fatigue dans la partie la plus reculée du parc. Il le ramena, ou plutôt le rapporta au château, et ses instances affectueuses, celles de la comtesse rendirent au maître infortuné le

Digitized by Google

courage de vivre. Ils tinrent cet incident secret pendant plusieurs années ; mais on remarqua que, depuis cette époque, Beethoven témoignait une singulière amitié au professeur Brauchle. Quant à la comtesse d'Erdœdy, il a immortalisé son souvenir en lui dédiant deux de ses œuvres les plus belles et les plus originales pour le piano, les deux trios (œuvre 70) et les deux sonates avec violoncelle (œuvre 102).

Cette déception d'amour laissa dans la vie de Beethoven une trace ineffaçable. « J'étais pourtant bien aimé d'elle, et plus que ne le fut jamais son époux, » disait-il plus de vingt ans après, comme s'il eût eu besoin encore de chercher un dernier refuge dans cette espérance rétrospective. Il avait trouvé, peu de temps après le mariage de son infidèle, une occasion de se venger héroïquement. Le nouveau couple était dans une position fort gênée, et Juliette compta assez sur le cœur de Beethoven pour l'informer de son sort, et solliciter de lui des secours. « Cet homme était toujours mon ennemi, disait plus tard en français Beethoven à Schindler, *c'était justement la raison que je fasse tout le bien possible.* » Il ne voulut cependant être qu'un « bienfaiteur invisible, » et fit remettre, « par l'intermédiaire d'un homme de bien, » une somme de cinq cents florins qu'il avait empruntée, et qu'il rendit plus tard sur le produit de ses compositions. Peu de temps après, le mari de Juliette emmena sa femme en Italie, où il passa avec elle plusieurs années. Mais il était dans sa destinée de se retrouver toujours sur le chemin de Beethoven dans les circonstances les plus pénibles pour le grand maître. M. de ..... avait suivi en Italie la fortune du fameux Barbaïa, cet *impressario* qui n'a jamais su signer son nom, mais qui devina Rossini sur ses premières notes, et est mort millionnaire. En 1820, Barbaïa vint installer à Vienne un opéra italien, qui fut aussitôt, dans la haute société, l'objet d'un engouement exclusif, très préjudiciable aux intérêts et à l'amour-propre légitime de Beethoven. Un peu plus tard, M. de .... se trouvant avec Schindler, l'un des rares amis qui restaient alors fidèles au grand maître, tint sur son compte des propos désobligeants, dont Schindler crut devoir instruire Beethoven. Ce fut alors seulement que celui-ci, qui avait pendant vingt ans gardé le silence sur toute cette histoire, perdit patience et donna, séance tenante, à Schindler, les explications catégoriques que nous venons de transcrire presque littéralement. Comme ils se trouvaient alors dans un endroit public, où il ne se souciait pas de parler, il écrivit ses explications, et en langue française pour plus de sûreté. Beethoven parlait et écrivait fort mal notre langue, même à tête reposée ; mais les sentiments exprimés dans ce langage incorrect n'en sont pas moins admirables. Il ajouta, pour dernier trait, que, soit remords, soit

Digitized by Google

caprice, Juliette, à son retour d'Italie, avait tenté inutilement de revoir son ancien adorateur. « Elle cherchait moi pleurant, écrit Beethoven, mais je la méprisais. »

Malgré cette triste expérience, Beethoven eut encore deux fois, en 1810 et en 1816, la velléité de se marier. Sa santé, de plus en plus mauvaise, le décida sans doute à y renoncer. Il craignit de ne pouvoir plus inspirer, dans son état de surdité croissante, qu'un sentiment plus voisin de la pitié que de l'amour [1].

IV

L'ébranlement produit dans la constitution de Beethoven par le triste dénouement de ses amours lui valut, dans les derniers mois de 1802, une gastro-entérite des plus intenses, qui mit ses jours en danger. C'est alors qu'il écrivit son testament, pièce vraiment admirable, que nous voudrions pouvoir transcrire en entier. Il y proteste, avec l'éloquence du cœur, contre les accusations de misanthropie que lui vaut son isolement forcé, conséquence de l'infirmité contre laquelle il lutte depuis six ans déjà, et qui lui a donné plus d'une fois des idées de suicide.

L'art m'a retenu ; il me semblait impossible de quitter le monde avant d'avoir produit tout ce que je sentais devoir produire. Patience ! c'est le nom du guide que je dois choisir ! O hommes, qui lirez ceci un jour, songez combien vous avez été injustes envers moi..... que les malheureux se consolent en voyant en moi un de leurs semblables, qui, bravant les obstacles, fit tout ce que sa position lui permettait de faire, pour être compté au nombre des hommes de bien et des artistes de mérite.

Beethoven se rétablit pourtant, grâce aux soins d'un nouveau médecin, le docteur Schmidt. La surdité elle-même, vers cette époque, diminua ou du moins resta stationnaire. A peine convalescent, il se remit avec ardeur au travail, son unique consolation ; mais ses souffrances physiques et morales avaient encore augmenté son éloignement pour toutes les relations sociales, pour tout ce qui concernait les détails matériels de la vie. Il commença même, mal-

[1] Nous croyons inutile d'entrer dans le détail d'une *flirtation* assez bizarre qui aurait eu lieu, vers 1810, entre Beethoven et Bettina (depuis Mme d'Arnim), alors adolescente, et dont elle a jugé à propos de se vanter plus tard. Cette intimité semble constatée par trois lettres que cette femme singulière a publiées longtemps après; mais les meilleurs critiques, après mûr examen, ont déclaré que ces lettres étaient apocryphes ou manifestement interpolées.

Digitized by Google

heureusement pour lui, à ne plus s'occuper qu'accidentellement du placement de ses œuvres, s'en remettant habituellement de ce soin à ses deux frères, qui l'avaient suivi à Vienne. Tous ses biographes s'accordent à dire que cette confiance était on ne peut plus mal placée. Beethoven avait fait obtenir une place de caissier à la banque de Vienne à son frère Charles, n'ayant pu faire de lui un musicien même passable. Jean avait plus d'intelligence, mais sa vocation n'était pas pour la musique. Il avait appris à Bonn l'état de pharmacien, qu'il vint ensuite exercer en Autriche avec succès. Il parvint même à acquérir une certaine fortune à l'époque de l'occupation française, en se chargeant de la fourniture des médicaments pour nos hôpitaux. Devenu propriétaire, il eut, dit-on, le ridicule amour-propre de se faire faire des cartes de visites ainsi rédigées : *Johann van Beethoven, gutsbesitzer* (Jean de Beethoven, propriétaire de biens-fonds). Il s'avisa même d'envoyer une de ces cartes à son frère, qui la lui renvoya avec ces mots écrits sur le revers : *Ludwig van Beethoven, hirnsbesitzer* (Louis de Beethoven, propriétaire d'un cerveau). Malgré son opulence, Jean ne dédaignait pas à l'occasion de s'immiscer dans les affaires de son frère, quand il y trouvait bénéfice. En 1823, Beethoven, alors fort gêné, écrivait à Ries : « Monsieur mon frère l'apothicaire, qui a équipage, a encore voulu tirer quelque chose de moi ; il a, sans me le demander, offert une de mes ouvertures à un éditeur de Londres. *O frater!* » Quant à Charles, nous trouvons un curieux échantillon de son intelligence musicale et même commerciale dans une lettre citée par Schindler (p. 52). Cette lettre, datée du 23 novembre 1803, répondait à une demande de manuscrits de la maison André d'Offenbach, l'une des plus honorables de l'Allemagne. « Pour le moment, nous n'avons qu'une symphonie et un grand concerto de piano : coût, trois cents florins pièce ; deux adagios pour le violon, cent trente-cinq *dito; item*, deux petites sonates faciles, deux cent quatre-vingts florins. Voulez-vous trois sonates de piano ? Il sera impossible de vous les fournir à moins de neuf cents florins, et de vous les livrer autrement que de six semaines en six semaines, car mon frère ne s'occupe plus de telles *babioles* ; il n'écrit plus qu'oratorios, opéras, etc. » Quoiqu'il ne se dissimulât nullement les défauts de ses frères, Beethoven se laissait fréquemment dominer par eux, au grand détriment de ses affaires et de ses relations d'amitié. Redoutant par-dessus tout qu'on entrât en concurrence avec eux dans l'exploitation de ce génie qu'ils considéraient comme leur proie, ils réussirent trop souvent à faire naître des querelles violentes et parfois irréconciliables entre le maître et ses meilleurs amis. Il est vrai que, rentré en lui-même, Beethoven ne tardait pas à reconnaître ses torts ; il s'accusait alors

Digitized by Google

généreusement lui-même, et, comme dit quelque part Wegeler, se confessait plus qu'il n'avait péché. Ainsi, en juillet 1804, on était parvenu à exciter, sous le prétexte le plus futile, une scène des plus orageuses entre lui et l'un de ses amis d'enfance, de ses admirateurs les plus enthousiastes et les plus désintéressés, Etienne de Breuning. Dans un premier moment d'effervescence, Beethoven écrivait à son élève Ries que toute relation d'amitié avec Breuning était irrévocablement rompue. Trois semaines après, dans une autre lettre, il persiste encore dans ce projet de rupture. « Breuning n'occupera plus dans son cœur la place qu'il avait, quoiqu'il ait certainement d'excellentes qualités. » Bientôt il y eut entre eux un raccommodement, suivi de nouveaux malentendus. Mais, dans les dernières années, une réconciliation définitive survint, et ce fut Beethoven qui fit la première démarche en envoyant à Etienne son portrait, accompagné d'une lettre qui fait honneur à son caractère et à son cœur.

Que derrière ce portrait, mon bon et cher Etienne, soit enseveli pour toujours ce qui, depuis quelque temps, s'est passé entre nous. Je sais que j'ai déchiré ton cœur. L'agitation que j'ai ressentie et que tu as dû certainement remarquer m'en a assez puni. Ce qui s'est élevé en moi contre toi n'était pas de la méchanceté; non, car alors je ne serais plus jamais digne de ton amitié. Il y a eu de la passion chez toi et chez moi ; mais chez moi la méfiance contre toi fut excitée ; *il y a eu entre nous des hommes qui ne sont dignes ni de toi ni de moi*..... Pardonne-moi si je t'ai fait souffrir, je ne me suis pas fait moins de mal à moi-même. Depuis que j'ai été si longtemps sans te voir près de moi, j'ai commencé à sentir avec vivacité combien tu es et tu seras toujours cher à mon cœur. Tu voudras bien revenir te jeter dans mes bras comme autrefois.

On voit par cette lettre que Beethoven appréciait fort justement la part que prenaient ses frères à de semblables brouilles, mais ni cette circonstance, ni d'autres semblables ne purent jamais le déterminer à rompre avec eux. « Après tout, disait-il toujours, ce sont mes frères ! »

Ce fut aussi vers l'époque où Beethoven, malade, écrivait son testament, que commencèrent ses démêlés avec ses éditeurs. L'histoire de ces débats, si l'on pouvait en réunir tous les matériaux, serait un document curieux sur la situation de la propriété littéraire en Europe au commencement de ce siècle. Beethoven avait l'habitude d'exprimer ses préoccupations constantes au sujet de ses éditeurs au moyen d'un jeu de mots intraduisible et français : *Verloger*, *verlegenheit*[1]. Il est facile de reconnaître, à ses propres aveux, que plus

[1] Editeur, embarras. On pourrait en donner l'équivalent en italien, en parodiant un proverbe bien connu, et dire *editore*, *traditore*.

Digitized by Google

d'une fois il donna prise sur lui par ses distractions, ses imprudences; souvent, quand il s'était engagé avec un éditeur, il se trouvait que ses frères avaient traité pour lui avec un autre sans le lui dire, et il n'osait ensuite les désavouer formellement, dans la crainte de les compromettre. Il en résultait des querelles incessantes entre ceux qui se disputaient ses œuvres, notamment entre les grandes maisons rivales à Vienne, les Artaria, les Steiner et les Haslinger, et plus d'une fois le pauvre compositeur, pris entre deux feux, dut payer les frais de la guerre. En définitive, non-seulement Beethoven ne put jamais arriver à la fortune, mais, par une bizarre et cruelle anomalie, il semble s'être éloigné de l'aisance à mesure qu'il avançait en âge, et qu'il produisait des œuvres plus remarquables. On lui fit surtout beaucoup de tort en arrangeant pour d'autres instruments ses productions les plus recherchées, et en mettant sous son nom, malgré ses protestations, ces arrangements souvent très défectueux, pour en assurer la vente. Ce commerce avait pris un grand développement dans la partie de l'Allemagne alors soumise à la domination française, et s'y continua avec une entière impunité pendant toute la durée du premier Empire.

Les œuvres produites par Beethoven pendant cette période, qui fut celle de sa seconde manière, sont aujourd'hui si universellement connues et admirées, qu'il suffirait presque de les nommer. On est généralement convenu de désigner comme appartenant à ce style, de plus en plus hardi et grandiose, les œuvres comprises entre le n° 27 (sonate en *ut* dièze mineur pour piano), et le n° 93 (huitième symphonie en *fa* majeur.) Mais il serait inexact et puéril de chercher à constater mathématiquement de numéro en numéro, cette évolution progressive ; il vaudrait mieux dire qu'elle s'est accomplie « en ligne spirale, » suivant la loi générale que Gœthe assigne à la marche de l'esprit humain. En effet, l'on remarque, dans cette seconde période, tantôt des retours momentanés vers un style plus simple, fort rapproché de celui de ses premières œuvres, tantôt, au contraire, des anticipations fort remarquables sur le style de ses dernières compositions, ainsi, les quatuors de violon Rasumoffski (œuvre 59), et le suivant (œuvre 75), l'une des productions les plus profondément originales de Beethoven, doivent être considérés comme de véritables essais de sa dernière manière. On peut encore signaler çà et là de ces tendances vers une originalité plus caractérisée, vers un idéal encore plus grandiose, dans la transition du *scherzo* au *finale* de la symphonie en *ut* mineur, dans les 7e et 8e symphonies (en *la* et *fa* majeur), dans les deux trios de piano de l'œuvre 70, dans la célèbre sonate des *Adieux* (œuvre 81) et les deux derniers concertos en *sol* et en *mi b.* majeurs, etc. Déjà Beethoven

Digitized by Google

aspire à chercher des conquêtes nouvelles au delà des limites réputées longtemps infranchissables. Par contre, nous rencontrons assez fréquemment des retours en sens inverse, comme si le maître, prêt à aborder des plages inconnues, envoyait un dernier regard aux régions fleuries où se plaisaient ses prédécesseurs. Ainsi, l'adagio de l'œuvre 27, empreint d'un caractère religieux si solennel, trahit une vague réminiscence du chœur qui précède en *ut* mineur la marche du sacrifice dans l'opéra d'*Idoménée*. Presque immédiatement après la grande sonate pour piano et violon dédiée à Kreutzer, l'une des œuvres les plus vigoureuses et les plus brillantes de la période qui nous occupe, nous rencontrons deux sonates (œuvre 49), où Beethoven revient tout à fait au style de Mozart. Bien plus tard même, après cette symphonie pastorale et les trios Erdœdy, nous trouvons la célèbre sonate en *la* pour piano et violoncelle (œuvre 69) : c'est d'un bout à l'autre l'une des œuvres les plus mélodieuses, les plus accessibles du maître. On peut en dire autant de la sonate en *mi* mineur (œuvre 90), mais cette fois c'est bien son dernier adieu à ce genre placide et tendre. Toutes les œuvres de piano écrites depuis appartiennent à sa dernière manière.

La grande cantate de Beethoven, *le Christ au mont des Oliviers*, serait l'exemple le plus frappant de ces retours de style, si l'on s'en rapportait à la date de sa publication (1810), et au numéro d'œuvre sous lequel il a été gravé (85). Mais il y a là un anachronisme. Beethoven s'occupait déjà de cette cantate en 1801, et elle fut exécutée pour la première fois le 5 avril 1803. *Le Christ* est une œuvre fort intéressante, écrite d'un bout à l'autre dans le style des ouvrages dramatiques de Mozart. L'instrumentation est d'une sobriété qu'on ne retrouve pas dans les productions ultérieures du maître. On a reproché, non sans fondement, à cette œuvre, le défaut de sentiment religieux; il y a loin, en effet, de ces accents énergiques, mais empreints d'un sentiment tout terrestre, à l'austère sublimité de la *Passion* de Bach, et même à la sérénité majestueuse de la *Création*. Mais on peut signaler comme marqués d'un caractère de réalité dramatique rare chez Beethoven, la marche nocturne avec chœur des soldats à la recherche du Christ, et le très beau trio qui suit, entre Jésus, saint Pierre et un séraphin, que le *libretto* fait assister à cette scène pour leur donner la réplique. La péroraison nous offre un effet très heureux, dû à l'intervention du double chœur des soldats qui saisissent le Christ, et des disciples gémissant sur le sort de leur maître. Il y a ici une analogie frappante de situation avec l'une des plus belles scènes d'un opéra célèbre, et Meyerbeer s'est certainement souvenu de cette page de

Digitized by Google

Beethoven quand il a écrit le beau trio du cinquième acte des *Huguenots*.

A partir de 1805, nous entrons avec la symphonie héroïque (œuvre 55) dans cette région de féerie orchestrale dont les merveilles sont aujourd'hui pleinement appréciées du public. Les beautés innombrables et saisissantes de ces œuvres ont été cent fois détaillées, analysées; on y a tout deviné, tout découvert, même des choses dont l'auteur ne se doutait guère. Ainsi, l'on a fabriqué pour la symphonie héroïque toute une légende, dans laquelle il n'est pourtant pas bien difficile aujourd'hui de distinguer la fable de la vérité. Que, dès 1797, le futur roi de Suède, alors ambassadeur de la République à Vienne, se soit rencontré avec Beethoven dans un salon ministériel, et lui ait suggéré l'idée de dédier une œuvre importante au grand homme qui fixait dès lors les regards de l'Europe, c'est là un fait authentique, attesté par Beethoven et plus tard par Bernadotte lui-même. Nous admettons aussi comme certain que Beethoven ne donna suite à cette pensée que quelques années plus tard, à l'occasion d'une œuvre dont il était plus pleinement satisfait que des précédentes, et dans laquelle il avait essayé d'exprimer par l'allure énergique et noble des mélodies, par la mâle vigueur de l'orchestration, l'homme extraordinaire auquel il voulait faire hommage de cette production capitale. Dès les premières mesures, Beethoven caractérisait son héros, Napoléon Bonaparte, par cette brusque et grave transition de *mi* bémol majeur en *sol* mineur, puissant effet de clair-obscur qui donne tant d'éclat au retour immédiat dans le ton fondamental; par ce motif d'un caractère si imposant, qui semble, pendant tout le premier *allegro*, passer la revue de l'orchestre entier, dominer et diriger la tempête sonore. Mais on ajoute qu'en apprenant que Bonaparte, de consul à vie, s'était fait proclamer empereur, Beethoven aurait arraché et déchiré la dédicace déjà inscrite en tête de l'exemplaire que le général Bernadotte devait envoyer au premier Consul. (Schindler, 74.) Il y a là un anachronisme qui saute aux yeux; Bernadotte avait quitté Vienne lors de la rupture intervenue, en 1799, entre la France et l'Autriche; il n'y était pas revenu, et la proclamation de l'Empire est de 1804. Mais ce n'est pas tout : le bon Schindler, qui paraît décidément brouillé avec l'*Art de vérifier les dates*, prétend (p. 75) que la marche funèbre de la symphonie est une allusion visible aux événements de 1814, et que « l'Etoile de l'espérance », qui brille au milieu sous forme de mélodie en *ut* majeur, signifie le retour de l'île d'Elbe, et le triomphe passager du héros entre les deux catastrophes. Or, la symphonie héroïque a été terminée en 1804 et jouée

Digitized by Google

l'année suivante. Enfin, des documents positifs établissent que l'aversion de Beethoven pour le « tyran » Bonaparte n'était rien moins qu'insurmontable, puisqu'en 1809 on lui offrit, et il fut au moment d'accepter la position de maître de chapelle de Jérôme Bonaparte, roi de Westphalie. Pour le retenir à Vienne, trois des plus grands personnages de l'empire d'Autriche : l'archiduc Rodolphe, les princes Lobkowitz et Kinsky, lui constituèrent en commun une pension de quatre mille florins, à condition qu'il ne résiderait pas ailleurs qu'à Vienne ou dans une autre ville de l'empire d'Autriche. (Schindler, 114-115.) En nous reportant aux événements contemporains de l'époque où fut terminée et exécutée la symphonie héroïque (1804-1805), la vraisemblance et le simple bon sens indiquent que Beethoven ne pouvait plus songer à dédier quoi que ce fût à l'empereur Napoléon, au moment où celui-ci malmenait si fort les Autrichiens. En biffant cette dédicace, Beethoven tirait vengeance à sa manière des défaites de sa patrie adoptive.

Ces désastres n'en exercèrent pas moins une influence funeste sur l'unique opéra de Beethoven, *Fidelio*. La belle ouverture et les airs du ballet de *Prométhée*, composés dès 1801, et le sentiment tout dramatique qui se faisait jour dans certains passages du *Christ*, donnèrent aux amis du compositeur l'idée qu'il était appelé à réussir au théâtre, aussi bien que dans tous les autres genres. On traduisit pour lui en allemand le poëme de *Léonore* ou *l'Amour conjugal*, déjà mis en musique deux fois, en France par Gaveaux, en Italie par F. Paër. De tels devanciers n'étaient pas pour effrayer Beethoven, qui se mit résolûment à l'œuvre. On a peine à comprendre, en relisant aujourd'hui ce poëme, comment il a pu obtenir jadis une pareille vogue et comment Beethoven a pu l'accepter. Un château gorgé de prisonniers d'Etat depuis les combles jusqu'aux oubliettes inclusivement ; une femme qui, pour arriver jusqu'au cachot de son mari, se déguise en homme, et séduit sous ce costume la fille du geôlier ; un gouverneur encore plus stupide que scélérat, qui veut se donner l'agrément d'égorger lui-même celui de ses prisonniers qu'il honore d'une haine particulière, et qui, pour s'éviter le danger d'une lutte corps à corps avec sa victime, commande au geôlier de l'affaiblir par un jeûne prolongé, pour qu'il ne lui reste qu'un souffle de vie au moment du meurtre ; tel est, en substance, ce mélodrame, dont un directeur de théâtre forain ne voudrait pas aujourd'hui. Pour qu'une pareille pièce ait pu être supportée et même applaudie, il avait fallu, en France, le souvenir encore récent du régime de la Terreur. Il est évident que Beethoven fut séduit par les sentiments de dévouement et de fidélité conjugale personnifiés dans Léonore, par ce noble idéal de vertu courageuse, qui s'accor-

Digitized by Google

dait merveilleusement avec le caractère si élevé, si essentiellement chaste de son talent musical[1]. Parmi les œuvres dramatiques de ses contemporains, il estimait particulièrement *les Deux Journées* de Chérubini, où l'on voit aussi un proscrit sauvé par un trait d'héroïque dévouement, et il a dû penser à donner un pendant à cet ouvrage dans *Fidelio*. Malgré tout son talent, il n'a pu imprimer à ce poëme incohérent l'unité dramatique, première condition du succès au théâtre, et voilà pourquoi *Fidelio*, malgré les beautés de premier ordre qu'il renferme, produit toujours, dans son ensemble, moins d'effet que certains ouvrages de maîtres bien inférieurs. Cette partition est une des œuvres qui ont coûté le plus de travail et causé le plus de soucis à Beethoven. On y compte quatre ouvertures, exemple unique dans les annales de la musique, et bon nombre de morceaux retouchés, changés ou rajoutés après coup. L'ouvrage appartient à la seconde manière du maître, bien qu'on s'aperçoive parfois que, sur ce terrain nouveau pour lui, il a quelque peine à se défendre des réminiscences du style de Mozart. Il s'y montre, en général, inférieur à son redoutable devancier dans l'art d'écrire pour les voix. Néanmoins, il y a dans cette œuvre incomplète des pages qui vivront autant que l'art même de la musique ; d'abord, les deux grandes ouvertures en *ut* et *mi* majeurs, magnifiques œuvres symphoniques, auxquelles on peut cependant reprocher le manque d'appropriation au sujet ; la chanson de la fille du geôlier, perle mélodique un peu enfouie malheureusement au second couplet sous un développement trop riche d'orchestre ; l'air de Léonore, sublime élan de tendresse chaste et pourtant passionnée ; le chœur à demi-voix des prisonniers, où les mystérieux frôlements de l'orchestre, et surtout le *tremolo* de rentrée sur le *mi* bémol rendent si vivement le bonheur inquiet de ces malheureux jouissant, par une tolérance furtive, du plaisir de « voir un moment les cieux. » Le troisième acte surtout est un chef-d'œuvre. L'introduction exprime d'une manière saisissante la transition des corridors, des cellules où flottait encore un jour douteux, avec l'obscurité absolue de l'*in-pace*, où s'éteint le condamné. Il faut tout citer dans cet acte ; la prière du prisonnier, empreinte d'une si mâle résignation ; le célèbre duo *des fossoyeurs*, entre le geôlier et Léonore, qui creusent la tombe de la victime. Ici, le génie de Beethoven rayonne au-dessus de tous les

[1] Beethoven a toujours manifesté une répulsion marquée pour tout détail scabreux dans une intrigue dramatique. C'est en ce sens qu'il a dit qu'il n'aurait jamais pu traiter convenablement des sujets tels que *Figaro* et *Don Juan*, ce qui ne signifie nullement qu'il méprisait les deux chefs-d'œuvre de Mozart, comme l'ont supposé Mme d'Abrantès et d'autres critiques de cette force.

Digitized by Google

obstacles, et transforme cette exagération mélodramatique qui touchait au grotesque en une scène réelle, saisissante, où les roulements mesurés des basses expriment avec une vérité effrayante le jet régulièrement sinistre des pelletées de terre. Enfin, le trio a ce caractère de suavité grandiose familier à Beethoven, et produit un merveilleux contraste avec la couleur sombre des scènes précédentes.

Les événements militaires nuisirent singulièrement au succès de cet ouvrage, qui semblait né sous une mauvaise étoile. La première représentation eut lieu le 20 novembre 1805, peu de jours après l'occupation de Vienne par la grande armée, et l'auditoire, composé à peu près exclusivement de militaires français, n'était pas précisément à la hauteur d'une pareille œuvre. Elle n'eut que trois représentations à cette époque, puis deux au printemps de 1807. Ensuite il n'en fut plus question qu'en 1814, où elle reparut avec des additions et des remaniements considérables. Après une nouvelle interruption de huit années, elle fut exécutée une fois par extraordinaire en 1822, et cette représentation donna lieu, comme on le verra plus tard, à l'un des plus douloureux incidents de la vie de Beethoven. *Fidelio* s'est relevé depuis, grâce au talent de Mme Schrœder-Devrient, et plus récemment à celui de Mlle Cruvelli, mais le maître n'était plus là pour jouir de son triomphe.

V

On sait quelle place large et glorieuse tiennent les symphonies dans l'œuvre immense qui nous occupe. La *symphonie héroïque* fut suivie de celle en *si* majeur, l'une des plus accessibles de Beethoven, et que pourtant on ne se lasse pas d'entendre. La mélancolie austère du début n'est cette fois qu'une surprise; elle fait ressortir l'harmonieuse et sonore allégresse, qui soudain éclate avec une impétuosité, une verve étourdissante et se soutient d'un bout à l'autre de cette sympathique production. Viennent ensuite deux chefs-d'œuvre d'un ordre plus élevé, la symphonie en *ut* mineur et la *pastorale*, exécutées pour la première fois toutes deux dans un concert justement mémorable, qui eut lieu au théâtre *an der Wien*, le 22 décembre 1808. Toutes les formules de l'éloge ont été depuis longtemps épuisées pour ces deux diamants de la musique. Dans la symphonie en *ut* mineur, Beethoven, revenant à un ordre d'idées plus austère, plus conforme à la nature de son talent, semble avoir voulu peindre la lutte du génie contre les peines et les difficultés de la vie, lutte couronnée, après bien des péripéties, par un radieux

Digitized by Google

triomphe. La *Pastorale* est empreinte du sentiment le plus intime, le plus profond qui fut jamais, des splendeurs tantôt gracieuses, tantôt terribles de la nature. Indépendamment du caractère si élevé, si suave des mélodies, Beethoven s'est surpassé lui-même ici dans l'appropriation des effets de sonorité. Jamais il n'a manié avec plus de dextérité son orchestre, transformé par lui en un orgue immense. Comme l'a judicieusement observé Schindler, on trouve dans le premier *allegro* et la danse rustique qui tient lieu de *scherzo*, de curieux vestiges d'anciens rhythmes de chansons des paysans autrichiens, dernier écho de la poésie populaire, pieusement recueilli par le génie. Il est curieux de comparer le célèbre orage de la *Pastorale* avec les tentatives analogues d'autres compositeurs illustres, notamment Gluck dans *Iphigénie en Tauride*, Haydn dans les *Saisons*, Mozart dans *Idoménée*, Meyerbeer dans le *Pardon*, Rossini dans l'ouverture de *Guillaume Tell*. Nous y ajouterons, au risque de scandaliser quelques connaisseurs, M. Wagner dans l'ouverture du *Vaisseau-Fantôme*, qui n'est pas encore appréciée à sa valeur. Mais tous ces maîtres, sauf les deux derniers, ont appelé à leur secours, concurremment avec l'orchestre, le prestige des masses vocales, et semblent avoir surtout voulu décrire l'épouvante des hommes en présence du déchaînement de la nature; tandis que Beethoven se prend vaillamment corps à corps avec le phénomène lui-même, s'attache à en caractériser, à en reproduire par des analogies de sonorité les évolutions variées et terribles. Sur ce terrain, on peut dire qu'il n'a encore été ni surpassé, ni égalé, qu'il ne le sera peut-être jamais.

Ce fut surtout à l'apparition de ces deux symphonies que les accusations de bizarrerie, d'incorrection, d'obscurité, commencèrent à pleuvoir sur Beethoven. On distinguait parmi ses plus fougueux adversaires un professeur nommé Preindl, auteur d'un traité de composition médiocre; le directeur du Conservatoire de Pragues, Dionys Weber, qui y mourut à la peine, « énervé, dit Schindler, par les dissonances de Beethoven; » enfin, un homme bien supérieur à ceux-là, l'abbé Maximilien Stadler, organiste de premier ordre, compositeur sans génie, mais d'une science réelle, et qui a eu la gloire de former deux des plus grands maîtres de notre temps, Weber et Meyerbeer. Weber lui-même, alors âgé de vingt-trois ans, prit parti dans la querelle avec une vivacité qui a dû depuis lui donner bien des remords. Le *Morgenblatt*, journal saxon, du 27 décembre 1809 publia une élucubration fantaisiste, dans laquelle le futur auteur du *Freyschütz* prenait à partie la quatrième et la cinquième symphonie de Beethoveen. Il supposait avoir assisté en rêve à un conciliabule des grands et petits instruments de l'orchestre,

Digitized by Google

causant fraternellement entre eux des évolutions effrénées que leur font subir certains compositeurs modernes, pour exprimer leurs idées « divines et gigantesques. » Le violoncelle se plaint de ce qu'on le fait grimper à la même hauteur que le premier violon, la contre-basse qu'on la force à sauter comme une chèvre, etc. Beethoven avait contre lui à cette époque deux classes bien tranchées de musiciens : d'abord les admirateurs enthousiastes et exclusifs du « passé immédiat, » c'est-à-dire d'Haydn et de Mozart, puis les fidèles de l'ancienne Ecole allemande, des Bach, de Händel, qui ne pardonnaient pas à Mozart lui-même d'avoir renforcé les accompagnements de quelques oratorios par l'addition d'instruments à vent. Ce parti comptait parmi ses coryphées principaux le savant Zelter, qui fut le maître de Mendelssohn. Tout en appréciant le génie de Beethoven, Zelter blâmait ses témérités, et Schindler nous apprend que Beethoven, de son côté, « tenait à ne pas flatter » ces adeptes de la vieille école. Ce ne fut que plusieurs années après sa mort que les classiques et les romantiqnes se rapprochèrent pour former cette coalition contre « les philistins, » dont nous avons parlé ailleurs[1].

Nous sommes loin d'avoir épuisé la nomenclature des œuvres importantes publiées par Beethoven pendant cette deuxième période. Nous n'avons pas parlé des sonates en *ut* et *fa* majeurs (œuvres 53, 54) et en *fa* mineur (57), œuvres grandioses qui participent du caractère des symphonies. Il faut citer encore l'ouverture et les intermèdes des *Ruines d'Athènes*, pièce de circonstance composée en 1812 pour l'ouverture du théâtre de Pesth, où l'on remarque surtout le chœur des « derviches tourneurs, » d'une surprenante harmonie imitative ; les intermèdes du drame d'*Egmont*, l'ouverture de *Coriolan* (œuvre 62), où le retour obstiné de la phrase principal exprime si bien la douleur et le courroux de l'illustre banni. Dans un genre tout différent, nous trouvons le *Concertino* pour piano, violon et violoncelle, le beau concerto de violon en *ré* majeur, et les deux derniers pour piano, qui méritent une attention particulière. Beethoven, qui commençait à apprécier sévèrement ses compositions anciennes, se reprochait d'avoir trop sacrifié l'orchestre à la partie principale dans ses premiers concertos. Cette fois, tout en développant les ressources nouvelles de l'instrument, il s'est attaché, comme Mozart, à faire des œuvres rigoureusement concertantes ; aussi, on est loin d'en deviner toutes les beautés quand on ne voit que la partie de piano. Il semble prendre à tâche d'éviter les formes convenues, auxquelles il s'était jadis assujetti lui-même. Cette

[1] Voir nos articles sur Schumann et Mendelssohn, livraison des 31 janvier et 31 octobre 1864.

Digitized by Google

préoccupation est surtout visible dans le concerto en *mi* bémol majeur (œuvre 73), où il commence par intervertir l'ordre usité pour les points d'orgue, en plaçant le sien au début du premier *allegro*. Ces deux concertos, qu'on a rarement l'occasion d'entendre à cause des difficultés de la partie principale et de l'ensemble, comptent parmi les œuvres les plus magistrales de Beethoven.

Les années 1813 et 1814 apportèrent au maître une sorte d'aisance relative et beaucoup de popularité. Cette gloire fut en quelque sorte acquise à nos dépens, car les admirables symphonies en *la* et en *fa* majeur, exécutées dans plusieurs concerts, d'abord au profit des blessés de Leipzig et de Hanau, puis devant les souverains et les ministres de la coalition réunis à Vienne, n'excitèrent pas autant d'enthousiasme que la cantate de circonstance intitulée *le Moment glorieux*, dans laquelle, naturellement, nous n'étions pas ménagés, et *la Bataille de Vittoria*. A l'audition de cette dernière œuvre, l'auguste assistance fut moins frappée des beautés symphoniques qu'elle renferme que de l'accompagnement de canon obligé, et surtout de l'idée, d'un goût fort contestable, que Beethoven avait eue de symboliser l'armée française par la chanson de Marlborough. Le grand musicien se serait peut-être dispensé d'applaudir si bruyamment à nos revers s'il avait prévu que ses œuvres les plus magnifiques, les symphonies, les derniers quatuors, oubliées ou dédaignées dans l'ingrate Allemagne, seraient un jour ressuscitées par des artistes français.

VI

Il semble que *la Bataille de Vittoria* ait porté malheur à Beethoven. Il eut à soutenir d'abord un procès fort désagréable avec son ancien ami, Maelzel (l'inventeur du métronome), qui prétendait s'approprier ce morceau en payement de quelques ducats. D'un autre côté, la crise financière de l'Autriche entraîna une diminution considérable dans la pension de quatre mille florins qui constituait à peu près tout son revenu fixe. Il eut aussi, à partir de 1815, de nouveaux embarras de famille. Son frère Charles était mort, lui laissant la tutelle d'un enfant de huit ans. Ce legs semblait une bonne fortune à l'âme aimante de Beethoven. Il écrivait à Wegeler : « Me voici donc enfin pleinement homme, père comme toi, bien que je n'aie pas de femme. » Etienne de Breuning, plus clairvoyant que lui, était fortement opposé à cette tutelle, et ce fut le sujet d'une nouvelle et longue querelle entre les deux amis. Les évé-

Digitized by Google

nements ne donnèrent que trop raison à Etienne. Pour obtenir la libre disposition de l'enfant, Beethoven dut subir tous les ennuis d'un long procès avec la mère. Les premiers juges l'avaient déclaré impropre aux fonctions de tuteur, à cause de sa surdité ; leur sentence fut réformée en appel, et l'on verra que ce fut encore un malheur. Cette affaire avait été pour Beethoven, pendant près de cinq années, l'objet d'une préoccupation continuelle. Elle lui avait fait manquer un voyage en Angleterre, qui aurait pu être fructueux, car *la Bataille de Vittoria* avait rendu le nom de Beethoven populaire dans ce pays, et ses productions s'y vendaient plus avantageusement que partout ailleurs. Pendant tout le temps que dura ce procès, il ne produisit que trois œuvres considérables, les sonates de piano 101 e 106, et l'œuvre 102, pour piano et violoncelle. L'impatience accrut aussi notablement sa surdité. D'après le témoignage de Schindler, qui voyait alors le maître presque tous les jours, les sons les plus intenses ne produisaient plus qu'un bourdonnement confus dans l'oreille droite, l'oreille gauche seule rendait encore par moments quelques services. De 1816 à 1818, Beethoven dut recourir à l'emploi d'un cornet acoustique pour soutenir une conversation orale ; à partir de cette dernière époque, on ne pouvait plus communiquer avec lui que par écrit. Une de ses distractions favorites, pendant ses dernières années, était d'aller le soir dans une « restauration, » située près du théâtre de Josephstadt, et de s'y placer l'oreille gauche tout près d'une pendule à musique qui jouait son trio de *Fidelio*, et dont les sons, pareils seulement à un écho lointain, arrivaient encore jusqu'à lui.

En novembre 1822, une épreuve décisive força Beethoven de renoncer pour toujours à diriger l'exécution publique de ses œuvres. Le théâtre de Josephstadt donnait une représentation extraordinaire de *Fidelio* au bénéfice de Mme Schrœder-Devrient, si belle et si pathétique dans le rôle de Léonore. Malgré les conseils de ses amis, Beethoven voulut conduire son opéra. Il faut entendre Schindle raconter cette scène navrante, dont il fut témoin.

On s'aperçut de suite, dans le premier duo, que Beethoven n'entendait rien de ce qui se passait sur la scène. Il retenait le mouvement, l'orchestre le suivait, mais les chanteurs pressaient ; bientôt la confusion fut complète. Après quelques pourparlers on cria *da capo!* Le duo recommença, mais comme la première fois il manqua d'ensemble, juste au même endroit. On s'arrêta de nouveau ; l'impossibilité de marcher avec le maître était évidente. Mais comment lui faire entendre la vérité ? Personne n'osait s'en charger. Cependant Beethoven, inquiet, se tournait de tous côtés, épiant les physionomies pour deviner quel obstacle arrêtait la pièce. Enfin il m'appela, me passa son carnet ; j'écrivis à la hâte ces mots : « Je vous

Digitized by Google

prie de ne pas continuer ; je vous expliquerai cela chez vous. » Il comprit tout à coup, sauta précipitamment dans le parterre, et dit à haute voix : « Sortons, sortons vite ! » Il courut d'une traite chez lui, se laissa tomber sur son canapé, et demeura plusieurs heures immobile, la tête dans ses mains, plongé dans une sorte d'anéantissement.

D'autres souffrances, physiques et morales, s'ajoutaient par moments à cette torture incessante. L'éducation du neveu vint encore augmenter les charges de Beethoven, alors que sa pension réduite suffisait à peine à ses besoins. Le produit de ses compositions avait été presque nul pendant plusieurs années. Plutôt que d'entamer son petit capital, il eut l'imprudence d'emprunter à des éditeurs, et il dut faire plus tard de grands sacrifices pour recouvrer son indépendance vis-à-vis de quelques créanciers de ce genre, qui se prévalaient de leurs avances pour lui interdire la libre disposition de toute œuvre nouvelle. Il ne pouvait même les contraindre à mettre au jour les productions précédemment livrées ; ils répondaient que, ces œuvres étant achetées et payées, ils étaient libres d'en disposer à leur fantaisie, et d'attendre le moment qu'ils jugeraient le plus opportun pour les publier. Ce moment opportun, c'était la mort de Beethoven.

Tous ces maux auraient suffi pour abattre les plus fiers courages, et pourtant nous en oublions un, qui ne fut pas moins cruel. L'Italie, que les événements avaient replacée sous le joug de l'Autriche, prenait une revanche éclatante dans le domaine des arts. Une véritable révolution musicale s'accomplissait à Vienne par l'installation du théâtre italien avec la troupe de Barbaïa, où figurait l'élite des artistes de la nouvelle génération ; Lablache, Donzelli, Rubini, Mmes Mainvielle-Fodor, Méric-Lalande, etc. Gioachimo Rossini, pour vaincre, n'eut qu'à se montrer. L'enthousiasme excité par le *Barbier*, œuvre dont Beethoven lui-même reconnut loyalement le mérite, s'accrut encore à l'apparition de *Zelmira*, de *Corradino*, productions secondaires, mais écrites spécialement pour les artistes que l'heureux maëstro avait à sa disposition, et mettant en relief leurs qualités éminentes. Cette musique, brillante et gracieuse à l'excès, obtint une vogue si prompte, si exclusive, que la direction du théâtre allemand de Vienne fut obligée, pour pouvoir se soutenir, de composer uniquement son répertoire d'ouvrages de Rossini traduits en allemand. Cet engouement s'étendit bientôt à l'Allemagne entière. On ne voyait plus sur les pianos que des transcriptions rossiniennes, et ce fut à cette époque que des virtuoses jusque-là fidèles aux traditions allemandes, les Hummel, les Moscheles, les Czerny, firent de larges concessions au goût italien. Ries lui-même, le seul qui, avec l'archiduc Rodolphe, ait pu se vanter à juste titre

Digitized by Google

d'avoir eu des leçons suivies de Beethoven, se laissa gagner par la contagion, ce qui faillit amener une rupture entre lui et son ancien maître. Beethoven n'a pas même eu la consolation de voir finir cette préférence si marquée du public pour la musique facile, préférence qui influait d'une façon désastreuse sur la vente de ses œuvres anciennes et modernes. C'est ainsi qu'il fut réduit à donner pour trente ou quarante ducats au plus ses dernières sonates, dont chacune lui coûtait trois mois de travail.

Il était impossible qu'un pareil délaissement n'exerçât pas une fâcheuse influence sur son humeur. Ce redoublement d'irritabilité nerveuse se trahit par des déplacements de plus en plus fréquents, tantôt d'un quartier à l'autre, tantôt de la ville à la campagne, et réciproquement[1]; par des boutades injustes et parfois injurieuses contre ses meilleurs amis, par de violentes déclamations contre les vices du gouvernement, contre sa négligence coupable à l'égard des artistes.

Le dommage matériel causé à Beethoven par cette « irruption italienne, » n'était pas encore ce qui lui tenait le plus au cœur. En présence de cette altération si profonde du goût musical, le grand artiste, qui jadis rêvait de « vivre mille fois sa vie, » en venait parfois à douter de lui-même. Dans ces moments de défaillance morale, « il considérait déjà comme mortes ses symphonies, ses quatuors, et toutes ses autres productions. » Mais bientôt sa vaillante nature reprenait le dessus, et alors il s'écriait : « Quoi qu'on fasse, on ne pourra pas m'ôter ma place dans l'histoire de la musique. (Schindler, 354-355.) Dans un de ses derniers écrits, Gœthe, octogénaire, s'applaudit d'avoir assez vécu pour voir « la deuxième et la troisième génération le dédommager de l'injustice de ses premiers contemporains. « Beethoven avait soigneusement transcrit et souligné ce passage dans son agenda, sans doute pour s'encourager lui-même à la lutte, dans l'espoir d'une semblable résurrection. Cloîtré dans sa prison vivante, il sentait parfois arriver jusqu'à lui, à travers le temps, l'applaudissement de la postérité.

VII

Avant de raconter les dernières souffrances et la mort de cet homme de génie, jetons un rapide coup d'œil sur les œuvres de sa troisième manière.

[1] Beethoven est peut-être l'homme qui a le plus souvent déménagé. Il eut une fois quatre logements retenus à la fois, dans différents quartiers de Vienne.

Digitized by Google

Nous dérogeons au système généralement adopté par les biographes, en rattachant à ce dernier groupe la huitième symphonie en *fa* majeur (œuvre 92), et le grand trio de piano dédié à l'archiduc Rodolphe (97). Nous croyons trouver dans le premier *allegro* et le finale cet élan progressif que les Allemands nomment *der überwundene Standpundt*, l'horizon dépassé. C'est une œuvre splendide, pleine de témérités heureuses. Dès les premières mesures, ces transitions harmoniques si neuves, de *fa* en *mi* bémol majeur, puis de *ré* en *ut*, sont pleinement neuves, inattendues; il semble qu'on marche à pas de géant dans une région féerique, longtemps inaccessible à l'homme. Il en est de même dans le finale, d'une verve si audacieuse, si exubérante, où nous rencontrons cette suspension sur l'*ut* dièze, d'un si grand effet à la dix-huitième mesure, après laquelle le motif principal reprend avec une impétuosité entraînante; et, vers la fin, après le retour de cette suspension, la brusque attaque du motif en *fa* dièze mineur, et l'évolution chromatique si inattendue et grandiose qui ramène comme en triomphe le son de *fa* majeur. Nous retrouvons dans ces deux morceaux tous les indices caractéristiques de la forme définitive de Beethoven, l'emploi plus fréquent que jamais des suspensions, des accélérations et des retards alternatifs, des croisements de rhythmes différents, domptés et accouplés sous l'effort d'une main puissante. Par un caprice dont on remarque de fréquents exemples dans ces compositions de la dernière période, Beethoven revient tout à coup pour un moment à sa première manière, entre les deux élans d'un lyrisme si audacieux qui forment le début et la conclusion de cette œuvre. Il a placé là un *scherzo* qui a toute la sérénité placide et mélodieuse de ceux d'Haydn, et un *allegretto* dont le rhythme joyeux et presque sautillant contraste singulièrement avec les *andante* solennels et grandioses des autres symphonies. Il semble avoir ainsi ménagé une halte à l'auditeur dans une fraîche vallée entre deux montagnes.

Le trio dit de l'archiduc (op. 97), le triomphe de quelques grands pianistes et la terreur des autres, passe à juste titre pour la plus belle des compositions de ce genre. Comme la huitième symphonie, il contient, parmi des beautés mélodiques et harmoniques qui frappent et séduisent au premier abord, certaines hardiesses dont une exécution irréprochable peut seule faire ressortir l'intention. Tel est, au début de la seconde partie de l'*allegro*, la broderie du piano en trilles alternés, sur la reprise du motif principal en *pizzicato* par le violoncelle. L'*adagio*, sublime d'un bout à l'autre, sans longueurs ni défaillances, est un des chefs-d'œuvre du maître.

Les deux dernières sonates pour piano et violoncelle (œuvre 102), et les cinq grandes sonates de piano (œuvres 101 à 111), renferment

Digitized by Google

des beautés exquises et originales du même genre. Elles sont aussi supérieures à la plupart des précédentes, pour le développement des ressources du piano. Nous nous bornerons à citer, comme plus spécialement hors ligne, le suave *adagio*, et le *presto* si vigoureux de l'œuvre 101, dédiée à Dorothée Ertmann, l'une des grandes admiratrices et des plus habiles interprètes de Beethoven ; le début de l'œuvre 106 en *si* bémol, et celui, plus remarquable encore peut-être, de l'œuvre 111 en *ut* mineur, qui semble l'ébauche d'un admirable commencement de symphonie ; l'œuvre 109 presque entière, avec son préambule en forme de fantaisie, d'un charme si intime, si pénétrant, et le bel air varié qui suit ; enfin le *cantabile* en mineur de l'œuvre 110, l'une des plus sublimes inspirations de Beethoven. N'oublions pas son tour de force le plus prodigieux, les trente-trois variations (œuvre 120), où il a su tirer parti, d'une façon si originale et parfois charmante, du thème pitoyable de l'éditeur Diabelli. Il y a dans ces œuvres, comme dans les derniers quatuors, des passages obscurs et tourmentés, qui semblent destinés principalement à mettre plus en relief les parties lumineuses. On peut y remarquer encore un système suivi d'innovation dans la coupe des différents morceaux, et l'emploi fréquent du style fugué, auquel il commençait à s'appliquer sérieusement, pour confondre les critiques qui ne lui accordaient d'autre mérite qu'une imagination puissante, mais déréglée.

La messe en *ré* majeur (œuvre 123) n'était pas le début de Beethoven dans ce genre. Il en avait déjà composé une en 1807 pour l'ancien patron d'Haydn, le prince d'Esterhazy. Cette première messe, pourtant remarquable, fut mal accueillie du prince, et Beethoven, rebuté, paraissait avoir renoncé à la musique religieuse. Il y revint plus tard par une œuvre éminente. La messe en *ré*, d'un caractère grandiose, n'est pas encore aussi connue en France qu'elle mériterait de l'être.

Nous arrivons à cette gigantesque symphonie avec chœurs (œuvre 125), que le puissant et habile orchestre du Conservatoire n'a osé exécuter qu'après dix années d'études, et dont la valeur a été si longtemps controversée. Pour notre compte, nous trouvons que Beethoven ne s'est jamais élevé plus haut, ni peut-être aussi haut qu'au début du premier *allegro* et de l'*adagio*, que le *scherzo* tout entier est une de ses pages les plus puissantes, les plus colorées. La seconde partie surtout, où l'on rencontre une transition de *ré* majeur en *fa* d'un charme si pénétrant, nous offre un exemple des plus heureux, et peut-être unique dans l'œuvre de Beethoven, de l'union de la science rigoureuse à la mélodie. Mais, tout en rendant justice aux qualités de cette production colossale, on ne saurait en méconnaître

Digitized by Google

les défauts. Malgré la beauté des motifs principaux, le premier *allegro* est d'une teinte trop uniforme; l'effet de l'*adagio*, qui a failli être la plus sublime inspiration du maître, est un peu amorti par la longueur démesurée des développements de l'orchestre. On peut en dire autant du finale avec chœurs, dont le thème est d'une grande beauté, mais finit par se perdre dans la multiplicité d'évolutions et de transformations qu'il subit.

La symphonie avec chœurs et la messe en *ré* furent exécutées pour la première fois le 7 mai 1824. Découragé par l'engouement du public viennois pour le style italien, Beethoven avait songé à porter ces deux ouvrages à Berlin. Cette nouvelle produisit une vive émotion parmi ses fidèles admirateurs. Ils lui présentèrent une adresse par laquelle ils le suppliaient en termes chaleureux de ne pas se défier à ce point du goût musical dans sa patrie d'adoption. Cette démarche fit naturellement grand plaisir à Beethoven, mais il fut touché surtout de trouver au bas de cette adresse le nom de l'abbé Stadler. Plus clairvoyant que bien d'autres, le savant musicien comprenait déjà qu'en présence de l'invasion italienne, il importait avant tout de s'unir contre l'ennemi commun.

C'est au théâtre de la porte de Carinthie qu'eut lieu cette première exécution, nécessairement bien imparfaite. Beethoven se tenait auprès du chef d'orchestre pour indiquer les mouvements; sa surdité était si profonde qu'il tourna le dos au public au moment où celui-ci applaudissait avec frénésie. Malgré les instances du maître, on n'avait pas osé augmenter le prix des places, aussi le résultat pécuniaire fut misérable. Tous frais déduits, il resta quatre cents florins à peine de bénéfice net. L'administration du théâtre osa pourtant risquer à ses frais une seconde épreuve, en intercalant dans le programme plusieurs morceaux à la mode, notamment la fameuse cavatine de *Tancrède*, *di tanti palpiti*, alors dans toute sa nouveauté. Une nécessité impérieuse contraignit Beethoven à subir cette alliance profane. Bien qu'il eût paru profondément affecté du résultat à peu près négatif du premier concert, on eut bien de la peine à lui faire accepter l'indemnité fixe de cinq cents florins stipulée pour le second, dans lequel l'administration n'avait pas fait ses frais, « le public ayant profité du beau temps pour aller se promener! »

Une pareille indifférence était plus pénible mille fois que l'opposition la plus véhémente, et pourtant le maître, réagissant contre ce coup, trouva encore la force d'écrire ses cinq derniers quatuors, dont la valeur a été encore plus longtemps contestée que celle de la symphonie avec chœurs. Ces œuvres présentent des difficultés d'exécution exceptionnelles; concertantes dans l'acception la plus rigou-

Digitized by Google

reuse du mot; elles réclament le concours de quatre artistes d'un mérite supérieur, et des études longues et suivies de leur part. On peut remarquer aussi que certains moyens d'appréciation, qui suffisent aux artistes expérimentés pour juger ordinairement du mérite d'une œuvre musicale, semblent faire défaut pour celle-là. Ainsi Meyerbeer, entendant pour la première fois à Paris ces quatuors interprétés comme ils doivent l'être, avouait franchement qu'il n'avait pu jusque-là s'en faire une idée, ni par des auditions en Allemagne, ni même en les lisant en partition. Ces quatuors géants, fruit des recueillements suprêmes du génie, finiront peut-être par devenir populaires. Plusieurs morceaux, que des connaisseurs et même des maîtres jugeaient naguère incompréhensibles, excitent aujourd'hui de véritables transports dans un auditoire d'année en année plus nombreux et plus fervent. Parmi les morceaux les plus remarquables de ces dernières œuvres, il faut citer en entier le quatuor en *ut* dièze mineur (œuvre 131), l'*adagio* du quatuor en *mi* bémol (œuvre 127), la « cavatine » de celui en *si* bémol (œuvre 130), et dans le même, la « danse allemande, » délicieuse réminiscence des rhythmes populaires autrichiens, supérieure même à celle du finale de la *Pastorale;* enfin, dans l'avant-dernier en *la* mineur (œuvre 135), le « chant d'action de grâces d'un convalescent pour son retour à la santé, » retour, hélas, bien éphémère, car le maître ne survécut que peu de mois à cette œuvre.

Les deux dernières années de Beethoven offrent d'affligeants détails sur lesquels il faut passer vite, par respect pour sa gloire. Ainsi, il paraît malheureusement avéré que, pendant quelques mois des années 1825 et 1826, il céda à l'exemple pernicieux d'un artiste nommé Hotz, qui avait pris sur lui une certaine influence, et que, pour la première fois de sa vie, il chercha dans l'abus des boissons spiritueuses l'oubli de ses préoccupations, surtout du chagrin que lui causait son neveu. Ce neveu, qui a vécu jusqu'en 1858, de l'héritage péniblement économisé pour lui par son oncle, de la vente au détail de ses derniers manuscrits et comme des miettes de sa gloire, pouvait s'accuser d'avoir été en grande partie la cause de sa mort. Après avoir essayé de différentes carrières sans réussir dans aucune, il eut un moment de désespoir et tenta de mettre fin à ses jours. La réprobation sévère dont le moyen âge frappait le suicide a laissé une trace profonde dans les lois autrichiennes; l'homme coupable d'une telle défaillance est soumis momentanément à une sorte de séquestration et à la surveillance de la police. Cette flétrissure, imposée à son fils d'adoption, porta la mort dans l'âme de Beethoven. En quelques jours, il sembla vieilli de vingt ans. Ce fut dans cette dernière épreuve qu'il se rapprocha définitivement de

Digitized by Google

deux amis sûrs et dévoués; le bon Schindler, qu'il ne voyait presque plus depuis quelques mois, et Etienne de Breuning, auquel il en avait voulu longtemps de son opposition si prudente à l'adoption du neveu. Tandis qu'on s'occupait de faire entrer ce jeune homme dans un régiment, Beethoven eut la malheureuse idée de l'emmener à la campagne, chez Jean, l'ex-pharmacien enrichi. Il éprouva de tels désagréments dans ce séjour, qu'il le quitta pour revenir à Vienne, par une glaciale journée de décembre. Ce retour s'accomplit en voiture découverte, le *frater* n'ayant pas jugé convenable de risquer à cette occasion une belle calèche neuve. Pendant ce fatal voyage, Beethoven prit un refroidissement, qui devint le principe d'une maladie mortelle.

Sa situation se prolongea tout l'hiver avec des alternatives d'améliorations passagères et de rechutes chaque fois plus profondes. Il est triste d'avoir à ajouter que plus d'une fois alors, il se trouva cruellement gêné. Les derniers quatuors, commandés par le prince Galitzin, n'étaient pas payés et ne le furent que longtemps après la mort de l'auteur. Le temps avait fait de terribles vides parmi les anciens protecteurs du maître ; et ce fut grâce à un secours envoyé d'Angleterre par Moscheles, que Beethoven put être convenablement soigné dans les derniers jours. Il supporta cette épreuve avec une sérénité remarquable ; à l'approche de la mort, son caractère se relevait au niveau de son génie. Peu de jours avant sa mort, il y eut une scène de réconciliation touchante entre lui et Hummel, qui vint le voir spontanément et ne put retenir ses larmes en le retrouvant dans cet état. Beethoven, lui montra une gravure qu'il venait de recevoir, représentant l'humble demeure du père d'Haydn, leur ancien maître. « Cette gravure, dit-il, me fait le plus vif plaisir. Penser que dans une si petite chaumière est né un si grand homme ! » Enfin, la veille de sa mort, il fit, en présence de Schindler et de Breuning, une sorte de confession générale, dans laquelle il énuméra, avec une prodigieuse lucidité, tous les torts qu'il avait eus, depuis sa jeunesse, vis-à-vis de bons et vrais amis, et notamment de ces deux derniers qui avaient résisté à tout, et pleuraient là à son chevet. Il leur rappela les suggestions mauvaises qui avaient souvent égaré sa raison et son cœur, et demanda noblement pardon de toutes ces défaillances au nom de ce qu'il avait créé, de ce qu'il avait souffert.

Beethoven expira le 26 mars 1827, au milieu de la plus effroyable tempête de neige qui eût éclaté, de mémoire d'homme, sur la ville de Vienne. Il constitua son neveu légataire universel, et confia ses papiers et l'exécution de ses dernières volontés au docteur Bach, son avocat, à Schindler et à Breuning. Ce dernier ne lui survécut que deux mois, et ce fut un malheur pour la mémoire de Beethoven, car

Digitized by Google

Breuning, par ses aptitudes littéraires et sa position, était l'homme le plus capable de faire une bonne biographie de son ami. Malgré la décadence passagère du goût, la mort du maître fit événement à Vienne, et plus de vingt mille personnes accompagnèrent le cortége funèbre jusqu'au cimetière Währing, où s'élève une pyramide portant pour seule inscription ce nom qui dispense de tout éloge. On sait que Bonn, patrie de Beethoven, possède depuis 1845 une statue de lui, qui, malheureusement, n'est pas un des bons ouvrages de Thorwaldsen.

L'année même de la mort de Beethoven avait vu commencer par la France, sous l'impulsion d'Habeneck, la réhabilitation de l'œuvre symphonique du maître. Grâce à une exécution de plus en plus parfaite, la lumière s'est faite peu à peu jusque dans les plus sombres recoins du gigantesque édifice; bien des détails et même des morceaux entiers, qu'on hésitait jadis à produire, sont précisément ceux qu'on applaudit le plus maintenant. Ces belles compositions, que le public restreint du Conservatoire se croyait seul capable de comprendre, sont aujourd'hui accueillies avec enthousiasme par l'auditoire nombreux de nos « concerts populaires. » Aujourd'hui aussi, les pianistes les plus habiles sont revenus à Beethoven. En l'interprétant dignement, ils sont sûrs d'obtenir des applaudissements que ratifie leur conscience d'artistes.

Enfin, depuis 1850, les dernières œuvres ont été, de la part de MM. Maurin et Chevillard, fondateurs de la « Société des quatuors de Beethoven, » l'objet d'un travail semblable à celui de la « Société des concerts » sur les symphonies. Ainsi, la France aura eu deux fois le mérite de l'initiative dans cette glorification posthume du génie de Beethoven.

Bon Ernouf.

Digitized by Google

LES

NOUVEAUX HISTORIENS

DE

LA LITTÉRATURE ANGLAISE

M. TAINE, M. MORLEY

I. — LES ORIGINES

I. *Histoire de la Littérature anglaise*, par M. H. TAINE, 4 vol. in-8°. Paris, Hachette. — II. *The Writers before Chaucer, with an introductory sketch of the four periods of English Literature*, by Henry MORLEY, 1 vol. in-8°. London, Chapman and Hall 1864.

Nous vivons dans une époque de systèmes : il semble qu'en un temps où les vieilles dynasties s'écroulent, où les débris féodaux disparaissent sous les institutions nouvelles, où la littérature elle-même, comme la politique, subit une transformation complète, l'histoire se hâte de rassembler les restes épars du passé et de tracer au plus vite une peinture définitive de ce qui ne sera bientôt qu'un souvenir. On sait combien il est difficile, en s'aidant des documents incomplets qui sont venus jusqu'à nous, de reconstruire l'antiquité grecque ou latine ; interprétée par une critique superficielle, recouverte du vernis classique que le siècle de Louis XIV avait mis à la mode, l'antiquité a été longtemps pour nous comme un monde in-

Digitized by Google

connu ; le génie grec, surtout, si insaisissable dans son étonnante variété d'inspiration et de langage, s'est longtemps dérobé à une saine appréciation ; et, vus à travers Mme Dacier, le P. Brumoy et la Harpe, l'Ionien Homère et l'Athénien Sophocle revêtaient uniformément le costume français. Les littératures modernes ne courront point les mêmes dangers : elles sont assurées, pour la plupart, contre les interprètes infidèles ; leurs traits principaux sont arrêtés; leur catalogue est dressé : Ginguené pour l'Italie, Ticknor pour l'Espagne, M. Taine pour l'Angleterre, se sont chargés de ce soin délicat, en attendant que la critique rende le même service à la littérature française ; c'est sans doute à un étranger que cette tâche sera dévolue : nul n'est critique en son pays ; l'originalité d'une civilisation disparaît pour qui la voit de trop près, l'habitude émousse l'observation, et, malgré ce que l'assertion paraît avoir de paradoxal, il est bon d'être Anglais pour juger l'Espagne, Français pour juger l'Angleterre.

A aucune autre époque, cette faculté d'appréciation n'a été aussi développée. Comparé avec les deux siècles précédents, le dix-neuvième, tout en revendiquant ses titres à l'invention littéraire, sera, par excellence, le siècle de la critique. L'esprit humain, fatigué de produire, juge les productions du passé ; de tous côtés s'élèvent comme des tribunaux, où viennent comparaître toutes les réputations ; les titres sont pesés dans une balance sévère : des gloires que l'opinion publique a faites, les unes restent entières, les autres s'amoindrissent : Boileau baisse, Ronsard monte. Convaincue et justement fière de son importance toute moderne, la critique a naturellement agrandi son domaine ; elle ne se contente plus d'aperçus modestes, d'observations de détail, d'analyses sagaces ; elle aspire à habiter ces temples dont nous parle Lucrèce, bâtis par la doctrine des sages, et c'est des hauteurs de la philosophie qu'elle rend ses arrêts et distribue ses éloges ou son blâme. La Harpe est distancé : la finesse même de M. Villemain, son tact exquis, sa phrase incisive ne suffisent plus à la critique de notre temps ; nous avons changé tout cela : la méthode psychologique est née.

A Dieu ne plaise que nous veuillons railler cette introduction de la philosophie dans la critique. L'histoire, l'économie politique, la critique et toutes les sciences qui s'occupent des sociétés humaines doivent éclairer leur marche des lumières de la philosophie ; envisageant l'homme dans ses rapports avec ses semblables, elles ne peuvent que gagner à s'inspirer de cette science première qui étudie l'homme en lui-même, l'individu. Nous craignons seulement les excès du dogmatisme et des théories systématiques : psychologie et matérialisme sont deux choses tout à fait différentes, sinon con-

Digitized by Google

traires, et nous nous méfions d'une méthode qui aboutit à des conclusions comme celles-ci : « Le vice et la vertu sont des produits comme le vitriol et le sucre. » Que l'on considère l'homme comme une force, soit ; mais que cette force, une fois mise en mouvement, doive fonctionner sans déviation aucune, avec l'uniformité d'une machine, c'est ce qu'on ne saurait affirmer sans nier la mobilité incessante de l'homme, l'être « ondoyant et divers. » Ce terme même de *mécanique psychologique* nous choque un peu, comme une alliance de mots bizarre et forcée. Les opérations générales de l'homme intérieur ont, sans doute, pour causes certaines façons générales de penser et de sentir ; mais ces façons générales restent-elles toujours les mêmes? et, si elles varient, quelles déductions sérieuses en peut-on tirer? Les peuples, comme les individus, obéissent à une passion dominante ; mais, parmi les passions humaines, en est-il qui se présente toujours à l'observateur dans un développement identique et constant? Les unes se fortifient, les autres s'affaiblissent ou s'éteignent ; parfois l'une remplace l'autre : l'avarice est peut-être la seule qui aille toujours en croissant et ne souffre point de rivale.

S'il en est ainsi des passions de l'homme, que sera-ce des passions d'un peuple? Résumant inévitablement celles des individus, elles varieront dans la même proportion : la passion dominante d'un Anglais contemporain de Robert Peel sera-t-elle la même que celle d'un compagnon de Hengist et de Horsa? Appliquons un instant cette théorie de la race, et voyons ce que promettaient les Anglo-Saxons du Ve siècle. Nés dans ces humides contrées que la mer menace à chaque instant d'engloutir, transportés dans un pays à peu près semblable, d'une presqu'île dans une île, que deviendront ces Saxons, ces Angles et ces Jutes, perdus dans les brouillards, à demi noyés dans les flots? Jamais race sembla-t-elle destinée à un plus sombre avenir? Aux peuples du Midi, les jouissances de la vie facile, les chants et l'amour ; à eux, pauvres barbares du Nord, la lutte désespérée contre la nature, l'éternelle tristesse sous le ciel gris, et cet invincible penchant aux rêveries mélancoliques, penchant commun à tous les peuples d'origine germaine. Ne demandez pas à ces vagabonds l'art de gouverner, le sens politique, l'esprit d'organisation ; ils savent se battre, braver la tempête et s'enivrer ; leur seconde vie n'est qu'une répétition de la première ; Odin promet aux guerriers morts la bataille et l'orgie. Eh bien! cette race déshéritée est appelée à jouer un rôle décisif dans les destinées du monde moderne ; ces aventuriers, que le limon du Jutland a jetés au hasard sur l'Océan, vivant au jour le jour, insoucieux du lendemain, dénués de tout esprit pratique, donneront naissance à

Digitized by Google

un peuple calculateur, réfléchi, positif; ces batailleurs infatigables deviendront amis de la paix à tout prix, n'acceptant la lutte qu'en vue d'un bénéfice certain, et, le plus souvent, faisant faire, par les autres, la guerre à leur profit. Nulle autre nation, depuis Rome, n'aura mieux pratiqué cet art difficile de s'introduire partout, d'établir ici un comptoir, là une station navale, et de s'imposer peu à peu à tout un pays, presque à l'insu de ses habitants; nulle n'a mieux su s'administrer elle-même et contrôler sa propre liberté; nulle enfin n'a mieux entendu les détails de la vie matérielle, comme si elle voulait, par les joies opulentes du confortable britannique, compenser les privations de tout genre et les longues souffrances qu'endurèrent ces *rois de mer*, qui n'avaient jamais dormi sous les poutres enfumées d'un toit, qui n'avaient jamais « vidé la corne de bière auprès d'un foyer habité. » Il y a plus : les corps même ont changé; ils ont gagné en épaisseur ce qu'ils ont perdu en hauteur. Falstaff personnifie cet embonpoint. Que reste-t-il de commun entre les aïeux et les descendants? Le même goût pour la mer. La situation géographique de l'Angleterre explique assez cet amour forcé de la navigation; quant au reste, nous nous demandons quelle intuition prophétique, quelle puissance de déduction aurait osé pressentir sous l'Heptarchie l'Angleterre moderne, sous l'Anglo-Saxon effilé et maigre l'alderman ventru de la Cité.

Nous savons que la théorie a une réponse toute prête; elle invoque, pour expliquer ces incroyables transformations de la race, deux autres causes primordiales, le milieu et le moment. Il nous semble qu'il y a là quelque contradiction; si l'on admet, et il serait absurde de ne point l'admettre, l'influence de l'entourage et de l'époque, comment poser une loi qui sera soumise à des dérogations continuelles? On a dit de certain critique qu'il commençait par faire sa phrase, se réservant ensuite de chercher ce qu'il mettrait dedans. La nouvelle école nous paraît avoir employé un procédé analogue; elle a commencé par poser certains axiomes, par établir une loi générale; puis il a fallu faire rentrer dans cette loi tous les cas particuliers, soumettre à l'inflexible formule les génies les plus opposés, Swift et Addison, Macaulay et Carlyle; parfois, il s'est trouvé quelque individualité gênante, regimbant contre la théorie, refusant de s'enrôler sous la bannière commune; la loi de la race n'en poursuit pas moins sa marche triomphale, escortée de deux alliées puissantes, la loi des dépendances mutuelles et la loi des influences proportionnelles, qui lui prêtent un utile renfort, chaque fois qu'elle menace de faiblir. Tout cet appareil nous déroute un peu, et, soit par impuissance de nous élever jusqu'à ces hauteurs philosophiques, soit par un amour excessif de la clarté, nous n'avons point par-

Digitized by Google

faitement saisi l'ensemble de la théorie. Nous avons peine à nous retrouver au milieu de ces comparaisons trop prolongées entre l'ordre moral et l'ordre physique, de ces images ou représentations des objets aboutissant fatalement soit à une conception générale, soit à une résolution active. Nous n'accuserons pas M. Taine d'être parfois paradoxal et obscur ; il se soucierait peu de ce reproche, dont il fait un titre de gloire à Stendhal, le seul homme, avant lui, qui ait su « traiter des sentiments comme on doit en traiter, c'est-à-dire en naturaliste et en physicien, en faisant des classifications et en pesant des forces. » Classifions, fort bien ; mais n'espérons pas pouvoir ranger les différents génies d'une littérature en espèces aussi nettement distinctes que celles des sauriens et des batraciens; pesons des forces, soit ; mais n'ayons pas les mêmes poids ni la même balance pour un bloc de pierre et pour l'homme. Laissons à chaque science sa méthode et n'essayons pas d'étudier les propriétés de l'esprit humain comme celles du cube. A ces formules dogmatiques dont la justesse et la clarté ne nous ont pas toujours satisfait, nous préférons les quelques mots qu'un nouvel historien de la littérature anglaise, M. Morley[1], a placés en tête de son livre : « L'esprit d'une littérature est l'esprit même de l'homme, soumis à certaines conditions, les unes naturelles et invariables, les autres sociales et variables d'âge en âge. » Il ne serait point difficile de retrouver sous cet énoncé la même idée fondamentale que chez M. Taine, l'influence combinée de la race, du milieu et du moment ; seulement, elle est formulée en des termes moins absolus ; elle ne se présente point avec la solennité d'une loi nouvelle. Au reste, la méthode des deux critiques diffère complétement ; M. Taine aime à saisir les grands caractères d'une époque ; il s'attache aux physionomies principales, laissant dans l'ombre les figures secondaires, parfois même certaines qui mériteraient d'être plus éclairées ; M. Morley se méfie des considérations générales; il procède par discussion, par analyse plus que par intuition ; M. Taine s'élève plus haut, M. Morley creuse plus avant. Conduits par ces deux guides, nous pouvons entrer hardiment dans l'histoire de cette littérature, si riche qu'on n'avait osé jusqu'ici l'aborder qu'en détail ; elle n'avait été étudiée que par des *essayists*, Macaulay en tête, analysant une époque, esquissant la biographie d'un grand écrivain, accumulant les matériaux d'une histoire générale qu'ils craignaient d'entreprendre eux-mêmes ; nous sommes maintenant en présence de deux histoires, l'une com-

[1] M. Morley n'a encore livré au public que la première partie de son important ouvrage; il s'est arrêté à Chaucer; mais une longue introduction permet d'apprécier l'esprit général de son livre, dont le premier volume se recommande par une érudition patiente et une discussion approfondie.

Digitized by Google

plète ou aspirant à l'être, l'autre s'arrêtant avec les origines de la littérature, mais indiquant nettement son but et sa méthode générale; l'une nous aidera à corriger l'autre, et si, séduits par la psychologie entraînante, par le style éclatant de M. Taine, nous allions négliger de relever quelque assertion contestable, de combler quelque lacune, la sévère érudition de M. Morley nous avertira de notre oubli.

I

Dès le début, nous sommes forcé d'abandonner un instant M. Taine; pour lui, l'histoire du génie anglais ne commence qu'avec l'invasion saxonne; il nous peint avec un brillant coloris et une grande poésie d'expression les corps blancs, flegmatiques, les yeux bleus farouches, les cheveux rougeâtres des conquérants de l'Angleterre; mais la race conquise est entièrement passée sous silence. L'oubli serait excusable si les anciens habitants de la Bretagne s'étaient absorbés dans la conquête romaine, ou si plus tard ils s'étaient mêlés et fondus avec les envahisseurs saxons; malheureusement, aucune de ces deux hypothèses ne soutient l'examen : sans doute, l'occupation romaine produisit en Bretagne d'importants changements, mais elle n'y opéra pas une révolution décisive, comme dans certaines contrées du continent. En Gaule, par exemple, les Romains, entretenant avec les vaincus d'étroites relations, répandirent bientôt presque universellement leurs institutions, leurs coutumes et leur langage. Malgré quelques révoltes qui attestent de temps en temps le réveil de l'esprit national, la Gaule se latinise sans trop de résistance; elle se couvre de monuments romains, parle la langue de ses maîtres, l'enseigne dans ses nombreuses écoles, et murmure avec Ausone, Sidoine Apollinaire et Fortunat les derniers vers de la muse latine. En Bretagne, rien de semblable; la conquête a été plus lente; dix années ont suffi à César pour soumettre la Gaule; il faut aux légions impériales près de deux siècles pour pénétrer jusqu'aux golfes du Forth et de la Clyde; là s'arrête leur marche victorieuse; le mur de Septime-Sévère défendra cette demi-conquête contre les invasions des Pictes et des Scots. Quant à la *Cambria*, le pays de Galles actuel, elle résiste même aux efforts d'Agricola. Entre des vaincus si opiniâtres et leurs vainqueurs, il n'y a guère de fusion possible. Aussi, nulle part la langue latine ne détrôna-t-elle d'une façon durable l'idiome des Bretons.

L'invasion saxonne imprima sur le sol breton une trace plus pro-

Digitized by Google

fonde que la domination romaine ; mais l'élément national survécut à la conquête d'Hengist aussi bien qu'à celle d'Agricola. Les Angles et les Saxons ne s'établirent que lentement dans leur nouvelle patrie ; ils s'y trouvèrent dans la même situation que les Normands après la bataille d'Hastings ; il leur fallut lutter pied à pied contre les anciens possesseurs : à peine l'Heptarchie est-elle constituée, que les invasions danoises, prélude de l'invasion normande, viennent renverser cette unité factice. La race celtique en profite pour respirer et raffermir sa nationalité en Irlande, en Ecosse, dans le pays de Galles, partout enfin où l'élément saxon n'a pu pénétrer. Le héros de cette résistance, Arthur, est devenu populaire grâce aux chants des bardes ; quelles que soient les fables qui entourent son histoire et celle des chevaliers de la Table-Ronde, il est facile de dégager de la légende la véritable figure d'Arthur ; il personnifie l'indépendance celtique aux prises avec l'invasion germaine. Au reste, Arthur n'est point le seul dont les bardes aient célébré les exploits ; les noms des Fergus, des Oisin, des Fenian, ces vaillants champions de la liberté bretonne, reviennent à chaque instant dans les chants gaeliques, sans parler de ce poëme curieux, le *Gododin*, sorte d'Iliade cambrienne, qui racontait les hauts faits de quatre-vingt-dix chefs, tous égaux en bravoure aux héros d'Homère. Outre ces monuments poétiques, les Celtes nous ont légué une longue série de chroniques en prose, successivement accrue par les travaux de chaque génération, et qui peut être considérée comme une histoire populaire de la race, écrite au jour le jour, dans l'idiome national. Ces annales se continuent presque sans interruption depuis le Ve siècle jusqu'au commencement du XVIIe, c'est-à-dire pendant quatre cents ans après la soumission de l'Irlande et du pays de Galles par l'Angleterre.

Nous ne rechercherons point, avec M. Morley, si les Celtes sont d'origine cimmérienne ou hyperboréenne. Quoi qu'il en soit, ils doivent être comptés parmi les principales races européennes, puisqu'ils peuplèrent, dès les temps les plus reculés, la Gaule, la Grande-Bretagne et l'Irlande, et, soit vers le même temps, soit à une époque plus récente, la péninsule ibérique. Dans les Iles-Britanniques, la branche celtique se partage de bonne heure en deux rameaux distincts : les habitants de l'Irlande et de l'Ecosse parlent la langue gaelique ; la langue cymrique règne dans tout le pays de Galles ; quoique issues du même tronc, elles diffèrent sensiblement l'une de l'autre, à peu près comme le danois de l'allemand. Toutes les deux ont contribué à la formation de l'anglais moderne. Il y a, sans doute, un grand nombre de mots dont on peut rendre compte en invoquant à la fois l'étymologie celtique et saxonne ; mais il en est dont la paternité remonte

Digitized by Google

au langage celtique exclusivement : ainsi, beaucoup de noms propres[1], de villes ou de rivières, et, parmi les noms communs, ceux principalement qui se rapportent aux arts manuels, les uns légèrement altérés, les autres conservant l'orthographe gaélique ou cymrique. Quant à l'influence celtique sur le génie anglais, M. Morley n'hésite point à croire que, sans cette race, dont la vivacité native réchauffa le sang normand, soit en France, soit après la conquête en Angleterre, l'élément germain seul n'eût point suffi à produire Shakespeare. Il y a, en effet, autant de coloris dans les poèmes celtiques de Taliesin et d'Aneurin que dans le *Beowulf* et le *Cædmon* des Anglo-Saxons ou dans les romans de chevalerie importés de France sous les successeurs de Guillaume le Conquérant, et, s'il faut faire la part de la race dans cette vitalité surabondante qui anime tous les drames de Shakespeare, il doit plutôt cette exubérance de séve à la vivacité celtique qu'à la rudesse saxonne et au positivisme normand. Cette influence se manifeste plus directement chez d'autres poètes. Les Gaels ont pour les couleurs vives un goût tout oriental, que les montagnards d'Ecosse semblent avoir conservé : les bardes ne racontent jamais une bataille sans peindre longuement les manteaux écarlates, les éperons d'argent, les boucliers d'or rouge, étincelant au soleil. Cette chaude coloration, cet amour des teintes vives, des nuances bigarrées, se retrouvent dans les poèmes de Spenser et de ses contemporains.

C'est au milieu de cette race poétique et guerrière que vint s'établir, dans la seconde moitié du Ve siècle, un mélange barbare d'Angles, de Saxons et de Jutes, l'écume de la Germanie. Il ne faut point attendre de ces peuples, dont la vie se partage entre la mer et les champs de bataille, une littérature régulière, des poèmes composés avec un art même grossier, écrits dans une langue déjà formée. Ce n'est pas qu'ils manquent de matière pour une grande épopée, comme les *Niebelungen* et l'*Iliade;* le moindre de leurs combats suffirait pour remplir un poème : mais ils n'ont point le temps de chanter leurs exploits ; toujours la rame ou l'épée à la main ; ils ne connaissent point de repos ; il faut recommencer tous les jours cette conquête qui dure plus de cent ans : la continuité de la lutte ne leur laisse point ces loisirs qui permettent au guerrier de devenir poète ; ou, s'ils trouvent quelques heures de répit, ils se hâtent de jouir de la victoire à leur manière : ils se réunissent en un grand banquet et s'enivrent. Le sentiment national, qui anime toute poésie, leur fait défaut : errant des bouches de l'Elbe à celles de la Tamise, ils

[1] *Aber*, *Inver*, dans *Aberdeen*, *Inverness*. — *Ban* (*haut*), dans *Bangor*, *Banedown*. — *Caer* (*mur*, *château-fort*), dans *Caermarthen*, *Caernarvon*.

Digitized by Google

n'ont point de patrie ; la plupart n'ont jamais dormi sous un toit. Cette chétive existence, toute de luttes et de privations, entre ciel et mer, donne naissance à un sentiment qui domine tous les autres, la tristesse ; les Saxons n'auront ni la vive passion qui inspire les hymnes guerriers des bardes gallois, ni la débordante imagination des *Sagas* du Nord, ni la verve amoureuse des chants du Midi ; mais ils puiseront leur inspiration poétique dans un vague désir de l'avenir, dans le penchant pour l'inconnu, pour ce qui est *au delà*, et, quand le christianisme s'offrira à eux, il les trouvera tout prêts, tant les misères de leur vie actuelle les ont d'avance initiés au dogme consolant de la vie future. Cette mélancolie religieuse est empreinte dans tous les poêmes postérieurs à la conversion des Anglo-Saxons.

Parmi les poêmes laïques, nous laissons de côté le *Chant du Voyageur*, le plus ancien de tous et le récit de la bataille de Finsbury, pour arriver tout de suite au plus important, *Beowulf*. Transportons-nous un instant au sein de cette barbarie. Nous sommes dans la grande salle où le chef, au lendemain d'une bataille, à la veille d'une autre, a rassemblé ses thanes pour boire avec eux. Un grand feu est allumé au milieu ; le chef est assis sur un siége plus élevé, entouré de ses familiers, c'est-à-dire de ceux qui ont tué le plus d'ennemis ; de chaque côté du foyer, s'étend une longue rangée de tables, bordées d'escabeaux, où prend place la foule des guerriers ; les coupes se remplissent de bière ; le gleeman[1] entre tenant sa harpe. Que chantera-t-il devant cet auditoire ? Quelque histoire de bataille, la seule qu'il puisse comprendre. Mais, pour tenir en éveil ces hommes fatigués du combat, alourdis par des libations sans fin, il mêlera son récit de quelques fables, de monstres terrassés, de dragons vaincus ; le surnaturel, l'impossible peuvent seuls émouvoir ces barbares, habitués à tous les dangers de la terre et de l'Océan ; les six mille vers de Beowulf étaient pour le *gleeman* une inépuisable ressource : il racontait comment Grendel, un de ces fils de Caïn, un de ces géants difformes, comme ceux qui combattirent contre Dieu, était entré, à la nuit tombante, dans la haute salle où le vieux roi Hrothgar buvait la bière avec les siens, comment il avait tué trente thanes et emporté leurs cadavres dans son repaire. Depuis douze hivers, sa rage se déchaîne contre les Danois : les chants de deuil portent au delà des mers la triste nouvelle ; elle pénètre dans la demeure d'Hygelac, chef des Goths. Beowulf, un des

[1] Le *gleeman* est chez les Saxons ce qu'est le ménestrel chez les Normands. On n'est point fixé sur le sens vrai du mot *glee : to gleek*, dans Shakespeare, signifie *plaisanter, s'amuser ; glee* serait donc synonyme de joie ou de gaieté : la gaieté est peu saxonne ; il vaut mieux entendre *glee* dans le sens général de *minstrelsy*, de composition musicale, qu'il a quelquefois dans Chaucer.

Digitized by Google

guerriers d'Hygelac s'en émeut, et jure d'aller, sur la route des Cygnes, chercher l'ennemi des Scyldings. La nuit du combat terrible est venue ! Celui qui marche dans l'ombre arrive à la porte de la salle ; il a vu de nombreux guerriers couchés à terre et dormant : l'espoir d'un doux festin s'est éveillé en lui ; il saisit un guerrier, le déchire, l'avale par morceaux « pieds et ongles. » Mais jamais, après cette nuit, il ne mangera de chair humaine. La large main de Beowulf s'est étendue sur lui : Grendel a tremblé ; il sent que son heure est venue : la salle tonne ; la lutte est acharnée ; enfin, le maudit, blessé à mort, s'enfuit et va mourir au fond de ses marais.

Voilà le premier exploit de Beowulf : il régna cinquante ans, paisible dans sa terre, jusqu'à ce qu'un dragon furieux, dont il avait dérobé le trésor, vint brûler les hommes et les maisons : Beowulf s'arme de nouveau, mais il est atteint par les griffes empoisonnées du monstre : tous s'enfuient ; seul, son parent, Wiglaf, vole à son secours, trop tard : le vieux guerrier fait apporter ce trésor qui lui coûte la vie ; il donne à un des plus jeunes, le dernier de sa race, ses habits de combat et ses armes, et dit : « Tous mes parents sont allés à Dieu : je dois les suivre. » Ce furent ses dernières paroles. Les Goths allumèrent un grand feu de pins de Suède ; ils brûlèrent le trésor qui leur avait coûté si cher ; et longtemps, longtemps après, les compagnons de Beowulf chantaient encore qu'il avait été le meilleur des rois, le plus doux pour son peuple et le plus empressé à la recherche de la gloire.

On voit qu'il y a plus d'un trait commun entre les légendes connues des peuples primitifs et l'histoire romanesque de Beowulf. Il est naturel qu'après une longue lutte entre deux tribus sauvages, quand les témoignages authentiques font défaut, l'imagination des vainqueurs exagère le mérite du triomphe, et prête aux vaincus des forces surhumaines et quelque aide surnaturelle. C'est ainsi qu'ont dû naître toutes les histoires de géants : qu'on joigne à cela la lutte que les premiers possesseurs d'une contrée inhabitée ont dû soutenir contre les animaux féroces, contre les reptiles que le voisinage de l'homme n'avait point encore chassés ; voilà de quoi expliquer les exploits fabuleux des héros de toute nation, depuis Hercule et Thésée jusqu'à Beowulf. Que de rapports, malgré la différence des races et des contrées, entre les contes de l'ancienne Grèce et ce poëme anglo-saxon ! Ces géants, qui escaladaient le ciel en entassant Pélion sur Ossa ne sont-ils point un peu parents des aïeux de Grendel, géants aussi, qui combattirent contre Dieu ? Ce trésor que Beowulf conquiert au prix de la vie, n'est-ce point, avec quelques variantes, la Toison d'or que Jason alla chercher au delà des mers, sur les bords du Phase ? L'enfance des peuples est comme celle des hommes :

Digitized by Google

à toutes deux il faut le roman avant l'histoire, le miracle avant la vérité.

Quoique écrit dans la langue anglo-saxonne, le poëme de Beowulf ne célèbre ni la conquête de la Bretagne ni aucune autre des expéditions entreprises par les Saxons et les Angles. Grendel et le Dragon doivent être considérés comme des mythes empruntés à l'histoire scandinave et se rattachant au culte d'Odin. Quant à l'histoire du héros lui-même, elle est racontée tout au long par Saxo Grammaticus, dans son *Histoire des Danois*. Quel est le lieu de l'action? L'Angleterre, selon les uns; selon les autres, et c'est l'opinion la plus vraisemblable, le Danemarck; les Danois sont appelés Scyldings, du nom de Scyld, le fondateur de leur dynastie. Quelle que soit la véritable interprétation de ce long poëme, il est empreint d'un cachet d'incontestable grandeur. Il serait difficile de rencontrer dans aucune autre littérature un héros de la taille de Beowulf. La chevalerie donnera naissance à de beaux faits d'armes, à de courageux sacrifices; mais le plus souvent il s'y mêlera quelque intérêt humain. Le dévouement de Beowulf est complet; il n'a point traversé la mer pour conquérir, mais pour délivrer; quand il s'arme pour son dernier combat, il sait que sa destinée est proche, mais il n'hésite pas; il fait son devoir; il meurt sans fausse grandeur, sans emphase, simplement et en véritable héros. Il n'a rien de cette jactance insultante, inséparable de la bravoure chez les guerriers grecs; il est tout d'une pièce, barbare, mais grand.

Nous avons déjà dit que les luttes des Saxons contre les Bretons n'ont point trouvé d'écho, du moins dans la poésie des premiers. Plus tard, quand la conquête saxonne fut menacée par les Danois, l'esprit patriotique semble s'être éveillé : un chant vigoureux célèbre la victoire d'Athelstan à Brunanburgh, un autre le couronnement et la mort du roi Edgar, mais le plus pittoresque de tous ces poëmes est celui qui raconte la chute du brave chef Byrthnoth à Maldon, dans une lutte contre une puissante armée de Danois et de Norvégiens.

Cependant, le souvenir de la religion d'Odin s'était effacé peu à peu ; une fois les sept royaumes fondés, les dieux guerriers perdent leur prestige; c'est alors que les moines Augustin et Paulin viennent apporter le christianisme dans cette terre si disposée à l'accueillir. On se rappelle cette poétique comparaison de la vie humaine avec ce court instant pendant lequel le passereau trouve dans la salle bien chauffée un abri contre l'orage et l'hiver. Le temps qui est avant, le temps qui est après, voilà le souci dominant de ces peuples qui, au milieu de leurs joies sensuelles, ont gardé au fond de leur cœur une place pour les préoccupations spirituelles, pour le

Digitized by Google

problème de l'avenir. La conversion est prompte ; et bientôt la poésie saxonne prend cette teinte biblique qui ne s'est point encore effacée chez l'Anglais moderne. Les poêmes guerriers font place à des hymnes, à des prières, aux vies des saints, aux paraphrases de l'Ecriture, aux méditations sur l'éternité. Le grand poète religieux des Anglo-Saxons est le northumbrien Cœdmon, élevé dans l'ombre d'un monastère. Pauvre serviteur, dépourvu de toute instruction, il n'a pu longtemps trouver une langue pour exprimer ses sensations, pour chanter son Dieu. Pendant son sommeil, un étranger lui apparaît et lui ordonne de raconter l'histoire de la création. Au réveil, les vers coulèrent d'eux-mêmes. Cœdmon chante d'abord l'expulsion des anges rebelles, comme Milton ; comme lui, il met sur le premier plan la grande figure de Satan, qu'il appelle l'ange de l'orgueil ; toute cette première partie du poême n'est que la Bible versifiée, interprétée dans une langue saccadée, informe. Tout à coup, le poète passe à un récit détaillé de la sortie d'Egypte, puis, avec la même brusquerie, à l'histoire de Daniel ; il bondit, avec l'enthousiasme d'une foi nouvelle, à travers le texte sacré, sans souci de l'harmonie, de l'unité du poême : les souvenirs de l'*Edda* scandinave se mêlent à la splendeur orientale de la Bible. Après l'Ancien Testament, le Nouveau ; après la chute, la rédemption. Satan et les siens tiennent conseil ; ils luttent sans répit depuis le commencement du monde ; mais leur dernier espoir est brisé par l'incarnation. Jésus-Christ descend aux enfers, selon une croyance populaire qui eut longtemps cours dans la théologie du moyen âge ; il ramène avec lui les âmes rachetées. Eve hésite avant d'avouer sa faute ; elle détourne la tête, comme dans le *Jugement dernier* de Michel-Ange : le poète et le peintre se sont rencontrés ; ils ont trouvé précisément le même trait pour exprimer la honte de la femme coupable. Cœdmon raconte ensuite brièvement la Résurrection et l'Ascension du Sauveur ; une sorte d'apocalypse termine le poême ; dans un élan prophétique, le moine de Whitby esquisse une peinture du jugement dernier.

Milton a-t-il connu cette œuvre qui offre tant d'analogie avec la sienne ? Le début est le même dans les deux poêmes ; les invectives que le moine saxon met dans la bouche de Satan déchu se retrouvent presque textuellement chez Milton. Dans la *Paraphrase* de Cœdmon, Satan ne vient point en personne sur la terre pour tenter Eve ; il confie l'œuvre diabolique à un de ses ministres : une pareille faute de goût ne pouvait échapper à Milton. Mais il est presque impossible qu'il n'ait point connu le poême de son devancier ; la première édition de Cœdmon parut à Amsterdam en 1655 ; le *Paradis perdu* ne fut publié qu'environ vingt ans après ; on s'occupait déjà

Digitized by Google

vers cette époque de la langue et de la littérature anglo-saxonnes[1], et Milton aveugle dut se faire lire par quelque érudit de ses amis cet ouvrage, qui l'intéressait à un double titre, comme poète et comme savant.

Hymnes, paraboles, psaumes, prières, voilà donc le fonds commun de cette littérature : le poète a charge d'âmes. Un, entre autres, Aldhelm, se tenait sur le pont de sa ville, invitant en vers les fidèles à ne point rentrer chez eux aussitôt après la messe, sans attendre le sermon. Instruire et édifier, tel est le but principal ; dans leur ferveur chrétienne, les poètes anglo-saxons enseignent la nouvelle religion aux dieux mêmes de l'antiquité païenne. Saturne consulte Salomon sur la nature du vrai Dieu. Cette propagande dont le *gleeman* est l'organe au milieu des Saxons nouvellement baptisés, l'Angleterre la continue aujourd'hui par tout l'univers ; elle expédie des cargaisons de bibles en Chine et en Océanie. Ouvre-t-elle une exposition, à la porte, elle distribue des catéchismes dans toutes les langues ; la prédication ne se renferme pas, comme chez nous, dans les églises ; elle court les rues. Dans un parc de Londres, sur la plage de Brighton, un *clergyman* annonce qu'il va prêcher ; autour de lui se groupe un auditoire improvisé ; il l'entretient quelque temps de la grande affaire du salut, puis va porter quelques pas plus loin la parole divine, rappelant ainsi, par cette éloquence ambulante, les *gleemen* saxons qui allaient, de campement en campement, chanter la *Paraphrase* de Cœdmon ou le poëme de Judith.

Pour compléter ce tableau de la civilisation ou, si l'on aime mieux, de la barbarie saxonne, il reste à examiner ce que devient, pendant cet enfantement d'une nouvelle langue, la culture des lettres latines. Cette culture est naturellement inséparable du christianisme, et presque tous les livres latins de cette époque sont dus à des membres du clergé. L'Irlande semble avoir été, pendant la longue période des invasions anglo-saxonnes et danoises, la terre promise de cette littérature. Moins exposée aux attaques des barbares du Nord, elle offrait un refuge aux habitants de la Grande-Bretagne fuyant devant les envahisseurs ; et depuis Gildas le Sage jusqu'à Scot Erigène, la verte Erin fut la dépositaire d'un vaste ensemble d'érudition, accumulé par les nationaux et par les fugitifs des contrées voisines. De nombreux pèlerinages à Rome ranimaient la foi chrétienne et en même temps le goût des lettres latines et grecques. Bientôt la Grande-Bretagne et l'Irlande furent assez riches pour approvisionner d'érudits presque toute l'Europe. Colomban va fonder en Gaule le monastère de Luxeuil ; Alcuin devient précepteur d'un

[1] Le *Dictionnaire anglo-saxon* de Somner parut en 1659.

Digitized by Google

fils de Charlemagne ; Erigène vit à la cour de Charles le Chauve. Le savoir de ces deux hommes est immense : Alcuin a écrit sur tout, sur la Genèse, sur l'évangile de saint Jean et les épîtres de saint Paul, sur la morale, la rhétorique, la dialectique, sur l'orthographe même ; son enseignement participe un peu de la méthode socratique; il procède volontiers par demandes et réponses ; tout le monde a lu ce curieux dialogue entre lui et son élève Pepin, où, au milieu de pensées subtiles, brillent ces poétiques définitions de l'année, du printemps, de l'hiver, du soleil, reflets de l'imagination saxonne à travers l'idiome latin. Erigène, versé dans la langue grecque, mêle les théories de Platon avec les doctrines du christianisme ; son grand livre sur la *Division de la Nature* a été longtemps le code de la scolastique ; ses idées indépendantes sur certains dogmes chrétiens peuvent le faire considérer comme un aïeul des Lollard et des Wicliff.

Tout en prodiguant libéralement les trésors de son érudition aux nations du continent, l'Angleterre sait retenir chez elle quelques-uns de ses meilleurs maîtres. Le plus fameux est Béde le Vénérable, dont les écrits sont comme une encyclopédie complète de la science contemporaine ; tantôt il explique le système du monde d'après les notions astronomiques de son temps, non sans y mêler, selon l'usage, quelques recettes astrologiques ; tantôt il compose un petit dictionnaire latin ou un traité sur la prosodie ; mais son œuvre principale est sa grande *Histoire ecclésiastique*. L'histoire de l'Eglise était, à cette époque, celle du pays tout entier, et le livre de Béde est demeuré jusqu'à nos jours la principale autorité pour tous les événements qui se rattachent à la première moitié de la période anglo-saxonne.

Cette érudition, on le devine, ne descend pas bien avant dans les couches populaires. Tout s'oppose à la diffusion de cette science : l'impénétrable solitude des monastères, la différence des langues, l'antagonisme même du génie latin et du génie saxon. Un homme cependant, connaissant à la fois les deux idiomes, essaye de répandre parmi les siens un peu des lumières de l'antiquité : après avoir affranchi son pays, il veut le civiliser. Nul mieux que lui n'était capable de mener à bonne fin cette difficile entreprise. Roi populaire, grandi aux yeux des siens par le prestige de ses victoires et d'une sage législation, Alfred semble un de ces hommes destinés à transformer un peuple en le civilisant. Doué d'une incroyable puissance de travail, il se fait le premier instituteur de ses sujets ; il choisit, dans la langue latine, certains livres qu'il traduit pour leur éducation ; on est un peu étonné du choix bizarre de ces ouvrages ; Alfred n'interprète point les chefs-d'œuvre de l'antiquité ; il ignore ou feint d'i-

Digitized by Google

gnorer Virgile et Cicéron, il ne s'occupe que des écrivains de la décadence; il traduit ou plutôt commente les *Soliloques* de saint Augustin, la *Consolation de la philosophie* de Boèce, l'*Histoire universelle* de Paul Orose. C'est qu'Alfred ne s'adresse point à des esprits cultivés, capables de sentir les délicatesses d'un beau vers ou l'ampleur d'une période cicéronienne; son enseignement ne vise point si haut; peu lui importe la latinité de l'auteur, pourvu qu'il trouve dans ses écrits d'utiles connaissances. N'est-ce point déjà une assez grande victoire sur l'ignorance, que d'enseigner à des barbares les grands faits de l'histoire, que de leur inculquer quelques notions de philosophie pratique? Pour cela, Boèce et Orose suffisent; d'ailleurs, le royal traducteur traite ses auteurs sans façon; il ajoute à l'histoire d'Orose une description géographique de la Germanie, à la morale de Boèce quelques méditations sur la mort et l'éternité. Alfred est un vulgarisateur; il demande aux Latins les éléments de l'instruction première dont il veut doter son peuple, mais il ne se fait aucun scrupule de les arranger à la mode saxonne.

Cette laborieuse tentative d'Alfred ne produisit point de grands résultats; le retour des Danois étouffa promptement ces germes de civilisation. L'esprit saxon n'était pas encore mûr pour la culture latine : à peine quelques ecclésiastiques comprenaient-ils leurs prières; ces barbares n'ont point le temps d'apprendre; leur établissement en Angleterre est trop précaire, les invasions danoises les forcent trop souvent à courir aux armes pour qu'ils puissent feuilleter longtemps les traductions d'Alfred et prendre quelque teinte d'une littérature étrangère. Une civilisation ne se greffe pas si facilement sur une autre; il faut, pour modifier si profondément le naturel d'un peuple, plus que l'effort pacifique d'un roi devenu professeur. La guerre seule peut opérer cette fusion de deux races, de deux génies opposés : Cette culture latine qu'Alfred a tenté inutilement d'implanter sur le sol saxon, les Normands l'imposeront, les armes à la main, et c'est un peuple du Nord qui fera pénétrer en Angleterre l'influence méridionale.

II

Au premier abord, il semble que la conquête normande ne doive point altérer sensiblement l'esprit saxon. Le peuple vainqueur et le peuple vaincu sont de la même race; ils sont partis tous les deux des contrées que baigne la mer du Nord, l'un de la péninsule danoise, l'autre de la péninsule suédo-norwégienne; ils se retrouvent en An-

Digitized by Google

gleterre, voilà tout. Aux yeux des Français, les Normands établis dans l'ancienne Neustrie passent pour des Anglais[1]; là même, ils se sont confondus avec une colonie saxonne, établie depuis plusieurs siècles à Bayeux. Il est vrai que tous les riverains de la mer du Nord, Angles, Jutes, Saxons, Danois, Normands ne forment guère, à l'origine, qu'une même race; mais, tandis que les Anglo-Saxons, établis dans la Grande-Bretagne, ont subi faiblement l'influence celtique et se sont dérobés tout à fait à l'influence latine, les Normands, une fois fixés en Gaule, sont devenus Français. Nul peuple n'a possédé à un pareil degré la faculté de s'acclimater partout : ils se dispersent en France, en Angleterre, dans les Deux-Siciles, en Russie, au Groenland même, et leur cosmopolitisme s'accommode de toutes les latitudes : au bout de deux siècles, ils ignorent d'où ils sont venus; ils n'ont conservé dans leur mémoire aucune des sagas du Nord, et l'on ne trouverait pas en Normandie une seule inscription runique. Au reste, l'armée qui s'embarqua à Saint-Valery-sur-Somme sous la conduite de Guillaume le Bâtard ne comptait dans ses rangs qu'un petit nombre de Normands; Guillaume avait fait appel à tous les chercheurs d'aventures, Angevins, Poitevins, Bourguignons, Aquitains même, prompts à s'enrôler sous la bannière d'un chef qui leur promettait du pillage et des terres.

Ce n'est donc point un peuple scandinave, mais un peuple francisé qui, après la bataille d'Hastings, s'établit en Angleterre. Nous ne dirons pas ce que fut la conquête : la spoliation des vaincus suivit de près la victoire : le *Doomsday book* régla le partage; la féodalité française prit possession du sol anglais, mais elle ne s'y constitua pas comme en France; les divers degrés de vassalité furent supprimés : tous les tenanciers relevèrent directement du roi. Quant aux Saxons, proscrits, dépouillés, on put croire un instant qu'ils avaient disparu, comme ces hordes nomades dont l'histoire fait mention pendant un siècle ou deux, sans qu'on puisse retrouver leur trace. Il n'en fut rien : les forêts leur offrirent un refuge; ils y vécurent misérablement, disputant leur vie à la persécution des conquérants[2], jusqu'au jour où vainqueurs et vaincus se fondirent et formèrent le peuple anglais. De là, deux courants littéraires bien distincts. Autour du roi normand, on parle la langue importée de France; il se forme en quelque sorte une littérature officielle, à l'ombre de la cour. Au fond des bois, dans les cabanes que l'ennemi n'a point

[1] Quand Rollon, lors de la cérémonie de l'investiture, fut invité à baiser le pied de Charles le Simple, il répondit : *Ne si by Got*. Il est facile de reconnaître dans ces quelques mots le juron moderne *by God*.

[2] Cette résistance de la nationalité saxonne à l'oppression normande n'a jamais été mieux peinte que dans le roman d'*Ivanhoe*.

Digitized by Google

encore incendiées, on parle saxon ; peu à peu, les deux langues se pénètrent : de leur mélange naît l'anglais moderne.

Les deux langues qui ont cours en France exercent leur influence sur l'Angleterre, mais à des degrés différents. La langue d'Oc, plutôt italienne ou espagnole que française, ne pouvait être importée dans la Grande-Bretagne que par les quelques Aquitains qui suivirent Guillaume. Plus tard, quand le mariage d'Henri II avec Eléonore de Guyenne eut établi pour plusieurs siècles les Anglais dans le Midi de la France, la langue d'Oc leur fut mieux connue : les hommes du Nord s'exercèrent à chanter dans cet idiome plus doux, et l'on vit un roi d'Angleterre, Richard Cœur de Lion, devenir troubadour. Mais ce fut surtout la langue des peuples en deçà de la Loire qui envahit l'Angleterre : au moment même de la conquête, cette langue était arrivée chez les Normands à son complet développement ; ils la parlaient mieux que tous leurs voisins, et les premiers poêmes importants sont composés en Normandie. A la bataille d'Hastings, Guillaume est accompagné d'un ménestrel ou jongleur, Taillefer, qui

Devant li dus alout cantant
De Karlemaine et de Roland,

sans perdre pour cela un coup de lance ou d'épée. Devant cette langue d'Oyl qui, en même temps que les Normands, conquiert l'Angleterre, le vieux langage saxon ne peut tenir : poursuivi, traqué comme ceux qui le parlent, il semble condamné à périr ; mais les peuples vaincus trouvent toujours pour leur liberté et leur langue nationale quelque impénétrable abri : les Asturies protégent les restes des Wisigoths contre l'invasion des Maures ; l'île d'Ely et le camp du refuge sauvent les Saxons de la persécution normande.

Entre la littérature des conquérants et celle des vaincus, il y a un abîme : l'esprit saxon est naturellement porté à la méditation : des deux facultés maîtresses de l'homme, l'imagination et la raison, c'est la première qui prédomine : l'arrangement des faits, l'unité du récit, l'art de composer, cet art si éminemment français, l'Anglo-Saxon ne peut l'atteindre ou le dédaigne. *Beowulf*, Cœdmon offrent un amalgame de poêmes juxtaposés, sans souci des transitions, sans aucun égard pour la respectable règle de l'unité : la pensée jaillit du cerveau du poète telle qu'elle s'y est formée ; de là, ces ellipses hardies, cet oubli des particules qui servent à relier les phrases, ces inversions dures, ces obscures métaphores qui rendent si difficile la lecture des poêmes anglo-saxons. Rien de pareil chez les Normands : la rêverie n'est point leur fait ; ils ne voient guère dans la religion que le côté utile, que l'instrument de conquête ; ils

Digitized by Google

se soucient peu d'en méditer les mystères ou d'en approfondir le dogme. Ils aiment la clarté, le positif; ils se défient du lyrisme; ils ont beau s'appeler Trouvères, ils ne trouvent presque rien, ils arrangent; le vers et la rime ne leur servent qu'à mieux enchâsser leur idée, toujours simple, à la portée de tous, dégagée de cette brume mystique où se plaît l'imagination saxonne. La sévérité mélancolique du christianisme anglo-saxon ne convient point à ce peuple, ami du plaisir, de la vie facile, de l'agrément. La poésie pour eux n'est qu'un délassement, un luxe : ils la font servir à l'amusement; et comme ce qu'il y a de plus amusant au monde, ce sont les contes, ils conteront. Ils ont toutes les qualités qui conviennent au diseur d'histoires : l'invention leur manque un peu, mais ils n'ont qu'à puiser dans la réalité qui les entoure; la matière surabonde : leur raison lumineuse disposera dans un ordre commode les différentes parties du récit; leur langue, ennemie de l'inversion, des tours hasardés, des sous-entendus, déjà si formée que nous la comprenons sans trop de peine, revêtira les faits d'expressions claires, allant droit à l'esprit de l'auditeur, sans lui imposer la fatigue d'une attention trop soutenue.

Ainsi, la poésie normande est surtout narrative : tantôt, avec Robert Wace, elle enregistre les faits de l'histoire, distinctement, nettement; on dirait un gazetier qui aurait eu la fantaisie de rimer son premier-Paris : supprimez la rime, et vous retrouvez de belle et bonne prose. Tantôt, elle laisse de côté l'histoire pour la légende; mais le procédé de narration ne change pas : même dans le domaine de la fiction, le conteur reste toujours maître de lui; il ne donne point d'ailes à sa pensée; si quelque muse l'inspire, c'est la *musa pedestris* dont parle Horace; à peine s'émeut-il s'il raconte la mort de Roland ou les miraculeux exploits du roi Arthur; il se hâte vers le dénoûment; il est l'homme de l'action : tout ce qui la précède, toute l'élaboration de l'acte bon ou mauvais, héroïque ou bas, tout le travail du dedans lui échappe; il ne voit que le dehors, mais il le voit avec une remarquable lucidité; on le suit partout où il vous mène, presque sans le savoir, tant le sentier est uni, tant la marche est facile. Le ménestrel ne chante point, comme le *gleeman*, la création du monde; il ne jette point un regard inquiet dans la vie future; il apporte sa part aux plaisirs de la vie présente; il distrait à table les barons normands qui, empressés de jouir de la conquête, vivent au milieu d'une fête perpétuelle; et il n'est point de fête complète sans un peu de musique et de poésie.

Bornée au simple récit des faits, dénuée de toute fiction épique, cette poésie languit : un grand événement, le plus considérable du moyen âge, va lui donner une vie nouvelle. Jusqu'à la fin du XIe siè-

Digitized by Google

cle, la féodalité naissante ne sort guère des pays où elle s'est constituée; à part les aventureuses expéditions des Normands, les seigneurs restent sur leurs terres. Sous les trois premiers Capétiens, il n'y a point de guerres lointaines; leur règne est rempli par des luttes de suzerain à vassal, renfermées dans un étroit espace. Tout à coup, à la voix d'un moine et d'un pape, la féodalité française s'élance sur l'Asie; Jérusalem est conquise. On comprend quels sentiments nouveaux les croisés durent rapporter de ces contrées, où une foi fervente les avait entraînés. Les peuples du Midi et du Nord se trouvent, pour la première fois, réunis dans un élan commun; ils apprennent à se connaître : ennemis en Europe, ils contractent en Asie une alliance forcée; la vie isolée a cessé; les nationalités s'affirment en présence des infidèles. Devant ces hommes dont l'horizon a été borné jusqu'ici aux limites du domaine féodal, se déroulent tout à coup les scènes changeantes du paysage oriental; leur froide intelligence s'échauffe aux clartés de ce soleil nouveau; l'influence arabe les pénètre, les envahit malgré eux : le roman de chevalerie est né.

Le premier roman complet qui soit parvenu jusqu'à nous est la légende anglo-danoise d'Havelok, rimée d'abord par un Normand, en langue française, peu de temps après la première croisade, puis remise en anglais par un poète national. Un roi de Danemark confie, en mourant, son fils unique à son meilleur ami; celui-ci, voulant s'emparer du trône de son pupille, charge le pêcheur Grim[1] de le jeter dans la mer; il lui promet en échange la liberté, des terres et de l'or. Grim s'apprête à exécuter l'ordre barbare, lorsque, tout à coup, une grande clarté brille au-dessus du lit dans lequel est couché l'enfant; un rayon de soleil semble sortir de sa bouche. La lumière, dit naïvement le poète, était aussi éclatante que celle de dix chandelles. Grim déshabille l'enfant, reconnaît le signe royal sur son épaule droite, se jette à ses pieds et lui jure une éternelle fidélité. Il s'enfuit avec lui, et, poussé par le vent du nord, aborde en Angleterre, près des bouches de l'Humber. Le roi du pays venait de mourir, laissant une fille en bas âge, Goldeburgh, qui régnait sous la tutelle du comte Godrich. Godrich a juré de protéger la princesse jusqu'à sa majorité, et de lui donner alors pour mari le meilleur homme de tout le pays. Havelok, devenu grand, vient à la cour, et, devant tous les seigneurs, soulève une pierre d'un poids énorme par-dessus les têtes de tous ses rivaux. Godrich se rappelle le serment qu'il a fait au roi mourant. Il force Goldeburgh à épouser Havelok,

[1] Le pêcheur Grim a donné son nom à la ville anglaise de Grimsby, centre, au moyen âge, du commerce des Orcades, des Hébrides et de l'Ecosse. Une rue de Grimsby porte encore aujourd'hui le nom d'Havelok-Street.

Digitized by Google

« le meilleur homme de tout le pays. » Il espère, par ce honteux mariage, la déshonorer et l'exclure du trône à son profit. Le rayon lumineux qui sort de la bouche d'Havelok révèle bientôt à Goldeburgh son origine royale ; les deux époux partent pour le Danemark, avec les trois frères de lait d'Havelok, les fils de Grim, le pêcheur. Grâce à l'appui d'un comte danois, Havelok reconquiert le trône de ses pères et met à mort l'usurpateur. Il revient ensuite en Angleterre, défait Godrich, et réunit sur sa tête les deux couronnes. Havelok et Goldeburgh régnèrent soixante ans et eurent quinze enfants ; chacun des fils devint roi, et reine chacune des filles.

Quoique le sujet du *Lay d'Havelok* soit emprunté à l'histoire anglo-danoise, il n'en trahit pas moins en plus d'un endroit son origine normande. Havelok n'a pas la taille héroïque de Beowulf : le fils des Scyldings impose par la simplicité de son dévouement ; chez lui point de finesse ni de ruse ; il marche droit à l'ennemi, confiant en sa force et en Dieu ; il est la plus vivante expression de cette bravoure anglo-saxonne qui succombe, avec l'infortuné Harold, sur le champ de bataille d'Hastings, terrassée par l'astuce du duc normand. Havelok est un parent de Guillaume et de Bohémond ; son courage n'est ni aveugle ni désintéressé : il sait qu'un peu de ruse est nécessaire pour reconquérir deux royaumes. Quant à l'interprétation digne d'un casuiste que Godrich donne au serment qu'il a prononcé, ne rappelle-t-elle pas le bon tour de Guillaume, contraignant Harold à jurer sur des reliques cachées. Il y a déjà dans ce roman, tout naïf qu'il est, un certain art, une prétention à la composition ; la situation symétriquement analogue de Goldeburgh et d'Havelok, la grande clarté du récit, contrastant avec les obscures ellipses de Beowulf, et déjà une teinte de cette raillerie, familière à l'esprit normand, tout, dans le *Lay d'Havelok*, accuse une influence nouvelle ; la poésie a perdu de sa grandeur et de sa majesté ; elle s'est mise à la portée de ses nouveaux auditeurs ; le lyrisme épique eût gêné sa marche ; elle a pris les allures plus légères du conte et du roman.

Pendant ce temps, les vaincus ont aussi leurs poètes et leurs chroniqueurs. L'habitude de chanter partout et à tout propos ne se perdit jamais chez les Saxons : l'histoire même de leurs vainqueurs était une matière à leurs chants. Guillaume de Malmesbury nous raconte que, plus d'un siècle après le mariage de Gunhilda, la fille de Canut, avec Henri, empereur d'Allemagne, les merveilles de cette noce fameuse étaient encore chantées fréquemment sur les grands chemins. La *Chronique saxonne* se continue sous la domination des rois normands ; les moines se font journalistes : du sein de leur retraite, ils jugent leurs maîtres : Guillaume le Conquérant,

Digitized by Google

entre autres, est apprécié avec une impartialité qui étonne chez ces historiens du parti vaincu. Ils lui reprochent sa cruauté, ses spoliations, et surtout ses lois sévères sur la chasse, mais ils reconnaissent qu'il établit l'ordre dans le royaume, et qu'on pouvait traverser l'Angleterre, comme autrefois, sous Rollon, la Normandie, avec un sac plein d'or, sans courir le risque d'être attaqué.

Revenons aux romans de chevalerie. La plupart, comme le *Lay d'Havelok* se contentent d'abord de puiser dans les chroniques et de raconter, sans grands changements, les faits que leur transmet la tradition populaire. Bientôt, aux événements nationaux ils substituent le récit d'exploits particuliers, surchargeant le fond historique de tant d'incidents et de personnages fabuleux, qu'il finit par céder la place à la fiction pure. Le roman ne cherche plus à donner une peinture plus ou moins fidèle des temps anciens ; il accommode le passé au goût du présent. Il mêle à la barbarie primitive la pompe de la féodalité : il évoque autour des chevaliers et de leurs dames tout un monde de monstres, de géants, de fées et de magiciennes; il invente les épées enchantées, les tremblements de terre, les charmes diaboliques, enfin, tous ces ressorts de l'épopée que le Tasse ne dédaignera pas de mettre en œuvre dans sa *Jérusalem délivrée*. D'où vient ce merveilleux? En partie, il semble être un souvenir du paganisme altéré par l'oubli des temps; mais il s'inspire surtout des fables orientales, écloses de l'imagination arabe, que les pèlerins et les chevaliers eux-mêmes rapportaient de la Terre Sainte. Devant ce merveilleux nouveau, les traditions s'effacent : tous les romans se remplissent de ces aventures extravagantes de chevaliers errants qui seront plus tard ridiculisées par Cervantes. Les personnages historiques sont travestis de façon à devenir méconnaissables ; il n'y a plus rien de commun entre le Richard Cœur-de-Lion du roman et celui de l'histoire.

De tous ces romans, les plus curieux sont ceux qui célèbrent les hauts faits du roi Arthur et des chevaliers de la Table-Ronde. Ce cycle breton embrasse l'histoire légendaire de plusieurs générations: les événements se pressent, s'amalgament, et forment un inextricable tissu de romans dont l'analyse seule remplirait plusieurs volumes. Après la légende du Saint-Graal, vase sacré transporté en Bretagne par Joseph d'Arimathie, voici l'enchanteur Merlin qui célèbre la naissance et les exploits d'Arthur et de ses vaillants chevaliers. Tout à coup, la scène change ; le cycle s'écarte des origines galloises et armoricaines, et nous transporte dans les contrées féeriques où la Dame du Lac élève Lancelot, qui doit devenir le plus brave champion de la Table-Ronde ; presque tous les personnages des poèmes précédents ont disparu : la fantaisie de l'auteur fait surgir un monde nouveau.

Digitized by Google

Dans un autre roman, tous les chevaliers, repentants de leurs fautes et saisis d'une crainte religieuse, se dispersent pour chercher la vision béatifique du Saint-Graal : les pécheurs reviennent du long voyage sans avoir réussi ; seul, un jeune chevalier encore inconnu, Galahad voit la vision passer devant lui, et, sur sa prière, est aussitôt retiré de ce monde de misère et de péché. La mort d'Arthur termine ce bizarre mélange d'aventures impossibles : blessé et mourant, il est transporté par la fée du Lac, après la bataille de Camlon, dans l'île d'Avalon, où il restera pendant de longs siècles avant de revenir sur la terre régner de nouveau au milieu des chevaliers purifiés des souillures du péché.

Il est évident que l'origine commune de tous les romans du cycle d'Arthur est celtique, et que tous les auteurs qui se sont exercés sur cette inépuisable matière n'ont eu qu'à feuilleter l'*Histoire des Bretons* de Geoffroy de Monmouth, qui raconte tout au long le règne d'Arthur, vainqueur des Saxons, des Pictes et des Scots, conquérant de la Norwége, de l'Aquitaine, de la Dacie, et menaçant Rome elle-même. Mais il serait difficile de préciser dans quelle langue fut écrit pour la première fois le *Roman du Saint-Graal* qui sert comme de préface à tous les autres. On peut croire que, d'abord écrit en latin, il fut traduit par Walter Map, théologien éclairé, chapelain du roi Henri II, ou, au moins, communiqué par ce savant latiniste à Robert de Borron, l'auteur présumé du *Saint-Graal.* D'autres attribuent aux écrivains français la paternité de tous les romans du cycle. Quoique composé en français, ce vaste ensemble de légendes est dû à des auteurs anglais, de familles saxonnes ou normandes, les uns vivant sur le continent, les autres dans la Grande-Bretagne, mais s'unissant dans une pensée commune pour élever à la gloire nationale un impérissable monument. Quant aux traductions anglaises du cycle, aucune, excepté celle du poëme de *Tristrem*, ne parut avant le XIVe siècle. Le cycle d'Arthur fit le tour de l'Europe : Wolfram d'Eschenbach reproduit, dans son roman de *Parcival*, toute la légende du Saint-Graal : Un comte de Flandre fait traduire en flamand les aventures des principaux chevaliers de la Table-Ronde, tant ce mélange des vieilles traditions celtiques avec les coutumes modernes de la chevalerie séduisait alors les esprits, avides de peintures romanesques, et se complaisant à retrouver dans les exploits d'Arthur et de ses compagnons, dans leur piété superstitieuse, les premiers élans de cette foi guerrière qui, pendant deux siècles, entraîna vers l'Orient la féodalité européenne.

Digitized by Google

III

Dans un ancien dialogue, attribué à Gervais de Tilbury, qui mourut en 1198, l'un des interlocuteurs, *Magister*, demande à l'autre, *Discipulus*, si le meurtre d'un Anglais doit être assimilé à celui d'un Normand : « Dans l'origine, répond *Discipulus*, l'assimilation eût été impossible ; mais depuis qu'Anglais et Normands habitent ensemble et se marient entre eux, les deux nations sont si complétement mêlées qu'on peut à peine discerner aujourd'hui — je parle des enfants — qui est de race normande et de race anglaise : excepté ceux qui sont attachés au sol, appelés *vilains*, auxquels leurs seigneurs ne permettent point de sortir de leur condition. » La réponse si sensée de *Discipulus* nous apprend comment les deux races, et, par suite, les deux langues se pénétrèrent peu à peu et finirent par se confondre. L'orgueil de la race conquérante dut se plier à certaines concessions : le Normand est forcé de parler anglais avec ses tenanciers, avec sa femme, avec ses enfants, qu'a élevés une nourrice saxonne : Quoique la langue des vaincus ne soit point *distinguée*, il a plus tôt fait de l'apprendre que d'essayer de leur apprendre la sienne. Mais l'antagonisme si opiniâtre de deux races rend plus laborieux l'enfantement de la nouvelle langue : et ce n'est que par une suite de transitions pénibles que l'anglo-saxon devient l'anglais moderne. Dans cette transformation lente, on peut distinguer nettement trois périodes : depuis la conquête jusqu'aux premières années du XIIe siècle, une hostilité sourde sépare encore les deux races : l'anglo-saxon n'acquiert qu'un petit nombre de mots nouveaux. Pendant les cent cinquante années qui suivent, il s'avance jusqu'à une seconde étape ; il s'enrichit en s'incorporant tous les mots utiles qu'il trouve dans le vocabulaire normand : la nouvelle langue est déjà anglaise, mais saxonne encore. A partir de 1350, elle devient l'anglais moderne, non sans de nombreuses luttes contre les tentatives des latinistes forcenés, Dryden, entre autres, qui s'excuse d'être forcé d'écrire dans la langue de Shakespeare.

Avant de lire les auteurs qui se sont servis de cette langue, il n'est point sans intérêt de se demander comment elle est composée, pour quelle part y entrent respectivement l'élément saxon et l'élément latin. M. Taine, préoccupé exclusivement du côté philosophique, ne descend point à ces questions de grammaire : M. Morley consacre un long chapitre à la structure de la langue et ne dédaigne

Digitized by Google

point de comparer l'alphabet anglo-saxon avec l'alphabet anglais. Nous croyons que l'étude de la langue doit précéder celle de la littérature, surtout quand il s'agit d'un idiome dans lequel, par les hasards de la conquête, l'influence teutonique s'est étroitement associée à l'influence latine. La masse de la population étant restée saxonne, même après l'invasion, l'élément saxon l'emporte naturellement sur l'élément français. La plupart des objets qui sont perçus par les sens ont gardé la dénomination saxonne ; les abstractions, les idées générales s'accommodent mieux de la langue étrangère. Le saxon est aussi la langue des affaires ; il règne presque seul dans le comptoir, dans la boutique, au marché, dans la ferme. Les progrès modernes de la science ont rendu nécessaire plus d'un emprunt à l'élément gréco-latin ; mais la vieille langue a résisté ; elle s'est rajeunie pour s'approprier aux inventions de tous les jours, et la vapeur, toute nouvelle qu'elle est, tire son vocabulaire de l'ancien idiome. Quant à la législation, importée par les Normands, ces maîtres dans la science du droit, elle parle leur langue : il en est de même de la philosophie, des sciences morales et politiques, de la poésie didactique ; mais le saxon reprend sa supériorité dans le dialogue familier, dans la satire ; il est le langage du pamphlet et surtout de l'*humour*, ce don particulier de l'esprit anglais. Les écrivains qui s'adressent plutôt aux masses populaires qu'aux classes lettrées emploieront de préférence l'idiome saxon ; les autres émailleront leur style d'un plus grand nombre de mots normands. Ainsi, les traducteurs de la Bible, qui écrivent pour le peuple, n'admettent que dans la proportion d'un vingt-neuvième les mots d'origine française : Ceux-ci entrent pour un neuvième dans les pamphlets du doyen Swift, tandis que les classiques Pope et Gibbon leur accordant une hospitalité plus large, les admettent pour un tiers dans le partage avec les mots d'origine saxonne [1].

Le premier qui bégaye cette langue informe encore, semi-anglaise, semi-saxonne, est le prêtre Layamon. Son poëme n'est qu'une amplification du *Brut* de Wace. Wace s'était contenté de quinze mille vers : la prolixité de Layamon se donne carrière jusqu'au delà de trente mille. Prêtre dans un district rural, où les mœurs et la langue de la cour n'ont point encore pénétré, il emploie le saxon : on trouverait à peine dans le *Brut* tout entier cinquante mots normands. Le poëme de Layamon appartient au cycle d'Arthur, mais les légendes de l'antiquité grecque et latine y occupent presque autant de place que les traditions celtiques. Pendant ces deux siècles, la langue nouvelle semble se défier des sujets

[1] Voir la *Revue d'Édimbourg*, vol. LXX, 1839.

Digitized by Google

nationaux : elle s'exerce plus volontiers sur les fables de l'antiquité. Le siége de Troie, surtout, joue un grand rôle dans tous ces poêmes. Layamon commence le *Brut* par l'histoire d'Enée et de ses descendants. Chaucer déguise Troïlus en troubadour, Cressida en châtelaine : Shakspeare en fera les héros d'un de ses drames. Un moine bénédictin, Lydgate, compose son *Iliade* comme Homère, sa *Thébaïde* comme Stace. Les aventures des Troyens séduisent le moyen âge ; toutes les nations germaines se disputent l'honneur de descendre d'eux : les curieuses tapisseries de Beauvais, la *Franciade* de Ronsard attestent cette singulière manie.

Cependant un grand changement s'opère dans les esprits : les empiétements du clergé, sa vie luxueuse, son immense fortune avaient déjà provoqué les virulentes satires de Walter Map ; mais il n'avait attaqué que les personnes, le dogme était resté intact. La querelle des Réalistes et des Nominalistes, mêlant une discussion théologique à un problème de philosophie, ouvrit la porte à de nouvelles doctrines religieuses. La translation du Saint-Siége à Avignon, en plaçant les papes sous la dépendance immédiate des rois de France, avait profondément altéré, chez les autres peuples chrétiens, les sentiments d'obéissance et de vénération. En Angleterre surtout, le développement sans cesse croissant des études métaphysiques avait habitué les esprits au libre examen : ce fut au milieu de ce courant d'idées rénovatrices que parut Wicliff. Sa polémique n'attaque d'abord que l'ignorance et les désordres des moines mendiants : comme Luther, il commence par une querelle de moines; mais peu à peu il en appelle à l'indépendance de la nation contre les usurpations de la cour de Rome, et, de révolte en révolte, il arrive à nier le dogme fondamental de la transsubstantiation. Le grand schisme qui affaiblit en ce moment l'autorité papale favorise ses hardiesses. Les germes de la Réforme sont jetés en terre ; et, à partir de cette audacieuse tentative, l'Angleterre ne sera plus qu'une fille insoumise de l'Eglise romaine. Wicliff appartient à l'histoire littéraire de son pays par sa traduction de la Bible : c'est le premier ouvrage important écrit en prose anglaise, de même que la Bible de Luther est le plus ancien monument de la prose allemande. La langue des deux peuples se renouvelle en même temps que leur foi.

L'élan est donné : la croisade contre les moines continue : *la Vision de Piers Plowman* est le commentaire populaire des doctrines de Wicliff. Le plan est confus : il n'en peut être autrement ; le peuple ne débrouille pas encore bien ses propres aspirations : il est inquiet, mal à l'aise ; il souffre, sans trop savoir où et pourquoi. La pauvre lady Anima, placée dans le château de la Chair, tente

Digitized by Google

de sortir de sa prison pour chercher le vrai Dieu ; mais elle n'est point encore assez forte pour lutter contre l'Antechrist qui, avec son porte-étendard Orgueil et les six autres péchés capitaux, assiége Conscience : Paresse conduit l'assaut à la tête d'une armée de prélats. Sous le voile plus ou moins épais de ces allégories, une idée dominante apparaît clairement, la haine du peuple contre le clergé et le désir d'une réforme.

Nous sommes dans une période de transition; le peuple anglais cherche à tâtons sa voie, en religion comme en littérature. Aussi est-il impossible de préciser le caractère de cette époque, et de trouver l'idée commune qui relie entre elles les productions d'une imagination féconde mais indécise. Mille influences diverses agissent sur elle; les romans français la poussent vers l'allégorie; le sentiment populaire la porte à la satire; les souvenirs des croisades l'attirent vers les récits orientaux dont la trace est si visible dans le *Siége de Troie* ou dans le *Roman d'Alexandre.* Il ne s'est point encore rencontré un homme qui, rassemblant ces éléments si divers, donne satisfaction à toutes ces tendances de la littérature contemporaine et recouvre d'un vêtement anglais tous les emprunts faits à l'étranger. Cet homme devra, pour réussir dans cette tentative, réunir les dons les plus opposés; il lui faudra être original en imitant, inventeur tout en travaillant sur le fond d'autrui, Anglais dans des œuvres de provenance italienne ou française. Geoffrey Chaucer fut tout cela; de sa vie, nous ne savons que peu, et encore ce que nous en rapporte l'histoire est-il fort incertain. Mais ce peu nous suffit pour comprendre comment Chaucer subit tant d'influences différentes; nous le voyons tour à tour chargé de missions secrètes en France et en Italie, contemporain de Pétrarque, qu'il connût peut-être, de Boccace et de Froissart; il est l'ami et plus tard le beau-frère de Jean de Gaunt, qui devint roi sous le nom d'Henri IV; il vit au milieu de la plus brillante chevalerie de l'Europe; il peut comparer avec les pompes de la cour d'Edouard III celles des fêtes de Paris, de Florence et de Milan; aussi, quelle magnificence dans ses descriptions, quelle richesse dans ses peintures de la vie féodale! Comme on sent qu'il a vécu dans les tournois, qu'il a été de toutes les cavalcades, qu'il s'est frotté au beau monde de son temps! Pour début, il traduit le *Roman de la Rose*, le plus populaire des poëmes français du siècle précédent; puis il emprunte au *Filostrato* de Boccace l'histoire de Troïlus et de Cressida; enfin, il imite les *Epîtres* d'Ovide. Jusque-là, on cherche, sans le trouver, le poète anglais; on ne trouve que l'interprète des littératures voisines. Chaucer doute encore de lui; il se sert d'un instrument tout neuf, d'une langue encore dans l'enfance; avant de

Digitized by Google

la faire parler pour son propre compte, il l'exerce à répéter ce qu'ont dit les autres; puis, une fois sûr d'elle, après l'avoir promenée en France et en Italie, il la ramène en Angleterre, et, de traducteur devenant créateur, il écrit les *Contes de Cantorbéry*.

Cette longue suite d'histoires, ingénieusement reliées entre elles, n'est rien moins qu'un inventaire complet de la société anglaise à l'époque de Chaucer. Toutes les classes y sont représentées. Voici le chevalier avec son fils, le jeune écuyer; le poète n'a pas eu de peine à trouver leurs originaux; il a regardé autour de lui, dans cette cour splendide d'Edouard III; il a choisi un des brillants vainqueurs de Crécy et de Poitiers, et l'a transporté dans son récit. Au-dessous du chevalier vient le *franklin* ou gentilhomme campagnard. Les paysans, les vilains sont aussi représentés; le laboureur, dont le portrait est tracé avec une simplicité bienveillante, le meunier, goguenard, aimant les histoires graveleuses, toujours ivre, montrent tour à tour l'homme des champs dans sa grandeur native et dans sa vulgarité de manières et de langage. Place maintenant au clergé; saluons la prieuresse du couvent, affectée, sentimentale, toute confite en miévrerie et en douceur hypocrite, puis le moine bénédictin, gros et gras, sensuel, que nous retrouverons dans *Ivanhoe*, sous les traits de l'abbé de Jorvaulx; en face de lui, le moine mendiant, à l'enveloppe grossière, au parler rude, aimé du peuple; enfin, un vendeur d'indulgences, les mains pleines de pardons « venus de Rome tous chauds. » Avec ces princes de l'aristocratie cléricale contraste le pauvre prêtre de village, pour qui le poète réserve son affectueuse vénération. La science du temps se personnifie dans le clerc d'Oxford, pensif et vivant en dehors des joies mondaines, dans le *Sergeant-of-Laws*, sententieux, toujours affairé, tout plein de son importance judiciaire, dans le docteur en médecine, praticien habile, avide d'argent et connaissant à fond toutes les sciences, excepté la théologie. Le commerce et l'industrie sont représentés par le négociant, le principal personnage du groupe; viennent ensuite le charpentier, le tisserand, le teinturier, le tapissier et le cuisinier, l'indispensable compagnon de la troupe affamée. N'oublions point le marin, ni l'hôte de la Tabard, chez qui tous les pèlerins se sont donné rendez-vous, et qui laisse là son auberge pour se joindre à la cavalcade.

Voilà enfin une œuvre d'ensemble. Comme le remarque fort bien M. Taine, Chaucer n'est plus un conteur d'histoires extravagantes, un ménestrel vulgaire, s'abandonnant aux hasards de l'improvisation; il creuse, il étudie, il combine; il met en pratique, sans les connaître, les règles classiques; il fait parler, comme le veulent

Digitized by Google

Aristote et Boileau, le jeune homme en jeune homme, le vieillard en vieillard; chacun tient le langage qui lui convient : l'écuyer, grisé de chevalerie, nous transporte au milieu des merveilles fantastiques de l'Orient, et raconte une histoire qu'on croirait détachée des *Mille et Une Nuits;* le meunier, ivre, balbutie un fabliau dont Louis XI, dans ses jours de belle humeur, eût dit qu'il était « bon, mais ord. » L'honnête clerc d'Oxford conte la sympathique histoire de Griselidis, dont le fond, un peu hasardé, disparaît sous le charme de la description et sous des touches d'une exquise sensibilité. Les incidents mêmes qui servent à cimenter cet ensemble de contes ne naissent point du hasard, mais du caractère des personnages. Pourquoi faut-il que le verbiage théologique, que les subtiles dissertations sur la grâce et le péché se glissent dans ce monde si vivant? Pourquoi saint Thomas et Pierre le Lombard entre Boccace et Rabelais? Chaucer a une double physionomie : il est à la fois conteur et érudit : comme conteur, il invente, on sait avec quelle richesse d'imagination, avec quelle verve satirique; comme érudit, il est sous le joug de la scolastique; il philosophe avec Sénèque, il dogmatise avec Aristote et saint Thomas, il se débat en vain contre ces in-folios qu'il a lus et relus quand il était étudiant à l'université, et dont la lourdeur soporifique plane sur ses plus aimables fantaisies.

La période des origines se clôt avec Chaucer : après un poète de cette valeur, la langue est créée; il devance même son siècle; style à part, on pourrait le prendre pour un contemporain d'Elisabeth; ceux qui lui succèdent, Lydgate, Hawes, Barclay, reculent. Pendant les trois siècles qui ont suivi la conquête, l'Angleterre n'est arrivée à rien de définitif; elle a essayé la Réforme avec Wicliff, la Renaissance avec Chaucer; les esprits n'étaient point encore mûrs pour cette double transformation; il faut que cette Réforme, préparée par Wicliff, avorte encore deux fois, sous Henri VIII et sous Edouard VI, avant d'être consommée par Elisabeth; il faut que cette Renaissance, dont Chaucer est l'avant-coureur, traverse un siècle d'atonie littéraire, avant de s'épanouir dans la brillante poésie de Spenser et Shakespeare. Mais, dans ces rudiments demi-barbares d'une littérature naissante, dans ce qu'elle a déjà essayé ou réalisé, on peut deviner ce qu'elle sera un jour. Le grand âge de la littérature anglaise se laisse apercevoir à travers le chaos poétique des origines : les quatre grands génies qui illustreront cet âge procèdent de leurs devanciers; la magnificence descriptive de Spenser et son riche coloris s'alimenteront aux sources mêmes de la poésie celtique et des légendes d'Arthur; Shakespeare ne dédaignera pas de recourir aux vieilles ballades, et d'emprunter aux *gleemen* et aux ménes-

Digitized by Google

trels la romance du *Saule* et beaucoup d'autres; Bacon, tout en ouvrant à la philosophie une voie nouvelle, sera souvent le disciple de Duns Scot et d'Occam; enfin Milton aura eu, dans le moine Cœdmon, un devancier et peut-être un modèle. Les nouveaux historiens de la littérature anglaise ne s'y trompent pas; M. Morley et M. Taine constatent les emprunts que les écrivains anglais font si fréquemment à toutes les littératures contemporaines; mais ils n'oublient jamais d'affirmer qu'un esprit nouveau vivifie cette imitation, et que, dans ces premiers essais du génie anglais, brusquement contrarié par la conquête normande, entravé par les subtilités de la scolastique et de la théologie, on voit poindre nettement l'œuvre du grand siècle d'Elisabeth.

E. Delaplace.

Digitized by Google

LES ÉLECTROPTÈRES

VISION D'UN SPIRITE

Je me rencontrai dernièrement dans un cercle d'intimes avec le docteur Allan, magnétiseur et médianimiste, fameux dans le monde spirite par ses évocations transcendantes. C'est un homme qui cause familièrement avec les héros de Plutarque et les personnages de tous les pays, de toutes les époques. Il a mis en présence Charles-Quint et Napoléon, Socrate et Bossuet, saint Dominique et Voltaire, sainte Thérèse et Mme Roland ; chacun a pu entendre ces conversations instructives. Chaque jour, il complète ou rectifie l'histoire par quelque révélation nouvelle puisée aux sources les plus authentiques, et je ne désespère pas de lui voir écrire quelque jour l'histoire des Egyptiens sous la dictée de Sésostris, où celle des Aztèques sous la dictée de Montézuma.

Nous le plaisantâmes, c'était dans l'ordre, sur son pouvoir *extranaturel*, et nous lui fîmes agréablement comprendre que cette sorcellerie n'avait aucune prise sur des esprits forts de notre trempe. Il essuya toutes nos railleries en souriant, et nous dit ensuite avec le plus grand flegme : « Vous raillez le devin, pourquoi pas aussi le prophète ? Ce dernier est pourtant un scandale bien plus grand, bien plus irritant pour les philosophes. Lire dans le passé n'est rien; car le passé laisse toujours de soi quelques traces; mais dérober à l'avenir ses mystères, évoquer des corps et des âmes avant leur tour d'existence, c'est un acte de thaumaturgie évidente, qui m'eût fait brûler il y a deux siècles, et que je recommande spécialement à vos plaisanteries.

— Prophétiser l'avenir, dîmes-nous, cette prétention ne peut pas

Digitized by Google

être sérieuse. Les oracles sont passés de mode, ainsi que l'astrologie.

— Vous vous trompez, reprit le docteur Allan. La prescience est au contraire le principal joyau de notre couronne. Pensez-vous donc que tout notre art consiste à vous montrer une galerie de momies historiques? à faire de la fantasmagorie pour l'amusement des badauds? Les tours de force sont pour les bateleurs; mais la science se reconnaît à ses résultats pratiques et humanitaires. Nul de vous n'élève un doute contre les prédictions de l'astronomie ou de la physique quand elles annoncent les phénomènes à venir du monde matériel. Chaque jour, les prédictions de ces sibylles infaillibles vous rendent mille services et vous prémunissent contre mille dangers. Eh bien, la science psychique réclame encore de vous plus de respect,car elle vous annonce avec autant de certitude les faits à venir de l'ordre moral.

— Pour le coup, c'est trop fort! dit Grégorius le mathématicien: comparer les prédictions de l'astronomie à celles d'un halluciné! Vous oubliez que nous annonçons cent ans, deux cents ans à l'avance le passage d'un corps céleste dans un point donné, et que jamais l'événement ne trompe nos calculs.

— Soit! je ferai, quand vous voudrez, de pareils miracles. Quand voulez-vous me mettre à l'épreuve?

— Tout de suite, reprit Grégorius; dites-nous quel sera l'état de la société dans cent ans.

— Rien n'est plus facile. Lequel de vous, messieurs, veut me servir de médium?

— Moi, dit Forster, le plus railleur et le plus sceptique de la société.

— Eh bien, dit Allan, asseyez-vous sur ce fauteuil, et faites-moi l'honneur d'avaler à l'instant même cette pilule. »

Forster prit la pilule et la tint pendant quelques secondes dans ses doigts. Sa figure trahissait de l'hésitation.

« Vous reculez, dit le docteur avec un sourire sardonique. Prenez garde, les rôles vont être intervertis, et les rieurs seront cette fois pour le charlatan. »

Forster avala la pilule avec un air de bravade, comme un poltron mis au pied du mur, forcé de se mesurer avec un duelliste. Puis il partit d'un grand éclat de rire qui ne trouva d'écho chez personne.

Nous le regardâmes avec attention. Soudain le visage de notre ami s'empourpra comme animé par la fièvre. Il se promena dans l'appartement à grands pas en agitant les bras, roulant des yeux égarés, et poussant des exclamations. Puis il devint très pâle et chancela. Nous le prîmes dans nos bras et le portâmes vers le fau-

Digitized by Google

teuil, dans lequel il s'affaissa comme un corps inerte, en poussant un profond soupir.

« Où suis-je? dit-il. Oh! quelle étrange sensation. Mes pieds ont quitté la terre. Je vois l'humanité qui s'agite sous moi. Comme le temps vole! Les arbres se parent et se dépouillent. Des générations naissent et descendent dans la tombe. De grands empires disparaissent. Ce n'est pas un rêve, mais une série de visions, un panorama fantastique.

— Etes-vous arrivé? dit Allan, impassible.

— Il s'en faut de cinq ou six ans. Les voilà qui s'écoulent. Une guerre en Océanie, deux révolutions en Amérique, un chemin de fer en Asie centrale. Bien. Le siècle est révolu.

— Arrêtez-vous donc et reposez-vous. »

Forster était haletant. Il se tut et reprit haleine. Nous gardions tous un profond silence.

« Etes-vous maintenant en état de me répondre? dit le spirite, après une pause de quelques instants.

— Je crois que oui, dit Forster, interrogez-moi.

Commençons par la politique.

— Quelle est la plus puissante nation de l'Europe?

— Aucune.

— C'est singulier, dit le docteur d'un air étonné. Ah! je comprends, reprit-il. Les Yankees ont sans doute conquis la prépondérance sur tout l'univers. »

Un éclair d'orgueil national passa sur la figure du magnétiseur.

« Non, répondit Forster, l'Amérique est tombée depuis cinquante ans sous la domination des nègres. »

Allan poussa un cri de colère, et nous l'entendîmes murmurer : Imposture. Mais, au bout d'un instant, il avait repris tout son calme. « Que la volonté du ciel s'accomplisse, dit-il ; voilà du moins un oracle dont on ne m'attribuera pas la paternité. Dites-moi donc, reprit-il en s'adressant au médium, quel peuple occupe le premier rang sur la terre?

— Il n'y a plus de rang entre les hommes. Tous sont tombés sous le joug d'une race supérieure.

— Comment nomme-t-on cette race?

— Les Electroptères.

— Les voyez-vous?

— Je les vois.

— Eh bien! savez-vous comment ils se sont montrés aux hommes, et de quelle manière s'est établie leur domination?

— Oui.

— Veuillez nous le raconter. »

Digitized by Google

Forster se recueillit pendant deux ou trois minutes, puis nous fit le récit étrange qu'on va lire. Je l'ai retenu fidèlement et le transcris de mémoire, presque sans y changer un seul mot.

I

C'était au mois de mars 1960. La Russie venait de terminer son fameux réseau mongol-sibérien, qui relie la Chine à l'océan Atlantique. Des villes florissantes, pourvues, dès leur naissance, de tous les raffinements du luxe s'élevaient dans les steppes de la Tartarie. Samarcande, Bouckara, Caboul étaient devenues d'honnêtes villes de province, où des théâtres médiocres jouaient les drames et les vaudevilles français, où des vitrines, éclairées au gaz, faisaient resplendir des collections de paletots et de gilets à la dernière mode de Paris et de Saint-Pétersbourg. Les Afghans, les Kalmouks et les petits Bouckariens, élevés à notre hauteur, jouaient au whist, au billard, lisaient les journaux et spéculaient à la bourse : leurs femmes avaient des intrigues avec des officiers et des millionnaires ou cultivaient la littérature. Quant à l'Europe, après de grandes guerres et de profondes convulsions, qui n'avaient rien changé à son équilibre, elle jouissait depuis quarante ans d'une paix générale. La question d'Orient était éteinte pour toujours ; les chrétiens et les Turcs vivaient côte à côte en très bon accord, lisaient les mêmes journaux et les mêmes romans, et convenaient que les seules choses sérieuses en ce monde sont, après les affaires d'argent, l'amour et l'opéra-comique. Un derviche de Damas avait écrit la vie de Mahomet à l'instar de M. Renan, et prouvé que le prophète n'avait jamais fait de voyage dans la lune. La populace ne l'avait pas lapidé, ses confrères ne lui avaient même pas dit d'injures, et son livre faisait fureur parmi les mahométans. L'esprit théologique, exilé de l'Orient, s'était réfugié dans l'Europe occidentale, et s'y maintenait, trop faible pour inquiéter la philosophie, assez tracassier pour la tenir en haleine. La question du surnaturel toujours agitée, jamais résolue, occupait tous les beaux esprits de France, d'Angleterre et d'Allemagne, et produisait une foule de chefs-d'œuvre que le monde nous enviait, sans songer, du reste, à les reproduire.

Un mal secret cependant troublait cette prospérité sans égale. Jamais peut-être la puissance de l'homme n'avait été portée aussi haut, et tous les cœurs étaient abattus comme au lendemain d'une défaite. Les littératures épuisées se mouraient de décrépitude, les

Digitized by Google

accents des poètes étaient chaque jour plus plaintifs et plus lamentables. Toutes les croyances étaient mortes, l'amour avait disparu de la terre, l'orgueil ne trouvait plus d'aliments, et la science, à bout d'inventions, tombait dans un profond discrédit. C'était la mode de l'insulter et de nier ses conquêtes : — A quoi sert-elle, disait-on, puisqu'en augmentant notre force, elle augmente aussi nos désirs et le sentiment de notre impuissance ? A quoi nous sert de ramper plus vite qu'auparavant sur la terre, si nous regardons la terre comme une prison, et si nous portons des regards avides vers l'immensité ? Quel avantage de parcourir l'Europe et l'Asie en moins d'une semaine, pour nous trouver à Pékin ou à Hyderabad aussi blasés, aussi dégoûtés de nous-mêmes que sur le pavé de Londres, ou dans les insipides cottages de Vincennes ? Non, nous ne devons rien à la science, puisqu'elle ne nous a donné ni une faculté ni un sens de plus, et qu'elle a fait de l'homme un être incomplet, sans raison d'être, trop orgueilleux pour abdiquer ses aspirations, trop faible pour les satisfaire.

Telle était la situation du monde, quand un journal de Samarcande publia la nouvelle suivante : « Grand événement pour les naturalistes. Des pâtres du Caucase ont signalé dernièrement l'existence d'un animal singulier. C'est une espèce qui paraît tenir à la fois de l'oiseau, de l'insecte et du mammifère, et rappelle les fameux dragons de la fable. La tête de ces animaux offre une analogie remarquable avec celle de l'homme, à cela près qu'elle est plus petite et paraît moins pesante que la nôtre. Le front est saillant, les yeux ont une magnifique expression et semblent jeter des flammes, la bouche est d'une structure singulière et semble munie d'un appareil rétractile, le corps est relativement grêle, hormis le thorax et les épaules, qui sont larges et bien développés ; l'abdomen, étroit et mince, se termine par une queue aux brillantes couleurs ; il n'y a nul vestige de membres inférieurs, comme si l'animal soutenu dans l'air, ainsi que le poisson dans l'eau, ne devait jamais se poser nulle part. Il est pourvu de deux ailes diaphanes, d'une immense envergure, mais il peut les fermer sans tomber à terre, grâce à une faculté merveilleuse qui lui permet d'augmenter ou de diminuer son volume, semblable à un ballon qui se gonfle ou se dégonfle suivant la volonté de l'aéronaute. Ces corps ont tant de souplesse et de légèreté, ils se déploient avec tant d'aisance dans les airs, qu'on les prendrait de loin pour des nuages, et qu'ils semblent composés surtout de matières volatiles moins denses que notre atmosphère ; ils produisent un effet saisissant sur l'observateur. On ignore de quelles régions cet animal est originaire ; on l'a seulement vu s'élancer des cimes les plus escarpées et les plus désertes du Caucase. Dans tous les cas, il

Digitized by Google

y a dans cette apparition un mystère physiologique que la science se chargera sans doute d'éclaircir. »

Ce *fait divers* causa dans les cafés et dans les cercles de Samarcande une grande sensation. C'était une pâture à l'oisiveté provinciale, d'autant plus que la politique chômait, et que la chaleur avait fait déserter les théâtres. La presse locale exploita ce nouveau sujet et frappa tous les esprits de terreur. Un paysagiste, qui revenait justement du Caucase et qui prétendait avoir vu de ses yeux ces dragons ailés, en fit de mémoire une gravure qui se vendit de suite à trois cent mille exemplaires. Enfin, un professeur de langue russe, correspondant de l'*Invalide*, en fit le sujet d'une lettre qui fut insérée. Par malheur, le correspondant, pour éblouir ses amis de la capitale, avait voulu faire du style. Il gâta son sujet à force d'emphase et de prétention. Son récit, orné d'images et de mouvements oratoires, souleva dans Pétersbourg un rire homérique. Les autres journaux s'égayèrent au dépens de l'*Invalide* et le félicitèrent ironiquement d'une trouvaille qui devait, disaient-ils, réveiller ses lecteurs de leur somnolence habituelle et compenser l'effet de ses articles de fond. « Ce sera, écrivit l'un d'eux, pour la presse moscovite une éternelle gloire d'avoir délivré le public de l'affreux serpent de mer du *Constitutionnel*, et de l'avoir remplacé par une découverte mille fois plus récréative. » Les Académies haussèrent les épaules et déplorèrent cette crédulité des masses, qui leur fait accepter sans contrôle les fables les plus grossières et les plus opposées à la science. « Nos travaux, dit à ce propos un savant très répandu dans le grand monde, nos travaux ne sont remarqués de personne. Moi qui vous parle, j'ai découvert deux métaux qui se trouvent à l'état de fusion dans la planète Jupiter, et qui se nomment le flavium et le pinguidium. Deux de mes confrères ont enrichi la faune microscopique de trois séries d'infusoires. Un autre a retrouvé, dans la Sibérie, une nouvelle variété d'orchidées fossiles. Eh bien, personne n'en parle; personne n'y fait attention. Ce sont pourtant des événements scientifiques qui contribuent au progrès des lumières et à la grandeur de l'humanité. Mais qu'un pâtre ignorant ait vu en rêve un poisson ailé, à figure humaine, voilà toute la Russie en émoi! Qu'on ne me parle plus de progrès! Nous serons éternellement la proie des badauds. »

Et le savant s'enfonça dans un fauteuil de velours, en croisant les jambes avec désespoir.

« Ma foi! dit une dame, les badauds n'ont pas si grand tort. Pour moi, je ferais bien cent lieues pour voir un poisson ailé, et je ne me dérangerais pas pour votre pinguidium, vos infusoires, ni pour vos

Digitized by Google

orties. Je ne trouve rien d'ennuyeux comme votre muséum d'histoire naturelle.

— Ces animaux ont une queue superbe, dit gracieusement un jeune attaché. On en fera des éventails magnifiques. Ce sera charmant, charmant. »

Cette petite agitation était à peine calmée quand un autre article parut dans le même journal, avec ce titre en vedette :

Lettres de Bouckarie.

(Correspondance particulière de l'*Invalide russe.*)

« Les animaux aériens dont nous parlait, il y a peu de jours, notre correspondant de Samarcande, ne sont pas un mythe. On les a vus, non plus dans les gorges du Caucase, mais en plaine. Un détachement de cavalerie qui se rendait de Samarcande à Bérat a vu toute une troupe de ces étranges oiseaux envahir l'air du côté de la mer d'Aral. Ils planaient d'abord dans les régions supérieures; puis, à la vue du détachement, ils se sont abattus sur lui, presque en ligne droite. L'officier a remarqué que leur volume, loin d'augmenter à mesure qu'ils se rapprochaient de la terre, semblait plutôt diminuer dans les couches plus denses. Arrivés à cent mètres environ de notre escadron, ils s'arrêtèrent et se tinrent en suspension, les ailes pliées, dans une parfaite immobilité, quoiqu'il régnât, dans ce même moment, un vent assez fort. Leurs regards étaient d'une fixité effrayante, et semblaient annoncer une *intelligence plus qu'humaine.* L'officier du détachement ajoute qu'il voulut saisir un de ses pistolets et faire feu sur le groupe aérien; mais au moment où il couchait en joue le milieu de la bande, il sentit une forte commotion électrique qui fit tomber son bras le long de son corps; au même instant, il vit un de ces animaux qui le regardait avec une expression de dédain. Un maréchal-des-logis, qui avait eu la même pensée que son chef, fut renversé de cheval. Ses camarades observèrent qu'au moment même de sa chute, deux des oiseaux avaient battu des ailes, rapidement agité leur queue, et qu'une étincelle rougeâtre, semblable à la lueur d'un éclair, s'en était détachée. »

Cette fois, l'étonnement fut au comble dans Saint-Pétersbourg, surtout quand on sut que l'officier du détachement avait envoyé au ministère un rapport identique à la narration du journal.

Les pâtres du Caucase n'avaient donc pas rêvé. Il existait une espèce aérienne douée de propriétés électriques et d'un regard fascinateur. En vain les sceptiques essayaient encore de railler; une vague terreur, un malaise indéfinissable s'empara subitement des esprits. On vit des changements étranges. La chimie, la physique

Digitized by Google

et l'histoire naturelle remplacèrent la galanterie, les médisances et les querelles d'étiquette dans les entretiens du grand monde. La jeunesse dorée oubliait les chevaux et la chasse pour lire des ouvrages d'embryogénie; les petites-maîtresses s'occupaient de physiologie, et discouraient sur l'ascension graduelle des espèces. Plus d'amoureux, de jaloux, d'orgueilleux, de fats, d'avares, de libertins, d'ambitieux, de pédants ni de fanatiques. Une seule préoccupation, absorbant toutes les facultés de l'homme, avait arrêté toutes les passions dans leur cours, et tenait sa vie en suspens. Tous les rangs étaient confondus, comme si l'apparition d'une nouvelle puissance allait niveler toutes les distinctions et réduire tous les hommes dans une commune servitude. Les nobles et les gens en place oubliaient de se faire respecter, les solliciteurs de faire antichambre. Des rassemblements immenses stationnaient sur les places publiques, et la police ne songeait pas à les dissiper. Les fonctionnaires enfin, loin de représenter, comme d'habitude, l'ordre, la sécurité, la confiance dans le gouvernement, les fonctionnaires eux-mêmes regardaient chaque nuage avec inquiétude, comme si leur destitution allait en sortir.

Cette agitation dura plusieurs jours; puis, rien ne venant l'entretenir, elle finit par se dissiper. On raisonna, on discuta le péril, et l'on s'étonna d'avoir pu le craindre. Ces animaux aux ailes électriques n'avaient rien qui pût troubler l'homme dans sa royauté. Si les éléments volatiles dominaient dans leur organisme, comment pourraient-ils jamais tenir tête à l'homme, et résister aux forces matérielles dont il dispose? Ils n'avaient pas de bras pour remuer des machines, donc, ils n'avaient sur la matière aucune prise. Ils ne pouvaient pas assujettir la vapeur, lancer des projectiles, élever des remparts; le monde physique n'était évidemment pas leur domaine. A quoi donc se réduisait cette puissance terrible? Probablement à quelque émission de fluide électrique. Eh bien! la torpille, le gymnote et d'autres animaux offraient, dans la zoologie, des phénomènes analogues. Rien ne prouvait même que ces électroptères fussent doués d'une intelligence comparable à la nôtre. On n'en avait, jusqu'à présent, aucune preuve que la fixité de leurs regards, et l'impression qu'elle avait produite sur quelques pâtres et sur quelques soldats, gens grossiers et portés à l'exagération. Qu'on nommât une commission, qu'on fît une enquête, et ce grand événement, réduit à ses proportions réelles, ferait rire le public au lieu de l'effrayer. En attendant, il était triste de penser qu'au XXe siècle, dans l'épanouissement, dans le triomphe du progrès humain, on tremblât pour le règne de l'homme et pour le fruit de ses efforts séculaires.

Cependant, un reste d'inquiétude subsistait encore. Le gouver-

Digitized by Google

nement résolut de la dissiper. Par ses ordres, une commission fut choisie parmi les savants de l'Institut impérial, à cette fin de rechercher ces oiseaux à figure humaine, de s'emparer de l'un d'eux, s'il était possible, et d'en étudier sur les lieux la conformation. Les savants désignés haussèrent d'abord les épaules et trouvèrent assez mauvais que des hommes sérieux, des hommes de leur importance fussent dérangés de leurs travaux et de leurs affaires pour étudier des êtres fantastiques, contraires à toutes les données acquises de la science. Mais le ministre leur fit entendre que la politique l'exigeait, qu'il fallait faire cette concession à la foule, et les savants se résignèrent à faire un voyage d'agrément au Caucase et dans les montagnes du Khorassan, aux frais du trésor public.

Depuis que la civilisation s'est introduite dans l'Asie centrale, le Caucase et le Khorassan sont devenus une succursale de la Suisse. On y trouve d'excellents hôtels, pourvus de tout le confort désirable, aux sommets des plus hautes montagnes, où d'honnêtes Circassiens, en cravate blanche et en habit noir, rançonnent les touristes d'Asie et d'Europe, en face de la belle nature. La couleur locale est représentée par des jeunes filles qui portent le costume national, et sont d'un caractère enjoué. Quand nos savants arrivèrent, les montagnes étaient déjà envahies par une foule de curieux. Beaucoup de savants amateurs étaient venus d'Allemagne, de France et d'Angleterre, afin d'explorer pour leur compte. Des Anglais avaient même grimpé sur les cimes les plus hautes ; ils y avaient campé des semaines entières, braquant leurs lunettes dans toutes les directions, sans rien découvrir que des milans et des aigles de l'espèce la plus ordinaire. Trois d'entre eux venaient de descendre à Bérat, avec de grosses toux et des rhumatismes, tristes résultats de leur amour pour la science. A ce récit, les académiciens se regardèrent en souriant, ce qui signifiait : « Nous l'avions bien dit. » Ils n'allèrent pas compromettre leur réputation par des recherches fatigantes et des ascensions dangereuses, comme des explorateurs non gradués et non officiels; mais ils s'installèrent commodément à Tovartzka, ville charmante, au pied des montagnes, à portée des informations les plus sûres. Le gouvernement les logea dans un joli château, leur fournit une table excellente, et mit à leur disposition les meilleurs chevaux du pays. Nos académiciens passèrent ainsi cinq ou six semaines de la manière la plus agréable, faisant des excursions et des pique-niques, chassant, chevauchant, caressant le menton des jeunes Khorassiennes, et se faisant apporter tout le gibier rare des environs, pour se livrer à une étude consciencieuse de la faune et des singularités zoologiques du Caucase.

Vers le milieu d'octobre, ces messieurs commencèrent à se dé-

Digitized by Google

goûter de leur villégiature scientifique et jugèrent le moment venu de clore leurs travaux. Décemment, ils ne pouvaient quitter Tovarska sans annoncer au public les résultats obtenus, d'autant plus que l'enquête avait un but politique et qu'il s'agissait de rassurer les populations. Ils s'entendirent donc avec les autorités pour convoquer le peuple dans une séance solennelle, où le président ferait une allocution. On choisit pour emplacement une pelouse située devant le château qui servait de résidence aux savants, en face des montagnes, ouvrant aux regards une perspective magnifique. La ville entière et toute la province s'y rendirent. Le gouverneur de Samarcande voulut bien honorer la cérémonie de son auguste présence. Il vint en grand uniforme avec ses adjudants et tout son état-major, honneur tout à fait inusité pour la science. La garnison entière avait été mise sous les armes, afin d'affirmer d'une manière plus irréfutable la puissance de l'homme. Il y avait longtemps que le beau sexe de Tovartzka n'avait pas vu pareille fête.

La musique joua d'abord l'ouverture d'un opéra nouveau, une marche guerrière, puis un morceau composé par le chef d'orchestre, exprès pour la circonstance et qui peignait, en traits grandioses toutes les gloires de l'esprit humain. Puis, le président de la commission se leva, au milieu d'un silence religieux, et prononça le discours suivant : « Monsieur le gouverneur, messieurs : De vaines alarmes avaient été répandues dans ce peuple. On prétendait qu'un être mystérieux venait d'apparaître au milieu des airs, et que, doué de facultés supérieures aux nôtres, il allait déposséder l'homme de l'empire qu'il exerce depuis des milliers d'années. Craintes chimériques, et, j'ose le dire, impies ! Comme si Dieu n'avait pas, de toute éternité, choisi l'homme pour régner sur la terre, et n'avait pas mis sur notre front le noble signe de la royauté !

Os homini sublime dedit, cœlumque tueri
Jussit et erectos ad sidera tollere vultus.

De pareilles craintes, messieurs, des rêveries aussi dépourvues de raison, n'auraient pas dû s'accréditer dans un siècle comme le nôtre, et dans l'empire de Russie, foyer de toutes les lumières. Mais des esprits inquiets, crédules, sans projets coupables, nous voulons le croire, avaient semé l'agitation dans les masses. Les bases de l'ordre social étaient ébranlées, et le gouvernement, inépuisable dans sa sollicitude, le gouvernement, qui se croit responsable du repos public, a daigné ouvrir une enquête. Il nous a envoyés ici, parmi vous, population du Caucase et du Khorassan, et la science, je suis heureux de le dire, a dissipé de son flambeau tous les fantômes. Nous sommes allés jusqu'aux sommets des montagnes

Digitized by Google

les plus escarpées, au milieu des glaciers, des neiges éternelles et des avalanches. Nous avons bravé les privations, les frimas, les périls mêmes, heureux d'affronter la mort pour la vérité ; nous avons exploré, fouillé toutes les forêts, toutes les cavernes, tous les précipices et nous n'avons trouvé aucun être, soit sur la terre, soit dans l'espace, qui ne rentrât dans les grandes classifications du règne animal. C'est que la science, messieurs, ne se laisse pas éblouir ; c'est que tous les mirages, toutes les impostures s'évanouissent, comme une vaine fumée devant elle. Rassurez-vous donc, ô populations, cessez d'interroger l'horizon d'un œil inquiet. Il n'y a pas d'électroptères. Nul monstre aérien ne se lèvera derrière ces montagnes ; nul conquérant ailé ne nous ravira l'empire de la terre. J'ajoute, non plus au nom de l'expérience, mais au nom de la raison, avec l'autorité que me donne une vie de méditations austères : L'homme ne sera jamais détrôné ; la Providence a besoin de lui pour régir le monde ; il est organisé pour le commandement. Sans lui, la terre serait livrée à la plus horrible anarchie ; lui seul peut y maintenir l'ordre, la vérité, la justice, l'harmonie..... »

Le gouverneur fit un geste de satisfaction. Des applaudissements éclatèrent dans tout l'auditoire.

Après un instant de pause, l'orateur se pencha sur la table qui lui servait de tribune ; il ouvrit la bouche, étendit les bras, leva les yeux vers le ciel..... Tout à coup, il poussa un soupir et passa la main sur son front, comme s'il venait d'éprouver quelque douloureuse commotion au cerveau, ses yeux prirent une expression étrange, puis il continua d'une voix altérée : « L'homme est grand sans doute, messieurs, cependant nous ne devons pas exagérer sa grandeur. La perfection n'est pas notre lot ; notre raison est un instrument vicieux, dont les défauts se reproduisent dans tous nos ouvrages. Tous nos principes sont incertains, tous nos raisonnements empreints de misère et d'infirmité. Notre philosophie tourne dans une série de cercles vicieux ; veut-elle en sortir, elle se heurte à des murailles de granit. Nos lois reposent sur des préjugés ; nos mœurs restent grossières tout en paraissant s'adoucir, nos vertus sont de l'hypocrisie, nous n'avons su fonder la liberté nulle part ; quant à la science, elle s'épuise à calculer le temps et l'espace, deux mots qu'elle ne comprend pas. Elle classe, elle divise les phénomènes, mais elle en ignore la substance. Jamais elle ne pénétrera la nature des choses, jamais elle n'exprimera que des sensations ; ses monuments sont élevés sur du sable ; elle est vouée pour toujours à l'incertitude.

» Monsieur le gouverneur, mes yeux viennent de s'ouvrir ; j'entrevois pour la première fois l'avenir du monde. Une nouvelle

Digitized by Google

race vient de surgir, supérieure à la nôtre, plus dégagée de la matière, maîtresse de l'élément le plus subtil, nous dominant par la puissance du regard. Ce regard est irrésistible ; il plonge au fond du cœur, et, comme un fer rouge, il brûle toutes nos souillures. Je le vois ; je le sens : c'est lui dont je subis la puissance ; c'est lui qui m'oblige à confesser le néant de toute ma carrière scientifique. O déception ! ô vanité des calculs humains ! Je le dis et je le proclame à la face du monde : humiliez-vous, ô hommes, votre règne va finir. Une race supérieure vous parle par ma voix et vous signifie votre déchéance. »

Le président retomba haletant, épuisé sur son siége. Il y avait des médecins sur l'estrade ; aucun ne se leva pour lui tâter le pouls et constater un accès de délire ; le gouverneur et les autorités étaient immobiles. Ce langage insolite et révolutionnaire ne paraissait pas les scandaliser. Aucun murmure enfin, aucune protestation n'étaient sortis de la foule. Tout l'auditoire frissonnait, tous les yeux étaient hagards, toutes les figures décomposées par la peur. Trois électroptères planaient au-dessus de l'assemblée, promenant sur l'orateur, sur les autorités et sur la foule des regards d'une ironie écrasante. Personne ne les avait vus apparaître. On eût dit qu'ils étaient sortis d'un nuage. Ils s'abaissaient et remontaient sans effort, et presque sans déployer leurs ailes, décrivant dans l'air des courbes gracieuses. En même temps, ils échangeaient entre eux des sons étranges qui ne rappelaient aucun animal de la création. Leurs voix étaient graves, harmonieuses et ressemblaient aux vibrations du vent frappant sur les cordes d'une harpe éolienne, ou bien encore au bruit d'une cascade d'eau pure tombant sur les rochers de granit, au sein des montagnes. Elles remuaient jusqu'au fond de l'âme, éveillant mille sensations inconnues. On pensait aux poètes aimés, à la musique la plus touchante, on croyait voir les sites les plus ravissants et respirer les fleurs les plus embaumées. Des amoureux se virent aux genoux de leurs maîtresses et tombèrent dans une extase voluptueuse. Un chercheur de rimes se sentit du génie, et composa sur le champ une ode magnifique. D'épais philistins soupirèrent après un idéal, des officiers rêvèrent à des jeunes filles sans fortune ; le gouverneur versa une larme et projeta de se consacrer au bonheur du peuple. Pendant ce temps, de nouveaux nuages s'étaient formés autour des électroptères. Ils disparurent comme des dieux qui fuient les regards profanes des mortels. Puis, l'horizon entier se couvrit et déroba jusqu'à la direction de leur vol. La foule s'écoula silencieuse et frappée de stupeur.

Le soir, le gouverneur et les autorités tinrent conseil pour aviser aux mesures à prendre.

Digitized by Google

« La bourgeoisie est inquiète, dit un conseiller civil ; elle prévoit des commotions politiques, et dit que ce sera la ruine du commerce.

— Au diable les épiciers ! dit le gouverneur ; ils tremblent toujours pour leur caisse. J'ai bien envie d'en faire incarcérer une douzaine pour rétablir la confiance.

— Le moyen serait bon, Excellence, si la panique n'était pas aussi générale. Mais déjà l'agitation s'est répandue par toute la province. Le chemin de fer amène à tout instant des milliers de curieux qui se font raconter la séance dans tous ses détails. Le président de la commission s'était mis au lit ; on a enfoncé sa porte ; on l'a forcé de répéter tout ce qu'il avait dit en face des électroptères.

— Je vais le faire arrêter, dit le gouverneur. De pareils discours égarent les masses et les portent au mépris du gouvernement.

— Excellence, dit un colonel, le plus mauvais esprit règne partout. Tout à l'heure, en traversant les groupes populaires, j'entendais des ouvriers et des paysans dire qu'il n'y a plus maintenant d'empereurs ni de rois, et que tous les hommes sont égaux. Je suis allé à ces drôles pour les corriger, ils se sont mis à rire en m'apercevant.

— Le cas est grave, dit le gouverneur, de plus en plus pensif ; je m'en vais télégraphier à Saint-Pétersbourg et demander des instructions au département. Du moins, je couvrirai ma responsabilité. C'est le principal.

— Excellence, dit un général, j'incline pour les moyens militaires. Tout le péril disparaîtrait si l'on pouvait tuer quelques-uns de ces animaux et faire voir leurs corps à la foule. Cela ruinerait leur prestige.

— L'idée est bonne, Borneskoff ; mais le difficile serait justement d'atteindre ces animaux.

— Nous avons des fusiliers dont la carabine porte à dix-huit cents mètres et qui tirent admirablement.

— Mais, reprit le gouverneur, on dit que les troupes sont démoralisées et qu'elles partagent la panique commune.

— Excellence, dit sèchement Borneskoff, mes fusiliers ne savent pas ce que c'est qu'une panique. Ils tireraient sur le Saint-Esprit en personne si la consigne l'ordonnait. Je vais ordonner une battue et.....

— Faites donc, dit le gouverneur, et faites vite. Mille roubles de récompense au premier qui logera une balle dans le corps d'un électroptère.

— Demain soir, Excellence, j'espère vous en rapporter quatre ou cinq douzaines. Nous les ferons empailler et nous les donnerons au

Digitized by Google

musée de Saint-Pétersbourg, pour l'enseignement de MM. les académiciens.

Le lendemain, à l'aube, cinq cents tirailleurs se répandaient dans la plaine qui s'étend de Tovartzka aux premiers contreforts du Caucase. Avant de partir, ils avaient été harangués par le général Borneskoff. Une double ration d'eau-de-vie avait affermi les courages et la perspective des mille roubles achevait de les enflammer.

Deux jours après, à la nuit tombante, la colonne rentrait en ville, épuisée de fatigue, et regagnait furtivement ses quartiers. A ces indices, tout le monde comprit que l'expédition avait été malheureuse. Le soir même, le commandant adressa au gouverneur le rapport suivant :

« Excellence,

» L'expédition, ouverte sous les meilleures auspices, a été contrariée par des phénomènes extraordinaires et supérieurs à toute volonté. A quelques lieues de Tovartzka, la température, d'abord froide, s'est élevée jusqu'à la chaleur la plus torride, et mes soldats écrasés, mourant de soif, au milieu d'une plaine de sable, tombaient demi-morts sur la route. J'ordonnai un temps d'arrêt, et la chaleur étant redevenue supportable, ma colonne se dirigea vers les montagnes. A deux heures, un certain nombre d'oiseaux étranges parut à l'horizon et se dirigea de notre côté. Mais au moment où mes hommes saisissaient leurs armes et se préparaient à faire feu, la température s'abaissa de trente à trente-cinq degrés. Une brise glaciale souffla du côté du nord, âcre et pénétrante, couvrant de givre les moustaches et les cheveux des soldats. Plusieurs laissèrent tomber leurs fusils sous l'action du froid. En même temps, l'air se raréfiait, comme pompé par une machine pneumatique, à tel point que quinze ou vingt hommes crachèrent le sang et tombèrent en faiblesse, la respiration leur manquant. A ce moment, les électroptères vinrent droit sur notre colonne, et furent quelque temps à portée de nos balles, mais aucun soldat n'eut assez de force pour tirer sur eux. A mesure qu'ils s'avançaient, nous percevions plus distinctement une odeur d'éther ou de chlore, un gaz subtil semblait envahir tout notre être et s'attaquer spécialement aux organes nerveux. Comme j'étais à cheval, j'en constatai d'abord l'effet sur mes hommes, dont les mouvements devenaient plus lents et plus difficiles, et dont les traits perdaient toute mobilité. Moi-même, je me sentis atteint par la torpeur générale, sans toutefois fermer les yeux, ni perdre ma connaissance. Tout à coup, nous vîmes cinq ou six électroptères se détacher de la troupe, et se porter vers une montagne voisine, au

Digitized by Google

sud de notre position. A peine s'étaient-ils dérobés à nos regards, que l'air devint plus pesant, la chaleur succéda au froid, et la montagne se couvrit de nuages, comme si plusieurs appareils en dégageaient simultanément toute l'humidité. A mesure que les nuages avançaient vers le nord, chassés par le vent, les oiseaux restés en face de nous les chargeaient d'électricité par des étincelles que nous voyions distinctement sortir de leurs queues. Peu après, le vent changea de nouveau, les nuages se fondirent en cataractes, et chacun de nous reçut, pendant l'espace d'une demi-heure, une véritable douche d'eau froide sur la tête. De temps en temps, le tonnerre se faisait entendre et nous éprouvions de violentes commotions électriques qui produisaient sur nous des effets étranges. Les uns tombaient à genoux, d'autres couchés, d'autres tendaient les bras vers le ciel, quelques-uns se mirent au port d'armes, plusieurs tirèrent leur briquet et tombèrent en garde. Tous, ces attitudes une fois prises, devinrent immobiles et semblèrent changés en statues. Pour moi, je m'inclinai sur ma selle, je fis le salut militaire avec mon épée, et me sentis tomber en catalepsie. Quand je revins à moi, je vis mes soldats qui se frottaient les yeux, comme sortant d'un profond sommeil. Le ciel était redevenu serein, et les électroptères avaient disparu.

» Un tel résultat, Excellence, est à déplorer ; mais j'ose dire que l'honneur de mon bataillon n'en est pas atteint. Nous ne pouvions lutter contre des êtres qui produisent dans l'air le chaud et le froid à leur volonté et qui disposent de la foudre. »

Après avoir lu ce rapport, le gouverneur était tombé dans une profonde rêverie. « C'est incroyable, murmurait-il ; je n'oserai jamais envoyer ce récit à Saint-Pétersbourg. Les bureaux se moqueront de moi, et m'enverront ma destitution. » Tout à coup, l'adjudant Kranoskoff entra d'un pas précipité dans son cabinet.

« Général, dit-il, voici des nouvelles qui rendront, je pense, le ministère moins sceptique. »

En disant ces mots, Kranoskoff tendait au gouverneur le dernier numéro de l'*Invalide*, qui venait d'arriver par la poste.

Le général prit le journal et lut ce qui suit :

« Les électroptères n'existent pas seulement dans les montagnes du Caucase ; ils ont été découverts tout récemment par des voyageurs français, au cœur de l'Afrique, non loin des lacs situés entre les sources du Nil et la vallée du Niger. Les électroptères africains ne vivent pas, comme ceux de l'Asie centrale, sur des hauteurs inaccessibles ; ils sont en communication avec l'homme, et l'ont soumis à leur toute-puissance. Le récit de ces voyageurs a déjà fait

Digitized by Google

le tour de l'Europe ; nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en le résumant.

» Deux jeunes savants, un ingénieur et un officier d'artillerie français venaient de quitter le Sénégal avec la mission de traverser toute l'Afrique jusqu'aux sources du Nil, qui sont situées, comme on sait, au deuxième degré de latitude sud. Après avoir parcouru les royaumes de Bambara, de Borgou, d'Yasuri, de Dahomey et de Fonda, toujours livrés à la plus grossière barbarie, nos voyageurs franchirent une énorme chaîne de montagnes, et se trouvèrent au milieu d'un pays bien cultivé, traversé par des chemins bien entretenus, semé de villages industrieux et prospères. Les habitants étaient laborieux et déjà fort avancés en culture. Leurs traits offraient une supériorité remarquable sur tous les types de l'Afrique. Ce n'était plus l'expression féroce ou bestiale du Nigritien, du Mandingue et du Cafre. Leur front, leurs yeux, leur port, tout en eux révélait de l'intelligence et même une certaine noblesse. Leur caractère était doux, leurs manières prévenantes. Point de haines chez eux, point de jalousies, point de violences ; nulle trace de ces passions qui déshonorent toutes les sociétés humaines, et que nulle civilisation, nul progrès n'ont pu encore extirper. La liberté n'y dégénérait pas en licence. L'autorité ne visait pas à la tyrannie. Les voyageurs français se crurent transportés dans une de ces républiques idéales inventées par les philosophes et par les poètes pour servir d'exemple à l'humanité. Leur surprise augmenta lorsqu'ils eurent la preuve que ce peuple n'était pas étranger à nos arts, qu'il s'y trouvait des musiciens, des poètes, des peintres et des architectes, des médecins exempts de superstition et qui étudiaient la nature. Nos voyageurs, frappés de tant de merveilles, voulurent en pénétrer l'origine ; ils la demandèrent aux naturels du pays. « Nous n'en sommes pas les auteurs, leur répondit-on ; nous les devons à l'intervention d'êtres supérieurs. » Les deux Français se crurent alors sur la piste d'une religion nouvelle, plus élevée peut-être et moins grossière que les barbares théogonies de l'Afrique. On leur fit comprendre qu'il s'agissait d'êtres mortels, soumis à toutes les lois physiques comme l'espèce humaine, mais habitant l'air et d'une substance plus éthérée que la nôtre.

» Il paraît donc que ces naturels étaient, il y a soixante ans au plus, barbares et grossiers comme toutes les populations de l'Afrique. Ils étaient esclaves de petits roitelets, méchants, féroces, vivant de guerre et de brigandage, qui vendaient leurs sujets pour de l'eau-de-vie, et les mangeaient dans les époques de famine. Tout changea dès que parurent les électroptères. Ces êtres paraissent doués d'un pouvoir surnaturel pour lire au fond de la conscience

Digitized by Google

humaine et pour la remuer dans ses profondeurs. Sous leur regard, l'homme est transformé; le mensonge expire sur ses lèvres, sa lâcheté se transforme en courage, la bassesse, l'envie, l'avarice, toutes les dispositions dégradantes deviennent pour son âme une cruelle torture. C'est en même temps un fluide qui galvanise le cerveau humain, décuple ses forces, le dégage de la matière et l'élève vers les régions les plus hautes. La lumière, l'électricité même ne donnent qu'une faible idée de cette action mystérieuse. Et de même que le feu par l'ébullition élève tous les corps à leur maximum de chaleur, de même ce regard vivifie nos facultés cérébrales, et les porte à leur maximum de force et d'intensité.

» Les effets de cette influence se firent rapidement sentir. A l'aspect des électroptères, les roitelets, leurs créatures, leurs bourreaux et leurs bandes d'assassins furent frappés de terreur. On les vit s'accuser en public, se frapper la poitrine et demander pardon de leurs iniquités. Le brigandage et l'oppression abdiquèrent, et l'ordre social fut dissous. Il fallut chercher d'autres moyens d'existence. Quelques naturels s'étaient livrés à la culture de la terre; leur intelligence se fortifia sous le regard de leurs nouveaux maîtres. Un jour, ces pauvres nègres furent tout surpris de se trouver inventifs et de créer des méthodes, des instruments pour l'agriculture. En même temps, les arts naissaient dans leur sein; des maisons de pierre, des toits de brique remplaçaient leurs misérables huttes de branches sèches et de boue.

» La puissance des électroptères se fit encore sentir par des effets plus directs et plus matériels. La sécheresse du pays opposait des obstacles sérieux au progrès de l'agriculture, et les habitants, inquiets sur l'avenir de leurs récoltes, ne travaillaient qu'avec répugnance. Tout à coup, on constata dans l'atmosphère une sorte de révolution. On eût dit que le ciel, jusqu'alors d'airain, entendait les vœux des cultivateurs et qu'il voulait aider leurs travaux, tant il devint exact à se couvrir de nuages, à verser sur les champs et les prairies altérées ses eaux bienfaisantes! Les naturels crièrent d'abord au miracle, mais bientôt, mieux éclairés, ils reconnurent que ces phénomènes s'accomplissaient par des lois physiques. Les électroptères ont en effet la faculté de décomposer l'air respirable en absorbant un ou plusieurs de ses éléments. Cette puissance s'exerce dans une très grande proportion, car le corps de ces animaux, composé de matières presque entièrement volatiles, est doué d'une force de compression effrayante. C'est un réservoir qui s'agrandit ou se resserre à volonté, et dans lequel des milliers de mètres cubes d'oxygène, d'hydrogène, d'azote ou même de carbone peuvent s'engouffrer en quelques instants. L'air absorbé change de

Digitized by Google

nature, comme dans un laboratoire et se charge d'électricité. L'animal le projette ensuite dans l'espace avec la force d'une trombe, non-seulement par sa queue, mais par deux soupapes, larges chacune de huit ou dix centimètres, et qui sont situées à la naissance des ailes, entre l'humérus et la clavicule. Les électroptères peuvent donc changer la nature de l'air ambiant dans un rayon considérable; ils peuvent le rendre humide, sec, rare, dense, élever, ou abaisser la température. Ce qui les rend encore plus terribles, ce sont ces émissions électriques qui font de ces êtres prodigieux les dispensateurs de la foudre. On a vu des électroptères faire tomber une pluie torrentielle sur une étendue de deux ou trois lieues. D'autres ont suscité dans le ciel une effroyable tempête qui détruisit de fond en comble le palais et la capitale d'un roitelet entêté dans sa résistance.

» Ainsi, dans cette région de l'Afrique, l'homme se voit réduit à la condition domestique, et, chose singulière, il y trouve plus d'avantages que dans l'exercice de sa royauté. Nos voyageurs assurent que les naturels de l'Afrique centrale avancent rapidement vers un état de civilisation très supérieure à la nôtre. Ils n'ont point d'armée ni de gouvernements; aussi l'énergie privée s'y développe-t-elle sans entraves. Nulle partie du peuple n'est employée aux travaux improductifs de la guerre et de la répression. Il n'y a pas de malfaiteurs, par conséquent, pas de police ni de gendarmerie, pas de prisons ni de geôliers, de juges ni de tribunaux. La souveraineté n'existant plus nulle part, personne ne songe à se l'approprier; il n'y a donc plus d'ambitieux, ni de conspirateurs, plus de périls pour l'ordre public ou la liberté. Le mot de révolution n'a plus de sens, puisque l'orgueil humain, refoulé pour toujours dans la dépendance, ne s'agite plus à la poursuite de fantômes. Il n'y a plus de rang, plus de hiérarchie ni de distinctions sociales; l'opulence ne fait plus contraste avec la misère; on ne voit plus ces haines de caste qu'engendrait leur antagonisme. Une noble émulation au travail est la seule rivalité qui subsiste.

» On se tromperait toutefois en regardant les électroptères comme une race désintéressée, qui se consacre à l'amélioration de l'homme par philanthropie. Les électroptères, comme tous les animaux, portent en eux leur destination : c'est pour leur usage et non pour le nôtre qu'ils nous réduisent à la domesticité. Il est difficile, sans doute, de se figurer quel service ces êtres aériens peuvent espérer d'une espèce rampante et rivée au sol par sa pesanteur. Mais une bizarrerie du Créateur les a mis dans notre dépendance, en les obligeant de chercher leur nourriture dans les entrailles de la terre. Toutes les espèces vivantes se nourrissent de végétaux ou de ma-

Digitized by Google

tières animales; seuls, les électroptères réparent leur substance avec des minéraux volatilisés. Or, l'air est trop pauvre en éléments minéraux pour suffire à leur nutrition. C'est la terre qui détient dans ses profondeurs les principaux greniers de leur subsistance. Mais comment creuser le sol, comment en extraire des matières solides et les convertir en légères vapeurs? Privés de membres et sans action immédiate sur les corps, ces animaux ont donc besoin, pour vivre, de se subordonner une espèce forte et industrieuse, pour la charger des travaux immenses que nécessitent ces opérations. Ce n'est donc pas par ambition ni par amour de l'humanité qu'ils ont entrepris sa conquête. Notre travail leur est nécessaire. C'est par notre sujétion qu'ils assurent leur propre existence.

» Un de leurs premiers soins, après avoir soumis et discipliné les naturels de l'Afrique, fut de développer dans le cerveau humain l'esprit scientifique, de former des chimistes et des géologues. Ils y parvinrent en peu de temps, grâce à leur fluide magnétique, car l'esprit humain est une machine dont l'électricité peut faire jouer tous les ressorts; nos nègres furent donc dressés à la science aussi facilement que nous dressons un chien à combiner des numéros ou des lettres, un singe à faire des saluts, un perruche à contrefaire la voix humaine. Un jour; plusieurs savants, conduits sans doute par une influence magnétique, firent une exploration vers le grand désert. A mesure qu'ils enfonçaient dans la solitude, le terrain, autour d'eux, changeait de nature. Le sol, jusqu'alors sablonneux, prenait de la consistance et se nuançait de teintes blanches, roses et nacrées. Plus loin, ils trouvèrent des gisements de silicate alumineux, tels que le triphane, l'albite et l'oligoclase, mêlés avec des émeraudes, des silicates calcaires ou magnésiens, tels que le pyroxène, l'amphibole, la diopside et l'amiante. L'agathe, l'opale et la cornaline s'y trouvaient également, tantôt en petites stalactites, tantôt sous la forme de mamelons limpides comme du cristal. L'opale seule formait des dépôts transparents de plusieurs mètres d'épaisseur. A quelque distance étaient du péridot et de la chrysoline, résultats d'émanations volcaniques. Toutes ces matières gisaient depuis des milliers d'années à l'état de non-valeurs, inutile parure de la solitude. Pour nos sens grossiers, il n'y avait, dans cet amas de richesses, que des couleurs scintillantes; une race plus subtile et plus éthérée que la nôtre allait y puiser la vie même. Sur un signe des électroptères, nos savants durent s'arrêter et soumettre à l'analyse ces minéraux inconnus. Après plusieurs expériences, ils s'avisèrent de les décomposer dans un feu ardent. Quelle fut alors leur surprise lorsqu'ils virent leurs conducteurs aériens s'approcher de la matière en

Digitized by Google

fusion, et, par une sorte de trompe rétractile, absorber toutes les vapeurs qui s'échappaient du liquide. Ces vapeurs ressemblaient à des flammes bleuâtres, comme s'il fallait du feu pour nourriture à ces êtres extraordinaires. A mesure qu'ils aspiraient cette substance gazeuse, leurs traits s'animaient, leurs yeux prenaient plus d'éclat, leur mouvements devenaient plus vifs, des étincelles électriques s'échappaient en pétillant de leurs ailes. Leur repas fait, ils s'élevèrent majestueusement dans les airs. Une seconde analyse fut alors faite sur les minéraux. Il s'en était dégagé du phosphore, du carbone et différentes matières douées d'électricité. D'où l'on pouvait conclure que les matières phosphorescentes servaient à la nutrition des électroptères, comme les sucs des végétaux et comme la viande des animaux à la nôtre.

» Cette découverte, il faut l'avouer, parut à nos savants africains assez humiliante. Il était triste pour eux de voir leurs recherches aboutir à une préparation culinaire, triste pour les princes de l'intelligence d'être transformés en maîtres-queux, de MM. les électroptères. Cependant, la science met sa gloire à satisfaire les besoins de l'homme. Pourquoi rougirait-elle de remplir le même office pour une espèce supérieure?

» A partir de ce jour, la servitude de l'homme entra dans une nouvelle phase. La recherche et l'extraction des pierres électriques devinrent son plus grand souci. Des hommes spéciaux furent envoyés dans toutes les directions à la recherche de ces précieuses carrières. On construisit des laboratoires et de vastes usines pour les réduire en fusion. Bientôt des mines furent creusées à deux et trois mille mètres sous terre, pour arracher les métaux pyriteux aux entrailles du sol. On a remarqué, du reste, que plus on s'éloigne de la surface terrestre, plus les matières obtenues contiennent de phosphore et d'électricité. Tout fait présumer qu'à certaine profondeur, on trouvera les métaux à l'état de fusion. Alors on pourra les amener jusqu'à la surface à l'aide de pompes aspirantes. Mais, jusqu'à ce moment, l'homme doit extraire ces lourdes masses à la sueur de son front. La mécanique s'épuise en inventions pour alléger ce travail. Chaque jour, les ingénieurs appliquent de nouvelles machines et découvrent de nouveaux procédés d'extraction. Géométrie, balistique, géologie, chimie, toutes les sciences sont cultivées et mises en mouvement vers ce but unique, comme si le cerveau humain avait été créé tout exprès pour l'usage des électroptères. Triste spectacle, bien fait pour abaisser notre orgueil! Heureusement pour eux, ces pauvres nègres n'ont pas, sur la dignité humaine, des idées aussi élevées que les nôtres. Ils n'ont pas conscience de leur déchéance. Au con-

Digitized by Google

traire, comparant leur situation présente avec leur état antérieur, ils s'imaginent avoir fait un immense progrès, et considèrent leurs tyrans comme leurs bienfaiteurs. »

En terminant cette lecture, le général frappa de son poing fermé sur un guéridon, et partit d'un grand éclat de rire.

« Des géologues, des chimistes pour marmitons, sur mon honneur! ces animaux-là ne manquent pas d'esprit. Ils pourraient nous en remontrer. N'est-il pas vrai, Kranoskoff?

— Certainement, Excellence, c'est fort comique, dit l'adjudant en grimaçant un sourire.

— Pour ma part, dit le général qui se sentait en verve, je leur livre tout l'Institut impérial de Saint-Péterbourg pour monter leur cuisine.

— Plaisante idée, Excellence, mais.....

— Eh bien, Kranoskoff, quelle est votre idée? Dites-la : ne vous gênez pas. Vous savez qu'avec moi les opinions sont parfaitement libres.

— Mon général, dit timidement Kranoskoff, je me demande ce qui arriverait si ces électroptères allaient vouloir employer l'armée de Sa Majesté impériale à creuser des mines, élever des fourneaux et des laboratoires.

— L'armée impériale! s'écria le gouverneur d'une voix de tonnerre; l'armée russe donner la becquée à ces misérables insectes! Kranoskoff, vous perdez le respect. Ou plutôt, non, j'aime mieux croire que vous déraisonnez. Je pourrais vous faire mettre aux fers; je me contente de vous infliger huit jours d'arrêt. »

L'adjudant fit un salut respectueux et sortit.

En ce moment, le métropolitain et le président de la commission entraient dans le cabinet du gouverneur, avec des journaux dans les mains. Leurs traits étaient bouleversés.

« L'homme est détrôné, disait l'académicien. C'est la confusion de la science.

— C'est la fin du monde, disait le prélat, les prophéties vont s'accomplir.

— Eh bien! s'écria le gouverneur exaspéré, que voulez-vous que j'y fasse? Est-ce que je peux grimper dans l'air pour y saisir cette nouvelle espèce d'anarchistes? Est-ce que je peux leur tirer du corps leur hydrogène et tous leurs diables de fluides auxquels je ne comprends absolument rien? C'est votre affaire à vous, messieurs les physiciens brevetés, c'est à vous de faire la police de l'air et d'y arrêter les perturbateurs de l'ordre public.

— Excellence, dit gravement l'académicien, je ne puis nier que le fait actuel déroute tous les calculs et toutes les prévisions de la

Digitized by Google

science. La science, que Votre Excellence le comprenne, n'agrandit pas le domaine de l'homme. Elle se borne à tirer le meilleur parti possible de ses facultés et du pouvoir très limité que la nature lui donne sur la matière. L'homme primitif parcourt à pied de vastes espaces, et traverse les fleuves à la nage. Sa puissance de locomotion réside dans sa puissance musculaire. L'homme civilisé a le cheval, le navire et la machine à vapeur. Mais tous deux rampent sur la terre et tous nos efforts pour nous élever dans l'air ont tristement échoué. Après deux siècles d'efforts, nos aérostats ne sont que de lourdes machines, flottant comme des masses inertes à la merci du vent; les plus habiles aéronautes ne peuvent les faire dévier d'une seule ligne. Sur terre, la science humaine enfante des prodiges; dans l'air, elle restera toujours au-dessous du plus faible insecte. L'air n'est pas notre élément. Pour le soumettre, il faudra que la terre et l'eau nous prêtent leur concours? Que dis-je? Ni la terre, ni l'eau, ni notre génie ne nous préservent de sa toute-puissance. Nous ne pouvons pas intervertir les saisons. Une gelée, une pluie, une sécheresse suffisent pour nous affamer. C'est en vain que nous perfectionnons notre agriculture, que nous drainons nos prairies, que nous soufrons nos raisins, et que nous avons recours à tous les systèmes de fumage; que nous inventons, pour arroser, semer, moissonner, toutes ces belles machines, ébahissement des badauds aux expositions de Saint-Pétersbourg. L'air, despote impassible, n'en est pas moins le maître absolu de notre destinée. Que lui faut-il pour anéantir nos travaux et nous réduire à la plus affreuse misère? Le caprice d'une heure. Je ne parle pas de son action directe sur nous-mêmes, du froid et du chaud qu'il nous fait subir, et contre lesquels nous luttons, par tous les moyens, depuis des milliers d'années, sans parvenir à les vaincre. Je ne parle pas des miasmes qu'une brise nous apporte et qui remplissent nos cités de cadavres, aux yeux de la médecine impuissante. J'aurais trop à dire sur un tel sujet, et je réserve ces considérations pour un ouvrage en huit volumes que je dois publier incessamment et dans lequel j'établirai les bases de la philosophie naturelle sur les preuves les plus victorieuses. Votre Excellence, pour le moment, en sait assez pour reconnaître que l'air est un élément supérieur à tous les efforts de l'homme, et que nous vivons dans son éternelle dépendance.

Il a été heureux pour l'homme qu'un élément aussi redoutable et sur lequel nous n'avons aucune prise restât sans dominateur. Les oiseaux le traversent, mais ils ne savent pas se l'approprier. Une race intelligente, exerçant sur ces immenses régions l'empire de l'homme sur la terre, influant sur les saisons, changeant à volonté la température et la densité de l'espace, cette race, dis-je, aurait tous les

Digitized by Google

moyens de nous asservir, et ni la raison ni la volonté de l'homme ne pourraient maintenir son indépendance. C'est grâces à l'anarchie des airs que nous avons pu nous croire les rois de la création, et peut-être que nos égarements doivent être attribués à cette fausse idée de notre toute-puissance. Quand je dis nos égarements, je veux parler de la guerre, de l'esclavage, des distinctions sociales, et de toutes les aberrations de l'orgueil, toutes fondées sur cette illusion que l'homme vainqueur de ses semblables est maître du monde et réalise *la force absolue* sur la terre. Si donc une espèce nouvelle, munie.....

— Assez! assez! dit le gouverneur avec emportement. Je ne comprends rien à votre jargon scientifique; mais je ne permets pas que, sous prétexte d'explication, on attaque les bases de la société.

— Excellence, mes intentions sont pures. Je croyais, au nom de la science.....

— La science ne doit pas être séditieuse et conspirer avec les ennemis de l'ordre établi. »

Le président s'inclina terrifié.

« Et Votre Grandeur, reprit le général en s'adressant au métropolitain, pense-t-elle aussi que le règne de l'homme est passé, et que notre auguste maître doit déposer sa couronne et faire serment d'allégeance à Leurs Majestés aériennes, les électroptères?

— Enfants de Baal, adorateurs de Mammon, dit le prélat du ton inspiré d'un prédicateur, le phénomène qui vous inquiète est une juste punition de votre incrédulité. Depuis trois cents ans, la foi est sapée par la base; des maximes corruptrices, sous le nom de philosophie, ont anéanti toute croyance et toute piété dans les âmes. Une nouvelle idolâtrie, celle de la science, a fait déserter nos temples et remplacé la vraie religion. En flattant l'orgueil de l'homme, elle lui a fait croire qu'il s'affranchirait de Dieu, qu'il serait Dieu lui-même!.... Et l'homme a cru cette conseillère perfide, il a écouté ses flatteries, il a poursuivi les mirages trompeurs et les illusions décevantes de la chair. Les anciens chrétiens méprisaient cette vie terrestre et tuaient en eux l'homme charnel. De nos jours, on respecte la matière, on la fait sainte, on se met à genoux devant elle. On va, la loupe à la main, recueillant pieusement tous les mystères qu'elle renferme, et l'âme, la vie spirituelle, l'adoration du Seigneur sont éteintes. On raille les ministres de Dieu, on les montre au doigt comme les représentants d'un autre âge, que le progrès va faire disparaître. Et maintenant, ô sagesse divine, ô voies impénétrables de la Providence, c'est dans ce triomphe, c'est dans ce délire de l'orgueil humain que la justice céleste s'abat sur nous et vient faire justice de nos illusions. Ah! vous trembles, maintenant!

Digitized by Google

Vous avouez le néant de tous vos systèmes ! Et cependant vous refusez de vous humilier sous la main de Dieu. Vous venez encore balbutier devant nous de grands mots scientifiques, quand toute votre science est convaincue de mensonge et de charlatanisme, quand vous-mêmes, enfin, venez de nous prouver très doctement que toutes vos assertions passées sont des rêves. »

En parlant ainsi, l'orateur se tournait vers le pauvre président, qui paraissait confondu et qui se courbait vers la terre, comme s'il portait sur son dos toutes les iniquités de la science.

« Hommes sans foi ! continua l'homme de Dieu, savants, sceptiques de toutes les écoles, n'espérez pas expliquer avec la raison ce qui confond la raison. Les temps sont venus, les prophéties vont s'accomplir. Les électroptères, ces monstres aériens, ont été suscités par le ciel pour châtier les péchés des hommes, parce que nos iniquités, comblant la mesure, ont enfin lassé sa patience. Ouvrez l'Apocalypse, au chapitre VI, et vous y lirez en toutes lettres l'explication du fait étrange qui met votre science aux abois. « Alors, » dit le saint apôtre, je vis quatre anges qui se tenaient aux quatre » coins du monde, et qui retenaient les quatre vents de la terre. » Un de ces anges, vous le savez, vient de paraître en Tartarie, un autre en Afrique ; l'année ne se passera pas, je vous le dis, sans que l'Europe et l'Amérique n'aient vu les deux autres. Et plus loin : « Le » feu sort de leur bouche. Ils ont le pouvoir de fermer le ciel, afin » qu'il ne pleuve pas durant les jours de leur prophétie ; de changer » les eaux en sang et de frapper la terre de toutes sortes de plaies. » Vous le voyez, hommes charnels, tout dans ces versets se rapporte à l'événement actuel ; et l'Apocalypse, tant bafouée par vos vaines sciences les confond aujourd'hui par sa précision. Je vous le dis, vos électroptères ne sont autres que les sept anges suscités par Dieu, pour annoncer l'approche de l'antechrist et pour inviter les hommes à la pénitence.

— Permettez, monseigneur, dit alors le président, en réprimant une envie de rire, rien ne prouve que ce ne soient pas des esprits diaboliques dont il est parlé aux versets suivants : « Esprits semblables » à des grenouilles, sortis de la gueule du dragon, de la gueule de la » bête et du faux prophète. »

La plaisanterie était d'un goût équivoque. Cependant le gouverneur, ennuyé sans doute de l'homélie qu'il venait d'entendre, daigna sourire.

« Vous concevez, reprit le géomètre enhardi, vous concevez l'importance de la distinction. Car enfin, si ce sont des êtres surnaturels, il est bon de savoir s'ils procèdent du ciel ou de l'enfer. On pourra faire une enquête.

Digitized by Google

— Raillez ! raillez ! contempteurs de Dieu, fulmina le prélat indigné, votre condamnation est écrite, et veuille le ciel ne pas envelopper dans votre châtiment tous les hommes ; car il est dit : « La » grande prostituée est jugée ; les rois de la terre ont commis forni- » cation avec elle. Toutes les nations ont bu du vin de cette prosti- » tution effrénée. » Que Dieu nous pardonne ! ou que du moins il nous accorde le temps de nous couvrir de cilices et d'expier votre impénitence !

— Ainsi, dit le gouverneur, pour résumer les idées de Votre Grandeur, vous pensez que ces êtres viennent de surgir miraculeusement, contrairement aux lois naturelles ?

— Je n'en doute pas, Excellence.

— Que doit alors faire le gouvernement ?

— Son devoir est tout tracé. Le gouvernement doit faire des donations et des œuvres pies. Il doit fonder des monastères, rebâtir les églises, qui tombent partout en ruines, réprimer les dissidences religieuses ainsi que l'incrédulité, et rendre au clergé la haute direction sur les âmes. Ces moyens ont été, dans tous les temps, les plus sûrs pour apaiser la colère du ciel.

— Je vous remercie, monseigneur, de vos excellents conseils. Je ne manquerai pas de les transmettre à Saint-Pétersbourg, et je ne doute pas qu'on ne les y reçoive avec déférence. »

L'archevêque fit un salut hautain et sortit. Le président ne tarda pas à le suivre.

« Au diable les pédants et les fanatiques, s'écria le gouverneur dès qu'il fut seul. Je ne sais pas lequel des deux est le plus bavard et le plus inepte. Il y a plus de sagesse pratique dans l'*Ecole de bataillon* que dans leur fatras, dont j'ai la tête toute rompue. Sabroskoff, dit-il, après une pause, à son second adjudant, qu'on mette toute la garnison sous les armes, et qu'on fasse feu sur tous les perturbateurs, terrestres, aériens, aquatiques, sans miséricorde.

— Est-ce tout, Excellence ?

— Pour le moment, oui ; ah ! j'oubliais : dites à Sbiroski, le chef de la police, de faire arrêter quiconque prononcera le nom des électroptères. »

II

Vers cette même époque, il y avait fête à Bénarès. Les brahmanes célébraient la Crishna, cette Noël indienne, qui rappelle la huitième incarnation de Vischnou. Cent mille pèlerins étaient accourus des

Digitized by Google

provinces les plus éloignées pour assister aux cérémonies et se plonger dans le fameux puits de Monkernika, dont les eaux purifient les pécheurs depuis qu'un dieu s'y baigna. La grande pagode était ornée de guirlandes et tendue des plus riches draperies; les idoles de Brahma, de Vischnou et de Siva avaient été promenées dans le temple, baignées dans du lait, ointes d'huile odoriférante; leur toilette avait été renouvelée par des draperies fraîches et des diamants d'une valeur immense, offrandes des âmes pieuses. De belles pénitentes avaient dansé autour des trois statues saintes. Des jeunes filles avaient consacré leur virginité sous les auspices du grand-prêtre. Plus loin, des patients avaient martyrisé leurs corps et s'étaient fait de profondes entailles, pour obtenir la dignité de ritchis ou de saints. Enfin, pour surcroît de sanctification, plusieurs centaines d'hérétiques, saktites, bardahis ou djaïnas, qui, mêlés, subrepticement aux fidèles, avaient failli souiller la *trimourti* de leur culte impur, avaient été massacrés aux portes du temple. Les recettes s'était élevées à plusieurs millions de roupies. C'était un beau jour pour l'Eglise.

Les cérémonies achevées, la foule se dispersa dans la ville et dans la campagne; la caste sainte se retira dans son palais et dans ses jardins réservés. Les brahmanes se promenaient sous leurs riches ombrages, au milieu de sources jaillissantes, laissant flotter leurs *diagnias-pavitras* ou bandelettes sacrées, au gré de la brise. Entre tous, se distinguait l'illustre Richasoura, le plus grand des théologiens, le plus savant interprète des *Védas*, Richasoura pour qui la terre et le ciel n'ont pas de mystères, qui vit en communication intime avec Dieu, et voit face à face Mahâ-Atmâ, la grande âme. Il se promenait avec son disciple favori, Rabdès, et l'initiait à ses hautes pensées.

« Maître, disait Rabdès, l'impiété fait des progrès, son audace augmente chaque jour. C'est en vain que nos dogmes, nos pratiques arrêtent le mouvement des esprits et les tiennent dans une obscurité salutaire; la philosophie nous déborde, et le contact de ces Anglais, qui ne croient à rien, nous enlève chaque jour des fidèles. On ne voit plus des femmes pieuses se jeter dans les flammes, sur les corps de leurs maris; plus de pénitents se suspendre aux arbres pendant des mois entiers sans changer de posture, marcher dans des souliers garnis de pointes de fer. Les saints eux-mêmes marchandent avec le ciel, et croient faire beaucoup en versant quelques gouttelettes de leur sang aux grandes fêtes. Les jeunes époux murmurent quand il s'agit de nous payer le droit de prélibation. Ce sont là des symptômes inquiétants pour la religion.

— Ne crains rien, répondit l'illustre docteur en souriant. Je connais

Digitized by Google

le peuple. Il nous restera toujours attaché par la peur des châtiments éternels. La révolte chez l'homme est un état violent et contraire à sa nature. Des milliers de rêveurs ont écrit et parlé pour la liberté; des millions de fous se sont fait tuer pour la conquérir. Cependant, depuis le commencement du monde, aucune société n'a pu se maintenir libre. Toutes, après maintes agitations, sont retournées avec amour à la servitude. Dans l'Inde, par une faveur spéciale de Brahma, l'esprit de révolte est éteint depuis cinquante siècles; bien habile qui pourra le ressusciter.

— Prenons garde, reprit l'obstiné disciple; la sécurité pourrait nous coûter cher. Les jouissances de l'orgueil une fois goûtées tuent la soumission dans les âmes. Déjà je ne reconnais plus nos Indiens; la contagion du scepticisme les gagne. La sainte parole a perdu sur eux toute autorité. Les fronts ne se prosternent plus devant nous, et j'ai vu des impies rire aux éclats en faisant les saintes ablutions dans le Gange.

— C'est nous, Rabdès, qui devons rire de leur ignorance, car c'est nous qui sommes les vrais philosophes. Les insensés! ils croient, par la raison et leurs vaines sciences, changer la nature de l'homme. Voilà des siècles que leur fausse sagesse persiste dans ses illusions et poursuit son but chimérique. Elle a essuyé maintes défaites. L'expérience la convainc à tout moment d'impuissance, et cependant elle continue d'escalader le ciel. Elle nous traite de fous et d'imposteurs, parce que, dès l'origine, nous avons combattu ses mensonges, parce que nous réprouvons ses folles entreprises. Rabdès! le ciel est lassé de tant d'insolence. L'instant approche où l'orgueil humain recevra sa dernière leçon, où l'ignorant et le savant seront confondus dans la même bassesse.

— Quel beau jour! Puissé-je le voir bientôt luire! dit Rabdès en levant les yeux vers le ciel.

— Le ciel, te dis-je, est touché de nos cris de détresse. Il nous envoie un miracle comparable aux plus beaux de la période sainte.

— Peut-être la résurrection de quelque ritchis.

— Tu me fais pitié avec tes ritchis. C'est Vischnou, Vischnou lui-même qui quitte le paradis, et va s'incarner une onzième fois pour raffermir notre puissance.

— Prenons garde, dit Rabdès, pensif; le peuple est devenu soupçonneux et défiant en fait de surnaturel. Un miracle mal réussi ferait plus de tort que de bien.

— Ah! tu doutes aussi, dit Richasoura avec une certaine hauteur, la maladie du siècle gagne donc aussi les fidèles brahmanes. Eh bien, sache qu'avant peu tu verras paraître une race aérienne derrière les montagnes de l'Himalaya. Son regard est semblable à la foudre; son

Digitized by Google

souffle produit le chaud et le froid. L'homme fasciné et soumis du premier abord devient l'instrument passif de ses volontés. Réjouissons-nous, Rabdès. La puissance de nos ennemis va s'évaporer comme l'eau sous les rayons du soleil.

— Et la nôtre? dit Rabdès avec une visible inquiétude.

— La nôtre sera consolidée pour toujours. Ce sera le triomphe de notre politique. Ecoute, je tiens de source certaine que ces êtres célestes ne communiquent pas directement avec le vulgaire. Des hommes, inspirés par eux, transmettent leurs lois à la multitude. Prophétisons de la part du ciel, annonçons au peuple indien des libérateurs. Dès demain, Rabdès, tu porteras la parole aux pieds de la Trimourti; tu diras aux fidèles que les temps sont venus, que Vischnou va reparaître aux yeux des mortels sous une forme multiple, afin d'exterminer à la fois tous les ennemis de la religion, tu diras que la tyrannie des Anglais va finir, que Vischnou va faire d'eux ses derniers esclaves, qu'il les réduira, comme de misérables parias, à creuser le sol, à s'enfoncer dans ses profondeurs pour en extraire des blocs de granit, qu'ils devront liquéfier dans d'immenses fournaises. Va, cet oracle est sûr; avant huit jours, tu le verras se réaliser. »

Rabdès leva vers le ciel ses yeux humides de reconnaissance. L'air inspiré de son maître avait dissipé toutes ses craintes et rempli son cœur du plus doux espoir.

III

Huit jours après, toutes les autorités civiles et militaires de la colonie, toutes les sommités du négoce et de la finance anglo-indienne se trouvaient réunies à Calcutta, chez le gouverneur, pour fêter le jour de naissance de Sa Majesté Britannique. Les plats d'or et d'argent, les porcelaines du Japon et de la Chine offraient aux yeux cet étalage de richesse et d'élégance, ce chatoiement de formes et de lumière qui flattent nos instincts les plus délicats. Des vins exquis alternaient avec les fruits les plus rares et les produits culinaires les plus raffinés. Des toasts avaient été portés par le gouverneur, au roi, à la reine, à toute la famille royale, et salués par des acclamations unanimes. Cependant, à travers cette joie officielle, une préoccupation générale se faisait sentir. Les fronts étaient soucieux, les bouches contractées s'efforçaient vainement de sourire. Les convives causaient à voix basse et semblaient échanger des révélations alarmantes. Les militaires restaient silencieux et distraits à côté de leurs belles voisines. Les sommités financières semblaient avoir déposé

Digitized by Google

leur bilan la veille. Bref, on eût dit un repas de funérailles composé d'héritiers déçus, tant la consternation était empreinte sur toutes les figures.

« Est-il donc vrai, milord gouverneur, dit enfin à haute voix lady Gardiner, femme de l'attorney général, est-il vrai que nous sommes menacés d'une insurrection ?

— Il est trop vrai, Votre Grâce, et le plus triste c'est que nous ne pouvons absolument rien ni pour la prévenir, ni pour la réprimer. Sans doute, les Indiens sont de vils esclaves, mais leurs alliés disposent des éléments aériens, et peuvent, quand ils le voudront, nous écraser comme de vils insectes. »

Un frémissement de colère circula dans toute l'assemblée.

« Jusqu'à présent, reprit lady Gardiner, ma confiance dans le courage anglais était sans limites.

— Hélas, milady, reprit le lord gouverneur, que peut le courage du passereau contre le bec et les serres de l'aigle ? que peut l'homme contre un ennemi qui peut lui ravir la respiration, le geler, le rôtir, l'affamer, l'attaquer même au siége de son intelligence au moyen d'atômes invisibles? pouvons-nous lutter contre les molécules de l'air et soustraire nos corps à leur influence? pouvons-nous, avec nos canons et toutes nos forces militaires, contrarier les effets de l'azote et de l'oxygène? Demandez au colonel Willongby, qui revient en ce moment même de la Chine et qui a vu de ses yeux les électroptères, demandez-lui si toute résistance de notre part n'est pas une tentative insensée. Colonel, vous plairait-il de nous raconter votre dernière excursion dans le Koukounoor ?

— Je suis aux ordres de Votre Seigneurie.

— Parlez donc, colonel, nous vous écoutons.

— Je venais d'être envoyé dans la province de Tziang, sur les frontières de la Chine française. Les populations, au fond assez malveillantes, prenaient et consommaient sans murmurer toutes nos balles d'opium. Nous placions également avec avantage nos cotonnades, nos articles de Manchester et généralement tous les produits britanniques, et déjà tous mes résidents avaient réalisé tant pour eux que pour leurs maisons de magnifiques dividendes ; quand un jour, nos magasins d'opium furent brûlés au milieu d'un orage violent par le feu de la foudre. Nous réparâmes en peu de temps le désastre et nous construisîmes, pour loger nos denrées, un magnifique bâtiment en style gothique, avec des ogives et des arabesques dans le meilleur goût. A peine l'avions-nous inauguré, qu'un nouvel orage plus fort que le premier le détruisit de fond en comble avec deux mille balles qui venaient d'être emmagasinées. Des accidents de même nature se produisirent dans différentes stations voisines de la nôtre.

Digitized by Google

Les populations, travaillées en secret par les bonzes, commencèrent à murmurer, à dire que notre commerce était réprouvé par le ciel et que toutes ces catastrophes étaient un signe évident de la colère divine. En même temps, des bruits étranges circulaient ; on parlait d'êtres fantastiques apparus dans la nuit au travers de l'espace et lançant des flammes.

— Quelles absurdités ! dit le banquier Drummond.

— J'espère colonel, dit M. Brandon, le marchand d'opium, que vous eûtes recours à des rigueurs salutaires.

— Sans doute, reprit le colonel ; je fis distribuer à domicile les cargaisons d'opium à mesure qu'elles m'arrivaient, enjoignant à chaque famille d'en recevoir sa part contributive et d'en payer le prix. J'assemblai le parlement de la province et lui déclarai nettement que mon opium devait être vendu ou que le Tziang serait mis en état de siége. Enfin, pour l'exemple, je fis emprisonner une douzaine de bonzes. Ces mesures produisirent un excellent effet, et je vendis sur le champ cinq mille quintaux d'opium sans la moindre difficulté. La civilisation reprit son cours.

— Bravo, colonel, dit Drummond avec feu. Vous êtes un digne Anglais.

— Oui, mais mon triomphe dura peu. Une nuit, mon officier d'ordonnance vint me réveiller et m'apprendre que mes douze bonzes s'étaient évadés de prison.

— C'est singulier !

— Un fait incroyable s'était passé. Tous les soldats du corps de garde y compris le lieutenant s'étaient, vers minuit, sentis frappés de stupeur. Bien qu'aucun d'eux n'eût bu la moindre goutte d'opium, ils tombèrent dans une léthargie voisine du sommeil, sans cependant perdre la conscience de ce qu'ils voyaient. Le lieutenant assure que l'air s'était subitement raréfié dans le corps de garde comme sous une machine pneumatique, puis que des gaz stupéfiants, analogues à l'éther et au chloroforme, s'étaient substitués à l'air respirable. Les soldats tombèrent sur des chaises ou sur le lit de camp en proie à de véritables syncopes. Le lieutenant, très faible lui-même et se croyant en catalepsie, vit le geôlier dans un état de parfait somnambulisme, ouvrir la porte, ayant à la ceinture son trousseau de clefs. Les douze bonzes étaient derrière lui. Le geôlier s'avança dans la chambre de l'officier, prit la clef de la grande porte suspendue au chevet de son lit, alla l'ouvrir ; puis, quand les prisonniers furent disparus, rentra dans le corps de garde, et remit la clef à sa place. Le lendemain, les douze bonzes parcouraient la ville en prêchant la révolte, la populace criait au miracle et poursuivait avec des huées et des coups de pierres mes soldats démoralisés. Je me

Digitized by Google

crus d'abord le jouet d'une mystification et j'allais faire passer le lieutenant en conseil de guerre, quand les journaux de Samarcande et de Saint-Pétersbourg tombèrent sous mes yeux. C'est alors que je soupçonnai, dans mon voisinage, la présence d'un ennemi plus redoutable que les Indiens ou que les Chinois pour la puissance britannique.

» Peu de temps après, je voyageais à cheval avec le major Graham sur les bords de l'Etsinoï, quand nous aperçûmes du côté du nord un nuage aux formes étranges qui s'avançait vers nous avec la rapidité d'une locomotive, bien qu'il n'y eût dans l'air aucun vent. Aussitôt nous braquâmes nos lunettes dans cette direction et nous distinguâmes une quantité considérable d'animaux aériens, ayant à peu près la grandeur humaine, mais d'une ténuité qui les faisait ressembler à de grands insectes. Ils semblaient grandir ou diminuer, selon qu'ils voulaient s'élever ou descendre, et leurs corps changeaient de couleurs, suivant les couches d'air qu'ils traversaient. Nous cherchâmes vainement à distinguer, d'une manière précise les traits de leurs physionomies. A part un front très proéminent et des yeux très expressifs, leurs figures n'ont avec celle de l'homme aucune ressemblance. Elles sont plutôt allongées en museaux, comme celles des insectiformes. A la place du nez est une petite trompe, sans doute pour aspirer et décomposer l'air dans l'intérieur de leurs corps ; un autre appareil mobile et rétractile semble leur tenir lieu de bouche et doit servir d'appareil préhenseur pour la nutrition. L'occiput, bien que très développé, doit contenir une matière fluide et incandescente qui projette une lueur rougeâtre comme celle du phosphore. Les ailes sont diaprées et d'une très grande envergure, ce sont moins celles d'un oiseau que celles d'un lépidoptère ; leur bruit ressemble au mugissement de la mer battue par les vents.

» Nous nous étions arrêtés, frappés de stupeur, quand nous vîmes une autre troupe, tout à fait pareille à la première et presque égale en nombre, s'élever presqu'en ligne droite du flanc des montagnes, décrivant une parabole parfaite dans son mouvement d'ascension. On eût dit qu'elle s'était embusquée au fond de ces gorges pour attendre la première troupe. En s'apercevant, les deux colonnes poussèrent une immense clameur, pareille aux grondements lointains du tonnerre, puis elles s'avancèrent avec furie l'une sur l'autre. Cependant, arrivées au-dessus du fleuve, elles s'arrêtèrent pour composer leur ordre de bataille. Tout à coup, nous sentîmes une chaleur extraordinaire ; des raffales d'air brûlant nous coupèrent la respiration : en même temps, d'épaisses vapeurs s'élevaient de la surface de l'onde, et montaient, comme des trombes, vers les deux troupes aériennes. Un instant après, nous ne vîmes plus qu'une

Digitized by Google

masse informe de nuages, comme si les combattants voulaient se dérober à nos yeux. De fortes détonations, tout à fait pareilles à celles de la foudre, nous apprirent que le combat avait commencé. Elles retentirent à nos oreilles pendant près d'une heure. De temps en temps, nous entendions le bruit d'un corps qui tombait dans le fleuve ; chaque chute produisait le sifflement d'un fer rouge plongé dans l'eau ; des masses de gaz s'échappaient dans toutes les directions répandant une forte odeur de phosphore et de soufre. Enfin, la fumée et les nuages se dissipèrent, et nous vîmes une des deux troupes, diminuée en nombre, s'enfuir dans la direction des montagnes, tandis que l'autre se balançait dans les airs avec la sérénité majestueuse du triomphe. L'air avait repris sa tranquillité ; nous revenions à nous-mêmes, mais nous cherchâmes vainement sur la terre ou sur la surface des flots aucune trace des cadavres tombés pendant le combat. Tous les mourants s'étaient ensevelis dans les flots pour échapper sans doute aux regards des hommes, et le fleuve les abritait dans ses profondeurs. D'ailleurs, l'étrange nature de ces corps doit en rendre la décomposition très rapide. Au moment où nous nous remettions en marche, nous fûmes aperçus par deux de ces oiseaux, qui se dirigèrent sur nous, bientôt suivis par la troupe entière. Jamais je ne pourrai rendre l'expression de mépris que contenaient leurs regards. Je compris alors toute ma petitesse, je pris en dégoût ma condition d'homme, et ne me sentis même pas consolé par mon titre d'Anglais et de colonel au service de Sa Majesté britannique. Je restai pendant quelques minutes étourdi, accablé, anéanti par le sentiment de mon impuissance. Quand je revins à moi, les électroptères avaient disparu. »

Le colonel avait à peine terminé son récit qu'un télégramme de Bénarès annonça l'apparition des électroptères au-dessus de cette ville. Les brahmanes, Richasoura à leur tête, exhortaient le peuple à creuser des mines, et voulaient forcer les autorités anglaises à fournir des fonds, des machines et des ingénieurs. Déjà la populace avait été soulevée par les prédications fanatiques du brahmane Rabdès. Les palais des généraux Mac Gregor et sir Humbug avaient été envahis et mis au pillage. Le lord gouverneur congédia ses convives pour aviser immédiatement aux mesures à prendre.

« Hélas, disait M. Drummond, en quittant l'hôtel du gouvernement, ce n'est pas le gouverneur, ce ne sont pas les cipayes, ce n'est pas la flotte, ni l'armée de Sa Majesté qui lutteront contre cette puissance aérienne, et qui me rendront mes entrepôts de thé et d'opium ! Nous sommes ruinés, le commerce britannique ne se relèvera pas de ce coup.

— Du courage, mon cher Drummond, répondait le confiant Cok-

Digitized by Google

burn ; je viens d'apprendre que la situation n'est pas sans ressources. On parle d'organiser une flotte aérostatique munie de canons rayés. On vient de trouver enfin un procédé simple, infaillible, pour diriger les ballons. Figurez-vous un mât qui s'élève de la nacelle, traverse de part en part la sphère d'impulsion ; on attache les voiles à une vergue transversale soutenue par la calotte supérieure. Grâce à cet appareil, on dirige, on modère le mouvement au gré des aéronautes.

— Quelle misère! répondit Drummond, et quel ridicule! Ces inepties ont déjà été tentées plus de vingt fois, et toujours avec le même insuccès. Voulez-vous, mon cher Cokburn, que je vous dise toute la vérité? Pour nous sauver, nous n'avons qu'une ressource, c'est de nous entendre avec les électroptères. Ce ne sont pas des animaux malfaisants; ils ne veulent pas la ruine du commerce.

— Vous avez peut-être raison, dit Cokburn.

— Eh bien, mon cher Cokburn, si vous voulez partir avec moi pour Bénarès, nous arriverons encore à temps pour nous associer avec les brahmanes et pour partager avec eux les bénéfices de l'affaire. »

Dès le lendemain, MM. Drummond et Cokburn débarquaient à Bénarès par le train express, et se rendaient en toute hâte à la grande pagode. Ils eurent de la peine à traverser les rues, occupées par une multitude exaltée, qui poussait des cris, tendait les bras et fixait des yeux suppliants vers le ciel, dans l'espoir de faire descendre les nouveaux dieux sur la terre. Les Anglais s'étaient presque tous retirés à la citadelle. Drummond et Cokburn, pour échapper aux insultes, se dirent chargés d'un message émanant du lord gouverneur. Ils obtinrent avec peine une audience de Richasoura, qui les reçut avec hauteur :

« Que voulez-vous, leur dit-il, enfants de Siva, c'est-à-dire du mal? Votre sort est déjà fixé. Vous allez périr comme ont péri les Egyptiens, les Assyriens, Rome et tous les empires de la terre. Dans quelques mois peut-être, vous verrez un misérable brahmane, à la peau cuivrée, régner dans Westminster et dicter des lois à vos Chambres.

— O lumière du jour, sainte émanation de Brahma, répondit Drummond d'une voix soumise, nous sommes des messagers de paix, nous voulons prévenir une lutte déplorable. Nous connaissons la puissance qui vous a choisi pour organe, nous respectons son caractère céleste et nous éviterons tout conflit avec elle. Bien plus ! Nous serions heureux de contribuer à son avénement, fiers qu'elle agréât notre concours. Vous avez la sainteté, la sagesse, mais les capitaux vous manquent, nous le savons, pour la sainte mission que vous

Digitized by Google

avez entreprise. Or, les capitaux sont nécessaires pour transformer le monde et pour le plier à vos grands desseins. Votre entreprise est si gigantesque qu'elle réclame le travail d'un peuple entier, et qu'elle absorbera l'épargne de dix générations. Mon honorable ami, M. Cokburn, et moi, venons de former une compagnie au capital de quatre milliards, somme suffisante pour nourrir et faire travailler l'Inde entière pendant une dizaine d'années, sous votre direction. Ordonnez vous-même les travaux à faire, nous vous fournirons des ingénieurs, des machines et des instruments de toute sorte; nous vous construirons des usines, des fourneaux, des laboratoires, tout le matériel nécessaire aux cérémonies. Nous vous donnerons une liste civile dont vous fixerez vous-même le montant. Aucun sacrifice ne nous coûtera dans cette tâche philanthropique, pour seconder votre œuvre de régénération. Pour toute récompense, nous vous demandons seulement quelques émanations de ce fluide magnétique qui réside dans les corps des électroptères. Munis de cette force, nous nous chargeons de prévenir ou de briser toutes les résistances, et de soumettre l'humanité entière à l'autorité légitime de ses nouveaux maîtres.

— Homme sans religion, répondit le brahmane, ne cherche pas à me tromper. Je lis dans ton âme cupide. Tu sèmes l'or pour récolter l'or, et tu veux faire de moi l'instrument de ton avarice. Les périls de ton pays, la déchéance de l'humanité entière te touchent peu; tu veux tirer un bénéfice sordide de leur ruine. Voilà donc où le progrès a conduit les hommes de ta race! Toute affection, toute dignité, toute pudeur sont étouffées en vous par l'amour du lucre. Vois ces malheureux Indiens, objet de votre dédain et de vos insultes : ils sont étrangers à vos arts; ils n'ont pas à leur service des milliers de bras en fer ou en acier pour s'épargner de la fatigue et pour s'assurer le bien-être. Ils sont tels que Dieu les a faits, grâce à notre enseignement, soumis au destin, n'aspirant pas à réformer la nature, méprisant la terre, indifférents aux jouissances fugitives, regardant cette vie comme un pèlerinage. Sur un signe de nous, ils s'immoleront aux plus rudes labeurs et répandront leurs sueurs, leur sang même, loin de la clarté du soleil, dans les profondeurs du sol. Tu vois bien que l'homme primitif, l'ignorant, vaut mieux que l'homme civilisé; tu vois bien que votre règne était celui du mauvais génie, et qu'en suscitant une race nouvelle pour vous détrôner, le ciel fait preuve de justice.

» Ne crains rien, ta spéculation sera bonne; j'accepte ta proposition. Il m'importe peu que tes pensées soient impures. Dieu se servira de toi pour hâter la ruine de ta race, et pour rendre à l'Inde les richesses dont vous l'avez dépouillée. Prends cette fiole; le liquide

Digitized by Google

qu'elle contient est un élixir magnétique, qui m'a été confié directement par les électroptères. C'est là que se trouve concentrée toute leur puissance de fascination sur l'espèce humaine. Ce liquide se volatilise dès qu'il est en contact avec l'air. On le pompe par inhalation, comme le chloroforme ; il suffit d'une goutte pour nous transporter dans les régions idéales et pour mettre à nos pieds toutes les basses passions. C'est la lueur céleste dans la nuit du péché, c'est la tempérance pour le libertin, la sincérité pour le menteur, l'humilité pour l'orgueilleux, le désintéressement pour l'avare et le repentir pour le scélérat, c'est la fin de tous les crimes, de toutes les guerres, de toutes les vaines agitations où l'homme se consume depuis tant de siècles. Je te laisse le soin de le répandre et d'en communiquer les bienfaits aux différentes races qui peuplent la terre. Ta nation, versée dans le trafic, envoie ses navires dans toutes les parties du monde. Qu'au lieu de servir l'ivrognerie, la débauche et les instincts les plus vils de l'homme, elle aille désormais porter l'amour du vrai et de la justice aux contrées les plus reculées. Qu'elle répare par cette vapeur généreuse les ravages qu'elle a causés par le hatchis et l'opium. L'âge d'or reviendra dans le genre humain, et l'or affluera plus que jamais dans vos caisses. Retire-toi ; je dois parler au peuple. Demain, si tu veux, nous règlerons les clauses définitives de notre contrat. »

Disons en passant que l'élixir magnétique n'était autre qu'un sublimé des substances volatilisées pour la nutrition des électroptères. Leur contact avait suffi pour communiquer à ces substances une certaine quantité de fluide, et cette combinaison, matérialisant pour ainsi dire leur puissance morale, allait précipiter notre asservissement.

Drummond et Cokburn se retirèrent assez mécontents de leur entretien avec le brahmane. Ils avaient peu de confiance dans la fiole et se croyaient dupes d'une mystification. Leur premier soin fut de se rendre chez un chimiste anglais, pour lui faire analyser la substance. Le savant, après avoir pris certaines précautions, constata la présence de différents sels, de carbone, d'alcool en petite quantité, beaucoup de silicates hydratés, du reste, rien d'extraordinaire.

« Pourrait-on le respirer sans péril ? demanda Cokburn.

— Sans doute, cela me paraît un gaz très inoffensif. Je crois même qu'il doit contenir certaines propriétés stomachiques, légèrement laxatives. »

De retour à l'hôtel, Drummond se frappa le front, comme saisi par une idée lumineuse.

« Si vous le voulez bien, dit-il, mon cher Cokburn, nous expéri-

Digitized by Google

menterons d'abord sur nous-mêmes. Il ne faut mettre personne dans notre confidence.

— Je le veux bien; mais quel effet attendez-vous de ces gouttes? Vous voyez bien que ce prêtre s'est moqué de nous. Vous lui demandiez du fluide, chose que sans doute il ne possède pas. Il vous régale d'une médecine et punit votre indiscrétion par un purgatif. Le procédé est connu. C'est celui de tous les marchands d'orviétan dans les foires.

— Respirons toujours, ne fût-ce qu'une gouttelette, pendant l'espace d'une seconde. Eh bien, qu'en dites-vous?

— Ce n'est pas trop désagréable. C'est comme une odeur de rose et de patchoulis.

— Oui, comme purgation, cela vaut mieux que du sel amer. Cependant, je n'achèterais pas le procédé pour quatre milliards. »

Drummond et Cokburn plaisantèrent ainsi pendant quelques minutes. Tout à coup, leur gaieté tomba. Tous deux se levèrent et se promenèrent à grands pas dans l'appartement, en jetant des regards étonnés l'un sur l'autre.

« C'est singulier, dit Cokburn, il me semble que la tête me tourne. Ce n'est pas de l'ivresse, mais les choses m'apparaissent sous un aspect tout particulier.

— De mon côté, dit Drummond, j'éprouve une sensation tout à fait nouvelle pour moi. Je ne sais à quoi l'attribuer. Voilà peut-être plus de vingt ans que je n'ai lu un traité de morale, et ma mémoire me récite les sermons les plus pathétiques.

— Et moi, je crois entendre le révérend Peters Thomfield, qui me fit dans ma jeunesse de si saintes leçons. Hélas! je n'en ai guère profité!

— Et moi, reprit Drummond d'une voix lamentable, je me suis endurci bien jeune! je croyais n'avoir plus de conscience, et voici qu'elle se réveille pour me tourmenter.

— Et moi, dit Cokburn, je suis vraiment digne de pitié, car je suis un grand misérable. Je ne crois pas qu'il existe de plus grand coquin que moi dans les trois royaumes.

— Cokburn, vous vous trompez. Mes iniquités surpassent certainement les vôtres. J'ai fait de l'argent le dieu de ma vie. J'ai sacrifié toute réputation, toute pudeur à la soif de l'or.

— Et moi, à dix-huit ans, je faisais l'usure. Je tuais en moi toute pitié, je riais des infortunes dont j'étais l'auteur. A vingt-cinq ans, j'avais ruiné plus de cent familles et causé trois ou quatre suicides.

— Moi, j'ai débuté par un abus de confiance qui devait me conduire à Botany-Bay. J'ai volé mon patron, maître Winterfield.

— Mon oncle!

Digitized by Google

— Est-il possible? Je vous restituerai, monsieur Cokburn, je serai heureux de vous restituer le bien mal acquis. Ce n'est pas tout; j'ai fait une banqueroute frauduleuse qui m'a valu un bénéfice de cent dix mille livres. Et maintenant je possède plus de deux millions sterling, j'ai des centaines de navires, des entrepôts, des succursales dans le monde entier, et je laisse mes créanciers sur la paille.

— Oh! dit Cokburn avec désespoir, je suis un juif, un arabe. Shilock auprès de moi eût été un ange de miséricorde.

— Moi, reprit Drummond, je suis un traître, un félon. Ma vie est un tissu de lâches perfidies.

— Je n'ai jamais fait l'aumône. J'ai laissé mon père et ma mère mourir littéralement de faim dans un galetas.

— Et moi, j'ai séduit de malheureuses filles en leur promettant le mariage, et je les ai abandonnées dans la honte.

— Silence, s'écria Cokburn avec exaltation, vous me rappelez un de mes plus grands crimes. Cette pauvre Judith, qui m'aima d'un amour si désintéressé, qui me soigna et me nourrit de son travail, quand j'eus la fièvre typhoïde, après ma première faillite. Par quelle ingratitude ai-je payé son abnégation? Pour moi, la pauvre fille avait mis en gage son dernier jupon, et, redevenu riche, je l'abandonnai comme une créature! Son fils, le mien, devrais-je dire, a dû se faire mousse pour échapper à la misère. Peut-être en ce moment est-il la proie des requins au fond de la mer, ou des vautours sur sur quelque rivage. Oh! Dieu ne me pardonnera jamais!

— Cokburn, dit Drummond après une pause de quelques instants, il me reste un dernier aveu à vous faire. Mon ami, je vous ai trompé. La vertueuse madame Cokburn.....

— Eh bien? dites.

— Je l'ai détournée de ses devoirs. Elle est morte désespérée de sa faute.

— Je le conçois, dit gravement Cokburn en regardant Drummond. Mais, mon pauvre Drummond, puisqu'elle est morte, je n'ai pas le droit de vous en vouloir. Moi-même, cher ami, j'ai porté jadis sur madame Drummond mes tentatives criminelles. Mais je n'ai pas pu la séduire. Elle me trouvait trop laid, trop avare et trop ridicule. J'en remercierai le ciel toute ma vie.

— Cher Cokburn, reprit Drummond, ne le remerciez pas. Qu'y ai-je gagné, puisqu'elle s'est enfuie avec mon premier commis, en m'emportant quatre-vingt mille livres. Vous, du moins, vous auriez respecté ma caisse!

— Non, voyez-vous, Drummond, j'ai honte de moi-même, je me prends en horreur. Je veux refaire un autre Cokburn, pur, imma-

Digitized by Google

culé. L'égoïsme est une plaie honteuse. La charité est un lis dont le parfum embaume l'âme.

— Et moi, parbleu! dit Drummond, je rembourserai tous mes créanciers, capital et intérêts capitalisés. Ah! comme leurs figures vont s'épanouir. J'en sais un qui ne s'en doute pas, qui balaye en ce moment le pavé du Londonbridge, et qui sera dans quelques jours millionnaire. Cela me fait rire. Quel bonheur de rendre le bien mal acquis!

— Je ferai des aumônes, dit Cokburn, je répandrai des bienfaits, je veux attirer sur ma tête toute une rosée de bénédictions. Si seulement je pouvais retrouver mon pauvre fils Benedict! Je le reconnaîtrais publiquement, je le ferais instruire, je l'instituerais mon héritier, et je lui dirais surtout : Garde-toi d'imiter ton père.

— Cokburn, mon frère, je veux m'humilier devant vous. J'ai porté le trouble et le déshonneur sous votre toit. Quelle pénitence dois-je faire? Quelle expiation peut racheter un crime aussi grand? Voulez-vous la moitié de ma fortune?

— Jamais, dit Cokburn, je ne la mérite pas. C'est moi qui donnerai aux pauvres la moitié, non, je veux dire le quart de la mienne.

— Dois-je renoncer à toutes mes richesses, à mes maisons de campagne, à mes équipages? Dois-je embrasser la vie religieuse, et porter au désert la parole divine, au risque d'être découpé en morceaux par les Caraïbes? Dites un mot, Cokburn, je le ferai, aussi vrai que mon repentir est sincère.

— Moi, je me nourrirai de pain et d'eau jusqu'à la fin de mes jours. Je veux vivre en anachorète, en face d'une tête de mort, sur le sommet d'une montagne. J'y trouverai plus de paix et de bonheur qu'au sein de mon opulence.

— Partons donc, dit Drummond, mais auparavant, mon frère, pardonnons-nous réciproquement nos offenses et embrassons-nous.

— Drummond, mon frère, dans mes bras. »

Les deux convertis échangèrent le baiser le plus fraternel, puis ils s'endormirent dans une douce étreinte.

Quand Drummond se réveilla quelques heures après, il fut d'abord saisi de honte et d'épouvante au souvenir des aveux que l'élixir du brahmane lui avait arrachés. Mais il se remit en songeant que son confesseur n'avait été ni moins expansif, ni moins imprudent que lui-même, et qu'il pouvait, par conséquent, compter sur sa discrétion. Sa deuxième pensée fut que l'affaire était excellente et qu'il fallait la poursuivre. Cokburn dormait encore. Le bon Drummond se leva sans bruit et sortit à pas de loup pour ne pas troubler le sommeil du juste. Il se rendit, avec sa fiole, chez l'attorney général.

« Monsieur l'attorney, dit-il à ce magistrat, quel cas feriez-vous

Digitized by Google

d'un secret qui simplifierait la justice au point d'en supprimer toute incertitude, qui forcerait les coupables à se dénoncer eux-mêmes et à demander spontanément la punition de leurs crimes?

— Je dirais que c'est une excellente machine pour remplacer les attorneys, les jurys, les tribunaux et toute la police. Ce serait tout simplement le règne de la vérité sur la terre.

— Eh bien, monsieur l'attorney, je vous apporte ce secret. Il est contenu dans cette fiole. Ne riez pas, ne me prenez pas pour un fou. Veuillez seulement mettre mon procédé à l'épreuve.

— Il y a quelques jours, reprit l'attorney, j'aurais traité votre offre de folie ou d'impudente mystification. Mais aujourd'hui, le merveilleux est dans l'air, les lois physiques et morales sont bouleversées. Rien ne m'étonne plus, pas même la vérité sous forme de bouteille. Votre liqueur contient sans doute un fluide agissant d'une manière spéciale sur les lobes cérébraux qui mettent en jeu la conscience. Rien de plus simple, et j'ajoute : rien de plus utile. Le gouvernement vous payera bien cher une telle découverte.

— Vous plairait-il, dit Drummond, d'expérimenter tout de suite?

— Justement, reprit l'attorney, nous avons sous les verrous une demi-douzaine de coquins, accusés d'assassinats et de vols avec effraction. Je suis convaincu de leur culpabilité; malheureusement, les preuves manquent, et le jury pourrait bien me jouer le tour de les acquitter. Je vais faire administrer une goutte à chacun, et puis nous verrons l'effet. »

Le même soir, les six coquins avaient avoué leur crimes dans tous leurs détails, et réclamé pour eux-mêmes la peine capitale. Le lendemain, munis d'une nouvelle dose de cordial, ils marchèrent au supplice en pleurant de joie et de reconnaissance. Le bruit se répandit aussitôt que le gouvernement avait un moyen infaillible pour lire dans toutes les consciences. Tout Bénarès fut frappé de terreur, et l'autorité britannique en fut raffermie.

Quelques jours après, Drummond, ayant achevé et signé son pacte avec les brahmanes, fit insérer dans tous les journaux de l'Inde et de la Chine la réclame suivante :

« Deux savants, MM. Drummond et Cokburn viennent de trouver un secret qui sera l'honneur du XXe siècle, et qui laissera bien loin derrière lui l'imprimerie, la boussole, la vapeur, la télégraphie électrique et toutes les grandes inventions des siècles passés. En effet, toutes ces découvertes n'ont eu pour but qu'une action sur la nature matérielle. Celle des deux savants anglais doit atteindre l'âme humaine dans ses profondeurs, l'élever au-dessus des passions terrestres, et purifier notre espèce de toutes ses souillures.

» Autrefois, pour moraliser l'homme, on ne connaissait que la pé-

Digitized by Google

dagogie. On obsédait l'enfance et la jeunesse de leçons et de prédications fastidieuses, véritables steppes de l'intelligence. On faisait des sermons et des traités de morale, on terrifiait les âmes par la peur de la vie future. Vains tâtonnements, impuissants remèdes toujours déjoués par la corruption et l'infirmité de notre nature! Tous ces systèmes devaient échouer, parce qu'ils reposaient sur une erreur radicale, la prétention d'agir sur notre âme comme sur un *être distinct*, tour à tour esclave et tyran du corps.

» La découverte de MM. Drummond et Cokburn, agissant *sur l'être humain tout entier* par l'inhalation matérielle d'un gaz dissous dans certaine liqueur, cette découverte, disons-nous, vient de placer enfin la morale sur une base vraiment scientifique, et de reléguer les anciennes méthodes parmi les pseudosciences, telles que la théologie, l'alchimie et l'astrologie judiciaire.

» Ce gaz, que nous pouvons appeler magnétique, exerce deux actions simultanées également énergiques sur la matière cérébrale. Par la première, il dessèche et fait disparaître les éléments fiévreux et désordonnés, tels que le carbone, l'alcool, la bile, etc., causes de tous nos dérèglements ; par la seconde, il excite et fortifie les éléments nobles, tels que le phosphore, l'acide oléique, la cholesterine, organe de nos affections les plus élevées, de notre raison et de notre conscience. De cette façon, les vices sont atteints à leur racine, les cures morales se font par un procédé sûr, infaillible. L'homme est régénéré dans son essence.

» Les incrédules souriront et nous demanderont comment la conscience peut être mise en mouvement par quelques gouttes d'elixir. Nous leur répondrons : il y a longtemps que les effets de l'opium, du hatchis, de l'*od*, des gaz hilarants, etc., sur l'esprit, auraient dû mettre l'homme sur la voie de notre découverte. Si telle substance peut exciter certaines parties du cerveau et nous placer sous l'empire de certaines images, si la mémoire, la sensibilité, si toutes les facultés *animiques* obéissent à l'action de certains fluides, pourquoi la conscience échapperait-elle à la loi commune, et ne pourrait-elle être développée artificiellement par certaine substance?

» Différentes expériences, dont nous pouvons garantir l'authenticité, et qui, du reste, ont fait assez de bruit dans le monde, démontrent jusqu'à l'évidence la merveilleuse vertu de ce spécifique.

» L'établissement pénitencier de Pang-fô, dans nos possessions chinoises, a été soumis au régime de notre cordial pendant l'espace de trois semaines. Depuis cette époque, tous les prisonniers sont revenus à l'amour du bien, ont confessé tous leurs crimes passés, et mènent la vie la plus édifiante.

» On a donné quelques gouttes, en guise de wisky, aux soldats

Digitized by Google

d'un régiment en garnison à Luknow. Depuis ce temps, l'on n'a pas constaté dans ce corps un seul cas d'ivrognerie ni d'incontinence.

» Un grand nombre de familles emploient notre sublimé pour l'éducation des enfants. Tous les sujets soumis à ce régime donnent les plus belles espérances. Plus l'usage de cet élixir se généralisera, plus la paresse, la colère, l'avarice, la luxure et tous les vices qui dégradent l'homme disparaîtront de la terre. Plus de filles séduites, plus d'adultères, plus de mensonges, de banqueroutes, plus d'assassinats ni de captations d'héritages. Le règne d'Astrée va refleurir. Le progrès aura dit son dernier mot. Car l'œuvre de la science est incomplète, tant qu'elle n'a donné à l'homme que le bien-être et les satisfactions matérielles. Le couronnement de l'édifice humanitaire, c'est l'empire de la justice dans les peuples, de la vertu dans les âmes.

» Notre fluide est d'une odeur agréable ; il peut être pris à hautes doses par les systèmes olfactifs les plus délicats. La modicité de son prix le met à la portée de toutes les fortunes. *Drummond, Cokburn, et Ce, à Calcutta.* »

Des électroptères, pas un mot ! Les collaborateurs aériens avaient sans doute une part assez large dans les bénéfices ; c'était bien le moins que MM. Drummond et Cokburn, les bailleurs de fonds, en eussent toute la gloire.

Pendant ce temps, un grand débat s'agitait à Londres, au sein des deux chambres, où le ministère proposait d'urgence un emprunt de quarante millions de livres sterling pour l'équipement immédiat d'une flotte aérienne. Cette motion, applaudie par la Chambre des lords, fut vivement combattue dans celle des communes, où les idées utilitaires ont remplacé depuis longtemps la vieille politique de prépondérance. M. Calbraith, illustre héritier des doctrines et du talent de Richard Cobden, fit à ce sujet un discours resté fameux dans les annales oratoires, et dont le passage suivant est devenu classique : « Notre empire est menacé, dit-il, menacé par une race supérieure à l'espèce humaine. Eh bien ! gentlemen, je ne vois là aucune raison de nous draper dans nos toges, à la façon de sénateurs romains, et de prononcer un *Caveant consules.* Pour ma part, j'engage au contraire MM. nos consuls à se tenir tranquilles et je les prie instamment de respecter la bourse des contribuables. Il n'est pas question ici d'évoquer Rome, Carthage, ni le terrible Annibal, ni de nous monter la tête par des comparaisons historiques. Il faut voir les choses comme elles sont. De notre temps, grâce au progrès de la raison, les nations n'ont plus de préjugés militaires, la gloire n'est plus qu'un thème de rhétorique, l'ambition, l'orgueil de commander aux autres sont aussi surannés que le culte d'Osiris

Digitized by Google

ou que les bûchers de l'Inquisition. Notre empire est une machine vermoulue, qui nous coûte fort cher et ne nous rapporte absolument rien. Il y a longtemps que cette vieillerie nous encombre, sans que nous ayons le courage de la sacrifier. Nous l'entretenons à grands frais, idole ruineuse, vénérable inutilité qui dévore tous les ans deux ou trois milliards. Jamais nous ne l'eussions brisée de nos mains. Remercions donc cette race d'êtres nouveaux que la Providence suscite pour nous délivrer de cette relique, et pour la prendre à sa charge. Gentlemen, je le dis en toute sincérité. Je rends grâce à ces bienfaiteurs, à ces philanthropes aériens, qui délivrent la Grande-Bretagne de son fardeau séculaire, et je leur fais volontiers présent de tous mes droits sur l'Inde, la Chine, le Tangut, et autres pays, dont j'étais hier souverain. Je leur donne ma part de royauté sur tous mes semblables des deux hémisphères, et souhaite qu'ils y trouvent beaucoup de plaisir. Je vais même plus loin et je dis : Si ces messieurs veulent honorer la vieille Angleterre d'une petite visite aérienne et poser chez nous leur candidature, je suis tout prêt à voter pour eux, et serai tout aussi flatté d'obéir à une race ailée qu'à MM. les ministres actuels de Sa Majesté britannique, ou même qu'à tous autres respectables lords, baronnets ou gentlemen rampant sur la terre.

» Gentlemen, qu'avons-nous à craindre? Ce n'est pas une domination humaine qui s'élève; elle ne portera pas l'empreinte de nos petites passions, de notre orgueil, de notre avarice. Il est évident que ces animaux supérieurs ne se plairont pas à nous humilier, comme des despotes ou des tyranneaux humains qui s'imagineraient se grandir en nous abaissant. Ils ne s'offenseront plus de notre liberté, puisque, étant infiniment supérieurs à nous, ils nous mépriseront trop pour nous craindre. Ils ne feront pas de guerre par vanité, par caprice ou par fanatisme. Ils ne nous ruineront pas en armées, en flottes, en constructions, entretien d'arsenaux et de forteresses, puisque tous nos appareils de guerre ne seront plus à leurs yeux que des jouets d'enfants. Tout porte à croire, au contraire, que leur avénement, en domptant l'orgueil humain pour toujours, amènera parmi nous cette paix universelle, rêve des philosophes que nous n'avons pas su établir. Sans doute, ces êtres surhumains nous traiteront avec sympathie et commisération, comme nous traitons les espèces qui nous sont utiles. Toutes les espèces privées sont supérieures aux sauvages, parce que nous avons cultivé leur nature. Espérons que nos futurs maîtres cultiveront la nôtre, et qu'ils corrigeront nos mauvais instincts par des procédés infaillibles.

» Tous les rapports qui nous parviennent sur les électroptères nous mettent en mesure d'affirmer que leur influence sur notre es-

Digitized by Google

pèce est éminemment bienfaisante. Sans violence, sans effusion de sang ils ont civilisé les naturels de l'Afrique centrale et fait jaillir l'intelligence de ces cerveaux abrutis. Ils ont relevé le nègre, ce paria, ce déshérité de la race humaine, et l'ont élevé jusqu'à nous. L'Afrique, dans nos mains, n'a jamais été qu'une pépinière à esclaves. Je vous le demande, Gentlemen, la domination des électroptères n'est-elle pas plus morale et meilleure pour l'humanité que la nôtre?

» Nous avons tous lu dans ces derniers temps que deux savants, MM. Drummond et Cokburn, ont découvert dans l'Inde un fluide d'une vertu miraculeuse qui porte l'étincelle divine au fond de notre âme. J'apprends à l'instant, par un brahmane de Bénarès, l'illustre Richasoura, que ce fluide n'est autre chose qu'une émanation des électroptères. Une compagnie vient de se former à Londres pour la propagation de cet élixir dans toutes les parties du monde. Tout annonce un mouvement immense qui va régénérer l'espèce humaine et la tirer de l'abîme où son orgueil et ses vices la précipitaient. Au milieu de cet élan irrésistible, qu'espérez-vous avec vos flottes aériennes, sinon devenir la fable et la risée de tout l'univers? La seule politique digne de nous et de l'Angleterre est d'abdiquer notre empire, de nous soumettre aux envoyés du ciel et de leur prêter un loyal concours. »

Ces doctrines furent tellement goûtées par la Chambre, qu'un vote presque unanime repoussa la motion du gouvernement. Les ministres durent tous se démettre, et M. Calbraith fut nommé chef d'un nouveau cabinet. Son premier soin fut de s'entendre avec la compagnie Drummond, les brahmanes de la grande pagode et le gouverneur de l'Inde pour la diffusion du magique fluide. Tâche facile! car déjà la vogue de l'élixir était immense dans le monde entier. Indiens, Chinois, Mongols, Arabes, Tartares, tous les peuples de l'Asie, tous ceux de l'Afrique et même de l'Océanie, tous voulaient respirer la divine odeur qui ravit l'âme dans le ciel et lui fait entendre la voix du Très-Haut. On vit des sauvages polynésiens vendre leurs terres, leurs forêts, leurs bestiaux, on vit des Tongouses dans la Sibérie se dépouiller de leurs dernières fourrures pour obtenir une goutte d'élixir. Le débit, il est vrai, fut assez faible en Europe et dans les pays civilisés, où les hommes n'ont pas de temps à perdre avec leurs consciences. Mais les Hottentots, les Mozambiques, les sauvages de l'Orénoque et du Maranon, les anthropophages de l'Océanie, les barbares du monde entier indemnisèrent amplement la maison Drummond de cette non-valeur. En même temps, de nouvelles mines avaient été découvertes à Dehli, à Hyderabad et à Singapore. Les deux presqu'îles indostaniques n'étaient

Digitized by Google

plus qu'une immense fournaise, où des millions d'hommes s'épuisaient à vaporiser des blocs de granit, sous la direction des brahmanes. Des comptoirs, des factoreries furent établis sur toutes les côtes pour le débit de la marchandise, et devinrent des villes opulentes, car le commerce du fluide électro-moral ou gaz magnétique donna des bénéfices mille fois plus forts que n'en avaient jamais donné le thé et l'opium. M. Calbraith avait donc, nouveau Robert-Peel, sauvé son pays par sa prévoyance, et l'Angleterre dut à ses conseils une nouvelle ère de prospérité. La statue de ce grand homme vient d'être inaugurée à Londres, en face de celle de lord Wellington. L'un et l'autre ont été les vrais héros de leurs siècles.

IV

C'est ainsi que le peuple anglais s'est mis au service des électroptères, et que, fidèle aux théories du *free trade*, il met à profit la déchéance de l'humanité. Hâtons-nous de dire, pour l'honneur de la dignité humaine, que la France, l'Allemagne et le reste de l'Europe ont pris moins facilement leur parti. Là, du moins, des plaintes éloquentes ont retenti sur la perte de notre royauté, sur l'évanouissement de nos rêves. Les poètes se sont réveillés de leur apathie, ils ont saisi leur lyre et gémi sur notre abaissement. A force d'élégies et de plaintes mélodieuses, ils ont fini par calmer la douleur publique, et les beaux esprits se sont écriés plus d'une fois : « Bénie soit notre chute, béni le malheur qui nous vaut des consolations si exquises. » Les académiciens ajoutent que l'homme, roi par la poésie, possède la plus glorieuse des couronnes. On chansonna les électroptères, on les joua sur la scène, on les tourna en ridicule de la façon la plus spirituelle. L'opinion est satisfaite de ces petits triomphes, et se figure que l'homme a pris sa revanche. Les philosophes, qui sont au-dessus de ces frivolités, portent le deuil de leurs théories ; mais ils se consolent en prouvant que la religion est frappée au cœur. Un Français, professeur de philosophie, a fait sur cette matière un livre très remarquable, qui se termine par le trait suivant : « Nous sommes détrônés, dit-il, mais les prêtres le sont également, puisque leurs traditions, leurs livres saints, leurs miracles, tout s'écroule devant l'apparition des électroptères. L'homme n'est plus le roi de la terre. Donc, il ne constitue pas une espèce à part dans la création. Dieu n'a pas interverti les lois physiques en notre faveur, puisque ces lois nous relèguent aujourd'hui parmi les animaux domestiques. L'Eglise faisait de l'homme un être surnatu-

Digitized by Google

rel, sans lien avec les autres espèces animales, exilé momentanément sur la terre. Et voici que l'homme est à son tour primé par une espèce supérieure, et que toutes nos facultés trouvent leur raison d'être dans cette dépendance. La théologie et la métaphysique sont donc vaincues pour toujours. Rien n'est vrai que l'ascension graduelle des êtres poursuivie par la matière avec ses seules forces. Ainsi, la science humaine survit à la déchéance même de l'homme, et trouve son triomphe dans la ruine et la confusion du *surnaturel.* » Ces idées ont fait, comme on peut le penser, très grande sensation et soulevé de grosses tempêtes. Les évêques ont publié des mandements, les théologiens ont fait des leçons, imprimé des gros livres pour démontrer que les électroptères ont été suscités par miracle, et que leur avénement est la punition de l'orgueil humain, la confusion de la science. Un concile s'est réuni pour formuler et convertir en dogme cette proposition. Mais l'auguste assemblée a été, dit-on, dans l'embarras pour décider si les électroptères étaient de bons ou de mauvais esprits, suscités par le ciel ou par Belzébuth. Un docteur a fait observer qu'ils étaient en rapport de commerce et d'amitié avec des hérétiques, voire avec d'infidèles brahmanes, preuve manifeste qu'ils émanaient de l'enfer. Touché de cette raison, le concile allait excommunier les électroptères, et frapper d'anathème toute intelligence avec eux, quand le pape déclara *motu proprio* que les électroptères sont des anges de Dieu suscités pour rendre à la religion romaine son ancienne splendeur. Les philosophes prétendent que les électroptères ont fait tomber une étincelle de leur fluide sur le chef de l'Eglise, afin de s'emparer à la fois de toutes les consciences catholiques.

La Prusse, fidèle à ses traditions, a déclaré qu'elle ne reconnaissait dans le monde qu'une seule force, la force militaire, et que ses cuirassiers auraient raison de toutes les puissances aériennes. Elle a, du reste, doublé l'effectif de ses bataillons, proclamé la kriegsbereitschaft et mobilisé sa landwehr. Aucun électroptère n'a paru. Les généraux prussiens chantent victoire, le roi se fait tous les jours complimenter par les bourgmestres; il est même question de frapper une médaille où l'on représentera les électroptères fuyant devant un cavalier prussien, avec cet exergue : *In conspectu meo steterunt et refugerunt.* Mais les railleurs disent que jamais on ne verra d'électroptères en Allemagne, parce que les têtes allemandes sont trop rebelles à l'action de l'électricité.

Les musulmans ont accueilli la domination aérienne sans murmure. Puisque les nouveaux dominateurs viennent du ciel, disent-ils, n'est-il pas manifeste qu'ils sont envoyés par Dieu? Que la volonté d'Allah s'accomplisse! Ils sont d'ailleurs persuadés que les élec-

Digitized by Google

troptères sont nés dans la lune et suscités par le prophète pour punir les giaours de leur insolence.

On a signalé des électroptères dans l'Amérique du Nord, du côté des montagnes Rocheuses. Aussitôt des spéculateurs de New-York et de Philadelphie sont partis à la découverte, avec une armée d'ingénieurs et de géologues. Ces messieurs ont exploré à fond toute la chaîne ; ils ont fait des travaux admirables sur la nature des différents sols ; ils ont analysé et soumis au creuset toutes les variétés de silice ; ils ont découvert deux ou trois métaux précieux, des filons d'argent et même, assure-t-on, trois ou quatre mines d'or. Vaine trouvaille, à laquelle personne n'a fait seulement attention ! Après six mois de fatigues et de recherches infructueuses, ils sont revenus à New-York, désespérés. Aucune étincelle électrique n'était tombée sur eux. Quelque temps après, on sut qu'une colonie de nègres et de Peaux-Rouges, établie vers les sources du fleuve Missouri, était en communication suivie avec l'espèce aérienne. Les mines étaient déjà creusées, les fours et les laboratoires en action, des milliers de tonnes remplies de fluide. Les Anglo-Saxons y coururent, mais trop tard ; ni les Indiens ni les nègres ne voulurent s'associer avec eux. Depuis ce temps, les Yankees, exclus du grand commerce, sont tombés en pleine décadence, et retournent visiblement vers l'état sauvage. C'est le sort réservé très probablement à toutes les races humaines qui ne seront pas dressées et disciplinées par les électroptères.

Juste punition de l'homme ! Il n'a pas su s'épurer lui-même et fonder librement la civilisation sur le droit. Dieu lui a retiré la royauté dont il mésusait, et l'a placé lui-même sous la tutelle d'une race supérieure. Grâce au fluide électrique, il perd jusqu'à la liberté de vouloir le mal. Le progrès humain est donc définitivement réalisé, mais au prix de notre déchéance. En effet.....

Nous écoutions, retenant notre souffle, craignant de perdre une parole, de troubler par un son, par un geste, l'inspiration du prophète. Tout à coup, Forster éternua, se frotta les yeux, nous regarda d'un air étonné, puis se mit à rire :

« Quelle mine singulière vous faites tous, nous dit-il, vous ressemblez à Schahazanam écoutant les histoires de Schéhérazade.

— Ne t'occupe pas de nous, Forster, et poursuis.

— Poursuivre quoi ?

— Ta prophétie, parbleu ; l'avénement des électroptères, la déchéance et la domestication de l'homme, tu sais bien. Cela nous captive au plus haut point.

Digitized by Google

— Vous vous moquez ; je ne suis pas un voyant ; vous savez bien que je ne crois pas au somnambulisme.

— Mais tu viens de nous raconter en détail des événements qui se passeront dans cent ans.

— Moi ! je suis parfaitement sûr de n'avoir même pas desserré les lèvres. La pilule de ce brave docteur n'a pas produit sur mon système nerveux le moindre ébranlement ; en revanche, elle m'a desséché le gosier, j'ai une soif ardente. »

Il paraît que l'effet narcotique de la pilule était épuisé. Forster ne se souvenait plus de rien. Nous nous regardâmes tous, pétrifiés.

« Eh bien, messieurs, dit le docteur Allan, d'un air de triomphe, vous ai-je bien servis ? J'espère que votre scepticisme se déclare vaincu.

— Laissez-moi donc tranquille, dit l'incorrigible Grégorius. C'est une comédie arrangée d'avance. Ce petit Forster est un finaud. Je ne suis pas dupe de ses airs candides. Il vous a tout simplement servi de compère. Ah ! dit-il à Forster, vous serez un bon comédien, et vous êtes déjà d'une belle force.

— Monsieur, dit Forster impatienté, la mystification n'est pas de mon goût.

— Diable ! vous êtes susceptible. Vous vous êtes moqué de nous depuis une heure, et l'on ne pourrait pas se dédommager pendant cinq minutes ! »

Nous dûmes nous interposer, sinon l'affaire allait prendre une mauvaise tournure. Nous calmâmes Forster en obligeant Grégorius à lui faire des excuses. Il était tard. Nous prîmes congé de l'amphitryon.

« C'est égal, me dit mon ami Mildner en montant l'escalier de notre appartement, j'aurais bien voulu savoir comment sont nés ces électroptères. C'est malheureux que Forster ait oublié de nous l'expliquer.

— Que t'importe ?

— Beaucoup. Je passe ma thèse dans huit jours avec le vieux Hartenspeck, l'ennemi personnel de la génération spontanée. Quelle victoire j'aurais remportée sur ce cuistre, et quelle piteuse figure il eût faite !

— Tu t'abuses, mon pauvre Mildner, c'est toi qui aurais fait la piteuse figure, car il t'aurait donné une boule noire, et ton mariage avec la blonde Dorothée eût été une affaire manquée. Bénis l'omission de Forster et ton ignorance, qui t'empêchent de faire une sottise.

— Tu as raison. Je vais rêver à ma Dorothée. »

ALBERT LEFAIVRE.

Digitized by Google

DE LA

LITTÉRATURE AUTOBIOGRAPHIQUE

EN FRANCE

Les Mémoires de l'Histoire de France, par Charles CABOCHE, agrégé de la Faculté des lettres, 2 vol. in-8°. (Ouvrage qui a remporté, deux années de suite, le second prix Gobert.)

De notre temps, qui n'a plus ou moins écrit ses mémoires? Avait-on occupé de soi le public pendant un jour ou une heure, possédait-on un nom qui, n'importe à quel titre, eût un instant fait retentir les échos, on se croyait le droit de prendre l'univers pour confident. Il y a certainement eu, à notre époque, comme une singulière recrudescence de cette vieille et éternelle maladie du moi qui le porte toujours à entretenir les autres de lui-même. Ç'a été, entre tous nos illustres, une émulation d'aveux que personne ne demandait, d'indiscrétions dont la plupart n'avaient même pas le mérite d'être intéressantes. Les poètes se sont chargés d'éteindre eux-mêmes la radieuse auréole qui brillait autour du front de leurs idéales maîtresses; ils ont voulu dissiper de leur propre souffle ces nuages brillants, ces vapeurs dorées où se montraient et se dérobaient tout à la fois les figures aimées, où les aventures de leur jeunesse, vaguement entrevues dans une brume lumineuse et transparente, se teignaient de toutes les couleurs que leur prêtaient nos propres souvenirs, notre imagination éveillée et mise en branle par leur voix puissante. René a pris soin de nous apprendre qu'il n'avait jamais aimé personne, qu'il avait toujours intérieurement méprisé les personnes et les causes auxquelles il avait semblé se dévouer. Raphaël a tenu à nous convaincre que sa lâche froideur avait tué Graziella, et qu'Elvire ou Julie, celle qui fit entendre au beau lac de Savoie cette plainte harmonieuse et touchante

Digitized by Google

que nous n'avons point encore oubliée, n'était guère qu'une pédante, vertueuse à son corps défendant et pour obéir aux ordres de la Faculté. Quant à Olympio, par un raffinement de vanité, par un détour où la modestie et l'embarras de parler de soi ne sont pour rien, il a pris un secrétaire, et c'est un *témoin de sa vie* qui nous la raconte, avec une effusion de louanges, avec une admiration attendrie qui toucherait peut-être dans le particulier, qui choque et qui déplaît quand c'est au public que s'adresse un tel récit. Mais les plus naïfs, ceux dont la sympathie est la plus sincère et la plus déclarée, auront beau faire : involontairement, derrière l'ami qui tient la plume, ils apercevront toujours, penché sur son épaule et suivant des yeux les lignes que trace sa main, celui qui est l'objet du livre et qui en fournit la matière. Il leur semblera souvent reconnaître, dans le style du narrateur enthousiaste, la marque et le cachet du maître ; quoi qu'ils en aient, ils se représenteront toujours celui-ci savourant la primeur de ces éloges qui lui sont décernés, revoyant en connaisseur ces pages pleines de lui, suggérant enfin des retouches et des effets à l'écrivain anonyme auquel il a confié le soin de sa gloire.

Toute cette littérature qui sera, je le crains, sévèrement jugée par l'avenir, descend en droite ligne des *Confessions* de Rousseau. Les *Confessions*, il est vrai, ont survécu à leur premier succès de scandale, d'étonnement et de colère. Quelque jugement que l'on porte sur le caractère de l'auteur et sur les motifs qui l'ont décidé à parler, elles ont pris place, on ne saurait le nier, parmi les chefs-d'œuvre dont s'honorent les lettres françaises. C'est que l'orgueil de Rousseau ne l'abusait point quand il lui suggérait que le tableau de sa vie, tel qu'il a su le présenter, intéresserait ses contemporains, et aurait même quelque chance d'émouvoir la lointaine postérité ; c'est que sa vie est, à tout prendre, une des plus étranges qu'homme au monde ait jamais vécues ; c'est enfin que Rousseau se trouvait être un incomparable écrivain, c'est qu'il a, pour raconter des aventures vraiment extraordinaires, un style d'une pureté, d'une richesse et d'une flexibilité merveilleuses. Ajoutons un dernier trait : Rousseau a un ferme propos d'être sincère ; il veut, il croit dire la vérité tout entière ; s'il défigure si souvent les événements et les personnages, c'est que son imagination inquiète, surexcitée, maladè, trouble sans cesse son jugement et fausse ses perceptions, celles qu'il a gardées du passé comme celles que lui donne le présent, les souvenirs qu'il demande à sa mémoire comme les impressions qu'il reçoit des hommes et des choses qui l'entourent. C'est des dernières années de la vie de Rousseau que date la seconde partie des *Confessions ;* or, plus il avance en âge, et plus il semble être sous l'empire d'une véritable monomanie. Il y a donc lieu, après lui, à contrôler souvent son témoignage par d'autres témoignages contemporains, à rectifier des assertions inexactes, à réhabiliter des personnages qu'il a injustement accusés et diffamés, comme Diderot, comme Mme d'Epinay et son ami Grimm ; c'est ce qu'a fait M. Saint-Marc Girardin, avec quel charme et quel succès, chacun le sait[1]. On a pu discuter, en le suivant

[1] Voir l'ouvrage intitulé *Jean-Jacques Rousseau, sa vie et ses ouvrages.*

Digitized by Google

pas à pas, tout ce récit, et en appeler des jugements que porte Rousseau sur ses ennemis et surtout sur ses amis ; mais combien il est plus juste de pardonner à ce triste et malheureux grand homme ses erreurs involontaires et passionnées qu'à ses prétendus imitateurs leurs calculs intéressés, l'habileté avec laquelle, en feignant de prendre le public pour confident, ils s'arrangent pour faire tout à la fois les affaires de leur vanité, de leurs rancunes et de leur bourse ! Il y a là toute une série d'ouvrages, tout un genre littéraire qui appartient bien en propre à notre temps, et qui, je le crains, ne lui fera pas grand honneur auprès de la postérité.

Ce ne sont point là, qu'on se rassure, les mémoires auxquels M. Caboche a consacré un travail à qui l'Académie française vient d'accorder, pour la troisième fois, une haute distinction, le second prix Gobert. Quand même une réserve facilement explicable n'aurait pas arrêté le critique au seuil même de notre siècle, ce n'était point de ce côté que l'eussent incliné les penchants de son esprit, élevé et nourri parmi les plus saines disciplines des lettres classiques. Les mémoires qu'il a étudiés sont les mémoires historiques, écrits en France par ceux qui, de près ou de loin, s'étaient trouvés mêlés au mouvement de la guerre ou de la politique, au jeu des affaires. Comme l'indique le titre même de son livre (les *Mémoires et l'Histoire en France*), ce qu'il se propose de mettre ici en relief et en lumière, ce sont les caractères que présentent, en France, les chefs-d'œuvre d'un genre qui n'avait point obtenu jusqu'ici les honneurs d'une place et d'une étude à part. Ce genre, qui a dû naître partout où l'homme est devenu capable de réflexion, l'antiquité l'a connu et pratiqué ; la Grèce et Rome en ont donné, avec Xénophon et Ptolémée, avec Sylla et César, les premiers modèles, si l'on peut parler de modèles à propos d'ouvrages qui, le plus souvent, ne sont pas écrits par des auteurs de profession et avec ce que nous pourrions appeler une intention littéraire. Dans les temps modernes, si nous franchissions nos frontières, nous le trouverions représenté, chez les principaux peuples de l'Europe, par des récits plus ou moins souvent cités, plus ou moins célèbres ; mais, comme il est aisé de s'en convaincre, il a pris en France, grâce à certaines qualités de notre esprit auquel il convenait merveilleusement, un extraordinaire développement et une originalité toute particulière.

Quels sont donc ces caractères communs qui se retrouvent plus ou moins sensibles, plus ou moins marqués chez tous nos auteurs de mémoires, d'un bout à l'autre de cette longue série qui commence à Villehardouin et que continuent dignement quelques-uns de nos grands contemporains ? Rien de plus varié que l'âge, la carrière, la situation et les antécédents de tous ces conteurs ; ceux-ci, comme Villehardouin, Montluc et Tavannes, seront des batailleurs et des conquérants, ceux-là de rusés diplomates, tels que Commines, des chefs de parti comme Retz, des hommes d'Etat comme Sully ou Richelieu. D'autres, comme Joinville, Froissart ou Saint-Simon, se seront trouvés, par suite de circonstances diverses, par accident, par curiosité et par goût, mêlés aux aventures les plus étranges et les plus héroïques, les confidents des intrigues les plus secrètes, les témoins de toutes ces tragi-comédies qui se jouent, loin des

Digitized by Google

regards du public, dans le cabinet des ministres ou sous les toits des palais; mais ils seront toujours restés plus spectateurs qu'acteurs, spectateurs qui s'intéressent d'ailleurs de toute leur âme aux chances et aux alternatives de la partie engagée devant eux pour le compte d'autrui. Parfois, enfin, ce seront des femmes qui tiendront la plume, et, comme suffisent à le prouver les noms de Marguerite de Valois et de Mme de Motteville, la postérité n'aura pas dédaigné d'écouter leur déposition. Parmi toutes ces différences, en quoi consiste donc cette ressemblance que l'on ne saurait contester? A quels traits du visage faut-il demander le secret de cet air de famille qui ne se laisse point méconnaître? C'est ce qu'il est plus aisé de sentir que d'indiquer et d'expliquer en quelques mots, quand on ne peut, comme M. Caboche, remettre sous les yeux du lecteur toute la galerie de ces curieux portraits. Il convient pourtant d'essayer, quelque incomplète que doive nécessairement rester la définition.

Un premier caractère qui frappe chez tous les écrivains de mémoires qui ont laissé quelque réputation, c'est qu'on rencontre toujours ici ce qui manque à tant de laborieuses et doctes histoires, la vie. Il semblerait que ce fût à cette sorte d'ouvrages que songeât Pascal quand il laissait tomber cette parole célèbre et si souvent citée : « On s'attendait de voir un auteur, et on trouve un homme. » Que l'on expose ce que l'on a fait ou du moins voulu et tenté, comme Villehardouin, Richelieu et Retz; que l'on raconte, à la manière de Mme de Motteville et de Saint-Simon, ce que l'on a vu s'accomplir devant soi, ces jeux de la fortune ou de la politique auxquels on s'est intéressé par curiosité, par conscience ou par passion, nous retrouverons toujours, dans l'accent du narrateur, qui, après un temps plus ou moins long, évoque ses souvenirs, quelque trace de ses premières impressions, des vives émotions par où il a jadis passé. On pourra lui reprocher, ici des erreurs volontaires ou involontaires, des calculs de vanité ou des entraînements d'affection et de haine; là, des gaucheries et des maladresses, des détours inutiles et des longueurs; mais il ne sera jamais vague, froid et abstrait; il aura, sinon sa langue, au moins sa voix à lui, quelque chose de sincère et de personnel, de particulier et, comme on dirait aujourd'hui, d'individuel. Ce n'est pas, en général, le premier venu qui conçoit et réalise le dessein d'écrire ses mémoires, car je ne donne pas ce nom à des recueils comme le journal de l'Etoile ou celui de l'avocat Barbier. Cette entreprise suppose quelque mouvement d'esprit et quelque puissance d'attention; elle exige que, comme acteur plus ou moins important, ou comme spectateur des premiers rangs, on se soit intéressé, pour son compte ou pour celui d'autrui, aux luttes contemporaines, que l'on ait été dévoué à une cause ou à un homme, — quelquefois à une femme. Là donc où manquera le génie, restera toujours un caractère, dans le plus haut sens du mot, c'est-à-dire quelque chose d'intéressant par soi-même; nous aurons entre les mains une médaille qui n'a point été frappée au coin banal; en dépit de toutes les influences qui tendent à faire les hommes de plus en plus semblables les uns aux autres, comme les vagues de la mer font les cailloux qu'elles

Digitized by Google

roulent sur nos plages, dans ces récits se découvriront encore à nous des âmes qui ne ressemblent point à toutes les autres, qui se démêlent de la foule par leurs qualités et par leurs défauts, qui ne sont pas au monde seulement pour faire nombre et figurer comme unités dans les chiffres des statistiques officielles. On ne trouvera donc guère d'ennuyeux et de figures communes parmi nos auteurs de mémoires.

Il serait trop long d'énumérer toutes les qualités que comporte le genre des mémoires; il n'y a point là de règles à poser, et toute cette littérature, c'est la variété et la diversité même, ainsi que l'indique M. Caboche dans une page excellente et bonne à citer : « Pour composer de tels livres et nous faire ainsi écrivains, il n'est besoin ni d'imagination, ni d'art, ni de science : il suffit de n'avoir pas reçu la vie en vain. L'inépuisable matière des mémoires est toujours là sous les yeux et sous la main de l'homme, comme pour tenter son esprit. C'est ce travail opiniâtre et plein de charme où il s'est consumé sous le soleil, lui ou un autre lui-même, maître aimé, héros de son choix, dont il se fait la partie ; car ne fût-il que l'ami et le confident de quelque heureux ou puissant, il vit encore du succès qu'il admire ou du revers qu'il partage. Dans ce second monde comme dans le premier, il se retrouve tout entier, avec les biens et les maux qu'il compose au gré de ses désirs. Il a une cause qu'il soutient, une patrie qu'il est beau et doux de servir, une foi qu'il professe, un honneur qu'il défend avec un soin jaloux, et rien de ce qui peut faire battre son cœur ou captiver son esprit n'est étranger au récit des mémoires. Variés comme nos intérêts et nos passions, capricieux comme notre destinée, ils courent le monde au gré des temps et des événements; ils traversent les mers à l'exemple de ce héros du poëme épique, et voient des cieux nouveaux, des dangers inconnns, des peuples de mœurs étranges. »

Ce sont là des traits communs, qui, parmi toutes les différences accidentelles, reparaîtront chez tous les auteurs de mémoires, en quelque temps qu'ils aient vécu et quelque langue qu'ils aient écrite. Mais quelle est la vraie cause de la supériorité que les étrangers mêmes reconnaissent aux mémoires de Joinville, de Retz, de Commines, de Montluc, de Saint-Simon et de tant d'autres, quand ils comparent ces récits aux ouvrages analogues qu'ils possèdent dans leur propre idiome? C'est une question à laquelle M. Caboche répond mieux que nous ne saurions le faire ; il a passé tant d'années dans la société de ces aimables et vifs conteurs, qu'il démêle et définit avec une rare finesse le rapport qui existe entre les conditions du genre et notre génie national ; il explique par nos défauts autant que par nos qualités ce que ces histoires d'une espèce particulière ont pris chez nous d'intérêt durable, d'importance et d'originalité. « Nous sommes impétueux, dit-il ; l'action nous attire et nous porte par ce qu'elle a de vif,

Dextra mihi Deus, et telum quod missile libro,

dirions-nous volontiers avec le héros du poète. Où est le mouvement, là

Digitized by Google

est la vie pour nous : sans action, l'ennui nous prend. Quelle course faire aujourd'hui? Quelle bataille livrer? Quel coup de main tenter? Faut-il courir devant Zara, Constantinople ou Jérusalem? Faut-il descendre dans les rues de Paris pour satisfaire, même à nos dépens, nos instincts d'agitation? Nous voilà..... Nous nous jetons toujours en avant, à l'étourdie, selon les plus sévères; en héros, au dire des plus indulgents. Quel sentiment vient ainsi nous transporter? Aucun autre que le charme même du mouvement; quelque chose de décidé et de hardi qui plaît à notre humeur..... Plus tard, quand, arrêtés par la vieillesse ou mis à l'écart par le train rapide des choses, nous ne tenons plus à la vie que par les souvenirs du passé; quand, pour satisfaire ce besoin de notre nature, nous n'avons plus d'autre moyen que de reprendre l'image de nos aventures désormais impossibles, la même impétuosité franche et hardie emporte encore notre plume; nous redisons sans amour-propre ce que nous avons fait sans réflexion. Notre récit court à la suite de notre vie; il vole au nord, il vole au midi. Il défend notre pays et notre roi; il attaque son ministre, il bouleverse la capitale; il s'agite et se remue, il est dans l'action : cela lui suffit, comme un plaisir véritable. »

Aucun exemple n'aide mieux que quelques lignes de Commines, citées par le critique, à comprendre le charme de cette belle humeur ouverte et facile, qui est, dit-il si bien, comme la santé de l'esprit. Voici comment ce politique et ce prudent décrit le départ de Charles VIII pour l'Italie. « Le roi était jeune..... plein de son vouloir..... ils empruntèrent cent mille francs à gros intérêts..... Ils n'avaient ni tentes, ni pavillons, et pourtant ils commencèrent en hiver à entrer en Lombardie; une chose avaient-ils bonne : c'était une gaillarde compagnie, pleine de jeunes gentilshommes, mais en peu d'obéissance. »

On n'aurait que l'embarras du choix si l'on voulait montrer, par une série de citations prises presque au hasard chez tous nos conteurs, comment, l'un après l'autre, ils apportent dans le récit de leurs aventures « cette disposition heureuse qui prend les événements de la vie au pied levé, sans trouble, sans exagération dramatique, cette sérénité, j'allais dire cette gaieté inaltérable qui nous fait intervenir dans un jeu sérieux et en prendre notre bonne part, sans autre souci fâcheux, comme si nous n'y avions pas le plus grand intérêt. » Ce n'est point ici le lieu d'entreprendre cette revue; il suffit d'indiquer, avec l'auteur du livre dont nous avons présenté une rapide analyse, comment il se fait que, dans ce riche et vaste domaine de la prose française, on ne rencontre point d'œuvres qui reflètent dans un plus transparent et plus fidèle miroir les traits propres de notre génie, qui nous révèlent plus clairement et plus complétement à nous-mêmes et aux autres, qui soient, pour tout dire en un mot, plus foncièrement nationales et françaises.

Que deviendra dans notre siècle ce genre, qu'il ne paraît pas disposé à négliger et à délaisser? C'est ce que n'examine point M. Caboche, arrêté au seuil de l'histoire contemporaine par une réserve que l'on comprendra tout en la regrettant. Il sera curieux, d'ici à quelques années, de comparer aux mémoires de la vieille France ceux que la France nouvelle léguera

Digitized by Google

à l'avenir, des récits comme les *Souvenirs contemporains* de M. Villemain, comme les *Mémoires pour servir à l'histoire de mon temps*, comme ces confidences qu'auraient laissées, assure-t-on, le prince de Talleyrand et le chancelier Pasquier. Le changement de nos mœurs, les habitudes et les préoccupations de la vie politique, les exigences de la presse et de la tribune, tout cela n'aura-t-il pas modifié le ton de tous ces narrateurs? Même en écrivant dans le secret du cabinet et dans le calme de la retraite, ne songeront-ils point, plus qu'on ne le faisait autrefois, à continuer la propagande commencée, à reprendre la lutte interrompue, à émouvoir, à soulever ou à corriger l'opinion publique? Le récit n'y perdra-t-il pas parfois quelque chose de son sans-gêne, de cette gaie et brillante familiarité, de cet entrain joyeux qui nous charmait dans ces contes et ces causeries de nos pères? Ne craignez rien pourtant; il est certaines manières de dire et de sentir, une certaine vivacité légère et riante dont la tradition ne se perdra jamais tout à fait en France. Dans ces souvenirs militaires de M. de Fezenzac qui ont eu, il y a deux ans, un si légitime succès, ne retrouve-t-on pas, avec un sentiment d'humanité tout nouveau et que ne connaissaient guère les Montluc et les Tavannes, tout l'abandon, toute l'héroïque étourderie des batailleurs d'autrefois, cet accent rapide et simple qui donne un charme singulier à la voix de nos aïeux, quand ils racontent à leur manière toutes les aventures par lesquelles ils ont étonné et ébloui le monde?

G. PERROT.

Digitized by Google

CHRONIQUE LITTÉRAIRE

De la Parodie, à l'occasion de l'*Enlèvement d'Hélène*, représenté au théâtre des **Variétés**.

L'homme propose et le temps dispose. Je voulais finir l'année par une étude sur les romans, *gratum opus!* je voulais suivre en leurs aimables procédés, en leurs ingénieux artifices quelques romanciers éclos cette année même, les Erckmann-Chatrian, les André Léo, sans oublier l'auteur des *Contes à Ninon*, M. Emile Zola, qui publie de charmants livres chez Lacroix, sans doute parce qu'il a un emploi chez Hachette. Je voulais me demander pourquoi Erckmann-Chatrian, par exemple, bien qu'il écrive, depuis deux olympiades environ, des romans aussi agréables que le *Conscrit de* 1813, n'a obtenu que depuis six mois un petit regard de la Renommée. Je voulais rechercher en quoi André Léo est absolument inférieur à George Sand, qu'il imite sans le savoir, et en quoi aussi George Sand, *au sommet du Parnasse* (ce mot appartient à M. Teinturier, l'heureux auteur d'un traité *des Femmes*), en quoi George Sand, malgré tout, est primé par cet inconnu, André Léo. Je voulais enfin demander à l'auteur des *Deux Filles de M. Plichon* pourquoi il met ses romans en lettres et pourquoi il les publie dans le *Siècle*, ce qui fait, pour des romans, deux excellentes garanties de ne pas être lus.....

Mais tout cela, quand on y songe, c'est une grosse besogne. Le bagage d'Erckmann-Chatrian se compose déjà d'une douzaine de volumes; les deux livres d'André Léo sont fort compactes, le premier l'est même un peu trop; il faudrait aussi dire quelque chose des derniers romans de Paul Féval, qui ne laissent pas d'avoir leur prix. Et pour parler, il faut lire, il faut relire; heureux ceux qui lisent vite; heureux ceux qui dévorent vingt volumes en quatre ou cinq jours! heureux ceux qui épuisent une bibliothèque tous les ans; je suis incapable de courir ainsi la poste, surtout de la courir en conscience, comme c'est nécessaire quand on se permet de raconter ses impressions et de donner son avis. On ne juge pas à la légère des gens qui sont placés dans cette position critique, où d'un

Digitized by Google

jour à l'autre ils peuvent vous compromettre, comme Erckmann-Chatrian et André Léo, par leur triomphe définitif ou par leur chute. Il faut les peser longtemps avant de prendre son parti ; il faut savoir au juste à qui l'on a affaire ; il faut évaluer à un millième près ce qu'ils ont en eux de guignon ou d'avenir. Allez donc leur annoncer un succès éclatant, et que demain ils vous démentent ; allez donc leur prédire un échec inévitable, et qu'après-demain ils vous détrompent ! J'envie ceux dont le jugement est prompt, j'envie les Sainte-Beuve, dont le premier coup d'œil est une pierre de touche infaillible ; mais, quand on n'a pas leur pratique, on se trouble à lire trop vite, on se fatigue, on n'aime plus rien, on ressemble à ces voyageurs dont parle Sénèque, qui ont beaucoup d'aubergistes et peu d'amis, *multa hospitia, paucas amicitias*..... Bref, l'étude sur les romans sera remise à un autre jour ; les volumes sont nombreux, ils nous sont arrivés trop tard ; un meilleur que nous n'aurait pas eu le temps d'être complétement édifié.

Aussi bien un autre souci nous réclame, nous provoque, l'*Enlèvement d'Hélène*. Dieu nous garde d'empiéter sur le terrain sacré où marche d'un pied si sûr notre collaborateur, M. Wilhelm ; la musique n'est point notre affaire ; nous l'aimons d'amour, et c'est pourquoi nous ne l'analysons jamais. Notre intention n'est pas non plus de nous attaquer à la partie purement littéraire de la pièce, laquelle ne nous regarde pas davantage. C'est l'ouvrage de deux hommes d'esprit, dont j'enrage ; mais un autre, plus compétent, vous dira ce qu'il en pense. Pour ma part, je ne veux que protester ici, comme deux ou trois de nos confrères, contre cette triste et abominable profanation. Dieu les bénisse de nous avoir donné l'exemple, nous le suivons avec bonheur ; mais nous l'eussions donné nous-même s'ils n'avaient pris les devants. Savez-vous à quoi sert d'être de vrais artistes, de purs dilettantes, comme les Théophile Gautier et comme les Paul de Saint-Victor ? Cela sert sans doute à aimer un peu trop exclusivement les belles idées et les belles phrases ; mais cela sert aussi à crier quand on écorche Homère, à se lamenter quand on viole un dieu. Les autres ne sont pas des artistes, ils n'ont rien senti !

C'en est donc fait ; deux profanateurs ont porté la main sur Homère, sur Eschyle, sur la Grèce entière, sur notre patrie à tous ! Ils sont contents ! Ils ont pris nos belles, nos divines traditions helléniques, le mont Ida, le jugement de la pomme, la reconnaissance de Vénus, le beau berger Pâris, et la belle Hélène, auquel le grand Gœthe n'osa toucher que d'une main pieuse ; ils ont pris tout cela, le voyage du Troyen, son amour pour la fille de Léda, *Lacedæmoniosque hymenæos*, et la fuite d'Hélène, et la belle ode d'Horace :

> Pastor quum traheret per freta navibus
> Idæis Helenen perfidus hospitam,

et la jolie traduction de Jules Janin : « Le berger phrygien, traître aux saintes lois de l'hospitalité, lorsqu'il emporte Hélène à travers les mers, sur un vaisseau du mont Ida, soudain Nérée enchaîne les vents impétueux

Digitized by Google

pour annoncer au ravisseur ses tristes destins : « Certes, tu l'emmènes » sous de malheureux auspices, cette femme imprudente que la Grèce con- » jurée arrachera de tes mains après avoir brisé l'antique royaume de » Priam..... Malheureux ! que de fatigues et de sueurs pour tous ces » hommes, pour ces coursiers ! que de funérailles troyennes ! Déjà Pallas » prépare son char, son égide et son casque, toutes les armes de sa co- » lère. Toi, cependant, le protégé de Vénus, tu prendras grand soin de ta » chevelure, et sur ta lyre efféminée, tu chanteras les chansons qui plai- » sent aux femmes oisives..... »

Il chantera donc les chansons des Meilhac et des Halévy ! Ils ont pris tout cela, et les prophéties de Calchas, le meilleur des devins, et le courroux de Ménélas, et la colère de la Grèce, et toute une Iliade : « Cache-toi donc, lâche, au fond de la chambre adultère ; évite avec soin le tumulte et le bruit des combats, le javelot mortel, la flèche crétoise. Ajax arrive, Ajax aux pieds légers !.... Fuite inutile ! on te verra, trop tard pour le bonheur de Troie, ensanglanter dans la poussière ces cheveux, ton plus dangereux ornement. Tourne la tête, insensé : ne vois-tu pas accourir, acharnés à leur vengeance, Ulysse le fléau de ta race, et le sage Nestor, et Teucer, et Sténélus, brave à la guerre, habile à conduire un char, à dompter un coursier ?.... Tu sauras aussi ce que pèse le bras de Mérion, et si Diomède, ardent à te suivre à la piste, est aussi brave que son père..... »

Oui, certes, cela est mal traduit, faiblement traduit, et toute la souplesse et toute la facilité d'un Jules Janin y a échoué ; mais qu'importe ? rendez-moi Jules Janin même, rendez-moi Horace, rendez-moi Homère, rendez-moi les imitations qui honorent, les traductions qui respectent, rendez-moi tout plutôt que ces infâmes parodies.....

> Quem tu, cervus uti vallis in altera
> Visum parte lupum, graminis immemor,
> Sublimi fugies mollis anhelitu,
> Non hoc pollicitus tuæ.....

Ah ! rendez-moi ces beaux vers, et ces hardiesses gréco-latines, ah ! laissez-moi redevenir pédant au besoin, et admirateur quand même, laissez-moi admirer, s'il le faut, sans comprendre. Je sens que c'est beau, plus beau que vos couplets, et je le sentais avant de l'expliquer, et mon cerveau paralysé le sentirait encore ; et je vois, après tantôt quinze ans, comme si c'était hier, je vois cet excellent M. Potier nous révéler cet art admirable, nous en détailler toutes les délicatesses, alors que nous faisions nos *humanités*, disait-il, au collége Henri IV, devenu le lycée Napoléon. Heureux homme ! maître unique ! le seul que nous ayons vraiment aimé, le seul artiste que nous ayons connu dans ces années enchanteresses..... modeste, dédaigneux, fier et d'une finesse étonnante, il ne flattait que ses élèves, il n'était compris que par eux. Si nous avons aujourd'hui quelque amour, quelque respect pour ce que MM. Meilhac et Halévy déshonorent, c'est à lui que nous le devons : il nous a dit pourquoi tout cela était beau, et

Digitized by Google

nous ne l'avons pas oublié : il est mort et ses leçons (peut-on appeler leçons ces douces promenades à travers la Beauté) vivent encore dans notre âme, et elles y vivront toujours ; et le témoignage que nous lui rendons est une des plus douces joies qu'ils nous ait été donné de ressentir.

Ne croyez pas que cet artiste inconnu, que ce critique hors ligne eût des fétiches, il admirait beaucoup, mais il admirait à la parisienne, avec finesse, à bon escient et en toute connaissance. Il n'aimait point tout d'Horace, il n'aimait pas même tout d'Homère, il mettait le doigt de temps à autre sur l'endroit faible; il nous le faisait toucher après lui ; mais bientôt il tournait la page, et nous disait, avec un sourire athénien, qu'il était bon pour des hommes de voiler en silence la nudité des dieux.

Qu'ont fait ceux-ci, au contraire? qu'a fait M. Meilhac, un homme d'esprit, le premier auteur comique de notre temps, après M. Labiche? qu'a fait Ludovic Halévy, le fils d'un tel père? Léon Halévy traduit Euripide, et toute la Grèce tragique, Ludovic Halévy parodie Homère et toute la Grèce héroïque; il y a des pères qui sont cruellement frappés dans leurs enfants! M. Meilhac et son complice parodient Homère, ils le travestissent, le déguisent, l'affublent d'une odieuse façon, l'assassinent enfin, et non-seulement Homère, mais tous ses descendants, toute sa race, les grands poètes de tous les pays et de tous les temps, les Virgile, les Racine..... nos maîtres et les leurs! Ils font parler l'argot parisien aux héros grecs, ils font dire à la belle Hélène :

> Dis-moi, Vénus, dis-moi, dans ma famille,
> Pourquoi fais-tu *cascader* la vertu ?

Cascader est adorable! C'est une trouvaille, une rencontre qui vaut son pesant d'or. Ce qui m'étonne, c'est qu'ils n'aient pas fait dire à Ménélas : « Je la trouve mauvaise, » car il devait en effet *la* trouver telle, et ce n'est pas plus difficile que cela. Laissons Racine peindre la colère de Venus, et la passion de Phèdre, et sa vertueuse douleur :

> Objet infortuné des vengeances célestes,
> Je m'abhorre encor plus que tu ne me détestes.
> Les dieux m'en sont témoins, ces dieux qui dans mon flanc,
> Ont allumé le feu fatal à tout mon sang;
> Ces dieux qui se sont fait une gloire cruelle
> De séduire le cœur d'une faible mortelle.
> Toi-même, en ton esprit rappelle le passé;
> C'est peu de t'avoir fui, cruel, je t'ai chassé.....

Laissons là toutes ces vieilleries et ces fureurs tragiques, jetées dans un moule usé, et cette race d'Agamemnon, qui ne veut pas finir. Elle est complétement finie au Théâtre-Français, à plus forte raison aux Variétés; quand elle ose se montrer, elle ne donne plus le spectacle qu'aux banquettes, MM. Meilhac et Halévy sont bien plus drôles. Je ne puis songer à eux sans me rappeler une aventure que Mme de Staël raconte dans ses lettres. C'était justement en 1812, elle était en Russie, très accueillie, très

Digitized by Google

fêtée de la cour pour son esprit, détestée du peuple comme Française. Un soir, elle alla justement au théâtre français de Saint-Pétersbourg, on jouait *Phèdre*. En l'apercevant, cette canaille moscovite et patriotique se mit à hurler, à siffler, et pour la protéger, on dut appeler la garde, qui l'escorta jusqu'à sa maison. Elle ne put jamais comprendre ce qui lui était arrivé ce jour-là; elle ne vit dans ce tapage qu'une protestation contre l'auteur de *Phèdre*, auquel les Russes, disait-elle, n'entendaient rien. «Oh! les barbares, ô mon Racine!» disait-elle encore en rentrant chez elle au milieu des baïonnettes; si elle avait pu songer qu'ils n'en voulaient qu'à sa personne, elle leur eût certainement pardonné.

« Oh! les barbares, ô mon Racine! » N'est-on pas tenté, devant cet *Enlèvement d'Hélène*, de jeter à tous les échos de Paris l'imprécation de Mme de Staël : « Oh! les barbares, ô mon Homère! » Croient-ils donc avoir accompli une merveille? Ils ont fait rire sept ou huit fois, durant toute une soirée, quelques gandins doublés de quelques lorettes! La belle affaire et l'heureuse fortune! Comme s'il y avait quelque mérite à cela! La recette en est connue, de ce rire inextinguible; on fait dire à Calchas *qu'il montera en 3e classe*, à Hélène, *qu'elle est comme une folle*, à Pâris, *qu'il enverra son coupé*, ou autres gaietés analogues, et le tour est fait. Celles-ci ne sont pas dans la pièce ; elles pourraient y être et n'y seraient point déplacées assurément. En un mot, on fait parler l'argot moderne aux personnages mythologiques et aux héros de l'antiquité : c'est suffisant; on fait deviner au fils de Priam une charade dont le mot est *locomotive* : il n'en faut pas davantage! Nous connaissons ces procédés, nous les avons pratiqués nous-même par pure curiosité, et nous savons ce qu'ils valent. Oui, un jour qu'il pleuvait, l'envie nous prit de parodier un chant d'Homère, et quel chant! le plus beau de tous peut-être, le 6e de l'*Iliade*, les *Adieux d'Hector et d'Andromaque*; vous savez cela par cœur?

« Mon cher époux, ton courage te perdra, tu n'as pitié ni de ton enfant au berceau, ni de ta femme, bientôt ta veuve, si j'en crois le ressentiment des Grecs. Epargne-toi, car si tu mourais, je n'aurais plus qu'à mourir moi-même, toute joie me serait ôtée, et il ne me resterait plus que douleurs..... Je n'ai plus de père, je n'ai plus de mère, je n'ai plus ni frères, ni famille, tous sont morts ; Hector, tu es pour moi père, mère, frère et famille, tu es mon vaillant époux! Aie donc pitié de moi et de ton enfant, ne le laisse pas orphelin, ne me laisse pas veuve, modère ton courage et combats auprès de nous sur les remparts..... » Hector lui répondit : « Femme, j'ai souci comme toi de toutes ces choses ; mais je serais déshonoré aux yeux des Troyens et des Troyennes si je me tenais au dernier rang dans la bataille ; d'ailleurs, mon caractère me donne d'autres conseils..... Certes, je le sais, un jour viendra qui verra périr Troie, la cité sainte, et Priam, et le peuple de Priam; mais les Troyens, mais mes frères, mais mon père, mais ma mère elle-même ne m'inquiètent point tant que toi ; je songe, je songe à ce jour fatal où réduite en esclavage, tu fileras la laine d'une autre, et où l'on dira, en te voyant passer : « C'est

Digitized by Google

pourtant la femme d'Hector!.... » et ta douleur redoublera si tu songes que ton vengeur n'est plus!.... »

Je cite de mémoire et j'abrège beaucoup; mais tous ceux qui ont lu cette admirable scène suppléeront aisément ce qui manque. Eh bien! voilà l'épisode sacré, le chant divin qu'il nous vint à l'esprit d'arranger à la Meilhac. Hector devint immédiatement un adjudant de la garde nationale, un Prudhomme quelconque, épicier de son état, et tirant vaillamment son sabre en un jour de revue, qu'il prenait pour un jour de bataille..... Sa femme se jetait dans ses bras en pleurant et lui disait: « Joseph, ne t'expose pas ainsi, aie pitié de ton petit Isidore et de ta malheureuse Caroline; mon père est à Montmartre, ma mère à Montparnasse; quant à mes frères et sœurs, je n'en ai jamais eu; Joseph, tu composes à toi seul toute ma famille, ne m'en prive donc pas volontairement.— Volontairement, jamais, ripostait Joseph; mais il est des devoirs. Entends-tu le rappel? Cela faisait même un vers :

Mais il est des devoirs. Entends-tu le rappel?

Et tout se suivait sur ce ton en alexandrins superbes, qui, malheureusement, sont perdus, et rien n'y manquait. A la fin, l'adjudant au panache ondoyant, *coruthaiolos*, prenait son fils dans ses bras, comme Hector prend Astyanax, et le pressait sur son cœur paternel, mais Isidore, effrayé par le plumet tricolore, se rejetait en pleurant dans les bras de sa mère, et disait : « Je ne veux pas! » Le bon Joseph, tout ému, commençait par déposer son shako sur le comptoir, puis il allait chercher un sucre d'orge, le donnait au petit pour l'apprivoiser, et finissait par l'élever dans ses bras jusqu'au plafond en prononçant ces paroles : « O Mercure, dieu des épiciers, fais-lui la grâce de continuer un jour le commerce de son père..... »

Ce beau factum n'avait pas moins de mille vers; avec une nourrice comme les aimait Sganarelle, et un chœur de jupons courts, on en aurait fait aisément un acte pour les Variétés; et cet acte, je le dis sans vanité, n'aurait pas été fort inférieur aux bouffonneries sacriléges de MM. Ludovic Halévy et Meilhac. Il ne nous avait coûté certainement ni plus ni moins de peine qu'ils n'en ont pris pour cette farce; on fait cela quand on veut, comme on veut, comme un rapin met un bonnet de Cauchoise à la Vénus de Milo, et une barbe de sapeur à l'Apollon du Belvédère, une pipe à Jupiter et un fusil à Hercule. C'est la plus simple et la plus facile des niches. Elle fait rire quelquefois ceux qui entrent; mais ils ne la regardent pas comme un trait de génie, et on serait mal venu à leur demander seulement cinq sous pour la voir!

Certes, la satire, la parodie même a ses droits; mais c'est ici qu'il faut s'entendre. Elle a existé de toute éternité, et je n'ai qu'à ouvrir l'excellent *Dictionnaire encyclopédique* de M. Dupiney de Vorepierre, au mot *parodie*, pour découvrir qu'elle consiste justement, de nos jours, en une pièce de

Digitized by Google

théâtre, d'un genre gai ou burlesque, qui a pour but de travestir ou de ridiculiser une œuvre littéraire d'un genre noble ou pathétique. On en fait remonter l'invention à Hipponax d'Ephèse, qui parodiait environ cinq cents ans avant Jésus-Christ. La *Batrachomyomachie*, que l'on attribue ordinairement à Homère, ne semble être qu'une longue parodie d'Homère lui-même. Euripide a peut-être voulu, dans son *Cyclope*, parodier le neuvième chant de l'*Odyssée;* Scarron a travesti Virgile, Boileau a parodié Corneille, d'Assoucy a parodié Ovide, Subligny parodia l'*Andromaque* de Racine dans sa *Folle Querelle;* Voltaire, qui parodia beaucoup, fut parodié encore plus; de nos jours même, il ne se fait pas une bonne pièce qui ne soit tournée en ridicule sur un théâtre voisin. C'est un pauvre genre, mais c'est un genre; il a son passé, son histoire, il a, par conséquent, ses priviléges; voyons comment l'ont compris ceux qui sont venus avant nous.

Aristophane est le roi de la comédie, rien de ce qui est comique ne lui est étranger; il a donc fait des parodies, il a surtout écrit cette admirable, cette étincelante parodie de la *Fiole* dans les *Grenouilles*. On sait qu'elle est dirigée contre Euripide, et j'ai eu l'occasion de la citer ici même tout entière, dans une longue étude sur Aristophane. Mais à qui le poète en a-t-il dans cette ingénieuse satire? que veut-il railler? qu'est-ce que cette fiole enfin? C'est une invention piquante pour reprocher à Euripide les solennités banales de ses prologues; aussi fin critique littéraire que puissant poète comique, Aristophane se sert de la parodie comme d'une allusion détournée pour signaler un défaut d'Euripide et lui faire spirituellement la leçon. Il prétend qu'à chacun de ses pompeux débuts on peut ajouter la première sottise venue, par exemple, « *a perdu sa fiole*, » et que cette fiole s'y ajustera. Elle s'y ajuste en effet, et cet impitoyable refrain prouve que les prologues du poète ont le tort d'être communs et vides. Appliquez ce procédé aux drames de M. Victor Séjour et même à de plus huppés que lui, et vous ferez bien; appliquez-le même à Homère, si vous osez critiquer l'*Iliade;* c'est de bonne guerre; mais ne vous contentez pas de nous épanouir en faisant porter des culottes ou autres à des gens qui n'en ont jamais porté. Cela n'est pas malin, comme disaient nos pères, et vous vous moquez d'Homère et de nous à trop peu de frais!

J'ajoute que ce genre de satire est surtout permis contre des auteurs vivants, qui peuvent rendre au besoin coup pour coup; il devient plaisant dans les polémiques littéraires, et la querelle des classiques et des romantiques en a produit quelques échantillons remarquables. C'est alors une arme agréable, mais au demeurant inoffensive, parce que le bon sens du public réagit toujours d'une façon éclatante contre les blessures qu'elle peut faire et donne enfin raison, non pas à ceux qui ont écrit des parodies, mais à ceux qui ont composé des chefs-d'œuvres. Boileau n'a rien pu contre Corneille, et toute la verve des vieux classiques à perruque n'empêcha point la littérature française de prendre au romantisme ce qu'il a de bon, non plus que l'outrecuidance des autres ne l'empêcha de laisser ce qu'il a de détestable. Les parodies de Scarron et d'Assoucy contre Virgile et Ovide sont moins pardonnables; mais encore le crime en

Digitized by Google

est-il fort atténué par la culture d'esprit du public auquel elles s'adressaient. Virgile et Ovide y étaient en faveur, ils régnaient; ni d'Assoucy ni Scarron n'étaient de taille à les détrôner, et ils le savaient fort bien, et ils n'y songeaient guère. On a souvent employé la comparaison des soldats qui criaient des injures derrière le char du vainqueur; mais jamais elle n'a été plus juste qu'en cette circonstance; d'Assoucy et Scarron eussent été désolés de ne point dire leur mot, comme les vétérans de César, mais ils eussent été bien plus fâchés encore de renier leur général et de ne pas lui rendre, après cette petite satisfaction, tous les respects qui lui étaient dus. On les y eût forcés au besoin, et ils auraient eu contre eux tout cet admirable monde lettré qui pouvait bien souffrir une plaisanterie, mais qui n'eût pas souffert une attaque prolongée contre ses idoles. En pareille circonstance, la parodie est encore permise; quand elle va trop loin, le public lui crie : halte là.

Ce qui est dangereux, ce qui est coupable, c'est de tourner en dérision cette antiquité grecque, et les artistes divins qu'elle a produits, et les fables charmantes qu'elle a inventées, et ses héros et ses symboles, et sa mythologie incomparable, et son imagination et son esprit, et toute cette poésie légendaire dont on nous a bercés en son nom; c'est de risquer cette inconvenance dans un temps où les gens ne sont déjà que trop portés à oublier, à ignorer ces traditions lumineuses, ce passé radieux, à méconnaître cet ineffaçable sillon de poésie qu'Homère et ses fils ont laissé sur ce monde en y passant; dans un temps de vie matérielle et de lourdeur volontaire, où notre idéal est plus près d'Auguste Comte que de Platon. Toucher à cette religion des souvenirs grecs, dans un moment pareil, avec la foule et le courant pour soi, suivre ce courant stupide au lieu de le remonter, c'est une faute, et quoique MM. Meilhac et Halévy n'y attachent certainement aucune importance, quelques esprits d'élite ne la leur pardonneront pas. L'avertissement de M. Théophile Gautier a dû les faire réfléchir; il leur a fait entendre ce que nous pensons tous, à savoir qu'il est aussi coupable de barbouiller la figure d'Homère que de mutiler le Parthénon. Que diriez-vous si Daumier ou Cham s'amusait à exposer une caricature publique de la *Sainte-Famille* ou du *Saint-Michel?* A peine aurait-on le droit de faire cette niche à un artiste vivant, et d'allonger le nez de l'*Andromède* ou de l'*Œdipe* de M. Ingres. Mais Homère et Raphaël sont sacrés : *nessun mi tocchi.*

Au demeurant, les auteurs de l'*Enlèvement d'Hélène* peuvent se féliciter; le public applaudit! Vous le connaissez, ce public, *viles animas.* Il se compose en général de jeunes gens à qui Homère a valu l'ennui d'être refusés à leur baccalauréat. C'est pourquoi ils lui en veulent. Ils aiment mieux voir la belle Hélène aux Variétés que dans l'*Iliade;* elle leur plaît surtout sous les espèces et apparences de Mlle Schneider. Ce sont les mêmes qui ont fait naguère un si grand succès à l'*Orphée aux Enfers* du même Offenbach. Ils se vengeront cette fois de Virgile et d'Ovide.....

Flebile nescio quid queritur lyra, flebile lingua
Respondet.....

Digitized by Google

C'était le temps où Mme Viardot nous montrait le véritable Orphée, l'Orphée virgilien, l'Orphée de Gluck; vous preniez le premier venu de ces jeunes cadets, vous lui demandiez : « L'avez-vous vu? — Trente fois, disait-il, et il s'en allait en chantonnant : *Si j'étais roi de Béotie!* »

Nous haussions les épaules en ce temps-là comme aujourd'hui, devant cette imbécillité fade, et nous nous consolions aisément en allant voir une fois de plus comment la sœur de la Malibran s'agenouillait sur le tombeau d'Eurydice. Vienne donc à présent quelque Gluck, vienne un Gœthe, un païen, un vrai païen, qui nous rende une Hélène pour nous dédommager de celle-ci ; vienne un poète et un musicien qui nous consolent de toutes les illusions que trois hommes d'esprit se sont plu à nous ôter. Laissons *cascader* aux Variétés Mlle Schneider, et trouvons une Viardot, une Patti qui ne *cascadent* point. Hélas! il y aura toujours des Patti et des Viardot; mais il n'y aura plus guère de Gœthe ni de Gluck. Le sens de l'antiquité grecque, l'intelligence du paganisme est un don qui se perd tous les jours. Gœthe l'a eu complet, mais Gluck lui-même ne l'a possédé qu'à moitié. Ces grands hommes nous restent, relisons-les, écoutons-les; Homère enfin nous demeure, revenons à lui, après cette inutile et malheureuse profanation, avec un esprit plus ami, avec une admiration plus profonde. Plongeons-nous dans ce fleuve de poésie, redisons *en grec* les prières sacrées, n'approchons le dieu qu'avec le respect des initiés et des fidèles; aimons-le, respectons-le toujours, et alors nous aurons le droit de dire à la trinité Halévy, Offenbach et Meilhac : « Messieurs, tout le monde sait que du sublime au ridicule il n'y a qu'un pas; il vous était fort aisé de nous l'apprendre une fois de plus, et fort inconvenant de nous l'apprendre aux dépens d'Homère! »

A. CLAVEAU.

Digitized by Google

CHRONIQUE POLITIQUE

30 décembre 1864.

Les adversaires les plus irréconciliables — nous ne disons pas, qu'on le remarque bien, les plus dangereux — du gouvernement impérial, ce ne sont ni ces âmes généreuses qui ont mis dans les institutions républicaines leur espérance et leur foi, ni ces esprits plus positifs dont la monarchie de Juillet avait réalisé l'idéal, ni ces cœurs fidèles qui ont pieusement conservé la religion du passé et le culte d'une dynastie deux fois déchue. Les légitimistes savent que ce n'est pas Napoléon III qui a envoyé en exil les princes qui leur sont chers, et il n'y a pas encore longtemps qu'un écrivain qui a combattu, non sans éclat, dans leurs rangs prouvait, qu'entre eux et l'Empire, « il n'y a aucune de ces causes de radical dissentiment, aucune de ces raisons d'animosité persistante et passionnée, qui, malgré toutes les tentatives de fusion, subsistent entre les légitimistes et les partisans de la maison d'Orléans [1]. » Les républicains, nous voulons parler, bien entendu, des républicains éclairés qui placent le progrès moral et matériel de la société au-dessus de vaines formes politiques, ne sauraient demeurer longtemps hostiles à un gouvernement qui a accompli plus d'améliorations et de réformes qu'ils n'en avaient rêvé; les orléanistes eux-mêmes, ceux d'entre eux du moins qui ne regrettent l'administration de Louis-Philippe qu'en souvenir des satisfactions qu'elle avait su donner à certaines aspirations libérales, ne peuvent nourrir contre le régime actuel une haine bien profonde, et il ne serait peut-être pas nécessaire de modifier beaucoup la Constitution pour réconcilier la plupart d'entre eux avec les institutions impériales. Mais les hommes qui, sans appartenir précisément à aucun de ces trois partis, les résument en eux tous trois, avec tous leurs griefs et toutes leurs rancunes, les hommes qui n'ont ni drapeau, ni programme, ni principes déterminés, qui ne sont ni de l'opposition démocratique, ni de l'opposition réactionnaire, ni de l'opposition modérée et qui sont cependant de l'opposition, ceux en un mot qui ne sont ni des républicains, ni des légitimistes, ni des orléanistes, mais purement et simplement des mécontents, ceux-là, rien ne saurait les désarmer ni les fléchir; car du jour où ils auraient laissé échapper un signe d'approbation, du

[1] *L'Empire et les Légitimistes*, par Charles Muller. Paris, Dentu. 1864.

Digitized by Google

jour où ils se seraient déclarés satisfaits de quelque chose, les mécontents auraient cessé d'exister, ils se seraient suicidés. Frondeurs infatigables, critiques passionnés, blâmant et accusant pour accuser et pour blâmer, prêts à renier jusqu'à leurs propres idées s'ils les voient adopter par le pouvoir, et à reprocher au gouvernement de suivre aujourd'hui les conseils qu'ils lui donnaient hier, leur rôle ne semblerait peut-être pas toujours parfaitement honorable s'ils ne le jouaient avec autant de grâce que d'élégance et ne savaient au besoin voiler avec un art plein de séduction ce que leur attitude aurait parfois de peu loyal.

Ce qui choque le plus vivement les politiques dont nous parlons, ce qu'ils ont surtout peine à comprendre, c'est qu'on puisse juger avec impartialité les actes du pouvoir, c'est qu'on apprécie sans prévention d'aucune sorte les institutions qui nous régissent. Un panégyrique adulateur, une louange outrée et sans restriction trouverait peut-être grâce devant leurs yeux; les détracteurs de parti pris doivent avoir quelque indulgence pour les apologistes quand même. Mais qu'on se permette d'examiner avec calme et modération la situation présente et l'avenir probable du gouvernement impérial, qu'un écrivain — un écrivain libéral, ce qui est plus grave — pousse la « candeur » (le mot n'est pas de nous) jusqu'à « rechercher les conditions auxquelles peut se fonder la dynastie des Bonaparte, avec le sang-froid et la bonne foi qu'il mettrait à discuter une thèse d'histoire, » voilà ce qui ne se peut souffrir, et M. Charles Duveyrier, qui vient de nous donner un pareil scandale, est bien digne de mourir sous l'épigramme. Essayons donc d'égayer nos lecteurs à ses dépens, en le représentant comme un de ces rêveurs qui ne voient plus le présent à force de vouloir lire dans l'avenir, comme un de ces « visionnaires béats » dont les « prophétiques intuitions » ne sont guère bonnes qu'à nous divertir. Faisons mieux, rendons-le suspect aux hommes libéraux, en assurant « que ce n'est pas lui qui portera jamais ombrage à un gouvernement impérieux, » et en rappelant que « l'école à laquelle il appartient a toujours fait assez volontiers la cour au pouvoir. » M. Charles Duveyrier s'inquiète médiocrement de la théorie, et préfère « prendre son point de départ dans un fait quelconque, pourvu que ce soit un fait existant; » n'est-ce point là la marque d'un esprit chimérique? M. Duveyrier déclare hautement à l'Empereur qu'il ne fondera sa dynastie qu'en satisfaisant à la fois les besoins matériels du peuple et les aspirations libérales de la bourgeoisie; est-il possible de se montrer plus servile et de faire plus humblement « sa cour au pouvoir? » M. Duveyrier songe avant tout au progrès, au bien-être des masses, et, dans son impatience de voir se réaliser les améliorations qu'il désire, il aime mieux les obtenir tout de suite « de la puissante initiative d'un seul, que de les attendre du mouvement naturel des volontés particulières, » longtemps ou..... toujours; il est convaincu, par exemple, que si le chef de l'Etat avait laissé l'abaissement ou la suppression des tarifs à l'entière discrétion d'une Chambre nommée par le suffrage restreint, et composée en grande partie, comme elle l'était sous Louis-Philippe, de riches industriels et de grands manufacturiers, la France soupirerait inutilement aujourd'hui encore après la liberté commerciale; et, bien loin de partager les

Digitized by Google

regrets de ceux qui prétendent, avec plus d'esprit que de raison, « qu'on a converti les protectionnistes par les procédés que Charlemagne employait pour baptiser les Saxons, » il se félicite ouvertement que le gouvernement n'ait pas craint d'exercer sur les privilégiés une pression — parfaitement légale d'ailleurs et sanctionnée par le Corps législatif — pour les obliger à renoncer à des monopoles qui appauvrissaient la nation sans les enrichir eux-mêmes ; M. Duveyrier n'est-il pas un dangereux utopiste ? Mais ce n'est pas tout, et l'auteur de *l'Avenir et les Bonaparte*[1] s'est encore attiré plus d'un reproche. Il ne s'est point posé dès sa première page en adversaire systématique de l'autorité, et en évitant soigneusement tout ce qui aurait pu éveiller les susceptibilités du pouvoir, il s'est mis à l'abri de ces « dédaigneuses fins de non-recevoir avec lesquelles on croit devoir fermer la bouche à la catégorie déshéritée des suspects ; » c'est un grand tort, assurément. Il s'est adressé au gouvernement, et il lui a parlé comme il convenait de le faire pour en être écouté ; c'est encore un plus grand tort. Il a plaidé la cause de la liberté sans avoir l'honneur d'appartenir « à la catégorie des suspects, » et il l'a plaidée plus habilement que ne l'aurait fait un « suspect ; » c'est le plus grand de tous ses torts, et nous comprenons à présent pourquoi les mécontents sont si peu satisfaits de son livre.

Mais il est temps de faire connaître cet intéressant ouvrage autrement que par les critiques dont il a été l'objet. Partant de ce principe, qu'une dynastie ne peut s'établir et durer que si elle possède un *idéal* qui lui soit commun avec le peuple, un but suffisamment important et lointain vers lequel elle puisse le guider à travers les âges, et si, d'un autre côté, elle trouve auprès d'elle, soit dans les mœurs soit dans les institutions, un *frein* qui la préserve de ses propres écarts et qui l'avertisse quand elle ne marche plus d'accord avec la nation, l'auteur s'est demandé si la dynastie des Bonaparte remplissait ces deux conditions vitales; quel était l'idéal qu'elle devait se proposer, quel était le frein auquel elle devait se soumettre. L'idéal des Bonaparte est double ; c'est, au dehors, d'achever d'une manière définitive la pacification de l'Europe, en résolvant par voie d'arbitrage et de congrès toutes les difficultés internationales qui menacent aujourd'hui le monde d'une conflagration générale ; c'est, au dedans, d'organiser la démocratie en arrachant les classes inférieures à l'ignorance et à la misère, et en leur assurant le développement matériel et moral auquel elles ont le droit de prétendre ; ces deux tâches, les Bonaparte les ont déjà résolument entreprises ; qu'ils les poursuivent avec plus d'ardeur encore et de persévérance qu'ils n'ont fait jusqu'ici, qu'ils s'y dévouent tout entiers, qu'ils s'y incarnent en quelque sorte, et ils auront rempli la première des deux conditions auxquelles le pouvoir se perpétuera dans leurs mains. La seconde condition est, suivant M. Charles Duveyrier, d'un accomplissement plus difficile. Dans l'état actuel de la société, le seul frein qui puisse être raisonnablement et efficacement opposé aux empiétements d'un gouvernement, c'est la souveraineté nationale, la

[1] Paris, Michel Lévy. 1864.

Digitized by Google

seule autorité qui soit constituée au-dessus des empereurs et des rois, c'est l'autorité du peuple. Or, si nous en croyons M. Duveyrier, sous l'empire de la Constitution qui nous régit, la seule manière dont la nation puisse témoigner son mécontentement au dépositaire du pouvoir, c'est de le renverser ; le seul arrêt que ce juge suprême puisse rendre contre le gouvernement, c'est un arrêt de mort ; la révolution est le seul frein que reconnaisse la dynastie des Bonaparte. Il demande donc, au nom de la tranquillité et de la sécurité publique, aussi bien que dans l'intérêt de la maison régnante, que la Constitution soit modifiée de façon à laisser la nation exprimer son sentiment d'une manière moins violente et moins brusque ; il demande qu'une plus grande latitude soit accordée aux diverses manifestations de l'opinion, que la presse soit délivrée de la plupart des entraves qui la gênent, et que les prérogatives des Chambres soient fortifiées et étendues. Ce n'est certes pas nous qui nous opposerons à ce que les vœux de M. Duveyrier soient exaucés ; nous souhaitons aussi vivement que lui de voir enfin luire le jour où la presse pourra jouir de la liberté la plus complète sans que la société en soit troublée, sans que l'autorité en soit ébranlée ; nous désirons aussi ardemment que lui que les attributions de la Chambre élective soient élargies, et comme lui nous nous féliciterions si la représentation nationale pouvait croître en influence et en dignité, sans que la France retombât au milieu de la confusion et des conflits qui ont déconsidéré la monarchie parlementaire de Juillet. Mais nous croyons que l'honorable publiciste se trompe quand il prétend que, sous le régime actuel, l'opinion publique n'a pas de moyen pacifique et légal de se faire jour, et que le pouvoir des Bonaparte n'est limité que par la révolution. Il a oublié qu'à des époques fixes — et qu'on pourrait tout au plus souhaiter un peu plus rapprochées — la nation tout entière est convoquée dans ses comices et solennellement consultée ; et qu'il lui suffirait de choisir la majorité de ses représentants parmi les candidats de l'opposition pour infliger au gouvernement qui aurait perdu sa confiance le plus grave et le plus menaçant des avertissements.

Parmi les considérations que M. Duveyrier a fait valoir pour engager le gouvernement à élargir un peu le cercle des libertés publiques, il en est une qui nous a particulièrement frappés par sa justesse aussi bien que par son importance. Les partisans du *statu quo*, ceux qui pensent que le pouvoir ne doit rien faire pour contenter la partie intelligente de la nation, puisqu'il peut compter, comme l'ont prouvé jusqu'ici toutes les élections, sur l'entier dévouement des masses, ne tiennent pas assez de compte d'une évolution à la fois politique et économique qui s'opère sans bruit, mais avec une régularité et une force irrésistibles et qui tend à renverser peu à peu la proportion qui a existé jusqu'aujourd'hui entre les classes qui ne demandent qu'à être bien gouvernées et celles qui aspirent à gouverner elles-mêmes, entre le peuple et la bourgeoisie. Chaque jour, quelques artisans, quelques ouvriers, quelques paysans s'élèvent à force de travail de la misère à l'aisance ; chaque jour, une nouvelle couche de ces parvenus monte vers les régions supérieures de la société et vient épaissir les rangs pressés de la bourgeoisie, et le moment n'est peut-être

Digitized by Google

pas éloigné où les bourgeois, c'est-à-dire ceux qui ont assez de lumières pour juger les actes du pouvoir et assez de loisir pour vouloir les contrôler, déposeront presque autant de suffrages dans les urnes électorales que la multitude, aujourd'hui encore si prépondérante, de ceux qui ne lèvent guère leurs regards au-dessus de leurs besoins les plus impérieux et les plus immédiats, et qui n'ont d'autre ambition que de gagner un peu moins malaisément leur pain quotidien. Que doit faire le gouvernement pour parer aux difficultés, nous pourrions presque dire aux périls, que cette grande évolution sociale lui prépare ? Question embarrassante, surtout si l'on songe que, loin de pouvoir arrêter ou même seulement ralentir ce redoutable mouvement, le gouvernement impérial est obligé, par la mission même qu'il s'est imposée et qui est devenue la condition essentielle de son existence, de le presser et de l'accélérer de toutes ses forces, que son premier devoir est d'augmenter sans relâche, en répandant partout le bien-être et la lumière, la catégorie des prolétaires émancipés et transformés. Quel parti reste-t-il donc à prendre aux Bonaparte, si ce n'est de se faire une auxiliaire et une alliée de cette bourgeoisie qu'ils ne peuvent s'empêcher de rendre chaque jour plus nombreuse et plus puissante, si ce n'est de se concilier les classes élevées en leur accordant non-seulement toute la liberté, mais aussi toute l'influence dont elles sont dignes, en acceptant leur concours, en les associant enfin à cette grande œuvre de l'amélioration populaire qu'un souverain, quelque génie qu'on lui suppose, pourrait difficilement accomplir seul ? C'est ce que M. Charles Duveyrier a fort bien prouvé, et les chapitres qu'il a consacrés à cette démonstration ne sont ni les moins instructifs ni les moins intéressants de son livre. Nous aurions bien, en revanche, quelques objections à élever contre plusieurs des procédés auxquels il conseille d'avoir recours pour faire passer dans la pratique les principes qu'il a posés. Nous aurions plus d'une réserve à faire sur les moyens qu'il propose pour développer largement l'instruction publique et le crédit personnel, sur les institutions de garantie, de mutualité, de retraite qu'il voudrait voir fonder, sur les réformes qu'il voudrait introduire dans l'organisation des banques, dans l'établissement et la répartition des budgets, dans l'émission et l'emploi des emprunts; mais tous ces grands problèmes économiques et financiers, qui ont été soulevés avec une remarquable hardiesse par l'auteur de l'*Avenir et les Bonaparte*, seront prochainement, dans la *Revue*, l'objet d'une étude spéciale, et il doit nous suffire aujourd'hui d'avoir signalé cet important ouvrage à l'attention de nos lecteurs, en rendant plus de justice qu'on ne l'a fait ailleurs aux vues élevées et aux idées vraiment libérales de M. Charles Duveyrier.

L'Espagne nous a offert ces jours-ci le spectacle d'une de ces crises ministérielles qui sont si fréquentes dans les monarchies constitutionnelles. Le maréchal Narvaez ayant fait accepter sa démission, la reine a dû appeler auprès d'elle, suivant l'usage parlementaire, les chefs des diverses fractions politiques, afin de les charger successivement de la composition d'un cabinet : ministère de la gauche, ministère de la droite, ministère progressiste, ministère modéré, ministère de coalition, ministère d'affaires

Digitized by Google

toutes les combinaisons ont été tour à tour essayées; chaque parti s'est cru sur le point de saisir le pouvoir, et s'est mis à distribuer les portefeuilles à ses amis, et les places importantes à ses créatures : intrigues à la cour, agitation dans les cercles politiques, inquiétudes dans le public, les ambitions particulières éveillées, l'amour-propre national excité, l'Espagne entière en proie à une sorte de fièvre, tout semblait annoncer une révolution, ou du moins les troubles les plus graves, quand tout à coup l'émotion s'est calmée, les partis déçus sont rentrés dans leurs anciennes positions et le maréchal Narvaez a repris son portefeuille. Ce fut un véritable coup de théâtre. Les bruits les plus divers ont couru sur les causes de cette crise singulière et du dénoûment encore plus singulier qui y a mis un terme. Est-ce au sujet de l'abandon de Saint-Domingue ou à propos de la reconnaissance du nouveau royaume d'Italie? Est-ce à l'occasion du conflit péruvien ou sur la question financière qu'ont éclaté entre la couronne et ses conseillers les dissentiments qui ont failli précipiter du pouvoir le cabinet Narvaez? Le gouvernement espagnol est dans ce moment aux prises avec des difficultés si nombreuses et si embarrassantes qu'il n'y a rien d'étonnant à ce que les hommes d'Etat ne parviennent pas à se mettre d'accord sur les moyens de les résoudre. Le Trésor est vide; le dernier ministre des finances, M. Salaverria, a tellement mécontenté et lésé les capitalistes européens qu'on ne peut guère compter pour le remplir sur des fonds étrangers, et son successeur, M. Barzanallana, en est réduit à emprunter en quelque sorte à la petite semaine; il vient de promettre aux particuliers qui voudront bien déposer des fonds dans les caisses de l'Etat pour un terme fixe de quatre à huit mois 8 p. 0/0 d'intérêt et à ceux qui s'engageront à les y laisser pendant neuf, dix ou douze mois un intérêt de 9 p. 0/0. De pareilles mesures sont les indices évidents d'une triste situation financière, et nous lisons en effet dans un journal espagnol que le Trésor ne possède en ce moment que « les fonds suffisants pour faire face aux dépenses du mois de décembre, et le *tiers* des ressources nécessaires pour le semestre qui va commencer. »

C'est au milieu d'une semblable pénurie que le gouvernement espagnol a l'imprudence de s'engager dans des expéditions lointaines. Nous avons raconté en son temps le conflit péruvien, et, tout en blâmant le ton trop hautain de M. Mazarredo et l'agression trop peu motivée de l'amiral Pinzon, nous n'avons pas dissimulé que nous connaissions trop bien la déloyauté habituelle des républiques de l'Amérique du Sud dans leurs relations avec l'Europe pour pouvoir attribuer tous les torts au cabinet de Madrid; mais le gouvernement espagnol eût-il mille fois raison que son intérêt lui ferait un devoir d'éviter en ce moment une guerre onéreuse. N'a-t-il point assez de la lutte qu'il soutient depuis tant de mois contre les insurgés de Saint-Domingue sans avoir encore remporté un avantage décisif, et ne commence-t-il pas à s'apercevoir qu'en lui livrant l'indépendance de ses concitoyens, le général Santanna lui a fait un funeste présent? L'Espagne a commis une grande faute en acceptant des mains d'un homme qui n'avait ni le droit ni le pouvoir de tenir sa promesse un pays qui prétendait rester libre; et nous croyons que, si elle était bien

Digitized by Google

inspirée, elle renoncerait d'elle-même et sans avoir besoin pour cela des conseils d'une puissance étrangère, à une possession si opiniâtrément disputée. On a dit que l'abandon de Saint-Domingue avait été résolu à l'unanimité par les membres du cabinet Narvaez et que c'était parce que la reine n'avait pas voulu sanctionner cette décision que le maréchal avait donné sa démission ; on a ajouté que ce n'était qu'après avoir rallié sa souveraine à son opinion que cet homme d'Etat avait consenti à reprendre son portefeuille, et l'on assurait que le discours du trône contiendrait certainement la preuve de ce revirement dans les intentions d'Isabelle II, mais cette attente a été trompée, et le message de la reine a été encore moins explicite sur cette question que sur les autres. Il a parlé du conflit survenu avec la république péruvienne et donné à entendre que le gouvernement apporterait dans le règlement de ce différend des dispositions conciliantes ; il s'est exprimé un peu moins clairement sur les relations de l'Espagne et de l'Italie et s'est borné à promettre que cette importante affaire serait mûrement examinée par les conseillers de la couronne ; il a fait mention même de la question financière et des embarras du trésor, mais il s'est abstenu scrupuleusement de prononcer le nom de Saint-Domingue, et il n'a fait allusion à cette funeste expédition que pour rendre hommage à l'héroïsme de l'armée, « qui porte glorieusement le drapeau de l'Espagne dans des régions lointaines. » Nous sommes accoutumés à des discours du trône insignifiants et ambigus, et la France est peut-être le seul pays de l'Europe où le souverain ne craint pas, quand il s'adresse à la nation, d'exposer franchement et catégoriquement sa politique ; mais nous n'étions pas habitués à voir régner dans une de ces harangues d'apparat où les gouvernements voilent d'ordinaire si soigneusement leurs plaies, un ton si général de tristesse et de découragement, nous avions rarement entendu tomber d'un trône des paroles aussi affligeantes que celles-ci : « Reportant mes regards sur notre patrie, je me vois obligée de vous dire avec douleur que la situation générale de la monarchie, considérée à tous les points de vue, n'est pas aussi satisfaisante qu'on doit le désirer. » Comment se fait-il qu'avec son sol si fertile, sa population si intelligente, l'Espagne n'ait pas encore pris son rang parmi les nations riches et prospères ? C'est qu'obsédée par ses glorieux souvenirs, elle oublie trop souvent les impérieuses nécessités de son modeste présent pour essayer de ressaisir le fantôme évanoui de sa grandeur passée ; c'est qu'au moindre sourire de la fortune, au plus léger retour de prospérité, elle se croit revenue au temps des Philippe II et des Charles-Quint et s'empresse d'abuser de ses forces renaissantes ; elle s'engage dans de grandes entreprises, elle envoie ses flottes en Cochinchine, ses soldats au Maroc, elle court au Mexique, au Pérou, à Saint-Domingue : mais bientôt elle s'aperçoit qu'elle a trop présumé de ses ressources, et elle est obligée de rentrer humblement chez elle avec quelques soldats de moins et quelques dettes de plus. Quand donc l'Espagne comprendra-t-elle qu'avant de se répandre ainsi au dehors elle devrait commencer par s'établir solidement au dedans, et que si elle réussit jamais à reconquérir sa place parmi les grandes puissances européennes, ce sera en perfection-

Digitized by Google

nant ses institutions intérieures, en consolidant sa situation financière, en affermissant son crédit, en développant son commerce et son industrie plutôt qu'en se lançant étourdiment dans d'aventureuses entreprises, qui ne tournent presque jamais à sa gloire?

Rapproché du discours du trône de Sa Majesté catholique, le message de M. Lincoln au Congrès offre un assez piquant contraste; autant le langage de la reine d'Espagne est humble et mélancolique, autant le ton du président réélu des Etats-Unis est fier et plein de confiance. Les armes fédérales ne sont pourtant guère plus près de soumettre les confédérés que les Espagnols ne le sont de réduire les Dominicains, et M. Fessenden n'est pas beaucoup moins embarrassé que M. Barzanallana pour subvenir aux besoins du trésor; n'importe, M. Abraham Lincoln est satisfait; la situation de l'Union est plus prospère qu'elle ne l'a jamais été, « ses ressources sont tous les jours plus abondantes; ses richesses sont inépuisables. » Nous avons décrit, il y a quinze jours, le véritable état des finances américaines, et nous avons trop bien montré avec quelle rapidité leur pénurie augmentait de moment en moment pour avoir besoin aujourd'hui de réfuter les assertions optimistes de M. Lincoln; nous ferons seulement observer qu'au témoignage de M. Fessenden lui-même, la dette des Etats-Unis s'élèvera à la fin de l'exercice courant au chiffre de 2,645,320,682 dollars, c'est-à-dire à un peu plus de 13 *milliards de francs*, somme énorme si l'on songe que cette dette a été contractée en quatre ans et que les intérêts en doivent être payés par un Etat dont les revenus journaliers sont à mesure dévorés par la guerre. Aussi M. Lincoln va-t-il être obligé, c'est lui-même qui l'annonce, d'élever quelques taxes et de créer plusieurs impôts nouveaux; mais ce n'est pas tout, et cet ingénieux administrateur a découvert encore un autre moyen d'attirer l'argent des particuliers dans les caisses publiques : ce serait d'émettre « un nombre limité de bons nationaux qui seraient entre les mains de tout acquéreur de bonne foi (by any *bona fide* purchaser) à l'abri de toute taxe et de toute saisie pour dettes. » Nous ne voulons pas examiner ici la portée économique d'une pareille création, nous ne voulons pas essayer de prédire quel effet pourra produire sur les autres valeurs l'introduction sur le marché financier de ces bons privilégiés, mais nous ne pouvons nous empêcher d'appeler un moment l'attention sur les résultats moraux de l'expédient imaginé par M. Lincoln. Ainsi il suffira à un banquier, à un négociant d'échanger tous les capitaux dont il dispose contre un certain nombre de ces nouveaux bons du trésor pour pouvoir ensuite déposer impunément son bilan, sans que ses créanciers puissent mettre la main sur ces valeurs insaisissables, inviolables par décret du gouvernement. Etait-il possible de mettre l'honneur des Américains à une plus rude épreuve, et comme ils seront vertueux si les banqueroutes frauduleuses ne se multiplient pas bientôt parmi eux! M. Lincoln paraît avoir senti le danger, et c'est probablement à ce vice de son institution qu'il a voulu remédier en stipulant que ces valeurs privilégiées ne jouiraient de toutes leurs immunités qu'entre les mains des « acquéreurs de bonne foi, » mais comment s'y prendra-t-il pour empêcher que ces bons s'égarent entre des mains malhonnêtes? La seule chose qui

Digitized by Google

nous semble incontestable, c'est que ces nouveaux titres seront très recherchés et qu'ils fourniront au trésor une ressource temporaire assez considérable.

Mais c'est surtout la situation militaire de l'Union qui réjouit M. Lincoln. Il énumère les vaisseaux, les canons, les marins de la flotte fédérale et il constate avec un orgueil qui a peut-être quelque chose de légitime que jamais des forces aussi imposantes n'ont été organisées en si peu de temps. Il admire l'expédition du général Sherman à travers la Géorgie, et nous devons convenir que, d'après les dernières nouvelles, tout porte à croire que cette aventureuse entreprise sera, en effet, couronnée de succès. Mais où le président des Etats-Unis nous semble avoir un peu trop compté sur l'inattention ou sur la partialité de ses auditeurs, c'est quand il a déclaré fièrement que les armées fédérales avaient sans cesse gagné du terrain et que le drapeau étoilé n'avait jamais été reporté en arrière. Il a oublié que des portions considérables de la Louisiane, du Mississipi et de l'Arkansas avaient été reconquises par les confédérés ; il a oublié qu'au moment où il parlait, le général Hood (qui, si nous en croyons une récente dépêche, a été battu depuis par les fédéraux) était maître d'une grande partie du Tennessee et tenait Nashville étroitement assiégée. Quoi qu'il en soit, quoi qu'il faille penser des succès des unionistes, ce qui ressort le plus manifestement dans le message de M. Lincoln, c'est la résolution ferme et irrévocable de poursuivre la guerre jusqu'à ce que les « rebelles » soient domptés. Quelques personnes avaient cru, sur la foi d'un discours prononcé à New-York par le général Butler, que le cabinet de Washington, reconstitué par l'élection du 8 novembre, avait l'intention de marquer sa rentrée au pouvoir par une démarche de paix et de conciliation ; on avait pensé qu'une amnistie complète , accompagnée d'importantes concessions sur tous les points secondaires serait offerte aux Etats du Sud, s'ils consentaient, à cette condition, à rentrer dans l'Union. Le message du 5 décembre a fait évanouir cette espérance que, pour notre part, nous devons le rappeler, nous n'avons jamais partagée. C'est par le parti de la guerre que M. Lincoln a été réélu, c'est comme partisan de la guerre qu'il a obtenu les suffrages, c'est pour continuer énergiquement la guerre qu'il a été maintenu au pouvoir ; il ne pourrait, lors même qu'il le voudrait, adopter une politique pacifique sans se rendre, en quelque sorte, coupable de trahison envers ses électeurs. Si la majorité de ses concitoyens l'ont élevé de nouveau à la première magistrature de la république, c'est qu'ils approuvaient ses principes, c'est qu'ils étaient satisfaits de sa gestion; c'est donc pour lui un devoir de loyauté de garder ses principes et de se conduire durant sa seconde présidence exactement comme il l'a fait pendant la première. M. Lincoln l'a compris, son discours en est la preuve ; et ce serait se faire une étrange illusion que de le croire capable de s'écarter jamais d'un programme si solennellement proclamé. Résignons-nous donc à le voir, pendant quatre ans encore, poursuivre avec une ardeur infatigable son œuvre inhumaine et insensée ; résignons-nous à le voir lever sans cesse de nouvelles armées et les lancer sans relâche contre les forteresses imprenables du Sud, jusqu'à ce qu'un

Digitized by Google

égal épuisement oblige enfin les combattants à cesser malgré lui cette lutte fratricide.

Si le message du président des Etats-Unis ne nous a causé aucun étonnement, nous avons été en revanche aussi surpris qu'affligés du langage que le vénérable chef de l'Eglise romaine vient de tenir dans son encyclique du 8 décembre. Nous savions de quelles influences fâcheuses le Saint-Père était assiégé, et comme on cherchait à le détourner de la modération et de la douceur qui lui sont naturelles; mais nous n'aurions jamais cru que les funestes conseillers qui l'entourent réussissent à lui inspirer un si sévère réquisitoire contre tous les principes et toutes les institutions des sociétés modernes. La séparation du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel, l'indépendance de l'Etat vis-à-vis de l'Eglise, la liberté de conscience, la liberté de l'enseignement, la liberté de la presse, sont tour à tour condamnées et flétries dans ce document, où, malgré la signature dont il est revêtu, nous ne pouvons reconnaître ni la pensée ni les paroles de Pie IX. Mais ce qui rend surtout cette encyclique regrettable, c'est que le moment où elle voit le jour est précisément celui où la réconciliation de la papauté avec l'Italie semblait à la veille de s'opérer. Depuis quelque temps, un mouvement intéressant — que nous avons été les premiers à signaler et que plus d'un publiciste a affecté ensuite de découvrir — s'était produit dans l'opinion publique de l'autre côté des Alpes, et avait gagné successivement tous les esprits doués d'un peu de sens politique et de modération. On avait commencé à comprendre qu'en adoptant et en sanctionnant par l'autorité de sa parole le mot d'ordre révolutionnaire de « Rome capitale, » le comte de Cavour avait rendu un médiocre service au pays et que, non-seulement il n'était pas au pouvoir de l'Italie de chasser les Souverains Pontifes du Vatican, mais qu'il était de son intérêt de les y laisser toujours régner en paix. L'idée de M. Massimo d'Azeglio, de faire de l'antique cité des Césars une ville neutre et indépendante sous la paternelle autorité du Saint-Père, une sorte d'oasis religieuse au milieu de l'Italie civile et militaire, avait cessé d'exciter l'indignation; on finissait même par s'y rallier et par trouver que c'était la seule solution pratique et le seul moyen d'accorder les aspirations nationales avec les droits de la catholicité. Rien enfin ne paraissait plus s'opposer à ce que la redoutable question romaine fût réglée sans déchirement et sans lutte. Quel effet va produire la malencontreuse encyclique du 8 décembre? Ne jettera-t-elle pas le découragement parmi les hommes modérés, parmi ceux qui croyaient le Saint-Siége animé d'intentions conciliantes et disposé à faire aux besoins de la civilisation et du progrès tous les sacrifices compatibles avec sa propre dignité et avec les véritables intérêts de l'Eglise? N'excitera-t-elle point la colère des exaltés? Ne donnera-t-elle pas raison à ceux qui soutiennent que la cour de Rome est l'ennemie implacable de toutes les libertés, et qu'entre elle et une société fondée sur les principes modernes aucune transaction n'est possible? Le cri de « Rome capitale » ne va-t-il pas retentir avec un redoublement de fureur d'un bout de la Péninsule à l'autre?

Nous sommes convaincus du reste que, quelle que soit l'agitation des

Digitized by Google

esprits, le gouvernement italien saura résister à la pression irréfléchie de l'opinion publique, et que, ni les excitations du dedans, ni les provocations du dehors ne pourront le faire dévier de la sage et prévoyante politique qu'il a adoptée. Le ministère actuel s'est donné la mission d'achever l'organisation intérieure de l'Italie, de compléter son unité politique et administrative; il ne se laissera pas distraire de cette tâche laborieuse par la décevante tentation d'entrer quelques mois plus tôt dans Venise ou dans Rome; le général La Marmora l'a déclaré de la manière la plus formelle dans la dernière séance de la Chambre des députés. Répondant à M. Bixio, qui avait, dans un discours belliqueux, critiqué le renvoi d'une partie de l'armée dans ses foyers, le désarmement de la flotte et des places de guerre, le président du conseil a démontré que le premier besoin de l'Italie était de prendre une attitude décidément pacifique, afin de mettre de l'ordre dans ses finances et de rétablir son crédit ébranlé; il a fait observer qu'un Etat qui s'est appauvri en restant plusieurs années sur un inutile pied de guerre est bien moins redoutable que celui qui a employé le même temps à développer ses ressources intérieures. Bien loin, d'ailleurs, de croire que le moment soit venu d'attaquer l'Autriche et de la chasser violemment de la Vénétie, il se flatte — nous ne savons sur quels indices — que cette puissance ne serait peut-être pas éloignée d'entrer en arrangement, et de se défaire d'une possession ruineuse; il pense qu'en tout cas, l'Italie ne doit rien épargner pour encourager les favorables dispositions de son ancienne ennemie. Ce discours de M. La Marmora a eu un grand succès; on a beaucoup applaudi les spirituelles saillies du général, et surtout cette définition de la Révolution : « Faire une révolution, c'est décrire un cercle pour revenir à son point de départ; c'est donc prendre une peine inutile. Si mon explication étymologique n'est point juste, a ajouté en riant le président du conseil, il y a ici des professeurs, qu'ils me reprennent. » La séance du 17 décembre a été la dernière de cette session, si féconde en événements, et qui occupera une si large place dans l'histoire de la Péninsule. La Chambre des députés s'est séparée en ajournant la reprise de ses travaux au 5 janvier prochain.

Le cabinet de Vienne suivra-t-il l'exemple du cabinet de Turin et entrera-t-il à son tour résolûment dans la voie des économies? Il avait été question, il y a quelque temps, de la suppression du ministère de la marine et de la réunion de ce département à celui de la guerre; mais il est aujourd'hui fort douteux, quoi qu'en disent certaines feuilles autrichiennes, que cette importante mesure obtienne de sitôt la sanction impériale. De son côté, M. de Franck s'obstine à garder la main sur la poignée de son épée et à déclarer que la patrie est en danger, afin de pouvoir mieux s'opposer à toute réduction de l'effectif militaire. Il n'y a guère que les fonds secrets du ministère d'Etat qui courent quelque péril, et nous apprenons qu'en effet la commission financière du Reichsrath vient de se prononcer pour leur radiation complète du prochain budget; mais si M. de Schmerling en fait cette année, comme l'année dernière, une question de cabinet, il n'est guère probable que la Chambre veuille risquer pour une aussi minime économie de faire tomber du pouvoir le fondateur et l'uni-

Digitized by Google

que protecteur des libertés autrichiennes. L'attention s'est, du reste, déjà détournée des délibérations du Reichsrath ; et l'interminable affaire des duchés avec la crise qu'elle provoque au sein de la Confédération germanique a repris la première place dans les préoccupations publiques. Que fait M. de Beust ? Que dit M. Von der Pfordten ? Voilà ce qu'on se demande à Vienne comme à Munich et à Francfort. Ces deux hommes d'Etat ne visent à rien moins qu'à fonder une confédération au milieu de la Confédération, et si les cours de Wurtemberg et de Hanovre étaient animées d'autant d'ardeur que celles de Saxe et de Bavière, la fameuse triade serait constituée avant peu. M. de Beust et M. Von der Pfordten ont déjà gagné un grand point : sur leur proposition, les Etats secondaires ont résolu de tenir un congrès ; mais quelle ville de l'Allemagne aura l'honneur d'être le siége de la conférence ? Les uns proposent Munich, d'autres proposent Darmstadt, et voilà qu'avant même d'être réunis, de graves dissentiments éclatent sur le lieu même où devra se tenir la réunion. Ce n'est point de bon augure, et si M. de Bismark ne rencontre jamais d'opposition plus sérieuse que celle dont les Etats secondaires le menacent, il pourra aisément accomplir tous les projets qu'on lui prête.

Il paraît, du reste, qu'on l'aurait calomnié. Le ministre prussien ne songe pas le moins du monde à s'annexer les duchés, ou du moins il n'y songe plus. La Prusse ne veut acquérir, dans le Schleswig-Holstein, qu'une importante position maritime et militaire qui lui permette de défendre outre ses propres intérêts, ceux de l'Allemagne et des duchés. Mais elle serait bien aise d'obtenir cet avantage en vertu d'un arrangement particulier pris avec le duc d'Augustenbourg, et non par suite d'une convention conclue avec l'Autriche et la Diète fédérale. C'est l'immixtion de ces deux puissances qu'elle redoute par-dessus tout, et c'est pour l'éviter qu'elle retarde depuis si longtemps le règlement définitif de la question des duchés. En mettant en avant les prétendus droits des Hohenzollern sur le Schleswig-Holstein, en faisant sonner bien haut le titre de possession qu'elle doit au traité de Vienne, la Prusse ne vise — on nous l'assure de bonne source — qu'à rendre l'Autriche et l'Allemagne plus coulantes sur les conditions auxquelles elle-même compte ensuite mettre son désistement. C'est dans le même but, apparemment, que M. de Bismark vient de renvoyer la question de succession à l'examen des syndics de la couronne, car il n'est guère possible qu'il conserve encore lui-même quelques doutes sur la légitimité des prétentions du duc d'Augustenbourg, après le jugement déjà rendu par la Diète, après les décisions unanimes d'une vingtaine d'universités allemandes. Cependant, les populations se fatiguent ; cette longue attente, cet éternel provisoire ruine le pays et compromet les intérêts les plus respectables ; de tous côtés des adresses se signent pour demander à l'empereur d'Autriche, au roi de Prusse, à la Diète germanique qu'il soit mis enfin un terme à cette situation intolérable, et il n'est presque pas une de ces adresses où le duc d'Augustenbourg ne soit désigné comme le seul souverain légitime du Schleswig-Holstein. Dernièrement encore, dans l'acte de soumission que les commissaires austro-prussiens ont exigé des populations, les profes-

Digitized by Google

seurs de l'université de Kiel ont eu soin, se faisant ainsi les interprètes du sentiment général, de réserver formellement les droits héréditaires du duc, et de rappeler qu'au sein de la conférence de Londres, les grandes puissances elles-mêmes avaient déclaré « que les droits du duc d'Augustenbourg étaient suffisamment reconnus par la majorité des gouvernements allemands, pour que l'on pût revendiquer en sa faveur le Holstein et le Schleswig tout entier. » Les vœux des peuples et les suffrages des souverains sont d'accord ; il est impossible que M. de Bismark puisse longtemps encore résister à une manifestation si unanime et si imposante.

ALEXANDRE PEY.

L'EXPÉDITION PRUSSIENNE DANS L'ASIE ORIENTALE

Les réformes du système économique et le nouveau mouvement commercial qui s'y rattache ont puissamment réagi sur les marines des Etats dont la production agricole et industrielle est assez considérable pour donner à leur exportation l'importance d'une nécessité sociale. La Prusse se trouve au nombre de ces Etats ; l'initiative qu'elle a prise en Allemagne de fonder la grande union douanière, basée sur des principes libéraux, remonte à près d'un demi-siècle. Si les exigences de ses coassociés l'ont fait dévier pendant quelque temps du programme primitif du Zollverein, qui était anti-protectionniste, elle n'a pas moins saisi la première occasion pour se rallier au mouvement réformiste de l'Occident. Nous nous proposons de publier prochainement un travail circonstancié sur le traité de commerce franco-prussien, dont l'entière exécution est désormais certaine ; nous montrerons combien les puissances contractantes ont eu besoin de persévérance et de fermeté pour implanter enfin au centre de l'Europe le principe salutaire de la liberté commerciale. Aujourd'hui, nous profitons de la publication d'un ouvrage considérable sur l'expédition au Japon que la Prusse a entreprise il y a quelques années, pour appeler encore une fois l'attention des hommes d'Etat sur l'important marché que l'extrême Orient offre à l'avenir commercial de l'Europe.

Le ministère sous les auspices duquel cette expédition a eu lieu avait de nombreuses difficultés à vaincre ; il ne manquait pas en Prusse de docteurs politiques qui, avares des deniers de l'Etat, présentaient une pareille tentative comme hasardée et inutile. Cependant ceux qui risquent leurs capitaux et leur travail dans des entreprises industrielles, ceux qui font mouvoir les machines, qui occupent les bras de milliers d'ouvriers ont quelque droit de demander aux administrateurs de l'Etat qu'ils se préoccupent non-seulement des débouchés, mais encore de la protection nécessaire au pavillon marchand. Cette dernière nécessité explique comment le

Digitized by Google

développement industriel de la Prusse, qui a atteint des proportions vraiment surprenantes, entraîne forcément le développement d'une marine militaire, et comment les efforts de la Prusse ont dû tendre, dans ces derniers temps, à constituer au moins une marine de second rang. Nous dirons ailleurs quel intérêt politique la France, appelée généralement à protéger les marines de second rang, pourrait avoir à l'agrandissement maritime de notre voisin. Le chef de l'expédition prussienne au Japon, le comte d'Eulenbourg, qui a si dignement rempli sa mission, est actuellement ministre de l'intérieur du roi Guillaume Ier. Cette circonstance, qui pourrait paraître fortuite, prouve cependant que dans l'organisme politique tout se tient, et qu'en défendant les intérêts de l'Etat sur un simple navire, on peut un jour être appelé à diriger le vaisseau de l'Etat, qui n'est pas plus que l'autre à l'abri des orages.

Remarquons d'abord que l'ouvrage dont nous parlons, et dont le premier volume vient de paraître à Berlin, est rédigé d'après des sources officielles, ce qui ne lui enlève rien de son caractère scientifique. L'auteur a fait précéder son livre d'une histoire succincte du Japon, qui sert, en quelque sorte, d'introduction. La situation géographique du pays, sa conformation intérieure, la constitution et le caractère de ses habitants, les particularités de ses animaux et de ses plantes sont l'objet de recherches spéciales. Nous y trouvons aussi des aperçus pleins d'enseignements sur sa mythologie, sur ses institutions politiques et sur son état social. Ces éléments de la vie japonaise, vus à distance, ont certainement pour l'Européen quelque chose d'étrange et de paradoxal; mais au fur et à mesure que l'on voit se dérouler ce tableau saisissant, les choses qui paraissaient singulières ou absurdes revêtent une forme distincte et trouvent leur explication naturelle. L'auteur paraît avoir étudié la plupart des ouvrages qui ont déjà paru sur le Japon; il a cherché à épurer et à mettre en ordre les découvertes des savants qui l'ont devancé. Quant à l'histoire ancienne du pays, la traduction que le professeur Hoffmann a publiée des annales japonaises lui a fourni des matériaux précieux, et il a l'incontestable mérite d'avoir tiré des résultats pratiques de ce curieux travail.

La première partie de cette introduction nous conduit jusqu'au XVIIe siècle, époque où le Japon se ferma pour tous les étrangers, et où l'état du pays devint stationnaire sous le régime encore actuellement en vigueur. Dans la seconde partie, l'auteur nous instruit de la nature de ce système et de l'influence qu'il a exercée sur la population. La troisième partie, enfin, traite des rapports fort limités du pays avec les étrangers pendant cette période et des efforts faits par les nations de l'Occident pour en obtenir de nouveau l'accès. Cette partie renferme une foule de détails intéressants sur la vie des Hollandais à Desima, où les agents de la compagnie des Indes-Orientales restèrent enfermés pendant deux siècles, sur leurs visites à la cour, sur les ruses qu'ils employèrent, sur les phases variées de leurs opérations commerciales, entravées de plus en plus par le gouvernement japonais.

Le récit des entreprises tentées par les nations européennes, malgré sa

Digitized by Google

brièveté, est également riche en épisodes remarquables et d'un intérêt souvent palpitant. Toute cette partie de l'ouvrage donne envie de connaître le développement et les conséquences des faits qu'elle expose. Il est à espérer que l'auteur trouvera dans la suite l'occasion de satisfaire ce désir.

Après cette introduction suivent cinq chapitres contenant le récit de la première partie du voyage. Le personnel de la mission se rendit directement à Singapore et continua de là son voyage à bord des vaisseaux de la marine royale. Nous trouvons ici une description détaillée de Singapore, le grand entrepôt du commerce de l'Asie orientale. L'auteur nous introduit dans des temples et des théâtres chinois, dans un établissement pénitentiaire indien et dans la demeure de princes malais; il nous montre, toutefois à distance rassurante, les tigres et les fumeurs d'opium; en un mot, il nous présente un tableau fidèle et animé de cette importante colonie. Les chapitres II et III contiennent le récit du voyage de la *Thétis* et de l'*Arcona* de Singapore à Yeddo. L'auteur nous décrit la vie à bord des bâtiments de guerre avec ses joies et ses souffrances; il nous entretient des serpents de mer et nous fait assister à la chasse donnée à des pirates chinois par la *Thétis*. L'intérêt du voyage de l'*Arcona* se concentre sur l'effroyable trombe qui engloutit malheureusement le schooner *Frauenlob* et son brave équipage.

C'est de Yeddo que nous entretiennent les derniers chapitres. Ils sont rédigés sous forme de journal, et chaque chapitre embrasse un court espace de temps. Sans perdre jamais de vue les négociations pour la conclusion des traités de commerce, but principal de l'expédition, l'auteur nous raconte les aventures particulières des voyageurs, et nous décrit en même temps le pays et ses habitants, les mœurs japonaises et les sites qui s'offrent à ses yeux. Le chapitre IV contient le récit de l'entrée solennelle de la mission prussienne à Yeddo, de son genre de vie dans sa résidence d'Acabane, puis de la première visite du chef de la mission au ministre des affaires étrangères du Japon. Dans ce chapitre, l'auteur a intercalé une exposition détaillée de la situation et de l'histoire politiques de l'empire depuis l'arrivée des envoyés étrangers à Yeddo, digression sans laquelle la conversation de l'envoyé prussien avec le ministre japonais serait inintelligible, et qui, se rattachant à la première partie de l'ouvrage, nous donne l'explication de l'assassinat du régent de l'empire, ainsi que d'autres événements qu'on peut considérer comme la cause des troubles dont le Japon est encore aujourd'hui le théâtre. Le chapitre V contient une description détaillée de la capitale, de l'industrie et des produits japonais, de la vie des voyageurs prussiens pendant l'automne, de leurs courses dans les environs de la ville, et se termine par le récit de la seconde conférence au ministère des affaires étrangères.

Nous venons d'esquisser le contenu de ce premier volume. La narration est pleine de variété, grave ou enjouée selon que le sujet le comporte. L'exécution typographique en est très remarquable. Il contient deux cartes géographiques et douze vues photolithographiées d'après des dessins à la plume exécutés par l'artiste attaché à la Mission. Ces vues ont,

Digitized by Google

outre leur mérite artistique, celui d'être des reproductions fidèles de dessins originaux. Pour reproduire avec exactitude la nature de ces contrées si différentes des nôtres, il faut non-seulement rendre exactement les éléments fondamentaux du paysage, tels que l'atmosphère et la forme des montagnes, mais aussi se vouer à l'étude minutieuse des détails. La végétation, l'architecture, la forme des embarcations, les costumes sont des motifs essentiels, auxquels un paysage doit en grande partie son caractère, et ce n'est qu'en mettant en relief ce qu'il contient de particulier que ce caractère peut être bien rendu. La tâche de l'artiste qui veut reproduire l'aspect des contrées lointaines est donc fort compliquée. Son art doit s'élever au-dessus de l'appareil photographique, qui exprime avec la même exactitude inintelligente les traits généraux du paysage et les objets dénués d'intérêt. AMÉRO.

L'Air et le Monde aérien, par Arthur MANGIN. Tours, Mame. 1865.

Il se manifeste aujourd'hui une tendance vers les études scientifiques à laquelle on ne saurait trop applaudir; les cours publics sont encombrés, et, de toutes parts, des hommes laborieux et dévoués établissent des conférences pour battre en brèche l'ennemi commun, l'ignorance. Les écrivains ne manquent pas non plus à cette tâche, et les livres élémentaires se multiplient. Sans crainte d'être un prophète aussi malheureux qu'on en voit quelques-uns aujourd'hui, nous pouvons prédire à l'ouvrage que nous avons sous les yeux un véritable succès. M. Mangin, dont les lecteurs de la *Revue* connaissent les études sur les industries parisiennes, est un écrivain élégant, érudit, sage, aussi loin du pédantisme que de l'enthousiasme irréfléchi; il se laisse séduire sans doute par le grand spectacle de la nature; on sent battre son cœur sous sa plume, mais on reconnaît aussi que la raison fait bonne garde et l'empêche de tomber dans les exagérations de coloris de cet admirable peintre, M. Michelet.

M. Mangin, qui, l'an dernier, nous avait décrit le monde de la mer, dans son livre *les Mystères de l'Océan*, a publié cette année, chez M. Mame de Tours, *l'Air et le Monde aérien*, sujet aussi vaste que le précédent, et qu'il a parcouru dans son ensemble avec un rare bonheur.

Quel est cet océan gazeux dans lequel nous vivons? Comment s'est-il formé, quelle est sa constitution? Telles sont d'abord les questions que pose M. Mangin. Son exposition, éclairée de nombreuses figures, est toujours facile à suivre; elle n'a rien cependant de dogmatique. M. Mangin a toujours soin de faire l'historique des grandes découvertes dont il rend compte, il cite et il aime à citer les grandes gloires de la science, et celui qui aura lu son livre n'ignorera pas plus le nom de Pascal et de Torricelli que celui de Lavoisier, de Scheel et de Priestley. — Dans la seconde partie de son ouvrage, M. Mangin étudie les phénomènes de l'air; il nous montre le ciel se couvrant de nuées, qui, bientôt, se fondent en pluies fécondantes; il nous fait parcourir le globe et vivre sous tous les climats; nous admirons avec lui la sévère majesté des paysages polaires, l'exubé-

Digitized by Google

rance de vie de la nature tropicale, la douce sérénité de nos climats tempérés; il nous fait le récit des tempêtes et des cyclones restés célèbres dans les annales météorologiques, et s'il n'a pas les pinceaux de M. Michelet pour nous faire assister à cette terrible tempête d'octobre 1859, qu'il a dépeinte avec une si admirable exactitude, et dont il a noté les terribles modulations avec une telle justesse que la grandiose harmonie nous en est toujours présente, l'auteur du *Monde aérien* nous donne des détails encore remplis d'intérêt.

Dans la troisième partie de son livre, enfin, M. Mangin aborde un sujet moins élevé, mais qui, peut-être, nous touche davantage, car si l'esprit aime à se figurer les grands cataclysmes qui bouleversent les éléments, les mœurs des animaux, leurs soins pour leur progéniture sont faits aussi pour nous émouvoir; il nous décrit d'abord tous les brillants insectes ailés qui voltigent autour des fleurs, puis il parcourt le monde des oiseaux. Puissamment secondé par l'habile crayon de M. Freemann, il nous montre toute la tribu ailée, depuis les oiseaux gigantesques qui ne peuvent plus s'élever dans l'air, et qui se contentent de parcourir leurs déserts avec une rapidité qui surpasse celle des chevaux les plus vites, jusqu'à ces émeraudes et ces rubis emplumés, qui charment les habitants des pays du soleil. Ici, toutes les difficultés ont disparu, et si quelques personnes peuvent s'effrayer des connaissances scientifiques qui ouvrent le livre, elles trouveront toujours, dans la troisième partie du *Monde aérien*, un intéressant sujet de lecture et d'étude. Nous sommes donc persuadé que cet ouvrage est des plus instructifs, et que les jeunes gens, auxquels il paraît surtout destiné, constamment tenus en haleine par les estampes qui y sont répandues avec une grande profusion, en tireront grand parti.

Toutes les gravures ne sont pas irréprochables, et je ne suis pas certain que les dessinateurs de M. Mangin suivent toujours scrupuleusement les lois de la perspective; en revanche, les oiseaux et les fleurs de M. Freemann sont excellents, et quelques-uns des grands bois, exécutés d'après les dessins mouvementés et pittoresques de M. Yan Dargent, ont une véritable valeur artistique, et si *l'Air et le Monde aérien* font honneur à l'auteur, ils ne déparent pas non plus, tant s'en faut, cette belle série d'ouvrages illustrés avec goût, édités avec un soin scrupuleux, qui sont déjà sortis des presses de MM. Mame.

P.-P. DEHÉRAIN.

ALPHONSE DE CALONNE.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES DU QUARANTE-DEUXIÈME VOLUME

NOVEMBRE et DÉCEMBRE 1864. (13e année. — 2e série.)

LES DETTES D'HONNEUR (6e partie), par M. HIPPOLYTE AUDEVAL. 5

LES GÉNÉRATIONS SPONTANÉES ET LES CORPUSCULES ORGANISÉS DE L'ATMOSPHÈRE : HÉTÉROGÉNIE ET PANSPERMIE, par M. P.-P. DEHÉRAIN. 49

VIRGILE, POÈTE DIDACTIQUE ET MÉDECIN, par M. J.-ÉMILE COMBES 77

LE COMMERCE FRANÇAIS DANS LE SOUDAN : LES TOUAREGS, par M. EDMOND RINN 118

LES INDUSTRIES PARISIENNES : LA PARFUMERIE, par M. ÉMILE JONVEAUX 140

LA CONVENTION DU 15 SEPTEMBRE ENTRE LA FRANCE ET L'ITALIE, par M. ALPHONSE DE CALONNE 163

CHRONIQUE LITTÉRAIRE : MAITRE GUÉRIN, de M. Émile AUGIER, par M. A. CLAVEAU . . . 188

CHRONIQUE POLITIQUE, par M. ALEXANDRE PEY 196

LA QUESTION DU SPIRITUALISME ET DU MATÉRIALISME AU XIXe SIÈCLE, PARTICULIÈREMENT EN ALLEMAGNE, par M. J. TISSOT. 209

LES DETTES D'HONNEUR (7e partie), par M. HIPPOLYTE AUDEVAL. 245

LES POÈTES DE L'INDE ANCIENNE. — III. LE MAHABHARATA (1re partie), par M. A. PHILIBERT-SOUPÉ. 289

LE PERCEMENT DES ALPES ENTRE MODANE ET BARDONNÈCHE, par M. ÉMILE LEVEL . . . .

LE MONITEUR UNIVERSEL DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'A NOS JOURS. — 2e Partie : LE MONITEUR PENDANT LA RÉVOLUTION, par M. le baron ERNOUF. 354

TUNIS ET CARTHAGE, SOUVENIRS D'UNE STATION SUR LA CÔTE D'AFRIQUE, par M. FÉLIX JULIEN. 388

CHRONIQUE LITTÉRAIRE : LA BIBLE DE L'HUMANITÉ, de M. MICHELET, par M. A. CLAVEAU. 405

CHRONIQUE POLITIQUE, par M. ALEXANDRE PEY. 414

MÉLANGES : LES RÉVOLTES DE L'ACADÉMIE DES BEAUX-ARTS. — LA COMPAGNIE DE MADAGASCAR. — CHANTS POPULAIRES DE LA SARDAIGNE, de M. A. BOUILLIER 427

LA SCIENCE ET LE SURNATUREL, par M. L. DEROME. 433

LES DETTES D'HONNEUR (8e partie), par M. HIPPOLYTE AUDEVAL 474

MADAME ROLAND, par M. L. BONNEVILLE DE MARSANGY. 506

Digitized by Google

Les Poètes de l'Inde ancienne. — III. Le Mahabharata (2e partie), par M. A. PHILIBERT-SOUPÉ 528
Le Chant de mort du Chêne, souvenir des côtes de Vendée, par M. Anatole DE MONTAIGLON 575
Les Discours de rentrée de la Magistrature en 1864, par M. Henri AMELINE 588
Chronique littéraire, par M. A. CLAVEAU. 621
Chronique politique, par M. Alexandre PEY 628

Les Dettes d'honneur (9e partie), par M. Hippolyte AUDEVAL 641
Le Soleil, sa nature et sa constitution physique, par M. Camille FLAMMARION. . . 688
Ludwig van Beethoven, d'après de nouveaux documents, par M. le baron ERNOUF . . 721
Les Nouveaux historiens de la littérature anglaise : M. Taine, M. Morley, par M. E. DELAPLACE 760
Les Electroptères, vision d'un spirite, par M. Albert LEFAIVRE. 789
De la Littérature autobiographique en France, par M. G. PERROT 836
Chronique littéraire, par M. A. CLAVEAU. 843
Chronique politique, par M. Alexandre PEY. 852
Mélanges : l'Expédition prussienne dans l'Asie orientale. — L'Air et le Monde aérien, de M. Arthur Mangin. 864

Digitized by Google

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES

CONTENUES

DANS LES TOMES XXXVII, XXXVIII, XXXIX, XL, XLI & XLII

DE LA DEUXIÈME SÉRIE

(TOMES LXXII, LXXIII, LXXIV, LXXV, LXXVI ET LXXVII DE LA COLLECTION)

Du 1er janvier au 31 décembre 1864

Les chiffres romains indiquent le volume, les chiffres arabes indiquent la page.

Agriculture et Economie rurale.

La Consanguinité dans les races d'animaux domestiques, par M. le comte Guy de Charnacé, XXXIX, 130.

Les Croisements dans les races d'animaux domestiques, par M. le comte Guy de Charnacé, XXXVIII, 239.

Archéologie et Beaux-Arts.

Les Antiquités primitives du Danemark : l'Age de bronze, par M. Eugène Beauvois, XXXVII, 160.

Ludwig van Beethoven, par M. le baron Ernouf, XLII, 723.

Ce que peut raconter une Grille de fer : de l'Influence des femmes sur l'architecture au XVIIIe siècle, par M. César Daly, XXXVIII, 337.

Compositeurs contemporains, par M. le baron Ernouf : Félix Mendelssohn-Bartholdy, sa vie et ses œuvres, XLI, 735 ; Robert Schumann, sa vie et ses œuvres, XXXVII, 385.

Le Conflit entre l'Institut et le ministre des beaux-arts, par M. A. de Calonne, XXXVII, 232.

Giacomo Meyerbeer, par M. le baron Ernouf, XXXIX, 156.

a Peinture et la Sculpture au Salon de 1864, par M. G. Lafenestre, XXXIX, 342.

Les Révoltes de l'Académie des beaux-arts, XLII, 427.

Revues musicales, par M. Wilhelm, XXXVII, 204 ; XXXVIII, 186, 396 ; XL, 189 ; XLI, 604. Petite messe de M. Rossini, XXXVIII, 396.

Art militaire.

Les Bersagliers de l'armée italienne, par M. le major Corsi, XXXVIII, 209.

La Guerre des Côtes, *voyez* **Marine.**

Bibliographie, Revue critique.

L'Air et le Monde aérien, de M. A. Mangin, XLII, 867. — A l'Aventure en Algérie, de Mlle Louise Valory, par M. C. L., XXXVII, 462. — Abbotsford and Newstad, de W. Irving, XL, 656. — Les Académies d'autrefois : l'ancienne Académie des sciences, de M. Alfred Maury, XXXVII, 186. — Adventures of captain Bonneville, in the Rocky mountains and the Far-West, de W. Irving, XL, 656. — Alcuin et Charlemagne, de M. Francis Monnier, par M. J. Dunan, XXXIX, 388. — Alhambra, de W. Irving, XL, 656. — L'Aliéné devant la philosophie, la morale et la société, de M. A. Lemoine, par M. J. Tissot, XXXVII, 191. — De l'Amélioration de la loi criminelle, de M. Bonneville de Marsangy, par M. Arthur Desjardins, XLI, 380. — Andrea del Cas.

Digitized by Google

tagno, d'Otto Müller, XXXVIII, 297. — L'Année littéraire et dramatique, de M. G. Vapereau, XXXVIII, 389. — Les Antonins, de M. de Champagny, XXXIX, 625. — Les Apologistes chrétiens au IIe siècle, par M. l'abbé Freppel, XXXIX, 625. — Les Arbres, du docteur Schracht, XXXIX, 691. — Astoria, de W. Irving, XL, 656.

De la baisse probable de l'Or, par M. Michel Chevalier, XXXVII, 796. — La Banque de France et les banques départementales, de M. L. de Lavergne, XL, 263. — Le Bhâgavad-Gitâ, ou le Chant des Bienheureux, traduction de M. Em. Burnouf, XLII, 289. — Die Bibel für denkende Leser betrachtet, de M. G.-A. Wislicenus, XXXIX, 417. — La Bible de l'humanité, de M. J. Michelet, XLII, 405. — Brins d'herbe, de M. Ernest de Chabot, XL, 182.

Le capitaine Fracasse, de M. Théophile Gautier, XXXVIII, 138. — The Capital of Tycoon, by Rutherford Alcock, XLI, 270. — Les Cantilènes, de M. G. de Larenaudière, par M. A. de Tanouarn, XXXIX, 806. — Causeries de voyage. De Paris à Bucharest, de M. V. Duruy, par M. Louis Liévin, XXXIX, 801. — La Chaleur considérée comme un mode de mouvement, de M. J. Tyndall, trad. de M. l'abbé Moigno, XXXIX, 513. — Charlotte Ackermann, d'Otto Müller, XXXVIII, 297. — Les Charmettes, Jean-Jacques Rousseau et madame de Warens, de M. A. Houssaye, par M. E. D. XXXVIII, 178. — Les Chemins de fer en 1862 et 1863, de M. E. Flachat, XXXVIII, 537. — Les Chênes de l'Europe et de l'Orient, de M. Th. Koetschy, XXXIX, 691. — Le Chevalier du silence, de M. Alex. de Lavergne, XXXIX, 815. — A Chronicle of the conquest of Grenada, by fray Antonio Agapida, XL, 656. — Cinq mois de préfecture en Sicile, de M. E. Falconcini, par M. Ernouf, XXXVIII, 633. — Cola Rienzi, d'Otto Müller, XXXVIII, 297. — Le comte Kostia, de M. V. Cherbuliez, XXXVIII, 138. — Conférences littéraires de la salle Barthélemy, par M. Arthur Baignères, XXXIX, 804. — Contes et Bluettes de Mme la marquise Blanche de Saffray, XL, 182. — La Convention du 15 septembre 1864 (anonyme), XLII, 163. — Convention du 15 septembre, de M. le comte de Falloux, XLII, 163. — La Convention du 15 septembre, de M. le comte A. Lemercier, XLII, 163. — Correspondance de Bastiat avec MM. P.-J. Proudon et Chevé, XLI, 245, 459. — Correspondance du grand-duc Charles-Auguste de Saxe-Weimar-Eisenach avec Goethe, de 1775 à 1828, XLI, 699. — Correspondance du R. P. Lacordaire et de Mme Swetchine, publiée par le comte de Falloux, XL, 417. — Correspondance inédite de Collé, publication de M. H. Bonhomme, par M. Ernouf, XXXVIII, 386. — Coups d'éventail, de Mme Cl. Bachi, XLI, 597. — Les Courbezon, de M. Ferd. Fabre, XXXVIII, 138. — Cours d'Eloquence sacrée fait à la Sorbonne, de 1861 à 1863, par M. l'abbé Freppel, XLI, 103.

Un Début à l'Opéra, de M. Ernest Feydeau, XXXVIII, 138. — Dernières semaines littéraires, par M. A. de Pontmartin, XXXVIII, 838. — Der Deutsche Catholicismus, XXXIX, 417. — Deutsche Gespraeche aus den deutschen blaetter, par M. David Strauss, XXXIX, 417. — Les Deux cousines, roman chinois, traduction de M. St.-Julien, XL, 91. — Les deux Jeunes filles lettrées, roman chinois, traduction de M. St.-Julien, XL, 91. — Le Dialecte et les Chants populaires de la Sardaigne, de M. Aug. Boullier, XLI, 597, par M. Ernouf, XLII, 430. — Dictionnaire de la Conversation et de la Lecture. Supplément, XLI, 592. — Discussions de Politique démocratique et Mélanges, de M. Anselme Petetin, par M. Ed. Boinvilliers, XXXIX, 178. — Dock dividends and warehouse fires, XXXVII, 713. — The Docks, de C. Platt, XXXVII, 713. — Documents sur le bassin d'Arcachon, de MM. Pairier et Droeling, XL, 439.

Eckhof und seine Schüler, d'Otto Müller, XXXVIII, 297. — De l'Education, de M. Dupanloup, XXXIX, 308. — L'Eglise et la Révolution française, de M. Ed. de Pressensé, par M. Alex. Gresse, XXXIX, 621. — Egypte et Ethiopie : le Soudan, de M. P. Trémaux, par M. S. R., XXXIX, 185. — Ein deutsches Dichterleben, d'Otto Müller, XXXVIII, 297. — Eléments d'horticulture, de M. Siebeck, XXXIX, 691. — Les Entretiens d'Epictète, par Arrien, traduits par M. V. Courdaveaux, XXXVIII, 5. — Die entscheidende Frage im Streit ueber Leib und seele, du docteur Jacob, XLII, 209. — Essai sur l'histoire et la législation de l'usure, de M. Liégeois, XLI, 245, 459. — Essai sur Marc-Aurèle, par M. Noël des Vergers, XXXIX, 625. — Etude sur la routine administrative et l'esprit communal, de M. de Labry, par M. B. E., XXXVII, 195. — Etude sur les Tribunaux athéniens et sur les Plaidoyers civils de Démosthène, de M. V. Cucheval, par M. A. Chassang, XLI, 503. — Etudes littéraires sur l'Espagne contemporaine, de M. Ant. de Latour, XLI, 597. — Etudes medico-psychologiques sur la folie, de M. le docteur Sauze, XXXVIII, 173. — Etudes sur les beaux-arts, de Ch. Perrier, XXXIX, 662. — L'Europe en 1864. Lettres politiques, XLI, 826. — L'Expédition prussienne dans l'Asie orientale, XLII, 864.

La Femme dans l'Inde antique, de Mlle Clarisse Bader, XLII, 289. — Feuilles au Vent, de Mme Cl. Bachi, XLI, 597. — The Foundling hospital, de M. J. Saunders, XL, 681. — La France sous Louis XV, de M. Alph. Jobez, XL, 179. — Freiherr Wessemberg, de M. Jos. Beck, XXXIX, 417.

Gardens of England, de M. Brooke, XXXIX, 691. — Georg Volker, d'Otto Müller, XXXVIII, 297. — Du Gisement et de l'Exploitation de l'or en Californie, par M. Laur, XXXVII,

Digitized by Google

796.— Les Gorges du Diable, de M. E. Domenech, par M. B. E., XXXIX, 395. — Grimmelshausen's Simplicianische Schriften, XL, 230. — Guide pratique du jardinier paysagiste, XXXIX, 691.

Histoire de Jeanne d'Arc, de M. N. Villiaumé, XXXVII, 44. — Histoire de la Littérature anglaise, de M. Taine, XL, 708; XLII, 760.—Histoire de la Littérature espagnole de C. Ticknor, traduite par M. J.-G. Magnabal, par M. Philibert-Soupé, XL, 175.—Histoire de la Poésie, de M. Thalès Bernard, par M. A. de Tanouarn, XXXIX, 391. — Histoire de la Presse en France, de M. Hatin, XLI, 30, XLII, 354.— Histoire des Classes laborieuses, de M. Du Cellier, XXXVII, 105. — Histoire des trois premiers siècles de l'Eglise chrétienne, par M. de Pressensé, XXXIX, 625. — L'Histoire et la Philosophie dans leurs rapports avec la médecine, de M. le docteur C. Saucerotte, par M. J. Tissot, XXXVII, 196. — History of prices, de MM. Tooke et Newmark, XXXVII, 796. — The History of the Foundling Hospital, de M. J. Brownlow, XL, 681. — History of the Life and Voyages of Christophe Columbus de W. Irving, XL, 656. — L'Homme et sa Destinée, de M. Lucien Lenglet, XXXVIII, 325. — Horæ Belgicæ, de Hoffmann von Fallersleben, XL, 346.

Indian epic poetry, de M. Monier Williams, XLII, 289.—Infanticide and burial clubs, du R. J. Clay, XL, 681. — Les Institutions civiles de la France, de M. Edm. de Beauverger, XXXIX, 181. — Les Institutions politiques, judiciaires et administratives de l'Angleterre, de M. Ch. de Franqueville, par M. Lo is Bonneville de Marsangy, XXXVII, 182. — Jaerbaeken der aloude Kamer van Rhetorika *Het Roosjen* onder Kenspreuk *Gheblaeyt int wilde*, door A.-L. de Vlaeminck, XL, 346.

Jane Grey, de M. Dargaud, XLI, 329, 551. — Jeanne d'Arc, poëme, de M. Alex. Guillemin, XXXVII, 44. — Journal et Mémoires de Math. Marais, publication de M. de Lescure, par M. E. Asse, XXXVII, 667. — Julien Savignac, de M. F. Fabre, XXXVIII, 138.

Der Klosterof, d'Otto Müller, XXXVIII, 297. — Koerper und Geist, von docteur Scheffler, XL, 153.

Les Landes de Gascogne, de M. J. Ferrand, XXXIX, 764. — The laws and pratical regulations of the Customs, de Robert Ellis, XXXVII, 713. — Legends of the Conquest of Spain, de W. Irving, XL, 656. — La Légende celtique et la Poésie des Cloîtres en Irlande, de M. de La Villemarqué, par M. le baron Ernouf, XXXVIII, 168. — Das Leben Jesu, par M. D. Strauss, XXXIX, 417. — Lettere ad Emilio Ollivier, di P.-C. Boggio, XLII, 163. — Lettres de Mendelssohn traduites par M. A. Rolland, XLI, 735. — Les Libres Propos, de M. Castagnary, XLI, 597. — Life of Washington, de W. Irving, XL, 656. — Life portraits of Shakespeare, de M. Friswell, XXXVIII, 860. — Littératures anciennes et modernes, de MM. Huré et J. Picard, par M. L. Derôme, XXXVIII, 170. — Le Livre de la Ferme et des Maisons de campagne, de M. Joigneaux, XXXVIII, 239. — The London Dock Companies, XXXVII, 713.

M. de Saint-Bertrand, de M. Ern. Feydeau, XXXVIII, 138. — Madame Thérèse, de M. Erckmann-Chatrian, XXXVIII, 138. — Madelon, de M. Edm. About, XXXVIII, 138.— Le Mahâbhârata, traduction complète par M. H. Fauche, XLII, 289, 528. — Mahomet and his successors, de W. Irving, XL, 656. — Manuel de l'Amateur des Jardins, de MM. Decaisne et Naudin, XXXIX, 691. — Le Mari de la Danseuse, de M. Ernest Feydeau, XXXVIII, 138. — Marie Stuart et le comte de Bothwell, de M. L. Wiesener, XXXVIII, 45. — Le Mausala-Parva, 16e livre du Mahâbhârata, traduit par M. Em. Wattier, XLII, 289, 528. — Die Mediatisirten, d'Otto Müller, XXXVIII, 297.— Méditations sur la vie et les devoirs religieux, traduites par M. Ch. Bernard-Derosne, par M. C. L., XL, 393. — Mémoires de Mme Roland, publiés par M. Dauban, XLII, 506. — Mémoires de Mme Roland, publiés par M. Faugère, XLII, 506. — Les Mémoires d'une Femme de chambre, XXXIX, 812.— Mémoires sur les Dunes, de M. Brémontier, XL, 439. — Mémoires sur les Dunes de Gascogne, de M. Laval, XL, 439. — Mémoires sur les Dunes du golfe de Gascogne, de M. Lefort, XL, 439. — Mémoires sur les Landes, de M. Chambrelent, XXXIX, 764. — F. Mendelssohn-Bartholdy, eine biographie, XLI, 735. — La Mer polaire, de M. Ferd. de Lanoye, par M. Em. Jonveaux, XXXVIII, 384. — Mes Confidences. Fior d'Aliza, de M. de Lamartine, par M. Alfred de Tanouarn, XXXIV, 193. — Le Miroir de la composition (Sâhitya-Darpana) de Viswanâtha, XXXVIII, 807.— Mission de Ghadamès. Rapports officiels et documents à l'appui, XLII, 118. — Le Mistere du siége d'Orléans, publié par MM. F. Gessard et E. de Certain, XXXVII, 44. — Mittheilungen über einige Gaerten des Oesterreichischen Reichs, de M. Jubilke, XXXIX, 691. — La Monnaie de banque : l'Espèce et le Portefeuille, de M. P. Coq, XL, 263. — La Morale dans la Richesse, de M. A. Rondelet, par M. B. E., XXXVII, 671.

New-Seeland, von docteur Ferdinand von Hochstetter, XXXIX, 31. — Du Nirvâna bouddhique, de M. J.-B. Obry, par M. le docteur Briau, XXXVIII, 174. — De la Noblesse et des Récompenses d'honneur chez les Romains, de M. Naudet, par M. E. Delaplace, XL, 390.

Nouveau Guide du voyageur en Italie, de M. E. Renaudin, XXXVII, 645. — Les Nouveaux Lundis, de M. Sainte-Beuve, t. II, XXXVII, 649. — Nouvelle Traduction de Shakespeare, de M. François Hugo, XL, 708.

Digitized by Google

Observation sur l'état des Classes ouvrières, de M. Fix, XXXVII, 105. — Œuvres de Lavoisier, publiées par les soins de M. le ministre de l'instruction publique, XXXVII, 563; XL, 604. — Œuvres politiques de Démosthène, traduction de M. Plougoulm, par M. A. Chassang, XXXIX, 182. — Œuvres posthumes du comte Alfred de Vigny : Les Destinées, poèmes philosophiques, XXXVII, 440. — Onze épisodes du Mahâbhârata, traduits par M. Ed. Foucaux, XLII, 289, 528. — Olivier Goldsmith, de W. Irving, XL, 656. — Organisation sociale de la Russie. La Noblesse, la Bourgeoisie, le Peuple, XL, 610. — L'Ouest aux Croisades, de M. H. de Fourmont, par M. Edouard de Barthélemy, XL, 607. — L'ouvrière, de M. Jules Simon, XXXVII, 105.

Passiflores. poésies, de Mme de Montaran, XXXVII, 645. — Passion, par Mme Louise d'Isole, XL, 182. — Aus Petrarcha's alten Tagen, d'Otto Müller, XXXVIII, 297. — Philosophie de la Révélation. La Trinité selon l'Ecriture, de M. J.-M. Grandet, par M. L. Derôme, XLI, 182. — The Pines and firs of Japan, de M. Andrew Murray, XXXIX, 691. — Pinetum Britannicum, de M. Lawson, XXXIX, 691. — La Poésie et l'éloquence à Rome, de M. Jules Janin, XXXVIII, 645. — Poésie héroïque des Indiens, de M. F.-G. Eichhoff, XLII, 289. — La Pologne en 1864, Lettres à M. Emile de Girardin, XXXIX, 609. — Du Prêt, de M. Troplong, XLI, 245, 459. — Du Prêt à intérêt, de M. Romiguières, XLI, 245, 459. — Le Progrès, de M. Edmond About, par M. E. Delaplace, XXXIX, 384.

La Question de Cochinchine, de M. H. Abel, XL, 621. — La Question de l'Or, par M. Levasseur, XXXVII, 796. — La Question des Banques, de M. L. Wolowski, XL, 263. — La Question des Œuvres inédites, de M. Pierre Mazerolle, XXXIX, 814. — Questioni urgenti, Pensieri di Massimo d'Azeglio, XLII, 163.

Rapport des Ouvriers délégués à l'Exposition de Londres, XL, 777. — Rapports sur le Domaine impérial des Landes, de M. Crouzet, XXXIX, 764. — Recueil complet des Traités, Capitulations, Armistices et autres actes diplomatiques de tous les Etats de l'Amérique latine, de M. Ch. Calvo, par M. J. C., XL, 387. — Réformateurs et Publicistes de l'Europe : Moyen âge, Renaissance, de M. Ad. Franck, par M. Horn, XXXVII, 179. — La Reine Marie Leckzinska, de Mme la comtesse D....., par M. Louis Liévin, XL, 602. — Réorganisation des Banques : légalité et urgence d'une réforme, XL, 263. — Réorganisation du système des Banques : Banque de France, Banque de Savoie, XL, 263. — Relations politiques et commerciales de l'Empire romain avec l'Asie orientale, de M. Reinaud, par M. E. Beauvois, XXXVIII, 176. — Die Religiœse Bewegung der Gegenward, de Ferd. Kampe, XXXIX, 417, — Les Renaissances de don Juan, de M. Désiré Laverdant, XLI, 597. — Rien! Dix-huit années de gouvernement parlementaire, de M. le comte de Montalivet, XL, 297. — Roderich, d'Otto Müller, XXXVIII, 297. — Rome ou Florence, de M. C. Casati, XLII, 163. — Les Roses de Noël, de M. J.-T. de Saint-Germain, XL, 182.

Salammbô, de M. G. Flaubert, XXXVIII, 138. — Les Satiriques latins, traduction de M. E. Despois, XLI, 396. — Schumann's Gesammette Schriften über Musik und Musiker, XXXVII, 385. — Robert Schumann, von Josef Wasielewski, XXXVII, 385. — La Science du langage, de M. Max Muller, par M. Ch. Morel, XLI, 392. — La Seconde Vie, de M. X.-B. Saintine, par M. Louis Liévin, XL, 817. — Seize mille lieues à travers l'Asie et l'Océanie, de M. le comte H. Russell-Killough, par M. le baron Ernouf, XXXVIII, 382; XXXIX, 31. — Sguardo politico del conte Solaro della Margarita sulla Convenzione italo-franca del 15 settembre 1864, XLII, 163. — Shakespeare et son temps, de M. Mézière, XL, 708. — Shakespeare his birth-place, de M. Jephson, XXXVIII, 860. — Shakespere's home, de M. Bellew, XXXVIII, 861. — William Shakespeare, de M. V. Hugo, XXXIX, 396; XL, 708. — Simple explication des Chemins de fer, de M. Am. Guillemin, XXXVIII, 537. — Sketch-Book, de W. Irving, XL, 656. — Souvenirs d'Histoire contemporaine, de M. le baron de Bourgoing, par M. Ernouf, XL, 813. — Souvenirs d'un Diplomate : la Pologne, de M. le baron Bignon, par M. Léo Joubert, XXXVIII, 630. — Der Stadtschultheiss von Francfurt, d'Otto Müller, XXXVIII, 297. — Statistique de l'Industrie à Paris, par la Chambre de commerce, XL, 777.

Der Tannenschütz, d'Otto Müller, XXXVIII, 297. — Les Tarifs des Compagnies, de M. G. Marqfoy, XXXVIII, 537. — Ten weeks in Japan, by G. Smith, XLI, 270. — La Terre et les Mers, de M. Louis Figuier, par M. L. J., XXXVII, 190. — Théâtre d'Alarcon, traduction de M. Alphonse Royer, XLI, 804. — Théâtre d'Aristophane : Scènes, traduites en vers par M. Eug. Fallex, XXXVII, 499. — Théâtre complet d'Alex. Dumas, XLI, 597. — Tour on the Prairies, de W. Irving, XL, 656. — La Tour Saint-Jacques de Paris, de M. le docteur Briois, par M. Ernouf, XXXVIII, 635. — Des Travaux à faire pour l'assainissement et la culture des Landes, de M. Deschamps, XXXIX, 764. — La Turquie en 1864, de M. B.-C. Collas, par M. Louis Bulot, XLI, 185.

Vaderlandsch Museum voor nederduitsche letter Kunde, uitgegeven door C.-P. Serrure, XL, 346. — La Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par M. L. Veuillot, par M. Ernouf, XXXIX, 799. — Voyages and Discoveries of the companions of Colombus, de W. Irving, XL, 656.

The Yearly Journal of Trade, de Charles

Digitized by Google

Pope, XXXVII, 713. — Yedo and Pekin, by Robert Fortune, XLI, 270.
Zwei Sünder an einem Herzen, d'Otto Müller, XXXVIII, 297.

Biographies et Portraits.

Ludwig van Beethoven, par M. Ernouf, XLII, 723.
Le P. Lacordaire et Mme Swetchine, par M. Anatole Claveau, XL, 417.
Félix Mendelssohn-Bartholdy, sa vie et ses œuvres, par M. le baron Ernouf, XLI, 735.
Giacomo Meyerbeer, par M. le baron Ernouf, XXXIX, 156.
Charles Perrier, par M. G. Lafenestre, XXXIX, 662.
Alexis Piron, par M. Sainte-Beuve, XLI, 625.
Mme Roland, par M. L. Bonneville de Marsangy, XLII, 506.
Robert Schumann, sa vie et ses œuvres, par M. le baron Ernouf, XXXVII, 385.
Uhland, sa vie et ses œuvres, par M. Albert Lefaivre, XL, 562.
Virgile, poète didactique et médecin, par M. J.-Emile Combes, XLII, 77.

Critique.

Les Amitiés pieuses : Le P. Lacordaire et Mme Swetchine (*Correspondance du R. P. Lacordaire*), par M. A. Claveau, XL, 417.
Chroniques littéraires, par M. Anatole Claveau, XXXVII, 198, 440, 645, 837; XXXVIII, 179, 389, 638, 838; XXXIX, 187, 396, 598, 809; XL, 182, 395; XLI, 188, 396, 597, 804; XLII, 188, 405, 621, 843.
Les Derniers critiques de Shakespeare en France, par M. V. Courdaveaux, XL, 708.
Jeanne d'Arc dans la poésie du XVe siècle: Le Mystère du siége d'Orléans, par M. Eugène Talbot, XXXVII, 44.
Un Gil Blas allemand au XVIIe siècle : Le Simplicissime de Grimmelshausen, par M. le baron Ernouf, XL, 230.
Les Historiens de l'Ecole américaine : Washington Irving, par M. Xavier Eyma, XL, 656.
De la Littérature autobiographique en France, par M. Georges Perrot, XLII, 836.
Mme Roland (*Mémoires de Mme Roland*, éditions Dauban et Faugère), par M. L. Bonneville de Marsangy, XLII, 506.
Les Nouveaux Historiens de la littérature anglaise : M. Taine, M. Morley, par M. E. Delaplace, XLII, 760.
Une Nouvelle Apologie de Marie Stuart (*Marie Stuart et le comte de Botwell*, par M. Louis Wiesener), par M. Léo Joubert, XXXVIII, 45.
Les Poètes contemporains de l'Angleterre : Alexandre Smith, par M. Armand Renaud, XXXIX, 115.
Les Poètes de l'Inde ancienne : III, Le Mahâbhârata, par M. A. Philibert-Soupé, XLII, 289, 528.
Le Roman contemporain, par M. E. Delaplace, XXXVIII, 198.
Le Roman contemporain en Angleterre, scènes de la vie de province. I. *Rachel Ray, by Antony Trollope*, par M. Ernest Boysse, XXXVIII, 463, 727.
Le Roman en Chine, par M. E. Delaplace, XL, 91.
Le Roman réaliste en Allemagne : Otto Müller, par M. A. Buchner, XXXVIII, 297.
Le Théâtre contemporain, par M. Jules Guilemot, Eugène Scribe, XXXVIII, 225. — La fantaisie au théâtre, Alfred de Musset et Octave Feuillet, XXXIX, 272. — Les Bourgeois au théâtre, XLI, 313. — Les Jeunes filles au théâtre, XLI, 359.
Voyez aussi **Bibliographie.**

Economie politique et sociale, Finances, Législation.

De l'Abolition progressive de la peine de mort, par M. Bonneville de Marsangy, XL, 68.
Les Cités ouvrières en France, par M. Maurice Cristal, XXXVII, 105.
Le Commerce français dans le Soudan : Les Touaregs, par M. Edmond Rinn, XLII, 118.
Création d'un grand port sur la côte française de la mer du Nord, par M. Thém. Lestiboudois, XXXVIII, 792.
Les Docks de Londres et de Liverpool, par M. Justin Améro, XXXVII, 713.
Etudes sur les forces productives de la France : les Landes et les Dunes de Gascogne, par M. L. Renard, XXXIX, 764; XL, 439. — Le littoral de la Saintonge et de l'Aunis, par M. C. de la Jonquière, XXXIX, 452.
Les Finances du gouvernement parlementaire, par M. Edouard Boinvilliers, XXXVII, 136.
Les Idées modernes chez un politique du XIVe siècle : Pierre Du Bois, par M. Edgard Boutaric, XXXVIII, 417.
L'Infanticide et les Enfants trouvés en Angleterre, par M. Justin Améro, XL, 681.
Les Intérêts de la Compagnie du canal de Suez et ceux du gouvernement égyptien, par M. Henri Vierne, XXXVII, 323.
De la Législation relative au prêt à intérêt, par M. Arthur Legrand, XLI, 245, 450.
La Liberté des Théâtres, par M. Adolphe Guillot, XLI, 145.
L'Or et l'Argent en 1864, par M. H. Bordet, XXXVII, 796.
Des Origines et du développement du commerce extérieur de la Russie, par M. C. de Cardonne, XXXVIII, 504, 759.
La Question des Banques : Unité ou pluralité du Billet de Banque, par M. Em. Levasseur, XL, 263.
Des Rapports de la Religion et de l'Etat,

Digitized by Google

par M. Ad. Franck, XXXVIII, 657; XXXIX, 5, 209.
De la Réforme des lois d'instruction criminelle sous la Constitution de 1852, par M. Arthur Desjardins, XXXIX, 569.
Résumé de l'histoire de la Théorie des impôts, par M. E. Parieu, XXXIX, 102.

Géographie politique, Mœurs, Institutions.

Les Dernières relations des Européens avec le Japon, par M. L. Smith, XLI, 270.
La Nouvelle-Zélande et l'Insurrection actuelle, par M. Emile Jonveaux, XXXIX, 31.
Turin en 1863, par M. F.-G. Gensiac, XXXVII, 771.
Venise en 1864, par M. F.-G. Gensiac, XL, 738.

Industrie.

L'Exploitation des Chemins de fer en France et les critiques dirigées contre elle, par M. Henri Vierne, XXXVIII, 537.
Les Industries parisiennes, par M. Emile Jonveaux, XL, 777; — les Fleurs artificielles, par M. Arthur Mangin, XLI, 486; — la Parfumerie, par M. Emile Jonveaux, XLII, 140.

Histoire.

Introduction générale à l'histoire de France, par M. V. Duruy, ministre de l'instruction publique : Histoire de la formation du sol français, XL, 209; Description de la surface du sol français, XLI, 5, 209, 417.
Jane Grey et la société anglaise au XVIe siècle, par M. Eugène Asse, XLI, 329, 551.
La Peste de Marseille, d'après de nouveaux documents, par M. Antonin Rondelet, XXXVII, 830.

Histoire littéraire.

Aristophane et la Comédie ancienne, par M. Anatole Claveau, XXXVII, 490.
Les Associations littéraires dans les Pays-Bas : les Chambres de rhétorique, par M. V. Wilder, XL, 346.
Gœthe et le grand-duc de Weimar, par M. Alexandre Buchner, XLI, 699.
Le Moniteur universel depuis son origine jusqu'à nos jours : le Moniteur pendant la Révolution, par M. Ernouf, XLI, 30; XLII, 354.
Les Poètes de l'Inde ancienne : III. Le Mahâbhârata, par M. A. Philibert-Soupé, XLII, 289, 528.
La Poétique et la Rhétorique chez les Hindous au moyen âge, par M. A. Philibert-Soupé, XXXVIII, 807.

Littérature étrangère.

Les Poètes contemporains de l'Angleterre : Alexandre Smith, par M. Armand Renaud, XXXIX, 115.
Le Roman contemporain en Angleterre, scènes de la vie de province. I. Rachel Ray, by Anthony Trollope, par M. Ernest Boysse, XXXVIII, 463, 727.
Uhland, sa vie et ses œuvres, par M. Albert Lefaivre, XL, 562.

Littérature française.

Les Dettes d'honneur, roman, par M. Hippolyte Audeval, XL, 625; XLI, 68, 293, 518, 663; XLII, 5, 245, 474, 641.
Les Electroptères, vision d'un spirite, par M. A. Lefaivre, XLII, 789.
Haute-Loge, roman (suite et fin), par M. Alphonse Dequet, XXXVII, 58.
Francille de Puybrun, roman, par M. E. d'Araquy, XXXVII, 262, 465, 673.
Jeanne la Dormeuse, récit du XIe siècle, par M. Alfred de Tanouarn, XXXIX, 541.
Louis Frangetot, sa vie et ses œuvres, nouvelle, par M. Arthur Baignères, XXXVIII, 351.
Mademoiselle de Malavieille, roman, par M. Ferd. Fabre, XXXIX, 244, 478, 724; XL, 32, 288, 523.
La Maison de Rocagirade, mœurs et paysages de la Catalogne, par M. Camboulin, XXXVIII, 564, 682; XXXIX, 72.
La Mort d'un Dieu, conte antique, par M. Léo Joubert, XXXVII, 595.
Yamina, scènes de la vie saharienne, par M. Théodore Sidari, XXXVII, 533, 747; XXXVIII, 65.

Marine et Droit maritime.

La Guerre des côtes; attaque et défense des frontières maritimes, par M. Richild Grivel, XXXVII, 5, 295.
La Marine française au Corps législatif en 1864, par M. J. de Crisenoy, XLI, 769.
Des Navires à éperon, par M. le contre-amiral Labrousse, XXXVIII, 715.
Le Personnel de la Marine militaire et les Classes maritimes sous Colbert et Seignelay, d'après des documents inédits, par M. J. de Crisenoy, XL, 112.
Les Règlements danois et autrichiens sur la navigation des peuples neutres (16 février et 3 mars 1864), par M. Hautefeuille, XXXVIII, 448.

Mélanges.

La Compagnie de Madagascar, par M. J. de Crisenoy, XLII, 428.
Les Discours de rentrée de la magistrature en 1864, par M. Henri Ameline, XLII, 588.
Le Festival de Shakespeare, correspondance

Digitized by Google

de Londres, par M. Just. Améro, XXXVIII, 857.
Jasmin, notice nécrologique, XLI, 624.
Les Parcs et Jardins paysagers, par M. le baron Ernouf, XXXIX, 691.
Le Percement des Alpes entre Modane et Bardonnèche, par M. Emile Level, XLII, 318.
Réception de M. Dufaure à l'Académie française, XXXVIII, 643.

Philosophie, Religion et Education.

La Critique religieuse à la Sorbonne : Tertullien, par M. B. Aubé, XLI, 103.
De l'Education à notre époque, par M. L. Derôme, XXXIX, 308.
Le Matérialisme en Allemagne, par M. J. Tissot, XL, 153.
De quelques Caractères de la Philosophie contemporaine, par M. Léon Lefébure, XXXVIII, 325.
La Question du Spiritualisme et du Matérialisme au XIXe siècle, particulièrement en Allemagne, par M. J. Tissot, XLII, 209.
Du rôle de l'idée religieuse dans la Société allemande contemporaine, par M. J. Habans, XXXIX, 417.
La Science et le Surnaturel, par M. L. Derôme, XLII, 433.
Le Stoïcisme à Rome, par M. B. Aubé : Epictète, XXXVIII, 5; — Marc-Aurèle, XXXIX, 625.

Poésie.

Le Chant de mort du Chêne, souvenir des côtes de Vendée, poëme, par M. Anatole de Montaiglon, XLII, 575.
L'Etoile du Berger, par M. André Lemoyne, XXXIX, 370.
Les Etoiles mortelles, par M. Leconte de Lisle, XXXIX, 794.
Fiat Nox, par M. Leconte de Lisle, XXXIX, 797.
Les Filaos, par M. Léon Dierx, XLI, 586.
L'Inconsolable, par M. G. Lafenestre, XL, 811.
Langages d'Oiseaux, par M. G. Lafenestre. XLI, 590.
Madeleine, par M. André Lemoyne, XLI, 588.
Mer et Ciel, par M. G. Lafenestre, XL, 809.
Les Planètes damnées, par M. Leconte de Lisle, XXXIX, 796.
Orgueil vaincu, par M. A. Renaud, XXXIX, 372.
Le Parfum ineffaçable, par M. Leconte de Lisle, XXXIX, 796.
Remous, par M Léon Dierx, XL, 600.
Les Rêves morts, par M. Leconte de Lisle, XXXIX, 797.
Souvenir antique, par M. G. Lafenestre, XL, 812.

Politique, Histoire contemporaine.

L'Allemagne et le Mouvement des Nationalités en Europe, XXXVIII, 124.
Chroniques politiques, par M. J.-E. Horn, XXXVII, 209; — par M. A. de Calonne, XXXVII, 448;—par M. J.-E. Horn, XXXVII, 652, 864;—par M. A. de Calonne, XXXVIII, 195, 402; — par M. Alex. Pey, XXXVIII, 646, 846; XXXIX, 195, 405, 606, 816; XL, 195, 403, 612, 819; — par M. H. Vierne, XLI, 194, 403; — par M. Alex. Pey, XLI, 610, 814; XLII, 196, 414, 628, 852.
La Convention du 15 septembre entre la France et l'Italie, par M. Alphonse de Calonne, XLII, 163.
Les Finances du gouvernement parlementaire, par M. Ed. Boinvilliers, XXXVII, 136.
Histoire diplomatique de la question dano-allemande, par M. le docteur Bamberg, XXXVII, 350, 606.
Des Rapports de la Religion et de l'Etat, par M. Ad. Franck, XXXVIII, 657; XXXIX, 5, 209.
Le Programme de l'Ecole libérale de 1830, par M. Ed. Boinvilliers, XXXVIII, 501.
Les Règlements danois et autrichiens sur la navigation des peuples neutres (16 février et 3 mars 1864), par M. Hautefeuille, XXXVIII, 448.
La Session du Corps législatif (1863-1864), par M. E. Boinvilliers, XL, 5.

Sciences.

La Chaleur solaire et les Forces terrestres, par M. P.-P. Dehérain, XXXIX. 513.
Les Générations spontanées et les Corpuscules organisés de l'atmosphère. Hétérogénie et Panspermie, par M. P.-P. Dehérain, XLII, 49.
Les Poisons végétaux, leur origine, leur recherche, derniers progrès de la médecine légale, par M. P.-P. Dehérain, XL, 473.
La Réforme scientifique de Lavoisier, par M. P.-P. Dehérain, XXXVII, 563.
Le Soleil, sa nature et sa constitution physique, par M. C. Flammarion, XLII, 688.
Travaux des Académies et des sociétés savantes : *Sciences historiques et archéologiques*, par M. G. Frœhner. VII. XXXIX, 374. — *Sciences économiques et politiques*, par M. E. Levasseur. VIII. XXXVIII, 619. — *Sciences physiques, naturelles et médicales*, par M. H. Montucci, IX. XXXVII, 422. — X. XXXVIII, 822. — XI. XL, 369. — XII. XLI, 791.

Théâtres.

Les Oiseaux en cage, XXXIX, 605. — L'Ouvrière de Londres, XLII, 621. — Pierrot posthume, XLI, 194. — Le Pifferaro, XXXVII, 198. — Les Plumes de Paon, XLI, 193.

Digitized by Google

— Le Point de mire, XLII, 626. — Les Relais, XXXVII, 200. — Rocambole, XLI, 188. — Les Sept Châteaux du Diable, XLII, 624. — Tartufe et la Liberté des théâtres, XL, 182. — Les Truffes, XLII, 627. — Le 24 Février, XLI, 194. — La Volonté, XLI, 191. — Adieu, Paniers, XXXIX, 605. — L'Ami des Femmes, XXXVIII, 184. — Aux crochets d'un gendre, XXXVIII, 642. — Le Capitaine Fantôme, XXXVIII, 641. — Le Château-Galant, XXXIX, 605. — La Commode de Victorine, XXXVII, 199. — Le Comte de Saulles, XXXVIII, 641. — Reprise de la Comtesse d'Escarbagnas, XXXIX, 810. — Les Curieuses, XLII, 627. — Une Défaite avant la victoire, XLI, 194. — Don Quichotte, XL, 395. — Le Drac, XLI, 597. — Les Drames du Cabaret, XLII, 621. — Electre, XXXVII, 200. — Reprise d'Esther, XL, 182. — Faustine, XXXVIII, 179. — Le Fils de Charles-Quint, XXXVII, 857. — Le Fils de la Nuit, XLII, 623. — Les Flibustiers de la Sonore, XLI, 190. — Le Florentin de La Fontaine, XLI, 194. — Reprise du Gendre de M. Poirier, XXXIX, 187. — Héraclius, XXXIX, 598. — La Jeunesse de Mirabeau, XLII, 624. — La Liberté des Théâtres, XLI, 194. — Les Lionnes pauvres, XXXVIII, 179. — La Maison du Baigneur, XXXVII, 646. — Maître Guérin, XLII, 188. — Le Marquis de Villemer, XXXVIII, 182. — Un Ménage en Ville, XLII, 625. — Les Mohicans de Paris, XLI, 188. — Moi, XXXVIII, 638. — Monsieur et Madame Fernel, XXXVII, 645. — Reprise de la None sanglante, XXXIX, 605.

Théâtres lyriques : Le Devin de Village, XLI, 194. — Le Docteur Magnus, XXXVIII, 189. — La Fiancée du roi de Garbe, XXXVII, 208. — Lara, XXXVIII, 398. — La Maschera, XXXVIII, 186. — Mireille, XXXVIII, 398. — Néméa, XL, 191. — Sylvie, XL, 192.

Voyages.

Un Parisien à Java, par M. Alfred Delvau, XXXVIII, 89, 271.

De Saigon au lac du Cambodge, Souvenirs d'un voyageur en Cochinchine, par M. Octave Féré, XL, 490.

Tunis et Carthage, Souvenirs d'une Station sur la côte d'Afrique, par M. Félix Julien, XLII, 388.

TABLE DES NOMS D'AUTEURS

** L'Allemagne et le mouvement des nationalités en Europe, XXXVIII, 124.

Ameline (Henri). Les Discours de rentrée de la Magistrature en 1864, XLII, 588.

Amero (Justin). Les Docks de Londres et de Liverpool, XXXVII, 713. — Le Festival de Shakespeare, Correspondance de Londres, XXXVIII, 857. — L'Infanticide et les Enfants trouvés en Angleterre, XL, 681.

Araquy (E. d'). Francille de Puybrun, roman, XXXVII, 262, 465, 673.

Asse (Eugène). Jane Grey et la Société anglaise au XVIe siècle, XLI, 329, 551. — Revue critique, XXXVII, 667.

Aubé (P.). La Critiq e religieuse à la Sorbonne : Tertullien, XLI, 103. — Le Stoïcisme à Rome : I. Epictète, XXXVIII, 5; II. Marc-Aurèle, XXXIX, 625.

Audeval (Hip.). Les Dettes d'honneur, roman, XL, 625; XLI, 68, 298, 518, 663; XLII, 5, 245, 474, 641.

Baignères (Arthur). Louis Frangetot, sa vie et ses œuvres, nouvelle, XXXVIII, 351. — Revue critique, XXXIX, 805.

Bamberg. Histoire diplomatique de la Question dano-allemande, XXXVII, 350, 606.

Barthélemy (Edouard de). Revue critique, XL, 607.

Beauvois (Eugène). Les Antiquités primitives du Danemark : l'Age de bronze, XXXVII, 160. — Revue critique XXXVIII, 176.

Boinvilliers (Edouard). Les Finances du gouvernement parlementaire, XXXVII, 136. — Le Programme de l'Ecole libérale de 1830, XXXVIII, 591. — La Session du Corps législatif (1863-1864), XL, 5. Revue critique, XXXIX, 178.

Bonneville de Marsangy. De l'Abolition progressive de la peine de mort, XL, 68.

Bonneville de Marsangy (L.). Madame Roland, XLII, 506. — Revue critique, XXXVII, 182; XXXIX, 181.

Bordet (H.). L'Or et l'Argent en 1864, XXXVII, 796.

Boutaric (Edgard). Les Idées modernes chez un politique du XIVe siècle : Pierre Du Bois, XXXVIII, 417.

Boysse (Ernest). Le Roman contemporain en Angleterre, scènes de la vie de province : I. Rachel Ray, by Anthony Trollope, XXXVIII, 463, 727.

Briau (le docteur). Revue critique, XXXVIII, 174.

Buchner (Alexandre). Gœthe et le grand-duc de Weimar, XLI, 699. — Le Roman réaliste en Allemagne : Otto Müller, XXXVIII, 297.

Bulot (Louis). Revue critique, XLI, 185.

C. (J.). Revue critique, XL, 387.

Digitized by Google

Calonne (Alphonse de). La Convention du 15 septembre entre la France et l'Italie. XLI, 827; XLII, 163. — Chroniques politiques, XXXVII, 448, XXXVIII, 195, 402.

Camboulin. La Maison de Rocagirade, Mœurs et paysages de la Catalogne, XXXVIII, 564, 682; XXXIX, 72.

Cardonne (C. de). Des Origines et du développement du commerce extérieur de la Russie, XXXVIII, 504, 759.

Charnacé (le cte Guy de). La Consanguinité dans les races d'animaux domestiques, XXXIX, 130. — Le Croisement dans les races d'animaux domestiques, XXXVIII, 239.

Chassang (A.). Revue critique, XXXIX, 182, XLI, 593.

Claveau (Anatole). Les Amitiés pieuses : Le P. Lacordaire et Mme Swetchine, XL, 417. — Aristophane et la Comédie ancienne, XXXVII, 499. — Chroniques littéraires, XXXVII, 198, 440, 645, 857; XXXVIII, 179, 389, 638, 838; XXXIX, 187, 396, 598, 809; XL, 182, 395; XLI, 188, 396, 597, 804; XLII, 188, 405, 621, 843.

Combes (J.-Emile). Virgile, poète didactique et médecin, XLII, 77.

Corsi (le major). Les Bersagliers de l'armée italienne, XXXVIII, 209.

Courdaveaux (V.). Les Derniers critiques de Shakespeare en France, XL, 708.

Crisenoy (J. de). La Marine française au Corps législatif en 1864, XLI, 769. — Le Personnel de la Marine mililitaire et les Classes maritimes sous Colbert et Seignelay, XL, 112.

Cristal (Maurice). Les Cités ouvrières en France, XXXVII, 105.

D. (E.). Revue critique, XXXVIII, 178.

Donnodevie (Adrien). Mort de Jasmin, XLI, 624.

Daly (César). Ce que peut raconter une grille de fer, XXXVIII, 337.

Demérain (P.-P.). La Chaleur solaire et les Forces terrestres, XXXIX, 513. — Les Générations spontanées et les Corpuscules organisés de l'atmosphère : Hétérogénie et Panspermie, XLII, 49. — Les Poisons végétaux, leur origine, leur recherche, derniers progrès de la médecine légale, XL, 473. — La Réforme scientifique de Lavoisier, XXXVII, 563. — Revue critique, XL, 604.

Delaplace (E.). Les Nouveaux Historiens de la littérature anglaise : M. Taine, M. Morley, XLII, 760. — Le Roman contemporain, XXXVIII, 138. — Le Roman en Chine, XL, 91. — Revue critique, XXXIX, 384; XL, 390.

Delvau (Alfred). Un Parisien à Java, XXXVIII, 89, 271.

Dequet (Alphonse). Haute-Loge, roman (suite), XXXVII, 58.

Derome (H.). De l'Education à notre époque, XXXIX, 308. — La Science et le Surnaturel, XLII, 433. — Revue critique, XXXVIII, 170; XLI, 182.

Desjardins (Arthur). De la Réforme des lois d'instruction criminelle sous la Constitution de 1852, XXXIX, 569. — Revue critique, XLI, 389.

Dierx (Léon). Les Filaos, poésie, XLI, 586, — Remo s, poésie, XL, 600.

Dunan (J.). Revue critique, XXXIX, 388.

Duruy (V.), ministre de l'instruction publique. Introduction générale à l'Histoire de France : Histoire de la Formation du sol français, XL, 209. — Description de la surface du sol français, XLI, 5, 209, 417.

Ernouf (le baron). Compositeurs contemporains : Ludwig van Beethoven, XLII, 723; — Félix Mendelssohn-Bartholdy, sa vie et ses œuvres, XLI, 735; — Robert Schumann, sa vie et ses œuvres, XXXVII, 385; — Giacomo Meyerbeer, XXXIX, 156. — Le *Moniteur universel* depuis son origine jusqu'à nos jours : le *Moniteur* pendant la Révolution, XLI, 30; XLII, 354. — Les Parcs et Jardins paysagers, XXXIX, 691. — Un Gil-Blas allemand au XVIIe siècle : le Simplicissime de Grimmelshausen, XL, 230. — Revues critiques, XXXVIII, 168, 382, 386, 633; XXXIX, 799; XL, 610; XLI, 592.

Eyma (Xavier). Les Historiens de l'Ecole américaine : IV. Washington Irving, XL, 656.

Fabre (Ferdidand). Mademoiselle de Malavieille, roman, XXXIX, 244, 478, 724; XL, 32, 289, 523.

Féré (Octave). De Saigon au lac du Cambodge, souvenirs d'un voyageur en Cochinchine, XL, 490.

Flammarion (Camille). Le Soleil, sa nature et sa constitution physique, XLII, 688.

Franck (Ad.). Des Rapports de la religion et de l'Etat, XXXVIII, 657; XXXIX, 5, 209.

Froehner (G.). Travaux des Académies et des Société savantes, XXXIX, 374.

Gensiac (F.-G.). Turin en 1863, XXXVII, 771; — Venise en 1864, XL, 738.

Gresse (Alex.). Revue critique, XXXIX, 621; XL, 179.

Grivel (Richild). La Guerre des Côtes : Attaque et défense des Frontières maritimes, XXXVII, 5, 295.

Guillemot (Jules). Le Théâtre contemporain : Eugène Scribe, XXXVII, 225. — La Fantaisie au Théâtre : Alfred de Musset et Octave Feuillet, XXXIX, 272; — le Bourgeois au Théâtre, XLI, 313; — les Jeunes filles au Théâtre, XLI, 359.

Guillot (Adolphe). La Liberté des Théâtres, XLI, 145.

H. (F.). Revue critique, XXXVII, 186.

Habans (J.). Du Rôle de l'idée religieuse dans la société allemande contemporaine, XXXIX, 417.

Hautefeuille. Les Règlements danois et autrichiens sur la navigation des peuples neutres (16 février et 3 mars 1864), XXXVIII, 448.

Horn (E.-J.). Chroniques politiques, XXXVII,

Digitized by Google

209, 652, 864; — Revue critique, XXXVII, 179.

JONVEAUX (Emile). Les Industries parisiennes, XL, 777; — Industries parisiennes : la Parfumerie, XLII, 140; — la Nouvelle-Zélande et l'Insurrection actuelle, XXXIX, 31; — Revue critique, XXXVIII, 384.

JOUBERT (Léo). La Mort d'un Dieu, conte antique, XXXVII, 595; — une Nouvelle Apologie de Marie Stuart, XXXVIII, 45; — Revue critique, XXXVII, 190; XXXVIII, 630.

JULIEN (Félix). Tunis et Carthage, souvenirs d'une Station sur la côte d'Afrique, XLII, 388.

L. (C.). Revue critique, XXXVII, 462; — XL, 393.

LABROUSSE (le contre-amiral). Des Navires à éperon, XXXVIII, 727.

LAFENESTRE (Georges). La Peinture et la Sculpture au Salon de 1864, XXXIX, 342. Charles Perrier, XXXIX, 662. — Poésies, XL, 809, 811, 812; XLI, 590.

LA JONQUIÈRE (de). Etudes sur les forces productives de la France : le littoral de la Saintonge et de l'Aunis, XXXIX, 452.

LECONTE DE LISLE. Poésies, XXXIX, 794.

LEFAIVRE (Albert). Les Electroptères, vision d'un spirite, XLII, 789. — Uhland, sa vie et ses œuvres, XL, 562.

LEFÉBURE (Léon). De Quelques caractères de la Philosophie contemporaine, XXXVIII, 325.

LEGRAND (Arthur). De la Législation relative au prêt à intérêt, XLI, 245, 459.

LEMOYNE (André). L'Etoile du Berger, poésie, XXXIX, 370; — Madeleine, poésie, XLI, 588.

LESTIBOUDOIS (Thém.). Création d'un grand port sur la côte française de la mer du Nord, XXXVIII, 792.

LEVASSEUR (Emile). La Question des Banques : unité ou pluralité du billet de banque, XL, 263; — Travaux des Académies et des Sociétés savantes : sciences économiques et politiques, XXXVIII, 619.

LEVEL (Emile). Le Percement des Alpes entre Modane et Bardonnèche, XLII, 318.

LIÉVIN (Louis). Revue critique, XXXIX, 801; XL, 602.

MANGIN (Arthur). Industries parisiennes : les Fleurs artificielles, XLI, 486.

MONTAIGLON (Anatole de). Le Chant de mort du Chêne, souvenir des côtes de Vendée, XLII, 575.

MONTUCCI (Henri). Travaux des Académies et Sociétés savantes : Sciences physiques, naturelles et médicales, XXXVII, 422; XXXVIII, 822; XL, 369; XLI, 791.

MOREL (Ch.). Revue critique, XLI, 392.

PARIEU (E. de). Résumé de l'histoire et de la théorie des impôts, XXXIX, 102.

PERROT (Georges). De la Littérature autobiographique en France, XLII, 836.

PEY (Alex.). Chroniques politiques, XXXVIII, 646, 846; XXXIX, 195, 405, 606, 816; XL, 195, 403, 612, 819; XLI, 610, 814; XLII, 196, 414, 628, 852.

PHILIBERT-SOUPÉ (A.), Les Poètes de l'Inde ancienne. III. Le Mahâbhârata, XLII, 289, 528. — La Poétique et la Rhétorique chez les Hindous au moyen âge, XXXVIII, 897. — Revue critique, XL, 175.

R. (S.). Revue critique, XXXIX, 185.

RENARD (Léon). Etudes sur les forces productives de la France : les Landes et les Dunes de Gascogne, XXXIX, 764; XL, 439.

RENAUD (Armand). Les Poètes contemporains de l'Angleterre : Alexandre Smith, XXXIX, 130. — Orgueil vaincu, poésie, XXXIX, 372.

RINN (Edmond). Le Commerce français dans le Soudan : les Touaregs, XLII, 118.

RONDELET (Antonin). La Peste de Marseille, d'après de nouveaux documents, XXXVII, 830.

SAINTE-BEUVE. Alexis Piron, XLI, 625.

SIDARI (Théodore). Yamina, scènes de la vie Saharienne, XXXVII, 533, 747; XXXVIII, 65.

SMITH (L.). Les Dernières relations des Européens avec le Japon, XLI, 270.

TALBOT (Eugène). Jeanne Darc dans la poésie du XVe siècle; le Mystère du siége d'Orléans, XXXVII, 44.

TANOUARN (Alfred de). Jeanne la Dormeuse, récit du XIe siècle, XXXIX, 541. — Revue critique, XXXVII, 193; XXXIX, 391, 806.

TISSOT (J.). Le Matérialisme en Allemagne, XL, 153. — La Question du Spiritualisme et du Matérialisme au XIXe siècle, particulièrement en Allemagne, XLII, 209. — Revue critique, XXXVII, 196; XXXVIII, 173.

VIERNE (Henri). L'Exploitation des chemins de fer en France, et les crititiques dirigées contre elle, XXXVIII, 537. — Les Intérêts de la Compagnie du canal de Suez et ceux du gouvernement égyptien, XXXVII, 323. — Chroniques politiques, XLI, 194, 403.

WILDER (Victor). Les Associations littéraires dans les Pays-Bas : les Chambres de Rhétorique, XL 346.

WILHELM. Revues musicales, XXXVII, 204; XXXVIII, 186, 396; XL, 189; XLI, 604.

Paris. — Imprimerie de Dubuisson et Ce, rue Coq-Héron, 5.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

THE NEW YORK PUBLIC LIBRARY
REFERENCE DEPARTMENT

This book is under no circumstances to be taken from the Building

form 410

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google